



Ca. Regis: Hung  
38

# Bulletin-Rubens

Antwerp. Commission officielle pour la publication  
des documents relatifs à la vie et aux oeuvres de Rubens

tha

HERIOT-WATT LIBRARY

UNIVERSITY  
OF VIRGINIA  
CHARLOTTESVILLE  
LIBRARY



7

RUBENS-BULLETIJN

# JAARBOEKEN

der

AMBTELIJKE COMMISSIE INGESTELD DOOR DEN

GEMEENTERAAD DER STAD ANTWERPEN

*voor het uitgeven der bescheiden*

*betrekkelijk het leven en de*

*werken van Rubens*

Derde Deel.



ANTWERPEN

BOEK- & STEENDRUKKERIJ  
WED. DE BACKER  
Zirkstraat, 35

BRUSSEL

BOEKHANDEL C. MUQUARDT  
MERZBACH & FALK, uitgevers  
Regenciestraat, 45

1888



BULLETIJN

—

*BULLETIN*

RUBENS-BULLETIJN

---

# JAARBOEKEN

der

AMBTELIJKE COMMISSIE INGESTELD DOOR DEN  
GEMEENTERAAD DER STAD ANTWERPEN  
*voor het uitgeven der bescheiden  
betrekkelijk het leven en de  
werken van Rubens*

---

Derde Deel.

---



ANTWERPEN

BOEK- & STEENDRUKKERIJ  
WED. DE BACKER  
*Zirkstraat, 35*

BRUSSEL

BOEKHANDEL C. MUQUARDT  
MERZBACH & FALK, uitgevers  
*Regenciestraat, 45*

1888

1159

BULLETIN-RUBENS

---

ANNAALES

de la

COMMISSION OFFICIELLE INSTITUÉE PAR LE  
CONSEIL COMMUNAL DE LA VILLE D'ANVERS

*pour la publication des documents  
relatifs à la vie et aux  
œuvres de Rubens*

---

Tome III

---



ANVERS

IMPRIMERIE & LITHOGRAPHIE  
VEUVE DE BACKER  
rue Zirk, 35

BRUXELLES

LIBRAIRIE C. MUQUARDT  
MERZBACH & FALCK, éditeurs  
rue de la Régence, 45

1888

1714

11

713

29

155

155

t-3



## NÉCROLOGIE.

---

Le vénérable Président de la Commission Rubens, M. Louis-Prosper Gachard, est décédé à Bruxelles, le 24 décembre 1885, à l'âge de 85 ans, dix mois. Sa mort a été un deuil pour la science de l'histoire : elle a été particulièrement douloureuse pour nous, ses collaborateurs dans la mission spéciale dont nous sommes chargés. Notre Bulletin, dans les procès-verbaux sommaires de nos séances, a pu donner une idée de la part qu'il a prise à nos opérations, surtout dans la période d'organisation et de premier développement ; car dans les deux dernières années de sa vie, les forces du vieillard ne répondaient plus à l'activité toujours-persistante de sa belle intelligence. Il suivait encore nos recherches, il aidait à nos travaux par ses conseils, il ne pouvait plus faire davantage.

Sa vie est une page de l'histoire des lettres en Belgique; nous ne pouvons songer, à l'écrire, ni même à la résumer ici : les importantes publications de l'éminent archiviste sont connues de tous et les services qu'il a rendus ont été dignement rappelés devant sa dépouille mortelle par ses collègues des

sociétés savantes ou des administrations dont il faisait partie.

La Commission Rubens a, pour sa part, accompli le même devoir : elle a assisté en corps aux obsèques de son président. Après les discours de M. le chevalier de Moreau, ministre de l'agriculture, de l'industrie et des travaux publics, de M. Ch. Piot, président de l'Académie royale, de M. le baron Kervyn de Lettenhove, président de la Commission royale d'Histoire, de M. le baron T' Serclaes, membre du Conseil Héraldique, de M. L. DeVillers, conservateur des Archives de l'Etat, à Mons ; le secrétaire de la Commission Rubens s'est exprimé en ces termes (1).

#### MESSIEURS,

Au Congrès qui s'est tenu à Anvers, pendant le mois d'août 1877, pour célébrer le troisième centenaire de P.-P. Rubens, la proposition fut faite d'élever au grand homme un monument nouveau, le plus digne peut-être de sa mémoire : la réunion des témoignages arrivés jusqu'à nous de sa noble et féconde existence d'artiste, de savant, de citoyen.

A la suite de ce vœu, l'administration communale d'Anvers nomma une commission de cinq membres qu'elle chargea de préparer le recueil des documents relatifs à la vie et aux œuvres de Rubens, et pria M. Gachard d'en accepter la présidence. Ce nom s'imposait de lui-même : personne ne s'étant intéressé plus que le savant archiviste, à l'histoire du peintre

(1) Les discours prononcés aux funérailles de M. Gachard ont été reproduits dans le *Moniteur belge* du 26-27 décembre 1885.

illustre. Après avoir exhumé des archives de Belgique et d'Espagne, un grand nombre de renseignements inédits, après avoir confié aux soins de M. Gachet la publication, faite en 1841, des *Lettres de Rubens*, il résuma les précieuses découvertes de M. M. W. Noel Sainsbury et Cruzada Villaamil, en y joignant celles qu'il avait opérées lui-même et donna, en l'année même du centenaire, une *Histoire politique et diplomatique de P.-P. Rubens*, qui contribua grandement à ajouter à la gloire de l'artiste celle d'avoir été l'habile négociateur de la paix européenne.

Sous la direction de son vénéré président, la commission Rubens se mit à l'œuvre, tenant ses séances dans cette grande salle délabrée qui servait de cabinet de travail à M. Gachard, où il entassait ses matériaux et où tous les historiens de notre époque ont passé pour rendre hommage à celui qui l'occupait. Sur ses conseils et ses indications, le comité à fouillé, en divers pays, les dépôts d'archives, qui s'ouvraient tous à son nom ; les œuvres du maître anversois ont été étudiées dans toute l'Europe, et en ce moment, les résultats de ses longues et patientes recherches sont livrés à l'impression.

Notre cher Président, hélas ! n'en a pu voir que les premières feuilles !

Il s'était réservé la tâche de refondre à nouveau, en un corps, tous les documents diplomatiques ; il comptait s'occuper de ce travail l'année prochaine ; sa forte constitution, la conservation admirable de ses hautes facultés de mémoire, de jugement, de coordination — car personne ne savait se mouvoir avec plus de sûreté au milieu d'un amoncellement

de matériaux — tout nous autorisait à espérer que le projet s'accomplirait. Et cette partie de l'œuvre, exécutée par un tel homme, quel éclat, quelle autorité n'eût elle pas fait rejaillir sur l'œuvre entière !

La mort en a décidé autrement.

Et comme preuve de l'intérêt qu'il portait à notre entreprise, nous ne pouvons oublier de rappeler ici une triste coïncidence. Avant hier, le jour même du décès de notre Président, paraissait la dernière livraison du Tome II de notre Bulletin officiel, avec un article signé du nom de M. Gachard. C'est le dernier travail qu'il ait publié : nous avons donc la consolation de pouvoir dire que, dans le vaste champ de son activité, il s'est occupé encore, presque à ses moments suprêmes, de notre œuvre commune et de ce grand nom de Rubens dont il a été un des plus éminents glorificateurs.

Sous les auspices de votre mémoire, nous continuerons l'œuvre, cher Président, nous le promettons dans ce dernier adieu que, par mon organe, vous adresse la Commission Rubens !

Après l'inhumation, les membres se sont réunis en séance chez le secrétaire.



## SÉANCE DU 26 DÉCEMBRE 1885.

---

A 1 1/2 heures.

Présents : MM. le chevalier DE BURBURE,  
GÉNARD, ROSES et RUELENS.

---

Réunie par une circonstance fatale, la Commission avait pour ordre du jour la nomination d'un membre afin de se compléter.

Un nom se présentait de lui même : celui de M. le chevalier Gustave van Havre : il fut acclamé avec bonheur. Ancien membre du Sénat, recueillant avec un zèle pieux les documents du passé de sa ville natale, livres, estampes, médailles, etc., pour les faire servir à d'importantes publications, descendant de la famille de Rubens, héritier de précieux objets provenant du grand peintre, connaissant à fond, par l'étude et la tradition, tout ce qui est relatif à son glorieux parent, nul ne pouvait apporter à la Commission un plus précieux concours.

Il fut donc résolu de prier M. van Havre de vouloir bien accepter de joindre à ses autres titres, les modestes fonctions de membre du Comité Rubens.

Il fut résolu ensuite de nommer, dans une séance ultérieure, et tous les membres présents, rempliraient les fonctions de Président.

La mort de M. Gachard arrêta la publication de la partie diplomatique des documents relatifs à Rubens. Un premier examen des mesures à prendre dans la circonstance s'imposait à la Commission. Le secrétaire, qui a livré à l'imprimerie le tome 1<sup>er</sup> des *Documents épistolaires*, émet l'opinion, déjà agitée autrefois, de ne point faire une partie distincte de ceux de ces documents qui se rattachent aux missions politiques du peintre. Il expose en faveur du recueil général les considérations suivantes.

La séparation est difficile à opérer. Pendant toute sa vie, Rubens a été mêlé à des affaires de politique. Dès son début dans le monde, il est chargé de missions ou de travaux que l'on peut qualifier d'annexes à des actes diplomatiques il a vécu dans des milieux où florissait la science de Machiavel, il fut de bonne heure en relation avec de puissants joueurs de l'échiquier européen. Sa haute intelligence lui a fait comprendre bientôt comment on dirigeait les affaires d'un pays, et il n'est pas impossible qu'il ait caressé secrètement et de bonne heure, le désir d'être, lui aussi, plus que le simple spectateur des faits. Longtemps avant ses missions connues, on voit se dessiner dans sa correspondance et le vif intérêt qu'il prend aux événements, et la profonde connaissance qu'il a des choses de la politique : ainsi l'on peut dire que plus d'une de ses lettres à Peiresc, par exemple, peut servir de commentaire à ses rapports d'envoyé.

Sans doute, dans des ouvrages spéciaux, on peut *ex professo*, considérer Rubens, ici comme diplomate, là comme savant, ailleurs comme citoyen, abstraction faite du peintre, et rassembler séparément les témoignages qui concernent chacun de ces titres d'estime ou de gloire, mais dans un recueil tel que le nôtre il faut, ce nous semble, envisager Rubens comme une majestueuse personnalité, réunir les documents qui le concernent sous le seul ordre chronologique, sans avoir égard à leur caractère objectif. Dans toutes les circonstances de sa vie, Rubens est resté le même ; ce serait rompre cette unité que de traiter à part l'homme politique et l'artiste. On peut dire qu'il n'a jamais cessé d'être l'un et l'autre en même temps.

Un autre motif milite en faveur de notre proposition. En retranchant de la carrière de Rubens les épisodes diplomatiques, nous allons retrouver dans ceux-ci des faits et des hommes dont il est question déjà dans les lettres d'ordre privé. Il faudrait donc répéter ce qui en a été dit au premier commentaire ou faire des renvois du second au premier. C'est un travail difficile, plein d'inconvénients et qui, loin d'éclaircir les textes, les entourera, peut-être, de plus d'obscurité.

Pour ces motifs et d'autres inutiles à développer, le secrétaire propose de ne pas scinder en deux parties les documents épistolaires. Il prie ses collègues de vouloir bien examiner la question et d'en dire leur avis à la prochaine réunion.

---

## SÉANCE DU 15 JUIN 1886.

---

A Anvers : chez M. le chevalier L. de Burbure,  
à 2 heures.

Présents : MM. DE BURBURE, GÉNARD, ROOSES,  
RUELENS, VAN HAVRE.

---

M. le chevalier L. de Burbure, président d'âge, annonce à M. G. van Havre sa nomination de membre de la Commission Rubens et le prie d'accepter ce titre qui lui revient à tous égards.

M. G. van Havre remercie ses collègues, se dit heureux de prendre sa part de la mission qui leur est confiée et s'efforcera de rendre le plus de services qu'il lui sera possible.

L'assemblée se trouvant au complet, procède à la nomination de son président, en remplacement de M. Gachard, et, par acclamation, décide de nommer à ce poste M. le chevalier Léon de Burbure, le vaillant pionnier du glorieux passé de la ville d'Anvers.



Se rendant aux pressantes sollicitations de ses collègues, M. de Burbure accepte.

La commission entame un examen de la proposition faite par le secrétaire de ne former qu'un seul corps de documents épistolaires et de fondre les lettres diplomatiques dans la correspondance générale. Elle adopte la proposition et croit aussi que l'œuvre y gagnera sous le rapport de l'unité, que l'on évitera de nombreuses répétitions dans les commentaires et que la publication se fera plus rapidement.

Le secrétaire rend compte des recherches qui ont été opérées pour la découverte de papiers de Rubens dans les archives d'une famille alliée à la descendance d'Hélène Fourment et de Bergheyck. Faites par les soins d'un savant magistrat, elles n'ont malheureusement donné pour résultat que des papiers domaniaux sans importance.

M. van Havre donne à ce propos des détails d'un haut intérêt : il a lui même porté ses investigations dans les archives de toutes les branches de sa famille, il a vérifié un grand nombre de documents chez d'autres familles et n'a rien trouvé qui ne soit connu aujourd'hui.

M. de Burbure promet de faire une tentative nouvelle auprès d'un descendant collatéral qui n'avait pas encore permis l'inspection de ses archives. Il est presque certain que l'on n'y trouvera que des actes relatifs à des propriétés ; mais, pour l'acquit de notre conscience, dit l'honorable président, nous ne devons rien négliger.

Le secrétaire annonce que le tiers du premier volume des documents épistolaires est imprimé et

que la rédaction entière en est achevée. Ce premier volume comprend les années 1600 à 1609, c'est-à-dire la période italienne de la vie de Rubens et formera de 500 à 600 pages in 4<sup>o</sup>, avec fac-similés.

M. Génard donne quelques renseignements sur l'histoire et la généalogie de la famille du peintre, dont la rédaction est presque terminée. M. le chev. van Havre lui communiquera des renseignements qu'à son tour, il a réunis sur la descendance de Rubens.

M. Rooses a publié les deux premières livraisons de l'*Œuvre de Rubens*; il espère que la totalité du premier volume verra le jour dans le courant de l'année. Il donne également quelques renseignements sur la situation financière.

Après quelques décisions d'ordre intérieur, la commission se sépare à 4 heures.



## UNE LETTRE INÉDITE

DE

JACQUES DE BIE A PEIRESC.

---

Jacques de Bie a eu trop de relations avec Rubens pour que l'on soit étonné de trouver, dans le *Bulletin* qui porte le glorieux nom du grand peintre, une lettre adressée à l'éminent archéologue provençal qui fut un de ses meilleurs amis. En restituant à la Belgique la lettre du fécond graveur-éditeur conservée parmi les manuscrits de la bibliothèque de la ville d'Aix, je suis heureux de trouver l'occasion d'exprimer ici la vive sympathie avec laquelle les compatriotes de Peiresc ont accueilli le beau projet de publication formé par les compatriotes de Rubens. La publication presque simultanée à Anvers et à Paris de la correspondance des deux illustres amis sera un nouveau trait-d'union entre la Belgique et sa grande sœur. Qu'il soit permis à l'éditeur des lettres de Peiresc d'offrir ses félicitations, ses vœux et ses remerciements aux hommes d'élite qui, en contribuant avec tant de zèle et de dévouement à élever en

l'honneur de Rubens et de son groupe un monùment impérisable, ont bien mérité des deux pays.

PHILIPPE TAMIZEY DE LARROQUE.

*A Monsieur de Peiresc, à Paris.*

Monsieur, la grande froideure qu'il fait icy au Pais bas me deffend de me mettre en chemin ; entretemps je n'ay voulu faillir de vous advertir ce que j'ay appris par deça. En premier lieu j'ay les patrons de Goltzius des dix Empereurs, mais j'ay esté contraint d'employer quatre cent francs davantage que j'avois proposé à M<sup>r</sup> Cramoisi ; mais j'ay en contre change tout le reste de ses Medailles grecques, et aucunes annotations grecques que, je crois, vous agreront fort. J'ay ceci mandé à M<sup>r</sup> Cramoisi, mais je n'ay aucune reponce de luy ; je ne sçay s'il prend de mauvaise part que j'aye excédé l'achat à luy proposé, mais qui me donneroit mille ecus de gain je ne le laisserois, comme vous dirés vous même quand le verrés.

Touchant vostre livre de Tournoy, j'ay trouvé chés le chanoine Hollande et un protonotaire nommé Van Heurne une grande carte des noms et armoiries du Tournoy de vostre dit livre, mais rien d'autre ; le chanoine me delivrera ceux qui sont encore en estre, à sçavoir les Maisons. Outre le chanoine m'a donné le feuillet cy joint d'un Ordre que Charles le V institua devant Thunis, mais n'eut nul effet depuis, pour la figure de Mercure qui avoit esté instituée. Le dict S<sup>r</sup> Van Heurne m'a communiqué un certain amas du devoir de touts les herauts du monde en touts combats, deffis et Tournois, qu'il a amassé ; s'il vous peut servir, je fairay qu'il en vous accomodera sans en donner aucun argent, mais quelque courtoisie d'aucun livre nouveau, et qui est beau. Si trouvés convenir de me repondre, il vous plaira de livrer la vostre à M<sup>r</sup> Cramoisi. Sur ce je me dirai à tout éternité, Monsieur, vostre, etc.

A Bruxelles, le 15 janvier 1622 (1).

JAQUES DE BIE.

(1) Bibliothèque Méjanès, à Aix-en-Provence. Collection Peiresc, Tome II, f<sup>o</sup> 203. Copie.

LE N° 427 DU MUSÉE DU LOUVRE.

---

## L'ADORATION DES MAGES

DE

RUBENS

PROVENANT DES ANNONCIADES DE BRUXELLES.

---

S'il est vrai qu'un jour, dans un moment de mauvaise humeur, le Roi-Soleil a traité de « *magots* » les fumeurs, buveurs et danseurs de Teniers, il n'en est pas moins certain que, de tout temps, les souverains de la France ont prisé bien haut et admiré profondément la peinture flamande. Si la première République Française enleva aux Pays-Bas, par droit de conquête, des trésors d'art inappréciables, les rois de France avaient déjà pendant plus d'un siècle enrichi leurs collections d'une quantité de chefs-d'œuvre acquis à prix d'or dans le pays des coloristes par excellence.

Rubens, surtout, les avait toujours tentés et le Musée du Louvre prouve qu'ils réussirent souvent à déposséder la Belgique d'œuvres de haute valeur.

Le numéro 427 (école flamande) du catalogue actuel du Louvre est un de ceux que Louis XVI

fit acheter à Bruxelles. C'est de cette *Adoration des Mages* de l'immortel Rubens que nous voulons écrire aujourd'hui l'histoire (1).

## I.

Sur la foi de renseignements inexacts, l'un de nous avait contribué, en collaboration avec plusieurs de ses amis, tels que MM. Henri Hymans, Ph. Rombouts, Pierre Génard, Ch. Ruelens et Max Rooses (2), à propager la tradition qui voulait que cette *Adoration des Mages* eût été peinte par Rubens en 1621, pour les archiducs Albert et Isabelle (3). On avait confondu le tableau des Annonciades avec celui que Rubens fit pour l'église Sainte-Gudule à Bruxelles. Le fait est que celui qui est au Louvre avait été commandé à l'illustre chef de l'École Flamande par le célèbre chancelier de Brabant, Pierre Peckius, ou par la veuve de cet homme d'état, pour l'église des Annonciades à Bruxelles, dans laquelle celui-ci avait désiré être inhumé (4). Nous avons voulu connaître les raisons de cette

(1) Notre ami, M. Max Rooses, avait attiré notre attention sur ce splendide tableau. Il vient d'utiliser nos notes dans son grand ouvrage sur les œuvres de Rubens.

(2) *L'Œuvre de Rubens. Catalogue de l'Exposition organisée en 1877 à l'occasion du troisième centenaire de la naissance du Maître*. 2<sup>e</sup> Ed., p. 11.

(3) DESCAMPS. *Voyage pittoresque de la Flandre et du Brabant*. Paris, 1769, p. 82.

(4) Inutile de dire que Frédéric Villot (*Catalogue du Musée du Louvre*. 1877. N<sup>o</sup> 427 de l'École Flamande) se trompe quand il dit que « cette peinture fut commandée à Rubens, vers 1612, pour l'église des Annonciades à Bruxelles. » Nous verrons plus loin que ce couvent ne fut fondé qu'en 1616.

préférence et de cette libéralité et nos recherches ne sont pas restées infructueuses.

Nous avons interrogé les archives et les archives ont parlé. L'histoire de ce chef-d'œuvre est, pensons-nous, assez intéressante pour être racontée en détail dans le *Bulletin-Rubens*.

Mais avant de l'aborder, qu'on nous permette de présenter au lecteur les personnages qui jouèrent un rôle dans cette histoire.

Pierre Peckius le vieux, le père de celui qui fut l'ami de Rubens, était né à Ziericzee vers 1530. Savant illustre, il fut nommé en 1586, après avoir professé pendant près de quarante ans le droit à l'*Alma Mater* de Louvain, membre du Grand Conseil de Malines. C'est dans cette ville qu'il mourut en 1589, laissant comme monuments impérissables de sa grande science de nombreux ouvrages publiés, de 1553 à 1582, à Louvain, à Cologne, à Douai et à Anvers et réimprimés à Munster, Helmstadt, Amsterdam et Leiden.

Son fils, le chancelier de Brabant, inscrivit avec raison sous le portrait du savant jurisconsulte les vers suivants :

- « Hæc tibi frons, Pecqui, fuit hæc reverentia formæ.
- » Agnosco ; hæc oculi gratia paxque tui.
- » Si quidquam è vultu est animi deprendere mores,
- » Hæc quoque tranquillæ mentis imago tuæ est.
- » Hanc facies, hanc vita fuit confessa quietem,
- » In quam fortunæ nil valere vices (1). »

Miræus reproduisit l'épithaphe qui orne le monument

(1) VALERIUS ANDREAS. *Bibliotheca Belgica*. Bruxelles, 1739, T. II, p. 1000.

funéraire de Pierre Peckius le vieux, à Saint-Michel de Louvain, dans ses *Elogia illustrium Belgii Scriptorum* (1).

De son mariage avec Catherine Gillis (2), sœur de maître Jean Gillis, conseiller-pensionnaire de la ville d'Anvers et parente des Rubens, le professeur de Louvain avait laissé ce fils nommé Pierre comme lui, le bienfaiteur des Annonciades de Bruxelles (3).

Pierre Peckius le jeune naquit à Louvain en 1562 (4). Après de brillantes études universitaires, il fut nommé successivement membre du Grand Conseil de Malines, surintendant de la justice militaire aux Pays-Bas, membre du Conseil d'État et chancelier de Brabant.

Les archiducs Albert et Isabelle le créèrent chevalier et le chargèrent à différentes reprises de missions diplomatiques importantes près les États-Généraux des Provinces-Unies, à la cour de l'empereur Mathias et à celle de Henri IV. Le roi de France le surnomma « *le Sage Flamand* ». Peckius cultiva les muses et fut l'ami des littérateurs et des artistes les plus célèbres de son temps. C'est lui qui fit entrer son cousin, l'illustre Rubens, dans la diplomatie.

(1) *Antverpiæ, Vidua et Heredes Joannis Belleri*, 1602, p. 101.

(2) Elle était fille de Jean Gillis d'Anvers et de Jeanne Stegemans ; petite-fille de Pierre Gillis, seigneur de Santhoven, mort le 12 mars 1514, et de Marie Hemmonez ; arrière-petite-fille de Jean Gillis et de Catherine van Ertborn.

(3) Il laissa aussi une fille Adelaïde, qui épousa Antoine van Heetvelde, seigneur de Tildonek, bourgmestre de Louvain.

(4) *Archives Générales du Royaume à Bruxelles*. Cartulaires et manuscrits. Vol. n° 651<sup>a</sup>, f° 9<sup>o</sup>.



Le 28 septembre 1616, il acheta les seigneuries de Hove, Borsbeek et Bouchout, non pas d'Antoine de Tassis, comme quelques auteurs l'ont cru (1), mais de François-Thomas Perrenot de Granvelle, comte de Cantecroy. Le chevalier de Tassis, seigneur de Rivieren, Herdersem, Jette, Ganshoren, etc. était un ami particulier de Peckius et, comme il le déclare lui-même dans l'acte de transport passé le 28 mars 1618 devant la Cour Féodale de Brabant, il ne fut en cette occasion qu'un homme de paille :

« le transport n'a esté n'y est au prouffit particulier  
» de luy comparant, mais bien au nom et prouffit  
» de messire Pecquius, chevalier, chancelier de  
» Brabant, du Conseil d'Estat de leurs Sérénissimes  
» Altèzes et surintendant de la justice militaire ès  
» Pays-Bas..... n'y ayant le comparant mis aultre  
» chose que son nom et peine (2) ».

Peckius épousa Barbe Boonen, la sœur de l'archevêque de Malines et en eut plusieurs enfants. Aussi religieux que sa femme, il vit avec satisfaction un de ses fils, Pierre-Antoine Peckius, se faire chartreux (3) et trois de ses filles entrer aux Annonciades d'Anvers et de Bruxelles. Celles-ci retrouvèrent là la fille

(1) STOCKMANS. *Geschiedenis van Mortsel*, p. 368.

(2) *Archives Générales du Royaume, à Bruzelles*. Cour Féodale de Brabant, Registre 145, fol. 132.

(3) Ce religieux publia en 1639, à Anvers, une vie en latin de St-Bruno. Il mourut à la Chartreuse de Lierre en 1679 et y fut inhumé. La croix funéraire plantée sur sa tombe fut, lors de la suppression de la Chartreuse, en 1786, transportée au village de Mortsel, dans le comté de Cantecroy et placée au cimetière de cette paroisse où on la voit encore aujourd'hui.

d'Antoine de Tassis, l'ami de leur père dont nous parlions il n'y a qu'un instant (1).

Voilà, à côté de bien d'autres choses intéressantes, ce que les archives du couvent bruxellois des Annonciades nous ont appris. Ces renseignements expliquent la préférence que le chancelier Peckius avait pour ce couvent et le don qu'il lui fit d'un tableau de Rubens ; mais ce don ne fut pas sa seule libéralité. En fouillant dans tous les sens ce qui se conserve encore de cet ancien couvent aux Archives du Royaume à Bruxelles, nous avons constaté que Peckius comptait parmi les plus grands bienfaiteurs de ces religieuses.

Un mot sur le couvent et sur les rapports très suivis que le chancelier de Brabant et Madame Peckius eurent avec les Annonciades.

Le couvent d'Anvers de cet ordre avait été fondé en 1608 et en moins de neuf ans le nombre des religieuses y était monté à cinquante-un. Parmi elles on remarquait sœur Jeanne Peckius, l'ainée des filles du chancelier, née à Malines en 1598. Elle avait fait profession le 28 octobre 1614.

En 1616, le commissaire général des Annonciades

(1) Les autres enfants de Pierre Peckius et de Barbe Boonen furent :

1. Ange Peckius, qui releva le 22 Septembre 1627 les seigneuries de Hove, Borsbeek et Bouchout. Celles-ci ne retournèrent pas au domaine, comme l'a cru M. Stockmans (*Geschiedenis van Mortsel*, p. 368), puisqu'elles furent relevées le 19 mai 1634 par Marie Peckius, sœur d'Ange.

2. Marie Peckius, dame de Hove, Borsbeek et Bouchout, par relief du 19 mai 1634, avait épousé, par contrat du 13 février 1621, Adrien d'Andelot, seigneur de Reusmes, gouverneur de la ville et châtellenie de Bouchain, fils de Jean d'Andelot, seigneur de Hoves, de l'Esclatière, Maulde, Reusmes, etc., et d'Anne de Jaucho de Mastaing, sa première femme.

3. Anne-Eugénie Peckius épousa Philippe van Heylweghen, chevalier, seigneur de Haghebuuck, fils d'Adrien van Heylweghen, écuyer, et de Cécile van Croonendael.

aux Pays-Bas, le père récollet André de Soto, confesseur de l'Archiduchesse Isabelle-Claire-Eugénie, gouvernante générale des Pays-Bas et grande admiratrice de Rubens, résolut de fonder un couvent à Bruxelles et choisit huit religieuses d'Anvers pour être les premières habitantes de cette nouvelle maison.

Sœur Jeanne Peckius était du nombre, ainsi que sœur Sara de Licht, une cousine du grand Abraham Ortelius, qui avait été une des fondatrices du couvent d'Anvers et devint la première supérieure de celui de Bruxelles.

Ce choix eut lieu le 30 août 1616 et le lendemain les huit religieuses désignées partirent d'Anvers vers Malines. Elles firent ce voyage en deux voitures, mais sœur Peckius, très délicate, fut mise dans une litière portée par deux mulets, mise à sa disposition par son père (1).

A Malines, elles trouvèrent Madame Peckius et sa fille Catherine qui entra peu de temps après dans le couvent qu'on allait fonder à Bruxelles. M<sup>me</sup> Peckius et M<sup>me</sup> de Tassis avaient accepté les fonctions de mère spirituelle du nouvel établissement, pour lequel Antoine de Tassis avait loué la maison de Don Alberto Struthio.

(1) - *Dan alsoo suster Joanna Peckius, seer weechelyck was (soo dat sy het gheschock van den waghén niet en soude hebben konnen verdraghen), is sy gebroght in een Littiere gedraghen van twee muylen, welke haeren heer Vader den cancelier van Brabant daer toe beschicht hadde.* - (Manuscrit de la Bibliothèque Royale à Bruxelles, 2<sup>e</sup> série, n<sup>o</sup> 337, intitulé: *Cort verhael van den oorspronck, beginsel ende voortganck vant teghewoordich Clooster vande Order der glorieuse Maghet Maria ghenoept Annuntiaten binnen deser stadt van Brussel*). Il nous a été signalé par notre excellent collègue et ami, M. Charles Ruelens.

Le lendemain, 1<sup>er</sup> septembre, on arriva à Bruxelles, M<sup>me</sup> Peckius faisant le voyage assise dans la litière près de sa fille malade.

Avec les archiducs Albert et Isabelle, les époux Peckius et de Tassis peuvent être regardés comme les véritables fondateurs du couvent de Bruxelles. Aussi voit-on dans le premier registre aux recettes du couvent figurer le chancelier de Brabant immédiatement après les archiducs et pour une somme de mille florins égale à celle qu'ils avaient donnée (1). Antoine de Tassis aussi avait donné mille florins pour aider ces religieuses à payer la maison du comte de Vertaing que Madame Peckius avait achetée pour elles le 29 août 1617 au prix de quinze mille florins.

Les Annonciades entrèrent dans cette demeure définitive, située à la chaussée de Louvain, le 5 novembre 1617, et le comte de Warfusée reprit le bail qu'elles avaient à la maison de Don Alberto Struthio. C'est dans leur première demeure que la seconde des filles du chancelier, sœur Catherine Peckius, avait été vêtue le 27 décembre 1616.

Mais la générosité du chancelier ne s'arrêta pas à ce don de mille florins offert en septembre 1617. En 1618, il reçut d'une personne à qui il avait promis son appui près des archiducs une somme de mille florins. Étant malade en ce moment, il

(1) - *Mijn heere den Cancelier Peckius heeft gegeven tot helpe der betaelinge der huysen gecocht tot stichtinge van ons clooster in september 1617 de somme van 1000 guldens.* - (Archives Générales du Royaume à Bruxelles. Fonds des Archives Ecclésiastiques, Couvent des Annonciades de Bruxelles, Reg. n° 4266, f° 1. *Ontfaenck van notabele aelmissen*).

ne put tenir sa promesse et chargea du soin de le remplacer près de Leurs Altesses le père André de Soto, confesseur de l'archiduchesse Isabelle et commissaire général des Annonciades. Celui-ci ayant obtenu ce que l'on désirait, Peckius remit au couvent les mille florins qu'il avait reçus (1).

En 1618 aussi, il donna pour l'alimentation de sa fille Catherine qui avait fait profession le 31 décembre 1617, outre une rente viagère de deux cents florins, une somme de deux mille six cents florins (2).

En septembre 1619, Madame Peckius prêta aux religieuses, sans exiger d'intérêts, une somme de trois cents florins, qui lui fut rendue en quittances des rentes qu'elle payait pour ses filles Jeanne et Catherine (3).

(1) Même registre, fol. 1<sup>vo</sup>: - *Item Myn heere Pecquius heeft ons gegheut de somme van 1000 guldens welke hem voor eenen schinck toegezeyt was van een die van haere Hoocheiden wat versocht ende daer onse Eerw. Pater Commissarius Generalis, die bichtvader vande Hertoginne is, behelpich is geweest om te vercrygen om dat myn heere Pecquius zieck wes ende zelve zyne Hoocheyt niet spreken en coste, dus hier de somme van 1000 guldens* -.

(2) Même registre, f<sup>o</sup> 17<sup>vo</sup>: - *Item Myn heere den Cancelier heeft tot alimentatie van zyn dochter suster Catharina Peckius beloest boven de 200 guldens lyfrente de somme van 2600 guldens, met meyninge van voor de 1600 een erfrente te institueren, maer om onsen grooten noot van gelt voor den coop van onse plaetse, heeft voor de Professie der voorschreven suster Catharina, geschiet ultima Decembris 1617, vol betaelt 2600 guldens* -.

(3) Même registre, f<sup>o</sup> 11: - *Outfanck van geleent gelt sonder interest. — Mervrauce Pecquius heeft ons noch in September 1619 geleent 500 guldens. Dese syn betaelt met een quictantie haer gegeven voor de renten die zy voor hare dochters ons betaelt, te weten hondert guldens voor zuster Jenneken voor het jaer 1619 verschenen den 28 october. Item 200 guldens die verschynen sullen ultima Decembris van het jaer 1620 voor suster Catharina Pecquius haer dochter* -.

En 1620, elle remit encore quatre cents florins (1).

En 1621, au moment du mariage de sa fille Marie avec Adrien d'Andelot, Madame Peckius envoya aux Annonciades une aumône de cent florins et le chancelier s'empessa d'y ajouter cent florins de sa part (2).

Ce fut l'épouse du chancelier qui obtint du magistrat de Bruxelles l'autorisation pour ces religieuses d'organiser une cavalcade au profit de leur couvent et afin de les aider à faire face aux frais de sa construction. Cette cavalcade parcourut les rues de Bruxelles en septembre 1621 et rapporta quinze cent cinquante florins (3).

En 1622, Madame Peckius donna pour trois vitraux à placer dans le cloître du couvent des Annonciades une somme de deux cents florins (4).

Le 4 septembre de la même année, avait eu lieu la cérémonie de la vêtiture de sœur Barbe Peckius. Le chancelier promit à cette occasion de lui donner pour son alimentation, outre une rente viagère de deux cents florins qu'il lui avait assurée, une somme de deux mille six cents florins, comme il en avait

(1) Même registre, f° 2 : « Van *Mevrauce Pecquius voor een termis in october 1620* . . . . . 400 guldens ».

(2) Même registre, f° 2<sup>vo</sup> : « *Item Mevrau Peckius heeft ons gegeven een almisse doen haer dochter haulen, van 100 guldens.*  
« *Item Men heer den Cancelier heeft ons gegeven een almisse van 100 guldens* ».

(3) Même registre, f° 2<sup>vo</sup> : « *Item in September hebben wij eenen omganck gedaen in de stadt tot den bauwe van ons clooster, het welck Mevrau Pecquius voor ons verkregen heeft vant Maigestraet.* . . . .  
1550 guldens ».

(4) Même registre, f° 3 : « *Item in December van Mevrau Pecquius tot 5 vensters in onsen pant 200 guldens* ».

donné une à sa fille Catherine (1). Il remit ce jour-là six cents florins et le jour de la profession de sœur Barbe, le 5 septembre 1623, il acquitta les autres deux mille florins.

Pendant l'année 1623, Peckius donna encore une aumône de cent quatre-vingt neuf florins, montant d'une amende (2) et son épouse prêta aux religieuses quinze cents florins, sans demander d'intérêts. Ce prêt, ainsi qu'un autre de cinq cents florins, fait en novembre 1622, fut liquidé le 5 septembre 1623, lors de la profession de sœur Barbe (3).

En 1624, le chancelier et Madame Peckius intervinrent pour une somme de mille florins dans les frais de construction de l'église des Annonciades (4).

Le 28 juillet 1625, le chancelier Peckius mourut à l'âge de soixante-trois ans. Il avait demandé à être inhumé dans l'église de ces religieuses, devant le maître-autel destiné à recevoir l'*Adoration des Mages* de Rubens. Ses dernières volontés furent exécutées

(1) Même registre, f° 19<sup>o</sup> : • *Item Myn heere den Cancelier heeft tot alimentatie van syn dochter suster Barbara Pecquius beloest boven de 200 guldens lyfrente de somme van 2600 guldens, waer van wy tegen haere cleedinge geschiet den 4 september 1622 ontfangen hebben de somme van . . . . . 600 guldens* •.

(2) Même registre, f° 3<sup>o</sup>. • *Ontfangen van Myn heer den Cancelier een almisse van een amende 189 guldens* •.

(3) Même registre, f° 11<sup>o</sup>-12 : • *Item Mevrance Pecquius heeft ons geleent in Novembre 1622 de somme van 500 guldens. Dese syn in de professinge van suster Barbera Pecquius geliquedeert* •. — • *Item Mevrance Pecquius die heeft ons in verschyder partijen geleent de somme van 1500 guldens. Dit is in de professinge van hare dochter suster Barbera geliquedeert* •.

(4) Même registre, f° 4 : *Item Myn heere ende Mevrance Pecquius hebben ons tot het maecken vande kercke gegeven de somme van . . . 4000 guldens* •.

à la lettre. Le Père Laurent Uwens, jésuite, prononça l'oraison funèbre du chancelier, qui fut imprimée à Louvain quelques jours après (1). Barbe Boonen donna à cette occasion une aumône de cent cinquante florins (2). Elle fit placer sur le tombeau de l'illustre défunt l'épithaphe suivante :

HIC SITUS EST  
PETRUS PECQUIUS,  
TOPARCHA BOUCHALTII, BORS-  
BEKE, HOVE, etc.  
QUI NE QUID SCIENTIÆ IGNORARET,  
PER OMNES ARTES BONAS  
GRÆCE LATINEQUE DOCTUS TRANSIIT :  
IN JURISPRUDENTIA SUBSTITIT ET EXCELLUIT,  
DUORUM SUPREMORUM CONSILIORUM  
SENATOR,  
BRABANTIÆ CANCELLARIUS,  
REGI A CONSILIO STATUS ;  
SUMMUS CASTRENSIUM CAUSARUM JUDEX,  
LEGATUS  
IN GALLIAM, GERMANIAM, HOLLANDIAM,  
QUINQUIES MISSUS :  
LEGATIONE ULTIMA  
SUMMO VITÆ PERICULO,  
PRO PATRIA FUNCTUS ;  
BRUXELLÆ DENIQUE  
ETIAM VITA DEFUNCTUS.  
ANNO M. DC. XXV. XXVIII. JULII,  
VIRO TOT VIRTUTIBUS ET HONORIBUS CLARO,  
BARBARA MARIA BOONEN,  
UXOR MÆSTISSIMA POSUIT.  
OBIIT XXV. OCTOBRIS M. DC. XXIX (3).

(1) *Oratio in fovere Viri Ampl. Petri Pecqui, Equitis, Brabantie Cancellarii. Lovanii, typis Hour. Hastenii, 1625.*

(2) Même registre, f° 4<sup>o</sup> : « *Ontvangen van een almsse van Merrau Pecquius . . . . . 150 guldens* ».

(3) *Les tombeaux des Hommes Illustres, qui ont paru au Conseil Privé du Roy Catholique au Pays-Bas, depuis son institution de l'an 1517, jusques aujourd'huy.* Amsterdam. 1674. p. 61. — Dans la reproduction de cette épithaphe par Valerius Andreas et Foppens on trouve quelques variantes.



Madame Peckius resta une bienfaitrice des Annonciades ; malheureusement pour ces religieuses, elle suivit en 1629 dans la tombe celui qu'elle avait tant aimé.

Son frère aussi, l'archevêque de Malines, Monseigneur Boonen, n'oublia pas le couvent où s'étaient retirées ses trois nièces. Le registre aux recettes qui nous a fourni plusieurs des détails qui précèdent mentionne, de 1621 à 1626, un certain nombre d'aumônes assez importantes faites par ce prélat. La dernière que nous ayons annotée fut faite en 1626 : elle était de cent florins (1).

En 1625, au moment de l'inhumation du chancelier Peckius, l'église des Annonciades était loin d'être achevée. La première pierre de l'édifice, construit d'après les plans de Wenceslas Coeberger et de Jacques Francquaert, ingénieurs et architectes des archiducs, avait été posée le 5 mai 1620 par l'archiduchesse Isabelle, mais des contrariétés de tout genre entravèrent les travaux de construction qui ne furent terminés qu'en 1626 (2). En cette année, on construisit aussi trois autels et six caveaux, dont trois devant le maître-autel ; le quatrième avait été creusé devant ou sous le monument de Peckius ; les deux derniers devant les autels des bas-côtés. C'est Madame Peckius qui, en souvenir du chancelier, avait fait construire le maître-autel en beau marbre. Est-ce elle qui avait

(1) Même registre, f<sup>o</sup> 4<sup>vo</sup> : • *Ontfangen van myn Eerw. Heer den Bisschop van Mechelen, den oom van ons susterkens Pecquius, een almisse. . . 100 guldens.* •

(2) M. Adolphe Siret, le savant auteur des notices de Coeberger et de Francquaert, dans la *Biographie Nationale*, ne cite pas l'église des Annonciades parmi celles dont ces artistes avaient conçu les plans.

commandé à Rubens, son cousin, l'*Adoration des Mages*, ou bien, ce superbe tableau avait-il été commandé avant 1625 par le chancelier lui-même ? C'est ce que nous n'avons pu établir ; mais, un fait certain, c'est qu'en 1626, un an après la mort de Peckius, le tableau n'était pas achevé. La chronique des Annonciades, qui nous a appris tous ces détails, le dit en termes explicites (1). C'est en vain que nous avons cherché l'acte de donation ou une annotation quelconque sur la date de la dite donation ; mais nous croyons être excusables de n'avoir rien trouvé de pareil en 1886, puisque, comme on le verra plus loin, l'avocat fiscal de Brabant n'avait pas trouvé mieux en 1777. Quoiqu'il en soit, le tableau de Rubens doit avoir été peint entre 1626 et 1629, année de la mort de la veuve du chancelier. La première gravure qui en fut faite par Panneels est datée de 1630.

Quelques années après, sœur Barbe Peckius, la plus jeune des filles du chancelier mourut jeune en odeur de sainteté, comme son aînée, sœur Jeanne. Alors il ne restait plus au couvent, des trois demoiselles Peckius, que sœur Catherine qui mourut en 1679 (2).

(1) • *Beneden in den buyten Choor worden de dry Altaeren gemaecht, oock de ses kelders, de dry voor den hooghen autær, den vierden voor oft onder de Epitaphie van Myn heer Pecquius, ende de twee ander voor de kleyn Autaren, Mevrouw Pecquius onse geestelyche moeder, mits Myn heer den Cancelier hier syn sepulture hadde verkosen, soo heeft sy den hooghen Autær doen maechen van schoonen marber steen, maer de schilderye en was dit jaer noch niet voldaan.* • (Manuscrit cité de la Bibliothèque Royale à Bruxelles, f<sup>o</sup> 117).

(2) • *Dit selve jaer (1679) is overleden suster Catharina Pecquius, de leste van de dry dochters van Myn heer den Cancelier Pecquius, maer niet de minste in deughden, niettegenstaende dat haere suster Barbara,*

Depuis le moment où il fut placé au maître-autel de l'église des Annonciades jusqu'à l'année 1695, l'*Adoration des Mages* n'eut pas d'autre histoire. Tout ce que nous en savons pendant cette période, c'est qu'elle y était admirée comme elle le méritait.

En 1695, pendant le bombardement de Bruxelles par les Français, l'œuvre de Rubens courut de graves dangers.

Tout Bruxelles était consterné. Un grand nombre de maisons étaient déjà devenues la proie des flammes, quand une bombe mit le feu au couvent des Récollets. Cet établissement brûla avec tout ce qu'il contenait.

Les Urbanistes et les religieuses du couvent de Jéricho, très exposées aux batteries des Français, se réfugièrent chez les Annonciades qui avaient déjà accordé l'hospitalité à la duchesse de Bavière, à la marquise de Ledesma, à la famille de la marquise Spinola et à celle du prince de Wemmel (1). Les religieuses eurent des alertes terribles, mais tinrent cependant bon jusqu'au dimanche 14 août. Ce jour-là, pendant la messe, une bombe ayant éclaté tout près de là, une panique générale s'empare de la nombreuse assistance. Alors les Annonciades décident de ce retirer dans l'abbaye de la Cambre. Elles doivent abandonner leur couvent et tout ce qu'il contient. Deux jours après, quand elles rentrèrent en ville, trois mille huit cent trente maisons avaient brûlé, un

- *noch jonck van religie weseude, gestorven is met opinie van heyligheyt, van gelycken oock haer suster Joanna, de welcke een gheveest is van de seven fondaterssen alhier geroepen* - (Même manuscrit, f° 198).

(1) SANDERUS (*Chorographia Saera Brabantiae*, T. III, p. 100) dit que les Riches Claires aussi demandèrent l'hospitalité aux Annonciades. Nous n'en avons rien trouvé dans la chronique du couvent.

grand nombre de monuments publics, de couvents et d'hôpitaux étaient détruits en tout ou en partie par les 3000 bombes et les 1200 boulets rouges lancés sur la ville par ordre de Louis XIV (1). Mais au milieu de cette désolation, les Annonciades eurent le bonheur de constater que les dégâts chez elles étaient peu considérables (2).

En 1708, pendant le siège de Bruxelles par le duc Maximilien-Emmanuel de Bavière, le tableau de Rubens courut de plus grands dangers encore. Le 25 novembre, les Annonciades avaient dû pour la seconde fois abandonner leur couvent et s'étaient réfugiées chez les Urbanistes. Pendant leur absence, une bombe tombée sur leur établissement avait éclaté, endommageant le toit, cassant beaucoup de vitres et causant des dégâts considérables aux orgues. Heureusement, cette fois encore, l'*Adoration des Mages* resta intacte (3).

De 1708 à 1777, rien ne semble avoir troublé en quoi que ce soit le couvent des Annonciades.

## II.

C'était sous l'administration du comte Charles-Claude d'Angiviller, directeur général des bâtiments du roi de France, jardins, manufactures et académies.

Ce ministre des beaux-arts de Louis XVI, membre de l'Académie des Sciences, collectionneur lui-même,

(1) HENNE et WAUTERS. *Histoire de la ville de Bruxelles*, T. II. p. 128-134.

(2) Même manuscrit de la Bibliothèque Royale à Bruxelles, f° 221.

(3) Même manuscrit, f° 243.

peut être compté au nombre des protecteurs les plus zélés et les plus éclairés des sciences et des arts au XVIII<sup>e</sup> siècle.

Grand admirateur de l'école flamande et toujours désireux d'enrichir les collections de son souverain, le comte d'Angiviller avait envoyé aux Pays-Bas, en 1777, pour assister à la vente des tableaux provenant des couvents supprimés des Jésuites, le sieur Pierre, premier peintre du roi de France et un nommé Paillet, commissionnaire.

Malheureusement, pour les collections de Louis XVI, « *l'empereur Joseph II avoit tout écremé et fait enlever ce qu'il y avoit de plus beau* ».

Aussi, quand Pierre et Paillet arrivèrent à Bruxelles, ne trouvèrent-ils pas grand chose à acquérir. Ils s'en retournèrent bientôt à Paris, après avoir cependant donné ordre à un sieur François de Roy à Bruxelles (un marchand de tableaux, sans-doute) de les tenir au courant des occasions avantageuses qui viendraient à s'offrir ultérieurement.

François de Roy ne tarda pas à faire preuve de zèle et le 30 mai 1777, il acheta des Annonciades à Bruxelles le tableau de Rubens qui ornait depuis un siècle et demi le maître-autel de l'église du couvent de ces religieuses.

Les finances des Annonciades n'étaient pas dans un état bien brillant. *L'Adoration des Mages* du prince de l'école flamande avait, paraît-il, souffert et de Roy était parvenu à persuader aux religieuses que dans un avenir peu éloigné elles auraient été forcées de dépenser une somme considérable pour le remettre en état. Très adroitement, il leur insinua

que, pour elles, une bonne copie de la toile ferait un effet tout aussi brillant dans leur église que l'original même et que si elles avaient quelque envie de refaire leurs finances, il aurait été disposé à donner un bon prix du tableau de leur maître-autel. Il n'omit pas d'ajouter qu'elles avaient tout intérêt à lui céder le plus tôt possible leur Rubens, qui ne pouvait par le temps que se détériorer davantage et perdre de sa valeur.

La supérieure se laissa convaincre et, le 30 mai 1777, réunit son conseil de sœurs discrètes en assemblée capitulaire. On décida d'accepter les offres de François de Roy. Les religieuses recevraient pour prix du tableau quatorze mille florins argent courant de Brabant, deux pièces de vin de Bourgogne et une copie de l'œuvre de Rubens de la grandeur de l'original.

L'acheteur déclara immédiatement que l'achat qu'il venait de faire était pour le compte du sieur Paillet à Paris et demanda, en attendant qu'un acte fût passé par devant notaire, une pièce authentique attestant la vente du tableau. La supérieure et les membres du conseil lui remirent donc la déclaration suivante :

« La soussignée Révérende Mère et les discrètes du couvent  
» de l'Annonciation en cette ville de Bruxelles, sous campana  
» capitulair convoqués et assemblés et ainsy représentant l'entier  
» corps de l'Annonciation, déclarent par cette d'avoir vendu,  
» cédé et transporté au sieur François de Roy, ici présent et  
» acceptant au profit du sieur Paillet, savoir leur pièce d'autel  
» étant dans l'autel de leur chœur, représentant *les trois Rois*,  
» peint par le sieur Pierre Paul Rubbens, pour et parmi la  
» somme de quatorze mille florins argent courant de Brabant,  
» avec deux pièces du vin de Coutau (?) et aux frais de

» l'acceptant faire peindre une copie de la même grandeur  
» pour placer dans ledit autel, quelle somme sera payé par  
» ledit sieur Paillet et le vin livré aussitôt la copie sera peint  
» et avant de transporter le dit tableau hors leur couvent.  
» Fait à Bruxelles le 30 may 1777. Étoient signés Sr M. R.  
» Adan Moeder Ancilla, Sr M. T. de Croes Procuratersse,  
» Sr C. J. de Koleffel Vicairesse, Sr Joseph Peeters, Sr Terese  
» Le Begge, Sr Susanna Schryvers, Sr J. Maria Brehy, Sr A.  
» Spilleboudt, Sr A. Wauters, Sr M. A. de Diest et F. de  
» Roij ». (1)

François de Roy avisa immédiatement Paillet de l'achat qu'il venait de faire et chargea un artiste, dont nous n'avons pu découvrir le nom, du soin de faire une bonne copie du tableau de Rubens. Mais, il était écrit que les choses ne devaient pas marcher sans obstacles.

Si la vente faite par les Annonciades avait été un fait isolé, sans nul doute elle aurait passé inaperçue; mais, depuis quelque temps, plusieurs marchands étrangers avaient parcouru les Pays-Bas, achetant partout les œuvres des maîtres flamands. A Anvers et à Bruxelles surtout, ils avaient trouvé de quoi satisfaire leurs commettants et on commençait à s'émouvoir de cet état de choses.

Un grand amateur d'Anvers, ancien échevin puis bourgmestre de sa ville natale, qui, en 1774, avait vendu très avantageusement ses remarquables collections, vit avec un grand déplaisir que les églises, les couvents, les magistrats communaux et les corporations de métiers semblaient vouloir imiter par trop son exemple. Un grand nombre de Rubens,

(1) Archives Nationales à Paris. O<sup>1</sup>. 1696 (copie).

de van Dyck, de Teniers, de Wouwermans, de Bonaventure Peeters, ainsi que des Snyders, des Breughel, des van Uden et des Neefs avaient déjà pris le chemin de l'étranger. Le grand Serment de l'Arbalète à Anvers avait vendu un superbe Teniers ainsi qu'un tableau de Lange Jan. L'église de la Chapelle à Bruxelles avait aliéné un Rubens. En un mot, l'étranger était en passe d'enlever à la patrie de Rubens et de van Dyck ses toiles les plus remarquables. C'est alors que Pierre-François-Gisbert van Schorel crût nécessaire d'aviser le gouvernement et de provoquer des mesures pour empêcher toutes ces ventes.

### III.

L'ancien bourgmestre d'Anvers, qui avait été d'abord grand-aumônier, puis échevin, s'était toujours occupé avec prédilection des affaires artistiques. En 1749, il avait été nommé, par ses collègues du Magistrat, premier directeur de l'Académie de peinture d'Anvers en suite de la séparation de cette institution d'avec la Gilde de Saint-Luc.

Le 17 décembre 1756, étant encore échevin, il fut nommé doyen de l'Académie, en remplacement de Jean-Augustin baron de Hove ; mais, le 19 juin 1767, il se démit de ses fonctions en faveur de l'échevin Jacques-Joseph de Pret, sans, cependant, se désintéresser des affaires de l'Académie.

Les plaintes adressées par van Schorel au Gouvernement furent écoutées. Le seigneur de Wilryck était très bien vu en haut lieu. Fils d'un grand négociant d'Amsterdam « qui avoit quitté la Hollande



» pour se rendre sous la domination de l'Empereur  
» dans les Pays-Bas, pour y pouvoir plus facilement  
» exercer la Religion Catholique, Apostolique et Ro-  
» maine et y avoit toujours vécu sans reproche, avec  
» lustre, attaché à l'Auguste Maison d'Autriche » (1),  
van Schorel avait été anobli le 15 septembre 1734,  
alors qu'il n'avait que dix-huit ans (2). Le zèle qu'il  
avait toujours montré dans l'accomplissement de tous  
les devoirs de ses différentes charges l'avait mis en  
évidence. De plus, le prince Charles de Lorraine,  
grand amateur des beaux-arts et collectionneur pas-  
sionné, estimait beaucoup l'amateur-collectionneur  
anversois.

Le 19 mai 1777, quelques jours avant la vente

(1) *Archives du Royaume, à Bruxelles*. Chancellerie des Pays-Bas à Vienne. Reg. 178. f<sup>o</sup> 109.

(2) Pierre-François-Gisbert van Schorel, né à Anvers, le 4 avril 1716, était fils de Gisbert-François van Schorel d'Amsterdam et de Jeanne-Catherine van der Voort, qui épousa en secondes noces Jean-Antoine Wellens, secrétaire de la ville d'Anvers. Il acquit le 3 juin 1745, de la ville d'Anvers, la seigneurie de Wilryck. Veuf en premières noces d'Anne-Marie-Françoise de Clèves, qui était décédée le 23 mars 1752, il épousa, par contrat du 24 novembre de la même année, Marie-Madeleine Carpentier, veuve elle-même de Robert-Joseph Hellin et fille de Nicolas Carpentier, anobli par Marie-Thérèse en 1747, commandant du premier vaisseau de la compagnie d'Ostende envoyé en Chine en 1723, intendant de la marine de tous les ports et côtes de Toscane et chef-directeur du commerce de ce grand-duché sous l'empereur François I, puis bourgmestre d'Ostende. Elle mourut le 6 janvier 1773 et van Schorel suivit son épouse dans la tombe le 16 janvier 1778; il avait eu soin de faire construire en 1768, dans l'église Saint Jacques d'Anvers, un caveau fermé par une pierre portant l'inscription suivante :

D. O. M.  
OSTIUM MONUMENTI  
ANTIQUÆ APUD BATAVOS FAMILIÆ  
PRENOB. DNI. PETRI F. G. VAN  
SCHOREL TOPARCHIÆ DE WILRYCK  
HICUS URBIS CONSULIS PRIMARII.

faite par les Annonciades, van Schorel avait donc écrit au comte de Neny, alors chef et président du Conseil Privé et conseiller d'État (1). Nous avons fait de vains efforts pour retrouver sa lettre. Celle-ci doit être aujourd'hui à Vienne, mais nous connaissons sa teneur par l'extrait de protocole du Conseil Privé que nous donnons ci-après. Le seigneur de Wilryck avait informé le comte de Neny que des marchands étrangers parcouraient Anvers et achetaient tous les tableaux de prix qui restaient dans les églises et dans les couvents. Le comte de Neny remit la lettre au Conseil Privé qui nomma rapporteur le conseiller Sanchez de Aguilar (2). Celui-ci déposa le 4 juin son rapport qui fit l'objet d'un extrait de protocole ainsi conçu :

« M. d'Aguilar a fait rapport de la lettre de M. van Schorel » de Wilryck, datée d'Anvers du 19 du mois dernier, par » laquelle il informe Son Excellence le Chef et Président, que

(1) C'est par erreur que MM. Galesloot et Alvin ont dit que van Schorel avait adressé sa lettre au prince de Starhemberg, ministre plénipotentiaire de la Cour de Vienne à Bruxelles (*Des mesures projetées par le Gouvernement de Marie-Thérèse pour empêcher la vente des tableaux de prix appartenant à des corporations religieuses et séculières*, article de M. Galesloot, inséré au Tome X des *Annales de l'Académie d'archéologie de Belgique*, p. 185 ; — *Un chapitre de l'histoire de l'administration des Beaux-Arts en Belgique*. Feuilleton de *l'Écho du Parlement*. 21 mai-18 juin 1862). Inutile de dire que c'est aussi par erreur que M. Alvin croyait que le tableau des Annonciades avait été peint en 1609. La présente notice répond à la question posée par M. Alvin : Où ce tableau se trouve-t-il maintenant ?

(2) Bruno-Joseph Sanchez de Aguilar, né à Bruxelles le 25 septembre 1733, était fils de Michel-Joseph, procureur au Conseil Souverain de Brabant. Il prit ses licences en droit à Louvain le 13 juin 1759, fut nommé conseiller au Conseil Souverain de Brabant par patentes du 12 avril 1769 et conseiller au Conseil Privé par patentes du 6 mai 1775. Nommé conseiller d'État le 23 mai 1794, il émigra pendant la Révolution Française et mourut à l'étranger.

» des marchands étrangers parcourent toutes les Églises de la  
» dite ville pour tâcher d'enlever à grands prix les tableaux  
» rares et précieux qui restent encore dans ces Églises et dans  
» quelques maisons religieuses, tellement qu'il est à craindre, si  
» on n'y pourvoit point, que la ville d'Anvers sera bientôt  
» épuisée de ces précieux monumens. Le Conseil aiant délibéré,  
» résolut de proposer à Son Altesse Royale, par extrait de Protocole  
» étendu, de charger les fiscaux de Brabant de s'expliquer sur  
» cet objet, et de suggérer l'Ordonnance qui pourroit être émanée  
» afin d'y pourvoir » (1).

Le prince Charles approuva la proposition et écrivit le lendemain, 5 juin, aux conseillers fiscaux de Brabant et de Flandre. Sa lettre à ceux de Brabant disait :

« Charles Alexandre, Administrateur de la Grande Maîtrise  
» en Prusse, Grand Maître de l'Ordre Teutonique en Allemagne  
» et Italie, Duc de Lorraine et de Bar, Maréchal des Armées  
» du St-Empire Romain et de Celles de Sa Majesté l'Impératrice  
» Douarière, Reine apostolique de Hongrie et de Bohême, etc.  
» etc. Son Lieutenant Gouverneur et Capitaine Général de ses  
» Pais Bas, etc. etc. etc.

» CHERS ET BIEN AMÉS,

» Le goût de former des Cabinets de Tableaux rares et  
» précieux aiant engagé successivement plusieurs Princes et  
» particuliers de l'Europe à en faire emplette en ces Pais, où  
» les Amateurs de la Peinture trouvoient de quoi satisfaire leur  
» curiosité, tant chez les habitans qui en avoient des collections,  
» que dans les Églises, Chapelles et Maisons Religieuses, et les  
» Tableaux de prix qui appartenoient à des Particuliers aiant  
» été transportés insensiblement chez l'Étranger, il n'en reste  
» plus guères d'intéressans, que l'on a l'occasion de voir et qui  
» excitent la curiosité des Amateurs, que dans les dits Batimens

(1) *Archives Générales du Royaume, à Bruxelles. Protocoles du Conseil Privé. Reg. 235. f° 75.*

» et Établissemens publics : Mais il nous revient que les mar-  
» chands de Tableaux commencent à tâcher aussi d'enlever ces  
» derniers ; et voulant y pourvoir, Nous vous faisons la présente  
» pour vous dire, que c'est Notre intention, que vous examiniez  
» cet objet, et nommément si, à l'instar de l'aliénation qui avoit  
» été interdite autrefois des effets meubiliers précieux, comme  
» des immeubles, et eu égard à ce que les Mains mortes qui  
» possèdent des Tableaux rares et de grand prix ne peuvent  
» pas être censés avoir la propriété et la disposition libre et  
» absolue des Biens qui ne sont proprement que sous l'Admi-  
» nistration des Personnes qui les représentent actuellement, il ne  
» conviendrait pas d'interdire aux Mains mortes Ecclésiastiques  
» et Séculières l'aliénation des Tableaux rares et précieux qui  
» leur appartiennent, ou qui sont sous leur Administration,  
» à moins d'un Octroi de Sa Majesté, qui ne seroit accordé que  
» dans le cas d'une nécessité indispensable. Vous vous expliquerez  
» au surplus sur ce qu'il conviendrait de statuer pour déterminer  
» quels seroient les Tableaux pour lesquels cette interdiction  
» devroit avoir lieu, et vous joindrez à votre avis le Projet de  
» Règlement que vous croirez pouvoir être émané sur ces  
» objets. A tant, chers et bien Amés, Dieu vous ait en sa  
» Sainte Garde. De Brusselles, le 5 de Juin 1777. Ne. S.

» CHARLES DE LORRAINE.

» Par ordonnance de Son Altesse Roiale,  
» DE REUL.

» Aux Conscillers Fiscaux de Brabant. » (1).

Cette lettre du 5 juin ne fut remise que le 26  
du même mois à l'avocat fiscal qui était alors

(1) *Archives Générales du Royaume, à Bruxelles. Office Fiscal de Brabant. Reg. 79. Avis D. Cuylen Tome XII. 1777.*

Pierre-Joseph-Grégoire Cuylen (1). Celui-ci étudia l'affaire consciencieusement. Pendant qu'il s'occupait de la rédaction de son avis au Gouverneur-Général et du projet de règlement qui lui avait été demandé, on vint l'informer de la vente que les Annonciades de Bruxelles venaient de faire. Immédiatement, il s'aboucha avec le confesseur de ces religieuses qui lui confirma la nouvelle. Il alla au couvent, constata et fit constater par plusieurs témoins que le tableau était à sa place habituelle, dans le maître-autel, mais que l'artiste désigné par François de Roy en faisait une copie. Sans tarder, il saisit le Conseil Souverain de Brabant du cas, conclut à nullité de la vente et obtint une interdiction provisionnelle de déplacer le tableau, interdiction qu'il notifia lui-même à la supérieure. Ceci fait, il termina son avis à Charles de Lorraine, qui est de tous points remarquable et le lui envoya en date du 7 juillet 1777, avec un projet de règlement défendant à tous les corps et communautés, tant ecclésiastiques que séculiers, d'aliéner aucun tableau de prix sans permission expresse de l'empereur. Nous faisons suivre ici cet avis judicieux, ainsi que le projet de règlement :

(1) Fils de Grégoire Cuylen, seigneur de St.-Job-in 't Goor, et de Jeanne Moescops, Pierre-Joseph-Grégoire Cuylen, seigneur de Ter Eecken, naquit à Anvers, le 19 janvier 1720. Après avoir été plusieurs fois échevin, il demanda en 1763 la place de conseiller-pensionnaire d'Anvers; mais, un candidat plus agréable à la Cour ayant été nommé, Cuylen devint second bourgmestre d'Anvers. Nommé, en mars 1765, conseiller ordinaire au Conseil souverain de Brabant, il prêta serment le 1<sup>er</sup> mars 1766 comme avocat fiscal. Il mourut à Bruxelles en 1792.

« MONSEIGNEUR,

» J'ai reçu le 26 juin dernier la lettre de Votre Altesse  
» Royale, datée du 5 du même mois, par laquelle je suis  
» chargé d'examiner s'il ne conviendrait pas d'interdire aux  
» mains mortes ecclésiastiques et séculières l'aliénation des  
» tableaux rares et précieux qui leur appartiennent ou qui  
» sont sous leur administration, à moins d'un octroy de Sa  
» Majesté qui ne seroit accordé que dans le cas d'une  
» nécessité indispensable, et au surplus de m'expliquer sur  
» ce qu'il devroit être statué pour déterminer quels seroient  
» les tableaux pour lesquels cette interdiction devroit avoir  
» lieu, et finalement de joindre à mon avis le projet de  
» règlement que je croirois pouvoir être émané sur ces objets.

» Pour y satisfaire, j'ai l'honneur d'observer qu'on peut  
» tenir pour chose certaine que, depuis le commencement de  
» ce siècle, le grand nombre de tableaux de prix qui apparte-  
» noient à des particuliers dans ces pais, est considérablement  
» diminué et transporté chez l'Étranger et principalement  
» différens ouvrages des fameux Peintres de l'École flamande  
» Rubbens, van Dyck, Teniers. Wouwermans, Bonaventure  
» Peeters, Snyders, Lange Jan, Breugel de Vloure, Breugel  
» d'Enfer, Arthois, van Uden, Pierre Neefs, etc.

» Il est apparent que successivement ce qui reste encore  
» de ces ouvrages sera acheté par les Étrangers dans les ventes  
» publiques qui, de nécessité, se doivent tenir dans les maisons  
» mortuaires.

» D'où résulte que si l'on veut conserver dans ces pais  
» quelques tableaux de prix, on ne peut se tourner que vers  
» ceux qui sont possédés par les cors (sic) ecclésiastiques ou  
» séculiers. Ces cors ou communautés sont des différentes  
» considérations, car il semble qu'il y a moins de danger  
» à l'égard des tableaux qui ont leur emplacement dans les  
» Églises, qu'à l'égard de ceux qui se trouvent par ci par là  
» dans les couvens.

» Il y a aussi moins d'apparence que les cors des magistrats  
» des villes feroient l'aliénation des tableaux de prix, que ne

» feroient les corps de métiers, serments et confrairies. Il est  
» cependant de fait que chez ces différents corps il se trouve  
» actuellement plusieurs tableaux de grand prix peints par  
» des fameux maîtres, sans que je sache que jusques ores  
» ces corps en auroient vendu. Je ne connois qu'à Anvers où  
» le Grand Serment a vendu il y a environ 25 ans un beau  
» tableau de Teniers et un autre du nommé Lange Jan.

» Et ici à la paroisse de la Chapelle une pièce de Rubbens.

» Et pendant que j'étois occupé à fournir ce présent avis,  
» un quidam m'a rapporté que les Annonciates en cette  
» ville venoient de vendre un tableau placé au maître-autel  
» de leur Église, peint par P. P. Rubbens, représentant  
» l'Adoration des 3 Mages, à un françois pour la somme de  
» fl. 14,000 argent de change. Je me suis tout de suite  
» assuré dudit fait par la bouche même de leur père confesseur.  
» J'ai envoïé des gens qui ont trouvé le tableau encore en  
» sa place, mais on étoit occupé à en tirer une copie pour  
» suppléer à l'original. J'ai été en outre informé que ce  
» tableau est une donation du fameux Peckius et doit servir  
» de monument de ce célèbre jurisconsulte: j'ai conclu à nullité  
» de ce marché au Conseil de Brabant et j'ai obtenu une  
» interdiction provisionnelle de ne pouvoir le déplacer.

» Il se pourroit, comme au cas des Annonciattes, que pour  
» dettes ou autres calamités, ou par le luxe des nouveaux  
» batimens, des Communautés tant Séculières qu'Ecclésiastiques  
» se résoudroient de vendre leurs tableaux, même ceux appropriés  
» dans les Églises, sans que personne en seroit informé à tems.

» Pour prévenir semblables aliénations il me parait juste  
» que par une loi générale ces sortes d'aliénations leur seroient  
» défendues, à l'instar de la défense leur faite concernant les  
» biens immeubles qu'ils possèdent.

» Cette défense sera fondée sur ce que ces corps ne sont  
» pas les propriétaires et n'en ont tout au plus que l'usage  
» et l'administration.

» Ces tableaux sont à leur égard comme ceux que certaines  
» familles possèdent avec la charge d'un fidéi-commis perpétuel,  
» ou comme s'ils appartenoint à des mineurs ou personnes

» en curatelle qui n'ont pas la libre disposition de leurs  
» biens tant meubles qu'immeubles.

» Mais il y a plus d'embarras pour déterminer quels  
» seroient les tableaux pour lesquels cette interdiction devrait  
» avoir lieu.

» Il ne convient pas de se borner à la défense générale  
» d'aliéner les tableaux rares et précieux peints par des fameux  
» maîtres.

» Il me paroît qu'on devrait y ajouter que tous les  
» magistrats des villes, bourgs et villages seront tenus de  
» former une liste exacte de tous les tableaux rares et précieux  
» peints par des fameux maîtres qui se trouvent sous leurs  
» ressorts respectifs, appartenant ou placés dans quelques  
» Églises, abbayes, couvents ou autres maisons religieuses,  
» ou dans des bâtimens publics tels que maisons de villes,  
» chambres des métiers ou sermens, ou appartenant à d'autres  
» corps ou communautés séculières.

» Lesquelles listes ils devront remettre à telle personne que  
» Votre Altesse Royale trouvera bon de dénommer à cet  
» effet, au moien de quoi on sera en tout tems en état  
» de prouver la contravention.

» Ces listes mêmes ainsi rendues pourront être examinées  
» par des amateurs, puisque ceux-ci savent du moins à peu  
» près tous les lieux et places où se trouve quelque tableau  
» de prix et de fameux maître, et surtout ceux qui appartiennent  
» à des corps soit ecclésiastiques soit séculiers.

» Et pour abrégér la besogne, on pourroit se borner à faire  
» faire ces listes par les magistrats des villes seuls, concernant  
» les corps séculiers de leur ressort et en adressant l'ordonnance  
» de former des listes directement aux abbayes, prieurés,  
» couvents et autres communautés religieuses.

» Je joins ici le projet de Règlement formé en conséquence  
» du précédent selon que la dite Lettre me charge.

» Au moien de quoi, j'espère d'avoir accompli les ordres  
» de Votre Altesse Royale.

» Je suis avec un profond respect, etc.

» Bruxelles, 7 Juillet 1777.



» *Projet de Règlement contenant défense à tous les Corps*  
» *et Communautés tant Ecclésiastiques que Séculiers, d'aliéner*  
» *aucun tableau de prix sans permission expresse de Sa*  
» *Majesté.*

» Le goût de former des cabinets de tableaux rares et  
» précieux ayant engagé successivement plusieurs princes et  
» particuliers de l'Europe à en faire emplette en ces pais  
» où les amateurs de la peinture trouvoient de quoi satisfaire  
» leur curiosité, tant chez les habitans qui en avoient des  
» collections que dans les Églises, Chapelles et Maisons  
» Religieuses, et les tableaux de prix qui appartenoient à  
» des particuliers aiant été transportés insensiblement chez  
» l'Etranger, il n'en reste plus guères d'intéressant, que l'on  
» a l'occasion de voir et qui excite la curiosité des amateurs,  
» que dans les dits Batimens et Établissemens publics ; mais  
» il nous revient que les marchands de tableaux commencent  
» à tacher aussi d'enlever ces derniers et voulant y pourvoir,  
» nous, de l'avis . . . . . et à la délibération de  
» . . . . . nous avons ordonné et statué les points  
» et articles suivans :

1.

» Nous défendons très expressément par cette à tous les  
» corps et communautés tant Ecclésiastiques que Séculiers  
» d'aliéner en façon quelconque les tableaux rares et précieux  
» peints par des fameux maîtres qui se trouvent dans les  
» églises, abbaies, maisons religieuses, maisons de villes,  
» chambres des métiers, sermens ou dans quelques batimens  
» que ce fut, à peine qu'outre que nous tenons telles aliénations  
» pour nulles et non avenues, ils encourent une amende du  
» quadruple du prix du tableau vendu.

2.

» Et afin que nous puissions connaître par nous mêmes

» tous les tableaux rares et précieux qui se trouvent appartenir  
» ou sont sous l'administration de tels corps Ecclésiastiques  
» et Séculiers, nous ordonnons aux magistrats des villes d'en  
» former incessamment une liste exacte, ainsi qu'aux supérieurs  
» des abbayes, couvens ou autres maisons religieuses, des  
» tableaux précieux qui se trouvent dans leurs églises et  
» maisons : lesquelles listes contiendront une description que  
» chaque tableau représente, le nom du maître, hauteur et  
» largeur et l'endroit où il est placé.

3.

» Ces listes devront être remises à . . . . . en déans  
» 3 mois date de cette, à peine qu'à défaut de ce Sa Majesté  
» enverra aux fraix des défailans telles personnes qu'elle  
» trouvera convenir pour former ces listes et faire les  
» recherches nécessaires pour découvrir les tableaux de prix  
» qui auront été recellés.

4.

» Les susdites amendes à partager entre le dénonciateur  
» et l'officier exploitant. » (1)

Mais pendant que l'avocat fiscal procédait ainsi à tous les devoirs de sa charge, la supérieure des Annonciades, de son côté, ne restait pas inactive. Le 4 juillet déjà, après la première visite du fiscal, qui en avait annoncé une seconde pour le lendemain, la supérieure avait mandé François de Roy. Celui-ci étant absent, sa fille alla au couvent et se chargea d'écrire à Paris, à Paillet, ce qui venait d'arriver. La lettre de Jeanne de Roy nous a été conservée :

(1) *Archives Générales du Royaume, à Bruxelles. Office Fiscal de Brabant. Reg. 79. Avis D. Cuylen. Tome XII. 1777.*

« MONSIEUR ET AMI,

» Après m'avoir informée de l'état de votre santé, cette est  
» pour vous faire sçavoir que la Révérende Mère du Couvent  
» où j'ai acheté votre pièce de Rubens m'a fait appeler chez  
» elle, où elle m'a dit que le fiscal du Conseil de Brabant  
» a été au couvent et a demandé avec quelle permission  
» elles ont vendu ce tableaux, et si elle livre jamais le  
» tableaux, d'y maitre la main dessus. Sur quoi j'ai répondu  
» que je ne pouvois point sur cela leur répondre, que je  
» devois parler premièrement mon principal, et elle m'a dit  
» que demain le procureur et avocat devoit venir pour voire  
» ce qu'elle feroit avec cela pour vous livrer la pièce. Je  
» vous prie, écrivé moi, je vous prie, à la retour de poste,  
» ce que j'en ferez, et je vous donnerez aussi tôt des miens.  
» J'espère que vos tableaux et celle de Monsieur Bélisard  
» seront arrivé en bon port, quar je les ai paqueté comme si  
» elle seroit pour moi-même. Avec quoi je suis avec tout  
» le respect possible ; je vous prie de présenter mes respects  
» à Madame votre épouse.

» Monsieur,

» Votre très humble servante,

» au nom de mon père,

» B : JEANNE DERROY.

» Bruxelles, 4 julette 1777.

» Monsieur,

» Monsieur Paillet, à l'hôtel d'Aligre,

» à Paris. » (1)

Paillet (quel nom prédestiné pour un homme de paille !) remit cette lettre immédiatement à Pierre, le premier peintre de Louis XVI et celui-ci l'envoya le 7 Juillet à Versailles, au comte d'Angiviller. Le directeur général des bâtiments du Roi se trouvait donc parfaitement au courant

(1) *Archives Nationales à Paris.* O<sup>1</sup>. 1696.

des difficultés suscitées le jour même où le fiscal Cuylen déposa son avis. Voici la lettre du peintre Pierre au comte d'Angiviller :

« MONSIEUR,

» J'ay l'honneur de vous adresser une lettre que M. Paillet  
» reçoit de son correspondant à Bruxelles. L'affaire du Rubens  
» a percée. M. Paillet prétend qu'il n'y a pas de tems à  
» perdre et qu'il est nécessaire d'interposer l'autorité du Roy  
» par son Ministre auprès de son Altesse Royale le Prince  
» Charles, sans quoy il s'élevra un procès dont l'issue sera  
» longue ou douteuse. J'ajoute qu'il seroit dangereux de  
» céder en pareille occasion parce que l'on ne pourroit compter  
» sur aucun marché, que l'acte est passé devant notaire : je  
» le joins icy (1). C'est une pièce très essentielle.

» Je suis avec respect,

Monsieur,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

PIERRE.

» Paris, 7 juillet 1777 (2).

Le comte d'Angiviller s'en fut le lendemain chez le Ministre des Affaires Étrangères. Le célèbre comte de Vergennes étant en conférence avec les ambassadeurs, il dut se contenter de lui faire remettre une note sur l'affaire et de lui demander des instructions à adresser au Ministre plénipotentiaire de France à la Cour de Bruxelles.

Vergennes ne perdit pas un instant. Il écrivit à Bruxelles, au comte d'Adhémar, un mot qu'il

(1) Nous avons vainement cherché cet acte notarié dans les protocoles conservés aux Archives du Royaume à Bruxelles.

(2) *Archives Nationales à Paris*. O<sup>1</sup>. 1696.

envoya à d'Angiviller, en priant ce dernier d'informer plus amplement le ministre plénipotentiaire près de Charles de Lorraine. La lettre de Vergennes à d'Angiviller était conçue en ces termes :

« Le billet, Monsieur le Comte, dont vous venés de  
» m'honorer m'a été rendu au milieu de ma conférence avec  
» MM. les Ambassadeurs. Je profite d'un instant de liberté  
» pour faire un mot à M. le C<sup>te</sup> d'Adhémar. Je le joins  
» ici à cachet volant, afin que vous voulies bien en prendre  
» lecture et suplérer à ce que je ne puis et n'ai pas le tems  
» de dire.

« Je vous renvoie, Monsieur le Comte, les papiers que  
» vous m'avez communiqués. et je vous remercie de l'occasion  
» que vous me donnés de vous marquer mon zèle. Ce sera  
» toujours avec empressement que je concourrai à tout ce  
» qui peut vous être agréable et vous convaincre de la fidélité  
» du sincère et parfait attachement avec lequel j'ai l'honneur  
» d'être, Monsieur le Comte,

» Votre très humble et très obéissant serviteur,

» DE VERGENNES.

» Le 8 juillet 1777. » (1)

A la lettre, sans doute très sommaire, de Vergennes au comte d'Adhémar, d'Angiviller en ajouta une de sa main, instruisant le ministre à Bruxelles de tout ce qui s'était passé. Il insista surtout sur ce que le Roi de France ne possédait pas encore de Rubens dans le genre de l'*Adoration des Mages* des Annonciades et se permit de préjuger l'issue que l'affaire aurait, en disant qu'il espérait que le prince Charles, gouverneur-général des Pays-Bas au nom de l'Empereur, et le prince Georges-Adam de

(1) *Archives Nationales à Paris*. O<sup>1</sup>. 1696.

Starhemberg, ministre plénipotentiaire de la cour de Vienne auprès de Charles de Lorraine, feraient lever l'interdiction mise par le fiscal de Brabant à la sortie du tableau. Cette lettre du comte d'Angiviller au comte d'Adhémar est fort intéressante :

« Versailles, le 8 juillet 1777.

» M. le Comte d'Adhémar,  
» ministre plénipotentiaire du Roy,  
» à Bruxelles.

» J'ai l'honneur de vous envoyer, Monsieur, une lettre de  
» M. le Comte de Vergennes qui vous marque que je vous  
» ferai plus de détails. J'aurois certainement toujours eu  
» l'honneur de vous écrire moi-même pour vous mettre au  
» fait de cette négociation, mais j'ai cru devoir instruire le  
» Ministre du Roy d'une espèce de petite négociation que  
» je voulois recommander à vos bons offices. Vous sçavés,  
» Monsieur, qu'on a vendu les tableaux des Jésuites ; M. le  
» C<sup>te</sup> de Vergennes m'en avoit envoyé le Catalogue et j'avois  
» envoyé en Flandres M. Pierre, premier peintre du Roy  
» et un commissionnaire pour avoir quelques-uns de ces  
» tableaux. L'Empereur avoit tout écremé et fait enlever ce  
» qu'il y avoit de plus beau. Le commissionnaire a trouvé  
» le moyen de faire marché avec les Religieuses du Couvent  
» de l'Annonciation pour un magnifique Rubens qui est  
» dans leur église. Ce marché n'est pas désavantageux pour  
» elles puisqu'elles l'ont vendu 14000 florins, en leur fournissant  
» une copie et 2 pièces de vin de Bourgogne. Le fiscal de  
» Brabant a été informé je ne sçais comment de ce marché  
» et j'apprends qu'il met opposition à la sortie de ce tableau.  
» Il est important de l'avoir parce que le Roy n'a point de  
» tableau de ce maitre dans ce genre et que les occasions  
» sont rares et presque impossibles à trouver. Le marché  
» est fait sous le nom du nommé Paillet, qui est le

» commissionnaire, et point sous le nom du Roy, mais c'est  
» pour Sa Majesté. Je ne doute pas que M. le Prince Charles  
» et M. le Prince de Staremberg ne lèvent cette interdiction,  
» dès qu'ils seront informés que c'est pour Sa Majesté que  
» cette acquisition a été faite. Je sçais qu'on empêche la  
» sortie de tableaux, mais c'est lorsqu'on est instruit de la  
» vente et non pas quand la vente a été consommée. J'espère,  
» Monsieur, que je vous devrai une main-levée dont vous  
» jouirés avec la Nation dès que la Gallerie dont ce tableau  
» doit faire une partie de l'ornement sera terminée (1). Le  
» Public vous devra ainsi que moi de la reconnaissance en  
» ce beau morceau dont vous aurés cōtribué à enrichir la  
» Nation.

» J'ai l'honneur d'être avec un très parfait attachement,

» Monsieur,

» Votre très humble et très obéissant serviteur,

» Comte D'ANGIVILLER (2).

Le même jour, le comte d'Angiviller écrivit au peintre Pierre : « C'est demain mardi le courier ;  
» n'espérant pas de réponce assés prompte, j'ay dit  
» à M. Paillet de mander à son correspondant  
» de tenir bon et de trainer jusqu'à l'arrivée de  
» la lettre de M. Adémar » (3).

(1) Le comte d'Angiviller parle ici sans doute d'un de ces travaux qui lui ont coûté si cher après avoir coûté cher à l'État. Pour ménager des deniers publics, le comte d'Angiviller fut accusé, le 7 novembre 1790, par Lameth, d'avoir multiplié les dépenses et présenté un compte de vingt millions fort exagéré. Le 15 juin 1791, Camus ayant été rapporteur, un décret ordonna la saisie de ses biens. Il quitta la France, se rendit en Russie, puis en Allemagne et mourut dans un couvent à Altona.

(2) *Archives Nationales à Paris*. O<sup>1</sup>. 1696.

(3) *Ibid.*

IV.

Jean-Balthasar comte d'Adhémar de Montfalcon était l'homme qu'il fallait pour mener cette affaire selon les désirs de la Cour de France. Appartenant à une famille des plus considérables, dont étaient sortis les premiers comtes d'Orange, le ministre plénipotentiaire de France était bien vu dans les sphères gouvernementales à Bruxelles. Colonel du régiment de Chartres, chevalier de Saint-Louis, le comte d'Adhémar était un type d'honneur, se ressouvenant volontiers, ainsi qu'il l'avait consigné dans un croquis généalogique établi par lui-même pour pouvoir monter dans les carosses du Roi, qu'il descendait d'Adhémar, parent de Charlemagne, qui, après avoir conquis Gênes et la Corse, en fut le premier souverain. Il n'avait pas oublié non plus que la branche à laquelle il appartenait, « toujours » sans fortune, et plus connue par la continuité » de ses services, que par des illustrations, porte » en effet pour devise : *plus d'honneur que d'honneurs.* » (1)

Jouissant de la confiance entière de Louis XVI et du comte de Vergennes, il avait acquis, depuis deux ans qu'il représentait son souverain à Bruxelles, l'amitié du prince Charles de Lorraine, du prince de Starhemberg, du comte de Neny et de Crumpipen, alors chancelier de Brabant et conseiller d'État.

(1) La Chesnaye-Desbois, *Dictionnaire de la Noblesse*, 3<sup>e</sup> Édition. Paris, 1863, Tome I, p. 110.



Le comte d'Adhémar prit cette affaire extrêmement à cœur et, comme nous le verrons bientôt, Charles de Lorraine et le prince de Starhemberg se montrèrent favorables à l'accomplissement des désirs de la Cour de France. Le prince Charles fit envoyer le 14 juillet, au fiscal de Brabant, à fin d'avis, une note que le comte d'Adhémar lui avait remise :

» Charles Alexandre, etc.

» Cher et bien Amé, Nous vous remettons ci-joint une  
» Note qui Nous a été présentée par le Ministre de Sa  
» Majesté Très Chrétienne en notre Cour, Comte d'Adhémar,  
» vous chargeant d'en examiner le contenu, et de Nous y  
» rendre votre avis. A tant, cher et bien Amé, Dieu vous  
» ait en sa S<sup>te</sup> Garde. De Bruxelles, le 14 Juillet 1777. Ne. S.

» CHARLES DE LORRAINE.

» Par ordonnance de Son Altesse Royale,  
DE REUL.

» Au Conseiller Fiscal de Brabant (1).

Le fiscal Cuylen rendit son avis le 21 juillet, avis parfaitement motivé, mais beaucoup moins défavorable que le précédent, daté du 7 du même mois. « Je n'ose rien entreprendre dans ce moment, » dit-il, puisque Votre Altesse Royale pourroit » trouver mauvais qu'on mettroit des empêchemens » aux vues du Ministre du Roy Très Chrétien. » Alors, comme aujourd'hui et comme toujours, il y avait avec le ciel des accommodements ! A retenir certains détails intéressants concernant deux autres tableaux de Rubens : « On m'a dit, écrivait Cuylen, » que le même Pière (sic) ou ses employés auroient

(1) *Archives du Royaume à Bruxelles*. Office Fiscal de Brabant. Reg. 79. Avis D. Cuylen. Tome XII. 1777.

» déjà offert 36000 florins pour le grand et beau  
» tableau de Rubbens dans le maître autel de  
» l'Église des Augustins à Anvers. Qu'ils auroient  
» jetté de vue sur une pièce excellente du même  
» Rubbens représentant S<sup>te</sup> Anne et la Vierge dans  
» l'Église des petits Carmes à Anvers et peut-être  
» sur plusieurs autres. » (1)

Nous laissons suivre ici l'avis du fiscal :

» MONSEIGNEUR,

» Par lettre du 14 de ce mois que j'ai reçue le 19, Votre  
» Altesse Royale m'a fait remettre la note ci-rejointe, lui  
» présentée par le Ministre de Sa Majesté très Chrétienne  
» en cette Cour, Comte d'Adhémar, me chargeant d'en examiner  
» le contenu et d'y rendre mon avis.

» Pour y satisfaire, j'observerai que le contenu de cette  
» note est, que le Sieur Pière premier peintre du Roy étant  
» envoyé en Flandres par M. le Comte d'Angevillers pour  
» acheter des tableaux, et nommément ceux qui étoient à  
» vendre chez les Jésuites, a trouvé au couvent des Religieuses  
» de l'Annonciation un Rubbens dont il a fait l'acquisition  
» pour le Roy sous le nom de Paillet et pour le prix de  
» fl. 14,000, que le marché a été fait pardevant Notaire,  
» que le soussigné *nomine officij* a mis opposition à la sortie  
» dudit tableau, sur quoi M. le Comte d'Adhémar pria Son  
» Altesse le prince de Starhemberg d'interposer ses bons offices  
» pour que ce tableau réellement acheté pour le Roy parvienne  
» à sa destination.

» Il est vrai, Monseigneur, que d'abord que j'ai eu con-  
» naissance que les Annonciates en cette ville avoient vendu  
» ce tableau qui représente l'Adoration des Mages, l'officier  
» fiscal y a mis opposition par une Requête présentée au

(1) Ce dernier tableau est aujourd'hui au Musée d'Anvers, où il figure sous le n<sup>o</sup> 306 du catalogue. Il a été gravé par Bolswert.

» Conseil de Brabant, concluant à nullité de cette vente et  
» par provision à interdiction, ce dernier fut accordé et exécuté.

» Le premier moien de la conclusion est que ce tableau,  
» ainsi que le grand autel dans lequel il est placé, est une  
» donation du fameux jurisconsulte Peckius et qu'ainsi il  
» est un monument pour conserver la mémoire de ce grand  
» homme; la consignation de cette donation que je demanderai  
» dans la suite, et dont je n'ai pas eu le temps de faire la  
» recherche, par ce que l'interdiction provisionnelle pressait,  
» donnera du poids à ce premier moien.

» Le second consiste que quoique ces Religieuses seroient  
» à réputer pour propriétaires du tableau dont s'agit, elles  
» ne peuvent pas être censées d'en avoir la libre disposition,  
» mais seulement pour autant que le bien être de leur  
» communauté, dont elles n'ont que l'administration, l'exige.

» Elles ne peuvent donc être les arbitres ni les juges dans  
» leur propre cause, mais à l'instar des autres administrateurs,  
» tuteurs ou curateurs, elles doivent se soumettre à un  
» pouvoir supérieur : point du tout du provincial des  
» Récollets dont les Religieux sont leurs directeurs et qui  
» n'ont rien de commun avec des affaires temporelles comme  
» est la présente.

» Mais elles doivent avoir ce pouvoir du Souverain, ou  
» de ceux qui le représentent.

» Sur ce principe ou pourroit sous correction très humble  
» répondre à la dite Note que jamais ce tableau n'a été  
» réellement acheté, du moins que ces Religieuses n'ont pas  
» le pouvoir d'accomplir ce contract, à moins que Votre  
» Altesse Royale leur en accorde la permission par un octroy  
» à dépêcher dans la forme usitée pour les affaires Braban-  
» çonnes.

» Cette permission est d'autant plus nécessaire au cas présent,  
» que si on se relâche, un grand nombre de tableaux de  
» Rubbens et de van Dyck seront achetés peut-être dans  
» l'interval d'un mois par le dit Pière.

» Plusieurs maisons religieuses se laisseront porter à ces  
» sortes de ventes, tant parce qu'on leur fait accroire (comme

» on a fait au cas présent) que ces tableaux se détériorent  
» journallement ; que sous prétexte que ne pouvant plus  
» recevoir des dotes, elles trouvent un grand vide dans leurs  
» caisses et ne sont pas en état de faire face à leurs dettes.  
» On m'a dit que le même Pière ou ses employés auroient  
» déjà offert fl. 36,000 pour le grand et beau tableau de  
» Rubbens dans le maître autel de l'église des Augustins  
» à Anvers.

» Qu'ils auroient jetté de vue sur une pièce excellente du  
» même Rubbens, représentant Ste.-Anne et la Vierge, dans  
» l'église des petits Carmes à Anvers, et peut-être sur  
» plusieurs autres.

» Je viens d'être informé dans l'instant que, nonobstant  
» l'interdiction leur insinuée judiciairement, elles auroient  
» déjà ôté le tableau de son emplacement, ce voie de fait  
» mérite sûrement une correction exemplaire. Mais je n'ose  
» rien entreprendre dans ce moment, puisque Votre Altesse  
» Royale pourroit trouver mauvais qu'on mettroit des  
» empêchemens aux vues du Ministre du Roy Très Chrétien.

» Cependant, considérant la chose de côté du pouvoir des  
» Religieuses Annonciates, je crois qu'il convient que Votre  
» Altesse Royale avant tout oblige ces Religieuses à lui  
» demander l'octroy requis pour l'aliénation de ce tableau,  
» en motivant les raisons qui les ont induit à cela, à moins  
» que Votre Altesse Royale préféreroit de laisser poursuivre  
» la cause intentée à leur charge par l'Office au Conseil de  
» Brabant, et en ce cas je la supplie de me faire parvenir  
» ses ordres pour empêcher une voie de fait de la part de  
» ces Religieuses.

» Espérant parmi ce d'avoir accompli les ordres de Son  
» Altesse Royale, je suis en très profond respect, Monseigneur,  
» de Votre Altesse Royale le très humble serviteur.

» Bruxelles, 21 Juillet 1777 (1).

(1) *Archives Générales du Royaume, à Bruxelles.* Office Fiscal de Brabant. Reg. 79. Avis D. Cuylen. Tome XII. 1777.

Le jour même où le prince Charles avait demandé l'avis de l'Office Fiscal de Brabant, le prince de Starhemberg avait ordonné au chancelier de Brabant Crumpipen d'envoyer la note remise par le comte d'Adhémar au Chef et Président comte de Neny, pour avoir aussi l'avis du Conseil Privé.

Crumpipen exécuta les ordres du Ministre Plénipotentiaire qui, lui aussi, ne demandait qu'à être agréable au Roi de France et « prévoyait qu'il » serait difficile de se refuser à la condescendance. » Voici cette lettre :

» MONSIEUR,

» C'est en exécution des Ordres du Ministre Plénipotentiaire  
» que j'ai l'honneur de remettre à Votre Excellence la Note  
» présentée par M. le Comte d'Adhémar et qui tend à  
» faire lever l'obstacle apporté à l'exportation d'un tableau  
» acheté dans ce pays-ci pour le compte du Roi Très Chrétien :  
» Son Altesse souhaite que le Conseil Privé s'y explique le  
» plutôt qu'il se pourra, prévoyant d'ailleurs qu'il sera difficile  
» de se refuser à la condescendance dans ce cas particulier.  
» Je suis avec un respect infini,

» Monsieur,

» de Votre Excellence

» Le très humble et très obéissant serviteur,

» CRUMPIPEN.

» Bruxelles, le 14 juillet 1777.

» à Son Excellence M. le Comte de Neny. (1)

Le comte de Neny remit cette lettre au Conseil Privé qui nomma une seconde fois rapporteur le

(1) *Archives Générales du Royaume, à Bruxelles.* Cartons du Conseil Privé. N° 375. Juillet à Décembre 1777.

conseiller Sanchez de Aguilar. Celui-ci, avant de donner l'opinion du Conseil Privé, résuma l'avis du fiscal et répéta une dernière fois toutes les excellentes raisons qu'on avait d'annuler la vente ; mais « vù la demande faite de la part de Sa « Majesté Très Chrétienne » . . . et quelques considérations d'ordre secondaire, le Conseil Privé pensait que, sous certaines conditions, on pouvait autoriser la vente du tableau.

Cette pièce capitale dans l'histoire de l'*Adoration des Mages* de Rubens est ainsi conçue :

» *Extrait du Protocole du 2 Août 1777.*

» Sur la note par laquelle le Ministre de Sa Majesté  
» Très Chrétienne en cette Cour, Comte d'Adhémar, se plaint  
» de l'opposition formée par le fiscal de Brabant à la sortie  
» d'un tableau de Rubens, que le nommé Pierre, premier  
» peintre du Roi de France a acheté de la communauté des  
» Religieuses dites Annonciades en cette ville ; ce Ministre  
» assurant que cet achat a été fait réellement pour le Roi  
» son maître, il demande qu'il puisse être remis à sa  
» destination.

» Le fiscal de Brabant dit que l'opposition qu'il a formée  
» devant le Conseil de la même province et l'interdiction  
» qu'il a obtenue devant ce tribunal contre l'exécution de la  
» vente et la sortie du tableau susdit vendu pour le prix  
» de f. c. 14000, sont fondées sur ce que ce Tableau et  
» le grand autel dans lequel il est placé ont été donnés à  
» l'église des Annonciades par le chancelier et fameux  
» jurisconsulte Peckius, pour servir de monument à sa  
» mémoire, sans cependant que les clauses de cette donation  
» étaient encore connues de l'avisant, et sur ce que, supposant  
» même que ce tableau appartiendrait à la communauté des  
» Annonciades, celles qui la composent actuellement, n'ayant

» que l'administration de ce qui appartient à cette communauté,  
» ne sont pas en droit d'en dispenser à leur gré et sans  
» autorisation du supérieur séculier ; l'avisant croit aussi que  
» l'on doit tenir cette vente pour nulle et en empêcher  
» l'exécution, à moins que Sa Majesté daignât la faire octroyer  
» avec les formalités usitées en Brabant et il observe que si  
» l'on se relâchait sur cet article, un grand nombre de  
» tableaux de Rubens et de van Dyck seraient achetés  
» peut-être dans l'intervalle d'un mois par le peintre susdit :  
» il propose finalement de faire poursuivre le procès qu'il a  
» intenté au sujet de la dite vente, ou d'obliger les religieuses  
» Annonciades à demander l'octroy requis pour la rendre  
» légitime et pour pouvoir l'exécuter.

» Le Conseil dit que quant aux droits de la famille de  
» Peckius à ce que ce tableau ne soit point ôté de leur  
» autel, l'on ne peut pas les empêcher de faire valoir ces  
» droits en justice, s'ils existent et s'ils sont fondés, comme  
» l'avisant le présume ; d'un autre côté il observe que la règle  
» d'après laquelle Sa Majesté, comme protectrice de tous les  
» établissemens publics, doit empêcher qu'on ne dispose mal  
» à propos des biens et effets qui y appartiennent, paraît  
» devoir opérer dès qu'il s'agit d'un contract ou d'un autre  
» objet essentiel dont les effets peuvent ou doivent rejaillir  
» sur la postérité ; qu'ainsi les membres qui composent  
» actuellement une Communauté ou qui sont les adminis-  
» trateurs préposés à ces établissemens doivent être assujettis  
» à ne rien conclure sans l'aveu de ceux que Sa Majesté a  
» autorisés pour ces sortes d'objets, tout comme un curateur,  
» tuteur ou administrateur ne peut faire aucune aliénation,  
» ni aucune autre disposition relativement aux biens ou  
» effets qui lui sont confiés, comme un usufruitier même ne  
» peut disposer du fond des objets dont il a la jouissance  
» temporaire que par autorisation du juge et suivant les  
» règles et précautions à prescrire par ce dernier : cette règle  
» paraissant également essentielle pour le maintien de l'autorité  
» de Sa Majesté et pour le bien-être des établissemens publics.  
» Mais vù la demande faite de la part de Sa Majesté Très

» Chrétienne et la pauvreté notoire des Annonciades susdites,  
» que d'ailleurs la somme stipulée par le contract de vente  
» est proportionnée à la valeur du tableau dont ces religieuses  
» pourraient d'ailleurs négliger la conservation et qui commence  
» déjà à dépérir : le Conseil propose d'autoriser le fiscal de  
» Brabant à déclarer devant Commissaires du Conseil de cette  
» province, qu'eu égard aux circonstances particulières, il sera  
» permis aux dites Religieuses de procéder à la vente du  
» tableau, mais sauf les droits des représentans du chancelier  
» Peckius, s'ils en ont au même tableau, et parmi qu'elles  
» fassent conster à l'Office Fiscal de l'employ du prix d'achat  
» conformément au bien être de leur communauté : le Conseil  
» joint la lettre à adresser au fiscal, en faisant observer que  
» la formalité du decretement de la déclaration à faire devant  
» Commissaires du Conseil de Brabant pourra suppléer en  
» tout cas à la forme Brabançonne et que la suplique de  
» la Supérieure du Couvent des Annonciades, qu'elle vient de  
» remettre à ce sujet, remplit la règle du recours au supérieur  
» séculier.

DE AGUILAR, rapporteur. (1)

Charles de Lorraine n'eût rien de plus pressé  
que d'écrire au dessous de ce document la formule  
approbative : « Je me conforme et j'ai signé la lettre.  
» Renvoyé le 7 août 1777. »

Le même jour, le comte d'Adhémar reçut la  
note suivante :

« Le Gouvernement Général s'étant fait rendre compte de  
» ce qui concerne le tableau dont il est question dans la  
» Note de M. le Comte d'Adhémar du 12 juillet, il en résulte  
» que l'interdiction, donnée à la poursuite de l'Office Fiscal  
» de Brabant, est très en règle et conforme aux dispositions

(1) *Archives Générales du Royaume, à Bruxelles. Secrétairerie d'État  
et de Guerre. Reg. N° 319. fol. 548.*



» substantantes ; mais puisque l'achat de ce tableau a été fait  
» pour le compte de Sa Majesté Très Chrétienne, il n'a fallu  
» d'autre considération que cette seule circonstance pour  
» déterminer le Gouvernement à faire lever l'opposition et  
» à autoriser l'exécution du contrat.

» En informant M. le Comte d'Adhémar d'une disposition  
» dictée par l'empressement qu'aura toujours le Gouvernement  
» à donner des marques de sa déférence pour le Roi Très  
» Chrétien, on ne peut pas se dispenser d'observer cependant  
» que le tableau dont il s'agit, ayant fait avec l'autel l'objet  
» d'un don que le chancelier de Brabant Peckius a fait à  
» l'Église des Annonciates de cette ville, la levée de l'obstacle  
» apporté à la demande du fiscal de Brabant ne sauroit altérer  
» les droits des représentans du Donateur, au cas qu'il en  
» existe et qu'ils eussent l'intention de les faire valoir : objet  
» sur lequel la disposition du Gouvernement n'a pas pu  
» s'étendre.

» Bruxelles, le 7 août 1777. » (1)

Le comte d'Adhémar transmet cette note à Versailles, au ministre de Vergennes, qui l'adressa le 13 août au comte d'Angiviller avec la lettre suivante :

« A Versailles, le 13 août 1777.

» J'ai l'honneur de vous envoyer, Monsieur, la réponse  
» du gouvernement de Bruxelles au sujet du tableau que  
» vous avés réclamé. Cette réponse me paroît entièrement  
» satisfaisante. M. le Prince de Starhemberg a assuré M. le  
» Comte d'Adhémar que la restriction qu'elle renferme n'étoit  
» que de pure prévoyance.

» J'ai l'honneur d'être très parfaitement, Monsieur, votre  
» très humble et très obéissant serviteur,

» DE VERGENNES.

» A M. le Comte d'Angivillers. » (2)

(1) *Archives nationales à Paris*, O<sup>1</sup>. 1696.

(2) *Ibid.*

A la réception de cette lettre et de la note du Gouvernement Général des Pays-Bas Autrichiens, le comte d'Angivillers alla remercier verbalement le comte de Vergennes.

Le 21 août fut rédigé le procès-verbal par lequel le Conseil Privé avait proposé d'autoriser le fiscal à déclarer devant les commissaires du Conseil de Brabant, qu'eu égard aux circonstances particulières, il serait permis aux Annonciades de procéder à la vente de leur tableau. Ce procès-verbal fut rédigé en flamand :

« Coram D. de Robiano  
« Consiliario et me  
» Secretario Bellanger Commissariis.

» Verbael.  
» Den Substituut Procureur Generael,  
» Suppliant,  
» Die Overste ende Religieusen van het Clooster  
» der Anonciaeten binnen Brussel,  
» Geinsinueerden.

» Den 21 Augusti 1777.

» Den Suppliant doet blijcken van het Renvoy voor ons  
» Commissarissen de date negenthien deser geteectent C.  
» Bellanger, diensvolgens seght, dat hy by requeste geappos-  
» tilleert den vierden July lestleden geconclueert heeft tot  
» laste der geinsinueerde tot nulliteyt van de vercoopinghe  
» van sekere schilderije staende in den hooghen Autaer van  
» hunne Kercke ende geschildert door Petrus Paulus Rubbens,  
» op welcke requeste desen hove verleent hadde provisionele

» interdictie van de selve schilderije van hare plaetse te  
» amoveren, welcke requeste aen partij is geinsinueert geweest  
» den 4<sup>en</sup> July voorschreven.

» Dat ondertusschen Syne Konincklijke Hoogheijt geïnfor-  
» meert sijnde dat de vercoopinghe der voorschreve schilderije  
» gedaen was aen eenen schilder van den Coninck van  
» Vranckerijck, denwelcken onder eenen anderen naem dese  
» schilderije hadde gecocht voor den Coninck sijnen meester  
» voor eene somme van vierthien duijsent guldens courant  
» geldt, op conditie van ten sijnen coste daer van te doen  
» maecken eene Copije om gestelt te worden in den Authaer  
» alwaer de Originele hadde gestaen, ende in aendaght nemende  
» de omstandigheden in de welcke sigh bevindt de gemeijnte  
» der voorschreve Religieusen ende oock de vraghe aen Haere  
» voorschreve Conincklijke Hoogheijt dienaengaende gedaen  
» weghens den Minister van Vranckrijck, Soo heeft desen  
» Serenissimen Prince by decreet van den tweeden deser  
» geauthoriseert den Raedt ende Advocaet Fiscael om voor  
» ons Commissarissen te verclaeren, gelijk men is doende  
» mits desen, dat Haere Majesteijt om besondere redenen ende  
» omstandigheden aen de geinsinueerde toestaet de permissie  
» om te vercoopen voor de somme ende onder de conditie  
» hier boven uijtgedrukt de Schilderije van Rubbens die sigh  
» bevindt in den hooghen Autaer van hunne Kercke, sonder  
» prejuditie noghtans van de gerechtigheden die de represen-  
» tanten van den Cancelier Peckius daer aen soude connen  
» hebben, mits doende blijcken aen 't Officie Fiscael van het  
» emploi der gemelde coopsomme ten behoeve van hunne  
» gemeijnte ende mits betaelende de costen soo ordinair als  
» extraordinair van dit proces, consenterende den Suppliant  
» voor soo veel noodigh in de lichtighe van de voorschreve  
» interdictie, ende dat aen de gedaeghde daer over worde  
» verleent acte ende decretement, om hun te dienen tot  
» authorisatie van de vercoopinghe des questie.

» Den Advocaet de Neck als bemachticht bij procuratie  
» van de Moeder ende Overste van het Clooster der Annonciaten  
» deser stadt alhier gedaeghde ende van de welcke hy alhier

» is visie doende, accepteert het verclaeren hier voren gedaen,  
» van het selve versoeckende decretement ende acte.

» Habeat.

» C. Bellanger. » (1)

L'avocat de Neck, qui accepta la déclaration du fiscal au nom des Annonciades dont il avait reçu procuration, paya pour une expédition de ce verbal la somme de douze florins.

Entre-temps, l'artiste chargé de faire la copie du tableau n'avait point perdu de temps et, dans les premiers jours de septembre, le peintre Pierre put informer le comte d'Angiviller que cette copie était terminée et qu'il allait envoyer Paillet à Bruxelles pour prendre livraison du superbe Rubens acheté pour le Roi. Toutes les mesures pour le paiement du tableau et pour la visite par la douane furent immédiatement prises par le comte d'Angiviller qui écrivit à l'homme de confiance de Pierre :

« Versailles, le 9 Septembre 1777.

» A M. PAILLET,

» J'apprens de M. Pierre, Monsieur, qu'informé de la  
» terminaison de la copie qui doit remplacer le tableau des  
» Dames de l'Annonciade de Bruxelles, que vous avez acheté  
» pour le Roy, vous vous proposez de partir incessamment  
» pour cette ville à l'effet de retirer ce tableau, sur lequel,  
» grâce aux soins de M. le Comte d'Adhémar, il n'y a plus  
» de difficulté. Je suis fort d'avis que vous ne perdiez point

(1) *Archives générales du Royaume, à Bruxelles*. Fonds des Archives Ecclésiastiques. N° 4263. Couvent des Annonciades de Bruxelles.

» de temps à consommer cette affaire puisqu'elle est en état  
» de l'être. Comme vous serez dans le cas de payer comptant  
» le prix convenu, conséquemment à la teneur de votre marché  
» avec ces Dames, ainsi que la copie, et le pot de vin, il  
» est juste que je vous en facilite les moyens. Vous pouvez  
» en conséquence tirer sur M. Dutartre à *un jour de vue*  
» le montant de la somme que tout cela doit coûter. Votre  
» traite sera acquittée ponctuellement.

» Comme il est important què le tableau ne soit point  
» visité, il seroit à propos que vous me prévinsiez quelques  
» jours d'avance du départ et de la route que la caisse doit  
» tenir, pour que j'en prévienne la ferme générale et que  
» cette caisse ne soit ouverte qu'à la douane de Paris.

» Je suis, Monsieur,....

» C<sup>te</sup> D'ANGIVILLER. » (1)

Le directeur-général des bâtiments du Roi chargea en même temps Paillet de remettre à Bruxelles, au comte d'Adhémar, une lettre ainsi conçue :

» A M. le Comte d'Adhémar,  
» Ministre plénipotentiaire du Roi à Bruxelles.

» Versailles, le 9 septembre 1777.

» Après vous avoir renouvelé, Monsieur, mes remercimens  
» de vos bons offices et des soins que vous vous êtes donnés  
» pour faire lever l'espèce d'*embargo* mis sur le tableau  
» acheté par le Roy des Dames de l'Annonciade à Bruxelles,  
» j'ai l'honneur de vous adresser et de vous recommander  
» le sieur Paillet qui aura celui de vous remettre cette lettre  
» et qui est commissionnaire du Roy pour l'enlèvement du  
» tableau dont il s'agit. Il m'a paru nécessaire, à tout  
» événement, qu'il fut accrédité auprès de vous, afin que s'il  
» survenoit quelque nouvelle difficulté, vous voulussiez bien

(1) Archives Nationales à Paris. O<sup>1</sup>. 1696.

» l'aider de votre protection et de votre crédit. Je vous prie,  
» Monsieur, de les lui accorder, s'il se trouve dans le cas  
» de les requérir, et je vous en aurai une sensible obligation.  
» J'ai l'honneur d'être avec un très parfait attachement,  
» Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.  
« Comte D'ANGIVILLER. » (1)

Alors, plus rien ne devait entraver le départ du tableau pour Paris. Toutes les mesures étaient bien prises. Le prix convenu fut payé et la trésorière du couvent des Annonciades en libella la recette de la manière suivante : - *Ontfangen van de schildereij van den hoogen outaer* 14000. o. o. » (2)

## V.

Pendant la dernière phase de ces longues et laborieuses négociations, la question de la défense générale à faire aux mains-mortes d'aliéner leurs tableaux précieux avait été agitée de nouveau au Conseil Privé. Celui-ci adressa à Charles de Lorraine un extrait de protocole étendu :

« M. d'Aguilar a fait rapport de l'avis du fiscal de Brabant  
» et de celui des fiscaux de Flandre, sur le projet d'interdire  
» aux Mains mortes Ecclésiastiques et Séculières l'aliénation  
» des tableaux rares et précieux. Les avisans conviennent tous  
» trois, que cette interdiction seroit avantageuse et nécessaire  
» même pour que les élèves de l'art de la Peinture puissent  
» être assurés de trouver dans le païjs des tableaux qui

(1) *Archives Nationales à Paris*. O<sup>1</sup>. 1696 (minute).

(2) *Archives Générales du Royaume, à Bruxelles*. Fonds des Archives Ecclésiastiques. N<sup>o</sup> 4268. Reg. intitulé : *Specificatie-boeck vanden jaerlijkschen outfanck ende uytgeef van het Clooster der Annonciaten binnen Brussel, vernieuet in het jaer 1678*. (Article de la recette générale de l'année 1777.)

» puissent leur servir d'instruction et de modèles. Le Conseil  
» aiant délibéré sur la matière, résolut de porter ses observations  
» à la connaissance de Son Altesse Royale par extrait de  
» Protocole étendu, en proposant à ce Sérénissime Prince  
» qu'il pourroit lui plaire de charger, par Lettres circulaires,  
» les magistrats des villes principales du Brabant et de la  
» Flandre (car il n'y a guères de tableaux intéressans dans  
» les autres Provinces) de former et de remettre au Gouvernement  
» des Listes pertinentes de tous les tableaux rares et précieux  
» qui s'y trouvent appartenant à des Mains mortes quelconques ;  
» d'adresser pareilles Lettres aux administrations des États des  
» mêmes Provinces, par rapport aux tableaux rares et précieux  
» qui se trouvent dans les petites villes et au plat pays de  
» leur ressort ; et après que ces Listes seront rentrées,  
» d'interdire par une ordonnance à émaner dans ces deux  
» Provinces l'aliénation des tableaux qui auront été repris  
» dans les mêmes Listes. » (1)

Son Altesse Royale s'y étant conformée, les lettres circulaires furent expédiées le 3 septembre 1777 ; mais, comme le remarque M. Piot (2), l'ordonnance demandée par le Conseil Privé ne fut jamais faite, parce que le personnel du Gouvernement des Pays-Bas Autrichiens n'avait pas d'intérêt à le faire: « De  
» Cobenzl, ministre plénipotentiaire aux Pays-Bas,  
» dit M. Piot, avait augmenté considérablement  
» sa collection de tableaux et gravures au moyen  
» d'achats faits dans des établissements de main-  
» morte. Le prince Charles de Lorraine en fit  
» autant pour enrichir ses collections artistiques,

(1) *Archives Générales du Royaume, à Bruxelles.* Conseil Privé. Reg. 236. f<sup>o</sup> 89.

(2) *Rapport à M. le Ministre de l'Intérieur sur les Tableaux enlevés à la Belgique en 1791 et restitués en 1815* (Bruxelles, 1883). p. 81.

» et le gouvernement Autrichien ne manqua pas  
» l'occasion de s'emparer de nos meilleurs tableaux  
» pour en doter le Musée de Vienne. Il s'empara  
» des meilleures toiles trouvées dans les collèges  
» supprimés des Jésuites, dans les couvents sup-  
» primés en 1783 et dans l'église de Caudenberg,  
» où il s'appropriâ le tableau de Saint-Ildefonse. »

Nous ajouterons, pour terminer, que si Louis XVI ne l'avait fait acheter en 1777, il est plus que probable que, lors de la suppression du couvent, en 1784, Joseph II se serait emparé du Rubens des Annonciades de Bruxelles, et qu'au lieu d'être au Louvre, ce chef-d'œuvre ornerait aujourd'hui le Musée du Belvédère à Vienne.

---



## LES ARMES DE LA FAMILLE RUBENS.

---

Les nombreux ouvrages, publiés depuis une cinquantaine d'années sur le chef de l'école flamande, ont fait justice de la légende qui attribuait à Rubens une origine styrienne et noble. On est généralement d'accord pour reconnaître à l'illustre peintre une ascendance anversoise et plébéienne.

Parmi les membres de la famille Rubens qui, au xvi<sup>e</sup> siècle, ont le plus contribué à donner un certain éclat à leur maison, on doit citer maître Jean Rubens, avocat et échevin de la ville d'Anvers, et maîtres Pierre et Barthélemy Rubens, avocats et notaires de la même ville. Docteurs en droit, ces personnages comptaient parmi la noblesse de toge ou de robe et, par conséquent, avaient droit de porter des armoiries.

Nous avons voulu rechercher quelle était l'origine du blason des Rubens et nous sommes arrivés à un résultat des plus curieux. En effet, nous trouvons que parmi les anciens abbés de la célèbre abbaye de St.-Michel, antérieurs à l'année 1564, il y en a eu deux qui ont porté pour armoiries un écu qui, sans le moindre doute, a servi de modèle à celui des Rubens. Le premier de ces prélats, dont le nom

est inconnu, portait écartelé au 1 et 2 d'azur à la fleur de lys d'or ; au chef d'or à deux quintefeuilles ou roses de gueules percées ou boutonnées d'or et feuillées de sinople au 2 et 3 de gueules à la croix d'argent, cantonnée de quatre sceptres posés en sautoir, c'est-à-dire les armes mêmes de l'abbaye St.-Michel. Devise: MORE DEORUM (?).



Armes de l'abbé  
de Greve.

Le second portait le même écusson non écartelé avec la devise : OMNIA VANITAS ; il a été reconnu qu'il appartenait à l'abbé Guillaume de Greve, élu le 19 septembre 1564 et mort le 15 septembre 1581 (1).



Armes de la famille Rubens.

Les Rubens étaient-ils alliés à la famille de ces prélats et, par un procédé assez commun à cette

(1) Ces armoiries sont peintes sur les portraits de ces abbés, tableaux qui autrefois ornaient le réfectoire de l'abbaye de St.-Michel et qui aujourd'hui font partie de la collection de M. Pierre-Joseph Taeymans, à Anvers.

époque, ajoutèrent-ils simplement au blason de ces abbés, et comme brisure ou signe distinctif, une nouvelle figure héraldique ? Il nous semble que nous ne pouvons hésiter un moment à donner à cette question une réponse affirmative.

D'après les plus anciens cachets et monuments sépulcraux, les Rubens portaient *d'azur à la fleur de lys d'or ; au chef d'or chargé d'un cor de chasse de sable, lié de gueules, enguiché et virolé d'or, accosté de deux quintefeilles ou roses de gueules, percées ou boutonnées d'or et feuillées de sinople*(1). Cimier : *le cor de chasse de l'écu.*



Armes de l'échevin Jean Rubens, père de Pierre-Paul.

Jusqu'à l'époque de Pierre-Paul, tous les membres de la famille Rubens se servirent des emblèmes précités (2). Ce fut le grand peintre qui, on ne sait

(1) Voir *Suite du supplément au nobiliaire des Pays-Bas*, T. II. p. 257.

(2) Notre savant collègue, M. le Chev. Gust. van Havre, possède, en sa qualité de descendant de Pierre-Paul Rubens, le petit sceau de maître Jean Rubens. Il est orné des armoiries gravées ci-dessus.

pour quel motif, changea le *chef* de l'écu en *parti en face* et le *cor de chasse* du cimier en *fleur de lys*, figure qui, on l'aura déjà remarqué, était également empruntée à l'écu.

Ce fut en 1624 que, par requête adressée au roi d'Espagne Philippe IV, Pierre-Paul Rubens sollicita des lettres de noblesse ; se basant sur les titres de son père *échevin* et de son frère, *secrétaire* d'Anvers, il se prévalait de sa charge de peintre d'Albert et Isabelle pour obtenir la faveur royale.

La requête de l'illustre peintre, soumise pour avis à l'évêque de Ségovie Don Inigo de Brizuela, président du Conseil suprême de Flandre à Madrid, provoqua le rapport suivant, présenté au roi Philippe IV, et dont nous devons la connaissance aux recherches de feu notre président M. l'archiviste général Gachard (1).

SEÑOR,

Pedro Pablo Rubens, pintor de la Señora infanta doña Isabel, refiere en su memorial que descende de parientes honrrados, que siempre han sido muy fieles vasallos de la corona de V.M<sup>d</sup> y servido en oficios principales : su padre doctor en leyes, esclavin de la ciudad de Anveres ; Phelipe Rubens su hermano, secretario della ; y el suplicante se ha aplicado desde su niñez á la pintra, frecuentando muchas tierras para habilitarse mas ; y por la grande experiencia y plática que tienc, el señor archiduque Alberto le recibió por su pintor con doscientos escudos de sueldo al año. Suplica á V.M<sup>d</sup> se sirva de concederle letras, de nobleza sin pagar finanzas, atento á que es criado doméstico de S. A.

El suplicante Pedro Pablo Rubens es muy raro en son arte

(1) *Histoire politique et diplomatique de P.-P. Rubens*, p. 7, 8 et 266.

y muy estimado en toda Europa; y cierto que muchos principes della le han procurado sacar de Anveres con grandes promesas de hourra y dinero, y juntándose á esto ser hijo de padres honrrados y fieles vasallos de V.M<sup>d</sup>, y que el suplicante, además de la excelencia y primor de la pintura, tiene otras buenas calidades de letras y noticia de historias y lenguas, y se ha tratado siempre muy lucidamente, teniendo mucho caudal para ello. Y assi parece podria V.M<sup>d</sup> servirse de hacerle la merced y honrra que pretende de nobleza, y dispensar en la paga de finanzas.

Ordonará V.M<sup>d</sup> lo que fuere servido.

En Madrid, á 29 de enero 1624.

Obispo DE SEGOVIA.

*Résolution du roi*: COMO PARECE.

TRADUCTION.

SIRE,

Pierre-Paul Rubens, peintre de la Sérénissime infante doña Isabel, expose en sa requête qu'il descend de parents honorables, lesquels toujours ont été de très fidèles vassaux de la couronne de Votre Majesté et ont rempli des charges principales; que son père, docteur ès lois, a été échevin d'Anvers, et Philippe Rubens, son frère, secrétaire de cette ville; que lui, suppliant, s'est appliqué dès son enfance à la peinture, que pour s'y rendre plus habile, il a visité différents pays, et que pour la grande expérience et pratique qu'il a de son art, le seigneur archiduc Albert le nomma son peintre, avec deux cents écus de traitement annuel. Il supplie Votre Majesté de daigner lui accorder des lettres de noblesse, sans payer finance, attendu qu'il est serviteur domestique de Son Altesse.

Le suppliant, Pierre-Paul Rubens, est excellent en son art et très estimé dans toute l'Europe. Il est certain que plusieurs princes ont tâché de le tirer d'Anvers par de grandes promesses d'honneur et d'argent. Comme en outre il est issu de parents honorables et de fidèles vassaux de Votre Majesté, qu'à son

rare mérite comme peintre il joint des talents littéraires et la connaissance des histoires et des langues, que toujours il a vécu splendidement, ayant pour cela les moyens nécessaires, il paraît que Votre Majesté pourrait daigner le favoriser de la noblesse à laquelle il prétend, en le dispensant de payer finance.

Votre Majesté en décidera ainsi qu'elle jugera à propos.  
Madrid, 29 janvier 1624.

L'évêque DE SÉGOVIE.

*Résolution du roi* : AVEC PARAFE.

Comme suite à la résolution du roi, des lettres de noblesse furent expédiées à Rubens le 5 juin 1624. Quoique ce document ait été publié en 1842 par M. Gachard (1) et reproduit plus tard par M. le baron de Reiffenberg (2), nous croyons ne pas pouvoir l'omettre ici, parce qu'il confirme les arguments que nous avons cités au commencement de cette notice au sujet de l'origine de la famille Rubens. En effet, dans cette pièce, il n'est pas question de l'ascendance du grand peintre. Sa noblesse ne date que de lui-même et lui est octroyée pour sa *grande renommée*. Bien plus, comme M. de Reiffenberg le faisait remarquer en 1844, quand le 10 juillet 1756, André-François-Joseph Jaerens, conseiller de l'impératrice-reine, exerçant l'état de premier roi d'armes dit *Toison d'or*, délivra aux Rubens un certificat de noblesse, il se contenta,

(1) *Particularités et documents inédits sur Pierre-Paul Rubens. Trésor national*, 1842. T. I, p. 157.

(2) *Bulletin de l'académie royale des sciences, lettres et beaux-arts*, T. XI. (1844) p. II, p. 18.

malgré la complaisance habituelle des rois d'armes, de dire que cette famille, *originnaire de la province et duché de Brabant*, était ancienne et noble. Dans un autre certificat du 14 septembre de la même année, il ajouta qu'elle était noble et pour telle connue depuis plus de *cent ans*.

*Patente d'anoblissement pour RUBENS.*

PHILIPPE, par la grâce de Dieu, roy de Castille, etc.... à tous présens et à venir qui ces présentes verront, salut.

De la part de nostre très cher et bien-ami PIERRE-PAUL RUBENS, nous a esté très humblement remontré qu'il seroit issu de parens fort honorables qui auroient tousjours esté fidèles vassaux et servi à nos prédécesseurs, leurs princes naturels, de glorieuse mémoire, en offices et charges principales, avec beaucoup d'intégrité, particulièrement son père JAN RUBENS, docteur ès droicts, en celle d'eschevin de nostre ville d'Anvers, et PHILIPPE RUBENS, son frère, de secrétaire de laditte ville, et que le remonstrant, suivant leurs gestes et vestiges, s'auroit dès sa jeunesse appliqué à la vertu, bonnes lettres et peinture, fréquentant plusieurs royaumes et provinces pour se rendre plus capable et habile, et que, pour sa grande et rare expérience, feu nostre très cher et très ami bon oncle l'archiduc Albert, de très haute mémoire, et nostre très-chère et très-amée bonne tante madame Isabel-Clara-Eugénia, par la grâce de Dieu infante d'Espagne, etc., l'auroient, par leurs lettres patentes du 23<sup>me</sup> jour de septembre l'an 1609, receu et retenu à l'office de peintre de leur hostel, aux gages et tractement de cinc cens florins par an, et autres privilèges, franchises et libertez plus au loing déduites ès dittes lettres patentes ; duquel il s'étoit tousjours acquitté avec particulière satisfaction de Leurs Altesses ; et désirant le continuer à l'avenir, afin aussy d'estre encouragé à nous servir avecq plus de lustre, il s'est retiré devers nous et nous a supplié très humblement que nostre bon plaisir soit de

l'honorer du titre et privilège de noblesse pour lui et sa postérité née et à naistre, sans payer finance, veu qu'il est serviteur domestique de l'hostel de nostre ditte très chère et très amée bonne tante, et sur ce luy faire despêcher nos lettres patentes en tel cas pertinentes : savoir faisons que nous, les choses susdittes considérées et eu égard à la grande renommée que le suppliant at mérité et acquis par l'excellence de l'art de peinture et rare expérience en icelle, comme ausy par la science qu'il a des histoires et langues et autres belles qualitez et parties qu'il possède et le rendent digne de nostre royale faveur, avons pour nous, nos hoirs et successeurs, de nostre certaine science, autorité souveraine et grâce spéciale, par ces présentes, audit PIERRE-PAUL RUBENS suppliant et à ses enfans et postérité mâle et femelle, nés et à naistre en léal mariage, accordé et octroyé, accordons et octroyons à tousjours ledit titre et degré de noblesse, voulons et ordonnons que ledit suppliant, ses enfans et postérité, et les descendans d'eux, nés et à naistre en léal mariage, comme dict est, ayent à jouyr et user, jouyssent et usent d'icy en avant et à tousjours comme vrais nobles, en tous lieux, actes et besoignes, des honneurs, prérogatives, prééminences, libertez, franchises et exemptions de noblesse dont les autres nobles de tous nos pays et seigneuries, signament en nos Pays-Bas, ont accoustumé de jouyr, jouyssent et jouyront ; et qu'il et sa postérité soyent en tous leurs faicts et actes tenus et réputés pour nobles, en toutes places, soit en jugement ou dehors, comme les déclarons et créons tels par ces mesmes présentes ; et que semblablement ledit suppliant soit et sera capable et qualifié pour estre eslevé et établi es dignitez soit de chevalier ou autres ; et qu'il et sa postérité puissent en tout temps acquérir, tenir et posséder en tous nos pays et seigneuries, signament en nos dictz Pays-Bas, rentes, revenus, possessions et autres choses mouvantes de nos fiefs, arrière-fiefs et tous autres nobles tenemens, et iceux prendre et tenir de nous et d'autres seigneurs féodaux, de qui ils seront dépendans. Et si aucunes des choses susdittes ils ont jà acquis, les tenir et posséder sans



estre contraints de par nous ou d'autres les mettre hors de leurs mains, à quoy nous les habilitons et rendons suffisans et idoines ; et de nostre plus ample libéralité et munificence, avons pour les dittes raisons audit PIERRE-PAUL RUBENS suppliant, quitté, dispensé et remis, quittons, dispensons et remettons de grâce spéciale par ces présentes, la finance et somme de deniers qui se paye ordinairement une fois pour et à cause de semblables octroys et anoblissemens : faisant en outre vers nous et nosdits hoirs et successeurs les devoirs y appartenans, selons la nature et condition d'iceux fiefs et biens acquis ou à acquérir, et la coustume du payz où ils sont situez.

Et afin que l'estat de noblesse dudit suppliant, desdits enfans et postérité soit plus notoire, cognu et autorisé, leur avons donné, octroyé et permis, donnons, octroyons et permettons qu'il, ses dits enfans et postérité, nés et à naistre en léal mariage, comme dict est, puissent et pourront doresnavant et perpétuellement en tous et quelsconques leurs faitz, gestes et autres actes licites et honnestes, avoir et porter les armes et les blasons qui s'ensuyvent, sçavoir est *un escu parti en face, le dessus d'or à un cornet de sable, et deux quintefeilles aux cantons, percées d'or, le dessous d'azur à une fleur de lis d'or, l'heume ouvert et treillé, les hachements et borlet d'or et d'argent, et pour le cimier la mesme fleurs de lis d'or*, comme elles sont peintes et figurées au milieu de ces dittes présentes. Si donnons en mandement à nos très chers et féaux les chef-président et gens de nos privé et grand-conseil, chef-trésorier-général et commis de nos domaines et finances, chancelier et consaux de nostre conseil en Brabant, président et consaux de nostre chambre des comptes illecq, et à tous autres nos justiciers et officiers, présens et à venir, lieutenans et chascun d'eux endroit soy, et si comme à luy appertiendra, et autres nos subjects, que sans le payement de ladite finance et somme d'argent, lesdits de nos comptes procèdent bien et deuement à la vérification et entérinement de ces dittes présentes, selon leur forme et teneur, et, ce fait, ils facent, souffrent et laissent ledit

PIERRE-PAUL RUBENS, lesdits enfans et postérité en léal mariage, de nostre présente grâce, octroy et anoblissement et de tout le contenu en ces dittes présentes, pleinement, paisiblement et perpétuellement jouyr et user, sans leur faire, mettre ou donner ny souffrir estre fait, mis ou donné à aucun d'eux, contre la teneur de ces présentes, contredict, destourbier ou empeschement quelconque ; car ainsy nous plaist-il et voulons estre fait, nonobstant quelsconques ordonnances, statuts, coustumes et autres choses au contraire, desquelles nous avons relevé et dispensé, relevons et dispensons les dits de nos finances et de nos dits comptes de Brabant, et tous autres à qui ce peut toucher ou regarder. Et afin que ce soit chose ferme et stable à tousjours, nous avons signé ces présentes de nostre nom et à icelles fait mettre nostre grand scel, sauf en autre chose nostre droit et celui d'autruy en toutes.

Donné en nostre ville de Madrid, royaume de Castille, le cinquième jour du mois de juin, l'an de grâce 1624, et de nos règnes le quatriesme, etc.

PHILIPPE.

*Par le roy* : BRUNEAU.

Enregistré le 2 fév. 1680, à Bruxelles, par le premier roi d'armes provincial, *P. de Lannoy*, (de Launay).

En élevant notre concitoyen à la noblesse, Philippe IV confirma, nous venons de le voir, notre concitoyen dans l'usage des armes de sa famille; nous ne saurions donc trouver rien d'étonnant dans la fleur de lys qui orne l'écu du peintre. D'ailleurs cette figure est fort commune dans nos contrées. Dans son ouvrage : *Noblesse et autres familles patriciennes d'Anvers*, André-Eugène van Valckenisse qui, lui aussi, portait des

fleurs de lys dans ses armes, cite un nombre considérable de familles qui se servaient de ces emblèmes.

L'histoire diplomatique de l'Espagne nous apprend que Philippe IV envoya Pierre-Paul à la cour de Charles I ; le monarque anglais voulut, à son tour, donner une preuve de sa sympathie à notre illustre concitoyen. Il l'arma chevalier et ajouta à ses armes un canton de gueules au *lion léopardé d'or* emprunté à l'écusson royal d'Angleterre.



Le texte du diplôme signé par Charles I est généralement connu ; faisons remarquer seulement que l'original s'en trouve entre les mains de M. le comte van der Stegen, à Louvain.

« Carolus Dei gratia Magnæ Britanniae, Franciæ et Hiberniæ Rex, fidei Defensor, etc., universis et singulis, Regibus, Principibus, Ducibus, Marchionibus, Comitibus, Baronibus, Proceribus, Dominis ac Nobilibus quibuscumque ad quos

præsentes litteræ pervenerint, salutem. Cum nihil habeat nec natura nostra melius, quam ut velimus, nec fortuna nostra majus, quam ut possimus virtutem condignis præmiis afficere, et eo dignitatis nos sciamus à divina bonitate evectos, ut habeant boni quem suspiciant meritorum humanorum remuneratorem publicum, a Summo proximum, nos ex bonorum numero selegimus Petrum Paulum Rubenium ex urbe Antverpiæ oriundum, Serenissimi Regis Hispaniarum Philippi Secretarium et ejusdem Senatus privati in Flandria Conciliarum, serenissimæ Infantæ Isabellæ Claræ Eugeniæ ex Famulitio Aulico Nobilem et virum, cum, magno erga nos et subditos nostros affectu et meritis, nobis apprime charum, tum vero maxime, insigni erga Regem Dominum suum fide et morum sapientia scientiæque rerum, quibus ingenii et generis sui nobilitatem illustravit, Regiæ nostræ curiæ commendabilem, quin etiam memores sumus quanta integritate et industria sese publicæ tranquillitatis necnon pacis inter Nos et Regem suum novissime sancitæ studiosum apud Nos præstitit, quamobrem Nos, in affectus Nostri et virtutis suæ monumentum, supradicto Petro Paulo Rubenio ad avitam nobilitatem insuper Equitis aurati gradum contulimus, eaque illum dignitate lubenter merentem insignivimus, tum gladium quo Equitem creavimus ipsi dono dedimus, atque, ut gratiæ nostræ etiam ad posteros ejus luculentum aliquod argumentum derivetur, maturo consilio, certa scientia et de plenitudine Regiæ nostræ potestatis, ejusdem Petri Pauli Rubenii clypeo armorum gentilitiorum additamentum ex insignibus nostris regiis excerptum, videlicet Leonem aureum in cantone rubro, sicut in margine præsentium clarius depictum cernitur, adjunximus. Volentes et confirmantes quod præfatus Petrus Paulus Rubenius et hæredes ejus masculi de corpore suo legitime procreati additamentum prædictum in clypeis et insignibus suis gestare atque uti possint in perpetuum, eademque hæc omnia et singula Serenissimos Regem Hispaniarum et Archiducissam Austriæ præfatos grata habituros minime dubitamus. In quorum testimonium has litteras nostras fieri fecimus patentes. Dat. apud Palatium nostrum Westmonasteriense decima quinta die Decembris, anno regni nostri sexto, verum

a Virginis partu salutifero supra millesimum sexcentimum tricesimo.

CAROLUS R. » (1)

### TRADUCTION.

« Charles, par la grâce de Dieu roi de la Grande-Bretagne, de France et d'Irlande, défenseur de la foi, etc. A tous ceux, Rois, Princes, Ducs, Marquis, Comtes, Barons, Grands, Seigneurs et Nobles, qui ces présentes lettres verront, salut. Comme notre nature n'a rien de meilleur que de vouloir, et notre fortune rien de plus grand que de pouvoir dignement récompenser la vertu, et comme nous savons que nous avons été élevé si haut en dignité par la Grâce Divine, afin que les bons sachent qu'ils possèdent, après Dieu, un rémunérateur public des mérites humains, — nous avons choisi dans le nombre des bons Pierre-Paul Rubens, né dans la ville d'Anvers, secrétaire du sérénissime roi d'Espagne, Philippe, et membre de son conseil privé en Flandre, gentilhomme de la cour de la sérénissime Infante Isabelle-Claire-Eugénie, lequel nous est aussi particulièrement cher par son affection et ses mérites envers nous et nos sujets, qu'il s'est rendu recommandable à notre cour par son insigne fidélité au Roi son maître, par la sagesse et par les connaissances pratiques qui rehaussent si éminemment la noblesse de son esprit et la gloire de sa race; comme, en outre, nous prenons en considération l'intégrité et l'intelligence qu'il a montrées en s'employant à la paix récemment conclue entre nous et le roi son maître, — Nous avons, en souvenir des bonnes qualités dont il a fait preuve et de notre affection spéciale, ajouté à la noblesse de famille

(1) Ce document important figura, en dernier lieu, à l'exposition de gravures ouverte en 1877 à l'occasion du 300<sup>e</sup> anniversaire de la naissance de Rubens, p. 182 du catalogue intitulé: *L'Œuvre de Rubens*. Cette pièce remarquable appartient à M. le comte Alex. van der Stegen, descendant du grand peintre.

dudit Pierre-Paul Rubens la dignité de chevalier (1) et lu avons librement conféré ce grade selon son mérite, et fait présent de l'épée avec laquelle nous l'avons créé chevalier, et afin qu'il reste à ses descendants une preuve évidente de notre faveur, nous avons, après mûre délibération, avec connaissance de cause et selon la plénitude de notre pouvoir royal, ajouté au blason dudit Pierre-Paul Rubens une augmentation d'armes prise dans notre blason royal, à savoir un canton de gueules au lion d'or, tel qu'il se trouve plus clairement dépeint en marge des présentes lettres ; voulant et confirmant que ledit Pierre-Paul Rubens et ses héritiers mâles légitimes, puissent porter et employer à perpétuité ladite augmentation d'armes en leur blason, ne doutant pas que toutes ces choses et chacune d'elles en particulier ne soient agréables au sérénissime roi d'Espagne et à la sérénissime archiduchesse d'Autriche. En foi de quoi nous avons fait dresser ces lettres patentes. Ainsi fait en notre palais de Westminster, le quinzième jour du mois de décembre, l'année mil six cent trente de la glorieuse nativité de Notre-Seigneur, de notre règne le sixième.

CHARLES R. »

Pour que Rubens pût jouir, dans les pays dépendant de la couronne d'Espagne, des faveurs attachées à son nouveau titre, il fallait que celui-ci fût reconnu par le roi Philippe IV. Cet acte souverain ne se fit pas attendre. Le 20 août 1631 (2) S. M. signa

(1) C'est à tort que M. André van Hasselt, dont nous suivons la traduction, a considéré les mots *Eques auratus* comme signifiant : chevalier de l'éperon d'or ; un *eques auratus* n'était qu'un chevalier portant des éperons d'or. En tous cas, l'ordre de ce nom n'appartenait pas à la couronne d'Angleterre.

(2) M. le baron de Reiffenberg a fort bien fait remarquer que de Vegiano s'est trompé dans la *Suite du supplément au Nobilaire des Pays-Bas*, T. II, 1614-1630, p. 250, en donnant au diplôme royal la date du 21 août 1630.

à Madrid les lettres patentes qui octroyaient à notre concitoyen le titre de chevalier, tout comme s'il avait reçu l'accolade de la main même du Roi.

PHILIPPE par la grâce de Dieu, roi de Castille, etc.

Sçavoir faisons que pour la bonne relation que fait nous a esté de nostre cher et féal PAUL-RUBENS, secrétaire de nostre conseil privé ès Pays-Bas, et des bons et agréables services qu'il nous a rendus en différentes occasions, tant en nosditz Pays-Bas, en ceste notre court qu'en Angleterre, où il a esté envoyé de nostre part pour affaires concernans grandement nostre service et le bien public, s'estant en tout honorablement et utilement acquitté de son devoir, à nostre entière satisfaction et avecq particulier tesmoignage de son zèle, dextérité et souffisance : pour ces causes, et tout ce que dessus considéré, mesmes afin de le stimuler davantage et luy donner occasion par quelque marque d'honneur, de s'esvertuer de plus en plus en nostre service, nous, désirans favorablement le traicter, décorer et eslever, avons à l'advis et favorable intercession de nostre très chère et très amée bonne tante madame Isabel-Clara-Eugenia, par la grâce de Dieu infante d'Espagne, etc., ledit PAUL RUBENS fait et créé, faisons et créons *chevalier* par les présentes, voulans et entendans que doresnavant il soit tenu et réputé pour tel en tous ses actes et besoignes, et jouissance des droicts, libertez et franchises dont jouysent et ont accoustumé de jouyr tous autres chevaliers par toutes nos terres et seigneuries, signament en nos Pays-Bas, tout ainsy et en la mesme forme et manière comme s'il eust esté fait et créé chevalier de nostre propre main.

Mandons et commandons à tous nos lieutenans et gouverneurs, mareschaux et autres nos justiciers, officiers et subjects, à qui ce peult toucher en quelque manière que ce soit, que ledit PAUL RUBENS ils souffrent et laissent dudict titre de chevalier et de tout le contenu en ces dittes patentes plainement et paisiblement jouyr et user, sans luy faire,

mettre ou donner ni souffrir estre fait, mis ou donné aucun trouble, destourbier ou empeschement. au contraire, car ainsy nous plaist-il, pour ce qu'au préalable ces dittes présentes soient présentées à Don Juan de Castille, nostre secrétaire du registre des mercèdes, afin d'en estre tenue note et mémoire ès livres de sa charge. En tesmoignage de quoy nous avons signé ces présentes de nostre main, et à icelles fait mettre nostre grand scel.

Donné en nostre ville de Madrid, royaume de Castille, le vingtième jour du mois d'aoust, l'an de grâce 1631 et de nos règnes le onzième.

PHILIPPE.

Depuis sa visite à Charles I, Pierre-Paul Rubens se servit exclusivement des armes que nous venons



Armes gravées dans la pierre sépulcrale de P.-P. Rubens.

de décrire en dernier lieu ; ce sont également celles qui ornent son épitaphe, ainsi que la tombe



de l'autel de sa chapelle sépulcrale, à St. Jacques.



Armes ornant l'autel de la chapelle Rubens à l'église St.-Jacques.

Ses descendants, à leur tour, conservèrent cette marque d'honneur, qui les distinguait des autres membres de leur famille.

Cependant les sculpteurs et les graveurs se sont permis de bien grandes libertés dans la reproduction des dernières armes de Pierre-Paul ; pour donner plus de place aux figures qui chargeaient le chef primitif, ils ont allongé celui-ci, de manière à en faire une *champagne*, et par là ils ont complètement changé la forme héraldique du blason.

P. GÉNARD.



## RUBENS A VENISE.

---

L'arrivée de Rubens en Italie, les premières circonstances de son séjour jusqu'au moment où nous avons des nouvelles officielles de Mantoue, sont des points biographiques enveloppés d'une profonde obscurité. Le seul témoignage positif que nous ayons est une demi douzaine de lignes de la *Vita* : quand il arrive à Venise, le hasard fait qu'il se rencontre, dans un même hôtel, avec un noble mantouan, attaché au duc Vincent de Gonzague, auquel il montre quelques tableaux de sa main. Ce seigneur les fait voir au Duc, grand amateur de peinture, qui attache immédiatement l'artiste à sa Cour.

Dans le premier volume des *Documents épistolaires relatifs à Rubens* que nous publions en ce moment, nous essayons de porter quelques faibles rayons de lumière dans ces ténèbres. Nous voulons signaler ici, sur le même sujet, une pièce curieuse qui nous semble avoir échappé à tous les biographes et qui a trait directement au premier temps du séjour de Rubens en Italie ou plutôt à Venise.

Elle n'a pas une forte importance historique, mais elle mérite d'être connue.

Il y a quelques années, la bibliothèque Royale de Belgique acquit, pour peu de francs, un volume venu d'Italie, fourvoyé dans une vente à Bruxelles, et que nos recherches démontrèrent appartenir à la classe des livres oubliés et rares, même dans leur pays d'origine. Le titre en est long, mais on ne peut pas le donner en abrégé; le réduire serait du vandalisme. *La Carta del Navegar pitoresco, dialogo tra un senator Venetian deletante, e un professor de Pitura, soto nome d'Ecclenza, e de Compare. Comparti in oto venti con i quali la nave Venetiana vien condotta in l'alto mar de la Pitura, come assoluta dominante de quello a confusion de chi non intende el bossolo de la calamita. Opera de Marco Boschini, con i argomenti del Volonteroso academico Delfico. Consagrà al' Altezza imperial de Leopoldo Guglielmo, archiduca d'Austria. In Venetia, per li Baba. M.DC.LX, 1 vol. in 4°.*

Ce qui peut à peu près se traduire : *La Carte de la Navigation pittoresque, dialogue entre un sénateur de Venise dilettante, et un professeur de Peinture, sous les noms de Son Excellence et de Compère, partagé en huit vents qui conduisent le navire Vénitien dans la haute mer de la peinture, où il dominera absolument, à la confusion de ceux qui ne comprennent pas la boussole aimantée. Œuvre de Marco Boschini, avec les sommaires de l'Académicien empressé de Delphes. Dédié à S. A. Impériale Léopold Guillaume, archiduc d'Autriche. Venise, Baba, 1660.*

L'auteur florissait à Venise au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle : peintre, graveur au burin et à l'eau forte,

dessinateur à la plume, excellent miniaturiste et poète en dialecte vénitien. Il a laissé plusieurs tableaux dans des églises et des maisons particulières de sa ville natale. On cite parmi ses ouvrages :

1° *Il regno tutto di Candia*, Atlas de cartes gravées du Royaume de Candie. Venise, 1651, in-f°.

2° *L'arcipelago, etc.* Atlas de l'archipel avec toutes les îles, les écueils, bancs de sable, etc. Venise, 1658, in-4°.

3° *La carta del navigar* etc.

4° *Funeral fatto dalla Pittura Veneziana*. Les funérailles célébrées par la peinture vénitienne à la mort du duc de Modène, Alphonse IV. Venise, 1663, f°.

5° *Le minere della pittura, etc.* Les mines de la peinture, notice succincte des peintures qui ornent les monuments publics de Venise et des îles voisines. Venise, 1644, in-12°. Ouvrage souvent réimprimé et fort utile.

6° *Gioielli pittoreschi*. Les joyaux de la peinture; description des peintures qui se trouvent dans les édifices publics de Vicence. Venise, 1676, in 12°.

7° *La Regia terrena de Dei, etc.* Le palais terrestre des Dieux ou description du somptueux palais du duc de Mantoue à Maderno, etc.

Et plusieurs ouvrages restés manuscrits (1).

Tous ces ouvrages, à l'exception du n° 5, sont rares.

*La Carta del Navigar* est un beau volume, enrichi d'un grand nombre d'eaux fortes, en général assez faibles, et forme un long poème

(1) Mazzuchelli, *Gli scrittori d'Italia*. Brescia, 1762. T. II.

divisé en *quartine*, et écrit en dialecte vénitien. L'auteur, dans sa préface, explique la bizarrerie du titre. Pour lui, la peinture est un navire dont l'équipage est vénitien : Zambelin, (Jean Bellini) en a mesuré les premiers éléments, aidé des frères Gentile et du capitaine Carpaccio, Pordenone en a donné le dessin, Giorgione y a mis le gouvernail, etc. Puis, Titien en a été le pilote, Schiavone, le timonnier, Tintoret, le chef des canonnières, etc.

Le poème est divisé en huit vents ou chants. Vers la fin du premier chant, le poète dit que Venise est la ville qui attire tout d'abord les peintres étrangers : c'est à Venise que l'on trouve le bon et le beau ; c'est là que Titien porta la bannière de l'art, ainsi que le disait un artiste célèbre, Salvator Rosa. Puis l'auteur continue. (1)

» Lorsqu'un étranger arrive en Italie et qu'il porte un jugement éloigné de toute passion, je dis que ce jugement est plus que bon si vous avez en vous la bonne connaissance du métier. On est assuré là de trouver matière à changer tout-à-fait de pensée : que celui qui aime à être instruit entende donc une autre grande et très sérieuse autorité.

Un Rubens est venu tirer sa nourriture du sein de notre grande cité, pendant six ans, après avoir pris le lait à Rome avec peu de contentement. Peut-on trouver des preuves plus fortes pour donner à cette opinion une forme et pour la consigner ? En faisant

(1) Dans cette traduction d'un texte difficile, nous n'avons cherché qu'à donner librement le sens général. Pour les érudits nous reproduisons le texte original.

parler un maître de cette sorte, je crois que toutes les discussions seront finies. Il a dit de sa bouche ces paroles : pour mon grand malheur je n'avais pas appris ce que l'on nomme de la peinture à Venise ; toutes les autres écoles errent à la débandade ! Il vint de loin, ses pinceaux en main, prendre avec zèle des leçons du grand Vecellio, cette arche de la véritable science, et il ne fut pas maladroit en choisissant le meilleur. Il resta ainsi pendant le cours de trois années qui lui parurent trois heures de plaisir. C'est de là qu'il devint un peintre si parfait et qu'il répara ses premiers défauts par cet enseignement.

En partant de là, il passa par Florence où l'on voit de lui, dans les mémoires, divers témoignages, que Monsieur Giusto n'a pas laissé tomber dans l'oubli, de l'idée que Rubens avait du Titien.

Don Herman, un digne peintre, très estimé dans notre cité, m'a conté que lui aussi, s'est arrêté à Florence pour y acquérir du talent et de l'honneur. Arrivé là, il voulut d'abord jouir du Dolce, qui plaît à tous : c'est un arbre qui produit de doux fruits, mûrs, de saison, excellents. De même il porta ses hommages à Vincenzo Manozzi, que le Grand Duc estimait pour un peintre de grande valeur, qui possède bien l'art et en a l'intelligence. Enfin, il alla visiter cet excellent Monsieur Giusto, peintre de son Altesse, lequel l'accueillit avec courtoisie et générosité et une extrême affection. Giusto lui montra ses œuvres qui sont, certes, curieuses et dignes d'être vues ; il montra, entr'autres, deux portraits qui semblaient être vivants et en

pleine action. L'un représente le pape Innocent, l'autre, celui du prince Mathias : ils étaient si beaux qu'ils ne paraissaient pas être dus à des pinceaux.

Pendant toute une soirée on discourt sur ce sujet.

Telle fut la courtoisie dont M. Giusto se plut à user envers Don Herman. La main dans la main, il le conduisit avec grand plaisir dans toute sa maison. M. Giusto possède plusieurs œuvres de Rubens, si bien exécutées dans le goût du Titien que don Herman lui dit : Ce sont là des œuvres importantes du Titien ; à quoi Giusto répondit : je ne puis pas vous cacher la vérité : elles sont toutes certainement de Rubens. Mais celui-ci avait Titien dans l'esprit tout autant qu'une dame a son véritable amoureux dans le cœur. Il a été mon grand ami autrefois en Flandre ; je lui faisais de fréquentes visites et quand nous raisonnions de Titien, on le voyait faire des merveilles. Il affirmait en toute vérité, sans passion, avec un vif sentiment, que Titien a été l'assaisonnement de la peinture et le plus grand maître qui fut jamais.

Que veut-on de plus ? Que peut-on entendre davantage ?

Les plus vaillants esprits l'avouent tous : que les peintres les plus célèbres et les plus dignes sont ceux de Venise. Peut-on dire plus ?

Le Sénateur :

Compère, je suis au courant : vous avez raison ; je suis tout consolé par votre discours ; vous avez

grandement secouru mon esprit et je me rallie à l'opinion de tant d'autorités. \*

Ce fragment d'amphigouri poétique est assurément fort curieux, mais il demande un mot d'explication. Ce que dit l'auteur de la prédilection de Rubens pour le Titien est vrai, quoiqu'il l'expose d'une façon trop exclusive. Mais il ne faut pas prendre à la lettre ce qu'il dit, du reste, d'une manière assez vague : que Rubens étudia son art pendant trois ans à Venise. Dans toute la période italienne du peintre nous ne trouverions pas même six mois de vacances consécutives que l'on puisse appliquer à un séjour dans la cité des Doges. Mais qu'il s'y soit rendu plusieurs fois pendant les six années environ qu'il a pu résider à Mantoue, c'est un fait absolument probable. Il y a une trentaine de lieues de distance de l'une à l'autre ville ; entre les deux se trouve Padoue où il allait voir son frère ; il n'y a pas de doute qu'il n'ait souvent fait le trajet. Lorsque le duc Vincent de Gonzague s'absentait pour quelque voyage, ce qui lui arrivait assez fréquemment, il paraît que Rubens, comme les autres pensionnaires de la cour, avaient leurs coudées franches et s'en allaient également voyager de leur côté. Rien ne s'oppose donc à admettre que Rubens ait été, de temps à autre, copier ou contempler quelque Titien à Venise ou ailleurs.

C'est ainsi qu'il faut entendre et les *six* années dont le poète parle une première fois et les *trois* années dont il parle ensuite. Boschini fait intervenir dans son récit *Monsù Giusto* et Don Erman. Le



premier, tout le monde le sait, est Juste Sustermans ou Suttermans, (1) le célèbre portraitiste des Médicis, l'autre est Herman Stroifi, peintre d'histoire, élève de Bernard Strozzi.

Suttermans dit qu'il a été longtemps l'ami de Rubens. En effet, il doit l'avoir connu d'abord à Anvers. Né en 1597, il étudia la peinture chez Pierre de Vos et partit ensuite, vers 1620, pour Paris où il devint l'élève de François Pourbus, le jeune, et d'où il s'en alla en Italie. Il ne revint plus aux Pays-Bas.

Pendant les dernières années de son séjour à Anvers, Suttermans a donc pu se lier avec Rubens, ou plutôt avoir avec lui les rapports qui pouvaient se nouer entre un jeune élève de 20 ans et un illustre maître qui en comptait quarante. Plus tard, ces relations continuèrent : du moins, il y eut entr'eux quelque correspondance ; on possède une lettre de Rubens au peintre du Grand-Duc.

Que sont ces *Memorie* dont il est question dans le poème ? Nous l'ignorons. Peut-être est-il question là des notices que Suttermans fournissait à Baldinucci pour la composition du grand ouvrage de celui-ci, notices qui ont laissé des traces dans le recueil d'Ant. Franc. Marni, dont nous avons parlé antérieurement. (Bulletin-Rubens II. 359).

Nous donnons ci-après le texte de Boschini.

#### C. RUELENS.

(1) Une lettre autographe du 16 août 1675, que j'ai vue à la bibliothèque de Florence, porte la signature *Giusto Suttermans*.

Pietro Paulo  
Rubens studia  
à Venetia.

Quando in Italia un Forestier ariva,  
E giudica lontan da la passion,  
Digo che quel giudicio è più che bon ;  
Mentre che in te 'l mestier perito el viva.  
La se assegura che ghe xè materia  
Da remuover afato el sò pensier.  
La senta pur ; se l'hà gusto à saver  
Un' altra gran rason, che è molto seria.  
Un Rubens da le tete el nutrimento  
Viense a tior de stà nostra gran Cità,  
Daspò sie ani, e mezo haver latà  
A Roma con so' puoco zovamento.  
Se puol trovar prove le più perite,  
Per dar a sta opinion forma e registro ?  
Cò meto in tola de sta sorte un Mistro,  
Credo che sia fenie tute le lite.  
El disse de so' boca ste parole :  
Mi non hò inteso quel, che sia Pitura  
Nome in Venetia per mia gran ventura :  
Vaga in bordelo tute l'altre scuole.  
De longo lu se messe a tior licion  
Con i peneli in man con diligentia  
Dal gran Vecelio, arca de vera scientia ;  
Ne'l fù gazoto à elezerse el più bon.  
E si ghe stete el corso de tre ani,  
Che i ghe parse tre ore dal dileto ;  
Dove el se fè pitor cusì perfeto ;  
E ressarci al' inzegno i primì dani.  
El passè per Fiorenza in tel partir ;  
Dove se vede de le so' memorie  
Sù l'idea de Tician diverse istorie,  
Che Monsu Giusto no lassa mentir.  
Me conta Don Erman, degno Pitor,  
E de gran stima in stà nostra Cita,  
Come a Fiorenza ancora lu xè sta  
Con genio de virtù, con fin d'honor.

E zonto che'l fù là, lù volse prima  
Goder el Dolce ; quel, che piase a tuti,  
Alboro, che fà aponto dolci fruti  
Mauri, de sason, tuti de cima.  
E similmente el fece reverencia  
Al Manozzi Vicenzo, che fù fato  
Del gran Duca Pitor de gran carato,  
Che de l'Arte hà possesso, e inteligentia.  
Infin el visitè quel valoroso  
Monsù Giusto, pitor pur de so Altezza,  
El qual con cortesia, con zentilezza  
L'acolse, e con eccesso afetuoso.  
E'l ghe fè veder le so' operation,  
Che certo è curiose, e degne in fati ;  
Ma el viste trà le altre do' Retrati ;  
Vivi i ghe parse, e viva anche l'ation.  
L'un de Papa Inocentio, e l'altro giera  
Del Principe Matias, quadri si beli,  
Che no i pareva fati co i peneli ;  
Sto sugeto cusi disse una sera.  
Tal fù la cortesia de Monsù Giusto,  
Che'l se compiasse far, che Don Erman  
Vedesse la so' casa, e a man a man  
El lo menè per tuto con gran gusto.  
Del Rubens l'hà più cose curiose,  
Su 'l gusto de Tician cusi ben fate,  
Che disse Don Erman : queste xè trate  
De peso da Tician, lù ghe respone :  
Signor el vero no puol star ascoso ;  
Del Rubens le xè tute certamente :  
Ma l'hàveva Tician cusi in la mente  
Come Dama il tel cuor vero Moroso.  
L'è stà molto mio amigo familiar  
Z'a tempo in Fiandra, e spesso el visitava ;  
E quando de Tician se rasonava,  
Le maravegie el se vedeva a far ;

D. Erman e Monsu  
Giusto testimonii  
di verità.

L'atestava con giusta verità,  
Senzo passion, col vivo sentimento ;  
Che'l giera de Pitura el condimento :  
E'l mazor mistro, che fuste mai stà.  
Che vuolla più ? che più se puol sentir ?  
La confessà tuti i più bravi inzegni,  
Che i Pitori più celebri, e più digni  
Xè in stà Cità ; che più se ghe puol dir ?  
EC. Compare son a segno : havè rason ;  
Son tuto consolà, per stò discorso :  
Havè dà al mio inteleteo un gran soccorso :  
Me acomodo de tanti a l'opinion.

(*Carta del Navegar*, Vento primo, p. 59-62.)

## NOUVELLES DES VENTES.

---

### *Vente des Rubens du duc de Marlborough et de C. J. Nieuwenhuys.*

Nous avons à enregistrer la vente de la galerie particulière la plus riche en Rubens qui ait jamais existé, celle du château de Blenheim, la résidence des ducs de Marlborough. La majeure partie des tableaux qui la composaient avaient été réunis par John, premier duc de Marlborough, le célèbre vainqueur de Ramillies et de Malplaquet. Plusieurs Rubens lui avaient été offerts par des villes des Pays-Bas et par des souverains ou enlevés par lui dans les collections publiques.

Après sa mort, ces œuvres d'art furent réunies dans le château monumental de Blenheim qu'il avait commencé à bâtir, et qui fut terminé par sa veuve. La reine Anne avait promis au célèbre capitaine de supporter les frais de cet édifice ; elle ne tint pas parole et ce fut aux frais de Marlborough que s'éleva cette construction grandiose.

Pendant un siècle et demi, la galerie de peintures et les collections de différents genres furent conservées dans la résidence princière de la famille, lorsque, il y a deux ans, le bruit se répandit que le duc actuel, à peine maître de la fortune de ses ancêtres, songeait à aliéner les trésors artistiques de Blenheim.

La nouvelle fut bientôt confirmée ; on apprit que la National Gallery lui avait acheté *la Vierge Ansidei* de Raphaël pour 1,750,000 frs. et *le Portrait équestre de Charles I*, par Van Dyck, pour 375,000 frs.

D'autres tableaux furent vendus ailleurs, et, pour ne parler que des Rubens, le Musée de Berlin acheta l'*Andromède* et la *Saturnale*; le baron de Alphonse de Rothschild acquit le *Portrait du maître se promenant dans son jardin avec Hélène Fourment et un de leurs enfants*, ainsi que celui d'*Hélène Fourment suivi d'un page*. Ces deux derniers tableaux furent, dit-on, payés 1.375.000 frs. Le baron Edmond de Rothschild acheta l'*Abondance* ou le *Jardin des Hespérides*. Le tableau *Loth et ses filles* fut également vendu au mois de juin; nous ignorons le nom de l'acquéreur de cette œuvre.

La vente de ce qui restait de la collection, après cette aliénation de ses plus brillants chefs-d'œuvre, fut fixée au 26 juin 1886. Le catalogue imprimé porte cette date, mais, en réalité, la première séance de la vente n'eut lieu que le 24 juillet suivant. Ce fut ce jour là que, dans la salle de Messrs Christie, Manson et Woods, à Londres, les Rubens furent vendus. En voici l'énumération avec les noms des acquéreurs et les prix atteints :

N° 58 du catalogue. *Madone avec enfant*, 1,360 guinées, à Davis, marchand d'art à Londres.

N° 59. *Sainte Famille* (la Vierge, l'Enfant, Ste. Élisabeth et St. Joseph), 460 gs. à lord Ardilaun de Dublin.

N° 60. *L'Adoration des Mages*, 1,500 gs. au même.

N° 61. *Méléagre et Atalante*, 520 gs. à George Cavendish Bentinck.

N° 62. *Le Retour d'Égypte*, 1,500 gs. à Charles Butler.

N° 63. *Une sainte Famille*, (la Vierge, l'Enfant et St. Joseph). 1000 gs. à Agnew, marchand d'art à Londres.

N° 64. *Laissez venir à moi les petits enfants*, 800 gs. à Charles Butler.

N° 65. *Le départ de Loth et de sa famille de Sodome*, 1,850 gs. au même.

N° 66. *La sainte Famille*, (la Vierge, l'Enfant, St. Joseph, Ste. Élisabeth et St. Jean). 1,200 gs. au même.

N° 67. *L'enfant Jésus caressant un agneau*, 50 gs. à lord Ardilaun.

N° 68. *La distribution du Rosaire*, 1,510 gs. à Agnew

N° 69. *Tête de femme*, 15 gs. à Colnaghi, marchand d'art à Londres.

N° 70. *Paracelse*, 125 gs. à Sedelmeyer, marchand d'art à Paris.

V° 71. *Portrait de Rubens*, 110 gs. à Colnaghi.

N° 72. *Portrait d'Anne d'Autriche*, 3,700 gs. à Agnew.

N° 73. *La charité romaine* (Cimon et Péro), 1,200 gs. à Meyer, marchand d'art à Berlin.

N° 74. *Bacchanale*, 91 gs. à Bond.

N° 75. *Vénus et Cupidon essayant de retenir Adonis*, 7,200 gs. à Agnew.

On dit que les tableaux acquis par Agnew, c'est-à-dire les nos 63, 68, 72 et 75 ont été rachetés pour le duc de Marlborough. Pour les trois derniers: *La Distribution du rosaire*, *Anne d'Autriche* et *Vénus et Adonis*, le fait paraît certain.

Parmi les tableaux achetés par des marchands, nous savons que *la Charité romaine* a été acquise pour M. le consul Weber de Hambourg et que le *Portrait de Paracelse* a été cédé à M. Kums d'Anvers.

Rappelons, pour compléter l'histoire des Rubens qui jadis furent réunis à Blenheim, que l'*Enlèvement de Proserpine* périt, en 1861, dans un incendie d'une partie du château où se trouvait la galerie du Titien.

Le 17 juillet 1886, MM. Christie, Manson et Woods, à Londres, vendirent les tableaux provenant de la succession de C. J. Nieuwenhuys. Une partie des peintures de la même provenance avaient été vendues, le 4 mai 1883, à Bruxelles.

Dans la vente de Londres parurent les tableaux suivants, attribués à Rubens.

N° 90. *Les noces de Thétis et Pélée*, esquisse de 11 pouces sur 17, provenant de la collection de sir Thomas Lawrence, vendue à Nosedà, 75 liv. st. 12 sh.

N° 91. *St.-George avec une bannière*, 25 1/2 pouces sur 20, à Butler, 13 liv. st. 13 sh.

N° 92. *Portrait de Brigitte de Spinola Doria*, 59 1/2

pouces sur 32, de la collection de sir J. Murray, vendu 304 liv. st. 10 sh., à Wertheimer.

N° 93. *Neptune et Amphitrite*, 80 pouces sur 64, de la collection de lord Lyttelton, vendu 250 liv. st., à Sedelmeyer.





# DOCUMENTS RELATIFS A RUBENS

CONSERVÉS

AUX ARCHIVES DU NORD.

---

L'intérêt que présentent au point de vue historique les Comptes de la Recette Générale des Finances des Pays-Bas, déposés aux Archives du Nord, a été signalé pour la première fois par MM. Gachard et de Laborde. L'un a publié quelques extraits des chapitres dits des *Ambassades* qu'ils renferment, et a montré quelle mine de renseignements précieux ils offriraient aux investigations de l'histoire diplomatique (1). Le second a rempli les quatre volumes de son ouvrage sur les Arts à la cour des ducs de Bourgogne, de mentions tirées de ces comptes et relatives aux peintres, sculpteurs, enlumineurs, tailleurs-d'images, orfèvres, architectes, etc., ainsi qu'à leurs œuvres de la fin du XIV<sup>e</sup> à celle du XV<sup>e</sup> siècle. Ces deux

(1) Le Chapitre des Ambassades dans les Comptes des receveurs généraux des Finances de 1507 à 1524. (Bulletins de la Commission royale d'Histoire de Belgique 4<sup>e</sup> S<sup>e</sup> T. VI).

publications avaient depuis longtemps appelé l'attention des érudits sur l'importance historique du fonds de la Recette Générale. Aussi mon honorable et savant prédécesseur, M. le chanoine Dehaisnes, estima-t-il nécessaire de donner une analyse détaillée des documents qui le composent dans l'Inventaire Sommaire des Archives du Nord. En même temps, il puisait largement dans ce fonds pour la rédaction de son Histoire de l'Art en Flandre, œuvre à la fois si minutieuse et si magistrale, et y trouvait des renseignements curieux sur les artistes de la fin du XIV<sup>e</sup> siècle.

Cette analyse, faite par lui pour les Comptes et les pièces comptables des années 1384 à 1526, forme le tome IV de l'Inventaire du Nord. Le tome V, rédigé par l'archiviste actuel, comprend celle des documents de même nature de 1527 à 1600 et le tome VI, en cours d'impression, renfermera la même matière pour les années 1601 à 1699.

Un rapide coup d'œil jeté sur les tables, cependant très sommaires, des tomes IV et V suffit à faire apprécier et ressortir les nombreux détails inédits pour l'histoire des arts et des lettres, des artistes et des écrivains pendant plus de deux siècles, mis en lumière par le dépouillement de ces Comptes. Le tome VI sous ce point de vue ne sera pas moins intéressant. Nous croyons ne pas pouvoir mieux faire pour le prouver que de détacher dès aujourd'hui et de publier in-extenso les mentions relatives aux sommes payées à Rubens de 1611 à 1640 par le receveur des Finances pour ses gages de peintre de l'hôtel des Archiducs Albert et Isabelle, l'acquisition

de tableaux exécutés par lui, ses voyages et ses missions diplomatiques, enfin son traitement de secrétaire du Conseil Privé. Ces mentions n'ont pas toutes échappé aux savantes recherches de MM. Gachard et Pinchard ; mais elles n'ont pas jusqu'ici fait l'objet d'une publication particulière que nous a paru mériter et réclamer le nom du grand peintre flamand.

## I.

Ce fut sur la fin de l'année 1608 que Rubens revint d'Italie dans les Pays-Bas, appelé par la triste nouvelle de la dangereuse maladie de sa mère Marie Pypelincx qu'il n'eut pas la consolation de trouver encore vivante à son arrivée à Anvers. Cette perte lui aurait, dit-on, causé un chagrin si profond qu'il se retira au monastère de St. Michel pour y passer les premiers temps de son deuil. Son intention était de retourner ensuite en Italie. Mais il avait compté sans les instances des Archiducs qui, pressentant en quelque sorte le lustre que sa renommée jetterait, un jour, sur leur gouvernement, résolurent de le fixer en Flandre et de l'attacher d'une manière étroite à leurs personnes. Par des lettres patentes, en date du 23 septembre 1609, ils le nommèrent peintre de leur hôtel aux gages annuels de 500 livres de Flandre de 40 gros, équivalant à environ 625 livres tournois, somme dont la valeur actuelle peut être estimée à sept ou huit mille francs. Ce document a été publié dans le tome IX de la seconde série des Bulletins de

la Commission royale d'Histoire de Belgique, p. 228. Il fut délivré sur le bon rapport « que fait nous a esté de la personne de Pierre-Paul Rubens et de ses sens et grande expérience tant en fait de paincture que de plusieurs aultres arts, nous confians à plain à ses léaulté et bonne diligence. » Outre le traitement de 500 livres « payables depuis ce jourd'hui en avant, de demy an en demy an par esgale portion », ces lettres patentes stipulent que Rubens jouira « au surplus des droictz, honneurs, libertez, exemptions et franchises accoustumez et y appartenans et dont joyssent aultres nos domesticques et serviteurs de nostre dict hostel par tous les lieux de nostre obéissance, avecq pouvoir qu'il pourra enseigner à ses serviteurs et aultres qu'il voudra son dict art, sans estre assubjecti à ceulx du mestier tant qu'il nous plaira ».

Pour pouvoir jouir des avantages conférés par cet acte, Rubens dut, le 9 janvier 1610, prêter « le serment pertinent ès mains de messire Ferdinand de Salinas, conseiller et maistre des requestes ordinaire du Conseil Privé de Leurs dictes Altèzes, à ce commis ». Il jura entre autres choses que pour obtenir cet office, il n'avait ni offert, ni promis, ni donné à qui que ce fût, aucun argent ni autre chose quelconque, qu'il n'en donnera, ni directement, ni indirectement, « sauf et excepté ce qu'on a coutume de donner pour les dépêches ».

Malgré les termes exprès de ces patentes portant que les gages de 500 livres devraient être payés par moitié tous les six mois, Rubens ne les toucha qu'assez irrégulièrement par suite de l'embarras des

finances du gouvernement des Pays-Bas. Ainsi ce ne fut qu'au mois de novembre 1611 qu'il reçut pour la première fois une somme de 1000 livres, montant de deux années de traitement. En 1613, il est payé des gages de 1612 et ainsi de suite, sauf en 1622 où il toucha 1000 livres pour les deux années allant du 23 septembre 1620 au 22 septembre 1622. Il en fut de même en 1631 et en 1641.

D'autres lettres patentes du roi d'Espagne Philippe IV, datées du 27 avril 1629, nommèrent Rubens secrétaire du Conseil privé du Roi aux appointements de « trois quarts d'escus de pistolets d'Espagne par jour de 72 sols, 6 deniers l'escu », et c'est dans le compte dix-septième d'Ambroise Van Oncle (du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 1631) qu'est consigné le premier paiement qui lui fut fait à raison de ses nouvelles fonctions. Il s'élève à la somme de 1984 livres, 13 sols, 1 denier, montant des deux premières années de ses gages, commencées le 27 avril 1629 et finissant le 26 avril 1631. Son traitement de secrétaire du Conseil privé était donc de 992 livres, 6 sols, 6 deniers qu'il toucha régulièrement chaque année jusqu'au 19 avril 1640, c'est-à-dire un mois et onze jours avant sa mort si l'on admet comme date certaine de son décès le 30 mai 1640.

Son fils aîné, Albert Rubens, qui devait être un des plus savants archéologues du XVII<sup>e</sup> siècle, avait obtenu par lettres patentes du 15 juin 1630, la survivance de l'office de secrétaire du Conseil privé « après le trespas de feu son père ou après la résignation dudict office ». Il est probable que le grand artiste, perclus de goutte et se sentant perdu,

résigna ses fonctions en faveur de son fils qui en prit possession le 19 avril 1640. C'est à partir de ce jour que court le traitement de ce dernier d'après le 27<sup>e</sup> Compte d'Ambroise Van Oncle du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 1641 (f<sup>o</sup> 437 verso). On trouve dans le même registre (f<sup>o</sup> 513, verso) la mention d'une somme de 1979 livres, 3 sols, 4 deniers payée à la veuve de Rubens et à ses héritiers « pour quatre années moins quinze jours des gaiges dudict défunct comme peintre de Son Altèze, que Sa Majesté par ses lettres patentes du 15<sup>e</sup> d'Aprvil 1636, (*renouvelant et confirmant probablement celle des Archiducs du 23 septembre 1609*) luy at accordées de gaiges à l'advenant de 500 pareilles livres par an, à raison de sondit estat, lesdites quatre années, moins 15 jours, commencées le 13<sup>e</sup> de juing 1636, jour qu'il a presté son serment et finies le 28<sup>e</sup> de may ensuivant 1640, par ordonnance de reliefvement, lesdites lettres patentes originelles, certification du jour de son trespas et quictance vérifiée, veues en l'estat de juillet ». Il semblerait au premier abord résulter de cette mention que le décès de Rubens aurait eu lieu le 28 mai et non le 30 comme le portent toutes ses biographies d'après son acte de sépulture. Peut-on en conclure qu'il s'est glissé une erreur dans cet acte qui aurait prolongé de deux jours la vie du peintre. Il serait difficile d'être affirmatif sur ce point, car, si, d'un côté, on doit remarquer que les actes de cette nature rapportent plus exactement la date du jour de l'inhumation que celle du décès, de l'autre, dans les comptes de la Recette générale des Finances, les mois sont comptés pour le paiement des gages et

pensions à 28 jours et non à 30. Peut-être la divergence que nous venons de signaler doit-elle être attribuée à ce mode de comptabilité. Dans ce cas le 28 mai aurait été pour le comptable le dernier jour de ce mois et aurait équivalu fictivement au 30, date réelle de la mort du peintre.

Enfin le compte de l'année 1643 fournit la dernière mention relative au paiement des gages de Rubens comme secrétaire du Conseil privé. Elle porte sur une somme de 475 livres, 15 sols, 6 deniers, montant desdits gages pendant 175 jours, à raison de 54 sols, 4 deniers par jour, du 27 octobre 1639 au 18 avril 1640 date de la prestation de serment d'Albert Rubens, comme successeur de son père dans les dites fonctions. Cette somme fut touchée par la veuve de l'artiste comme tutrice de ses enfants.

## II.

Les mentions des sommes payées à Rubens pour ses traitements de peintre et de secrétaire du Conseil privé, ne sont pas les seules que l'on trouve dans les comptes de la Recette générale. Il y en a d'autres encore se rapportant à ses travaux d'artiste et qui paraissent ne pas manquer d'intérêt, malgré la concision avec laquelle elles sont malheureusement consignées. Ainsi, dans le registre de 1617 (f<sup>o</sup> 395, recto) on voit le peintre de l'hôtel des Archiducs chargé d'estimer diverses peintures exécutées par David Noveliers, frère probablement de Salomon Noveliers qui occupa si longtemps les fonctions de conservateur des tableaux de la Cour à Bruxelles

et du château de Ter Vueren. Sur le rapport de Rubens, il reçut mille livres de Flandre pour ses honoraires.

En 1621, c'est une somme de 530 livres que Rubens toucha pour avoir peint le tableau du grand autel de l'église des Carmes du couvent de Morlawe-lez-Namur « représentant Monsieur St. Joseph ». Il serait intéressant de savoir ce qu'est devenu ce tableau qui jusqu'ici ne figure pas dans le catalogue des œuvres du peintre flamand. S'il n'a pas été détruit, il est peut-être enfoui dans quelque église de village de la province de Namur. L'article qui mentionne ce paiement en rapporte deux autres assez curieux faits à Gaspard Turckelsteyn, fondeur en métal, et à Étienne Van Schorre, sculpteur, « pour avoir livré et gecté une platine de cuyvre pour engraver en icelle les obligations que les Pères Carmélites au désert au bois de Morlawe-lez-Namur ont pour la fondation de Leurs Altèzes, pesante ladicte platine 343 livres à 15 sols la livre ; et avoir gecté encoires une petite platine de cuyvre pesant 21 livres au prix susdit ; item, 263 livres audit Estevan Van Schorrer, pour avoir couppé et engravé les susdites obligations contenant 2324 lettres, une partie à 3 solz et les aultres à 2 solz la lettre, et avoir taillé aussy les armes de Leurs Altèzes et de l'ordre desdicts Carmélites ».

En 1630, Rubens reçoit 7500 livres, « pour semblable somme à quoy monte le pris des peintures qu'il a faict et faict faire, par ordre de S<sup>on</sup> Altèze Sérénissime pour service de sa Majesté et envoyées en Espagne ». Puis dans le compte vingt-troisième



d'Ambroise van Oncle, du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 1637, on le voit toucher une somme de 2500 livres en à compte sur celle de 10000 qui lui est due pour les peintures que Son Altesse le Cardinal Infant Ferdinand, gouverneur des Pays-Bas, lui a fait exécuter, sur l'ordre du roi Philippe IV, pour orner certaine maison de plaisance sise au Pardo dans la grande forêt s'étendant à quatorze kilomètres de Madrid et où Charles Quint avait déjà fait bâtir un château royal. Cette même année, il toucha les 7500 livres qui lui restaient dues sur ses honoraires, puis en 1638 une nouvelle somme de 3000 livres qui lui fut accordée pour le même objet comme gratification. C'est dans le château du Pardo, qui se trouve environ à une heure de voiture du palais de Madrid, que le roi Alphonse XII mourut il y a un an. Philippe IV, qui allait souvent chasser dans la forêt du Pardo, voulut avoir, dans une direction différente, un rendez-vous de chasse et, en 1634, il résolut de s'en faire construire un à l'endroit appelé la Torre de la Parada ou aussi la Torre del Pardo. Il confia la direction des travaux à son surintendant des bâtiments royaux, Jean-Baptiste Crescenzo, l'architecte du Panthéon de l'Escorial et dont il fut le grand protecteur. C'est pour cette petite maison de plaisance, appelée la Torre de la Parada, que Pierre-Paul Rubens exécuta les peintures mentionnées dans le compte de 1637. La Torre de la Parada ayant été fort maltraitée en 1710, au moment où l'Archiduc (plus tard l'Empereur) Charles entra avec ses troupes dans Madrid, abandonnée par Philippe V, plusieurs des toiles de Rubens ont disparu, mais le Musée

de Madrid en conserve encore un certain nombre qui toutes représentent des sujets mythologiques tirées des Métamorphoses d'Ovide et ne passent pas pour être des meilleures du grand peintre d'Anvers. Ces tableaux sortent plutôt de l'atelier que du pinceau de Rubens, et c'est ce qui explique qu'au catalogue du Musée, dressé avec tant de soin et d'érudition par don Pedro de Madrazo, ils figurent les uns sous le nom de Pierre-Paul Rubens, les autres sous les noms de ses élèves Érasme Quellin, van Thulden, Cornelis de Vos, d'autres sous des noms peu connus tels que ceux de van Eyck, Gowi et d'autres encore sous la désignation générique de « École de Rubens ». Parmi ces toiles on remarque celles représentant : la Chute de Phaëton, la Défaite des Titans, la Chute d'Icare, la mort d'Eurydice, Jason, Lapithes et Centaures, l'Enlèvement de Proserpine, le Banquet de Térée, Orphée et Eurydice, Mercure et Argus, Saturne dévorant un de ses enfants, Ganymède enlevé par l'aigle, Apollon, vainqueur de Marsyas, Cadmus et Minerve, Apollon et Daphné, Orphée jouant de la lyre, le Triomphe de Bacchus (1).

On trouve encore qu'il fit à Anvers dix-huit peintures avec la collaboration de Snyders pour le compte du roi d'Espagne et dont le prix s'éleva à la somme de 10000 livres qui leur fut payée en trois termes de 5000, 2500 et 2500, portés au compte de

(1) Nous devons ces renseignements à M. Alfred Weil, de Madrid, que nous remercions de son obligeance et dont nous donnons aux pièces justificatives les savantes notes sur les tableaux de Rubens et de ses élèves, conservés au musée de Madrid.

1640. François Snyders, né à Anvers en 1597, mort en 1657, élève de P. Breughel le Jeune et d'Henri van Balen, se distingua comme peintre de chasses, de batailles et de nature morte, surtout de fruits. Il travailla pour le roi d'Espagne, l'archiduc Léopold-Guillaume et d'autres souverains. Rubens avait pour lui une vive affection qu'il témoigna en le chargeant avec deux autres personnes, de présider à la vente des objets d'art et des tableaux qu'il laisserait à sa mort. Nous serions porté à croire que les dix-huit peintures dont il est question dans cet article sont celles représentant Diane et ses nymphes, Nymphes à la chasse, quatre peintures avec figures de Rubens et animaux de Snyders, un intérieur de Snyders avec trois figures de la main de Rubens, tableaux aujourd'hui perdus, et qui figuraient, d'après M. Cruzada Villamil, dans l'inventaire de 1666. On pourrait y comprendre les deux toiles conservées aujourd'hui au Musée de Madrid sous les Nos 1644 et 1645, et cataloguées avec la mention « École de Rubens ». Ce sont les Allégories de l'Air et du Feu, avec oiseaux de Snyders, dit le catalogue.

Dans le même compte de 1640, figure une autre somme de 4200 livres payée aux héritiers du grand peintre flamand, prix de quatre tableaux qu'il exécuta seul pour le service du roi d'Espagne. M. Paul Mantz pense que le Jugement de Paris et le Persée et Andromède du Musée de Madrid proviendraient de cette dernière commande, si l'on peut employer cette expression.

### III.

Le rôle joué par Rubens au point de vue politique et diplomatique a fait l'objet de nombreux et savants travaux de la part de MM. E. Gachet, Sainsbury, Villaamil, Gachard, etc.

Les renseignements que fournissent les Comptes de la Recette Générale des Finances, sur cette partie de la carrière du peintre d'Anvers, n'ajoutent que fort peu de choses à ce que ces ouvrages ont déjà fait connaître. Cependant, afin de faire ressortir ce qu'ils peuvent présenter d'inédit, nous allons esquisser rapidement, d'après les patientes et curieuses investigations de ces auteurs, les négociations auxquelles Rubens fut mêlé.

Ce fut en 1620, alors qu'il décorait les galeries du palais du Luxembourg que venait de faire construire Marie de Médicis et y retraçait les principaux événements de la vie de cette princesse, que se manifestèrent chez l'artiste ces premières préoccupations politiques et patriotiques qui allaient quelques années plus tard en faire un diplomate. Jusqu'à ce moment l'art seul avait absorbé ses pensées que, d'ailleurs, ses voyages et ses séjours en France et en Italie ainsi que son incessant labeur avaient empêché de s'arrêter sur la triste situation matérielle et morale de sa patrie. Nous aimons à croire que ce ne fut pas l'ambition qui le jeta dans la carrière diplomatique, mais le désir d'être à la fois utile à son pays et aux archiducs Albert et Isabelle dont la souveraineté intelligente et douce lui paraissait devoir assurer l'indépendance. Tout au plus est-il

permis de conjecturer que le commerce des princes et des personnages politiques dut éveiller en lui ce goût que l'on voit se manifester tôt ou tard chez tout esprit supérieur, artiste, littérateur ou savant, pour les négociations et le maniement des affaires d'Etat. Il serait, en effet, difficile de compter depuis l'antiquité grecque jusqu'à nos jours, les hommes illustres dans les lettres, les arts, la philosophie ou les sciences, ayant en même temps tenu à jouer un rôle politique dans leur patrie; ceux, au contraire, qui se sont exclusivement confinés dans leurs études et leurs travaux sont très-rares. Il ne pourrait être fait d'exception que pour les périodes les plus sombres du moyen-âge où il n'y eut place dans la société que pour la force et la barbarie.

En 1620, la paix régnait encore dans les Pays-Bas, mais la trêve signée en 1609 avec les Provinces-Unies devait expirer le 11 avril 1621. Cette fatale échéance préoccupait à Bruxelles comme à Amsterdam les esprits modérés qui désiraient vivement qu'une paix définitive fût conclue ou tout au moins que la trêve de douze ans fût renouvelée. L'archiduc Albert écrivait dans ce sens à Madrid, mais en vain, car là on avait conservé l'illusion de penser qu'on pourrait un jour écraser les hérétiques et réduire les provinces rebelles à reprendre le joug espagnol. En Hollande, le prince Maurice afin de donner un facile cours à son ambition, pencha d'abord pour la guerre et fit même monter sur l'échafaud Barneveldt qui voulait maintenir la paix. Mais le parti de ce dernier était si nombreux et si populaire qu'il ne succomba point avec son chef. Le prince Maurice fut contraint

de compter avec lui et pour essayer de lui donner satisfaction se crut obligé d'entrer en pourparlers avec l'Archiduc. Ces négociations se poursuivirent après la mort du roi d'Espagne et celle de l'archiduc Albert par différents agents secrets dont les principaux furent la dame de Tserclaes et Rubens. Malgré la rupture de la trêve et le commencement des hostilités, elles continuèrent et ne prirent fin qu'en 1624, quand Richelieu eut inauguré sa politique anti-espagnole en encourageant sous main la résistance de la Hollande.

Un passage d'une lettre de Rubens à son ami Pierre Dupuy, postérieure, il est vrai, de quelques années à ces événements, indique clairement dans quel but il se mêla à ces négociations. « Je crois d'autant plus facilement, dit-il, à l'intervention des États de Hollande entre la Suède et le Danemarck, que l'on donne comme certain qu'ils agiront de même entre la France et l'Angleterre. Je voudrais quant à moi, que le monde entier fût en paix et que nous puissions vivre au siècle d'or au lieu du siècle de fer » (1). Il était certes animé des mêmes sentiments, en 1624, quand il servait d'intermédiaire entre l'archiduchesse Isabelle, le marquis Spinola et le prince Henri de Nassau. « L'archiduchesse preste tous les jours l'oreille, écrivait l'agent de Richelieu à Bruxelles, le sieur de Baugy, sous la date du 30 août 1624, aux discours que lui fait sur ce sujet Rubens, peintre célèbre d'Anvers qui est connu à Paris par ses ouvrages qui sont dans l'hostel de la royne-mère,

(1) Lettres inédites de Rubens publiées par Emile Gachet. Page 111. Lettre du 22 avril 1627.

lequel fait plusieurs allées et venues d'icy au camp du marquis de Spinola, donnant à entendre qu'il a pour ce regard quelque intelligence avec le prince Henri de Nassau » (1). Il est vrai que ce même sieur de Baugy attribue à un vil intérêt particulier les efforts tentés par Rubens pour rétablir la paix. « J'ai découvert, dit-il, qu'il n'y est poussé que par son intérêt et sur le désir qu'il avoit de s'assurer de la jouissance d'une succession avantageuse qu'il attend d'un oncle de sa femme demeurant en Hollande, où il a charge, avec lequel ledit Rubens a formé correspondance sur ce sujet » (2). Pour détruire cette assertion il suffit de lui opposer celle d'un autre agent français, le sieur d'Espesses, résidant à la Haye, qui à peu près à la même époque (16 septembre 1624), écrivait : « J'apprends que le peintre Rubens étoit émissaire du cardinal de la Cueva, plutost afin de ruiner par la chaleur ordinaire à ces cervelles, plus imaginatives que judicieuses, qu'en intention de bastir la trefve, à quoi l'on observe que ledit seigneur a toujours paru contraire en son sentiment particulier » (3). Ainsi aux yeux du sieur de Baugy, agent de Richelieu à Bruxelles, Rubens mù par des intérêts personnels voulait à tout prix la paix, tandis qu'il passait à ceux du sieur d'Espesses, autre agent de Richelieu à la Haye, pour travailler, sous les ordres du cardinal de la Cueva, à rendre définitive la rupture de la trêve entre les Provinces Unies et

(1) Comptes-rendus de la Commission royale d'Histoire, 1<sup>re</sup> Série, Tome III, p. 37.

(2) Idem. p. 38.

(3) Idem. p. 149.

l'Espagne. Tant il est vrai que ce n'est pas seulement de nos jours qu'il est difficile de découvrir la vérité dans les rapports diplomatiques !

Mais ce qui nous paraît ressortir de la contradiction des deux agents français, c'est justement l'esprit de modération et de fidélité à ses souverains, apporté par Rubens dans sa mission. A Bruxelles, il était considéré comme un partisan de la paix à tout prix, parce que, probablement, il engageait l'Espagne à faire le plus de concessions possibles. A la Haye, au contraire, il était de son devoir de paraître moins conciliant, de tâcher d'obtenir pour le gouvernement qu'il représentait tous les avantages que son mandat lui imposait de revendiquer. Il est bien rare, malgré tout le tact, toute l'habileté qu'on y apporte, qu'on puisse jouer ce rôle de modérateur, surtout dans des circonstances difficiles où des haines nationales et religieuses sont en jeu, sans se heurter à des convictions inflexibles et à des vues arrêtées, sans froisser par conséquent des amours propres et souvent aussi des intérêts et s'attirer ainsi de vives animosités. Rubens en fit la triste expérience, non-seulement en 1624, mais encore plus tard, quand on l'accusa d'avoir intrigué pour arracher les îles de la Zélande aux Provinces-Unies et les céder à l'Angleterre (1) ; puis, lorsque le duc d'Arschot lui enleva brutalement les pouvoirs qui lui avaient été donnés pour négocier avec la Hollande et lui fit sentir, d'une manière si outrageante, la distance qui

(1) Lettres inédites etc. Introduction p. LI. — Comptes rendus de la Commission royale d'Histoire, III, p. 75.



séparait alors un grand seigneur d'un homme issu de race bourgeoise, son nom fût-il des plus célèbres (1).

Cependant quoiqu'il eût échoué, probablement par suite de l'or et des intrigues des agents de Richelieu, dans la mission qui lui avait été confiée, Rubens ne perdit pas, pour cela, la confiance de l'Archiduchesse Isabelle, qui allait bientôt lui en donner de nouvelles preuves. En effet, vers 1627, elle le chargea de faire un voyage sur les frontières de Hollande, afin de tâcher de se mettre en rapport directement ou indirectement avec l'agent anglais à la Haye, le sieur Balthasar Gerbier. Il ne s'agissait de rien moins que d'arriver à un rapprochement d'abord, puis après à une paix définitive avec l'Angleterre en guerre contre l'Espagne depuis trois ans. Richelieu eut vent de ces pourparlers et mit tout en œuvre pour les empêcher d'aboutir, car la France, ayant elle-même rompu avec l'Angleterre, redoutait une entente de deux puissances jusqu'alors ennemies et dont la réconciliation pouvait être scellée par une alliance contre elle.

Dans une lettre du 6 août 1627, Balthasar Gerbier fait à milord Holland le récit de ces négociations. En voici le résumé succinct. L'abbé Scaglia, ambassadeur de Savoie, avait appris à Bruxelles que l'Infante et Spinola étaient fortement enclins à travailler à un accommodement entre l'Angleterre et l'Espagne, et il en avait même parlé à Gerbier quand celui-ci reçut une lettre de Rubens avec qui, d'ailleurs, il était déjà entré en relations. La première

(1) Lettres inédites, etc. Introduction page LI. C'est en grande partie d'après cette introduction que nous avons résumé ce que l'on connaît sur le rôle diplomatique joué par Rubens en cette occasion.

démarche était de faire obtenir au peintre un passe-port du prince d'Orange qui lui permit d'avoir avec l'envoyé anglais une entrevue à Zevenbergen. Le passe-port fut accordé sans difficulté, mais Gerbier ne crut pas pouvoir s'éloigner beaucoup de la Haye et assigna rendez-vous à Rubens soit à Delft, soit à Rotterdam. Après avoir conféré à ce sujet avec ses maîtres, ce dernier se rendit à Delft le 21 juillet. A ce moment, l'Infante attendait impatiemment don Diego de Messia, envoyé du roi d'Espagne, qui devait apporter les ordres et les instructions suprêmes de son souverain relativement aux négociations entamées avec l'Angleterre. L'entrevue de Rubens et de Gerbier aurait eu pour seul but de prolonger les pourparlers jusqu'à l'arrivée de ces instructions, de témoigner du désir qu'avait l'Infante de voir la paix conclue, enfin de prévenir ainsi tout soupçon dans l'esprit du roi d'Angleterre. Don Diego de Messia ne devait pas tarder d'arriver et Philippe IV avait même écrit qu'on pouvait toujours traiter avec Gerbier, non-seulement en ce qui concernait l'Espagne, mais aussi pour l'Allemagne et la Hollande. De son côté l'empereur Ferdinand avait aussi manifesté à l'Archiduchesse le désir d'être compris dans le traité. Mais Richelieu prévint le coup qui menaçait la France et rompit d'avance la ligue qui allait être formée contre elle, en concluant un traité d'alliance avec l'Espagne. C'était un coup de maître qu'il exécuta avec l'aide de Marie de Médicis. Don Diego arriva dans les Pays-Bas porteur de ce traité qui déchirait tous ceux qu'on avait projetés avec l'Angleterre et la Hollande

et forçait à renoncer à l'espoir d'une paix définitive, caressé à Bruxelles.

Cependant Rubens n'en continua pas moins à rester en relations avec Gerbier. Le sieur de Baugy prétend même qu'il eut à cette époque des entrevues avec le comte Carlil dont l'arrivée à Anvers aurait eu lieu sur sa demande au mois de janvier 1628 (1). Si ce fait est vrai, il ne peut que confirmer ce que nous avons déjà dit de l'amour de la paix qui animait Rubens et qui l'empêchait en quelque sorte de renoncer à l'espoir de voir ses efforts passés rester infructueux. C'est ainsi, d'ailleurs, que le cabinet de Madrid apprécia le rôle qu'il venait de jouer et, afin d'être complètement éclairé à cet égard, il demanda communication de toutes les lettres écrites ou reçues par le peintre durant le cours de ces négociations. L'Infante fut chargée de lui demander cette correspondance diplomatique. « J'ai ordonné à Pierre-Paul Rubens, écrit-elle au Roi, qu'il remette selon vos ordres toutes les lettres originales et en chiffre, qui lui ont été écrites sur cette matière, et il m'a répondu qu'il étoit prêt à faire ce qu'on lui ordonnoit, mais que personne ne comprendra ces lettres que lui, par rapport aux termes des mêmes, et parcequ'elles renferment d'autres choses particulières différentes de la matière..... Je ne doute pas quant à moi, que Rubens n'ait déclaré nettement ce que Gerbier lui a proposé » (2).

(1) Comptes-rendus de la Commission royale d'histoire, 1<sup>re</sup> Série, Tome III, p. 39.

(2) Correspondance des Archiducs. Réponse de l'Infante en date du 3 mai 1628.

Cette lettre fit prendre à Philippe IV le parti de mander Rubens à Madrid. Le 6 juillet, il faisait connaître à l'Infante cette détermination et le 13 août, celle-ci lui répondait qu'elle avait ordonné à Rubens de se rendre en Espagne avec toutes les lettres et papiers en sa possession touchant *la pratique d'Angleterre*. Rubens partit donc au mois d'août ou de septembre 1628 et arriva à Madrid à la fin d'octobre. Tout en s'acquittant de la mission diplomatique, but de son voyage, il exécuta plusieurs peintures pour la cour d'Espagne et copia un grand nombre de tableaux de maîtres ornant les galeries de l'Escorial et du Palais Royal de Madrid. Les explications données par lui sur l'état des négociations qu'il avait conduites et la manière dont il les avait dirigées, furent trouvées si satisfaisantes, que non-seulement ses services passés furent récompensés par sa nomination aux fonctions de secrétaire du Conseil privé, mais qu'on le chargea de reprendre les pourparlers avec l'Angleterre, tant on avait confiance en son intelligence pour mener à bonne fin le projet d'alliance qu'on espérait conclure. A la fin d'avril 1629, il quitta donc Madrid avec de nouvelles instructions à ce sujet. Le 12 mai, il était à Paris et quelques jours après à Bruxelles où il remettait à l'archiduchesse Isabelle les dépêches de Philippe IV dont elle accusa réception le 17 mai, en annonçant que Rubens allait immédiatement s'embarquer pour Londres afin d'y négocier une suspension d'armes préliminaire au traité projeté. Le 22, Cottington écrivait que le sauf-conduit était prêt et deux jours après Rubens prenait passage à Dunkerque sur le vaisseau qui

venait de ramener l'envoyé du duc de Lorraine, M. de Ville. Nous n'avons pas ici à faire le récit détaillé de l'entrevue de Rubens avec Charles I<sup>er</sup>, ni des négociations auxquelles il prit une part active. La correspondance qu'il entretenait à ce propos avec le cabinet de Madrid et que M. Gachard a retrouvée en partie aux Archives de Simancas, fait ressortir à la fois la finesse et l'esprit de conciliation mis par lui en cette circonstance au service du vif désir qu'il avait de voir la paix être définitivement scellée entre les deux nations. Balthasar Gerbier dans son livre : « Les effets pernicieux des méchants favoris » avait déjà donné d'amples détails sur le séjour et la mission de Rubens à Londres. Charles I<sup>er</sup> le prit en grande amitié et il fut convenu que l'Espagne enverrait à Londres un ambassadeur officiel tandis que de son côté l'Angleterre chargerait un envoyé extraordinaire de traiter à Madrid des conditions de la paix. Le grand trésorier Cottington fut désigné pour se rendre en Espagne en qualité d'ambassadeur et don Carlos Coloma pour remplir les mêmes fonctions à Londres. La mission de Rubens était dès lors terminée. Cependant il resta encore en Angleterre plusieurs mois, attendant l'arrivée de l'envoyé espagnol qui ne prit possession de ses fonctions qu'au mois de mars 1630. Au mois d'août de la dite année, il était de retour à Anvers d'où il date plusieurs de ses lettres. Mais rien ne s'oppose à ce qu'il eût regagné Londres au mois de novembre ou au commencement de décembre 1630, lors de la signature de la paix entre l'Espagne et l'Angleterre qui eût lieu le 17 décembre. Ce qui porte à le croire, c'est d'abord la date des

lettres patentes par lesquelles Charles 1<sup>er</sup>, voulant récompenser le zèle déployé par le peintre dans l'intérêt des deux Couronnes et lui donner un témoignage particulier de l'estime qu'il avait pour son talent, le créa chevalier, lettres qui furent octroyées le 15 décembre. Le roi d'Angleterre fit en même temps présent à Rubens de la magnifique épée avec laquelle il avait procédé à sa réception et que sa famille a toujours religieusement conservée depuis<sup>(1)</sup>. Ensuite il semble résulter du compte des sommes payées pour ses missions diplomatiques, qu'elles doivent s'appliquer à plusieurs voyages faits par Rubens soit en Espagne, soit en Angleterre. Toutefois nous ne saurions partager l'opinion de plusieurs de ses biographes qui le font retourner en Espagne dans le cours des années 1630, 1631 ou 1632. La patente octroyant à son fils Albert la survivance de la charge de secrétaire du Conseil privé, est datée du 15 juin 1630. M. Emile Gachet s'était appuyé sur ce fait pour admettre que Rubens devait être à Madrid à cette époque et que c'était sur ses vives instances qu'elle avait été délivrée. Mais M. Max Rooses (*Bulletin Rubens* I, 295-297) a publié des documents desquels il ressort que Rubens était à Anvers au mois d'avril, mai, juin, juillet et août 1630. Enfin les sommes qui lui sont attribuées dans les comptes le sont expressement pour des voyages faits en 1629 et en 1630. Il ne reçut pour l'année 1631 que 500 livres, afin « d'estre employées en affaires secrètes

(1) M. Kreins a donné un dessin représentant cette épée dans l'*Artiste* de 1835. Il est reproduit dans l'*Histoire de Rubens*, par A. van Hasselt, Bruxelles, 1840.

dont n'est besoing faire plus ample déclaration ». Un voyage en Espagne eût certainement exigé une dépense plus considérable et le motif en eût été énoncé sans précautions comme on l'avait fait dans le compte de 1630. Les « affaires secrètes » dont il s'agit ici désignent évidemment la mission que Rubens eut à remplir auprès de Marie de Médicis qui venait de se réfugier dans les Pays-Bas espagnols (1).

Quand, au mois de mai 1629, Rubens quitta l'Espagne pour revenir à Bruxelles et de là passer en Angleterre, Philippe IV n'avait pu lui donner que des distinctions honorifiques et des titres, car l'argent manquait à la cour de Madrid. Pour l'indemniser de ses frais de voyage on dut lui remettre un mandat sur l'Infante ou plutôt sur le Receveur général des Pays-Bas. Cette traite était ainsi formulée :

« Serenissima Senora, Pedro Pablo Rubens buelve al negocio que V. A. entendera por los despachos que lleva, y porque no se le ha dado ningun dinero para el viage, ordenara V. A. se le pague la cantidad que pareziere à V. A. assi por il gasto que se le ha offrezido en ir desde aqui como el que tendra en el camino que ha de contisnuar. Nustro Señor guarde à V. A. como desseo. De Madrid à 27 de abril 1629.

Yo el Rey (2).

Ce ne fut qu'en 1631 que la Recette générale des Finances fit honneur à cette traite en délivrant à Rubens une somme de 12.374 livres, « à quoy

(1) Voir GACHARD. *Histoire politique et diplomatique de Pierre-Paul Rubens*. Chapitre neuvième.

(2) Lettres inédites etc. Introduction p. XLIV.

montent les fraiz et despens par lui exposés ès années 1629 et 30 aux voyaiges par luy faictz vers Espagne et Angleterre, allant et venant pour le service de sa Majesté dont n'est besoing faire plus ample déclaration. » Cette somme lui fut payée en deux termes de 6374 livres chacun (1). Il reçut aussi cette même année, ainsi que nous l'avons dit plus haut, 500 livres, « en une lettre de descharge de pareille somme datée du 17<sup>e</sup> de novembre 1631, levée sur Gilles Rutteau, recepveur des menus cens de Cassel, dont est faict recepte cy devant folio 149, pour semblable somme que Son Altèze luy at accordée pour cinq mois, à l'advenant de cent livres par mois, que Sa dite Altèze at ordonné de lui estre furny pour estre employé en affaires secretz dont n'est besoing faire plus ample déclaration » (2). Cette indemnité se rapporte sans doute à la mission dont il fut chargé auprès de Marie de Médicis alors dans les Pays-Bas. Quant aux dépenses qu'il dut faire lors de ses pourparlers avec Balthasar Gerbier à Delft, en 1627 et 1628, on ne voit pas que Rubens en ait jamais été remboursé. Le compte de 1627 manque, il est vrai, à la collection des Archives du Nord, mais celui de 1628 s'y trouve et ne mentionne le paiement d'aucune somme en sa faveur, pas même de celle de 500 livres qu'il aurait dû toucher pour ses gages de peintre de l'hôtel de l'Archiduchesse. Le paiement des 500 livres fait en 1631 aurait-il eu pour but de combler cette lacune ? Dans ce cas on

(1) Compte dix-septième d'Ambroise Van Oncle. Archives du Nord. Chambre des Comptes de Lille. B 2968. Folios 794 verso et 883, verso.

(2) Compte 17<sup>e</sup> d'Ambroise Van Oncle. Folio 842, verso.



l'eût exprimé sans ambages et sans avoir recours à la formule des « affaires secrètes ».

Ainsi Rubens ne toucha, et encore très tardivement, pour ses frais de voyage et de séjour en Hollande, en Espagne et en Angleterre, que 12.874 livres, somme à peine suffisante pour le rembourser de celles qu'il avait dû dépenser. Il est donc certain que, si on a pu l'accuser d'avoir recherché ces missions diplomatiques par ambition, on ne saurait dire que ce fût par un vil mobile de cupidité, car elles durent lui être très onéreuses, sans compter le temps précieux qu'elles lui firent perdre pour son art. Il en retira, il est vrai, des honneurs, le titre de chevalier et celui de secrétaire du Conseil privé. Nous persistons néanmoins à croire que le désir de voir son pays jouir enfin des bienfaits d'une paix qui lui était presque devenue inconnue, fut le seul motif qui dicta sa conduite.

Les extraits des Comptes de la Recette générale des Pays-Bas que nous venons d'analyser et que nous publions plus loin, ne fournissent certes pas de documents devant jeter un jour nouveau sur la biographie et les travaux de Rubens. Mais comme tous ceux qui se rapportent à un homme dont la postérité a consacré le génie, ils sont intéressants quand ils peuvent servir à préciser certaines particularités de la vie de cet homme et tel est le motif qui nous a décidé à les mettre au jour.

JULES FINOT.

*Extraits des Comptes de la Recette Générale des Finances des Pays-Bas relatifs aux sommes payées à Rubens de 1611 à 1640, à titre de gages et pensions, acquisitions de tableaux, frais de voyages diplomatiques et affaires secrètes.*

Compte trente-troisième de Christophe Godin, conseiller et receveur général des Finances. 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 1611. Archives du Nord. Chambre des Comptes de Lille. B. 2848, folio 413, verso.

1000 livres (1) à Pierre-Paul Rubens, peintre de l'hôtel de Leurs Altesses, « que aussy, à telle ordonnance que dessus, ce dit compteur lui avait baillé et délivré, assçavoir V<sup>c</sup> livres prises en l'avant dicte lettre de descharge et les aultres cinq cens livres en une lettre de descharge de pareille somme, datée du dixseptiesme jour de novembre 1611, levée sur Philippe de Marche, recepveur du domayne de Leurs Altèzes au quartier d'Ayre, dont est respondu cy-devant folios XIX verso et LX verso ; pour semblable somme que due estoit audit Pierre-Paul Rubbens, à cause de cinq cens livres que Leurs Altèzes par leurs lettres-patentes données à Bruxelles le vingt-troiziesme jour de septembre 1609 luy avoient ordonné et accordé de gaiges par chacun an, à raison de son dict estat de painctre susdit, à en estre payé par les mains dudict recepveur général des finances de demy an en demy an par esgalle portion, et ce pour les deux premières années desdits gaiges, commencées ledit vingt-troiziesme de septembre 1609 et finies le vingt-deuxiesme de Septembre 1611, par copie auctentique desdictes lettres patentes et deux quictances y servant vérifiées respectivement des Sieurs des finances, veues es estatz d'april 1611, folio XXV et novembre dudit an folio XIX, verso, cy rendues, ladicté somme de M. livres « En marge : » Novum onus. Il commence et prend bien selon

(1) Il s'agit de livres de Flandre ou de 40 gros équivalant à la livre parisais valant elle-même un quart de plus que la livre tournois.

lesdictes lettres patentes. Par ladicte copie authentique de commission vérifiée, datée et contenant comme au texte cy-rendu avec deux quictances.

Compte trente-cinquième de Christophe Godin, conseiller et receveur général des Archiducs, etc. 1<sup>er</sup> janvier 31 décembre 1613. Archives du Nord. Chambre des Comptes de Lille. B. 2860. Folio 467, verso.

« 500 livres à Pierre-Paul Rubens, peintre de l'hôtel de Leurs Altèzes, que ledit receveur général des finances luy avoit baillées et délivrées en une lettre de descharge de la somme de 800 livres, datée du 24<sup>e</sup> jour de febvrier 1613 levée sur Marcq Anthoine de Martigny, receveur du domaine de Leurs Altèzes au quartier de Landreschies, dont est faite recepte cy-devant folio 122, pour samblable somme que deue estoit audit Pierre-Paul Rubbens, à cause de 500 livres que Leurs Altèzes luy avoient ordonné de gaiges et traicement par chacun an à raison de son dit estat de painctre de l'hostel de Leurs Altèzes ; et ce pour une année desdits gaiges, commencée le 23<sup>e</sup> jour de septembre 1611 et finie le vingt-deuxiesme de septembre ensuivant 1612. »

Compte trente-sixième et dernier de feu Christophe Godin en son vivant, conseiller et receveur général des finances des Archiducs etc., du 1<sup>er</sup> janvier au 9 juillet 1614. Archives du Nord. Chambre des Comptes de Lille. B. 2866. Folio 368, recto.

500 livres à Pierre-Paul Rubens, « painctre de l'hostel de Leurs Altèzes, que, à l'ordonnance de Leurs dictes Altèzes, ce compteur lui avoit baillées et délivrées en une lettre de décharge de pareille somme, dattée du septiesme jour d'apvril 1614, levée sur Marcq Antoine de Martigny, receveur du domaine de Landreschies, dont ce dict compteur a respondu ci-devant, folio 89, verso, pour semblable somme à luy deue, à cause de 500 pareilles livres que Leurs dictes Altèzes luy avoient ordonné et accordé de gaiges et traicement par

chacun an, à raison de son dit estat de painctre de leur hostel, et ce, pour une année desdicts gaiges, commencée le 23<sup>e</sup> jour de septembre 1612 et finie le 22<sup>e</sup> de septembre ensuivant 1613. »

Compte de Pierre Godin, conseiller et maître extraordinaire de la Chambre des Comptes des Archiducs à Bruxelles pour les affaires du pays et duché de Luxembourg et du comté de Chiny, naguère commis par acte de Leurs Altesses du 12 juillet 1614 à la recette générale des finances etc., du 12 juillet 1614 au 28 février 1615. Archives du Nord. Chambre des Comptes de Lille. B. 2872. Folio 334, verso.

500 livres à Pierre-Paul Rubens, peintre de l'hôtel des Archiducs, « que, à l'ordonnance que dessus ce dit compteur luy avoit baillées et délivrées en l'avant dite lettre de discharge datée du nœufiesme jour de febvrier 1615, levée sur ledit Henry Vermeren, conseiller et receveur général du droit qui se lève sur les alluns arrivans par deça, dont est fait recepte cy-devant, folio 164, sur semblable somme à luy deue, à cause de 500 pareilles livres que Leurs dictes Altèzes luy avoient ordonnées et accordées de gaiges et traicement par chacun an, à raison de son dit estat de painctre susdit, et ce, pour une année de ladite pension commencée le 23<sup>e</sup> de septembre 1613 et finie le 22<sup>e</sup> septembre ensuivant 1614. »

Compte premier d'Ambroise van Oncle, conseiller et receveur général des finances des Archiducs, du 1<sup>er</sup> mars au 31 décembre 1615. Archives du Nord. Chambre des Comptes de Lille. B. 2878. Folio 409, verso.

500 livres à Pierre-Paul Rubens, peintre de l'hôtel de Leurs Altesses, pour sa pension du 23 septembre 1614 au 22 septembre 1615.

Compte troisième d'Ambroise Van Oncle du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 1617. Archives du Nord. Chambre des Comptes de Lille. B. 2690. Folio 287. verso.

1000 livres à Pierre-Paul Rubens, peintre de l'hôtel de Leurs Altesses, pour deux années de sa pension de 500 livres, « à raison de son estat de peintre, commencées le 23<sup>e</sup> jour de septembre 1615 et finies le 22<sup>e</sup> jour de septembre 1617. » Folio 395, verso. 1000 livres à David Noveliers, peintre, « que Leurs Altèzes, eu sur ce l'advis de maistre Pierre-Paul Rubens, leur peintre, luy avoient tauxées et accordées pour diverses painctures par luy faites pour Leurs Altèzes, y comprins ce qu'il pouvoit avoir receu. »

Compte cinquième d'Ambroise Van Oncle, du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 1619. Archives du Nord. Chambre des Comptes de Lille. B. 2901. Folio 260, verso.

1000 livres à Pierre-Paul Rubens, peintre de l'hôtel de Leurs Altesses, pour deux années de ses gages du 23 septembre 1617 au 22 septembre 1619.

Compte septième d'Ambroise Van Oncle, du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 1621. Archives du Nord. Chambre des Comptes de Lille. B. 2913. Folio 325, verso.

500 livres à Pierre-Paul Rubens, peintre de l'hôtel de Leurs Altesses, « pour ses gaiges et traictement du 23<sup>e</sup> de septembre 1619 au 22<sup>e</sup> de septembre 1620. »

Folio 478, recto.

1066 livres, 6 sols à Gaspard Turckelsteyn, fondeur en métal, Etienne van Schorre, sculpteur et Pierre-Paul Rubens, peintre, « pour avoir livré et gecté une platine de cuyvre pour engraver en icelle les obligations que les Pères Carmélites au désert au bois de Morlawe-lez-Namur, ont pour la fondation de Leurs Altèzes, pesante ladicte platine 343 livres à 15 sols la livre ; et avoir gecté encoires une petite platine de cuyvre pesant 21 livres au prix susdit ; item, 263 livres, 6 sols audit Estevan van Schorrer, pour avoir coupé et engravé les susdites obligations contenant 2,324 lettres, une partie à 3 solz et les autres à 2 solz la lettre, et avoir

taillé aussy les armes de Leurs Altèzes et de l'ordre desdicts Carmélites, et les restans 530 livres audict painctre Pierre-Paul Rubbens, pour avoir painct le tableau du grand autel de ladite église représentant Monsieur St.-Joseph. »

Compte huitième d'Ambroise van Oncle, du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 1622. Archives du Nord. Chambre des Comptes de Lille. B. 2919. Folio 358, recto.

1000 livres à Pierre-Paul Rubens, peintre de l'hôtel de Son Altesse, pour deux années de ses gages, commencées le 23 septembre 1620 et finies le 22 septembre 1622.

Les comptes de 1624, 1625, 1626 et 1627 manquent à la collection des Archives du Nord.

Compte seizième d'Ambroise van Oncle, du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 1630. Archives du Nord. Chambre des Comptes de Lille. B. 2962. Folio 627, recto.

500 livres à messire Pierre-Paul Rubens, chevalier, gentilhomme de la maison de Son Altesse Sérénissime, « pour une année de son traitement commencée le 23<sup>e</sup> de septembre 1628 et finie le 22<sup>e</sup> de septembre ensuivant 1629. »

Folio 847, verso. 7500 livres à Pierre-Paul Rubens, secrétaire du Conseil privé du Roi, « en une lettre de décharge de pareille somme datée du 18<sup>e</sup> de mars 1630, levée sur Jean Gobin, conseiller et receveur général de Luxembourg, dont est fait receipte cy-devant folio 64, pour semblable somme à quoy monte le pris des pinctures qu'il a fait et fait faire par ordre de Son Altèze Sérénissime pour service de Sa Majesté et envoyées en Espagne, comme est plus amplement spécifié et déclaré en certaine déclaration portant au pied ordonnance et quittance y servante, veue en l'estat dudit mois de mars, folio 61, verso. »

Compte dix-septième d'Ambroise van Oncle, du 1<sup>er</sup> janvier

au 31 décembre 1631. Archives du Nord. Chambre des Comptes de Lille. B. 2968. Folio 532 verso.

1984 livres, 13 sols. 1 denier à Messire Pierre-Paul Rubens, chevalier, secrétaire du Conseil Privé du Roi, « assçavoir 500 livres, 5 sols en une lettre de descharge du dernier de janvier 1631, levée sur Jean Batens, receveur des contributions de Zevenberge, Steenberge, etc., et les restans 1484 livres, 8 sols, 1 denier en une autre lettre de descharge de pareille somme datée du dernier de juillet audit an, levée sur ledit Batens dont est respondu cy devant foliis 348, verso et 352 ; pour semblable somme à luy deue à cause de trois quarts d'escus pistolets d'Espagne par jour de septante-deux solz, 6 deniers l'escu, que Sa Majesté par ses lettres patentes du 27<sup>e</sup> d'apvril 1629 luy at accordé de gaiges à raison de son dit estat de secrétaire susdit, à en estre payé par les mains de ce compteur présent ou autre à venir, de demy an en demy an, par esgalle portion, ayant Sadicte Altéze par son ordonnance de reliefvement du 24<sup>e</sup> de mars 1631, ordonné qu'il seroit payé de sesdits gaiges doiz la datte des dites lettres patentes, nonobstant et sans prendre regard qu'il at presté le serment loingtemps après, et ce pour les deux premières années de sesdits gaiges, commencées ledit 27<sup>e</sup> d'apvril 1629 et finies le 26<sup>e</sup> d'apvril enssuivant 1631, par ladite ordonnance de reliefvement, copie authentique desdites lettres patentes originelles et quictance y servant, veues en l'estat de juillet, folio 32 verso. »

Folio 611 recto. 1000 livres à messire Pierre-Paul Rubens, chevalier, secrétaire du Conseil privé du Roi, « en deux lettres de descharge, chacune de 500 livres, datées la première du nœufiesme de juillet 1631, levée sur Jérôme de la Barre, recepveur des domaines de Sa Majesté au quartier de Braine-le-Comte, et la seconde du huitiesme de novembre ensuivant audit an, levée sur Guillaume de Semet, recepveur de Thilmont, dont est faite recepte cy-devant foliis, 202 et 27, pour deux années de son traictement commencées le 23<sup>e</sup> jour de septembre 1629 et finies le 22<sup>e</sup> de septembre enssuivant 1631. »

Folio 794, verso. 6374 livres à Pierre-Paul Rubens, secrétaire du Conseil privé du Roi, « en une lettre de discharge de pareille somme datée du 24<sup>e</sup> de mars 1631, levée sur Ange Boet, conseiller et recepveur général de Haynault, dont est faite recepte cy-devant folio 183, pour le parfurnissement de 12,374 livres, à quoy montent les fraiz et despens par luy exposés ès années 1629 et 30 aux voyaiges par luy faictz vers Espagne et Angleterre, allant et venant pour le service de Sa Majesté dont n'est besoing faire plus ample déclaration. »

Folio 842, verso. 500 livres à Pierre-Paul Rubens, secrétaire du Conseil privé du Roi, « en une lettre de discharge de pareille somme datée du 17<sup>e</sup> de novembre 1631, levée sur Gilles Rutteau, recepveur des menus cens de Cassel, dont est fait recepte cy-devant, folio 149, pour semblable somme que Son Altèze luy at accordé pour cinq mois, à l'advenant de cent livres par mois, que Sadite Altèze at ordonné de luy estre furny pour estre employé en affaires secretz dont n'est besoing faire plus ample déclaration. »

Folio 883, verso. 6374 livres à Pierre-Paul Rubens, secrétaire du Conseil privé de Sa Majesté, pour le parfurnissement de 12,374 livres, à quoy montent tant seulement les fraiz et despens par luy exposés ès années 1629 et 1630 aux voyaiges doiz Bruxelles vers Espagne et Angleterre allant et venant. »

Compte 19<sup>e</sup> d'Ambroise van Oncle du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 1633. Archives du Nord. Chambre des Comptes de Lille. B. 2979.

Folio 477, recto. 992 livres, 6 sols, 6 deniers à messire Pierre-Paul Rubens, chevalier, secrétaire du Conseil privé du Roi, pour une année de ses gages de secrétaire susdit.

Folio 526, verso. 500 livres à Pierre-Paul Rubens, peintre de l'hôtel de l'Archiduchesse, pour une année « de son entretènement commencée le 23<sup>e</sup> de septembre 1631 et finie le 22<sup>e</sup> de septembre ensuivant 1632. »



Compte 20<sup>e</sup> d'Ambroise van Oncle du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 1634. Archives du Nord. Chambre des Comptes de Lille. B. 2985.

Folio 487, verso. 992 livres, 6 sols, 6 deniers à messire Pierre-Paul Rubens, chevalier, secrétaire du Conseil privé du Roi, « pour une année de ses gaiges de secrétaire susdit, commencée le 27<sup>e</sup> d'avril 1633 et finie le 26<sup>e</sup> d'avril ensuivant 1634, par quittance veue en l'estat de juillet, folio 45, verso, veu le compte précédent folio 477, il suit bien. »

Compte 21<sup>e</sup> d'Ambroise van Oncle, du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 1635. Archives du Nord. Chambre des Comptes de Lille. B. 2991.

Folio 380, verso. 992 livres, 6 sols, 6 deniers obole à messire Pierre-Paul Rubens, chevalier, secrétaire du Conseil privé du Roi, « pour une année de ses gaiges de secrétaire susdit, commencée le 27<sup>e</sup> d'avril 1634 et finie le 26<sup>e</sup> d'avril en suivant 1635. »

Compte 23<sup>e</sup> d'Ambroise van Oncle, receveur général des finances des Pays-Bas, du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 1637. Archives du Nord. Chambre des Comptes de Lille. Recette générale des finances. B. 3002.

Folio 469, verso. 992 livres, 6 sols, 6 deniers à messire Pierre-Paul Rubens, chevalier, secrétaire du Conseil privé de Sa Majesté, « pour une année de ses gaiges de secrétaire susdit, commencée le 27<sup>e</sup> d'avril 1636 et finie le 26<sup>e</sup> d'avril ensuivant 1637, par deux quittances veues ès estatz de janvier, folio 39 et juillet folio 32, cy-rend ladite somme de 992 livres, 6 sols, 6 deniers obole. » En marge : « veu le compte précédent, folio 474, il suit bien. »

Folio 646, verso. 2500 livres à messire Pierre-Paul Rubens, chevalier, secrétaire du Conseil privé du Roi, « en une lettre de descharge de pareille somme datée du septiesme de janvier

1637, sur Philippe Le Roy, receveur des licentes en Anvers, dont est fait recepte cy-devant, folio 205, verso, en tant moins de 10000 pareilles livres que Son Altèze, par son ordonnance du nœufiesme de décembre dernier, at ordonné luy estre furniz à bon compte de ce que coustront les peintures que Sadite Altèze luy at fait faire par ordre exprès de Sa Majesté et pour ornement de certaine maison de plaisance d'icelle au Pardo, et ce, en quatre termes, sçavoir un quart promptement et les restans trois quarts de trois en trois mois après ledit premier payement, et ce, des deniers desdites licentes, se faisant ce présent paiement pour le quart à payer promptement. »

Folio 654, verso. 7500 livres à messire Pierre-Paul Rubens, chevalier, « pour la parpaye de 10000 pareilles livres que Son Altèze, par son ordonnance du nœufiesme de décembre 1636, at ordonné de luy furnir à bon compte de ce que consteroient les peintures qu'icelle at fait faire par ordre exprès de Sa Majesté et pour ornement de certaine maison de plaisance à Pardo, à payer les dites dix mille livres en quatre termes, à sçavoir un quart promptement et les restans trois quarts de trois en trois mois après ledit premier payement, et ce des deniers desdits licentes, et se faisant ce présent payement pour les trois derniers payemens, ayant receu le précédent payement de 2500 livres au mois de janvier dernier, porté cy-devant folio 647, par ladite ordonnance de Son Altèze exhibée audit premier payement et quittance pour ceste partie y servante, veue en l'estat dudit mois, folio, eodem : cy-rend ladicte somme 7500 livres ; par ordonnance alléguée et rendue cy-devant, folio 647 et quittance conforme au texte cy-rendu. »

État des deniers reçus et payés à l'ordonnance du Roi par messire Ambroise van Oncle durant le mois de janvier 1638. Archives du Nord. Chambre des Comptes de Lille. Recette générale des finances. B. 3008.

Folio 44, recto. 3000 livres dudit prix à Pierre-Paul Rubens, chevalier, etc. « en une lettre de descharge levée sur Philippe Le Roi, recepveur des licentes en Anvers, de 12000 pareilles livres que Son Altèze, par son ordonnance du 27<sup>e</sup> de novembre 1637, at ordonné luy estre furniz et que luy restent deuz pour les painctures par luy faictes par ordre de sadicte Altèze pour l'ornement de sa maison de plaisance à Pardo, à en estre payé desdits douze mille livres, assçavoir un quart promptement et les restans trois quarts de trois en trois mois desdits licentes d'Anvers, se faisant ce présent payement pour ledit quart à payer promptement, ayant encor receu au mesme effect la somme de 10000 pareilles livres par ladite ordonnance de XII<sup>m</sup> livres et quittance y servante, ladicte somme de 3000 livres ; » en marge : « par ordonnance de la somme de XII<sup>m</sup> livres en date du 27<sup>e</sup> de novembre 1637 et la quittance de III<sup>m</sup> livres. »

Compte 25<sup>e</sup> d'Ambroise van Oncle, receveur général des finances, etc. du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 1639. Archives du Nord. Chambre des Comptes de Lille. Recette générale des finances. B. 3014.

Folio 376, recto. 992 livres, 6 sols, 6 deniers à messire Pierre-Paul Rubens, chevalier, secrétaire du Conseil privé de Sa Majesté, « pour une année de ses gaiges de secrétaire susdit, commencée le 27<sup>e</sup> d'apvril 1638 et finie le 26<sup>e</sup> d'apvril ensuivant 1639. »

Compte 26<sup>e</sup> d'Ambroise van Oncle, receveur général des finances etc. du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 1640. Archives du Nord. Chambre des Comptes de Lille. Recette générale des finances. B. 3020.

Folio 581, recto. 5000 livres à François Rojas, garde-joyaux, de Son Altesse Royale, « sur et à bon compte de 10000 pareilles livres à payer en quatre termes, assçavoir 1000 philippus à 50 sols pièce comptant, et les aultres 3000

philippus de trois en trois mois ensuivant, pour estre lesdits deniers par luy employez au payement de dix huict peintures que, par ordre de Sa Majesté, se font en la ville d'Anvers par les peintres Rubbens et Sneyders. »

Folio 619, verso. 2500 livres à Francisco Rojas garde-joyaux, « à bon compte de 10000 pareilles livres à payer en quatre termes, asçavoir mille philippes comptant et les autres trois mille philippes de trois en trois mois suivant, pour estre lesdits deniers employez au payement de 18 peintures que, par ordre de Sa Majesté, se font en la ville d'Anvers par les peintres Rubbens et Sneyders. »

Folio 653, verso. 4200 livres à don Francisco de Contreras y Rojas, garde-joyaux de son Altesse, « en une lettre de discharge de pareille somme datée du huitiesme de novembre 1640, levée sur l'avant dit Philippe Le Roy, dont est fait recepte cy-devant, folio 271, verso, pour de ce payer les héritiers de feu messire Pierre-Paul Rubbens, chevalier, pour quatre peintures entrepris de faire par leur dit feu père pour le service de Sa Majesté, par ordonnance de Son Altéze et quittance y servante veue en l'estat de novembre, folio 48, verso, cy-rendu ladite somme de 4200 livres. »

Idem. 2500 livres au même « en une lettre de discharge de pareille somme datée du 10<sup>e</sup> de novembre 1640, levée sur ledit Philippe Le Roy, dont est fait recepte cy-devant folio 272, pour la parpaye de 10000 pareilles livres, à payer en quatre termes, asçavoir milles philippes à 50 sols pièce comptant et les autres 3000 philippes de trois en trois mois suivans, pour estre lesdits deniers employés au payement de dix huict peintures que, par ordre de Sa Majesté, sont esté faitz en ladite ville d'Anvers par les peintres Rubbens et Sneyders.

Compte 27<sup>e</sup> d'Ambroise van Oncle, chevalier, receveur général des finances du Roi, etc. du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre

1641. Archives du Nord. Chambre des Comptes de Lille.  
Recette générale des finances. B. 3026.

Folio 437. verso. 992 livres, 6 sols, 6 deniers à Albert Rubens, secrétaire ordinaire du Conseil privé du Roi, « pour la première année de ses gaiges de secrétaire ordinaire dudit Conseil privé que Sa Majesté, par ses lettres patentes du 15<sup>e</sup> de juing 1630, luy at accordé à cause de son dit estat, luy ayant icelluy esté accordé pour le déservir après le trespas de feu son père ou après la résignation dudit office, la dicte première année commencée le 19<sup>e</sup> d'apvril 1640, jour qu'il a presté le serment dudit estat et finie le 19<sup>e</sup> d'apvril 1641, par copie authentique desdites lettres patentes et deux quictances veues en estatz de janvier, folio 39 et juillet folio 35 ; par copie auchtentique desdites lettres patentes deuemement vériffiées en portant note de son serment presté le 19<sup>e</sup> d'apvril 1640 et deux ses quictances conformes au texte cy-rendu. »

Folio 513, verso. 1979 livres, 3 sols, 4 deniers « aux vefve et héritiers de feu le secrétaire Pierre-Paul Rubens, en une lettre de descharge de pareille somme datée du dernier de juillet 1641, levée sur Baulduyn Blyleven, conseiller et recepveur général de Brabant au quartier de Louvain dont est fait recepte cy-devant folio IX, à quoy montent quatre années moins quinze jours de gaiges dudict défunt comme peintre de Son Altèze, que Sa Majesté par ses lettres patentes du 15<sup>e</sup> d'apvril 1636, luy at accordé de gaiges à l'advenant de 500 pareilles livres par an, à raison de son dit estat, lesdites quatre années moins quinze jours commencées le 15<sup>e</sup> de juing 1636, jour qu'il at presté son serment et finies le 28<sup>e</sup> de mai ensuivant 1640, par ordonnance de reliefvement lesdittes lettres patentes originelles, certification du jour de son trespas et quictance vérifiée, veues en l'estat de juillet. »

Compte 29<sup>e</sup> d'Ambroise van Oncle, receveur général des finances, du 1<sup>er</sup> janvier au 31 Décembre 1643. Archives du

Nord. Chambre des Comptes de Lille. Recette générale des finances. B. 3038.

Folio 418, verso. 475 livres, 15 sols, 6 deniers « à la vefve et tuteur des enfans de feu messire Pierre-Paul Rubbens, vivant, chevalier, secrétaire du Conseil privé du Roi, en une lettre de discharge de pareille somme datée du vingtiesme d'apvril 1643, levée sur messire Jacques van Ophen, chevalier, conseiller et receveur général de Brabant au quartier de Bruxelles, dont est fait recepte cy-devant folio VII, pour semblable somme à quoy montent 175 jours de ses gaiges à l'advenant de 54 sols, 4 deniers par jour, à raison de son dict estat, et ce depuis le vingt septiesme d'octobre 1639 jusqu'au 18<sup>e</sup> d'apvril ensuivant 1640, jour que le filz dudict défunct Albert Rubbens presta le serment dudict estat et entra en la déservitude d'icelluy, ayant receu le précédent payement au compte de l'an 1640, porté en icelluy, folio 381, verso, par extract autenticque du testament du défunct et quittance vérifiée veue en estat du mois d'apvril, folio 42, verso. »

---

*Note communiquée par M<sup>r</sup> Alfred Weil sur les œuvres de décoration de Rubens pour le rendez-vous de chasse de la Torre de la Parada au Pardo.*

(1) « La beauté de la vue que de toutes parts l'on découvre  
« du site de la *Torre del Pardo* a convié S. M. à y ordonner  
« la construction d'une maison assez spacieuse pour qu'Elle  
« pût y séjourner quelque fois.

« Le Marquis de las Torres (2) s'occupe de l'exécution  
« des travaux et de la réunion des fonds nécessaires par la  
« vente d'offices et produits ou par le moyen d'autres  
« combinaisons. »

C'est, sous la date du 10 janvier 1636, qu'un journaliste de l'époque (3) nous apprend, en ces termes, quand commencent les travaux de « la maison de plaisance située au Pardo » et pour la décoration de laquelle Crescenzo fit appel au concours de Rubens, avec qui il s'était lié d'amitié lors du séjour du grand artiste flamand à Madrid, (août 1628 avril 1629).

Nous ne savons à qui appartient le choix des sujets : Rubens fut-il laissé libre ou bien dut-il se conformer à des instructions reçues de Madrid ? Ce que l'on peut supposer, c'est que le Maître tenta de faire revivre sur les murs de la *Torre del Pardo* ou « *Torre de la Parada* » les *Métamorphoses d'Ovide*

(1) - El sitio de la Torre del Pardo que por todas partes descubre tan hermosa vista, ha convidado á S. M. de mandar labrar en él casa bastante en que alguna vez pueda aposentarse. El Senor Marques de las Torres entiende en la obra y en juntar dineros para este efecto vendiendo officios, naturalezas y andando en otros arbitrios. -

(2) *Jean Baptiste Crescenzo* — (frère du Cardinal Crescenzo) — constructeur du Panthéon des Rois à l'Escorial — plus tard surintendant des Bâtiments Royaux — créé par Philippe IV Marquis de *las Torres* ou Marquis de *la Torre* : il ne nous a pas été possible de déterminer laquelle de ces désignations de titre est la vraie.

(3) *La corte y la Monarquía de España en los años 1636 y 37* - (1 vol.) lettres, gazettes publiées par *don Antonio Rodriguez Villa*, v. p. 6.

(car toutes les toiles qui nous restent, forment une véritable série et traitent des fables et légendes de ce poème).

Pour l'exécution de cette commande, qu'il mena très rapidement, puisque d'après les écritures de Van Oncle, il avait déjà en 1637 droit à un à compte pour travaux accomplis, Rubens dut avoir recours largement à la collaboration de toute la troupe d'artistes qui travaillaient avec lui et pour lui sous sa direction. Avec une franchise et une modestie qui l'honorent il nous a fait connaître par ses lettres que c'était le système qu'il avait employé pour l'exécution de pareilles commandes à une époque où il était en pleine santé et plus jeune de 20 ans. Aussi dut-il à plus forte raison le pratiquer alors qu'avec l'âge la goutte était venue et l'empêchait de se prodiguer avec la « furia d'antan. »

Les toiles de peinture décorative qui proviennent de la Torre de la Parada et que garde le Musée de Madrid sont donc, à n'en point douter, œuvres de collaboration — elles sont plutôt de l'atelier de Rubens que de *la main de Rubens* et c'est ce qui explique qu'au catalogue du Musée, dressé avec tant de soin et d'érudition par don Pédro de Madrazo, elles figurent, les unes sous le nom de *P. Paul Rubens* ; les autres sous les noms de ses élèves *Erasme Quellyn, van Thulden, Cornelis de Vos*, d'autres sous des noms peu connus tels que ceux de *van Eyck, Gowi* et d'autres encore sous la désignation générique de « *Ecole de Rubens.* »

En voici la liste :



N <sup>os</sup> du catalogue du Musée de Madrid.	SUJET DU TABLEAU	Catalogué SOUS LE NOM DE	DIMENSIONS			
			HAUTEUR	LONGUEUR		
1150	Chute de Phaëton.	van Eyck	1.95	1.80		
1388	Défaite des Titans.	J. P. Gowi	1.77	2.85	Le savant auteur du Catalogue du Musée dit que ce tableau est celui attribué à Rubens, et figurant aux inventaires du 17 <sup>e</sup> siècle sous le nom de « Conquête des géants ». — M <sup>r</sup> Cruzada Villaamil avait compris ce tableau dans la liste des tableaux de Rubens perdus.	
1412	Chute d'Icare.	id.	1.95	1.80		
1540	La mort d'Eurydice.	Erasmus Quellyn.	1.79	1.95		
1541	Jason.	id.	1.81	1.95		
1579	Lapithes et Centaures. (Péribouïs et Hippodamie.)	Rubens.	1.82	2.90		
1580	Enlèvement de Proserpine.	id.	1.80	2.70		
1581	Le banquet de Térée.	id.	1.95	2.67		
1588	Orphée et Eurydice.	id.	1.94	2.45		
1594	Mercure et Argus.	id.	1.79	2.97		
1599	Saturne dévorant un de ses enfants.	id.	1.80	0.87		
1600	Ganymède enlevé par l'aigle.	id.	1.80	0.87		
1636	Apollon vainqueur de Marsyas.	Copie de Rubens.	1.81	2.67		
1641	Cadmus et Minerve.	Ecole de Rubens.	1.81	3.00		
1642	Apollon et Daphné.	id.	1.93	2.07		
1776	Orphée jouant de la lyre.	van Thulden.	1.95	4.32		M <sup>r</sup> Pedro de Madrazo, l'auteur du Catalogue du Musée, dit que ce tableau est celui qui figurait aux anciens inventaires sous le nom de Rubens et que M <sup>r</sup> Cruzada Villaamil avait compris dans la liste des tableaux perdus.
1792	Triomphe de Bacchus.	Cornelis de Vos.	1.80	2.95		

De la collection de sujets mythologiques exécutée sous la direction de Rubens pour la Torre de la Parada, il existe donc encore au musée de Madrid dix-sept toiles, classées par M<sup>r</sup> Pedro de Madrazo comme suit :

- 7 Rubens.
- 2 Ecole de Rubens.
- 1 Copie de Rubens.
- 2 Erasme Quellyn.
- 1 van Thulden.
- 1 C. de Vos.
- 1 van Eyck.
- 2 Gowi.

On est étonné de ne pas trouver, en examinant les sujets de ces tableaux, une toile représentant le Maître suprême de l'Olympe, mais nous savons de source certaine que cette omission n'a pas été commise par Rubens et qu'il avait peint pour la Torre de la Parada une toile de 4 varas de long soit 3<sup>m</sup>40 environ, intitulée « *Jupiter et Junon.* »

Après le passage des troupes autrichiennes en 1710 par la Torre de la Parada, on ne retrouva plus ce tableau et mention spéciale en fut faite à l'inventaire dressé en 1749 (1). Il est permis de supposer que, dans l'exécution de cette série de toiles, Rubens s'était réservé plus particulièrement celle représentant *Jupiter et Junon* et qui, comme on le voit par la dimension de longueur connue, était des plus importantes.

Cette note serait incomplète, même en ce qui a trait à Rubens, si nous n'indiquions ce que nous savons encore de la décoration du rendez-vous de chasse de la Torre de la Parada, aujourd'hui devenu logement d'un simple garde-chasse.

Le musée de Madrid possède encore 4 toiles de *Paul de Vos* qui ornaient la Torre de la Parada ce sont :

N <sup>os</sup> du catalogue	1798 Renard.	haut <sup>r</sup> 0 84 long <sup>r</sup> 0 81
»	1803 Cerf poursuivi par une meute.	» 2.12 » 3.47

(1) Cruzada Villaamil - Rubens diplomatico Español - p. 322.

N<sup>os</sup> du catalogue 1805 Taureau vaincu par  
des chiens. haut<sup>r</sup> 1.57 long<sup>r</sup> 2.00  
» 1806 Sanglier. » 0.68 » 0.37

Il possède également les deux toiles de *Snayers* n<sup>os</sup> 1664 et 1665 du catalogue.

La 1<sup>re</sup> de 1<sup>m</sup>80 de haut s/1<sup>m</sup>49 de long représentant  
« Philippe IV servant un sanglier. »

La 2<sup>me</sup> de 1<sup>m</sup>62 de haut s/1<sup>m</sup>48 de long représentant  
« Philippe IV tirant des cerfs. »

Le musée conserve de même sous n<sup>os</sup> 679, 680, 681, 682, 683, 5 toiles de *V. Carducci* représentant des sujets religieux (Naissance de la Vierge, Annonciation, Visitation, Présentation au temple, Assomption) et qui devaient sans doute décorer l'oratoire du petit rendez-vous de chasse : mais ce qui est plus intéressant, c'est de voir que Philippe IV, en artiste exquis qu'il était, y avait mis *Rubens* face à face avec *Velazquez*.

Quoi qu'en dise M<sup>r</sup> Paul Mantz (1), dans ses articles sur Rubens, le *Démocrite* et l'*Héraclite* de P. P. Rubens n'ont pas disparu. Ils ont si peu disparu qu'ils se trouvent actuellement au Musée de Madrid n<sup>os</sup> 1601 et 1602 du catalogue.

(Haut. 1.81 — longueur 0.64.)

Ces tableaux, peints pour le Duc de Lerma, lors du premier voyage de Rubens en 1603, ne sortirent pas d'Espagne. Philippe IV les fit placer à la Torre de la Parada et, en face, il fit accrocher les admirables toiles de Velazquez :

l'Esopé,	N <sup>o</sup> 1100	—	H. 1.79	—	L. 0.94
le Ménippe	1101	—	id.	—	id.
ainsi que :					
le Mars,	1102	—	id.	—	id.
le Nain (Antoine l'Anglais)	1097	—	1.42	—	1.07
id. (l'enfant de Vallecás)	1098	—	1.07	—	0.83
id. (le crétin de Coria)	1099	—	1.06	—	0.83

Autant que les données que nous possédons nous permettent

(1) Voir Gazette des Beaux-Arts, Tome XXVI p. 277

d'en juger, on voit qu'à la Torre de la Parada Philippe IV possédait :

L'oratoire avec peintures de Carducci ;

Une chambre (le vestibule sans doute) avec la représentation de ses exploits cynégétiques ; une autre avec les animaux de Vos, la salle à manger peut-être ; un boudoir avec les admirables rictus des Esope, des Héraclite, des bouffons, grotesques, anciens ou modernes, philosophes ou crétins ; et enfin : la collection de toiles mythologiques conçues par Rubens, exécutées sous ses yeux et retouchées de sa main de maître.

Si l'hypothèse que nous nous sommes permis d'émettre est exacte et si Rubens dans ces toiles pour la Torre de la Parada a tenté de représenter les Métamorphoses d'Ovide (dont sont tirés les sujets de presque tous les tableaux indiqués :

		Livre 1 <sup>er</sup> d'Ovide. — Défaite des Titans.
		Mercure et Argus.
»	2	» Phaëton.
»	3	» Cadmus et Minerve.
»	5	» Enlèvement de Proserpine.
»	6	» Jason.
»	8	» Icare.
		» Périthoüs.
»	10	» Orphée.
		Orphée et Eurydice.
		Mort d'Eurydice.
»	15	» Jupiter armiger (Ganymède.)

il serait licite de supposer que certaines autres toiles, que possède le Musée de Madrid, aient fait partie de cette collection et nous serions porté à croire que de ce nombre il faille compter :

N° 1173	— Borkens. — Apothéose d'Hercule.
	Haut <sup>r</sup> . 1.89 — Long <sup>r</sup> . 2.12
N° 1296	— Cossiers. — Prométhée rapportant le feu du ciel.
	Haut <sup>r</sup> . 1.82 — Long <sup>r</sup> . 1.13
N° 1387	— Gowi. — Hippomène et Atalante.
	Haut <sup>r</sup> . 1.81 — Long <sup>r</sup> . 2.20

- N° 1539 — Quellyn. — Bacchus et Ariane.  
Haut<sup>r</sup>. 1.79 Long<sup>r</sup>. 0.95  
N° 1546 — van Eyck. — Thétis et Pélée.  
Haut<sup>r</sup>. 1.81 Long<sup>r</sup>. 2.88  
N° 1583 — *Rubens*. — Le sanglier de Calydon.  
Haut<sup>r</sup>. 1.60 Long<sup>r</sup>. 2.60  
N° 1643 — Ecole de Rubens — Andromède enchaînée  
Haut<sup>r</sup>. 1.93 Long<sup>r</sup>. 1.04

Nota. Au sujet des peintres :

van Eyck.

Gowi.

Joui.

dont le catalogue du Musée disait :

« Van Eyck (1). Nous manquons de donnée à l'égard de ce peintre qui sans doute florissait au 17<sup>e</sup> siècle et était du nombre des disciples formés par Rubens.

« Gowi (J. P.) (1). Nous ne savons rien de la biographie de ce peintre dont, excepté le Musée de Madrid, aucune autre galerie publique ne possède de tableau. Il florissait au 17<sup>e</sup> siècle et paraît appartenir à la grande école d'Anvers.

« Joui (même note que pour le précédent.)

Je me suis adressé à M. Pedro de Madrazo qui m'a répondu que *Gowi* et *Joui* sont un seul et même auteur. Madrid, 14 janvier 1887.

ALFRED WEIL.

---

(1) Jean van Eyck, qui a marqué son tableau de Madrid de la signature *ÆYCK*, qu'on doit lire *A EYCK*, fut admis comme maître à la corporation de Saint Luc en 1632-1633. En 1635, il aida David Ryckaert à peindre, d'après une esquisse de Rubens, l'arc de triomphe érigé près de l'abbaye de St. Michel, lors de l'entrée du Cardinal-Infant à Anvers. (Voir MAX ROOSKES: *Geschiedenis der Antwerpsche Schilderschool*. P. 514.)

(2) Il est inscrit, à Anvers, en 1632-1633, sous le nom de Jacomo Pedro Gouwi, comme élève d'un Paul van Overbeeck, et, en 1636-1637, comme franc-maître de St. Luc.

*Note communiquée par M<sup>r</sup> Alfred Weil sur les peintures exécutées soit seul, soit avec la collaboration de Snyders pour le roi Philippe IV.*

« En 1640, Rubens reçoit 10000 livres, pour 18 peintures  
« qu'il fit à Anvers avec Snyders, pour le compte du Roi  
« d'Espagne, et 4200 livres, pour 4 tableaux qu'il exécuta seul.  
« Il serait très curieux de savoir si ces tableaux figurent au  
« Musée de Madrid ou à l'Escorial » me dites-vous.

D'après ce que rapporte M<sup>r</sup> Paul Mantz, dans son 14<sup>me</sup> et dernier article sur Rubens (Gazette des Beaux-Arts, livraison du 1<sup>er</sup> décembre 1885) il semble que M<sup>r</sup> Carl Justi, dans son « Zeitschrift für Bildende Kunst » se soit posé cette même question, sans parvenir à la résoudre. Justi avait eu connaissance de la commande des 18 peintures *Rubens-Snyders*, et des 4 tableaux à exécuter par *Rubens seul* : mais je remarque (est-ce erratum à l'impression de l'article de la Gazette des Beaux-Arts ?) que M<sup>r</sup> Mantz indique le chiffre de *cent mille* (et non de *dix mille*) livres comme prix de la commande des tableaux. Je vous signale ce détail. Vous saurez sans doute s'il mérite d'être rectifié (1).

Si vous vous reportez à l'article mentionné à la Gazette des Beaux-Arts, vous verrez que M<sup>r</sup> Mantz semble indiquer que le *Jugement de Paris* (N<sup>o</sup> 1590 Musée de Madrid) et le *Persée et Andromède* (N<sup>o</sup> 1584 Musée de Madrid) auraient été deux des quatre tableaux commandés à Rubens seul. Voici à ce sujet mes observations :

1<sup>o</sup> M<sup>r</sup> Cruzada Villaamil (dans son ouvrage « Rubens diplomatico espanol ») fait remarquer que le *Persée et Andromède* figure pour la première fois à l'inventaire de 1686 : je dois ajouter pourtant que cette observation n'a pas un grand poids, car le *Persée et Andromède* se trouve à l'inventaire de 1686,

(1) Le compte 26<sup>e</sup> d'Ambroise van Onck (1<sup>er</sup> janvier 31 décembre 1640,) ne mentionne que la somme de 10,000 livres accordée à Rubens et à Snyders pour 18 peintures et celle de 4200 livres payée aux héritiers de Rubens pour des tableaux que ce dernier exécuta seul.

dans un des salons (le salon des glaces) dont, suivant mention spéciale faite à l'inventaire de 1666, les peintures n'avaient pas été inventoriées alors (1666.) Il est donc non seulement admissible mais probable que le « Persée et Andromède » (malgré ses dimensions 2<sup>m</sup>65 de hauteur sur 1<sup>m</sup>60) soit, comme l'indique M<sup>r</sup> Mantz, un des 4 tableaux exécutés par Rubens seul pour Philippe IV et la dernière œuvre du Maître (1).

2° Le *Jugement de Paris* figure, il est vrai, pour la première fois à l'inventaire dressé à la mort du Roi Philippe IV en 1666, mais, c'est sur ce tableau que j'ai, dans mon portefeuille, la note dont je vous parlais, et d'après cette note, dont je vous enverrai copie un de ces jours dès que j'aurai pu la remettre au net, vous jugerez si l'on peut affirmer en toute assurance, avec M<sup>r</sup> Paul Mantz, que le tableau N<sup>o</sup> 1590 du Musée est bien celui qui apparaît à l'inventaire de 1666, dans la galerie du Nord.

Le sujet est trop délicat pour que je me permette d'émettre une hypothèse à l'égard de la désignation de ces 4 *tableaux exécutés par Rubens seul*.

Je vous prie même d'excuser les observations qui précèdent. Ma réponse au sujet des 18 peintures de Rubens et Snyders en collaboration ne peut guère être plus précise que la précédente.

Toutefois je trouve dans l'ouvrage de M<sup>r</sup> Cruzada Villamil que parmi les tableaux *perdus* de Rubens se trouvaient les 7 tableaux suivants qui figurent pour la première fois à l'inventaire de 1666 : or, comme l'inventaire précédent était de 1636 et comme Rubens mourut en 1640, il résulte que tout ce qui n'est pas inscrit à l'inventaire de 1636 a été exécuté de 1637 à 1640, c'est donc de cette époque qu'il faut compter :

(1) D'après M<sup>r</sup> Max Rooses (*Œuvre de Rubens*, I. p. 135), ces quatre tableaux de Rubens seraient ceux représentant : *Hercule, Andromède, la Réconciliation des Romains et des Sabins, l'Enlèvement des Sabines*. *Hercule et Andromède* furent terminés par Jordaens; les héritiers de Rubens lui payèrent de ce chef 240 florins.

1° Diane et ses nymphes de Rubens et Snyders . . . . .	3 varas 1/2 de long <sup>r</sup> 1 » 1/2 » haut <sup>r</sup>
2° Nymphes à la chasse de Rubens et Snyders . . . . .	5 varas de long <sup>r</sup> 2 » » haut <sup>r</sup>
3° 4° 5° 6° 4 peintures avec figures de Rubens et animaux de Snyders. . . . .	3 varas 1/2 de long <sup>r</sup> 1 » 1/4 » haut <sup>r</sup>
7° Un intérieur de Snyders avec trois figures de la main de Rubens . . . . .	3 varas 1/2 de long <sup>r</sup> 2 » » haut <sup>r</sup>

C'est-à-dire, les 7 *tableaux* perdus et inventoriés comme je viens de le rapporter.

Peut-être y a-t-il lieu de comprendre les deux tableaux existant au Musée, Nos 1644 et 1645, catalogués « Ecole de Rubens » et représentant :

L'un, Allégorie de l'air }  
l'autre, Allégorie du feu, } avec oiseaux de *Snyders*.  
dit notre catalogue.

N.-B. — La peinture de « *Orphée et la Lyre* » cataloguée sous le nom de *van Thulden* et dont mention est faite à la note sur les tableaux de la Torre de la Parada, serait (suivant les indications du catalogue) de van Thulden pour les figures, de Snyders pour les animaux.

Madrid, 18 janvier 1887.

ALFRED WEIL.



LE MARIAGE  
DES  
FRÈRES RUBENS.

---

Paulo minora.

La muse de l'histoire ne chante pas toujours dans les tons épiques et celle du drame ôte quelquefois son cothurne pour chausser la sandale bourgeoise. Dans la vie des nations comme dans celle de l'homme, même de l'homme illustre, il y a des événements que l'on peut se dispenser de graver sur la pierre ou l'airain, qu'il suffit de consigner sur des simples tablettes. Shakespeare, qui a compris le drame humain comme on ne l'avait guère fait avant lui, nous donne la scène intime, populaire, à côté de la scène héroïque, émouvante, et, pour exprimer ma pensée d'une manière plus moderne, je dirai qu'en écrivant l'histoire de quelque mortel éminent, il ne faut pas toujours avoir devant les yeux le portrait de ce mortel en grande tenue : toge à larges plis classiques, armure damasquinée, pourpoint, collier d'or, uniforme chamarré de croix, il est nécessaire de le considérer un peu aussi en vulgaire robe de chambre.

Ces réflexions assez énigmatiques mais destinées à se dégager plus clairement, je les émets — *si parva cum magnis*, etc. — comme excuses de la liberté que je prends d'abandonner, pour une fois, le *nous* obligé et le ton solennel ou, tout au moins sérieux, que je crois devoir employer en m'occupant de Rubens. Je remplis pour aujourd'hui l'office de conteur ; car c'est bien un conte que j'ai à faire, le récit d'un de ces petits événements domestiques comme il s'en passe tous les jours, qui ne valent pas la peine d'être relevés avec sollicitude, qu'il importe pourtant de ne point laisser dans l'oubli. Une anecdote n'est-elle pas souvent un coup de lumière ou une tache d'ombre dans la composition d'un portrait moral ? Je n'attache aucunement, je me hâte de le dire, de l'importance en ce sens, au conte ou à l'anecdote que je vais communiquer au lecteur : le seul intérêt qu'elle offre, c'est que le nom de Rubens y figure, que le peintre y apparaît dans un épisode de la vie de son frère peut-être comme un *Deus ex machina*, qu'à certains égards, enfin, elle peut être considérée comme un fugitif rayon de clarté dans le milieu où Pierre-Paul est venu séjourner au retour de son exode en Italie.

Cela dit, je prends mes coudées franches et j'entre directement en matière.

Philippe Rubens, l'ainé de Pierre-Paul, avait fait auprès de son frère deux séjours dans la noble péninsule : la première fois, de 1601 à 1604, pour y accompagner le jeune Guillaume Richardot et prendre ses grades de docteur en droit. Il rentre au pays en juin 1604 et va s'établir à Louvain, auprès de Juste

Lipse. Il y reste un an et demi à peu près, puis se rend de nouveau à Rome, vers la fin de 1605, pour y remplir les fonctions de bibliothécaire et secrétaire du cardinal Ascanio Colonna. En mai 1607, on le revoit à Anvers, où sa mère achève sa vieillesse malade et où il attend une position que ses amis ont postulée pour lui.

On lui a promis une des quatre places de secrétaire de la ville, dès que l'une d'elles deviendrait vacante ; l'on croyait que celle de Jean Bochius (Boghe) l'aurait été bientôt, à cause de l'état de santé du titulaire, mais celui-ci traîna jusqu'au 19 janvier 1609 : le lendemain Philippe est nommé à l'unanimité ; le 26 mars suivant, il épouse Marie de Moy, fille de Maître Henri de Moy, l'un des autres secrétaires. Voilà l'histoire dans toute sa sécheresse des faits, noms et dates.

Mais tout cela ne se succéda point sans péripéties et incidents accessoires, surtout l'affaire du mariage.

Il y avait, à cette époque, à Anvers, un médecin nommé Guillaume Verwilt, dont j'ai vu le nom inscrit sur le registre matricule de l'Université de Padoue, avec la date du 10 décembre 1600 (1). Un an

(1) Il résulte de recherches faites aux Archives d'Anvers que Maître Guillaume Verwilt, docteur en médecine, était fils de M<sup>e</sup> Guillaume Verwilt, apothicaire, et de Laurence Arlé, demeurant au Kipdorp, dans la maison *Den Witten Engel* (Registres cadastraux).

Il avait deux frères et trois sœurs, savoir :

1<sup>o</sup> M<sup>e</sup> Dominique Verwilt, apothicaire.

2<sup>o</sup> M<sup>e</sup> Scipion Verwilt, également apothicaire.

3<sup>o</sup> Elisabeth Verwilt, qui épousa M<sup>e</sup> Nicolas Haverlandt, apothicaire.

4<sup>o</sup> Jeanne Verwilt, béguine au Béguinage d'Anvers.

5<sup>o</sup> Claire Verwilt, célibataire en 1627.

Les parents du docteur jouissaient d'une certaine aisance. Ils étaient propriétaires de plusieurs maisons et terrains à Anvers.

après, Philippe Rubens vint pendant quelque temps suivre des cours à cette célèbre école : il est probable qu'il y a connu encore son compatriote. Celui-ci était de retour à Anvers en 1603 ; car le 12 novembre de cette année, il date une lettre de cette ville à son ami Jacques de Bie, le fécond graveur anversoïis, lettre qui se trouve, en compagnie d'une trentaine d'autres qui vont jusqu'en 1611, dans la correspondance ou plutôt dans un recueil de lettres reçues par le graveur.

Ici j'ouvre une grande parenthèse.

Cette correspondance, qui se compose d'environ 400 lettres réunies en deux volumes, est conservée à la bibliothèque royale de Bruxelles : elle est une très intéressante source d'informations, tant pour la biographie de l'homme que pour l'histoire intime de son temps, car de Bie, qui avait été graveur en titre de Charles de Croy, duc d'Aerschot, et avait beaucoup voyagé, était en relations suivies avec une foule de personnes et de personnages. Ainsi, pour ne citer que quelques noms, nous avons des lettres signées duc de Croy, Antoine d'Arenberg, Maximilien de Hornes, Nicolas Rockox, etc., et parmi les artistes Wenceslas Cobergher, Otho Vœnius, Joos de Momper, Egbert van Paenderen, Robert de Nole, Corneille

M<sup>e</sup> Guillaume Verwilt épousa Hélène de Moulin, fille de Michel de Moulin et de Gertrude Kessler, appartenant à une famille distinguée. Par cette alliance, il devint beau-frère de Lucie de Moulin, femme de Gérard van Ethen, seigneur de Weerden, et cousin-germain de George Deschamps, général de la Monnaie.

Les familles de Moulin et Kessler étaient en outre alliées à celles de van Woensel, Steyaerts, Licaa etc.

Le docteur Guillaume Verwilt eut de fréquentes relations avec M<sup>e</sup> Jean Brant au sujet de la vente de terrains ; il mourut avant 1632.

Boel, Pierre de Jode, etc., et, enfin, une lettre de P. P. Rubens, publiée jadis par M. A. Pinchart.

Épaves d'une correspondance que tout fait présumer avoir été beaucoup plus considérable, car notre recueil ne comprend que la période de 1603 à 1611, ces lettres nous fournissent, sur le caractère de l'homme auquel elles s'adressent, des renseignements qui ne sont pas toujours à son avantage. Il y en a des séries qui émanent de compagnons de plaisir ou de maîtresses, et qui se distinguent par un laisser-aller absolument sans frein : il fallait avoir même un certain courage pour conserver, à une période avancée de la vie, des documents de nature aussi intime. Il est vrai qu'en dehors de ces gauloiseries, ils contiennent des nouvelles et des souvenirs à foison : à certains moments de la vie, ne relit-on pas volontiers les témoignages d'un passé, fût-il même orageux, quand, après tout, il ne s'y trouve point d'actions déshonorantes ?

De la lecture de ces documents, il ressort, me semble-t-il, que Jacques de Bie a été tout à la fois un franc viveur, un joyeux compagnon, un artiste très actif, un homme d'intelligence, quelque peu lettré et même savant. Quand et comment s'est-il lié avec Guillaume Verwilt ? C'est ce que j'ignore ; mais je suppose qu'ils se sont connus en Italie. Quoiqu'il en soit, dès le 12 novembre 1603, Verwilt écrit familièrement à son ami, qui se trouvait à Mons, des nouvelles d'Anvers, de la femme de Jean Breughel ; puis le 8 décembre de Jacques le Roy, du docteur Nonnius, de la banqueroute de Luchini, etc. Enfin, dans une lettre du 3 décembre 1604,

il commence les premières mesures de l'opérette qu'il écrit en prose flamande et que je résume en prose française. Cette introduction, la voici : « Bossut et moi, nous courtisons, en compagnie, deux sœurs, les filles du secrétaire de Moy; lui s'occupe de l'ainée (1) dans le but d'arriver à l'emploi du père; moi je m'adresse à la cadette, Marie, qui a demeuré à Mons, chez les l'Hermitte que vous connaissez sans doute; ils portent le titre de *du Béthisart*. Cela nous fait oublier le temps, nous buvons quelquefois un bon verre à votre santé et à la nôtre. Dieu veuille nous aider, etc. »

Pendant ces agissements, Philippe Rubens ne se doutait de rien; peut-être ne connaissait-il pas encore le secrétaire de Moy; il était à Louvain où Juste Lipse le préparait à être son successeur.

Les amours de Verwilt et de Bossut ne paraissent pas avoir marché à grande vitesse: il faut attendre deux ans avant d'en avoir des nouvelles dans la correspondance des deux amis. Dans une lettre sans date, mais évidemment écrite au commencement de décembre 1606, lettre dans laquelle il est question d'abord de besoin d'argent, sujet très ordinaire dans les missives de Verwilt, on lit le passage suivant:

« Je vous envoie une boîte contenant un petit cœur et une chaîne que je vous prie de conserver soigneusement jusqu'à ce que je vous aie dit ce qu'il faut en faire. Je désirerais que vous fissiez

(1) C'est à dire de Catherine, l'ainée des deux qui sont encore jeune filles. La véritable aînée, Claire, était mariée depuis 1590, à Jean Brant, le greffier d'Anvers.

un arrangement avec Jean de Moulin, pour qu'il veuille porter la boîte à Anvers, à Marie de Moy, avec une lettre dont l'écriture sera contrefaite d'après celle de Jeanne L'Hermite; il doit vous assurer qu'il remettra la réponse dans vos mains, car il ne faut pas que Jeanne L'Hermite en sache rien, sinon toutes choses viendraient au jour. Je vous enverrai par le prochain courrier la lettre ainsi que la manière de s'en servir. Si, cependant, il vous était possible de me dire d'avance que tout cela est faisable, vous me rendriez un grand service d'ami; aussi attendrai-je votre avis au plus tôt. »

Et en postscriptum: « Vous pouvez promettre un florin au messenger, mais celui-ci doit être Jean de Moulin: il ne doit avoir aucune crainte, il peut dire que le paquet lui a été remis pour le porter et le remettre à Anvers, sans nommer personne. »

Nous savons, par un certain nombre de lettres de la correspondance, que Jacques de Bie n'était dévoré de scrupules d'aucun genre et qu'il servait volontiers d'intermédiaire dans les affaires de cœur; cependant, cette fois, pris d'une peur assez légitime, il fit la sourde oreille et ne répondit point. Aussi, quelques jours après, le 12 décembre, reçut-il du docteur une lettre que je dois reproduire en entier, malgré sa dimension, regrettant de ne pouvoir dans la traduction faire passer la saveur de l'original.

« Mon cher Jacques, je vous ai envoyé une petite boîte renfermant un petit cœur en or, je ne doute pas que vous l'ayez reçu; j'attends votre avis à son égard. Sachez donc que j'ai fait avec Mademoiselle Marie de Moy ce pari: qu'elle accepterait encore de moi,

sans lui dire par quel moyen, quelque chose qu'elle conserverait soigneusement. Je n'en ai pu trouver de meilleur que celui-ci. A l'aide de la servante, je me suis procuré une lettre écrite par M<sup>lle</sup> Jeanne L'Hermite, lettre qui m'a instruit de tout ce qui se passe entre ces deux demoiselles, et j'en suis venu à cette idée de composer, à propos de mon pari et d'écrire comme sortant de la main de M<sup>lle</sup> L'Hermite, une lettre par laquelle celle-ci offre à M<sup>lle</sup> de Moy, en souvenir d'amitié et en retour de quelques confitures reçues, ce petit cœur en la priant de le conserver à son intention. Pour bien jouer cette comédie, nous devons avoir un messenger de Mons qui se charge de remettre le cadeau : personne n'est plus apte à cela et ne prêterait moins au soupçon que Jean de Moulin, qui est connu chez les l'Hermite et chez les de Moy par les messages qu'il fait des uns vers les autres. J'entends que ce messenger réponde à son nom, afin que l'affaire tourne bien et que l'on en arrive à un mariage. Pour entamer la chose, il y a deux moyens, entre lesquels vous choisirez le meilleur. Dans le premier, on ne met le messenger au courant de rien, on lui donne le change, de la manière suivante. Vous allez chez lui, vous lui demandez qu'il vous fasse un plaisir, en lui parlant en ces termes : « Je me suis trouvé en compagnie de M<sup>lle</sup> L'Hermite et lui ai demandé si elle n'avait point de commission pour Anvers où je comptais me rendre. Elle m'a répondu affirmativement et m'a demandé, comme à un ami, de remettre cette petite boîte en mains de M<sup>lle</sup> Marie de Moy et de rapporter la réponse.



J'ai accepté et promis de remplir la commission ; mais à cause d'un empêchement, je suis obligé de rester ici ; comme j'aurais quelque honte à rapporter la boîte à M<sup>lle</sup> L'Hermite, j'ai recours à vous et vous prie de vous charger de porter l'objet à sa destination, sans rien en dire à personne. Quant à moi, je ne me laisserai pas voir avant votre retour avec la réponse, que j'irai lui porter ensuite. Mais, de toute manière, vous ferez en sorte que la réponse, ou la boîte (si par hasard, elle s'apercevait de la fraude) vous reviennent en main pour que vous pussiez me les renvoyer. -

L'autre manière est celle-ci. Vous promettez un *philippus* au messenger et vous lui ferez connaître l'affaire, afin qu'il puisse agir selon les circonstances, et répondre à propos, si on lui faisait des questions. Il dira qu'il a reçu la commission à son domicile avec ordre de l'exécuter et de rapporter une réponse. Si le messenger vous est dévoué, ce moyen, ce me semble, est le plus sûr, pour plusieurs motifs : d'abord, si l'on apercevait de quelque chose, on le chargerait de rendre la boîte à L'Hermite, et alors lui, ne sachant de rien, la rendrait et vous attendriez longtemps la réponse. On pourrait aussi s'aviser de vouloir offrir quelque chose en retour : il s'empresserait de le lui porter et cela ne peut pas avoir lieu. On pourrait aussi lui faire subir un interrogatoire ; lui, ne croyant pas malfaire, dirait sans hésiter qu'il a reçu la commission de vous, comme dans la première manière, et alors le pot aux roses s'ouvrirait. A mon avis, donc, la deuxième manière est la meilleure : elle nous rend

certaine une chose, à savoir que la lettre ou la boîte vous seront rendues, à moins que le messenger ne soit un scélérat. Je sou mets le tout à votre bon jugement ; car même après une indiscretion, le messenger pourrait s'excuser en disant qu'une servante est venue chez lui apporter et rechercher l'objet. Toutefois, vous aurez bien soin de ne pas dire mon nom, ni au messenger, ni à personne, pour de bonnes raisons que je vous dirai un jour verbalement. Pendant ce temps, je saurai ici de la servante comment le cadeau a été reçu, si l'on a des soupçons, si l'on renverra le cadeau, si l'on donnera une réponse et quand. Je vous écrirai tout cela, afin que vous puissiez agir en conséquence et voir d'où vient le vent afin qu'il n'y ait pas d'erreur de commise, et tout au moins, afin que nous rentrions en possession du petit cœur, dans le cas où il ne serait pas reçu ou qu'il serait renvoyé.

Je vous envoie, ci-jointe, la lettre écrite de mon mieux, en contrefaisant la main de M<sup>lle</sup> L'Hermite. Si vous pouviez exécuter une contrefaçon meilleure ou si vous connaissiez quelqu'un qui la fit mieux, faites recommencer la besogne : à cet effet, je vous transmets une lettre originale de M<sup>lle</sup> L'Hermite : ne la montrez à personne et, après l'avoir utilisée, renvoyez-la moi, afin que je puisse la restituer à la servante. Plus la contrefaçon sera parfaite, plus M<sup>lle</sup> de Moy y sera trompée. Vous fermerez la lettre au moyen d'une nieulle rouge, sans y appliquer aucun cachet. Vous y attacherez la boîte de la meilleure façon. Le style français est médiocre, mais il est suffisamment bon ; car, à en juger d'après sa lettre,

M<sup>lle</sup> L'Hermitte n'est pas forte sur l'orthographe...

Ecrivez-moi la réception de la boîte afin que je puisse étudier le vent.

P. S. Si vous imaginiez quelque moyen meilleur d'exécuter mon projet, vous pouvez vous en servir, et vous m'en préviendriez ; car je me repose entièrement sur vous ; faites à votre guise. En même temps mettez sur la lettre la date qu'il faut. »

Voilà tout le programme du stratagème si laborieusement combiné par le docteur : il mettait probablement moins d'encre et d'imagination dans ses recettes médicales. A sa lettre est jointe, comme il le dit, sa fameuse contrefaçon : elle a été conservée par de Bie et je vous donne à savourer ce petit chef-d'œuvre de supercherie.

Mon cœur certes il me semble que vous m'avez du tout oubliée, e privée de vos bonnes grâces, n'écrivant pas un mot de lettre à votre tant aimée Lermite, non mon cœur je ne veux pas que la nostre grande amitié que avons porté l'une à l'autre, prenne fin en ceste manière, pour cela je vous envoie un petit cœur d'or, je vous prie de le tenir pour une mémoire de vostre fidelle amie, laquelle ne pouvant estre présente avec le corps, veut faire avec cecy que vous ayez occasion de quelque fois sur elle et quelque fois penser sur vostre cœur. Vous m'avez envoyée aultrefois de confitures, lesquelles me furent fort agréables, je ne doute pas ou ce petit don ne sera de mesmes bienvenue, voyant que du bon cœur, à vous mon cœur, ce petit cœur je donne, parquoy fineray ceste, priant Dieu.

Mad<sup>e</sup> Marie de Moy vous donner longue e sancte vie, me recommandant à voz bonnes grâces et à celles de Monsieur vostre père et Mad<sup>le</sup> vostre mère et Mad<sup>le</sup> vostre sœur, comme font de mesmes ma grand mère et mon oncle.

De Mons le                    de décembre.

*Votre bien aimée*

JENNE LERMITTE.

L'ami du docteur, voyant, sans doute, en tout cela autant de danger que d'extravagance, ne se hâta point de répondre : il laissa de nouveau passer un peu d'eau sous le moulin, espérant que Verwilt renoncerait à son idée de contrefaçon. Mais le docteur guérissait le mal des autres et tenait à son mal à lui. Le 2 janvier, impatienté, il écrit de nouveau, mais avec des pattes de velours : « *Mi Jacobe*, avec tous mes meilleurs compliments, je vous envoie ces lignes pour vous donner des nouvelles de ma santé laquelle, grâce à Dieu, est passable, et ensuite, pour vous dire que je suis fort étonné de ne rien apprendre de l'affaire que vous savez. Voilà près d'un mois que je vous ai fait remettre par votre mère, votre livre des *quinze joyes* (du mariage) et en même temps la lettre à M<sup>lle</sup> de Moy et une lettre de Jenne L'Hermite dont vous deviez contrefaire l'écriture ; je vous disais comment vous deviez opérer dans cette contrefaçon, afin que M<sup>lle</sup> de Moy ne soupçonnât point la supercherie ; ensuite, que Jean de Moulin devait la remettre entre les mains de la mère de M<sup>lle</sup> ou de M<sup>lle</sup> elle-même, puis en obtenir une réponse que vous auriez reçue pour me l'envoyer avec la lettre de Jenne L'Hermite, afin que je puisse la restituer à celle qui me l'a donnée. Je croyais que Jean de Moulin aurait exécuté la commission pendant son dernier voyage : il me semble qu'il n'en est rien : je vous prie de faire en sorte qu'il l'exécute dans sa prochaine traversée. J'attends votre avis en même temps.... »

Dans un postscriptum écrit évidemment après avoir reçu une lettre de de Bie, il ajoute : « vous m'écrivez de vous dire ce que coûte le petit cœur et la chaîne. J'ai payé pour la façon, l'or, le musc, environ 22 florins : mais le bijou n'a pas été fabriqué ici ; il vient de Paris, car ici on ne confectionne point des pièces aussi menues. »

La lettre à laquelle répond ce postscriptum ne devait être qu'un simple billet ne contenant qu'une question dont on ne devine pas trop la raison d'être : il ne s'y trouvait pas un mot concernant la grande affaire ; car le 16 janvier, le docteur décoche une missive plus pressante.

« Mi Jacobe, je vous ai écrit diverses lettres auxquelles, jusqu'à présent, vous n'avez point répondu, ce qui me fait penser que vous êtes malade ou hors ville, ou arrêté par un important empêchement. On assure ici que vous vous êtes marié avec une fille ayant six cent florins de rente ; si c'est vrai, faites le moi savoir, afin que je puisse m'en réjouir avec les amis. Nous allons avoir aussi une noce chez nous, le 28 du mois, ma sœur va être fiancée à Jean, notre aide. (1) Dieu leur soit propice et vous permette de venir assister à la noce.

Quant à l'affaire de Jean de Moulin, faites en sorte, je vous prie, qu'il la termine à son prochain voyage, car le mois de la nouvelle année se passe et la fête de M<sup>lle</sup> tombe à la Chandeleur ; faites y mettre de la diligence, je ferai comme je vous

(1) *Ousen knecht*. Le père Verwilt était pharmacien : il s'agit probablement de son élève.

l'ai écrit et vous rendrai la pareille à l'occasion...

P. S. N'oubliez pas la lettre de Jenne l'Hermitte, car je dois la restituer. »

## II

A la fin, le graveur fut bien obligé d'abandonner un instant son burin et ses autres occupations, assez gaies, à ce qu'il paraît par sa correspondance, pour prendre la plume et répondre à son ami. Nous n'avons pas, malheureusement, sa lettre, mais il doit avoir écrit de bonne encre, car le 21 janvier Verwilt lui envoie cette héroïde :

« Mi Jacobe, j'ai reçu votre aimable lettre du 15, et appris les motifs pour lesquels vous n'avez pas exécuté ce que je demandais de vous. J'ai été fort étonné de ce que vous ne m'en ayez pas écrit plus tôt; car il m'aurait été très facile de trouver quelqu'un d'autre, tel que M. Sanglier qui s'est rendu de nouveau, il y a huit jours, à la foire de Paris, et maintenant il me faut attendre une autre occasion, laquelle, je l'espère, se présentera promptement. Je suis étonné aussi de toutes les excuses que vous m'offrez; car vous savez qu'une chose devrait être bien extraordinaire pour que je vous la refusasse et vous me connaissez capable d'oser prendre sur moi quelque action un peu audacieuse. Vraiment, je croyais qu'entre nous l'amitié était plus grande, du moins de votre côté, et que vous pouviez avoir en moi plus de confiance. Enfin, c'est fini: vous avez bien fait; vous avez conquis de cette manière un cœur de plus d'importance que mille autres. Plût à Dieu que le mien pût obtenir ce que vous

avez obtenu : avant huit jours, j'en aurais *une autre*, dût-il m'en coûter trois fois autant.

Vous m'écrivez que c'est une folie. Que voulez-vous ? En France, on paie cher ; et il n'y a personne ici qui pût l'exécuter ; il faut donc siffler et danser comme chez eux, cela me coûte 3 philippus de façon : deux pour la chaîne, un pour le petit cœur, et l'on m'a compté 13 florins et demi pour l'or ; il me semble que l'or est là-bas plus cher qu'ici. Pour le musc et l'ambre j'ai payé un florin à Golery. Que voulez-vous ? Quand on a besoin de quelque chose, et qu'on *veut* l'avoir, il faut le payer.

Dans l'intérieur du petit cœur sont gravées cinq lettres : V. S. T. E. C., que vous pouvez interpréter comme vous le voulez : *Vostre Serviteur Très loyal E Constant*, ou, en flamand : *Voor Syn Tourmenten En Consumeren* ; ou *Vous Servira Toujours En Constance* ; ou *Verwilt Saldy Tourmenteren En Consumeren*. Vous pouvez y mettre d'autres lettres si vous le voulez.

Pour avis, je vous prie de me renvoyer par le prochain courrier ma lettre et celle de M<sup>lle</sup> L'Hermite ; je vous les renverrai quand il sera nécessaire, et je vous ferai savoir si la lettre doit être contrefaite. Je ne pense pas que vous lui ayez montré ou fait montrer la lettre, car il pourrait en résulter quelque brouille. »

### III

Un an et des mois se passent. Comment la petite comédie, si bien échaffaudée, a-t-elle pris fin ? C'est ce que je n'ai pu découvrir, toute une série de lettres faisant défaut. Il est certain, toutefois, que

la commission du cœur n'a pas été remplie, car les lettres de Verwilt et la lettre contrefaite n'ont pas été rendues et il n'est plus question du stratagème.

Nous avons vu que, dès l'origine des choses, Verwilt et son ami Bossut s'en allaient de compagnie, courtiser les demoiselles de Moy. Dans une lettre du 22 août 1606 de ce Bossut, qui se nommait J. B. van Bossuyt, celui-ci parle d'une vive querelle qu'il aurait eue avec le père Verwilt au sujet de ces amours. Ce terrible apothicaire l'avait accablé d'injures l'accusant d'avoir séduit son fils.

Le pauvre docteur, ayant contre lui son père et son meilleur ami, dut sans doute poursuivre ses projets d'une manière plus réservée. Toutefois il n'abandonna point la partie. Mais il était arrivé un sérieux compétiteur: Philippe Rubens débarqué à Anvers, en mai 1607.

Je n'ai pu découvrir quelles ont été les premières démarches de celui-ci dans la maison du secrétaire de Moy: ce fragment d'une lettre de Verwilt, du 16 août 1608, ne nous laisse que des conjectures à faire sur ce qui s'est passé depuis le 21 janvier 1607.

« Monsieur de Bie — on n'écrit plus: mi Jacobe — votre agréable lettre du 22 juillet m'a été remise: j'apprends comment votre affaire a été conduite, je ne doute pas de la voir se terminer heureusement. Pour ce qui concerne la mienne, elle est en grand péril; car bien que j'aie à peu près destitué (*afgeset*) Rubens, il me semble que j'ai un autre compétiteur qui me donne autant de fil à retordre et même



plus; car la demoiselle a pris goût pour lui et commence à raisonner ainsi: puisque mes parents ne veulent pas que je me marie avec lui (c'est-à-dire avec Verwilt), et que je ne veux pas de Rubens, je vais prendre celui-ci qui est riche (En effet, il veut lui assurer mille florins de rente pour dot), sinon il est probable que je resterai sans mari, ou bien je devrai attendre la mort de mes parents, ce qui peut durer longtemps.

En résumé, mes affaires courent grand risque. Patience! Néanmoins, j'ai encore une espérance, dans laquelle vous voudrez bien m'assister, je l'espère, sinon, je vais me figurer que tout doit aller à vau-l'eau et que je n'ai qu'à rester sur le carreau. Ce moyen le voici. — (1) vous le savez, le Père Botter est un factotum, et *ils* favorisent celui qu'il leur plaît: je dois donc chercher quelque moyen de le gagner lui et le père Recteur: ce moyen consisterait dans un cadeau à l'église ou au couvent. Déjà même ils m'ont donné à entendre que je devais une offrande à l'église; d'autres circonstances encore me l'ont fait sentir et m'ont rappelé comment ont agi quelques jeunes gens, dont l'un a donné cent florins, l'autre cent livres, d'autres plus ou moins et qui ont ensuite été pris en faveur et sont arrivés à réussir dans leur mariage. Je me trouve donc dans cette conjoncture de devoir agir de même pour atteindre mon but, et j'ai l'intention de leur offrir 50 philippus. Malheureusement, je ne suis pas dans

(1) Dans l'original, après le nom il y a un trait, sous lequel, probablement, il faut lire: chez les Jésuites.

ce moment en état d'exécuter mon projet, à moins d'avoir un peu d'aide de vous et pour quelque temps. Je suis disposé à vous donner quittance de ce dont vous me seriez redevable, à la condition que vous me prêtiez cent florins que je destinerais à cet usage: je vous renverrai immédiatement pour votre assurance une obligation signée de ma main. Je ne doute pas que vous ne placiez votre argent en rente ou en prêt; dans ce cas je vous paierai l'intérêt que vous recevez des autres, et même davantage. J'espère que vous ne me refuserez pas cela, tant à cause du motif qu'en raison de notre vieille relation; j'attendrai votre décision à cet égard par le prochain courrier, afin que je puisse prendre mes dispositions en ce qui concerne l'affaire. Sinon, il est à craindre qu'avant un mois d'ici, M<sup>lle</sup> de Moy ne soit accordée à l'autre, tant il fait des instances. Si vous me faites le plaisir demandé, je vous enverrai de suite l'obligation pour votre sûreté. Par courtoisie, venez à mon secours, cette fois; j'en ai bien besoin et je vous serai très reconnaissant.

Votre mère a été malade; nous l'avons soignée; elle est très bien maintenant et tout à fait guérie, je l'espère.

Quant au banquier Pierre Gerardi, il a changé d'opinion: son fils étant faible de santé, il a résolu de le garder auprès de lui. Anvers, 6 Août 1608. »

Il résulte de cette lettre que la jeune fille avait deux nouveaux adorateurs: Philippe Rubens et un autre dont je n'ai pu découvrir le nom; il en résulte encore que, selon Verwilt, les chances de Rubens étaient en baisse et que le troisième larron était

sur le point de s'emparer du trésor. Mais des incidents arrivèrent et en même temps d'autres prétendants. De Bie accueillit mieux le nouveau projet du docteur qu'il n'avait fait du premier : néanmoins ne se trouvant, sans doute, lui-même pas trop en mesure de prêter cent florins, il n'en envoya que cinquante. Une lettre de Verwilt, du 28 août, va nous donner quelques détails sur la marche des choses.

« Monsieur de Bie, en réponse à votre agréable lettre, je vous accuse la réception des 50 florins que m'a apportés Jean de Moulin, afin que je puisse entamer l'affaire dont je vous ai parlé dans ma dernière lettre. Mais, selon ce que vous venez de m'écrire, j'ai pris diverses choses en considération ; je m'aperçois d'ailleurs de nombreuses intrigues, qui entravent mes affaires, de la part de quatre ou cinq prétendants ; au point qu'il règne de vifs dissentiments entre tout ce monde : ainsi la mère veut avoir celui-ci, le père celui-là, le frère et les amis un autre, le Père Botter encore un autre ; enfin la fille ne sait plus que faire. Il me semble qu'il vaut mieux attendre encore une quinzaine de jours et voir ce qui m'advientra ; car bientôt tout va se rompre ou plier. Je ne m'en mêle pas, je les laisse faire ce qu'ils veulent ; mais je vais tenter de suprêmes efforts, à condition qu'il en résulte au moins quelque chose. D'un autre côté, ne pouvant pas employer encore ces 50 florins, il me faudra bien attendre et compléter la somme. Entretemps, j'examinerai si le jeu vaut la chandelle, car si mes peines doivent être perdues, il vaut mieux garder

cet argent et l'employer ailleurs. Par le courrier prochain, je vous informerai de ma résolution : je vous remercie de votre bon cœur et j'espère vous en témoigner ma reconnaissance. »

#### IV

Le pauvre docteur est-il entré dans une période de recueillement ou bien y a-t-il une nouvelle lacune dans sa correspondance? Je ne sais trop. Toujours est-il qu'il faut sauter au 11 décembre avant de rentrer dans le vif de la comédie. Entretemps, la noble et digne mère des Rubens, Marie Pypelinx, était morte, le 19 octobre. Quelle influence cet événement a-t-il exercé sur les « affaires » du docteur et de Philippe? Nous pouvons nous en faire une vague idée par cette lettre qui nous fait entrevoir encore, dans l'apparition d'un nouveau personnage, le dénouement qu'elles vont bientôt recevoir.

« Monsieur de Bie, avec tous mes compliments et mes salutations, cette lettre vous apprend que nous sommes tous en bonne santé, Dieu merci, et que nous aimons toujours le vin frais, surtout le vin d'Espagne, dans le verre de Vepise qui est chez nous. Nous en usons tous les soirs, à côté d'un bon feu qui combat l'humidité de l'air comme le vin d'Espagne combat notre froide humidité intérieure, résultat du temps malsain et aquatique dont nous avons été gratifiés, et nous délivre des coliques, des catarrhes et autres maladies qui en sont les suites. Mais cela concerne notre peau.

J'ai appris de M. Bossuyt que vous avez été

quelque temps à Mons où vous avez pris congé de lui pour aller résider un mois ou deux à Bruxelles, ce qui m'a fait grand plaisir. Comme vous voilà près de nous, nous aurons plus souvent de vos nouvelles. D'un autre côté, par ce départ vous vous ferez désirer de votre maîtresse : elle vous oubliera tout à fait, ce qui vous amènera soit à un amour partagé, soit un débarras complet. Plût à Dieu que je pusse faire de même ! Je n'attendrais pas jusqu'à demain, je partirais encore aujourd'hui ; mais puisqu'il ne peut pas être ainsi, je dois prendre patience et me servir de tous les moyens pour réussir dans mon entreprise, ou empêcher tout au moins qu'un autre ne l'obtienne, elle ; afin que je ne sois pas livré à la risée générale. Je vous ai donc écrit, il y a quelque temps, la résolution que j'avais prise de faire un don gracieux au personnage que vous savez, mais que je m'étais décidé, pour plusieurs motifs, à observer d'abord un peu les événements. Or, le temps est venu et les circonstances sont propices de plusieurs manières : par l'espérance de ce cadeau, j'ai mené le personnage à peu près si loin qu'il m'a promis de faire tout son possible : je vous prie donc de me faire l'amitié de m'envoyer au plus tôt encore cinquante florins, dont je vous retournerai une obligation à votre convenance pour votre sûreté ; d'autant plus que le peintre, frère de Rubens, est arrivé et que l'on négocie à force, de la part de l'administration, pour amener de Moy à vendre à la ville sa charge dans laquelle Rubens s'introduirait doucement. Étant devenu secrétaire, celui-ci pourrait alors venir de nouveau, à pleine force,

reprendre ses prétentions sur la demoiselle : de sorte que je dois me mettre à l'œuvre avec zèle et m'évertuer à renverser cet obstacle par un dernier effort : car les autres prétendants sont des saints destitués. L'assaut, je le crains, sera très violent, parce que Brant et les échevins, ainsi que le Bourgmestre mènent activement l'affaire. A la vérité, je ne doute pas qu'il n'obtienne un pied de nez ; mais il ne faut pas se fier aux filles ; elles sont très versatiles, comme vous le savez par expérience : j'ai donc l'intention de lui mettre mon courtier sur le dos, je travaille encore de mon mieux, d'un autre côté, avec une autre personne pour empêcher qu'il ne réussisse et pour maintenir la demoiselle dans son idée présente.

Je vous prie de m'écrire à ce sujet par le prochain courrier et de me faire l'envoi demandé afin que je puisse mettre toutes choses en œuvre, car vous savez combien il est avantageux d'avoir de l'avance. Je vous écrirai comment les choses se passent ; mais je vous prie de tenir bien le secret pour de nombreux motifs que je vous dirai de bouche ; je vous prie aussi de brûler ou d'enfermer les lettres qui traitent de cette affaire, afin que personne ne les lise et n'en répande le contenu. Car s'il en arrivait quelque chose à certaines oreilles, j'en éprouverais un grand recul dans mes négociations qui, jusqu'à présent, ont été mises par moi sur un bon pied. Prenez cela en considération, je vous prie. Et je me recommande au Seigneur.

Anvers, le 11 décembre 1608.

*Le tout vôtre que vous connaissez,*

GUILLAUME VERWILT.

Encore une fois, Jacques de Bie laissa cette lettre sans réponse : il n'avait probablement pas plus de confiance dans l'intervention du Père Botter que dans celle du petit cœur d'or envoyé par une lettre pseudonyme. Mais le principal motif de son silence était, sans doute, qu'il s'agissait de nouveau d'une demande d'argent ; ce vil métal, je l'ai déjà fait remarquer, est un sujet assez habituel de la correspondance entre les deux amis et il semble que Verwilt en abusait même un peu. Quoiqu'il en soit, voici la lettre de rappel, qu'un mois et demi après, il expédiait à Bruxelles.

« Monsieur de Bie, je vous ai fait tenir par M. Bossuyt, une lettre sur une certaine proposition : n'ayant pas reçu de réponse, je soupçonne que vous ne l'avez pas reçue. Je désire vivement cette réponse, afin que je puisse river le clou ; il en est temps, pour beaucoup de raisons : avant un mois, tout sera rompu ou pliera. J'obtiendrais quelque avantage, vous le savez bien, si mon entremetteur était mis en mesure de travailler. Je vous en prie ; une lettre au plus tôt, afin que je puisse prendre des dispositions. Pour le reste, je vous envoie une réponse pour Bossuyt : il m'a écrit en plaisantant, je fais de même. Vale et me ama.

Le 30 janvier 1609.

P. S. Que Dieu vous accorde une heureuse nouvelle année. »

## V

Hélas ! le docteur ne l'obtint pas pour lui-même cette heureuse nouvelle année qu'il souhaitait à son

ami en Postscriptum. Car, à peine à son début, l'année 1609 fut néfaste à ses amours. Il s'était toujours bercé d'illusions; son ami de Bie devait savoir mieux que lui comment se comportaient les événements: il lui envoya non point les florins demandés, mais des conseils et peut-être des consolations. Nous pouvons tirer tout cela de cette dernière lettre où l'on apprend la fin de cette comédie qui avait duré un peu plus de quatre années.

« Monsieur de Bie, en réponse à votre agréable lettre, je vous annonce, en fait de nouvelles, que deux Espagnols ont été blessés par les mortiers dont ils se sont servis à l'entrée du marquis de Spinola; mais il n'y a pas eu d'autre accident. Quant à ma prétendue, il est clair qu'elle est toute entichée de Rubens et que, maintenant, elle veut l'avoir par force. Par la conduite qu'elle tient, on dirait qu'elle a perdu l'esprit; mais je pense que sa joie se passera vite, pour plusieurs motifs que je ne veux pas vous écrire. Je crois aussi que Rubens s'en repentira et se dira qu'il eût mieux valu pour lui de la voir accorder à moi que de la subir lui-même.

Je ne pensais pas en sortir de la sorte, mais, Dieu merci, j'en suis délivré. Plût à Dieu que je ne l'eusse jamais vue de ma vie; non pas à cause du temps que j'ai perdu pour elle, mais uniquement parce qu'elle tient avec lui, après m'avoir fait tant de chères promesses que j'ai fait un pari de deux contre un en ma faveur. Cette pensée, je le crains, me causera plus d'amertume que le reste :



et puis, je dois encore me taire pour ne pas subir de railleries. Patience ! Si je trouvais un moyen de me libérer de ce pari avec la moitié, j'en tirerais quelque profit ; la chose n'est pas encore beaucoup ébruitée. Si j'étais en mesure, c'est à quoi je me disposerais. J'en ai tâté : on m'y prendra encore à faire la cour ! Patience ! Néanmoins, je suis satisfait de m'en être tiré avec honneur, pour beaucoup de motifs que je vous dirai bien verbalement. Si vous alliez bientôt à Mons, prévenez-moi, je vous donnerais une commission pour des renseignements à prendre sur une affaire. Portez-vous bien. Le 12 fevrier 1609 ».

Bien que cette lettre commence par des nouvelles de Spinola et de deux espagnols blessés, il s'en faut que dans les phrases suivantes, elle révèle le calme de l'esprit et l'indifférence du cœur. Le malheureux médecin avait vu renverser toutes ses espérances et anéantir le fruit de quatre ans d'assiduités et d'efforts. Il semble n'avoir plus tenté de courir d'autres aventures ; dans les quelques lettres postérieures à celles-ci qu'il adresse à son ami, il n'est plus question que de prêts d'argent, de consultations médicales ou de petites nouvelles.

L'année suivante, tout à son art, nous le retrouvons, signant avec quatre confrères, la proposition adressée au magistrat pour l'érection du *Collegium medicum*, dont il devint plus tard le bibliothécaire.

L'épilogue de ce petit drame d'amour se résume en quelques lignes : six semaines après cette dernière lettre, Philippe Rubens devint l'heureux époux de

Marie de Moy, l'objet des soupirs de tant de prétendants.

Sans vouloir nous lancer dans des suppositions, à perte de vue, ne pourrions-nous pas admettre que Pierre-Paul a été un peu le *Deus ex machinâ* dans tout ceci? Ne semble-t-il pas résulter de la lettre du 11 décembre que c'est à l'arrivée du peintre qu'une impulsion plus forte, presque décisive, a été donnée à l'affaire? Verwilt dit que Brant et le bourgmestre mènent les efforts en faveur de Philippe: or, le bourgmestre c'est Rockox qui, dès le retour de l'artiste à Anvers, devint son protecteur et son ami, et Brant sera dans un an, le beau-père de Pierre-Paul. Celui-ci revenait au pays entouré déjà d'un peu d'auréole; Rome connaissait ses travaux; on ne devait pas ignorer à Anvers les circonstances de sa vie à la cour de Mantoue. Joignez-y sa belle prestance, son savoir acquis, les tableaux, les objets d'art qu'il rapportait: tout cela devait lui procurer immédiatement une considération personnelle. Nous n'avons guère de détails précis sur sa réception; cela se comprend: les premiers moments furent consacrés à la douleur et aux affaires de famille; mais une seule ligne de la lettre de Verwilt nous fait assez bien sentir qu'il sut déjà exercer une certaine autorité en mettant le pied à Anvers.

Comme épilogue à cette histoire, disons que, plus tard, le médecin supplanté épousa Hélène de Moulin, une parente, sans doute, de ce Jean de Moulin qui devait jouer un rôle dans la scène supprimée du petit cœur d'or. D'après notre correspondance, Verwilt paraît avoir fait déjà un

bout de cour à cette personne avant de s'adresser à M<sup>lle</sup> de Moy. Qui sait si Jean et Hélène n'ont pas tramé quelque complot dans tout cela ? Une conséquence plus intéressante de la déconfiture du médecin, c'est que l'union de Philippe avec la charmante, mais peut-être un peu coquette Marie de Moy établit bientôt un nouveau lien entre les deux frères Rubens. Marie avait une sœur aînée, Claire, qui était mariée depuis dix neuf ans à Jean Brant. Le 3 octobre suivant, Pierre-Paul épousait la ravissante Isabelle Brant, la fille de cette sœur.

Et tout cela est venu de ce que Jacques de Bie avait refusé de se faire le complice d'un petit faux en écriture et de prêter quelques florins à son ami !

Plus tard, Pierre-Paul eût de fréquentes relations avec J. de Bie : il appréciait l'homme avec sévérité ; pourtant, un jour, il le tira généreusement d'une mauvaise situation d'affaires.

Encore une fois, on peut se demander si le petit roman ci-dessus n'a pas exercé son influence sur ces rapports.

En tout cas, Rubens et Jacques de Bie doivent s'être entretenus plus d'une fois des tentatives matrimoniales du docteur Verwilt.

C. RUELENS.

---

## PIÈCES JUSTIFICATIVES.

*GUILIELMUS VERWILT AAN JACOBUS DE BIE.*

### I.

Mi Jacobe ic soude Ul. al eer geantwoort op Ul. aengenamen, maer duer het taderen van Balthasar den cleermaker die my moest bescheet seggen, van tgene Ul. van my was begeerende, soo hebbe ic niet eer connen antwoorden dan van dage, ende dat duer dien ic eerste van dage van hem hebbe antwoort gecregen, het welcke hy my wel eer hadde mogen seggen, omme Ul. daer van te adviseren. In conclusie hy seyt dat hy allesiens heeft vernomen naer die gedructe vellen, maer en heeft daer nergens geen connen becomen, maer hem werdt voer seker geseyt, dat se te Brusselen beter te crygen waeren, duer dien dat sy meer geuseert worden van de hovelingen dan van de coopmans, ende hy seyde my oock dat hy niet en wiste watse daer costen, noch hoe veele datter tot een cliet (sic) soude van noode wesen, duer dien dat hy niet en wiste hoe groot de vellen waren. Het is my leet dat ic Ul. daer in niet en can gediene, want, God weet hoe geren dat ic Ul. sou vrientscap doen waert my mogelyc.

Voorts aengaende van myn saken, my dunckt dat ic nu geen haeste meer en hebbe, want dat van Soror fratris Hieronimi is heel af, alleen om een cleyn oorsake, dat is datter tonsent te veele syn, maer daer en is niet mede bedreven, ic hope, hebbe ic misschien het gelt niet, ic sal wel een crygen (gelyc ic genoeg mach hebben) die van beter geslachte sal syn.

Hier is nu een groot houwelyc gedaen, te weten van Deechbroot ende van Colveniers dochter, de welcke twee groote stucken syn.

Jan de La Biestra is subitelyc gestorven over sommige dagen.

Moerentorfs dochter is gehoudt met den wedewer van eenen suyckerbacker op de suyckeruy, Godt willet haer laten wel becomen, want sy noch een cleyn bruyt was. Bossut en ic

maken tsamen den vryer, per compagnia aen twee gesusters te weten de dochters van den secretaris de Moy, hy aen de ouste dochter om het officie te hebben, ende ic aen de jonste Maria, die tot Bergen Henegou heeft gewoont tot L'Hermitens, oft ghyse kent, die Bethisart toe behoort.

Wy vergeten daer altemet den tyt mede, ende drincken altemet eenen schoonen roomer op huerlieder santé, ende d'onse, Godt wilt daer in wercken dat wy mogen c..... wt de kercken ende dat wy het mogen hergaen, soo lange als den hecht wilt staen.

Wilt ons oock wat schryven wat daer te Bergen omgaet, om altemets die joufvrou wat te mogen seggen, ende hoe dat joufvrou Viragos al vaert. Et leternel Lions vrou compt alle dagen te geligghen; oft hy het gemaect heeft en wete ic niet, maer hy sal altyt den worp hebben. Vale, den 3 december 1604.

Tuus

G. VERWILTUS med. doct.

*Adresse:* à Monsieur Jacques de Bie à Mons.

Original à la bibliothèque royale de Bruxelles. M<sup>o</sup> 14466, Correspondance de Jacques de Bie, p. 240.

## II.

December? 1606.

Mi Jacobe Ul. aengenamen is my ter hant gecomen, met den welcken ic verstaen hoe dat Ul. mynen brief met die hantschoenen ontfangen heeft, voorts dat duer dien van impeschementen Ul. my niet en heeft connen bij staen in hetgene ic met mynen brief was begeerende, maer by aldien ik nog niet gedaen en hadde dat Ul. my soude assisteren, aengaende dese saecke, sal Ul. weten hoe dat den dach vervallen wesende ende geen middel wetende om deselve te voldoen, hebbe my ten laesten geaccosteert aen Godefrido Balbani die my geerne de vrientscappe dede, maer op conditie van binnen dry weken te restitueren, want hy naer Spaegnien

gaet, soo dat ik daer met eenen afscheyden denckende middelen te vinden, om my heel en tal wt dees quellinge te helpen, maer wat ist? d'eene volcht d'andere. Wy cregen Ste-Ceciliens dach, daer wy musiciens soo gedommineert hebben met banqueteren ende andere dingen dat wy den man voor 20 guldens gesien syn, dit moet oock betaelt syn, ende is betaelt, maer dat van Balbani bloeyt noch, ende doet my alledaghe gedencken syn vertrek, soodat ic nu wederomme alsoo becommert ben alsvoren. Ic en soude daer niet veel naer vragen coste ic tyt hebben, want ic lichtelyc dat inhalen sal, maer soo het schynt hy moet duergaen, daerom, mi Jacobe, ist mogelyc, staet ons nu by, ende helpt my hier wt dese brabbelinge, want seker ic luttel vrienden hebbe t'Antwerpen die my wat soude helpen. Patientia, ende bescaemt te blyven soude my spyten, want ic liever vercoopen soude al dat ic hebbe. Ic sal Ul. advys met den eesten verwachten. Lancelot heeft my geseyt dat Ul. brieven wel bestelt syn, maer dat hy geen brieven van Borckgraef en heeft noch gehadt en heeft soo dat my dunkt dat hy soo veele met syn truyt te doen heeft dat hy op u niet en peyst.

Ic seynde Ul. mede een doosken met een herteken met cen ketenken hetwelcke Ul. bewaert tot myn advys, wat hy daer mede doen sal, want ic soude wel begeeren dat Ul. soo veel maeckte met Jan de Moulin dat hy dit met een brief gecontrefeyt met de hant van Jenne L'hermitte brocht t'Antwerpen aen Maria de Moy, ende Ul. versekerden de antworde in u hant te leveren, daer dien dat Jenne L'hermitte hier niet en weet, ende dan soude alle dingen wt comen, ic sal Ul. den brief de naeste reyse seynden, ende de maniere van hier in te leven, maer waer het mogelyc antworde te hebbe van Ul. oft dit wel doenlyc is, sal van Ul. groote vrientscappe ontfangen, ende daerom sal Ul. advys met den cersten verwachten. Met haeste

Tuus

G. VERWILTUS.

Den bode moechdy vry beloven eenen gulden maer het moet Jan de Moulin syn, hy en heeft niet te vreesen, want hy

mach seggen: het is my gebrocht om hier te brengen ende te bestellen sonder ymant te noemen.

*Adresse*: à Monsieur de Bie à Mons avec une petite boette.

Original à la bibliothèque royale de Bruxelles, M. n° 14466.  
Correspondance de Jacques de Bie, f. 221.

III.

12 december 1606.

Mi Jacobe, ic hebbe Ul. gesonden een doosken met een herteken van goudt daer in, ic en twyfele niet oft Ul. en heeft hetselve ontfangen, ende en is verwachtende hier van myn advys. Weet dan dat ic een weddinge aengegaen hebbe met Joufvrou Marie de Moy, dat sy noch wat van my nemen sal ende hetselve wel bewaren, maer en syde niet door wat middelen, ende hebbe geen beter connen vinden als dese. Ic hebbe door het meysen gecregen eenen brief gescreven van Joufvrou Jenne Lermite ende verstaen alle hetgene tusschen huerlieden is passerende, nu dan benne ic van opinie geworden, eenen brief te dichten tot desen proposte ende hem schryven naer de hand van Lermite, met de welcke sy presenteert voer een gedenkenisse van cameraetscap ende voer sommige confituren die sy haer eens gesonden heeft dit herteken, welcke sy bidt datse wilt bewaren om heurent wille. Ende om dese comedie wel te spelen, soo moeten wy eenen bode van Bergen hebben, die dit besickt, onder welcken geenen beteren te proposte compt, ende daer sy minder achterdenken sullen afhebben als Jan de Moulin, dewelcke bekend is ten huuse van Lermite ende de Moys duer de brieven die hy over ende weder draecht, ten anderen ic verstaen dat denselve bode syn naem volcht, dat is dat den meulen wel drayen can ende wel een coppel maken soude, ende om dit aen te leggen synder twee middelen. Ul. neemt de beste, de eerste sonder den bode iwers af te seggen, dan hem oock te bedriegen, op dese maniere. Ul. sal by hem gaen, ende begeeren een vrientscap op hem, seggende: ic hebbe in compagnie van

Joufvrou Lermitte geweest, ende haer gevraecht oft sy niet op Antwerpen woude ontbieden, want ic derwaerts mynde te trecken, sy seyde my jae; ende badt my op alle vrientscappe dat ic dit doosken in handen van Joufvrou Marie de Moy soude bestellen ende antwoorde procureren, ic hebbet aenveert ende belooft te doen; nū door eenige impeschementen moet ic hier blyven ende wederomme te dragen soude scande wesen, soo dat ghy op hem syt begeerende dat hyt wilt bestellen sonder ymant daer van te vermanen, want ghy u van haer niet en sult laten sien voer dat hy weder comen is, ende de antwoorde van hem ontfangen, de welcke ghy daer aen haer sult dragen, maer Ul. moet procureren dat in alle manieren de antwoorde, oft het doosken (by aldien sy de scelmerye gewaer wirt) in u handen weder crycht, ende my believen weder over te synden.

De ander maniere is deze van hem een filip te beloven ende de saecke te kennen te geven, omdat hy daer in mach leven naer occurrentie ende antwoorden soo het te passe quame, by aldien sy hem iet vraechden op dit proposte, ende seggen dat hy het tot synen huysse gehouden heeft met oorden hetselve wel te bescicken ende antwoorde te procureren. Dese middele dunckt my de sekerste, ist saecke u den bode op synen duym heeft, om veel oorsaecken, ten eersten by aldien het gemerckt wordt sullen op hem begeeren dit weder te geven in handen van Lermitte, hy nieuwers af wetende salt doen, ende laten u naer de antwoorden wachten, ten anderen mochten sy oock wat overseynden in recompense, ende hy soude het daer dragen, hetwelcke niet en mach syn. Voorts soude sy hem mogen examineren ende ondervragen, hy niet denckende te misdoen soude seggen lichtelyc dat hyt van Ul, op de eerste maniere ontfangen hadde, dan soude de baerken wt comen, daerom naer myn advys, dunckt my beter te wesen de tweede manier, want dan syde versekert, ten sy dat het eenen scelm is, de antwoorde oft het doosken weder te crygen, maer ic settet in u goetduncken, want by aldus het noch wt quam, de bode mach hem excuseren dat het meysen hetselve tot synen huysse gehaelt ende gebrocht heeft,



maer Ul. moet note van my niet te noemen noch aen bode noch aen ymant, om beters wille, ende reden die ic mondelinge u eens seggen sal. Te wyle sal ic hier vernemen van het meysen hoe het ontfangen is, oft suspicie is, oft het weder gesonden sal worden, oft datter antwoord sal comen, ende wanneer, het welcke ic Ul. al terstont overschryven sal om hem daer naer te reguleren, ende inden wint te sien datter geen abuys in en gesciede, ten minsten dat wy het herteken weder in handen crygen, ist saecke het niet ontfangen en wordt en weder gesonden wordt.

Voorts seynde Ul. dien brief gescreven naer myn beste, naer de hand van Lermite, Ul. die beter contrefeyten can, oft ymant vinde die het beter doet, sultten doen herdoen, want ic eenen brief overseynde gescreven van de hand van Lermite Ul. en laet hem niemandt sien en seynt hem wederomme, als ghy hem gebesicht heeft, om te mogen den selven aen het meyschen te restitueren. Want hoe de hant gecontrefeyt is, hoe sy meer bedrogen sal worden, ende sluyten (hem) toe met een roode ostie op dese maniere sonder eenich mercke daer op te setten, het doosken daeraen vastmaeckende, gelyc Ul. dat sal geraeden vinden, het franchoy's is gemeyn maer het is goed genoeg, want soo ic sien aen haren brief, sy en heeft hetselve niet seer wel gespelt.

IC seynde Ul. mede de 15 *Joyes de mariage* dewelcke ic weder gecregen hebbe van die Joncfrou diese gehadt heeft. Ul. scryft my oft ghy den *Pastor fido* in het francoys (niet) en hebt, genaempt *Le fidel berger*, want hy niet te coop en is, ic sal hem Ul. weder restitueren, als ic hem gelesen hebbe duer dien ic hoore dat hy wel getranslateert is, ende seer naergevolcht de Italiaensche spraecke.

Hans in de Croone ons gebuerman is doot van het water. De dochter van Runtfleesch's de wedewe wordt de bruyt met Robrecht den juwelier van Sy. Hoocheyt.

UL. sal my scryven als het doosken compt op dat ic oock mach in den wint sien.

Vaertwel ende vergeeft myn indiscretie desen 12 decembris 1606.

Tuus

G. VERWILTUS.

Ist dat Ul. eenige andere maniere in sinne heeft om dit aenteleggen die beter soude syn, mach hetselve doen, ende my daer van adverteren, want het teenemael in Ul. sette, sal believen den datum te setten naer den tyt op den brief.

*Adresse*: à Monsieur de Bie  
à Mons.

Original à la bibliothèque royale de Bruxelles. Mss. n<sup>o</sup> 14466.  
Correspondance de Jacques de Bie, f. 217.

IV.

7 janvier 1607.

Mi Jacobe naer alle behoorlycke raccommandatien soo is dese dienende om Ul. te adverteren van onse gesontheit dewelcke Godt sy gelooft, redelyc is, en ten anderen herby dat ic seer verwondert ben dat ic niet en verneme van diè saecke Ul. bekent, want ic bycans over een maent doer Ul. mameer overgesonden hebbe Ul. boeck van 15 *Joyes* ende daer by den brief van Joufvrou de Moy met eenen brief van Jenne Lhermitte om de letter te contrefeyten, met den welcken ic Ul. schreef de manier hoedat Ul. hier in soude leven ende doen het inhout naer contrefeyten den brief van Jenne Lhermitte, omdat Joufvrou de Moy geen suspicie en soude hebben van valscheyt, ende voorts dat hem Jan de Moulin soude selver in handen leveren van de moeder oft de dochter, ende daer van antwoorde procureren, de welcke Ul. van hem soude ontfangen, ende my overseynden met den brief die ic Ul. gesonden hebbe van Jenne Lhermitte, opdat ic hem mach restitueren aen de gene die hem my gegeven heeft, ic meynde dat Jan de Moulin dese reyse het soude gedaen hebben, maar my dunckt neen, bidde Ul. dat het mach de naeste reyse gescieden Ul. advys met eenen verwachtende.

Aengaende van de brieven van den Bossche, my dunckt datter niet veel af comen en sal, niet tegenstaende dat Ul.

brief wel bestelt is, want ic daer goet bescheet af hebbe van Lancelot die my gesyt heeft soo, dat hy advys heeft dat den brief wel bestelt is in eygen handen. In fine my dunckt dat het lanck werk sal syn. Niet sonderlings en weet ic meer te scrijven dan my seer te raccommanderen in u goede gratie, ende bidde Godt dat hy U wilt verleenen een salich nieuwe jaer. Desen 7 january. Tot Antwerpen anno 1607.

Tuus  
GUGLIELMUS VERWILTUS.

Ghy screeft my alles dat ic soude scrijven wat dat herteken met de keten, cost ; het cost my met fatsoen, goudt, *muscus*, ontrent de 22 gulden, maer het en is hier niet gemaect maer te Parys, want se hier soo cleyn niet en werken. Per advys.

Original à la bibliothèque royale de Bruxelles. Mss. n<sup>o</sup> 14466. Correspondance de Jacques de Bie, f. 219.

*Adresse*: à Monsieur de Bie, chez le S<sup>ur</sup> le tenant de bois à Mons.

V.

16 janvier 1607.

Mi Jacobe, ic hebbe differente brieven aen Ul. gescreven van de welcke ic tot noch toe geen antwoord en hebbe ontfangen, het welcke dat my doet imagineren oft dat Ul. sieck is, oft wt de stadt, oft met eenige saecke van importantie gempescheert. Men seyt hier voer seker dat Ul. daer gehouden is met een dochter van ses hondert gulden erfelyc, ic bidde is het soo, laet ons mede wat daer afweten, opdat ic my moech verblyden met u vrienden.

Wy sullen tonsent oock haest een bruyt hebben, want myn Suster ondertrouw doen sal den 28 van deffen maent met Joannes onsen knecht, ons lieven Heer wiltse veel gelucks verleenen, ende Ul. commoditeyt om over te comen ende te mogen te bruyloft comen.

Voorts aengaende de saecke van Jan de Moulin, ist mogelyc bidde Ul. dat se mach de naeste reyse met hem geexecuteert worden, duer dien dat dan de maent wtgaet van nieuwejaer ende haer feestdach lichmis is, ooch alsdan, Ul. sal believen daer wat diligentie, ic sal doen gelyc ic met voergaende gescreven hebbe, ic sal het selve weder verdienen.

Van den Bossche en verneme ic niet, my dunckt dat daer niet veel af comen en sal, gelyc ic van sommige verstaen, want sy seggen datter niet veel ten besten en is, ende dat hyt wel vernemen can datter is, per advys.

Vale, met haesten desen 16 January 1607.

Tuus

G. VERWILTUS.

Bidde Ul. en vergeet niet den brieff mede over te seynden die Jenne Lermitte gescreven heeft, want ik hem moet restitueren.

Ibidem. p. 222.

## VI.

21 janvier 1607.

Mi Jacobe, Ul. aengenamen van den 15 deser hebbe ic ontfangen ende verstaen de reden waerom Ul. niet volbrocht en heeft hetgene op hem was begeerende, waerin dat ic my seer verwondere, dat Ul. my hetselve niet eer geschreven en heeft, want ic lichtelyc wel een ander soude gecregen hebben doer M<sup>heer</sup> Sanglier, die wederomme over acht dagen nae de foire van Parys gereyst is, maer nu soo sal ic moeten beyden naer eenige andere occasie, dewelcke ic hope dat my haest presenteren sal. Ten anderen, ben verwondert van alle u excusien, want ghy weet wel dat het groot soude wesen, het welcke ic soude aen Ul. weygeren, ende dat ghy anders my niet kent om eenige stouticheyt te moghen op my nemen. Seker ic meynde dat ons vrientscap grooter was, altoos van uwen respect, ende dat Ul. beter betrouwen van my behoerde te hebben. In fine het is gedaen, ende Ul. heeft wel gedaen, hebbende daermede gewonnen een herte dat meer importeert,

dan duysent diergelycks. Godt gave dat ic soo wel met myn mocht obtineren ic soude eer acht daghen een ander hebben, al soudet my drymaels meer kosten. Ul. schryft dat het dul is, maer wat wildy doch, de Francoysen syn dier, ten anderen hier en is niemant die het maken can, soo moet men dan naer huerlieden fluyten, dansen, het cost my dry flippen van fatsoen, twee voer het ketenken. eenen voer het herteken, sy rekenen derthien guldens ende half voer het goudt, my dunckt dat het goudt daer duerder is dan het hier doet, den muscus ende ambar hebbe ic aen Golery eenen gulden betaelt, wat sal men doen, als men wat van doen heeft, wilt men het hebben men moet het betalen. Daer syn binnen in het herteken vyf letteren gesneden te weten: V. S. T. E. C. dewelcke moghen interpreteren dat Ul. belieft, ic verstonder wt: *Vostre Serviteur Très loyal E Constant* oft in het duyts: *Voor Syn Tourmenten Eens Compassie*, oft *Vous Servira Toujours En Constance*, oft *Verwilt Saldy Tourmenteren En Consumeren*, Ul. mach daer ander op maecken naer syn goetduncken. Per advys bidde Ul. my te willen met den eersten over te seynden mynen brief, ende dien van Joufvrou Lermite, ic sal se Ul. wederseynden alst pas sal gaen, ende schryven oft de letter wel naer te contrefeyten is, ic en dencke niet dat Ul. haer de brief getoond heeft oft doen toonen heeft, want daer seker eenige swaricheyt soede doer comen.

Van de reste hebbe Ul. met mynen voergaenden geschreven principalyc van Borckgrave daer met af nemen en sal gelyc het nu wel kennelyc is, want hy geen antwoord en schryft.

Men segt hier voer seker dat den joncksten broeder van Peer van Orpe tot den Haghe onthalst is omdat hy te Delft een doot gesteken hadde droncken wesende.

Vale, mi Jacobe, desen 21 february 1607.

Tuus  
G. VERWILTUS.

De Veneetsche driaeckel sal aen Ul. seynden, sy cost 4 schellingen d'onze.

Original à la bibliothèque royale de Bruxelles, Ms. n<sup>o</sup> 14466.  
Correspondance de Jacques de Bie, f. 215.

*Adresse*: Monsieur de Bie, à Mons.

VII.

6 avril 1608.

Monsieur de Bie, Ul. aengenamen van den 22 July is my ter hant gecomen, waer wt verstaen hoe dat Ul. saecken alle vergaen syn, ende en twyfele niet oft en sal tot goeden ende comen, naedermael dat Ul. hem den vollen pot gegeven heeft. Voorts aengaende de myne sy is seer dangereux, want al ist saecken dat ic Rubbens alsoo wel als afgeset hebbe, my dunckt dat ic nu wederomme een andere tegencyge die wel alsoo veel spels maect, jae meer, want soo het schynt, de dochter heeft sinne in gecregen, ende begint te dencken: naedermael dat myn ouders geensins toelaten willen dat ic met hem houde, ende Rubbens en begeer ic niet, soo wille ic dan desen nemen die rycke is, want hy heur wilt maecten duysent gulden erffel. voer dote, oft anders sal het apparent wesen dat ic sal onghelout blyven, oft beyden dat myn ouders comen te sterven, hetwelcke noch lange aenloopen mach. In conclusie myn saecken loopen risico, patientie, niet tegenstaende hope ic noch in een saecke, ende daer hope ic assistentie te crygen van Ul. Want anders laete ic my voerstaen dat alle dingen sal in bordel loopen, ende het veerste daer van wesen. De middel is dese, gelyc Ul. wel weet, P. Botter..... is doen en laten, ende sy draghen diet haer belieft; soo moet ic dan eenighe middelen soeken om hem ende P. Rector te winnen, dat sal wesen met eenen scencke te doen voer de kercke of clooster, want sy my al getintelt hebben dat ic de kercke wat moet scencken, ende andere dinghen die my genoegh te riecken gaven, ende vermaenden my van sommige jonckmans, d'eene hadde hondert croonen gegeven, d'ander 100 pont, d'ander meer, d'ander min, dewelcke seer van heur gedraghen worden, ende syn al tot hun vermeten gecomen in het

houwelyc, soodat ic bevinde in dese coniecture hetselve te moeten doen om alsoo tot myn vermeten te comen, ende ben van sinne haerlieden de (te) scencken vyftich philippen, nu bevinde ik my in staet van hetselve niet te connen executeren ten sy ic wat bystant van Ul. hebbe. Ende dat voer eenen tyt, want ic ben te vreden Ul. quyt te scellen het gheene ic met Ul. oneffe staen, op conditie Ul. believe my tot hondert guldens te leenen om dit te moghen executeren, ende sal Ul. terstont obligatie over seynden van myn hant, op dat Ul. mach versekert wesen, ic en twyfele niet oft ghy en hebt u gelt op rentwys gegeven, oft geleent, ist saecke ic het selve geve dat een ander doet, iae meer, soo hope ic dat Ul. my dit niet weygeren en sal, soo om die occasie als om de oude kennisse, ic sal hier van Ul. advys verwachten met den eersten, opdat ic het soude moghen te wercke leggen terstont, duer dien daer aen geleghen is, want anders vrees ic dat se eer een maent al wech gegeven sal syn duer de instantie die den anderen doet, ist dat Ul. my de vrientscappe doet sal terstont myn obligatie over seynden opdat Ul. macht bewaert wesen. Per cortesia helpt my dese reyse, nu het van noode is, ic salt recompenseren ist my mogelyc.

Ul. Mater heeft wat siecke geweest, wy hebbense by gestaen ende is nu heel bene, hope dat se gedaen heeft.

Aengaende den wisselinck Peeter Gerardi is verandert van opinie, duer dien den sone weeck is, soo is hy geresolveert dien by hem te houden.

Vale. Antwerpen 6 Augusti 1608.

Tuus

G. VERWILTUS.

Original à la bibliothèque royale de Bruxelles. M. n° 14466.  
Correspondance de Jacques de Bie, f. 229.

### VIII.

28 août 1608

Monsieur De Bie, op antwoord van Ul. aengenamen is desen dienende ende met eenen te adviseren hoe dat ic de 50 guldens

van Jan de Moulin ontfangen hebbe, om het werck aen te leggen gelyc ic in mynen laesten Ul. aviseerden, maer duer dien ic veel dinghen overpeyse gelyc Ul. my scrjft, ende dat ic sien dat er groote intrige syn in myn affairen, van differente serviteuren tot vier oft vyf, soo datter groote discorden is tusschen huerlieden, de moeder wilt den eenen hebben, den vader eenen anderen, den broeder ende vrienden eenen anderen, P. Botte eenen anderen, enfin de dochter en weet wat doen, soo dunckt dat het beter is noch wat te beyden een 14 daghen ende sien watter af comen sal, want het haest breecken oft buyghen sal. Ic hebber den bruy van, laetse doen datse willen, maer ic wil myn wterste beste doen op conditie oft daer toch wat af quame, ten anderen duer dien ic dese 50 guld. noch niet wt rechten en can soo moet ic alleene wel beyden, ende die selve te vervullen, ende tusschen dien aensien oft de pyne weert sal syn oft niet, want soude ic verloren moet doen ist beter hetselve gehouden ende elders in geem-ployeert, met de naeste sal ic Ul. adviseren myn resolutie, bedanckende van het goet herte dat Ul. my is toonende, hopende heiselve noch te recompenseren.

Voorts Sonius antwoordt seynde ic mede, die de last van u luyte heeft aengenomen, ende salder sorghe voer dragen datse correct sy, ende salse alsdan overseynden.

Den brief van Vernier hebbe ic bestelt ende my belooft te antwoorden met den eersten. Met haeste desen 28 Augusti 1608.

Tuus  
G. VERWILTUS.

Quiquibo is heel gram opt dat ghy hem niet schryft.

Original à la bibliothèque royale de Bruxelles. M. n° 14466.  
Correspondance de Jacques de Bie, f. 228.

*Adresse*: à M. J. de Bie à Mons.



IX.

11 décembre 1608.

Monsieur de Bie, naer alle behoorlycke raccommandatien ende groetenissen, soo is desen dienende om Ul. te aviseren onsen allen gesontheit Godt sy lof, ende dat wy noch wel couwen wyn moghen, principalyc spaense wt het veneets gelasken, dat tot myn heerens is, het gene alle avonden geuseert wordt by een goet vier, om die voechticheyt des weers, ende den spaensen wyn om de couwe ende voechticheyt van binnen te moghen, dewelcke wy doer het ongesont ende vochtich weer vercregen hebben, verweeren, ende te impescheren datter ons geen colycke oft catarrhe oft andere sieckte soude doer comen. *Sed hoc de cute curanda.*

Ik hebbe verstaen doer Monsieur Bossut dat Ul. te Bergen is geweest een poose ende aldaer synen afscheyt genomen heeft voer eenen tyt om te comen tot Brusselen een maent oft twee te resideren; het welcke my seer aengenaem is opdat wy altemets wat meer van Ul. hooren sullen, naerdemael Ul. ons naerder is, ende ten anderen dat ghy u matresse daer mede oft doen verlanghen sult oft vergeten teenemael, ende alsoo oft tot jouissance te comen, oft heel den bras af te cryghen, Godt gave dat ic het selve coste gedoen, ende soude niet beyden tot morghen, maer sou van daghe noch vertrecken, maer naerdemael dat het anders niet syn en mach, moet patientie nemen, ende behelpen my met alle middelen, om tot myn vermeten te comen, oft ten minsten impescheren datse een ander niet en crycht, om alsdan niet bescampt ende bespot te worden van een iegelyc, nu dan, heb ik Ul. gescreven over een poose myn resolutie die ic genomen hadde, om dien persoon Ul. kenbaer een gentilesse te doen, maer dat ic noch geresolveert was eerst wat den tyt over te sien, om veel redenen, ende dat de tyt nu hier is, ende occasie van veel syden hem presenteren want ic dien persoon, op hope van cortesie, soo verre bycans hebbe dat hy my belooft heeft van syn beste te doen, soo bidde ic Ul. my de vrient-

scappe te doen van met den eersten de vyftich guldens noch over te seynden, ende sal Ul. obligatie seynden naer behooren, gelyc Ul. dat sal begheren tot versekerhey, ende te meer doer dien dat den scilder comen is Rubbens broeder, ende men tracteert geweldich van stadts wegghen dat de Moy soude syn officie willen vercoopen aen de stad om alsoo stillekens Rubbens in officie te stellen, ende als dan met volle machte ende secretaris wesende, de dochter weder te comen pretenderen, soo dat ic moet dapper in de weer syn ende toe sien, dat ic dit noch omstoote (want de ander al afgeseten sancten syn) voer de laeste reyse, want ic vreesse dat desen impetus geweldich sal syn, duer dien dat Brant ende de scepen met Borghemeester dit seer dryven, het is waer ic en twyfele niet, oft hy en sal Flip hebben, maer de dochters en syn niet te betrouwen, want se seer wankelbaer syn, gelyc Ul. dat wel kennelyc is, soo dat ic van sinne ben dien magger haer op de clodden te setten, ende ic van d'ander syde oock, met noch een ander persoon myn beste doen, om hetselve te impescheren, ende haer in haer opinie te manteneren, bidde Ul. daerom my te willen met den eersten hier op antwoord te scrijven, ende het selve te willen oversicken, op dat ic mach met den eersten alle dinghen te werke leggen, want Ul. weet wel wat avantagie het is hem in de voerbaen te maecken, sal Ul. van als daer naer aviseren soot vergaet, maer bidde hetselve secreet te houden om veel redenen die ic Ul. mondelings wel seggen sal, ende myn brieven hier van tracteerende oft verbranden oft wech te sluyten datse niemant en lese, ende verspreye, alsoo dat het ten sommighe te ooren quame, want het heel achterstellen soude alle die negotien, die ic tot noch toe op eenen goeden voet gebrocht hebbe, gelyc Ul. dat wel considereren can.

Hier mede den Heer bevolen. Wt Antwerpen den 11 decembris 1608.

Tuus quem nosti  
GUGLIELMUS VERWILT.

*Adresse:* à Monsieur, Monsieur de Bie  
à Bruxelles.

Original à la bibliothèque royale de Bruxelles. Ms n° 14466.  
Correspondance de Jacques de Bie, f. 250.

X.

30 janvier 1609.

Mr de Bie naer alle groetenisse ic hebbe Ul. gescreven over een proposte doer M. Bossut, ic en verneme van u geen antwoord, het welcke my doet suspiceren ofte Ul. den selven ontfangen heeft, want ic seer verlange daer naer, om te moghen den nagel een hoeft te maecken, want het nu tyt is, doer veel oorsaecken, ende het moet breeken oft booghen binnen een maent herwaert, ende soo soude ic alsdan nu maecken wat avantagie te hebben, gelyc hy wel weet, dat dien magger daer wat in can werken. Ic bidde antwoord metten eersten, opdat ic mach my daer naer regulieren. Aengaende de reste ic seynde Ul. antwoord aen Bossut van mynen brief, die my van hem gescreven al spottende, ic antwoord al spottende. Vale et me ama. Den 30 januarius 1609.

Tuus  
G. VERWILT.

*Adresse*: à Monsieur de Bie à Bruxelles.

Original à la bibliothèque royale de Bruxelles. Ms. n° 14466.  
Correspondance de Jacques de Bie f. 249.

XI.

12 février 1609.

Monsieur de Bie, op antwoorde van Ul. aengenamen soo segge dat hier niet nieuws is dan datter twee Spagniaerden gequest werden mette mortieren die sy geset hadden in het incomen van den marquis Spinola, anders en isser niemant gequest geweest. Voorts van de Matresse, het is claer sy is nu heel Rubbens versint, ende wilt hem nu per fortse hebben.

Het schynt datse niet wel wys en is, soo sy haer nu heeft, maer vrees dat die blyscappe seer haest vergaen sal, om veej reden die niet en dienen gescreven te worden, ende dat hem Rubbens noch beclagen sal, ende denken dat hy liever gesien hadde dat icse gecregen hadde dan dat hy er mede gequelt is. Ic en meynde niet dat ic het alsoo soude connen doercomen hebben, maer Godt sy gelooft hebbe den bruy daer af, Godt gave dat ic haer myn leven niet gesien en hadde, niet om den tyt die icker om versleten hebbe, dan alleen om datse met hem houdt daer syt my soo dier beloofd hadde, op welcke belooft ic al twee tegen een gewedt hebbe, soo dat ic vrees dat my dat meer opbreeken sal dan al de reste, ende moete noch swygen om niet begekt te worden, patientia, cost ic eenighe middel vinden om die weddinghe met de helft te volstaen het soude my wel wat profiteren, het en is noch onder den man soo seer niet, hadde ic occasie om het moghen doen, ic soudet te werke leggen. Ic hebber geweest, ende salder op dencken van het vryen. Patientia. Niet tegenstaende ben bly dat ic daer van ontslagen ben met eeren om veel redenen die ie u mondelinghe noch wel segghen sal. Gaet Ul. haest naer Berghen, wilt het my aviseren, want soude hem dan eene commissie scrijven, om naer een saecke te vernemen.

Vale, Tegen 12 february 1609.

Tuus

GMUS VERWILTUS.

*Adresse:* à Monsieur de Bic

Original à la bibliothèque royale de Bruxelles. Ms. N° 14466.  
Correspondance de Jacques de Bic, f. 246.

---

## LES PRIVILÈGES DE GRAVURE

### ACCORDÉS A RUBENS.

---

On sait, qu'à l'exemple de la plupart des artistes de son époque, Rubens sollicita et obtint de divers états des « privilèges » pour s'assurer la propriété des gravures qu'il faisait exécuter d'après ses œuvres. C'était le moyen usité pour se garantir des contrefaçons ou des reproductions de ses tableaux par le burin; le privilège donnant le droit de poursuivre, dans le pays dans lequel il était octroyé, l'auteur ou le vendeur des gravures exécutées à l'imitation de celles que l'artiste avait revêtues de son approbation. L'histoire de l'obtention de ces privilèges a été traitée avec soin par M. H. HYMANS dans son *Histoire de la gravure dans l'École de Rubens*. Bruxelles, 1870, p. 117, mais on n'a pas, jusqu'à présent, publié le texte même de ces octrois. Ce texte a été retrouvé récemment dans des liasses inexploitées des Archives générales du Royaume à Bruxelles. Nous nous empressons de publier ces documents.

C. RUELENS.

## LETTRES D'OCTROY

SOUBZ LA CONDITION CY REPRINSE.

FAICT A BRUXELLES LE XVI<sup>e</sup> DE JANVIER 1620.

---

*A leurs Altezes Séréniss<sup>es</sup>*

Remonstre très humblement Pierre Paul Rubens peintre de Vos Altezes séréniss<sup>es</sup> comme il est d'intention de faire tailler en cuivre quelques tableaux tant ceux qu'il a desja faict de sa main, que ceux qu'il pourroit faire doresnavant, mais comme il craint que tout aussy tost qu'il y auroit employé beaucoup de peine, et faict grands despens, quelques aultres se voudroient avancer de contrefaire et imiter lesd. tableaux ainsy coupez en cuivre à son grand préiudice, a ledit Remonstrant obtenu au conseil de Vos Altezes ordonné en Brabant lettres patentes de octroy in forma pour l'espace de douze ans, comme il a aussy obtenu le mesme octroy de la cour du Roy très crestien de France. Quoy attendu, et que ledit Remonstrant desireroit avoir le mesme octroy pour les autres pays de l'obéissance de Vos

Altezes, Supplie partant qu'icelles soient servies de lui accorder lesd. lettres patentes d'octroy, en vertu desquelles il sera permis audit Remonstrant de faire tailler en cuivre lesdits tableaux avecq deffences a tous et chascun que ce soit de les imiter ou faire imiter en aucune façon, ou de les induement contrefaits exposer en vente contre le sceu et gré dudit Remonstrant aux pays de l'obéissance de Vos Altezes, et ce pour l'espace de douze ans prochainement venants, a peine de grosses amendes au proffit de Vos Altezes séréniss<sup>es</sup>, ou autrement in communi forma.

Soubz condition toutefois avant les mettre en lumière, les faire visiter et approuver par le censeur ordinaire ou aultre a ce commis. Quoy faisant, etc.

Albert a tous ceux qui ces présentes verront sçavoir faisons nous avoir receu l'humble supplication et requête de Pierre Paul Rubens nostre peintre contenant qu'il seroit d'intention de faire tailler en cuivre quelques tableaux, tant ceux qu'il a desia fait de sa main, que ceux qu'il pourroit faire en après, mais comme il ne voudroit ce faire sans nostre préalable congé et permission et qu'il craint que lorsqu'il y auroit employé beaucoup de peine, et fait grands despens, quelques aultres se voudroient avancer de contrefaire et imiter lesd. tableaux ainsy coupez en cuivre a son grand preiudice. Il auroit pour a ce obvier obtenu de nostre conseil de Brabant lettres patentes d'octroy pour douze ans avecq privilège comme aussy du Roy très chrestien pour tout le Royaulme et pays de France. Et comme il desireroit d'avoir semblable octroy pour les autres

pays de nostre obéyssance, il nous a bien humblement supplié qu'il nous pleust luy accorder lad<sup>e</sup> permission avecq privilège en forme accoustumée et luy en faire depesches de nos lettres patentes à ce nécessaires.

Pour ce est-il que nous les choses susd<sup>es</sup> considérées, inclinant favorablement à la supplication et requeste dud<sup>t</sup> Pierre Paul Rubens suppliant, luy avons permis, consenti, octroyé et accordé, permettons, consentons, octroyons et accordons de grace especiale par ces patentes qu'il puist et pourra faire tailler en cuivre par tel que bon luy semblera les tableaux et peintures par luy jà faites, et encore à faire en après et icelles vendre, et distribuer en, et par tous les pays, terres et seigneuries de nostre obéyssance, défendant bien expressément à tous ceux qui ce peut toucher et regarder de les imiter ou faire imiter en aucune façon ou iceux contrefaits exposer en vente au desceu et contre le gré dudit Remonstrant dans le pays de nostre obéyssance et ce pour l'espace de douze ans prochainement venants, à peine de confiscation de tout ce qui aura esté contrefaict et rendu au contraire et en outre de trente florins d'amende paiables à nostre prouffit par celluy qui contreviendra à ce que dessus. Bien entendu toutesfois qu'avant pouvoir mettre lesd<sup>ts</sup> tableaux et peintures en lumière, le suppliant sera tenu les faire visiter, et approuver par le censeur ordinaire ou aultre qui sera à ce commis. Ordonnons en mandement etc.



COPIE.

Louis par la grace de Dieu Roy de France et de Navarre, A nos amez et féaux les gens tenans nos cours de parlement de Paris, Tholouse, Rouen, Bordeaux, Dijon, Aix, Grenoble et Bretagne, Baillifs, Prévosts et Seneschaux, desd<sup>s</sup> lieux, et à tous nos aultres officiers Salut. Nostre cher et bien aimé Pierre Paul Rubens, l'un des peintres de ce siècle qui excelle le plus en son art nous a fait dire et remonstrer, que depuis longues années il s'est exercé à faire des ouvrages de peintures, si bien élabourez qu'ils sont auourd'hui en grand prix parmy ceux qui en ont la cognoissance, Et qu'il a esté invité par ses amys de faire graver et imprimer en taille douce les desseigns des plus belles pièces qui sont sortiz de sa main, ce qu'il ne peult faire sans des grands fraiz et despens, dont il ne se pouroit iamais desdommager, s'il est permis à d'aultres graveurs et libraires, que ceux qu'il pourroit choisir de graver, contrefaire et imprimer les mesmes desseigns, qu'il aura une fois mis au jour, pour à quoy obvier il nous a supplié très humblement de luy vouloir octroyer sur ce nos lettres de permission et privilège de faire graver et imprimer lesd<sup>s</sup> desseigns, par tels graveurs, imprimeurs et libraires qu'il iugera les plus capables de s'en dignement acquitter, avec inhibitions et deffences, à tous aultres graveurs, imprimeurs et libraires de les contrefaire, graver, ne imprimer, sans son adveu et consentement, à peine de confiscation, et de telle amende qu'il nous plaira y establir. Sur quoy nous désirons que ledit Expositant ne soit frustré de ses travaux, diligence, frais, et despens, Et vullans icelluy favorablement traicter et l'animer de faire tousiours de bien en mieux, Lui avons permis et permettons par ces présentes, de choisir et faire graver et imprimer par tels graveurs et imprimeurs que bon luy semblera, vendre et distribuer par tout nostre Royaume et terres de nostre obéissance le recueil de ces desseigns et peintures en toutes les formes et marges qu'il verra bon estre, pendant le temps et espace de dix ans consécutifs, à compter du jour et date que ledit recueil sera achevé d'imprimer,

faisant pour cet effect très expresses inhibitions et deffencés à tous graveurs, imprimeurs, libraires et aultres personnes de quelque qualité et condition qu'ils soient de graver et imprimer ou faire imprimer, vendre, ne distribuer led. recueil, dans led. temps, sans le congé dud. Exposant sinon ceux qui auront esté imprimez de son adveu, et par tels graveurs et libraires qui auront esté par luy choisis, déclatant dez à présent, comme pour lors, tous les aultres exemplaires de quelque sorte ou manière qu'ils soyent ou puissent estre, acquiz et confisquez aud. Rubens, qu'il pourra faire saisir par officiers de justice en quelques lieux qu'ils soyent trouvez, non obstant opp<sup>ons</sup> ou \* appellations quelconques, et sans preiudice d'icelles, voulants en oultre que les contrevenans soyent condempnez en l'amende de mil livres dez à présent déclarée applicable, moitié à nous, et l'autre moitié aud<sup>t</sup> exposant, et telle aultre arbitraire qu'il appartiendra, comme contrevenans et infracteurs de nostre vouloir et intention, et à tous les despens, dommages et interests dud<sup>t</sup> exposant. Si vous mandons et à chascun de vous commettons endroit soy, si comme à luy app<sup>dra</sup> que de nostre présent privilège et permission, et de tout le contenu en iceluy, vous faictes et souffrez icelluy exp<sup>ant</sup> jouir et user plainement et paisiblement ensemble ceux qui auront de luy charge, et à ce faire souffrir et obéyr contraignez tous ceux qui pour ce seront à contraindre par toutes voyes deues et raisonnables, En mettant par led. exp<sup>ant</sup> à la fin ou au commencement dud<sup>t</sup> recueil par un bref le contenu en nostre présent privilège, voulons qu'il soit tenu pour deurement significé. Et à la charge que led. Rubens mettra deux exemplaires en blanc dud. recueil en nostre bibliothecque, aussy tost qu'il sera achevé d'imprimer à peine de deschéage du fruit de ce présent privilège. Car tel est nostre plaisir.

Donné à nostre ville de Tours, le trois<sup>e</sup> iour de Juillet, l'an de grace mil six cens dix nœuf, et de nostre régné le dixiesme. Plus bas estoit escrit par le Roy en son conseil, signé DU IARDIN et scellé du grand seeau en cire iaune.

Collata concordat cum suo originali, ad verbum, quod attestor requisitus. J. VAN HUFFEL, junior Not<sup>s</sup>. Admiss.

COPIE.

Albert ende Isabel Clara Eugenia, infante van Spagnien by der gratien Goidts, Eertshertogen van Oistenryc, hertoghen van Bourgoignen, van Lothrycke, van Brabant, van Limborch, van Luxemborgh ende van Gelre, Graven van Hausburgh, van Vlaenderen, van Arthois, van Bourgoigne, van Thiol, Palsgraven, ende van Henegouwe, van Hollant, van Zeelant, van Namen ende van Zutphen, Marcgraven des Heilights Ryckx van Roome, heere ende vrouwe van Vrieslant, van Salins, van Mechelen, van der stadt, steden ende landen van Utrecht, Overyssel ende Groeninghen, Onsen seer lieven ende getrouwen Cancellier ende lieden van onsen raede geordonneert in Brabant, ende allen anderen onsen ende onser vasallen oft der smalreheeren, Rechteren, Justicieren, Officieren ende dienaren ons voorscreven lantds van Brabant saluyt. Wy hebben ontfanghen die supplicatie van Petro Paullo Rubens onsen schildere, inhoudende hoe dat hy van meyninge is eenighe stucken schilderyen van synder handt te laeten afbeelden ende snyden in coopere plaeten by alsulcken persoon oft persoonen als hy daertoe voor de bequaemste ende nutste sal achten ende verkiesen. Dan beduchtende als hy allen den arbeyt ende cost gedaen hadde andere hem stracx souden vervoorderen deselve stucken alsoo afgebeelt ende gesneden naer te contrefeyten ende snyden, d'welck soude strecken tot syns suppliant's groote schade ende achterdeel mede van deghene die daertoe by hem zullen worden geemployeert, soo heeft ons die voors. suppliant seer oetmoedelyck gebeden om onse opene brieven van octroy in sulcken cas dienende. Waerom so cest dat wy desen aengesien genegen wesende ter beden des voorscr. suppliant's hebben denselven toegelaeten, geoirloft, geconsenteert, ende gepermitteert, laeten toe, oirloven, consenteren ende permitteren by desen, Dat hy de voorscr. stucken schilderyen van synder handt gemaect sal moghen laeten afbeelden ende snyden in coopere plaeten by alsulcken persoon oft persoonen als hy daertoe voor de bequaemste ende nutste sal achten ende verkiesen, interdicerende ende verbiedende aen

allen ende een yegelyck wye dat het soude mogen wesen die voorscreven stucken schilderyen alsoo afgebeelt ende gesneden in plaeten in twelf toecomende iaeren niet te moghen contrefeyten oft naer snyden noch doen oft laeten contrefeyten oft naer snyden in eenigher manieren, geduerende den voorscr. tyd van twelf iaeren sonder expressen oorlove ende consent van hem suppliant opde pene ende confiscatie van deselve ende daerenboven t'incurreren in d'amende van dertig Rinsguldē by elcken van denghenen te verbeuren die de contrarie daerof doen sal, want ons alsoo gelieft. Gegeven in onser stadt van Bruessele den negenentwintichsten dach der maendt van julio, int jaer ons heeren duysent sesshondert ende negenthiene.

Onder stondt byde Eertshertogen in heuren Raede, onder-teeckent STEENHUYSE.

Ende was gesegelt metten grooten segele van hunne Hoocheden in Roeden wassche.

Gecollationneert tegens d'originel is dese cotype daarmede bevonden t'accoorderen van woorde tot woorde by openbaer geadmitteert Notaris dese ondert. hebbende. In Antwerpen den 4<sup>en</sup> Februarii 1620.

J. VAN HUFFEL. *Junior Not. Admiss.*

Archives générales du Royaume à Bruxelles. Ancien Conseil privé. Liasse 266. Le Comte. Patentes. Dépêches.

P.-P. RUBENS,  
CORNEILLE DE WAEL, JEAN ROOS,  
ANTOINE VAN DYCK.

*Lettres et renseignements inédits.*

---

A MONSIEUR CHARLES RUELENS.

*Cher Collègue et Ami,*

Vous savez avec quelle passion je m'occupe de rechercher dans les dépôts d'archives tout ce qui peut intéresser les études et principalement celles qui concernent l'histoire de l'art, vous savez aussi combien j'aime votre pays : je crois l'avoir prouvé par mon livre sur les artistes belges et hollandais à Rome aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles. Cette prédilection s'est accrue beaucoup lorsque vous êtes venu séjourner pendant quelque temps à Mantoue et que nous avons pu nous entretenir, dans la cité de Virgile, de l'hôte illustre qu'elle a possédé plusieurs années dans ses murs, de Pierre-Paul Rubens.

Dans votre pays on a, du reste, bien honoré mes travaux : l'Académie d'Archéologie, en me nommant membre correspondant, le Congrès Archéologique d'Anvers, en faisant l'éloge de mes publications sur les artistes des Pays-Bas : je m'efforcerai d'être reconnaissant de ces faveurs. Et je veux vous en donner une faible preuve aujourd'hui.

Après six années d'absence, j'ai pu revoir Rome, le champ de mes chères études : dans les nouvelles recherches que je me proposais d'y opérer, j'avais le secret espoir d'y trouver, sur votre grand Rubens, quelque document inédit qui pût un jour trouver place dans le *Codex diplomaticus Rubenianus*. Mon espoir n'a pas été déçu.

Bien que je n'aie plus trouvé dans l'*Archivio di Stato* l'arrangement que je lui avais donné autrefois pour la partie ancienne, j'ai pu encore, grâce à ma grande habitude du maniement de ses fardes, découvrir des lettres précieuses, inédites, de Rubens, de Corneille de Wael, de Jean Roos et des détails curieux, inconnus, sur Van Dyck.

Je vous envoie le fruit de mes recherches et vous en jugerez.

## I.

Le 12 juillet 1631, le gouverneur de Rome, recevait de Cesar Ruggieri, romain, fondé de pouvoirs de Balthazar et Ferdinand de Grotti, espagnols, une accusation de vol contre un certain Don Fabricio Valguarnera, un palermitain, qui devait être arrivé à Rome. Dans sa plainte, il

exposait que les susdits Grotti avaient expédié de Lisbonne à M. Paul Sonnio ou Zonio, flamand résidant à Madrid, par un courrier, de nombreux diamants bruts provenant des Indes, et que ceux-ci furent consignés à Emmanuel Alvarez de Carapetto, caissier de Mugno Mendez de Boito, très riche négociant à Madrid. Or, le dépositaire et Valguarnera, son intime ami, dépouillèrent le muletier porteur des diamants ; puis, craignant d'être découverts, ils déguerpirent de Madrid.

Après avoir dépensé plusieurs milliers d'écus pour retrouver la trace des voleurs, les propriétaires des diamants parvinrent à savoir qu'ils étaient arrivés à Rome, où Valguarnera avait commencé à se défaire des précieuses pierres et même à les échanger contre des tableaux et des objets d'art.

A sa requête d'accusation, le procureur ajoutait une description diffuse du vol et des coupables, rédigée par les propriétaires des diamants, le 27 avril 1630 ; il n'est pas inutile pour l'intelligence de l'affaire, d'en extraire quelques passages.

« Le véritable voleur, y est-il dit, est un portugais ayant peu de barbe, le visage maigre, le nez long, la bouche grande, la figure pleine de taches ; on le nomme ici Manuel Alvarès Cascapeto..... Son compagnon est un sicilien, qu'on appelle ici don Fabritio di Valguarnera ; de médiocre stature, rouge et large de visage ; il parle mal l'espagnol, il a une rupture et porte des bandages... il est âgé de 38 à 40 ans. Il est marié en Sicile et pratique la peinture... M. Rubens le connaît bien ; il se peut qu'il lui ait écrit, attendu qu'il possède

une obligation du susdit M. Rubens, par laquelle celui-ci « promet de lui envoyer un tableau et lui »  
» a vendu ici un autre tableau représentant Adam,  
» ce dont on pourra s'informer ici immédiatement...  
» Vous pourrez aisément trouver le Sicilien ; il a  
» envoyé en Sicile une relique du bras de St.  
» Siméon le prophète, que notre Infante en Flandre  
» avait donné au confesseur de Son Altesse, lequel  
» l'avait apportée ici. Après sa mort, elle fut  
» achetée par Don Fabritio... Enfin il est grand  
» amateur de choses rares, licencié en droit, mathé-  
» maticien, et s'entend aussi très bien en diverses  
» sortes de médecine : il a guéri là-bas M. Rubens  
» de la goutte ; c'est un homme de bonne maison ;  
» la femme du voleur était sa maitresse. Ledit  
» Fabritio di Valguarnera se trouve ici, il est en  
» bonne correspondance avec Corneille de Wael,  
» peintre, lequel demeure près de la porte Ste.  
» Catherine (à Gènes)... Si l'on ne parvient pas  
» à le découvrir lui, Valguarnera, ou à se mettre  
» sur ses traces, il faudra avoir recours à M.  
» Corneille de Wael, qui est homme de bien et  
» de confiance, et par lequel on saura trouver la  
» résidence du susdit. »

A la requête était jointe une liste des diamants, au nombre de plus de 7,760, avec le poids de chacun d'eux.

Dominique Fernandez, portugais, muletier de Lisbonne, qui avait consigné les diamants, en 16 paquets, au caissier, en présence de deux autres muletiers et de la femme du caissier, porta plainte immédiatement à Madrid contre Alvarez, lequel,



non content de nier la remise des diamants, avait tenté, d'accord avec Valguarnera, de le tuer, lui, le muletier, par le moyen d'un stratagème qui ne réussit point.

Je laisse de côté d'autres documents déposés à la cour du gouverneur de Rome et tendant tous à convaincre la police romaine du vol des diamants et à obtenir l'arrestation des coupables. La capture fut ordonnée, les sbires trouvèrent Valguarnera logé dans la maison des religieuses de St. Silvestre. Non seulement il fut arrêté, mais on mit encore en sequestre tous les objets qui lui appartenaient, on fit porter à la cour de Tordinona une masse de papiers, de tableaux, de médailles, de diamants, etc. ; le tout dûment inventorié par le greffier.

## II.

Voici quelques passages du procès-verbal de la procédure.

L'inculpé est de taille médiocre, il paraît avoir 38 ans, cheveux noirs, teint rougeâtre, barbe châtaine, longues moustaches, visage plutôt rempli que maigre.

Aux interrogatoires il répondit :

— Je m'appelle D. Fabrizio Valguarnera de Beltrano ; je suis né à Palerme, mon père est mort ; il se nommait don Vincenzo Valguarnera, ma mère dona Beatrix Capua et Beltrano ; elle est morte. Je suis docteur en lois et je me plais aux choses curieuses. Je suis marié depuis 6 ou 7 ans ; ma femme se nomme Jeanne Valguarnera et Diana,

elle habite Palerme, sa ville natale et ne l'a jamais quittée.

Il dit qu'il ignore la cause de son arrestation. Il ajouta qu'il s'est transporté à Madrid, où il a un ami nommé D. Mariano Valguarnera, chapelain de S. M. C. ; il y résida trois ans, dans l'espoir d'y obtenir quelque position en qualité de docteur en lois. Il est passé en France pour chercher à Toulouse la généalogie de la famille de sa mère dont les ancêtres sont originaires de cette ville.

Dans le second interrogatoire, qui eut lieu le 15 juillet, il reconnut comme siens les objets séquestrés et en donna les explications suivantes.

J'ai acheté en Espagne la relique de St. Simon.

Parmi les tableaux, j'en ai acheté un de Jérôme Canetta, miniaturiste à la *Chiesa nuova*, à Rome (1), d'autres de Ferrante de Carolis (2), de Lanfranchi, de Roccatagliata (3), de Poussin (4), du cav. Joseph (5), de Corneille de Wael, etc. etc., à Naples, à Gènes, et je ne me rappelle pas tous mes vendeurs.

Le grand tableau, représentant la déesse Flore, m'a été donné par l'ambassadeur de Savoie, en échange d'un anneau de diamants d'une valeur de 150 écus.

(1) Artiste inconnu ; je le crois crémonais. Zani parle d'un Caneti, J. B., dit le Cremosino, miniaturiste habile.

(2) C'était un lettré de Parme, amateur d'art, grand admirateur de Lanfranchi. Bottari (*Raccolta*, etc.) a publié plusieurs lettres de Lanfranchi à Carli.

(3) Amateur d'art de Gènes. (V. Bertolotti, *Artisti subalpini in Roma.*)

(4) V. Bertolotti, *Artisti francesi in Roma.*

(5) Il caval. d'Arpino ou le Josephin.

Le petit tableau *Saint Ignace avec la Madone* provient du peintre Andreuccio (1) à qui je l'ai payé 30 écus.

Une tête de femme a été acquise à Rome par l'entremise du peintre Carrosello (2). Le tableau de moyenne grandeur, *Adam et Eve chassés du Paradis*, a été obtenu à 50 écus par l'entremise du sculpteur Jules César (3).

De Jean Roos (4), à Gênes, il a acheté les deux grands tableaux dont l'un représente des oiseaux et l'autre des fleurs, pour la somme de 50 écus d'or. Pietro da Cortona (5) lui avait vendu pour la même somme un *Enlèvement des Sabines*.

Dans un autre interrogatoire sur les personnes qu'il connaissait à Rome, il répondit que quinze jours avant son arrestation, il était allé à Frascati avec Jean, peintre flamand (6). Il affirmait avoir à Rome, au séminaire, deux neveux, Don Ottavio et Don Vitale, fils du prince Valguarnera, de Sicile.

Il déclare qu'il possède le secret de faire de l'outremer, qu'il est connaisseur en peinture, sans être peintre. « Je me réjouis, ajoutait-il, de connaître les secrets pour guérir diverses maladies, telles que la goutte et la pleurésie. »

(1) Probablement André Pacchi, surnommé Andreucci.

(2) Angiolo Caroselli, peintre romain, mort en 1653, selon Passeri qui lui a consacré une notice biographique.

(3) Je ne sais s'il s'agit de Jules César Conventi, bon statuaire de Bologne, selon Malvasia, et décédé selon Zani, en 1640.

(4) Jean Roos, d'Anvers (1591-1638).

(5) Berettini Caval. Pietro da Cortona.

(6) Dans mes *Artisti Belgi in Roma*, j'ai fait connaître plusieurs Jean, peintres flamands, et on en connaît plusieurs autres, par exemple Jean Miel.

Afin de vérifier l'exactitude des dépositions de Valguarnera, le gouverneur de Rome fit rechercher par la ville les artistes et les autres personnes ayant été en rapport avec l'accusé.

Devant le tribunal, Alexandre Moretti (1), diamantaire, avoua immédiatement avoir travaillé des diamants bruts pour Valguarnera.

Le cav. Gio Lanfranchi dit que l'accusé lui avait ordonné de terminer l'esquisse d'une *Madeleine*, pour laquelle il reçut 40 écus ; puis il lui commanda un *Christ en croix* qui fut payé 70 écus, plus un diamant d'environ 50 écus et une once d'outremer.

L'accusé acheta encore un *Christ distribuant les pains à la foule*, pour 150 écus, une once et demie d'outremer, valant 50 écus l'once, et un diamant de 50 écus. Pour d'autres travaux, il donna deux diamants en pendants d'oreille, une chaîne en or, etc.

Ferrante Carli vendit à Valguarnera des tableaux de Louis Carrache et de Lanfranchi, ainsi que le portrait de Bembo par le Titien, pour de l'argent et des diamants ; Don Gio. Stefano Roccatagliata avait vendu à l'accusé des tableaux, entr'autres, un *Roi Midas* du Poussin, et avait été également payé en monnaie et en diamants. Le Poussin comparut aussi et déposa qu'il avait vendu au Sicilien un *Printemps* et l'*Arche enlevée par les Philistins*, pour 200 écus. On interrogea ensuite Monsieur Valentin, dont le greffier signale pour

(1) C'était un Vénitien. Dans mes *Artisti bolognesi, ferraresi, ecc. in Roma*, je le cite comme ayant été de 1640 à 1646, le joaillier de la cour papale.

la première fois *Bologne* comme nom de famille. On sait l'incertitude qui règne au sujet du nom et du prénom de ce peintre français. Baglione, qui l'avait connu, l'appelle simplement *Valentino*. Des écrivains postérieurs y ont ajouté le nom de Pietro ou de Moïse, probablement une corruption de *Monsieur*. Mais notre document judiciaire prouve que ce Valentin Bologne doit être le peintre français Valentin, lequel, né à Coulommiers, en 1600, mourut à Rome le 7 août 1634, laissant de nombreux ouvrages.

Dans son interrogatoire du 30 juillet 1631, Valentin dit qu'il habite depuis longues années la Via Margutta et qu'il a peint sur la commande de Valguarnera une *Zingara* pour le prix de 100 écus.

Plus tard, comme supplément d'interrogatoire des peintres, on appela au prétoire Alexandro Turco (1), fils de feu Silvestre, de Vérone, lequel dépose : Je suis à Rome depuis 18 ans, je demeure au bas de la Trinité des Monts, dans une des maisons de Bernardino Naro, je suis peintre. Valguarnera est venu chez moi avec le menuisier Bartolomeo, et me pria de lui montrer quelques tableaux. J'avais esquissé un *Adam et Ève pleurant Abel mort* ; l'ébauche lui plut ; il me commanda de l'achever, ce que je fis pour le prix convenu de 50 écus, qu'il me paya quelques jours après, en monnaie d'argent, et je lui délivrai le tableau. Je lui arran-

(1) Alessandro Turchi, dit l'Orbetto, de Verone, (V. Pozzo, *Le Vite di pittori ecc. Veronesi.*)

geai depuis, d'après une esquisse, une *Présentation au Temple* pour 200 écus. Il me commanda encore diverses copies de l'*Adam et Ève*.

Pendant que le juge poursuivait l'instruction, laquelle, étant portée sur la correspondance saisie, nous aurait appris de curieux renseignements sur Rubens, Corneille de Wael, Jean Roos et Van Dyck, l'accusé mourut en prison, comme le constate cette note du procès : *2 Januarii obiit in carceribus illius examine nondum perfecto Valguarnera*. D'après une attestation du médecin de la prison de Tordinona, l'accusé depuis le mois de septembre 1631 avait été pris de fièvre et de vomissements et, le 2 janvier 1632, le chef des geoliers déclarait : Ce matin, après plusieurs jours de fièvre, est décédé D. Fabrizio Valguarnera, prisonnier, inculpé d'un vol de diamants. Il est mort dans la prison nommée *Carcere del Sci*.

### III.

Nous ne nous occuperons point de la suite du procès : il a suffi de faire connaître le personnage principal de Valguarnera qui avait reçu de Rubens cette lettre :

« Monsieur, je m'étonne que vous ne m'ayez  
» point répondu touchant le sujet et les mesures  
» du tableau que je suis obligé de vous peindre  
» de ma main propre. Je possède une *Adoration*  
» *des Mages*, de sept à huit pieds de haut, de forme  
» presque carrée, elle n'est pas entièrement terminée;  
» elle pourra servir pour l'autel de quelque chapelle

» privée ou encore pour orner la cheminée d'une  
» grande salle. C'est pourquoi je voudrais savoir si  
» vous agréez le sujet ; je vous prie de me faire  
» connaître votre désir en toute liberté et assurance.  
» Je suis prêt à vous servir selon votre goût et selon  
» l'obligation que j'ai contractée envers vous.

» Anvers, le 20 Juin 1681.

» Votre serviteur très affectionné,

» PIERRE-PAUL RUBENS. »

» Je vous écris ceci au hasard, ne  
sachant si vous êtes à Naples ou à  
Palerme ou ailleurs ; j'espère toute-  
fois que ma lettre arrivera à son  
adresse, ; je sais que les gentils-  
hommes de votre rang sont connus  
partout. »

Arrêtons-nous un instant sur cette instruction.

Les Valguarnera sont sortis des comtes d'Ampurias, de Catalogne, possesseurs de fiefs en Sicile jusqu'au temps du roi Pierre 1<sup>er</sup> d'Arragon. Cette famille était comptée parmi les meilleures familles baroniales de la faction catalane et elle produisit de célèbres hommes de guerre, entr'autres François, prince de Valguarnera, capitaine de galère qui se distingua en 1676 (1).

Don Fabrizio, qui sortait d'une branche cadette, s'était rendu à Madrid, où il avait peut être un parent éloigné, chapelain de Sa Majesté catholique. On croirait trouver en lui un prédécesseur de

(1) V. Palizzolo Gravina. *La Nobiltà Siciliana nelle armi, nelle scienze, nelle lettere e nelle arti.*

Cagliostro. Amateur de peinture, s'occupant de médecine, de chimie et de toutes choses curieuses, il guérissait empiriquement diverses maladies, parmi lesquelles la goutte ; il semble aussi avoir entrevu la formation de l'outremer. Tout cela lui donna de la considération à Madrid, où il devait fréquenter la cour, grâce à sa noble extraction et plus encore au crédit de son parent le chapelain.

Il n'a pas été difficile à l'intrigant Sicilien de savoir que Rubens était travaillé de la podagre et d'avoir à ce propos cherché à se mettre en relation avec lui. Et puis il n'est pas rare de voir un empirique se servir de bons remèdes ou de palliatifs et d'obtenir même des guérisons. D'un autre côté, on conçoit qu'en voyant la science impuissante à calmer des souffrances, on s'adresse même à un charlatan qui promet de rendre la santé. Or, on vient de voir par l'instruction ci-dessus, qu'à Madrid, on savait que Valguarnera avait guéri Rubens de la goutte. Il est certain que le grand artiste fut, à cette époque, délivré de ce mal qui plus tard devait reparaitre et causer sa mort. Il n'est donc pas étonnant que Rubens ait témoigné à cet homme une reconnaissance d'autant plus grande, qu'il le croyait appartenir à la première noblesse de Sicile, et qu'il voyait en lui un amateur intelligent de peinture, presque un Mécène pour les artistes.

Les propriétaires des diamants ont avancé que Rubens avait vendu à Valguarnera un tableau d'*Adam*. Parmi les tableaux séquestrés, on ne le voit pas figurer ; il faut en conclure que, si la



vente a été réelle, l'acheteur avait déjà revendu cette œuvre pendant ses voyages.

Parmi les sujets d'*Adam* peints par Rubens, il serait difficile de reconnaître le tableau de Valguarnera ; quant à l'*Adoration des Mages*, on pourrait, par les mesures données, retrouver celle que Rubens a offerte comme témoignage de reconnaissance pour sa guérison de la podagre.

La lettre publiée plus haut nous apprend que le peintre, fidèle à sa parole, avait écrit déjà précédemment pour connaître le sujet que l'on désirait : cette lettre est perdue, celle qui succéda fut reçue par Valguarnera, un peu avant son arrestation. Les deux hommes sont entrés en relation à Madrid, en 1628 ou 1629, pendant le séjour de Rubens à la Cour de Philippe IV.

#### IV.

Les relations de Valguarnera avec Corneille de Wael résultent du contenu de la lettre autographe suivante :

« Monsieur, J'ai reçu le 19 avril votre lettre du 29 mars ; j'ai été fort heureux d'apprendre par elle de bonnes nouvelles de votre santé dont je n'avais plus rien appris depuis votre départ. M. Antoine van Dyck a répondu immédiatement à votre gracieuse lettre, pour vous apprendre que le tableau est en très bonne voie et qu'il vous l'enverra de suite, comme il vous l'a écrit. Il me prie très instamment de vous demander votre résolution relativement à ce tableau du portrait du Titien.

M. Pierre-Paul m'a répondu 14 jours après; aussitôt qu'ils seront arrivés je les adresserai à Palerme, selon l'ordre qui m'a été laissé. Je vous ai écrit plusieurs fois, sans avoir reçu d'autre réponse que celle-ci. J'ai fait vos commissions à M. Jean Roos; mais il n'a rien, il se réserve jusqu'à votre commande et il m'avisera de la dimension et du sujet qu'il vous destine. Le porteur de cette missive est ce jeune homme qui a copié (lacune, déchirure du papier) . . . de Van Dyck, il vient s'établir ici: il est prêt à vous servir, si vous lui commandez quelque chose. Je me recommande à vos bonnes grâces. De Gènes, le 20 avril 1631. »

CORNEILLE DE WAEL.

On sait que Corneille de Wael et son frère Luc, élèves de leur père Jean de Wael, d'Anvers, vinrent s'établir à Gènes. Comme le dit Scheibler (1) les travaux de Corneille de Wael sont peu connus.

J'ai publié le Testament de Corneille, fait à Rome, le 6 mars 1667, alors que l'on croyait que le peintre était mort à Gènes en 1658 (2).

Van Dyck rencontra les deux frères de Wael à Gènes, en 1623, et peignit leurs portraits réunis sur une toile qui se trouve au musée du Capitole (3).

Nous avons vu, dans les documents reproduits, que Corneille de Wael était connu jusqu'en Espagne comme un homme de bien et de confiance. De

(1) V. CORNELIS DE WAEL, dans le *Journal des Beaux-Arts*, 1883.

(2) *Giunte agli artisti belgi ed olandesi in Roma nei secoli XVI e XVII.*

(3) H. HYMANS, *Notes sur un voyage en Italie*. Bruxelles, 1878.

même que Rubens, il a été circonvenu par l'intrigant Sicilien ; il croyait traiter avec un noble gentilhomme, un Mécène des beaux-arts. Les propriétaires des diamants avaient recommandé à leur agent de s'adresser à de Wael ; ils étaient certains que celui-ci, en apprenant que Valguarnera était un voleur, s'empresserait de fournir tous les renseignements pour arriver à son arrestation. De la lettre publiée, on peut conclure qu'il a été le lien entre Valguarnera et les peintres Rubens, van Dyck et Roos.

Nous avons vu que van Dyck exécutait un tableau pour le Sicilien. Il semble que le peintre désirait avoir le portrait de Bembo, par le Titien, soit comme compensation, soit comme acquisition. La déchirure du papier empêche de connaître le tableau de van Dyck copié par le porteur de la lettre. Peut-être celui-ci était-il ce Giovanni Fiammingo que Valguarnera disait avoir accompagné à Frascati, quinze jours avant son arrestation.

## V.

La dernière lettre conservée dans le dossier de l'instruction, est de Jean Roos.

» Très honoré Monsieur. Je vois par votre aimable lettre du 6 dernier que vous voulez des détails sur le tableau que vous avez commandé. La toile est déjà ébauchée en toute bonté et beauté, selon le désir que j'ai de contenter votre goût. Quant au sujet que vous m'avez laissé et pour lequel vous vous en référez à moi, je dis qu'au lieu de

faire une *Volière* ou une *Arche de Noé*, il me semble qu'un sujet ordinaire sera exécuté plus rapidement, quoique, selon moi, le travail doit être soigné dans tous. J'avais eu l'idée de représenter la *Déesse de la Nature*, qui me semble plus à propos et plus neuf et que l'on peut y introduire une grande variété d'animaux, de fleurs, de fruits, de poissons, d'oiseaux vivants. Le sujet est vaste et beau, il répond au désir que j'ai de vous plaire.

Quant au bleu d'azur (l'outremer), celui dont vous me parlez me paraît beaucoup trop cher : j'en ai eu de très beau de Florence, aussi bon que le vôtre, pour huit piastres l'once ; je le trouve excellent. Je ferai mon possible pour terminer l'œuvre dans deux mois, quoique je doive laisser là, à cet effet, d'autres travaux, mais je veux m'efforcer de bien vous servir, si le bon Dieu m'accorde la santé. Je vous prie de me faire savoir où je dois envoyer le tableau. Pour le surplus, je me recommande pour tout ce que vous m'ordonnerez et je vous satisferai comme on doit le faire envers une personne de votre rang. De Gênes, le 7 juin 1631. -

GIOVANI ROSA (1).

Ce Jean Roos, que les historiens n'ont pas admis dans la phalange glorieuse de l'école d'Anvers, serait né, d'après Soprani, à Anvers, en 1591 ; il aurait appris son art de Jean de Wael et de François Snyders. Il est venu en Italie en 1615

(1) L'incorrection du texte de cette lettre en a rendu la traduction mal aisée. On s'est efforcé simplement de saisir le sens général. (c. r.)

et mourut à Gènes, où il s'était établi, en 1638, victime de son amour pour le travail (1).

Il fut en bonnes relations avec les frères de Wael et avec van Dyck. On a vu qu'il avait vendu deux tableaux d'oiseaux et de fleurs à Valguarnera et qu'il exécuta ensuite pour le même la Déesse Nature.

Voilà, mon cher collègue, ma petite farde de documents inédits sur quelques grands artistes de votre pays. Vous avez écrit : *qu'il ne faut rien ignorer de la vie d'un homme tel que Rubens* ; vous m'approuverez, j'en suis convaincu, d'avoir mis en lumière ces détails curieux et inconnus. Et permettez-moi de clore cette notice par une réflexion qui vous paraîtra étrange, mais que j'ai faite bien souvent et que vous admettrez, en songeant au *genre* d'archives dans lesquelles j'ai découvert tant de choses intéressantes pour l'histoire des arts ; archives de prisons, de tribunaux, de police, etc. En repassant le dossier de Valguarnera, si j'ai regretté que ce personnage n'ait pas joui d'une fortune honnêtement acquise, parce qu'il y avait en lui l'étoffe d'un grand Mécène, j'ai été heureux, d'un autre côté, d'avoir trouvé, dans un procès criminel, des renseignements qui, sans la circonstance du vol, seraient probablement restés ignorés, et je songeais au vieil adage : Tout mal ne nuit pas.

Mantoue, 20 Août 1887.

A. BERTOLOTTI.

(1) SORRANI, *Vite de' pittori, ecc. Genovesi*. Genova 1678, consacré à Jean Roos une notice très détaillée.

## APPENDICE.

### TEXTE DES LETTRES.

#### 1° *Lettre de Rubens.*

» Molto Illre signor mio oss<sup>mo</sup>.

» Mi marauiglio che V. S. non mi habbia dato risposta toccante il soggetto e misure del quadro chio sono obligato di fargli de mia mano propria. Io mi ritrouo una adoracione delli magi di sette a otto piedi d'altezza di forma quasi quadrata che non è finita di tuto punto e potria seruire sopra l'altare di qualche capella priuata et ancora per adornar la cheminea di un salon grande. Perciò desidero saper di V. S. se ella agradirebbe un tal soggetto pregandola mi faccia sapere la sua inclinacione liberamente con sicurta e chio sono disposto per seruirla conforme ad ogni suo gusto e secondo l'obligo chio tengo a V. S. alla quale mi raccomando.

Anversa il 20 di Junio 1631.

De V. S. molto Illustre  
servitore affettionatissimo.  
PIETRO PAUOLO RUBENS.

» Scrivo questa a caso non sapendo s'ella si troua a Napoli o a Palermo o in altra parte pur spero ch'ella haura buon ricapito sapendo che ghentilhuomini pari suoi sono conosciuti da per tutto. »

---

#### 2° *Lettre de Corneille de Wael.*

» Molto Illustre signor mio oss<sup>mo</sup>.

» La lettera di V. S. delli 29 di marzo ho ricevuto il 19 aprile, la quale mi ha dato molto gusto di hauer noua della

sua buona salute e sanita della quale doppo la partenza di lui non haueua hauuto altra nova. Il signor Antonio Van Dijck rispose subito alla sua cortese lettera auertendo che il quadro era a buonissimo termine et diche (dice) che inuieralo subito, como scrisse anche a V. S. et mi fece grandissima istanza che la tirasse inanti la risoluzione di quel quadro del ritratto del Titiano. Il signor Pietro Paolo mi rispose 14 giorni dopo et subito che mi capitorno le ricapitai per Palermo conforme l'ordine lasciatomi. Ho scritto a V. S. piu volte ma non ho mai hauuto risposta solo questa. Al signor Giovanni Roossa ho fatto le sue raccomandationi ma non e cosa nessuna, si riserua, basti che comandi et mi auisi della misura e del soggetto V. S. sara seruita. Il portatore di questa e quel giouano che copiò . . . . *deu* (*lacune*) di Van Dijck, il quale viene per fermarsi costi. Si V. S. comanda qualche cosa li seruiro. Conche faccio fine et di cuore me raccomando.

Di Genova li 20 di aprile 1631.

Di V. S. Ill<sup>a</sup> Molto Ill<sup>a</sup> sempre  
oss<sup>mo</sup> servitore

CORNELIO DE WAELL.

Al Molto Ill<sup>re</sup> signor mio oss<sup>mo</sup> il signor Don Fabritio Valguarnera bono amico che Dio guardi. Roma.

---

3<sup>o</sup> *Lettre de Jean Roos.*

» Illustre signor mio et Patrone oss<sup>mo</sup>.

» Vedo per la gratta di V. S. de VI passato e visto intorno al quadro che V. S. mi concete. Già ò la tella aparecietta in ogni bonta e bellezza secondo il gusto che ò di seruirlo che tengo, nel resto della istoria che V. S. mi concete e si rifere a me, Jo dico che a farce loffeo (sic) o sia arca di Noué li dico che a me parre piu presto istoria ordinaria che altro secondo io la fatica bisogna farla in

tuto. Jo haueria inuece pensiero di farli l'idolo Dea della Natura e secondo mi più a proposito e nouo con dentro molto varietà di animali como anco di fiori e frutte e pessi et uccelli viuuj et aparrè mio et di persona istorica soggetto più coppioso e gradito nouo e vago, e secondo il desiderio che tengo e desidero in seruirla. Intorno allo azurro conforme V. S. mi avisa mi pare molto carissimo havendone hauuto da Fiorenza bellissimo e bono como quello per otto piastre la onsa che mi serue benissimo e fra il termine de doi mesi farò il possibile in seruirla ben che io bisogna che tralassi altri ma mi forserò di farlo a ciò che sia seruito e bene, se così a Dio Benedetto mi presterà salute, avisandone poi doue hauerò da inuiarlo e per fine a V. S. baccio le mani e mi raccomando in che posso seruirla mi comanderà esendo debito mio conforme conuiene a persone pari a V. S. e per mille volte io fo riverenza. Di Genova li 7 Giugno 1631.

Di V. S.

aff<sup>no</sup> servitore  
GIOANI ROSA.

All' Ill. signor et Patron mio oss<sup>mo</sup> il signor don Fabricio Valguarnera (Dio Guardi).  
Roma.



## LA MAISON DE RUBENS

---

Le 4 Janvier 1611, Rubens acheta du docteur André Backaert et de son épouse Madeleine Thys « une maison avec une grande porte, cour, galerie, cuisine, plusieurs chambres, terrain et dépendances, ainsi qu'une blanchisserie sise à côté, au sud, également avec le terrain et les dépendances, le tout situé au Wapper, entre l'habitation de Henri Hoons, au nord, et certaines maisonnettes au sud ; la susdite blanchisserie touchant, du côté de l'est, au mur du serment des Arquebusiers (1). »

Du texte de l'acte de vente, il ressort que la blanchisserie servait antérieurement de *Raamhof*, terrain où les foulons tendaient les draps qu'ils préparaient.

La somme payée par Rubens était de 7600 florins.

Le grand peintre fit faire d'importants travaux dans sa nouvelle acquisition. Par les annotations tirées du registre des Arquebusiers, nous savons qu'en 1615 un mur fut élevé entre le jardin de Rubens et celui du serment. En 1617, il fit sculpter les rampes de son escalier par Jean van Mildert (2). Dans une lettre écrite, le 12 Mai 1618, à sir Dudley Carleton, il affirme que, cette même année, il avait dépensé quelques milliers de florins à sa maison (3).

(1) P. GÉNARD : *P. P. Rubens*, p. 442.

(2) F. JOS. VAN DEN BRANDEN : *Geschiedenis der Antwerpsche schilderschool*, p. 510.

(3) W. HOOKHAM CARPENTER : *Pictorial Notices*, p. 148.

Ce fut donc de 1615 à 1618 que Rubens bâtit la superbe demeure qui nous est connue par les gravures faites par Harrewijn d'après les dessins de J. van Croes, dont nous joignons une reproduction à notre texte. En 1621, lorsque Otto Sperling visita la maison du peintre, le bâtiment principal était construit.

Le 28 Juillet 1627, Rubens acquit encore trois maisonnettes avec leurs jardins, situées à côté de sa propriété au Wapper, pour agrandir et embellir sa demeure (1). Elles ne furent point englobées dans son habitation.

Les estampes déjà mentionnées donnent des vues extrêmement intéressantes de l'hôtel de Rubens. La plus ancienne est datée de 1684. Elle représente la cour avec les bâtiments qui la bordent des deux côtés et avec le portique qui s'ouvre dans le fond. A travers les trois arcades de ce portique, on distingue les parterres, les charmilles et le pavillon du jardin.

La seconde estampe est datée de 1692. Dans sa partie principale, elle figure une coupe longitudinale de la propriété, qui permet de voir la façade latérale et la façade postérieure du bâtiment principal, le jardin, l'entrée de la remise, les écuries, un pavillon en lattis à l'extrémité sud du jardin, et le pavillon à colonnades dans le fond.

Dans sa partie inférieure, la même estampe offre une vue de la façade principale, la coupe d'une haute salle ronde en forme de dôme servant de chapelle et la vue d'une chambre à coucher dont le plafond est en calotte.

(1) F. J. VAN DEN BRANDEN: *Geschiedenis der Antwerpsche schilderschool*, p. 506 en note.

L'habitation du prince de nos peintres était réellement princière ; jamais artiste ne s'en construisit de pareille et ne l'orna avec tant d'amour. Comprend-on que ce sanctuaire de l'art ait pu être dévasté impitoyablement et qu'il n'en subsiste plus que des restes, très intéressants encore, assez riches pour nous donner une idée de la splendeur de l'ensemble, mais insuffisants pour nous consoler des parties disparues ?

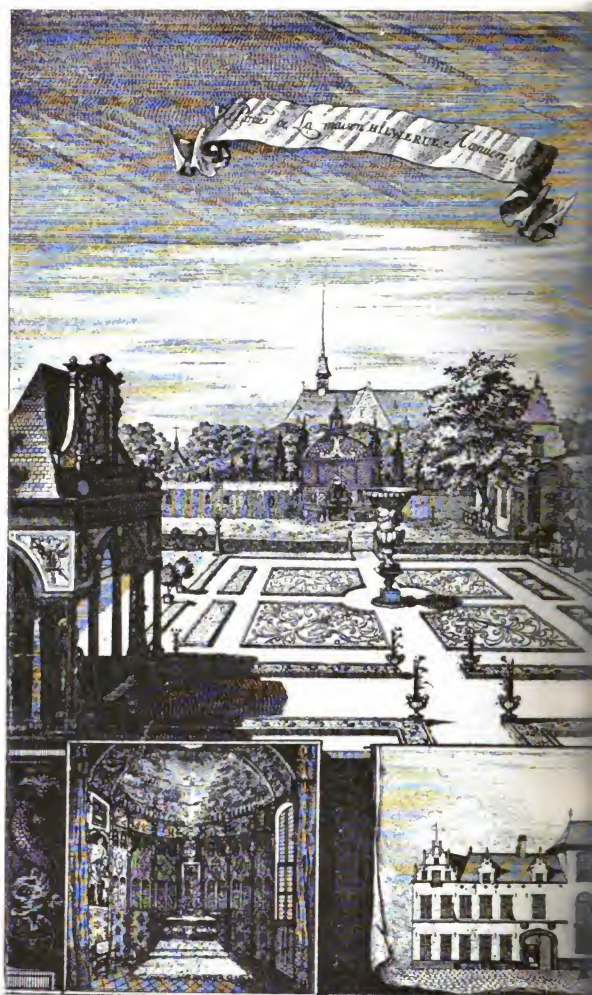
A front de rue, l'estampe de Harrewijn représente la façade de l'hôtel de Rubens comme une construction fort disparate. Au nord, c'est-à-dire dans la partie la plus rapprochée de la place de Meir, on voit une habitation à porte cochère, ayant cinq fenêtres au rez-de-chaussée et six à l'unique étage. Un modeste pignon s'élève dans la partie du toit surplombant la porte ; un second, de même forme, au milieu du bâtiment ; un troisième, beaucoup plus considérable, s'élève à l'extrémité septentrionale de la façade. Une girouette couronne ce dernier pignon élégant, datant évidemment du XVI<sup>e</sup> siècle. Telle est la maison que Rubens acheta en 1611 et qu'il habita, depuis lors, avec sa famille.

Au milieu de la façade multiple, gravée par Harrewijn, s'élève un bâtiment ayant au rez-de-chaussée cinq énormes fenêtres cintrées, mesurant au moins cinq mètres de hauteur. Une rangée de cinq croisées basses, sous le toit, surmontent les premières. C'est la construction que fit élever Rubens, qu'il orna richement et dans laquelle il établit son atelier.

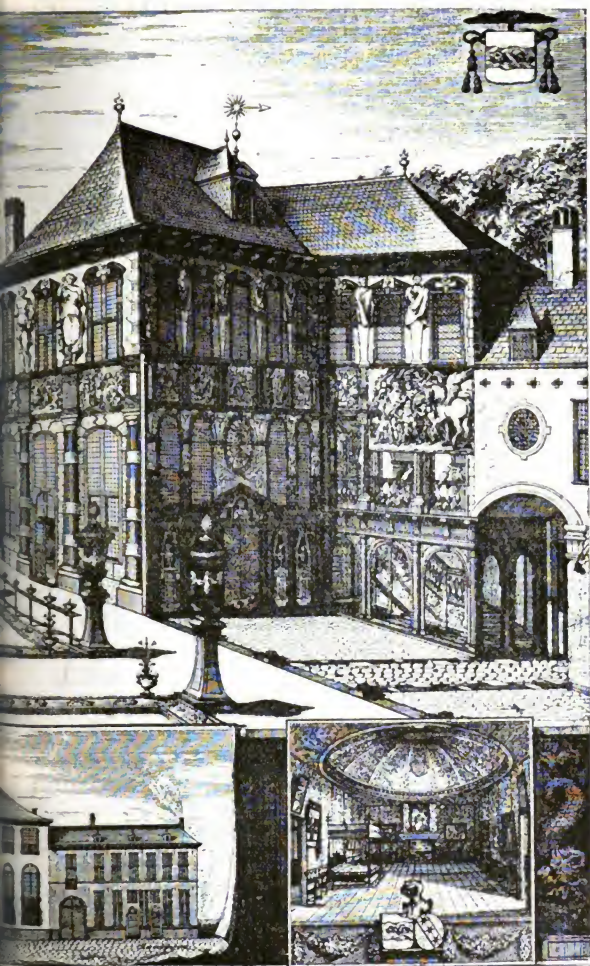
Plus au sud, on voit un bâtiment à trois issues : une porte cochère que nous savons être celle de la

remise et deux portes cintrées, donnant accès dans deux maisons d'aspect bourgeois, que Rubens louait à des particuliers.

Quand, par la porte principale, on pénétrait dans la cour, on voyait, droit devant soi, l'arcade centrale du portique ; à gauche, la maison ancienne de modeste apparence ; à droite, le somptueux édifice élevé par Rubens sur les terrains vagues compris dans son acquisition. On traversait un porche sous lequel, à droite, s'ouvrait une double arcade conduisant à un escalier monumental dont on voyait, à travers trois autres arcades en plein cintre, la rampe richement ornée. Parvenu dans la cour, on avait derrière soi la façade postérieure du porche. A la hauteur du premier étage, régnait un mur couvert d'une peinture décorative dont la partie inférieure représentait une galerie ouverte dans laquelle se trouvait le peintre avec sa femme, son lévrier et deux perroquets ; dans la partie supérieure, un tableau représentait *Andromède délivrée par Persée*, sujet que Rubens a peint plus d'une fois. Entre les fenêtres de l'étage supérieur du nouveau bâtiment, du côté de la cour, des cariatides étaient peintes ou sculptées. La façade latérale semblait divisée en un rez-de-chaussée et deux étages. La division en étages était simulée et le rez-de-chaussée ne formait qu'un tout avec le premier étage fictif. Au milieu de cette façade s'ouvrait une large porte surmontée d'une rosace ; de chaque côté de la rosace, deux fenêtres. Dans la partie inférieure et au-dessus de la porte, des bustes antiques dans des niches. Entre les fenêtres de l'étage simulé, des bustes sur piédestaux.



FAÇADES LATÉRALE, POSTÉRIEURE & ANTÉRIEURE, JARDIN



CHAMBRE A COUCHER DE LA MAISON DE RUBENS, EN 1692

Au-dessus des fenêtres et de la rosace, des peintures en forme de bas-reliefs.

Les sujets de ces dernières compositions, pour autant que les reproductions microscopiques de la gravure nous permettent de les reconnaître, étaient : à côté du *Persée et Andromède*, dans la façade postérieure du porche, un sujet mythologique que nous ne retrouvons pas dans les tableaux de Rubens et dont nous ne saurions déterminer avec exactitude le sujet.

Sur la façade latérale : la *Marche de Silène*, le *Jugement de Paris*, un sujet inconnu, un tableau où l'on voit couronner une femme, un cinquième représentant un sacrifice antique.

Sur la façade de derrière étaient représentés : un sacrifice païen rappelant la *Chute du Paganisme* par Rubens, un *Héros couronné par la Victoire* et *Pluton enlevant Proserpine*. Aucune de ces compositions, excepté *Persée et Andromède*, ne concorde avec les mêmes sujets traités par le maître dans ses tableaux.

La façade postérieure du côté du jardin avait deux fenêtres et une porte vitrée, mesurant toutes trois, comme les fenêtres de la façade antérieure, la hauteur du rez-de-chaussée et d'un étage. Entre les fenêtres, sous le toit, étaient placées ou peintes deux statues.

Le portique existe encore ; il a trois arcades, les deux latérales semi-circulaires ; le cintre de la baie centrale est à pans coupés. Au-dessus des ouvertures, un buste de satyre et un de satyresse. Au-dessus de la balustrade, couronnant le portique, les statues de Minerve et de Mercure et deux vases. Entre les baies des arcades latérales et les deux bustes qui les

surmontent, on lit, sur des tablettes, des inscriptions empruntées à la dixième satire de Juvénal. A gauche :

Permites ipsis expendere numinibus, quid  
Conveniat nobis, rebusque sit utile nostris.  
Carior est illis homo quam sibi.

A droite :

Orandum est ut sit mens sana in corpore sano.  
Fortem posce animum et mortis terrore carentem,  
Nesciat irasci, cupiat nihil.

Dans le coin de la cour, à droite, était construite une grotte, dans la concavité de laquelle un berger, accompagné d'un cerf, jouait de la cornemuse ; du sol, un puissant jet d'eau s'élançait.

Le jardin était divisé en parterres symétriques, ornés de vases ; la partie située au sud et séparée du reste par une haie, semble avoir servi de potager. A l'intérieur du pavillon, au fond du jardin, se trouvait une statue d'Hercule ; à droite et à gauche, entre quatre colonnettes, les statues de Bacchus et de Cérès ; dans une lucarne élevée formant niche, une statue de l'Abondance.

Tout cela constituait un ensemble spacieux et élégant, la demeure d'un grand de la terre, béni des dons de la fortune autant que du génie artistique.

L'intérieur n'était pas moins somptueux, spécialement dans les nouveaux bâtiments où Rubens avait son atelier et son musée.

Quelle était la distribution intérieure de ce sanctuaire ? Grosse question, difficile à résoudre, maintenant que d'importantes reconstructions ont eu lieu dans la demeure du peintre et que nul document ne rend témoignage de l'arrangement primitif.



Les actes de vente sont sobres de détails (1). Celui par lequel la maison fut cédée en 1701 à Jean-Adrien de Witte, la décrit comme suit: « Une grande maison, avec un grand jardin, un grand salon et plusieurs autres chambres au rez-de-chaussée et à l'étage, greniers, caves, grande et petite cour, avec les écuries dans le même jardin, ainsi que les statues et les vases de marbre et de pierre de taille, les meubles et garnitures du grand et des petits salons, les miroirs, les cuirs dorés et les tableaux, de même que tous les ornements et décors de la chapelle, la remise ou buanderie, avec le terrain, et les dépendances de haut en bas, à côté de la grande maison au sud, ayant issue par une porte cochère et possédant une seconde sortie particulière dans la rue Houblonnière. » Les descriptions qui se rencontrent dans les autres actes de vente sont moins explicites encore.

Un document de grand intérêt dans la question est une note appartenant aux manuscrits de Mols, que possède la bibliothèque royale de Bruxelles, et donnant une description de la maison telle qu'elle était avant sa transformation vers 1763. Cette description faite de mémoire est accompagnée d'un croquis du plan terrier, que nous reproduisons, agrandi et rectifié par les soins de M. l'architecte Jos. Schadde. On trouvera dans les annexes le texte de cette note (2).

Elle indique au rez-de-chaussée de l'aile gauche, la seule qui nous occupera, la cage de l'escalier et, y faisant suite contre la rue, une antichambre, puis un

(1) Voir le texte de ces actes aux annexes I, II, III.

(2) Voir annexe IV.

seul salon comprenant la vaste aire du bâtiment en retour, bordant la cour à droite.

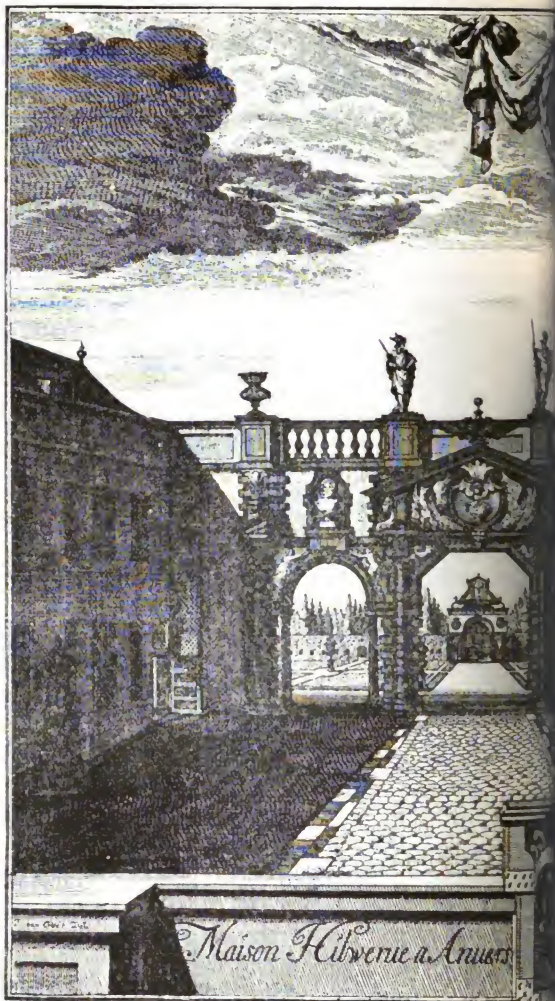
A l'étage, Mols place une galerie servant d'antichambre du côté de la rue, un salon en rotonde au milieu du bâtiment et une chambre à coucher avec alcôve, prenant toute la largeur du côté du jardin. L'auteur de la note dit d'abord que Rubens avait son atelier dans la galerie servant d'antichambre, à l'étage, près de l'escalier ; mais plus loin il se reprend et émet l'hypothèse que cet atelier pourrait bien s'être trouvé dans l'une des deux petites maisons, au sud, dans la rue du Wapper, à côté de l'entrée de la remise.

Une édition postérieure du *Pindus Charitatis* du père François-Désiré de Sevin renferme une pièce de vers adressée à Henri Hilwerve et illustrée par les deux gravures de Harrewijn qui accompagnent la présente notice. L'auteur y célèbre en vers pompeux les splendeurs de l'ancienne maison de Rubens, mais n'entre dans aucun détail. Nous reproduisons les vers de de Sevin dans nos annexes (1).

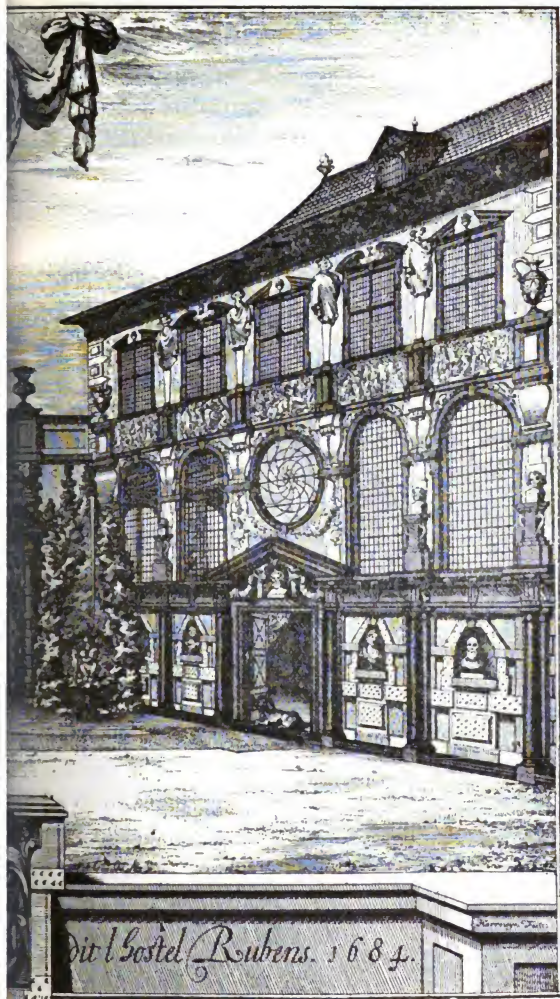
Les voyageurs qui ont décrit leur visite à la maison de Rubens ne sont pas plus explicites. Golnitzius parle avec emphase des tableaux qu'il a vus chez Rubens, mais ne dit mot des locaux. Le Danois Otto Sperling, qui en 1621, passa par Anvers, décrit d'une manière fort intéressante sa visite au grand artiste. Il dit :

« Nous rendimes visite au très célèbre et éminent peintre Rubens que nous trouvâmes à l'œuvre et, tout en poursuivant son travail, se faisait lire Tacite et

(1) Voir annexe V.



COUR, PORTIQUE, JARDIN & P



MAISON DE RUBENS, EN 1684.

dictait une lettre. Nous nous taisions par crainte de le déranger ; mais lui, nous adressant la parole, sans interrompre son travail et tout en faisant poursuivre la lecture et en continuant de dicter sa lettre, répondait à nos questions, comme pour nous donner la preuve de ses puissantes facultés. Il chargea ensuite un serviteur de nous conduire par son magnifique palais et de nous faire voir ses antiquités et les statues grecques et romaines qu'il possédait en nombre considérable. Nous vîmes encore une vaste pièce sans fenêtres, mais qui prenait le jour par une large ouverture pratiquée au milieu du plafond. Là se trouvaient réunis un bon nombre de jeunes peintres occupés chacun d'une œuvre différente dont M. Rubens leur avait fourni un dessin au crayon, rehaussé de couleurs par endroits. Ces modèles, les jeunes gens devaient les exécuter complètement en peinture, jusqu'à ce que finalement M. Rubens y mit la dernière main par des retouches (1). »

Tel est le témoignage le plus explicite qu'un visiteur de la maison nous ait laissé.

Rubens avait donc son propre atelier ; ses élèves travaillaient dans une pièce sans fenêtres, prenant jour par le haut. En outre, comme on le voit par les gravures de Harrewijn, il y avait dans la maison deux pièces à voûte hémisphérique, l'une de forme circulaire, très élevée, servant de chapelle du temps du chanoine de Hillewerve ; l'autre carrée, mais ayant

(1) H. HYMANS : *Une visite chez Rubens, racontée par un contemporain*, Bulletin de l'Académie royale de Belgique, 1887, 56<sup>e</sup> année 3<sup>e</sup> série, t. XIII, p. 150. Traduit du *Repertorium für Kunstwissenschaft*, T. X, p. 111.

un plafond en forme de calotte et servant de chambre à coucher.

Où se trouvaient toutes ces pièces ?

Et d'abord où était le musée de Rubens ? A notre avis, c'est le bâtiment circulaire qui plus tard servit de chapelle et qui se trouvait derrière le bâtiment de gauche, attenant à celui-ci et faisant saillie sur le jardin.

De Piles dit : « Entre sa cour et son jardin, il a fait bâtir une salle de forme ronde, comme le temple du Panthéon qui est à Rome, et dont le jour n'entre que par le haut et par une seule ouverture qui est le centre du dôme. Cette salle étoit pleine de bustes, de statues antiques, de tableaux précieux qu'il avoit apportés d'Italie et d'autres choses fort rares et fort curieuses (1). »

Mols place cette chapelle en dehors du portique, derrière la maison ancienne, et attenant à celle-ci. Il écrit : « La chapelle bâtie en octogone montant du fond, avec son antichambre qui étoit dans le retour. Celle au-dessus de celle-ci avoit une tribune où on pouvoit entendre la messe ; cette chapelle avoit eu autrefois un nombre considérable de reliques, dans des châsses placées de bas en haut dans des niches pratiquées dans les angles (2). »

Ces niches nous semblent correspondre à celles que l'on voit dans la gravure de Harrewijn et où Rubens plaçait ses statues antiques et ses curiosités. Notons que Mols dessine et décrit la pièce comme

(1) Œuvres diverses de M. de Piles, 1767, T. IV, p. 367.

(2) Note de Mols, annexe IV.

octogone, tandis que dans la gravure de Harrewijn et selon l'expression de de Piles, elle est circulaire.

De Sevin dans les vers qu'il consacre à la maison de Hilwerve et dans une note marginale dit assez clairement que la chapelle de la maison Hilwerve était ornée de reliquaires (*lypsanothecæ*). Ceux-ci probablement avaient servi de vitrines aux médailles et marbres de Rubens.

A tort, M. Victor van Grimbergen fait de la chapelle et du musée deux pièces différentes ; il dit que la première qui était haute de deux étages, fut changée en salon et que l'autre fut démolie peu d'années avant 1840 (1).

Cette pièce n'ayant que le diamètre du bâtiment du XVI<sup>e</sup> siècle, ne pouvait être très spacieuse. C'est une des raisons pour lesquelles nous n'y pouvons voir l'atelier des élèves, sans fenêtres, prenant le jour par une ouverture pratiquée dans le plafond ; une autre raison encore, c'est qu'il n'est point probable que Rubens permit à la jeunesse turbulente qui l'avait pris pour maître, de travailler au milieu de ses trésors artistiques.

Le salon en rotonde figuré comme chambre à coucher sur la gravure de Harrewijn se trouvait, fort probablement, à l'étage unique de l'aile droite ; c'était une pièce assez basse, éclairée par des fenêtres sur l'un des côtés et par des *oculi* dans le plafond.

L'atelier de Rubens ne se trouvait pas à l'étage, comme on l'a dit, mais au rez-de-chaussée. Il comprenait l'immense pièce, éclairée du côté de la cour par les fenêtres à mi-hauteur de la façade, et du

(1) VAN GRIMBERGEN : *Leven van Rubens*, Anvers, 1840, p. 387.

côté du jardin par trois énormes fenêtres, dont celle du milieu s'ouvrait de plein pied. On voit sur la gravure que le centre de cette dernière porte-fenêtre est coupé et que le milieu du linteau est mobile. Cet arrangement devait permettre de transporter aisément hors de l'atelier les tableaux de la plus grande dimension. Une seconde porte de l'atelier s'ouvrait sur la cour. La pièce mesurait quatorze mètres de longueur, sur dix et demi de largeur et neuf à dix de hauteur. Dans le croquis de Mols, elle s'appelle: Salon.

Quant à la vaste pièce où travaillaient les élèves, ce devait être une construction sans appareil, qui disparut après la mort du maître et ne laissa point de traces dans les estampes ni dans le croquis de Mols. Il est probable que cet atelier donnait sur le jardin et que les élèves y avaient accès par la petite porte de sortie de la rue Houblonnière.

Que devint la maison de Rubens dans le cours des temps ?

Elle fut acquise de Philippe Rubens par Jacomo van Eycke le 16 Septembre 1680; vendue par Cornélie Hillewerve, veuve de Jacomo van Eycke, à son frère Henri Hillewerve, le 18 Janvier 1680, et donnée par Henri Hillewerve à Jeanne et Thérèse van Eycke, le 7 Mars 1691. Thomas de Letter l'acquit de Michel Steencruys, le 8 Décembre 1696, et l'échangea, le 7 Avril 1701, contre des biens appartenant à Jean-Adrien de Witte et à dame Isabelle Mailluart. Le 3 Août 1763, Charles-Nicolas-Joseph de Bosschaert, aïeul du propriétaire actuel, en devint propriétaire.

Jusqu'alors elle n'avait pas souffert d'altérations notables; mais, à cette époque, elle subit la



transformation importante qui lui donna sa forme actuelle.

La construction du XVI<sup>e</sup> siècle fut entièrement rebâtie ; la chapelle qui y était adossée fut conservée, ainsi que son antichambre, au témoignage de Mols.

Les fenêtres des façades antérieure et latérales furent changées et, dans l'atelier de Rubens, on posa un plancher coupant la vaste pièce en un rez-de-chaussée et un étage. La façade postérieure fut reculée dans le jardin de deux mètres environ et le toit fut prolongé d'autant. L'unique étage primitif devint second étage. Le grand escalier avec sa rampe et sa cage richement ornées, de même que les décors des façades latérales et postérieures, furent enlevés.

En fait d'œuvres d'art, on ne conserva que le portique, qui toutefois perdit les deux statues qui le couronnaient, et le pavillon au fond du jardin, qui resta intact.

Peu d'années après cette transformation. Mols annote que *l'aile droite* et la façade du côté de la rue ont été entièrement rebâties à neuf. Nous croyons qu'il commet un lapsus et qu'il faut lire « *l'aile gauche* et la façade du côté de la rue. » En effet, l'ancien bâtiment du XVI<sup>e</sup> siècle fut reconstruit avec des façades conformes à celle du bâtiment principal modifié. Mais ce dernier, qui forme l'aile droite, n'a pas été démoli à ras de sol. Les toits ont été conservés ; ils furent prolongés du côté du jardin. La girouette et les torches qui ornaient le faite sont restées en place ; la charpente est celle du XVII<sup>e</sup> siècle et au grenier, au-dessus de l'atelier de Rubens, on retrouve encore une roue fort ancienne et un

cabestan qui servaient probablement à dresser et à hisser les lourds panneaux sur lesquels le maître peignait ses vastes créations.

La maçonnerie des murs extérieurs de ce bâtiment a été conservée en partie, à l'exception de la façade postérieure ; dans la façade latérale, des fenêtres ont été percées au rez-de-chaussée ; les fenêtres du premier étage ont subi une transformation ; celles du second étage actuel nous semblent avoir été respectées.

Depuis le temps où Mols rédigeait sa note et traçait son croquis, la chapelle a disparu et a fait place à des appartements sans aucun caractère.

Vers 1840, la maison de Rubens fut scindée en deux habitations par un mur qui traverse la cour. Une seconde porte cochère fut pratiquée dans la façade antérieure.

On ne peut assez déplorer la dévastation de ce palais. On comprend qu'un particulier n'eût pu conserver dans son état primitif l'immense halle où Rubens travaillait ; mais la ville d'Anvers aurait dû regarder comme un devoir de ne point laisser profaner le plus illustre de ses ateliers, celui qui a fait rayonner autour du nom de la ville la gloire la plus éclatante.

Malheureusement, jadis on ne pouvait attendre pareille générosité d'une cité ruinée, qui, du vivant du maître, lorsque les temps étaient meilleurs, ne lui commanda qu'un seul tableau *l'Adoration des Mages*, et s'empressa de faire présent de cette œuvre, deux années après l'avoir acquise ; de même qu'elle vendit ou donna en cadeau les décorations de *l'Entrée du Cardinal-Infant*, le second et dernier travail commandé par elle à Rubens.

Notre siècle a réparé en partie l'indifférence des âges passés et a rendu plus d'un hommage public à Rubens. Quel témoignage plus naturel et plus frappant de sa reconnaissance et de son admiration pourrait-elle offrir au plus illustre de ses enfants, que de préserver de toute profanation ultérieure sa demeure, berceau de tant de chefs-d'œuvre, et de la dédier au culte de cet incomparable génie ?

MAX ROOSES.

ANNEXE I

(*Extrait des Protocoles scabinaux de l'année 1680, sub Peeters*).

18 Janvier 1680.

Cornélie Hillewerven, veuve de Jacques van Eycke, échevin de cette ville, vend à Henri Hillewerven, son frère :

Eene groote huysinge met diversche opper- en neercamers, kelders, solders, groote ende clyne plaetse, grooten hove, gronde ende allen den toebehoorten, gestaen ende gelegen inde Wapperstraet loopende vande Meire naerden Wapper, tusschen de huysinge ende erve van Hendrick Hoens of actie hebbende aen d'een syde noortwaerts ende de huysinge naerbeschreven aen d'ander syde suytwaerts, comende achter oostwaerts tegens den muer vanden hoff vande Colveniersgulde deser stadt, met twee besondere vuytgangen, den eenen inde selve strate ende den anderen int Hoplant, ende daertoe noch twee andere huysen certyts drye huyskens oft wooningen geweest synde, elck met syn hoffken, gronde ende alle den toebehoorten (1), gestaen neffens malcanderen inde selve straete tusschen den tweeden vuytganck oft poorte vande voorgemelde groote huysinge aen d'een syde noortwaerts ende meester Cornelis de Man huysen ende erven aen dander syde suytwaerts, comende achter oostwaerts tegens den hove vande voors. groote huysinge, gelyck ende in alle der manieren, op ende met alsulcken servituten van waterloopen ende gemynschappe van mueren als de voors. huysen ende erven eenichsints syn subject.....

---

ANNEXE II

(*Extrait des Protocoles scabinaux de l'année 1701, sub Hullegarde*).

7 Avril 1701.

Thomas de Letter donne en échange de biens ruraux à Jean-

(1) Toutes ces propriétés sont inscrites aux registres cadastraux, vol. 15, fol. 252, 253, 254, 255, 256 et 257.

Adrien de Witte, seigneur de Levergem, amman de cette ville, et à Isabelle Mailluart, douairière de Corneille van Rynegom :

Eene groote huysinge met grooten hove, groote salette, met noch diversche neercameren, diversche oppercameren, solders, kelders, groote ende cleyne plaetse, metten stalle inden selven hove, mitsgaders de steene ende marmeren belden, vassen ende pedestaelen, oock mette meubelen ende stoffatien vande groote ende cleyne saletten, spiegels, goude leiren ende schilderyen, mitsgaders alle de ornamenten ende verciersel vande capelle, item metten wagenhuysse, coetshuysse ofte waschuysse, oock metten gronde ende toebehoirten van boven tot onder, nevens de voors. groote huysinge suytwaerts gestaen (1) ende met eender groote poorte daerneffens vuytcomende, met noch eenen anderen particulieren vuytganck int Hoplant, gestaen ende gelegen dese groote huysinge metten appendentien ende dependentien van dien inde Wapperstraete alhier, loopende vande Meire naerde Wapper, tusschen de huysinge ende erve van Hendrick Hoens oft actie hebbende ter Meirewaerts, aen deen syde noortwaerts, ende twee andere huysen van desen pant gespleten synde, aen dander syde suytwaerts, comende achter oostwaerts tegens den muur vanden hof vande Coloveniersgulde deser stad.....

---

### ANNEXE III

*(Extrait des Protocoles scabinaux de l'année 1763, sub Schepmans).*

**3 Août 1763.**

Le notaire Édouard van Tilborgh au nom de 1<sup>o</sup> Pétronille-Jeanne-Wilhelmine et de Marie-Madeleine van Honsem, pour deux tiers ; 2<sup>o</sup> Marie-Rebecca-Cornélie van Honsem, veuve de Guillaume-Joseph Verachter ; Éléonore-Pétronille Verachter et son mari Maximilien Blommaert ; Jean-Michel, Jacques-Ignace et Charles-François Verachter ; Guillaume-Joseph Verachter ;

(1) Les propriétés constituant l'hôtel Rubens étaient inscrites aux anciens registres cadastraux de la ville, vol. 15 fol. 252, 253, 254 et 255.

Marie-Pétronille Verachter : Rebecca-Marie-Thérèse Verachter et son mari Louis-Joseph Hermans, pour le tiers restant, vendent à Charles-Nicolas-Joseph de Bosschaert et à son épouse Cornélie-Caroline-Josèphe de Pret :

Eene schoone groote huysinge, met hove, groote saletten, diversche neercameren, bovenkamers, capelle, solders, kelders, groote ende kleyne plaetse, met stallinge inden zelven hove, wagenhuys, koetshuys off washuys nevens de voors. groote huysinge gestaen, met eender poorte daernevens uytkomende ende eenen particulieren uytganck int Hoplandt, met alle de figuren ende pedestaelen, kopere vase staende ten eynde vanden voors. hof, haegen, boomen ende baete staende inden selven hof ende voorts generaelyk al wat inde voors. huysinge, capelle ende hof respectieve eenigsints aerde ende naegelvast mitsgaeders berustende is, gronde ende allen deszelfs toebehoortens, gestaen ende gelegen inde Rubbestraete alhier, niets van d'een off d'ander uytgesondert off gereserveert, als alleenelyk de schilderye voor desen gestaen hebbende inden lyst boven de schouwe inde groote salette, ende de schilderye aldaer actuelyk inden selven lyst staende, eene leeder ende eenen weekhouten ledigen lessenaer, sonder meer, ende voorts zoo gelyk ende in allen der manieren, op ende met alzulken servituten, commodityten ende geregtigheden als de voors. groote huysinghe met af- ende dependention eenigsints subject ende competerende is, ende daerinne de voornoemde syns comparants twee eerste constituenten t'saemen voor twee derde deelen, ende de voors. Jouffrouwe Maria Rebecca Cornelia van Honsen, hunne sustere, met haeren man den voornoemden wylen d'heer Guillielmus Josephus Verachter, voor het resterende derde paert, opden 24 October 1727, in forme van scheidinge, voor heeren schepenen deser stad gegoeyt ende geerft syn by d'heer Guillielmus Pittau qq. cum suis (1).

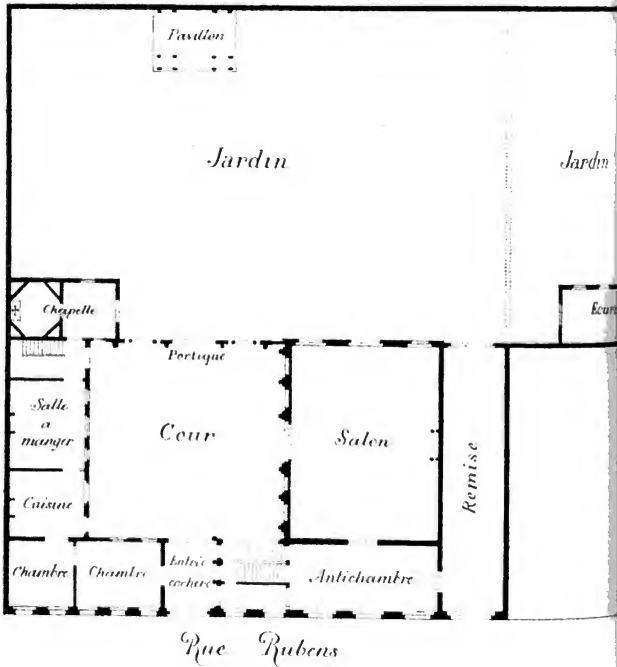
---

(1) Ces extraits nous ont été communiqués par M. P. Génard, archiviste de la ville d'Anvers.

Reconstitution de l'au

d'après un croquis de

Plan du Rez-de-chaussée



# maison de Rubens

par Jos. Schadde, architecte.

Plan du 1.<sup>er</sup> étage de l'aile droite



Rue Rubens

Echelle de 0,0025 par mètre





#### ANNEXE IV

NOTE DE MOLS servant d'explication au croquis qu'il traça de la maison de Rubens, telle qu'elle existait avant sa transformation, au siècle dernier. (Bibliothèque royale de Bruxelles. Ms. 5726, p. 16.)

Ce plan de la distribution de l'ancienne maison de Rubens n'est fait que de mémoire, et se réduit à peu près à ce que l'on voit ici, pour le gros de la distribution, tant du rez-de-chaussée que pour le premier étage de l'aile droite, où il avait son atelier 1, le petit cabinet 2, au-dessus de la porte de la remise, la rotonde 3 et le cabinet à alcôve 4 et 5, avec le grenier 6 au-dessus de la remise, mais qui n'avait aucune communication avec les appartements, de même que son rez-de-chaussée par où on entrait du côté du jardin ou du côté de la rue. L'aile gauche servait de logement à la famille, où il y avait deux chambres sur la rue, ensuite la cuisine, une salle à manger, un escalier et la chapelle bâtie en octogone, montant du fond avec son antichambre qui était dans le retour. Celle, au-dessus de celle-ci, avait une tribune où on pouvait entendre la messe ; cette chapelle avait eu autrefois un nombre assez considérable de reliques dans des châsses placées de bas en haut dans des niches pratiquées dans les angles. Je crois même que le retable avait renfermé un tableau, mais je n'en suis pas assuré. Au fond du jardin, il y a un pavillon ouvert de trois côtés orné de colonnes et de cariatides, qui subsistent encore en partie, ainsi que le portique à trois arcades grillées qui sépare le jardin de la basse-cour. Ce portique, le pavillon, la chapelle avec son antichambre est tout ce qui reste de l'ancien bâtiment, ainsi que quelques parties de l'aile gauche ; encore le portique a souffert une altération assez considérable, en ce qu'on y a adossé un corridor pour communiquer d'une aile à l'autre, ce qui ferme deux de ses arcades, n'y ayant plus que celle du milieu qui est restée ouverte pour l'entrée du jardin. Pour la face du portique du côté de la cour, elle subsiste encore en son entier, on en voit l'élévation dans les estampes d'Harrewijn, tant de celui-ci que du reste du bâtiment. L'aile droite, ainsi que la façade du côté de la rue, ont été entièrement rebâties à neuf depuis les fondements.

A côté de la grande maison, il y a eu deux petites. Ces maisons ont toujours appartenu au même fonds ; il est probable que, du temps de Rubens, elles étaient occupées par sa famille plutôt que l'aile gauche, qui était trop petite pour cela ; ceci est d'autant plus probable que l'on voit par la distribution de ce bâtiment qu'il était plutôt fait pour l'ostentation que pour l'habiter. D'ailleurs, je ne vois pas trop bien comment Rubens pouvait travailler tranquille dans son atelier qui était près de l'escalier et par conséquent trop bruyant. Je croirais plutôt qu'il l'avait placé dans un des appartements de ces maisons à côté de la grande où il était plus tranquille pour vaquer à son travail.

---

ANNEXE V

PRELUDIUM CHARITATIS inscriptum nobili ac amplissimo  
Domino D. Henrico HILWERVE sacerdoti dignissimo  
Protonotario apostolico.

Hortus amoenissimus.

Est tibi conspicua cultissimus Hortus in Æde,  
Auriacos fructus hic tibi fundit humus.  
Quot tibi consurgunt formoso germine flores,  
Hesperis hic fructus cessit et Hybla suos  
Tot sertis speciosa Domus, tot floribus Hortus  
Lætitiæ pandant debita signa suæ.

Amplissima Domus Rubeniana nunc Hilwerveriana.

Hæc tua tot titulis fulgens Domus illa RUBENI  
Fulget ab HENRICI non minus illa die.  
Tectum augustum, ingens, picturis undique clarum,  
Et raræ Murus continet Artis opes.  
Non ego jam timeam dixisse Palatia Romæ  
Cedere jam tectis, liminibusque tuis.  
Aspicias ut rutilant sublimia tecta RUBENI :  
Nec micat in totâ pulchrior urbe Domus.  
Belgicus his (video) tectis regnavit Apelles,  
Et Domus hæc nostri fertur Apellis honos.  
Illam tot pictis ornasti HILWERVE Tabellis,  
Ut tua sit vario jure vocanda domus.

Quisquis in arte RUBEN spectas Artisque colores,  
Aspicis, HILWERVUS cernitur Artis Amor.  
Nomine nam Flandro signas Henrice colores :  
His quoque, tum tabulis, eminet illa Domus.  
Tot micat hæc rutilis sine fine paratibus Ædes,  
Danda quod illustris sit tibi Palma Domus.  
Surgit ab HENRICI Festo nova Fama RUBENI,  
Henricique dies causa decoris ades.  
Hoc radiante die velamus fronde sacellum,  
Et placet et Musis convenit ille locus.  
An locus ille Viæ, Patriæ cœlestis imago est ?  
In qua tot tabulis Regia picta poli est.  
Hoc puto fulgenti Charites risisse sacello,  
Hoc puto sidereos detinuisse choros.  
Hoc ego conspicio parvi Panthæonis instar,  
Protinus exclamo Gratia quanta loci est !  
Marmore, tum mira fulget testudine fornix,  
Continet hic rari quidquid in Arte fuit.  
Araque magnifico spectabilis undique fastu ;  
Ara mihi citharis, Ara canenda choris.  
Ars ea Romana est, et gloria tota sacelli :  
Splendor et exuviis, Relliquiisque micat.  
Et quacumque animum, gressumque, oculosque reflectis,  
Textilibus sertis ossa sacrata vides.  
His vacat æthereis Pietas HILWERVIA donis,  
Et fidei Pugilum sacra favilla placet.  
Hæ tibi deliciæ ; totus spectaris in illis,  
Hic tuus est fervor, ceu tuus ille nitor,

Splendidissimum sacellum variis lysantheis decoratum.

Oratorium seu conclave devotionis.

(*Pindus Charitatis, sive Horæ subsecivæ R. P. Francisci Desiderii DE SEVIN Bruxellensis, S. Ordinis Minorum S. Francisci de Paula — Charitopoli, Typis Basilicis.*)

## UN PORTRAIT DE RUBENS

PAR

VAN DYCK

---

Sous ce titre, M. Hipp. Guillibert a fait paraître dans l'*Artiste* de Paris (d'octobre 1887) un article très intéressant, illustré d'une belle eau-forte par F. Courboin. Il nous en a offert gracieusement un tiré-à-part dont nous tenons à le remercier. Voici ce que nous apprend l'article en question.

Le 8 mars 1627, Peiresc écrit à Jean Chalette que Rubens lui avait promis son portrait peint par lui-même. Le 2 décembre 1628, Rubens écrivant de Madrid à M. de Peiresc, termine ainsi sa lettre : « J'espère que vous avez reçu déjà *mon portrait*, que j'ai confié, longtemps avant mon départ d'Anvers, au beau-frère de M. Pycqueri, ainsi que vous me l'avez ordonné. »

Le 9 août, Rubens écrit de Londres à de Peiresc : « Si je savais que mon portrait fût encore à Anvers, je le ferais retenir, pour qu'on ouvre la caisse, afin de voir s'il n'a point été gâté, après un aussi long espace de temps passé dans une caisse sans

être exposé à l'air, et si, comme cela arrive souvent aux couleurs fraîches, il n'a point pris un ton jaune, qui lui aurait fait perdre tout son premier effet. Le remède pourtant, si cela est arrivé, ce sera de l'exposer à plusieurs reprises au soleil, dont les rayons savent réprimer cette superfluité de l'huile qui cause ce changement; et si, par moments, il tourne encore au brun, il faudra de nouveau l'exposer au soleil. »

Le 23 août de la même année, le portrait devait être arrivé, car ce jour-là César Nostradamus écrit à Peiresc : « J'ai appris que vous avez reçu le pourtrait de M. Rubens de sa propre main, sur quoy admirant ce personnage et sa réputation, j'ai fait le sonnet que je vous envoie. »

Au mois d'août 1630, Rubens mande à Peiresc : « M. de Valavès, votre frère, m'a écrit de Lyon le 4 juillet en me donnant la nouvelle de l'arrivée de mon portrait, que la longueur du voyage aura peut-être gâté, et qui, de toute manière, est indigne de votre musée, mais digne seulement de la qualité de votre serviteur. »

Monsieur Guillibert nous apprend ensuite que Peiresc inscrivit dans son testament l'article suivant : « Item lègue le dit testateur à Maistre Boniface Borrilli, notaire royal du dit Aix, le pourtrait du sieur Rubens. »

Boniface Borrilli eut pour héritier son fils Michel, prieur de Ventabren. L'historiographe Pierre-Joseph de Haitze publia, en 1679, un livre intitulé : *Les Curiosités les plus remarquables de la ville d'Aix*. Il y décrit le cabinet de Michel Bourrily et mentionne

le portrait de Rubens en ces termes: *Le portrait de Rubens par le VANDEIX son disciple et son élève.*

Ce fut Michel de Fabry-Borrilli qui, ayant épousé Jeanne Borrilli, cousine de Michel, le prier de Ventabren, hérita du cabinet de ce dernier. Pendant près de deux siècles, de 1637 à 1821, le tableau resta dans la famille Borrilli et de Fabry-Borrilli. Cette famille s'éteignit en 1821 par la mort du président Honoré-Sauveur Borrilli. L'exécuteur testamentaire de ce dernier descendant de Jeanne Borrilli fut M. François Bermond, conseiller à la Cour d'Aix; il reçut à titre de souvenir le portrait de Rubens. Le 25 mars 1837, il légua ce portrait à M. Roux Alphéran, ancien greffier en chef de la Cour royale d'Aix, et mourut en 1842. M. Roux Alphéran, l'historien d'Aix, le posséda jusqu'à sa mort, arrivée le 8 février 1858. Sa fille unique, qui avait épousé M. de Gautier de Lalauzière, hérita du portrait; elle mourut en 1870; son mari la suivit dans la tombe le 12 mars 1884. Le tableau devint la propriété des héritiers Roux-Alphéran de La Lauzière: M<sup>mes</sup> Hortense de La Lauzière, mariée au comte Fernand de Villeneuve-Esclapon et Marie-Thérèse, veuve du colonel Tacconet à Aix. C'est dans l'hôtel de cette dernière dame que le tableau est conservé actuellement.

Depuis 1679 jusqu'à nos jours, le portrait s'est toujours trouvé sous le nom de Van Dyck et l'auteur de la notice que nous analysons affirme que « au dire de tous les connaisseurs et amateurs qui ont pu l'admirer, la peinture, le coloris, le dessin, le modelé dénotent la main de Van Dyck. »

L'auteur s'attache à démontrer que Peiresc n'a

pas possédé deux portraits de Rubens, l'un de la main du maître, l'autre fait par son plus illustre élève. « La correspondance, dit-il, ne parle jamais que d'un portrait et le testament du célèbre ami du grand peintre se contente de dire qu'il lègue « *le pourtrait du sieur Rubens.* »

La démonstration du fait que Peiresc ne possédait qu'un seul portrait de Rubens n'est pas aussi superflue que l'auteur, qui évidemment ne connaît pas les documents publiés par le *Bulletin Rubens*, aurait pu le supposer. En effet, dans une lettre écrite par de Peiresc au peintre Adrien de Vries et publiée par M. Charles Ruelens dans ce *Bulletin* (Tome 1, p. 86), le savant ami de Rubens disait :

« Escripvant à M<sup>r</sup> Rubens en réponse d'une sienne lettre que M. Pichery m'a apportée de sa part avec mille compliments d'honnesteté et mesmes sur le subject du portrait dudit S<sup>r</sup> Rubens, à qui j'avois demandé permission de laisser prendre copie sur quelqu'un de ceux qu'il peut avoir faitz de sa main, j'ai creu que vous me feriez volontiers la faveur d'en prendre la sollicitation et que si M<sup>r</sup> Rubens nous veut prester quelque sien portraict bien fait, vous trouverez facilement quelque galant homme qui prendra la peine d'en tirer une bonne copie pour l'amour de moy, seulement de la teste avec un peu de buste, de la grandeur à peu près *de celuy que vous avez veu dans mon cabinet*, ou je réserve place à celui-là ».

Le 30 juin suivant Peiresc écrit à Adrien de Vries: « Quant au portraict de M. Rubens, c'est sans doute que je ne puis reporter qu'à grand

heur et avantage de l'avoir de sa main mesme, ne croyant pas avoir mérité de luy donner ceste peine, je me serois bien contenté d'une copie, et eusse désiré que vous y eussiez insisté un peu davantage que vous ne faistes sur ces honnestes offices. »

Il ressort du premier de ces deux passages que Peiresc demanda, le 18 avril 1628, à Adrien de Vries une copie d'un portrait de Rubens de la grandeur à peu près de celui que de Vries avait vu dans le cabinet du savant d'Aix. En donnant à ces mots leur sens le plus naturel, on en conclurait que de Vries avait vu un portrait de Rubens chez Peiresc. Nous croyons cependant que la phrase pêche par ambiguïté, que le portrait vu par de Vries était celui d'un autre personnage et que Peiresc n'a, comme le démontre M. Guillebert, possédé qu'un seul portrait de son illustre ami d'Anvers.

Le second passage prouve que Rubens avait promis à de Vries d'envoyer à Peiresc son portrait, peint de sa propre main.

Le portrait existant à Aix est-il réellement de Van Dyck? Nous ne l'avons pas vu et ne pouvons donc en parler en pleine connaissance de cause.

Le portrait gravé par M. Courboin est évidemment une répétition de celui que Pontius a reproduit. Les variantes de détail sautent aux yeux, mais ne détruisent pas l'identité de l'effigie.

Le tableau gravé par Pontius fut fait de 1623 à 1625 et probablement en 1624. La répétition envoyée à Peiresc fut faite au mois de juillet 1628, au moment où Rubens s'apprêtait à partir pour



Madrid. Van Dyck était à Anvers, mais ne fréquentait plus l'atelier de Rubens. Quelle probabilité y a-t-il que Rubens se serait adressé à lui pour lui faire reproduire son portrait? Aucune, à notre avis. Le fait qu'un guide d'Aix attribue en 1679 le tableau à cet élève de Rubens n'est pas une preuve sérieuse. Rubens avait promis un portrait *de sa main*; Cesar Nostradamus écrivant à Peiresc dit avoir appris que ce dernier a reçu le portrait de Rubens *de sa propre main*. Le tableau a donc été envoyé comme une œuvre de Rubens. Cela prouve-t-il que le portrait d'Aix soit réellement de la main du maître? Nous savons qu'avec Rubens nous ne devons pas prendre trop à la lettre l'expression « de ma main. » Il est peu vraisemblable qu'il se soit donné la peine de copier son propre portrait; il est infiniment plus probable qu'il aura confié cette tâche à un de ses élèves et que, suivant son habitude, il aura retouché le travail de son disciple. Corneille Schut, van Thulden ou quelque artiste moins connu a pu lui rendre ce service. Nous ne voulons pas nous arrêter à la supposition qu'Adrien de Vries lui-même aurait exécuté le portrait envoyé à Peiresc: la lettre de ce peintre et la réponse du savant auraient fait, nous semble-t-il, quelque mention de cette participation.

Nous répétons que, n'ayant pas vu le tableau, nous ne pouvons formuler qu'une hypothèse; mais, étant donnés les raisonnements sur lesquels elle s'appuie, nous la trouvons assez plausible pour l'exprimer sans trop d'hésitation.

MAX ROOSES.

LA DEMEURE DE PIERRE-PAUL ET DE  
PHILIPPE RUBENS A ROME.

---

On sait que M. A. Bertolotti, le savant archiviste italien, consacre ses veilles à la recherche de l'histoire des artistes néerlandais. Ayant découvert que, pendant leur séjour à Rome, les frères Pierre-Paul et Philippe Rubens habitèrent une maison de la Via della Croce, M. Bertolotti adressa au duc Torlonia, syndic de la capitale, une lettre pleine d'intérêt pour obtenir de l'édilité romaine que le nom du chef de l'école flamande fût donné à cette voie publique.

Nous reproduisons volontiers ici la lettre de M. Bertolotti, ainsi que la correspondance à laquelle elle donna lieu.

---

I

*Ill.mo sig. Duca Torlonia, sindaco di Roma.*

Permetta, onorevolissimo signor Sindaco, ad uno a Lei ignoto che le faccia una proposta; ma, affinché non abbia a sembrare presuntuosa, sono obbligato di farle conoscere che passai in Roma dieci anni di vita archivistica. Questa fruttò varie pubblicazioni sugli artefici che resero l'alma città vera metropoli mondiale in fatto di belle arti. Delle medesime

vi furono due volumetti sugli *artisti belgi ed olandesi in Roma nei secoli XVI e XVII*, lavori forse sconosciuti in Italia, ma ben apprezzati nel Belgio, avendo meritato all'autore un voto di benemerenzza dal Congresso dagli archeologi, tenuto in Anversa nel 1885, e l'aggregazione alla R. Accademia di archeologia del Belgio.

Fra i numerosi documenti scoperti vi fu una *procura*, la quale, addi 4 agosto 1606, Pietro-Paolo Rubens e suo fratello Filippo, in Roma, passavano alla loro madre, Maria Pijpelinckx.

Questo rogito, da me pubblicato, Ella facilmente potrà far verificare nell'*Archivio Urbano* in Campidoglio, al protocollo intitolato:

*Nota, seu matricola rogatum Alexandri De Wyse... notarii in Archivio Romanae Curiae descripti 1602-1607, fol. 85.*

Vedrà che l'accennato rogito finisce così:

*Acta fuerunt et sunt hac in Regione Campi Martis, in domo dictorum dominorum Constituentium (I fratelli Rubens) in platea vulgariter nuncupata la strada della Croce. Presentibus, etc.*

Dunque i fratelli Rubens abitavano in via della Croce, che sta tuttodi nel Rione Campo Marzo.

Il *platea* usato dal notaio, oltre forse esser sinonimo di *via pubblica*, come registra il Glossario del Ducange, potrebbe indicare la figura singolare che la via della Croce doveva ancora avere nel secolo XVII, residuo di antichi orti; o, meglio ancora, additerebbe quello spazio che anche oggidi presenta la via in discorso nello sboccare a piazza di Spagna.

Che i fratelli Rubens abitassero in detta via non

parrà strano, quando si saprà che non capitava quasi fiammingo in Roma che non prendesse alloggio nelle osterie di via della Croce e di via della Vittoria, e che dopo non cercasse a preferenza di abitare in esse o nei dintorni.

Ciò è provato dalle mie pubblicazioni; e per darne qui un esempio breve citerò qualche pittore che mi risultò evidentemente abitare in quei tempi nella via della Croce.

Nicolò Bariol, pittore flammingo, nel 1605 in via della Croce;

Isacco Dai pit. fiam. nel 1606 idem;

Arnold di Arnolfo, pit. fiam. nel 1608 idem;

Giacomo Aidman, pit. fiam. nel 1608 id.;

Melchiorre Steltzten pit. fiam. nel 1608 id.;

E se scendessi a qualche lustro dopo la partenza dei fratelli Rubens, lunga sarebbe la serie; ma bastino y seguenti:

Leonardo pit. fiam. nel 1620 abitante nella *strada* della Croce, regione Campo Marzio;

Guglielmo Van Romein, pit. fiam. 1650 id.

Anthes Dond, pit. fiam. 1656 id.

Come vede la via della Croce ben potrebbe dirsi *via dei Fiamminghi*: e poichè il Ruffini (*Dizionario etimologico storico delle strade, piazze, borghi e vicoli della città di Roma*) non trova altra etimologia più probabile sul nome di *Via della Croce*, che dalla forma di croce che avrebbe avuto; mi pare che ben potrebbe avere oggidì quello del più grande fiammingo PIETRO PAOLO RUBENS.

Ella conosce la celebrità di questo personaggio, che potrebbe chiamarsi il Massimo D'Azeglio fiam-

mingo; poichè maneggiò tanto eccellentemente i pennelli, quanto i protocolli diplomatici. Ella sa che Roma conserva capi lavori del Rubens, e che appunto quando passò la procura a sua madre lavorava pella Chiesa di Santa Maria della Vallicella, di cui trovai e pubblicai i pagamenti.

Le aggiungerò che oggidì nel Belgio si sta raccogliendo ogni più piccola notizia del Rubens, e che già uscì in luce il primo volume del *Codex Diplomaticus Rubenianus*, contenente le lettere dal 1600 al 1608 per opera di Carlo Ruelens.

Mi sembra pertanto che s'Ella, chiarissimo signor Sindaco, in opportuna occasione volesse far sua la mia umile proposta di mutar il nome di via della Croce in via di *Pietro Paolo Rubens* sarebbe accettata ed applaudita, concorrendosi nello stesso tempo all'Illustrazione Rubeniana.

E con tale speranza ho il piacere di riverirla.  
Mantova, 3 settembre 1887.

Devotissimo

A. BERTOLOTTI.

II.

GABINETTO DEL  
SINDACO DI ROMA.  
N° 5397.

Roma, li 11 settembre 1887.

*Al Signor Prof<sup>e</sup> A. Bertolotti, Direttore de l'Archivio  
di Stato in Mantova.*

Sono in possesso della tua riverita nota, con la quale Ella, esprimendomi il desiderio che abbia ad essere fatta ricerca della casa già dei Rubens in via della Croce, si compiace trasmettermi la lettera da Lei pubblicata nell'*Opinione* per proporre che sia cambiata l'attuale dinominazione della via medesima in quella di Pietro Paolo Rubens, ricordando così la lunga dimora che la S. V. O. crede di poter asserire abbia ivi fatto il grande Fiammingo.

Intanto mentre La ringrazio vivamente del suo cortese foglio, L'assicuro che tornerò subito a scrivere alla Giunta Municipale di Statistica in merito a tale proposta, già da me comunicata, appena apparve nell'*Opinione*, per quelle deliberazioni ch'è di sola competenza della Giunta medesima prendere in proposito e delle quali non si mancherà tenere informato a suo tempo la S. V. O.

Ringraziandola poi anche del dono fattomi di un esemplare del suo libro « *Artisti Belgi ed Olandesi in Roma nei secoli XVI e XVII*, libro che leggerò

con quell'attenzione che si merita, me Le dichiaro con osservanza.

Suo devotissimo,  
il Sindaco,  
TORLONIA.

---

III.

Mantova, il 17 settembre 1787.

*Allo spettabilissimo Consiglio Comunale della città di  
Anversa.*

ONOREVOLISSIMI SIGNORI CONSIGLIERI COMUNALI,

Mi prendo la libertà di far conoscere come io abbia proposto pubblicamente, a mezzo di uno de più importanti giornali d'Italia, *L'Opinione* al Signor Sindaco di Roma di cambiare il nome di via della Croce in quello di via *Pietro Paolo Rubens*, provando che i fratelli Rubens nel 1606 abitavano in detta via, come risulta da una procura che i medesimi passavano alla loro madre, atto notarile, che io pubblicai in uno mio libro sugli *Artisti Belgi ed Olandesi in Roma* fin dal 1880.

Meglio vedranno la mia proposta dal numero del giornale, che spedisco con la presente; intanto in foglio annesso comunico la copia testuale della risposta che il Signor Sindaco di Roma si compiacque darmi. Oltre la lettera pubblicata nell'*Opinione* io ne scrissi altra privata al detto Signor

Sindaco invitandola a far eseguire delle ricerche per verificare quale delle case de via della Croce sia stata abitata dai fratelli Rubens, allo scopo di porre una lapide onorifica al Rubens.

Dalla risposta sindacale si vede come anche questa mia seconda proposta sia stata come la prima sottoposta al giudizio della Giunta Municipale di Statistica affinchè a suo tempo deliberi.

Io non mancai di ringraziare il Signor Sindaco di Roma della premura con cui aveva accolto le mie proposte; ma io sono certo che se la patria del grande Rubens, rappresentata da cotesto Onorevolissimo Consiglio scrivesse due linee di riconoscenza al detto Signor Sindaco di Roma pel buon volere dimostrato, si renderebbe più pronta e sicura l'effettuazione delle mie proposte; ed è per tale scopo che mi sono preso la libertà di partecipare alle SS. VV. OO<sup>me</sup> il mio operato.

Ho dimostrato più volte la mia simpatia ed ammirazione al Belgio, e particolarmente ad Anversa, rivendicandola da ingiusto obbligo molti artefici distinti in Roma, e sarò ben lieto se riuscirò a far ricordare nella città eterna il più grande Fiammingo nel luogo stesso ore 281 anni fa abitò.

Sono conosciuto personalmente di Carlo Ruelens, poiché l'aiutai nella sua venuta a Mantova per raccogliere documenti Rubeniani, e a Roma conobbi personalmente il rappresentante del Belgio Ambasciadore Van Loo; e ciò noto per mia conoscenza pronto, se occorre di mandare l'originale lettera del Sindaco di Roma, di cui do la trascrizione.

Fortunato dell' occasione ho l'onore di sottos-



crivermi di cotesta Onorevolissima Amministrazione Comunale.

Devotissimo Servitore  
ANTONIO BERTOLOTTI  
*Direttore del Archivio di Stato  
in Mantova.*

---

IV.

Anvers, le 22 septembre 1887.

*Le Collège des Bourgmestre et Échevins*

à Monsieur A. BERTOLOTTI, Archiviste de l'État  
Mantoue.

MONSIEUR L'ARCHIVISTE,

Notre Administration a appris avec une vive satisfaction les démarches que vous avez faites pour faire donner à l'une des rues de la ville de Rome le nom de *via di P. P. Rubens*.

Nous vous remercions, Monsieur l'Archiviste, de cette délicate attention qui dénote le grand intérêt que vous ne cessez de porter à notre célèbre concitoyen, et, à cette occasion, nous nous empressons de vous témoigner notre gratitude pour les travaux par lesquels vous avez tant contribué à mettre en

lumière l'histoire des relations de nos grands artistes avec l'Italie.

Agréez, Monsieur l'Archiviste, l'assurance de notre considération la plus distinguée.

Par ordonnance:  
*Le Secrétaire,*  
DE BRAUWERE.

*Le Bourgmestre,*  
LÉOPOLD DE WAEL.

---

V.

Anvers, le 4 octobre 1887.

*Le Collège des Bourgmestre et Échevins*

à son Excellence Monsieur le DUC TORLONIA,  
Syndic de la ville de Rome.

EXCELLENCE,

Nous avons été heureux d'apprendre par la voie des journaux que M. Bertolotti, le savant archiviste de l'État à Mantoue, a pris l'initiative de la proposition de donner à la *via della Croce* qu'habita jadis à Rome P. P. Rubens, le nom du chef de notre École flamande.

Cet hommage rendu à la mémoire d'un des plus illustres enfants d'Anvers nous a profondément touchés ; nous serions charmés d'apprendre, Excellence, que votre Administration puisse y donner suite.

Agréez, Excellence, l'assurance de notre haute considération.

Par ordonnance :  
*Le Secrétaire,*  
DE BRAUWERE.

Pour le Bourgmestre,  
*L'Échevin,*  
JEAN NAUTS.

## NOTE

SUR

GIOVANNI ROSA (JEAN ROOSEN) PEINTRE ANVERSOIS.

---

Le peintre Giovanni Rosa (Jean Roosen) dont il est question dans l'article de M. Bertolotti, (*P.-P. Rubens, Corneille de Wael, Jean Roos, Antoine van Dyck*) n'est mentionné dans les *Liggeren* de la confrérie de St. Luc qu'une seule fois. Sous l'année 1605, nous le trouvons inscrit comme apprenti chez Jean de Wael.

Le nom de son maître et la date de son entrée dans l'atelier de celui-ci confirment les détails qui nous sont fournis par Soprani, son contemporain. Celui-ci dit :

« Jean Rosa, né à Anvers d'un père marchand, en 1591. Dès ses premières années, il se livra à la peinture sous la direction de Jean de Wael, père de Luc et de Corneille. Il sortit de leur école pour suivre pendant quatre ans celle de Fr. Snyders qui revenait d'Italie où il avait beaucoup peint avec Rubens (sic). Après cette seconde école, il se rend à Gênes, à 23 ans, et s'y arrête quelques mois. De là, il passe à Rome et y étudie pendant deux ans les œuvres des plus grands maîtres. Revenu à Gênes, il pensa retourner dans sa patrie, mais quelques Seigneurs désireux d'avoir de ses tableaux l'obligèrent à rester. Il exécute ses œuvres, d'autres

commandes lui surviennent, il s'établit chez nous et y prend femme à 32 ans.

• Il devint excellent en plusieurs genres : il peignit à merveille les plantes, les fleurs, les arbres, les animaux ; il fut très expert en figures, surtout en portraits, il s'approcha beaucoup du coloris solide de Van Dyck. Ses œuvres furent très estimées et recherchées à Rome, en France, en Espagne, d'où il reçut fréquemment des commandes ; il en reçut aussi du Grand-Duc de Toscane et du prince de Monaco, qui l'aimaient beaucoup. Nous n'avons de lui qu'une seule œuvre dans un de nos édifices publics, mais elle suffit pour lui mériter l'estime qu'on avait généralement pour lui. Elle se trouve dans l'Église des SS. Côme et Damien et représente le Christ déposé de la croix et devant lui, en adoration, les fondateurs de la chapelle, tellement naturels qu'on les croirait vivants.

• Les fatigues qu'il s'imposait dans l'exercice de la peinture furent cause que, consumé de fièvre étique, il mourut à 47 ans, ayant passé 24 ans à Gênes, en l'an 1638. Il fut enterré dans la tombe qu'il s'était fait construire dans l'église de S<sup>te</sup> Catherine.

• Rosa laissa après lui un cousin, flamand comme lui, et son élève. C'était Jean Legi, qui peignit dans le style de Rosa, fort bien, des fleurs, des fruits, des animaux. Mais il y a peu d'œuvres de lui : affligé dans sa jeunesse d'un cruel flux d'humeurs dans la tête, il mourut à Milan où il s'était transféré dans l'espoir d'y trouver un air meilleur pour lui. •

D'après cette notice, Jean Roosen aurait eu 14 ans en entrant, en 1605, dans l'atelier de Jean de Wael ; en 1610 il aurait passé dans celui de François Snyders, revenu d'Italie en juillet 1609. En 1614, il se serait rendu à Gênes et y aurait passé le reste de sa vie, à l'exception de deux années passées à Rome. Toutes les données de Soprani concordent avec les faits qui nous sont connus par d'autres sources. Les *Liggeren* cependant sont muets sur son apprentissage chez Snyders.

Aucun musée ne possède de tableau de ce peintre qui, de son vivant, jouissait d'une assez grande réputation. Lanzi nous apprend qu'à Rome et dans les anciens États de l'Église, il existe un très grand nombre de tableaux, représentant des animaux et faits avec une grande habileté. D'après le même auteur, la galerie Bolognetti possède de lui deux tableaux de ce genre et un portrait.

MAX ROOSES.

## LETTRES

DE

### PEIRESC AUX FRÈRES DUPUY

*publiées par Philippe Tamizey de Larroque, correspondant de l'Institut. Paris, 1888. Tome I<sup>er</sup>. (Collection de documents inédits sur l'histoire de France. 2<sup>e</sup> série). 1 vol. in 4<sup>o</sup> IX et 914 pp.*

---

Souvent déjà le *Bulletin-Rubens* s'est occupé de cet homme extraordinaire qui fut, pendant plus d'un tiers de siècle, en France, le pourvoyeur général, comme on l'a appelé, des lettres et des sciences, de cet homme qui a droit à notre respect tout particulier, pour avoir été l'un des meilleurs, des plus nobles, des plus constants entre les amis du grand peintre. A maintes reprises, nous avons eu l'occasion de parler des relations de Peiresc avec Rubens ; nous commencerons nous-même bientôt, dans le tome II des *Documents épistolaires*, la publication des premières lettres échangées entre deux hommes si dignes l'un de l'autre ; il est donc inutile de lui consacrer ici une notice qui trouvera

mieux sa place dans nos commentaires et qui sera faite, d'ailleurs, d'une manière magistrale par le savant éditeur de l'ouvrage dont nous allons nous occuper.

La mise au jour de la correspondance de Peiresc est, à nos yeux, une des entreprises les plus méritoires, les plus indispensables, oserions-nous dire, que l'on ait conçues dans ces derniers temps en France. Cette immense quantité de missives que le Conseiller de Provence adressait en tous pays et auxquelles on répondait avec le plus grand empressement, forme dans son ensemble un tableau vivant du mouvement intellectuel de toute une époque. Pas un lettré, pas un savant qui n'ait été en rapport avec cet homme qui constituait, à lui seul, une sorte de bureau central d'informations ; pas un événement, pas une découverte, pas un débat dont il ne soit parlé dans ce qui nous reste de ce vaste commerce. Quand ces épaves précieuses seront toutes recueillies, elles offriront à l'historien un arsenal inépuisable de matériaux pour la connaissance intime des choses de l'esprit en Europe.

M. Tamizey de Larroque, le vaillant pionnier de ce monde encore peu connu, celui des correspondants du savoir, nous a fait connaître déjà un grand nombre de lettres de Peiresc adressées à une quinzaine de personnages d'ordre secondaire ; avant lui, Fauris de St. Vincent et d'autres en avaient publiées ça et là quelques unes, mais c'est par les lettres aux frères Dupuy que s'ouvre réellement ce que nous appellerions volontiers le monde de Peiresc. Et quel monde ! Il faudrait plusieurs pages pour



la seule nomenclature de ceux qui en sont le peuple et parmi eux notre pays doit s'honorer d'en compter un beau nombre.

Les frères Dupuy étaient trois : Christophe, né en 1580, successivement secrétaire du cardinal Du Perron, aumônier du Roy, prieur de la Chartreuse de Rome, procureur général de son ordre ; Pierre, né en 1582, avocat au Parlement de Paris, puis conseiller d'État ; Jacques, né en 1586, prieur de St. Sauveur. La correspondance de Peiresc avec le premier, qui vécut hors de France, se réduit à peu de chose, mais celle qu'il entretenit avec les autres frères est aussi longue que substantielle ; elle commence en 1617 et dure jusqu'à la mort de Peiresc, en 1637. On conserve à la bibliothèque nationale de Paris 485 lettres originales de Peiresc, dont les minutes se trouvent à Carpentras. Malheureusement, on ne possède plus qu'une soixantaine de lettres émanant des Dupuy : comme ils en écrivaient une par semaine, à peu près, et qu'ils ont accompli cet échange pendant 20 ans, il devrait s'en retrouver environ un millier. Nous avons opéré un calcul semblable pour la correspondance tenue entre Rubens, Peiresc et les Dupuy et pour celle-ci le résultat est moins favorable encore. Pendant quatorze ans, le peintre écrivit presque chaque semaine à l'un ou à l'autre de ses trois amis de France et c'est à peine si nous parviendrons à recueillir une centaine de lettres de Peiresc et une soixantaine de Rubens !

Le premier volume des *Lettres de Peiresc aux Dupuy* contient leur correspondance du 9 décembre

1617 au 19 décembre 1627, et compte 147 lettres de Peiresc et 46 des Dupuy. On peut se figurer l'intérêt que présente cet échange d'idées, de travaux, de nouvelles entre Peiresc, *récepteur* et *transmetteur* universel et les deux savants de Paris, hommes de Cour, amis des de Thou, des Rigault, des Grotius, de tout ce qui portait un nom dans la capitale. Mais c'est à notre point de vue spécial de l'histoire de Rubens qu'il acquiert une importance de premier ordre.

En 1617, Peiresc fit à Paris la connaissance de Gaspar Gevaerts et le fréquenta dans cette ville pendant deux ans. A sa rentrée en Belgique, Gevaerts continua de correspondre avec le conseiller d'Aix ; en 1619, il recourait à l'influence de celui-ci pour obtenir en faveur de Rubens le privilège que l'artiste sollicitait en France relativement aux gravures d'après ses tableaux. C'était déjà une relation indirecte. Puis Rubens étant venu à Paris à l'occasion de la galerie du Luxembourg, s'y rencontrait avec Peiresc et y scellait cette amitié qui dura toute leur vie. Rubens, pendant son séjour à Paris, fut naturellement présenté à tout le cénacle littéraire dont Peiresc et les Dupuy faisaient partie ; et comme il avait connu en Italie quelques uns des personnages avec lesquels ses nouveaux amis de Paris se trouvaient en rapport pour l'éclaircissement des questions scientifiques à l'ordre du jour, il devint bientôt lui-même un des membres actifs de cette espèce d'académie internationale, il se mêla de la discussion d'un grand nombre de points d'archéologie, principalement concernant la

glyptique : on le consultait et il répondait avec autorité. Grâce à ce que nous connaissons déjà de sa correspondance, à ce que nous en publierons incessamment, et au recueil édité par M. Tamizey de Larroque, l'artiste apparaîtra bientôt sous une nouvelle face : à son génie d'artiste, à son habileté de diplomate, il joindra une enviable auréole de savant et de lettré.

Les lettres aux Dupuy, comme celles des Dupuy à Peiresc, sont le reflet de cet échange considérable de rapports et le nom de Rubens y revient sans cesse.

Dans la III<sup>e</sup> lettre, du 6 décembre 1623, il apparaît déjà à l'occasion d'un recueil d'épigrammes latines contre Claude de Saumaise ; il apparaît chaque fois que l'un des amis reçoit du peintre une missive qu'il a bien soin de communiquer aux autres avec toutes les recommandations du respect et de l'amitié, sans empêcher toutefois l'expression libre, mais toujours délicatement formulée, de leurs sentiments personnels. Leur correspondance — et nous y joignons celle de Rubens avec eux, — est une sorte de conversation entre sages, passionnés de savoir. L'éditeur le fait remarquer avec beaucoup de justesse. « Les lettres de Peiresc, dit-il, sont remarquables à plusieurs égards. Un de leurs principaux mérites, c'est leur aimable simplicité. On dirait une familière et savoureuse causerie. Le naturel, comme une source vive, y coule à flot. Jamais un mot cherché, jamais une prétentieuse image ! Dans cette honnête et agréable prose se reflète le caractère de l'écrivain. »

Ces paroles peuvent s'appliquer avec la même exactitude aux lettres de Dupuy et de Rubens. Celui-ci, nous l'avons déjà fait remarquer, ne cherche pas non plus la phrase : il écrit comme un homme dont l'esprit, entraîné habituellement dans les régions les plus élevées, descend volontiers de ces hauteurs pour se reposer dans de paisibles entretiens avec un ami. Veut-on voir un exemple de la franchise et de la cordialité qui règne dans ce long commerce d'affectueuse expansion ? Nous le trouvons dans deux lettres de Peiresc, de l'an 1627.

On sait que Rubens vendit, en cette année, son riche cabinet de statues antiques, de tableaux et autres objets d'art au Duc de Buckingham pour la somme de 10,000 livres sterlings. Peiresc avait appris le fait par P. Dupuy et répond à celui-ci avec une légère pointe de critique : « Si le cabinet de M. Rubens se vend 80 mille francs je n'y auray pas du tout tant de regret, *parceque au moins le dict Sr Rubens aura de quoy y trouver son compte*, mais je voudrais bien que l'acheteur y eust adjousté encore quelque millier d'escus pour faire imprimer ce qu'il y a de plus exquis afin que le public s'en ressentit. »

Il y a dans la phrase soulignée de Peiresc une certaine velléité d'attribuer la vente faite par Rubens à une idée de lucre ; or, quelques jours après, ayant appris du peintre lui-même le motif patriotique pour lequel celui-ci s'était résigné à accomplir ce grand sacrifice, il se hâte d'écrire à Dupuy : « J'ay eu un peu de regret d'entendre que le cabinet de Mr Rubens aye à passer oultre mer,

attendu qu'il ne pouvoist estre en plus dignes mains ne ou il peult paroistre davantage, ne plus servir à ayder le public, et ne me sceus pas tenir d'en toucher un mot audict Sr Rubens par la lettre que je vous adressay dernièrement, ce que je n'eusse pas faict si j'eusse esté adverty que cette négociation meritast d'estre tenue secrète, mais je n'en parleray plus à luy ne à personne, vous en pouvez estre sans regret. »

Ce redressement d'appréciation, exprimé d'une manière si spontanée et si délicate, nous semble donner une note typique résonnant comme un accent du cœur dans ce vaste concert d'intimité. Et l'exemple n'est pas isolé, il apparait à chaque instant. L'arrivée d'une lettre de Rubens est toujours une bonne fortune pour ses affectionnés en France : « la lettre de M. Rubens, écrit Peiresc le 16 juin 1627, qui est toujours plus gentil et plus courtois et qui est si judicieux qu'il y a du plaisir de voir ce qu'il escript. » Et le 11 juillet suivant : « Les lettres de M. Rubens sont tousjours trez belles, à voir et celles-cy avoient de trez belles et bonnes particularitez. »

Il nous serait impossible de relever ici les points si nombreux qui intéressent Rubens dans cette importante publication ; on peut dire que chacune des lettres de Peiresc ou de Dupuy jette quelque rayon de lumière au milieu de ce monde de faits et d'idées où le peintre a été introduit par eux. Aussi la regardons-nous comme une source précieuse pour son histoire, comme un recueil nouveau de révélations sur l'intelligence, le savoir, le caractère

de l'homme, en dehors de son génie d'artiste. A ce point de vue, la correspondance de Peiresc est en quelque sorte, un annexe, un embranchement de la correspondance de Rubens, et nous y puiserons plus d'un passage pour compléter ou éclaircir celle-ci.

Nous n'avons pas besoin de faire remarquer avec quel soin la publication est exécutée. Texte reproduit avec une scrupuleuse exactitude, notes dont la sobriété voulue cache une haute érudition et de difficiles recherches, tout concourt à classer les *Lettres de Peiresc aux frères Dupuy* au nombre des meilleurs et des plus intéressants parmi les recueils qui composent cette admirable *Collection de Documents inédits sur l'histoire de France* qui ont rendu déjà tant de services.

C. RUELENS.



## BINNENZICHT DER VOOR

naar eene schilderij van SEBASTIAAN VRA



## HEILIGE JEZUIETENKERK

in het Keizerlijk Museum te Weenen.



# DE ZOLDERSTUKKEN

DER

## VOORMALIGE JEZUIETEN-KERK

GESCHILDERS DOOR P.-P. RUBENS

HANDSCHRIFT UITGEGEVEN DOOR MAX ROOSES.

---

Zooals men weet schilderde Rubens voor de Jezuiten-kerk van Antwerpen 39 zolderstukken, die in eenen brand van dit gebouw verloren gingen.

Volgens overeenkomst, gesloten den 29<sup>n</sup> maart 1620 tusschen den schilder en Pater Jacobus Tirinus, overste van het professenhuis te Antwerpen, moest Rubens, zoo spoedig mogelijk en ten laatste vóór het einde van het loopende jaar, de 39 bedoelde stukken leveren; hij moest er zelf in het klein de schetsen van opmaken ze in het groot laten uitvoeren door van Dyck en andere zijner leerlingen en ze met eigen hand afwerken; hij moest de schetsen aan den pater-overste afleveren of in de plaats ervan een tafereel voor een der vier zijaltaren der Jezuiten-kerk schilderen. De 39 zolderstukken moesten zeven duizend guldens betaald worden, maar de pater-overste zou de doeken leveren.

De onderwerpen, die moesten behandeld worden,

waren, volgens eene lijst gevoegd bij de overeenkomst, de volgende:

1. Adam en Eva uit het Paradijs verjaagd ;
2. S. Athanasius ;
3. Michael Lucifer uit den hemel neerblikse-  
mend ;
4. S. Basilius ;
5. Abraham zijn zoon Isaac slachtofferend ;
6. S. Gregorius Nazianzenus ;
7. Melchisedechs offerande ;
8. S. Chrysostomus ;
9. Jozefs praaltocht als heer van Egypte ;
10. O.-L.-V. boodschap ;
11. Christus' geboorte ;
12. de Drie Koningen, O.-L.-V. Hemelvaart ;
13. S. Maria Magdalena door de muziek der  
engelén verrukt ;
14. S. Anna ;
15. S. Barbara ;
16. Christus' Verrijzenis ;
17. S. Cecilia ;
18. S. Margareta met een kruis in de hand den  
draak verslaande ;
19. Mozes op den berg biddende ;
20. S. Ambrosius ;
21. David Goliaths hoofd afhouwende ;
22. S. Hieronymus ;
23. Salomon op zijnen ivoren troon met de koningin  
van Saba ;
24. S. Augustinus ;
25. Elias in een vurigen wagen ten hemel opge-  
nomen ;

26. S. Gregorius ;
27. Esther Assuerus aanroepende ;
28. De kruisrechting van Christus ;
29. de Hemelvaart van Christus ;
30. S. Lucia met de H. Agatha die haar verschijnt ;
31. de Nederdaling van den H. Geest ;
32. S. Catharina ;
33. S. Elisabeth ;
34. Clara Eugenia.

Deze lijst was niet volledig. Wel is waar, moeten waarschijnlijk de n<sup>rs</sup> 12 en 34 gesplitst worden ; maar dan stijgt het getal onderwerpen slechts tot 36, en ontbreken er dus nog altijd drie stukken. Volgens de overeenkomst mocht dit programma gewijzigd worden, en dit gebeurde dan ook. Bij de uitvoering vielen *Adam en Eva*, *O.-L.-V. Boodschap* en de *Nederdaling van den H. Geest* weg. De *Bekoring van Christus in de Woestijn*, het *Laatste Avondmaal*, de *Kroning van O.-L.-V.*, *S. Albertus*, de *Namen van Jesus en Maria* werden er bijgevoegd en zoo de 39 onderwerpen volledigd.

Rubens schilderde de schetsen zoowel van de weggelaten als van de uitgevoerde stukken : het museum der Academie van Fraaie Kunsten te Weenen bezit de schets van *O.-L.-V. Boodschap* ; die van *Adam en Eva* bevindt zich in het museum « der Patriotische Kunstfreunde » te Praag. Hij leverde zijne schetsen niet aan de Jezuieten, maar schilderde in de plaats een tafereel voor een der zijaltaren. Reeds in het midden der XVIII<sup>e</sup> eeuw treffen wij verscheidene dier schetsen in bijzondere verzamelingen aan. Een deel ervan zijn bewaard gebleven en ons bekend.

Zij bevinden zich in het museum der Academie van Schoone Kunsten te Weenen, in dat van den Louvre te Parijs (Salle Lacaze); in dat van Gotha en in dat van Dulwich College, bij Londen.

Het algemeen denkbeeld, dat de keus der onderwerpen bepaalde is niet volkomen duidelijk. Voor de achttien stukken der zolderingen in de boven-gaanderij is wel geen twijfel mogelijk: daar vindt men achtervolgens eenige der bijzonderste voorvallen uit het Nieuw Testament, vergezeld van de afbeeldingen der gebeurtenissen uit het Oud Testament, welke deze voorspellen of er mede in verband staan: de *Val van Lucifer*, Eva's verleider, hangt samen met de *Geboorte van Christus*, die het menschdom komt redden; de *Koningin van Saba* voorspelt de *Aanbidding der Koningen* enz. Wat de keus der heiligen in de beneden-gaanderij betreft, deze is moeilijk te verklaren. Wel vinden wij er de vier Grieksche en de vier Latijnsche kerkvaders in, alsmede de heiligen met Christus verwant; wel zullen de heilige Elisabeth, Clara en Eugenia als patronessen der regeerende aartshertogin gekozen zijn, maar de overige heiligen Maria Magdalena, Cecilia, Catharina, Lucia, Barbara en Margaretha schijnen buiten eene algemeene leidende gedachte onder de voornaamste hemelbewoonsters gekozen te zijn.

De negen en dertig zolderstukken van Rubens en de vier altaarstukken van denzelfden schilder maakten het voornaamste sieraad uit van de oude Jezuïetenkerk, de schoonste, welke de orde in de wereld bezat. Het grootste deel dier heerlijkheden werd vernietigd door den brand van 18 juli 1718. De vier altaarstukken

van Rubens werden gespaard ; zijne 39 zolderstukken gingen verloren. Behalve de schetsen van een deel dezer bleven er gelukkiglijk een paar kopijen in klein formaat naar al de schilderijen of naar het grootste deel ervan bewaard.

De eerste verzameling dezer kopijen werd zeer uitvoerig in waterverf geschilderd door Jacob de Wit een hollandsch kunstenaar, die ze vervaardigde in 1711 en 1712, ze in 1720 herteekende in rood krijt en ze zelf begon te etsen. Na er eenige gegraveerd te hebben, staakte hij dit werk en liet het door Jan Punt voortzetten. Deze graveerde de overige van 1747 tot 1763. De verzameling de Wit-Punt bevat 36 stuks, namelijk de beide beneden- en boven-gaanderijen elk van 9 tafereelen ; de drie stukken boven het portaal ontbreken.

De zolderstukken werden nog eens geteekend door een schilder van Dresde, Muller genaamd. Deze verzameling bevat de 39 onderwerpen ; zij is in rood krijt uitgevoerd en met chineeschen inkt gewasschen. In 1735 gaf Joris-Marten Preisler negentien dezer teekeningen in prent uit. Het zijn ééne der boven en ééne der beneden gaanderijen, elk van 9 stuks, alsook de *H. Clara*, die, met twee andere stukken, aan den ingang der kerk de zoldering boven het portaal versierde.

Een gelukkig toeval verschafte ons de gelegenheid achtervolgens de oorspronkelijke waterverfkopijen van Jacob de Wit en de teekeningen van Muller voor het Museum Plantin-Moretus aan te koopen. De drie stukken boven het portaal, waarvan twee ons enkel gekend zijn door de teekening van Muller, zijn

*S. Clara, S. Elisabeth* en een derde heilige. Daar dit laatste stuk zeer moeilijk te zien was, bestaat er twijfel aangaande den naam van den heilige, die er op afgebeeld is. Op de teekening van Muller lezen wij : *S. Eugenius S. R. E. Card.* Mols noemt hem in zijne beschrijving der kerken van Antwerpen *S. Joseph met eenen engel*; naar de teekening van Muller te oordeelen en in overweging nemende, dat, evenals de beschermheilige der aartshertogin ook die van den aartshertog wel zal plaats gevonden hebben onder de gekozen heiligen, gelooven wij dat *S. Albertus* hier afgebeeld was. Van dezen heilige en van de *H. Elisabeth* voegen wij eene afbeelding in lichtdruk bij ons artikel. Voor de eerste maal worden hier die twee werken van Rubens in prent uitgegeven.

Behalve deze kopijen en schetsen bezitten wij nog een paar oorkonden, de zolderstukken der Jezuiten kerk betreffende. Het eerste bestaat uit de afbeeldingen van het binnenzicht der kerk. Herhaaldelijk werd dit geschilderd. Sebastiaan Vrancx beeldde het af op eene schilderij, welke het K. K. Museum van Weenen bezit; het werd door Antoon Ghering geschilderd op drie stukken, waarvan hetzelfde museum er een, het museum van Madrid een tweede en de Pinacothek van Munich een derde bezit. Op min of meer duidelijke wijze vertoonen al deze gezichten de zolderstukken. Van het tafereel van Sebastiaan Vrancx, dat ze best laat onderscheiden voegen wij een lichtdruk bij dit artikel (1).

(1) Wij hebben den heer Ed. R. von Engerth, bestuurder der schilderijverzameling van het K. K. Museum van Weenen hartelijk te danken voor de welwillendheid, waarmede hij voor ons eene photographie dezer schilderij liet vervaardigen.

De tweede oorkonde bestaat uit eene uitvoerige beschrijving der 39 zolderstukken. Deze werd gemaakt weinige maanden na den brand, door iemand, die de schilderijen goed moet gekend hebben en ze zich levendig herinnerde. Hij had klaarblijkelijk geen kopijen bij der hand en beschreef ze uit het geheugen. Alhoewel hier en daar eene onnauwkeurigheid in zijne aanduiding voorkomt, mag het hoogst bewonderenswaardig genoemd worden, dat iemand zoo tot in de minste bijzonderheden zich eene reeks van 39 schilderijen wist te herinneren. Het meeste wat hier gezegd wordt was ons niet onbekend; maar vele bijzonderheden over punten van ondergeschikt belang worden door deze aantekeningen medegedeeld; de reeds elders aangestipte worden door een vertrouwbaren getuige bevestigd.

Het handschrift bevindt zich tegenwoordig in het archief der S. Carolus-Borromeus-kerk (de vroegere Jezuiten-kerk) te Antwerpen, waar in de laatste tijden vele kostelijke bijdragen tot de geschiedenis van dit merkwaardig gebouw zijn bijeengebracht. Het heeft waarschijnlijk deel gemaakt van de bibliotheek van een Pater jezuiet, want het draagt boven aan het opschrift: *Bibliothec. D. Praefecti Catechismorum*. De schrijver ervan zal wel een lid der orde geweest zijn. Wij geven het stuk in zijne oorspronkelijke spelling, die nog al grillig is, en herstellen eenige in het oog loopende onnauwkeurigheden bij middel van aantekeningen aan den voet der bladzijden.

BESCHRYVINGE  
VAN DE  
SCHILDERYEN

*door P. P. Rubbens eertyts voor onse Marbere kercke geschildert tot Plafons van onder tegen de galerye en boven de galerye tegen den opper zolder, die met de selve kercke door den blixem ontsteken iammerlyck verbrant syn int iaer 1718 den 18 July tusschen een uere naer den noen en half dry. Op dat de minnaers der Conste, die de selve oijt met aendacht gesien hebben, eene levende verbeeldinge der selve hier door kunnen hebben ; en wie dieselve noijt gesien hebben, eenige gissinge van die kunnen krijgen.*

---

De Schilderyen waren in de lengde van de galerije 9 in getal passende ieder op elcken boog soo boven als beneden ; uytmakende soo van de twee galerijen van weder zeyds, als van die tegen den gevel der kercke, die dese twee by een bindt, 39 in getal : hebbende ontrent vier ellen in de breedte, en 3 in de hooghe, overhandt ovaelsgewys, en achtkantig, tusschen vergulden lysten en menigvuldig vergult snijwerck.

Het is te bemercken dat den Meester op soo kort begriip de figuren verbeelt heeft boven de levens groote in het verkort oft opgaende perspectif, en dat met soo groote konst, dat men syns gelycke hier te land noch niet gevonden heeft. En dat het meeste van de konstenaers beklaeght is, was, dat dese



Blafons de eenigste waren, die men weet oijt van Rubens geschildert te zijn.

Voorders, tot klaerder begriip van dese beschryvinge, onderstelle ick dat de kercke, met den hoogen autær, naer den Oosten leyd, soo dat de eene galerye den Noorden heeft, en de andere den Zuijden, soo dat men hier uyt lichtelyck verstaen sal hoe sig de figuren vertoonden, wanneer ick beschryve naer wat geweste zij gekeert stonden.

Boven de Galerye naer den Noorden kant tegen den opper solder van den Autær beginnende :

## I. SCHILDERIJE.

Den val van Lucifer met syne hoeveerdige Engelen. Dit Blafon was voor een van de schoonste geacht om de groote kracht die in het selve was uytgewerckt. Men sag in het midden Lucifer vallende uyt de locht met het hoofd nederwaerts, vertoonende het aengesicht en de borst tot de beenen toe in gedaente van eenen mensch, de reste mismaeckt als een monster, uytwerckende soo met oogen als met handen eene groote furie tegen den hemel. Nevens desen sag men ten deel noch sommige andere vallende duyvelen, maer meerder verduystert. Boven Lucifer sag men uyt de wolcken tot de helft des lichaems uytkomen den Aerts Enghel Michael, vertoonende in het aengesicht eene levendige gramschap, de slincke handt tot eene vuijst gevrongen hebbende en met de rechte den blixem met groote kracht werpende tegen

Lucifer (1). Van den zuijt, west, en noordkant sagh men noch sommige engelen tot de borst toe uijt-komen, alsmede vechtende tegen de duyvelen.

## II.

Hier op volgde de geboorte van onsen Saligh-maeker, wiens ootmoedigheid gestelt wirt tegen de voorgaende hoveerdigheid. De schildery verbeelde eenen stal van binnen, waervan men de balcken en het deksel, als over het hoofd hangende sag; hebbende weynigh locht naer den Noorden als het inkomen des stals. Hier sag men de gebenedyde Moeder Gods met eene wondere soetigheid des aengesichts zitten aen den suijd kant van het blafon hebbende het aengesicht naer den Noorden, oft het inkomen des stals. De gesteltenisse van dese figuren was aldus: Het rechte been was uijtstekende ende het slincke ingetrocken op welcker knije de slincke handt rustede met den elleboge wat verheven, alsoo het lichaem, wat voorewaerts gebooght was: met de rechte handt toonde sij aen de inkomende haer alder-soetste kindeken dat men in doecken gewonden sag liggen in een kribbe uijtstekende boven het rechte been (2). Achter de Maghet sag men den H. Joseph tot de halft des lijfs. Achter de kribbe ontrent de voeten des Saligmaekers eene oude vrouwe allenelijck tot de handen toe die sy tot een gevronghen hielt voor

(1) S. Michaël hield in de linke hand een schild met Jehovah's naam. Een andere engel balde de vuist. Deze schilderij was vierkant, de volgende achtkantig.

(2) De rechte hand der H. Maagd was onzichtbaar. Joseph toonde het kindeken aan de binnenkomenden.

de borst, als nederknielende en met seer teere genegentheyt den verlosser des werlds aenbiddende. Voor de kribbe stond eenen landsman als inkomende noch geheel in den ganck met den rechten voet voor achter welcken eenen melkstoop en den slincken achter de rechte handt hefte den hoet op als groetende onder welcke het aengezicht gezien wirt. Achter desen naer den Noorden sach men ten halven noch eene boerinne als die met den lantsman inkwamp van welck men meest den rugge sag met den slincken arm draegende eenen korf. Dit stuck van een leerling maer geluckelijck gecopieert is noch in het klijn te sien boven het oxsael van de Jonchmans Sodaliteijt tot Antwerpen aen de rechte kant.

### III.

Het derde Blafon aen dese zijde was van de koninginne Saba die Salomon quam aenbidden. Desen was verthoont op sijnen throon eenige trappen hoog seer in het verkort sittende van den Noort kant der schilderije siende naer het zuijden. Voor hem knielde de koninginne als eene halve moorinne kostelijck gekleet wat voorewaert geboogt met de handen wat uytgeryckt naer Salomon als opdragende haere giften.

Achter de koninginne naer den zuyden stonden noch twee halve moorinnen als jonghe staetiouffers dragende de sleijpende kleederen van haer prinsesse. Dese schenen by naer nevens een te staen van welcke die van den rechte kant meer útkomende

naer het midden naer den koninck sagh, de andere met het aengesicht naer den westen scheen aen te sien twee slaeven die van onder opquaemen tot den gordel ontbloedt van welcken den eenen naer den hoeck der Schilderye staende sigh vertoonde met den rug, draegende op den selve een swaer gouden becken, den anderen meer naer het midden, maer minder opkomende vertoonde sich meerder zejtelings, oock swaer op de schouderen geladen met kostelycke presenten : in beyde dese witte slaeven sagh men eene groote en levende kracht (1).

Bynaer onder Salomon op de trappen des throons was sittende een klyn moorken gekleet en hebbende op de hant eenen schoonen papegajj.

#### IV

De voorgaende historie was de figure van de drij koninghen die het vierde blafon vertoonde, in welke naer den Noortkant sat onse lieve Vrouwe tegen den muer van een gebouw van welcker opperste naer het midden uijtspronck eenen wijngaerd op latten geleyd sijnde, als tot eene overlommeringe die van onder tegen de locht wirt aengesien. De Moeder Godts had op haeren schoot voor haer staende het goddelyck kint voorwaerts wat overgebooght om te zegenen eenen der Coningen die met syn hoofd knielende nedergebooght was tot den schoot van de Maghet : dit figuer was wonderlyck met eene dobbele verkortinge uytgebeelt, overmits het selve met den rugge en

(1) De gravuren van Punt en Preister vertoonen slechts éenen slaaf ; maar laten aan de tegenovergestelde zijde twee gebelnde krijgslieden zien.

de voeten naer de aensienders oft naer den Noorden vertoonde, oversulckx dat van den rugge weynigh konde gesien worden, boven welcken het achterhoofd geheel grijs wesende van den Coninck vertoonde het welck van de rechte hand van Jesus hem zeghenende wirt aengeraeckt. Neven de Moeder Godts naer den Noorden in de schaduwe als in den inganck des huys stont Joseph achter den nederknielende Coninck. Ontrent het midden van het stuck stont den tweeden Coninck ontdeekt van hoofd, bruyn van hair middelmaetig gebaert met den slincken voet tredende op den steenen trap op welcke Onse lieve vrouwe sat nedergeboogt tot haer en draegende in syne handen een goude wieroockvat met de ketenen tot op den gront hangende : den mantel van desen Coninck wirt bij een gegrepen en gedragen van eenen ionghen page achter hem staende. Achter desen ionghen sach men den derde Coninck als eenen moor staen met eenen turbant op het hoofd hebbende het aengesicht gekeert naer de moeder Gods, en draegende in syne handen een goude kofferken met de slincke handt dat ondersteunende, en met de rechte handt van boven plat vasthoudende een weynigh naer den zuyden van het midden des borsts. Een copyken hiervan is boven het oxael van de jongmans sodaliteyt tot Antwerpen.

## V

Het vyfde Blafon vertoonde het verslaen van den reuse Goliath door David en was geordineert op dese weyse : in het midden als op een heuveltje lag den gevallen reus voorwaerts op syn cort konstig

verbeelt ; hij toonde zijn aengesicht in welckers voorhoofd den steen ingedruckt stont : boven het hoofd vertoonde sijn den rugg geheel in het harnas, en neven het hoofd lag het helmet op synen kant, als afgevallen wesende.

Syne rechte handt bij sijn gevallen lancia lag wat omgeboogt, naer het aengesicht als door den val geforceert en verslapt, nochtans grypende naer syne lancia : den slincken elleboog stont geheel oppgericht, als met de slincke handt, die op de aerde uytgespreyt stont, met groote kracht sich willende oprichten. Gelyck den reuse een weijnig naer den Noord West gevallen lag, sag men naer den Suijd-Oosten het afdaelen van den heuvel syn slincke dye en been, geheel in de wapenen sijnde, uytgestrijckt liggen op de aerde. Boven den reus sag men den jongen David staen van onder opwaerts, geheel in het verkort, mits syn slinck been achter het lichaem van Goliath stont, en het recht met een geboogde knije op den rugge van den selven. Dien was in het kort gekleet, met een maele op de zeyde, blootshoofs als eenen herder. Hij had beyde armen opgeheven met beyden de handen den zabel vast grijpende boven syn hoofd, die achter den rugge afhonck vertoonende eene levende kracht die verheyst wort in het afhouwen van het hoofd van Goliath.

Van wederzeyds van den heuvel en het lichaem van den liggenden reus sag men in het kleyn eenige gewaepende mannen sommige te voet, sommige te peert. Naer den Noortkant als van de vluchtende Philistinen, naer den Zuijdkant als van de vervolgende Israeliten.

Boven in de locht sag men eenen ooijsvaart overvliegen naer den noorden, draegende in synen beck eenen spertelende en ingetrocken paelinck.

## VI.

Gelyck David den Hooveerdigen reuse Goliath verwonnen heeft, soo wirt in de volgende schilderye Christus vertoonend Satan overwinnende in syne tentatie wanneer hij 40 daegen gevestigd had in de woestijne.

Aen den Zuytkant van het Blafon stont onzen Saligmaeker gekeert naer den Noorden onder eenen ouden boom, met de slincke handt weysende op sij selven als verwonderende dat hem de steenen om verandert te worden in broot gepresenteert warden, met de rechte handt uijtgerijckt en wat omgekeert toonde hy te verstooten de presentatie van Satan (1). By naer in het midden stond Satan in het kort gekleedt, tot de knijen sich meer zeijelings vertoonende als onsen saligmaeker, hebbende in ieder handt eenen grooten steen die hij tot hem uytreyckte, soo dat de slincke handt om het onder opsien onder de rechte verscheen. Syn gedaente was van een taemelyck out man rouw en mismaeckt met verwart hair dat als door den windt naer achter met korte strengen uytwaeyde als oock sijne klederden.

## VII.

Meyne nu dat de volgende schilderye verbeelde Abraham en Melchisedech etc.

(1) Christus stond niet, hij zat; zijn linke hand rustte op de rots.

Melchisedech droeg aen Abraham brooden en wyn voor het sacrificie, die desen Priester offerde aen Godt als het voorbeeld van het alder H. Sacrament des Autaers.

Dese schilderije wirt oock een van de schoonste geacht. Van den Zuydkant stont een stuck van een groot en trots paleys met groote en geboude pilaeren, als het inkomen des tempels in welckers poorte eenige trappen hoogh stont den oppersten priester in syn priesterlyck gewaet, het hoofd behangen sijnde, neven wie eenen iongelinck in het wit stont als synen dienaar openhoudende den langhen mantel des priesters, die naer den Noorden overgebooght stont overleverende de brooden aen David (*lees* : Abraham), en die nogh met sijne rechte handt ondersteunende. Aen der zuydboort der schilderye stont eenen man bij naer naeckts als dat hij in het midden van de heupen tot bij naer aen de knien gegordt was met een kleet die nogh eene mande met brood droeg. Onder hem eenen met eene groote kruycke (1). Voor den priester stont Abraham sijn meer ruggelings als zijdelings vertoonende als een Romeyn wel gewapent met een gepluijmt helmet staende met den rechten voet geheel verheven als wel twee trappen opschrijende, ende den slincken van de trappen af, met het lichaem overgebogen naer den Priester, om de brooden te ontfanghen met de slincke handt onder de selve, ende de rechte met de vingheren alleen van boven die vast houdende. Dit figuer vertoonde sijn wonder schoon van onder op geheel in de opene locht die bijnaer tot op den grond tusschen de beenen

(1) De bovenste droeg eene kruik ; de onderste eene mand met brood.



doorscheen. Achter Abraham naer den Noorden van het stuck stonden nogh eenige krijgsmannen sijne dienaeren, van welcken den eersten een oorloghvendel hiel in de handt, dat steunde met den stock op de aerde, als oft hij met eene pijcke stont, te wijlen het vendel dat ten deele om den stock gewonden afhonck tot beneden, ten deele van den windt uytgespannen was als een zeil. Eenen anderen hiel een peert met den toom (1).

### VIII.

Hier op paste het Avondmael als de waerheyt self. Om het kort begryp der schilderye was hier alleenlyck een gedeelte van de taefel uytgebeeld aen welcke de Apostelen met onsen saligmaeker saeten : als ofte de helft sich verloor buyten het gesicht en het Blafon naer den Noortkant. Christus sat met den rugge tegen den Zuyden, en maeckte van daer het beginsel des taefels, hebbende de voeten onder de selve uytstekende, het lichaem met het hoofd wat voorwaert hebbende, met de slincke handt op de taefel, ende de rechte presenterende het geconscacreert broodt aen de gemeijnte. Voor hem was eenige spatie der taefel open om dit voorgaende figuer beter en geheellyck te sien. Dan sat eenen Apostel die scheen Petrus te wesen, al hoewel meest met den rugge naer ons gesicht ; nochtans een groot deel omgekeert naer onsen heere, soo dat men het aangesicht half sagh ; met de rechte handt wat opgeheven als hem aansprekende. Neven desen noch eenen anderen

(1) Van dezen laatste zag men slechts het hoofd.

Apostel wiens aengesicht een weynigh naer Christus gekeert sigh soo veel niet en vertoonde. Tusschen de openinghe dier tusschen onsen saligmaeker en Petrus was sag men Joannes van de overzeijde des taefels maer met het hoofd en schouderen, de reste van het lichaem door het opwaerts sien sigh verliesende achter de taefel : in het wesen van desen Apostel, dat met het hoofd tot onsen Heere gekeert was, konde men eene besondere teerhertighyt lesen. Neven Joannes tusschen hem en Petrus verscheen noch een hoofd van eenen Apostel (1).

## IX.

Op het eynde van deze Galerye tegen den gevel waeren dry persoonen sittende op eenen berg geschildert seer in het verkort, overmits dit Blafon niet als recht van onder staende konde gesien worden. Den hoogsten op den bergh sat Moyses biddende met opgeheve armen tot God, welcke van den eenen kant van Aaron wat hooger sittende en van den anderen door Hur wat leeger sittende door beyde hunne handen ondersteunt wurden. Onder aen den voet van den bergh naer den Noorden sag men in kleyne figuren als van verre de nederlaege der Amalechiten door het volck van Israël. Dese schilderije onpaer wesende scheen te spelen op de laetste van de andere Galerije op welcke eene andere maer Goddelycke Dryvuldigheyt van persoonen verbeelt wirt croonende

(1) Deze vierde Apostel bevond zich niet op de aangeduide plaats, maar aan het niteinde van het tafereel.

de alder H. Maghet van waer alle hulp in onsen streijt moet komen.

Boven de Galerije van den Zuydkant tegen den oppersten solder van den autaer beginnende. Hier stonden de waerheden voor, en de figuren haer volgende.

I.

De eerste schilderije, was het sacrificie van onsen minnelijcken saligmaecker aen het cruys, ofte de oprechtinge des cruys van onsen Heere.

Een stuck dat seer verwondert wirt van de constenaers, oock die geheel Italien gesien hadden waer sy seyden het selve in print gesien te worden en vermaert te syn.

Het cruys was half oppgericht welckers voet was van den Noortkant, en het opperste van den zijden. Aen den voet van het cruys sat eenen man die als met geweld hetselve wederhiel opdat het door het oplichten uyt den put niet en soude verschuyven. Tegen het midden des cruys stont eenen anderen der beulen met uytstekende beenen die naeckt waren, die met den rugge groote cracht scheen te doen om het cruys te ondersteunen. Neven desen naer den zuyden was eenen derden met voorwaerts uytgeryckte armen die gespannen waren tegen de armen des cruys om het selve voortstootende met geweld op te rechten, waerom synen slincken voet achterwaerts, en den rechten voorwaerts, als toekomende stonden. Maer het wonderste was het naeckt beelt van onsen

gecruysten saligmacker overzeyds geschildert wesende, en dat wesende van onder opperwaerts aengesien; in welke gesteltenisse ick meyne noijt den gecruysten Christum verbeeld te syn. Men sag maer een arm, te weten den slincken opwaerts gehecht aen het cruys. Hier onder de syde en de borst scheuns, boven welke onder den arm het hoofd half dat met doornen gecroond was. Het slincke been was opgetrocken soo dat men onder de verheffinge der knije en dije een deel van het rechte been sagh, den slincken voet op den rechten aen het cruys genagelt wesende.

## II.

De figure van de slachtinge van Christus, was het slachten van Isaac. Desen sat op eenen Autaer van rouwe steenen licht opgemaect op welcken hout lagh welckers zijden men sag uytsteken. Isaac sat naect in het midden met eenen doeck gegort sijnde de oogen verbonden, met de handen op den rug vastgemaect, soo nochtans dat men besonderlyck den rechten arm sagh tot den elleboogh, mits hij in den westen sittende wat naer zuydwest gekeert was. Hij sat met ingetrocke voeten, als op de selve sittende, soo dat men van onder syne knijen tot de helft der beenen buijen den autaer sagh uytsteken, neven welcken eenen pot met vier stont om het sacrificie naer de slachtinge te ontsteken. Hier neven stond den ouden Abraham kort gekleet met de beenen naect tot de knijen, met de borst naer de westen, den rechten voet voorrijt stekende, welckers teenen van onder buyten de aerde uytstekende warden gesien. Hij was grys en redelyck

lang van baert met het hoofd en de oogen naer den Noorden omgekeert en opgeheven tot den Enghel die uyt de wolcken komende syn sweert vast hielt dat Abraham met de rechte hand houdende liet over hellen om de slagh aen syn soon te geven. Van onder op de aerde in den Noort hoeck der schilderije was eenen braembos in welcken eenen ram met syne hoornen verweert was die Abraham daernaer voor syn soon geslacht heeft.

### III.

De verrysenisse van onsen Heere Jesus Christus uyt het graf dat in eene speloncke verbeelt was. Hierboven was onsen saligmaeker geheel schoon en glorieus in gedaente, het hoofd straelen uijtschietende, houdende in de rechte hand een cruys met een vaendel, de slincke handt uytgereyckt hebbende, met den slincken voet als noch tredende op het graf, te wijlen hij met den rechten als opklom in de locht. Voor het graf lagh eenen soldaet op synen rugge slaepende met het hoofd naer den suyd oost gekeert, soo dat men syn lichaem doch aerdiglyck in het verkort konde sien, het slincke been geheel uytgereyckt synde naer den Noord-west en de rechte knije opgeheven staende. Naer den Noorde lagh noch eenen soldaet slaepende, die geheel toegewrongen voorwaerts over lagh. Naer den Suijden waren noch twee soldaten van welcken den voorsten al suyselende wegvloodt naer den suyden den anderen van achter met verschrickthyt den verrysenden saligmaeker aensagh (1).

(1) Er waren slechts drie soldaten : de eerste en de vierde hier opgesomd zijn dezelfde man.

IV.

De figure van de voorgaende schilderije was Joseph die naer dry jaeren uyt den kercker verheven wirt, gelyck den heere naer drij daegen uyt het graf verrees. Joseph sat op eenen kostelycken triumph waghē op het Romeyns geheel in het purper met een konincklycke bagge om den hals en eenen hoofdband gelyck de oude Koningen, voort met het hoofd bloot. Syne slincke hand was vooruit gereyckt vast houdende den toom der peerden die in den Triumph waegen gespannen waeren in welke de meeste konste en kracht van dese schilderye bestont. Dese trocken den Noortwest op, van welke het eerste naer het gesicht syne borst het meest verতোonde geheel vigouereus was, hebbende het hoof wat omgedraeyt naer den zijden. Neven dit sag men de hoofden van de andere dry peerden van welke hetgene meest voorwaerts was met den toom geleyt wirt door een ionck man die ten halve gesien wirt. Boven de peerden wirt gesien eene Egyptische piramide oft obeliscus op syn sop draegende eenen bol. Achter Joseph eenige pilaeren van het Paleis van Pharao van welke hy uytreedt. Voor synen waeghen stonden twee halve naeckten mans gevronghen trompetten blaesende door welckers geluydt de peerden scheenen meer aangedreven te worden.

V.

Het vijfde Blafon verbeelde de Hemelvaart van onsen Heere Jesus Christus in welke hy self het

wonderlijkste figuer was ; sijn lichaem hinck in de locht meer zeydelings als voorwaerts wat voorwaerts overgeboogt als van iemand die opklimt, nochtans als sonder moeite, het lichaem bynaer uitgereckt sijnde behalven dat den slincken voet als op eenen trap tredende verheven was. Syn lichaem was naeck in het midden met eenen sluyer gegort sijnde : sijne ooghen met het aengesicht verheven naer den hemel Noordwest, langswaer hij scheen de wolcken te doorbreken, hebbende daertoe de armen uytgereyckt en opgeheven, van welke de slincke handt die meest naer ons gesicht was achter eene duystere wolcke gedeckt was, de rechte handt ontbloot tegen eene verlichte wolcke, waer tusschen den hemel als geopent scheen uytwerpende een claer licht tot den glorieusen saligmaeker. Dit Beeldt. was soo konstig geschildert, dat de beenen schenen uyt de schilderye te hangen. Nevens Christus lieten sigh in de wolcken sien twee enghelen van mans groote tot de helft des lichaems, van welke de wercke der Apostelen meldt, die tot de Apostelen gesproken hebben ; beyde in het wit gekleet. Den eenen naer den suydt west hoek der schilderye naer beneden siende als de aensienders aensprekende : den anderen naer den Noordt oost kant den Salighmaecker aensiende en sigh als in sijne glorie verheugende.

## VI.

Hier op was tot figure toegepast de opneming van Elias door sijnen vierigen wagen. Den profeet was geseten in eenen ronden waeghen bij naer als het

vorste was van de Romeynsche triumph waeghens ; maer desen in sijnen bovensten omloop ront synde was van achter gesloten van onder den buijm sluytende bols geweijs op twee wielen. Desen waegen was als geheel van goud oft gloeiende van vier.

Men sag Elias tot den gordel buyten den waegen uytsteken, het lichaen naer den Noort Oost gekeert sijnde maer omsiende nederwaerts naer ons, en uytreykende synen slincken arm welckers handt gedeckt was in synen witten mantel die hij scheen te laten vallen, soo hy belooft had aen synen discipel Eliseus, hij was grys van haer, voor sigh laetende een vier sien dat uyt den waeghen quam bij naer gelyck straelen oft onderbroken vlammen tusschen de wolcken door welcken den waeghen scheen door te breken, de wielen in de selve als in sackende voor den waeghen, wat hooger als den selven, waeren ingespannen twee peerden die Eliam, naer den Noord Oost, opvoerden, soo dat men dese het meeste van achter en ten deele van den slincken kant sagh besonderlyck het welck naer den slincken kant ingespannen was. Dese waren geheel vierigh, niet door het couleur, dat naturelyck was, maer door de kracht die sy betoonden uytblasende door de neusgaten eenige straelen.

## VII.

De hemelvaert van Maria een wonder schoon stuck. De alderheyligste Maghet sat op de wolcken een weinigh overrug liggende op de selve met de armen open en de handen naer den hemel, waer oock het



aengezicht met de oogen gekeert was, het hoofd een weynigh overhellende naer de slincke schouder, vertoonende eene soete en minnelyke genegenheyt tot God. Boven haer hoofd scheen den hemel sig te openen uytworpemde eenige soete straelen tot haer. Boven haer hoofd van het hulsel des selfs swierde eenen sluyer. Onder haeren blouwen mantel sag men de slincke knije, wat uytsteken den slincken voet ingetrokken wesende : den rechten was rechter uytgesteken die men uit de kleederen sag uytsteken staende op de wolcken. Achter het rechte been was eenen engel mans-groote die haer helpde opvoeren, met de slincke handt als de Maghet op de knije vast houdende te weylen den rechten van achter in de wolcken werckte, welckers rechten voet over het been buyten de wolcken gesien wirt. Recht onder de wolcken op welke de moeder Godts geseten was, vertoonde sikh eenen tweeden enghel van gelycke proportie, vliengende met den rug van onder en de borst en het aengesicht naer boven gekeert, de vleugelen uijtgespreijdt sijnde den eenen naer den Zuijden den anderen naer den Noorden, de handen van de uytgespreyde armen sig verliesende in de wolcken. Men sag naer den Zuid Oost syn rechte dije en den voet tegen de wolcken opdringende. Van den Zuyd-westen kant kwam eenen derden Enghel gevloghen die sig het schoonste en met het geheel lichaem vertoonde, hebbende het aengesicht opgeheven naer de Maeghet met de handen in de wolcken ; wiens lichaem meest zeydeling dogh wat van onder wirt aengesien naeckt, maer in het midden met eenen sluyer gegort, hebbende het slincke been geheel ingetrokken met den

opgetrocken voet naer boven ende het rechte been geheel uytgereyckt, bijnaer gelijk iemand op de aerde liggende met macht en haest soude voortkruypen. Eene copye van dit blafon is vangelycken te sien op de Sodaliteyt der Jonghmans tot Antwerpen boven het oxael naer den slincken kant, in welcke nochtans desen laetsten Enghel ontbreekt.

### VIII.

Tot voorbeeld van de verheffinge van Maria volgde hier op het verheffen van de Coninginne Ester tot voorspracke en hulpe van haer volck.

Dese schilderye wirt van een iegelijk een van de schoonste geacht. Aan den Zuyd kandt sat den Coninck Assuerus op synen Throon, verheven eenige trappen hoogh in een conincklyck lanck habeyt uytreyckende synen Conincklijken scepter uyt teeken van genade tot Ester. Neven den Coninck voorwaerts uyt stont eenen gewapenden man bloots hoeft tegen een pilaer van het gebouw met den slincken arm in de zeijde, en staende met den slincke voet op eenen hoek van de architecture, met den rechten op den ondersten trap van den throon soo dat men van onder de ronde van syn pansier sagh dat hem van onder syn harnas uythonck tot de knijen. Aen de rechte zeyde des Coninghs oft den oostkant stonden noch sommige van de princen des ryckx die sigh leegher en leegher allenskens uijt het gesicht verloren.

Voor den throon op den platten grond die als eenen langen trap verthoont was, was de Coninginne Esther op een wel gedonst flouweele kussen soo neder-

knielende, dat sij als beswijkende scheen tot een te vallen ; haer aengesicht was soet en wonder schoon, maer verstorve door de vreese met gesloten en half gebroken ooghen : achter haer naer den oostkant was eene staet Jouffer die met haer rechte handt op de borst van de Koninginne haer wederhiel en belette de voorwaerts over te vallen, en de selvende als om te verkloecken aensprekende, soo dat sy haer aengesicht voor dat van de Coninginne voorbracht.

Voor de Coninginne naerder aen het gesicht staet eene andere staetjouffer schoon van gestaelte, op welckers slincken arm Ester met hare rechte handt steunde, te wijlen sij met haere rechte handt haer eigen kleederen in haer zeyde ophield. Dese stont wat voorwaerts overgeboogt als veerdiglyck toekomende tot hulp van haere coninginne, staende haeren rechten voet op eenen hoeck van het gebouw in den Noort-Oost hoeck der schilderye, ende den slincken op den trap op welcken Ester knielde soo dat men in de holte haerder kleederen haere teere en nette voetiens met sandalen konde sien. Het gebouw eyndigde van desen kant met groote pilaeren achter de Coninginne hebbende de hoogde van het blafon die gebonden waren als met eene gedurige Galerye aen de architecture tegen welcke den throon des Conings stont, soo dat de middel galerije scheen eenen halven cirkel te maeken seer nederdeijsende in het midden ; waer boven de open en heldere locht was.

## IX.

Het negende blafon en het laetste boven dese galerije tegen den gevel, soo ick in de beschrijvinge

van het negenste van de andere aengeraeckt hebbe, was de krooninge van de Alderheyligste Maghet door de alderheyligste Drijvuldighijt, en scheen te spelen op de drij persoonen van het geseyde blafon van de andere Galerije. De figuren van dit Blafon waren seer in het verkort en konstig geschildert als niet konnende gesien worden, van die daer bijnaer recht onderstonden. In het midden van dese schilderye wat naer onder was Maria als sittende in de wolcken maar met de rechte knije wat meer verheven dan met de slincke welckers voet met meerder kracht de wolcken trede. Haer slincke handt was op haere borste en de rechte uytgereyckt nederhangende ; als verwonderende dat haer sulcke eere wirt aengedaen. Gelyck sy met de borst en aengesicht naer den westen sat had sy nochtans haeren oogen omhoog naer den hemel geslagen.

Wat hooger naer den zuyd-kant sat God den hemelschen vader oock recht in den westen siende nochtans naer de Maghet nederwaerts met het aengesicht een luttel ten noorden gekeert syne slincke handt rustede op syne slincke knije draegende den szepter (1) tot teecken syner almogentheijt syne rechte handt was uytgereyckt tot boven het hooft van Maria vast houdende eene kroone om haer te kroonen. Dese kroone wirt van den anderen kant vastgehouden van haren sone Jesus Christus die stond van den andere kant van syne moeder in de wolcken naer haer wat omgekeert wesende. Hy hadt beyde syne armen uytgereyckt om de croone op haer hooft te stellen. Syn rechte been was recht af tredende op de wolcken,

(1) Den wereldbol.

maer het slinck been hooger in de wolcken staende was met een uytgeboogde knije. Boven de kroone in het hoogste der schilderye was den H. Geest in de gedaente van eene vliegende duive omringelt met glorie en straelen.

Onder de galerijen vertoonden de blafons de HH. Leeraers der H. Kercke tusschen gemengelt met HH. Maegden oft vrouwen.

Onder de galerye naer den noord-kant warden gesien de vier grieksche Leeraers, waer tusschen de volgende Heyligen. Aen S. Xaverius' autae het eerste blafon :

I.

DEN H. ATHANASIUS.

Desen Heylighen stont in een priesterlyck nochtans vreemt habeijt met eenen hoet op het hoofd door welckers scadue het aengesicht wat verduystert was, syn onderkleet was wit, en het overkleed violet hebbende onder synen rechten voet den ketter Arius oock in een wit en bijna priesterlyck gewaet, welckers voeten uytstaecken naer den Noord-west liggende met het aengesicht opperwaerts naer den zuyd-oost. Athanasius had synen staf staende op den opgeswolven buyck van den aerts-ketter, als aenwysende de straffe die hy uyt den hemel over hem verkregen had door het uytwerpen van syn ingewant. Neven Athanasius naer den zuyden sag men eenen Enghel als eenen jongelinck tot over den buyck uytkomende uyt de wolcken met eenen sluyer in de handt dat

swierde over het hoofd van den vader als tot teecken van syne victorie over Arius.

II.

DE H. MOEDER ANNA.

Dese sat in de wolcken een luttel naar den zuyd west gekeert, aen wiens schoot stont van deselve zeyde de alderheyligste maeghet als een dochterken van tien oft twalf iaeren out geheel liefelyck ; welke de oude Moeder leerde in eenen boeck die op haer slincke knije rustede van haer vast gehouden door de rechte handt te wijlen sy daer in wees met de slincke(1). Haer hoofd was omsiende naar den Noord-west.

III.

DEN H. BASILIUS.

Desen vader was vertoont knielende in de wolcken recht naar den westen oft ons gesicht. Hij was grijs van hair, out van wesen, redelyck gebaert, met een gestaetigh kleetsel, blootshoof. Hij had syne ooghen naar den hemel opgeheven, met uytgespalckte en ahangende armen en handen, uytwerckende eene vierighe begeirte syns herte tot den hemel. Neven hem aen de rechte zeyde wirt omhoogh in de wolcken gesien eene wolckachtige maer vierige colomme, benaer gelyck men leest dat aen het volck van Israël verschenen is wanneer sy uytrocken van Egypten (2).

(1) St.-Anna had geen boek.

(2) Voor hem op de wolken lagen twee boeken.

IV.

DE H. MARIA MAGDALENA.

Dit was een van de schoonste schilderijen van beneden, een stuck dat opentlijk sijn meester hand getuijgde. Magdalena lagh met een uytgestreyckt lichaem in haere rotse, welckers volle openinge naer den oosten was, soo dat men boven haer lichaem daer buyten de opene locht konde sien ; de rotse van weder zeyde en van boven als eenen boog gesloten sijnde. Sy lagh in de lengtde van de schilderije met het hoofd naer den Noorden dat op haere rechte handt opgeheven sijnde rustede te weijden haere slincke handt naer den voeten uijtgerijckt was, als met weenende ooghen en een seer bedruckt, maer soet aengesicht aensprekende het crucifix dat een weynigh achter de voeten tegen de locht staende gesien wirt, waer neven meer naer het midden van het stuck oock haer self-busse stont, als eenen glaesen bol met eenen voet. Sij was geheel en eerbaerelijck gekleet van omtrent den hals tot aen de voeten, hebbende het slincke been over het rechte gekrujst boven de voeten met de knije wat verheven boven de andere.

V.

DEN H. NAEM JESUS (1).

Dit blafon stont voor de Poorte van de Cappelle

(1) Hier stond de H. Naam van Maria.

van onsen H. Vader Ignatius; misschien om sijne liefde voor den selven H. Naem.

In het midden van het stuck stont den H. Naem Jesus met straelen omringelt in de wolcken, ront om welcken vier klijne enghelen als kinderkens swierden, van welcke sommige hem aenbaden, eerden, oft verwonderden met een seer soet pinceel naer gewoonte van Rubens uijtgewerckt.

## VI.

### DE H. CECILIA.

Dese H. Maghet sat wonderlijk soet met het aengesicht scheuns recht naer den zuyden spelende op het orghel. Sy sat met ingetrocken voeten onder haer, in het aengesicht met minnelijcke ooghen opgeheven naer den hemel als God lofsangen singende, te weijlen sij met uijtgereijkte handen (de rechte boven de slincke om het opsien van onder) roerde de stecken van het orghel: achter welck eenen enghel stont als eenen ionghelinc de blaesbalcken opheffende. Achter de Maghet naer den Noorden was eenen tweeden Enghel mans groote geheel gekleet, behalven de armen die als toegevlogen quam met eene croone van bloeme die hij met uijtgereijkte handen hiel boven het hoofd van Cecilia.

## VII.

### DEN H. GREGORIUS NAZIANCENUS.

Desen H. Vader was in sijn Biscoppelyck gewaet



hebbende den meyster achterwaerts diep in het hoofd en met den staf in de rechte handt met het point opgeheven tegen eenen duyvel den welcken in eene leelycke gedaante voor hem stont, den selven in sijn aengesicht, dat tegen hem roock uytbraeckte, treffende soo dat den duyvel, overrugge scheen uyt de schilderye te vallen. De slincke handt van den heyligen was wat opgeheven en tot een vuyt ingevronghen, vertoonende eene groote kracht en gramschap, die oock in het aengesicht en geheel de gesteltenisse des lichaems te lesen was tegen den boosen geest.

### VIII.

#### DE H. BARBARA (I).

Dese Maeghet, gelyck oock den voorgaenden Heylighen stont recht in den westen ofte naer ons gesicht. Sij hadt haeren goddeloosen vader onder de voeten liggende met het hoofd naer den Zuyd-oost en de voeten naer Noort-west welckers slincke been uytgestrijckt lagh, de rechte knije, opgetrocken, en verheven sijnde. De heylige stont met den slincken voet op den buyck des vaders omgort wesende met eenen sluer, bynaer als ofte haer opper-kleet opgeschort was, misschien om het verkort des gesichts te helpen. Sy steunde met haere rechte handt op een staende sweert, de slincke rustede op haer lijf ontrent den gordel.

(1) Verkeerd voor : *S. Catharina*.

IX.

DEN H. CHRYSOSTOMUS.

Dit blafon als wesende het laetste tegen den gevel was weder op het meeste verkort geschildert. Den H. vader stont in sijn Bisschoppelyck gewaet met den myter op het hoofd onder een vierkant pavillioen eenighe trappen hoogh naer den Noortkant van de schilderye hebbende den rugge naer den Noort-west, soo dat hy sigh het meeste met den rugge vertoonde hij hadt den rechten arm opgeheven als gebiedende het afworpen van het beeld van de keyserinne Eudoxia. Boven synen arm sag men syn aengesicht vol van maiestyt met gramschap gemenght geheel scheuns tot den mont toe: onder synen arm stont eenen diaken in het wit gekleet boven syn zwart onderkleet dat onder den overrock uythinck, siende naer synen Prelaet en vasthoudende syn koorkappe hebbende eene cruyne op het hoofd dat bynaer alleenlyck van achter gesien wirt. Den slincken voet van dezen diaken stont op den tweeden trap van den Bisschoppelycken throon en den rechten eenen trap leegher soodat men van onder in de holte der kleederen synen beenen gekoust en geschoeyt konde sien bynaer tot de knijen. Aan den Zuydkant van de schilderye sag men het silveren beelt van de keyserinne als verder in het perspectief dat door dry mannen afgeworpen wirt: eenen tegen den zuyden vertoonde sigh hoogher die met eenen dicken stock

(1) Er waren drie mannen aan het werk met stokken om het beeld om te werpen.

onder het beeld ingedronghen hetselve Noorts-waert dede overhellen, welcken arbeyt van eenen tweeden die wat leegher uytquam voor het pedestael van het beeld wirt geholpen oock met eenen stock onder het beeld. In het midden van de schilderye sag men eenen derden wat meer achterwaerts en wat kleynder die met eene coorde het hellende beelt voordr trock. Dese dry mannen waren tot den gordel naeck, hoe verre sy maer gesien wurden, iae de twee laetsten noch minder de twee eerste van achter en den derden van voor alle dry uytwerckende eene groote kracht. Het beeld van Eudoxia was als een antieck romeyns in eene lange vojle over het hoofd gekleet tot de voeten toe. Op het pedestael dat men naer het midden van het blafon buyten den tweeden arbeyder sag ten halve uytsteken sag men de twee erste letteren van haeren naem E. U.

Onder de Galerye naer den Zuydkant stonden de vier Latynsche vaders tusschen andere heyligen.

I.

*Blafon aen den outaer van den H. Joseph.*

DEN H. HIERONYMUS.

Hy sat geheel bloots hoofd met de borst en armen ontbloot tot den gordel, van waer hy met een root kleet gedeckt was tot half de schenen. Hy keerde sig een weynigh naer suyd westen, houdende op syne slincke knije eenen boeck met de handt van boven, soo dat dien overhelde van hem als om daer in te schryven, met

de rechte handt hiel hy eene penne maer ahangende een weynigh naer beneden met eenen half opgetrokken arm als verbaest synde over eene trompette die van den slincken hoeck van de schilderye uyt de wolcken quam, waer hy oock syn aengesicht en oogen met vreesse keerde (1). Neven hem naer den Noorden lagh eenen leeuw plat op sijne pooten met het backhuys recht in den westen als slaepende.

## II.

### DE H. LUCIA.

De Martelisse stont gebonden aen eenen dicken staeck als eenen boom in het midden van een vier welckers vlammen en roock als door eenen Noordwesten windt achter haer wirden weggedreven. Haer handen waren met gevrongen armen buyten ons gesicht als achter den staeck vast bij een gebonden, soo dat sij met uijtgeboogde knijen wat scheen neder te deijsen ontfangende den steeck des doods met een sweert door de kele van eenen beul die naer den zuijd kant stont neven haer. Descn beul stont in eene schoone gesteltenisse met het hoofd met eenen bandt gebonden ende het lichaem (dat bijnaer geheel naect was) voor over gebooght naer den westen, dogh hebbende het aengesicht gekeert naer de Maghet om haer den steeck te geven, en te samen als meijdende het geweld des viers dat achter syne beenen slingerde, den rechten stont uytgereyckt noch vast houdende

(1) De heilige hield geene pen in de hand; hij keerde het aangezicht naar den kant tegenovergesteld aan dien, waar een engel de trompet blies.

met de handt het sweert dat door de kele van Lucia stack welckers hals tot de halft der borst ontbloot was : met sijne slincke handt hiel hy aen syne slincke zeyde wat naer achter toe de scheije van syn sweert. Naer den Noorden sag men boven in de wolcken de H. Agatha tot de helft des lijfs met eenen palmtack in de handt vleytelyck aenspreekende de Martesse, als haer komende haelen, werwaerts oock het aengesicht met stervende oogen van de H. Lucia gekeert was. Achter den beul in de donckerheynt des roockx scheen men noch eenige gewaepende mannen te sien. Dat was voorwaer een van de schoonste blafons van beneden.

### III.

#### DEN H. AUGUSTINUS.

Desen H. Vader stont gekeert naer den zuyden bloots hoofd hebbende sijnen bishoppelijcken mijter voor hem aen sijne voeten en aenhebbende eene choorkappe. In sijne slincke handt hadt hy synen Bisschoppelijcken staf die achterwaerts over hellende achter de slincke schouder met den krol uytstack (1).

Met de rechte handt stont hy als den hemel aensprekende waerwaerts oock sijne oogen gekeert waren, getuygende den brant syns herte tot God.

### IV.

#### DE H. DIMPNA (2).

Dese heylige stont verbeelt als vluchtende haeren

(1) De staf lag vóór hem ; de mijter werd gedragen door een engeltje, dat hem al spelende op zijn eigen hoofd zette. Twee andere engelen hielden de koorkap des heiligen open.

(2) Moet zijn : *de H. Barbava*.

vader naer den Noord-oost, soo dat men ten deel haeren rugge sagh. Achter haer sag men haeren vader van den zijd boort der schilderye uytkomende en met geweld de vluchtige Heylige vervolgende, soo dat hy loopende den slincken voet voor hadt. Achter den buyck sagh men syn sweert ten halve uytsteken hebbende den slincken arm opgeheven als om haer met het hair ofte kleederen te vatten. De H. Maghet stack haere armen voor haer uyt als vereyst de actie van die vreesende vlucht. Voor haer aen den noordkant des blafons sag men uytsteken een gebouw waer sij haere beschuddinge scheen te zoeken (1).

V.

DEN H. NAEM VAN MARIA (2).

Desen naem stont in het midden van de schilderye in straelen voor oft boven de Poorte van de Capelle van de selve Alder H. Maeghet. Den selven Naem was omringhelt met vier kleyne en soete enghelen die den selven eerden gelyck van den anderen kant den Naem Jesus.

VI.

DE H. AGNES (3).

De H. Agnes stont recht in den westen hebbende

(1) De toren waarin zij werd opgesloten.

(2) Hier stond de H. Naam van Jesus.

(3) Of de H. Margaretha.

aen haere rechte zijde een staende lammeken met het hoofd gekeert naer den noort-west. Sij hadt eenen palmtack in haere rechte handt etc (1).

## VII.

### DEN H. AMBROSIUS.

Den H. Vader stont van gelycken in den westen recht in ons gesicht de rechte knije wat opgetrocken wesende. Hij stont met synen myter op het hoofd in syn bisschoppelyck gewaet, syn choorkappe wesende wederzeyds opgeheven in het midden van de lengde door de twee klijne engelen die vliegende waeren in de locht. Neven hem naer den zijden stont eenen biekorf die men tot kenteecken gemeynelyck by desen heyligen stelt.

## VIII.

### DE H. EUGENIA.

Dit was wederom eene van de schoonste schilderyen geacht, in welke haer martelie verbeelt wirt. De Maeghet sat op haere knijen naer den Noort-oost wat neer huckende en het hoofd overhellende, dat met ongebonden hair was meest over de rechte schouder naer voor afhangende soo dat den geheelen neck en de schouderen ontbloot waeren om den slagh te ontfanghen, en een luttel van haere slincke borste konde gesien worden.

(1) Zij hield in de linke hand een lint, dat om den hals van eenen draak geslagen was.

Voorts was sij geheel gekleet tot over de voeten, en tot aen de handen die op haeren rugge byeen gebonden waeren met eene koorde. Neven haer slincke seyde stont den scherprechter naer den zuijdoost gekeert in syn onderkleederen met de slincke handt eene groote strene van het hair der Heijlige vasthoudende over haer voorhoofd, soo dat hy het hoofd scheen meer nederwaerts te willen trecken om te sekerder sijnen slach te geven. Syn rechte handt was opgeheven met een beyl dat hy hielt, en syn lichaem wat overgebooght uytwerkende de verheysde kracht tot den slag. Neven de Martelesse tot half achter haer sagh men een groot gebouw als van eenen tempel ten deele uytstaen dat tot teecken van Godts vraeke scheen intestorten, de pilaeren buyten hun lood weijckende ende de cornice oft het opperste voorwaert invallende. Achter den aerden gront sagh men drij koppen een van een vrouw, en twee van mans, met twee opgerichte armen tusschen de beenen van den beul en tusschen hem en de H. Maeghet, als van sommige der aenschouwers die riepen teghen de onrechtveerdige doodt die men haer aendede (1).

## IX.

### DEN H. GREGORIUS.

Dit stuck wirt geacht, niet alleen om syne schoonheit, maer oock om dat men seyde dat Rubens het selve op weynige ueren van eenen dagh hadt geschildert, hetwelck eenighsins daeruyt konde gegist worden

(1) Op de plaat van J. Pant ziet men slechts twee hoofden en één arm.



S. Elizabetha.

Ex. Regis: Hung<sup>20</sup>

38



## DE H. ELISABETH

7 14 1841. Lijster der voorname linn. teekeningen naar de teekening van M. J. L. P.



## DE H. EUGENIUS (ALBERTUS ?)

Zolderschildering der voormalige Jezuïetenkerk, naar de teekening  
van MULLER.

dat het licht scheen afgedaen te wesen. Het was nochtans schoon en wederom het meeste in het verkort omdat het tegen den gevel stont. Den H. Gregorius sat sonder Pauselycke mutse oft meijter in eenen leegen leen-stoel met een goude laeken koorkappe naer Noort-oost hebbende in synen slincken arm synen Pauselyken staf van dry cruijsen (1).

De rechte handt sagh men voor de borst wat uytsteken als aensprekende de alderheyligste Maghet Maria die voor hem stont in de wolcken. De Moeder Gods was met gevlochten hair aensprekende den H. Vader. Sij droegh haer lief en goddelyck kint op haeren slincken arm dat naeckt synde op eenen doeck welckers voetiens opgetrocken synde de Moeder met hare rechte handt ophoudende tegen haer lichaem byendrongh. Den rechten voet van de H. Maeghet stont wat hoogher tredende op de wolcken en hadt haeren mantel om haer midden omgeslaeghen.

Onder de Galerye in het midden die van de Noort Galerye tot de Zuyd Galerye over het Portael passeerde tegen den gevel, waeren dry stucken gelyck er dry boghen syn.

*Het stuck teghen de Noort Galerije verbeelde de H. Clara.*

Het gesicht van dese schilderije viel naer het inkomen van de kercke soo dat men tusschen het portael en den middelsten boogh van dese middel-galerije moeste staen om de selve wel te sien.

(1) De heilige droeg zijn mijter, een zijner handen was onder zijn mantel geborgen.

De H. Clara sat in eenen setelstoel in haer religieus habeyt hebbende eene remonstantie van het alder H. Sacrament des Autaers met eenen doeck in de handen en het selve vertoonde van eenen heuvel daer sij op sat (die de stadts vesten verbeelde binnen welke sij woonachtigh was) aen de legers der vijanden die de stat belegerden welckers tenten aen den voet van den heuvel gesien warden naer den westen werwaerts oock haer gesicht was, een weijnig hebbende van de zijden. Nevens haer laeghen twee religieusen van haer orden op haer knijen overgebooght tot bijnaer op de aerde met de handen te samen als het alder H. Sacrament aenbiddende.

De religieuse die neven haer naer den zujdkant lagh van waer ons gesicht quam, wirt geheel gesien maer de andere, die van den noordkant was tot bijnaer de helft van het lichaem, hebbende het aengesicht meer opgeheven om het Alder H. te aensien.

*Van den anderen kant tegen de Zuid Galerije  
de H. Elisabeth.*

Van dese selve plaetse sigh omkeerende naer den zuyden, sagh men de H. Elisabeth staende op eenen steenen trap nevens welcken naer den Oosten sat eenen armen bedelaer half naeck, de bloote beenen bijnaer gecruijst hebbende, en opsiende naer de H. Matroone tot welke hij eene houtte schotel opstack om eene almoesse te ontfanghen : hij hielt de schotel op met sijne slincke handt, hebbende sijne rechte

(1) Op de teekening van Muller zijn de beenen uiteengeslagen, de linker hand houdt een stok vast.

ingetrocken tot sijn middelde als om sijn met sijn kleet, sooveel hij konde, uijt schaemte te decken. De Heijlighe stont Noort oost gekeert met neder geboogde hoofd naer den armen, hem toereijkende een stuck gelt met de rechte handt, en met de slincke houdende haer sluijer oft mantel. Haer hoofd was gedeckt met een swart veloers; soo dat haer kleetsel geheel zedigh was.

*In het midden van dese Galerije boven het Portael.*

Dit stuk konde niet wel gesien worden als van die in het portael self stonden door de openinge desselfs van boven. Het verbeelde eenen H. Martelaer geheel in het lanck gekleet met eenen palmtack in de rechte handt, maer wat klynder van postuer dan de andere geschilderde beelden waren (1).

NOTEERT.

Dat dese beschrijvinghe van de konstige schilderijen van Rubbens, die in soo iammerlijcken brant alle verongeluckt syn, alleenlijck gedaen is naer het verbranden der selve, ist dat men dan bevonde dat ergens in gemist was, dat men dit vergeve aen de kranckheijt van de memorie, en de verbeeldinghe des verstants, die door het verloop van eenige maenden wat verkrenkt was.

*(Nota van lateren tijd.)*

De Schilderyen door P. P. Rubens geschildert

(1) Waarschijnlijk de H. Albertus, zooals wij hooger (blz. 269) zegden.

voor de plafonds van onder tegen de galerye en boven de galerye tegen den solder waren 39 in getal te weten 9 in de lengte van idere galery zoo boven als beneden. Deze schilderyen hebben omtrent 4 ellen in de breedte en 3 in de hoogten en zyn geplaatst boven overand vierkantig en achtkantig, beneden ovaals en achtkantig tusschen vergulde lystten.

### Orde der Schilderyen.

#### Boven Noort

#### Boven Zuid

te beginnen aen den Altaar te beginnen aen den Altaar

- |                            |                          |
|----------------------------|--------------------------|
| 1 Den val der Engelen.     | 1 De Kruissing.          |
| 2 Geboorte van Christus.   | 2 Abraham en Isaac.      |
| 3 Koningin Saba.           | 3 De Verysenisse.        |
| 4 H.H. Dry Koningen.       | 4 Triumph van Joseph.    |
| 5 Goliath en David.        | 5 De Hemelvaart.         |
| 6 De Tentatie.             | 6 Opneming van Elias.    |
| 7 Abraham en Melchisedech. | 7 Hemelvaart van Maria.  |
| 8 Avondmaal.               | 8 Esther.                |
| 9 Moyses op den berg.      | 9 De Krooning van Maria. |

### Beneden.

#### Noortkant.

#### Zuid.

- |                   |                   |
|-------------------|-------------------|
| 1 H. Athanasius.  | 1 H. Hieronymus.  |
| 2 Moeder Anna.    | 2 Lucia.          |
| 3 H. Basilius.    | 3 Augustinus.     |
| 4 Maria Madalena. | 4 Barbara.        |
| 5 H. Naam Jesus.  | 5 Naam van Maria. |

- |                                  |              |
|----------------------------------|--------------|
| 6 H. Cecilia.                    | 6 Margaretha |
| 7 H. Gregorius Nazian-<br>cenus. | 7 Ambrosius. |
| 8 H. Catharina.                  | 8 Eugenia.   |
| 9 H. Joannes Chrysos-<br>tomus.  | 9 Gregorius. |

Tegen den Voorgevel.

Noord	Zuid
H. Clara.	H. Elisabeth.

In het midden boven het portaal.

Eenen Heiligen met eenen palmtak.

Van deze laetste 3 schilderyen zijn geene teekenin-  
gen (1).

(1) Dit is onjuist, daar het blijkt dat Mullers teekeningen bewaard  
bleven.

# TABLE.

	PAGES.
Nécrologie . . . . .	1
Séance du 26 Décembre 1885 . . . . .	5
Séance du 15 Juin 1886 . . . . .	8
<u>PHILIPPE TAMIZEY DE LARROQUE. Une lettre inédite</u> <u>de Jacques de Bie à Peiresc . . . . .</u>	11
A. GOOVAERTS et HENRI STEIN. L'Adoration des mages de Rubens (Louvre, n <sup>o</sup> 427) . . . . .	13
P. GÉNARD. Les armes de la famille de Rubens. . . . .	65
C. RUELENS. Rubens à Venise. . . . .	74
Nouvelles des ventes . . . . .	86
JULES FINOT, Documents relatifs à Rubens, conservés aux archives du Nord. . . . .	97
C. RUELENS. Le mariage des frères Rubens . . . . .	145
» Les privilèges de gravure accordés à Rubens. . . . .	187
A. BERTOLOTTI. P.-P. Rubens, Corneille de Wael, Jean Roos, Antoine van Dyck, lettres et renseigne- ments inédits. . . . .	197
MAX ROOSES. La maison de Rubens . . . . .	217
» Un portrait de Rubens, par Van Dyck . . . . .	238
A. BERTOLOTTI. La demeure de Pierre-Paul et de Philippe Rubens à Rome . . . . .	244
MAX ROOSES. Note sur Giovanni Rosa (Jean Roosen) peintre anversois . . . . .	253
C. RUELENS. Lettres de Peiresc aux frères Dupuy . . . . .	257
MAX ROOSES. De zolderstukken der voormalige Jezuïeten-kerk, geschilderd door P.-P. Rubens . . . . .	265





BULLETIN-RUBENS

# ANNALES

de la

COMMISSION OFFICIELLE INSTITUÉE PAR LE  
CONSEIL COMMUNAL DE LA VILLE D'ANVERS

*pour la publication des documents  
relatifs à la vie et aux  
œuvres de Rubens*

~~~~~  
Tome III  
~~~~~



ANVERS

IMPRIMERIE & LITHOGRAPHIE  
VEUVE DE BACKER  
rue Zirk, 35

BRUXELLES

LIBRAIRIE C. MUQUARDT  
MERZBACH & FALCK, éditeurs  
rue de la Régence, 45

1888

RUBENS-BULLETIJN

# JAARBOEKEN

der

AMBTELIJKE COMMISSIE INGESTELD DOOR DEN  
GEMEENTERAAD DER STAD ANTWERPEN

*voor het uitgeven der bescheiden  
betrekkelijk het leven en de  
werken van Rubens*

Vierde Deel. *A*



ANTWERPEN

BOEK- & STEENDRUKKERIJ  
WED. DE BACKER  
Zirkstraat, 35

BRUSSEL

BOEKHANDEL C. MUQUARDT  
MERZBACH & FALK, uitgevers  
Regenciestraat, 45

1890

1<sup>e</sup> & 2<sup>de</sup> AFLEVERINGEN.

## BESTUURLIJKE COMMISSIE VAN HET BULLETIJN.

MM. N.....

*Voorzitter ;*

C. RUELENS, Bewaarder der handschriften der Koninklijke Bibliotheek te Brussel, *Secretaris ;*

MAX ROOSES, Conservateur van het Museum Plantin-Moretus te Antwerpen, *Schatbewaarder ;*

P. GÉNARD, Stadsarchivaris te Antwerpen, en

Ridder GUST. VAN HAVRE, lid der koninklijke Akademie van België, te Antwerpen, *Leden.*

De mededeelingen betreffende het *Bulletijn* moeten aan een der leden van het Bureau of der Commissie gedaan worden.

---

## COMMISSION DIRECTRICE DU BULLETIN.

MM. N.....

*Président :*

C. RUELENS, Conservateur des manuscrits de la Bibliothèque royale à Bruxelles, *Secrétaire ;*

MAX ROOSES, Conservateur du Musée Plantin-Moretus à Anvers, *Trésorier ;*

P. GÉNARD, Archiviste de la ville d'Anvers, et

le Chevalier GUST. VAN HAVRE, Membre de l'Académie royale de Belgique, *Membres.*

Les communications relatives au *Bulletin* doivent être adressées à l'un des membres du Bureau ou de la Commission.





BULLETIJN

—

*BULLETIN*

RUBENS-BULLETIJN

---

JAARBOEKEN

der

AMBTELIJKE COMMISSIE INGESTELD DOOR DEN  
GEMEENTERAAD DER STAD ANTWERPEN  
*voor het uitgeven der bescheiden  
betrekkelijk het leven en de  
werken van Rubens.*

---

Vierde Deel.

---



ANTWERPEN  
BOEK- & STEENDRUKKERIJ WED. DE BACKER  
ZIRKSTRAAT, 35.  
1896



BULLETIN-RUBENS

---

ANNAALES

de la

COMMISSION OFFICIELLE INSTITUÉE PAR LE  
CONSEIL COMMUNAL DE LA VILLE D'ANVERS

*pour la publication des documents  
relatifs à la vie et aux  
œuvres de Rubens*

---

Tome IV

---



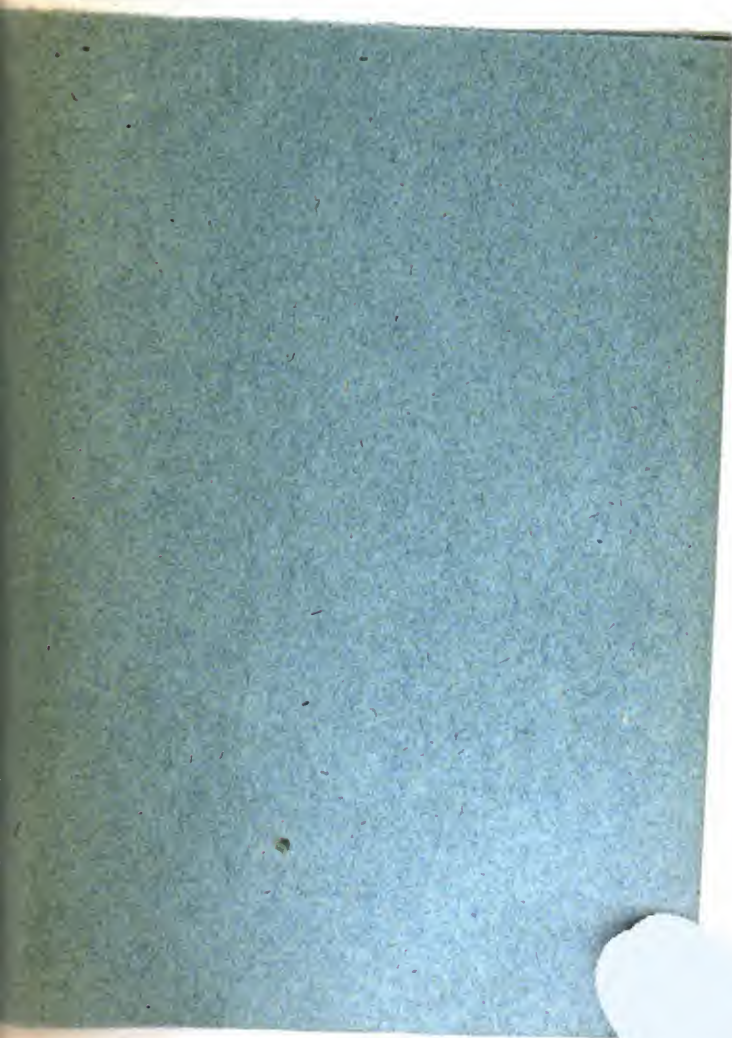
ANVERS

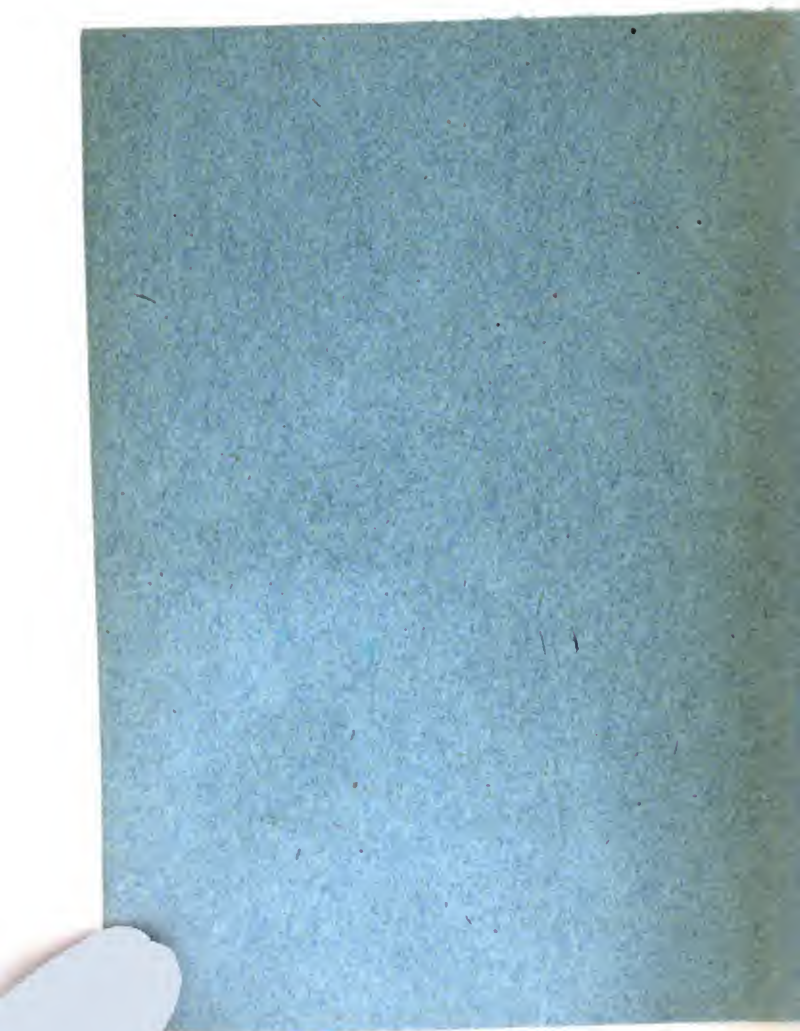
IMPRIMERIE & LITHOGRAPHIE VEUVE DE BACKER

RUE ZIRK, 35.

1896

1160





LES  
 PETITS MÉMOIRES DE PEIRESC.

---

A MONSIEUR CHARLES RUELENS,

*Conservateur des manuscrits de la Bibliothèque  
 royale de Bruxelles,*

*Président de l'Académie d'Archéologie de Belgique,  
 Secrétaire de la Commission pour la publication des documents  
 relatifs à la vie et aux œuvres de Rubens.*

---

MON CHER CONFRÈRE ET AMI,

Vous souvient-il des bonnes journées que nous passâmes ensemble, pendant l'été de 1882, dans cette charmante ville de Carpentras, dont se moquent seulement les moutons de Panurge qui ne la connaissent pas ? A peine avions-nous été présentés l'un à l'autre par l'excellent conservateur de la Bibliothèque d'Inguibert, que nous étions déjà étroitement liés. Il y avait tant d'affinités entre nous ! Fervents bibliophiles, passionnés paléographes, intrépides chercheurs, ayant, avec nos goûts semblables, de communes amitiés — (je me contenterai d'indiquer ici le nom du regretté Paul Lacroix et de notre maître à tous, M. Léopold Delisle) — ne devons-nous pas voir se développer tout de suite en nous une

mutuelle sympathie, comparable à ces magnifiques fleurs doubles qui s'épanouissent en un moment ? Et quel trait d'union particulier entre nous que ce cher Peiresc, dont nous nous occupions avec une égale ardeur ! On l'aime tant pour peu qu'on le connaisse ! Il avait de si hautes qualités de cœur et d'esprit ! Sa belle âme apparaît si bien à travers sa correspondance ! Et dans ce pur miroir se reflètent si admirablement, à côté de sa séduisante physionomie, tant d'autres figures attachantes, par exemple, celles de plusieurs de vos compatriotes parmi lesquels le grand Rubens brille d'un incomparable éclat. Avec quel tendre intérêt nous suivions notre héros au milieu de ses inappréciables manuscrits ! Il était le plus curieux de tous les amateurs de son temps, et l'on prétend que nous sommes deux des plus curieux chercheurs du notre. Aussi combien nous buvions avidement aux sources inexplorées de l'Inguimbertaine ! Combien, sous le bienveillant et presque paternel regard de M. Barrès, tout heureux de notre bouillante émulation, nos plumes couraient sur le papier, vives et légères, empruntant, semblait-il, aux aigles qui planaient autour du Mont-Ventoux, quelque chose de la rapidité de leur vol.

A propos de ce Mont-Ventoux, laissez-moi vous rappeler que vous avez été infidèle, un jour, à l'Inguimbertaine (c'était le 15 mai). Vous lui avez préféré une ascension faite en compagnie du docteur de Mahy, ministre de l'Agriculture (*où sont les neiges d'antan ?*), et du sénateur Naquet

- qui depuis... mais alors il était *orthodoxe* ! »

pendant que, hardi buveur d'air, vous vous élevez à près de deux mille mètres au dessus du niveau de l'Océan et rivalisiez avec les aigles dont je viens de parler (rien de métaphorique ! Il s'agit, bien entendu, d'aigles réels), je restai, toute la journée, emprisonné dans notre petite salle de travail, cette salle que vous appeliez irrévérencieusement une *boîte*, et, plongé dans les délices de mes transcriptions, je me disais, dédaigneux des sommités, que j'avais choisi la meilleure part.

Quel agréable souvenir je garde et garderai à jamais de nos amicales causeries *Carpentassiennes* ! Avant la séance, nous nous préparions à bien travailler en arpentant le boulevard du Musée. Après la séance, nous nous délassions de nos fatigues en nous entretenant, pendant une autre promenade, de nos trouvailles, de nos impressions, de nos projets, de toutes choses enfin *et de quibusdam aliis*. Avec quelle gaité d'étudiants nous allâmes, un jour, examiner le prétendu tableau de Rubens qui, dans la maison où j'habitais — je bénirai toujours cette aimable maison — *ornait* la galerie de la vénérable Madame Brun ! Nous eûmes le bon goût de respecter les illusions de la vieille dame ; courtois, galants jusqu'au bout, nous gardâmes devant le faux dieu l'attitude la plus correcte et à notre air convaincu nous crûmes même devoir mêler un brin d'enthousiasme (grande ombre de Rubens, pardonne-nous le !), mais combien nous nous dédommageâmes du sacrifice en descendant l'escalier !

Dans une de ces causeries qui étaient un des charmes les plus vifs de mon séjour à Carpentras,

vous m'apprites une grande nouvelle : l'on possédait en Angleterre, disiez-vous, entr'autres manuscrits de Peiresc, un recueil intitulé par les rédacteurs du catalogue de la fameuse collection de lord Ashburnham : *Mémoires autographes de Peiresc, avec la note détaillée de toutes les lettres écrites par lui*. Cette révélation alluma aussitôt ma convoitise. Je n'eus plus qu'un souci : voir les manuscrits de Peiresc qui étaient conservés à Ashburnham-Place, voir surtout le manuscrit des mémoires. Dès mon retour à Gontaud, je m'empressai d'écrire à lord Ashburnham pour le prier de la façon la plus pressante de m'autoriser à aller consulter chez lui les documents peiresciens. Ma supplique était faite pour attendrir le dragon des Hespérides lui-même. Lord Ashburnham, en une lettre froide et polie comme l'acier, m'opposa la plus décourageante fin de non-recevoir. J'étais désolé et j'exhalai mes plaintes un peu partout, jusque dans la *Revue Critique*. Au bout de quelques temps, M. L. Delisle, touché de mon inconsolable douleur, me confia sous le sceau du secret que des négociations étaient entamées pour ramener en France les manuscrits ravis par Libri et qu'il en attendait d'heureux résultats. Les espérances de l'éminent érudit ne tardèrent pas à se réaliser. Louera-t-on jamais assez le zèle, le dévouement, l'habileté déployés par lui pour nous rendre nos trésors perdus ? Quant à moi, je ne passerai pas un seul jour sans l'en remercier au fond de mon cœur, et de même qu'on maudissait autrefois, en un refrain quotidien, la fureur des Normands, je célébrerai jusqu'à la fin de ce qui me reste de vie la bienfaisante intervention de celui qui

aura été, à divers égards, — *j'en parle comme en parlera la postérité* — le père de l'histoire de France au XIX<sup>e</sup> siècle.

Mais voilà une causerie qui, comme nos causeries d'il y a sept ans, devient interminable. J'oubliais, dans l'entraînante joie des souvenirs évoqués, que ni vous, ni moi ne nous appartenons plus : vous vous devez tout entier à Rubens, comme je me dois tout entier à Peiresc. Tant que nous n'aurons pas l'un et l'autre achevé de mettre en lumière les lettres de ces deux grands hommes et de leurs innombrables amis, nous n'aurons pas le droit de prendre un moment de loisir. Comme ces coursiers généreux qui, malgré même l'épuisement de leurs forces, ne s'arrêtent pas avant d'avoir atteint le but, nous ne devons nous reposer — passez-moi ce vieux cliché — que « dans les bras de la victoire. » Puissions-nous, avant de prendre notre billet pour la mystérieuse station qui est au bout de la ligne, échanger nos plus cordiales félicitations en face de la rangée complète et pas mal imposante de ces gros volumes auxquels nous aurons consacré le meilleur de notre existence, et, la main dans la main, nous dire avec sérénité, que nous avons consciencieusement rempli notre mission !

Un dernier mot. A vous qui le premier m'avez fait connaître le recueil dont je vais donner quelques extraits, je devais l'hommage de ma petite publication. Je vous le devais aussi parce que vous m'avez gracieusement ouvert toute grande la porte de ce *Bulletin* où l'hospitalité est si douce et si honorable. Je vous le devais, enfin, parce que j'étais impatient de dire très haut, devant vos compatriotes et les miens, quelle profonde reconnaissance je garde de tous les services



que vous avez daigné rendre à celui qui est et sera toujours, pour employer une des riantes formules du bon vieux temps, *votre plus ami et serviteur*.

PHILIPPE TAMIZEY DE LARROQUE.

Gontaud, 31 Mai 1889.

Qu'il me soit permis de répondre et d'ajouter quelques mots à la lettre-dédicace de mon excellent confrère et ami, lettre que je laisse subsister entière, bien que, dans sa sagesse, le bon « Pierre Charron, parisien » y eût relevé quelques petits excès de bienveillance.

Mes collègues de la Commission Rubens acceptent comme une bonne fortune l'honneur de pouvoir publier ce document si précieux pour l'histoire du grand artiste, si important aussi pour l'histoire du mouvement intellectuel au premier tiers du XVII<sup>e</sup> siècle. Et, c'est avec quelque fierté que nous constatons la place considérable occupée par Rubens dans cette correspondance gigantesque, phénoménale; car ce n'est pas seulement dans les missives qui lui sont adressées personnellement qu'il y a lieu de chercher son nom. Il est peu de lettres écrites à des compatriotes du peintre où il ne soit pas question de lui, et dans une foule d'autres, pour ne citer que les lettres de Peiresc à Dupuy, à Vallavez, au nonce Guidi da Bagno, à Aléandre, etc., etc., on trouve de lui des nouvelles, des détails, que l'on chercherait vainement ailleurs. Nous pouvons donc affirmer que la correspondance de Peiresc est une des sources les plus abon-

dantes en notions concernant Rubens comme peintre, comme savant et lettré, comme caractère.

On sait qu'il existe à Carpentras et à Aix des *minutes* ou des *copies* de lettres de Peiresc ; mais elles sont très loin de former la totalité de sa correspondance : quant aux lettres originales, elles sont perdues ou dispersées. De ce qui est connu jusqu'à présent d'importantes parties ont été publiées ou sont en cours de publication : le présent document aura surtout pour grand avantage de provoquer des recherches et de faire découvrir — espérons-le, — des lettres originales errantes dans les collections publiques ou privées.

Suivant le désir exprimé par M. Tamizey de Larroque, j'ai ajouté des notes relatives aux lettres adressées à Rubens ou à d'autres belges. Lorsque je dis que la minute existe à Carpentras, il s'agit de lettres que j'ai copiées et qui viendront dans les tomes II et III de la Correspondance de Rubens ; lorsque je dis que la minute n'y est pas, je veux dire que je ne l'ai pas rencontrée. Ce n'est donc pas un procès-verbal de carence absolu, car il se peut qu'on retrouve un jour l'une ou l'autre dans ces registres volumineux où l'ordre ne règne pas toujours.

Largement répandus, espérons que les *Petits mémoires* feront retrouver quelques débris au moins de la correspondance, jusqu'à présent perdue, du plus illustre des correspondants de Peiresc !

C. R.

## AVERTISSEMENT.

M. Léopold Delisle, dans son *Catalogue des manuscrits des fonds Libri et Barrois*, (1) décrit ainsi (p. 146) le recueil dont je viens m'occuper : Nouvelles acquisitions françaises 5169 (Libri, 1838). Correspondance de Peireisc. Registre dans lequel Peiresc a noté les lettres qu'il a écrites à ses correspondants depuis l'année 1622 jusqu'à l'année 1632. Volume en papier, de 52 feuillets. 320 millimètres sur 215. « L'illustre critique ajoute : « Un passage suffira pour donner une idée de ce précieux registre. » Oui, bien précieux, en effet, car non seulement on y trouve le relevé, jour par jour, des lettres envoyées par Peiresc aux quatre coins du monde, avec l'indication des objets dont ces lettres étaient souvent accompagnées (livres, manuscrits, dessins, monnaies anciennes, plantes rares, etc.), mais encore de rapides mentions de divers événements de sa vie, mentions qui justifient jusqu'à un certain point le titre adopté dans le catalogue de la collection Libri, et qui me permettent, à mon tour, de me servir du terme de *petits mémoires*.

Je ne reproduirai pas en entier les pages où Peiresc a consigné de sa propre main, avec la régularité d'un parfait teneur de livres, tout ce qui concernait ses relations épistolaires, ainsi que plusieurs particularités biographiques. Comme je l'ai annoncé ailleurs, j'ai le projet d'insérer la liste des lettres qu'il écrivit pendant une période de dix années (moins quelques mois), dans le tableau général, dressé par ordre chronologique, des lettres qu'il écrivit en toute sa vie,

(1) Paris. H. Champion, 1888, grand in-8°.

tableau qui doit figurer à la fin du dernier volume de sa correspondance (1), Aujourd'hui je veux seulement tirer du journal de Peiresc un certain nombre de faits et de dates dont l'intérêt sera considérable pour tous les curieux. Je publierai *in extenso*, comme échantillons, le premier et le dernier feuillet de ce journal, et je ferai dans les autres pages un choix discret.

Tous ceux qui jetteront les yeux sur ces extraits déploreront avec moi que le registre ne soit pas complet, qu'il n'embrasse pas aussi les vingt années qui ont précédé 1622 et les cinq années qui ont suivi 1632. Quel dommage que, guidés par Peiresc lui-même, nous ne puissions le suivre dans toute la merveilleuse activité de sa correspondance depuis son extrême jeunesse (dix-huit ans) jusqu'à sa mort prématurée (moins de soixante ans !) De combien de lettres perdues nous retrouverions ainsi la trace ! Et quelle abondance de renseignements nouveaux viendrait compléter ce que nous connaissons déjà de la vie et des relations de celui qui tint une si belle place dans la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle !

Autour du texte je mettrai seulement les notes indispensables, de crainte de noyer petit poisson dans grande sauce, renvoyant mon lecteur à la *Vie de Peiresc*, par Gassendi, ouvrage où le biographe se montre si digne du héros, à la *Correspondance de Peiresc avec les frères Dupuy*, dont le tome II verra le jour dans quelques semaines, aux seize fascicules déjà

(1) Voir mon programme, ou, pour mieux dire, mes *desiderata* (car l'éditeur propose, et le Comité des Travaux historiques dispose), à la suite de l'étude si remarquable de M. L. Delisle sur (*Un grand amateur français du XVII<sup>e</sup> siècle*, Toulouse, 1889, grand in-8°, p. 24-26).

publiés des *Correspondants de Peiresc* (1). Je laisse naturellement à M. Ruelens le soin de l'annotation en ce qui regarde les personnages des Pays-Bas tant de fois mentionnés dans les *Petits Mémoires* (2). Dieu me garde de chasser sur les terres de celui qui en sait si long et qui aime tant à faire profiter ses amis des richesses de son érudition !

---

(1) Les deux derniers fascicules viennent de paraître à l'instant même, le n° XV (*Lettres inédites de Thomas d'Arcos*) à Alger, chez Jourdan, le n° XVI (*Lettres inédites de François Luillier*) à Paris, librairie Léon Téchener.

(2) Le nom de Rubens surtout reparait souvent dans le journal, et c'est l'occasion de rappeler le mot de mon ami bien regretté M. Armand Baschet : - Il ne faudrait rien ignorer de la vie d'un artiste tel que Rubens, - mot que M. Ruelens a si heureusement arboré, comme épigraphe, comme drapeau, en tête de son splendide *Codex diplomaticus Rubenianus*.

# PETITS MÉMOIRES

DE

## PEIRESC.

*Année 1622, Peiresc étant alors à Paris.*

4	Octobre	[par] Jacquet	A mon père, avec les lettres de M. du Puy pour le vicaire de M. le Cardinal.
			A M. d'Agut (1).
7	"		A M. Rubens (2).
7	"	par Jean, fils de Estienne	A mon père et à M. d'Agut [avec] des livrets.
XI	"	[par] Jacquet	A M. d'Oppede.
			A mon père.
			A mon frère.
			A M. d'Agut, avec deux livres.
XI	"		A M de Mornieu.
			A M. Chifflet.
			A Mgr Bagni.
14	"		A Mgr Bagni.
			A M. Rubens, avec ses mesu- res (3).
14	"	[par] Jacquet	A M. d'Oppede.
			A M. de la Ceppede.

(1) Le conseiller au parlement d'Aix, Honoré d'Agut, fut un des intimes amis de Peiresc. On trouvera de fréquentes mentions de son nom dans les *petits mémoires*. Presque toutes les lettres de Peiresc à son collègue et ami sont perdues, car dans les registres de minutes, à l'Inguimbertaine, on en conserve tout au plus une demi-douzaine.

(2) Lettre perdue, pas de minute à Carpentras (R).

(3) Lettre perdue. Il s'agit des *mesures* des panneaux à remplir par Rubens, dans la Galerie de Luxembourg (R).

14	Octobre	[par] Jacquet	A mon père, avec la commission de M. de Bressieux.
15, 16	»	[par] Messenger	A M. Duval. A Bidone. A Boumard, sur ses plaintes du P. du Val et retention des deux priores (1).
			A M. Pichon.
16	»	[par] M. Suffren	A mon père, avec M. de Ville-roy ( <i>sic</i> ).
17	»	par Pierre Ferauld, le messenger d'Eres (pour Hyères).	A M. de Suffren.
			A mon père, avec sa cornette. A M. d'Agut, avec des livrets.
18	»	par Pierre de Blenis	A M. Lucas.
19	»	par la poste	A M. du Val. A Bidonne. A M. Pichon.
20	»	par messenger de Caen	A M. du Bouillon, avec lettre de Malerbe ( <i>sic</i> ).
			A M. Rubens (2).
21	»	[par] M. de Lomenie	A M. de Commartin ( <i>sic</i> ).
			A M. Lucas, avec les mémoires et papiers.
		[par] la poste	A M. d'Andilly.
		[par] Jacquet	A M. d'Oppede. A M. de Malerbe. A M. d'Agut pour Chailan
21	»	[par] Jacquet	A mon père, avec un paquet de Giraudenc.

(1) Ceci se rapporte aux affaires de Peirese en son abbaye de Guitres. Voir l'excellente monographie de M. A. de Lantenay, intitulée : *Peirese, abbé de Guitres*. (Bordeaux, Feret, 1888, grand-in-8°).

(2) Dans le registre à Carpentras. Lettre contenant surtout des nouvelles politiques (R.)

21	Octobre	[par] Jacquet [par] messenger de Grace, Ant. Mathieu	A mon frère, touchant Chaff ( <i>sic</i> ). A M. d'Agut avec l'histoire romaine payée 8 livres 2 sols (1).
25 <sup>me</sup>	»	[par] André	A mon père. A M. d'Oppede. A M. Seguiran. A M. d'Agut, avec la lettre du restablissement de M. du Vair. A M. Merindol. A mon père. } avec la despesche A mon frère. } de la cour. A M <sup>r</sup> le G. [arde] d [es] s [ceaux] de Commartin. A M. de la Ville aux clerks. A M. d'Herbault. A M. de L'Avrilliere. A M. Godart. A M. D'Andilly. A M. Lucas. A M. Lormier. A M. le juge Suffren. A M. Pacius avec le recepisse de 6 pistoles de son filz.
25	»	[par] la poste	A M. du Val. A M. Bidonne. A M. Pichon.
28	»	[par] l'ordinaire  [par] M. Cotron	A M. Bagni (2). A Rubens [sans l'abréviation M <sup>r</sup> .] (3). A mon père, mon frère. Au P. Seguiran.

(1) Il s'agit de l'*histoire romaine* de Nic. Coeffeteau. Paris, Sébastien Cramoisy, 1621, in-f°.

(2) Le futur cardinal Bagni était alors noncé à Bruxelles.

(3) A Carpentras, 27 octobre. Composition du grand tableau représentant le *Mariage de Marie de Médicis* (R.)



28	Vendredi [par] l'ordinaire saint [pour] Rome	A Mad. de Barclay A M. Eschinard. A M. Lanyer.
4	Novembre	A M. Rubens, avec les commis- sions, etc. (1) A M. d'Oppede. A M. de Malerbe, avec la res- ponse de Caen. A mon frère, avec des livretz.
5	"	A M. de Ramberviller.
8	"	A M. de Bouc, avec son paquet. Au cardinal de Sourdy. Au P. du Val, avec la lettre du dit cardinal.
XI	"	Rubens (?). Bagny. Cardinal Sainte-Suzanne, [avec] Energumeni. Aleandro. La Barclay (2).
13	" [pour Bordeaux]	Au P. du Val, au fermier Bou- mard, à l'avocat Boumard, au procureur Montalier, à Bidone, à M. Pichon, à Mil- langes. (4).

(1) Minute à Carpentras, avec la date du 3. *Les commissions*, ce sont les démarches faites par Peirese à Paris pour obtenir des changements aux fenêtres de la Galerie, afin d'avoir une meilleure lumière. (R).

(2) Minute à Carpentras, même sujet et nouvelles. (R).

(3) Excusons Peirese pour avoir, dans un moment de précipitation, irrespectueusement appelé *la Barclay* celle qu'il appelait plus haut *Mme de Barclay* et qui était la veuve d'un de ses meilleurs amis, le romancier-poète Jean Barclay et la sœur d'un autre de ses amis, M. de Bonnaire.

(4) Je n'ai trouvé dans les bibliothèques d'Aix, de Carpentras, de Paris, etc, aucune lettre de Peirese au célèbre imprimeur Millanges, aucune lettre de ce dernier au prince des bibliophiles de son temps.

18	Novembre		A M. Rubens, avec la fenestre (1).
22	"	[pour Bordeaux]	A M. d'Oppede, à M. d'Agut (livrets). A mon père.
23	"		A M. Schilder avec le géographe Arabe, les Energumenes du Jacobin, livrets, les vers de Borbonius (2) au P. Berulle.
25	"	[pour Rome]:	A Aleandro, au cardinal de Sainte-Suzanne, à Nic. Alemani, à Bonaire, à Eschinard. M <sup>re</sup> Bagni, au Sr Rubens, (avec les articles) [de la paix] (3).
26	"		A M. de la Frettiere, avec la chronique St.-Aubin. (4).
27	"	[pour Bordeaux]:	Au P. du Val, à Boumard, à Milanges.
28	"		A mon père : à M. d'Agut, avec deux boîtes de cottignac d'Orléans, le port payé. (5).
29	"		A M. d'Oppede, à M. d'Agut, avec le mémoire de la tapisserie 14 aulnes. [à payer] dans un mois, à M. de Malerbe, au cardinal Bentivoglio.

(1) A Carpentras, date du 17. *La fenestre*, c'est le dessin de la fenêtre que M. de Brosse, l'architecte du Luxembourg, avait enfin consenti à ouvrir sur les vives instances de Rubens. (R).

(2) Il s'agit là de Nicolas Bourbon qui, après avoir salué dans ses vers le fondateur de l'Oratoire, le futur cardinal de Berulle, devint lui-même plus tard oratorien.

(3) A Carpentras, date du 24. *Les articles de la paix*, après la soumission de La Rochelle (R).

(4) Voir dans le *Dictionnaire historique de Maine-et-Loire* par M. C. Port, l'article *Saint-Aubin* (t. 1, p. 150-151).

(5) Ainsi Peirese ne se contentait pas d'offrir à son ami deux boîtes du fameux Cotignac d'Orléans : il avait encore l'amabilité d'en payer le port, bien différent de cet académicien de nos jours qui, adressant ses œuvres complètes (d'un poids formidable) à un de ses amis de province, *oublia d'affranchir* l'énorme ballot et fit maudire par cet ami sa funeste fécondité.

1	Décembre.		A M. Rubens, de sa tapisserie (1). — A. M. Bagni, de l'entrée d'Avignon.
2	"	[pour Aix]	A M. d'Oppede, à M. de la Cepede, à M. Seguiran, à M. Merindol, à M. d'Agut, à mon père, à mon frère.
3	"	[pour Rome]	Au Sr Aleandro, au P. Capello, à Mad. Barclay, à M. de Bonnaire, à M. Eschinard, à MM de Seve.
4	"		Au P. du Val, avec ses callottes.
8	"		A M. Bagni, à M. Rubens (2).
16	"		A M. Bagni, à M. Rubens (3).
18	"		Au P. du Val, à Cernillot, bourgeois de Bordeaux (rue Marseille), à M. Pichon.
22	"		Au Sr Spelman, au Sr Seldenus, au Sr Camdenus. (3bis). Au Sr Rubens, avec l'entreveuë de Lyon. (4) [Même <i>Entrevue</i> envoyée à Mgr Bagni]. A M <sup>me</sup> Barclay, avec l'entreveuë de Lyon, 40 portraictz corrigez [portraits de Barclay], 10 portraits non corrigez, 60 errata [pour l'Argenis, dont la première édition, venait d'être donnée par Peiresc, à Paris, chez Buon, in-8°].

(1) A Carpentras, très longue lettre relative au Luxembourg, aux quatre cartons de tapisseries envoyés par Rubens : la vie de Constantin, etc. (R.)

(2) A Carpentras, réception des *Palazzi di Genova*, etc. (R.)

(3) A Carpentras. Offre d'une pierre dure pour être ciselée, etc. (R.)

(3bis) Parmi les savants de l'Angleterre, ce furent là ceux avec qui Peirese eut les meilleures relations.

(4) A Carpentras. Remise du départ de la Reine-Mère de Lyon, etc. (R.)

- 29 Décembre [pour Rome] A M. Bagni, à M. Rubens avec les vers de Borbonius pour Gevartius. (1).  
A M. d'Oppede, à M. d'Agut (avec livre); à mon père, à mon frère, à M. Viaz (2).

---

*Année 1623, que Peiresc passa encore à Paris.*

- 5 Janvier A M. du Maurier, à M. Rubens (3), au Sr Bagni.  
A M. d'Oppede, à M. de la Ceppede, à M. d'Agut, à mon père, à mon frère [avec] l'almanach.
- 6 " Au Cardinal Sainte-Susanne, Aleandro (offre de la lunette), Barclay (offre de 200 escus), Bonnaire, Eschinard, Seve.
- 12 " A M. d'Oppede, à M. d'Agut (avec des livres), à mon père, mon frère, [lettre] de Cramoisy à Merindol.
- 13 " A M. Rubens (4).
- 18 " A M. l'Abbé de Caunes, à M. d'Oppede, à M. Ollivier, à M. Thoron, à M. Badet, à

(1) A Carpentras. Vers pour étrennes envoyés à Gaspar Gevaerts. (R).

(2) Il s'agit du poète marseillais Balthazar de Vias, parent de Peiresc, un de ses légataires et exécuteurs testamentaires. Voir, outre le fascicule VI des *Correspondants de Peiresc*, qui lui est exclusivement consacré, le *Testament* de ce dernier, à la suite de l'étude déjà citée de M. L. Delisle sur *un grand amateur français*, p. 30.

(3) A Carpentras. Nouvelles de Marc Antoine de Dominis, questions numismatiques, etc. (R).

(4) A Carpentras. Nouvelles politiques, cartons de tapisseries, etc. (R).

- M. Venel, à M. Spagnet (*sic* pour Espagnet), à mon père, à mon frère.
- 20 Janvier A mon père, avec des livrets, à M. d'Agut, [avec] les Mille-tière (1).
- A M. Bagni, à M. Rubens, et le même jour sa caisse des testes (2).
- 23 " A M. d'Oppede, Ollivier, d'Agut (avec livre), Merindol, du Perier, mon père (avec livres), mon frère.
- 24 " A Lucas Torrius, avec Ribera.
- 27 " A Rubens, (3) à Bagni, avec *il cavalerato*.
- 2 Février A M. Rubens (4), à M. Bagni. Au sieur Pignorius [Lorenzo Pignoria] avec les vers de J. Sirmond, les trois fleurs de lys, le Cappellus, 2 exemplaires du Ragusius, le Borbonius). Au Sr G. P. Gualdo.
- 8 " Au P. du Val, avec la lettre du cardinal de Sourdys, la copie de sa cléricature, le factum de Boumard.

(1) Le livre du controversiste Théophile Brachet de la Milletière, personnage dont Tallement des Réaux a dit qu'il avait quelque chose de démonté dans la tête. - Ce livre, que la chambre de l'Édit condamna à être brûlé par la main du bourreau, est intitulé : *Discours des vraies raisons pour lesquelles ceux de la religion en France peuvent et doivent, en bonne conscience, résister par armes à la persécution* (1622, en 8<sup>o</sup>).

(2) A Carpentras. Envoi des têtes en plâtre, de Henri IV et de Marie de Médicis. (R).

(3) A Carpentras, date du 26. Réception de médailles de Rockox, galerie du Luxembourg, etc. (R).

(4) A Carpentras, date du 3. Nouvelles. (R).

10	Février	A M. Bagni, à M. Rubens (1) avec lettre de M. l'Abbé (2).
16	"	A M. Millotet, avec la boîte de graine de chou-fleur.
19	"	Au S <sup>r</sup> Rubens (3), au S <sup>r</sup> Bagni.
21	"	A M. Wingue (4), sur les Fastes.
24	"	Au S <sup>r</sup> Rubens, (5) avec la remon- strance aux Hollandois, au S <sup>r</sup> Bagni.
25	"	A M. Winghen.
26	"	A Milanges, à M. de l'Aubar- demont. (6).
28	"	<i>Arrivée de mon frère</i> (7).

(1) A Carpentras, date du 9. Envoi de la lettre de l'Abbé de St.-Ambroise annonçant que la Reine approuve l'arrivée de Rubens à Paris à la fin de mars. (R).

(2) On écrivait ainsi, au XVII<sup>e</sup> siècle, le nom de l'érudite Charles Labbé. La même forme est donnée à ce nom dans les *lettres de Jean Chapelain, de l'Académie Française*, t. II, in 4<sup>o</sup>, 1883, p. 3. Ch. Labbé fut un petit Libri, car il arracha pour son usage personnel, plusieurs feuillets d'un manuscrit aujourd'hui à la bibliothèque nationale, (fonds latin n<sup>o</sup> 4910), qui lui avait été confié par Peirese, lequel dans une note indignée a flétri cet odieux procédé. Voir le *Cabinet des manuscrits* par M. L. Delisle, t. I, in-8<sup>o</sup>, 1868, p. 284.

(3) A Carpentras, minute des lettres écrites à Rubens, datées de Paris, 16 et 24 Février, et envoyées ensemble. (R).

(4) Jérôme de Winghe, chanoine de la cathédrale de Tournai. De 1608 à 1625, Peirese eut avec lui une correspondance intéressante roulant sur des questions de plantes, de médailles, etc. (R).

(5) V. Note 3.

(6) Il s'agit là du fameux juge ou plutôt bourreau d'Urbain Grandier, Jean Martin, baron de Laubardemont, qui fut maître des requêtes, conseiller d'État, président de la cour des Aides de Guyenne, etc. Les uns ont vu en lui un scélérat, les autres un imbécile. A l'appui de l'opinion de ces derniers, on pourrait citer, si elle était historique, la plaisante anecdote racontée par Tallemant des Réaux (*Historiettes*, t. II, 1854, p. 135); le diable de Loudun dit une fois : M. de Laubardemont est C... Et Laubardemont, à son ordinaire, mit le soir : ce que j'atteste estre vrai, et signa. \*

(7) Je souligne ces mots, parce que Peirese, en bon frère — et Palamède de Fabri, sieur de Valavez, lui rendait certes affection pour affection. — s'est servi de lettres majuscules pour inscrire sur son registre ce petit événement.

3 Mars	Au Sr Rubens. (1).
10 "	M. Bagni, à Rubens (2), M. Roccox (3).
17 "	Rubens. (4).
21 "	A la Barclay (5) au Sr Aleandro, à Eschinard (de sa pension), à M. de Seve [du Paruta].
24 "	A M. Bagni, à M. Rubens (6).
28 "	Au cardinal Sainte-Susanne, avec le Ragusius relié, au Sr Aleandro, avec les portraits du Roy [et] l'Argenis.
30 Vendredi	Rubens. (7).
4 Avril Mardi	Mon père (8) Rubens (9).
12 "	M. Rubens. (10) M. de Loménie.
21 "	M. Rubens. (11) M. Bagni. M. d'Oppede. Mon père, avec

(1) A Carpentras, date du 1 Mars. On fera savoir à Rubens l'époque de la présence de la Reine à Paris. (R).

(2) A Carpentras. Nouvelles de la Galerie, du neveu de M. Roccox, etc. (R).

(3) A Carpentras. Publiée dans le Bulletin Rubens II, 118. Nicolas Roccox, le célèbre bourguestre d'Anvers, l'ami de Rubens. (R).

(4) A Carpentras, date du 16. Envoi d'une lettre de l'abbé St-Ambroise, relative à l'achèvement des tableaux du Luxembourg et à l'arrivée de la Reine (R).

(5) Devant cette récidive de mon cher Peirese je n'ose plus plaider les circonstances atténuantes et j'abandonne le coupable à toute la sévérité des lois de la galanterie.

(6) A Carpentras, date du 23. La Reine offre un logement à Rubens au Luxembourg. (R).

(7) A Carpentras. Départ de la Reine pour Fontainebleau, cabinet du duc d'Archeot etc. (R).

(8) Du 7 au 11 Avril Peirese était à Fontainebleau, comme il a soin de l'indiquer en son journal.

(9) A Carpentras, datée de Paris 5. Peirese se rend à Fontainebleau (R).

(10) Pas de minute à Carpentras. Il y était question d'une entrevue de Peirese avec le cardinal de Richelieu au sujet de la Galerie du Luxembourg. (R).

(11) A Carpentras. Relative au paiement des travaux de Rubens. (R).

		l'avis de la mort de M. de Marseille (1).
		A M. Aleandro, avec les capitulaires, la confutation de M. Saulmaise double (2).
22	Avril	M. Pignoria avec deux exemplaires de Ragusius l'un en velin, l'autre en blanc.
28	"	Rubens. (3) M. Bagni.
2	May	M. d'Oppede, mon père, M. d'Agut, M. Bourgoigne, M. de Mondevergues, M Pacius.
5	"	Au sieur Bagni, au sieur Rubens (4).
9	"	A M. d'Oppede, La Ceppede, Seguiran, d'Agut, mon père, Du Mas, Bausset, Valbelle, Cassagne, Maureillan, Mondevergues, de Seve.
9	"	A M. Rubens (5), avec la réponse du cardinal et de la Reyne.
XI	"	<i>Claude est entré à mon service.</i>
12	"	A M. Rubens (6).
		M. le président Seguiran, M. de Vergons, M. d'Agut.
19	"	Rubens (7).

(1) Nicolas Coeffeteau était mort à Paris le même jour (21 avril).

(2) Claude de Saumaise, aussi grand querelleur que grand savant, eut, entre mille disputes, une dispute violente avec Jérôme Aleandro, au sujet des églises suburbicaires. Voir, là dessus une note détaillée dans le fascicule V des correspondants de Peirese, Dijon, 1882, p. 7.

(3) A Carpentras. Il espère voir bientôt Rubens à Paris. (R).

(4) A Carpentras, date du 4. Démarches faites à Fontainebleau. (R).

(5) A Carpentras. Le Cardinal décide que Rubens vienne « tendre ses tableaux » à Paris. (R).

(6) A Carpentras, date du 11 mai. Prochaine arrivée de la Reine à Paris (R).

(7) A Carpentras. On attend Rubens avec impatience (R).



19	May	Mon père, avec la despesche de M. de la Ville aux Clercs. A M. de Barclay [l'abbé Jean, fils du poëte]. Au cardinal Barberin, avec les 3 caisses de livres (1).
23	»	Au cardinal Sainte-Susanne, au Sr Aléandro, à Mme Barclay, au Sr de Bonnaire (avec lettre de Buon).
24	»	A M. de Winghe (2). M. Roccox, avec sa médaille d'ATEVLA, sur le cabinet du duc d'Arscot (3).
29	»	<i>Arrivée de M. Rubens</i> (en lettres majuscules) (4).
9	Juin	A Mgr Bagni, à M. Gevartius (5).
17	»	A M. Spelman, à M. Camdenus, avec lettres de Torrius.
18	»	Martin m'a commancé à servir par emprunct (6).
27	»	M. Winghen avec la F[rance] M[ourante] (7).

(1) Le cardinal Maffeo Barberini, qui avait été nonce en France, et qui allait devenir pape sous le nom d'Urbain VIII.

(2) A Carpentras. (R).

(3) Publiée dans le *Bulletin Rubens* II, 121. (R).

(4) Cette mention n'est pas dans le registre de Carpentras. (R).

(5) Lettre en original à la bibliothèque royale de Bruxelles ; un court fragment en été publié dans les *Lettres inédites de P. P. Rubens* par M. E. Gachet. Bruxelles 1840. (R).

(6) Cet emprunt ne fut pas de longue durée, car Peirese a inscrit au bas du feuillet en regard de la date 11 Juillet, cette note sur son ondoyant serviteur : « Martin est party, j'ay payé sa pansion, plus ay baillé un escu, outre un autre escu qu'il avoit eu en detail. »

(7) *La France mourante, dialogue : le chancelier de l'Hospital, le Capitaine Bayard, dit le chevalier sans reproche, la France malade*. S. L. N. D. (1621) in 8°. La pièce, souvent réimprimée (cinq éditions sont indiquées

30 Juin	M. Rubens (1) M. Bagni.
7 Juillet	Rubens, (2) Bagni.
14 "	M. Rubens, (3) touchant ma reserve.
21 "	M. Rubens (4).
22 "	M. Wingue, avec son livre (5). Au cardinal Sainte-Susanne, avec les lunettes, à M. Ale- andro, au cardinal Barberin, à M. Pignoria, à M. J. Mocenigo.
28 "	Rubens (6), avec les 9 graveures métalliques.
4 Aoust	M. Rubens (7), M. Bagni.
10 "	M. Rubens (8), avec le Pignorius et les fr. Roses. M. Roccox (9) [avec] le Pignorius. Baillé la boîte des médailles du Duc d'Arscot à M. Ferrarin, luy ayant envoyé 8 jours auparavant la caisse des mar- bres de M. Rubens.

dans le *Catalogue de la bibliothèque nationale, histoire de France*, t. I. n° 1615), me paraît avoir été, sans motifs suffisants, attribuée au cardinal de Richelieu.

(1) Pas de minute à Carpentras. (R).

(2) A Carpentras. Vente des médailles du duc d'Arscot. Dans le registre suit une lettre datée du 10, non mentionnée ici. (R).

(3) Longue lettre à Carpentras. Questions de numismatique. La réserve c'est la partie du médaillier du duc d'Arscot dont Peirese voulait se rendre acquéreur (R).

(4) A Carpentras. Longue lettre ; question de camées et de médailles. (R).

(5) A Carpentras. (R).

(6) A Carpentras, date du 31 Juillet. Envoi d'empreintes d'intailles, etc. (R).

(7) A Carpentras, date du 3 Aout. Camées, Rose-Croix, etc. (R).

(8) A Carpentras. Médailles, empreintes envoyées à Pignoria, *discours* de celui-ci (V. note 10).

(9) Pas de minute : il ne s'agit probablement que d'un billet d'envoi inséré dans la lettre à Rubens (R).

- 13 Aoust Envoyé à M. de Luson son  
M. S. de Reims.
- 14 " Baillé à M. de Seve, secrétaire  
du Roy, la signature de la  
pension d'Eschinard.
- 18 " M. Rubens (1).  
M. Spelman, avec le Salmasius  
de pallio, Seldenus, avec le  
livre de M. Pignorius, Cam-  
denus, Bosvel.  
Wingham, avec son Poullier  
(pouillé ?) et la main de Pi-  
gnorius (2).  
Pignorius, avec les vers de Bor-  
bonius, le Salmasius de Pallio,  
le Pascalii rhetica Legatio, la  
Galere de Hobier, le Cappel-  
lus, 20 exemplaires de sa main,  
[en tout] six pacquets.  
M. Pacius, M. d'Andilly, avec  
lettres de Rome.  
*D'Estampes*. (4) A mon frère.  
*D'Orleans*. Al papa Urbano  
VIII (12) at cardinal Sainte-  
Susanne, al Sr Aleandro, avec  
les vers de Borbonius, la main  
de Pignorius, à Menestrier, à

(1) A Carpentras. Carnées envoyés à Rubens, œuvres de Goltzius, etc. (R).

(2) Ce que Peirese appelle *la main* de Pignorius était la dissertation du savant antiquaire de Padoue imprimé à Paris par les soins de son dévoué correspondant : *Magna Deum matris Ideo et Attidis initia ex vetustis monumentis nuper Tornaci Nerviorum eratis* (1623, in 4°), composée à l'occasion d'une antique main d'airain trouvée à Tournay.

(3) Peirese venait de quitter Paris après un séjour d'un peu plus de sept ans. Son journal va nous indiquer les étapes du retour en Provence.

(4) Maffeo Barberini venait d'être élu (6 août), Peirese, averti en toute hâte par son ami M. de Bonnaire, s'empessa d'adresser au nouveau pape des félicitations qui lui furent très agréables.

		N. Alemanni, à la Barclay, à de Bonnaire, à Eschinard.
		A mon père, à M. Seguiran, à M. d'Agut.
21	Aoust.	d'Orléans. A mon frère.
26	»	de Tours. A M. l'Abbé de St.-Maur.
	6 Septembre.	de Guistres. A Mad. de Curson.
	7	» de Libourne. (1) A Madame de Chalais.
	17	» de Cadillac. (2) A M. Rubens (3) avec la cor- niolle de Messaline. A M. Fer- rarin, à M. Fianni.
		[par le P. du Val] Au card. S. Susanne, à M. de Gourgues, à M. de la Houl- saye (4).
	1 Octobre.	MON ARRIVÉE A AIX.
	31	» Au Sr Lucas Torrius.
	2 Novembre.	Au PP. Urbain VIII, au Car-

(1) Pas un seul mot du journal n'indique le séjour à Bordeaux, mais ce séjour est attesté par deux actes que Peiresc signa dans la capitale de la Guyenne, l'un le 15 Septembre, avec Marc Antoine de Gourgues, premier président du parlement de Bordeaux, l'autre, le 16 du même mois, avec les PP. Charles Venot et Nicolas Daron de la Compagnie de Jésus. Voir *Peiresc, abbé de Guîtres*, par M. de Lautenay, p. 38-40.

(2) Gassendi, d'habitude si minutieusement exact, a oublié de mentionner la visite faite par Peiresc au magnifique château du duc d'Épernon.

(3) A Carpentras. Voyage de Peiresc à Bordeaux. Longue dissertation sur un camée de Messaline et des statues existant en cette ville (R).

(4) J'ai publié dans la *Messaline de Bordeaux*, plaquette dont le titre équivoque a obligé d'honnêtes gens à se voiler trop vite la face (Bordeaux, 1884, grand in-8°, p. 11-13), la lettre écrite à M. de la Houlsaye. Cette même lettre a été reproduite, trois ans plus tard, dans le tome I des *Inscriptions romaines de Bordeaux*, par M. Camille Jullian (Bordeaux, 1887, in-4°, p. 610) Le savant épigraphiste donne à tort la date du 27 Septembre à la lettre écrite le 17. Une faute d'impression m'avait fait adopter, dans ma notice archéologique sur la statue romaine (p. 11), la date du 17. Une faute d'impression plus grave et qu'après plusieurs années j'ai peine encore à pardonner à M<sup>me</sup> V<sup>o</sup> Cadoret, c'est celle qui (p. 9) transforme en roi des peintres allemands ce Rubens que j'avais salué du titre de *roi des peintres flamands*.

- dinal Barberin son neveu (1),  
au Card. Ste.-Susanne, au  
Card. Bentivoglio, au S.  
Aleandro, au S. de Bonnaire,  
(avec les anagrammes de Bil-  
lon) (2), à la Barclay, à Es-  
chinard.
- 13 Novembre A Mgr Bagni, à M. Rubens, (3)  
à M. de Mondevergues.
- 17 " A M. Aleandro, avec la boîte de  
la lunette et lettres du P.  
Vassan.
- 15 Décembre Au S. Aleandro avec 3 exem-  
plaires des Sylves de M. Vias,  
Au S. de Bonnaire. Au S.  
Eschinard, au S. de Nozet.  
avec 4 caisses de prunes et une  
lettre au S. de Perussis (4).
- 23 à 27 " Au S. Aleandro avec la brique  
antique et les lettres hierogly-  
phiques, à la Barclay, au S.  
Eschinard, à M. de Seve.
- 26 à 28 " A M. de la Ville aux Clercs, à

(1) Les relations de Peirese avec le cardinal François Barberini vont être désormais très actives, comme on le verra, et il ne partira guères de courrier pour Rome sans qu'il emporte quelque lettre et quelque livre pour le neveu d'Urbain VIII.

(2) Thomas de Billon, avocat d'Aix, était passé maître dans l'art de faire ces tours de force que l'on appelle les anagrammes. Sa facilité en ce genre était déplorable. Ne fit-il pas pleuvor sur le malheureux Louis XIII, à son entrée dans Aix, cinq cents anagrammes bien comptés ? J'ai déjà rencontré ce prestidigitateur littéraire dans le 1<sup>r</sup> volume des *Lettres de Peirese aux frères Dupuy* et j'aurai de nouveau l'occasion de m'occuper prochainement de lui, en publiant une de ses lettres à Peirese.

(3) A Carpentras. Retour de Peirese à Aix (R).

(4) Ce « Sieur de Perussis » appartenait à la vieille famille que représente aujourd'hui avec tant d'éclat un érudit et un poète d'autant de talent que de cœur, M. Léon de Berlué Perussis, ancien président de l'Académie d'Aix-en-Provence. C'était Paul de Perussis, baron de Lauris, dont le fils, Gaspard, fut vignier d'Avignon.

Mad. de la Ville aux Clercs,  
à M. de Lomenie, à M. de  
Lisieux, à M. Le Beauclerc, à  
M. Le Pelletier, à M. du Puy,  
à M. Tavernier (avec lettres à  
M. de Malerbe, Buon, Ant.  
Estienne, M. Bignon, M.  
Duchesne (avec le traité des  
Sarrasins), M. de la Barode-  
rie (avec le plan de Beaugen-  
tier), M. Grotius.

*Année 1624.*

- 8 Janvier. Au Card. Bentivoglio, pour le  
ped et poids antiques.  
A M. Pacius avec 2 bouteilles de  
Malvoisie (1).
- 12 " Au S. Lor. Pignoria, avec les  
Sylves de M. Vias, les dessins  
de la brique et de la toile.  
Au S. Aleandro, avec les vers  
de Montanus à S. Bruno et le  
dessein du pied antique.
- 25, 29 " A M. de Lomenie père, M. de  
Lomenie filz, Pelletier, du  
Puy (2), Bosvel, Spelman, du

(1) Peirese avait ainsi voulu réconforter son ancien professeur de droit, pour lequel il conserva toujours une filiale tendresse et qui allait, dix ans plus tard, mourir à Valence en Dauphiné accablé d'années et de chagrin. Voir ce que j'ai dit des relations vraiment touchantes du maître et de l'élève dans une mince plaquette intitulée : *Jules Pacius de Beriga. Compte-rendu du mémoire de M. Ch. Revillout avec addition de documents inédits.* Paris, 1883, grand in 8<sup>o</sup>). Du vin de Malvoisie réparateur offert à Pacius, il faut rapprocher la carpe du lac de Genève que, par une délicate attention, Peirese fit venir en toute hâte pour satisfaire un caprice de son ami du Vair malade. Voir *Lettres inédites de Guillaume du Vair* (Marseille, 1873, p.25).

(2) Peirese envoyait aux frères Dupuy, avec chacune de ses dépêches si

- Chesne, Bignon, Chappelain,  
Mgr. le garde des sceaux  
d'Aligre, Tavernier (avec let-  
tre de credit).
- 5 Fevrier A M. de Lomenie père, M. de  
la Ville aux Clercs, du Puy,  
de la Baroderie.
- 10 " A M. Barclay, avec la balle de  
Buon des 150 exemplaires des  
poemes, au cavalier Gualdo.
- 15 " A M. de Maussac (1).
- 17 " Au S. Eschinard, aux S<sup>rs</sup> Lu-  
maga de Gènes, au S. Alean-  
dro, au S de Bonnaire.
- 25 " Au S. de Bagni, au S. Rubens  
(2), avec le fragment du La-  
terculus, los Alombrados.
- 21 Mars A M. de Lomenic, de la Ville  
aux Clercs, le Beauclerc, le  
Pelletier, de Valletot, de Ma-  
lerbe.
- 25 " A M. Bignon, à M. Saulmaise,  
avec la boitte et figure Togata.
- 12 Avril Au cardinal Bentivoglio, au S.  
Aleandro, avec l'Epistomius et  
la lettre de M. Viaz. au S. de  
Bonnaire, sur l'indult, à la

nombreuses, quelque livre ou quelque manuserit ; je juge inutile de produire  
ici la mention de ces documents, énumérés dans les lettres de mon grand  
recueil.

(1) L'helléniste Philippe de Maussac, auquel sera consacré un des plus  
prochains fascicules des *Correspondants de Peirese*.

(2) A Carpentras, date du 12. Très longue lettre. Rubens, affligé de la  
perte de sa fille Claire, l'aînée de ses enfants, âgée de 13 ans, n'avait pas  
écrit à Peirese depuis quelques mois. Le 28 octobre 1623, il reprend la  
correspondance par une lettre perdue. Peirese répond par un véritable  
mémoire sur la cornaline et la statue de Messaline et par l'envoi d'une copie  
de la lettre de *los Alombrados* et d'autres choses (R.)

- Barclay, au S. Pignoria avec son *Atys* etc.
- 15 Avril     *par Claude Melan, graveur* (1), Au cardinal S. Susanne, avec l'histoire de Montauban, au S. Aleandro, au S. de Bonnaire.
- 20     »     A frère André, avec les myrthes (2) et une caisse pesant 38 livres dont la voiture est réservée au retour.
- 2 May     Au S. de Seve, M. de Lomenie, M. du Chesne, avec le volume d'Eschines, l'advis d'Angleterre et memoires des œuvres de M. du Vair, M. Buon, avec une imperfection. M. de Lisieux (3), avec la suite des œuvres M. SS. (4), M. du Puy, M. Godefroy, M. du Liz,

(1) Indication importante nous donnant la date certaine du premier voyage à Rome du célèbre artiste, qui après avoir été l'hôte de Peiresc en 1624, devait être encore son hôte une seconde fois, comme nous le verrons dans la suite de ce journal. Je suis d'autant plus content du renseignement précis donné en ce passage, que je puis ainsi rectifier et compléter ce que j'ai dit des voyages à Rome de Claude Mellan dans le Tome I, des *Lettres de Peiresc aux frères Dupuy* et dans le fascicule XVI des *Correspondants de Peiresc. François Luillier*.

(2) On sait que le myrte est au nombre des plantes dont Peiresc s'occupa avec prédilection. Voir les pages charmantes écrites à cet égard par Gassendi (édition de La Haye, 1651, p. 107-108). On lit en cette dernière page, au sujet de la culture du myrte à larges feuilles et à pleines fleurs dans les beaux jardins de Belgentier (1605): *id attingere risum est, quia nu quam in tota Europa Myrtus pleno flore fuerat agnita: ac debetur Peireskio, quod jam in hortis regiiis, quod Romæ, quod in Belgio, quod alibi gentium visatur.*

(3) C'était Guillaume Alleaume, neveu et successeur de Guillaume du Vair.

(4) C'était le rôle des manuscrits destinés à entrer dans l'édition des œuvres complètes de G. du Vair à laquelle Peiresc présida pendant son séjour à Paris et dont, après lui, s'occupa André Du Chesne.



		M. de Vertamont, M. de Malerbe, Tavernier, M. Le Sueur avec la lettre de Souchet.
13	May	A Sa Sainteté, au cardinal Barberin, au card. de Ste. Susanne, au S. Aleandro.
15	»	Au vice-legend Bardi, à M. de Mondevergues.
17	»	Au S. Aleandro, à de Bonnaire, au card. Bentivoglio, à Giobat. Gualdo, à Claude Menestrier.
20	»	A M. Catel, avec la copie du titre de Philippe le Bel. Au S. Aleandro, [avec] le Gramondus relié (1), au cardinal Sainte-Susanne, [avec] ledit Gramondus en blanc, au cardinal Bentivoglio, au S. Aleandro.
4	Juin	A M. Pacius.
5	»	A M. de Lomenie, M. de Malerbe, M. du Chesne, M. Rubens, (2) au dit M. Rubens, avec la lettre de Saulmaise.
10	»	Départ du docteur Antonio Novel de Pignans pour S. Lucar de Varrameda (3).
14	»	Au cardinal Bentivoglio, à la Barclay, à de Bonnaire, avec le mot à l'Oreille, au prieur de

(1) *Historia prostrata a Ludovico XIII sectoriorum in Gallia rebellionis* par Gabriel de Barthélemy, sieur de Grammont, président au parlement de Toulouse (1623, in-4°).

(2) Pas de minute à Carpentras. (R).

(3) J'ai l'intention de publier une correspondance très curieuse de ce médecin-voyageur avec Peirese dans un fascicule où je réunirai quelques autres lettres à Peirese de divers savants médecins provençaux.



- Roissy, M. Galand, M. le Nonce Archevesque de Damiette, M. de Vertamon, M. d'Aubray, M. Dreux, M. Rubens (1), avec le dessein de l'Athys et le modèle de sa tiare.
- 6 Juillet A M. le Card. Bentivoglio, M. Aleandro, M. Menestrier, M. de Bonnaire, avec la feuille du Diogenes, au S. Pignoria, avec le dessein de son Athys et les evesques de St-Pol, etc.
- [pour Toulouse] A Mess. de Cambolas, de Claran, de Maran conseiller, de Maran professeur, d'Abbatia, [pour Beziers] à M. de Berteuil, [pour Montpellier] à M. de Maussac.
- 12 " A M. Chappelain, M. le Beauclerc, M. Le Pelletier, M. de Lomenie, à mon frère, M. Bignon, avec le mémoire des œuvres de St-Chrysostome.
- 15 " Au président d'Expily, sur la nouvelle ortographe (*sic*).
- 2 Aoust A M. de Lomenie, à M. de Retelin, avec les conditions de Souchet, à mon frère, avec les mémoires du traicté d'accord avec M. de Crequy et les sommations de ceux de Rians.
- 10 " A Lumaga, Eschinard, de Bonnaire, au S. Aleandro, au Card. Ste-Susanne, au Card.

(1) Pas de minute à Carpentras (R).

- Bentivoglio, au caval. Fr. Gualdo.
- 17 Aoust A mon frère, à M. Rubens (1), avec le livre de Fra Paolo, et une boîte où estoit la pierre blanche des camayeulx, et une autre boîte d'empreintes et de la bague de Borrille (2) avec le porte cloche en amethyste.
- 18 " [pour Bordeaux] A M. de Gourgues, de Monts, de La Tour, de l'Aubarde-mon, d'Andrault, de Pichon et sa femme.
- 22 " Par *Jean Cossiers*, (3) *peintre flamand* Au S. Aleandro avec le Gramondus et le Verulamius et la boîte de l'Athys, au S<sup>r</sup> de Bonnaire, à Lumaga, au S<sup>r</sup> Pignoria, à Eschinard, à M. le chanoine Maran, avec mes cachets et mémoires de livres, au S<sup>r</sup> Aleandro, au S<sup>r</sup> Casagne.
- 6 Septembre. Au S<sup>r</sup> Aleandro, au S<sup>r</sup> Menestrier, avec le coral (sic) en une boîte, au card. Bentivoglio.

(1) Pas de minute à Carpentras (R).

(2) C'est Boniface Borrilli, le notaire-antiquaire d'Aix, souvent mentionné dans mes diverses publications *Peiresciennes* et dont j'aurai encore à m'occuper dans un volume où, avec ses lettres à Peiresc, je mettrai en lumière l'inventaire de son riche cabinet d'antiquités et curiosités, voulant ainsi donner un pendant à mon travail sur son compatriote et confrère Antoine de Rascas, sieur de Bagarris (fascicule XII des *Correspondants de Peiresc*, Aix, 1887).

(3) Lettre publiée dans le *Bulletin Rubens* II. 263 Le *Gramondus* est Gabriel de Barthelemi, seigneur de Gramond et le *Verulamius*, est le Chancelier François Bacon, baron de Verulam. (R).

- 9 Septembre Au Sr Aleandro, deux exemplaires de Billon, à M. Barclay, avec les caisses de Buon.
- 23 » A M. Fraisse, avec 2 médailles d'or. (1).
- 20 » A Malerbe.
- 2 Octobre A M. de Lomenie. M. de la Ville aux Clercs, M. Pelletier, mon frère, avec lettres de Malerbe, Borilly. M. de Vence, Mondevergues. au nonce de Flandres avec lettres de M. Astier et ses hardes.
- 5 » Au card. Barberin, au card. Ste.-Susanne, avec le Petavius, [Petau] au card. Bentivoglio, avec le Petavius et Montauban et vers du p [remier] p [résident] et Billon, à Bonnaire, la Barclay et le petit Barclay, à Pignorius, avec les Anagrammes de Billon, et vers du P.P.
- 15 Novembre A mon frère, avec la boîte de raisins. [Envoi au même de deux nouvelles boîtes le 1<sup>r</sup> décembre].
- 22 » Au Sr Aleandro, avec le *Tertullian ad Nationes*, au Sr Godefroy le jeune.
- 6 Décembre Au card. Barberin, au Sr Aleandro, avec le fra Paolo (2), au

(1) Je néglige une bonne cinquantaine de lettres écrites en septembre et novembre par Peiresc aux juges de son procès, à Paris. Si l'on s'étonnait de voir un magistrat devenir si intrépide sollicitateur, je dirais que c'était, en ce temps là, une habitude qui ne choquait personne. Est-on bien sûr, d'ailleurs, que l'habitude en soit, de nos jours, tout à fait perdue ?

(2) Fra Paolo Sarpi.

S<sup>r</sup> de Bonnaire, avec les indults et la bulle de Clément V, au S<sup>r</sup> Eschinard, au S<sup>r</sup> Maran, au S<sup>r</sup> Pignoria, avec le fra Paolo.

*Année 1625.*

10 Janvier	Au sieur cardinal Barberini sur la punition du S <sup>r</sup> Aleandro (1).
23    »	A M. de Lauson, à M. Rubens (2), à mon frère, avec les six pièces d'Italie de M. d'Agut, A M. Catel, (3) avec l'entrée du roy ; à M. de Mausac, avec la préface du Tertullian, à M. d'Abbatia avec les vers du pape, la harangue du P. Gabriel, les anagrammes de Billon.
3 et 4 Février.	A Buon, avec lettre [de change] de 140 livres. M. Tavernier, avec lettre [de change] de 300 livres. (4).
15    »	A mon frères avec les deux portraictz de M. du Puy.
IX Mars	Au S <sup>r</sup> Rubens. (5).
XII    »	A M. Cardon, avec six orangers.

(1) Quelle pouvait être cette punition ? Quel pouvait être le péché ? Qui nous le dira ?

(2) Pas de minute à Carpentras (R).

(3) L'historien Guillaume de Catel, conseiller au parlement de Toulouse, que j'aurai prochainement l'honneur de présenter, avec son groupe languedocien, aux lecteurs des *Correspondants de Peiresc*.

(4) Buon fournissait des livres à Peiresc ; Tavernier lui fournissait des cartes, des gravures. Les belles collections coûtent cher. Je sais quelqu'un qui les compare à ces belles femmes irrésistiblement exigeantes auxquelles l'humaine faiblesse sacrifierait tout.

(5) Pas de minute à Carpentras (R).

		A M. Jacquet, avec 12 orangers et 2 jossemins. (1).
XX Mars		A M. Rubens (2).
9 Avril		Passage du cardinal [François Barberini].
10 "		Arrivée de MM. Aleandro, Persico, Bonnaire, Barclay, Aubry, Lanicle.
11 "		Partement de MM. de Bonnaire, Barclay, Aubry, Lanicle.
12 "		Passage du S <sup>r</sup> Guidetti, Regii, Doni, et Giorgio Lono Scossese.
13 "		[Passage] du P. Guevara, général des Clercs mineurs.
15 "		Partement de S <sup>r</sup> Aleandro et du dit P. Guevara que je menay en Avignon.
17 "		Entrée du cardinal en Avignon.
21 "		Despesche à mon frère avec la relation du cardinal Legat.
		A M. de Lomenie, M. du Puy, M. Bignon, M. Rubens (3). M. de Bouq.
22 "		Partement d'Arles.
8 May		A M. de Mondevergues, avec l'huile de scorpion (4) pour du Monstier. (5).

(1) Vous avez bien lu : Peiresc écrit *Jossemin* pour *Jasmin*. C'est une forme du XVI<sup>e</sup> siècle, et l'on se souvient sans doute des délicieux vers où Ronsard, chantant une bouche aimée, dit qu'elle surpasse en douceur - ce le thym, le jasmin et l'oïllet. Peiresc, en envoyant à des employés supérieurs de la poste ces gracieux cadeaux, cherchait à se les rendre favorables ; c'étaient des gâteaux de miel donnés à Cerbère.

(2) Pas de minute (R).

(3) Pas de minute (R).

(4) D'après le *Dictionnaire de Trévoux*, ce vilain insecte était fort

12 May

Au cardinal Barberin legat pour mon frère, au dit cardinal, pour M. Maran, au Sr Aleandro pour M. Maran, au Sr Maran, au Sr de Bonnaire, à M. de Lomenie, de la Ville aux Clercs, le Beauclerc, le Pelletier, Scarron, d'Andilly, Mad. de la Boderie, aux sieurs de Roissy, de Mesmes, Herouard, Des Iveteaux, Bignon, de l'Efretiere, d'Aubray, du Thou, de Vertamon, Rev. père de Berule, R. P. Sancy. R. P. Sirmond, l'abbé de St. Aman [Charles de Montchal, le futur archevêque de Toulouse], de Lauson, Fouquet, Rubens (1), Autin, Tristan [le numismate Tristan de St.-Amand], du Monstier, du Puy, Rigault, Grotius, Saulmaise, Bertius, Godefroy, du Chesne, Aleaume, Midorge, P. Mercene, Buon.

19 "

A M. Vris peintre flamant (2), à M. Maran, conseiller, à M. d'Abbatia, au cousin Robert de Chavary.

commun en Provence. L'huile où l'on avait fait mourir des scorpions passait pour guérir les piqûres de leurs congénères.

(5) Daniel du Monstier, l'habile peintre, grand ami de Malherbe et de Peiresc.

(1) Pas de minute à Carpentras (R).

(2) Pas de minute à Carpentras. V. sur A. de Vries, notre article *Bulletin Rubens* I. 72 et suivantes (R).



23	May	M. Rubens (1), avec la lettre de Lancelot, M. de Roissy, M. de Cambolas, M. Fouquet.
26	»	A M. Eschinard, pour M. Borilly, à la Barclay, au prieur de Roumoules, au P. Seguiran.
27	»	A M. de Mondevergues, avec le mémoire de Borilly, et les lettres des Celestins pour les remèdes de la ratte.
27	»	A M. Ranchin, avocat général à Montpellier, et maintenant général, à M. Vrys, peintre (2).
2	Juin	A M. de Mondevergues, avec les biscuits, au S. Pacius.
3	»	Au cardinal Ste-Susanne, avec la caisse des livres du S. Aleandro qui sont l'Epiphane, le Tertullian, le Thuanus, le Cardan, de Sapientia, etc.
5	»	Au S. de Lomenie, au S. de Valavez, au S. Aleandro, au S. de Bonnaire, au S. Rubens (3) au jeune du Puy (4).
13	»	Au S. Eschinard, à la Barclay, à Cossiers (5), au cardinal Bentivoglio.
14	»	[pour l'affaire de Guitres] Au pape, au cardinal Barberin, au cardinal Ste-Susanne, au

(1) Minute à Carpentras. Envoi d'une lettre adressée à Lancelot, de Marseille, et d'une réponse pour le trésorier Jean de Montfort, acquisition d'antiquités faites par Rubens, etc. (R.)

(2) Pas de minute à Carpentras (R.)

(3) Probablement la lettre minotée à Carpentras, maggio 1625, avec la date du jour raturée. Longue lettre relative à des antiquités (R.)

(4) C'est-à-dire Jacques du Puy, plus tard prieur de Saint-Sauveur.

(5) Pas de minute à Carpentras (R.)

cardinal Bentivoglio, au cardinal de Sourdis, avec son brief du pape, au S. de Bonnaire, au S. Pamphilo Persico, au S. Aleandro, à M. Rubens (1), à M. Roccox (2) avec le traicté des medailles du duc d'Arcot, à M. du Lis, à M. Pichon.

- 19 Juin [pour Toulouse] Au S. d'Abbatia, au S. Maran, conseiller ; [pour Bordeaux] à M. de Gourgues, 1<sup>er</sup> président, au président d'Affis, au président Conte, au S. Camain, doyen du parlement, au S. de Gaufreteau, au S. de Pourniers, de Merignac, de Monts, avec l'arrest de M. d'Espernon, de Grimard, d'Andrault, du Duc, de l'Aubardemont, de La Tour, advocat général, de Besleisle, La Haulsaye, greffier des insinuations, Paty Bellegarde, conte de Gurson, commandeur de Trignan, Gaufreteau, provincial, P. du Val, P. Charles Venol, recteur du Noviciat.
- 1 Juillet A mon frère de Bouq et à mon frère de Vallavez, 2 paquets.
- 5 Au P. du Val, à M. de Gourgues, M. de Monts, avec le livre de M. Viaz, M. Pichon, M. Catel, M. Maran, conseiller, M. de Maussac, avec le Ter-

(1) Pas de minute à Carpentras (R).

(2) Publiée, avec la date du 11 Juin, au *Bulletin Rubens* II, 122 (R).

- tullian de Godefroy, M.  
d'Abbatia, avec *Sylva regia*  
[de Vias].
- 16 Juillet Au sieur de }  
Lomenie } avec les œuvres de  
A Mgr. le } de M. du Vair.  
Chancelier }
- 19 " (par le muletier qui porte les  
hardes de la marquise d'Urfé) :  
A mon frère avec la caissette  
de fleur d'Orange.
- 20 " [pour Avignon] A M. de Mondevergues, à M.  
de la Valfenière [le célèbre  
architecte] avec la monstre des  
quarreaux de Monstiers, à M.  
le juge d'Orange.
- 25 " A mon frère, avec le grand  
cachet de Rome.
- 3 Aoust Au S. d'Abbatia, avec deux  
extraicts de l'hostel de ville,  
au S. d'Andrault, au P. du  
Val, au S. de Monts.
- 1 Septembre A M. de Vris (1), à M. Ranchin  
le medecin, à M. Ranchin,  
l'avocat-général, à M. Pacius,  
à M. d'Abbatia, avec son cer-  
tificat.
- 17 " *Commencement de ma cure par*  
*le S. Aenea* (2) (en lettres  
majuscules).
- 24 " A M. d'Andrault, à M. le Ma-

(1) Fragment publié au *Bulletin Robens* I. 264(R).

(2) Après avoir beaucoup cherché, j'ai le regret de déclarer que je n'ai rien trouvé sur cet *Aenea*, probablement un de ces médecins étrangers qui ont toujours été quelque peu à la mode chez nous. — Depuis que cette note a été écrite, j'ai appris par les lettres autographes de Peiresc à son frère que le mystérieux *Aenea* était un médecin italien auquel son reconnaissant client fit obtenir des lettres de naturalisation.

- zuyer. à Mess. de Maussac, de Claret, de St-Felix, Maran, d'Abbatia.
- 27 Septembre A mon frère, à M. de Malerbe.
- 4 Octobre A M. de la Ville aux Clercs, de Lomenie, à mon frère, à Malerbe.
- A mon cousin de Meaux ; condoléance pour la mort de feu mon oncle de Meaux.
- 5 " A M. Viaz avec lettre de Melan et avis de la venue de M. Aleandro.
- 10 " A M. de Bonnair avec le portrait de feu M. Barclay.
- 24 " A mon frère sur le subject du decez de feu mon père arrivé le mesme jour, à M. de Lomenie, à M. de la Ville aux Clercs.
- 26 " Au S. Aleandro, au S. de Bonnair en Avignon.
- 29 " A mon frère sur le passage du legat en cette ville (1).
- 30 " De Roquevaire (2), à mon frère.
- 2 Novembre De Beaugentier, au caval. Gualdo, à la Barclay, au S.

(1) Cette relation a été publiée par Fauris de Saint-Vincens dans le *Magasin encyclopédique* du mois d'août 1805 sous ce titre : *Lettre de M. de Peiresc, écrite d'Aix à son frère alors à Paris, dans laquelle il lui donne des détails sur une visite que lui avait fait le cardinal Barberin, neveu du pape Urbain VIII, légat en France.* Comment F. de Saint-Vincens a-t-il pu donner à cette relation la date du 27 Octobre ? Comment surtout a-t-il pu ajouter de son propre cru beaucoup de *détails* à ceux qui avaient été donnés par Peiresc ? Je publierai, plus tard, la lettre autographe de Peiresc en regard de la lettre très développée écrite par son trop peu scrupuleux *collaborateur* et *amplificateur*.

(2) Chef-lieu de canton de l'arrondissement de Marseille, à 29 kilomètres de cette ville.

- Alemanni, au S. Menestrier,  
au cardinal S. Susanna.
- De Saint-Maxemin (1). Au président de St.-Jean, à M. de Paule, pour mon affaire de Rians.
- 7 Novembre De Rians. (2) Au sieur Aleandro, avec le paquet de M. d'Aubray, au sieur de Bonnaire.
- 15 " A mon frère, avec les exploits de Rians, à M. de Lomenie, à M. de Malerbe.
- 16 " A mon frère avec les informations de Rians et deux exploits principaux, à M. de la Ville aux Clercs par le S<sup>r</sup> Ænea.
- 17 " A mon frère, avec autres mémoires de Rians, à M. de Lauson pour les religieuses de Saint-Saulveur [d'Aix].
- 23 " Au cardinal Barberin ; au S<sup>r</sup> Aleandro, avec le Bartas. (3).
- 21 " A la comtesse de Carces, avec le paquet de mon frère.
- 25 Décembre A mon frère, à M. le premier président de Verdun, M. le président de Bellievre, M. du Lis, M. du Puy, de Malerbe.

(1) Saint-Maximin, chef-lieu de canton de l'arrondissement de Brignoles, à 20 kilomètres de cette ville.

(2) Rians, chef-lieu de canton du même arrondissement, à 45 kilomètres de Brignoles.

(3) Par le *Bartas* il faut entendre Guillaume de Saluste, seigneur du Bartas, dont les œuvres furent si souvent réimprimées dans les premières années de XVII<sup>e</sup> siècle (1601, 1607, 1610, 1611, 1614, 1615, 1632). Voir *Manuel du libraire*, t. v. p. 97-99 ; *Les vies des poètes gascons* par Guillaume Colletet, de l'académie française (Auch, 1866, in 8<sup>o</sup>, p. 71-79).

Année 1626.

1	Janvier	Au S <sup>r</sup> Ant. Novel, avec lettre de M <sup>r</sup> de Cormis.
5	»	Au prieur de Beaugentier [avec] les 4 boîtes de bulbes, les marcottes, le rosier Variegato.
19	»	A M. de Lomenie, à Mgr le Chancelier Aligre, à M. Gaulmin, avocat général au grand conseil, à mon frère avec l'original de mon indult.
24	»	A M. de Vris <sup>(1)</sup> , à M. de Malerbe.
1	Febvrier	A mon frère avec les 300 marcottes enserpillées.
3	» [pour Avignon]	Au vice-legat et à l'Archevesque, pour les dames de la Visitation, à M. Suarez. A M. de la Valfenièrre, avec les Palais de Genes et l'instrument à desseigner, à M <sup>r</sup> Zanobis, <sup>(2)</sup> avec le Spilemberg, à l'evesque d'Orange <sup>(3)</sup> .
20	»	A la Barclay, à l'archevesque d'Aix, à M. de Lomenie, à mon frère.
26	»	Au S <sup>r</sup> Lucas Torius, avec un mémoire.

(1) Pas de minute à Carpentras. (R).

(2) Sur les Zanobis d'Avignon, voir le *Dictionnaire hist. biogr. et bibliogr. du dépt. de Vaucluse* par le d<sup>r</sup> Barjavel, t. II, p. 495-496). Le correspondant de Peirese possédait le manuscrit autographe, aujourd'hui conservé en l'Inguimbertaine, des mémoires sur les guerres de religion de Louis de Pérussis, seigneur de Caumont. (Ibid. p. 249).

(3) C'était Jean de Tulle qui siégea du mois d'Août 1609 au mois d'Octobre 1640. C'était un oncle par alliance du frère de Peirese, lequel frère avait épousé Marquise de Tulle.

1 Mars	Au prieur de Beaugentier avec deux boîtes d'Anemones, la boîte d'Anemones de Rome, deux sachets de grenes.
13 »	A M. le cardinal Legat, avec la harangue de Heinsius pour le prince d'Orange, à M. d'Auberi avec des grenades.
14 »	A mon frère, avec les Alombrados et diverses lettres.
15 »	A M. d'Espinouse, avec les greffes de Robin (1). A M. de Riez (2). A M. Thomassin pour la Bible et lieux communs de Genebrar (3). A M. l'Archevêque pour d'autres pièces de Genebrar.
16 »	A Malerbe, à M. de Frejus (4), à M. Antelmy, avec ses lampes.
18 »	Au consul Durand, à M. Viaz, à M. Signier, du voyage de M. des Hayes Cormesnin en Perse.
27 »	A M. de Cambolas, avec des greffes. Au S. Aleandro, avec son breviaire et autres livres.
12 Avril	Au S. Gassendi avec le Cleome-

(1) Vespasien Robin, botaniste, démonstrateur des plantes médicinales du jardin du roi, était fils de Jean Robin, directeur du jardin du Louvre sous Henri III, Henri IV et Louis XIII, lequel Jean était mort le 25 avril 1629.

(2) Louis Doni d'Attichy (1628-1652).

(3) Le docte Gilbert Genebrard, bénédictin de Cluny, professeur d'hébreu au collège de France, archevêque d'Aix en 1592. On indique inexactement dans tous les recueils biographiques la date de la naissance et de la mort de cet érudit. Selon les rectifications de M. Desvoves (*Revue de Marseille* d'août 1885. p. 340 et 350), il serait né [à Riom] le 12 décembre 1535 et serait mort [à Semur] le 16 février 1597.

(4) Barthélemy de Camelin (1596-1637).

des Balforei 4° marroquin (1).  
Au juge Thomassin } pour la  
Au juge Arnauld }  
[Bible de Genebrar.

- 12 Avril A M. Cardon, avec les greffes et marcottes. A MM. Viaz, père et fils. A Samson Napollon.
- 14 " Au chevalier de Fourbin, avec la relation du 3 Avril.
- 15 " Au prieur de Beaugentier, avec les graines de melon, artichauts, etc.
- 22 " A l'Evesque de Marseille (2). Au S. de Mondevergues.
- 23 " Au cardinal Legat, au Caval. del Pozzo, au cav. Dony, au S. d'Aubery.
- 24 " A N. S. Pere, au card. Magalotti, au S. Aleandro avec lettres pour les Trinitaires.
- 27 " Au prieur [de Beaugentier] avec les Anemones jaunes de Nice.
- 2 May A M. le chancelier en remerciement de mon indult, à M. d'Aix (3), de son parterre.
- 19 " Au card. Legat avec les vers d'Abbatia contre les Huguenots et Espagnols et 3 monnoyes d'Ildefonsus Castus, au Vice-Legat., à M. de Monde-

(1) *Cleomedis Meteora, gr. et lat, a Rob. Balforeo ex ms. cod. bibliothecæ Cardin. Joyosii multis mendis repurgata, latine versa, et perpetuo commentario illustrata.* (Bordeaux, Simon Millanges, 1605, in-4°).

(2) François de Loménie (1624-1629). Voir dans les *Lettres aux frères Dupuy* divers passages sur ce prélat tracassier, turbulent et dont l'humeur batailleuse inquiétait tant le pacifique Peiresc, ami si dévoué de la maison de Loménie.

(3) Louis de Bretel (1630-1645).



- vergues, avec 3 volumes des recueils de l'Admonitio
- 21 May A M. de Seve, avec 14 pistoles, à M. de la Ville aux Clercs, à M. de Lomenie, à mon frère, à M. d'Aix, à M. Marchier, à Irenée Vendelin, au Liege (1), au cardinal Spada.
- 4 Juin *Caisses arrivées* (en lettres majuscules).
- 5 " A M. du Lis, à mon frère avec les greffes d'Olliviers Crochus, Cannellez et Gros.
- 13 " A M. le général Ranchin, M. l'avocat Pacius, M. Maussac le père, M. d'Abbatia, pour l'Histoire de M. Catel, M. le Cardinal de Sourdis, M. Perisac et M. Miard, ses vicaires, M. de Gourgues, M. le président de Pontac, pour M. de Vris, M. de Monts, M. d'Andrault, M. du Duc, M. de Gaufreteau, M. du Sault et M. de la Tour, advocats généraux, M. Pichon, M. de Vris (2), M. de la Houssaye.
- 5 Juillet *Mon voyage de Tollon* (en lettres majuscules).
- 19 " Au S. Gassendy, de quy j'ay depuis reçu le Fr. Patricius.
- 27 " Au S. Armand, pour les chapellets de corail, à M. de Mar-

(1) Wendelinus signait quelquefois Irenée, *grécisant* ainsi son prénom Godefroid (R).

(2) Publiée *Bulletin-Rubens*, 1, 189 (R).

		seille, aux S <sup>rs</sup> Viaz et Durand, pour les religieuses.
3 Aoust	•	A M. Frère et à M. d'Expilly [à Grenoble] deux exemplaires des œuvres de Mgr. du Vair en grand papier.
5	•	<i>Mon voyage d'Aubaigne</i> (1) (en lettres majuscules).
XI	•	<i>Mon voyage de la Tour d'Aigues</i> (2) ( <i>idem</i> ).
12	•	A Pillehotte (3).
14	•	A M. de Marseille, aux religieuses réformées de St-Sauveur.
16	•	A M. du Puy, à Erycius, Puteanus (4), à Gevartius (5), à Roccox (6), à M. Rubens (7).
1	Septembre	<i>Mon voyage de Marseille</i> (en lettres majuscules).
2	•	<i>De Marseille</i> , au S. Chabert à Toulon pour le passage du cardinal.
8	•	Au S. de Mondevergues, au P. Lorini, à mon frère, à M. d'Aix pour les Trinitaires, à M. Marchier, à M. de Lome-

(1) Chef-lieu de canton de l'arrondissement de Marseille, à 17 kil. de cette ville.

(2) Aujourd'hui La Tour d'Aigues, département de Vaucluse, arrondissement d'Apt, canton de Pertuis, à 5 kil. de cette ville.

(3) Sur l'imprimeur de Lyon et sur sa famille, voir une excellente étude de M. Aimé Vingtrinier, conservateur de la grande bibliothèque de la ville de Lyon, in-8°, 1886.

(4) Minute à Carpentras (R).

(5) *Idem*. Et en original à la bibliothèque royale de Bruxelles (R).

(6) Minute à Carpentras. Publiée dans le *Bulletin-Rubens*, II, 123 (R).

(7) Minute à Carpentras. Lettre de recommandation en faveur de M. Ollivier, fils d'un conseiller au parlement d'Aix. Les lettres à Roccox et à Gevaerts sont pour le même objet (R).

		nie, sur le passage du legat, à Malerbe, à M. de Toullon (1).
9	Septembre	A M. d'Abbatia, pour le stampe des comtes de Thoulouse [de G. de Catel].
XI	" [pour Rome]	Au cardinal Barberin, au caval. del Pozzo, au cav. Doni, au S. Eschinard, au S. de Bonnaire, à Dom du Puy [le chartreux Christophe, frère aîné de Pierre et de Jacques], au card. Bentivoglio, au caval. Fr. Gualdo, au S. Aleandro.
17	"	Au cardinal Barberin, au S. Aleandro.
19	"	Voyage de Guille Barbec à Rome avec le S. Henry Alhens. Il est de Dusseldorf près Cologne et Liege. Je luy ay baillé outre les 25 escus et 6 livres de cy devant, autres 6 escus.
25	"	Au S. d'Abbatia sur la reception du livre de M. Catel.
30	"	<i>Arrivée de mon frère de Vallavez de Paris</i> (en lettres majuscules).
19	Octobre	Par M. Gaillard on a envoyé le livre de Patricius à M. Bignon.
21	"	Par le peintre Cossiers : A M. Rubens (2), à Tavernier.
23	"	<i>Voyage de mon frère à Marseille</i> (en lettres majuscules).

(1) Auguste de Forbin (1628-1638).

(2) Minute à Carpentras. Lettre de recommandation en faveur du peintre Jean Cossiers. Publiée dans le *Bulletin-Rubens* I. 266, avec celle de Peirese à Tavernier et à Gaillard (R).

29 Octobre	<i>Voyage de M. d'Oppede en Cour (idem).</i>
31 »	A M. l'Empereur, à M. Casagne, à M. le président Monnyer.
3 Novembre	A M. d'Oppede, à l'Evesque de Toulon.
8 »	<i>Voyage de mon frère à Rians, Beaugentier et Ieres (en lettres majuscules).</i>
28 »	<i>Voyage de mon frère à Avignon (idem).</i>
2 Décembre	<i>Venue des plantes de Constantinople (idem).</i>
5 »	<i>Arrivée de M. d'Aix et mon frère avec luy (idem).</i>
9 »	<i>Voyage de mon frère à Marseille, avec MM. Pellot et Marchier (idem).</i> A M. de Marseille, avec lettre de M. de Lomenie.
XI »	A M. du Puy l'aîné, avec les lettres de Rubens (1) et actes du grand conseil. A M. du Puy le cadet, avec lettre de M. Viaz. A M. d'Oppede avec lettres de M. le président Carriolis, de M. le président Chainé, de M. d'Agut, de Madamed'Oppede. A M. Guittard, avec lettre de la demoiselle de Napolon (2).

(1) Il s'agit là des lettres de Rubens adressées à Dupuy. Le recueil de Gachet en donne trois du mois de novembre. C'est en cette année 1626 que Rubens continue avec P. Dupuy la correspondance qu'il tenait auparavant avec Peirese, bien qu'il écrivit encore de temps à autre à celui-ci (R).

(2) C'était Françoise Raoulx, fille de François Raoulx et de Venture

- Au cardinal Barberin, au S. Aleandro, au S. Aubery, au S. de Bonnaire, à la Barclay.
- 16 Décembre *Retour de mon frère* (en lettres majuscules).
- 19 " *Voyage de Mons. Seguiran en Cour (idem)*.
- A M. de Lomenie, à M. de Toullon, à M. du Puy, à M. d'Oppede, à M. Robin (de mon frère, avec le roelle des plantes de Constantinople).
- 22 " A M. le Beauclerc, avec le portrait de feu M. du Vair, M. Le Peletier, M. de Lomenie, M. du Puy, l'abbé de St.-Ambrois, M. Priandy, M. d'Oppede, etc.
- 26 " Au Vice-legat, au S. Suarès, sur les registres de Jean XXII, au P. Lorini, à M. de Mondevergues.

*Année 1627.*

- 5 Janvier A M. Bergeron, avec lettre de Blanc (1), à M. d'Oppede, au Prevost Aguillegui, (avec lettre de mon frère à M. Robin, de M. Viaz à M. de

Favier, Sanson Napollon, qui était né à Centuri, près du cap Corse, et qui était fils de Giudicelli Napollon et de Marina Cipriani, avait épousé Française en l'église cathédrale de la Major, le 20 janvier 1609. (Notice sur S. Napollon par Léon Bourguès, dans la *Revue de Marseille et de Provence*, livraison de mai-juin 1886, p. 214).

(1) Vincent Blanc ou Le Blanc, le fameux voyageur Marseillais dont les récits, arrangés par Pierre Bergeron, parurent en 1649, Paris, in-1<sup>o</sup>.

Clermont,) à M. Seguiran, au R. P. Seguiran, à M. de Lomenie, M. de la Ville aux Clercs, M. Bignon, M. du Lis, M. du Puy.

- 6 Janvier Par M. de Perussis (pour Rome):  
Au card. Barberin, au S. Fraisse, avec paquet de Guitard à la Napolon.
- 7 " Au Sire Cesari, avec les 14 escus des peaux de marroquin (1). A M. Viaz, touchant le livre d'Estius que demandoit M. d'Orleans (Gabriel de l'Aubespine).
- 8 " A Dominico Majolo et Benedetto Gnieco (à Rome) pour 60 orangers (2).
- 11 " A M. de Lomenie, à M. du Puy, à M. Rubens (3), M. d'Oppede.  
*Voyage de Marseille avec M. l'Archevesque d'Aix* (en lettres majuscules).
- 16 " par M. de Bourdaloue, de Marseille. A M. de Guise sur ses marbres antiques.
- 20 " A M. le General Ranchin à

(1) On sait que Peirese avoit, pour ses reliures, la passion du marroquin et particulièrement la passion du marroquin rouge.

(2) Pour Domenico Majolo et Benedetto Gnieco, je renvoie à une lettre de Peirese à son frère, du 25 mai 1625, où l'on trouvera le dramatique récit des aventures de ces Italiens, qui furent arrêtés et emprisonnés à Brignoles et qui ne durent leur mise en liberté qu'à l'énergique intervention de leur illustre client, lequel eut à lutter, à cette occasion, contre le premier président du parlement d'Aix (d'Oppède). Cette lettre est une des plus curieuses de toutes celles que Peirese écrivit à Valavez et qui remplirent en entier un volume de la collection des documents inédits.

(3) Pas de minute à Carpentras (R).

- Mompelier, pour les recueils du concile de son parent.
- 22 Janvier [pour Marseille] A M. d'Orleans avec un fagot de livres (1). A M. Cassagne avec l'Elmacinus (2). A M. Vias.
- 23 " au soir, par un pedon (3) extraordinaire (pour Rome). Au card. Bentivoglio, au S. d'Aubery, avec lettres de M. Chabert et de mon frère, à M. de Perussis et mémoire de livrets.
- 28 " au matin. A M. de Lomenie, avec un paquet de M. de Marseille, Mess. du Puy, à M. de la Fayette, à M. d'Oppede, à M. de Malerbe.
- 5 Febvrier [pour Rome] : Au card. Barberin, avec les notes de M. Rigault sur l'inscription d'Accia Maria Tulliana. Au S. Alandro, avec la Gallia d'Elzevir (4). A

(1) Voir dans le fascicule VII des *Correspondants de Peirese* (Orléans, 1883, *passim*) combien de services Peirese eut le plaisir de rendre à son voisin, lequel habitait momentanément Marseille et y préparait un de ses savants ouvrages. On peut dire que l'exquise obligeance de notre bibliophile mettait sa riche bibliothèque sous la main même de G. de l'Aubespine.

(2) Il s'agit là de l'édition de l'*Historia Saracenicæ* de Georges Elmacin par Th. Erpenius (Leyde, 1625, in-f°.)

(3) Voici la définition du mot par le *Dictionnaire de Trévoux* : « Terme qui est en usage à Avignon. C'est le nom qu'on y donne à un courrier, ou plutôt à un messenger à pied qui porte les lettres pour Rome. Le *pedon* d'Avignon porte les lettres pour Rome jusqu'à Gènes, ou il trouve le *pedon* de Rome, à qui il les donne, et de qui il reçoit celles de Rome. Ce mot vient de l'italien *pedone*, un piéton. »

(4) *Respublica, sive status regni Galliarum diversorum autorum* (Leyde, 1626, in-24). Voir les détails que donne sur ce recueil M. Alphonse Willems dans son livre classique sur *les Elzevier* (Bruxelles, 1880, p. 70, article 259).

Eschinard, à M. d'Aubray, à M. de Bonnaire.

9 Febvrier

Par le conseiller Cassagne qui promet des greffes de la pomme Royale (1) : à M. le président Faure, à M. le Général Ranchin.

10 »

Par Gautier, mulletier, qui a 3 pistoles d'arres à 20 livres la charge : trois charges fruicts à M. Jacquet, à M. Cardon, une caisse, les marcottes pour Robin.

*Passage de Domenico Maiolo et Benedetto Gnieco, qui nous ont vendu 74 orangers et 6 jossemins pour 60 livres et outre ce 3 plants de Lauza Spada (en lettres majuscules).*

16 »

A M. de Mondevergues, à M. de la Valfeniere, à l'Evesque d'Orange, au gouverneur Val-kembourg, pour faire peindre le Théâtre antique d'Orange (2).

*Arrivée du Narcisse Jacobee de Rome (en lettres majuscules) par patron Hugues Varande, avec l'huile St.-Félix.*

(1) Voir dans *Nemausa*, t. II, n° 7 (Nîmes, 1884-85, p. 198) les *Lettres de Peiresc au conseiller de Cassagnes, du présidial de Nîmes*, publiées par M. Georges Maurin. Dans la troisième des lettres à Jacques de Cassagnes, du 10 mars 1627, Peiresc lui accuse réception des *greffes de la pomme royale*.

(2) Voir une récente et remarquable brochure de M. Charles Wescher, professeur d'archéologie à la Bibliothèque Nationale : *Quelques mots sur le théâtre antique d'Orange* (Paris, E. Thorin, 1889, in 8°).



- 18 Febvrier A mon frère avec le Narcisse Jacobee. A M. d'Orleans, avec les vies des Pères de Rosveidus, le Casauboni exercitationes, etc. A M. Cassagne, avec d'autres livres de l'Histoire Sarrasine et le Paruta. A M. Viaz.
- Par Vincens Blanc : A Fr. Blanc, pour le voyage de son frère.
- 23 » A M. Cassagne, avec les médecins arabiques. A M. d'Orleans, avec l'*Optatus* de Baudouin.
- 1 Mars A Tavernier. avec le roolle des planches de fleurs, à Mess. du Puy, à M. de Lomenie.
- [pour Bordeaux]: A M. de Monts, à M. d'Andrault, à M. du Duc, à M. de Vris (1).
- 5 » Au card. Barberin, avec le livre de M. du Chesne des historiens Fr[ançois] 8<sup>o</sup>. Au S. Aleandro, avec l'*Optatus* pour conterer aux Mss. Au S. Cavalier del Pozzo. A Dom. du Puy.
- 6 » Au lieutenant Arnaud avec le livre de M. Vendelin (2).
- XI » A M. le conseiller Cassagne à Nismes, avec des dattes marines, au commandeur de Fourbin, à M. d'Espinouze avec

(1) Je n'ai pas trouvé la minute à Carpentras (R).

(2) Probablement, le *Loxius, seu de obliquitate solis*, que Godefroid Wendelinus avait publié l'année précédente à Anvers. (R.)

des greffes de la pomme royale et autres.

- 18 Mars A M. Robin [lettre] de mon frère, avec les myrtes et greffes et ronces.
- 27 » A M. d'Orleans, avec les epistres de l'Archevesque de Lyon au pape, à M. Viaz touchant les œuvres du dit S. d'Orleans.
- 28 » *Reception de la Cassette de Rome* (en lettres majuscules), où estoit l'empreinte du vase du cardinal et la table d'Arain.
- 1 Avril A M. de Lomenie, M. du Puy, M. Rubens (1), M. Gevartius (2), M. Cossiers, M. Geofroy Vendelin, docteur ez droicts, avec lettre du S. Arnaud (3), à M. d'Oppede.
- 9 » A M. Robin [lettre] de mon frère avec la boitte de la prevanche blanche et ordre de prendre l'immortelle en Avignon, à M. de Mondevergues, avec des grenadiers.
- 15 » A M. l'Archevesque avec les caisses de vin de la Ciotat.
- 18 » A M. Chabert avec la pollizze de chargement des arbres de Lauza Spada.
- 20 » A M. de la Valfeniere sur les

(1) Pas de minute à Carpentras (R).

(2) La lettre à Gevartius, avec la date du 29 mars, est en original à la *Bibliothèque royale de Bruxelles* et fera partie, comme les autres lettres de Peirese, de la correspondance de P. P. Rubens (R).

(3) Pas de minute à Carpentras (R).

		antiquitez d'Orange et autres, à M. de Mondevergues.
6 et 7 Mars		<i>Passage de M. d'Orleans</i> (en lettres majuscules).
7	»	Au card. Barberin, au S. Soarez, au S. Giorg. Persico, au caval. Doni, au S. Aleandro, avec le Godefroy de Præcedentia, au S. d'Aubery, à M. de Thou, au card. Bentivoglio, etc.
8	»	A M. de Conserans (1), M. de Pasmier de Sponde avec le livre du S. Aleandro, M. de Maussac, M. Maran, M. de Fieubet, M. d'Abbatia.
9	»	A frère Hierosme Pasquier, à la Grande Chartreuse.
18	»	Au card. Barberin avec le Henry VII de Baccon, marroquin.
27	»	A M. Cardon. avec les tortues.
29	»	A MM. du Puy, Tavernier, Lo- menic, Seguiran, d'Orleans, Rigault, père Vassan, d'Agut, etc.
4 Juin		Au card. Barberin, au S. Alean- dro, avec le livre de Rivius, au S. d'Aubery, au S. Menes- trier, etc.
10	»	A M. du Puy, à M. Rubens (2), de Ventis, audit M. Rubens (3), de la podagra avec le livre du S. Aleandro.
21	»	A M. Durand avec douze escus

(1) C'était Bruno Ruade (1624-1643). J'ai publié dans la *Revue de Gascogne (passim)* diverses lettres de ce correspondant de Peiresec.

(2) Pas de minute à Carpentras (R).

(3) Idem (R).

- des marroquins qu'il avoit  
respondus pour moy à Sire  
Cesari.
- 23 Juin Au card. de Sourdis, au S. de  
Gourgues, premier président,  
au S. de Monts, au S. du Duc,  
au S. de Fayart, au S. de  
Vris (1), au S. d'Abbatia.
- 25 " Au S. Ant. Espanet, vice consul  
en Cypre, au consul Viguier,  
au S. Cesari, avec sa peau (2).
- 29 " A M. du Puy, M. d'Agut, M.  
Seguiran.
- 2 Juillet Au cardinal (3), à Gios. Persico,  
au cav. del Pozzo, au S.  
Aleandro, à M. de Thou, au  
S. d'Aubery, au S. de Bon-  
naire.
- 7 " A M. Jacq. Godefroy, avec les  
epistres de Themistocles et le  
livret de M. Fabrot de XI  
mense et les roolles de livres.  
A M. d'Aix avec des fructs et  
fleurs, et le jossemin qui  
pousce une seconde fleur du  
centre de la première (4).

(1) Pas de minute à Carpentras (R).

(2) C'est-à-dire avec le maroquin plus haut mentionné que Peiresc, amateur délicat, raffiné, renvoyait sans doute comme imparfait.

(3) Peiresc appelle François Barberin le *cardinal*, comme on appelait Rome, la ville, *Urbs*.

(4) La grande place qu'occupent les plantes dans ce journal montre combien j'avais raison de dire, dans une note des *Lettres de César de Notre Dame* (fascicule II des *Correspondants de Peiresc*, Marseille, 1880, p. 51): « On sait combien Peiresc aimait les fleurs et avec quel zèle il les cultivait. Son jardin de Belgentier a été un merveilleux jardin d'acclimatation, et je ne sais comment les ingrats botanistes n'ont pas encore donné à la plus belle de leurs nouvelles fleurs, le nom de *Peiresca* ». Un très distingué botaniste

14	Juillet	A M. de Lomenie, M. de Malerbe, M. Robin (de mon frère), M. de Puy, l'advocat, M. J. du Puy, M. d'Orleans, M. d'Agut, M. Seguiran.
19	"	<i>Arrivée de M. d'Aubray</i> (lettres majuscules) conseiller au grand conseil revenant de Rome. Arrivée de M. Mallier, M. des Brosses et le prieur Chevalier, ses collègues.
20	"	M. de Lomenie, M. du Puy, M. Rigault, M. Le Beauclerc, M. Le Peletier, M. de Malerbe, avec un paquet de chez luy (1).
22	"	Au cardinal Barberin, avec la harangue funèbre de Madame par M. de Tolon (2). Au S. Aleandro, avec le livret de M. Fabrot, et lettre de M. d'Aubray à M. de Thou.
28	"	A M. l'Archevesque avec lettres de M. de Limoges (3), à M. de Mondevergues, au P. Lorin, au P. de Bus, avec les

de Marseille, M. Alfred Reynier, touché de ce reproche, m'a promis de réparer, dès qu'il en trouverait l'occasion, le tort fait par ses confrères à Peirese, et il espère découvrir, dans ses herborisations provençales, dirigées surtout vers les montagnes des Basses-Alpes et du Var, quelque plante digne du nom glorieux qu'elle portera. Faisons des vœux pour que le baptême soit prochain !

(1) C'est-à-dire à Aix, où avait continué à résider la femme de Malherbe.

(2) Nous avons déjà vu que ce prélat était Auguste de Forbin. Son oraison funèbre de Madame n'est pas à la bibliothèque nationale, où l'on conserve une douzaine de pièces sur la mort de la duchesse d'Orléans (*Catalogue. Histoire de France*, t. X, p. 104, n° 15440 à 15453).

(3) François de la Fayette, qui venait d'être nommé à la place de Raymond de la Marthonie, lequel était mort le 11 Janvier 1627.

- 2 sermons de St-Bernard,  
mss. en françois ancien.
- 30 Juillet Au cardinal Barberin, avec  
l'Aristarchus sacer de Hein-  
sius, au S. Aleandro, al S.  
Gios. Persico, au S. de Bon-  
naire, au P. Dom du Puy,  
au cardinal Bentivoglio.
- 9 Aoust A. M. de Marseille, au cardinal  
Barberin, au S. Baulac, du  
tableau de Chalette (1).
- 10 " par M. de Napolon: A M. de la Ville aux Clercs, M.  
Le Pelletier, MM. du Puy,  
M. d'Agut.
- 14 " [pour Paris]: A M. le Beauclerc, à M. Napo-  
lon, à M. Seguiran, à M.  
d'Agut, à M. du Puy, à M.  
d'Orleans, à M. Andrault, à  
M. Rigault, à M. Godefroy.
- [pour Padoue]: A M. Pignoria, avec le livret de  
M. Fabrot.
- 20 " A M. de Marseille, en response  
de tous ses reproches.

(1) Voir une de mes plus minces et plus rares plaquettes (elle n'a que quatre pages et n'a été tirée qu'à 25 exemplaires): *Une lettre inédite de Peirese à Jean Chalette* (extrait de la *Revue de Champagne et de Brie*, 1884). J'ai condensé en un étroit espace, autour de la lettre à Chalette, divers renseignements empruntés à MM. le Marquis de Chennevières, E. Roschach, etc., sur un peintre dont le nom manque à presque tous nos recueils biographiques (Michaud, Didot, Lud. Lalanne), et même à ce *Dictionnaire critique de biographie et d'histoire* où Jal a publié tant de renseignements nouveaux sur les artistes). Conférez une lettre de Peirese à Adrien de Vries, publiée dans la notice de M. Ruelens sur ce dernier peintre (Anvers, 1882, p. 50). A. De Vries y est de beaucoup préféré à Chalette. Si réellement, comme le pensait Peirese, ai je dit (p. 4), « A. de Vries était supérieur à Chalette, il faudrait placer bien haut le peintre flamand, dont le talent a, du reste, été fort admiré par des mattres tels que Rubens et Van Dyck ».

- Passage de M. de Poume* (en lettres majuscules) de Lyon, neveu de M. de Fetan.
- 22 Aoust A M. l'Archevesque.
- 23 " [pour Mompelier] : A M. Pacius le docteur, avec le portrait de l'espece de M. de Grille.
- 24 " A M. Chabert, pour le dessein de son poisson.
- 25 " A M. Viaz, avec six pièces arabiques (1) par l'homme de la Vigne blanche.
- 26 " [pour Paris] : A M. Godefroy, M. de Lomenie, M. de Malerbe, M. Robin.  
[pour Bordeaux] : M. d'Andrault, avec les 5 arrests et les vers de Remy (2) pour M. de Monts.  
A M. de Vris (3), avec le paquet du P. de Rez, à M. Guittard, avec les papiers de Souchet, à M. du Liz, à M. du Puy, à M. Rigault.
- 27 " [pour Rome] : Au card. Barberin, au S. Suarez, des Assises de Hierusalem, au S. Aleandro, à M. de Thou, au card. Bentivoglio, au S. Menestrier, etc.
- 28 " A M. Cassagne, à Gilly, à

(1) Balthazar de Vias était un collectionneur, un numismate, et Peirese voulut flatter les goûts de son parent et confrère en lui laissant, comme suprême souvenir, six de ses médailles d'or, au choix du dict sieur de Vias. - (*Testament*, déjà cité, p. 30 de la brochure sur le titre de laquelle j'ai eu l'insigne honneur de mettre mon nom à côté du nom de M. Delisle).

(2) C'était Abraham Ravaud, dit Remi, *Remmius*, professeur au collège de France, qui figurera bientôt dans la galerie des *Correspondants de Peiresc*.

(3) Publiée au Bulletin Rubens, t. I, p. 80. (R.)

- Daumartin, pour les trois momies de patron Perier (1).
- 3 Septembre [pour Avignon] Au P. Lorin, au P. de Bus, au S. Suarez prevost, au S. de Mondevergues.
- 5 " " A M. de Cassagnes, avec l'histoire de Naples, les essais de [nom que je n'ai pu déchiffrer] (2) et les proverbes arabiques.
- 11 " [pour Montpellier] : A M. Ranchin, à Mlle Clausel (la fille du jurisconsulte Pacius).
- 13 " [pour Paris] : A M. Seguiran, à M. d'Agut, à M. du Puy, avec le raisin muscat bigarré de blanc et de rouge en une boîte.
- 16 " [pour Marseille] : A M. Viaz, avec les six volumes *Poetarum Germanorum*, in-16.  
*Partement de M. Neron* (en lettres majuscules) (3).
- 18 " [par le consul de Forcalquier] : Au lieutenant Arnaud, avec les lettres de M. Vendelin et Gevartius (4).

(1) Les momies du cabinet de Peirese ont été souvent signalées. Je renvoie d'avance, pour la description des principales richesses de ce cabinet, à un travail que je prépare peu à peu et qui sera intitulé les *Collections de Peirese*. Ce travail sera divisé en quatre parties : 1<sup>o</sup> livres, 2<sup>o</sup> manuscrits, 3<sup>o</sup> portraits, dessins, monnaies et objets d'art antiques ; 4<sup>o</sup> curiosités diverses d'histoire naturelle.

(2) Ce n'est pas *Montaigne* et tout d'abord, j'ai été tenté de lire *Mont-chrestien*. Mais ce poète tragique, ce créateur de l'économie politique, n'a pas laissé d'essais. Il m'a donc fallu abandonner mon candidat d'un moment et me résigner à l'abstention.

(3) Autre aveu d'ignorance. Je déclare, à ma plus grande honte, que je ne sais rien de ce Neron dont Peirese annonce le départ comme si c'était un personnage d'importance.

(4) Godefroid Wendelinus était, sans aucun doute, le savant le plus encyclopédique qu'il y eut en Belgique à cette époque. Mais, vivant dans



		Au prier de Beaugentier pour du boys de lentisque.
22	Septembre	Au S. Lumaga, Gènes, pour les orangers du P. Gabriel.
	1 Octobre	[pour Rome] : Au card. Bentivoglio, au card. Barberin, au S. Suarez, au S. d'Aubery, au S. de Bonnaire.
28	»	<i>Venue du S. du Chastellet de Lorraine</i> (en lettres majuscules) (1).
29	»	[pour Rome] : Au card. Barberin, au S. Suarez, au S. Alejandro, au S. Holstenius, au S. Aubery, au S. de Thou, au S. Menestrier, au

un milieu peu favorable, relégué, pour ainsi dire, dans une humble cure d'une pauvre province, ne recevant guères d'encouragement, il ne put se livrer à la culture des sciences, surtout des sciences naturelles et de l'astronomie, avec la passion qui l'animait. Néanmoins, il trouva encore les moyens de publier divers ouvrages, il en préparait d'autres qui n'ont pas vu le jour, et surtout il entretenait avec les plus grands savants de l'Europe une correspondance considérable. De celle-ci et de ses travaux inachevés j'ai réussi à recueillir quelques débris. Dans sa jeunesse, il avait habité la Provence en qualité de précepteur des enfants d'André Arnaud, lieutenant-général de la Sénéchaussée de Forcalquier. C'est là qu'il fit la connaissance de Peïrese, c'est là qu'il entreprit ses premières observations. Une étude savante, approfondie, du séjour de Wendelin dans ce coin du midi, a été publiée en une suite de six articles, par M. de Berluc-Pérussis, dans le *Journal de Forcalquier* du 24 Juillet au 4 Septembre 1887. Ces articles, espérons-le, seront un jour réunis en brochure : ils offrent un intérêt trop considérable pour partager le sort éphémère des nouvelles d'une gazette.

Où sont les lettres de Wendelinus et de Gevartius dont il est question ici ?

La bibliothèque royale de Bruxelles possède un volume de minutes des lettres de C. Gevartius, mais il ne se rapporte qu'aux années 1651 à 1651.

Faisons remarquer, en passant, que Godefroid Wendelinus était lié avec Rubens et que dans ses lettres il est souvent question du peintre. (R.)

(1) C'était le très singulier personnage appelé Jean du Châtelet, baron de Beausoleil, dont il est question dans les *Lettres de Peïrese* et de Dupuy (t. I, pp. 441, 902) et dans le fascicule VI, *Balthazar de Vias*, p. 18-19. Le prétendu alchimiste et astrologue paraît avoir été surtout un fourbe, un charlatan.

- S. de Bonnaire, à Dom. du Puy.
- 30 Octobre Au S. Nicolas Gilloux en Alep et au S. Spanet, en Cypre.
- 2 Novembre A M. Cassagne avec 140 tulipes variées, à M. Arnaut, lieutenant [de Forcalquier] sur ses MSS.
- 7 " Au S. Napolon, au S. Fort, au S. Durand, sur la barque d'Algers.
- XI " A M. Chabert [par un navire flamand], à M. Rubens (1), pour accompagner le boys de lentisque.
- XII " Par M. de Gastines : *Arrivée de la cassette de M. Aubery de Rome* (majuscules).
- A M. Cassagne, avec le *Phylarque* (du P. Goulu contre Balzac).
- Le S. de Gastines [négociant de Marseille], estant en cette ville, je luy ay payé les cent escus de la dame de Lignage receus à Paris par M. du Puy, avec les changes d'un et demy pour cent de Paris à Lyon, et aultant de Lyon à Paris, et 4 livres du port de la cassette de Rome.
- XVI " Le S. Durand estant icy, je luy ay baillé vingt escus à tant moins de vingt et sept escus

(1) Pas de minute à Carpentras. Mais sous la date du 10, Peirese écrivit à De Vries, une lettre dont il n'est pas fait mention ici, et qui a été publiée *Bulletin Rubens*, I, 83 (R).

- que se montèrent les deux douzaines et demy de marroquins de Levant, qu'il m'avoit acheptez, à raison de 10 escus la dernière douzaine, et dix et sept escus la douzaine et demy pendante, faisant 81 livres. Je luy doibs sept escus de reste que je ne luy ay pas payez attendant l'advis de Rome des frais de son affaire.
- Ma caisse de Venise est arrivée*  
(majuscules), conduite par le S. Symon Carraire à qui on a payé 4 livres 20 sols de son port et voiture
- 17 Novembre A M. de Gastines en response de la dicte caisse et sur le manquement de divers livres.
- 18 " A M. Viaz avec les vers du S. Holstenius sur le mariage de D. Thadeo (1).
- 26 " [pour Rome]: Au cardinal, avec le Grotius pro veritate Christianæ religionis et les vers pro pueris baptisatis, la bibliothèque de Naudé(2) et déclaration contre le duc de Rohan, au S. Soarez, au S.

(1) On sait que Thadeo Barberini, prince de Palestrina, préfet de Rome, épousa Anna Colonna, fille de Philippe Colonna, duc de Palliano et de Tagliacoti, grand connétable du royaume de Naples, et que ce mariage fut célébré, comme en un harmonieux concert, par tous les poètes amis de la maison Barberini.

(2) *Advis pour dresser une bibliothèque* (Paris 1627, in-8°). Voir le fascicule XII des *Correspondants de Peiresc, Gabriel Naudé. Lettres inédites écrites d'Italie etc.* (Paris, L. Teehener, 1887). Mgr. Le duc d'Aumale vient de donner à Naudé ce grand éloge: « Une des plumes les plus fines de ce siècle. » (*Histoire des princes de Condé*, tome V. 1889, p. 356).

- Aleandro, avec le voyage de Drag (*sic*) (1) 8°. Au S. d'Aubery, au S. Holstenius, avec lettre du Nonce, au S. Albertini pour le MS. du concile de Chalcedoine.
- 28 Novembre [pour Montpellier et Toulouse] M. Ranchin, M. de Maussac, M. de Fiobé [Fieubet], M. d'Abbatia.
- Au S. Spannet, vice-consul en Cypre pour les Assises [de Jerusalem] et autres MSS.
- 29 " [pour Rome] Au S. Suarez, avec les poètes provençaux de Jan Nostradame 8° (2) de M. d'Agut, imparfait du cahier N, attendant que je le remplace du mien, au S. Aleandro, au S. de Bonnaire, etc.
- III Décembre
- 5 " Mon voyage à Bouc (3), (majuscules).
- Par M. de Cambolas, le chanoine (à Rome) : Au cardinal Barberin, au cardinal Bentivoglio, au S. Suarez.

(1) C'était la seconde partie (Paris, 1627, petit in-8°) de la traduction de la première édition anglaise de la relation du célèbre navigateur : *Le voyage de Francis Drake à l'entour du monde*, traduction faite par Louvencourt, Sieur de Vauchelles, et dont la 1<sup>re</sup> partie avait paru en 1613 (Paris, J. Gesselin).

(2) Lyon, 1575, petit in-8°. J'éprouve grand plaisir à annoncer une prochaine édition critique de cet ouvrage par un de mes plus chers confrères et amis, M. Camille Chabaneau, correspondant de l'Institut et chargé de cours à la faculté de Montpellier. Ce que je sais du travail du savant romaniste me permet d'affirmer que son volume, depuis longtemps préparé *con amore*, fera sensation dans le monde savant.

(3) Commune des Bouches du Rhône, dans l'arrondissement d'Aix, à 15 kilomètres de cette ville, à 29 de Marseille.

XI	Décembre	<i>Ballot de Cramoisy venu</i> (majuscules).
XII	»	(Venise) Au S. de Thou, au S. Pignoria. (Paris) : à M. le Beauclerc, M. de Lomenie, à Malerbe, à M. du Puy, à M. d'Orleans, à M. Rigault, à M. d'Agut, à M. Seguiran, etc. (Pays-Bas) : à M. Camerarius, à M. Vendelin (1), avec le discours du catalogue des pages et le paquet de M. Arnaud, à M. de Vris (2), à M. Bagni.
13	»	<i>Arrivée des MSS. de Cypre</i> (en majuscules).
17	»	<i>Arrivée du livre des lignages d'outre mer, de la peinture antique de Rome</i> ( <i>idem</i> ).
18	»	A M. Ranchin le général, à M. Ranchin le chancelier, avec lettre du S. Godefroy, pour le code Theodosien MS.
31	»	A Domenico Majolo et Benedetto Gneco, pour les orangers de Beaugentier, au cardinal Barberin, avec les <i>Rep. Scotiæ et Hiberniæ</i> , au cardinal Bentivoglio, au S. Suarez, sur le Gervasius Tillebericus. [Gervais de Tilbury], au S. Holstenius, avec les extraicts des Eclogues de Virtute et Vitio, à Dom Du Puy, au S. de

(1) Minute à Carpentras sous la date du 25 Novembre. (R.)

(2) Pas de minute à Carpentras (R).

Bonnaire avec le paquet de  
S. Gassendi.  
Au baron de Beausoleil, à Mar-  
seille, à M. Viaz.

*Année 1628.*

- 3 Janvier A M. de Cassagne, avec le Non-  
nius de re cibaria et de salubri  
potu (1), à M. Viaz, au S. de  
Beausoleil.
- 7 " [pour Rome] Au cardinal Barberin, avec les  
vers d'Abr. Remius, au S.  
Suarez, avec les extraicts de  
Gervasius Tilleberiensis, au  
S. Holstenius, avec des vers de  
Remius, au S. Cavalier Dony.
- 16 " [pour Valence] A M. Pacius, à son aisé.  
[pour Mompelie] A M. Ranchin le général, à M<sup>me</sup>  
de Clausel (du cabinet du  
Chancelier).
- [pour Toulouse] A M. d'Abbatia, avec les vers  
du S. Remy, pour Dom  
Taddeo, à M. de Pamies, à  
à M. Challette.
- 19 " A l'archevesque d'Avignon (2),  
au S. de Cohorne, secrétaire  
de la légation (3).

(1) *Dieteticon, seu de re cibaria libri quatuor* (Weiss : *Biogr. Univ.*)  
Antv. Bellerus, 1627. L'auteur Louis Nunez, d'origine portugaise, mais né  
à Anvers, vers 1560 (*Ibid.*) était un médecin fort érudit, auteur de plusieurs  
ouvrages. Il s'occupait de numismatique et compte parmi les amis de  
Rubens (R).

(2) Marius Filonardi (1624-1644). Une des rues d'Avignon porte, en  
souvenir de ce prélat, le nom de rue Filonarde.

(3) M. de Cohorn est un des aïeux maternels de mon vénérable ami M. le  
Marquis de Seguius-Vassieux, lequel m'a communiqué sur ce correspondant  
de Peïrese des renseignements que j'utiliserai dans un fascicule où seront  
groupés, autour du demi-provençal Abraham Remy (il n'appartient à la  
Provence que par son séjour chez le premier président d'Oppède, des enfants  
duquel il fut précepteur), plusieurs personnages réellement provençaux.

25 Janvier

Au cousin de Chavari, avec une bouteille malvoisie [Montpellier] : au général Ranchin, au chancelier Ranchin, à Mlle de Clausel; (Bordeaux): à Dom Paul d'Hillaire, au P. du Val, au général Gaufreteau, à Fr. Chabert, à Fr. Louys Cabrier, à Fauchier, à Brianson; (Paris): au S. de Fetan, au S. Cardon, à M. Le Beauclerc, à M. de Lomenie, à M. d'Agut, à M. du Puy, à M. Rigault, à M. d'Aubray, à M. de Breves, avec le paquet du S. Napolon, à M. Guittard.

5 Febvrier [pour Rome] :

Au Cardinal, au S. Suarez, au cav. Doni, avec la lettre du S. Ranchin du 1 décembre pour son cabinet, au S. Aleandro, au S. de Bonnaire, au S. Holstenius, avec le géographe de Constantius du S. Godefroy et la lettre de Mgr. Bagni oubliée.

[pour Montpellier]: Au S. Ranchin, de son cabinet sur ses premières offres, au général Ranchin, à Mlle de Clausel, pour le portraict de l'espée, au S. de Maussac (pour Toulouse) : au président Cambolas, du Dionysius Byzant. et du Pline, à l'evesque de Pamies, avec un autre livre du S. Aleandro, au S. d'Abbatia, au S. Maran, du Pline de M. Catel: (pour Rhodéz) :

au Sr évesque de Rhodéz (1), avec lettres de M. l'archevesque et de l'abbé de Foix, pour le Dionysius Byzant, (pour Agen) : au S. d'Andrault. (pour Bordeaux) : au P. du Val, au card. de Sourdis, à l'evesque de Maillezais, coadjutorie (2), au S. de Gourgues, aux jesuites du Noviciat, au S. de Bellisle, au président Comte, au S. de Pichon, thrésorier, au S. de Mons.

6 Febvrier Dimanche

Au S. de Fetan, avec une boitte de soles.

20 » Dimanche matin  
(pour Venise) :

Au S. d'Avaux, au S. de Thou, avec 4 lettres du S. Napollon, pour Constantinople et Scio (pour Paris) : aux SS. de Lomenie, du Puy, Rigault, de Breves, etc.

21 »

Au cav. G. B. Dony, avec les empreintes de 6 médailles etrusques, au S. Suarez avec 2 exemplaires des poesies provençales (3).

22 »

*Arrivée de la Boette de Stephanoni* (en majuscules) par le chevalier Ravely de Pertuys.

24 »

*Arrivée* (en majuscules) du fagot de livres de M. d'Aubery sur la falouque de l'Abbé du Jar, où estoit le poids antique.

(1) Bernardin de Corneillan (1614-1630).

(2) Henry d'Escoubleau de Sourdis, frère cadet et successeur de cardinal archevêque de Bordeaux.

(3) Le recueil de Cl. Brueys : *Jardin deys musos provençales* Aix, David, 1628, 2 vol-in-16).



- 27 Febvrier [par La Ferriere pour Rome] Au card. Barberin pour La Ferrière (1), (Dimanche matin, pour Paris) : au S. de Fetan, avec 3 grenades d'Espagne, à M. le Beauclerc, au S. de Breves, à M. de Lomenie, avec une boîte pour Robin, au S. du Puy, (pour Bordeaux) : au S. de Monts, au S. d'Andrault, au prier de Roumoules, au marquis de Sourdis, au S. de Maillezais.
- 2 Mars A M. le chancelier Ranchin, du prix de son cabinet et inventaires.
- 3 " [pour Rome] : Au card. Barberin, avec la II<sup>e</sup> partie de Phyllarque, l'arrest du M[arquis] d'Assigny, les vers de Maynard, le Montmorency d'Abbatia, les notes de Grotius sur Tacite, des vers à plusieurs testes [ici nous passons de la poésie à l'histoire naturelle], lettres de M. d'Oppede et du S. Remy, au S. Holstenius, au S. Aleandro, avec la lettre du S. Gassendi pour Galilée, au S. cav. Dony, au S. de Bonnaire, au S. d'Aubery, au card. Bentivoglio, au S. Suarez, au S. de Cambolas.

(1) Jacques de la Ferrière était un médecin natif de l'Agenais qui fut attaché à la maison du cardinal Alphonse de Richelieu, tour à tour archevêque d'Aix et de Lyon. On trouvera quelques pages de cet homme d'esprit dans un petit recueil que j'intitulerai : *Lettres inédites de divers hommes célèbres de l'Agenais*.

- Au baron de la Garde, avec la  
vie Notre-Dame de Marcas-  
sus (1).
- XI Mars *Arrivée du ballet de Cramoisy*  
(en majuscules), du 30 Janvier.
- 16 " [pour Toulouse] : Au S. conseiller de Puymisson,  
avec les notes de Cujas sur  
Pline, le lieu [c'est-à-dire le  
passage] de Nic. Damascenus  
de *Auro Tolosano*.
- 22 " Au S. de Spinouse avec les  
greffes de Genes et ceulx de  
Robin, de la poire d'Ambre et  
des pommes de Damas.
- 25 " [pour Paris] : A M. de Fetan avec une boîte  
de soles crües, à M. de Bre-  
ves, à M. de Lomenie, à M.  
du Puy, à M. d'Orleans, à  
M. de Malerbe, à M. le nonce  
Bagni. (pour Bordeaux) : à  
M. de Monts, au prier de  
Roumoules.
- 26 " A M. Viaz avec XIII Aspres de  
Turquie.
- 1 Avril Samedy matin. A M. Rubens, (2) avec l'em-  
(pour Anvers) : preinte de la corniole à deux  
testes, les vers de M. Remy,  
au cardinal pour son frère, à  
M. de Vris (3), avec la lettre  
du P. de Rez.
- 7 " M. le C Barberin avec les vers  
de Malerbe et Remius, au S.

(1) Sur Pierre de Marcassus, le polygraphe gascon si fécond, il y aurait une curieuse étude biographique et bibliographique à entreprendre. Je la recommande à quelque jeune et zélé chercheur.

(2) Pas de minute à Carpentras (R).

(3) Publiée au *Bulletin Rubens* I. 90 (R).

- Aleandro, avec le paquet du P. Morin et les vers de Remius, au S. Holstenius avec son MS. de S. Athanase grec et les vers de Remius, au S. d'Aubery, avec des vers pour M. Dony, au S. de Bonnaire, avec la harangue de M. le Prince, les vers de Remy pour Suarez, etc.
- 11 Avril A M. l'evêque d'Orange, au lieutenant Arnaud, avec les lettres du S. Erycius Puteanus (1) et Vendelin (2), et le livre de Olympiades, au S. Gassendi, sur ses observations et cachet d'Ambre.
- 13 » (par son homme), au S. de la Garde, de ses œuvres (3).
- 14 » *Par mon frère de Vallaveç, à M. de Perussis* (en majuscules).
- 15 » (pour Venise) : Au S. d'Avaux, au S. de La Lane, (pour Paris) : à M. le Beauclerc, à M. de Breves, au S. de Malerbe, au S. de

(1) Je ne trouve pas de lettres de Puteanus, adressées à cette date à Peirese, dans ses nombreuses *centuries* imprimées (R).

(2) C'est la lettre du 2 mars 1628 publiée par M. T. de L. dans le *Journal de Forcalquier*, du 24 Juillet 1887. On en trouve aussi une copie à la bibliothèque de Nîmes, dans le recueil dit de Séguier. (Cat. n° 13812) (R).

(3) Voir, dans le tome I des *Œuvres complètes de Malherbe*. (*Collection des grands écrivains de la France*) une ode à de - A Monsieur de La Garde, au sujet de son Histoire sainte - (p. 285-290). Le savant éditeur, M. Lud. Lalanne, dit : « On ignore si l'*Histoire Sainte* a jamais été imprimée. Son auteur était un gentilhomme de Provence, de la maison de Villeneuve ». Serait-il impossible d'obtenir des chercheurs provençaux d'autres renseignements, surtout en ce qui concerne « les œuvres » du correspondant de Malherbe?

- Lomenie, au prieur de Roumoules, à M. du Puy, au S. Robin (de mon frère).
- 16 Avril Au card. Barberin, avec le livre de la stérilité, au S. Holstenius, avec le géographe grec de Godefroy, et ses livres et carthes, au S. Aleandro, avec *Respublica Helvetiorum*, au S. Suarez, avec le Nostradamus des Poetes Provençaulx 8°, au card. Bentivoglio.
- 17 " A M. Rubens (1) avec des vers, etc., à M. l'archevesque d'Ambrun (2).
- 21 " Vendredy Saint Le S. Ayguin de Bonnioux m'a vendu le MS. de Meifred pour 6 escus à rachept.
- 22 " Samedy Saint Au S. de Fetan, à M. de Lomenie, à M. du Puy, à M. de Breves, au S. Gassendi, avec lettres du S. Valois, au S. Midorge, au P. Mercene, au S. Maynard (3), l'Argenis en françois.
- 24 " Au lieut. Arnaud, avec la despesche du S. Vendelin du XI (4).
- 29 " A M. de Lomenie, M. du Puy, M. Gassendi, avec lettres de Rome et de Deodati.

(1) Pas de minute à Carpentras (R).

(2) Guillaume d'Hugues (1612-1648).

(3) S'agit-il là du poète François Maynard, né deux ans plus tard que Peirese et trop lié avec Malherbe, dont il fut le meilleur élève, pour n'être pas lié avec Peirese lui-même ?

(4) Probablement la lettre à Peirese, du 2 mars 1628, dont il y a copie à la bibliothèque Méjanès à Aix (R).

- 5 May (pour Rome) : Au Cardinal, avec le Seneque d'Elzevir, la lettre de Théophile contre Balzac, l'advis de Phylarque, les vers de Rhé, au S. Suarez, du MS. de Maifred, au S de Bonnaire, avec les 24 exemplaires du Panegyrique de M. Viaz, la response du cardinal pour la Rochelle, à Dom du Puy, avec les dits vers, au S. Alejandro, avec les vers de l'Huistre, 3 de Viaz, 1 de Remy, 1 de Fabrot (1), au S. Menestrier, au cardinal Bentivoglio.
- 6 " [pour Paris] : M. Le Beauclerc, M. le Pelletier, Mad. de Breves, M. de Lomenie, M. Robin, de mon frère, M. de Malerbe, M. du Puy, avec 10 exemplaires des vers de M. Viaz au Pape.
- 8 " [pour Rome] : Au card. Barberin, au card. Bentivoglio, au P. Gabriel Le Febvre.
- 12 " [pour Paris] : A M. Le Beauclerc, M. le Bailleur, M. d'Orleans, avec les vers du Pape et la lettre de M. de Riez, à M. de Lomenie, à M. du Puy, à M. le nonce Bagni, au S. Robin, de mon frère, avec une boîte de plantes du Portugais (*sic.* pour Portugal).

(1) Sur le combat de l'ultra et du rat, qui fut une source intarissable de poésies françaises, latines, provençales, voir force détails dans le fascicule X des *Correspondants de Peiresc* ; *Guillaume d'Abbatia, capitoul de Toulouse* (Montpellier, 1885, p. 41-45).

- [pour Agen et Bordeaux] : A M. de Rubran, de mon frère,  
à M. de Monts, avec les vers  
du Pape, au prieur de Rou-  
moules, avec les mesmes vers,  
à M. d'Andrault, avec les  
mesmes vers.
- 20 May [pour Paris] : A M. de Lomenie, à M. du Puy,  
à M. Gassendi, (pour An-  
vers) : à M. Rubens, (1) des  
camayeuls.
- 26 " Arrivée du fagot du S. Aubery,  
les assises de Hierusalem, etc.  
et de l'Hiacyanthe tuber-  
euse du S. de Bonnaire (2)  
(en majuscules).

(1) Très longue lettre, véritable mémoire sur des camées appartenant à Rubens et dont celui-ci avait envoyé des empreintes à Venise. On sait qu'une partie de la collection du peintre se trouve aujourd'hui à Paris, à la section de glyptique et de numismatique de la bibliothèque nationale. Dans la dissertation il est question aussi d'une médaille antique que Rubens croyait représenter Elagabale en femme. (R)

(2) Voilà la date précise de l'introduction en France de la superbe fleur. Littré, en son *Dictionnaire*, a cité ce passage des *Mélanges* de Bonaventure d'Argonne, le faux Vigneul-Marville : « Il [Robin, garde du jardin des Plantes] est le premier qui a donné la vogue aux tubéreuses, qu'on ne connaissait qu'en Provence ». Littré avait emprunté cette citation avec tant d'autres citations au *Dictionnaire de Trévoux*. Voici ce qu'avaient ajouté les rédacteurs de ce *Dictionnaire*, vieille forêt ou l'on ne cesse d'aller couper du bois : « C'est le savant M. Peirese qui a eu le premier des tubéreuses en Provence. Il avoit envoyé, à ses frais, un Père Minime en Perse. Ce religieux s'appeloit le Père Théophile Minuti, et étoit fort intelligent dans les langues orientales. Il rapporta plusieurs manuscrits arabes et autres. A son second voyage de Perse il rapporta la première plante de tubéreuse qu'on ait vue en France. Elle fut mise dans le jardin de M. Peirese à Bougenié (sic), qui est un bourg entre Signe et Souliers, de côté de Toulon. » Gassendi, qui a parlé avec tant de complaisance des conquêtes végétales de Peirese, qui s'est plu, par exemple, à rappeler (p. 188), que, dès 1611, le premier en Provence, il cultiva dans son jardin d'Aix la tulipe dont les oignons lui avaient été envoyés de Tournai, l'automne précédent, par le chanoine de Winghe, et qu'en 1630 il propagea le Jasmin de l'Inde, et divers autres autres jasmins, diverses sortes de vignes, (p. 342-345) sans

- 2 Juin (pour Rome) : Au card. Barberin, avec le Clericus, la Scotia (1) en marroquin, les vers du P. Arnoux, de Rhé, ceux de M. Remy, au Cardinal, au S. Holstenius, au S. Aleandro, au cav. Doni, au S. Suarez, au S. Gios. Persico, au S. Aubery, au S. Caval. del Pozzo, au S. Mennestrier, au S. de Bonnaire, à Mellan (2).
- 3 » [pour Paris] : A M. Le Beauclerc, à Mad. de Breves, à M. de Lomenie, à M. du Puy, à M. Gassendi, à M. de Malerbe, (pour Anvers) : à M. Rubens (3), avec lettre du S. Vris.
- 9 Vendredy *Partement de M. l'Archevesque pour la Chartreuse et pour la Cour* (en majuscules).
- 10 » [pour Venise] : A M. d'Avaux, avec les vers de M. Viaz, au S. Pignoria, avec les dits vers du S. Viaz au Pape.
- [pour Paris] : A M. de Lomenie, M. du Puy l'Aisné, M. du Puy le puisné,

reparler du myrthe à large feuille, n'a pas fait mention de la tubéreuse. Disons, pour compléter cette trop longue note, que l'on peut lire un délicieux passage, dans un des meilleurs livres d'Alphonse Karr, *Voyage autour de mon jardin* (Paris, 1845, t. I, p. 47), sur les œillets et tubéreuses qu'une brave femme apportait à Marie-Antoinette en sa prison du Temple et qui, par la beauté de leurs couleurs et par la suavité de leur parfum, rendaient un peu moins insupportables pour la reine de France les souffrances de la plus odieuse captivité.

(1) *Respublica, sive status regni Scotiæ et Hiberniæ. Diversorum autorum.* (Leyde, Elzevier, 1627, in-24).

(2) Nouveau jalon posé pour l'histoire du séjour de l'artiste d'Abbeville en Italie.

(3) Pas de minute à Carpentras. (R)

- M. Bagni, M. Gassendi, Robin.
- 17 Juin (pour Paris) : A M. le Beauclerc, M. de Lomenie, au S. Robin, à M. du Puy, à M. Rigault, avec les lunettes, à M. Gassendi, avec sa lunette et lettres de chez luy, à Tavernier, etc.
- 22 " Au Roy, à M. d'Herbault, à M. l'Evesque d'Orange.
- 24 " (pour Venise) : M. d'Avaux.  
(pour Paris) : Mad. de Breves, M. de Malerbe, M. le Beauclerc, M. d'Orléans, M. de Lomenie, M. du Puy, M. Gassendi.
- 27 " A S. de Nostradamus, avec les 2 chattons (1).  
*Partement de M. de Crequy* (en lettres majuscules).
- 30 " Au Cardinal, avec de *principatibus italiæ*, les Harangues d'Angleterre, au S. Aleandro, au S. Suarez, au S. Bonnaire, au S. Aubery, au card. Bentivoglio, à M. Menestrier (2).
- 8 Juillet Au S. Godefroy, à M. de Lomenie, à M. du Puy, au S.

(1) Peirese avait donc offert à César de Notre-dame, comme à tant d'autres amis de Paris et de Rome, des petits chats de race orientale si heureusement introduits par lui dans la circulation. Voir sur ces chats, venus surtout de Damas, les spirituelles pages de M. L. Delisle (*Un grand amateur français*, p. 17-18). On trouvera force choses sur les gentils animaux si chers à Peirese dans les tomes II et III des *Lettres aux frères Dupuy*.

(2) A la date du 30 Juin, Peirese écrivait à De Vries, une lettre que nous avons publié au *Bulletin Rubens* (l. 88) et qui ne figure pas dans les *Petits mémoires* (R).



- Gassendi, au S. Deodati, au prieur de Roumoules.
- XII Juillet *Receu le volume de Pline de Pelicier* (1) (en lettres majuscules) jusqu'au XVI<sup>e</sup> livre inclusivement de la part de M. de Malemeysson, par l'entremise de M. d'Abbatia.
- 15 " (pour Paris) : A. M. de Breves, à M. le Beauclerc, à M. de Malerbe, à M. de Lomenie, à M. du Puy l'ainé (et) à M. Rigault, avec le 1<sup>r</sup> tome du Pline de Pelicier, à Robin, pour prendre 2 escus pour le prix des ciseaux [de jardinage], à M. Gassendi, à M. Deodati.
- (pour Bordeaux) : Au prieur de Roumoules, à M. de Monts.
- 20 " A Gilly avec le Neron et 8 livres 10 sols. Au S. Pichery, avec XII pistoles, avec la lettre de M. de Vrix, à M. Viaz, avec ses lettres du cardinal.
- 22 " (pour Paris) : Au S. de Fetan, à M. de Lomenie, à Robin, avec la boîte de plantes, à M. du Puy, à M. Rigault, au S. Gassendi, à M. Bertius; (pour Bordeaux) : au prieur de Roumoules, au S<sup>r</sup>

(1) Guillaume Pellicier ou Pellissier, évêque de Maguelonne-Montpellier, est trop célèbre pour qu'il soit utile de rappeler qu'il rapporta d'Italie de nombreux manuscrits orientaux, grecs, latins et que la Bibliothèque Nationale a surtout profité de tant de dépouilles opimes. Voir *Le cabinet des manuscrits* par M. L. Delisle (t. I, p. 154-157, 162, 455; t. III, p. 350, 390). Voir encore la thèse-monographie de M. Zeller et le catalogue des manuscrits grecs de la Bibliothèque nationale par M. H. Omont.

- 23 Juillet d'Andrault, avec ses lettres. Maistre Augustin Barbe d'Apostre a retiré de moy 20 escus pour divers livres tant desseignez que gravez, entr'autres les portes et fenestragés del Ligozzio de Florence, celuy des fabriques [c'est à dire édifices] de Jerusalem, toutes les œuvres de Cherubin del Borgo qui a fait la sale Clementine, en nombre de plus de cent de luy seul, livre du Polydore, de Michel Angelo et autres.
- Il m'a promis de Lyon, des dessains de Fra Pasquale, general degli Olivetani tirez sur des antiquitez tant Fabriques que figures en nombre de plus de deux cents, à condition qu'ilz ne me duisent je les luy renvoyeray à Paris.
- 23 » Par le Sr de Rossi de Lyon allant à Florence, baillé mémoire des livres de Pise, Luques, et du priorista de Firenze composé par Giacomo de Rossi, son père.
- 25 » A M. l'Archevesque d'Aix, à M. de l'Estoille [le fils du chroniqueur et le futur membre de l'Académie française], à M. de Riez.
- 28 » (pour Rome) : Au card. Barberin avec le Justinianus Fr. Guineti 8<sup>o</sup>, le Fabrot de num<sup>o</sup> Puerperii, la lettre du Divan, l'inscription

- de Constantin, au S<sup>r</sup> de Bonnaire, au S<sup>r</sup> Aleandro, avec de n<sup>o</sup> puerperii, au S<sup>r</sup> Eschinard, avec ses mémoires, au S<sup>r</sup> Menestrier, au S<sup>r</sup> Aubery.
- 29 Juillet (pour Paris) : Au S<sup>r</sup> de Fetan, de Lomenie, du Puy, Rigault, du Chesne, Bagni, avec de numero Puerperii, Gassendi, Deodati; (pour Bordeaux) : au prieur de Remoules.
- 31 " (Montpellier et Toulouse) : Au general Ranchin, au S<sup>r</sup> d'Abbatia, à M. l'Archevesque de Thoulouse, à M. de Puy-misson, à M. de Pamier, avec les vers d'Amaltée.
- 5 Aoust (pour Venise) : A M. d'Avaulx, à M. de Thou, (pour Paris) : à M. de Lomenie, à M. Gassendi, avec un paquet à Gafarel, à M. du Puy l'ayné, au jeune du Puy, à M. Rigault, du Pline.
- 6 " A Guez à Marseille pour son frère de Constantinople (pour Montpellier) : au general Ranchin, au maistre Baudan pour la duchesse d'Uzez, à Mlle Clausel, pour l'espée peinte.
- 12 Samedy (pour Paris) : Au S<sup>r</sup> de Fetan, de Lomenie, Gassendy, du Puy, Mess. de Sainte-Marthe, au S<sup>r</sup> Deodati, M. du Chesne, Godefroy, M. l'Archevesque.
- 25 " (pour Rome) : Au card. Barberin, avec les canons de Dionysius exiguus et la lettre du Roy de Suma-

tra, au S<sup>r</sup> Aleandro, au S<sup>r</sup> Suarez, au S<sup>r</sup> Holstenius, au S<sup>r</sup> d'Aubery, au S<sup>r</sup> de Bonnaire, pour la bulbe du Narcisse des Indes, les vers de Viaz et lettres du P. Gabriel.

26 Aoust Samedi

Au S<sup>r</sup> de Fetan, à M. le Beauclerc, à M. de Lomenie, à M. du Puy, à M. Rigault, à M. Gassendi, avec afforce lettres, (pour Bordeaux) : au prier de Roumoules, avec les vers de Viaz, au p. du Val.

1 Septembre. Vendredi

De Marseille (pour Paris) : A M. le Beauclerc, M. de Breves, de Lomenie, du Puy, Deodati, Gassendi.

5 " "

De Beaumentier (pour Paris) : A M. Gaulmin, advocat général, au S. Napolon.

7 " Jeudy

De Beaumentier (pour Paris) : de Lomenie, du Puy, Gassendi ; (pour Bordeaux) : au prier de Roumoules, à M. d'Andrault, au P. du Val.

14 " "

Jeudy (pour Paris) : Le Beauclerc, Le Pelletier, Lomenie, du Puy, du Chesnes, Gassendi, de la Roche-Maillet, d'Oppede, avec les papiers de la Rochelle.

20 " "

(pour Seyde) : A M. de Thou en Alexandrette ou Seyde, à M. Guez.

25 " "

De Beaumentier. Au card. Barberin, avec les macules solaires et lunaires de Fabri, ingénieur ? et le dessein des Amours

- forgerons de Normandie (1) et les vers de la Rochelle du jeune Fabrot, au S. Suarez, avec l'épître de Sylvestre II, au S. Pignoria, au S. Pietro della Valle, au S. Doni, avec le paquet du P. Mercene, au S. de Bonnaire et de mon frère, avec les vers de Fabrot, au card. Bentivoglio, au caval. del Pozzo, à Dom du Puy, avec le Henry VII de Baccon, au S. Aubery, au S. Menestrier, au S. Holstenius.
- 2 Octobre A M. Ranchin, à M. d'Espinoise.
- 14 " Au S. Viaz avec deux lettres de Rome du card. Barberin et du S. Aleandro.
- 18 " (pour Paris) : Au S. de Fetan, M. de Lomenie, M. du Puy, au S. de Vrix (2) à M. Gassendy.
- 27 " (pour Rome) : Au card. Barberin, avec les livres d'Aristarque et d'Achastels, au S. Suarez, avec la lettre de de Mad. de Mazan, au S. Bonnaire, au S. Aubery, au S. Aleandro : (pour Padoue) : au S. Pignoria, avec la généalogie des Dauphins de Viennois
- 30 " *Arrivée du S. Dormalius liégeois venant de Rome* (3).

(1) Je n'ai par malheur aucun renseignement à fournir sur cet ouvrage dont le titre fait rêver.

(2) Publiée, avec la date du 21 octobre, *Bulletin Rubens*, I. 94 (R).

(3) Je trouve de ce Dormalius deux lettres à Peiresc, datées de Liège 26 janvier 1629 et 16 juillet 1635, à la bibliothèque Méjanes, à Aix, au tome IV

- 2 Novembre (pour Rome) : Au S. Aleandro, au S. Aubery, au S. Holstenius, avec lettre du S. Dormalle.
- 4 " (pour Paris) : Le Beauclerc, de Fetan, de Lomenie, du Puy, de Vris (1) avec neuf lettres de recommandations adressées à M. de Lomenie, de la Ville aux Clercs, de St.-Ambrois, La Barroderie, La Galaud, du Montier, du Puy, le P[ere] Seguiran, le P[ere] Sirmond (2).
- 6 " Par M. Henry Dormalius : Au président d'Expily, au S. Godefroy.
- 14 " A M. de Fetan, à M. le Beauclerc, M. de Lomenie, M. du Puy, M. de Vris (3). M. Gassendy, avec les lettres de M. Galaup (4).
- 17 " (pour Paris) : A M. de Lomenie, M. du Puy, M. Bagni.

des copies des registres de Peïrese. Il y est question d'un riche cabinet de médailles d'un nommé Jacobus Susius, lequel possédait aussi une bibliothèque valant bien 15000 florins des Pays-Bas. Dans le Recueil de la correspondance de Peïrese, à la Bibliothèque nationale de Paris (Ms. français 9539) il y a une lettre de lui à Peïrese datée de Rome, 5 septembre 1636, de laquelle il résulte qu'il était mathématicien et ami de Wendelinus. Il signe Henricus Dormalius. Il était chanoine à Liège (R).

(1) Publiée, avec la date du 29 octobre, *Bulletin Rubens*, I, 91 (R).

(2) Il y eut, semble-t-il, une dixième lettre de recommandation, car en regard de la colonne formée par les neuf noms, je vois dans l'espace réservé au peintre A. de Vris, cette indication : A M. l'Archevesque.

(3) Publiée *Bulletin Rubens*, I, 97. (R)

(4) C'était François Galaup de Chasteuil, le docte et saint orientaliste, si célèbre sous le titre de *solitaire du mont Liban*. Je m'occuperai bientôt de cet anachorète dans un fascicule des *Correspondants de Peïrese*, que M. le Marquis de Boisgelin doit enrichir d'une notice généalogique comme il sait les faire, sur la famille de Galaup.

18 Novembre (pour Paris) :	A M. Bagni : A M. Le Beauclerc A S <sup>r</sup> Le Peletier A M. l'Archevesque A M. L'Advocat A M. Le Tenneur A M. d'Ayieux A M. Gau	} Lettres de recom- mandation en faveur d'Adrien de Vries.
	Au S <sup>r</sup> de Vris, avec lettres du P. de Rez. (1)	
23 »	A M. Godefroy. à M. du Puy, à M. de Vris (2).	
1 Décembre (pour Rome) :	Au card. Barberin, au S <sup>r</sup> de Bonnaire, au S <sup>r</sup> Suarez, au S <sup>r</sup> Aleandro, au S <sup>r</sup> P. de la Valle, au P. du Puy, au S <sup>r</sup> Holstenius, au S <sup>r</sup> Menestrier, (pour Padoue) : au S <sup>r</sup> Pi- gnoria.	
3 » (pour Avignon) :	Au vice legat, au S <sup>r</sup> de Cohorne, au dataire Bongo, au prieur du Barroux (3).	
4 »	A M. de Lomenie, à M. du Puy, à M. de Vris, (4) à M. de Grace, evesque (5), à Monseigneur le garde des Sceaux de Marillac, à M. l'Evesque d'Orleans, à Robin, de mon frère.	
13 et 16	A M. de Thou, en Alexandrie, avec les imprimez de la Ro-	

(1) Publiée en partie *Bulletin-Rubens*, I. 171. (R)

(2) Probablement, celle qui porte la date du 13 novembre au *Bulletin-Rubens*, I. 171. (R)

(3) Aujourd'hui commune du département de Vaucluse, arrondissement d'Orange, canton de Malaucène, à 5 kilomètres de cette ville, à 4 kilomètres d'Avignon.

(4) Publiée *Bulletin-Rubens*, I. 172. (R)

(5) Jean Guérin (1628-1632).

- chelle, au S<sup>r</sup> Estelle, vice consul de Seyde.
- 20 Décembre (pour Paris) : A M. de la Ville au Clercs, M. Le Beauclerc, M. de Lomenie, M. de Marseille, M. le Pelletier, M. de Lyonne. M. du Puy, M. Rigault.
- 22 " (pour Orange) : A M. de Valkenbourg, à l'evesque d'Orange.  
(par son laquay) : Au S<sup>r</sup> Viaz avec l'espreuve de ses vers.
- 29 " A M. Pacius, à M. de Mondevergues.

*Année 1629.*

- 6 Janvier (pour Paris) : Au S<sup>r</sup> de Fetan, Le Beauclerc, de Lomenie, du Puy, Gassen-di, Moreau, Naudé.  
(pour Venise) : A M. d'Avaulx, avec des vers, au S<sup>r</sup> Pignoria, avec des vers et relations.
- 21 " Dimanche (pour Paris) : Au S. de Fetan, à Mad. de Brevés, à M. de Lomenie, M. du Puy, (pour Bordeaux) : au prieur de Roumoules, à Madame la première présidante, au P. Venol, au S. de Belleisle, à l'advocat Boumard, à M. d'Andraut, au thresorier Pichon, au juge Paty.
- 27 " Samedi (pour Rome) : Au card. Bentivoglio, à Eschinard, au card. Barberin, avec des vers des sieurs Viaz et Remy sur la Rochelle, l'inscription du S. Rigault et l'épitaphe de Bukingam; au S. Suarez, au caval. Doni, au S.



Aleandro, avec les vers susdits des sieurs Viaz et Remy, au S. Holstenius avec les Mss. du S. Pacius, au S. d'Aubery, au S. Menestrier, avec l'original de sa naturalité et arrest des comptes, au S. de Bonnaire, au chanoine Antelmy, sur les Amulettes Ægyptiens.

6 Febvrier Mardy (pour Paris): Au S<sup>r</sup> de Fetan, au M. de Retelin pour Suchet, au S<sup>r</sup> Peletier, à M. le Beauclerc, à Mad. de Breves, à M. de Lomenie, à M. du Puy l'ainé, à M. J. du Puy, à M. Rigault, à M. Aultin, à M. du Chesne, à M. de Vris (1), à M. de la Baroderie; (pour Brusselles): à M. Bagny, avec les vers de MM. Viaz et Remy, à M. Chifflet avec les mesmes vers.

15 » Par le P. Minuti qui m'a apporté le larmoir de deux pans de long (pour Hierusalem): au S<sup>r</sup> Empereur, qui a escript sur son passage. (pour Marseille): au S<sup>r</sup> Empereur, son frère, au provincial qui a baillé son consentement, le P. Jean François, qui m'a envoyé la verge comme celle de Moïse.

28 » (pour Rome): Au card. Barberin, au cardinal Bentivoglio, au S<sup>r</sup> de Bonnaire, au S<sup>r</sup> Aleandro, au S<sup>r</sup>

(1) Longue lettre publiée au *Bulletin-Rubens*, I. 173. (R)

- Aubery, au S<sup>r</sup> Holstenius, avec trois empreintes, au S<sup>r</sup> Menestrier, avec plusieurs empreintes de médailles, au P. d'Ambruc.
- 2 Mars (pour Rome) : Au card. Barberini, au cav. del Pozzo, de la mitre des femmes de la peinture antique, au S<sup>r</sup> Aleandro, au S<sup>r</sup> Pietro della Valle, sur le Pentateuque samaritain, avec des vers, au S<sup>r</sup> Aubery, avec afforce vers, au S<sup>r</sup> Holstenius, au S<sup>r</sup> Menestrier, avec ses 5 médailles de Corinthe et l'empreinte de l'Adam de Natalicio Benedetti, à dom du Puy, au cavalier Doni, à M. de Thou.
- 4 " A M. Le Beauclerc, M. de Lomenie, avec les vers du Var, [par A. Remy] et le livre de l'huître [le recueil des vers sur le combat de l'huître et du rat], autre au même, pour le brevet de M. de Nostradame [le brevet de gentilhomme de la chambre du roi], M. du Puy, M. d'Orleans (avec les vers du Var, M. Gassendi, avec les mesmes vers.
- 17 " (pour Venise) : A M. d'Avaux, au S. Pignoria, avec les vers de Remy, (pour Paris) : A Mad. de Breves, M. de Lomenie, M. du Puy, au S. Gassendi, de son hoste de Digne.
- 26 " Au S. de Nostradame (César),

- avec son MS. d'Epistres de son père et à son père in-4° (1) et avec 4 livres de ces guerres, 8 memoires Mss. de la reduction de la Rochelle, 6 petits imprimez.
- 31 Mars. Au chevalier de la Valette (2), avec lettre du conseiller Antelmy.
- (pour Rome) : Au card. Barberin, avec le Tertullian de M. Rigault, les vers de M. Viaz du Var.
- 6 Avril. (pour Paris) : A M. le Nonce avec les vers de La Rochelle qu'il demandoit.
- 10 " A M. Pacius à Valance pour les MSS. du S. Holstenius et le Pollux.
- XI " A M. du Barroux, avec les papiers du S. de Laincel.
- Maistre Simon Briançon est party d'icy pour s'en retourner chez luy, m'ayant remis ses comptes tels qu'il luy a pleu dresser. Il m'avoit donné une médaille d'or de Trajan et trois petites.

(1) Quel recueil doublement curieux ce devait être et quel malheur qu'il soit, comme il le semble bien, à jamais perdu !

(2) Ce fils naturel de Jean Louis de Nogaret, duc d'Epéron, qui devint plus tard (1645) lieutenant général de l'armée navale des Vénitiens, allait être, en attendant, un héros de roman. Voir dans le tome II des *Lettres de Peiresc aux frères Dupuy*, l'amusant récit (p. 234-236) de l'enlèvement de Mlle Gabrielle d'Aimar, fille du président Honoré d'Aimar, sieur de Montsallier, par le trop galant chevalier, à Toulon, en plein jour, le 18 janvier 1630. Si l'on voulait plus de détails sur l'audacieux coup de main, on les trouverait dans les *documents relatifs à l'enlèvement de Mlle d'Aymar* publiés dans la *Revue Sixième* du 15 avril 1884 (p. 44-54) par celui qui écrit ces lignes.

- 14 Avril (pour Paris) : A M. le Beauclerc, M. de Lomenie, M. du Puy, M. de Vris (1).
- 19 " (pour Marseille) : A M. Cassagne, avec le livre du card. Albornos.
- 21 " (pour Paris) : A M. Pichery, avec sa boîte de cent médailles d'argent.
- 22 " A M. des Essars sur la mort de sa mère. A M. de Mondevergues.
- 1 May. (pour Marseille) : A M. Cassagne sur son vase d'Alabastrites Mellei coloris de Pline ou Murrhinum, avec les voyages de M. de Breves. A M. Viaz, avec les triomphes et vers de Borbonius.
- 2 " A M. Pacius pere et filz de ses MSS. grecs.
- 4 " (pour Rome) : Au card. Bentivoglio, au card. Barberin, avec diverses curiositez, au S. Suarez, avec la charte d'Honorius, au S. de Bonnaire, au S. Holstenius, de l'inscription de l'arc de Suse et de Boristenes, à Dom du Puy, au S. Amalteo, du calendrier arabe, au S. Dony, au S. Menestrier, à Melan
- 5 " A M. de Lomenie, à M. du Puy

(1) Publiée *Bulletin Rubens* I. 178 (R).

- l'advocat, à M. du Puy, son frère, à M. Rigault, à M. du Chesne, du livre des lignages d'Oultre mer.
- 6 May Sur les 4 heures aprez midy l'*Arrivée de M. l'Archevesque de Richelieu* (en majuscules).
- 12 " Au Sr Pignoria, au Sr Bagni, au lieutenant Arnaud, au Sr de Mondevergues, au S. Viaz.
- 13 " A M. de Lomenie, M. du Puy, M. Gassendi, avec la lettre de Taxil sur ses escripts (1), à Mad. de Breves.
- 14 " Par Fr. Theophile Minuti à qui j'ay baillé 20 escus d'or d'Italie. En Syrie et Ægypte au Sr Estelle, consul de Seyde, avec lettre de crédit du Sr Turquet, pour 30 ou 40 escus, si besoing est, au Sr Espagnet, vice-consul en Cypre, au Sr Guez, en Constantinople, à M. l'Empereur en Hierusalem, à M. Farnoux et à M. Cæsar Lambert, en Alexandria.
- 1 Juin (pour Rome) : Au card Bentivoglio, au card. [Barberini] avec les poèmes de Barlæus relié en marroquin, les parelies du Sr Galaup, les vers de Crucius de la Rochelle

(1) Il s'agit là du chanoine Nicolas Taxil, prévôt de l'église de Digne à la mort de Gassendi. J'ai réimprimé (Digne, 1882) l'oraison funèbre de son prédécesseur, qu'il prononça dans l'église cathédrale de Digne le 14 novembre 1655. Voir, en une note de la page 4 de cette plaquette, la liste des œuvres de N. Taxil.

et de Casal, les vers du S. Remy, sur les parcelles, les avis de M. de Rohan et de la prise de Privas, au caval. del Pozzo, au S. Suarez, au S. de Bonnaire, à Dom du Puy, à M. Holstenius, de son Oppian, à M. Aubery, avec le roolle de ses curiositez retenues.

*Partement de M. l'Archevesque d'Aix* (en majuscules).

3 Juin

Pentecoste, à M. le Beauclerc, M. de Lomenie, M. du Puy, au S. Rubens (1), au S. Rigault, du Boristenes, de l'arc de Suse, lettres au S. Gassendi [envoyées] de Digne.

6 "

*Partement de mon frère pour la cour avec mon neveu et le jeune Mondevergues* (2) (en majuscules).

8 "

(pour Avignon) : A M. l'Archevesque, à M. de Mondevergues avec le chat *Tripolin* (3).

(1) Je n'ai pas trouvé la minute de cette lettre à Carpentras : c'est d'autant plus regrettable qu'elle devait être intéressante. Vers le milieu de 1628, Rubens était parti en mission diplomatique auprès de Philippe IV en Espagne. Durant son absence, il arrêta sa correspondance avec Peirese, et la reprit à son retour vers le mois de mai 1629. Cette lettre de Peirese est la première dont il soit fait mention après le retour. Elle fut remise au peintre, alors envoyé à Londres auprès de Charles I. Rubens y répondit de Londres le 9 août : « La sua gentilissima de 2 di giugno mi ha dato la vita (R) ».

(2) Ce jeune Mondevergues était-il François de Lopès qui devait devenir célèbre sous le nom de Marquis de Montdevergues, lieutenant-général et amiral des mers dans les Indes orientales ?

(3) Peirese a pris la précaution d'écrire le mot *Tripolin* en lettres majuscules. D'après ce certificat, le chat en question serait venu de la Turquie d'Asie, de Tripoli, l'ancienne Tripolis.

- (pour Valence) : A M. Pacius, avec une boîte où il y avoit 150 escus sol vallants 600 livres.
- 10 Juin Par le cousin Isnard (1), au S. de Nostre-Dame, de son poëme au Roy.
- XI " (pour Rome) : Au card. Barberin, avec la vie du grand duc D. Antonio de Portugal et l'épigramme de Privas, au S. de Bonnaire, au S. Aubery, au S. Menestrier, au S. della Valle, de son Pentateuque et de ses relations MSS., au S. Holstenius, don des MSS. Grecs platomiens.
- 14 " *Venue de M<sup>rs</sup> Haligre, Le Grand et Peletier* (en majuscules).
- 16 " (pour Rome) : Au card. Barberin, avec *laus asini* de Heinsius, relié en marroquin (2). A M. Holstenius, Suarez, de Bonnaire. *Mon voyage à Marseille vers M. de Thou* (en lettres majuscules).
- 23 " *Venue de M. de Thou avec M<sup>rs</sup> Haligre, Le Grand et Pelletier* (idem.)

(1) Ce cousin de Peirese, qui était beau-frère de l'historien-poète, appartenait à la famille des Isnards, qui joua un rôle si important dans les guerres de religion du XVI<sup>e</sup> siècle, et qui est, aujourd'hui encore, si brillamment représentée en Provence. Voir le fascicule II des *Correspondants de Peirese, César Nostradamus*, p. 38. Il y a là une piquante petite historiette que j'appellerai l'historiette des trente sous.

(2) *Laus asini tertia parte auctior* (Leyde, Elzevier, 1629, in-24). Chacun sait que l'édition originale de cette facétie de Daniel Heinsius est de l'année 1623, in-4<sup>e</sup>.

- 24 Juin (pour Paris): Au S. de Fetan, M. le Beauclerc, M. de Lomenie, M. du Puy, M. Rigault, M. de la Berchere, premier président de Dijon, avec lettre de l'Abbé St.-Sulpice, son fils.
- 26 " Au S. Taxil, chanoine de Digne.
- 1 Juillet. *Retour de mon frere* (majuscules).
- 3 " Au card. Barberin, avec le Buchanan d'Elzevir, in-16 en blanc (1).
- 5 " *Arrivée de M. d'Aubray* (majuscules), Maître des requestes et de M. de la Hoguette (majuscules).
- 8 " *Partement de M. d'Aubray*, (en majuscules), aprez avoir veu la preuve des veines lactées sur un mouton.
- 10 " *Mon voyage en cour* (majuscules) avec les autres deputez de nostre compagnie.  
*Voyage de mon frere aux Estats de Tarascon* (majuscules) avec M. de la Hoguette.
- XI " De Tarascon par *M. d'Haligre et M. le Pelletier* (majuscules) les escripts de M. Gassendi en fagot, à M. du Puy.

(1) *Georg. Buchanani, Scoti, Poemata quæ extant. Editio postrema* (Leyde, 1628). Cette publication avait été précédée, en la même année, de *Paraphrasis psalmsorum Davidis poetica multo quam antehac castigatior. Auctore Georgio Buchanano, Scoto, poetarum nostri seculi facile principe.* (Leyde, in-24). Voir les *Elzevier* de M. Alph. Willems, p. 77.

(2) Voir *Lettres inédites de Philippe Fortin de la Hoguette* publiées pour la société des Archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis. La Rochelle, 1888, un vol. grand in-8° de 215 pages.



XII Juillet		D'Uzez. Par le sommelier de feu M. du Vair : A M. du Puy [et] à M. Gassendi (avec l'Épiscure de M. Gassendi, baillé à M. d'Haligre), à M. d'Haligre, à Mgr le chancelier, son père, à M. Le Pelletier.
14	"	D'Uzez A M. de Lomenie, avec la duché d'Uzez. <i>Mon voyage</i> à Nismes [majuscules] à la suite du Roy (1).
15	"	<i>Partement du Roy</i> [en majuscules] pour Montfrin, vers Paris (2).
17	"	<i>Nostre retour à Arles</i> [majuscules].
18	"	D'Arles, à M. d'Aubray, à Tarascon par son laquay.
19	"	<i>Nostre retour à Aix</i> [majuscules].
22	"	(pour Paris) : Au S. de Fetan, à M. de Lomenie. avec le cahier des Estats, à M. du Puy, au prieur de Roumoules, à M. le Beauclerc, avec ledit cahier (des

(1) En regard de la mention du voyage à Nîmes, on lit ces mots destinés à rappeler des trouvailles et achats en ce voyage : - Le MS. de Georges Syncellus. L'onyce de la nativité de N. S. avec autres pieces pour 3 pistoles et demy. Alforce urnes pour 4 pistoles. L'anneau d'or antique avec l'inscription + TECLA SEGELLA + TECLA VIVAT DEO CVM MARITO SVO. pour 4 pistoles et demy. -

(2) Chef-lieu de commune du département du Gard, arrondissement de Nîmes, canton d'Aramon, à 9 kil. de cette ville. On lit dans les *Mémoires* de Bassompierre (édition du M<sup>s</sup> de Chantérac, t. IV. 1877, p. 54) : - Le Dimanche 15 le roy partit de Nismes pour s'en retourner en France, et me laissa avec Monsieur le Cardinal pour commander les armes sous luy. Nous le fusmes conduire jusques à ny chemin de Montfrin où il alla coucher, et revinmes à Nismes -.

Estats), à M. Le Grand, avec les avis de Rome.

*Passage du S. Guittard et du S. de Guenegaud.* (majuscules).

29 Juillet (pour Paris) : A M. le Beauclerc, Mad. de Breves, M. de Lomenie, M. du Puy, M. Rigault, de M. d'Orleans et de l'anneau d'or de Tecla, etc.

30 " (pour Rome) : Au Cardinal, avec coppie des lettres au S. Gassendi et la reponse sur les Parhelies du 15 juin 1629, au S. de Bonnaire, à M. de Thou, avec le Tertullian de Dom du Puy.

7 Aoust (pour Rome) : Au cardinal Barberin, au card. Bentivoglio, au S. Suarez, avec lettres de M. d'Oppede, au S. de Bonnaire, avec la feuille de jossemin jaulne, au S. Holstenius, avec les figures du Psellus, et les oracles ? Assyriens et de l'anneau de Tecla, au S. Menestrier.

9 " Au S. Galaup à St-Marc, avec le Moyse de Gaulmin (1), il avoit les Talismans de Gaffarel (2), à M. Pacius, avec le duplicata de mes lettres du 9 et XI juin, à son filz aîné.

XI " *Partement de Perdreau, Tongrelot, et André Martin d'Usez* (majuscules) avec le S. Thiboet (3).

(1) *Liber rabbinicus de vita et morte Moysis cum notis* (Paris, 1629, in-8°).

(2) C'est-à-dire : *Curiositez inouyes sur la sculpture talismanique des Persans*, etc. (Paris, 1629, in-8°).

(3) Au dessus du nom du premier de ces peintres, Peiresc a inscrit 12

- 12 Aoust (pour Paris) : Au S. de Fetan, le Beauclerc, de Lomenie, du Puy, Le Huillier, Gassendi, Le Jay, Vrix (1), Bagni, Chifflet.
- 19 " (pour Paris) : Au S. de Fetan, Le Beauclerc, Mad. de Breves, avec le contract des PP. de l'Oratoire, au S. Gaillard, avec tous les papiers de Napolon d'Algers, M. de Lomenie, M. du Puy, M. Gassendi, avec les imprecations de sa Prevosté et lettre de son frère.
- 29 " (pour Paris) : Au S. de Fetan, à M. le Beauclerc, à M. Le Pelletier, à M. de Lomenie, à M. du Puy, au S. Gassendi, au S. Aubery, avec le dessein du champignon, (pour Avignon) : au vice-légat Filonardi, au S. de Cohorn, au S. de Mondevergues, au S. Bingo, dataire.
- 2 Septembre Au S. Pichery, avec la lettre de M. Rubens (2).
- XI " (pour Rome) : Au cardinal Barberin, au S. de Bonnaire, au S. Holstenius.
- 16 " De Beaumentier (pour Paris) : au S. de Fetan, à M. le Beauclerc, à M. du Puy.

escus ; au dessus du nom du second, pareille somme ; au dessus du nom du troisième, 3 escus. C'est là le chiffre des honoraires de chacun des trois artistes employés par Peirese.

(1) Publiée avec la date du 4, *Bulletin-Rubens*, I. 181 (R).

(2) Peirese avait reçu de Rubens une lettre datée de Londres 9 aout 1629. Il est possible qu'à celle-ci était jointe une lettre de Rubens à son cousin Piquery qui habitait, je crois, Marseille et qui était souvent l'intermédiaire des commissions du peintre et de Peirese. Je n'ai pas vu la minute de la lettre à Piquery (R).

(*Interruption du milieu de Septembre jusqu'au commencement de Novembre*).

- 6, 18, 20 Novembre (pour Paris) : M. Le Beauclerc, M. le Pelletier, M. du Puy, M. Grotius, des Eclogues MSS. de Constantin Porphyrogenete, M. Rigault, avec les inscriptions de Palaistine, M. Bergeron, les desseins de l'anneau de Tecla. M. Gassendi, M. Rubens (1), M. Gevartius (2), M. Vendelin (3), M. Puteanus (4), M. TongreLOT, M. Cossiers (5), M. Aubery, S. du Mesnil, M. Perdreau, M. Rigault.
- 8-18 Decembre M. du Puy, avocat, M. de Thou, Aubery, Gassendi, du Tripos (6), Haligre. Mgr. le chancelier son père, Robin, de mon frère, cardinal Bagny, cardinal de Lyon, S. de l'Estoille.

(1) Pas de minute à Carpentras (R).

(2) En original à la bibliothèque royale de Bruxelles (R).

(3) Minute à Carpentras (R).

(4) Publiée dans le *Bulletin-Rubens*, I. 268 (R).

(5) Pas trouvé la minute de cette lettre (R).

(6) Le fameux trépied de bronze antique trouvé à Fréjus et dont Peiresc s'occupa dans je ne sais combien de lettres et dans une dissertation spéciale, la seule qui autrefois ait été imprimée de lui. (Recueil du P. Desmolets, 1726-1727).

A M. Rubens (1)

A M. Gevartius (2)

avec la route sarmatique pour M. Gevartius et le vent Austral. Les desseins et discours du Tripos et des Manubria, les desseins de l'anneau de Tecla, l'inscription itihippallique de Vincenzo a Porta, les desseins de Livia, M. Marcellus, et Livilla du S. Perdreau.

31 Décembre

A M. Gassendy, recommandé à  
M. de Digne (3).

*Année 1630.*

4-12 Janvier

A M. du Puy, Gassendi, de  
Champigny, l'évesque d'Or-  
leans, de Vris (4), Tavernier,  
Samuel Petit, cardinal Bagny,  
Mgr. le Garde des Sceaux,  
de Lomenie, Le Beauclerc,

(1) Pas trouvé de minute à Carpentras (R).

(2) En original à la bibliothèque royale de Bruxelles (R).

(3) Raphaël de Bologne (1628-1655). Voir sur ce prélat l'*Oraison funèbre de Gassendi* par Nicolas Taxil (p. 85) et *quatre lettres inédites de Jacques Gaffarel*. (Digne, 1886, p. 8).

(4) Publiée, sous la date du 18 Janvier, *Bulletin-Rubens*, I, 185 (R).

- d'Aubray, des Noyers, Le Pelletier, Vignon.
- 15 Janvier (pour Rome) : Au cardinal avec les comtes de Toulouse de Catel, etc., au S. de Bonnaire, avec un mémoire d'anticailles, et les cahiers doubles du concile de Florence, 4<sup>o</sup>.
- 6 Fevrier. Au S. Godefroy, Diodati, Pacius.
- Mars. Au P. Theophile Minuti, à Ligourne. Au card. Barberin, au S. P. della Valle, au S. de Bonnaire.
- 9 Avril. A M. d'Avaux, ambassadeur à Venize.
- 20 " (pour M. Aycard, de Tollon), (Paris) : A M. Le Beauclerc, M. Le Pelletier, M. d'Aubery, M. de Thou, M. du Puy, M. Pichéry, M. Rubens (1), du Tripos.
- 7 May. (Rome) : Au card. Barberin, au S. de Bonnaire.
- 9 " (Paris) : A M. le garde des sceaux Marillac, à M. de la Ville aux Clercs, à M. Olivier père et à son filz ainé.
- 15 " (Rome) : Au card. Barberin, au S. Suarez, au S. Menestrier, au caval. del Pozzo, au card. Bentivoglio, au caval. Gualdo, de mon Tripos et du sien, à Dom Dupuy, avec le dessein du Tripos et eschantillon du

(1) Pas de minute à Carpentras (R).

- Pentateuque Samaritain, à M. Holstenius, au Sr P<sup>o</sup> della Valle, pour ses livres Samaritains et Cophtes, au S. de Bonnaire.
- 16 " (Rome) : Au cardinal, en response du Kalendrier Turquesque, avec l'Entrée du Roy à Aix, au S. Suarez.
- XI Juin. Par M. Fabrot, à M. Pacius, à Valence.
- 12 " A M. de Thou, à M. d'Aubray, à Sallon.
- 13 " *Passage de M. l'Evesque de Besiers* (majuscules) avec le père Bonzi, dominicain (1).
- 22 " *Passage de M. de Bethune* (majuscules) avec les S. de Somerset Anglois, Marescot, Hardy.
- A disner, Partement [de Beaugentier] de Peyron Castagne avec toutes les despesches suyvantes : à M. le Beauclerc, M. le cardinal Bagni, avec un paquet pour M. le cardinal Barberin, M. le cardinal de Lyon, M. Marchier, M. Pellet, M. Godefroy, M. Rossi, avec 50 anemones jaulnes, de Fetan, Aycard, avec lettre de sa femme, M. Seguiran, mon frère, avec 3 cahiers d'instructions, le dessein du Tripos, le roolle des MSS. de M. Pacius, afforce lettres, etc.

(1) Clément de Bonzi, le troisième de la dynastie (1628-1659).

- 1 Juillet A mon frère. à M. du Puy, à M. Bergeron, à M. Pacius, à M. d'Oppede, à M. de Chasteuil, lettre de son frère.
- 3 le mecredy *Passage de M. de Guise et de M. d'Aubray* [en majuscules].
- 5 " *Arrivée de la cuvette des plantes de Sayde* [majuscules] tirées de Bytigny, au jardin de l'esmir Facardin.
- 8 " *Arrivée des rouleaux et fagots de registres et papiers MSS.* [en majuscules].
- 13 " *Retour de M. d'Aubray* [majuscules] avec M. de Crose.  
*Arrivée de mon frère* [majuscules] de son voyage de Lyon.
- 15 " Arrivée des 4 premiers coffres apportez par mon frère.
- 16 " *Arrivée des S<sup>rs</sup> Fernand Nunez et Manuel da Costa* [majuscules].
- (pour Tunis) :
- 17 " Au S<sup>r</sup> Thomas de Arcos.  
Arrivée de l'autre coffre et des deux balles de Paris.
- 19 " Partement des S<sup>rs</sup> Fernand et Manuel pour s'embarquer le soir mesme à la Seyne au navire du cadet de Bremont, et par eux escript au S<sup>r</sup> Nicolas Gilloux, aux Indes, au S<sup>r</sup> Gaspar de Costa, frère dudict Manuel à Goa, au S<sup>r</sup> Augustin Merryard, gentilhomme du Grand Mogor, à Lahore.
- 22 " *Passage de M. le premier président d'Oppede* (majuscules).



- 23 Juillet *Mon voyage à Tollon* (majuscules) avec M. le premier président.
- 26 » *Mon retour de Tollon avec M. le comte de Marcheville* (majuscules), ambassadeur en Constantinople.
- 27 » Au matin (pour Venise) : à M. d'Avaux ; (pour Rome) : au cardinal Barberin, à M. de Bonnaire, à M. Holstenius, de ses MSS. du voyage de Constantinople, au cardinal Bentivoglio, au caval. Gualdo.
- 27 » Auroir, par M. de Marcheville, à M. de Thou, à M. du Puy, à M. Gassendy pour Constantinople (1), à M. L'huyllier.

*(Lacune de fin Juillet à fin Octobre).*

- 23 Octobre (pour Thunis) : Au S<sup>r</sup> d'Arcos, trois lettres avec la mappemonde.
- 24 » Au cardinal de Bagni, avec le Trepié.
- 27 » (pour Rome) : *Passage du Nonce* [Bichi]. Au card. Barberin, au S<sup>r</sup> de Bonnaire, au S<sup>r</sup> Menestrier, au S<sup>r</sup> Suarez, avec le dessin du Trepié, le livre de Nicephore de S. Domitille, au caval. del Pozzo, à Dom du Puy, au S<sup>r</sup> P. della Valle, avec les MSS. arabes de Golius, à M. Holstenius, avec le roolle des Platoniciens et du Trepié.

(1) C'est-à-dire pour lui proposer d'accompagner en Orient le comte de Marcheville.

- 10 Novembre (pour Rome) : Au cardinal Barberin, au S<sup>r</sup> Suarez, au S<sup>r</sup> de Bonnaire, au S<sup>r</sup> Holstenius, au S<sup>r</sup> Mennestrier.
- 15 " (pour Rome) : Au cardinal Barberin, avec le Spelmannus, f<sup>o</sup>, le N. Borbonius, 8<sup>o</sup>, au card. Bentivoglio, au S<sup>r</sup> Suarez, Holstenius, G. B. Doni, de Bonnaire, Mennestrier, au S<sup>r</sup> de Fontenay Bouchard avec le memoire des Pandectes et de Galilée.
- 18 " (pour Paris) : A M. de Lomenie, M. du Puy, M. d'Aubery, au S<sup>r</sup> Robin, de mon frère, à Mme de Breves, de mon frère.

*Année 1631.*

- 12 janvier A M. de Lomenie, M. de Baugis, M. Camerarius, M. des Hayes.
- 19 " A M. de Viviers, pour les tables de bronze, au S<sup>r</sup> Samuel Petit, au S<sup>r</sup> de Mondevergues, au S<sup>r</sup> Suarez, auditeur, à M. d'Agut, à Corberan, pour les livres de Jean Mallon d'Alep.
- 16 Febvrier (pour Avignon). Au card. Bagni, à M. d'Ambrune, au P. Maximilian, au vice-legat, au S<sup>r</sup> de Mondevergues, à Mme de Rousset, au S<sup>r</sup> de Bellan, au S<sup>r</sup> Ruffy, à Dom Polycarpe de la Riviere.
- 18 " (par M. de Piensin, party le 20) Pour Paris : au S<sup>r</sup> du Mesnil Aubery, à M. du Puy, à M. Rigault, avec l'inscription

- LEVATE LVDERE NESVS  
et l'épître du Sr Suarez, de  
Tertulliano, à M. Gassendy,  
M. Marchier.
- 20 Febvrier A M. Mallon à Alep, avec le  
ballot de livres de liturgie, à  
M. Cassagne, avec le livre de  
M. Gassendi contre Flud.
- 21 Mars (pour Rome par M. Naudé et  
par Mgr. le cardinal de Bagni  
(1), au cardinal Barberin,  
avec son fagot des lettres de  
M. de Foix, Fabiano Dhona  
et P. Soave, les 3 chats (2) et  
les marcottes et greffes, au  
caval. del Pozzo, avec Hugo,  
de Militia equestri, le dessein  
et feuille de Jossemin, au Sr  
Suarez, au S. Holstenius,  
avec la caisse des livres grecs  
miss. platoniciens et autres,  
au Sr de Fontenay Bouchard,  
à Eschinard, au cardinal Ben-  
tivoglio, (par M. de La  
Garde, capitaine de la Galere,  
au P. Dom du Puy, au Sr J.  
B. Doni.
- 23 " (pour Rome) : Au card. Barberin, au cardinal  
Bagni, au Sr Naudé, au Sr

(1) Sur le séjour à Belgentier du cardinal de Bagni et de son bibliothécaire Gabriel Naudé, voir *l'Acertissement* du fascicule XIII des *Correspondants de Peiresc*, 1887, p. 2.

(2) J'ai lu quelque part que le chat angora avait été importé d'Orient à Rome et que du palais Barberini il s'était répandu dans toute l'Europe. On remarque par l'envoi ici mentionné que, loin de venir d'Italie en France, l'angora est allé tout d'abord de Provence à Rome. Le premier père adoptif est Peiresc ; le cardinal F. Barberini n'est que le second père et son œuvre de propagande n'a commencé que plusieurs mois après celle de Peiresc.

- de Bonnaire, au S. Holstenius,  
au S. Menestrier.
- 2 May Au cardinal de Lyon, avec les  
deux chats (1), à M. Marchier.
- 8 » (pour Thoulouse) : A M. d'Abbatia, aux hoirs de  
feu M. de Puymisson avec les  
2 volumes du Pline de Pelli-  
cier, à M. l'Archevesque de  
Thoulouse, à M. de Pasmies,  
à M. Antoine de Grisoles.
- 23 » A M. H. Aycard (pour Thunis) :  
A M. d'Arcos, avec 2 ton-  
neaux de vin.
- 25 » (pour Paris) : A M. de Thou, à M. Aisé [pour  
Lainé], premier président,  
M. Rigaut, de la lunette, M.  
Gassendi, de l'herbe soubster-  
raine, à M. Bergeron, avec  
les mémoires de Blanc, à M.  
du Chesne, du Formulaire  
de Bulles, du cardinal Alber-  
gat, et registre de Cypre et  
Sceaux de Die, M. Aubery,  
M. de Marseille, M. le Jeune,  
M. d'Aubray.
- 27 » (pour Rome, Avi- M. le vice-légat avec le paquet  
gnon, Vauriaz du cardinal [Barberini]. M.  
[Valréas, arron- Suarez, auditeur, avec le  
dissement d'O- paquet de son frère [le futur  
range] : évêque de Vaison]. M. de  
Beucastel, M. de Vinsobres,  
Mme de Rousset, ma nièce de  
Rians. (Lacune de la fin de  
Mai au milieu de Septembre).

(1) On savait que le grand cardinal de Richelieu avait une passion pour les chatons, mais on ignorait sans doute que son frère les aimait aussi et que c'était là un goût de famille.

- 15 Septembre (pour Paris) : A M. Aubery, à M. du Puy, à M. du Chesne, avec le testament de Ph. Cabassole et 2 Raymondins de Thoulouse, au P. Sirmond avec le paquet de M. Suarez et l'empreinte du cachet de ΝΙΦΩΥ.
- 16 " Au S. du Puy, au S. Aubery, au S. Moreau, professeur en médecine, au S. Vernier, à Nancy, [avec un] memoire des armes de Jean, bastard d'Anjou [un fils du roi René].
- 1 Octobre Au S. Dom Polycarpe, avec afforce tiltres de Stephanus, episcopus Tholon, de R. Gaufridus et Gaufredetus dicti Tholoni, de Sancius comes provinciae.
- 3 " (pour Rome) : Au S. Naudé, au card. Bagni, avec un fagot de Fraole, 3 vignes de Canada et 2 *gatti*, au P. Bzovius, au S. Suarez, au P. Dom du Puy, au S. Holstenius, au card. Barberin, avec les images des poètes provençaux, les vers du Perier, de l'Aulx avec la musique de Barbesieux, l'épître de Seneque de Malerbe, le portrait de Cleopatre, le Jossemin jaulne des Indes, un fagot de Fraole de Canada, de Pervence [*sic* pour Pervenche] double, 3 vignes de Canada, Bosleduc de Daniel Heinsius, [Bosleduc] d'un

- ingenieur, l'entrée du Roy à Arles, à Aix, à Paris, desseins de marbres antiques ; au S. Menestrier, au S. de Fontenay Bouchard, au caval. del Pozzo, à Dom du Puy, avec lettre de D. Polycarpe, au card. Benti-voglio, au card. Ubaldin, pour les religieuses d'Arles, etc.
- 10 Octobre Au card. Barberin pour la viguerie de M. de Mondevergues, à M. Tonduti, avec les tables Rudolphines, au P. Lorini.
- XII » Au vicomte de Dona, avec l'histoire de Montmorency, au S. de Beaucastel, à l'evesque de St-Pol (1), au S. du Cros, archidiacre de St-Pol, au S. Racaller, archidiacre, grand vicaire et official de Vaison, au S. de Vinsobres, à M<sup>me</sup> de Rousset, à ma Niepce.

(*Lacune du milieu d'Octobre au milieu de Décembre*).

- 15 Décembre Au S. Hugon, grand vicaire de Die, au vicomte de Dona, avec le livre *de lacteis venis*, au S. de Beaucastel, à M. de la Pise, à l'evesque de St-Pol, pour ses tiltres, à M<sup>me</sup> de Rousset, à ma nièce, à mon neveu.
- 28 » (pour Rome) : Au card. Barberin, au caval. del Pozzo, au S. Suarez.

(1) C'était François Adhémar de Monteil de Grignan (1630-1643).

31 Décembre (pour Paris) : A M. du Puy, à M. de Thou, à M. de Thoulouse, pour M. Holstenius, à M. du Chesne, à M. Gassendi, de ses observations avec lettres de M. de Gastines, etc.

Année 1632.

XIX Febvrier A M. de Grenoble (1) avec une grosse charge de fruct et d'arbres, eau naffe (2), etc.

XII Mars Au card. Barberin, à M. d'Arene, de mon frère à M. de Bonnaire.

(Lacune du milieu de Mars au milieu de Juillet).

13-18 Juillet (pour Marseille) : A M. de Gastines, Fort, Lambert. (pour Tunis) : au S. d'Arcos, au S. Berenger, au S. H. Aycard. (pour Nismes) : au S. Sam. Petit, avec les 3 MSS. cophites et l'inscription punique, au S. Tournier, au S. Peladan, avec sa Flaminia et 3 médailles d'or. (pour Rome) : au card. Barberin, avec le Merille sur la passion, au card. Bagni, au S. Naudé, au S. Suarez (3), au caval. del

(1) Pierre Scarron (1621-1670).

(2) Sur l'eau de naffe dont Peirese aspergeait ses amis et aussi ceux dont il voulait obtenir, en communication, quelque antique objet d'art, — doux et innocent moyen de corruption ! — Voir un bien agréable passage de la notice de M. L. Delisle dans *Un grand amateur français*, p. 16.

(3) Ces trois lettres roulaient sur le même sujet, comme nous l'apprend Peirese, qui après les noms des destinataires, ajoute : *des années d'Auguste*.

Pozzo, avec les desseins des vases d'argent antiques et celui du vase d'alebastre, à M. Holstenius, des vases d'argent, des mesures et du Trepied, à Dom Chrestoffe du Puy (du Vesuve), au S. de Fontenay Bouchard (du Vesuve), au S. de la Berchere, au S. Doni, du pontificat de Maximian, avec l'inscription de Constantin Cæsar, au S. de Bonnaire, à la Barclay (1).

25 Juillet

Au S. de Gastines, au S. Lambert, pour venir avec ses curiositez, au S. Petit, de Nimes, de la langue des Perses, au S. Calvet [aussi à Nismes] des margottes d'arbres de St-Privaz. (pour Rome) : au card. Barberin, des trois mages et prefets, au caval. del Pozzo, avec le dessein du vase d'alebastre, au S. Holstenius, des Trepiet, de l'incitega (*sic*), au S. Suarez, de la pesche, avec lettre du S. Menestrier, au S. de Bonnaire, pour les desseins des bas-reliefs, au S. Melan, idem, au cavalier Gualdo, pour les desseins de son bassin de la nopce et balances pour la dot.

(1) Encore la Barclay ! L'incorrigible Peirese voulait donc finir son journal comme il l'avait commencé !



*Reproduction intégrale du feuillet 51 et dernier.*

- [Lettres écrites] Au cardinal Barberin, avec les  
d'Aix : lettres de du Moulin et Balsac.  
Au cardinal Bagni, avec les arti-  
cles du 1 Octobre et précé-  
dants.
- 21 Octobre par l'ordinaire de Au S. Suares.  
Lyon passé le 22 Au caval. del Pozzo.  
Roma. Au général di S. Dominico Nic.  
Ridolfi.  
Au S. de Bonnaire, avec les  
articles.  
Au cardinal Barberin, pour les  
dames d'Arles.  
Au cardinal Barberin, pour les  
PP. de l'Oratoire.  
Au P. Estienne Maynier.  
Au S. Despiots.  
Au S. Horatio Tridi.  
Au S. Stefano Mercante.
- 23 Octobre par le P. Saqui Au cardinal Barberin, avec  
Roma. les 2 volumes de Samuel  
Petit. Les 2 volumes de  
Lansbergius, avec le sup-  
plément MS. du prier  
de la Valette. Les vies  
des Papes d'Avignon de  
Fr. Bosquetus. } en marroquin.
- Eidem*, du Scaphium.  
Au card. Bentivoglio.  
Au S. Holstenius.  
Au S. Suarez.  
A Dom du Puy.  
Au S. de Bonnaire.  
Au caval. del Pozzo, avec le  
rouleau du portraict de feu  
M. Aleandro.

- Dernier Octobre par M. Valoys Grenoble A M. l'evêque de Grenoble, sur la maison de Morges.  
A M. Mitalier, des memoires de Souliers (1).
- 2 Novembre par l'ordinaire au sieur du Lieu. Dijon A M. de Thou à Dijon avec une lettre envoyée par M. de Gastines.  
A M. du Lieu.  
A M. Pacius.  
De mon frère à M. Rossy.  
Paris A M. de Lomenie.  
A M. du Puy, avec les articles de reformation du couvent St-Barthelemy, l'arrest de Brignole, sur le moine Brun secularisé renvoyé en un monastere, l'arrest des Augustins de Marseille contre les Gaignedeniers.  
Un paquet de Rians pour M. du Soul avec 2 pistoles.  
De mon frère à M. Robin avec 2 plantes de Semperviva de Rhodes et de la Graine.  
Au Prieur de Roumoules, des noms des Vases.  
A M. de Roissy.  
A M. le président de Mesmes.
- 4 Novembre 1632 par l'ordinaire Rome Au card. Barberin.  
Au card. de Bagni, avec la lettre du S. Petit et ses memorialux et lettre du S. Le Grand.  
Au cavalier del Pozzo.

(1) Mémoires en latin sur l'histoire de Provence par Jules Raymond de Soliers (né à Pertuis, Vaucluse), mémoires dont le juriconsulte Annibal Fabrot tira et traduisit (1615, in 8<sup>o</sup>) les *Antiquités de la ville de Marseille*.

		Au général des Jacobins. De mon frère au S. de Bonnaire.
8 Novembre	Par mon neveu et sa belle mère (1)	A Dom Polycarpe, avec la lettre de St-Castor à St-Cassian. A l'evesque de Cavaillon (2).
9	"	
	par l'ordinaire	A M. de Lomenie.
	Paris	A M. du Puy, avec l'arrest de Mad. de Crequy sur sa suppression de part du mois de juillet 1632. Au P. Morin des Pentateuques Samaritains tritaptes et simples. Au S. le Jay des volumes du Nouveau Testament Syriaque et arabe et de R. Salomon, avec le texte du Pentateuque des Juifs et les 3 versions Chaldée, Arabique et Persienne. Au S. Vitray du Theophile de M. Fabrot. Lettre de mon frère au S. Passart (3).
	Lyon	A M. Menestrier. Au S. de Rossy.

F I N .

(1) Le fils de Valavez, Claude de Fabri, baron, puis Marquis de Rians, avait épousé Marguerite des Alrics, fille de Jacques des Alrics, Sieur de Rousset, et d'Isabeau de Simiane.

(2) Fabrice de la Bourdaisière (1616-1646).

(3) On a souvent dit que tout était commun entre les deux frères, leur fortune, leur logement, comme leurs goûts, mais on n'a peut être pas fait remarquer combien Valavez aidait Peirese à porter le fardeau de son écrasante correspondance. J'aime, en la dernière de mes notes, à signaler ce nouveau témoignage d'une des plus touchantes affections qui aient jamais existé entre deux bons frères.

## UN TÉMOIGNAGE RELATIF A P. P. RUBENS EN ITALIE.

En dehors des documents tirés des archives de Mantoue, de Florence, de Rome, on ne connaît guères de témoignages relatifs à Rubens et à son séjour en Italie, publiés à l'époque même de ce séjour par quelque témoin de sa vie et de ses travaux. Il n'y a rien là qui doive nous surprendre: le peintre était jeune, il commençait sa carrière, il n'avait pas eu l'occasion de produire des œuvres provoquant l'enthousiasme ou le panégyrique. On peut croire pourtant qu'à propos de l'une ou de l'autre de ces œuvres, telles que les tableaux de la Vallicella, à Rome, il ait été parlé dans un écrit du moment, mais on n'a, que nous sachions, rien signalé de ce genre jusqu'à présent.

Nous venons de découvrir un témoignage qui nous semble avoir échappé à tous les historiens de Rubens et que nous ne craignons pas de qualifier d'extraordinaire. Il émane de ce Gaspard Scioppius dont nous avons traité longuement au Tome I des *Documents épistolaires*, il apparaît dans un gros livre qui ne doit jamais avoir eu beaucoup de lecteurs, même au temps de sa publication, et que, de nos jours, on a

feuilleté bien moins encore ; d'ailleurs, comme beaucoup d'ouvrages de Scioppius, il est très rare ; on le trouve à peine sur les rayons de quelques grandes bibliothèques. Il porte pour titre ce vaste grimoire : *Gasp. Scioppii Scaliger Hyperbolimæus, hoc est Elenchus epistolæ Josephi Burdonis Pseudo-Scaligeri, de Vetustate et splendore gentis Scaligeranæ. Quo præter crimen falsi et corruptarum litterarum Regiarum, quod Thrasoni isti impingitur, instar quingenta ejusdem mendacia deteguntur et coarguuntur. Moguntia, apud Johannem Albinum. M. DC. VII. in 4<sup>o</sup>.*

Quelques lignes pour expliquer le sujet de ce livre.

On sait que le savant professeur de Leyde, Joseph Scaliger, aussi vaniteux que Jules César, son père, se vantait avec celui-ci d'être un descendant de l'illustre famille des Scaliger de Vérone. Pour en fournir les preuves, il avait publié un livre stupéfiant : *Epistola de Vetustate et splendore gentis Scaligeræ et vita J. C. Scaligeri. Leidæ, 1594.* Pitoyable faiblesse d'un homme qui avait d'autres titres de renommée que ceux d'une origine illustre, ce livre ne méritait d'autre accueil qu'un sourire et le silence, mais il se trouva quelqu'un pour entreprendre de le réfuter longuement, le non moins vaniteux G. Scioppius. Celui-ci publia donc, treize ans après, un gros volume dont nous venons de donner le titre : c'est un gigantesque pamphlet qui doit lui avoir coûté un énorme travail de recherches et une étonnante persévérance de bilieuse animosité.

Il le dédie à l'archiduc Ferdinand d'Autriche, qui lui a fait grand honneur en acceptant la dédicace d'un livre de ce genre. Quel en est, en effet, le sujet ?

Tout simplement de prouver que le Scaliger de Leyde n'est pas un descendant des Scaliger de Vérone ! Sujet bien intéressant pour être dédié à un Archiduc, fils d'empereur et plus tard empereur aussi ! Scioppius a découvert dans l'*Epistola* de Scaliger cinq cent mensonges qu'il réfute laborieusement l'un après l'autre, et il établit en même temps, par une foule de pièces, que Scaliger est un simple *Burdo*, c'est à dire un descendant de la famille des Bordone, à laquelle, entr'autres personnages connus, appartient le peintre Paris Bordone : c'est en parlant de celui-ci qu'il appelle Rubens en témoignage : « Mon ami, Pierre Paul Rubens, dit-il, un homme en qui je ne sais ce que j'aurais le plus à louer, ou son habileté dans l'art de peindre, art dans lequel, aux yeux des connaisseurs, il semble avoir atteint la perfection, si quelqu'un en ce temps y soit parvenu, — ou son savoir en tout ce qui appartient aux bonnes lettres, ou cette délicatesse de jugement qu'il joint à un charme tout particulier de parole et de conversation, mon ami Rubens m'a affirmé qu'il a vu, çà et là, en Italie, de nombreux tableaux sur lesquels le nom de Paris Bordone est inscrit nettement et authentiquement. » *Amicus quidem meus Petrus Paulus Rubenius, in quo utrum commendem magis nescio, pingendi ne artificium, ad cujus ipse summam, si ætatis hujus quisquam pervenisse intelligentibus videtur, an omnis humanioris litteraturæ peritiam politumque judicium cum singulari sermonis et convictus suavitate conjunctum : is ergo non paucas in Italia passim videri mihi affirmavit, in quibus Paridis Burdonis nomen plane et probe perscriptum visatur.* (Hyperbolimæus, p. 140.)

Cette appréciation de l'artiste et de l'homme, publiée à cette date, par un personnage chez qui, malgré sa perversité, l'on ne peut méconnaître une très haute intelligence, cette appréciation provoque, à bon droit, l'étonnement; on pourrait dire même l'admiration, tant elle est empreinte d'une prophétique justesse. Trente cinq ans plus tard, taillée en guise d'épithaphe dans la pierre tombale de Rubens, elle eût paru saisissante de vérité dans sa laconique précision. Et pourtant, à l'époque où elle fut écrite, en 1605 ou 1606 (1), le peintre n'avait pas trente ans, la portée de son renom ne pouvait être étendue. L'éloge de Scioppius est dicté par un jugement tout personnel et tout sincère, mais, perdu dans l'épais fourré d'un livre filandreux, dépourvu d'intérêt et devenu rare, cet éloge n'a pas eu de retentissement. En Belgique il semble avoir passé inaperçu comme le livre lui même.

Quelques années plus tard, Scioppius eut encore l'occasion de dire quelque chose à l'avantage des frères Rubens en racontant un petit épisode datant de sa liaison avec eux.

En 1606, un Anversois, Daniel Lhermite, devenu secrétaire de Ferdinand de Médicis, Grand Duc de Toscane, vint faire un séjour à Rome et y vécut dans l'intimité de Scioppius et des frères Rubens. Un jour, les trois amis, en compagnie de deux autres

(1) L'ouvrage de Scioppius porte une introduction datée : Kal. febr. 1607 : il parut donc au commencement de cette année. Mais le livre est gros, l'impression a dû demander de longs mois ; la copie n'a pu être fournie que dans le courant de 1606. C'est pendant cette année, et antérieurement déjà, que nous avons constaté les rapports des frères Rubens avec Scioppius, à Rome.

flamands, font une excursion à Tivoli. Pendant la route, dit Scioppius, ce Lhermite ne cessa de commenter les obscénités de Pétrone et de l'Arétin, il traçait des dessins orduriers sur les murs des cabarets, et tint des discours tellement éhontés que les Rubens et lui, Scioppius, s'en montrèrent très scandalisés. Cette anecdote, dont la véracité est très suspecte, se trouve dans un autre ouvrage de Scioppius, également dirigé contre Scaliger, plus violent que le précédent et plus rare aussi, intitulé : *Oporini Grutini Amphotides*. 1611. On peut lire sur cette affaire l'article *Lhermite* du Dictionnaire de Bayle et l'introduction du recueil : *Daniel Eremitæ Aulica vita ac civilis*, etc. Ultrajecti, 1701, publié par le savant Jean George Grævius.

C. RUELENS.



## LES NOUVEAUX RUBENS.

---

Il ne se passe guère de semaine que les journaux ne nous révèlent la découverte d'un nouveau Rubens, exhumé dans les greniers d'une église de village, trouvé chez de pauvres gens, acheté à vil prix dans une vente publique, où, sous une épaisse couche de vernis et de crasse, il avait échappé à l'attention des experts.

Nous avons vu passer sous nos yeux quelques douzaines de ces chefs-d'œuvre ressuscités soit que, attirés par une réclame plus habile que les autres nous nous fussions rendus au lieu de la découverte, soit que, plus habituellement, les trouvailles pompeusement annoncées nous fussent envoyées en nature ou en photographie. Immanquablement tous les connaisseurs de l'endroit de provenance et, à leur tête, les restaurateurs et les artistes qui avaient vu le tableau avaient constaté et certifié la parfaite authenticité de l'œuvre retrouvée. Il y aurait un livre à faire de ces déconvenues et il n'y a pas de conservateur de Musée qui ne saurait fournir un chapitre à l'ouvrage : chapitre d'habitude assez comique,

parfois médiocrement gai. Citons quelques cas parmi ceux dont tout récemment nous avons été témoin.

Il nous arriva, le mois dernier, trois messieurs de Manchester ; c'étaient des bourgeois peu favorisés par la fortune. L'un d'eux était porteur d'une énorme boîte en fer blanc, soigneusement peinte. La boîte ouverte, on en extraya une toile roulée, représentant *l'Adoration des Mages*, composition entièrement semblable à celle du rétable de l'église St.-Jean à Malines. L'un des trois étrangers se fit connaître comme le propriétaire du tableau, le second était un sien ami, connaisseur en choses de l'art, le troisième était un restaurateur. Le second avait découvert dans les broderies du manteau de l'un des trois rois des signes qui, pour lui, étaient clairement les initiales *P. P. R.* En regardant de près, c'était une ornementation composée de lignes droites alternant avec des lignes courbes.

Le tableau lui-même était une copie faite d'après la gravure de Vorsterman. Les braves gens se rendirent le lendemain à Malines pour s'assurer de leurs propres yeux qu'ils ne possédaient qu'une copie et que leur toile reproduisait les détails de la gravure, coloriés au petit bonheur. Ils avaient dépensé plusieurs centaines de francs pour se convaincre de leur illusion.

Quand je dis « convaincre, » j'exagère. Il nous arriva avec eux ce qui nous est régulièrement arrivé dans tous les cas analogues.

Les tableaux d'après les gravures de Rubens sont innombrables et bien souvent leur conformité aux estampes est aux yeux de leurs propriétaires la meilleure preuve de leur authenticité. Sur dix tableaux

soi-disant de Rubens qui nous sont envoyés à l'examen, il y en a au moins neuf qui sont faits d'après les anciennes estampes. La plupart de ces peintures datent du XVII<sup>e</sup>, un certain nombre du XVIII<sup>e</sup> siècle. Il n'y a pas à en douter : il a existé à Anvers et ailleurs des ateliers où l'on fabriquait des Rubens d'après les estampes de Vorsterman, de Pontius, de Bolswert, de Witdoeck et d'autres graveurs du maître.

D'ordinaire on a assez de peine à faire comprendre aux gens que la conformité à la gravure n'est nullement une preuve d'authenticité pour un tableau ; bien au contraire. Il en est qui se targuent de connaissances en peinture et en iconographie et vous disent et répètent : « la gravure reproduit de tous points ma toile ou mon panneau, de tous les tableaux connus traitant le même sujet et attribués à Rubens aucun ne présente cette similitude, donc le mien est le modèle que le graveur a eu devant les yeux. » On a beau leur expliquer que les gravures de l'école de Rubens reproduisent rarement avec exactitude les tableaux du maître, que ces estampes furent faites d'après des dessins, des grisailles, des esquisses de Rubens ou de ses élèves, que le maître remaniait ses modèles, les dessins des graveurs et les épreuves d'essai de leurs planches ; ils n'en démordent pas. Montrez-nous, répondent-ils d'un ton triomphant, l'esquisse ou la grisaille modèle ; faute de quoi, nous déclarons notre tableau de la main de Rubens. C'est ce qui nous arriva avec nos visiteurs anglais.

Ce ne sont pas toujours des profanes en choses de l'art qui raisonnent de cette manière. Il n'y a pas

longtemps, un amateur, ayant occupé un poste assez élevé dans la direction des Beaux-Arts d'un pays voisin, nous montrait un tableau reproduisant la gravure de Witdoeck d'après *l'Érection de la Croix*. Nous lui fîmes remarquer que son tableau, regardé par lui comme valant une fortune, n'était que la copie d'une gravure, faite elle-même, non d'après le célèbre triptyque, mais d'après une esquisse bien connue de l'œuvre, copie comme nous en avons rencontré au moins une demi-douzaine. Nos raisons ne parurent pas faire grande impression sur l'esprit du propriétaire ; mais, par politesse, il fit semblant d'admettre qu'elles n'étaient pas entièrement dénouées de fondement.

Huit jours après nous reçûmes une lettre de notre amateur nous apprenant qu'il venait de trouver la gravure de Witdoeck dont nous lui avions parlé, mais que, selon lui, son tableau ne reproduisait pas du tout. « En effet, dit-il, dans mon tableau, l'arbre derrière la croix porte des poires ou des coings et dans la gravure ces fruits manquent. » Il ajouta d'un ton convaincu que je voudrais bien admettre avec lui l'authenticité dorénavant incontestable de son chef d'œuvre !

De toutes ces prétentions absurdes et de toutes ces folles illusions la plus fantastique est bien celle dont rend compte une brochure qui, s'il faut en croire le titre, en est à sa troisième édition, qui a pour auteur un anonyme signant J. L. et pour sujet « Un tableau de Rubens récemment découvert et possédé par le docteur Timothée Riboli, représentant la Parodie du Sac de Rome (1527) sous Clément VII. »

Le corps de la brochure nous apprend que la découverte récente date de 1857, qu'en cette année l'article, réimprimé en 1889, a paru dans la Gazette officielle de Vérone, que l'heureux propriétaire du tableau habitait Parme à cette époque et a depuis lors transféré son domicile à Turin.

L'article en brochure nous donne la description du tableau. Il représente une fête champêtre à laquelle prennent part, de gré ou de force, non de simples villageois, mais des figures qui sont la personnification des plus hauts pouvoirs de l'État et de l'Église. Léon X, en habits de pape, gambade à la tête de la ronde, un bourgmestre aviné vient après lui; le second couple de danseurs se compose d'un homme d'armes et d'une femme richement vêtue; puis viennent deux moines « dont l'un s'appuie à bouchon sur les genoux de l'autre et vomit. » Deux gueux composent l'orchestre; une femme, deux hommes et la foule complètent la liste des personnages.

L'une des femmes de la composition est Isabelle Brant, première épouse de Rubens que le grand artiste fit, il est vrai, semblant de pleurer, mais qu'au fond il estimait peu, comme le prouvent, dit notre auteur, le bruit qui courut sur ses relations avec Van Dyck, la place que Rubens lui assigna dans le *Jugement dernier* et dans le présent tableau.

Le sujet de ce dernier est pour lui incontestablement le sac de Rome.

Une prise de ville représentée par une danse devant une guinguette, c'est passablement hardi; mais l'on sait de bonne source que Rubens, aimait à se jouer de toutes les difficultés. Ce qui n'est pas moins éton-

nant, c'est que le peintre donne au pape Clément VII les traits de Léon X. Notre auteur rappelle avec une ingéniosité remarquable que les deux papes étaient de la maison de Médicis et que Rubens s'est permis des licences bien plus déconcertantes. Il y a dans la brochure d'autres explications qui dénotent une acuité d'esprit non moins extraordinaire ; ainsi le joueur de fifre aveugle représente évidemment le peuple, exaspéré par la vente des indulgences et mettant en branle toute l'Europe ; le bourgmestre, qui tient la main du pape, représente l'Allemagne.

Mais le vrai triomphe de l'esprit critique de notre auteur se trouve dans son explication de la signature du tableau. On y lit, à droite du bord inférieur, à peu de distance l'un de l'autre, deux monogrammes ; l'un consiste dans la lettre *R*, l'autre se compose des lettres *Moïs*. Le premier est l'initiale du peintre ; le second est le nom de sa belle-mère Claire de Moy. Rubens ne voulant compromettre son nom ni celui de sa femme signa cette parodie du nom de sa belle-mère. Le grand génie créateur a trouvé cette manière nouvelle de témoigner ses sentiments intimes à l'égard d'une belle-mère. Quel rayon de lumière cette explication jette sur l'étude de l'histoire des arts ! Devant une signature inconnue on ne dira plus « cherchez le maître, » ni même « cherchez la femme ; » on dira : « cherchez la belle-mère ». Ce n'est pas seulement un tableau de Rubens dont l'on vient ainsi de révéler la découverte au monde, c'est une méthode entièrement inédite d'expliquer la signification d'un tableau et d'une signature.

M. R.

COMMISSION  
POUR RÉUNIR L'ŒUVRE DE RUBENS  
EN GRAVURE OU EN PHOTOGRAPHIE.

---

Avec l'année 1889 finissait le terme de dix ans pour lequel cette Commission avait été nommée. En déposant son mandat, elle a fait rapport à l'autorité communale sur l'ensemble de ses travaux. Il ressort de ce document qu'elle a ajouté au fonds existant 1505 pièces, dont 907 gravures et 598 photographies. De ces dernières, 233 ont été faites sur commande et aux frais de la Commission. Elle a réuni en outre une collection de livres et d'ouvrages à gravures traitant de Rubens ou renfermant des estampes d'après lui. Cette collection comprend 289 ouvrages.

L'autorité communale a décidé de proroger le mandat de la Commission et l'a chargée de recueillir les gravures et photographies de Rubens qui pourraient manquer encore à la collection ou qui paraîtraient ultérieurement. M. l'échevin van den Nest a été nommé président de la Commission en remplacement de feu M. l'échevin Allewaert.

La ville a décidé en outre d'exposer dans une des ailes du rez-de-chaussée du nouveau Musée des Beaux-Arts la collection des gravures et photographies d'après Rubens. Cette exposition sera ouverte en même temps que la nouveau Musée, au mois d'Août 1890. Une commission spéciale est chargée de l'organiser.

INHOUDSTAFEL. — TABLE DES MATIÈRES.

---

1. *Petits mémoires de Peiresc publiés et annotés par P.-H. Tamizey de la Larroque, correspondant de l'Institut de France.* . . . . . page 1
2. *Un témoignage relatif à P.-P. Rubens en Italie, par Ch. Ruclens* . . . . . » 113
3. *Les nouveaux Rubens, par Max Rooses* . . . . . » 118
4. *Commission pour réunir l'œuvre de Rubens en gravure ou en photographie* . . . . . » 124



BULLETIN-RUBENS

ANNALES

de la

COMMISSION OFFICIELLE INSTITUÉE PAR LE  
CONSEIL COMMUNAL DE LA VILLE D'ANVERS

*pour la publication des documents  
relatifs à la vie et aux  
œuvres de Rubens*

Tome IV



ANVERS

IMPRIMERIE & LITHOGRAPHIE  
VEUVE DE BACKER  
rue Zirk, 35

BRUXELLES

LIBRAIRIE C. MUQUARDT  
MERZBACH & FALCK, éditeurs  
rue de la Régence, 45

1890

1<sup>e</sup> & 2<sup>e</sup> LIVRAISONS.

RUBENS-BULLETIJN

# JAARBOEKEN

der

AMTETIJKE COMMISSIE INGESTELD DOOR DEN  
GEMEENTERAAD DER STAD ANTWERPEN  
*voor het uitgeven der bescheiden  
betrekkelijk het leven en de  
werken van Rubens*

Vierde Deel. B



ANTWERPEN

BOEK- & STEENDRUKKERIJ WED. DE BACKER  
ZIRKSTRAAT, 35.

1895

3<sup>e</sup> AFLEVERING

## BESTUURLIJKE COMMISSIE VAN HET BULLETIJN.

---

MM. ARTHUR VAN DEN NEST, Schepen der Stad Antwerpen,  
*Voorzitter* ;

P. GÉNARD, Eere-archivaris der Stad Antwerpen, *Secretaris* ;

MAX ROOSES, Conservateur van het Museum Plantin-  
Moretus te Antwerpen, *Schatbewaarder* ;

GEORGES RUELENS, Advocaat, Brussel, en

PAUL COGELS, Antwerpen, *Leden*.

De mededeelingen betreffende het *Bulletijn* moeten aan een  
der leden van het Bureau of der Commissie gedaan worden.

---

## COMMISSION DIRECTRICE DU BULLETIN.

---

MM. ARTHUR VAN DEN NEST, échevin de la ville d'Anvers,  
*Président* ;

P. GÉNARD, Archiviste honoraire de la ville d'Anvers,  
*Secrétaire* ;

MAX ROOSES, Conservateur du Musée Plantin-Moretus  
à Anvers, *Trésorier* ;

GEORGES RUELENS, Avocat, Bruxelles, et

PAUL COGELS, Anvers, *Membres*.

Les communications relatives au *Bulletin* doivent être adressées  
à l'un des membres du Bureau ou de la Commission.

1760 13

## HET LAATSTE TESTAMENT

VAN

# P. P. RUBENS.

RUBENS, volgens de getuigenis der geschiedschrijvers, was niet alleen een geniaal kunstenaar en een uitmuntend staatkundige, maar buitendien een ervaren financier.

Van de eerste jaren zijner terugkomst in onze provinciën, na zijn verblijf in Italië, zien wij hem met eene nauwkeurigheid, die zelf de mannen van het vak verwondert, de grootste voorzorgen nemen om zijne belangen en die zijner familie gade te slaan: contracten, schriften van allen aard werden door den meester vervaardigd om de rechten die hij bezat, onder welken titel ook, ongeschonden te behouden (1). Zoo zien wij hem nog eenige maanden

(1) Zooals blijkt onder anderen, uit het volgende uittreksel en te vinden in het *Rekwestboeck* der stad Antwerpen van het jaar 1635, fol. 248.

Verthoont reverentelyck Joncker PIETRO PAULO RUBENS, secretaris van syne Majesteyt hoodat den ontfangher van deser stadt chynsen comptreteren op syne huysen ende panden ghestaen aen den Wapper ende by het Lammekens raeme alhier twee chysen over den 100<sup>en</sup> chynspenninck van den Castele, den eenen van 30 stuyvers tsjaers verachtert tsedert

voor zijne dood, voor notaris Hendrik van Cantelbeck, maatregelen nemen om « den vrijdom van accijsen, imposten, tollen en anderssins » die hij bezat als in dienst zijnde van « Zijne Conincklijke Majesteyt van Spaingnen, domesticque dienaer van zijne doorluchtige Hoocheyt den Prince-Cardinael, » aan zijn huisgezin te verzekeren (1).

Het kan dus niemand tot verwondering verstreken, dat van zijne eerste stappen in het openbaar leven, Rubens vooral gezorgd heeft om de stukken, die met den burgerlijken stand zijner familie in verband staan, op de stevigste voorschriften onzer *costumen* te gronden; alzoo, wanneer hij in het huwelijk trad met Isabella Brant, zorgde hij dat

kersmisse 1597 ende den anderen van 13 1/2 stuyvers tsjaers, verachter oock tsedert den selven kersmisse 1597 ende hoewel den suppliaunt by syne ghoedenisbrieven de voors. chynsen niet en syn vuytgesteken gheweest ende dat hy gheen verhael daeraff en weet te becomen van syne vercoopers die tsedert tot decadentie syn ghecomen ende dat hy oock ter saecken van dyen niet geerne mette heeren Tresoriers ende Rentmeester deser stadt en soude in questie oft proces willen, soo bidt de suppliant dat U. E. ghelieven wille den voors. heeren Tresoriers ende Rentmeester t'ordonneren dat hy t'capitaal der voors. twee chynsen teghen den penninck 24 gherekent (ghelyck dierghelycke chynsen daeghelycks worden ghequeten) mette voors. onbetaelde verlopen bedraeghende tsamen 132 guldens ende 13 stuyvers, sal moghen lossen ende voldoen met drye jaeren verloops van sekere rente van 40 guldens tsjaers, die hy heffende is op dese voors. stadt van Antwerpen, staende te boecke op den naeme van Louyse Herbais ende numero 442 verachtet Kersmisse 1628, 1629 ende 1630 waeraff de beste betselinghe is den 29<sup>en</sup> Aprilis van den voorleden jaer 1634 bedraeghende tsamen 120 guldens eens, synde te vreden de resterende twelf guldens ende 13 stuyvers contant op te leggen. Dwelek doende etc.

Sy dese ghestelt in handen van Tresoriers ende Rentmeester omme etc. Actum 27 feb. 1635. onderteeckent. E. FABRI.

Daer naer gehoort Tresoriers ende Rentmeester, mijne heeren Burge-meesteren ende Schrepenen hebben den suppliant t'versoek by den dispositive deser ghedaen gheacordeert. Actum 7 martii 1635 gheparapheert Ro. v. onderteeckent: E. FABRI.

(1) Zie mijn werk over *P. P. Rubens*, bladz. 72.

door talrijk bescheid voor het lot van vrouw en kinderen werd gezorgd.

Verscheidene akten, die wij ter stedelijke archieven van Antwerpen hebben ontdekt, bewijzen dat de groote schilder, als goed vader, onophoudelijk de toekomst zijner jonge spruiten in het oog hield. Inderdaad, reeds op 21 Februari 1611, gezamenlijk met zijne eerste echtgenoot Isabella Brant, stelde hij voor notaris Leonardus van Halle een testament op, dat, jammerlijk genoeg, met een aanzienlijk getal andere stukken van dien notaris verloren is gegaan. Door dit schrift werden, in geval van afligvigheid van een der gehuischen, M<sup>r</sup> Jan Brant, Isabella's vader en Philips Rubens, Peter-Pauwel's broeder, tot medevoogden der na te laten kinderen aangesteld. Eenigen tijd daarna, voor notaris Peeter de Bruyn, te Wolverthem, in klein Braband, vervaardigde onze schilder een codicilie, waarin hij eenige schikkingen opzichtsens zijnen zoon Nikolaas nam. Dit stuk is, naar allen schijn, ook te zoek geraakt.

Wanneer Rubens op het punt was zijn tweede huwelijk met Helena Fourment aantegaan, eischte de vader der bruid dat P. P. Rubens « van zijne twee voorkinderen, daar moeder aff was vrouw Isabel Brandt, gescheijden was van de selve kinderen ende hen voldaan oft verzekert hadde van henne moederlijke goeden. » Op 29 November 1630 verklaarden deze kinderen voor notaris Guyot « gecontenteert te zijn van allen tgene dat denselven soude mogen competeren voor henne moederlycke goeden, nyet daeraff vuytgenomen noch gereser-

veert, van welcke passeringe van quictancie hem attestant wete gegeven synde. »

Ten gevolge dezer afrekening, die ook later in eene codicilie van 16 September 1639 wordt herhaald, trad Rubens in het huwelijk met de schoone Helena Fourment; op 4 December 1630 werd het huwelijkscontract geteekend voor notaris Toussanus Guyot. Jammer maar dat dit stuk wederom is verdwenen. Vijf kinderen werden uit deze nieuwe echtverbintenis geboren.

Ten jare 1631 stelde Rubens gezamenlijk met Helena Fourment voor notaris T. Guyot, een nieuw testament op, en eenige jaren later, op 2 Januari 1637, verkreeg hij van den Koning van Spanje, de machtiging om over al zijne bezittingen, leengoederen, zoowel als andere, ten gemeenen voordeele zijner kinderen te beschikken. Het spijt ons grootelijks dat al deze akten van groot belang, welke notaris Guyot geroepen werd op papier te brengen, zoek zijn geraakt, en het ons diensvolgens onmogelijk is de juiste vormen van deze openbare stukken te bespreken.

Intusschen vinden wij in 1635 de volgende akte (1) :

Verthoonen reverentelyck Heer PIETRO PAULO RUBENS, Ridder ende Secretaris vanden Secreten Raedt van Syue Majesteyt, ende Meester Jan Brandt, Oudt Schepene deser stadt, hoe dat sy, Supplianten, syn oppermomboir ende medemomboir respectie over ALBERTUS ende NICOLAES RUBENS, des voors. ierste suppliants sonen daer moeder aff was Jouffrouwe ISABELLA BRANDT, tot wiens behoefte voor d'een helft ende van hem, ierste suppliant, voor d'ander helft, den tweeden Octobris anno 1627, gheocht is eene rente van dusent guldens erfelyck op tshipvaert ende veergelt van Brussel op Vilvoorden ende Antwerpen midtsgaders op andere nieuwe gheoctroyeerde middelen derselffver stadt, dewelcke de Heeren Tresoriers ende Rentmeestere van Brussel begoeren aff te quytten, tot welcken eynde

(1) *Extract uit het Requestboeck der stad Antwerpen van het jaar 1635*, bl. 19 vo.

de Supplianten inde voors. respectievelyke qualiteyt ghepasseert ende ghesonden hebbende procuratie opden Commissaris Kamires aldaer, soo weygheren de voors. Heeren Tresoriers ende Rentmeestere hen de capitaale penningen der voors. rente te betaelen ondert pretext dat sy Supplianten niet en souden syn versien van authorisatie van U.E., nietteghenstaende dattet alhier altyt ghebruyck is gheweest dat testamentelycke momboirs vermoghen de capitaalepenninghen van de renten tot behoefve van heune weesen ghecocht, wel te ontfanghen ende Schepenen quitantie daeraff te passeren, als wesende dieghelycke gecochte renten maer gehouden voor schat-schulden, ende om dien aenghaende mette voors. Heeren van Brussel in gheen disput te vallen, soo bidden de Supplianten dat U.E. als oppermom-boirs van alle weesen, ghelieve wille hen *ex superabundanti* totte quyttinghe der voors. rente ende passeringhe vande behoorylycke quitantie te authori-seren. Dwelek doende etc.

Myne Heeren Burgemeestere ende Schepenen, voor soo vele in hun is, den Supplianten versoek by den dispositive deser ghedaen, gheacordeert, ende dyen volghende de selve totte quyttinge ende passeringhe vande quitantie in desen gheruert, gheauthoriseert. Actum 12 May 1635. Onder-teeckent : E. FAURE.

In de Scabinale Protocollen der stad Antwerpen van het jaar 1638 vol. 4 sub van den Huffel en Fighé, f° 68, lezen wij het volgende :

*Acte voor Schepenen Charles en Delplano.*

Gillis Princen, inden name ende als (onder andere) tottet gene naebescreven. procuratie hebbende van Heer PETRO PAULO RUEBENS, Riddere, etc. opten negenthiesten Decembris anno XVI<sup>e</sup> ende vierendertich, voordien Notaris Meester Jan Nicolai in presentie van getuygen gepasseert, ons te desen originelycken gethoont, in dyer qualiteyt, ter cenre, ende Nicolaes de Man, brouwer alhier, ter andere zijden, ende bekenden ende verclaerden beyden zyden, aengaende descheynnereu gemaect byden voors. Heer Petro Paulo Ruebens tusschen zyn huys ende erve ende thuyt ende erve vanden voors. Nicolaes de Man, beyde opden Wapper alhier gestaen, alzoo de selve mueren eerst byden voors. Heer RUBBENS gemaect zynde tot redelycke hoochte, gecost heeft in alles ter somme van een hondert elff guldens seventhiën ende eenen halven stuyvers eens, daervan de voors. de Man bereet is te dragen de helft, maeckende vyvenvyftich guldens achthien stuyvers een blanck, ende de selve mueren nyet hooch genoegh zynde naerden sinne ende intentie vanden voors. de Man, is doorden zelve de Man verhoocht met consent vanden voors. Heer RUEBENS, hem gecost hebbende achthien guldens, waervan de helft, bedraeghende negen guldens, byden voors. Heer RUEBENS moet gedraegen worden, inder vruagen dat de voors. Nicolaes de Man aenden voors. Heer PIETRO PAULO RUEBENS tot vergelyckinge opgeleet, betaelt ende voldaan heeft in handen van den voors. Gillis Princen, zynen gemachtichden, de somme van sessenveertich guldens achthien stuyvers ende een blanck eens, midts denweleken zoo verclaerden



de selve Gillis Princen, inder voors. qualiteyt, metten voors. Nicolaes de Man geaccordeert te zijn dat de voors. scheidmueren van nu voordane zelen zyn ende blyven gemeyn toebehoorende tusschen de voors. Heer Rubbens en de voors. Nicolaes de Man, half ende half, ende selen alzo tot gelycken coste moeten onderhouden worden ende by hen ende hunne naercomelingen worden gebruyckt, gelyck men naer costume deser stadt gemeyne mueren mach gebruycken, tallen dagen. Sonder argelist. In kennisse van etc.

*Septima Augusti 1638.*

In 1639 was de familie Rubens in bijzonder goede betrekkingen met den ieverigen notaris H. van Cantelbeck; de groote schilder nam deze gelegenheid te baat om niet alleen zijn testament, maar tevens verscheidene stukken rakende zijne zonen Albert en Nicolaas te volledigen. Wij hebben deze akte in druk gegeven, doch de codicille van Rubens en Helena Fourment verdient hier in zijn geheel opgenomen te worden (1). Het zij hier in 't voorbij gaan gezegd, dat alhoewel te samen optredende, Rubens in dit stuk als Heer en Meester handelt en Helena Fourment hare rechten als medeëigenares van de goederen ten tijde van haar huwelijk bekomen, schijnt over het hoofd te hebben gezien. Wij schrijven het stuk letterlijk over, zooals het thans nog in originali wordt bewaard in het stedelijk Archief, waar het voorzeker een der kostbaarste stukken, rakende het leven van onzen meester uitmaakt (2).

*Decima sexta Septembris A° 1639.*

Compareerden in propre persoonen Heer Petro Paulo Rubens, Riddere, ende Vrouwe Helena Fourment, zijne wettige huysvrouwe, inwoonderen deser stadt, mij notario bekend, beyde gesont van herten, met ons gaende, staende ende op der aerden wandelende, hen zinnen, memorie ende verstant over al wel machtich ende volcomentlijcken gebruyckende

(1) *Protocolen sub Notaris H. VAN CANTELBECK, 1639.*

(2) Zie ons werk over P. P. RUBENS, blz. 24.

gelijk dat aen hen wel bleek ende scheen. Ende bekenden dat zij wt hennen vrijen ende eijgeuen wille, gerechter wetentheyte ende goeder deliberatie, ombedelwongen ende onverleyt zijnde van yemanden, alnoch gelaudeert, geratificeert ende geapprobeert hebben, lauderden, ratificieren ende approberen bij desen, het testament ende dispositie van wtersten wille hij hen gesamentlijcken gemaect ende binnen deerste jaer hens houwelijcx voor den Notaris Meester Toussein Guyot, alhier residerende, in presentie van getuygen gepasseert, daertoe vuegende hij forme van codicille, als volcht, te wetene dat deerste afflijvige van hen codicillateuren wilt ende begeert dat allen de leengoeden bij den zelven eersten afflijvigen met zijn doot te ruymen ende nae te latene, egeen gereserveert, van wat nature ende qualiteyt die mogen zijn ende tot wat plaetsen die gestaen, gelegen zijn ende bevonden zelen mogen woirden, altsamen tusschen zijn eerst afflivigens kinderen gepaert, gescheyden ende gedeylt zullen woirden hoofdgelijcke, deen kint zoo veel als dander; daeronder oick begrijpende hij Heer codicillateur zijn twee voorkinderen, zonder dat yemant van zijn eerst afflivigens kinderen, outste oft joncxste sone oft andere eenich recht van prementie oft voordeel totte zelve leengoeden zal mogen hebben oft pretenderen in eeniger manieren, om redenen hem oft haer daertoe moverende, zoo zij zeyden, ende tot meerderen effecte van tgene voors. hiertoe gebruyckende dopene brieven van octroy bij hen codicillateuren om van hennu leengoeden ende zoodanige andere te mogen testeren, te Hove verworven den tweeden January A<sup>o</sup> XVI<sup>o</sup> zevenendertich, luyt den brieve daeraff zijnde, besegelt met zijne Conincklijke Majesteijts zegele van rooden wassche, geparapheet: Boisschot vidit, ende geteekent op de plijcke: Bijden coninck: Mastlijn, ten desen originalijcken gesien. Ende al ist zoo hij Heer codicillateur bij eender codicille voor den Notaris Peeter de Bruja, tot Wolfferteem in eleyen Brabant residerende, in presentie van getuygen gepasseert, gewilt ende begeert heeft dat aen Jor Nicolaes Rubens, zijnen joncxsten voorzoon, fideicommiss zoude zijn allen tgene hij Jor Nicolaes door zijn Heer codicillateurs doot meer zoude beerven als zijn legitime portie zal comen te bedraegen, dat hij Heer codicillateur zulcx is veranderende ende derogerende bij desen, begeerende expresselijck hij Jor Nicolaes zijn patrimonial goeden, ruerende ende onruerende, haefelijcke ende erfelijcke, actien, schulden, crediten ende gerechticheden, vrij ende ombelast ende zonder eenich restoir geniete, als zijn ander kinderen doen; voirder willende hij codicillateur dat de schilderijen, statuen, agaten, medalien, teekeningen ende diergelijcke fraycheyt zijn eerste afflivigens sterffhuysse te bevinden, tot bequaemen ende gelegender tijt verocht zelen woirden, openbaerlijck oft wter hant, zoo men gevuechelijck bevinden zal te behooren. Dit verclaerden zij codicillateuren alnoch te wesen hennen wtersten wille dien zij willen van alzulcken effect ende weerden te zijn alwaer den inhoud van dien mede in hennu voors. testamente begrepen ende gecomprenhendeert; verzueckende etc., etc.

Aldus gedaen thennen woonhuysse gestaen aen den Wapper alhier, in de strate loopende van de Brabantsche coremeret naer de Mere, ter presentien

van Jan Floris ende Petrus Paulus van Mildert, beyde schilders alhier, als getuygen hiertoe geroepen ende versocht.

PIETRO PAUOLO RUBENS,  
HELENA FOURMENT,  
JAN FLORIS,  
PETRUS PAULUS VAN MILDERT,  
H. VAN CANTELBECK, Nots.

Helena Fourment schijnt geene rust gehad te hebben met deze akte; zij zal naar allen schijn notaris Toussanus Guyot, de man van vertrouwen harer familie, over dit stuk geraadpleegd hebben. Er werd tusschen de gehuischen besloten, een nieuw testament te vervaardigen, waarvan de inhoud door notaris Guyot zou worden opgesteld, en waarin de rechten van alle partijen zouden worden gehandhaafd.

Tot het jaar 1893 was dit stuk onbekend, aangezien er maar vier boekdeelen van de minuten van notaris T. Guyot op de stedelijke archieven voorhanden zijn; doch wij hadden het geluk de hand te leggen op den inventaris van het sterfhuis des grooten meesters, waardoor wij ons in staat achtten gesteld, zoo niet den woordelijken, ten minste den zakelijken inhoud der verlorene bescheiden te doen kennen, en als het ware Rubens testament te herstellen (1).

Volgens gezegde *Staat masse ende rekeninge der goederen* aan schilder's sterfhuis toehoorende, en die op 20 November 1645 aan de door het magistraat afgevaardigde commissarissen werden voorgelegd, had de schilder, tot in de kleinste moeilijkheden voorzien.

(1) In het *Archievenblad* deel II, bl. 69-179 hebben wij dit voor de kunst zoo belangrijk stuk, volledig medegedeeld. Zie verder mijn werk P. P. RUBENS, blad. 29.

Wij denken te moeten doen opmerken dat de spelling van den *inventaris* min of meer verschilt met die van het *testament*.

De voornaamste punten in dit laatste testament vastgesteld zijn de bijzonderlijke staat die Rubens maakte 1<sup>o</sup> voor zijne vrouw; 2<sup>o</sup> voor zijne twee voorkinderen; 3<sup>o</sup> voor zijne nakinderen.

Vrouw Helena Fourment, wij hebben dit vroeger reeds doen uitschijnen, werd tot Rubens algemeene erfgenaam genoemd voor de helft en een kindsgedeelte. Dit was het paart voorzien door de *costumen* van Antwerpen; daarenboven ontving zij nog, bij verscheidene bijzondere legaten, haar deel in de *geconquesteerde* erfgoederen haar toekomende naar der stad recht, en het voordeel waaronder het beruchte « stadsvoordeel » enz., bestond.

Al de kinderen des grooten schilders werden op gelijken rang gesteld; alleenlijk aan de twee voorkinderen werden, als prelefaat, eenige voorname giften gedaan, die wij denken hier te moeten aantekenen.

Aan Albrecht gaf hij als « prelefaat de boecken ende bibliotecque en aen den selven Albert mitsgaders aen joncker Nicolaes Rubens, tsaemen elcke voor de helft alle de agaeten ende medallien, wtgenomen de vassen van agate, jaspis ende andere costelijcke gesteenten, met conditie dat sylieden de voors. agaeten ende medallien nyet en sullen mogen vercoopen dan tsaemen ende met gemeynen consente, *op conditie oock van tselve syn testament int minste poincte nyet te mogen bestrijden oft te contravenieren op pene van affneminge derselver prelegaeten* (1) ».

Aen zijne nakinderen gaf hij de helft der heerlijkheid van Steen, waarvan de andere helft reeds aan

(1) Men zegt dat deze verzameling thans deel maakt van het *Muntenkabinet* der *Bibliothèque nationale* te Parijs.

zijne tweede vrouw toe hoorde, als *conquest* gedurende de jaren van hun huwelijk.

Eene algemeene schikking, waarin men den kunstenaar erkend, was de volgende :

« Uytgenomen alnoch de teekeningen bij hem testateur vergaerdert ende gemaectt, dewelcke hy bevelt opgehouden en bewaert te worden tot behoefte van iemand van syne sonen die hem soude moghen willen oeffenen in de conste van Schilderen oft by gebreke van dyen, tot behoefte van eenre synder dochteren, dewelcke soude mogen comen te trouwen met eenen *vermaerden schilder*, ende dat soo lange tot dat de joncxste zyner kinderen sal gecomen wesen tot den ouderdom van achtiën jaeren, als wanneer, soo verre nyemant van de sonen hem totte voors. conste begeben en heeft, oft geene van de dochteren met eenen vermaerden schilder gehout en zy, dat dan de voors. teekeningen mede sullen verkocht worden, ende prys daarvan te procederene, gedeylt als syne andere goeden ».

Andere legaten werden nog aan bijzondere personen, aan eenige kerken en aan de armen gedaan. De staatmassa werd met recht aanzien als een der belangrijkste stukken der geschiedenis, niet alleen van Rubens maar der Vlaamsche kunst, en wij twijfelden dat, bij gebrek der minuten van den notaris Guyot, ooit nog een woord over de nalatenschap van Rubens zou zijn gerept geworden, toen plotselings op eene plaats waar men zulks niet had vermoed, door de heeren Edmond Bonaffé en J. van Camphout een aantal belangrijke bescheiden werden ontdekt, waarin onder andere, de ambtelijke kopij van het testament van Rubens, uitblonk. Deze stukken

hoorden toe aan de archieven van het aloude kasteel van Gaesbeek en waren het eigendom van Mevrouw de markiezin Arconati-Visconti. Met buitengewone bereidwilligheid stemde Mevrouw Arconati er in toe dat M. Bonaffé te Parijs in de « *Gazette des Beaux-Arts* » (1) eenige artikels over de ontdekte schriften zou uitgeven. Groot was de belangstelling waarmede deze stukken werden ontvangen, en het bestuur van het *Rubens' bulletijn*, achtte het zich ten plichte, door bemiddeling van het stadsbestuur, van Mevrouw Arconati oorlof te erlangen om voor de eerste maal, in de oorspronkelijke taal, de belangrijke bescheiden in het licht te geven.

Met hare gewone dienstwilligheid, stemde Mev. Arconati in den uitgedrukten wensch toe, en de bestuurder harer goederen, de Heer van Camp-hout, ontving machtiging de verlangde kopijen af te leveren.

Wij hebben voor ons het gewichtige stuk liggen, doch het testament van 1640 is *niet* het testament van Rubens alleen, maar wel dat van den kunstschilder en zijne gade of liever gezegd, wat men de gewoonte had een *reciproque*-testament te noemen.

Schonk Rubens aan zijne vrouw buitengewoon vele voorrechten, die wij alle door de *Costumen* van Antwerpen gewettigd vinden, van eenen anderen kant was Helena Fourment niet onbemiddeld, en vermaakte zij, ingeval van vooraflijvigheid, ook verscheidene niet te verachten giften aan haren echtgenoot. Veel uitleg zal het stuk niet vragen, vooral voor hen die met de *Costumen* van Antwerpen bekend zijn en diens-

(1) De artikels van den Heer Ed. Bonaffé verschenen onder den titel van: *Documents inédits sur RUBENS*.

volgens kunnen begrijpen, met welke voorzichtigheid Notaris T. Guyot is te werk gegaan.

Hemelbreed is het verschil tusschen het *voorlaatste* en het *laatste* testament. Wij hebben reeds gezien dat Rubens wars was van alle gedingen en processen, rakende zijnen uitersten wil, evenwel twijfelen wij dat onze groote schilder zijn doel hebbe bereikt; tusschen de twee partijen van eerste en tweede bed is er, naar onze meening, meer dan eene moeielijkheid gerezen.

Ziehier de belangrijke bescheede :

In den Naeme ons Heeren amen. By desen tegenwoordigen openbaeren, instrumente van Testamente, zy condit ende kennelyck eenen yelycken dat op den sevenentwintichsten dach der maent van meye van tjaer desselfs ons Heeren XVI<sup>e</sup> ende viertich voor my Toussain Guyot openbaer notaris by den secreten Raedt van Syne Majesteyt ende van Brabant geadmitteert ende geaprobeert t'Antwerpen residerende ende de getuygen naergenoempt compareerden Heer Pietro Paulo Ruebens Ridder en de vrouwe Helena Fourment syne wettige huysvrouwe inwoonderen deser voors. stadt van Antwerpen byde my notario bekent zynde, gesont van herten, hunne sinnen memorie ende verstant overal wel machtich ende volcommentlyck gebruyckende, gelyck dat aen hem clerlyck bleeck, hoe wel dat de voors. Heer comparant sieckelijck naer den lichaeme te bedde was liggende.

Ende verclaerden dat sy niet welbedachten sinnen onbedwongen ende onverleyt, gemaect hebben ende maecken mits desen hen testament ende wttersten wille inder vuegen ende manieren naevolgende.

Begeerende wterlyck, dat het selve sal stadt grypen ende syn volcommen effect sorteren, by forme van Testament Codicille donatie ter saecken vande doot oft anderssints inde beste forme ende maniere, soo ende gelyck iemants testament ende wttersten wille alderbest stadt grijpen ende effect sorteren can.

Nyettegenstaende dat alle ende yegelycke de solemniteyten die van rechts wegen daerinne souden mogen behooren onderhouden te worden, hierinne nyet al noch volcommentlyck en souden wesen onderhouden ende achtervolcht. Oock nyettegenstaende eenige costuymen wetten municipaale stadt oft lantrechten ter contrarie, daer onder sy souden mogen comen t'overlijden ende hunne goeden gelegen oft bevonden souden mogen worden, alle deselve, voor soo vele die desen hunnen testamente oft andere dispositie van wttersten wille souden mogen contrarieren, derogerende ende willende gederogeert wesen mits desen.

Wederroepende oock ende te nyet doende alle ende yegelycke andere testamenten codicillen donatien ter saecken vande doot en hoedanige andere dispositien van wttersten wille die sy testateuren gesaemenderhandt

oft elke besondere voor daete deser gemaect oft gepasseert souden mogen hebben.

Inden eersten soo beveelden de voors. testateuren henne sielen nu ende soo wanneer die bei den wille Godts wt henne lichaeme scheidten sullen, aen Godt almachtich, sijne gebenedyde moeder altijts Maeghet Maria ende allen den hemelschen geselschappe, ende henne doode lichaemen der gewyder aerden, kiesende henne sepulture inde parochiaele kercke van St.-Jacob binnen deser stadt ter plaetsen daer het den lanctlevenden best goet duncken sal, stellende d'wytvaert ter discretie vanden selven lanctlevenden ende de naectnoemene executeurs van desen hunnen testamente ende momboiren van henne minderjarige kinderen. Laetende ende maeckende der fabricque van der voors. kercke d'ierste van hen Testateuren te overljdene de somme van hondert guldenen eens.

Aen den Aelmoesseniers deser stadt ten behoeve van de schaemele huysarmen de somme van vyffhondert guldenen eens.

Bevelende voorts de voors. Heer Testateur dat ingevalle hy binnen syn leven aen Jacques Moermans nyet geleverd en heeft eene schilderye gelyck hy daer inne verbonden is dat men den selven Moermans daarvan contentement sal doen geven terstont naer syn overlyden.

Prelegaterende ende voorwtmaeckende aen Joncker Albert Ruebens daer moeder aff was Vrouwe Isabella Brant saliger gedachte synen outsten sone secretaris van Synne Majesteys Secreten Raede alle ende iegelycke de boecken van syne bibliotheque, ende aenden selven Joncker Albert met Joncker Nicolaes Ruebens oock synen sone tsaemen elcké voor de helft alle de agaten ende medallien wtgenomen de vassen van agaten, jaspis ende andere costelycke gesteenten, met conditie dat sy de voors. agaten ende medallien nyet en sullen mogen vercoopen dan tsaemen ende met gemeynen consenten op conditie van het tegenwoordich testament, in het miuste point nyet te mogen bestrjden oft contravenieren op pene van afneminghe der selver prelegaeten.

Ende aengaende d'andere goeden van de Testateuren ruerende ende onruerende, huysen, lant, sant, renten, gout, silver, gemunt ende ongemunt schulden, actien ende crediten alomme waer ende tot wat plaetsen deselve gelegen syn oft bevonden sullen worden, overschietende boven alle schulden kerckenrechten en andere lasten van des eerst afflyvigens sterffluys, allen deselve hebben sy Testateuren by wille ende consent deen aen den anderen gemaect, gegeven en gelaeten, maecken, geven ende laeten mits desen als volcht.

Te wetene in denval dat de voorg. heer Testateur eerst comt afflyvich te worden, soo heeft hy gemaect gegeven en gelaeten, maect, geeft ende laet mits desen aende voorg. Vrouwe Testatrice syne huysvrouwe een kintsgedeelte in alle ende iegelycke syne naetelaetene goeden ende dat boven ende behalvens de juweelen voordien houwelyck aen haer gegeven naementlyck twee goude ketenen met diamanten, een goude ketene met Indiaens werck bestaende in derthien touren, noch eene ketene van Musques gegarnisseert in gout, noch eene goude ketene gemalieert met swert onde wit. Dry touren perlen, eene bagge met diamanten tselert bekeert in eene boeyte, eenen gouden Ancker met diamanten, eenen



gouden appetador met diamanten, een paar oorpendants met diamanten, eenen ring met eenen grooten diamant gecommen van Engellant, eene partye goude enoppen soo effene als geemmalieerde ende eene borsse met verscheyden stucken gouts. Boven alsooch de cleederen, wolle, syde, goude, silvere ende lijne thaeren lyve dienende, mitsgaeders de hellicht van alle en iegelycke haefelycke ende haefdeylige goeden ende geconquesteerde erfgoeden haer toecommende naer deser stadt recht, ende hunne houwe-lycke voorwaerde voor mij notaris gepasseert op den vierden decembris van den jaere XVI<sup>e</sup> ende dertich, ende tvoordeel naer deser voors. stadts rechten den vrouwen toecommende in de meubelen.

Maeckende gevende en laetende de reste aen de voorgem. Joncker Albert ende Joncker Nicolaes Ruebens syne sonen van den voorbedde, ende aende kinderen by hem verweckt ende die hy mette gratie Godts alnoch soude mogen verweken in synen tegenwoordigen honwelyck, om alle de selve syns testateurs goeden byde voorgem. sijne jegenwoordige huysvrouwe ende kinderen gelyckelyck aenveert gescheyden ende gedeylt te worden, behoor-lycken inventaris ende staet daervan gemaect synde, ende dat hoofts gelyck; daer onder oock begrepen de leengoeden sonder dat yemant van de selve kinderen outste oft joncxte sone oft andere in oft totte selve leengoeden eenich voordeel sal mogen hebben in eeniger maniere, hiertoe gebruyckende d'opene brieven van Oetroy by hem testateur ende de voorgem. syne tegenwoordige huysvrouwe om van heune leengoeden te mogen testeren, in den souverainen raede van Brabant verworven op den tweeden dach der maent january van het jaar XVI<sup>e</sup> en sevenentdertich besegelt met syne Majestyts grooten segele in rooden wassche geparaphiert, Boisschot V<sup>t</sup> ende op de plycke geteckent Mastelyn, ten desen origenelyck gesien.

Behoudelyck nochtans dat syns testateurs kinderen van syn tegenwoor-dich honwelyck sullen mogen aanverden ende behouden de helft van het hof ende heerlyckheit van Steen mette landen, bosschen ende bempden daartoe behoorende, soo ende gelyck hy allenselve inden jaer XVI<sup>e</sup> ende vyffentdertich op den twelfsten dach van meye by decreet van voors. Raede van Brabant heeft gecocht, mette nieuw edificien tsert daerop gemaect ende ten coste syns sterffhuuse te volmaeckene, ende de dry bunderen ende een dachwant bempds daerby gecocht van Franchois Vranx mitsgaeders den bosch genaemt den platten Steen ende den leenbosch van Attenorde mits voor deselve helft inde massa scheydinge ende deylingen goet doende de somme van vyftich duysent guldenen eens, Willende voorts ende wterlyck begeerende dat de Vrouwe Testatrice d'anderhelft van voors. hof, heerlyckheit, landen, weiden, bosschen, leenboeck ende edificien, ende alle andere goeden haer toebehoorende als conquest, sal hebben ende blijven behouden mel vollen rechte ende vrye dispositie, nyttegenstaende de costumelycke devolutie die daer comt te vallen bij het afsterven van d'een der conjointen, oft eenich ander beletsel, sulck als het soude mogen wesen ter contrarie, alle deselve voor soovele alst noot doet mits desen derogerende.

Willende alnoch dat deselve Juweelen van gout, silver, diamanten ende andere synen sterffhuuse toecomende sullen gepriseert worden by persoo-

nen hun des verstaende, ende daer naer gestelt in soovele cavels oft deelen als hy erfgenaemen naer laeten sal ende tusschen deselve worden gedeylt bij cavelinge oft lotinge.

Maer aengaende de schilderyen statuen ende dyergelyck frayecheyt, beveelt deselve tot bequaemen ende gelegenen tydt openbaerlyck oft wterhant zoo men best bevinden sal te behooren, vercocht te wordene, ende dit niet advys van S<sup>r</sup> Franchois Snyders, Jan Wildens ende voorgeng. Jacques Moermans, wttgenomen de Contrefeytsels van syns testateurs huysvrouwe ende van hem selven daerop corresponderende, die hij begeert dat volgen sullen aen henne respectie kinderen, ende de schilderye genaemt het Pelsken aen syne tegenwoordige huysvrouwe sonder yet daarvan te moeten geven oft intebrengen. Wytgenomen alnoch de teeckevingen bij hem testateur vergaedert ende gemaect dewelcke hy beveelt opgehouden ende bewaert te wordene tot behoeve van yemant sijder sonen die hem soude mogen willen oeffenen inde conste van schilderen, oft bij gebreke van dyen tot behoeve van eender sijder dochteren de welcke soude mogen comen te trouwen met eenen vermaerden schilder ende dat soolange totdat de joncxste synder kinderen sal gecomen wesen tot ouderdom van achttien jaeren, als wanneer soo verre nyemant van de sonen hem totte voors. conste begegen (sic.) en heeft oft geene vande dochteren met eenen vermaerden schilder gehouwt en sij, de voors. teekeningen mede sullen moeten vercocht worden, ende den prys daarvan te procederen gedeylt als syne andere goeden.

Ende indyen de voorgeng. Vrouwe Testatrice geraeckte d'eerste te overlyden, soo maekt geeft ende laet zy mits desen allen en yegelycke haere goeden, ruerende ende onruerende, oock leengoeden daertoe mede gebruyckende d'opene brieven van Octroy, hierboven breeder gemelt, aen den voors. Heer Testateur haeren man, om synen vryen wille daermede te mogen doene, op den last alleenlyck dat hy gehouden sal syn hender beyder kinderen die sy nu hebben ende mette gratie Godts noch souden mogen verwecken, f'onderhouden naer syne conditie, en gecomen synde tot geapprobeerden staet, elcken van hen alsdan wttreycken de somme van vier duysent ponden grooten vlems eens, ende boven dyen elcken syn deel van alle ende iegelycke de juweelen, ringen, baggen, goude ketenen, perlen ende andere, mitsgaeders cleederen thaeren lyve ende hoofde gediend ende toebehoort hebbende, ende dit alles voor moederlycke goeden, maer ingevalle sy Testatrice eerst afflyvich wert sonder kinderen achter te laeten, dat de voors. Testateur sal gestaen mits aen haere naeste vrienden ende erfgenaemen ab intestato onder hen allen wytreckende de somme van duysent ponden vlems eens.

Hebben voorts de voors. Testateuren begeert ende geordonneert, begeeren ende ordonneren mits desen dat soo verre eenich van de kinderen van hunnen tegenwoordigen houwelyck quaen te sterven minder van jaeren synde, oft sonder wettige geboorte achtertelaeten, oft van syne goeden gedisponeert te hebbene, dat deselve goeden van sulcken afflyvich kint toecomen ende devolueren sullen op de broeders en susters soo van den halven als geheelen bedde, die tselve nu heeft oft van desen houwelyck noch soude mogen crygen gelyckelyck.

Insgelycx hebben de voors. Testateuren beyde begeert ende geordonneert, begeeren ende ordonneren mits desen zoo verre de Testatrice quaeme te sterven naer de doot van henne voors. gemeyne kinderen, ende sonder kinderen van eenich naehouwelyck achtertelaeten, dat inden selven val de voors. des Testateurs voorkinderen sullen trecken en genieten een gerecht derdendeel, ende de naeste vrienden ende erfgenaemen van haer Testatrice tsy geïnstituëerde oft ab intestato de resterende twee derdendeelen van alle ende iegelycke de haeffelycke ende erfelycke goeden by haer Testatrice achtertelaeten, sonder dat sy ter contrarie van dyen sal mogen disponeren, gelijk sy Testatrice oock geloeft heeft ende geloefde mits desen in prejudicie oft achterdeel vande selve des Testateurs voorkinderen daervan nyet te disponeren.

De voorgem. Testateuren malcanderen ende henne gemeyne kinderen mitsgaeders die Testateur syne voorkinderen in allen tgene voors. is henne erfgenaemen noemende, instituerende ende substituerende met volen rechte van institutie ende substitutie. Ende op dat het tegenwoordich hun testament ter executie gestelt worde ende hunne minderjaerige kinderen mogen versien syn van testamentelcyke momboiren, soo hebben de voors. Testateuren daer toe gecosen die heer Testateur eerst afflyvich synde de Vrouwe Testatrice metten voorgem. Joncker Albert Ruebens synen outsten sone, Sr Peeter Hanikart, synen swaeger, heer. ende Mr Philips Ruebens Licentiaet in de rechten synen neve, ende heer ende Mr Gregorius de Weerdt, oock Licentiaet in de rechten ende Secretaris deser stadt, sijnen behouden neve. Ende de vrouwe Testatrice ierste afflyvige synde, den heer Testateur alleen, nyet willende, wytterlyck verbiedende de persoonen oft goeden van hunne voors. kinderen in eenigen tijt onderworpen te syne der Weescaemere deser stadt.

Eyndelinge begeeren de testateuren alnoch, dat soo verre opt verstant van dit hen testament oft andere saecken van des eerst afflyvigens sterfhuys, eenige geschillen quaemen te rysen, twaere tusschen de voors. henne erfgenaemen, oft tusschen de voors. executeurs ende momboirs, dat deselveint minnelyck ende sonder forme van proces sullen gedecideert worden by de seer Eerw. heere Franchois vander Zype, priester, Archidiaken ende Caonick vande Cathedrale kercke, den seer Edelen Heere Robert Tucher, Ridder, Borgemeester deser stadt ende heer en Mr Peeter Ruebens, Licentiaet inde rechten ierste gecommiteerde over de Judicatiën van de Licenten alhier, des Testateurs cosyu, de selve daer toe mits desen versueckende ende committerende.

Ende dit al mits diverse pregnante redenen hen Testateuren daertoe porrende ende moverende, soosy verclaerden; van allen dwelek versochten de voors. Testateuren bij mij Notaris voorgem. een oft meer openbaere instrumenten gemaect ende geexpedieert te worden. Aldus gedaen ende gepassoert t' Antwerpen ten huysen der voors. Testateuren op den Wapper alhier gestaen, ter presentie van Franchois vander Vekene ende Melchior van Schoonhove, ingesetene deser stadt als getuygen hier toe versocht ende gebeden, hebbende de voors. Testateuren mette getuygen de minute deser intregister myns notaris met henne naemen onderteekent beneffens my Notaris.

In quorum omnium et singulorum fidem presens testamenti instrumentum signo meo manuali solito signari rogatus.

T. GUYOT Nots pubus.

*Pour copie conforme,*  
J. VAN CAMPHOUT.

Bij de uitgave van het laatste testament van Rubens, achten wij het ons ten plicht onzen besten dank aan Mevrouw Arconati uit te drukken, voor de heusche mededeeling die zij ons in onze hoedanigheid van schrijver der aantekeningen van Rubens heeft willen doen; ook aan de Heeren J. van Camphout en Max. Rooses, die gedurende onze ziekte, ons de nageziene kopij met de grootste bereidwilligheid hebben bezorgd.

P. GÉNARD.



DE KWARTIEREN  
VAN  
P. P. RUBENS.

---

De oorsprong der familie Rubens is, evenals die van alle voorname geslachten, met een aantal legenden omringd.

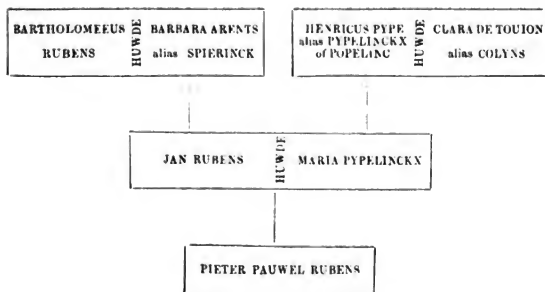
Wanneer in 1747 en 1773 de geleerde pastoor JOANNES CAROLUS DIERCXSENS het *Antverpia Christo nascens et crescens* in het licht gaf en een punt van het leven van Jan Rubens behandelde, dat op het spoor van het verleden van dit stamhuis zou kunnen brengen, (1) werd de gewetensvolle geschiedschrijver door zekeren MICHEL hevig aangerand (2); algemeen was het alsdan aangenomen, dat de familie RUBENS oorspronkelijk van Styrië en van adellijken bloede was; zij zou in België de edellieden van het hof van Keizer Maximiliaan I hebben gevolgd. Onze voorganger, de heer archivaris FREDERIK VERACHTER, lichtte een deel van den sluier op die de waarheid omhulde, en bewees dat de familie Rubens heel eenvoudig eene *burgerfamilie* van Antwerpen was, waar zij sedert eeuwen leefde; haar adel

(1) Deel IV, blz. 353 en 354..

(2) Het leven van Rubens door Michel, verscheen in 1771 te Brussel.

kon slechts bogen op eenen *epicier* of *drogist*, later eenen apotheker; verder op eenige advokaten en notarissen. Zooals ik elders zegde, heeft de familie Rubens vóór het bestaan van den uitmuntenden schilder, haren luister te danken aan *Jan Rubens*, advocaat en schepen van Antwerpen, die in nauwe betrekkingen met prins Willem van Oranje verkeerde, doch die ongelukkiglijk op de vrouw des Zwijgers verliefde, en voor langen tijd, zijn gezin in de ellende dompelde.

Wij hebben ons voorgesteld den staat der voorvaderen van den schilder te bespreken. De uitmuntende kunstenaar hoorde toe aan een geslacht, waarvan al de leden als Antwerpenaars mogen aanzien worden. Was die familie niet, wat men mag noemen van adellijken bloede, zij telde toch tusschen de aanzienlijke poorterij, en eenige harer leden voerden een blazoen of heraldiek kenteeken. Halen wij hier aan wat men de gewoonte heeft de vier kwartieren van onzen schilder te noemen:



Thans eenen oogslag op deze verschillende kwartieren geworpen.

## RUBENS.

Verachter, in zijne *Généalogie de Rubens*, doet den vader kennen van den apotheker, Bartholomeeus Rubens, grootvader van den kunstschilder. Ofschoon wij niet de stamtafel uitvoerig willen bespreken, moeten wij toch zeggen, dat die man, evenals onze groote schilder, Pieter heette en het bedrijf van drogist en epicier uitoefende; hij woonde in de nabijheid van de Groote markt, in de Appelstraat, waar hij in 1527 overleed. Volgens eene akte, nog op het archief te Antwerpen berustende, was hij getrouwd geweest, omstreeks het jaar 1499, met Margareta van Looveren (†) dochter van Jan van

(1) Meldenswaardig mag het heeten, dat in de XV<sup>e</sup> eeuw, tusschen de familie Rubens en Massys, de vermaardste onzer schildersgeslachten, betrekkingen hebben bestaan, die wij denken hier te moeten mededeelen. Aert Rubens, Peterssone, bontwerker, had voor voogd den gekenden Jan Massys, waarover wij reeds zoo dikwijls geschreven hebben.

Zie hier deze akte:

Extract uit de scabinale protocollen der stad Antwerpen van het jaar 1499, sub Beca et Gobbaert fol. 181 v/o. — Akte voor Schepenen Buekeler en van der Heyden.

Aert Rubbens, Peterssone wylen, bontwerkere, bekende hem volcomelic ende al vernuecht, gepaeyt, gecontenteert ende wel voldaan van Janne Marssys, oick bontwerkere, Janne Mennens, houtbrekere, Peteren Starck metsere, ende den erfgenamen van Goryse van Wezenbeke die zyn momboers geweest zyn, van alle der hanteringen, regimente ende bewinde van vutgevene ende innemene coopene ende vercoopene ende des dien aancleven mach, dat zy van allen voerledenen tyden totten daghe toe van heden, over zyn goeden gehadt ende gehantheert moeghen hebben in enniger manieren, overmidts dien dat hem de voers. Jan Marssys ende Jan Mennens dair af van al tal goede wittige rekeninge, bewysinge ende bescheyt gedaen hebben ende zyne brieven ende bescheyt over gegeven ende bewesen dair mede hy wel content ende te vreden was. Quitavit. Gelovende.

Illla die Februarii.

Aert Rubbens voers. vercocht Janne Mennens, houtbrekere, thiene scel-

Looveren, weerd in den *Rhyn*, de vermaarde herberg, die in 1515 bij de eerste beurs van Antwerpen werd ingelijfd (.).

Talrijk zijn de ter stadsarchieven bewaarde stukken, die met de gehuischen in verband staan. In 1499 rekende vader van Looveren met zyne dochter af (2).

linge grote brabant's erflick van den drie ponden XV scellingen anderhalven penninge groten ende VI myten erflick die hy heeft ende heffende is in acht ponden zevensc scellingen VI deniers groten ende VI myten brabant's tsaers erflickere renten dairomme de momboers van hem metten momboeren van den wittigen kinderen Jan Marssys op ten lesten dach van Julio anno XCVIII lestleden terve gegeven hebben Matheouse van Berkelaer, hovenier, huer recht paert ende gedeel van eenen huise cum fundo et pertinentiis geheeten *de Sterre*, gestaen op ten hoec van der Appelstraten voer de loocgate tusschen de zelve Appelstrate ex una en de thuy's geheeten *den Beer* ex altera vershinende jairlicx mediatim Natalis et mediatim Johannis prout littere desuper confectae. Droech op te waerne van allen commer ende calaengien.

*Eodem die.*

(1) Zie hier eene oude beschrijving van dezen grooten eigendom :

*Den Ryn*, metten huysen daerneffens, achter en de besyden staende, metter plaats, stallingen, borneputte, packhuysen, hovegronde et pertinentiis omnibus, gestaen al deen aen daedere in de Bullinstrate die men heet de Wolstrate tusschen de huysinge ende erven geheeten *den Vliegende Hert*, ex una, westwaert, ende 's Heerenstrate geheeten *l'Hofstratcken* ex altera, comende met eenre poerten int voers. Hofstratcken ute ende metten hove aende erve van der huysingen geheeten *de Sterre*. (*Scab. protoc. sub Bost & Stecke vol. 1 fol. 15 v<sup>o</sup>. 15 Mei 1494.*)

(2) *PROT. SCAB. 1499, BOST et ANGELIS, fol. 85 v<sup>o</sup>.*

Voor Schepenen **DELFT, DILFT.**

**PETER RUBBENS**, cruydenier voir hem selven ende in den namen van Magriete van Looveren zijnder huysvrouwe die hy hier inne vervinck etc., bekende ende verlide hem volcomelic ende al vernuecht, gepaeyt, gecontenteert ende wel voldaan van Janne van Looverender vors. Magriete vader, van alsulcken hondert ponden groote vleis eens als de selve Jan den vors. Peeter Rubbens metter vors. Magriete zynder dochter tot behulpe van huwelic geloeft ende toegeseyt hadde, overmids dien dat hy hem daer af van al tot al met gereeden penningen ende erfliken rente gecontenteert heeft daer mede hy wel content ende te vreden was, quit avit, gelovende.

VII Novembris 1499.

*Protoc. scab. 1499. Sub Bost en ANGELIS, fol. 85.*

Voor Schepenen **DILFT, BUKELERE.**

Jan van Looveren, Janss. bekende ende verlide achtervolgende der huwelyesher vorwaerden tusschen Peteren Rubbens, ter eenre, ende



Uit dit huwelijk werden geboren:

1<sup>o</sup> Bartolomeeus Rubens, de reeds vermelde grootvader van P. P. Rubens;

2<sup>o</sup> Peeter Rubens;

3<sup>o</sup> Constantijn Rubens;

4<sup>o</sup> Magdalena Rubens, die in het huwelijk trad met Raphaël Monicx;

5<sup>o</sup> Maria Rubens. (1)

Bartelmeeus Rubens, de grootvader van Pieter Pauwel, trad in den echt met Barbara Arents, *alias* Spierinck; zijn zoon, de beruchte schepen, van wien wij later zullen spreken, ging een huwelijk aan met Maria Pypelinckx, de moeder des grooten schilders.

Hoe en op welke manier de familie Rubens een wapenschild verkreeg, is tot nu toe niet geweten. Zij voerde een schild van *azuur, met eene lelie van goud, het hoofd van goud, beladen met eenen jachthoorn van sabel, gebonden van keel met mondstuk en beslagen van goud,*

Magriete van Looveren, zynder wittiger dochter, ter andere zyden, dat hy overgegeven ende bewyst heeft, gaf terstondt over ende bewysde sonder ennich wederroepen der vors. Magrieten, zynder dochter, die vier ponden groten brabant's erflic van den negene ponden tweelve scellingen vive ponden groten brabant's tsaers erflikere renten, daer af de vier ponde grote erflic Henricke Ballinck toebehoorende zyn, ende daer af de XXXII scellingen vive penninge grote erflic afgequeten zyn, daer op de vors. Jan van Looveren in den jaere duysent vier hondert ende vierentnegentich twee dage in Januario Ghysbrechte Gheens terve gegeven heeft, een huysinge metter plaetsen, hove, borneputte, stallen metter poorten achter alome van der brouwerien fundo et pertinentiis, geheeten nu ter tydt *den Odenrare* ende die *den Ketel* te heeten plach, gestaen in de Coepoortstrate tusschen der erfgenamen Wouters van Hove huysinge ende erve geheeten *Oestenryck* aen deen zijde ende Willems van den Cloote luyse ende erve aen dander zijde verschinende jaerlics mediatim Natalis et mediatim Johannis prout litteræ desuper confectæ daer af hy den zynen mede overgaf, dat wel verclarende, droech op met alle den rechte, te waerne van allen commere.

V die novembris.

(1) De belangrijke akte waaraan wij deze inlichtingen verschuldigd zijn, bevindt zich in het register sub RYT EN HALLE bl. 228 v<sup>o</sup> jaar 1555.

*geëvend van twee bladen of vijf rozen doorstoken of geknopt van goud, gebladerd van sinopel.* Helmteeken: de jachthoorn van het schild, hetwelk P. P. Rubens in eene lelie veranderde. (1)

Zien wij thans het geslacht van

## ARENTS, ALIAS SPIERINCK.

Wij hebben voor ons liggen eene akte van het jaar 1564 (2) die ons de gansche familie doet kennen. Het hoofd van het geslacht waarvan Rubens afstamt, is Lambrecht Arents, *alias* Spierinck, getrouwd met Catharina Bisschot. Zij hadden voor kinderen 1° Jan Arents, *alias* Spierinck; 2° meester Thomas, advocaat in den Raad van Brabant; 3° Joos Arents, *alias* Spierinck, die een kind naliet, Catharina genaamd, getrouwd met Marten Hallot; 4° Maria Arents getrouwd 1° met Michiel van Heyst, waarvan Pauwel van Heyst, 2° met Simon van Berchem, waarvan Pieter van Berchem, schout van Etten; eindelijk, 5° Barbara Arents getrouwd met 1° Bartolomeeus Rubens, waarvan Jan Rubens, de befaamde schepen; 2° Jan de Landtmeter, van wien Philip de Landtmeter, de vermaarde schepen, die eene belangrijke rol in het leven zijns halven broeders heeft vervuld, en nog Barbara en Jacoba de Landtmeter.

De familie Arents, *alias* Spierinck (3) had een bijzonder kenteeken, welk wij op twee verschillende wijzen geblazonneerd vinden: *van sabel met drie*

(1) Zie mijn artikel: *Les armes de la famille Rubens* in het *Rubens bulletin*, deel III, blz. 65, 1886.

(2) *Graphæus en Asseliers*, vol. II. fol. 167.

(3) In 1578 den 22<sup>en</sup> December vinden wij Jacob Spierinck aangeteckend als koopman in tapisseryen. (*Cert. sub* Moy en NEESSENS, bladz. 472).

*boven elkander geplaatste spieringen van zilver ; en van  
sabel met het rad van zilver.*

Volgt thans de familie

## PYPELINCKX. (1)

Dit geslacht heeft aanleiding gegeven tot eene menigte legenden die in omloop zijn over het leven onzes schilders. Men is zelfs zoo ver gegaan de familie Rubens en die van Pypelinckx te gelijker tijd uit de Limburgsche kempen te doen afstammen.

Hendrik PYPELINCKX, wiens naam wij ook als *Pype* (1) en *Popelinck* geschreven vinden, was stellig in Curingen geboren.

Hij werd poorter van Antwerpen op 8 Augustus 1544 en oefende het ambacht van tapissier uit, een bedrijf dat men wel is waar zal mogen houden voor gelijkstaande met dat van koopman in tapijten. (2) Zijne aanneming als burger is als volgt in het poortersboek aangeteekend :

8 Augt. (15)44 *Henrick Popelinck, Janss, van Curingen, tapissier.*

*Int.*

Hij trad in den echt met Clara de Touion, *alias* Colyns, en kocht, op 24 November 1545, het huis *St-Arnoldus* op de Meir, dat zijnen afstammelingen tot in 1601 bleef toebehooren. (3)

De handel moet Hendrik Pypelinckx verrijkt

(1) Zie akte van het jaar 1545, sub WEZEMBEKE en GRAPHIO II. bladz. 112 en ons artikel over *de oude verbuigingen der eigennamen*.

(2) Zie *Aanteekening op Rubens*, bladz. 268.

(3) De eerste regelen der akte zijn werkwaardig; zij luiden als volgt : « *Franchois Gielis, coopman, vercocht Henricke Pype, alias Pypelinck ende Claren Colyns, ejus uxori,....* »

hebben, en wij zien de gehuischen Pypelinckx weldra aanzienlijke plaatsen in onze stad vervullen.

Uit hunnen echt sproten drie kinderen voort :

1<sup>o</sup> een jongeling, die vóór zijne ouders overleed.

2<sup>o</sup> Maria Pypelinckx, geboren den 20<sup>n</sup> Maart 1538, en moeder van Rubens.

3<sup>o</sup> Suzanna Pypelinckx, gehuwd: 1<sup>o</sup> met Peeter de Moelenere, die vóór 1587 overleed, en 2<sup>o</sup> met Peeter de Schot.

Maria Pypelinckx, die wij hier boven komen te melden, was een der schoonste figuren, welke ons de XVI<sup>e</sup> eeuw heeft opgeleverd. Zij is het voorbeeld der vrouw, die alles voor man en kinderen veil heeft. Zonder hare opofferingen hadden hare zonen nooit den hoogen rang van geleerdheid en kunst bekleed, die vooral Peeter Pauwel, tot een der grootste mannen maakt, welke ooit het menschedom heeft voortgebracht.

Herhaalde malen hebben wij het voorstel gedaan van naast de namen der vrouwen des grooten schilders, Brandt en Fourment, ook eene straat met den naam dezer edele vrouw te zien doopen. Tot nu toe zijn wij niet gelukt; zou men eenen schrik van den naam Pypelinckx hebben?

Hendrik Pypelinckx had eenen broeder, Dionysius Pypelinckx, die zich ook te Antwerpen kwam vestigen, in den echt trad met Joanna van Woluwe, en twee kinderen naliet, Dionysius en Maria, welke beide zonder afstammelingen overleden (.).

Het huis *de St.-Arnoldus* op de Meir, was de gewone verblijfplaats van Maria Pypelinckx, wanneer zij te Antwerpen kwam. Van daar de algemeen te Ant-

(1) *Scab. protoc. sub MOY en NEESEN 1575. Unicum blz. 217 en Certificatieboek van 1598, blz. 213 v<sup>o</sup>.*

werpen verspreide legende : Rubens zij in deze woning geboren (1). De *St.-Arnoldus* bleef aan Suzanna en Maria Pypelinckx toebehooren tot 31 October 1601, wanneer beide zusters het geraadzaam vonden uit onverdeeldheid te treden. (2) De koopman Hendrik Hoons trad in het bezit van den eigendom.

Het is zonderling, dat Rubens, wanneer hij er toe besloot een huis op den Wapper te bouwen, juist eenen grond kocht, die naast de vroegere erve zijner moeder was gelegen. Wellicht waren hier eenige, hem duurzame herinneringen, aan verbonden.

## DE TOUION.

Over den naam dezer familie heeft men lang geredetwist. Wij hebben in onze aantekeningen: *L'acte de Cologne*, hem in zijne echte spelling aangegeven (3).

De familie de Touion, *alias Colyns*, vindt, naar allen schijn, haren oorsprong in Colyn de Touion, die in 1474, op 11 Maart, eene akte verleidde voor de schepenbank van Antwerpen, waaruit blijkt, dat hij een kruidenier was, en alsdan een huis, genaamd "*den Spiegel*" op de Groote Markt bewoonde (4). Wij deelen dit belangrijk stuk hier mede :

*Colyn de Touion*, cruydenier, renoucierte verteech ende schautquyte alsulken huringe, vorwaerden ende getonsten van jaerscharen als hy enichsins hadde ende houdende mocht zijn aen de huysinge geheeten *den Spiegel*, Janne Boeschelman ende zynen wive toebelhorende t'Antwerpen aende Merct gestaen, tusschen thuyt geheeten *Spaengien* ex una ende thuyt geheeten *den Aren* ex altera, comende achterwte met eenen gange inde Buelinestrade die men heet de Wolstrate, welke hueringe van den selven huuse de voirs. Colyn tanderen tijde gedaen heeft jegens..... consenteerende ende begeerende dat die hueringe van Kersmisse anno LXXIII lestleden

(1) *Aantekeningen over Rubens* blz. 189.

(2) *Aantekeningen over Rubens*, blz. 345.

(3) *Aantekeningen over Rubens* blz. 179 en 271.

(4) *Aantekeningen over Rubens* blz. 179.

voerdane doot ende te nyente zy, ende bekende voert deselve Colyn dat hy van Kersmisse lesleden herwaert voerdane geene hueringe oft vorwaerde meer daeraen en hadde oft behoudende en bleef, in geene manieren *Actum Xia Marcij anno LXXVIII in camera consilii.* (*Scab. Prot.* 1474, vol. 1, fol. 343 v°).

Een jaar later bewoonde hij nog het huis « *den Spiegel*, » naar luid eener akte, waaruit blijkt dat hij immer hetzelfde bedrijf uitoefende als de familie Rubens, dat is te zeggen, dat van *cruydeniereien*.

*Colyn de Touyon*, cruydenier, wonende *inden Spiegel* aen de Maret, debet Cornelise Breeschilt *in den Ryn*, aen lator, VII<sup>e</sup> II. grooten Vleems, toecomende van coepmanscapen, borchtochten ende van geleenden gelde, dandum media Martini proximo et media te Bastelavonde deinde. Unde obtulit se et sua. XXX die Mey (*Scab. Prot.* 1475, vol. 1, fol. 19).

Het blijft verstaan, dat het huis *de Spiegel*, welk nu de familie Kreglinger toehoort, in de XVI<sup>e</sup> eeuw aan de gilde van den *jongen handboog* tot vergaderplaats verstreckte. (1)

Wonderbaar zal het naar allen schijn voorkomen, dat bijna al de voorouders van Rubens in de omstreken der Groote Markt verbleven. De ouders der grootmoeder van Peter-Pauwel, waren de koopman Jan de Touion, *alias Colyns* die, met Machtelt van Alteren (2) gehuwd, ouders waren van vijf kinderen :

1<sup>o</sup> Nicolaas de Touion, *alias Colyns*, koopman.

2<sup>o</sup> Jan de Touion, *alias Colyns*, koopman, die in het huwelijk trad met Clara de Mangeleer.

3<sup>o</sup> Clara de Touion, *alias Colyns*, die met Hendrik Pypelincx huwelijk aanging.

4<sup>o</sup> Dorothea de Touion, *alias Colyns*, gehuwd met Andries Jeheu, koopman te Brussel.

5<sup>o</sup> Andries de Touion, *alias Colyns*, getrouwd met Catharina Goossens. (3)

(1) Zie mijne *Recherches sur la maison du vieux serment de l'Arbalète*, blz. 4.

2 Zie mijne *aanteekeningen over Rubens*, blz. 271 en 284.

(3) *Scab. protoc.* van 1564 sub. *Halle en Moy* vol. II, blz. 273 v°; 275 v° en 387; in deze akten worden al de leden der familie de Touion geheeten.

Clara de Touion, gekend om haar vast en krachtadig karakter, heeft eene groote rol in de geschiedenis van Rubens vervuld; zij was het die in al de wederwaardigheden van Maria Pypelinckx, hare dochter ondersteunde; zij was het ook, die naar Keulen trok om de belangrijke akte te verleiden, waarop de aanspraak dezer stad op den titel van geboorteplaats van Rubens was gevestigd, doch die wij het geluk hebben gehad voor immer uit de geschiedenis van den grooten schilder te ruimen.

De zoo vaak besproken benaming *Bothoniensis* werd eenvoudig *du Thouion*.

Clara de Touion, die eenigen tijd te Lier verbleef, behoorde tot de confessie van Augsburg; (1) in haar testament, dat zij op 18 Juli 1583 voor den notaris Severyn Rubens verleed, maakte zij eene rente van 50 carolus gulden « den armen van der gemeynte van de confessie van Augsburg binnen deser stadt van Antwerpen. (2) »

Zij stierf omtrent 1583. Wij hebben de akte van deeling harer goederen opgenomen in onze *Aanteekeningen over Rubens*, bladz. 306; deze belangrijke bescheede heeft bewezen, dat de familie de Touion eenen aanzienlijken rang in onze samenleving bekleedde.

Deze akte is ten Stadhuize in de Scabinale Protocolen van het jaar 1583, sub KIEFFEL & GILLIS, Deel I, bladz. 377 te vinden. P. P. Rubens bewaarde het ambtelijk afschrift van het stuk, dat thans nog bij de familie berust. (3)

(1) Zie mijne *Aanteekeningen over P.P. Rubens*, blz. 179.

(2) *P.P. Rubens* blz. 303.

(3) Het stuk berust in de verzameling van Baron Henri van Havre.

De familie de Touion schijnt in nauwe betrekkingen gestaan te hebben met den beruchten edelman Jan de Boubert gezegd Pergamont, die zulk aanzienlijke rol tijdens de beeldstormerij speelde (1) en, op bevel van het magistrat, *de doodstraf* onderging (2).

Uit de bovenstaande kwartieren blijkt, dat Rubens een burgerman was.

Hij bleef dit niettegenstaande zijne titels, zijne verheffing tot den adeldom en zijnen buitengewoon grooten rijkdom. Zijne eerste vrouw behoorde tot denzelfden stand en, voor zijne tweede, koos hij de overschoone Helena Fourment, die van eene tapisiersfamilie afstamde. Toen hij aan zijnen vriend Claudius Fabri de Peiresc, op 18 December 1634, dit groot nieuws overbrieft, zegde hij onbewimpeld waarom hij geen keus aan het Hof, in den adel (3) deed. « Ik vreesde met op die plaats te verblijven, » zegt Rubens « de ondeugd van hooverdij, welke, naar gewoonte, den adel vergezelt. Ook heb ik een persoon verkozen, die niet zal blozen mij mijne penseelen te zien nemen; en, om de waarheid te zeggen, het zou mij pijnlijk hebben voorgekomen aan den kostbaren schat mijner vrijheid, voor de liefkozingen eener oude vrouw te moeten verzaken. »

P. GÉNARD.

(1) Zie *Archievenblad* deel 9 blz. 333 en 361 en deel 11 blz. 370.

(2) Zie *Aanteekeningen over Rubens*, de akte rakende de familie de Landt-meter, blz. 159.

(3) Zie in het *Rubens Bulletin*, Deel II, bladz. 273, het verslag van den Heer K. Ruelens, en in de *Bulletin de l'Académie Royale*, het artikel: *Une lettre inédite de Rubens, par Em. Michel*; mededeeling van H. Hymans, 1894.



## STAAT VAN GOEDEREN IN HET STERFHUIS VAN ISABELLA BRANT.

*uitgegeven en toegelicht door* MAX ROOSES.

De oorkonde, waarvan wij hier den tekst laten verschijnen, evenals het testament van P. P. Rubens, dat voorafgaat en als de stukken, die zullen volgen, berust in het archief van het kasteel van Gaasbeek, toevoorende aan Mev. de markiezin d'Arconati-Visconti. Zij is overgeschreven door de zorgen van den heer Van Cromphout. Zij werd in eene Fransche vertaling broksgewijze uitgegeven door den heer Bonaffé in de *Gazette des Beaux-Arts* van September 1891.

Isabella Brant, Rubens' eerstevrouw, was den twintigsten Juni 1626 overleden. Den elfden Juli daaropvolgende werd de staat van goederen, aan de overledene en haren echtgenoot toevoorende, opgemaakt. Den 28<sup>n</sup> Augustus 1628 werd hij door P. P. Rubens aan zijn schoonvader en schoonbroeder, den grootvader en den oom, beide medevoogden zijner kinderen, voorgelegd en door hen goedgekeurd.

De staat van het sterfhuis is verdeeld in drie hoofdstukken. Het eerste bevat de gereede en geringe goederen zijnde 125 gulden in gereed geld, 84,000 gulden ontvangen van den hertog van Buckingham voor kunstwerken aan hem verkocht en 1500 gulden koperen platen te samen 85,625 gulden. De juweelen en schilderijen van 's meesters verzamelingen werden, pro memorie aangeteekend.

Het tweede hoofdstuk bevat de uitstaande schulden, zijnde de sommen ontvangen van verkochte schilderijen, kostelijke voorwerpen en uitgezet geld. Een

deel der posten van dit hoofdstuk wordt pro memorie in rekening gebracht, het overige beloopt 7519 gulden.

Het derde hoofdstuk bevat de onroerende en erfelijke goederen : huizen, hoeven en renten. Een goed deel ervan wordt pro memorie gerekend, het overige bedraagt 1297 gulden 18 st.

Het geheele beloopt 94,441 gulden 18 st. zijnde het bedrag van hetgene ontvangen werd door het sterfhuis van den dood van Isabella Brant tot aan den datum van het afleggen der rekening.

De uitgaven, door het sterfhuis binnen denzelfden tijd gedaan, belopen 92,692 gulden 14 stuivers, zoodat er een tegoed bleef van 1749 gulden 4 stuivers, waarvan de helft of 874 gulden 12 stuivers toekwam aan den weduenaer en de helft aan de weezen. Er dient aangemerkt, dat de verschillende posten zooals zij opgegeven zijn in het handschrift, dat wij afdrukken en dat een kopij der oorspronkelijke oorkonde is, gezamenlijk slechts 91,743 gulden en 14 stuivers bedragen, zoodat het verschil tusschen de afzonderlijk opgegeven uitgaven en de vermelde totale som 949 gulden beloopt. Er moeten dus in onze oorkonde posten weggevallen of cijfers verkeerdelijk opgeschreven zijn.

De particuliere lasten te dragen door de kinderen en de kosten van het sterfhuis belopen 729 gulden 10 stuivers.

Vele der posten voorkomende in dezen staat van goederen zijn belangwekkend ; wij roepen er de aandacht op in en geven er zooveel mogelijk de verklaring van bij middel van aanteekeningen geplaatst onder aan de bladzijden.

---

## Staet van den sterffhuysse

VAN JOUFFROUWE

# ISABELLA BRANT.

---

Staat van allen den goederen haeffelycke ende erffelycke, schulden ende weder schulden achtergelaeten ende competerende den sterffhuysse van wijlen jouffrouwe Isabella Brant wettighe huysvrouwe geweest heeft van Heer Petro Paulo Rubens, Edelman vanden huysse van haer doorluchtichste Hoocheyt, die op den twintichsten Junij A<sup>o</sup> XVI<sup>e</sup> sessentwintich deser weerelt is overleden naelatende twee hender beyder kinderen naementlyck Alberthus oudt alsdoen derthien jaeren (1) ende Nicolaes Rubens oudt doen tertijt neghen jaeren (2) welcken desen staet mits gaeders rekeninghe ende bewijs, den voorschreven Heer Petro Paulo Rubens als vaeder ende opper testamentelycke momboir gestelt byden testamente der voorsch. syne overleden huysvrouwe over syne voorschreven kinderen doen maecken ende prepareren heeft, in conformiteijt vanden manualen contract

(1) Albertus Rubens was geboren in Juni 1614 en den 5<sup>o</sup> dier maand gedoopt. Toen zijn moeder den 20<sup>en</sup> Juni 1626 stierf was hij dus geene dertien, maar pas twaalf jaar geworden.

(2) Nicolas Rubens was gedoopt den 23<sup>en</sup> Maart 1618; by zijn moeders dood was hij dus geene negen jaar maar acht jaar, en ongeveer drie maanden oud.

tusschen hem ende de voorgenoempde testamentelycke mede momboiren den elfsten Julij daer naer gemaect ende gesloten, daer by geaccordeert is, dat tusschen den selven Heer Rubens ende syne kinderen sterffhuys ende naer gelaetene goeden der voorsch. afflyvighe gescheyden ende gedeylt sal worden sonder vuyttreckinghe oft reversie van goederen te doen aen d'een off d'ander sijde ende dat oycken voorschreven Heer Petro Paulo Rubens nyet en sal behouden eenige duarie t'sy conventionael oft costumier, maer dat hem sal volghen in absoluten eygendom alle ende yegelycke syne cleederen van lijnen, wullen ende anderssints. — Item syne juweelen ende fraeijicheden t'synen lyve toebehoorende mitsgaeders sijn rijpeert metten gereetschappen totten selven, ende daer enboven syn wapenen ende ringhen, vuytgenomen deghene die inde caskens byde agaeten bevonden sijn (1), al breeder naer inhoud vanden selven contracte daertoe men hem is refererende, ende mits desen overgevende ende doende is aen Mr Jan Brandt, oudt schepen deser stadt van Antwerpen, der selver kinderen grootvaeder, ende Mr. Hendrick Brandt, Greffijer der selver stadt, der voorschreven kinderen oom, beyde inden naem ende als mede testamentelijcke momboiren over de selve kinderen, vander administratie by hem rendant gehadt ende gehanteert over sterffhuijs ende naegelaetene goeden sijnder huijsvrouwe voornoempt, die welcke waeren, soo ende gelijk hier naevolcht.

(1) De *ringhen die inde caskens bijde agaeten bevonden sijn*, sijn de ringen met gesneden steenen of andere, die tot Rubens' verzameling van oudheden en niet tot zijn persoonlijk gebruik behoorden.

ENDE IERST VANDE GEREDE ENDE GERINGHE GOEDEN DESES STERFFHUYS.

Inden iersten alsoo de voornoemde Jouffrouwe Isabella Brandt de moeder op datum voorseyt deser weirelt is overleden is t'heuren sterffhuijse bevonden in gereeden gelde d'welck alhier vuytgetrocken wordt de somme van guld. 1<sup>c</sup> xxv

Item sijn ten desen sterffhuysse bevonden eenighe peerlen weert onbegrepen elff hondert oft tweelff hondert guldenen die mettertijt vercocht selen worden hier oversulcx daer van memorie.

Item noch bevonden eender bagghe weerdte de somme van negenhondert gulden onbegrepen, mitsgaeders een spaensche goude keten weerdte onbegrepen vyff hondert guldenen ende een tremblant weerdte onbegrepen eenhondert t'sestich gulden, welke parceelen tot gelegender tijt tot gelde gemaect selen worden (1) hier oyck daervan memorie.

Item sijnder noch in desen sterffhuijse bevonden diversche silverwerck begrepen in eenen particulieren Inventaris byden voorsch. rendant ende voorsch. momboiren

(1) Op hare portretten, die het Museum van Sint-Petersburg en de verzameling van den hertog van Norfolk bezitten, is Isabella Brant afgebeeld met een gouden keten, die haar in dubbelen toer den hals omringt. Waarschijnlijk is dit de keten, welke hier vermeld wordt. Is dit zoo dan werd zij niet vercocht, want wij vinden ze weer op het portret van Helena Fourment, Rubens tweede vrouw. Op hare verschillende portretten ziet men Isabella Brant gesierd met paarden in het haar en een paarden snoer om den hals.

onderteekent allen welcke voorsch. silverwerck mettertijt oyck gepenninckweert sal worden ende hier alleenlyck vuytgetrocken wordt voor memorie.

Item den voorderen huijsraet oft meubelen mettet lijnwaet ende de voordere cleederen der afflijvighe alt'saemen begrepen in eender particuliere specificatie syn ooyck noch onvercocht maer selen metten eersten tot gelde gemaectt woorden hier oyck voor memorie.

Item is te wetene dat deser kinderen vaeder naer de doot hender moeder vuytter handt ten meesten proffijte vercocht heeft aenden heer Hertoghe van Bucqingam in Engelant eenighe schilderyen, antiquiteitjen van marber, agaten ende andere juweelen ter somme toe van eenhondert duysent gulden eens (1), daer aene gecort sestien duysent

(1) Rubens ontmoette den hertog van Buckingham in Mei 1625 te Parijs, wanneer de Engelsche staatsman zich daar bevond om in den naam zijns konings, Karel I, Henriette-Marie te huwen, en de kunstenaar er gekomen was om de laatste hand te leggen aan de schilderijen, die hij voor Maria van Medici gemaakt had. Wanneer de hertog van Buckingham in September 1625 naar de Nederlanden kwam, bezocht hij Rubens' huis en bewonderde daar des kunstenaars rijke verzameling van antiek beeldhouwwerk, gesneden steenen en schilderijen. De lust kwam in hem op dien kunstschat te bezitten en hij liet door tusschenkomst van zijn vertrouweling Balthasar Gerbier, de verzameling kostbaarheden van Rubens koopen. De zaak kreeg eerst haar beslag in den loop van 1627. Den 23<sup>en</sup> februari van dit jaar kwam Gerbier den schilderspreken te Antwerpen over den verkoop. Den 19<sup>en</sup> Mei daaropvolgende schrijft Rubens aan Gerbier, dat hij de kunstwerken niet durft zenden omdat de overtocht zoo gevaarlijk is; den 8<sup>en</sup> September schrijft Rubens hem dat de schilderijen gereed zijn. Hij voegt er bij, dat het best ware, dat de heer le Blond last gawe ze over te zenden en iemand naar Antwerpen liete komen om zorg te dragen voor de verzending. Rond dien tijd moet dus de koop geheel zijn voltrokken en de betaling der 84 000 gulden in den staat van goederen vermeld plaats hebben gehad.

gulden eens, naementlijk ses duysent guldenen eens, over een stuck schilderije vande oprysinghe van de saelighe sielen d'welck den vaeder in desen gehouden was onder de voorschreven partijen van schilderijen te leveren aenden voorschreven heer Hertoghe, ende d'welck metter doot der afflijvighe in desen niet en was begonst (1) ende

(1) De schilderij van de *Oprysinghe van de saelighe Sielen* moest door Rubens aan den hertog van Buckingham geleverd worden met de andere schilderijen. Bij het afsterven van Isabella Brant was zij niet begonnen en bij het opmaken van den Staat, 28 Augustus 1628, was zij niet geleverd. Welke schilderij wordt hierdoor verstaan? Wij gelooven dat het werk nooit werd uitgevoerd. Gezien den prijs van 6000 gulden dien men het schatte, moest het een groot stuk zijn en van dergelyk werk vinden wij nergens eenig spoor. Wel vinden wij herhaaldelyk vermeld een onvoltoote schets verbeeldende de *Oprysinghe van de saelighe Sielen*. Deze schets werd in het sterfhuis van Rubens aangekocht door den schilder Jan Wildens en in den inventaris van dezes sterfhuis werd zij beschreven als: « inperfect ende maer als eene schetse ofte beginsel van schilderije, vermits maer eenighe figuerkens in den midden bynaar waeren opgemaect ende de reste routoume met cryt ende lack was aangewezen. » Jan Wildens had het laten bij-schilderen door Johan Boeckhorst, alias langen Jan (F. JOS. VAN DEN BRANDEN, *Geschiedenis der Antwerpsche Schilderschool*, blz. 581). Het werd verkocht met Jan Wildens' nagelaten goederen in 1653, onder den titel van « den *Opgauck van de Salighe Sielen*, van Rubens. » Den 2<sup>n</sup> Augustus 1683 verklaarden negen schilders, beeldhouwers en liefhebbers van Gent als echt eene schilderij van Rubens de *Salighe Sielen*, die twee jaer vroeger aan Jacob van Hoorebeke had toebehoord. Den 2<sup>n</sup> April 1684 verklaarden de dekenen der Lucasgilde van Antwerpen, dat een kleine schilderij aan hun oordeel onderworpen en verbeeldende de *Salighe Sielen* begonnen was door Rubens en afgewerkt door Jan van Boeckhorst. Het stuk werd verkocht aan Van Biesum van Rotterdam tegen 1715 gulden.

Wij gelooven, dat deze schets door Rubens gemaakt werd gedurende zijn verblijf in Italië, dat hij ze medebracht bij zijn terugkeer naar Antwerpen en heel zijn verder leven in zijn atelier bewaarde zonder ze af te werken, dat de hertog van Buckingham ze daar zag en den schilder opdroeg ze in het groot te schilderen, dat Rubens dit nooit deed, dat de onvoltoote schets in zijn sterfhuis verkocht werd en na herhaaldelyk van eigenaar te zijn veranderd te recht kwam in de oude Pinakothek van Munchen waar zij zich nu onder n<sup>o</sup> 804 bevindt. Zij is op paneel geschilderd en meet 118 cm. in de hoogte en 92 cm. in de breedte. (MAX ROOSES, *L'œuvre de Rubens*, I, III en V, 310.)

de resterende thien duijsent guldenen gesmolten sijn in geloefte gedaen aenden ghenen die den coop vande voorschreven partyen den selven hertoghe heeft aengebracht ende vercocht (1), Ergo suiijver ontfanghen de somme van                      guld. lxxxiiiiiii<sup>m</sup>.

Item de voorder principael schilderijen ende andere inden voorschreven sterff huijze bevonden van diversche meesters gemaect dewelcke begrepen sijn in eenen particulieren Inventaris daervan (2) synde bijden voorschreven rendant ende de voorschreven momboiren onderteeckent, die oyck ter gelegender tijt gepenninckweert selen moghen worden dienende alhier oyck voor        memorie.

Item noch competeerden desen sterffhuijse eenighe copere plaeten gesneden soo van Lucas Vostermans, Paulus Pontius

(1) Twee namen worden genoemd waar er spraak is van de bemiddelaars tusschen den Hertog van Buckingham en Rubens bij den verkoop der verzameling: die van Balthazar Gerbier en die van Michel Le Blon. Gerbier was de vertrouweling van den hertog van Buckingham en de politieke agent, dien de alvermogende staatsman jaren lang in de Nederlanden bezigde; hij was een vriend van Rubens en zijn tussekomsst was waarschijnlijk niets anders dan een daad van gediensstigheid. Michel Le Blon, die men ook onder de naam van Blondel vermeld vindt, was een kunstkenner, dien wij herhaaldelijk zien tussekomen als man van het vak. Hij moet de verzameling geschat hebben, en het overzenden hebben verzorgd. Aan hem zullen dus de tien duizend gulden commissie-loon betaald zijn. Hij schijnt hetzelfde ambt als Balthazar Gerbier te hebben uitgeoefend en een officieus diplomatiek agent der koningin van Zweden bij den koning van Engeland geweest te zijn, immers onder zijn portret door Theo. Matham naar Van Dyck's schilderij gegraveerd lezen wij: *Michel le Blon, Agent de la Reyne et Couronne de Suede Chez sa M<sup>te</sup> de la Grande Bretagne.*

(2) De inventaris, waarvan hier gesproken wordt, is ongelukkiglijk niet weergevonden.



ende van andere meesters (1) meest halff sleet synde diemen aenden rendant heeft overgelaeten ende vercocht ter somme van guld. xv<sup>c</sup>

Somma van dese vuytgetrocken gereede proffijten compt vijffentachtichduysent ses hondert vijffentwintichgulden. LXXXV<sup>m</sup> VI<sup>c</sup> XXV guldens.

CAPPITEL VANDE VUIJTSTAENDE SCHULDEN ENDE CREDITEN DESES STERFFHUIJS.

Ierst ontvangen van mynen Eerw. Heere den Abt van Sinte Michiels clooster alhier over t'gene hy desen sterffhuyse schuldich was (2) de somme van guld. VII<sup>c</sup> l.

Item ontfanghen vande kerckmeesters van onse Lieve Vrouwe kercke alhier voor den hooghen altaer (3) aldaer de somme van guld. xv<sup>c</sup>

(1) Belangrijk is deze vermelding, omdat er uit blijkt dat de oudste platen, welke naar Rubens' schilderijen en onder zijne leiding gegraveerd werden op zijne kosten werden gesneden en zijn eigendom bleven. Dat Rubens zelf handel dreef in de gravuren naar zijne werken gemaakt is genoeg gekend, dat hij zijne plaatsnijders betaalde evenzeer. Hier vinden wij nu bevestigd, dat die platen, of zij dan zijn eigen naam of die der graveurs of uitgevers dragen, zijn eigendom waren en bleven en te zijnen bate werden verhandeld.

(2) Rubens had voor den hoogen auter van Sinte-Michiels-abdij eene *Aanbidding der drie koningen* geschilderd, welke zich nu in het Museum van Antwerpen bevindt. De schilderij werd in twee keeren betaald; de eerste helft van 750 gulden den 23<sup>a</sup> December 1624, de tweede helft den 29<sup>a</sup> Augustus 1626. Het is deze tweede helft, welke hier in rekening wordt gebracht. Het register van den kassier der abdij vermeldde dat die tweede helft evenals de eerste aan Isabella Brant werd betaald. Wij deden reeds elders opmerken dat Rubens' eerste vrouw gestorven was vóór den dag der tweede betaling en die vermelding dus onjuist was. De hier toegelichte post bewijst dan ook dat het niet aan haar, maar aan het sterfhuis is dat de betaling werd gedaan. (Zie MAX ROOSES. *Œuvre de Rubens* n<sup>o</sup> 174.)

(3) Rubens had voor den deken der Onze Lieve Vrouwe kerk van Antwerpen Joannes del Rio de schilderij geschilderd, die zich nog heden op het hooge altaar bevindt. Den 12<sup>a</sup> November 1619 was de overeenkomst gesloten

Item ontfanghen van mynen Eerw. heere den Biscop van Gendt over t'gene hij desen sterffhuijse oyck schuldich was (1) compt hier de somme van guld. x<sup>c</sup>.

Item ontfanghen van wegen de groote kercke van Aelst (2) de somme van guld. v<sup>c</sup>.

Item ontfangen van Joris Descamps (3)

waarhij de kunstenaar aanvaardde het werk te leveren tegen 1500 gulden. Den 30<sup>n</sup> September 1626 was het werk voltooid en dien dag zelven ontving Rubens op rekening eene som van duizend gulden. Joannes del Rio was den 6<sup>n</sup> Januari 1624 gestorven en het was zijn erfgenaam, die deze eerste som betaalde en die den 10<sup>n</sup> Maart 1627 de overige 500 gulden aftelde. (Zie Max Rooses. *Œuvre de Rubens*, n<sup>o</sup> 359.)

(1) De bisschop van Gent, van wien hier gesproken wordt, is Antoon Triest, geboren in 1576, gestorven in 1657, bisschop van Gent van 1622 tot het einde zijns levens. Hij bezat of bestelde verscheiden werken van Rubens. Zoo behoorde hem in 1643 de *Moord der onnozele kinderen*. In 1624 bestelde hij de *Bekeering van Sint-Bavo* voor het hoog altaar der hoofdkerk van Gent. Wij weten nog dat hij eene schilderij « Kinderkens » van Rubens bezat, vermoedelijk de *Zeven kinderen die vruchten dragen* uit het Museum van Munchen. De teekening der *Oprechting van het Kruis*, nu in den Louvre, komt voort uit zijn verzameling. Boëtius a Bolswert droeg hem de plaat naar de *Bekeering van Sint-Paulus* op. In afdoening van welke schuld de hier vermelde duizend gulden betaald werden is niet met zekerheid te zeggen. Den 27<sup>n</sup> September 1624 werd door Jacob de Witte, rentmeester van bisschop Antoon Triest, de somme van 600 gulden betaald aan Jan Brueghel, die ze in Rubens' naam ontving. Wij hebben vermoed dat deze som betaald werd voor de *Bekeering van Sint-Bavo*. Het kan echter wel zijn, dat zij alleen op afkorting van den vollen prijs werd afgelegd en dat de hier vermelde duizend gulden betaald werden tot geheele aftelling van den bestelprijs.

(2) Deze vijf honderd gulden zijn ongetwijfeld van wege « de groote kerke van Aelst » betaald voor de schilderijen van het altaar van Sint-Rochus, die in 1623 of 1624 geschilderd werden. Volgens eene oude overlevering werden die stukken aan Rubens besteld door het broederschap van den H. Rochus tegen den prijs van 800 gulden. De som ontvangen tusschen 20 Juni 1626 en 28 Augustus 1628 zou dus op rekening of tot afdoening der verschuldigde som betaald zijn. (Zie Max Rooses. *Œuvre de Rubens*, nos 488-491.)

(3) Joris Descamps of Deschamps schijnt een koopman in schilderijen geweest te zijn. Aan hem werd uit Rubens' sterfhuis de *Martelie van Sint-Pieter*, tegen de som van 1200 gulden voor een man van Keulen verkocht. (Zie P. GÉNARD. *La Succession de Rubens*. Bulletin des Archives d'Anvers, II, 81.)

van weghen de Conincklycke Ma<sup>t</sup> van Polen  
de somme van thien hondert guldenen eens  
op rekeninghe vande achthienhondert gul-  
den die de selve Conincklycke Ma<sup>t</sup> desen  
sterffhuysc schuldech was (1) comt guld. x<sup>c</sup>.

Soodat de selve Conincklycke Ma<sup>t</sup> daeraff  
noch resteert acht hondert guldenen alhier  
pro memorie.

Item noch competeerden desen sterff-  
huysc over een jaer pension die den voorsch.  
Heer Petro Paulo Rubens is treckende  
vande Cerenissime Infante (2) desomme van guld. v<sup>c</sup>.

Item ontfanghen van Mynheer Biel de  
somme van guld. III<sup>c</sup> lxxxiiii.

Item ontfanghen van Peeter Van Haelen  
oude cleercooper van vercochte oude clee-  
deren van d'afflijvighe in desen de somme  
van guld. IIII<sup>c</sup> lxxxv.

Item ontfanghen van S<sup>r</sup> Daniel Four-  
ment (3) ter saecken ende als reste van

(1) In 1624 schilderde Rubens het portret van Wladislas Sigismund, koning van Polen, een kniestuk door Paulus Pontius gegraveerd. Een tweede portret te paard, dat insgelijks door Rubens zou geschilderd zijn, vinden wij nog vermeld. De 1800 gulden door den Poolischen koning aanden kunstenaar verschuldigd waren waarschijnlijk de prijs dier portretten.

(2) Den 23<sup>en</sup> September 1609 werd Rubens tot hofschilder der Aartshertogen Albertus en Isabella benoemd met eene jaarwedde van 500 ponden Vlaamsch gelijkstaande met 500 gulden. Deze jaarwedde werd hem tot het einde zijns levens betaald.

(3) Daniel Fourment, de oudere, geboren te Antwerpen omtrent 1565, overleed den 5<sup>en</sup> Juni 1643, hij was koopman in zijde en tapijten; zijn elfde en jongste kind, Helena, werd Rubens' tweede vrouw. Zijn tweede zoon, Daniel de jongere, gedoopt den 24<sup>en</sup> Februari 1592, huwde Clara Brant, zuster van Rubens' eerste vrouw. Waarschijnlijk is er hier spraak van den ouderen Daniel.

eenighe agaten byden rendant int leven der  
afflijvige gesonden naer Indijen de somme  
van guld. 1x<sup>c</sup>.

Item ontfangen van Mijnheer Hemelaer (1)  
canoninck alhier de somme van guld. v<sup>c</sup>.

Item Sr Jan Baptista Aernouts is desen  
sterffhuyjse schuldich van gelt hem bij  
d'ouders in desen in deposito gedaen de  
somme van neghen hondert vijftich ponden  
Vlems eens, ende daeraff t'verloop rentsge-  
wijse tachter is voor ses jaren waarvore  
specialijck verbonden staet sijn hoeve mette  
huysinghe ende toebehoorten gestaen ende  
geleghen inden Doel groot drijentvijftich oft  
vierentvyftich gemeten, dan soomen onse-  
ker is, wannier dese schult gecouvreert sal  
worden hier voor memorie.

Somma van dit Cappittel van vuytge-  
trocken ingecommen schulden compt seven-  
duysent vyffhondert negenthien gulden. vii<sup>m</sup> v<sup>c</sup> xix gl.

CAPPITTEL VAN ONRUERENDE ENDE ERFFELYCKE  
GOEDEN DESEN STERFFHUYSE TOECOMENDE ENDE  
COMPETERENDE.

Eerst degene diegene die metter doot der voorsch.  
Jouffrouwe Isabella Brandt bevonden sijn  
Ierst competeert daeraff desen gemeynen

(1) Joannes Hemelaers, kanunik van Onze-Lieve-Vrouwe-Kerk te Antwerpen, geboren in den Haag rond 1580, kanunik te Antwerpen van 1607 tot het einde zijns levens, 6 November 1655, was een man van groote geleerdheid, die verscheiden Latijnsche werken over Penningkunde en Geschiedenis schreef. Wij weten niet in welke betrekking hij tot Rubens stond.

sterffhuys een groote huijsinghe metten hove, gronde ende toebehoorten gestaen ende gelegen op den Wapper alhier vry ende onbelast synde bijden voorsch. Heer Petro Paulo Rubens int geheele gebruyckt wordende (1) hier voor memorie.

Item een huijs metten gronde ende toebehoorten achter de voorschreven groote huijssinge geleghen vuytcommende jegens over de Lammekens Raem (2) belast met vyffentwintich guldenen erfelyck compe-terende de Weduwe Rol. Item sevenentder-lich guldenen erfelyck compe-terende de Weduwe Vanden Broeck ende drije guldenen erfelijck het Clooster Van Roosen-berghe daeraff de huere in toecomende rekeninghe verantwoord sal worden hieroyck voor memorie.

Item een huijs metten gronde ende toebehoorten genaempt de Sterre gestaen ende geleghen in de Jodestraete (3) alhier, vry ende onbelast sijnde, daervan in toe-commende rekeninghe vande huere oyck verantwoordt sal worden. memorie.

Item een hoeve mette huijsinge daerop staende, gronde ende toebehoorten groot int geheele tweentdertich gemeten broeck-lants al saemen geleghen onder Swyndrecht

(1) Het huis door Rubens gekocht, herbouwd en bewoond.

(2) Het huis in kwestielag in het Hopland. De Lammekensraem is de grond, waarop in 1624 de ongeschoide Karmelieten of Discalsen een klooster bouwden, het tegenwoordige Arsenaal.

(3) Dit huis werd door Rubens gekocht den 14<sup>en</sup> Mei 1622, hij bezat het nog bij zijn overlijden. (P. GÉNARD: *P. P. Rubens*, blz. 63 n<sup>o</sup> 3).

in Vlaenderen (1) alles vrij ende onbelast synde, daer van ten respecte van huere in toecomende rekeninghe oyck verantwoord sal worden memorie.

Item eene rente van t'sestich guldenen t'siaers gheheven wordende op de heeren staeten slants van Brabant int quartier deser stadt van Antwerpen (2) op den naem van..... die vanden verloope verachttert stont vierthien off vijffthien jaeren daeroppe ontfanghen synde twee jaeren verloops vervallen..... bedraegende guld. 1<sup>c</sup> xx.

Item eene rente van vyffentseventich guldenen erffelyck geheven wordende opt huijs metten toebehoorten genaempt den gulden Aerent gestaen ende geleghen achter de Lammekens Raems alhier toebehoorende Jan Hesius die verachttert stont van zes jaeren.....

Item eene rente van vyffentwintich guldenen vier stuyvers t'siaers geheven wordende op deser stadt van Antwerpen (3) heure ende gemeijne ingesetenen goeden der selver staende te boeck op den naem van.... die van den verloope verachttert staet van drijentwintich jaeren daeraff ontfanghen op rekeninghe twee jaeren verloops gevallen.... bedraegende guld. 1. — VIII st.

(1) Insgelijks vermeld in den staat der goederen nagelaten door Rubens. (Ibid. bl. 65 n<sup>o</sup> 17).

(2) In den staat der nagelaten goederen beschreven als te boek staende sub. n<sup>o</sup> 384. (Ibid. bl. 69 n<sup>o</sup> 8).

(3) Deze rente ten kapitale van 504 gulden stond ingeschreven op den naam van Jan Slebos en Margaretha de Haen. (Ibid. bl. 68 n<sup>o</sup> 3).

Item eene rente van een hondert vyftich guldenen erffelijck oyck geheven wordende op deser stadt van Antwerpen op den naem van.... (1) die vanden verloope verachttert stont van seven jaeren daerop ontfanghen een jaer verloops gevallen.... compt guld 1<sup>c</sup> l.

Item een rente van viertich gulden t'siaers geheven wordende op als boven op den naem van..... (2) die vanden verloope verachttert stont oyck van seven jaeren daerop ontfanghen oyck een jaer verloops gevallen. compt guld. xl.

Item eene rente van sesse hondert vyftentwintich gulden erffelyk quytbaer den peninck sesthiene geheven wordende op sommighe bosschen geleghen tot Hubais int quartier van Naemen toebehoorende den Heer Grave van Warfusé (3) die vanden verloope verachttert stont van vier jaeren d'leste daeraff gevallen, daerop ontfanghen synde op rekeninghe guld. ix<sup>c</sup>xxxvii — x st.

Item eene rente van seven hondert tweentwintich gulden erffelyck quytbaer als boven gehypotheceert op twee hoeven geleghen onder Melsele ende Swijndrecht in Vlaen-

(1) Eene rente ten kapitale van 3000 gulden aangeteekend op den naam van Johan Gribeaumont ten behoeve van Idelet zijne dochter, doch behoorende Rubens en zijne voorkinderen (Ibid. bl. 68 n<sup>o</sup> 2.)

(2) Deze rente volgens de Staetmasse van Rubens' sterfhuys stond op den naam van Louis Herbais. (Ibid. bl. 67 n<sup>o</sup> 1.)

(3) Eene rente van 625 guldenen t'sjaers staende in questie in den Raede van Mechelen, welke rente men geheven heeft op de Heerlyckheyt ende bosschen van Haybes, inden lande van Namen. toebehoort hebbende den Grave van Warfusé ende den voors. heer aflyvigen (Rubens), binnen synen levens, die veroocht hadde aen M. Cornelis van Nispeu, (Ibid. bl. 70 n<sup>o</sup> 12.)

deren toebehoorende Cornelis Stock die vanden verloope verachtert stont alleenlyck van eenen jaere daervan in toecommende rekeninge verantwoordt sal worden memorie.

Item eene rente van twee duysent gulden t'siaers quytbaer den penninck sesthiene gehipoteceert opde stadt van Yperen ende Ninhoven (1) die vanden verloope verachtert stont t'sedert... daeraff in toecommende rekeninghe oyck verantwoordt sal worden memorie.

Volgen d'erffgoeden ende renten die nae de doodt der voorsch. Isabella Brandt der weezen moeder gecocht syn mette pennin ghen die als vore ontfangen syn vanden Heere Hertoghe van Bucquingam als andere (2).

Item competeert daeraff desen gemeynen sterffhuysen een huijs metten gronde ende toebehoorten gestaen ende geleghen op den Wapper alhier neffens de voorsch. groote huijsinghe vry ende onbelast synde by Geeraert Van Hove meulder gebruyckt worden- de tot dertich gulden t'siaers.

Item noch competeert desen sterffhuijse een ander huysken daer neffens gestaen oyck

(1) Eene rente van 2000 guldenen erfelyck gehipothiceert opde stadt van Ipre, ende op sConinx domeynen vande stadt van Ninoven, tot behoeve van den voors. heer afflyvigen, op den 16 Juny 1626, beloopende in capitael, jegens den penninck 16 gerekent, 32 000 guldenen eens waervan d'een helft toecomt aen de voors. voorkinderen. (*Staetsmasse van Rubens' sterfhuys*, Ibid. bl. 69 n<sup>o</sup> 6.)

(2) De zeven huizen welke hierna vermeld worden en waarvan de drie eerste opden Wapper nevens Rubens' groote woning en de vier andere in het Hopland stonden, werden door den schilder aangekocht op 28 Juli 1627. (Ibid. bl. 63 n<sup>o</sup> 2.)



onbelast synde by Syke Smits gebruyckt wordende tot zestien gulden t'siaers.

Item noch een huysken oyck aldaer gestaen oyck ende onbelast synde by Balthasar Peeters gebruyckt wordende tot dertich gulden t'siaers.

Item een huijs gestaen achter der voorschreven huijsinghe vuyttcommende iegensover de Lammekens Raem onbelast synde by Marcus Huybrechts gebruyckt wordende tot zessentdertich gulden t'siaers.

Item noch een huijs daer neffens oft ontrent gestaen oyck vry ende onbelast sijnde by Michiel De Boeck gebruyckt wordende tot vierentviertich gulden t'siaers

Item noch een huysken aldaer gestaen oyck onbelast synde by de Weduwe Smits gebruyckt wordende tot tweentwintich gulden.

Item noch een huijsken daerby gestaen insgelycx vry ende onbelast synde bij Fernandt Leenaerts gebruyct wordende tot twintich guldenen t'siaers.

Van alle welcke huijsen de huere in de naeste rekeninghe hier op te maecken goet gedaen ende verantwoord sal worden memorie.

Item een hoeve metten huijse van plaisancien geleghen tot Eeckeren genaemt t'hoff van Urssel gecocht van Jacques Loemans groot... belast alleenlyck met eenighe corentkens ende eenighe heerlycke chijnsen dewelcke hoeve aenden voorschreven Loemans verhuert is vierhondert guldenen

t'siaers waer van de selve huere inde naeste rekeninghe oyck verantwoord sal worden (1) memorie.

Item eene rente van achtentviertich gulden thien stuyvers t'siaers geheven wordende op de heeren staeten van Brabant int quartier deser stadt van Antwerpen op den naam van..... ende dat metten verloopen daer aff verschenen t'sedert den..... A<sup>o</sup> xvj<sup>c</sup> neghen herrewaerdere waer van t'verloop in toecommende rekeninghe oijck verantwoordt sal worden (2). memorie.

Item eene rente van twee duysent-vijffhondert gulden t'siaers quytbaer den penninck sesthiene gecocht op de nieuwe middelen vande vaert van Brussel daer van t'verloop oyck in toecommende rekeninghe goetgedaen sal worden dus hier memorie.

Ende noch gecocht eene rente van sessenhondert vijffentwintich guldenen erfelyck quijtbaer den penninck sesthiene gehipoticeert op d'landt toebehoorende Joncker Jan Doyenbrugge de Duras geleghen tot Assenede ende Hove in Vlaenderen by t'sas van Gendt (3) daer van t'verloop insgelyckx in toecommende rekeninghe goet gedaen sal worden hier voor memorie.

Somma van dit cappittel van vuytgetrocken proffijten comt tweelffhondert ze-

(1) Deze hoeve werd gekocht door Rubens op 29 Mei 1627, zij was groot 11 gemeten 5 roeden en 9 voeten en wordt vermeld in de Staatsmassa van Rubens' sterfhuis (Ibid. bl. 63 n<sup>o</sup> 4).

(2) Vermeld in de Staatsmassa. (Ibid. bl. 70 n<sup>o</sup> 11).

(3) Deze rente werd aangekocht den 20<sup>o</sup> April 1627. (Ibid. bl. 68 n<sup>o</sup> 5).

venentneghentich gulden achthien stuyvers.

xii<sup>o</sup> xcviij guld. xviii st.

Somma sommarum van de voorsch. drye  
cappittelen van vuytgetrocken proffytten ende  
ontfanghe compt vierentnegentich duysent  
vier hondert eenentviertich gulden achthien  
stuyvers

xciij<sup>m</sup> iiii<sup>o</sup> xli guld. xviii st.

COMMEREN ENDE LASTEN VAN DESEN STERFFHUIJSE  
JEGENS DE PROFFIJTEN VOORSEIJT.

Ende ierst int gemeijne.

Ierst betaelt aen Anthoni Cornelis Gheeus  
van eender weddinghe met hem int leven  
der afflijvige aengegaen de somme van guld. ix<sup>o</sup>.

Item betaelt aenden waschmaecker over  
t'gene t'sterffhuijs hem schuldich was van  
flambeeuwen gebruyckt int leven vande  
afflijvige in desen guld. xvii — xvi st.

Item gegeven totten mercktganc vande  
maeltijt van vuijtværde over d'afflijvige in  
desen gehouden de somme van guld. lxxxiiii.

Item betaelt Aerthus van Enghelen hove-  
nier voor t'gruen by hem totte voorsch.  
maeltijt geleverd guld. v — ix st.

Item betaelt aen melck tottet maecken  
vant rijs gebruyckt xi gl. viii st.

Item betaelt aende naten opde voorschre-  
ven maelyt gebruyckt xiiii gl. xiiii st.

Item betaelt aen Hans Huybrechts cruij-  
denier over zuycker, cruyt ende andere  
specerye t'synen huijse gehaelt t'saemen  
de somme van guld. l iiii.

- Item betaelt aenden pasteijbacker van  
gelevert geback guld. xxiiii.
- Item betaelt aen Gijsbrecht den Cock  
vande vuytvaert te cocken guld. vi.
- Item betaelt voor t'hueren van eenigh  
tennewerck tot dienst der voorsch. vuytvaert  
gebruyckt guld. v.
- Item aende Dekens vande Violiere alhier  
voor het bancquet daermede die vande  
Violiere vereert syn geworden ten tyde  
vande begraeffenisse der voorsch. afflyvighe guld. 1<sup>c</sup> x.
- Item betaelt aende maelyt vande heeren  
magistraet guld. 1<sup>c</sup> xxxv
- Item betaelt aent banquet gehouden ten  
daeghe van d'jaergetyde der voorschreven  
afflyvighe guld. xlviii.
- Item betaelt aende dienstmaerten deses  
sterffhuys gejoint aen roucleederen t'samen guld. lx.
- Item over diversche partijen van schulden  
die desen sterffhuyseschuldich getelt in han-  
den van..... van Montfort ende Magdalene  
den knecht ende dienstmaert geweest heeft  
desselfs sterffhuys getelt de somme van  
achthien hondert guldens eens die al ten  
selven effecte syn geemployeert sonder dat  
den rendant de specificatie daer aff heeft ge-  
reserveert compt guld. xviii<sup>c</sup>.
- Item betaelt aen Sr Offermans, over  
t'gene t' sterffhuys hem schuldich was van  
asin int leven der afflyvighe van hem gehadt guld. 1<sup>c</sup> lvi.
- Item betaelt over t'gene t' sterffhuys schul-  
dich was van boter ende caes guld. xviii — xviii st.
- Item betaelt aanden cleermaecker over



Item betaelt aen Sebastiaen Franck over t'gene hem quam van een schilderije by hem voor de afflyvighe gemaect (1) int leven van haer voor den rendant de somme van guld. III<sup>c</sup>.

Item betaelt aenden timmerman over t'gene hem competeerde de somme van guld. VII.

Item betaelt aen eender lyste guld. IIII.

Item betaelt aenden banquetbacker over t'gene t'sterffhuys hem schuldich was van geleverd banquet de somme van guld. II<sup>c</sup> LXVIII.

Item betaelt over t'gene men schuldich was vande leveringhe van eenen silveren becker guld. XXII — XVIII st.

Item betaelt aenden besteder vande wagens op Calis over t'gene t'sterffhuys van waghenvracht (2) schuldich was guld. XLVI.

Item betaelt aen Salomon den hoeymaecker over t'gene t'sterffhuys hem schuldich was guld. XIII — V st.

Item betaelt aen Michiel den panneelmaecker over t'gene t'sterffhuys hem schuldich was voor reste van geleverde panneelen de somme van guld. I<sup>c</sup> LXII.

Item betaelt tot Gendt inde.... over soo veele den rendant aldaer schuldich was guld. IX.

Item betaelt over t'gene t'sterffhuys schuldich was aen was ende andersints guld. IIII — XIX st.

Item betaelt aen Aertus Van Engelen

(1) Van Sebastiaen Franck vermeldt de Catalogus der kunstwerken door Rubens nagelaten twee schilderijen: *de Veldslag van koning Sebastiaan van Portugal* en de *Blinden die elkaander leiden*.

(2) Voor het vervoeren der kunstwerken gekocht door den hertog van Buckingham.

timmerman over t'gene t'sterffhuys hem  
schuldich was guld. xxi.

Item betaelt aen Mynheer Montfort tot  
Brussel (1) over t'gene t'sterffhuys hem  
schuldich was van verschoten gelde guld. 1<sup>cxix</sup> — 1111 st.

Item betaelt aen Hans Jorgen over t'gene  
t'sterffhuys hem schuldich was voor een  
oude rekeninghe comt guld. xcvi.

Item betaelt aen Cornelis Schut ter saec-  
ken van gelevert guld. xvii — 11 st.

Item betaelt voor t'ruymen eender weer-  
dribbe inde voorschreven huysen. guld. vi.

Item voor t'placken eender camer met  
leiren guld. xi.

Item betaelt aenden metser guld. iii.

Item betaelt aenden officier van den Doel  
over eenighe costen by hem verschoten int  
dvinceren de hoeve van den voorschreven Sr  
Jan Baptista Aernoults aldaer geleghen voor  
t'gebreck vande voorsch. negenhondert vyff-  
tich ponden vlems mette verloope hem by  
d'ouders in desen als vore is geseyt in depo-  
sito gedaen de somme van guld. 1<sup>cxv</sup>.

Item betaelt aen Monsieur Del Becque  
ter saecken voorschreven de somme van guld. 1<sup>cxix</sup>.

Item betaelt aen Cornelis De Vos voor  
twee copijen die begrepen syn onder de  
parceelen als vore vercocht aenden heere  
Hertoghe van Bucquingam guld. xlviij.

Item voor t'ruymen de weerdrubbe van-

(1) Mynheer Jan van Montfort fourier-mayor van het hof der aartshertogin  
Isabella.

den voorsch. huijse byden rendant bewoont  
wordende betaelt de somme van guld. XIII.

Item betaelt aen naegelen ende yserwerck  
guld. IIII — XV st.

Item betaelt aenden gelaesmaeker over  
t'gene hem quam voor t'vermaecken van  
eenighe gelaesen guld. VII — XVIII st.

Item noch betaelt over t'gene t'sterffhuys  
schuldich was van geleverd yserwerck  
guld. VII — IIII st.

Item aen heer ende meester Laurentius  
Biel over t'gene t'sterffhuys hem schuldich  
was van eenighe by hem voordien rendant  
gedaen de somme van guld. III<sup>e</sup>.

Item betaelt aen verscheyden visiten over  
d'afflyvighe in heur zieckte gedaen nament-  
lyck aen doctor Unnis gulden XVI — XVI st.

Aen doctor Verwilt gelycke  
guldens XVI — XVI st.

Aen doctor Lazarus guld. XXX —

Ende aen doctor Vereycken guld. XI —

Compt t'saemen guld. I<sup>III</sup> — XII st.

Item betaelt aen verscheyden cloosters  
die voor d'afflyvighe in heur sieckte gebe-  
den hebben t'saemen guld. LXI — XVI st.

Item betaelt aen Justo den schilder (1)  
over t'gene hem quam van guld. XXXIIII.

(1) Dezen schilder Justo vinden wij nog vermeld in eenen brief van Rubens aan Valaves van 3 Juli 1625. Wij vermoeden dat hierdoor bedoeld wordt Justus van Egmont, Rubens' gekende leerling. Een schilder Joes Just wordt nog vermeld in de Liggeren der Antwerpsche Lucasgilde als ontvangende eenen leerling in het jaar 1647-1648.



Item betaelt aen Cornelis den picqueur ter saecken ende als reste van t'houden van een peerdt guld. lxxv — viii st.

Item betaelt aen Nicolaes Ryckemans (1) over t'gene t'sterfhuys hem schuldich was voor het snyden van eenighe plaeten de somme van guld. ix<sup>c</sup>.

Item betaelt aen heer Nicolaes Roccox over t'gene t'sterffhuys hem schuldich was ter saecken van . . de somme van guld. x<sup>c</sup> lxxv.

Item betaelt aen Jouffrouwe Maria de Moy over t'gene t' sterffhuys heur schuldich was van geleenden gelden de somme van guld. iiii<sup>c</sup> lxxv.

Item betaelt aen Magdalena Baeck die diensmaerte was van desen sterffhuysse over soo vele d'afflyvighe van heur in bewaernisse hadde ontfangen de somme van guld. iiii<sup>c</sup> —

Item betaelt aen Monsieur Lunden over soo veele van hem ontleent tottet coopen de voorschreven rente van twee duysent gulden erfelyck op de steden van Ninhoven ende Yperen de somme van guld. iiii<sup>m</sup> xcviij.

Item betaelt aen Monsieur Gan over t'gene t'sterffhuys hem schuldich was van gecochte agaten begrepen inden coop van Bucquingam de somme van guld. iiii<sup>c</sup>.

Item betaelt aen Michiel den taffelreel-

(1) Nicolaas Ryckemans, de gekende graveur naar Rubens' werken, snoed: *Christus en de twaalf Apostelen, de Onbeteekte Ontvangenis, de Aanbidding der Koningen, Onze-Lieve-Vrouwe met het Kind, de Heilige Familie, Christus op het stroo, Achilles onder Lycomedes' dochters, de Paleizen van Genua*, misschien ook de *Cameën*. Al deze platen schijnen korts vóór of na het jaar 1620 gemaakt te zijn, dus voor Isabella Brant's sterfdag.

maeckere over t'gene t'sterffhuys hem schuldich was van geleverde lysten de somme van guld. 1<sup>o</sup>.

Item betaelt aen Cornelis de Clerck zyde-laeckencooper over t'gene het sterffhuys hem schuldich was van geleverde stoffen de somme van guld. 111<sup>o</sup> xxiiii.

Item betaelt aen Pauwels Dupont over t'gene hem quam van gesneden printen (1) de somme van guld. 111<sup>o</sup>.

Item betaelt aen d'erffgenamen van Hans Hans over t'gene hem quam van eene partye medalien vercocht onder de parceelen geleverd aenden Hertoghe van Bucquingam de somme van guld. 11<sup>o</sup> xxii.

Item betaelt over t'gene t'sterffhuys schuldich was van eenen Olifants tant de somme van guld. 11<sup>o</sup>.

Item worde hier last gemaect over soo veele van desen sterffhuyse wegen geleent aen S<sup>r</sup> Guilliam Brandt de somme van guldens 111<sup>m</sup>

Item betaelt aen Peter Bouwelaer over t'gene t'sterffhuys hem schuldich was van geleverde wynen de somme van guld. xcvi.

Item betaelt aen S<sup>r</sup> Selsius tot Duykercken over t'gene den rendant van hem ontfanghen hadde als wanneer hy de antiquiteyten vanden Hertoghe van Bucquingam naer Calis voer de somme van guld. 111<sup>o</sup> lxxxvi.

(1) Pauwels Dupont of Paulus Pontius begon voor Rubens te graveeren in 1624. Dit jaar vervaardigde hij *Susanna en de Grijsaards*, *O. L. V. Hemetraart*, en *het portret van Wladislas Sigismond van Polen*; in 1625 verschoen van hem *de H. Rochus, patroon der pestzieken*; in 1627, *de Nederdaling van den H. Geest*; in 1628, *de Grafteggings van Christus*.

Aen Lion Hemselroy weert int Gulden  
Hooft op de Minnebroedersruye over t'gene  
t'sterffhuys hem schuldich was betaelt guld. lx.

Item betaelt aen Merten Ryckaert (1) over  
t'gene men hem van outs schuldich was de  
somme van guld. 11<sup>c</sup> l.

Item betaelt aen Pauwels de Vos (2) over  
t'gene hem oyck quam van een oude schult  
de somme van guld. 111<sup>c</sup> x.

Item betaelt aen Dierick Van Ryswyck  
goutsmit over t'hersetten van eenighe agaten  
in ringhen guld. lxxvi.

Item betaelt aen Hans Diricksens tijck-  
wever over t'gene t'sterffhuys hem schuldich  
was van geleverde tycken daermen op  
schildert guld. 111<sup>c</sup> xlviij.

Item betaelt aen Aerthus de la Port over  
t'gene t'sterffhuys hem schuldich was over  
gelevert lynwaet guld. lxxxviii.

Item betaelt aen Pecter Vermeulen laeck-  
kenvercooper over t'gene t'sterffhuys hem  
schuldich was van geleverd laecken ende  
baey de somme van guld. 111<sup>c</sup>.

Item betaelt aen den Weerdt in de Mundt  
alhier over t'gene t'sterffhuys hem schuldich  
was van gehalden wyn de somme van guld. 1<sup>c</sup> xiiii.

Item betaelt aen Stockmans den brouwer  
in de Zwaen aende Brabantsche coren

(1) Merten Ryckaert, de gekende landschapschilder, geboren 1587, gestorven 1631. Het is niet onmogelijk dat hij Rubens geholpen heeft bij het schilderen der landschappen in zijne schilderijen.

(2) Paulus de Vos, de gekende dierenschilder, die dieren en waar-  
schijnlijk ook doode natuur in Rubens' schilderijen maalde.

merckt over t'gene hem quam van geleverd  
bier de somme van guld. lx

Item betaelt aen Peeter Vanden Broeck  
Apothecaris over t'gene t'sterffhuijs hem  
oyck schuldich was over geleverde medica-  
menten de somme van guld. 1<sup>c</sup> lx

Item betaelt aen Andries Van Broechem  
weerd in den Gulden Leeuw tot Brussel  
over t'gene t'sterffhuijs hem schuldich was  
van vertheerde costen de somme van guld. 1x<sup>c</sup>

Item betaelt aen casmaecker  
over soo veele t'sterffhuijs hem schuldich  
was voor leveren van eenighe casschen, rae-  
men als anderssints t'saemen de somme van guld. 1<sup>c</sup> l

Item betaelt aenden gelaesmaecker over  
t'gene t'sterffhuijs hem schuldich was van  
gelaesen ende reparatien by hem tot behoef  
vande voorsch. huysen geleverd ende ge-  
daen t'samen guld. l11 — x st.

Item betaelt aenden packer die de schil-  
deryen ende statuten heeft gepackt diemen  
naer Enghelant gesonden heeft aenden Her-  
toghe van Bucquingam guld. xxxvi.

Item gerestitueert aende huysvrouwe des  
voorsch. Meester Jan Brandt deser weesen  
Grootmoeder over soo veele zy voor desen  
sterffhuijse in verscheyden items verschoten  
hadde de somme van guld. lxxxvi.

Item betaelt aenden Procureur vanden  
Bosch over t'gene t'sterffhuijs hem oyck  
schuldich was guld. xlix.

Item betaelt aen S<sup>r</sup> Alexander Vanden  
Broeck over de cappitaele penninghen

vande zevenentdertich guld. thien stuyvers  
erffelyck vuytgegaen hebbende op t'voorsch.  
huys gestaen tegens over de Lammekens  
Raem hier voor bij den tweeden article van  
den derden cappittelle vande prouffytē deses  
staet geruerdt de somme van sesse hondert  
guldens ende over vier jaeren ende eenighe  
maenden verloops van dyen guld. 149 — v st.

Compt. t'saemen guld. vii<sup>c</sup>xlīx-vi st.

Item betaelt aen Reynier Reesbroeck  
over de cappitaele penninghen vande vyffen-  
twintich gulden erffelyck die hy opt voorge-  
ruert huys oyck geheven heeft guld. 400.—  
Ende voor drye jaeren ende eenighe maen-  
den verloops guld. 91

Compt t'saemen guld. iiiii<sup>c</sup> xci.

Item betaelt voor de capitale penninghen  
ende eenighe jaeren verloops vande dry  
gulden erffelyck die opt voorseyde huys oyck  
vuytgegaen hebben als over t'recht vanden  
overgeleverden constitutie brieff t'saemen guld. lxiiii.

Item aen Jan Baptista Aernoults getelt guld. ii<sup>m</sup> xl.

VOLGHEN DE BETAELINGHEN DIEMEN GEDAEN HEEFT  
AEN D'ERFFGOEDEN NAE DE DOODT DER VOORSCHRE-  
VEN AFLYVIGHE ALS VORE GECOCHT.

Item betaelt aen Hans Smekens over de  
coop penninghen van zeven huijskens van  
hem tot behoeff van desen gemeynen sterff-  
huyse gecocht gestaen by ende omtrent de  
voorsch. groote huysinghe metten hove by-  
den heer rendant in desen gebruyckt wor-

dende gelyck hier vore onder den derden  
cappittel ende proffytten deses staet is ge-  
seyt, de somme van guld. 1111<sup>m</sup>.

Item betaelt aenden Notaris Van Uffel  
voor besoignen by hem gedaen int coopen  
vande voorschreven huyskens guld. xx1111.

Item betaelt aen Jaspar Vanden Bogaert  
voor maeckelaerdijloon vande selve huys-  
kens guld. xxx.

Item betaelt aen Jacques Loemans over  
de coop penninghen van de voorsch. hoeve  
metten hove ende huysse van plaisancien  
geheeten t'hoff van Ursel geleghen tot  
Eeckeren guld. 7407

Ende in handen vande Paters vande Socie-  
teyt Jesu alhier over de capitale pennin-  
ghen van eene rente metten onbetaelden  
verloop die zij opt voorsc. hoff heffende  
waeren guld. 6525

Compt t'saemen luyt de quittancien  
guld. x111<sup>m</sup>ix<sup>c</sup>xxx11

Item betaelt aende Rentmeester vanden  
Graeve van Hoochstraeten over de verloo-  
pen van eenighe chynsen alsrentkensalnoch  
vuytgaende opt voorschreven hoff van Ur-  
sel t'saemen guld. x<sup>cvi</sup> — xv st.

Item betaelt over de capitaele pennin-  
ghen met eenighe verloops vande achten-  
viertich guldenen thien stuyvers t'siaers  
diemen als vore gecocht heeft op deser stadt  
van Antwerpen heur ende der gemeynre  
ingesetenen goeden der selver op den naem  
van ..... t'saemen de somme van guld. x<sup>c</sup>.

Item betaelt over de capitaele penninghen  
vande twee duysent vyff hondert gulden  
erffelyck quytbaer tegen den penninck  
sesthiene diemen als vore gecocht heeft op  
de nieuwe middelen vande vaert van Brus-  
selen de somme van guld. xl<sup>m</sup>.

Item betaelt aen Thomas Maignaert over  
den maeckelaerdye-loon der voorsc. rente  
ende van andere, t'saemen guld ii<sup>c</sup>.

Item betaelt over de cappitaele penninghen  
vande sessehondert vyffentwintich guldenen  
erffelyck diemen als vore gecocht opt  
lant toebehoorende Joncker Jan Doyen-  
brugge de Duras geleghen tot Assenede  
ende Hove in Vlaenderen by t'sas van  
Gendt bedraegende tegens den penninck  
sesthienen de somme van guld. x<sup>m</sup>.

Item betaelt aen Dirick den cassier van  
Sr Lunden voor syne moeyten ende tytver-  
let by hem gehadt int ontfanghen ende vuyt-  
geven de voorsch. penninghen gecomen van-  
den Hertoghe van Bucquingam de somme  
van guld. i<sup>l</sup>—

Somma van dese gemeyne lasten ende  
vuytgeven comt t'saemen tweentnegentich  
duysent sessehondert tweentnegentich gul-  
den vierthien stuyvers xcii<sup>m</sup>vi<sup>c</sup>xcii guld. xiiii st.

De vuytgetrocken proffijten ende ontfan-  
ghe beloopt als voore ter somme van vierent-  
negentich duysent vierhondert eenentvier-  
tich gulden achthien stuyvers

xciiii<sup>m</sup>iiii<sup>c</sup>xlj guld. xviii st.

Ende de voorsch. lasten ende vuytgeven

daer aene gecort ende affgetrocken soo overt  
ende compt noch int gemeyne goet ende  
meer par slot deses staet ende rekeninghe  
ontfanghen dan vuytgegeven de somme van  
seventhien hondert negenenviertich gulden  
vier stuyvers compt                   guld. xvii<sup>c</sup>xl<sup>i</sup>x — iiii st.

Daeraff dat den heer rendant in desen  
competeert d'een helft ende syne voor-  
noempde twee kinderen d'ander helft is elcx  
helft de somme van achthondert vierent-  
seventich guldens twelff stuyvers.

viii<sup>c</sup> lxxiiii guld. xii stuyvers.

ANDER LASTEN ENDE VUYTGEVEN DEN TWEE  
KINDEREN IN DESEN ALS ERFFGENAMEN VANDE DOODE  
SYDE ALLEEN STAENDE TE DRAEGHEN TE WETENE.

Ierst betaelt aen achtendertich wape-  
nen aen d'lyck der afflyvighen ende tot  
verscheyden plaetsen gebruyckt   guld. xix — x st.

Item betaelt aenden Heere Pastoir van  
Sint Jacobs kercke over syn recht vande be-  
graeffnisse der selve afflyvighe                   guld. iii.

Item betaelt aende zanghers van de  
misse ten daeghe haerder begraeffnisse int  
musicq te doen   guld. xi.

Item betaelt aenden graffmaecker voor  
d'maecten van heuren graeve.           guld. ii — viii st.

Item betaelt aenden chirurgyn vande affly-  
vighe naer heur doodt t'openen de somme  
van   guld. vi.

Item betaelt aende cnaepen van Sincte  
Lucas gulde van die vande selve gulde met



heur afflijvighe begraeffnisse te roepen guld. 1 — x st.

Item van gelycken betaelt aenden cnaep  
vande Romanisten ter saecken voorsch. guld 1 — x st.

Item betaelt aende Heeren van Sincte  
Michiels clooster voor allen de kercken  
rechten der voorschreven afflyvighe al noch  
van t'celebreren van eenige missen t'saemen guld. lvii.

Item betaelt aen den wasvercooper voor  
allen d'lyck rechten der selver afflyvighe  
ende d'waschlicht by hem geleverd t'saemen  
de somme van. guld. 11<sup>e</sup> xc.

Item aende aelmoesseniers tot behoef  
vanden armen gegeven voor d'medegaen  
mette voorschreven begraeffnisse de somme  
van guld. lxxii.

Item betaelt aen stoff passament ende  
voeyeringhe tot eenen nieuwen roucassuyffel  
t'saemen guld. 16-6 st.

Ende aende wapenen daerop  
gestelt guld. 8-8 st.

Compt t'saemen guld. xxiiii — xiiii st.

Item betaelt aen 't Clooster vande Car-  
melieten alhier over het celebreren van een  
jaermisse over de voorsch. afflyvighe guld. 1<sup>e</sup>x-vii st.

Item betaelt voor t'celebreren d'jaerge-  
tyde over de voorschreven afflyvighe guld. ix — x st.

Item betaelt voor d'naeyen van twelf  
hempden voor de voorsch. twee weesen  
guld. iii — xvi st.

Item betaelt aenden schoenmaecker voor  
schoenen voor de selve twee kinderen guld. xii.

Item betaelt voor eenen tabbaert voor

Nicolaes Rubbens (1) guld. vi.

Item betaelt voor boecken voor denselven

Nicolaes guld. i — iii st.

Item noch betaelt aenden schoenmaecker  
voor een ander rekeninghe van schoenen by  
henlieden oyck gehadt guld. xvi — x st.

Item betaelt aenden hoey cremer over  
eenighe hoeyen ende ander cremerye by hen  
oyck gehadt t'saemen guld. lx — x st.

Item betaelt aen een gelas by Albertus  
Rubens (2) ten Augustynen daer hy scholen  
gegaen heeft gegeven guld. xx.

Somma van dese particuliere lasten ende  
vuyt geven compt sevenhondert neghen en  
twintich guld. thien stuyvers eens vii<sup>c</sup>xxix guld. x st.

De selve kinderen compt vande gereede  
overschiet ende baete als voore ter somme  
van guld. viii<sup>c</sup> lxxiiii — xii st.

Ende t'voorschreven particulier vuyt geven  
daer aene gecort soo overt ende compt hen  
noch goet de somme van een hondert vyffent  
viertich guldenen twee stuyvers i<sup>c</sup>xlvi guld. ii st.

Ende dit boven de thienhondert guldenen  
eens die de selve kinderen toecommen vande  
twee duysent guldenen eens die naer de  
doodt hender moeder als voore onder de  
gemeyne lasten is geseyt vuytgetrocken ende  
geleent syn aen S<sup>r</sup> Guilliam Brandt memorie.

Desen staetende rekeninghe was aldus overgegeven

(1) Nicolaas Rubens, de tweede zoon van P. P. Rubens en Isabella Brandt.

(2) Albertus Rubens de oudste zoon van P. P. Rubens en Isabella Brandt.

ende gepresenteert byden voorsch. Heer Petro Paulo Rubbens als vaeder ende opper testamentelycke momboir van syn voorschreven kinderen aende voornoemden Meester Jan Brandt ende Meester Hendrick Brandt als grootvaeder ende oom respectieve ende mede testamentelycke momboir over de selve kinderen, ende naer dyen hen den selven staet ende rekeninghe van voore tot achtere behoorycken over lesen ende overleegt is ende vande verifficatie daer toe annex synde hadde gebleecken oyck dat hy heer Rendant verclaerde dyen over als deuchdelyck ende rechtveerdich te syn hebben dyen gepasseert gelaudeert ende voor goet accepteert zoo zy dyen passeren, lauderen ende voor goet accepteren by desen, Toirconden by hen dese benefens den voorschreven rendant onderteeckent in Antwerpen den xxviii dach Augusti xvi<sup>e</sup> ende achtentwintich ende was onderteeckent Pietro Paulo Rubens, J. Brandt, Henr. Brandt. »

Onder stondt geschreven Collata concordat cum suo originali quod attestor Fran<sup>cus</sup> Hercke notarius admiss<sup>s</sup>.

Gecollationneert ende bevonden accorderene mette voorsch. cotype auctenticque, by my ondersch. openbaer notaris t'Antwerpen residerende — Oirconde ex.

T. GUYOT, Nots pub<sup>us</sup>.

## HUWELIJKS-VOORWAARDEN VAN

P. P. RUBENS EN HELENA FOURMENT.

*Uitgegeven en toegelicht door MAX ROOSES.*

Rubens had den 20<sup>n</sup> Juni 1626 zijne eerste huisvrouw verloren. De staat van goederen bij haar overlijden werd den 11<sup>n</sup> Juli daaropvolgende opge maakt en den 28<sup>n</sup> Augustus 1628 goedgekeurd door de voogden der minderjarige kinderen, zooals wij in het vorige stuk zagen. Onmiddellijk daarop ondernam Rubens de diplomatieke zending hem opgedragen door de aartshertogin Isabella en begaf zich op weg naar Madrid, waar hij tusschen 10 en 14 September aankwam. Van Madrid keerde hij terug naar Brussel in April 1629 en vertrok van daar terstond weer naar Londen, waar hij tot in Maart 1630 bleef. Nog in den loop van dit jaar ging hij zijn tweede huwelijk aan; den 29<sup>n</sup> November werd hem door de voogden zijner kinderen kwittantie gegeven van hetgeen dezen laatsten toekwam uit de nalatenschap hunner moeder; den 4<sup>n</sup> December bood hij zich met zijn aanstaande bruid en dezer ouders bij notaris Toussein Guyot aan om het huwelijks-contract op te maken, waarvan wij hieronder den tekst mededeelen; twee dagen later was de drie-en-vijftigjarige kunstenaar de gelukkige echtgenoot der zestienjarige Helena Fourment. De jonge vrouw, die op de tien laatste levensjaren van den grooten meester den glans harer schoonheid liet stralen, was gedoopt den eersten April 1614 in de Sint-

Jacobs kerk te Antwerpen. Haar broeder Daniël was sedert 22 September 1619 getrouwd met Clara Brant, de zuster van Isabella, Rubens' eerste vrouw. De groote kunstenaar zou den naam der teergeliefde en hare trekken, die hij in zoo menig meesterstuk afbeeldde, vereeuwigen.

De oorspronkelijke oorkonde hieronder afgedrukt berust in het archief van het kasteel van Gaasbeek, waar zij voor ons werd afgeschreven door de welwillende tusschenkomst van den heer Jules Van Cromphout.

## HOUWELIJXE VOORWAERDE

VAN HEER

# PEETER PAULO RUBENS

---

Inden jaere ons heeren duysent sessehondert en dertich den vierden dach der maendt decembris, voor mij Toussein Guyot openbaer notaris bij den secreten Raede van Sijne Ma<sup>t</sup> ende van Brabant geadmitteert ende geapprobeert t' Antwerpen reside-rende ende de getuijgen naergen[oemd] compareerden Heer Pietro Paulo Ruebens Ridder Secretaris van Sijne Ma<sup>t</sup> secreten Raedt ende Edelman vanden huijse van haere Doorluchtichste Hoocheijt (1) als toecommende bruijdegom ter eenre, ende Jouffr<sup>e</sup> Helena Fourment geassisteert met H. Daniel Fourment ende Jo<sup>e</sup> Clara Stappaert haeren vaeder ende moedere als toecomende bruijt ter andere zijden, alle mij notaris bekend sijnde. Ende bekenden ende verlijden dat sijlieden 't saemen gecon-cipieert geraemt ende gesloten hebben een toecom-menden houwelijck tusschen den voorgenoemden Heer Pietro Paulo Ruebens ende Jouffr<sup>e</sup> Helena

(1) De aartshertogin Isabella-Clara-Eugenia.

Fourment, ter eeren Godts, indijen 't selven houwelijck bij orlove van onse moedere de heijlige Kercke geschieden ende voortsganck hebben mach, ende dat onder de conditien, inder vuegen ende manieren naevolgende. Inden iersten soo geloefde de voorschreven Heer toecomende bruijdegom tot subsidie ende onderstant sijns toecomende houwelijcs intebrenge alle ende ijegelijcke sijne goeden ruerende ende onruerende alomme waer ende tot wat plaetsen die gelegen sijn ende bevonden souden mogen worden, als voldaan hebbende sijne twee kinderen daer moeder aff was Jouffr<sup>e</sup> Isebeel Brandt van henne moederlijcke goeden, naer luyt der quictancie bij henne testamentelijcke momboirs opden negenentwintichsten dach der voorledener maendt Novembris voor mij Notaris gepasseert waermede de voorgenoemde Jouffr<sup>e</sup> toecomende bruijt ende haere ouders verclaerden te vreden te wesen.

Waertegens de voorschreven Hr Daniel Fourment ende Jouffr<sup>e</sup> Clara Stappaert sijne huijsvrouwe geloefde tot subsidie ende onderstant van hens voorschreven dochters toecomenden houwelijck ende stracx naede consummatie van den selven, te geven de somme van drij duijsent ponden grooten vlems <sup>(1)</sup> eens, ende dat sij bovendijen sal inbrengen de hondert negenentwintich ponden tweelf schellingen ende seven grooten vlems eens die sij geerft heeft van wijlen Jouffr<sup>e</sup> Catharina

(1) Drie duizend ponden grooten Vlaamsch aan zes gulden het pond of achttien duizend gulden, zouden nu ongeveer honderd duizend frank, berekend naar de toenmalige waarde van het geld uitmaken.

Fourment haer sustere (1) huijsvrouwe was van Hr Gielis Hanckaert, voorts dat sij lieden de selve henne dochtere sullen vuytsetten cleeden ende reeden, mitsgaders de bruijlofts feeste becostigen soo ende gelijk sij lieden daeraff eere ende danck begeeren sullen, waarmede de voorsch. heer toecommende bruijdegom verclaerde insgelijkcx te vreden te wesen. Sijnde voorts tusschen de voorsch. partijen contrahenten ondersproken ende geconditionneert soo wanneer dit toecommende houwelijcs bedde bijden wille Godts, compt te scheijden sonder wettich hoir van hender beijder lijve geprocreert achtertelaetene, dat alle ende ijegelijke de goeden bijden eenen oft den anderen van hen intebrengene, oft die hen staende desen houwelijck souden mogen toecommen oft versterven, oft de weerde van dijen, sullen gaen ende keeren ter zijde waerts van daer de selve ingebrocht oft verstorven sullen wesen, Ende dat de voorsch. toecommende bruyt (wesende de lancstlevende) sal boven dijen hebben ende behouden, alle ende ijegelijke de cleederen, juweelen, fraeijecheden, cleijnodien, lijnen ende wullen thaeren lijve ende hoofde eenichsints dienende ende behoorende, ende voorts voor duwarie vuyt des toecommende bruijdegoms geresete achtertelaetene goeden de somme van tweentviertich duysent carolus guldens eens, (2)

(1) Catharina Fourment gedoopt in O.-L.-V. kerk den 18<sup>en</sup> October 1603, trouwde op 14 Maart 1627. Volgens den heer P. Génard (P. P. Rubens blz. 411) was haar man Peeter Hanckaert of Hannicaert sehepen van Antwerpen, en was Gillis Hannicaert een harer getuigen; zoo staat het ook vermeld in de huwelijksboeken van St. Jacobskerk.

(2) Volgens de hooger aangenomen raming der geldwaarde ongeveer 233.000 frank onzer dagen.



sonder inde conquesten ijct te mogen pretendere. Ende ingevalle de voorsch. toecomende bruijdegom de lancstlevende is, dat hij sal insgelijcs hebben ende trecken voor duwarie vuijt der toecomende bruijts achtertelaetene goeden de somme van achtduijsent carolus guldenen eens.

Alle welke pointen ende conditien geloefden beijden voorsch. partijen malcanderen wel volcomelijck ende getrouwelijck te onderhouden te volbrengen ende te voldoen. Aldus gedaen ende gepasseert t'Antwerpen ten huijse des voorsch. H<sup>r</sup> Daniels Fourment ter presentien van heer ende M<sup>r</sup> Jan Brant schepen, M<sup>r</sup> Hendrick Brant greffier respective deser stadt, H<sup>r</sup> Peeter Fourment, H<sup>r</sup> Peeter van Hecke, H<sup>r</sup> Balthasar de Groot, H<sup>r</sup> Hendrick Moens ende H<sup>r</sup> Nicolas Picquerij (1) als getuijgen hiertoe versocht, ende hebben de voorsch. comparanten, assistenten ende getuijgen de minute deser int register mijns Notaris met henne naemen onderteekent.

Quod attestor signo meo manuali solito

T. Guyot, Nots. Pub<sup>l</sup>.

(1) Jan Brant vader van Rubens' eerste vrouw; Hendrik Brant, haar broeder; Peeter Fourment, de oudste broeder van Helena; Peeter Van Hecke, echtgenoot van Clara Fourment, Helena's zuster; Balthasar De Groot, echtgenoot harer zuster Joanna; Hendrik Moens, echtgenoot harer zuster Maria; Nicolas Picquery, echtgenoot harer zuster Elisabeth.

# VARIA RUBENIANA

DOOR

MAX ROOSES.

---

## Een schilderij aan Rubens toegedicht door Vondel.

---

In zijne levensbeschrijving van Gérard de Laïresse (*De groote Schouwburg der Nederlandsche kunstschilders en schilderessen*. 1753. Deel III, blz. 141) schrijft Arnold Houbraken het volgende:

'T lust ons een opmerkelyk staal van vernuftige vindinge, in een konststuk, door Rubbens penceel bemaalt, en door Vondels pen beschreven, tot bestempeling van ons gezegde, na te schrijven, uit de opdracht voor het Treurspel der Gebroederen.

Ziehier de brok uit Vondel, waarop Houbraken doelt :

Hier wort ick belust om door Rubens, de glori der penseelen onzer eeuw, een heerlijk en koningklyck tafereel, als een treurtooneel, te stoffeeren. Hij valt aan het tekenen, ordineeren, en schilderen, nochte zijn wackere geest rust eer het werckstück voltoit zij. David zit'er zwaermoe-digh op den hoogen troon. Men ziet'er, door een poort in 't verschiet, de drooge dorre en dorstige landen quijnen. Boven in 't gewelf van 't prachtige marmeren en cederen hof zwieren zommige Engelkens, die, naer de gewoone zinryckheit des allervernuftighsten Schilders, elck om strijt bezigh zijn om net uit te beelden 't geen ter zaecke dient. 't Een schijnt het vonnis der Gebroederen uit een half ingerolt blad te vellen.

Een ander geeft met een gesloten waterspuit te kennen dat de Hemel gesloten zij. Een ander beduit met een dompige fackel, een ander, met eenen waer in 't aenzicht waeiende, hitte en benaetheit. Twee anderen schijnen twee stammen uit te beelden, te weeten; het een, dat vrolijk van opzicht, met kroon en scepter in top vlieght, Juda; het ander, dat, verbaest en treurigh van gelaet, en met den hoofde neerwaert vallende, naer de vallende kroon grijpt, Benjamin. Andere maken een ijzere keten klaer om der misdadigen halzen te sluiten. Een ander druckt met weeghschael en zwaerd de rechtvaardigheid der straffe uit. Sauls verweze nakomelingen staen voor den rechterstoel, en zien zeer deerlijk, overmits Benajas den lammen Mefboseth, en het kleentje Micha, op het wencken van 's Konings oogen, en wijzen des uitgestreecten scepters, uit den hoop treckt; terwijl de Gabaonnens met wrackgierige en gloeiende aengezichten, aen d'ene zijde, op hun Recht dringen, en aen d'andere zijde hem benauwen het misbaer en de traenen der allerbedruckste Michol; waer nevens de stockoude weduwe al bevende met de rechte hant op haer stoxken, en met de slincke op de rechte schouder van haere kamenier leunende, met een lachend aenschijn melt, datze, van rouwe aen 't mijmeren geslaegen, niet weet watze, zeit.

Maer hij al even stijf weet nu van geen erbarmen,  
Noch keert zich 't allerminste aen traenen, noch aen kermen.  
't Orakel schiet'er voor. God zelf verstopt althans  
Het oor des andersins gezeggelijcken mans:  
En eveneens gelijk op Liban 't winterweder  
Bestornt den dicken stam van een bejaerden ceder  
Van overal, zoo dat 'er bergh en bosch afkraecht,  
En 't gieren van den boom een best van bladen maecht:  
Die al te hecht gegroeit in d'aerde, schiet te wonder  
Zijn tacken juist zoo hoogh alstaeie wortels onder;  
Zoo wort de helt al staegh door 't roepen hier en daer  
Gesolt, en hoe behart een fellen strijt gewaer;  
Maer 't opzet even vast niet eens verzet door schreien.

Hofstede de Groot in zijn uitstekend boek *Quellenstudien zur Holländischen Kunstgeschichte*. Arnold Houbraken und seine « Grootte Schouburgh » blz. 160 zegt van dit schilderstuk « Die Dürre zu König Davids Zeiten (2 Sam. 21). Von Vondel ausführlich beschrie-

ben. — Eine solche Darstellung findet sich nicht bei Rooses ».

Indien ik het stuk noch beschreven noch vermeld heb is dit gebeurd om de zeer eenvoudige reden, dat wij er niet alleen buiten de beschrijving van Vondel nergens gewag vinden van gemaakt, maar dat Vondel zelf nooit beweerd heeft dat dit stuk werkelijk bestaan hebbe. Het komt mij nog altijd onverklaarbaar voor, hoe die tekst door verlichte Nederlanders verkeerd is kunnen verstaan worden. « Hier word ik belust om door Rubens, de glorie der penseelen onzer eeuw, een heerlijk en koninklijk tafereel te stoffeeren » zoo schrijft Vondel. Hoe kan men daar iets anders in vinden dan dat de dichter voor een oogenblik het penseel aan Rubens ontleent om in den trant van den grooten schilder een tafereel op te hangen. Hetgene volgt: « Hij valt aan het teekenen, ordineeren en schilderen » zegt toch klaar genoeg, dat Vondel in zijnen geest Rubens aan het werk zet en ziet. Heel de beschrijving die er op volgt bewijst tenovervloede, dat hier geen schilderij van Rubens beschreven wordt, maar dat de dichter zulke schilderij fantazeert. Zeker de Antwerpsche schilder heeft wel eens samenstellingen geleverd, die om de spitsvondigheid der toespelingen en om de ingewikkeldheid der zinnebeelden nevens het verzinsel van Vondel zouden mogen geplaatst worden; die samenstellingen waren dan echter geen onderwerpen van schilderijen, maar van teekeningen, bestemd om gegraveerd te worden, als boekentitels. De eenige uitzonderingen op den regel zouden te vinden zijn in zijn reeksenwerken: *de Geschiedenis van Maria van Medici*, *de Verheerlijking van Jacobus I*, *de Zegepraal en de Figuren van het Aller-*

*heiligste Sacrament*; maar al deze werken bestaan uit verscheidene stukken en geen ervan is zoo overpropt met personagiën en zinnebeelden als de schilderij door Vondel gestoffeerd. Maar zelfs al ware de dichter trouwer gebleven aan den trant van den schilder, niets laat uit zijne woorden opmaken dat hij het beschreven stuk anders gezien hebbe dan in zijne verbeelding.

---

### Het portret van Cornelis Arnoldus aan Rubens toegeschreven.

In zijn artikel over Pieter Fransz de Grebber zegt Kramm: "Ik voeg hier de prenten bij, die later bekend zijn geworden, en bij Heller (L) staan vermeld als: *Susanna met de beide Ouden*, 1665, f<sup>o</sup> .— *De H. Magdalena* f<sup>o</sup> .— *De H. Petrus* f<sup>o</sup> .— *Cornelius Arnoldus*, naar Rubens, 1630 . De toeschrijving aan Rubens van de schilderij, naar welke de laatste prent vervaardigd werd, is zoo bepaald mogelijk; ik achtte het dus wel de moeite waard een onderzoek naar hare gegrondheid in te stellen, zooveel te meer daar van Heller de vermelding overgegaan is naar Kramm en van Kramm naar Vosmaer (*Rembrandt, les Précurseurs etc.* p. 77) en de legende dus op weg is geschiedenis te worden.

Het portret gegraveerd door Pieter de Grebber verbeeldt in den doodslaap den Roomschen priester Cornelius Arnoldus, die den 3<sup>n</sup> October 1613 aan waterzucht stierf en wiens lijk den 6<sup>n</sup> Mei 1630, zes-tien en half jaar na zijn dood, gaaf en ongeschonden,

bruin van tint en buigzaam van ledematen, in zijn graf werd teruggevonden, zooals blijkt uit de inschriften, die de gravuur te lezen geeft. Deze eerwaarde heer schijnt geen anderen titel tot de onsterfelijkheid te bezitten dan de overgankelijkheid zijns lichaams.

Ziehier de opschriften der plaat.

Rond het portret :

D. Cornelius Arnoldi præsb. obiit An. 1613 3 octob. Corpus ejus hîdropicum post XVI annos et mens. VI in Sepulcro integrum ac firmum, membris ductilibus, colore fusco, repertum An. 1630 VI maji P. D. Greb. F. ex monum.

Onder aan het conterfeitsel :

Sesqui anno lustrisque tribus post, quam abstulit hîdrops

Cornelium, integro corpore talis erat.

Corpora solvendi quid hîdropæ potentius? Ast heic

Fusca vides solidis ora vigere toris.

Vivere dixisses carnemque cutemque lacerti

Motibus, et reducem membra vocare animam.

Corpora si qua negent cariem quia templa Dei sunt :

Certior intactæ virginitatis honor.

Op welken grond het portret, naar hetwelk die plaat gesneden is, aan Rubens wordt toegeschreven, valt niet te zeggen; hoogst waarschijnlijk om de eenvoudige reden, dat zulke grond niet bestaat. Naar het onderschrift te oordeelen: *Fusca vides solidis ora vigere toris*, zou men zeggen, dat de afbeelding naar eene schilderij is gemaakt, een veronderstelling, die overigens door den graveur bevestigd wordt, waar hij zegt dat hij naar een gedenkteeken werkte (*fecit ex monumento*); maar waar en waarom Rubens dit doodenportret zou gemaakt hebben, wordt nergens vermeld, en in geen der beide opschriften, de eenige oorkonden, die men over den man en zijn conterfeitsel bezit, komt er een woord van voor. Ziedaar de

reden waarom ik het stuk in mijn *Ceuvre de Rubens* onvermeld liet.

Het eenige, dat hierbij aan te stippen valt, zonder dat er daarom eenige gevolgtrekking tot rechtvaardiging der toeschrijving kunne uit afgeleid worden, is dat de Haarlemsche schildersfamilie de Grebber lang vóór 1630 met Rubens in betrekking stond. Frans Pieterszoon de Grebber, vader van onzen Pieter Franszoon, dien Rubens Frans Pieterssen noemde, werd door hem en Sir Dudley Carleton gebezigd in de gekende ruiling van antieke marmerbeelden tegen schilderijen, die in 1618 plaats had (Zie Noël Sainsbury, *Original unpublished papers, illustrative of the life of Sir Peter Paul Rubens*, blz. 27-44).

---

### Een schilderij van Adriaan Brouwer in Rubens' bezit.

De heer F. Jos. van den Branden schrijft in zijne *Geschiedenis der Antwerpsche Schilderschool* (blz. 847) het volgende :

« Den 4<sup>o</sup> Maart 1632, « compareerde Signor Adriaen Brouwer, constschilder, residerende binnen dese stad Antwerpen » voor den notaris Peter de Breuseghem. Ten verzoeke van Daniël Deegbroot verklaart hij daar, voor de gerechte waarheid, in plaats van eed, dat hij zekere schilderij: *Een Boerendans*, waarvan de omtrek aan de achterzijde van den akt wordt geteekend, niet meer dan eens geschilderd heeft en dat die schilderij in handen is van den heer Peter Pauwel Rubens. Rubens is daar insgelijks tegenwoordig en bevestigt,

dat hij bedoelde schilderij, sinds omtrent één jaar in zijn bezit heeft ; en de vorst onzer schilders stelt, ter bekrachtiging dezer verklaring, zijn handteeken, onder dat van Adriaan de Brouwer. »

Op ons verzoek deelde de heer van den Branden ons den tekst van het vermelde stuk mede. Ongelukkig bevindt zich niet op de minute van dezen akt, bewaard in het Antwerpsch Archief, de bedoelde teekening van Adriaan Brouwer, die op de expeditie van den akt moet geschetst geweest zijn. Wij laten den tekst van den akt hier volgen.

TEN VERSUECKE VAN S<sup>r</sup> DANIEL DEECHBROOT

DIE QUARTA MARTII 1632.

Compareerde S<sup>r</sup> Adriaen Brouwer, constschilder, residerende binnen dese stadt mij Notario bekend zijnde, Ende verclaerde ende attesteerde voor de gerechte waerheyt in plaetse van eede, denselven tallentyden presenterende des versocht zijnde, waerachtich te sijn, dat hy attestant het subiect van d'originele oft principael schilderye, wesende eenen boerendans (waeraff den ontreck ten naersten bij op dander zijde staet geteekent) nyet meer als eens en heeft geschildert ende dattet voors. principael jegenwoordelyck is in handen van d'heer Pietro Paulo Rubbens, gelijk de selve heer Pietro Paulo Rubbens, mij Notario oyck bekend zijnde, mede comparerende verclaerde ende attesteerde waerachtig te sijn ende dat de voors. principael schilderye in sijne handen geweest is van omtrent een jaer herwaerts, consenterende de voors. attestante hieraff bij mij notaris een ofte meer openbare instrumenten gemaecte worden. Aldus gedaen ende gepasseert t' Antwerpen ter presentien van Ambrosius Sebille ende Jacques Jourdain, incolis, testibus.

ADRIAEN BROUWER.

PIETRO PAULO RUBBENS.

P<sup>r</sup>us DE BREUSEGHEM.

---

**Frédéric II, roi de Prusse, collectionneur.**

Les volumes XIII et XV du *Jahrbuch der Königlich-Preussischen Kunstsammlungen* contiennent une série



d'articles par Paul Seidel consacrés à « Friedrich der Grosse als Sammler von Gemälden und Sculpturen. » On sait que le grand roi s'était formé une collection dont la majeure partie des tableaux se retrouvent dans la galerie de Sans-Souci. Nous croyons que jamais au monde un amateur peu clairvoyant ne fut plus scandaleusement trompé par ses fournisseurs que ne le fut le célèbre monarque: les Rubens de Sans-Souci le prouvent avec une évidence indéniable. En dehors de quelques tableaux de valeur qui ont pris le chemin du Musée de Berlin, toutes les grandes toiles du maître flamand acquies par le roi de Prusse sont d'indignes copies.

Dans les articles de Paul Seidel, nous relevons quelques mentions des tableaux de Rubens; elles sont malheureusement peu nombreuses et peu explicites.

(XIII p. 208.) LETTRES DE METTRA, LE FOURNISSEUR DU ROI A DE CATT.

(*Königliches Haus-Archiv, Rep. XLVII*).

*Paris, 4 juillet 1766.*

Je vous envoie une note de tableaux qui sont à bon marché. Ils forment une des plus agréables collections que j'aye vue. Le Rubens est une esquisse finie du beau tableau qu'il a fait à Rome pour y faire connaître ses talents (1). Les deux Rembrandt sont très gracieux et de la plus belle expression, on ne donnera ces tableaux pour les prix indiqués que pour avoir de l'argent comptant. C'est une très belle occasion.

(XIII p. 209.)

*Paris, 28 juillet 1766.*

Voici la note des articles qu'on propose à choisir pour remplacer le Jules Romain. J'ai à vous observer qu'ayant examiné de nouveau l'esquisse de Rubens j'ai vu qu'on l'avait entièrement gâtée en la voulant retoucher. Les repeints ont repoussé en plusieurs endroits et je crains bien qu'ils ne puissent pas même supporter le voyage. Cette esquisse était en meilleur état quand je l'ai proposée.

(XIII p. 211.)

Paris 6 avril 1767.

J'ai suivi exactement la vente du cabinet de M. de Julienne suivant les ordres de Sa Majesté; j'ai acheté le S. Jérôme de Vanderwerff pour L. 2530. La *Charité Romaine* de Rubens a été vendue L. 5000 : quoique ce soit un beau tableau, j'ai pensé que je servirais mal les intentions du Roi en faisant l'acquisition, il est noir, point gracieux et en fort mauvais état. Les autres articles que le Roi désire n'ont pas encore été mis en vente.

(XV p. 53.) COMPTES DE GERARD ET MICHELET AU ROI FRÉDÉRIC II.

1765, 19 novembre de caisses M. D. C. n° 32 à 39 contenant : le Rubens, Remus et Romulus et Bordure (1), la diseuse de bonne aventure de Roux, le Bassan et Rottenhammer; Leandre de Rubens, la grande Pendule; la petite Pendule, le Leonard de Vinci; envoi de Mettra pour S. M.

1766. 5 mai. N° 54 à 59 la Pendule à fusée, son pied et chapiteau, le van der Werff: enfant prodigue; des Paters: la suite de 14 Paters; deux têtes de Rubens et cinq tableaux sous condition.

(P. 55.) Gutzkowsky vend en mai 1755 un grand tableau de Rubens pour 2500 thalers et un petit pour 1700 thalers; en juin 1766, un grand tableau de Rubens *Susanne* pour 2500 thalers.

Le directeur César vend en 1755 au roi trois tableaux, au prix de 7448 thalers, *L'Io* du Corrège, *la Déjanire avec le centaure Nessus* par Rubens et *la Sainte Famille* par André del Sarto.

P. 56. Tribler fournit au roi en Mai 1771, au prix de 800 écus : Un tableau représentant S. Martin à cheval distribuant ses vêtements aux pauvres; la figure qui est derrière le St. Martin est le portrait de Rubens (2).

## Littérature.

Le célèbre peintre français Eugène Delacroix était un admirateur enthousiaste de Rubens et, si ses œuvres trahissent l'influence exercée sur l'artiste par le pein-

(1) Galerie de Sans-Souci.

(2) Au Nouveau Palais à Berlin. Répétition du Saint Martin de Van Dyck au Château de Windsor.

tre Anversois, ses écrits témoignent du zèle et de la prédilection avec lesquels il étudiait les tableaux de son illustre prédécesseur. Le *Journal de Eugène de la Croix* que la librairie Plon de Paris vient d'éditer en 1893 atteste en différents endroits l'admiration de l'auteur pour Rubens. Il y a entre autres le récit d'un voyage en Belgique, entrepris en 1850, et la vente d'un exemplaire des tapisseries de la *Vie d'Achille*, en 1852, qui lui fournissent l'occasion de s'étendre longuement sur son maître favori. Inutile de faire ressortir avec quelle compétence il en parle.

Dans une publication antérieure les *Lettres de Eugène Delacroix* (Paris, Quantin, 1878), nous avons déjà pu constater les mêmes sentiments. Pour en donner un exemple, nous citons un alinéa de la lettre que, le 8 août 1858, il adressa à son ami Dutilleux. Eu égard aux critiques qu'à soulevées à diverses reprises la restauration des tableaux de la galerie de Marie de Médicis, dont il est question dans cette lettre, celle-ci revêt le caractère et acquiert la valeur d'un document important.

A M. DUTILLEUX.

Ce 8 août 1858.

*Cher Monsieur et Ami,*

Vous voulez bien me demander mon opinion sur la restauration des Rubens. En somme, je crois l'opération bonne : elle est même excellente, eu égard aux dévernissages pratiqués habituellement sur les tableaux. Voici l'effet produit : le vernis enlevé à fond, particulièrement sur les clairs, a découvert une fraîcheur de tons à laquelle on devait s'attendre. Les jeunes nourrissons de la peinture, qui se figurent qu'il suffit de peinture à l'huile grasse et de donner à leurs toiles à l'aide du bitume ce qu'ils appellent des tons chauds, ont dû être désappointés. On saura désormais qu'on

peut être un artiste très chaud et rendre la nature avec des tons véritables. Le seul inconvénient de ce travail résulte sans doute de la manière dont les tableaux ont été exécutés. Il est probable que Rubens se contentait de simples frottis pour les ombres. Ces frottis ou glacis étaient pratiqués avec des tons transparents qui ont poussé au noir. La coloration noire des vernis accumulés par le temps qui s'étendaient également aux clairs, mettait une sorte de liaison entre ces clairs et ces ombres. Aujourd'hui la proportion est dérangée, c'est-à-dire que les ombres sont foncées et les clairs ont un éclat si vif, celui que le peintre avait voulu y mettre, que l'aspect des tableaux a quelque chose de métallique et de monotone, à cause de l'effet uniformément sombre des parties ombrées. C'est, du reste, l'effet qui se produit presque constamment sur tous les dévernissages. Il serait à souhaiter qu'on ne vernit jamais. Nos descendants auraient sans doute une idée plus exacte de nos tableaux ; mais comment résister au désir de donner à ses contemporains la meilleure opinion possible de soi et de ses œuvres ?

---

Adolf Rosenberg l'éditeur des *Rubensbriefe* (Leipzig, Seemann, 1881) a terminé l'année passée dans les publications du *Gesellschaft für vervielfältigende Kunst* de Vienne, l'histoire des graveurs de Rubens (*Die Rubensstecher*), illustrée de nombreuses et excellentes reproductions de gravures rubéniennes. En 1894, il a commencé dans le *Zeitschrift für bildende Kunst* une biographie de Rubens qui s'annonce comme devant être d'une exactitude digne d'éloges.

---

Emile Michel, l'auteur de la *Vie de Rembrandt*, qui a été un des succès de la littérature artistique des dernières années, travaille en ce moment à une *Vie de Rubens* qui fera pendant à l'histoire du grand peintre hollandais.

---

Dans le *Zeitschrift für bildende Kunst*, Wilhelm Bode

le célèbre historien d'art, directeur de la Galerie royale de Berlin, publie ses notes sur les œuvres d'art anciens qu'il a eu occasion de voir dans le cours du voyage qu'il a fait aux Etats-Unis lors de l'Exposition de Chicago.

Nous en extrayons ce qui se rapporte à l'œuvre de Rubens.

Dans la collection de la *Historical Society* de New-York, l'auteur a vu un grand portrait authentique d'un chevalier de la Toison d'or, un peu froid de facture et de coloris ; plusieurs tableaux de l'école ou de l'atelier sans importance.

Dans le *Metropolitan Museum of Art* de New-York.  
Sous le nom du maître :

*Susanne*, copie de l'école ;

*Pyramus et Thisbé* par van Thulden ;

*Portrait d'homme*, œuvre de jeunesse de Van Dyck vers 1618 ;

*Le Retour d'Égypte*, une œuvre d'atelier complètement ruinée (Voir Œuvre de Rubens n° 183).

Dans l'*Art Institute* de Chicago :

*Portrait d'Ambroise Spinola*, répétition d'école de l'original de la Galerie Nostitz à Prague (*Œuvre de Rubens* 1060).

Dans la *Collection Quincy A. Shaw* à Boston :

Esquisse de la *Danaë* de Rubens (Un tableau de Rubens *Jupiter et Danaë* se trouve mentionné dans les inventaires de la Collection Royale de Madrid et dans le catalogue de la vente Hoet, mais le tableau n'est pas connu).

---

L'Inventaire de Jean van de Cappelle, 1680, men-

tionne sous le nom de Rubens les tableaux suivants:

18 Une Lédà; 30 Un Triton; 69 Deux portraits;  
179 Un portrait de P. P. Rubens (*Oud Holland*,  
X, 32).

---

## L'ŒUVRE DE RUBENS

### Addenda

(Les numéros cités en tête de chaque pièce sont ceux que les tableaux portent dans mon *Œuvre de Rubens*).

LES TRIOMPHE ET LES FIGURES DE L'EUCARISTIE.

42. *Le Triomphe de l'Eucharistie sur la Philosophie et la Science.*

43. *Le Triomphe de l'Eucharistie sur l'Ignorance et l'Aveuglement.*

48. *Le Sacrifice de l'ancienne Loi.*

L'inventaire des tapisseries appartenant à la maison impériale de Vienne mentionne des pièces représentant les trois sujets ci-dessus mentionnés. Ils portent la marque de la fabrique bruxelloise B. B. et le nom du négociant aulique Gilles Gerobo (Gillis Gerobo Hoefhandl.) qui en fit la commande au XVII<sup>e</sup> siècle pour l'empereur Ferdinand III. Jusqu'à l'année 1877, ces pièces se trouvaient dans le Palais de Prague, où elles avaient été déposées après le Couronnement de Marie-Thérèse comme reine de Bohême, en avril 1743.

(*Jahrbuch der kunsthistorischen Sammlungen des Allerhöchsten Kaiserhauses. II*, 216)

107. *Le Sacrifice d'Abraham.* Le 29 octobre 1614, une

résolution des États-généraux de la Hollande refusa à Balthasar Flessiers l'autorisation sollicitée par lui de publier une gravure d'après le *Sacrifice d'Abraham*, Voici le texte de la résolution :

Opte requeste van monsieur Balthasar Flessiers, schilder alhier in *den Hage*, voorhebbende te laten vuytgaen het affcontrefeytsel, by hem naer het leven gedaen van seeckere jonge dochter, tot Moers woonachtich, met name Eva Fliegen, die in den tyt van seventien Jaeren egeen aertsche spys ofte drank heeft genoten; item noch de *Offerhande Abrahams* van synen soon Isaac, geschildert by den vermaerden Mr. *Pietro Paolo Rubens*, versoekende daertoe octroy voor sess jaren, met verboth dat nyemant deselve daerentusschen en sullen moegen naedrukken, is dit des suppliants versoeck affgeslagen « *Resolutie der Staten-Generaal 1614. October 29. (Kramm: De Levens etc. sub Flessiers.)*

Ce document confirme la supposition émise par M. Henri Hymans, à laquelle je m'étais rallié, que, à en juger par la gravure, le tableau semble appartenir à la première époque de Rubens.

130. *Daniël dans la fosse aux lions*. Du temps de Rubens, il existait déjà plus d'un exemplaire, ou du moins une copie, de ce tableau. En effet, dans l'inventaire de la mortuaire de Jean Brant, le père d'Isabelle, la première femme de Rubens, nous rencontrons la mention d'un grand tableau de *Daniël dans la fosse aux lions*. Il est vrai que le document n'ajoute pas le nom de Rubens à ce titre, mais vu le lieu où le tableau se trouvait et sa dimension, il est à peine permis de douter qu'il s'agit ici d'une répétition de l'œuvre de Rubens (Archives du château de Gaasbeek).

177. *L'Adoration des Mages*. Le tableau se trouve actuellement au Nouveau Palais près de Potsdam (*Zeitschrift für bildende Kunst*, juin 1893, p. 207).

256. *La Femme adultère*. Le tableau fut de nouveau présenté en vente, comme faisant partie d'une collec-

tion Schuster de Bruxelles, chez Heberlé de Cologne. Les journaux du 24 novembre 1892 annoncent qu'il a été adjugé à 25,500 marcs.

260. *L'Enfant prodigue*. Ce tableau fut acquis par le Musée d'Anvers en 1894. Nous en avons donné la description d'après la gravure. Sur le tableau, le fils prodigue se trouve à droite. La peinture en général est sèche et mince; les animaux sont faits de peu, mais très exactement indiqués. Ils ont une allure épique rubénienne et la construction robuste, de formule générale, que le grand décorateur donnait à ses bêtes; mais ils sont vivants, les chevaux et les porcs d'un mouvement énergique et vif, les vaches d'une tournure naturelle. A première vue, ils ne vous saisissent pas; après un examen plus attentif, on admire l'habileté du maître qui, en quelques coups de brosse, donnait la vie à ses animaux. Le fils prodigue a la musculature héroïque des premiers temps de Rubens; sur sa peau d'une carnation chaude le modelé est indiqué par des ombres d'un bleu froid et d'un brun transparent à reflets flamboyants. La servante est de tournure ample, ses vêtements de peinture plate et claire. Le ciel est strié de nuages blancs, rougis par le soleil couchant. Les arbres sont sommairement indiqués. Le travail des accessoires est simple; celui des personnages et des animaux est poussé plus loin. L'effet de lumière dans le ciel est vivement accentué par les dernières retouches en empâtement du maître. La riche lumière du fond crée une perspective lointaine et met chaque chose à sa place. Elle corrige jusqu'à un certain point la sécheresse de l'ensemble, mais ne la fait point disparaître entièrement. Le premier plan, et



spécialement la construction en bois de l'étable, est un peu confus.

Le tableau est entièrement de la main de Rubens. Il date de 1612 environ, à en juger par la forme des personnages, la musculature du fils prodigue et le modelé bleu et brun de sa chair. Il a été payé 45,000 fr. par le Musée. Il provient d'une vente qui a eu lieu en 1894, où il fut adjugé à 840 livres sterling (21,000 fr.) et a appartenu à W. Wilkins, architecte de la National Gallery, dans la vente duquel il avait été adjugé à 246 liv. 15 sh. (6169 fr.) (*Art Journal* octobre 1894).

284. *La Translation du corps de Sainte Catherine par les anges*. Monsieur Paul Foucart, avocat à Valenciennes, m'écrit (20 décembre 1894) que son père possède cette prédelle, depuis un grand nombre d'années.

342. *Le Christ à table avec les disciples d'Ematis*. Copie à l'église St.-Eustache de Paris.

460. *Saint Ivo le défenseur des veuves et des orphelins*. Le tableau fut peint pour l'église des Jésuites à Louvain. Un fait pouvant servir à fixer à quelle date il fut exécuté, se trouve mentionné dans une lettre de G. Gage à Sir Dudley Carleton (*Noël Sainsbury : Papers relating to Rubens* p. 19). Le 11 mars 1617, est-il dit dans cette lettre, Rubens se trouvait à Louvain (*I missed very narrowly Sig<sup>r</sup> Rubens 3 dayes since at Louvain. Brussels 4/14 marsh 1616-7*).

Tome I. p. 328. *Saint Martin à cheval*. L'inventaire du cabinet du château impérial de Prague mentionne sous le n° 484 un *Saint Martin à cheval*. H. 2 aunes 21 pouces; L. 2 aunes 14 pouces, par Rubens (*Jahrbuch der kunsthist. Samml. des Allerhöchsten Kaiserhauses* X. CLXI).

478. *La Décapitation de Saint Paul*. Pour expliquer la contradiction existant entre les différents auteurs au sujet du tableau qui ornait le maître autel de l'église des Dominicains à Anvers, j'ai émis l'hypothèse que cet autel possédait deux retables, l'un de Rubens, l'autre de Boeyermans, qui étaient exposés alternativement. Un document qui fut publié en 1870 dans le *Vlaamsche School* confirme cette supposition. C'est la liste des tableaux enlevés à cette église par les soldats de la République française en 1794. On y lit :

1° le tableau du Maître Autel par Rubens

2° item. par Boeyermans.

497<sup>r</sup>. (Tableau non mentionné). L'inventaire de la galerie de l'archiduc Léopold-Guillaume d'Autriche, dressé en 1659, mentionne une Sainte-Thérèse en buste qui tient dans la main droite une plume et dans la main gauche un livre ouvert. Peint à l'huile sur panneau, cadre noir uni. Hauteur 3 palmes 9 doigts, même largeur. Original de Pierre Paul Rubens (*Jahrbuch der Kunsthistorischen Sammlungen des Allerh. Kaiserhauses*, I cxix, n° 86).

553<sup>r</sup>. (Tableau non mentionné). Le même inventaire mentionne : un tableau à l'huile où est représentée l'histoire de Progné servant à son mari la tête de son enfant et lui (Térée) renversant la table. Cadre noir. Haut 2 paumes 4 doigts, large 2 paumes 1 doigt. Original par Pierre-Paul Rubens (Ibid. I, cxxxvi, n° 406).

562. *Briséis rendue à Achille*. Un dessin de cette composition (H. 17 1/4 pouces, L. 26 pouces) fut adjugé dans la vente Adrian Hope, Londres, 30 juin 1894, au prix de 340 guinées. Le catalogue l'appelle

gravement: *Une illustration pour la tragédie d'Alceste d'Euripide.*

572. *La mort d'Argus.* Ce tableau qui, par inadvertance, a été décrit une seconde fois sous le n° 632 et sous le titre *Junon, Vénus et Argus* a été vendu le 28 juin dans la vente de lord Dudley pour la somme de 1500 guinées (*Art journal*, 1892, p. 286). En 1894, le Musée de Cologne l'a acquis de M. Steinmeyer (*Nieuwe Rotterdamsche Courant*, 17 mars 1894).

620. *Hercule et Omphale.* Les inventaires de la galerie impériale à Prague de 1718 et de 1737 mentionnent un tableau original de Rubens, qui ne se retrouve pas dans le Musée impérial de Vienne: *Hercule filant au milieu des femmes.* (*Jahrbuch der Kunsthistorischen Sammlungen des Allerh. Kaiserh.* X, CXXXVIII et CXLIII).

707.-714. *L'Histoire du Consul Decius Mus.* La famille Schwarzenberg de Vienne possède un exemplaire des tapisseries d'après ces cartons, se composant de dix pièces de la fabrique de Jan Leefdael et Gérard Van der Streken de Bruxelles (*Ibid.* V. 352).

718-729. *L'Histoire de Constantin.* La maison impériale d'Autriche possède six tapisseries d'après ces cartons et trois pièces d'un autre exemplaire (*Ibid.* I, 230; II, 184).

La même maison possède huit pièces de tapisseries de Bruxelles, exécutées par Everard Leyniers et Henri Reydam représentant *les Leçons d'Équitation de Louis XIII de France.* Les différents sujets sont :

1. Neptune créant le cheval. A gauche, des Tritons sur le bord de la mer; à droite, Vénus sur son char avec un Amour.

2. Henri IV avec sa femme Marie de Médécis, au-

près desquels des Amours amènent deux chevaux.

3. Louis XIII courbettant à droite.

4. Même sujet autrement traité.

5. Louis XIII faisant faire à son cheval une passade à gauche; derrière lui, le maître écuyer et un amour.

6. Même action à droite. Derrière le jeune prince, Mercure conduisant un cheval.

7. Le jeune prince sur le cheval sautant à droite; un écuyer en costume romain derrière lui.

8. Le même sujet: le cheval sautant à gauche, l'écuyer se tenant à gauche.

Ces huit pièces furent acquises du négociant viennois Bartholomée Triangl, en 1666, à l'occasion du mariage de l'Empereur Léopold I avec l'infante Marguerite-Thérèse d'Espagne, pour la somme de 8327 florins. Les cartons en sont attribués à Rubens ou à Jordaens. Si effectivement ilssont l'œuvre de l'un de ces deux peintres, toutes les probabilités sont pour Rubens dont les relations avec la Cour de France de 1622 à 1625 sont assez connues, tandis que Jordaens n'a jamais exécuté de commande ni pour la reine Marie de Médicis ni pour son fils Louis XIII. Il est vrai que nulle part on ne trouve mentionnée cette composition de Rubens (Ibid. I, 245).

766. *Les Bienfaits du Gouvernement de Jacques I.* (Tableau non mentionné). Le musée de Bruxelles vient d'acquérir de M. Gauchet au prix de 30,000 fr., une étude pour le panneau principal du plafond de Whitehall. Ce n'est pas une esquisse, c'est une étude poussée fort loin, constituant un véritable petit tableau. On y voit le roi Jacques I assis sur le trône, élevé sur une espèce de piédestal de forme circulaire qui s'appuie sur une base carrée. De la main droite, il

tient le sceptre et des deux mains il fait le geste de repousser le groupe qui se trouve à droite. Celui-ci se compose de Minerve armée de son bouclier à tête de Méduse et de sa lance; le casque au panache puissant lui couvre la tête, l'épaule et un des seins qui sont nus, le corps est enveloppé d'une draperie de couleur changeante. Elle s'élance du haut des airs pour arrêter Mars, qui, une torche dans la main droite, se précipite vers le trône du roi et appuie un pied sur le corps de la Discorde étendue sur le dos à ses pieds. Mars porte un casque et une cuirasse sur laquelle flotte un manteau rouge; les jambes sont nues, la tête et le haut du corps sont renversés. La Discorde est coiffée de vipères et tient un serpent dans la main droite; le corps est nu à l'exception d'une draperie autour des reins.

Le coloris est très vigoureux, les teintes sont posées par solides coups de pinceau ou par larges trainées. Les quatre figures ressortent vigoureusement sur un fond d'un ton écru clair, couvrant à peine le panneau. Le jeu des clartés rousses répandues par la torche de Mars se reflétant sur le dieu lui-même et sur Minerve est soigneusement indiqué. En général, la variété des tons et des nuances est fort riche, mais ils sont rudement et sommairement accentués au lieu d'être liés et fondus comme dans un tableau terminé du maître de la même époque. Les personnages sont bien mouvementés et bien unis dans leur mouvement. C'est un très beau morceau entièrement de la main du maître, bien conservé, sauf quelques retouches sur les fentes refermées et sur l'épaule gauche et le bras droit de Minerve.

Panneau H. 71 cm., L. 86 cm.

Il a passé par la vente de Benjamin-West en 1820 où il fut adjugé à 162 liv. st. 15 sh.

846. *Un Fauconnier revenant de la Chasse (the Fig)*. Exposé par Lord Windsor dans l'Exhibition of Works by old Masters, à Londres. Winter Exhibition 1894. Toile H. 79 pouces, L. 88 pouces.

902. *Isabelle Brant*. Adjugé dans la vente Baring Brothers, Londres, à 650 livres sterling.

902<sup>bis</sup>. *Portrait de Jean Brant* (Non mentionné). Dans l'inventaire de la mortuaire de Jean Brant, le beau-père de Rubens, que le *Bulletin Rubens* publiera dans une prochaine livraison, se trouve mentionné un portrait de ce personnage peint par Rubens. Le document constate que cette peinture a été léguée à Albert Rubens, fils de Pierre-Paul.

Dans le même inventaire se trouve encore mentionné un portrait d'un jeune fils de Jean Brant probablement peint par Rubens (Voir plus loin 1036<sup>bis</sup>).

1036<sup>bis</sup>. *Clara-Serena Rubens* (Non mentionné). Dans l'inventaire de la succession de Jean Brant, le père de la première femme de Rubens, se trouvent mentionnés deux portraits d'enfants, peints à l'huile sur panneau et encadrés, l'un d'un jeune fils de Jean Brant, l'autre de la fille de Rubens, Clara-Serena née en 1611, morte en 1624. Quoique l'inventaire ne cite pas le nom de l'auteur de ces portraits, il est à peine permis de douter qu'ils soient de la main de Rubens (Twee stukxens schilderye respectieve op paneel, olieverve in lyste een van Jan Brant des afflyvigen soontken was, ende dander van Clara Serena Rubbens dochterken was des voors. Hr. Rubbens. *Inventaire de la mortuaire de Jean Brant, Archives du château de Gaasbeek.*)

1050. *Rubens et Isabelle Brant*. L'inventaire que nous venons de citer mentionne parmi les objets appartenant au père d'Isabelle un tableau représentant Rubens et sa première femme (Een stuck schilderye van heer Petro Paulo Rubens met syn eerste huysvrouwe op panceel, olieverve en lyst). Il serait assez naturel d'identifier ce tableau avec celui que possède la Pinacothèque de Munich, si ce n'était que ce dernier est peint sur toile collée sur panneau, tandis que le portrait appartenant à Jean Brant était peint sur panneau. S'agirait-il d'une répétition par le maître, ou d'une copie? Le document ne fournit pas de réponse à cette question.

1066<sup>bis</sup>. Portrait d'Antoine Triest, évêque de Gand (Non mentionné). Au mois de Mars 1894, un portrait mentionné comme celui d'Antoine Triest, évêque de Gand et attribué à Rubens, fut vendu chez Christie à Londres au prix de 199 liv. sterling (*Journal de Koophandel*, Anvers, 21 Mars 1894).

1160. *La Chasse au Sanglier*. La répétition provenant de la collection du roi de Hollande fut adjugée dans la vente Adrian Hope, Londres, 30 Juin 1894, à 1743 liv. sterling (*Art-Journal*, Octobre 1894).

1189. *Un Paysage au clair de la lune*. Vendu en Juin 1892 à Salting au prix de 300 guinées (*Art-Journal* 1892, p. 286).

1250. Frontispice du *Breviarium Romanum*. Le dessin original de cette gravure se trouve au British Museum sous le nom d'Érasme Quellin. (Département des Estampes et dessins, portefeuille d'Érasme Quellin). A la plume lavé de bistre avec les armes du Pape Paul V, sans les inscriptions. H. 35, L. 22. cm.

1554<sup>bis</sup>. *L'Erichtonius dans la Corbeille*. Le dessin à

la pierre noire et à la sanguine est authentique ; celui qui est fait à l'encre et à la pierre noire est l'œuvre d'un graveur.

1417. *Étude pour la Chute des réprouvés*. Dans la Dyce-collection exposée au South-Kensington Museum de Londres, se trouve un dessin de Rubens, représentant un ange qui étend la main pour saisir un damné.

---

### Reproductions d'œuvres de Rubens par la gravure et par la photographie.

148. *La Nativité du Christ*. Gravé par William Finden.

158. *L'Adoration des Rois*. Gravé par Dambrun et Devilliers (Dambrun sc. Devilliers aq. forti).

181. *Le Massacre des Innocents*. Gravure anonyme avec texte anglais.

296. *Le Christ en Croix auquel on porte un coup de lance*. Gravé par Ger. Van der Gucht.

307. *La Descente de Croix* de la Cathédrale d'Anvers. Vient d'être reproduite en une superbe eau-forte de très grande dimension par A. Coppier de Paris.

1325-1337. *Le Christ et les Apôtres*. Photographie par A. Braun.

A. Braun a publié les photographies de la plupart des tableaux de Rubens du Musée d'Anvers, du Louvre et des diverses collections de Rome. Citons ces dernières planches.

308<sup>ter</sup>. *La Visitation de la Vierge* de la galerie Borghèse.



416. *Saint François d'Assise* (copie). Galerie du Capitole.

*Le Saint Sébastien* de la galerie Corsini. (Œuvre de Van Dyck, voir *Œuvre de Rubens* n° 492.)

652. *Nymphes couronnant la déesse de l'Abondance*. Académie de Saint-Luc.

801. *Romulus et Remus*. Galerie du Capitole.

1124. *Un portrait de Moine*. Galerie Doria.

INHOUDSTAFEL. — TABLE DES MATIERE.

1.	<i>Het laatste Testament van P. P. Rubens</i> , door P. Génard . . . . .	blz. 125
2.	<i>De Kwartieren van P. P. Rubens</i> , door P. Génard. " . . . . .	" 142
3.	<i>Staat van goederen in het sterfhuis van Isabella Brant</i> . Uitgegeven en toegelicht door Max Rooses. " . . . . .	" 154
4.	<i>Huwelijks-voorwaarden van P. P. Rubens en Helena Fourment</i> . Uitgegeven en toegelicht door Max Rooses . . . . .	" 189
5.	<i>Varia Rubeniana</i> , door Max Rooses . . . . .	" 195

BULLETIN-RUBENS

ANNAALES

de la

COMMISSION OFFICIELLE INSTITUÉE PAR LE  
CONSEIL COMMUNAL DE LA VILLE D'ANVERS

*pour la publication des documents  
relatifs à la vie et aux  
œuvres de Rubens*

Tome IV



ANVERS

IMPRIMERIE & LITHOGRAPHIE VEUVE DE BACKER  
RUE ZIRK, 35.

1895

3<sup>e</sup> LIVRAISON

RUBENS-BULLETIJN

# JAARBOEKEN

der

AMBTELIJKE COMMISSIE INGESTELD DOOR DEN  
GEMEENTERAAD DER STAD ANTWERPEN

*voor het uitgeven der bescheiden  
betrekkelijk het leven en de  
werken van Rubens.*

Vierde Deel. C



ANTWERPEN

BOEK- & STEENDRUKKERIJ WED. DE BACKER  
ZIRKSTRAAT, 35.

1896

4<sup>e</sup> AFLEVERING

## BESTUURLIJKE COMMISSIE VAN HET BULLETIJN.

---

MM. ARTHUR VAN DEN NEST, Schepen der Stad Antwerpen,  
*Voorzitter* ;  
P. GÉNARD, Eere-archivaris der Stad Antwerpen, *Secretaris* ;  
MAX ROOSES, Conservateur van het Museum Plantin-  
Moretus te Antwerpen, *Schatbewaarder* ;  
GEORGES RUELENS, Advocaat, Brussel, en  
PAUL COGELS, Antwerpen, *Leden*.

De mededeelingen betreffende het *Bulletijn* moeten aan een  
der leden van het Bureau of der Commissie gedaan worden.

---

## COMMISSION DIRECTRICE DU BULLETIN.

---

MM. ARTHUR VAN DEN NEST, échevin de la ville d'Anvers,  
*Président* ;  
P. GÉNARD, Archiviste honoraire de la ville d'Anvers,  
*Secrétaire* ;  
MAX ROOSES, Conservateur du Musée Plantin-Moretus  
à Anvers. *Trésorier* ;  
GEORGES RUELENS, Avocat, Bruxelles, et  
PAUL COGELS, Anvers, *Membres*.

Les communications relatives au *Bulletin* doivent être adressées  
à l'un des membres du Bureau ou de la Commission.

1160 e

HET TESTAMENT

VAN

Jan Brant en Clara de Moy

RUBENS' SCHOONOUDEURS

door P. GÉNARD.

In den omgang van Onze Lieve Vrouwe-Kerk, niet verre van de St-Lucaskapel, ligt een zerk voortkomende van St-Michielsklooster, (1) waarop de volgende woorden gebeiteld zijn :

D. O. M. S.

MONVMENTVM

D. IOANNIS BRANTII

I. C.

ET

D. CLARAE DE MOY

CONIVGVN

ET

SVORVM

R. I. P.

(1) Bij de afschaffing van St-Michielsklooster en de heropening van O.-L.-V. Kerk, werden, in 1801, een aanzienlijk deel der zerken van St.-Michielsabdij naar onze Cathedrale overgevoerd : zoo vindt men daar ook den zerk van den vermaarden aardrijkskundige Ortelius. Herhaalde malen, in het *Aardrijkskundig Genootschap*, hebben wij erop aangedrongen dat deze merkwaardige steen eene betere plaats bekomme.

Deze weinige woorden raken twee personen, die in het leven van Pieter-Pauwel Rubens eene groote rol vervuld hebben. Inderdaad Jan Brant, griffier en schepen van Antwerpen, en Clara de Moy waren de ouders van Rubens' eerste echtgenoot; daarenboven was Jan Brant de schoonbroeder van Maria de Moy die, op 26 Maart 1609, in het huwelijk trad met Philippus Rubens, den ouderen broeder van den grooten schilder, en den eersten getuige zijner schitterende loopbaan.

Jan Brant II was een uitstekend ambtenaar, die aan de Stad Antwerpen groote diensten bewees. Zoon van den voornamen rechtsgeleerde Jan Brant I en van Elisabeth Dunhoot, alias s'Dunnen, was hij omtrent 1560 te Antwerpen geboren, en werd hij, op 22 Januari 1590, bij meerderheid van stemmen, als raad-griffier in vervanging van Jeronimus Scharini gekozen; sedert dien dag ook was zijn naam aan al de belangrijke zaken, die de stad raakten, gehecht geworden.

Op 13 Meert 1607 verkreeg hij van het stadsbestuur eene gift van 200 gulden, voor de opdracht aan het magistraat van zijne *Commentaria Julii Caesaris*.

In April 1616 ontving hij voor de uitgave der werken van Philippus Rubens, zijnen schoonbroeder, eene zilveren schaal ter waarde van honderd gulden.

In 1622 gaf hij zijn ontslag als griffier en zijn zoon Hendrik volgde hem in zijne bediening op. Ditzelfde jaar werd hij tot schepen verheven en droeg dien titel op nieuw in 1623, 1625, 1630.

Op 17 October 1633 schonk hem het stadsbestuur voor de opdracht van zijn boek, getiteld *Senator*, eene tweede zilveren vergulde schaal met het

opschrift S. P. Q. A. en de wapens der stad, ter waarde van 172 gulden Artois. Dit kunststuk werd evenals het vorige door den vermaarden drijver Abraham Lissau vervaardigd (1). Wij zullen later zien, dat Brant dit geschenk op prijs stelde.

Jan Brant II bewoonde in de St-Michiels-of Kloosterstraat, het huis in de stadswijkboeken geteekend, deel IV bladz. 72, en dat thans n<sup>o</sup> 37 draagt. Na zijn huwelijk met 's griffiers dochter, betrok Rubens een deel van de woning zijns schoonvaders (2) en het was aldaar dat hij verscheidene zijner meesterwerken uitvoerde (3).

De innigste vriendenbanden vereenigden het huisgezin Brant en Rubens; wij zien, dat de meester het afbeeldsel zijns schoonvaders vervaardigde, en dat deze laatste verscheidene schilderijen van zijnen schoonzoon bezat, waarvan wij ongelukkig de onderwerpen niet kennen.

Isabella Brant overleed vóór 15 Juni 1626 en werd in St-Michielsabdij bij Maria Pypelinx, des schilders moeder, onder een prachtig gedenkteeken ter aarde besteld. Volgens de costumen van Antwerpen werden van moeders zijde, twee voogden over de twee zonen der overledene benoemd. Luidens het gezamenlijk testament, voor notaris van Hal opgemaakt waren, in geval van vooraflijvigheid der vrouw, haar vader Jan Brant II en Philips Rubens, de man van Maria de Moy tot mombers

(1) Zie onze *Notice sur la corporation des orfèvres* p. 17, en *Anvers à travers les âges* T II, p. 463. Wij hebben ook eenige inlichtingen van onzen voorganger Fred. Verachter benuttigd.

(2) Zie mijn opstel *Rubens*, bl. 464.

(3) Reeds in 1611 deed Rubens den aankoop van den grond zijner nieuwe woning.



harer nagelatene kinderen aangewezen. Philips Rubens op 28 Augusti 1611 overleden zijnde, zoo trad de griffier Hendrik Brant in zijne plaats op. Hierdoor werden de betrekkingen met de familie Brant nog nauwer, en de banden werden talrijker nog wanneer in 1630 de groote schilder in tweede huwelijk, met de zuster van Daniel Fourment, trad. Op 29 November 1630 verklaarden Albertus en Nicolaas Rubens, voor notaris Guyot « gecontenteert te syn van allen 't gene dat denselven soude mogen competeren voor henne moederlycke goeden, nyet daeraff vuytgenomen noch gereserveert. »

Clara de Moy, Jan Brant's echtgenoot, werd in 1637 door eene zware ziekte aangetast, waarvan zij den 24 Augusti van gezegd jaar overleed. Jan Brant volgde zijne echtgenoot in het graf op 29 Augusti 1639, nalatende voor eenige erfgenamen de kinderen van P. P. Rubens en die van Daniel Fourment, den jongere, als vertegenwoordigende de twee dochters uit zijn huwelijk gesproten.

Een wederzijdsch testament was door de echtelingen Brant opgemaakt, dat in handen berustte van Daniel Fourment, en door dezen laatste in handen werd gegeven aan de notarissen van der Soppen en H. van Cantelbeck, die het, op 30 Augusti 1639, ambtelijk openden. Dit stuk is zeer belangrijk, doordien het de betrekkingen der gansche familie doet kennen; doch om de verwantschap der familiën Rubens, Brant en Fourment beter te begrijpen, denken wij eenen oogslag op den stamboom dezer geslachten, langs den kant der de Moy's, te moeten werpen.

De befaamde rechtsgeleerde Hendrik de Moy,

de gemeenschappelijke stamvader, was te Herenthals op 21 April 1531 geboren (1). Hij werd poorter van Antwerpen den 28<sup>n</sup> April 1561, secretaris der stad in 1563 en trouwde in St-Walburgiskerk aldaar, den 10<sup>n</sup> Mei 1569, met Clara van Gulick dochter van Melchior van Gulick en Margareta de Witte, die zelve dochter was van Adriaan de Witte en Clara Verhagen (2).

Drie dochters sproten uit dit huwelijk voort, waarvan eene, Catharina de Moy, gedoopt den 1<sup>n</sup> Januari 1574, ongehuwd stierf. De twee andere waren: Clara de Moy, die, op 23 October 1590, in het huwelijk trad met Jan Brant II, greffier en later schepen van Antwerpen, en Maria de Moy, die in het huwelijk trad: 1<sup>o</sup> op 26 Meert 1609, met Philippus Rubens, Pieter-Pauwel's broeder; 2<sup>o</sup> met Balthasar van Nispen, stichter van een godshuis in de Korte Ridderstraat te Antwerpen gelegen.

Jan Brant won bij Clara de Moy vier kinderen, Henricus en Jan, die beiden ongehuwd stierven; Isabella, geboren den 20<sup>n</sup> October 1591, die de eerste huisvrouw van Pieter-Pauwel Rubens was,

(1) Hendrik de Moy was zoon van Nicolaas de Moy en van Catharina Moninx, waarvan hij het wapen in zijn schild overnam.

De familie Moninx was eene der deffigste uit de Kempen, en verbleef langen tijd te Lier. Door akten van 1523 en 1540, leeren wij een aantal der leden van het geslacht Moninx kennen, onder anderen: Aart Moninx die waarschijnlijk met Catharina van Gheele trouwde, en voor dochter had: Margareta die, in 1540, omtrent 37 jaren oud was. Behalve deze had hij nog de volgende kinderen, waarvan de drie laatste in 1523 minderjarig waren en voor voogden hadden Jan van Gheele en Peeter van den Dycke: 1<sup>o</sup> Jan Moninx, 2<sup>o</sup> Catharina, gehuwd met M<sup>r</sup> Nicolaas de Moy, 3<sup>o</sup> Joanna Moninx, 4<sup>o</sup> Aart Moninx, 5<sup>o</sup> Lucas Moninx, 6<sup>o</sup> Elisabeth Moninx.

Zie over de familie de Moy, onze aantekening in het eerste deel van ons *Archievenblad*.

(2) Akt van 14 Meert 1576 (sub MARTINI); zie ook akte van 1546, 10 November (Sub J. VAN WESEMBEECKE).

en Clara Brant, die, op 22 September 1619, in het huwelijk trad met Daniël Fourment, broeder van Helena Fourment, de tweede huisvrouw van den grooten kunstenaar.

Uit het huwelijk van Clara Brant met Daniël Fourment, aangegaan in St-Andrieskerk op 22 September 1619, waren zeven kinderen gesproten, die te Antwerpen in verscheidene kerken werden gedoopt; te weten:

1<sup>o</sup> Clara Fourment, gedoopt in St-Andrieskerk den 17<sup>n</sup> Juli 1620; peter: haar grootvader Jan Brant; meter: hare grootmoeder Clara Fourment.

2<sup>o</sup> Elisabeth Fourment, in O. L. Vrouw (zuid) den 20<sup>n</sup> December 1621 ter vunte geheven; peter: Balthazar van Nispen en meter: Elisabeth Rubens. (*Isabella Brant?*)

3<sup>o</sup> Daniel Fourment, gedoopt in O. L. Vrouw kerk (zuid) den 18<sup>n</sup> Januari 1623; peter: Daniel Fourment, de oude; meter: Clara Brant.

4<sup>o</sup> Joannes-Baptista Fourment, gedoopt in O. L. Vrouwekerk (zuid), den 13<sup>n</sup> April 1625; peter: Petrus Fourment, en meter: Clara Fourment.

5<sup>o</sup> Balthazar Fourment, in St-Jacobskerk gedoopt op 2 Februari 1627; peter: Balthazar de Groot; meter: Joanna Mertens, in naam der weduwe van Petrus van Hecke.

6<sup>o</sup> Henricus Fourment, in O. L. Vrouwenkerk (zuid), gedoopt op 27 October 1628; peter: Henricus Brant; meter: Maria de Moy.

7<sup>o</sup> Guilielmus Fourment gedoopt in O. L. Vrouwenkerk (zuid), in Augustus 1635; peter: Guilielmus Brant; meter: Clara Rubens.

Zonderling genoeg, dat het testament der echtgenooten Brant niet aan den oudsten der aange-

trouwde zonen, P. P. Rubens, maar aan Daniël Fourment in handen werd gesteld. Wanneer nu Jan Brant, de langstlevende van het huisgezin Brant op 23 Augusti 1639 was overleden, verscheen op 30 Augusti daarna, om dit testament te openen Daniël Fourment in eene zitting bij den notaris van der Soppen, bijgestaan door zijnen ambtgenoot Hendrik van Cantelbeeck, in tegenwoordigheid van den Eerw. heer Norbertus van Couwerven, alsdan prior der abdij van St-Michiels, vergezeld van P. P. Rubens en dezes zoon Albertus Rubens.

De lezing van dit stuk moet het huishouden Rubens min of meer verwonderd hebben. Inderdaad Jan Brant en zijne echtgenooten hadden besloten dat al hunne kindskinderen niet *stamsgewijze*, maar *hoofds-gewijze* zouden bedeed worden, en derhalve dat het huishouden Rubens, waarin zich slechts twee afstammelingen bevonden, enkel twee paarten zou ontvangen, terwijl aan het huishouden Fourment, zeven paarten, zouden toegekend worden. De familie Rubens was dus eenigszins verongelijkt. Een geschenk eventwel van zeker belang bleef aan Albertus Rubens als *extraordinaire en buiten proportie van de kinderen van Fourment*, voorbehouden: 1<sup>o</sup> al de boeken, geschreven en gedrukte; 2<sup>o</sup> het afbeeldsel van den overledene door Rubens geschilderd. Aan Nicolaas Rubens werd vermaakt de zilveren schaal met het wapen der stad waarvan wij hooger hebben gesproken.

Het testament van Jan Brant en Clara de Moy luidde als volgt (1).

(1) Dit belangrijk stuk berust in de archieven van Mevrouw de Arcognati-Visconti, in het Kasteel van Gaesbeek. Wij danken den heer Van Cromphout voor de kopij, die hij ons heeft bezorgd.

INDEN NAEME ONS HEEREN.

Wy Jan Brandt ende Clara de Moy begeerende te disponeeren vande tydelycke goeden ons byden Heere genadelijck verleent, verclaren d'inhoudt van desen te wesen onsen vuytsteren wille die wy begeeren naer onsen overlyden puntuel volbracht ende achtervolcht te worden, tzy by forme van testamente codicille donatie, causa mortis of insulcke andere maniere als yemants vuytsteren wille alderbest can bestaen, alwaert dat alle solemniteyten van rechten daer inne niet en waren geobserveert, de zelve mits desen, soo vele desnoot zy, derogerende.

Ierst bevelen wij onse zielen, soo haest die vuyten lichame sullen scheyden, de grondeloose barmherticheydt Godts, de verdiensten ons lieffs Heere Jesu Christi, d'intercessie van alle syne lieve heyligen, en onse lichamen der gewyde aerde, ter discretie vande lanxtlevende.

Ende aengaende onse voorsc. goeden, hoedanich en waer die gelegen mogen zyn, egeene vuytgesteken, die maecken wy d'eerst afflyvige den lanxtlevende, om by hem aenveerdit, behouden, beseten, gebruyckt ende daervan gedisponeert te worden naer synen vryen wille ende beliefte, sonder tegenseggen van yemanden, sonder oick aen yemandt, staet, declaratie, oft openinge te derven doene, als zynde by ons aen onse kinderen hen houwelyckx goet gegeven, d'welck wy hun ende heure kinderen voor heure legitime portie zyn aanrekenende ende daer inne instituerende mits desen :

Ende naer de doot vande lanxtlevende van ons beyden, willen ende begeiren wy te weten, degene die van ons de lanxtlevende sal zyn, dat alle de voorsc. goeden, diemen inden sterffhuuse desselfs lanxtlevende zal bevinden, in wesen te syn, sullen gelyckelyck worden gepaert ende gedeylt, tusschen de kinderen van wylen onse dochter Isabella, die zy heeft gehadt by Heer Petro Paulo Rubens, namentlyck Albertus en Nicolaus, ende de kinderen wylen onse dochter Clara geprocreert in houwelyck met Daniel Fourment, te weten allen ende yegelyck de selve kinderen hoofstgewyse onder hun gesamentlyck, al oft sy gebroeders ende gesusters waeren, d'welck wy alsoo willen ende begeiren vuyt sekere respecten ende consideration ons daertoe moverende, hier onder oock geruert.

D'eerste afflyvige den lanxtlevende ende naer de doot desselfs lanxtlevende de voorsc. kinderen in al t' gene ende inder manieren als voorsc. is met vollen rechte van Institutie noemende ende instituerende ; ende oft gebeurde dat de voorsc. Albertus. ende Nicolaus, oft yemand van hun beyden, deser werelt quaemen t' overlyden, sonder wettich kindt van heuren oft zynen lyffe in houwelycken state verweckt ende geprocreert achtertelaten, indien gevallen begeiren ende ordonneren wy, dat derzelver oft desselfs alsoo af-

lylich geworden portie, inde immeuble ende onruerende goeden van ons testateurs, daer onder mede begrepen de huysingen en erfven binnen dese stadt gelegen, sal accesseren, aenwassen en met vollen rechte toecomen ende aenblyven den kinderen der voorse. Clara, alsdan in leven wesende, gelykelyck ende prorata, zonder participatie van ghene 'tzy Albertus oft Nicolaus die zoude mogen te lyfve blyven d'welck wy alsoo goet vinden ende gerecht hebben omdat de kinderen der voorse. Clara eenichsins gealvantageert mochten worden, nadien Godt almachtich den selven Albertus ende Nicolaus extraordinarylyck ende buytenproportie van de kinderen vande zelve Clara heeft versien ende gebeneficieert.

Begeirende voorts dat de voorse. Albertus naer myns testateurs afflyvicheydt voor vuyt hebben zal alle myne boecken, soo geschreven als gedruckt, pampieren, geschriften, ende andere stukken ende munimenten myne studien eenichsints aegaende oft rakende, ende daerenboven myn contrefeytsel by zynen heer vader geschildert tot mynder gedencknisse, ende de voorse. Nielaes een silvere schaele daerop staet de wapen vande Stadt, eertijts aen my testateur bij de selve Stadt tot eene vereeringe geschonken.

Aen Lissen Jacobs, ons lieden vele jaeren wel ende getrouwelyck gedient hebbende, maecten wy voor een legact, 't zestich gulden 'sjaers, haer leven lanck gedurende. daeraff d'eerste jaer sal verschynen ten daghe vande afflyvicheydt vande lanctlevende van ons beyden.

Aen d'aelmoesseniers tot behoeve vande gemeyne schamele huysarmen deser stadt, de somme van drye hondert guldens, vuytterycken aende selve aelmoesseniers ten daghe vande afflyvicheydt vanden eerstafflyvigen van ons beyde. In teecken der waarheit hebick testateur dese met myne eygen handt geschreven, ende gesamentlyck met myne huysvrouwe testatris onderteekent, in Antwerpen den . . . . . XVIc sevenendertich.

Aende fabrique van St. Andrieskercke, tweehondert guldens. Was onderteekent J. BRANDT, CLARA DE MOY.

#### HET OPSCHRIFT.

Op heden sevenentwintich daegen in July vanden jaere ons Heeren duyssent sesse hondert ende sevenendertich, tusschen vyff ende sesse uren naer middach, comparerende voor my David vander Soppen, openbaer Notaris bij den rade van Brabant geadmitteert, t Antwerpen residerende, endede getuygen ondergenoempt, in propre persoonen Heer ende Meester Jean Brandt, oudt schepene deser stadt en Jouffrouwe Clara de Moy, syne wettige huysvrouwe, de voorse. M<sup>r</sup> Jan Brandt gaende ende staende met ons op der aerden ende de voorse. Jouffrouwe Clara sieck te bedde liggende, ende beyde heure

memorie ende verstandt wel machtich wes ende soodat oentlijcken bleke, ende verclaerden en verclaren mits desen, dat d'inhoudt van desen tegenwoordigen blade pampier, by hem Heer comparant geschreven, ende by hen beyden geteeckent ende ten drye plaatsen met des comparants signet toegesegelt, te wesen hen beyden testament ende vuytersten wille, den welcken sy begeeren ende vuyterlycken willen, dat terstont naer een van hen beyden afflyvicheydt onderhouden ende volbrocht sal worden, gelyck ende al oft open testament waer, niet tegenstaende eenige costumen oft ordonnantien ter contrariën, de welke sy comparanten voor soo vele die desen hennen vuytersten wille soude mogen contrarieren, syn deroegerende, deroegerende oock ende doende te niete alle voorgaende testamanten by hen respective gesamerhandt oft elch int besonder voor datum deser gemaect oft gepasseert, willende anderwerff dat desen alleen sal stadt grypen, ende versuecken aen my notaris hier van gedepecheert te worden dusdanich instrument. Aldus gedaen ende gepasseert binnen deser stadt Antwerpen, ten woonhuysse des voorse. comparanten, gestaen in de Cloosterstraete van Ste Michiels, ten bywesen van Mattheus Waterloo passamentwercker, en Adriaen Vereecken, lantwercker, ingesetene deser stadt als getuygen hier over geroepen ende gebeden, ten dage, maendt in jaere voorseyt. Was onderteeckent : J. Brandt, Clara de Moy, Matheus Waterloo, Adriaen Vereecken ; quod attestor : D. vander Soppen, Notarius.

OPENINGE.

Alsoo heer ende Mr Jan Brandt den xxiii<sup>en</sup> dach Augusti XVI<sup>e</sup> negenendertich (geweest synde den lanxtlevenden vande testateurs in desen) deser werelt is overleden, is dat testament gesloten wesende, by Sr Daniel Fourment de jonge, my notario in handen gestelt, ende desselfs versuecke ende mede overstaen vanden Eerw<sup>en</sup> Heere Norbertus van Couwerven Prior vande apdye van Ste Michiels alhier, Heer Petrus Paulus Rubens, Sr Albertus synen sone, ende J<sup>en</sup> Clara en Isabel Fourment, des voorse. Sr Daniels kinderen, de Mr Henrick van Cantelbeek medenotaris, geopent en gepubliceert, ten sterffhuysse des voorse. wylen Mr Jan Brandt, gestaen in de Cloosterstrate van St Michiels alhier, desen xxx<sup>en</sup> Augusti XVI<sup>e</sup> negenendertich, in Antwerpen. Was onderteeckent F. Norbertus van Couwerven, Prior van St. Michiels, Daniel Fourment de jonge, H. van Cantelbeek notaris. Quod attestor : D. vander Soppen, Notaris. Gecollationeert ende bevonden coucorderen metten originelen testamente, opschrift ende acte van openinge desselfs respective onderteeckent als voren, by my openbaer Notaris te Antwerpen residerende, Ooirconden, etc.

G. Le Rousseau, Nots publicus.

Op de vraag van Rubens en zijne twee zonen, als ook van Daniel Fourment, werd in het sterfhuis van Jan Brant, den 31<sup>n</sup> Augusti 1639 en volgende dagen, de algemeene *inventaris* der nagelatene goederen opgesteld door den notaris Hendrik van Cantelbeck, een ambtenaar, die de vertrouweling der familie Brant was.

Het vermogen van den afdijvige was aanzienlijk. De inventaris, waarin het uitvoerig beschreven werd, berust in het archief van het kasteel van Gaesbeek. Het stuk is al te omslachtig om in zijn geheel te worden medegedeeld, des te meer daar zijn inhoud voor onze uitgave van gering belang zou zijn. Wij deelen er enkel uit mede wat betrekking heeft tot de kunstwerken en stippen er een paar andere wetenswaardige punten uit aan.

Onder de nalatenschap van Jan Brant bevond zich een aanzienlijk getal schilderijen, waarvan er eenige van Rubens waren, die wij hier aan het hoofd moeten stellen :

1<sup>o</sup> *Rubens en zijne eerste huisvrouw Isabella Brant.*

2<sup>o</sup> Het afbeeldsel van *Jan Brant III.*

3<sup>o</sup> Het afbeeldsel van *Clara-Serena Rubens*, dochter van Pieter-Pauwel Rubens en van Isabella Brant en het oudste kind dezer echtelingen. Weinige geslachtskundigen hebben melding gemaakt van deze spruit van Rubens, die te Antwerpen was geboren in het huis van Jan Brant, gedoopt werd in St-Andries kerk, op 21 Meert 1611 en op twaalfjarigen ouderdom overleed (1).

Haar peter was Philippus Rubens; haar meter, Clara de Moy, de vrouw van Jan Brant.

(1) Medegedeeld door den Heer Max Rooses.



De volledige lijst der schilderijen bevat de volgende stukken, waaronder er hoogst waarschijnlijk nog wel meer werken van Rubens' hand dan de drie, welke wij hooger noemden, voorkomen :

- *In de groote camer aen den hoff :*

» Een groot stuck schilderije van de *Drij Coningen*, op panneel, olieverve, in lijst.

» Een stuck schilderij van Heer *Petro Paulo Rubens* met sijn eerste huysvrouwe, op panneel, olieverve, in lijst.

- Den *afflijvigen* in desen ende *sijne huysvrouwe* respective, op panneel, olieverve, in lijst.

- Een stuck schilderije van *Marie Magdalena*, op doeck, sonder lijst.

- Wat blommen op panneel, in lijst.

- Een oude *man*, op panneel, olieverve, in lijst.

- Een doeck olieverve, in lijst van *rhetorica*.

» Twee stucxkens schilderije respective, op panneel, olieverve, in lijst, d'een van *Jan Brant*, des afflijvigens soontken was, ende d'ander van *Clara Serena* Rubens, dochterken was des voors. Hr Rubbens.

- Eenen *heremyt*, op panneel, in lijst.

- Een groot stuck schilderije van het leven ende de doodt, op panneel, olieverve, in lijst.

- Een groot stuck schilderije van wijlen Hr *Henrick de Moy*, op panneel, olieverve, in lijst.

» Een *begraeffnisse Christi*, op een plaetken in ebenhoute lijst.

» Het *conterfeijtsel van den afflijvigen* in desen, in lijst.

» Het *conterfeijtsel van desselfs afflijvigens vaeder ende moeder*, respective, op panneel, olieverve, in lijst.

» Een stuck tegen den solder hangende van de

voors. camer, van verscheidene personagien; olie-  
verve in lijst.

Andere schilderijen en kunstwerken versierden de  
talrijke vertrekken.

» *Int camerken aan de straete :*

» Het *conterfeijtsel van den voors M<sup>r</sup> Henrick de Moy*;  
op pannel, olieverve, in de lijst.

» Een *bancquet van den Coninck Balthazar*, op pan-  
neel, olieverve, in de lijst.

» Den *Hertoch Albertus*, hoochloflyker memorie,  
in sijn cardinaels cleederen; op pannel, olieverve,  
in lijst.

» Een *spaensche juffvrouwe*, op pannel, olieverve,  
in lijst.

» Een gebourduert stucxken schilderije van *Marie  
ende Joseph*, in lijst.

» Een *thoren van Babilonien*, op pannel, olieverve,  
in lijst.

» Een *landschapken*, op pannel in lijst met een  
predicatie daer inne.

» Een *fruytagieken*, op doeck, in lijst

» Een *boschagieken* in een rondeken op pannel, in  
lijst.

» *Onse Salichmaecker aen 't cruys met onse Lieve  
Vrouwe ende Sint Jan*, op een pannelken, olieverve,  
in lijst.

» Den *Coninck ende Coninginne van Engelant*, pam-  
piere kunstplaatsnée, in lijst respective.

» *In de neer camer neffens het voorgaende camerken.*

» Een *aftbreeckinge van het casteel van Antwerpen*, op  
panneel, olieverve, in lijst.

» Den *vader van den afflijvigen*, in desen; op pan-  
neel, olieverve, in lijst.

- Een *cley*n stuccken van *Erasmus Roterdami*, op pannel, olieverve, in liyste.
- » Een onthooffdinge van *Sint Jan Baptiste*; op doeck, olieverve in liyste.
- » Nog een *conterfeijtsel van des afflijvigens vader*, in liyste.
- » Een *deurp* op pannel, olieverve, in liyste.
- Een *Mariebeelden*, op pannel, olieverve, in liyste.
- *Drij landschappen*, met geschilderde lijsten op doecken.
- Een *gecruysten Christus*, op pannel, olieverve, in liyste.
- De *Kercke op den berch van Calvarien*; op pannel, olieverve, in liyste.
- De *Hertoginne*, op pampieren kunst; in liyste.
- Een *vrouwenhoofd* van plaester.
- *In den vloer* :
- De *stadt van Londen*, pampieren kunst, in liyste.
- Een *lantschap*, op doeck, in liyste.
- *In de groote ceucken* :
- Een stuck schilderije van *Phebus*; op pannel, olieverve, in liyste.
- Een *fruytmerct*; op pannel, olieverve, in liyste.
- *In de camer boven den vloer* :
- Twee zilveren lampetschotels met eenen zilveren lampetpot.
- Twee zilveren vergulde schalen; *in d'een gedreven de wapens van de stadt van Antwerpen, en in d'ander gedreven staende eenige goddinnen*.
- Een groot stuck schilderije van *Daniel in den Cuylder leeuwen*; op doeck, olieverve, in liyste.

» Eenen gecruysten *Christus met de schakers* (1), over beyde syden; op panneel, olieverve, in lijst.

» Een *Mariebelt met Joseph*; op doeck, olieverve in lijst.

» *Op de bovenkamer daerneffens*:

» Een stucxken schilderij van *Cain en Abel*, wit ende swert (grisaille) op doeck, in lijst.

» Twee *Mariebelden* op panneel, olie verve in lijst.

» Een *lantschapken* op panneel olie verve in lijst.

» Een oude *manstronie*; op panneel.

» *Op de gaelderije*:

» Een cleijn stucxken schilderij van *Adam en Eva*; op panneel; olieverve; in lijst.

» Een *sotteke*; op panneel.

» *Opt hangende camerken neffens de voors. gaelderije*.

» Een *Mariebeldeken*; in lijst.

» *Opt cleyn solderken*:

» Een *conterfeijtsel van M<sup>r</sup> Henrick Brant, des soon in desen was*.

» *Op den solder boven den voors. solder*:

» Een *lantschapken met Sinte Christoffel* daerinne, op panneel; in lijst.

» Een *oude mans- met een vrouwetronie* respective; in lyste.

» *Op den solder neffens het groot comptoir*:

» Een *landschap* op doeck olie verve.

» Twee groote stucken schildery op doeck in lyste, d'een van *eenen mans* persoon ende d'ander syn *huysvrouw*. »

Na deze kunststukken volgen de *gelden liggende op het - comptoir* » van *Jan Brant*, waarin zich de aanzienlijke som van vier en twintig duizend, vier hondert twee en twintig gulden, vijf stuivers bevond;

(1) Moordenaars dieven *Ed. Schöcher*.

daarbij moet men nog rekenen eene hoeveelheid zeldzame penningen, een aantal kostbare gesteenten, kettingen, ringen, twee gouden Agnus Dei, een aantal tinnen tellooren, enz.

De « brieven, pampieren en munimenten » van het sterfhuis waren vrij talrijk, en bewijzen dat de afgestorvene een schoon erfgoed bezat. De beschrijving van renten en schulden op staten en vaste goederen is van te grooten omslag om hier opgenomen te worden, maar onder n<sup>o</sup> 70 « bevindt zich het originael contract van houwelyck voorwaerde tusschen Joncker Petro Paulo Rubbens, ter eenre, ende Jouffrouwe Isabella Brant, ter andere, mette assistentie van heunne vrienden manuelyck gemaect in date 27 Septembris XVI<sup>e</sup> negen ; daer onder oock staende de voldoeninge van eenige penningen daer inne geruert met noch een quitantie in date 21 Octobris anno XVI<sup>e</sup> vierthien, daer by den selven Heer Petro Paulo Rubbens bekent ontfangen te hebben van den afflyvigen in desen, de somme van negenhondert guldens eens, te wetene de ses hondert guldens eens by Jouffrouwe Clara van Gulick gemaect aen syn dochtere Clara Serena Rubbens ende de resterende dry hondert guldens aen syn huysvrouwe gelaten door Jouffrouwe Catharina de Moy, gequoteert in dorso... »

Het ware belangrijk te kunnen zeggen, hoe de verdeeling der goederen van Jan Brant is geschied, en vooral waar de kunststukken zijn gebleven. Het is zeer waarschijnlijk dat het *counterfeytsel* van den stadsgriffier, zich tusschen die talrijke onbekende afbeeldsels bevindt, welke onder de werken van Rubens voorkomen. Ook zoo met het afbeeldsel van Clara-Serena, dat des te meer belang opwekt daar,

gelijk wij hebben gezegd, het bestaan van dit kind zoolang aan de geschiedschrijvers van Rubens onbekend is gebleven.

Het belangrijkste feit, welk ons het sterfhuis van Jan Brant oplevert, is het bewijs dat de familie Rubens voor twee paarten in de nalatenschap kwam, terwijl het geslacht Fourment er zeven deelen in vertegenwoordigde. (1) De rijke verzameling van handschriften en boeken werd het deel van Albertus Rubens, en Nicolaas werd eigenaar der zilveren schaal, het pronkstuk van het Huis Brant. (2)

(1) Deze verdeeling schijnt bijzonder wel uit bij de volgende woorden van den akt van den staet van al de goederen, geteekend A. E. n<sup>o</sup> 10, 2<sup>o</sup> deel.

« C\* van den bewyse gedaen aen de seven kinderen van Jouff<sup>e</sup> Clara Brant saliger, beloopt drye en sestich duysent, tweentnegentich gl. 4 st. LXIII<sup>m</sup> XCII gl. IIII st.

» De selve comt voor hunne 7,9 deelen de somme van een hondert thien duysent dry hondert negenentseventich gl. 6 1/2 st. »

Zie ook onze *aanteekeningen over Rubens*, blz. 22, 74, 409, en 412, *de Vlaamsche School* 1863, blz. 141, en *het Archievenblad*, deel II, blz. 69 tot 179.

(2) Het wapen der familie BRANT was: van zilver met drie moorenhooftden van sabel, voorzien van hunne wrongen van keel; het hoofd van het schild van keel, beladen met eenen vogel van goud.

Het wapen der familie DE MOY was gevierendeeld: 1 en 4 van goud, met den keper van azuur, beladen met drie hermelijne moesjes of spikkels van goud, vergezeld van drie pauwhooftden van azuur; 2 en 3 van zilver, met twee koeken van sabel, beladen met een hermelijnen spikkeltje van zilver (MONINCK); het vrij kwartier geschaakt goud en keel; met kleine vrij kwartier van zilver met den vogel van sabel (VAN DER AA.)

DE VERDEELING  
VAN  
RUBENS' NALATENSCHAP

Tusschen Helena Fourment en de voor- en nakinderen van Rubens.

UITGEGEVEN DOOR

MAX ROOSES.

Onder de papieren der familie Rubens, welke in het archief van het kasteel van Gaasbeek gevonden zijn, bevinden zich drie stukken, betrekking hebbende tot de verdeling tusschen de erfgenamen der goederen nagelaten door den grooten schilder. Het eerste is het *Accort tusschen vrouwe Helena Fourment ende voor ende naekinderen van wylen Heer Pietro Paulo Rubens, van den jaere 1645, den 28 Augusti*; het werd reeds gedrukt in P GÉNARD, *P. P. Rubens*, bl 87-93. Het tweede heet *Letteren aengaende de Scheydinge ende deylinge der goeden achtergelaeten door den heer Peeter Paulo Rubens, van den 9<sup>sten</sup> aprilis 1646*; het werd gedrukt in hetzelfde werk, blz. 93-106. Het derde is de *Afrekeninge tusschen vrouwe Helena Fourment, ende voor ende naerkinderen van wylen heer P. P. Rubens den 9 april 1646*. Wij deelen dit laatste stuk hieronder mede. Deze drie oorkonden komen voort uit de nalatenschap van Albertus, den oudsten zoon van Rubens. In eene nota, ons medegedeeld door den heer van Cromphout,

wordt de weg aangeduid, dien zij gevolgd hebben om hunne tegenwoordige plaats te bereiken.

Albertus Rubens huwde Clara Del Monte. Hunne dochter Clara-Petronilla huwde don Juan, burggraaf van Alvarado, heer van Melis, Albergen, Roost, Walputte, enz. raadsheer en ontvanger generaal der domeinen en financiën des Konings. Hij won bij haar drie zonen en drie dochters, van welke er vijf stierven zonder nakomelingschap. De zesde Catharina-Josephina van Alvarado en Bracamante huwde den weledelen heer van Blondel, heer van Lillers. Hunne eenige erfgename was Catharina van Blondel, vrouwe van Lillers, die in 1725 huwde den weledelen heer van Boneem, eenigen zoon van Ferdinand-Philips, baron van Boneem, heer van Werve, Groot-Balliu van het land van Waas en van vrouw Louisa-Eleonora Volkaert. Francisca-Ferdinanda van Boneem, zuster van Ferdinand-Philips van Boneem, huwde Frederik-Franciscus-Hubertus Volkaert, heer van Weldene, Spiegelhove en Salardinghe, ontvanger generaal van Vlaanderen. Hunne dochter Joanna-Maria-Dorothea-Eleonora-Philippina Volkaert huwde Alexander-Lodewijk Schockaert II, graaf van Tirimont, baron van Gaasbeek. Hunne dochter huwde Jan Galeas, markies van Arconati-Visconti. De familie Boneem geheel uitgestorven zijnde, zoo kwamen de papieren en een deel der goederen van Rubens door erfenis in het bezit der familie Arconati-Visconti-Schockaert, waarvan de thans tegenwoordige eigenares van het kasteel van Gaasbeek, de markiezin Arconati-Visconti, de eenige erfgename is.

---



AFREKENINGE TUSSCHEN VROUWE HELENA FOURMENT,  
ENDE VOOR ENDE NAERKINDEREN VAN WYLEN HEER  
P. P. RUBENS, DEN 9 APRIL 1646.

Afrekeninge tusschen Vrouwe Helena Fourment weduwe van wylen Heer Peeter Paulo Rubens Ridder Heere van Steene etc. met Joncker Janbaptista van Broecheoven Heere van Bercheyck oudt Schepene deser Stadt heuren tegenwoordigen man, ter eenre, Ende Joncker Albert Rubens Secretaris van zijne mat<sup>e</sup>. secreten rade des voors. wylen Heeren Peeters Paulo none daer moeder aff was Vrouwe Isabella Brandt ter andere zijde, ende voldoeninge van 't gene den selven Joncker Albert ter saken van zyue vaderlycken goeden ende anderssints ten laste vande voornoempde Vrouwe Helena Fourment is toecomende (*Gepresenteert den 9 April 1646 aen Heeren en Meesters Melchior Haecx binnen borgermeestere, Jacob van Buren Schepene en my secretaris onderschreven als daer toe gecommiteert ondert. G. de Weerdt, Is gecomparcirt Hr en Mr Philips Rubens Schepene deser stadt als procuratie hebbende van Jo<sup>r</sup> Albert Rubens voorden notaris Cantelbeeck gepasseert den 7<sup>en</sup> Decembris 1645, alhier gethoont*).

De voornoempde Joncker Albert Rubens moet hebben :

1. Ierst voorde helft vande bate van sekere rekeninge tusschen de voornoempde Vre Helena Fourment ter eenre den voors. Joncker Albert ende meester Philips Rubens als procuratie hebbende van Joncker Nicolaes Rubens op den tweeden decembris vanden Jare seshienhondert ende vyffveertich in presentie vanden notaris Guyot gesloten ende geteekent vyff duysent drye hondert ende vyffentwintich gulden seven stuyvers (*blyckt by de rekeninge als inden text alhier gezien.*) gld. 5325—7

Item voor zyn kints gedeelte oft achtste deel vande bate van de goeden byden voornoempden wylen Heer Peeter Paulo Rubens zynen vader achtergelaten volgens den staet van zynen sterfluyse opden negensten decembris vanden jare seshienhondert ende vyffveertich voorde tegenwoirdighe Heeren Comissarissen gesloten seshienduysent vyffhondert sevenentseventich guldenen achthieu stuyvers (*blyckt by den staet als inden text alhier gezien.*) gld. 16577—18

3. Item voor een vierdedeel hem competerende van syns moeders wegen inde nabeschreven vyff huysen, te weten twee daer van geteekent numero vier ende vyff gestaen aenden Wapper tegens over de Lammekens Rame, Item twee geteekent numero ses ende seven oick aldaer gestaen, ende het vyffde geteekent numero acht inde selve strate gestaen neffens ende boven den vuytganck van de groote huysinge des voornoempde wijlen

Heeren Peeter Paulo Rubens, alle welke vyff huysen gelyck articulis xxii. xxiii. xxiiii ende xxv vanden tweeden ontfanck spreken vande onruerende ende erfelycke goeden van den voorschreven staet is blyckende, zyn geschatt op sesse duysent ende vyftich guldenen waer van het voorsch. vierdedeel daer van de voornoemde Joncker Albert Rubens ten behoeve van Joncker Nicolaes Rubens aenden welcken de voorsch. huysen hier naer worden toegeveucht behoorlycke transport sal doen (*blyckt by den staet alhier gezien.*) gld. 1512—10

4. Item voor gelycke vierdedeel hem competerende als vore in een huys genaempt de sterre inde Jodestrate alhier gestaen welke huys int geheele geschat is geweest op twee duysent acht hondert guldenen als blyckt by den liii<sup>en</sup> articule vanden voorsch. tweeden capittelle van ontfanck soo dat voorsch. vierdedeel daer van de voors. Jonck Albert transport sal doen ten behoeve als vore compt. gld. 700—

5. Item gelycke vierdepaert hem toecommende als vore van een huys van plaisantien met verscheyden parcheelen van lande meest geinvadeert liggende onder Eeckeren gespecificeert inden xxxii. xxxiii. xxxiiii. xxxv. xxxvi. xxxvii. xxxviii. xxxix ende xl. articulen van den voorsch. tweeden capittelle vanden ontfanck, welck huys van plaisantien ende landen int geheel zijn geschat op elf duysent drye hondert guldenen eens waeraen gecort de chinsen die getaxeert syn op 648 gld. soo blyft daer 10652 gld. als blyckt by den volgenden xli<sup>en</sup> articule, beloopende alsoo het voorsch. vierdedeel daarvan den voorsch. Joncker Albert transport sal doen ten behoeve van de vyff naerkinderen des voornoempden wylen Heer Peeter Paulo Rubens daer de voornoemde Vrouwe Helena Fourment moeder aff is, aende welke de voorsch. hoeve ende landen hier naer bewesen worden beloopt. gld. 2663—

6. Item voor het vierdedeel van eene rente van hondert ende vyftich guldenen erfelyck geheven wordende op dese stadt van Antwerpen waer van het capitael int geheel bedraecht gelyck articule seven vanden voorschreven tweeden capittelle van ontfanck blyckt drye duysent guldenen ende het voorsch. vierdedeel (waer van de voornoemde Joncker Albert transport sal doen) metten verloope daer van openstaende ten behoeve van den voorsch. vijff naerkinderen bedraecht. gld. 750—

7. Ende het vierdedeel van de verlopen der selver rente inden

lxx<sup>en</sup> articule van den voorsch. capittle gestelt int geheele op sevenhondert ende vyftich guldenen beloopt. gld. 187—10

8. Item voor het vierdepaert van eene rente van vyff en twintich guldenen vier stuyvers erfelyck oick op dese stadt geheven wordende waer van het capitael gelyck articulo thien vanden voorschreven capittle van ontfaeck blyckt int geheel bedraeght vyff hondert ende vier guldenen. Ende het vierdedeel daer van dwelck mette verlopen sal worden byden voornoempden Joncker Albert getransporteert ten behoeve vande voorschreve vyff naerkiuderen. gld. 126—

9. Ende voor het vierde deel van de verlopen byden twelfsten articule van den voorsch. tweeden capittle gestelt int geheel op hondert negenentachtentich guldenen. gld. 47—5

10. Item voor het vierdedeel den voornoempden Joncker Albert competerende als vore van eene rente van sestich guldenen erfelyck geheven wordende op de Staten van Brabant int quartier deser stadt, waer van het capitael int geheele bedraecht gelyck articulo lv van den voorsch. tweeden capittle van den ontfaeck van den staet deses sterfhuys gesecht wordt negenhondert ende sestich gulden ende het vierdedeel daer van dewelcke metten verlopen daer van openstaende de voornoempde Joncker Albert transporteren sal aende voors. vyff naerkiuderen. gld. 240—

11. Ende voor het vierde deel vande verlopen der selver rente int geheel gestelt op drye hondert gulden als by den lvii<sup>e</sup> articule van den voorsch. capittle blykt. gld. 75—

12. Item voor zyn vierdedeel van een derdedeel hem competerende als vore in een derdedeel van een bempt geheeten de Muylen gelegen tot Muysen boven Mechelen tusschen de twee Wielbruggen groot int geheel twee bunderen tachtentich roeden, Item van een stuk bempts geheeten de Brugge groot een bunder een dachwant ende vierentsestich roeden ende eenen bempt genaempt den Peerboom groot een half bunder sessentachtentich roeden t' samen sesse bunderen twee dachwant dryentachtentich roeden onbegrepen gementioneert inden lxxxiii<sup>en</sup> articule vanden voorschreven capittle ende byden lxxxiiii<sup>en</sup> geschat het voorsch. derdedeel in een derdedeel int geheel op twee ff hondert guldenen soo dat 't voorsch. vierdedeel d' welck de voornoempde Joncker Albert sal transporteren ten behoeve van Joncker Nicolaes Rubens zynen broeder beloopt. gld. 300—

13. Item voor een vierde paert den voornoempde Joncker Albert

competerende als vore van een obligatie van twelf hondert ende vyftich guldenen eens die Joos Serrarts woonende tot Brussel schuldich is en daer vore gehipotecqueert staet de helft van eene hoffstadt metten huysse daer oppe staende inde Vleeschouwers strate tot Brussel gelyck inden xcviij<sup>e</sup> articule vanden eersten capittle vanden voorschreven sterfhuysse verhaelt staet compt voor het vierdedeel daer van de voornoempde Joncker Albert transport sal doenten behoeve van de voornoempde Vrouwe Helena Fourment. gld. 312—10

14. Item vyfthien guldenen eens voor seventhien stuyvers ende eenen halven erfelyck die hy vuyt zijn paert vande sesseshondert ende vyffentwintich guldenen erfelyck geheven wordende op de goeden van Heer Jan Doyenbrugge de Duras heere van Gembre ter Looven gelegen int quartier van Assenede Selsate ende Eertvelde breeder vermeld byden xiiii<sup>e</sup> articule vanden tweeden capittle vanden voorsch. staet, welcke seventhien stuyvers eenen halven erfelyck de voorsch. Joncker Albert sal transportereren ten behoeve vande voors. vyff naerkinderen. gld. 15—

Het gene de voors. Joncker Albertus moet hebben achtentwintich duyzent acht hondert tweendertich guldens.

Dico xxviii<sup>m</sup> viii<sup>c</sup> xxxii guld.

Daer tegens wordt den voornoempden Joncker Albert bewesen ende in betalinge gegeven als volght.

1. Ierst de nabeschreven parcheelen van meublen inden sterffhuysse van zijnen Heer vader bevonden ende hem aen geschat te weten (*by bekennen van den contradicent ende staet vanden sterffhuysse in syne qualiteyt*)

2. Opden sesthienden July van jaere sesthienhondert ende veertich voor een sluyer.	gld.	20—
3. Den..... decemb. voor eenen Colant van diamanten.	gld.	2460—
4. Een schilderye van een verkensjachte.	gld.	200—
5. Een Susanna metten Emaus.	gld.	90—
6. Een Cuelia.	gld.	54—
7. Voorde helft van een contrefeytsel van Jouffi <sup>e</sup> Lunden int geheel geschat op hondert vierenveertich guldenen waer van d'ander helft de voorkinderen toecompt.	gld.	72—
8. Item voorde helft van drye trognien op doeck den voorkinderen voor d'ander helft toecompende int geheel geschat op sestich guldens.	gld.	30—
9. Voor het contrefeytsel van zijn huysvrouwe	gld.	84—

10. Voorde helft van tachtentich guldenen daer op geschat zijn tweecontrefeytsels van zijn grootvader ende grootmoeder Rubens tusschen desen sterfhuuse ende de voorkinderen gemeyn zynde. gld. 40—
11. Voorde helft van thien guldenen daer op geschat is een copye van het voorsch. contrefeytsel van zijn grootvader oick gemeyn zijnde. gld. 5—
12. Voor een groot landtschap geschat op gld. 1250—
13. Den twelfsten Augusti vanden jare seshienhondert ende tweentveertich door zyn ordre betaelt aen Sr Arnout Lunden. gld. 6508—5
14. Item twee duysent drye hondert negenentsestich gul<sup>e</sup> ende elff stuivers by Jan Lindemans oude cleercooper ingehouden ter saken van gelt aen den voornoemden joncker Albert betaelt ende schilderyen by hem inden vuytroep van desen sterfhuuse gecocht. gld. 2369—11
15. Den achtsten July vanden jare seshienhondert ende vijffveertich voor soo vele aen juffrouwe zijne huysvrouwe in gelde gegeven. gld. 841—2 1/2
16. Voor soo vele beloopt zijn deel ende vierdepaeft in de reparatien gedaen aende huysingen ende schuere tot Eeckeren volgende de rekeninge daervan in den staet vanden sterfhuuse gestelt. gld. 382—13
17. Item worden hem bewesen de sesse sevenste deelen inde helft, waer van hem het resterende sevenste deel toecompt van eene hoeve mette landen ende huysingen daer op staende groot int geheele achtenvyftich gemeten ende een half lants, gelegen inden nieuwen doel breeder vermeldt inden lxxvii<sup>e</sup> articule vanden tweeden capittle vanden ontfaeck vanden voorsch. staet, welke hoeve int geheele is geschat geweest op drye hondert guldens het gemeth bedragende alsoo t'samen seventhien duysent vyffhondert ende vyffich guldens, als blyckt articulo lxxix vanden voorsch. capittle ende oversulex beloopende de voorsch. sesse sevenste deelen inde helft. gld. 7521—9
18. Item noch een gerechte vierde deel van de voorschreve hoeve ende landen byde voornoemde Vrouwe Helena Fourment gecocht van Joncker Nicolaes Rubens ende den selven toebehoort hebbende vuytten hoofde van zijne vrouwe Moeder saliger ter somme van vier duysent drye hondert sevenentachtentich guldenen thien stuyvers dus hier de selve. gld. 4387—10
19. Inder vuegen dat de voors. Joncker Albert de voorsch. hoeve int geheele alsnu sal hebben alsoo het resterende vierdedeel hem van wegen zyne Vrouwe Moeder van te voren is toecommende. **Memorie.**

20. Item de drye vierde paerten te weten de helft toecomende den sterfhuysen vanden voors. Heer Peeter Paulo Rubens ende een vierdedeel waer van Joncker Nicolaes Rubens hem transport sal doen van de twelffhondert ende vyftich guldenen die Anthonis vander Stock woonende tot Brussel schuldich is breeder vermeld inden lxxxviii<sup>me</sup> articule vanden eersten ontfaeck vanden voorsch. staet, waer van het resterende vierdedeel den voors. Joncker Albert te vorens toecompt beloopende de voors. dry vierdedeelen. gld. 937—10

21. Item voorde drye vierde deelen vande verloopen de selver obligatie alhier gerekent op drye jaren de reste binnen loopende, de welcke bedragen int geheel twee hondert vierendertich guldenen seven ende eenen halven stuyver ende voorsch. drye vierdedeelen. gld. 175—15 3/4

22. Item de drye vierdedeelen waer van hy het restoerende vierde deel aen hem selven is vindende van het capitael ende verloop van de rente van veertich guldenen erfvel. geheven wordende op dese stadt van Antwerpen waer van het capitael volgens den vierden articule vanden voorschreven tweeden capittelen van ontfaeck inden staet des voorsch. sterfhuysen beloopt acht hondert guldenen ende het verloop als inden, sexten articule vanden selven capittelen blyckt int geheel gestelt is op hondert veertich guldenen t' samen makende negen hondert ende veertich guldenen waer van de drye vierdedeelen belopen. gl. 705—

23. Item de drye vierdedeelen waer van het resterende vierdedeel mede aen zyn selven is vindende van het capitael ende verloop van eene rente van achtenveertich guldenen thien stuyvers erfvelyck geheven wordende op de staten van Brabant int quartier deser stadt waer van het capitael gelyck articulo lxxx van den voorsch. tweeden capittelen vanden ontfaeck verhaelt staet bedraecht int geheel seven hondert sessenteventich guld. ende het verloop volgens den lxxxii articule is gestelt int geheel op twee hondert eenentnegentich guld. t' samen in alles thienhondert sevenentsestich guldenen en de voorde drye vierdedeelen. gld. 800—5

Dit bewys bedraecht achtentwintich duysent negen hondert vierendertich gul. eenen stuyver een oort.

Moet hebben als voren xxviii<sup>me</sup> viii<sup>me</sup> xxxii guld. Sulcx dat hem te vele bewesen is hondert twee guld. een stv. i oort.

Dico 1<sup>re</sup> ii guld i stv. i oort.

ANDER AFREKENINGE tusschen de voornoempde Vrouwe Helena Fourment met heuren man ter eenre Ende Joncker Nicolaes Rubens ter andere zijden,

met bewijs ende voldoeninge van 't gene den selven Joncker Nicolaes voor vaderlyck goet ende anderssints hebben moet als volgt. (*Is gecompareert den voors. Heer ende Mr Philips als procuratie hebbende vanden selven Joncker Nicolaes Rubens gepasseert als vore.*)

De voornoemde Joncker Nicolaes Rubens moet hebben.

1. Ierst voorde helft vande bate van seker rekeninge tusschen de voornoemde Vrouwe Helena Fourment ter eenre Joncker Albert Rubens ende Heer en Meester Philips Rubens als gemachticht vanden voornoemden Joncker Nicolaes op den tweeden decembris vanden jare duysent sesse hondert ende vyffeneveertich in presentie vanden notaris Guyot gesloten ende geteeckent vyff duysent drye hondert vyffentwintich gulden seven stuyvers (*blyckt by de afrekeninge als in den text*) gld. 5325—7

2. Item sesthienduysent vyff hondert sevenentseventich gulden achthien stuyvers voorzyn kintsgedeelte oft achtste deel vande suyvere bate vande goeden zyns Heeren vaders volgens den staet van zynen sterfhuysse gepasseert ende gesloten als vore (*blyckt by den staet als in den text.*) gld. 16577—18

3. Item voor een sevenste deel vande helft van de hoeve metten huysen inden nieuwen Doel breeder hier voren vermeld articulo xvii<sup>e</sup> vanden credit van joncker Albert Rubens aenden welcken de sesse sevenste deelen der selver hoeve bewesen worden ende dyen volgende de voornoemde Joncker Nicolaes van zyn seste deel transport sal doen. gld. 123—11

4. Item voor een vierdedeel hem vuytten hoofde van zyne vrouwe moeder saliger competerende inde obligatie van twelf hondert vyftich guldenen ten laste van Anthonis vander Stock tot Brussel ende vande verlopen der selver hier voren articulic 20 et 21 van debet oft bewys van Joncker Albert Rubens breeder gementioneert aenden welcken den voors. Joncker Nicolaes 't voors. vierdedeel sal transporteren. gld. 371—11<sup>2</sup>

5. Item voor een vierde paert hem competerende als vore van eene obligatie van twelf hondert ende vyftich guldenen eens ten laste van Joos Serarts tot Brussel ende zyne hoffstadt aldaer gestaen inde Vleeschouwersstrate breeder hier voren gementioneert inden derthienden articule vanden credit vanden voors. Joncker Albert hier voren waervan den voornoemden Joncker Nicolaes aende voors. Vrouwe Helena Fourment transport saldoen compt gld. 312—10

6. Item voor een sevenste deel inde helft van de rente van sesse hondert vyffentwintich gulden effelyck geheven wordende op de goeden van Heer Jan Doyenbrugge Duras Heere van Gembre ten

Looven gelegen inden quartiere van Assenede, Selsate ende Ertvelde breeder gementioneert inden XIII articule vanden tweede outfanck van voorschreven Staet waer van het capitael in't geheele bedraecht ten penninck sestiene thien duysent guldens ende voor het voorsch. sevenste deel dwelck hier naer metten verloope onder andere gedeelten der voorsch. rente bewesen wort aende vyff kinderen vande voors. Vrouwe Helena Fourment. gld. 714—5 1/2

7. Item voor alle de verlopen daer van hem toecommende ende noch openstaende afgetrocken t' gene de voornoemde Vrouwe Helena daer inne is competerende tot nu toe gld. 78—2

Somma beloopt van 't gene Jor Nicolaes hebben moet vierentwintich duysent ses hondert tweendertich guldens seven [tes vijftien] stuyvers.

Dico xxiii<sup>m</sup> vi<sup>c</sup> xxxii gl. xv stuyvers.

Daer tegens wordt den voornoemden Joncker Nicolaes bewesen ende in betalinge gegeven het naervolgende.

1. Inden eersten voor de ubeschreven partijen hem aengeschat te weten *(blyckt, by den staet en kennissen van contradictent.)*

- |   |            |
|---|------------|
| 2. Den sestienden July sestien hondert ende veertich verscheyden meublen op   | gld. 234—8 |
| 3. Den december eenen hoedbant van diamanten op   | gld. 900—  |
| 4. Een pluymken met een roosken van diamanten op  | gld. 100—  |
| 5. Eenen diamanttrinc geschatt op   | gld. 180—  |
| 6. Een stuck schilderye het vonnis van Midas  | gld. 36—   |
| 7. Een lantschap van Udens op paneel  | gld. 200—  |
| 8. Een ander lantschap vanden selven Udens  | gld. 100—  |
| 9. Een Susanna onvolmaeckt op doeck   | gld. 40—   |
| 10. Een slapende Angelica   | gld. 15—   |
| 11. Een Cope van Venus thoonende haer borsten   | gld. 30—   |
| 12. Voorde helft van sestich guldenen daer op geschat is eenen Cephalus en Procris tusschen desen sterfhuysen ende de voorkinderen gemeyn zynde | gld. 30—   |
| 13. Een lantschap op paneel geschat op  | gld. 90—   |
| 14. Voorde helft van hondert en achtguldens daer op geschat is eenen Silenus op doeck gemeyn zynde  | gld. 54—   |
| 15. Item een cople van Orpheus inde Helle geschat op  | gld. 78—   |
| 16. Een vonnis van Paris op   | gld. 150—  |
| 17. Vier gepremeurde doecken op   | gld. 6—    |
| 18. Item twee duysent ses hondert veerthien guldens ende vier   |            |



stuyvers door ordre vanden voornoempden Joncker Nicolaes Rubens betaelt aen Sr Arnout Lunden den negensten Augusti van den jare seshienhondert ende tweentveertich. gld. 2614—4

19. Item duysent twee hondert ende vierseneseventich guldenen door zyn ordre betaelt den negentienden der selver maendt aende huysvrouw vanden Heere Secretaris de Weerdit. gld. 1274—

20. Item thienduysent tweehondert sessentsestich guldenen ende seventhien stuyvers die Jan Lindemans oude cleercooper gecort heeft, aende penningen vanden vuytroepe voor soo vele aenden voors. Joncker Nicolaes in comptant getelt ende by hem aen schilderyen besteedt. gld. 10266—17

21. Item voorde drye vierdedeelen (waer van het resterende vierdedeel hem vuythen hoofde van zyne vrouwe moeder toecompt) te weten de helft den sterfhuysse van zynen Heer vader toecommende, ende een vierendeel daer van Joncker Albert Rubens t'zynen behoefte transport doen sal van een derdendeel in een derdendeel van verscheyden bempden groot samen sesse bunderen twee dachwant lxxxiii roeden onbegrepen gelegen tot Muysen boven Mechelen breeder inden twelfsten articule vanden credit van Joncker Albert Rubens hier voren gementioneert. gld. 900—

22. Item voorde drye vierdedeelen (waer van het resterende vierdedeel oick toecompt als vore) te weten de helft toecommende den sterfhuysse van zynen Heer vader ende een vierdedeel dwelck by Joncker Albert zynen broeder t'zynen behoefte sal worden getransporteert van vyff huysen gestaen aenden Wapper breeder byden derden articule van den credit des voorn. Jonckers Alberts hier voren gementioneert. gld. 4537—10

23. Item voor gelycke drye vierdedeelen daer van het resterende vierdedeel hem oick toecompt, namenlyck de helft die het sterffhuys van zynen Heer vader aengaet ende een vierdedeel dwelck hem by Joncker Albert sal worden getransporteert van een huys genaempt de Sterre inde Joden strate gestaen, waer van inden vierden articule vanden credit des voorn. Jonckers Alberts breeder mentie wordt gemaect. gld. 2100—

24. Item sessenhondert sessentnegentich guld. seshien stuyvers die de voornoempde Vrouwe Helena Fourment per reste aen voorn. Joncker Nicolaes in comptant opgeleght heeft. gld. 696—16

Somma van dit bewys bedraecht oock net vierentwintich duysent ses hondert tweentertich guldenen seven [*les* vyftien] stuyvers ergo alhier quyt.

ANDER AFREKENINGE tusschen de voornoempde vrouwe Helena Fourment

ende heuren man ter eenre, ende de momboirs van heure vyff kinderen daer vader af was de voorn. wylen Peeter Paulo Rubens ter andere zyden. (*Syn gecompareert de voorn. Hr en Mr Philips Rubens en Sr Peeter Hanicart beyde schepenen deser stadt als momboirs van de Weesen in desen.*)

De voors vyf kinderen moeten hebben.

1. Ierst voor hunne kintsgedeelten sive de vyff achtste deelen vande hate vande goeden byden voorn. wylen hunnen vader achtergelaten elck seshien duysent vyffhondert sevenentseventich guldens en achtien stuyvers volgens den staet van zynen sterfhuyse voor de tegenwoordige heeren Comissarisen als vore gepasseert compt voor hun allen tweentachtentich duysent acht-hondert negenentachtentich guldens thien stuyvers (*blyckt by den Staet als inden text*) gld. 82889—10

2. Item voor vyff sevenste gedeelten inde helft van eene hoeve metten huysingen ende landen inden Doel breeder gementioneert hier voren inden xviii<sup>e</sup> Article van debet van Joncker Albert Rubens ende aldaer hem bewesen gld. 6267—15

3. Item voor hunne vyff achtste deelen inde helft van het capitael eender rente van vyfthien hondert guldens erfelyck ten penninck seshiene diemen te heffen plachte op de nieuwe geootroyeerde middelen der stadt Brussel byde selve stadt afgequeten omtrent novembri vanden jare seshien hondert en de viereneveertich gelyck inden lxxv<sup>en</sup> article vanden tweeden ontfanck van den Staet des sterfhuys van den voors. wylen Heer Peeter Paulo Rubens breeder staet verhaelt bedroegen de selve helft int geheele twelf duysent guldens ende de voors. vyff achtste deelen daer van gld. 7500—

4. Item compt den voorsch. vyff kinderen voor hun paerten int het silverwerck bevonden ten sterfhuyse van voors. hunnen Heer vader gelyck articulo x van den eersten ontfanck oft baten vanden staet zijns sterfhuys blyckt dwelck aldaer per memorie is gestelt ende daer naer vercocht zijnde heeft vuytgebracht seshien hondert guldens compt gld. 1600—

De Weesen moeten hebben t' saemen de somme van achten-negentich duysent twee hondert sevenenvyftich guldens vyf stv.

Dico xcviij<sup>m</sup> ii<sup>c</sup> lvii gl. v st.

Daertegens wordt aende voorsch. vyff naerkinderen ende hunne momboirs bewesen ende in betalinge gegeven by consente en approbatie van myne Ferw. Heer en Borgermeesteren en Schepenen

deser stadt volgende der selver apostille gestelt op der voorsch. momboiren requeste vander date den sestienden meerte van den jare seshien hondert ende sessenveertich onderteekent G. van Buren, de navolgende partyen (*blyckt by de Req<sup>ie</sup> ende consent als inden text alhier gesien*).

1. Ierst de drye duysent viereuveertich guldenen 5 1/4 st. die de voorsch. vyff kinderen schuldich blijven ter saken van der selver alimentatie ende cleederen, afgetrocken t'gene hun goet compt over d'innecommen van sekere penningen by de voornoempde vrouwe Helena aengeleghet vuyt het gene geprocedeert is vanden vuytroep vanden sterfhuysse des voornoempden hunder Heeren vaders en anderssints volgens de rekeninge tusschen de voors. Vrouwe Helena Fourment ende heuren man ter eenre zyde ende de monboirs van hare voors. kinderen ter andere voorde tegenwoordige heeren Commissarissen gepasseert, heden dato deser segge drye duysent viereuveertich guld. vyff stuyvers 1 oort (*blyckt by het slot van Rekeninge als in den text.*) gld. 3044—51,4

2. Item vyftich duysent guldenen voorde helft vande heerlicheyt van Steene mette huysingen landen bosschen ende bempden gelegen inde prochie van Ste Huybrecht Elewyt, ende onder Eppegem tusschen Vilvoorden ende Eppegem mits gaders van een halff bunder met eenige roeden bosch ende van drye bunderen ende een dachwant bempt oft woyde breeder gementioneert inden lx en lxi<sup>en</sup> articulen van het tweede capittel vanden ontfanck oft baten van den staet des sterfhuys voorsch. ende byden lxii<sup>en</sup> articule vanden selven capittelle de voorsch. helft geschat op de voorsch. (*blyckt by den staet alhier gesien.*) gld. 50,000—

3. Item de helft van negen bunderen ende een halff achtentsestich ende een halff roeden bosch gelegen onder Cappellen ende Smal Brabant mits gaders van twee bunderen bleckbosch gelegen onder Capellen op den bosch, ende van een stucxken lants genaempt het Eerdeken gelegen vast neffens de voorsch. twee bunderen bleckbosch breeder gementioneert in den lxx<sup>en</sup> lxxii, lxxiii en lxxiiii articulen vanden voorsch. tweeden capittelle van ontfanck des voorsch. staets en aldaer gestelt int geheel op prys te weten de negen bunderen ende een halff ende achtentsestich roeden ende een halff van veerthienduyzent sevenhondert ende sestich guldenen, de voorsch. twee bunderen bleckbosch op drye duysent hondert dryentnegentich guldenen en elf stuyvers ende 't voorsch. stucxken lants op hondert veertich guldenen makende 'tsamen

achthtienduysent twee hondert drytnegeentich guldens ende elf stuyvers ende voorde helft gld. 9146—15 1/2

4. Item de drye vierde deelen van een huys van plaisantien met verscheyden parcheelen van lande eens deels geinvadeert liggende onder Eeckeren hier voren inden vyfden articule van credit des voorsch. Jonckers Alberts breeder gementioneert te weten de helft daer van toecomende den sterfhuyse des voors. hunnen Heer vaders een vierdedeel daer van t' hunnen behoefte transport sal geschieden by Joncker Albert Rubens int geheel geschatt op elff duysent drye hondert guldens compt voorde drye vierde deelen afgecort de lasten van chinsen geestimeert 648 gld. gld. 798—9

5. Item noch een vierdedeel daer by van de voornoemde Vrouwe Helena gecocht ten behoefte vande voors. vyff kinderen soo zy verclaerde den derden Augusti van den jare sesthienhondert drye veertich voor twee duysent guldens en daer by gevuecht het vierde deel vande reparatien daer aen t' sedert den voorsch. coup gedaen drye hondert tweentachtentich guldens ende derthien stuyvers compt t' samen gld. 2382—13

6. Item eene rente van hondert en vijftich guldenen op dese stadt van Antwerpen te weten de helft toecomende den sterfhuyse des voorn. Heeren huns vaders, een vierdedeel toecomende Joncker Albert Rubens die ten behoefte vande voorsch. kinderen daer aff transport sal doen ende t'resterende vierdedeel by de voorsch. Vrouwe Helena Fourment vercregen by transporte van Joncker Nicolaes Rubens, van welke rente het capitael bedraecht, gelyck hier voren articulo sexto, vanden credit des voors. Joncker Alberts gementioneert staet gld. 3000—

7. Ende het verloop daer van voor thien jaren d'leste verschenen in Decembris vanden jare sesthienhondert en vyffveertich is gestelt als blyckt articulo septimo vanden selven credit op gld. 750—

8. Item eene rente van vyffentwintich guldens ende vier stuyvers erfelyck oick op dese stadt geheven wordende en toecomende aan den voorsch. sterfhuyse voor de helft Joncker Albert voor een vierdedeel ende de voorsch. Vrouwe Helena by transport van Joncker Nicolaes als vore voor het resterende vierdedeel breeder hier voren Articulo Octavo van den credit van Joncker Albert gementioneert waer van het capitael int geheel beloopt gld. 504—

9. Ende het verloop van vyfthien jaren d'leste verschenen in den jare duysent sessehondert ende vyffveertich gelyck articulo nono vanden selven credit verhaelt staet gld. 189—

10. Item eene rente van sestich guldens erfelyck toecomende als vore waer van het capitael bedraecht gelyck hier voren articulo decimo van den credit van Joncker Albert staet verhaelt gld. 960—
11. Ende het verloop van sestien jaren d'leste verschenen in Augusto vanden jare sestien hondert en vyfftenveertich gelyck articulo xi<sup>o</sup> van den voorsch. geseght wordt is gestelt op gld. 300—
12. Item een vierdedeel van seshondert vyffentwintich guld s jaers geheven wordende op de goeden van Heer Jan Doyenbrugge de Duras Heere van Gembre ter Looven gelegen int quartier van Assenede, waer van breeder mentie wordt gemaect inden XIII<sup>en</sup> articule vanden credit vanden voorsch. Joncker Albert welcke vierdedeel de voorn. Vrouwe Helena op den negentwintichsten meye van den jare sestienhondert ende dryenveertich vercregen heeft by transport vanden voornoempden Joncker Nicolaes Rubens compt voor het capitael van twee jaren acht maonden verloops verschenen den eersten january vanden jaren sestienhondert, en sessenveertich t'samen gld. 2916—14
13. Item een sevenste deel inde helft der voorsch. rente toecomende den voorsch. Joncker Nicolaes dwelck hem hier voren articulo sexto van zynen credit goet wordt gedaen bedragende in capitael gld. 714—51/2
14. Ende vande verlopen gelyck articulo 7<sup>o</sup> van den selven credit wordt verhaelt gld. 78—2
15. Item seventhien stuyvers ende eenen halven erfelyck die Joncker Albert van zyn gedeelte inde voorschreven rente ten behoeve vande voorsch. kinderen sal cederen beloopende gelyck hier voren articulo XIII<sup>o</sup> van zynen credit hem goed gedaen wordt gld. 15—
16. Inder vuegen dat mette vyff sevenste deelen die den voors. vyff kinderen vuyt hunnen eygen hoofde inde voorschreve rente toecomende zyn zy daer inne hebben sullen vier hondert vyffentwintich gulden erfel. ende de voornoempde Joncker Albert de resterende twee hondert guldens Memorie
17. Item eene rente van hondert twelf guldens ende thien stuyvers sjaers die de voors. Vrouwe Helena Fourment gecocht heeft ten behoeve vande voornoempde hare vyff kinderen ten laste van heer Jan Gootens oudt Schepene der Stadt Mechelen ende zijne huysvrouwe ende der selver bosch gelegen inde Tisselstrate onder Puers genaempt Portugael ende noch seven dachwanden bosch gelegen onder Smal Brabant alias Ophombeke, volgens de constitutie brieven daer van zijnde voor Schepenen der baucke van

Ophombeke voors. gepasseert den twintichsten septemberis vanden jare seshienhondert en vieneveertich. Ende voor Schepenen van Puers den twintichsten Octobris vanden selven jare vervalende jaerlycx den achthienden septemb. ende is het verloop ter voorschreven kinderen behoefte loopende van den achthienden Septemberis des jaers van den jare seshienhondert ende vieneveertich bedragende in capitael ten penninck seshiene (*blyckt by den briefals inden text*) gld. 1800—

18. Item eene rente van sesse hondert vijffentwintich guld. erffelyck ten penninck seshiene die Louis Vandenberghe notaris ende Cornelis De Pannemaker apotecaris opden eenentwintichsten February vanden jare seshienhondert en de vyffeneveertich vercocht hebben den momboiren ende ten behoefte vande voorschreve vijff kinderen op eenen grooten Raemhoff metten huise daer inne staende borueputten, spoelbacken, metten nieuwen wasch huise daer op gemaect gronde ende toebehoorten groot een hondert achtenvyftich roeden ende dryentsestich voeten genaempt de roose raine gestaen ende gelegen voorby Sinte Michiels clooster alhier in Sinte Michiels strate. Item noch een stuck erven daer achter aen gelegen, comende achter aen 't straetken sonder eynde groot wesende sevenendertich roeden tweendertich voeten gelegen inde Lepelstrate alhier tusschen 't voorsch. stractken aen d'een zijde oostwaerts ende den voorsch. Roosen Raemhoff aen d'ander zijde westwaerts. Item op noch twelf huyskens oft wooningen daer achter inde Lepelstrate gestaen metten hoffkens deser achtergronde ende toebehoorten, welke rente begonst heeft te loopen ter voorsch. kinderen behoefte vanden voorschreven dach der constitutie ende het capitael daer van beloopt gld. 10,000—

19. Item eene rente van tweehondert ende vyftich gulden erffelyck quytbaer ten penninck seshiene die de voornoemde Louis Vandenberghe opden voorsch. eenentwintichsten February inden jare seshienhondert ende vyffeneveertich vercocht heeft den momboiren ende ten behoefte van de voorsch. vijff kinderen ende beseten op eenen bleyckhoff met huysing en stallinge, logie gronde ende alle den toebehoorten genaempt Spagnartshoff gelegen inde nieuwe stadt alhier achter de brouweryen genaempt de Goudt Blomme ende de Borch, waer van het capitael bedraecht vier duysent gulden hebbende het verloop ter voorschreven kinderen behoefte begiuenecours te nemen vanden voorsch. dach van constitutie compt. gld. 4000—

20. Item eene rente van dertien guldenen twee ende eenen halven stuyver erfelyck quytbaer ten penninck sesthiene metten openstaenden verloopen daer van t' sedert kersmisse inden jare duysent sesse hondert ende geheven wordende op eene groote hofstadt met den huysingen daer op staende gronde hoeve stallen daer toe behoorende met twee cleyne huyskens daer achter aengelegen ende allen den toebehoorte binnen der stad Vilvoorden op den hoeck vande lange Molenstrate wesende een vermaerde herberge gemeynelyck genaempt den Keyser welcke rente de momboiren der selver kinderen thunnen behoefte hebben gecocht van Hans Anthoni ende Henrick Vasseur en zyn daer inne voor Schepenen van Vilvoorden gegoeyt eade geerft geweest den vierde may inden jare duysent sessenhondert en vyffveertich en is daer vore betaelt geweest de somme van gld. 229—13

Dit bewys bedraght achtenegentich duysent negenthiën guldens acht stuyvers een oort.

Dico *xviii* XIX gld. viii st. een oort.

Ende moeten hebben als vore *xviii* *ii* lvii gld. vyf stuyvers.

Soo compt huy goet twee hondert sevenendertich guld. seventhien [*lees* sesthiën] st. een blauck.

Dico *ii* xxxvii gld. xvii [*lees* xvi]stv. dry quaert.

Ende is te weten dat vande huysen ende gronden van erven hier voren de voornoemde Jonckers Albert ende Nicolaes Rubens ende den vyff naerkinderen daer moeder af is de voornoemde Vrouwe Helena Fourment respectie bewesen ende in betalinge gegeven daer van het verloop der selver geen mentie en is gemaekt het innecommen en verloops begonst heeft ten proffyte vande voorsch. geassigneerde respectie van kersmisse lestleden des jaers duysent sessenhondert ende vyffveertich blyvende alle voorgaende verloopen ende innecomen daer van openstaende gemeyn tot behoefte vande gene daer toe respectie gerecht zynde. Memorie.

De voorsch. afrekeninghe is alsoo gedaen ende gepasseert ter presentie en overstaen vanden persoonen respectie inde selve genomineert voor de Heeren Commissarissen als in het beginsel deser ten dage maende ende jaere als vore.

HET TESTAMENT  
VAN  
AALBRECHT RUBENS

AANTEEKENING DOOR P. GÉNARD.

---

De oudste zoon van P. P. RUBENS, in huwelijk verwekt met ISABELLA BRANT, zag te Antwerpen het licht, en werd in St.-Andries kerk den 3<sup>n</sup> Juni 1614 gedoopt. Zijn peter was SEÑOR JUAN DE SILVA, in den naam van onzen vorst, AARTSHERTOG ALBERTUS; zijne meter was zijne grootmoeder CLARA DE MOY, de huisvrouw van JAN BRANT, griffier der stad Antwerpen.

De opvoeding van het veelbelovend kind werd met groote zorg bewaakt; echter scheen het kunstenaarsberoep voor hem niet geschikt te wezen; hij legde zich vooral op de studie der rechten toe, en reeds in jeugdigen ouderdom, werd hij door Aartshertogin Isabella tot secretaris van den geheimen Raad van zijne Majesteit in de Nederlanden verheven.

Hij vertrok naar Brussel, alwaar hij in de nabijheid der Sinter-Goelekerk woonde.

Op 3 Januari 1641 trad hij in St.-Jacobs kerk te Antwerpen in den echt met CLARA DEL MONTE, dochter van RAYMOND DEL MONTE en van SUSANNA FOURMENT; Aalbrecht Rubens'vrouw was derhalve bloedverwante der tweede huisvrouw van zijnen vader. Over hare afkomst zullen wij nadere inlichtingen mededeelen.



Vier kinderen sproten uit hunnen echt voort; *een* zoon en *drie* dochters:

1<sup>o</sup> AALBRECHT-HYACINTHUS RUBENS, die op dertienjarigen ouderdom aan razernij overleed;

2<sup>o</sup> ISABELLA-HELENA RUBENS, die later in den echt trad met MARC VAN DER VEKENE, Heer van Berent;

3<sup>o</sup> CONSTANÇIA-MARIA RUBENS, gehuwd met MATTHEUS VAN BEUGHEM, Heer van Ottignies;

en 4<sup>o</sup> CLARA-PETRONILLA RUBENS, later de echtgenoot van JAN WILLEM, burggraaf van ALVAREDO Y BRACAMONTE.

Aalbrecht Rubens, die, zooals wij gezien hebben, in het testament van Jan Brant en Clara de Moy, was opgetreden als erfgenaam van

« 1<sup>o</sup> alle de boecken, soo geschreven als gedrukt, »  
» pampieren, geschriften ende andere stucken ende »  
» munimenten zyne studien eenichsints aengaende »  
» ende rakende, » had, volgens het testament van »  
» zijnen vader, nog verkregen, onder anderen: 2<sup>o</sup> gezamentlijk met zijn broeder « de antiquiteiten gepre- »  
» legateert, elcke voor de helft, alle de agaeten ende »  
» medallien, uitgenomen de vassen van agate, jaspis »  
» ende andere costelijke gesteenten, met conditie, »  
» dat sylieden de voors. agaeten ende medaillien nyet »  
» en souden mogen verkoopen, dan tsaemen, ende »  
» met gemeynen consente, op conditie oock van tsel- »  
» ve syn testament int minste pointe nyet te mogen »  
» bestrijden ofte te contravenieren, op pene van aff- »  
» neminge derselver prelegaeten. » Gelijk wij in onze *Aanteekeningen over P. P. Rubens* hebben gezegd (1) verwekte dit prelefaat eenige moeilijkheden.

(1) Bladz. 53.

3<sup>o</sup> de handschriften en briefwisseling van P. P. Rubens. Langs dezen weg zouden zij in bezit der familie Arconati-Visconti gekomen zijn, bij welke zij thans gedeeltelijk terug gevonden werden.

4<sup>o</sup> verscheidene schilderijen, waaronder de afbeeldsels van P. P. Rubens en Isabella Brant, zijn vader en zijne moeder.

5<sup>o</sup> de uitgebreide en rijke bibliotheek van P. P. Rubens, welke, niettegenstaande het prelefaat, Helena Fourment had doen inventorieeren (1).

In bezit van al deze boeken en kunstwerken wist Aalbrecht Rubens de waarde daarvan hoog te schatten; zelfs schreef hij verscheidene werken, die op het geschiedkundig en oudheidkundig veld hoog werden gewaardeerd; zoo liet hij een werk na *De re vestiaria veterum*, dat in 1665 door Grævius werd uitgegeven; daarbij *Gemma Augustaea*; *De natali die Cesaris-Augusti*; eindelijk het schrift, *Regum et Imperatorum Romanorum numismata*, anders gezegd, de beschrijving van het cabinet van penningen van den hertog van Aarschot.

Aalbrecht Rubens testeerde, gezamenlijk met zijne echtgenoot, voor notaris Gaspar van de Perre, griffier der hoofdbank van Ukkel op 13 Januari 1657; hij overleed te Brussel den 1<sup>sten</sup> October 1657; en werd te Antwerpen in den kelder zijner familie begraven, alwaar, volgens den inventaris, een gedenkteeken werd opgericht, dat door Cornelis van Mildert werd gebeiteld en thans nog in vollen luister bestaat.

Clara del Monte overleed weinige weken na haren

(1) *Aanteekeningen oer P. P. Rubens* bl. 53 en *Archievenblad*, Deel II, bladz. 93.

echtgenoot; haar stoffelijk overschot werd naast dat van haren man bijgezet.

Wij maken het ons ten plichte het testament van Aalbrecht Rubens en Clara del Monte te doen kennen, aangezien het vele onbekende bijzonderheden bevat (1).

In dit stuk toont de familie Rubens zich vooral met haren hoogen stand ingenomen; inderdaad dank aan de reusachtige werken van den onsterfelijken schilder, kon zij met de voornaamste geslachten in wedstrijd treden.

TESTAMENT VAN ALBERT RUBENS EN CLARA DEL MONTE,  
SYNE HUYSVROUWE.

Inden naeme ons Heeren, Amen. Kennelijk sij eenen ijeghelijsken, die dese sullen sien oft hooren lesen, dat op heden den XIII<sup>en</sup> dach der maendt van Januaris, int jaer ons Heeren duysent ses hondert ende zevenen-vijftich, voor mij Gaspar vanden Perre, Greffier vande hooftbancke van Uccle, in qualiteyt van notaris geadmitteert in Brabant residerende binnen Brussela, ende in teghenwoordicheijt van ghetuyghen, hier onder genoempt, sijn ghecompareert in hunne persooen: Heer ALBERT RUBENS, secretaris van Sijne Majestijtsecretenraede, ende Vrouwe CLARA DEL MONTE, sijne wet-tighe huysvrouw; dewelcke ick notaris certificeere — beide wel te kennen, beide ghesont van lichaem ende van verstande, ghelijck ons dat ooghsienelijck bleke, segghende ende verclerende, dat zij (innesiende der menschelijcker naturen cranckheijt, de zekerheijt des doots, ende d'onze-kerheijt, van d'ure der selver,) hadden geraedsaem ghevonden te maecken ende te ordonneren hun testament oft declaratie van vuyttersten wille, ende dit doende, hebben sy: Voor ierst begheert, dat die langhstlevende van hun beyde, den overleden sal doen begraven in zulcken kerecke, als hij oft zij gheraeden sal vinden, laetende t'zynder oft haerder discretie de

(1) Voor zooveel wij hebben kunnen opmerken, moet, na den dood van haren genaal, Clara del Monte afzonderlijk, in eigen naam, nog een tes-tament hebben opgesteld, dat tot nog toe niet is teruggevonden.

pompe funebre, ende dat den selven langhtslevenden tot laeffenisse vande ziele van den overleden, terstont sal doen doen vyfthondert missen, ende, gheduerende den tyt van eenen jaere, daeghelycx eene misse, ende naer elcke misse ghelesen te worden den Psalm *De profundis* mette collecte ende het ghebeth. Ende commende hier mede tot dispositie vande goederen, hun door de gratie Godts geleent, ende ghebruijckende de macht, hunlieden ghegeven bij Sijne Majesteijts opene brieven van octrojje in desselfs raede van Brabant, in date vanden elftsten novembris lestleden, onderteekent: GAILLARD, hebben zij Testateuren gewilt ende begheert, willen ende begheren bij desen, dat den langhtslevenden van hun beyden sal blyven in vollen besitte van alle hunne beijder goederen, ruerlijck ende onruerlijck, haeffelijcke ende erfelijcke schulden, actien ende crediten, verstorven ende gheconquesteerde, soo wel leen als allodiale cheijnsen ende renten, gheene vuytghesondert noch ghereserveert, ende waer oft tot wat plaetse de selven moghen gheleghen sijn, om hem ofte haer naer zijne oft haere qualiteyt, staet ende conditie t' onderhouden, mitsgaeders om hunne achter te laeten kinderen eerlijck ende naer hunne conditie op te brengen, tot dat zij respectivelijck tot eenighen gheapprobeerden staet sullen ghecomen wesen, als wanneer die selve langhtslevende, t'sy vaeder ofte moeder, elcken vande selve hunne kinderen, schuldich ende gehouden sal wesen vuyt te stellen ende te doteren naer hunnen voorschreven staet ende conditie, ende dat vuyt soo daenighe goederen, als die langhtslevende vaeder oft moeder daer toe sal oordeelen de bequaemste ende ghevuechelijckste te wesen, wel verstaende, dat aen deselve hunne kinderen, die hun tot eenighen gheestelycken staet souden comen te begheven (die welcke in sulcken gevalle soo vele niet van doen en hebben als d'andere, in de werelt blyvende) die selve langhtslevende nijet meer en sal behoeven vuyt te reijcken, oft te laeten volghen dan soo vele als hunne legitime portie soude comen te bedraegen, ende by soo verre eenighe van de voorschreven hunne kinderen teghens danck ende wille vande selve lanctleven sich vervoordeerde te treden in houwelycken staet, oft wel naar hunder Testateuren beijde aftlijvicheijt, teghens danck ende wille van hunne te stellen vooghden ende momboiren, in sulcken ghevalle en salmen nijet gehouden syn aen soodaenighe wederspannighe ende onghehoorsame kinderen ijte te gheven, maer willen ende begeiren die voorschreven Testateuren, dat ten regarde van hun sal worden volbrocht het rigeur ghestatueert bijden placcaerte, ten waere dat die lanctlevende oft de voorschreven vooghden ende momboiren gheraeden vonden aen de selve kinderen dese onghehoorsaemheyt te vergheven. Ende om alle de kinderen des te meer in devoir ende plicht tot hunne ouders te houden, d'een van de selve kinderen vermoghen meer

te recompenser, en die door hun goet comportement, liefde ende dienst sulcx sullen meriteeren, als d'andere; willende ende begerende dat t' ghene sij Testateuren hier boven gheordonneert hebben tot voordeel vanden lanxtlevende, te weten int blijven besitten vande achter te laetene goederen, sal comen te cesserén, soo wanneer hij oft zij sal comen te hertrouwen, in welcken ghevalle hij oft zij sal schuldich wesen teghens hunne kinderen, van alle de erfelijcke ende onruerende goederen aft te deijlen half en half, blijvende de langstlevende behouden de meubelen, goederen, soo nochtans, dat onder de woerden *meubele goederen*, nijet en sullen worden begrepen de hujsen, hun toebehoorende binnen Antwerpen, diemen aldaer nochtans voor haefdeijlich is houdende, nochte ook de renten loopen op obligatien, diemen binnes Brussel voor meubel is houdende, jae selve oock nijet de capitaale penninghen van dijergheijcke obligatien, indijen de selve quaemen ghequeten oft gherestitueert te worden, insgelijcx oijck nijet hunne agaten ende medalien vermoghen te vercoopen ende des nijettein gehouden sijn de penainghen daer van te procederen aen te legghen op renten oft daer mede te coopen erfelijcke goederen tot zijue oft haeren ende hunne voorstel: kinderen behoefve. Ende opdat inden voorschreven ghevalle van herhouwen der voorschreven kinderen gherechticheyt te beter werde gheconserveert, soo begeiren zij Testateuren, dat terstont naer des ierste van hün beyde afflijcheijt, door den langstlevenden voor notaris ende inde presentie van twee van hunne naeste vriden, d'eene van zijnder zijde Heer ende M. Philips Rubens, secretaris der Stadt Antwerpen ende Heer Guilielmus Lunden van haerder zijde ofte bij voorsterven vanden eenen ofte den anderen den naesten vriendt van Testateur ende Heer ende meester Henrick Froment, Advocaet, in den Raede van Brabant, van wegghen haer Testatrice sal ghemaekt worden staet ende inventaris van alle de voorschreven erfelijcke ende onruerende goederen, mitsgaders vande ghene hier boven voor soodae-nighe ghedeclareert, van welcken staet ende inventaris sal boven den langstlevenden ijeder een vande voorschreven vriden oock hebben ende behouden eene copijie autentique om dijen volghende (: inden voorschreven ghevalle van herhouwen :) ghedaen te worden de voorschreven affdeijlinghen van half en half; alles nochtans in sulcken verstande dat, die selve langstlevende de voorschreven goederen by den voorschreven staet ende inventaris te begrijpen, sal vermoghen te belasten ofte vercoopen naer zyn goetduncken, midts alleenlyck ten tijde van herhouwen, innebrenghende ende rapporterende de penninghen, daer van gheprocedeert, oft het employ daer mede ghedaen, kiesende ende noemende zij Testateuren, van alsnu vooralsdan, de bovenghenoemde vriden by ordre

als voor, voor voochden en de momboirs van hunne voorschreven kinderen, beneffens den selven lancxtlevenden, ter exclusie van alle andere Weesmeesters ofte overmomboiren van de plaetse, daer hun sterffhuys sal comen te vallen. Dan soo langhe de selve langhstlevende sal blijven ongehout, hij ofte zij alleen sal wesen voocht ofte vooghderse, momboir of momboiresse van de selve hunne kinderen. Revoerende ende te nijet doende zij Testateuren wel expresselyck bij desen het contract van houwelijck, tusschen hun lieden ghemaect tot Antwerpen voor den notaris Toussaint Guyot ende ghetuyghen, opden derden Januarij zestien hondert eenen veertich, ende begerende dat dit hun testament alleen sal worden achtervolght, bondich ende vast blyven tallen tijde, 't sij bij maniere van maekinghe ofte gifte, diemen heet ter saecke van de doot oft tusschen levende, soo t' selve best sal comen ende moghen bestaen, oijk nijetteghenstaende, dat alle solemnitejten soo vande gheschreven rechten als vande costumen der landen oft eenighe andere ordonnantien, statuten, placcaerten ende usantien vande plaetse, daer hunlieden voorschreven goederen oft hunnen voorschreven sterffhuys soude ghelegghen moghen wesen, daer inne nijet en waeren achtervolght, noch gheobserveert, die, soo veel hun aengaet, sullen sijn ende blyven ghederogueert, ghelijck sij de selve derogueren ende te nijette doen midts desen, reserverende nijetemin hun herroepen met ghemeijnen consente, soo langhe als sij t'saemen in leven sullen wesen. In sulcker voegghen, dat het bedde ghescheyden synde, t'voorsch. testament nyet en sal wesen revocabel, ende des toirconde hebben zij testateuren de minute deser met mij voorsch. notaris ende Heer Cornelis Snellinck, Raedtsheer vande opperste admiraliteijt, van Syne Ma' ende Jacques Ernoy bejde als ghe-looftwerdighe ghetuyghen hier toe gheroepen ende gheroepen ende ghebeden, onderteekent. Ende was onderteekent: RUBENS, CLARA DEL MONTE, G. D. PERRE, nots, C. SNELLINCK, M. JACQUES ERNOJ.

Accordeert woirde tot woirde mette originele minute; hierome, etc.

G. D. PERRE NOTS. (1)

(1) Wij danken den heer van Cromphout voor het afschrift, waarvan de oorspronkelijke kopij, in het kasteel van Gaesbeeck berust, en ons welwillend door Mevrouw VISCONTI DE ARCONATI werd medegedeeld.

# LA PREMIÈRE ÉPITAPHE DE RUBENS.

UNE QUESTION D'HISTOIRE PAR P. GÉNARD.

---

Le tombeau de Rubens à Anvers a été l'objet des études de toutes les personnes, qui se sont occupées de la biographie du grand maître; à notre tour nous avons publié, tant dans le *Bulletin des Archives* (1) que dans la revue de *Vlaamsche School* (2) et dans nos *Aanteekeningen over P. P. Rubens*, (3) un grand nombre de documents, complétant les données de notre prédécesseur, l'archiviste Fréd. Verachter, dans son intéressante notice. *Le tombeau de Rubens*. (4) Certes nous nous serions gardé de recommencer nos recherches, si l'acquisition faite par nos soins, le 24 mai 1892, pour les archives communales d'Anvers, d'un exemplaire du *Théâtre sacré de Brabant*, par le baron Jacques Le Roy, ouvrage enrichi de dessins inédits de la main d'un archéologue du XVIII<sup>e</sup> siècle, n'était venu, pour ainsi dire nous forcer à reprendre notre travail que nous croyions terminé, depuis longtemps.

(1) Vol II, pp. 69-179.

(2) Année 1863 pp. 141 et suivantes.

(3) Pages 36 à 38.

(4) Pages 15-16.

Mais n'anticipons pas sur les faits.

M. Verachter et moi nous avons fait connaître la fameuse déclaration de la famille de Rubens, d'où il résultait que quelques jours avant son décès, Rubens réunit autour de son lit, toute sa famille et déclara qu'il avait choisi pour lieu de sépulture l'église de St.-Jacques, dans le pourtour du chœur, qui était loin d'être achevé. *Pour autant que sa famille trouva qu'il était digne de ce souvenir*, il désirait faire construire une chapelle, dont il ornerait l'autel d'un tableau de sa main, représentant la Ste.-Vierge et l'enfant Jésus. Dans la partie supérieure, il aurait placé la Vierge des douleurs, un des chefs-d'œuvre de son élève Luc Faid'herbe (1).

On le sait, Rubens mourut, le 30 mai 1640, vers midi : le grand homme avait presque atteint sa 64<sup>e</sup> année.

D'après l'usage du temps, dit M. Verachter, l'enterrement eut lieu le soir du *même* jour ! Une note

(1) Voici d'une manière exacte les paroles de la requête de la famille Rubens, au magistrat d'Anvers : « hoe dat de selfve Heer Ruebens wylen, » eenighe daghen voor syne afflycheyt hun aengediendt synde dat hy » tot syne begraeffnisse ende van syne naercomelingen in de prochie van » St.-Jacobs, alwaer hy syne begraeffnisse gecosen had, soude doen » bouwen eene capelle, daerop (naer syna ingeborene zedicheyt) geant- » woordt heeft, dat vindende syne weduwe, meerderjarige sone ende » de momboiren van syne minderjarige kinderen, dat hy soodanige ge- » denckenisse soude verdiendt hebben, sy de voorseyde cappelle soudent » doen bouwen, sonder ander syne ordonnancie ende in sulcken val, » daertoe gebruycken eene schilderye van Onse Lieve Vrouwe met het » kindeken Jhesu op haren arm, vergeselschapt met verscheyden Heyli- » gen, etc., ende noch een heldt van Onse Lieve Vrouwe van marmere » steen. » *Voyez Bulletin des Archives*, T. II page 169. Ajoutons que c'est M. van Lerius qui a fait connaître le nom de l'auteur de la statue



extraite des anciens registres d'enterrements de la paroisse St.-Jacques, déposés aujourd'hui à l'État civil, contient en effet les renseignements extraordinaires suivants : « Junius anno 1640. Item den 2 is  
« geweest het choorlyck van Men Heer Petro Paulo  
« Rubens begraven in S<sup>r</sup> Fermentens kelder, ende  
« is gesoncken 3 dagen te voren. »

En attendant la construction de la chapelle projetée par Rubens, son cercueil fut donc descendu dans le caveau de la famille de sa femme Héléne Fourment, situé dans le pourtour du chœur de l'église St.-Jacques.

D'après les recherches de notre savant ami M. van Lerijs, la convention relative à la bâtisse de la nouvelle chapelle porte la date du 14 mars 1642.

Jacques Desenfants, tailleur de pierre et Antoine Maicx, maître maçon, la construisirent; les cendres du peintre y furent transportées en novembre 1643 (1). En 1645, l'autel fut édifié par le sculpteur Corneille van Mildert et le 28 septembre 1650, on remit à cet artiste la pierre destinée à servir de table à l'autel. Les frais s'élevaient à 5000 florins; le caveau comprenait tout l'espace de la chapelle, l'entrée en était pratiquée devant la chapelle et reçut pour inscription :

(1) Le *Mai* (Meyboom) arbre qui servait à fêter l'achèvement d'un travail de maçonnerie, avait été planté le 3 novembre 1643.

Dans l'inventaire de la succession de Rubens, on trouve, concernant la translation des cendres de Rubens le passage suivant (*Archievenblad*, T. II, p. 146) : « Aen den graffmaecker van St.-Jacobskercke, van het lichaem des heer aflijvigens t'ontgraeven, ende in desen nieuwen kelder le leggen....  
5. — " — »

D. O. M.  
OSTIUM  
MONUMENTI  
FAMILIÆ RUBENIANÆ.  
R. I. P.

Cette ouverture s'y trouve encore et, en 1855, j'étais au nombre des personnes admises à visiter les cendres de Rubens (1).

Mais à côté de cette inscription il y en avait deux autres. La famille Rubens reconnaissante envers son illustre chef s'était exprimée comme suit :

DOMINA HELENA FORMENTIA VIDUA AC LIBERI  
SACELLUM HOC ARAMQUE AC TABULAM,  
DEIPARÆ CULTUI CONSECRATU'  
MEMORIE RUBENIANÆ  
L. M. PONI DEDICARIQUE  
CURARUNT.

L'autre épitaphe dont parlent tous les historiens, était celle composée par l'ami de P. P. Rubens, Gaspard Gevartius; elle était rédigée comme suit:

(1) Le caveau de Rubens fut ouvert le 23 octobre 1855 en présence de l'Administration de l'Église St.-Jacques et des autorités de la Ville; plusieurs notables furent invités à assister à cette inspection. Ami de M. van Lerijs, nous eûmes l'honneur d'être admis trois jours après pendant que M. Henry Schaefels exécutait une esquisse de ce lieu de sépulture.

A cette occasion M. van Lerijs, en sa qualité de secrétaire-marguillier de l'église St.-Jacques, publia dans le *Messager des sciences historiques* de 1856 (1<sup>re</sup> livraison), un article qui fait connaître exactement l'état dans lequel se trouvaient les différents cercueils de la famille Rubens.

D. O. M.

PETRUS PAULUS RUBENIUS EQUES  
JOANNIS, HUIUS URBIS SENATORIS,  
FILIUS STEINI TOPARCHA :

QUI INTER CÆTERAS QUIBUS AD MIRACULUM  
EXCELLUIT DOCTRINÆ HISTORIÆ PRISCÆ,  
OMNIUMQ' BONARUM ARTIUM ET ELEGANTIARUM DOTES,  
NON SUI TANTUM SÆCULI,  
SED ET OMNES ÆVI

APPELLES DICI MERUIT :

ATQUE AD REGUM PRINCIPUMQ. VIRORUM AMICITIAS  
GRADUM SIBI FECIT :

A PHILIPPO IV. HISPANIARUM INDIARUMQ. REGE  
INTER SANCTIORIS CONCILII SCRIBAS ADSCITUS,

ET

AD CAROLUM MAGNÆ BRITANNIÆ REGEM  
ANNO M D.C. XXIX. DELEGATUS,  
PACIS INTER EOSDEM PRINCIPES MOX INITÆ  
FUNDAMENTA FELICITER POSUIT.

OBIIT ANNO SAL. M. D. C. XL. XXX MAII ÆTATIS LXIV.

Nous avons autrefois lu dans une histoire de Rubens, que cette dernière épitaphe peinte sur bois fut placée devant la tombe du peintre, mais, disait l'auteur, elle tomba bientôt dans un oubli complet.

Le baron Le Roy dans le *Théâtre sacré de Brabant* publié en 1729-1734, passe entièrement sous silence le monument et les inscriptions. Berbie dans son *Guide à Anvers*, imprimé en 1756, mentionne le tombeau et omet l'inscription. Toutefois J. F. M. Michel dans son *Histoire de la vie de Rubens*, éditée en 1771, dit en toutes lettres que l'inscription dressée par le docte Gevaerts, malgré qu'elle fut composée et rendue, resta dans l'oubli à la placer, depuis l'année 1640,



jusqu'à celle de 1755. » Enfin Verachter, qui ne sait comment tourner la difficulté, pense qu'aucune pierre n'a jamais reçu l'inscription que le savant « Gevarts » avait composée en mémoire de son illustre ami (1), partant il faudrait la considérer comme une espèce d'*honorarium*. »

L'acquisition faite pour les Archives d'Anvers, prouverait que tous les biographes se sont trompés.

D'après le dessin que nous avons devant nous et qui paraît fait avec certainsoin, il semble être hors de conteste qu'un monument portant l'épithaphe de Gevartius, fut placé du côté droit de l'autel, et, chose importante, qu'il fut orné d'un des célèbres portraits de Rubens fait par le maître lui-même et connu par la gravure.

Sur une espèce de socle ou de tombeau on voyait une pierre octogone contenant l'inscription que soutenaient deux statues d'hommes accroupis, qui déroulaient un manteau héraldique aux armes pleines de Rubens et de Fourment, dans la partie supérieure, le portrait du grand peintre entouré d'une couronne de lauriers, tenue par deux renommées, sonnantes de la trompette ; ces instruments sont garnies de drapelets.

Sans doute, cette épithaphe était encore à la place indiquée, lorsqu'en 1657 les cendres d'Albert Rubens vinrent rejoindre celles de son père. En effet, il résulte de l'inventaire des biens délaissés par le fils de Rubens que ce secrétaire du grand conseil du roi d'Espagne, après plusieurs années de mariage avec Claire del Monte, mourut à Bruxelles, et qu'il choisit pour sa sépulture la chapelle de P. P. Rubens.

(1) VERACHER, p. 18 *op. cit.*

Probablement, pour faire pendant à l'inscription de son père, on plaça une table de marbre noir, dans l'angle entre les deux fenêtres à gauche, sous les armoiries, on mit l'inscription suivante :

D. O. M.

ALBERTUS RUBENIUS PET. PAUL. FIL'  
REGI CATHOL. IN SANCTIORE CONCILIO  
A SECRETIS, HIC SITUS EST,  
QUI POLITIORIS OMNIS LITTERATURÆ,  
HISTORIÆ GRÆCÆ ET ROMANÆ, REIQUE  
ANTIQUARIÆ COGNITIONE NEMINI CEDENS,  
HONORIS MEDIO IN CURSU DECESSIT  
AN. SAL. M.DC.LVII KAL OCTOB. ÆTAT. XLIII.

D. CLARA DEL MONTE

MARITI CARISSIMI DESIDERIO ÆGRA,  
VIXQUE ELAPSO MENSE IPSUM SECUTA,  
SACRO PERPETUO IN HOC SACELLO PIE  
FUNDATO, OBIIT ÆTAT. XXXIX

R. I. P.

En consultant les documents de la mortuaire d'Albert Rubens, nous y voyons que ce monument, très élégant, est également l'œuvre de Corneille van Mildert; (1) cet artiste reçut pour son travail la somme

(1) On lit dans ces comptes: « Item betaelt aen Cornelis van Milder, de » somme van vierhondert guldenen eens voor het epitaphium gestelt inde » cappelle, voor den afflyvighen gelyk by testamente is geordonneert, blyc- » kende by desselfs van Milders quitantie compt III<sup>je</sup> guld. Item betaelt » voor het vergulden ende schryven van de letteren van het voorschreven » epitaphium de somme van veerthien gulden acht stuyvers, compt xiiijg.vij stof ».

C'est donc par erreur que M. van Lerius considère Arnould Quellin comme l'auteur du monument d'Albert Rubens.

de 400 florins. On paya ensuite quatorze florins, huit sous pour la dorure des lettres.

Différentes dépenses furent faites pour l'ornementation de l'autel, de sorte que l'on peut dire qu'en 1658 la chapelle était entièrement meublée. Un grand nombre de messes de Requiem y furent dites par un chapelain spécial.

Depuis 1658, conformément à l'acte de sa fondation, le caveau de la chapelle de Rubens, servit de lieu de sépulture à presque tous les membres de la famille. Un des défunts, dont la mort causa de grands regrets, fut Albert-Hyacinthe Rubens, fils d'Albert qui périt misérablement des suites d'une hydrophobie.

Quoique, comme nous l'avons vu, le sol de la chapelle fût pourvu d'un pavement, il faut reconnaître que le dallage était peu en harmonie avec les ornements de cet oratoire. En 1755, un des descendants de Rubens par les femmes, Jean-Baptiste-Jacques van Parys, chanoine de l'église de St.-Jacques, mù par un sentiment d'amour filial, se concerta avec la famille pour le placement de trois pierres tumulaires avec blasons et inscriptions en l'honneur de ses aïeux. La dalle du milieu fut consacrée à Rubens, celle de droite aux descendants de François Rubens, fils du peintre et de Susanne-Gratienne Charles, et celle de gauche aux descendants de Claire Rubens, femme du chevalier Philippe van Parys. Dans la dalle du milieu van Parys fit reproduire l'inscription de Gevartius, à laquelle il joignit les lignes suivantes :

HOC MONUMENTUM A CLARISSIMO GEVARTIO  
OLIM PETRO PAULO RUBENIO CONSECRATUM,  
A POSTERIS HUC USQUE NEGLECTUM,

RUBENIANA STIRPE MASCULINA JAM INDE EXTINGTA  
HOC ANNO M. DCCLV. PONI CURAVIT.  
R. D. JOANNES BAPT. JACOBUS DE PARYS,  
HJUS INSIGNIS ECCLESIE CANONICUS  
EX MATRE ET AVIA RUBENIA NEPOS.  
R. I. P.

La dalle à droite se rapportait aux descendants de  
François Rubens et de Susanne-Gratienne Charles.

D. O. M.  
ET  
MEMORIE  
FRANCISCI RUBENII, PETRI PAULI FILII  
REGIE MAJESTATIS IN SUPREMO BRABANTIE  
SENATU A CONSILIIS. &<sup>a</sup>  
ET SUSANNE GRATIANE CHARLES CONJUGUM :  
OBIT ILLE XXVI. SEPTEMBRIS M. DC. LXXVIII.  
ILLA VERO IV. NOVEMBRIS M. DC. LXXXII.  
EORUMQ; FILII ALEXANDRI JOSEPHI RUBENII,  
TOPARCHÆ  
DE VREMDYCK, WILLEMSKERCKE ET TERSCHRIECK,  
DOMINI  
IN LIESEL, MALDEREN ET STEENHUFFELE,  
QUI RUBENII NOMINIS ULTIMUS, NULLA  
POSTERITATE RELICTA RUBENIANÆ STIRPI,  
NON TAMEN NOMINI, METAM POSUIT  
XVII. FEBRUARII ANNO SAL. M. DCC. LII. .  
ET CATHARINÆ PHILIPINÆ DE PARYS,  
EJUS CONJUGIS DICTORUM LOCORUM DOMINÆ QUÆ  
OBIT XXIX. AUGUSTI ANNI M. DCC. XLI.  
AMBO MORIUNTUR MECHELINÆ  
SED HIC APUD MAJORES TUMULANTUR



FUNDATO SACRO, HORA UNDECIMA  
QUOTIDIE IN HOC SACELLO CELEBRANDO.

R. I. P.

La dalle à gauche eut pour inscription :

D. O. M.

ET

MEMORIÆ

PHILIPPI DE PARYS EQUITIS

TOPARCHÆ

DE MERCXEM ET DAMBRUGGE:

ORDINUM BRABANTIÆ QUONDAM A CONSILIIS,  
QUÆSTORIS AC THESAURARII GENERALIS  
ET CLARÆ RUBENIÆ PETRI PAULI FILIÆ CONJUGUM  
OBIIT ILLE IV. OCTOBRIS ANNI M.DC.XCIX  
ILLA VERO XXIV. MARTII ANNI M.DC.LXXXIX.

EURUMQUE FILII,

PHILIPPI CONSTANTINI DE PARYS

ET CATHARINÆ FRANCISÆ RUBENIÆ CONJUG'.

OBIIT HIC XII. MARTII ANNI M.DCC.XXIX.

HÆC VERO III. AUGUSTI ANNI M.DCC.XVII.

NECNOM ILLORUM TRIUM LIBERORUM

R. D. ALEXANDRI JACOBI DE PARYS, JURIS UTRIU SQ'  
LICENT' OBIIT X. APRILIS ANNI M.DCC.LVI.

R. D. JOANNIS BAPT<sup>æ</sup> JAC<sup>bi</sup> DE PARYS J. U. LICENT'  
ET HUIUS INSIGNIS ECCLES' PER ANNOS XXII:  
CANONICO OBIIT XXV. MARTII ANNI M.DCC.LXXXVII

ISABELLÆ ALEXANDRINÆ JOSEPHÆ DE PARYS

EJUSQ' CONJUG' FRANCISCI FREDERICI DE RESPANI

COMITIS TOPARCHÆ DE VREMDYCK ET BRUGGE &<sup>a</sup>.

QUI OBIIT XIII JULY ANNI M.DCC.LIX.

ILLA VERO XXVI. DECEMBRIS ANNI M.DCC.XCII.

ILLORUMQUE POSTERORUM.

R. I. P.

Le Chanoine van Parys, toujours d'après le dessin que nous avons découvert, mit ensuite sur l'autel une pierre contenant la dédicace de la chapelle, inscription qui s'était autrefois trouvée sur le monument et l'orna des armoiries de l'artiste et d'Hélène Fourment. Le style des ornements de toutes ces pierres était celui qu'on nomme *rocaille* et d'après les notes trouvées par MM. Verachter et van Lerijs, ce serait le statuaire Henri Danco, qui en fut l'auteur (1).

Si donc, comme nous le supposons, le monument de Pierre-Paul Rubens a réellement existé, tel que l'a dessiné l'archéologue du XVIII<sup>e</sup> siècle, nous nous demandons où se trouve aujourd'hui le portrait ornant cette sépulture? Et si en écrivant l'histoire des différents portraits peints par Rubens lui-même, on ne pourrait pas parvenir à savoir ce qu'en a fait le descendant du grand peintre, à qui finalement il est tombé en partage.

Tout en rendant hommage aux sentiments respectables du chanoine van Parys, nous devrions cependant déplorer que la ville d'Anvers ait perdu la seule image authentique reproduisant les traits du glorieux chef de son école de peinture.

(1) VERACHTER. *Le Tombeau de Rubens*, p. 22; et TH. VAN LERIJS. *Notice des œuvres d'art de l'église St.-Jacques*, p. 122.

# ŒUVRE DE RUBENS

---

## ADDENDA ET CORRIGENDA.

### 258. *Jésus-Christ donnant les clefs à Saint-Pierre.*

Le 5 décembre 1895, nous avons vu ce tableau, appartenant à M. de Potemkin, exposé en vente chez M. Lampe de Bruxelles. Il venait d'être restauré et avait considérablement gagné. Quand nous le vîmes en 1880, nous en disions « L'œuvre lourde et médiocre doit probablement ce caractère à des retouches maladroites. » En effet, après l'éloignement des repeints, l'œuvre a beaucoup gagné en éclat et en vigueur. Elle est bien de 1613 environ, comme nous le disions; elle garde l'allure compassée, doucereusement affectée de cette époque, la moins bonne du maître, où son génie semblait traverser une crise malade; mais dans le tableau rafraîchi le Saint-Pierre est d'un brillant coloris et d'une exécution vigoureuse. Le Christ reste la figure académique et bellâtre, mais a gagné en éclat.

Sur le revers du tableau se trouve peinte l'inscription dont on lit une partie sur la pierre tumulaire de Pierre Breughel: Petrus Paulus Rubens pinxit. David Teniers ex haeredibus renovavit anno 1676.

492<sup>bis</sup>. *Le Bienheureux Simon de Valence.*

Voorhelm Schneevoogt (n<sup>o</sup> 143) cite d'après Basan une estampe représentant le bienheureux Saint Simon de Valence, gravée par Corneille Galle. Le bienheureux tient d'une main un crucifix, de l'autre un lis. Un encadrement ovale orné entoure le portrait.

Nous ignorions à quel titre cette gravure était rangée dans l'œuvre de Rubens. Nous venons de découvrir un document qui fournit l'explication. Le 17 mars 1614, Jean Van den Wouwer écrivit à son ami l'imprimeur Balthasar Moretus la lettre suivante :

CHER AMI,

Je viens de nouveau frapper à votre porte et vous importuner. Je voudrais que vous imprimiez, comme je vous ai dit naguère, à mes frais exclusivement et en petit nombre d'exemplaires seulement, la Vie du bienheureux Simon de Valence. Si ma demande vient mal à propos, pardonnez-la moi comme à un bon ami dont l'affection ne s'éteindra qu'avec la vie. Pour le moment, je vous envoie la dédicace pour que vous l'examiniez et m'en fassiez connaître librement votre opinion. Le portrait que dernièrement j'ai remis en votre présence à Corneille Galle se trouve maintenant entre les mains de notre ami Rubens dont il sortira, j'en suis sûr, plus élégamment orné et dans une pose plus artistique pour être gravé sur cuivre avec un art plus remarquable.

Je vous salue et vous prie de m'aimer toujours comme je vous aime.

*Cordialement*

JEAN WOVERIUS.

Cette lettre se rapporte à la publication de l'opuscule : *Vita B. Simonis Valentini sacerdotis a Joanne Woverio Antverp. descripta*. Antverpiæ ex officina Plantiniana, apud Viduam et filios Jo. Moreti. M. D C. XIV. In 8<sup>o</sup>.

Le livre renferme un portrait du Saint, entouré d'un

encadrement de style rubénien. Dans un cartouche sous le portrait on lit : *Viva imago B. Simonis Sacerdotis Valentini vixit sanctissime ann. XXXIII. Esse mortalis desiit VII Kal. Maias M.D. CXII.* Nul doute que cette planche ne fût gravée par Galle d'après le dessin de Rubens. Le volume fut tiré à 500 exemplaires.

563. *Achille tue Hector.*

Dans la vente de la Collection Enea Lanfranconi qui eut lieu chez Heberlé à Cologne, les 21-23 octobre 1895, figurait une esquisse de cette composition qui est décrite en ces termes :

« Esquisse spirituellement traitée dans les parties essentielles, en tons bruns sur bruns, en partie contournées de noir, en partie réhaussées de tons clairs, attribuée par les autorités les plus compétentes à la main du maître, faisant partie des huit tapisseries représentant la Vie d'Achille. »

Toile H. 35 ; L. 52 centimètres.

Adjugée à Sedelmeyer à 1100 marcs.

560. *Thétis recevant de Vulcain les armes d'Achille.*

Monsieur F. Kleinberger, marchand de tableaux à Paris, nous soumit le 23 juillet 1895 un petit tableau peint sur toile, mesurant 45.5 cm. de haut sur 57.5 cm. de large, représentant le sujet indiqué ci-dessus.

La composition est conforme à celle du carton fait pour la série des tapisseries de *l'Histoire d'Achille*. Jupiter avec l'aigle, formant l'une des cariatides, se trouve à droite ; Junon avec le paon, à gauche. Thétis est drapée dans une étoffe d'un rouge rosé. Vulcain

porte une draperie verdâtre autour des reins et sur le dos. L'ancre de Vulcain est peint dans un ton brun foncé et doré. Thétis et sa suivante présentent le type rubénien, les chairs nacrées et rosées, la chevelure d'un blond doré. Vulcain et les hommes qui portent la cuirasse ont le teint brun. Le ton général du tableau est rosé et tendre, recherchant la délicatesse et tombant dans la mièvrerie. A première vue, il est trop charmant, mais il est bien original et de la main de Rubens. Il a un peu souffert et les quelques retouches qu'il porte ont, jusqu'à un certain point, altéré le ton primitif.

Comme facture, il se rapproche de la *Sainte-Thérèse* du Musée d'Anvers et semble être exécuté vers 1630. Il doit être un des petits tableaux faits par Rubens pour servir de modèle à ses élèves qui fournirent les toiles de dimension plus grande appartenant jadis à la collection Pastrana après avoir servi de cartons aux tapissiers. Il est largement traité, fourni d'un seul jet, mais poussé évidemment trop loin, pour être qualifié d'esquisse.

566. *Apollon sur son char entouré d'Heures et de Génies.*

Dans la vente de la galerie Enea Lanfranconi qui eut lieu chez Herbelé à Cologne, les 21-23 octobre 1895, figurait sous le N<sup>o</sup> 175 une esquisse de cette composition, sur panneau, H. 105, L. 85 centimètres. Elle correspondait parfaitement à l'esquisse originale que possède le baron von Oppenheim de Cologne et doit être une copie de celle-ci, qui elle-même reproduit un des plafonds peints par le Primatice au château de Fontainebleau.

Le catalogue de la vente qui n'indique pas cette

similitude donne une photogravure de l'exemplaire ayant fait partie de la collection Lanfranconi.

Adjugé à Heberlé en commission à 2750 marcs.

604. *La Mort de Didon.*

La « Spécification des peintures trouvées à la maison mortuaire de feu Messire Pierre Paul Rubens » mentionne parmi les pièces faites par lui-même.

« Une Didon qui se tue ».

Ce tableau n'avait pas été retrouvé jusqu'ici. Il a paru à la vente de la Galerie Enea Lanfranconi de Presbourg, qui a eu lieu à Cologne, chez Heberlé les 21-23 octobre 1895. Il est décrit de la manière suivante dans le catalogue de la vente: « Figure de grandeur naturelle de la fondatrice de Carthage, qui, toute nue, est assise sur le lit de repos qu'elle a fait élever sur le bûcher, et qui en levant au ciel les yeux remplis de larmes se perce le sein d'une épée. »

Toile. H. 186, L. 119 centimètres.

Une belle phototypie du tableau est jointe à cette description.

Le tableau fut vendu 13100 marcs à Sedelmeyer.

*Les Leçons d'Équitation de Louis XIII de France.*

Dans la dernière livraison du Bulletin Rubens, nous avons signalé huit pièces de tapisseries appartenant à la maison impériale d'Autriche, et dont les cartons attribués à Rubens ou à Jordaens, représentaient le sujet ci-dessus indiqué. Nous fondant sur les relations de Rubens avec Marie de Médicis, nous avons émis l'avis que toutes les probabilités étaient en faveur du premier de ces artistes. Depuis lors, un doute nous est venu. Nous rappelant que Henri

Reydams et Evrard Leyniers de Bruxelles avaient exécuté une chambre de tapisseries fines de sept pièces, hautes de six aunes chacune, de *Grands chevaux*, (1) d'après les patrons de Jordaens, nous nous demandions si ce n'était pas là la série de l'Équitation de Louis XIII. Nous nous sommes adressé à M. le Dr. Th. Frimmel de Vienne, et l'avons prié de vouloir bien examiner les tapisseries dans le but de nous éclairer à ce sujet. Le savant et consciencieux auteur nous répond d'une façon à faire pencher complètement la balance en faveur de Jordaens.

« Nous avons obtenu de voir, à Schoenbrunn, les huit tapisseries en question, nous écrit-il. La composition, la disposition, la répartition des couleurs et une figure d'enfant, *témoignent formellement en faveur de Jordaens*, comme l'auteur de sept des huit pièces. C'est à peine si l'on peut songer à Rubens. La composition est trop simple pour être de lui, les figures sont trop hautes par rapport à la dimension totale de la composition, le paysage est trop vide. Quant au nombre huit des tapisseries, la première pièce doit être écartée, comme ne représentant pas une scène des Leçons d'Équitation, et comme étant d'une composition mythologique et allégorique beaucoup plus riche que les autres. Impossible d'indiquer avec certitude l'auteur de cette pièce. Peut-être n'est-elle pas du tout de Jordaens, peut-être cependant est-elle bien de lui. »

On remarquera que le nombre des tapisseries reconnues par le Dr. Th. Frimmel, correspond à la commande de la salle des sept tapisseries faites aux

(1) F. J. VAN DEN BRANLEN. *Geschiedenis der Antwerpsche Schilderschool*, p. 827.



tapissiers Henri Reydams et Evrard Leyniers, et que ce détail tend à confirmer l'identité des deux œuvres et l'exactitude de l'attribution que le savant allemand préconise.

757<sup>1</sup>. *La Bataille d'Ivry* (Esquisse).

M. Emile Michel a publié « *Une lettre inédite de Rubens*. Fac-simile de l'original avec transcription et traduction. » C'est la lettre de Rubens à Peiresc datée du 18 décembre 1635, mais écrite en réalité le 18 décembre 1634, que feu Ch. Ruelens a fait connaître par une traduction dans le Bulletin Rubens, Tome II, p. 273.

Dans cette publication figurent deux héliogravures intéressantes. L'une représente l'esquisse mentionnée ci-dessus, qui fait partie de la collection de M. Léon Bonnat, le célèbre portraitiste de Paris, et l'autre l'esquisse du *Bellérophon de la Pompa Introïtus Ferdinandi*, appartenant au même amateur et signalée sous le n<sup>o</sup> 789 de *l'Œuvre de Rubens*.

789. *Le Bellérophon* de la façade postérieure de *l'Arc de l'Hercules prodicius* (Esquisse).

Voir le n<sup>o</sup> précédent.

770<sup>2</sup> *Minerve terrassant l'Ignorance*.

Le 5 décembre 1895, nous avons vu chez le marchand de tableaux M. Lampe de Bruxelles l'esquisse de *Minerve terrassant l'Ignorance* qui fut achetée par M. Le Roy à la vente Nieuwenhuys (Bruxelles 1883).

A droite, la déesse, coiffée d'un casque orné d'une plume et armée d'une lance, met le pied gauche sur la jambe droite de l'Envie; deux plaques d'acier lui

couvrent la poitrine, ses voiles rougeâtres s'envolent derrière le dos, des draperies jaunes et grises lui couvrent les genoux. L'Envie est représentée par une vieille femme étendue horizontalement, couverte d'une draperie rouge. Le groupe est porté sur des nuages. La peinture est d'un ton fort chaud et croustillant. La vieille femme à la peau plissée et ratatinée est admirablement rendue. Toile. H. 65, L. 53 cm.

774. *Le Passage du prince Ferdinand de Barcelone à Gênes et*

775. *La Rencontre du Cardinal Infant et de Ferdinand, roi de Hongrie, à Nordlingen.*

Nous avons trouvé parmi les dessins de Théodore van Tulden, que possède le British Museum de Londres, ces deux pièces de la *Pompa introitus Ferdinandi*, reproduites par l'artiste pour servir de modèles à ses eaux-fortes.

979. *Portrait de Charles de Longueval, comte de Bucquoy (ou de Busquoy).*

Le British Museum possède un dessin de Luc Vorsterman fait à la plume, signé « L.V fecit » représentant la tête qui figure dans le portrait de Charles de Longueval, sans l'encadrement qui l'entoure dans la gravure. Le dessin porte l'inscription : « Excell. D. Carolus de Longueval comte de Buquoy et Grats Caes. Ma<sup>us</sup> præfectus generalis ». La main, qui tient le bâton du commandement, et les armoiries, que l'on voit sur l'estampe, manquent. Le travail paraît avoir été fait par Vorsterman, pour servir à Rubens de modèle pour le portrait colorié qu'il plaça dans l'encadrement en grisaille, tel qu'on le voit au Musée de St.-Pétersbourg.

1079<sup>bis</sup>. *Portrait de François Woverius* (Un jeune abbé).

Monsieur Henri Hymans publie, dans la livraison de janvier 1896 de la *Gazette des Beaux-Arts*, un très intéressant article sur le portrait connu sous le nom de « Un jeune abbé, » que nous avons décrit en ces termes : « Un jeune abbé, à mi-corps et avec les deux mains debout, portant un col large, un habit fermé de deux rangées de boutons, un manteau ouvert. Il pose une main sur le cadre inférieur du tableau, une main est relevée avec un geste de prédicateur (*Œuvre de Rubens*. T. V, p. 325).

Jusqu'ici ce portrait n'était connu que par des exemplaires sans inscription. Monsieur Hymans a eu la bonne fortune d'en trouver un qui portait un texte donnant des détails curieux sur la personne du modèle et sur le moment de sa vie rappelé par le portrait. Voici ce texte :

Woveridem vix dum bisseis auctum  
Dicentem admirans aula Brabantia stupet.  
Annos suada præit decoris præsaga futuri;  
O quanta eximii vis micat ingenii!  
Ingenium sequitur mentis pudor auctor honesti  
Vultusque in toto stat probitatis amor.  
Hanc animam servato Deus patriæq. patriq.  
Ut vivat patriæ, moribus opto patris.

Francisci Wover I Antverpiensis Joan: F. Ann: XII  
[mens: VIII nat.

Sui amicissimi Cognati iconem Cornelius Bisht-  
[vius I. C. celebrabat.

*P. P. Rubens pinxit.*

*Corn. Galle sculpsit.*

Il résulte de cette inscription que le jeune homme

représenté est François, fils de Jean Woverius (Van den Wouwer), le directeur des finances du gouvernement archiducal, l'ami bien connu de Rubens. Il avait douze ans quand le 17 juillet 1622, devant la cour de Bruxelles, il prononça l'éloge funèbre de l'archiduc Albert. C'est dans ce moment que Rubens, qui sans doute fut présent à la séance, représente le jeune orateur. Le texte de la harangue nous a été conservé dans une brochure imprimée par Balthasar Moretus, un autre ami de Woverius, intitulée: *Laudatio funebris anniversarii inclytæ memoriæ Alberti Pii*, publié en 1623, par Louis, le frère de François Woverius avec les épitres laudatives: *Applausus amoris et favoris ab amicissimis doctissimisque viris Francisco Woverio Jo. F. scriptus. Ludovicus frater collegit et publicavit*. Le jeune prodige mourut à Luxembourg le 6 janvier 1636 sans que son précoce talent eût trouvé une autre occasion de se manifester que le coup d'éclat dont la peinture de Rubens a conservé le souvenir.

Le portrait peint de François Woverius n'a pas été retrouvé jusqu'ici. Espérons qu'un hasard aussi heureux que celui qui a permis à M. Henri Hymans de mettre la main sur la gravure fasse un jour découvrir le tableau!

1404. *Quinze têtes d'après l'antique.*

Nous avons sous ce numéro décrit quinze des têtes antiques gravées dans le recueil « *Antique Greek and Roman Coins, Gems etc. Engraved from original Drawings of Rubens by G. Van der Gucht. Published May 30<sup>th</sup> 1740* » appartenant au British Museum.

Dans notre dernière visite à la collection des dessins de ce dépôt, nous y avons trouvé les dessins de

Rubens, qui fournirent au graveur les modèles des quinze autres planches de son recueil et qui complètent la série reproduite par Van der Gucht.

---

LE NOUVEAU CATALOGUE DE LA GALERIE DES TABLEAUX  
DU MUSÉE L'ERMITAGE A ST.-PÉTERSBOURG.

En 1895 a paru le second volume du catalogue de la galerie des tableaux du Musée de l'Ermitage à St.-Pétersbourg. Cette partie traite des écoles néerlandaises et de l'école allemande. Le premier volume paru en 1891 traite des écoles d'Italie et d'Espagne. Un troisième volume comprendra les écoles française, anglaise et russe. La seule partie de ce travail dont nous ayons à nous occuper ici est celle qui est consacrée aux œuvres de Rubens ; nous ne voulons cependant pas nous priver du plaisir de constater que cette troisième édition du catalogue de l'Ermitage constitue un très notable progrès sur l'édition antérieure. Les auteurs de la présente publication ont fourni un travail consciencieux, basé soit sur leurs connaissances personnelles, soit sur les auteurs les plus autorisés et les plus récents. Il en est résulté un numéro nouveau dans la série de ces catalogues scientifiques dont le nombre s'accroît d'année en année et qui forment des documents de la plus haute importance pour l'histoire de l'art. Ajoutons que cette édition est illustrée de nombreuses photographies constituant un attrait et une utilité de plus de l'ouvrage.

Pour les œuvres de Rubens nous sommes généra-

lement d'accord avec l'auteur du nouveau volume, M. A. Somoff, conservateur en chef pour la section destableaux, et souvent ses renseignements concordent parfaitement avec ceux fournis par notre *Œuvre de Rubens*. Le catalogue présente quelques divergences consistant en pièces nouvelles que le Musée a acquises dans les derniers temps et en attributions qui s'écartent des nôtres. Nous allons passer en revue les principales de ces différences.

Le catalogue mentionne sous le n° 1784 *La Vierge avec l'Enfant* acquis en 1887 avec le Musée Galitzine. En voici la description extraite du nouveau volume :

« La Vierge, vêtue d'une robe rouge à manches bleues, avec un manteau verdâtre, et portant sur la tête un voile gris, est debout près d'une table représentée à droite et recouverte d'un tapis vert. Des deux mains elle soutient l'Enfant qui, tout nu, est debout sur la table. La figure de la Vierge est à mi-corps; sa tête, ainsi que celle de l'Enfant, sont nimbées. Le fond est gris foncé.

« Transporté de bois sur toile. »

Le catalogue ajoute : « Ce tableau présente une grande ressemblance avec la partie du milieu du tableau conservé à la Pinacothèque de Munich (n° 729) et nommé « Madone avec l'Enfant » entourée d'une guirlande de fleurs (peintes par J. Brueghel de Velours) et de onze anges. [*Œuvre de Rubens*, n° 198]. Mais il en diffère par la dimension plus grande des figures, ainsi que par certains accessoires. — Exécuté probablement vers la même époque que le tableau de Munich c.-à.-d. en 1615-1618. »

553. *La Lutte des Centaures et des Lapithes*.

Donnée comme une esquisse du tableau de Madrid ; est, à vrai dire, une réduction de celui-ci. L'exécution ne saurait en être attribuée à Rubens lui-même. L'esquisse du tableau se trouve au musée de Bruxelles. (*Œuvre de Rubens*, n° 539 bis).

556. *Une scène de l'histoire du général romain Décimus Mus* (*Œuvre de Rubens*, n° 814).

L'un des légionnaires porte le labarum. L'esquisse appartient donc à l'*Histoire de Constantin* et non à celle de Décimus.

559. *Philippe IV roi d'Espagne et*

*Élisabeth reine de France.*

Le catalogue mentionne ces deux portraits comme des originaux ; nous les regardons comme des copies d'après ceux de la Pinacothèque de Munich (*Œuvre de Rubens*, nos 1025, 925).

561 *Le Cardinal Infant prenant congé de Philippe IV.* Toute la scène figurée dans le tableau qui surmonte l'entrée de l'arc de triomphe est faussement interprétée (Voir *Œuvre de Rubens*, n° 781).

1785. *L'Amour filial d'une Romaine.* (La Charité romaine, *Œuvre de Rubens* n° 873). Ce tableau retiré de la galerie de l'Ermitage sur le conseil de Waagen qui le regardait comme une copie a été réintégré au musée. Le catalogue en dit :

« Ce tableau, se rapportant à la première période de l'activité de l'artiste, aux années 1612-1613, a été jusqu'en 1863 exposé à l'Ermitage et considéré non seulement comme une œuvre incontestable de Rubens

mais encore comme une de ses meilleures peintures. Comme telle, il fut gravé par J. Sanders (dans la Description de la Galerie de l'Ermitage publiée par Fr. Labensky, T. I n<sup>o</sup> 2). Mais dans la suite, il a été retiré de la Galerie de l'Ermitage sur le conseil de Waagen qui l'avait reconnu, bien à tort, comme une copie. Outre Sanders, il fut gravé par un anonyme et par C. Van Caukercken (en sens inverse, avec une dédicace à Charles Van den Bosch, neuvième évêque de Bruges à qui cette toile appartenait). Il existe plusieurs répétitions et copies de cette composition de Rubens. Au Musée d'Amsterdam figure son tableau offrant le même sujet, mais d'une toute autre composition; son esquisse se trouve dans la collection du Consul Weber à Hambourg.

Toile. H. 1.40, L. 1.798 m.

541. *La Vierge recevant l'hommage des Saints* (*Œuvre de Rubens*, n<sup>o</sup> 210). Est donné par le catalogue comme un travail d'élève. Nous le considérons également comme tel, mais croyons qu'il a été rapidement retouché par le maître.

592. *Des Lions*. (*Œuvre de Rubens*, n<sup>o</sup> 1164). Également donné par le catalogue comme un travail d'élève. D'après nous peint en partie par le maître.

Le principal désaccord entre nous et le catalogue nouveau consiste dans l'attribution de deux œuvres importantes peintes, d'après nous par Rubens, d'après le catalogue par Van Dyck. Il s'agit du n<sup>o</sup> 575 *Isabelle Brant* et du n<sup>o</sup> 635 *Susanne Fourment et sa fille Catherine*.



Le premier de ces deux tableaux qui, jusque dans les derniers temps, était considéré comme une œuvre de Rubens, a été classé par M. W. Bode dans l'œuvre de Van Dyck. Le second, qui a toujours passé pour une œuvre de Van Dyck, a été attribué par nous à Rubens. Nous sommes tous tombés d'accord que les deux portraits, portant jadis des noms d'auteurs différents sont du même artiste. Nous y reconnaissons la main du maître, nos contradicteurs tiennent pour l'élève.

Selon Bode, le portrait d'Isabelle Brant présente un spécimen très beau et très caractéristique des productions de Van Dyck, dans la première période de son activité, 1620-1623. Nous professons le plus profond respect pour les connaissances étendues du directeur du Musée de Berlin et pour son tact merveilleux à discerner les caractéristiques des divers artistes, et nous ne nous aventurerons pas à nous séparer de lui sans de sérieuses raisons. Nous devons cependant faire observer qu'une heureuse inspiration de M. Bode l'a quelque fois entraîné trop loin. Nous faisons allusion à son penchant d'attribuer à la jeunesse de Van Dyck les portraits attribués autrefois, à tort ou à raison, à la période de son maître, correspondant aux débuts de l'élève (1618-1621). Une preuve de cet entraînement nous est fournie par les deux portraits du Musée de Bruxelles, Jean-Charles de Cordes et sa femme, que M. Bode hésite à reconnaître comme des œuvres de Rubens et pencherait plutôt à attribuer à Van Dyck, quoique très certainement ces œuvres d'un travail si parfait ne rappellent en rien la manière du plus jeune des deux maîtres. Et précisément les portraits d'Isabelle Brant et de Susanne Fourment se distinguent par une facture

soignée, par une richesse de coloris et de lumière que l'on admire également dans les portraits de Jean-Charles de Cordes et de Jacqueline Van Caestre.

L'auteur du catalogue émet l'opinion que le portrait d'Isabelle Brant du musée de l'Ermitage fut donné en cadeau par Van Dyck, avant son départ pour l'Italie en 1623, à Rubens qui le conserva dans sa maison jusqu'à la fin de ses jours et qu'il a été cité dans l'héritage artistique de celui-ci. La remise d'un portrait d'Isabelle Brant par Van Dyck à Rubens est une légende ; son existence dans l'Inventaire des tableaux de la mortuaire n'est prouvée par aucun document.

Quant au portrait de Susanne Fourment, le catalogue admet l'exactitude du nom que nous avons donné aux personnages représentés dans ce tableau, naguère désigné comme le portrait d'une dame inconnue ; mais il croit que c'est sans aucun fondement sérieux que nous l'attribuons à Rubens. Il semble pourtant que le fait de reconnaître dans le modèle la belle-sœur de Rubens qu'il a reproduite souvent constituait une présomption en faveur de l'attribution du tableau à ce dernier.

L'aveu que ce tableau présente beaucoup de ressemblance dans la facture avec le portrait d'Isabelle Brant, confirme cette manière de voir.

Voilà deux personnes de l'entourage de Rubens que le maître a peintes certainement plus d'une fois et dont rien ne témoigne qu'elles aient posé pour l'élève ; on hésite à attribuer leur portrait à l'un ou à l'autre des deux artistes ; n'est-ce pas à Rubens que vont les probabilités plutôt qu'à Van Dyck ?

Le catalogue de l'Ermitage termine sa notice histo-

rique du portrait de Susanne Fourment par ces mots : « Comme facture, ce tableau semble rappeler assez le portrait d'Isabelle Brant, peint par A. Van Dyck un peu plus tard que celui-ci, vers l'année 1630 et qui appartient maintenant à l'Ermitage (n<sup>o</sup> 576). (1) » La phrase est malheureuse et dénote une profonde inattention de la part de l'auteur. Dire d'un portrait d'Isabelle Brant qu'il est peint vers 1630 lorsque le modèle est mort en 1626 est déjà une étonnante distraction. Trouver de l'analogie entre un travail de Van Dyck de 1620 à 1623, date attribuée par le catalogue au portrait d'Isabelle Brant, et un autre de 1630 prouve qu'on oublie l'énorme différence entre les œuvres de ce peintre à ces deux dates et témoigne, par surcroît, que ni l'un ni l'autre de ces portraits ne présente le caractère distinctif du maître avant et après son voyage d'Italie. La cause de cette erreur est que la facture des deux portraits n'est pas plus celle de la première jeunesse de Van Dyck que celle de son âge viril ; mais qu'elle est d'un autre maître aux couleurs plus vives, au dessin plus simple, à la lumière plus abondante : de Rubens, en un mot. Bien involontairement, le rédacteur du catalogue vient donc confirmer notre manière de voir, quant au véritable auteur des deux œuvres importantes.

S'il pouvait exister le moindre doute sur l'exactitude de l'attribution à Rubens du portrait de sa première femme, le superbe dessin de la tête d'Isabelle Brant que le British Museum a acquis dans les derniers temps suffirait pour les dissiper. Ce dessin dont nous parlerons encore plus loin et qui est

(1) C'est par erreur que le catalogue mentionne le n<sup>o</sup> 576 ; c'est 575 qu'il faut lire.

incontestablement de Rubens représente le modèle un peu moins de face, mais absolument semblable au tableau de Saint Pétersbourg avec tous les détails des traits, l'arrangement des cheveux et l'expression du visage. L'auteur du dessin est l'auteur du tableau et cet auteur ne peut être que Rubens.

#### EXPOSITION DE MAÎTRES ANCIENS A LONDRES.

Dans la Winter Exhibition de 1895, à Londres, figuraient les œuvres suivantes de Rubens.

*Ixion trompé par Junon* du duc de Westminster (*Œuvre de Rubens*, n° 631).

*La Sainte Famille* du duc de Devonshire (n° 230).

*L'Entrée triomphale de Henri IV à Paris* du comte de Darnley (n° 759').

---

#### LES DESSINS DU BRITISH MUSEUM.

Lors de notre dernière visite à Londres (septembre 1895), nous avons examiné à nouveau les portefeuilles de dessins des peintres flamands. Nous y avons rencontré plusieurs pièces de Rubens qui ne nous avaient pas été montrées jadis ou qui ont été nouvellement acquises. Nous les avons fait photographier par M. E. Dossetter et en donnons ci-dessous la description en indiquant par le numéro qui précède le titre, la place qu'ils occupent ou doivent occuper dans notre *Œuvre de Rubens*.

1246. Frontispice de *Venerabilis patris D. Ludovici Blosii Opera*.

A la plume, lavé d'encre, rehaussé de bleu. H. 30, L. 21 centimètres.

Dessin vigoureusement traité, d'une plume grasse, avec un riche jeu d'ombre et de clarté.

Le dessin se distingue de la gravure en ce que les écussons répandus par terre ne portent pas d'armoiries et que le titre du livre n'est pas inscrit sur les pages ouvertes. En outre, l'ange le plus rapproché des genoux de la Sainte Vierge ne montre qu'une main; celle qui dans la gravure lève une espèce de hochet manque. L'ange qui, tout en haut de la gravure, tient d'une main une couronne, de l'autre un collier de riche bijouterie ne tient ici que le premier de ces attributs; l'autre main manque. Le dessin est en sens contraire de la gravure, c'est-à-dire que le Christ est placé contre le bord à gauche.

Le dessin provient de la collection Malcolm (N<sup>o</sup> 583 du catalogue).

1250. *Frontispice du Breviarium Romanum.*

Déjà signalé dans la livraison précédente du Bulletin Rubens p. 216. Le dessin ne porte pas le titre du volume, mais les autres inscriptions tirées de la Bible et fournies par Balthazar Moretus y sont tracées de la main de ce dernier.

Le dessin est en sens inverse de la gravure.

1255. *La Résurrection du Christ.*

A la plume, lavé d'encre, rehaussé de bleu. H. 29.5, L. 18.5 cm.

Conforme à la gravure et présentant un contraste énergiquement accentué entre la lumière et les ombres.

Provient de la collection Malcolm, dont le catalogue (n<sup>o</sup> 590) le regarde sans aucune raison comme exécuté par un graveur.

Antérieurement dans les collections Lawrence ;  
Vente Tonneman, 1754 ; Vente Hoet, 1760.

1276. Frontispice de *Haraei Annales ducum seu principum Brabantiae*.

A la plume, lavé d'encre de Chine. H. 28.5, L. 17.

Conforme à la gravure, mais sans aucune inscription. Beau travail exécuté avec soin et avec la précision des œuvres du maître de cette époque (1623).

Provient de la collection Malcolm, n° 599 du catalogue, qui l'attribue à Van Dyck. Antérieurement dans la collection Lawrence.

1305. *Le Portrait de Juste Lipse* pour les œuvres de Sénèque.

A la plume. H. 23, L. 18.3 cm.

L'encadrement seul est dessiné par Rubens ; il est sans autre inscription que le nom de *Justus Lipsius*, sur la tablette immédiatement au-dessous de l'encadrement ovale, et les mots *Roma* et *Virtus* inscrits dans les médaillons qui figurent sur la même tablette. Le socle avec l'inscription *Lipsiadae* etc. manque.

Le dessin est en sens inverse de la gravure.

1314'. *Cupidon et Psyché*.

Dessin à la plume sur un papier de forme irrégulière. Environ 7,5 centimètres en hauteur et en largeur. Deux têtes juxtaposées en forme d'Hermathène, sommairement tracées. Une tête de femme à droite, au-dessus de laquelle Rubens a écrit de sa propre main *Psyché* ; à gauche, une tête d'enfant au-dessus de laquelle Rubens a eu l'aimable attention d'écrire : *Cupido ex Albertuli mei imagine*.

Cette tête est d'un enfant très jeune, deux ou trois ans, au front bombé et énorme, aux cheveux longs, à la face joufflue. Il est vu de profil et ne présente qu'une silhouette tracée au courant de la plume, sans formes précises et nettement accentuées.

Vu l'âge du jeune garçon, le dessin date de 1616 environ.

La position des têtes est la même que dans le dessin de l'*Hermathène* qui appartient également au British Museum (*Œuvre de Rubens*, n° 1364) et dans le frontispice pour *Bernardi Bauhusii et Balduini Cabillavi Epigrammata et Caroli Malapertii Poemata* (Ibid., n° 1241). Mais les traits des figures sont tout autres.

1340' (Tome V, p. 151. *La Fuite en Égypte*).

Dessin à la plume, retouché à la couleur. H. 36, L. 46,5 cm.

C'est un dessin fait par le graveur pour la reproduction du tableau du musée de Cassel (*Œuvre de Rubens*, n° 178).

Il est conforme à la gravure de Marinus; de même que celle-ci, il présente des différences sensibles avec le tableau.

C'est un fort beau travail abondamment retouché à la couleur par Rubens.

1345' *Étude de Christ en croix*.

A la pierre noire, rehaussée de blanc et de bistre. H. 53,5, L. 37 cm.

Le modèle est vu jusqu'à la naissance de la hanche, il a la tête rejetée en arrière et penchée à droite, les bras musculeux raidis en l'air, les yeux levés au ciel, les sourcils contractés, le front ridé, la bouche

entr'ouverte, dans l'attitude et avec l'expression du Sauveur implorant de son père la fin de ses souffrances. Le bois de la croix n'est pas dessiné. C'est un travail admirable, vigoureux et soigné. Aucun des Christs en croix que nous connaissons ne reproduit cette étude ; le *Christ au coup de poing* (*Œuvre de Rubens* nos 291 et 1345) s'en rapproche le plus.

1354' *La Bataille des Amazones.*

Dessin à la plume, H. 25, L. 43 cm.

Composition entièrement différente du tableau traitant ce sujet (*Œuvre de Rubens*, n° 570). Au milieu, on voit une formidable mêlée, au-dessus de laquelle s'élèvent cinq amazones coiffées de casques et brandissant l'épée, ainsi que des guerriers coiffés de peaux de lions dont la tête est couverte du mufle de la bête. A droite et à gauche, des chevaux qui fuient ; par terre, des combattants morts ou blessés ; un furieux entortillement de guerriers et de chevaux. Le tout exécuté en traits de plume fins et aigus, tels que Rubens les traçait dans les dessins de sa première époque.

Provient de la collection Malcolm et mentionné au n° 586 du catalogue, qui indique comme lieu de provenance les collections Richardson et Bouverie.

1357'. *L'Amour maternel.*

A la craie noire et à l'encre. H. 27, L. 22 cm.

La composition reproduit exactement celle du tableau de ce nom dans la galerie de Pommersfelden (*Œuvre de Rubens*, n° 822). Il est exécuté à la pierre noire qui ne présente guère que de vagues formes estompées, mais les contours des têtes de la femme et de trois des enfants, ainsi qu'une des mains de la femme



et le corps de deux enfants sont en partie tracés d'une grasse ligne à l'encre.

Le dessin dont l'attribution à Rubens est douteuse a porté dans le coin inférieur à droite une signature qui est effacée. Il a fait partie de la collection Malcolm où il était attribué à Van Dyck (N<sup>o</sup> 598 du catalogue).

1395. (Note de la page 354 du cinquième volume).

*Un groupe de la bataille d'Anghiari.*

Le dessin provenant de la collection Malcolm (n<sup>o</sup> 585 du catalogue) appartient actuellement au British Museum et est exposé parmi les principaux dessins que le dépôt possède de Rubens. La signature qu'il porte est fautive et les notes en italien qui s'y lisent ne sont pas écrites de la main de Rubens. Son authenticité est fort suspecte.

1427. *Un Lion couché.*

A la craie noire, lavé d'encre et rehaussé de blanc.  
H. 27.5, L. 42.8 cm.

Sous le n<sup>o</sup> 1427, nous avons décrit un lion couché appartenant à la collection Albertine de Vienne et portant l'inscription : *Opus manu pro: Petri Pauli Rubenii*. Ce dessin très soigné, très correctement et uniformément exécuté à la sanguine, ne saurait être comparé comme beauté et vigueur de travail à la présente œuvre, qui est caractérisée par une variété et par une ampleur de touche dénotant, sans doute possible, l'originalité.

Quelque soit donc le mérite du dessin de l'Albertine, l'évidence nous force à y reconnaître une copie du lion que possède actuellement le British Museum.

L'inscription de l'exemplaire pastiché est de date postérieure.

1440'. *Trois Anges dans les nuages.*

A la pierre noire, rehaussé de bistre et de blanc. H. 37, L. 43,5 cm.

Trois angelets flottent dans les nuages dans lesquels ils plongent les mains, deux à gauche étendus horizontalement, le troisième à droite s'élevant de biais. Tous les trois abaissent les regards vers la terre. Un beau groupe largement traité formant une étude qui n'a été utilisée dans aucune des œuvres connues du maître.

Portant la fausse signature : *P. P. Rubens.*

1500'. *Isabelle Brant (en buste).*

A la pierre noire et à la sanguine. H. 38, L. 29,5 cm.

Isabelle Brant est vue de face, les cheveux relevés sur le front et ornés au sommet de la tête d'un léger ornement ou coiffure en forme de diadème. L'expression est souriante, les sourcils relevés à la chinoise. Elle porte des pendants d'oreilles, le vêtement inférieur est ouvert, le collet du vêtement supérieur est relevé, un corsage bordé de dentelle à la hauteur des seins. La tête est exécutée avec beaucoup de soin et d'un dessin ferme et admirable.

Cette tête d'Isabelle Brant est absolument conforme à celle de son portrait au Musée de St.-Pétersbourg (*Œuvre de Rubens n° 900*). Seulement dans le tableau elle est un peu tournée de trois quarts. Dans le tableau, elle porte un collier et une chaîne d'or qui ne sont pas marqués sur le dessin.

Cette pièce de la plus grande valeur a été acquise en 1893. C'est probablement celle que Waagen vit dans la collection William Stirling et qu'il décrivit en ces termes : « RUBENS. Portrait of his first wife, Catherine Brandt, in a black and red dress. Spiritedly and broadly drawn in chalk. » (*Art Treasures* IV, 450)

1505'. *Hélène Fourment* (en buste).

A la pierre noire, rehaussé d'un peu de blanc.  
H. 43, L. 26 cm.

Hélène Fourment est vue de trois quarts, la tête un peu baissée. Elle est coiffée d'une toque surmontée d'une houppie en forme de champignon. Les cheveux descendent dans le cou en boucles très sommairement esquissées. Au cou, elle porte une rangée de perles. La robe échancrée laisse voir la naissance des seins, une broche est piquée à la fermeture du corsage.

C'est évidemment une étude fort rapide pour le portrait de la seconde femme du maître que possède actuellement le baron Alphonse de Rothschild à Paris et qui provient de la galerie du duc de Marlborough (*Œuvre de Rubens*, n° 945). Elle est loin de présenter la jeune femme d'une façon favorable, mais paraît néanmoins être de la main du maître.

1513. *Théodore Mayerne* (à mi-corps).

A la pierre noire, la tête peinte à l'aquarelle. H. 31,  
L. 22 cm.

Le docteur est vu presque de face : tête puissante et carrée, au nez droit, aux joues amples, cheveux courts, barbiche longue, col blanc rabattu. De ses épaules descend un manteau dont un des pans est relevé par la main gauche qui, sur la ceinture, retient le bord de l'étoffe bouffante sous l'étreinte des

doigts. Pièce fort intéressante, vigoureusement traitée.

1530. *Pierre-Paul Rubens.*

A la pierre noire, rehaussé d'un peu de blanc. H. 45, L. 27 cm. Provenant de la vente Lawrence.

Le peintre s'est représenté drapé dans son manteau, coiffé de son chapeau aux larges bords. Il est vu jusqu'aux genoux. C'est la répétition exacte du dessin du Louvre et vu son absolue conformité à ce dernier, il doit, malgré son mérite incontestable, être regardé comme une copie, ainsi que nous l'avons déjà qualifié en le mentionnant sous le n<sup>o</sup> 1530 de l'*Œuvre de Rubens*. Dans la copie, tous les traits du crayon sont plus uniformément accentués, et plus durs. Dans l'original, la facture est beaucoup plus légère, plus moelleuse et plus variée.

1547<sup>1</sup>. *Un homme assis tenant un bâton.*

A la pierre noire, rehaussé de blanc et de sanguine. H. 40.5, L. 53.5 cm.

L'homme est tout nu ; il est assis par terre, vu de profil ; il lève la tête dans la direction du point vers lequel il dirige le bâton. Étude de facture vigoureuse, dont nous ne connaissons pas l'emploi dans l'œuvre du maître.

1552<sup>1</sup>. *Tête d'homme refrognée.*

A la pierre noire, rehaussé de couleurs. H. 48, L. 38 cm.

Longue chevelure et pleine barbe ondulantes, yeux irrités, tête baissée vue de trois quarts et du côté droit, largement et sauvagement esquissée. N'a pas été utilisée dans l'œuvre de maître.

1552<sup>2</sup>. *Tête de vieillard.*

A la pierre noire, rehaussé de couleurs. H. 48, L. 40 cm.

Tête aux cheveux et à la barbe longs et ondoyants en coup de vent, le regard levé en contemplation, les traits vénérables, violemment traitée. N'a pas servi dans l'œuvre du maître.

1565'. *Une Tête d'homme et une Tête de femme en pleurs.*

A la pierre noire, lavé d'encre et rehaussé de blanc. H. 14, L. 14 cm.

A gauche, une tête de vieillard barbu, aux longs cheveux, penchée en avant, le front élevé et ridé, le regard baissé vers la tête de femme. A droite, une tête de femme aux longs cheveux dénoués et tombant sur les épaules et sur la poitrine; les yeux grand ouverts et levés au ciel dans une attitude et avec une expression de Madeleine; sur les joues, deux grosses larmes.

1572'. *Tête de jeune femme (Religieuse).*

A la pierre noire, rehaussé de blanc. H. 26.2, L. 11.7 cm.

Tête de jeune femme drapée d'un voile rappelant la coiffe des religieuses; elle porte la main gauche au front et tient les yeux baissés dans une attitude méditative. Sans utilisation connue; porte la fausse signature: *Peter Rubens.*

1582'. *Étude de cheval.*

A la pierre noire. H. 29, L. 20,5 cm.

Le cheval est vu par derrière, en raccourci, posé de trois quarts, à la croupe puissante, aux fortes jambes. La tête manque. C'est un beau travail, aux contours fortement accentués, et tracés d'une main sûre.

1587<sup>1</sup>. *Un Paysage* (Chaumières et arbres).

A l'aquarelle et en couleurs diverses. H. 23, L. 37,5.

Au premier plan, un terrain nu, à l'exception d'une broussaille sur le bord antérieur; à l'arrière-plan, une demi-douzaine de huttes basses, couvertes de chaume. Un grand arbre devant les chaumières, quelques arbres plus petits derrière elles. A gauche, sur une petite élévation du terrain, un artiste dessinant le site. Fausse signature: P. P. RUBENS.

Provient de la collection Malcolm (N° 581 du catalogue).

1587<sup>2</sup>. *Un Paysage d'hiver* (Entrée de ferme).

A la plume, réhaussé de vert et de bleu. H. 17,5, L. 31,5 cm.

Au milieu, on voit une porte d'entrée de ferme cintrée et surmontée d'un toit aux arêtes recourbées. Au milieu de ce toit, une lucarne; au sommet, un pigeonier couronné d'une girouette. Dans l'ouverture de la porte, un chariot rustique; à droite et à gauche, de modestes bâtiments et des arbres dénudés.

Fausse signature: P. P. RUBENS.

Provient de la collection Malcolm (N° 582 du catalogue).

1587<sup>3</sup>. *Un Paysage* (Arbres et clôture de branches entrelacées).

A la pierre noire, relevé sanguine. H. 35, L. 51 cm.

A droite, un fouillis d'arbres aux troncs et aux branches tordus; à gauche, une clôture formée de grosses branches passées entre des pieux; dans le fond, une rangée de saules étêtés et d'arbres élancés.

Croquis sommaire d'une authenticité douteuse.

MAX ROOSES.

# TABLE

---

	PAGES
PH. TAMIZEY DE LARROQUE. Les petits mémoires inédits de Peiresc . . . . .	1
C. RUELENS. Un témoignage relatif à P. P. Rubens en Italie . . . . .	113
MAX ROOSES. Les nouveaux Rubens . . . . .	118
Rapport de la Commission pour réunir l'œuvre de Rubens en gravure ou en photographie. . . . .	124
P. GÉNARD. Het laatste testament van P. P. Rubens.	125
» De Kwartieren van P. P. Rubens . . . . .	142
MAX ROOSES. Staat van goederen in het sterfhuis van Isabella Brant . . . . .	154
MAX ROOSES. Huwelijks-voorwaarden van P. P. Rubens en Helena Fourment . . . . .	189
MAX ROOSES. Varia Rubeniana. . . . .	195
» L'œuvre de Rubens (Addenda). . . . .	207
P. GÉNARD. Het testament van Jan Brant en Clara de Moy, Rubens' schoonouders . . . . .	219
MAX ROOSES. De verdeeling van Rubens' nalatenschap tusschen Helena Fourment en de voor- en nakinderen van Rubens . . . . .	236
P. GÉNARD. Het testament van Aalbrecht Rubens . . . . .	253
» La première épitaphe de Rubens. Une question d'histoire . . . . .	260
MAX ROOSES. Œuvre de Rubens. (Addenda et corrigenda) . . . . .	271

INHOUDSTAFEL. — TABLE DES MATIÈRE.

---

1. *Het testament van Jan Brant en Clara de Moy Rubens' schoonouders*, door P. Génard . . . . blz. 219
2. *De verdeling van Rubens' nalatenschap tusschen Helena Fourment en de voor- en nakinderen van Rubens*, door Max Rooses . . . . . » 236
3. *Het Testament van Aalbrecht Rubens*, door P. Génard . . . . . » 253
4. *La première épitaphe de Rubens, une question d'histoire*, par P. Génard . . . . . » 260
5. *Œuvre de Rubens (Addenda et Corrigenda)*, par Max Rooses . . . . . » 271



BULLETIN-RUBENS

---

ANNALES

de la  
COMMISSION OFFICIELLE INSTITUÉE PAR LE  
CONSEIL COMMUNAL DE LA VILLE D'ANVERS  
*pour la publication des documents  
relatifs à la vie et aux  
œuvres de Rubens*

---

Tome IV

---



ANVERS  
IMPRIMERIE & LITHOGRAPHIE VEUVE DE BACKER  
RUE ZIRK, 35.  
1896

4<sup>e</sup> LIVRAISON

RUBENS-BULLETIJN

# JAARBOEKEN

der

AMTTELIJKE COMMISSIE INGESTELD DOOR DEN  
GEMEENTERAAD DER STAD ANTWERPEN

*voor het uitgeven der bescheiden  
betrekkelijk het leven en de  
werken van Rubens.*

Vijfde Deel. A



ANTWERPEN

BOEK- & STEENDRUKKERIJ WED. DE BACKER  
ZIRKSTRAAT, 35.

1897

1<sup>e</sup> en 2<sup>e</sup> AFLEVERINGEN.

## BESTUURLIJKE COMMISSIE VAN HET BULLETIJN.

---

MM. ARTHUR VAN DEN NEST, Schepen der Stad Antwerpen,  
*Voorzitter* ;

P. GÉNARD, Eere-archivaris der Stad Antwerpen, *Secretaris* ;  
MAX ROOSES, Conservateur van het Museum Plantin  
Moretus te Antwerpen, *Schatbewaarder* ;  
GEORGES RUELENS, Advocaat, Brussel, en  
PAUL COGELS, Antwerpen, *Leden*.

De mededeelingen betreffende het *Bulletijn* moeten aan een  
der leden van het Bureau of der Commissie gedaan worden.

---

## COMMISSION DIRECTRICE DU BULLETIN.

---

MM. ARTHUR VAN DEN NEST, échevin de la ville d'Anvers,  
*Président* ;

P. GÉNARD, Archiviste honoraire de la ville d'Anvers,  
*Secrétaire* ;

MAX ROOSES, Conservateur du Musée Plantin-Moretus  
à Anvers, *Trésorier* ;

GEORGES RUELENS, Avocat, Bruxelles, et

PAUL COGELS, Anvers, *Membres*.

Les communications relatives au *Bulletin* doivent être adressées  
à l'un des membres du Bureau ou de la Commission.

BULLETIJN

—

*BULLETIN*

RUBENS-BULLETIJN

---

J A A R B O E K E N

der

AMBTELIJKE COMMISSIE INGESTELD DOOR DEN  
GEMEENTERAAD DER STAD ANTWERPEN

*voor het uitgeven der bescheiden  
betrekkelijk het leven en de  
werken van Rubens.*

Vijfde Deel.



ANTWERPEN

BOEK- & STEENDRUKKERIJ WED. DE BACKER  
ZIRKSTRAAT, 35.

1897

1161

BULLETIN-RUBENS

---

ANNALLES

de la

COMMISSION OFFICIELLE INSTITUÉE PAR LE  
CONSEIL COMMUNAL DE LA VILLE D'ANVERS

*pour la publication des documents  
relatifs à la vie et aux  
œuvres de Rubens*

---

Tome V.

---



ANVERS

IMPRIMERIE & LITHOGRAPHIE VEUVE DE BACKER

RUE ZIRK, 35.

1897

BULLETIJN  
—  
*BULLETIN*

RUBENS-BULLETIJN

---

# JAARBOEKEN

der

AMBTELIJKE COMMISSIE INGESTELD DOOR DEN  
GEMEENTERAAD DER STAD ANTWERPEN

*voor het uitgeven der bescheiden  
betrekkelijk het leven en de  
werken van Rubens.*

---

Vijfde Deel.

---



ANTWERPEN

BOEK- & STEENDRUKKERIJ J. VAN HILLE-DE BACKER  
ZIRKSTRAAT, 35

1910



BULLETIN-RUBENS

---

ANNALS

de la  
COMMISSION OFFICIELLE INSTITUÉE PAR LE  
CONSEIL COMMUNAL DE LA VILLE D'ANVERS  
*pour la publication des documents  
relatifs à la vie et aux  
œuvres de Rubens*

---

Tome V.

---



ANVERS

IMPRIMERIE & LITHOGRAPHIE J. VAN HILLE-DE BACKER  
RUE ZIRK, 35.

1910

## Clara del Monte en Deodatus van der Mont

door P. GÉNARD.

---

In ons artikel over ALBRECHT RUBENS hebben wij noodzakelijker wijze gesproken van zijne echtgenootte CLARA DEL MONTE. Wie was deze vrouw en tot welke familie behoorde zij?

Volgens FRÉD. VERACHTER, die van haar spreekt in zijne *Généalogie de la famille Rubens*, was zij de dochter van zekeren RAYMONDUS DEL MONTE, die in het huwelijk trad met SUSANNA FOURMENT (1) zuster van HELENA FOURMENT, tweede huisvrouw van P. P. RUBENS.

Volgens het beweren van anderen was zij de dochter van DEODATO DEL MONTE, den boezemvriend van P. P. RUBENS, en van zekere GEERTRUIDE VAN DEN BERGHE.

Wiens dochter was zij nu? Wij hebben hierover eenige nasporingen gedaan, en danken de Heeren Baron C. de Borrekens, afstammeling van Rubens, en L. Bisschops, vroeger beambte bij den burgerlijken stand onzer stad, voor de inlichtingen, die zij ons hebben gelieven te geven.

(1). Zie *Rubens Bulletin* deel IV blz. 253.

(2). Zie den stamboom der familie Fourment in mijne *Aanteekeningen oer Rubens*, bladz. 408-414.

In de St. Jacobskerk bestaat thans nog het grafteeken van CLARA DEL MONTE; daaruit blijkt, dat zij aanspraak op eene adellijke afkomst maakte; jammer, dat de kleuren in het schild niet zijn aangeduid; het is als volgt: gevierendeeld 1 en 4 van .... met drie kerkuiltjes (*chouettes*) van .... en 2 en 3 van .... met twee kepers van....

Gelijk wij hebben gezegd, stamde Clara wezenlijk af van RAYMONDUS DEL MONTE en van SUSANNA FOURMENT, (wereldberoemd door haar afbeeldsel, door Rubens gemaakt en gekend onder den naam « *Het Spaansch hoedeken* ») (1). Haar doopakt luidt als volgt: 1 April 1618, O. L. V. Noord:

CLARA, (*Pater*) S<sup>r</sup> RAYMONDO (*sic*) DELMONTE, (*Mater*) Jouffr SUSANNA FOURMENT, (*Susceptores*;) GUILHELMUS HEYRINCKX, plaatsvervanger van S<sup>r</sup> FRANÇOIS VAN DEN BERGE en Jouffr<sup>e</sup> CLARA STAPPAERT.

Deze Raymondus was in het huwelijk getreden met Susanna Fourment op 29 Januari 1617. De trouwboeken van O. L. V. Kerk N. Kw. luiden als volgt: (f<sup>o</sup> 16:)

S<sup>r</sup> RAYMONDUS DEL MONTE. *Solemnisatum 29 Januari A<sup>o</sup> 1617 cum consensu R<sup>mi</sup> D. et dispensatione 3<sup>e</sup> proclamationis.* Jouff. SUSANNA FOURMENT; (*testes*;) FRANÇOIS VAN DEN BERGE, DANIEL FORMENT.

Clara huwde Albrecht Rubens in de St. Jacobskerk, op 3 Januari 1641, hunne huwelijksakte luidt als volgt: *Generosus D. ALBERTUS RUBENS Domicella CLARA DEL MONTE; Contraxerunt cum disp. ban. et temporis clausi coram D. NICOLAO RUBENS et D. ARNOLDO LUNDEN.*

Clara's vader was vóór het jaar 1621 overleden en

(1) Zie mijne *Aanteekeningen oever Rubens*, blz. 42 en 414.

zijne weduwe, Susanna Fourment, huwde in tweede huwelijk een lid der familie der tweede vrouw van P. P. Rubens, wiens naam, Arnoldus Lunden, Generaal der Munt, men in het leven des grooten kunstenaars herhaalde malen terugvindt. De huwelijksakte is in de registers van 1622 (fol. 180) van St. Jacobskerk te vinden: *Dispensati R<sup>mo</sup> D<sup>no</sup> Nostro Episcopo in bannis et tempore clauso conjugati sunt* ARNOLDUS LUNDEN et D<sup>a</sup> SUSANNA FOURMENT A<sup>o</sup> 1622, 8 Martij, *Testes* DANIEL FOURMENT et MELCHIOR LUNDEN.

Wij hebben gezien hoe innig de liefde van Albrecht Rubens en Clara del Monte was, en hoe deze vrouw haren echtgenoot slechts weinige dagen overleefde.

Ten tijde dat de familie RUBENS-DEL MONTE alzoo te Antwerpen bestond, gelijk wij reeds hebben gemeld, leefde er in onze stad nog een ander geslacht, waarvan de naam met dien van het voorgaande werd verward, bijzonderlijk omdat hij werd gedragen door den boezemvriend van P. P. Rubens te weten, DEODATUS DEL MONTE, VAN DERMONDE of VAN DER MONT. En deze verwarring wordt des te moeilijker om op te helderen, wijl deze laatste familie in nauwe betrekkingen staat met een geslacht VAN DEN BERGHEDEL MONTE geheeten, dat insgelijks in betrekkingen met de familie Rubens onderhield. De heer Advocaat van Lerijs, in zijne aantekeningen over den schilder del Monte, noemt hem DEODAAT VAN DER MONT; in de *Liggeren* eventwel heet hij eerst DEODAAT *scilder* VAN DERMONDE en later DEODATUS VAN DERMONT. Men weet, dat hij de bijzondere vriend van Rubens werd, en dat hij, in 1628, van den grooten schilder een allervleidendst getuigschrift ontving, dat in De Bie's *Gulden Cabinet* werd opgenomen.

DEODATUS' echtgenootte heette GERTRUDIS VAN DEN BERGHE; bij deze vrouw verwekte hij verscheidene kinderen.

1<sup>o</sup> RUMOLDUS, gedoopt den 4<sup>n</sup> Maart 1616 in O. L. V. Noord; de peter van het ter vunt gehouden kind was RUMOLDUS DEL MONTE, wellicht Raymundus, naar allen schijn de vader van CLARA DEL MONTE, die later met ALBRECHT RUBENS trouwde.

Vreemd genoeg, de doopakte luidt als volgt: RUMOLDUS, — DEODATE VAN DER MONT, GEERTRUYT VAN DEN BERGHE; — RUMOLDUS DEL MONTI, CHRISTINA VAN DER MONT.

2<sup>o</sup> Franciscus, gedoopt in de St. Jacobskerk den 15<sup>n</sup> Mei 1618

Doopakte: \* Franciscus  
(pater) Deodatus van Dermont  
(mater) Gertrudis van den Berghen  
(susceptores) D. Guilhelmus Herinck no(m)ine  
D. Francisci van den Berghen  
Jouff<sup>e</sup> Susanna Forment. \*

3<sup>o</sup> ARNOLDUS BENEDICTUS, gedoopt in de St. Jacobs den 31<sup>n</sup> Maart 1624; zijn peter was ARNOLD LUNDEN, de echtgenoot der weduwe van RAYMONDUS DEL MONTE, de moeder van CLARA DEL MONTE; de meters waren: Isabella Brant, de eerste echtgenootte van P. P. Rubens en Maria Hannick.

De doopakte luidt: \* Arnoldus Benedictus  
(pater) Deodatus van der Mont  
(mater) Jouffr. Geertruyt vanden Berge  
(susceptores) Arnoldus Lunden  
Isabella Brants  
Maria Hannick; \*  
De verwarring is te verontschuldigen.

Deodato del Monte, die een voornaam schilder, bouwmeester, en zelfs een sterrekundige was, wist de bescherming des Konings van Spanje, Philip-pus IV, van den Cardinaal Infant, onzen Gouverneur en van den Hertog van Neuburg te verwerven; de laatste hechtte hem aan zijnen persoon met den titel van zijnen schilder en bouwmeester generaal, en ver-hief hem tot den adel, hem een wapen schenkende, dat wij tot nu toe niet gevonden hebben, en dat op eene afdoende wijze het onderscheid der twee fami-lien zoude moeten doen kennen. Op 31 Maart 1620 kocht hij het huis den *Roosen Hoed* thans n<sup>o</sup> 2, Prin-cestraat, (1) eene afspanning, die vroeger aan Gil-lebert van Schoonbeke toebehoord had en die del Monte tot zijn gebruik herbouwde. Dit huis bleef zijn eigendom tot den 15<sup>n</sup> October 1641, wanneer hij het aan zijnen zoon Rumoldus overliet.

Del Monte overleed te Antwerpen op 24 November 1644, en werd in de St. Jacobskerk begraven; volgens den heer van Leries werd hij met buitengewone pracht ter aarde besteld; inderdaad in de overlijdensregisters van St. Jacobs-parochie leest men het volgende:

« November A<sup>o</sup> 1644. *Item* den 27, is geweest het Choorlyck van S<sup>r</sup> Deodatus del Mont, schilder, woon-achtig in de prinsestract, achter de Capelle van Gra-tien, met 36 flambeeuwen, 3 autaeren behangen met witte taffe cruycen, geredimeert voor 2 gulden 8 stuy-vers, sonder baere. Philips (lykbidder in de 4 Ge-kroonde;) musieck met 8, met den *Dies Ire* ende *Miserere*; onder het offertorium, den offer, 8 gulden

(1) De Heer Aug. Thijs heeft over deze woning eene lezenswaardige aan-teekening gemaakt in zijn *Recueil des Bulletins de la Propriété* 1878, bl. 120.

4 stuyvers, somma 47 gul. 12 st. » En in het lijkboek derzelfde kerk vindt men nog: « 16 Meert 1645. — Ontfangen van de Weduwe van Signor Deodat (del Monte) schilder, by het Engelshuys, over het medegaen van de 4 dienende kerckmeesters met hunne tabbaerts, ter begrafenisse, het groot geluyt tsavonts ende 's morgens, staengelt ende 't behangen van den hoogen choor van den voornoemden Signor Deodate, guld. 47-10 ». (1)

Twee aanhalingen, die bewijzen, dat del Monte buitengewoon welhebbend was, en ter aarde werd besteld met eene pracht, welke bijna die der begrafenis van Rubens evenaarde. (2)

In 1662, volgens een register in het stadsarchief bewaard, leest men eenen zin, waaruit blijkt, dat Rumoldus del Monte de eenige afstammeling was, dien Deodati del Monte van zijn huwelijk had overgehouden: (3)

« Jouffrouwe Geertruyt van den Berghe, weduwe  
» wylen Deodatus del Monte met eenen momboir  
» heur gegeven metten rechte ende Heer ende Mees-  
» ter Rumoldus del Monte, Licentiaet in de rechten  
» ende advocaet alhier, desselfs wylen Deodatus  
» ende Jouffrouwen Geertruyden eennigen sone »....

De familie del Monte bleef niet lang haren schitterenden staat behouden; het huis in de Prinestraat werd voor schulden verkocht.

---

(1). Zie het merkwaardig werk *De Liggeren* door Th. Van Lerijs en Ph. Rombouts uitgegeven.

(2). Volgens een bescheide van 1645, in het archief van O. L. V. Kerk teekende deze schilder zijn testament *Deodati de Limont*.

(3). Scab. prot. 1662, vol. II, fol. 338.

# STAET ENDE INVENTARIS

VAN DEN

Sterffhuysse van Mynheer Albertus Rubens  
ende vrouwe Clara Del Monte.

---

UITGEGEVEN DOOR

**MAX ROOSES.**

Onder de stukken, welke teruggevonden zijn in het archief van het kasteel van Gaasbeek en waarvan er reeds verscheidene afgedrukt werden in het vierde deel van het *Rubens-Bulletijn*, bevindt zich ook de hierboven genoemde oorkonde. Voor de geschiedenis van Albertus' vader, Petrus-Paulus Rubens, levert zij over het algemeen geen rechtstreeksch belang op, maar verscheiden der artikels daarin opgesomd bevatten inlichtingen over des kunstenaars werken, die in het bezit van zijnen oudsten zoon overgingen en, op zich zelve beschouwd, geeft zij ons de volledige beschrijving van den inboedel en van de bestanddeelen der fortuin



van een rijk en aanzienlijk man uit de eerste helft der XVII<sup>e</sup> eeuw. Om deze dubbele reden drukken wij haar hier in haar geheel af.

Zooals men weet was Albertus Rubens de oudste zoon en het tweede kind van Petrus-Paulus en van Isabella Brant; hij werd gedoopt den 5<sup>n</sup> Juni 1614 in de Sint-Andrieskerk; de peter was aartshertog Albertus, vertegenwoordigd door den heer Johan de Silva; de meter zijne moei Clara Brant. De jongen was de lieveling zijns vaders, die groote zorg droeg voor zijn onderricht, waarmede hij zijn vriend Gaspar Gevartius belastte. Wanneer hij zich in Madrid bevond schreef hij den 29<sup>n</sup> December 1628 aan den geleerden secretaris der stad Antwerpen: « Ik verzoek u mijn kleinen Albert als mijn eigen beeltenis, niet in uwe huiskamer en bij uwen haard, maar in uw studievertrek te houden. Ik heb den jongen lief en beveel hem u aan, als aan mijn besten vriend en aan den hoogepriester der Muzen, opdat gij met mijn schoonvader en mijn schoonbroeder Brant er zorg voor draget, in mijn leven zoowel als na mijnen dood. (1) » Den 15<sup>n</sup> September 1629, schrijft hij uit Londen nogmaals over Albertus aan Gevartius deze regelen, die van zijne vaderlijke liefde en bezorgdheid getuigen: « Ick hope dat mynen sone te minsten in dese myne obligatie tot UE. waerts sal mynen erfghenaem wesen, ghelyck hy oock een groote part deelachtich is in UE. faueur ende sculdich is aen UE. goede instructie het beste deel van hem selven. Ick sal hem te meer

(1) EMILE GACHET: *Lettres inédites de Pierre-Paul Rubens* blz. 223.

achten om dat UE. hem estimeert, wyens jugement ghewichtigher is als het myne; toch ick hebbe altyts in hem ghemerckt seer goede wille. My is seer lief dat hy nu beter is Godt lof ende ick bedancke UE. grootelycx voor de goede tydinghe ende voor de eere ende consolacie, die UE. hem ghegeven heeft met sijne visites, gheduerende syn sieckte. Hy is jonck (*si natura ordinem servet*) om voor ons te gaen, Godt geve hem leven om wel te leven *neque enim quam diu, sed quam bene agatur fabula refert* <sup>(1)</sup>. »

De vruchten van dit degelijk onderwijs en van die vaderlijke zorg waren dan ook wat men er van verwachten mocht. Albert Rubens legde zich toe op de studie van Latijn en Grieksch, van de oudheid- en van de penningkunde, zooals het bij jonge lieden van zijnen stand toen gebruikelijk was en maakte er ongemeen snelle vorderingen in. In Augustus 1630, toen hij pas 16 jaaroud was, bezorgde hij aan zijn vader een heele reeks aanhalingen uit oude schrijvers, welke deze benuttigde in een brief aan Peiresc om zijne meening over de drievoeten bij de Romeinen te staven.

In 1627 schreef hij reeds een Latijnsch lofvers, dat gedrukt werd in het werk van Joannes Heme-larius over de gouden munten der Romeinsche keizers, welke zich bevonden in de verzameling van den hertog van Aarschot, Karel van Croy. Wanneer 27 jaar later de drukker Hendrik Aertssens een nieuwe uitgaaf van deze munten-verzameling wilde laten verschijnen, begaf hij zich bij Gaspar

(1) Ibid. blz. 238.

Gevartius en vroeg hem of hij niets kon bijdragen om nieuwen luister aan het werk bij te zetten. Gevartius antwoordde, dat een zijner vrienden, een degelijk oudheidkundige, sedert lang eene korte maar geleerde verklaring op de munten der keizers geschreven had en dat het de moeite waard zou zijn deze in dit werk op te nemen. De drukker begaf zich tot den schrijver, vroeg de noodige toelating om zijne bijdrage te mogen opnemen en verkreeg ze; maar de geleerde deed opmerken, dat het stuk reeds meer dan twintig jaar geschreven was, dat het niet bestemd was om uitgegeven te worden en hij nu geen tijd meer had om het na te zien. Hij liet ten slotte den drukker vrij er mede te handelen zooals hij wilde, maar verbood hem er des schrijvers naam onder te zetten. (1). Die geleerde was niemand anders dan Albertus Rubens, zooals Gevartius het later aan Graevius verklaarde (2).

Hij schreef nog verscheiden verhandelingen over Romeinsche oudheden, maar liet niets drukken. In den loop zijner laatste ziekte toen hij vermoedde dat zijn dagen geteld waren sprak hij den wensch uit dat zijn erfgenamen het pak groote en kleine ongeordende blaadjes, waarop hij die stukken geschreven had, zouden ter hand stellen aan den Leidschen geleerde Joannes-Fredericus Gronovius, die ze dan op zijn beurt overhandigde aan den oudheidkundige Joannes-Georgius Graevius, die ze

(1) *Regum et Imperatorum Romanorum numismata aurea*. Apud Henricum Aertssens Antv. 1651 (*Typographus lectori*. Inleiding tot *la Numismata Commentarius*.)

(2) J. C. GRAEVIUS. *Thesaurus antiquitatum romanorum*. Utrecht. 1697. In folio. Voorrede van deel VI.

in 1665 bij Moretus liet verschijnen. Het voor-  
naamste stuk is gewijd aan de kleederdracht der  
Romeinen, waarbij dan nog een drietal verhan-  
delingen over andere punten van oudheid komen.  
Graevius nam de meeste dezer stukken op in het  
zesde en het elfde deel van zijn *Thesaurus antiquitatum  
Romanarum*.

Albertus Rubens voegde bij de stukken, door  
tusschenkomst van Gronovius in de handen van  
Graevius gekomen, zijne verhandeling over de be-  
roemde gesneden steenen van Augustus en Tibe-  
rius, over wier verklaring zijn vader en dezes vriend  
Nicolas Peiresc menigen brief hadden gewisseld  
en die Rubens in het koper had laten graveeren.  
Toen hij deze verhandeling aan Gevartius zond  
om ze aan Graevius over te maken verklaarde hij  
dat de brieven van Peiresc over dit onderwerp  
aan zijn vader geschreven in zijn bezit waren ge-  
bleven (\*). Waarschijnlijk zal hij wel meer stukken  
uit de kostelijke briefwisseling zijns vaders, die nu  
spoorloos verdwenen zijn, bezeten hebben. Hij had,  
zoo bevestigt zijn kozijn Philips Rubens, ook aan-  
teekeningen gehouden over het leven zijns vaders,  
waar de schrijver der beroemde *Vita* uit putte om zijn  
levenschets van den grooten meester op te stellen.

Op zestienjarigen ouderdom was Albert Rubens  
tot secretaris van den geheimen raad des lands  
benoemd, zijn patent is geteekend van 15 Juni  
1630 (\*). Hij trad echter eerst in werkelijken dienst  
en verhuisde naar Brussel na zijn huwelijk met

(1) ALBERTI RUBENI *de Re vestiaria veterum etc.* Antverpiae. Ex offi-  
cina plantiniana Balthasaris Moreti (1665 in-4°, bl. 192.)

(2) GACHET. *Lettres inédites de Pierre-Paul Rubens*. Page XLVII.

Clara Delmonte, dat den 3<sup>n</sup> januari 1641 gevierd werd. Zijne vrouw was de dochter van Raymond Delmonte en van Susanna Fourment, zuster van Helena Fourment, Rubens' tweede vrouw.

Beide echtgenooten stierven vroegtijdig: hij den eersten October 1657, zij den 25<sup>n</sup> November daaropvolgende; beiden werden in de grafkapel van Petrus-Paulus Rubens begraven. Hij zelf geeft de reden der ziekte op, die een einde aan zijn kort leven stelde. Op 31 december 1656 schreef hij aan zijn vriend Daniel Heinsius: « Mijn eenige zoon, een kind dat de beste hoop gaf, werd op het einde van juli laatstleden lichtelijk gebeten door eenen hond en vijftig dagen later werd hij eerst door waterzucht aangetast, waarop hondsdolheid volgde en in weinige uren werd hij mij ontfroefd. Door dezen slag ben ik zoodanig verpletterd dat ik nauwelijks tot bezinning komen kan <sup>(1)</sup>». Negen maanden nadat hij die woorden schreef stierf hij, zonder nog een uur van gezondheid gehad te hebben.

Zijne kinderen waren Albertus-Hyacinthus gestorven den 11<sup>n</sup> September 1656 <sup>(2)</sup>, oud 13 jaren; Isabella-Helena-Francisca, die Marcus Van der Vekene huwde en in 1677 stierf; Constantia-Maria, die Matheus van Beughem huwde; Clara-Petronella, die Jan-Willem burggraaf van Alvaredo y Bracamonte huwde en den 8<sup>n</sup> november 1716 stierf. Van deze laatste zijn de oorkonden afkomstig, die in het kasteel van Gaasbeek bewaard worden, en onder welke zich ook de afrekeningen van Philips

(1) BURMANNUS. *Sylloge epistolarum*, II, 761.

(2) Zie verder, blz. 52.

Rubens met de kinderen van zijn kozijn Albertus en de bijzondere afrekeningen met Clara Rubens bevinden.

Van deze afrekeningen laten wij eenige uittreksels volgen na de boedelbeschrijving van Albertus Rubens.

---

**Staet ende inventaris**  
**van den sterffhuyse van mynheer Albertus Rubens**  
**ende vrouwe Clara del Monte.**

Staet ende Inventaris van ghereede penninghen meuble ende immeubele goeden bevonden in den sterffhuyse van wylen Mynheer Albertus Rubens in sijn leven Secretaris van syne Majesteyt secreten raede ende vrouwe Clara del Monte ghehuyschen doen sy leefden ghestaen binnen der Stadt Brussele by de kercke van Ste Goedeleghe-maeckt, ten versoecke ende interventie van heer ende Mr Philips Rubens Secretaris der Stadt van Antwerpen ende heer Guilliam Lunden als mom-boirs testamentair van de kinderen by de selve afflyvighe achterghelaeten ghenoeemt Joff<sup>en</sup> Isabella Hélene Françoise, Constance Marie, ende Clara Petronella Rubens, begonst den selven Inventaris op den derden ende voleynt op den sessden dach van decembri seshien hondert ende sevenenvyff-tich by my Jacques Coentzen openbaer notaris respectievelyck gheadmitteert by syne voorschreven majesteyt secreten raede, ende desselffs souveraine gheordonneert in Brabant, tot Brussele voorschreven residerende.

*In den iersten inde celkamer.*

Ierst de selve caemer behanghen met goude leiren den grondt swert.

Item een ledicant met een roodt damasten behanghsel, drye sargien, een bedde, een strootsack enen hooftpeluwe ende vier oorcussens.

Item een schrynhoute vuyttreckende taeffel met een groen taeffelcleedt.

Item noch een ronde taeffel ende een schenck taeffel van schrynhout elck met syn taeffel cleedt.

Item thien spaensche leire stoelen vyff hooghe ende vyff leeghe.

Item een scribaen van schrynhoudt ende een schabel.

Item eene schilderye voor de schouwe representerende Clelien <sup>(1)</sup>.

Item eene andere representerende eene Susanna <sup>(1)</sup>.

Item eenen cleynen spiegel met een salvoieken <sup>(2)</sup>

Item een gordyn van saeye ghestrepte stoffe.

Item een ysere plaete staende in de schouw met een brantyser.

*Op de sale.*

Ierst een herthoute leger taeffel met een quaet cleedt.

(1) *Clelien, Susanna.* In de verdeeling der goederen nagelaten door Petrus Paulus Rubens werden aan Albertus Rubens overgelaten en by gemeynen consente aengeschadt de copyen van:

Eene *Susanna* met den *Emaus* voor 90 gulden. (P. GENARD. *De Nalatenschap van P. P. Rubens.* Antwerpsch Archievenblad II, blz. 88, n<sup>o</sup> LXVII.)

Een *Coolia* (natuurlijk *Clelia* te lezen) voor 54 gulden. (Ibid n<sup>o</sup> LXVIII.)

Van welke der vele *Susanna's* van Rubens de hierboven vermelde een kopij was valt niet te zeggen.

De *Clelia* is een *Vlucht van Clelia*, waarvan het oorspronkelijk niet bekend is, maar dat hoogstwaarschijnlijk een werk van Rubens was.

Een stuk, dit onderwerp behandelende en onmiskenbaar uit Rubens' werkhuis of een kopij naar een werk van zijn hand, bevindt zich in het Museum van Dresden onder den naam van Abraham van Diepenbeeck.

(2) *Een salvoieken:* Een kleine salve, een kleine kom.



- Item een schrynhoute persse.
- Item een sluytende banck.
- Item een lynwaet schapraey van schrynhout.
- Item drye caerten.
- Item seven houtse stoelen.
- Item twee bussen ende een fornais.
- Item twee capstocken.

*In de salette.*

Ierst een ledicant met een gheblomt Damasten behanghsel met eenen gouwelaecken ommeloop ende den hemel ende sargie van goude laeken een bedde, een matras, eenen stroysack, eenen hoof poluwe ende twee sargien.

- Item eene groote ronde schrynhoute taeffel.
- Item een scribaenvan ebbenhoudt met synen voet.
- Item eene ysere plaete ghestelt in de schouwe.
- Item een brandtyser met schup ende tanghe met cooper beslaegen.

Item sesse trype sittecussens ende een groot.

*Inde plaetse gheheeten d'Alcove.*

- Ierst sesse leenstoelen.
- Item twelff hooge stoelen alle becleedt met baye.
- Item een taeffel van swert houdt.
- Item de selve plaets behanghen met baeye ende het cleedt ter aerden.
- Item twee cleyne brandtysers.

*Int camerken van de knecht daer naest.*

- Item een slaepstede van herdthoudt met een bedde, eenen hooftpoluwe, eenen stroeysack ende vier sargien
- Item een taeffelken van withoudt.

*Int comptoir.*

Item eenen lessenaer ende een taeffel.

*Inde Gal'erye.*

Ierst een caerte met eenen boucketsteen met synen voet.

*Inde kokene.*

In den iersten een rechtbanck van herdhoudt.

Item een ronde eedttaeffel.

Item eenen dwelier (1).

Item eenen houte schuttel.

Item acht slechte stoelen van diverse soorten.

Item eenen quaeden esel om het ten op te setten.

*Ten.*

Item een groote houille (2) schotel.

Item veerthien schotelen van sesseponden.

Item neghen schotelen van een mindere soorte.

Item acht schotelen wat cleynder.

(1) *Dwellier*. Een soort van handdoek zooals verder *dwail*.

In den inventaris der nalatenschap van Balthasar Moretus II en Anna Goos 1691, vinden wij eene rubriek: *Dwelliers. Handdoecken*.

4 dwelliers de beste met groote canten.

11 dwelliers dunne.

14 dwelliers met kleyn cantiens.

12 groote langhe servet handdoecken enz.

Het woord moet hier gebruikt zijn in den zin van toestel om handdoeken (dweilen) op te hangen. Zoo vinden wij nog in een keukenbeschrijving: 1 Dweillier met lepelberdeken.

In den inventaris der nalatenschap van Maria de Sweert, weduwe van Jan Moretus II (1653) wordt het woord geschreven *Dwalieren* (7 dwalieren met kanten). Het is blijkbaar hetzelfde als *Dwaale* servet Kilianus: *Mappa, mantile*.

(Archief Museum Plantin-Moretus. Inventaris Maria de Sweert. Blz. 949.)

(2) *Houille schotel*. Schotel om houille (steenkolen) in te leggen.

Item sesse dosynen ende seven tailloiren ende drye met gaeten.

Item een lampet schotel metten pot.

Item drye tenne inctpotten.

Item sesse waterpotten.

Item vier commekens.

Item twee becxkens, twee croesen, een wywaeter vaetken, ende een maetjen, soudtvat ende drye tenne lepels met eenen druplepel.

Item daer naer noch eenen schotel ghevonden.

*Ysswerck.*

Ierst een lat met drye haelen (1) van diversche soorten.

Item twee speten met een ysere braedtpanne ende twee yzers daer den spit in draeyt, ende een yser dat men daer voor seth.

Item een spitmolen.

Item een tanghe, dry pothaisen (2), vier roosters, een vispaen, twee ysere potschelen, ende twee ysere backpannen ende een capmes, met eenighe taëffelmessen.

Item twee chaufforen ende drye treffterkens.

Item een croon om vleesch aen te hanghen.

Item een raspe van bleck.

Item vyff ketels van diversche soorten.

Item een vierwaeghen.

*Aerdewerck ende andersints.*

Ierst een lampet met synen pot ende twee pottkens.

(1) *Haelen* : Heugels, crémaillères.

(2) *Pothaisen* : Pothengsel. Kilianus. Eynse, heynse : *Ausa*.

Item achthien schotelkens als taillioeren van wit porcelain.

Item elff soo bier als wynpotten van diversche grootte.

Item noch eenighe minutien (1) van cleyne consideratie.

Item twee keersbacken, twee houtse soutvaten, drye blaesbalcken en twee houtse kandelaers.

*Inde Bottelrye. — Coperwerk.*

Ierst een coopere bedtpanne.

Item eenen coperen hespketel.

Item eenen andere ketel.

Item twee coopere koelbacken.

Item twee confytbexkens.

Item twee coopere eemers ende eenen aecker.

Item eenen coperen mortier met eenen stamper.

Item een cleyne copere potteken.

Item twee copere potten.

Item twee copere cleyne ketels.

Item eene copere panneken ende een ander om eyeren inne te doppen.

Item eenen doorslach.

Item eenen coperen melckpanneken ende een ringelken.

Item drye toertpannen ende een pasteypanneken.

Item sesse candelaers soo cleyne als groot.

Item vier blaeckerkens ende sesse vierketels.

*Andere meubelen.*

Ierst drye blecke braetpannen ende een staende dienende voor t' spit.

(1) *Minutien* : kleinigheden.

- Item een blecke lamp met syn blaeckerken.  
Item drye blecke kandelaerkens ende een treff-  
terken.  
Item een vlieghschappraye.  
Item eenen block ende eenen boterstamper.  
Item een scherffbert (1) ende drye andere berders  
ende twee rolstocken.  
Item eenen steenen mortier metten stamper.  
Item een deel aertwerck dienende totte keucken  
ende eenige minutien van cleyne consideratie.

*Inden kelder.*

- Ierst acht stellingen.  
Item drye groote wascuypen met henne stel-  
linghen.  
Item sesse cleyne cuypkens.  
Item dertich soo wynstucken als biertonnen ende  
noch eenighe cleyne tot verjuys ende asyn.  
Item een vleeschcuyp ende vier botercuypen.

*Op de bovcamer.*

- Bevonden eene bibliotheque volgens catalogue  
daer van ghedruckt by Vivien (2) daer toe mits desen  
wort ghereservert.  
Item een taeffel met een groen taeffelcleedt ende  
eenen spaenschen leiren stoel met eenen groenen  
lessenaer ende eene quaede slechte casse.

*Op de kindercamer boven de sale.*

- Ierst eene cleerschappraye van herthoudt.  
Item een ledicant met een saye behanghsel, een

(1) *Scherffbert*: Snyberd. Kilianus: Scherfberd. *Magis conscisoria.*

(2) *Vivien* Frans Vivien, drukker te Brussel, moet volgens dit artikel  
den catalogus der bibliotheek van Albertus Rubens gedrukt hebben.  
Van dezen catalogus is ons geen exemplaar bekend.

bedde, eenen stroysack, eenen hoofpeulen ende twee sargien.

Item noch een slaepstede met een bedde, eenen stroysack, eenen hoofpeule ende twee sargien.

Item een schrynhoute taeffel met een vuyttreckende laye met een taeffelcleedt.

Item een herthouten sluytbanxken.

Item een cleyen herthouten schappaeyken met eenen saeye cleeken.

Item een cleyen viertanghsken ende een brandt-yserken.

Item een schouwcleedt van groen stoffe.

Item drye printen in henne lystsen.

Item drye cleyne schutselkens.

Item een rapier.

*Op de camer boven de eedtcamer.*

Erst de selve caemer behanghen met goude leiren hebbende eenen swerten grondt.

Item twee spaensche leiren stoelen ende twee vrouwe stoelen.

Item een scribaentjen van ebbenhoudt ende een crificix oock van ebbenhoudt ende den Godt van silver ende eene Lieve Vrouwe oock van silver.

Item een swerte taeffel met een vuyttreckende laye.

Item een hooghe schabelle van herthoudt.

Item een ingheleyt ledicant met een sayen behanghsel, een bedde, eenen stroyesack vier oorcussens van diversche soorte.

Item een wymen (1) schutselken met eenen yseren voet.

(1) *Wymen*: Wissen, teenen. Kilianus: *Wyme*. *Pumila sales, viminalis, vimen*.

- Item eenen wymen setel.
- Item dry pistolkens.
- Item een schrynhoute schappaeye.
- Item een portraict van Mevrouw.
- Item twee brandtysers.

*Opt' Caemerken boven de Bottelrye*

Ierst een scribaenken van ebbenhoudt met synen voet.

Item een herthouten taeffelken met een cleeken.

Item twee leeghe spaensche leire stoelen ende vier andere slechte stoelen.

Item een spinnewiel met eenich vlasch.

Item een heel cleyn cofferken.

Item een schilderije representeerende eenen dooden.

*Op het plaetsken boven de kokene.*

Ierst een kokenschappraye van herthoudt.

Item een schappaeye van withoudt.

Item een vlieghschappaeyken.

Item een witte houtte kistjen.

Item een cleyn taeffelken om op t' bedde te setten.

Item noch een schappaeye.

Item een leere ende eenighe borstels.

Item een deure oft hecke van den trap ende eenige minutien van cleyne weerde.

*Op den solder boven de kindercamer ende daer ontrent.*

Ierst de sperren om het lynwaet op te hanghen.

Item een graen querne (1) met eene kiste.

(1) *Querne*: Kweern, handmolen.

Item eene witte houtte kiste.

Item een waeffelyser ende eenen treft.

Item een boeckweijcoeckijser ende een schupken.

Item een houtte balance met eenighe steene ghe-  
wichten ende eenen yseren hanger omme de keersse  
inne te setten.

Item eene quantiteyt haver ende hoye.

Item een wandte, een meeltonne een souttonne ende  
twee meilsacken.

Item een deel flessen ende gelasen van diversche  
soorten.

*Op de groote Caemer boven de salette.*

Ierst een ledikant met een groen perpetuaenen (1)  
behanghsel, een bedde, een matras, eenen stroosack,  
eenen hoofteule, twee oorcussens, drye sargien ende  
het spreijcleedt.

Item een leger taeffelken met een groen cleedt van  
perpetuaen met een pavelloenken om het wywacter te  
hanghen.

Item een scribaen van ebbenhout met eenen voet,  
met diversche poppedinghen van silver.

Item eenen spiegel met eenen vergulden lijsten.

Item een clavecimbole met haeren voet.

Item achthien roode mans stoelen.

Item twee groote swerte leenstoelen.

Item noch twee swerte mans spaensch-leiren stoe-  
len, ende drye vrouwe spaensch-leire stoelen.

Item twee ghestekene tabourekens ende een van  
roodt fluweel met eenen boecksack van 't selve.

Item een swerthoute schabelle.

(1) *Perpetuaenen* ; Duurzaam (soort van stof).



Item twee copere brandelers <sup>(1)</sup> ende twee ysere.  
Item een nieuw schrynhoute taeffelken met twee laykens.

Item de selve kamer behanghen met goude leiren hebbende den gront roodt boschghe wys.

Item noch een camer goude leiren hebbende den gront roodt.

Item een groot trypen spreijcleedt ende noch een ander oock van tryp.

Item een groot trypen taeffelcleedt.

Item eene groote schilderye representerende d'onthooffdinghe van St.-Jan <sup>(2)</sup>.

Item een groot landschap wesende een schouwstuck <sup>(3)</sup>.

Item een andere representerende de Jacht van een wilt vercken <sup>(4)</sup>.

Item een andere representerende Andromeda <sup>(5)</sup>.

Item eene andere van Emaus <sup>(5)</sup>.

(1) *Brandelers* : Brandijzers.

(2) *D'Onthooffdinghe van St.-Jan*. Wij kennen een groot stuk verbeelende de Onthooffding van Sint Jan, eene herhaling van hetzelfde onderwerp door Rubens geschilderd op een der luiken der *Aanbidding van de drie Koningen* te Mechelen. Misschien wordt hier dit stuk bedoeld; misschien ook is het een *Herodias het hoofd van Sint Jan dragende*.

(3) *Een groot landschap*. In Albertus Rubens' aandeel der schilderijen aanwezig in het sterfhuis zijns vaders vinden wij vermeld:

Eene groote landschappe, de wedergaey van dat tot Steene is, hem aengeschat voorde somme van 1250 gulden. (P. GÉNARD: *De Natatenschap van P. P. Rubens*. Gemeentebulletijn II, blz. 88 n<sup>o</sup> LXXIII).

Een kopij *Verckens jacht (Meleager en Atalante)* 200 gulden (Ibid n<sup>o</sup> XLVI).

Twee contrefeytsels van synen grootvaeder ende grootmoeder Rubens. (Ibid n<sup>o</sup> LXXII).

(4) *Andromeda*. Dit stuk is niet vermeld in de *Natatenschap van Rubens*. Een *Andromeda* bevindt zich in het Museum van Berlijn; een *Perseus en Andromeda* in de Museums van Berlijn, van Madrid en van Sint Petersburg.

(5) Zie hooger nota 1. blz. 19.

Item eene andere van de predicatie van St.-Pauwels (1).

Item eene andere representerende eene conversatie van Joffrs (2).

Item twee contrefeytsels van den Coninck ende Coninginne van Spaignien (3).

Item eene andere representerende de contrefeytsels van Mynheer den overledenen ende synen broeder (4).

Item de contrefeytsels van den vaeder ende moeder van Mynheer (5).

Item de twee contrefeytsels van de moeder van Mevrouw saliger (6).

(1) *De Predicatie van Ste.-Pauwels*. Niet gekend onder de werken van Rubens. Jordaens schilderde dit onderwerp in een stuk dat zich in het Museum der Academie van Schoone Kunsten te Weenen bevindt.

(2) *Eene Conversatie van Joffrs*. Eene der *Conversations à la mode*. (*Venus' Lusthof*) waarvan wij er twee kennen, een in het Museum van Madrid en een bij baron Edmond van Rothschild te Parijs.

(3) *Twee contrefeytsels van den Coninck ende Coninginne van Spaignien*. Portretten van Philips IV en van Elisabeth van Bourbon.

(4) *De contrefeytsels van Mynheer den overledenen ende synen broeder*. De groep waarin Albertus en Nicolaus Rubens zijn afgebeeld, die zich in de verzameling van prins Liechtenstein te Weenen bevindt en waarvan het Museum van Dresden eene herhaling bezit.

(5) *De contrefeytsels van den vaeder ende moeder van Mynheer*. De portretten van Petrus Paulus Rubens en van Isabella Brant.

(6) *Twee contrefeytsels van de moeder van Mevrouw saliger*. De moeder van Clara Delmonte was Suzanna Fourment (de vrouw met het strooien hoedje), die door haar tweede huwelijk de vrouw werd van Arnold Lunden. In de nalatenschap van Rubens werden er aan Albertus Rubens niet minder dan vier portretten zijner schoonmoeder toegekend: • Het contrefeytsel van Jouffrouwe Lunden voor hondert ende vierentwintich guldenen welck stuck gemeyn was, soo comt de helft hier wtgetrocken, bedraegende 72 gulden. (*De Nalatenschap enz.* N<sup>o</sup> LXIX). Noeh drij trognien vande selve, op doeck, voor tsestich guldenen, maer alsoo die int gemeyn toebehoorden soo comt hier voor de helft 30 gulden. (*Ibid.* n<sup>o</sup> LXX). Een der portretten draagt verder in onze oorkonde den naam van *Jouffrouwe Susanna del Monte*.

Item noch een contrefeytsel van den grootvaeder van Mynheer (1).

Item noch een cleyn wesende een manstroniken.

Item een cleyn schilderyken van den hertoghe van Saxon.

Item drye giternen (2).

*Op t' Caemerken boven het Comptoir.*

Ierst een legertaeffelken met een ghestrept sayen cleedt.

Item een ront schrynhoute taeffelken.

Item een schrynhoute schappraije.

Item een cleyn kofferken met swert leir.

Item een schilderye voor de schouwe wesende het portraict van de grootmoeder Joffrouwe Susanna del Monte (3).

Item vyff contrefeytsels van diversche persoonen.

Item thien printen van t'huys van Nassouwe in henne lystkens.

Item een schappraeyken vast inde muer.

Item een sayen schoumantelken.

*Boven d'Alcove.*

Ierst een ledicant met een gaeren behangsel, een bedde, een stroosack, een hoofteule ende twee sargien.

Item een slaepbanck met een bedde, eenen hoofteule, eenen stroosack ende twee sargien.

Item een groote cleerschappraye.

Item een cleyn schappraeyken vast inde muer.

(1) Jan Rubens of Jan Brant.

(2) *Giteren*: Gitaren. Kilianns: Ghitterne, *Fidicula*.

(3) Zie hooger nota 6, blz. 29.

Item een schouwcleedt.

Item vier cleyne schabellekens ende eenen cleynen stroyen stoeltjen.

Item een luyt.

Item een toeslaande schilderije representerende twee contrefeytsels van oudt, grootd vaeder ende groot moeder van den afflyvighen secretaris Rubens <sup>(1)</sup>.

Item een printe van t'huys van Oistenryck in een lyste.

*Op de knechte Camer.*

Ierst een ledicantjen met een bedde, hooftpeule ende stroosack.

Item een rollecoetsken met eenen stroosack.

Item eenen houten stoel.

Item een taeffel met twee sargien.

*Op de Camer daer boven van Mynheer Fourment.*

Ierst een taeffel met een laye ende een trypen taeffel cleedt.

Item twee spaensche leiren stoelen.

Item een schouwcleet met een bert.

Item een schutsel van root stamet <sup>(2)</sup> met vergulde nagels.

Item een groot ende een cleyn schutsel van groen.

(1) *Twee conterfeytsels van oudt, grootd vaeder ende grootmoeder van den afflyvighen secretaris Rubens.* Waarschijnlijk portretten van Jan Rubens en Marie Pypelinc die Albertus waren toegekend in de nalatenschap zijns vaders (Loc. cit. N<sup>o</sup> LXXII).

(2) *Stamet*; Wollen stof. Kilianus; Stamet, *Vestis subtilibus filis lanæis texta.*

*Op de solders.*

Ierst twee wiegen, een sitte mande ende eenen kintscorff.

Item eenighe glaesen om over de meloenen te setten.

Item twee ysere brandelers.

Item eene groote schappraye van herthout.

Item eene groote ronde taeffel van weeckhout sonder voet.

Item een coffer van roodt leir.

Item noch een coffer van swert leir.

Item een hondecot ende andere vodderye van cleyne weerde.

*Op den grooten solder.*

Ierst eene groote persse met diversche berders ende een servetbert.

Item eene groote taeffel met haere schraegen.

Item twee groote witte kisten.

Item eenen houten stoel.

Item dry lynwaet baelen.

Item noch eenighe andere vodderye van cleyne consideratie

*Op't Comptoirken boven de Galderye.*

Ierst een deel porceleine potttekens, schotels, tailoren ende dierghelycke.

Item eenighe steenen als glasen flessen potttekens ende dierghelycke.

Item een deel ghesponnen gaeren.

Item eenighe doosen ende andere dinghen van cleyne consideratie.

*Lijnwaedt.*

Ierst inde groote schappraye boven d'Alcove een lynwaete behangsel met eene groote sargie van cat-toen ghesteken.

Item sess paer slaepplaeckens van twee breyden met binnenwercken.

Item twee paer laeckens van drye breyden.

Item vier paer laeckens van twee breyden ende een halff.

Item een groot Ammelaeken van Pavie voor een ronde taeffel.

Item noch sesse Ammelaekens van Pavie tot een ronde taeffel wat cleynder.

Item een groot lanck Ammelaeken van Damast ende twee cleyne.

Item twee dosynen servetten van Damast.

Item eenen dweil van Damast.

Item noch vier dweilen van Pavie.

Item twee en veertich servetten van Pavie gheteeckent met een A ende een cruysken.

Item noch drye dosynen servieten van Pavie gheteeckent met een B.

Item in een groot coffer van swert leir op de groote Camer.

Ierst vier paer slaepplaekens van twee breyden.

Item noch twee paer slaepplakens van twee breyden van eene mindere soort.

Item vier paer slaepplaekens van anderhalff breyde.

Item twee paer fyn cleyne laeckens.

Item dry en twintich paer laeckens voor meyssens ende knechten.

Item achthien ammelaeckens gheteeckent met een 2.

Item noch twelf ammelaeckens gheteckent mette cyffer 1.

Item sesse dosynen servieten gheteckent, met een A. R. ende een cruysken.

Item dry dosynen gheteckent met een A. R. ende een 2.

Item drye dosynen gheteckent met A. ende R.

Item seven dosynen gheteckent met een A. R. ende een 1.

Item vyffentwintich servetten gheteckent met een R.

Item dertich dweilen.

Item twelf drooghdoecken ende sesse doecken om het silver te drooghen.

Item achtentwintich Ammelakens voor de dienstboden met achtentwintich handdoecken.

*Lynwaet van Mijnheer.*

Ierst veerthien hemden.

Item elff calçons.

Item acht slaeplyven.

Item thien dicke slaepmutsen.

Item twelff andere slaepmutsen.

Item drye scheermantels.

Item sesse halve hemden.

Item veerthien paer mouwen.

Item thien cante craghen.

Item seven craghen sonder canten.

Item acht dosynen snutdoecken.

Item thien paer ondercaussens.

Item vyffthien paer witte socken soo goede als quaede.

Item tweentwintich paer blauwe lynwaete socken.

Item drye paer ry caussens.

Item twelff paer ponnetten (1).

*Lynwaet van Mevrouw.*

Ierst seventhien hemden.

Item vier cattoene slaeplyven.

Item sesse andere slaeplyven.

Item vyffentwintich cante snutteldoecken.

Item noch sesse snuttdoecken van rolle (2)

Item acht halfdoecken soo goet als quaet.

Item seven nacht packetten.

Item sevenentwintich ondersten.

Item eenentwintich cooven.

Item veerthien catoene voorschoyen.

Item noch vyff met canten.

Item noch vyff lynwaete.

Item achthien paer moukens.

Item sessentwintich paer Jansenisten (3).

Item twelff servetdoeckkens met vyff fistel doeckkens.

Item eenen gheblonden lynwaeten rock.

Item vyff ondersten van servietten.

Item twee lynwaete craghen.

*Ander lynwaet.*

Item elff paer ende een groote fluwynen.

(1) *Ponnetten*: Handlobben, *poignets*.

(2) *Snuttdoecken van rolle*. Zakdoecken van grof linnen.

Neghen en een half ellen groven rolle. (Archief Museum Plantin-Moretus. Nalatenschap Anna Goos).

6 snutdoecken van rollé. (Ibid. Inventaris Balthasar Moretus II. 1658).

(3) *Jansenisten*. Vrouwenwanten die het deel van den voorarm bedekten welke de korte mouwen bloot lieten.



- Item elff paer ende een cleyn fluwynen.
- Item seven fluwynen met binnewercken.
- Item twelff groote kindtsdoecken.
- Item twelff halff hemdekens.
- Item twelff dach begynen ende elff nacht begynen.
- Item twelff kinder doecxkens.
- Item drye kinder faillekens, twelff naevelschroyen,<sup>(1)</sup>  
twelff bandekens, ende twelff broecxkens.
- Item vier sitdoecken, drye lyffkens ende sesse  
mutskens.
- Item een pacxken doeckxkens om voor de borst  
te leggen.
- Item eenen ghesteken hooftpeule van lijnwaet  
met twee oirfluwyntjens.
- Item twee windels.
- Item eenentsestich kinder boesemkens.
- Item thien mutskens.
- Item thien lynwaete cooffkens.
- Item cenentwintich mouchoirs.
- Item thien hertdoecxkens.
- Item seshien cleyne ondersten.
- Item vyff kindere hemdekens.
- Item twee paer cleyne cousskens ende een pan-  
telonneken.
- Item vyffthien hemdekens van het soontjen.
- Item vier halff hemdekens.
- Item veerthien paer mouwen.
- Item seven mutskens.
- Item twelff craeghen met canfen.
- Item vierentwintich craeghen sonder canten.

(1) *Naevelschroyen*. Windels om de afgesneden navelstreng te ver-  
binden, ook *navelbandekens* geheeten.

Item thien paer canons (1).

Item thien paer ponnetten met canten.

Item vyffendertich paer ponnetten sonder canten.

Item noch eenighe cleijnicheijt van lynwaet van cleyne weerde ende consideratie.

*Cleederen van Mijnheer ende sijnen soone.*

Ierst een couleur laecken cleedt.

Item twee kemels haeren clederen met een mantel.

Item drye swertelaecken wanbaisen ende een coleuren.

Item eenen grooten coleuren laecken tabbaert.

Item twee paer syde coussens met enighe syde coussebanden.

Item eenen swerten hoet.

Item een kemels haeren cleedt metten mantel gheboort met gouden passement van den soone.

Item drye witte lynwaete wambaisen van den sone.

Item noch eenen grauwen hoet.

*Cleederen van Mevrouw ende andere partyen.*

Ierst eenen rock van swerte goude laecken.

Item eenen andere rock van roodt satyn gheboort met twee canten van goudt, ende silver ende eenen geilen satynen rock.

Item eenen rooden perpetuanen rock.

Item eenen rock van sarge de Chalon met een lijff.

Item noch twee slechte rocken ook van sarge de Chalon.

Item eenen tabbaert van swert tabin (2) met het lijff.

(1) *Canon* : Stoffen opsmuk, waarmede men den onderkant der broeken boorde.

(2) *Tabin* : Tabijn, gewaterd taf. Fransch: *tabis*.

Item noch eenen van poudesoy (1) met het lijff.  
Item noch eenen tabbaert met het lijff van kemels  
hair.

Item eenen laecken tabbaert met eenen laeken  
rock.

Item swerte syde stoffe tot eenen tabbaert.

Item een ghebreydt slaeplyff van blauwe sijde  
ende silver.

Item een capotjen van sarge de Chalon gheboort  
met een goude galonneken.

Item noch een roodt ghebreyt slaeplyff met  
silver.

Item eenen witten sattynen kinder draeghmantel  
met silvere canten, ende eenen witten carsaeyen (2)  
mantel.

Item eenen grooten groenen armosynen lap met  
silver ghewerckt met goudt.

Item eenen swerten syden sluyer gewerckt met  
gout.

Item een groot turckx taeffel cleet.

Item noch een cleyn groen perpetuanen cleedt.

Item eenen vrouwen hoedt met een geil ende  
swerte pluym.

*Comptante penningen bevonden in den sterffhuuse.*

Ierst eenen sack met hondert twintich  
guldens . . . . . 120—0—

Item eenen anderen sack met twelf  
hondert guldens . . . . . 1200—0—

Waer van betaelt worden diversche passive schul-  
den volgens de quitantien ende affirmatien ende

(1) *Poudesoy*: Pou-de-Soie: Eene soort van zijden stof.

(2) *Carsaeyen*: Soort van stof. Kilianus: Karseye, *Panni genus*.

de reste dienende tot het huyshouden d'welck tot  
dijen eijnde is ghelaeten in handen van d'outste  
dochter Joff<sup>e</sup> Isabella Rubens.

*Silverwerck.*

- lerst een groote lampet mette schotel.
- Item noch een cleyn lampet mette schotel.
- Item twee doorluchtighe salven (1).
- Item eenen wynpot.
- Item noch twee andere salven.
- Item thien kandelaers.
- Item achthien lepels ende achthien forchetten.
- Item twee coffoiren.
- Item drye commekens.
- Item drye soudtvaeten.
- Item eenen croes.
- Item eenen silveren memme.
- Item eenen silvere tonghscrabber.
- Item eenen vergulde horlogie.
- Item een silvere commeken.
- Item eenen silvere mostaertpot, metten lepel.
- Item een silvere peperbus.
- Item eene porceleine commeken met silvere  
vergulde oirkens.
- Item een cleyn silvere wywaeter vatjen.
- Item een cleyn casken met eene L. Vrouwe.
- Item eenen silveren arm dienende voor eenen  
kandelaer.
- Item een wywaeter vat met een engels hoofd.
- Item eenen silveren spiegel.
- Item drye silvere poeder doosen.
- Item eenen cleerborstel ende drye airborstels.

(1) *Salven*: Eironde kom. Van het Spaansch *Salva*.

Item noch seven silvere doosken's van diversche grooten.

Item eenen silveren keerssnutter.

Item een rapier met een silvere ghevest.

Item noch sesse oncen silver hebbende ghedient aen eenen bandelier.

Item noch een rapier met een vergult ghevest.

Item drye glase flessen met silvere decksels.

Item twee silvere sleutel riemen.

Item een silvere madalie, vanden prince Cardinael.

Item twee cleyn silvere lepelkens.

Item twee silvere stoutsen (1).

Item een silvere suyckerdoos.

#### *Goudt ende Juweelen.*

Ierst drye goude medaillien.

Item twee goude ketenen.

Item een stuck cristal de roche int gout gheseth.

Item eenen trouwrinck.

Item een tour peirlen van neghenendertich.

Item drye toeren van cleynder peirlen elck van twee rangen.

Item eenen langhen tour van cleynder peirlen.

Item eene boite van eenentwintich diamanten soo groot als cleyn in goudt gheseth.

(1) *Stoutsen*: Kokers. Van het Spaansch *Estucha*. Ook voorkomende in den vorm van *Stoccie*, *Stoesie*, *Stoiste*: 1 Stoecken met silvere lepel, mesken en forkettien.

1 Stoecken met lepel, forket en een mes.

1 Stoesie met silvere pen in.

Een Stoisteken met silveren lepel, mesken ende frecquet. (Archief Museum Plantin-Moretus. *Erfenis Balthasar Moretus II en Anna Goos, 1691.*)

Item eenen papillon van eenenveertich diamanten van diversche grootte.

Item noch eene ronde boite van diamanten heeft nicht Isabella voor twee hondert guldens by haer verclaeren ut infra.

Item eenen cleynen strick van diamanten dese heeft J<sup>o</sup> Constantia overghenomen voor 150 gulden by haer verclaeren van den 5<sup>en</sup> martij 1658.

Item eenen grooten diamant rinck

Item eenen cleynen diamant rinck.

Item vyffthien diamanten van diversche grootte niet innegheseth ende noch eenen int goudt gheseth.

Item drye paer goude haecken.

Item een paer corale braseletten elck met acht diamantjens.

Item noch een paer ambre braseletten elck oock met acht diamantjens.

Item noch een paer swerte braseletten elck oock met acht diamantjens.

Item een goude paternosterkent.

Item drye goude ringhen met agaeten ende noch een sonder steen.

Item een cleyn cascken met een Lieve vrouwen daer inne.

Item twee amarauden in gout gheseth ende noch vier niet ingheseth.

Item drye gouden Agnus Dei.

Item drye portraijtjens op goudt.

Nota dat dese juweelen t'sedert altemael syn gedeylt tusschen de dry susters als blyckt by het bescheet van 12 april 1660 gepasseert voor den notaris Coentzen ende by de corte afrekeninghe van penninghen voor commissarissen geschiet 7 January 1662 berustende onder Jon<sup>se</sup> Clara Rubens.

Item diversche cassen met agaten volgens de

catalogue oft specificatie daer van ghemaect by den heere Canoninck Siflet (1) door ordre van de afflyvighe vrouwe van welcke agaten de hellicht toecompt de kinderen van heer Nicolaes Rubens Heere van Ramayen volgens den testamente van des afflyvigens vaeder saliger ende d'ander hellicht aen dit sterffhuys (2).

Item noch diversche andere slechte agaten ende ringhen niet begrepen in de selve cataloge.

Item twee layen met diversche caskens met medaillien soo silvere als copere van welcke de hellicht toecompt de boven gheschreven kinderen van Heer Nicolaes Rubens Heere van Ramayen volgens den boven gheciteerden testamente ende d'ander hellicht aen desen sterffhuys.

Item is int voorsc. sterffhuys noch bevonden een carosse becleedt met laecken ende baye.

Item twee peerden met henne hoessen.

(1) Jan Chifflet, kanonik van Doornik, kapellaan van den kardinaal-infant, landvoogd der Nederlanden, schrijver van verscheidene werken over godsgeleerdheid en oudheidkunde, geboren in Besançon rond 1611 gestorven te Doornik in 1666.

(2) Deze agathen zijn de gesneden steenen vormende de verzameling van Petrus-Paulus Rubens. Over dit deel zijner nalatenschap had Rubens in zijn testament van 27<sup>e</sup> Mei 1640 de volgende schikking genomen:

• Prelegateerende ende voorwtmaeckende aen Joncker Albert Ruebens daer moeder aff was Vrouwe Isabella Brant saliger gedachte synen outsten sone secretaris van Syne Majesteys Secreten Raede alle ende iegelycke de boecken van syn bibliothecque ende aenden selven Joncker Albert met Joncker Nicolaes Ruebens oock synen sone tsaemen eleke voor de helft alle de agaten ende medallien wtgenomen de vassen van agaten, jaspis ende andere costelyeke gesteenten, met conditie dat sy de voors. agaten ende medallien nyet en sullen mogen vercoepen dan tsaemen ende met gemeynen consenten op conditie van het tegenwoordich testament, in het minste point nyet te mogen bestrijden oft contravenieren op pene van affneminge der selver prelegaeten. • (*Rubens-Bulletijn*. IV, 137.

Item de ghetuyghen ende andere ghereetschap daer toe dienende als oock totten stal.

*Staet ende Inventaris van de erff ende rente brieven ende andere bevonden in den selven sterffhuuse soo ende ghelyck hier naer volght.*

Ierst eenen constitutie brieff eender rente van drye hondert rinsguldens tot behoeff van de overledene op drye vierde deelen van d'een hellicht ende de vyff sevenste deelen in d'ander hellicht van een huys ende syne toebehoorten ghelegghen binnen Brussele op Schoonbeecke gheheeten eertyts de Koebelle ende nu de Kuyldere, vallende de selve rente den vierden mey te quyten den penninck twintich volgende den brieff daer aff synde ghepasseert voor schepenen van Brussele op den vierden mey seshien hondert eenenveertich gheteckent H. Vander Borgh buyten ghequoteert n<sup>o</sup> 1.

Betaelt volgens den renteboeck fol<sup>o</sup> 87 verso tot vier may 1655.

memorie

Item eenen Schepenen constitutie brieff van hondert twintich guldens t'sjaers tot behoeff der voornempden overledene altyt vallende eenentwintich Juny te quyten den penninck seshiene bepant op een huys inde Meester straete naerder vuyt ghedruckt inden voorscs. brieve in date den neghensten July seshien hondert ende eenenveertich gheteckent H. Vander Borgh buyten ghequoteert metten Vidimus brieff ende notarialen instrumente daer aff synde n<sup>o</sup> 2.

Betaelt, volgens de notitie van den voorschreven



renteboek folio 72 tot eenentwintich Juny 1651. memorie

Ende betaelt op den voorderen verschenen achterstel viere veertich guldens dry stuyvers. memorie

3. Item eene constitutie brieff van hondert sevenentachtich guldens thien stuyvers t'sjaers te quijten ten penninck sesthiene, vallenden den derthienste July op de stadts innecomen van Mechelen synde den selven brieff in date derthiensten July sesthien hondert ende dryenveertich gheteckent T. Van Gheele ghequoteert n<sup>o</sup> 3.

Betaelt tot derthien July sesthien hondert ende sessenvyffich volghens den selven boek fol. 69 verso. memorie

4. Item eenen anderen constitutie brieff ghepasseert voor Schepenen van Wecheleersande ende Vlimmeren van hondert sevenen tachtich guldens thien stuyvers t'sjaers tot behoef van den overledene te quytten den penninck sesthiene vallende den vierden Juny bepandt op diverse goeden toebehoorende Jo<sup>r</sup> Jan de Proost heere der voorschreven heerlyckheden naerder vuytghedruckt in den selven brieff in date den derden Juny sestien hondert eenenvyffich onderteckent Loycx secretaris buyten ghequoteert mette copye authentiq numero 4.

Betaelt a hondert vyffich guldens t'sjaers tot het jaer sesthien hondert ende vierenvyffich inclus volghens het notitie boek verschenen fol<sup>o</sup> 101 verso. memorie

5. Item eenen constitutie brieff van hondert twintich guldens t'sjaers teghen den penninck sesthiene vallende halff den eenentwintichsten Decembris ende eenentwintichsten Juny op de Domeynen van syne Majesteyt in Brabant volgens den

selven brieff synde in date vyffentwintichsten octobris seshien hondert eenenveertich gheparapheert Boissot gheteeckent Vanreyken buyten ghequoteert n<sup>o</sup> 5.

Betaelt volgens den voorschreven boeck folio 76 totten eenentwintichsten juny seshien hondert seven envyfflich.

memorie

6. Item eene constitutie brieff van tweentsestich guldens thien stuyvers oock den penninck seshiene vallende halff prima Aprilis ende prima Octobris op deselve Domeynen volgens den selven brief in date den iersten Mey seshien hondert ende vijffenviertich gheparapheert ende gheteeckent als boven buyten ghequoteert n<sup>o</sup> 6.

Betaelt volgens den voors. boeck folio 74 totten iersten Aprilis seshien hondert ende sevenenvyftigh.

memorie

7. Item eenen constitutie brieff van vyffthien hondert ringuldens erffelyck daer aff dit sterffhuys toecompt vierhondert ringuldens t'sjaers tegens den penninck twintich halff vyffthien martij en halff vyffthien septembris vallende beseth op d'innemen van de schipvaert ende andere volgens den selven brieff indate den tweeden octobris seshien hondert sevenentwintich gheteeckent F. Van Asbroeck buyten ghequoteert N<sup>o</sup> 7.

Betaelt totten vyffthienden martij seshien hondert seven en vyfftygh volgens den selven boeck folo 123.

memorie

8. Item eene personele rente van hondert vyffentwintich guldens t'sjaers tegen den penninck seshiene vallende seventhien juny tot laste van wylen Matheus Metermans als principael ende Sr Guido de Félon coopman alhier binnen Brussele

als principaelen Coutionaris naer breeder inhouden van den Instrumente daer aff synde ghepasseert op den seventhienden juny seshien hondert ende neghenenveertich voor den notaris Van den Perre buyten ghequoteert numero 8.

Betaelt totten seventhienden juny seshien hondert sevenenvyftich volgens den voorschreven rente boeck folio 125. mer

9. Item eene obligatie van Anthonio Van den Stock van twelff hondert vyfftych rinsgulden eens tot behoeff van Mynheer Pedro Paulo Rubens vaeder des voorschreven heere Secretaris synde in date den eersten Aprilis seshien hondert vierendertich gheeteekent A. Vanden Stock, Van Nuvele als ghetuyghen met het transport daer aff gedaen voor schepenen der stadt van Antwerpen voor een deel der selver somme tot behoeff van den voorschreven heere Secretaris mette executorien daeroppe ghedepecheert.

10. Item twee goedenissen oft transport brieven van twee stucxkens lant d'een van twee dachwanden een halff ende d'ander van een dachwandt lants ghelegghen Sincte Ulricx Capelle synde t'selve transport ghedaen by François Laureys als borge principael des voorschreven Athonio Vanden Stock tot behoeff des voorschreven heere Secretaris Rubens voor de somme van vyff hondert tachtentich guldens salvo daerop aff te trecken anderhalff sister rogge daerop vuytgaende mette verlopen van dyen ende dat op reeckeninghe ende cortinghe der boven gheschreven obligatie van twelff hondert vyfftych gulden naer breeder inhouden der selver brieven respective in date achtentwintich Augusty ende seven

september seshien hondert ende sevenenvyfftig ghe-  
teeckent M. De Coninck ende F. Vander Borgh  
alle ghequoteert n<sup>o</sup> 9.

11. Item dat by notitie van den voorschreven boeck  
bevonden wort dat den achsten Augusti seshien  
hondert tweentvyfflich het capitael vermindert is tot  
elf hondert vyffenveertich guldens ende dat den Inte-  
rest betaelt is totten tweentwintichsten April sestien  
hondert drienvijfflich prout blyckt in den selven  
boeck fol. 86 verso aen welck capitael van elf hondert  
vyffenveertich guldens moet corten den coop prys der  
voorschreven twee transporten van welke resterende  
schuld t'cleyne aparentie is iet voorders te becomen  
midts alle moghelycke debvoiren gheschiedt sijn  
d'welck dient voor

memorie

*Renten op de Stadt Antwerpen.*

12. Ierst wort bevonden aen den voorschreven  
sterffhuysse te competeren een rente van t' sestich  
guldens erfelyck ghereduceert den penninck twintich  
gheheven wordende op de stadt van Antwerpen op  
den naem van Lenaert van Hercke sub n<sup>o</sup> 2476 be-  
taelt wordende vuytte cas van de reductie volgens de  
brieven daer aff ghementionneert in den Inventaris  
van den sterffhuysse van M<sup>r</sup> Jan Brandt oudt schepenen  
der selver stadt Antwerpen ende groot vaeder des  
voornoempde overledene, synde aldaer vier stucken  
t'saemen ghebonden ghequoteert n<sup>o</sup> 35 ende alhier  
numero 10. Betaelt het jaer verschenen acht entwintich  
novembris seshien hondert ende vyfflich op den  
eenentwintichsten Augusti seshien hondert sevenen-  
vyfflich als blyckt bij den voorschreven boeck folio  
88 verso.

memorie

13. Item eene rente van neghen guldens twelff stuyvers t'sjaers op deselve stadt ende vuytte cas vande reductie als boven op den naem van Jan van Leent sub numero 1668 volghens de brieven tot drye stucken ghequoteert, n<sup>o</sup> 11.

Betaelt het jaer verschenen neghen september seshien hondert eenenvyffich als blyckt by den selven boeck folio 89 verso.

14. Item eene andere rente van veertich guldens op de selve stadt oock ghereduceert den penninck twintich op den naem van Anna Mercelis sub numero 151 volgens de brieven daer van synde ghequoteert numero 12.

Betaelt het jaer verschenen elff may seshien hondert ende tweenvyffich als blyckt fol 90 verso.

Alle welcke drye renten opte voorschreven stadt aen de afflyvighen toecommen by scheijdinghe ende deylinghe ghepasseert voor Schepenen der selver stadt op den sevensten decembris seshien hondert ende vyfftenveertich gheteeckent G. de Weert alhierghesien.

15. Item eene andere rente van veertich guldens effelycx op de selve stadt oock ghereduceert tegens den penninck twintich op den naem van Loys Herbais sub n<sup>o</sup> 442 volgens de brieven daeraff synde ghequoteert numero 13.

Midts gaeders de scheidynghe ende deylinghe ghepasseert voor Schepenen van Antwerpen op den neghensten Aprilis seshien hondert ende sessenveertich oock gheteeckent G. de Weert.

Betaelt het jaer kersmisse 1649 als blyckt folio 91 verso hier.

16. Item eene rente van twee hondert guldens effelycx vuyt eene meerdere rente van sesse hondert

vyffentwintich guldens erfelyckx quytbaer den penninck sesthiene die myn heer Jan Doyenbrugge de Durcis Heere van Gembre ter Looven op den sessentwintichsten Aprilis sesthien hondert ende sevenentwintich voor Schepenen van Assenede ten behoeve van den vaeder van den afflijvighen ende syne twee soonen ghehipothiqueert heeft op t' goet ende Casteel huysinghe van plaisantie ende pacht goet ghenaept ter Loone metten lande groot hondert bunderen ghelegen int quartier van Assenede Selsate ende Eertvelte, volgens de lothinge scheidynghe ende deylynghe daer aff synde ghepasseert voor Schepenen van Antwerpen op den neghensten Aprilis sesthien hondert sessenveertich gheteeckent G. de Weerdt waer van den brieff berust onderden momboir Rubens soo hy verclaerde.

Betaelt dese twee hondert guldens totten iersten mey sesthien hondert vierenvyfftig als blyckt folio 97 verso.

memorie

*Renten op de Staeten van Brabant int quartier van Antwerpen.*

17. Item eene andere rente van vyff en vyfftig guldens erfelyck quytbaar den penninck sesthiene gheheven wordende op ende ten laste van de Heeren staeten van Brabant int quartier van Antwerpen op den naem van Jan Brant sub. n<sup>o</sup> 2069 volghens den brieff daer van synde ghequoteert numero 14.

Toecomende den selven heere overledene by scheidynghe ende deylynghe ghepasseert voor schepenen van Antwerpen op den sevensten decembris sesthien hondert ende vyffenveertich onderteeckent G. de Weerdt.

Betaelt het jaer verschenen eenentwintich Juny seshien hondert vyftich op den tweeden september seshien hondert sevenenvyftich blyckt folio 98 verso des voorschreven boeck.

18. Item eene andere rente van achtenveertich guldens thien stuyvers erfelyck op de selve heeren Staeten van ende vuyt eene meerdere rente van hondert vyftich gulden erfelycx sub. n<sup>o</sup> 138 oock den penninck seshiene den selven Heere afflyvighen toecommende by de voorghenoempde scheidynghe ende deylinghe van den neghensten Aprilis gheteeckent G. de Weerd de brieven daer aff mentie maeckende syn ghequoteert n<sup>o</sup> 15.

Betaelt het jaer vervallen January seshien hondert neghenendertich als blyckt folio 99 verso.

19. Item noch eene rente van vyftich ringulden t' sjaers op de selve heeren Staeten van Brabant te quytene ten penninck twelfve op den naem van Hendrick Moens sub n<sup>o</sup> 1410 den afflyvighen toecomende by de voorsc. scheidynghe van den sevensten decembris seshien hondert ende vyffenveertich gheteeckent G. de Weerd volgens den brieve daeraff synde ghequoteert n<sup>o</sup> 16.

Betaelt het jaer verschenen seven martij seshien hondert tweendertich als blyckt fol. 100 verso.

20. Item eene rente van vyffhondert eenent'seventich guldens acht stuyvers ende eenen halven t'sjaers vuyt eene meerdere rente van twee duserit guldens erfelycx ghehipothicqueert op de stadt van Ipre ende op s'coninx domeynen der stadt Ninove waervan de vyffhondert guldens erfelycx aen den afflyvighen toecommen volgens den staet, masse, ende reecks van de rucende ende onrucende goe-

den van den sterffhuysse van wylen den vaeder van den afflyvighen ende d'eenenseventich guldens acht stuyvers ende eenen halven commen aen den selven afflyvighen toe by scheidynghe vande neghensten April seshien hondert ende sessenveertich synde den constitutiebriefff ghequoteert der voorsc. rente n<sup>o</sup> 17.

Betaelt het jaer verschenen elff Juny seshien hondert neghenenveertich volgens den selven boeck fol. 102.

memorie

21. Item is tot dyen te noteren dat, volgens den accorde ghepasseert voor schepenen van Antwerpen op den achtentwintichsten Augusti seshien hondert ende vyfftenveertich noch vyffhondert guldens erfelyck worden beseten in tochte by vrouwe Helena Fourment ende Heer Jan Bapt<sup>a</sup>. van Broeckhoven Heere van Bercheyck haeren man ende dat naer hen beyder doot de selve vyffhondert guldens sullen comen ende succederen op de voor ende naer kinderen hoofden ghelyck van den voornoempden Heer Pedro Paulo Rubens waer van den afflyvighen een voorkint was.

memorie

22. Item heeft den afflyvighen alnoch pretensie totte ghedeelten vande selve rente van twee naer kinderen waervan d'ene ghenoeft Isabella Rubens ghestorven ende d'andere Constance gheproffessyt is int clooster vander Cameren voor soo veele den afflyvighen volgens de costumen van Ipre daer inne gherecht is.

memorie

23. Item eene coren rente toebehorende desen sterffhuysse van thien ende een halff veertelen rogge mate van Antwerpen gheheven wordende op seeckere panden leen wesende onder den hove van Wyn-



gaerde ghelegen binnen den Dorpe van Loenhout tot Nedervenne mette verlopen van dyen inghevolghe van den transporte daer van ghedaen by Joffr Maria Barbarina van Varick tot behoef van den voornoempden Heere van Bergheyck oft den genen die hy denomineren sal ghepasseert voor schepenen van Antwerpen opten eenentwintichsten Juny sesthien hondert dryenvyfftych onderteekent Ph. Rubens ende d'Acte van denominatie by hem dyen volgende ghedaen voor schepenen voorsc. op den 2 Juny 1656 tot behoef van den Heere Albertus Rubens afflyvigen in dese ghequoteert n<sup>o</sup> 18.

24. Item competeert aen desen sterffhuysse drye lyffrenten elck van twee hondert guldens t'sjaers op de Staten van Henegouw ghestelt d'een op het leven van Joffr Isabella Helene Françoise Rubens wesende d'oudtste dochter d'andere op Constance Marie Rubens ende de derde op Albert Hyachinte Rubens afflyvighen soone van den overledenen Heere Secretaris Rubens door wyens doot de selve is commen te cessen synde overleden den elffsten septembris 1656 van welcke leste rente noch open staen te betaelen de verlopen t'sedert den eersten juny sesthien hondert twee-envyfftych totten voorsc. elffsten septembris sesthien hondert sessenvyfftych maeckende t'saemen vier jaeren drye maenden ende thien daeghen waervan den originelen brief berust in handen van den bode van Bergen Fige, d'andere twee resterende staen opt leven der voorschreven dochteren syn verachttert t'sedert den iersten juny sesthien hondert tweenvyfftych alles blyckende by den selven boeck folio 108 waervan den selven bode Fige eene quitantie in handen heeft van vier hon-

dert guldens voort jaer verschenen 1653 volgens desselffs recipisse synde ghequoteert n<sup>o</sup> 19.

*Huysen.*

Item competeert desen sterffhuysen een vierendeel midts gaeders een twee-en-dertichste deel in seeckere groote huysinghe ghestaen tot Antwerpen op den Wapper alwaer den afflyvighen heere vaeder gestorven is, midtsgaeders ghelycke ghedeelte in drye cleyne huyskens daer neffens ghestaen, waer van het groot huys bewoont wort by den Marquis van Nieuw-Casteel a sess hondert guldens t'sjaers waer van de huere verschenen is t'sedert bamisse seshien hondert sessenvyffich volgens den voorschreven boeck folio 117.

memorie

De brieven berusten onder den momboir van de naerkinderen.

memorie

Ende nopende de huere van d'andere dry cleyne huyskens wort verantwoord by Hendrick van Weteringhen als rentmeester der selver waer van hy gherekent heeft tot 13 Martij 1657 als blyckt by syne reeck<sup>e</sup>.

memorie

Item competeert desen sterffhuysen een huys nu ghenoept den roosen hoet ghestaen tot Antwerpen inde cortte gasthuys straet waervan huerlinck is Christiaen van Requevelt tegens 162 gul. t'sjaers betaelt tot kerssemisse 1656 volgens den selven boeck folio 94 verso.

Blyckende voorts van het vercrygh, van desen huysen by den goedenisse brieffve daer aff synde ghepasseert voor schepenen van Antwerpen in date veerthien july seshien sessenvyffich gheteeckent Valckenissen ende de scheydinghe daer aff synde ghepasseert

voor den notaris Rousseau tot Antwerpen op den twelffsten der selver maent ende jaere ghequoteert n<sup>o</sup> 20.

*Landt.*

Item competeert desen sterffhuise eene hoeve gheleghen in den Doel groot acht en vyfflich ghemeten ende een halff landts metten huise ende schuere daerop staende waer van de pachters syn de kinderen Jans Verstraeten a omtrent elff hondert t' sestich guldens t'sjaers den voorsc. afflyvighen competerende inghevolghe van de scheidynghe ende deylynghe van den neghensten Aprilis seshien hondert ende sessenveertich ende d'andere brieven daer van synde ghequoteert op den dos vant pacquet numero 21.

Het jaer pacht verschenen kersmisse seshien hondert sessenvyfftig is betaelt als blyckt by den voorsch. boeck foll. 80.

memo

Nota dat om dese goederen ende andere proces is hanghende, d'welck geguarandeert moet worden by d'Erffghenaemen van Jo<sup>r</sup> Nicolaes Rubens ende de Wed<sup>e</sup> van den Heere Pedro Paulo Rubens midts-gaeders de naerkinderen ieder naer proportie dienende alhier voor

memo

Item competeert al noch aen desen sterffhuise een vierendeel in eene hoeve gheleghen oock inden Doel voorschreven groot int gheheel omtrent t'seventich ghemeten waer van pachteresse was Mayken Egberts cortelinghe overleden ende is elck ghemeth verhuert a neghentien guldens t'sjaers voor vijff jaeren inneghegaen Bamisse seshien hondert sessenvijfflich.

Wesende het jaer pacht verschenen Bamisse ses-

thien hondert sessenvyfftych onbetaelt prout folio 106  
bedraeghende int gheheel elff hondert guldens waer  
van S<sup>r</sup> Balthasar Fourment den ontfanck moet ver-  
antwoorden dienende alhier voor memorie. memorie

Ende is te weten dat in de huysinghe vande voor-  
schreven hoeve competeert een derden deel aen de  
erffghenaemen Jans Brant Guille<sup>s</sup> sone. memorie

De brieven van dese goeden berusten onder d'erff-  
ghenaemen S<sup>r</sup> Daniel Fourment aen de welcke d'an-  
der hellicht toecompt. memorie

Item competeert desen sterffhuysse twee neghenste  
deelen in derthien ghemeten acht roeden lants maec-  
kende twee ghemeten twee hondert achtentsestich  
roeden ende een halff gheleghen in Austruweel in  
vier parcheelen daer van d'andere seven neghenste  
deelen toecommen de voorschreven erffghenaemen  
Fourment waer van den ontfanck oock moet verant-  
woordt worden by den voorschreven Balthasar Four-  
ment t'sedert kersmisse 1655 als blyckt van den selven  
achterstel by den voorschreven boeck fol. 114 verso.

Blyckende van de proprieteyt der voorschreven  
twee neghenste deelen by scheydinghe ghepasseert  
voor Schepenen van Antwerpen den veerthienden  
July sestien hondert ende sessenvijfftych gheteeckent  
Valckenissen.

D'andere brieven berusten onder de voorschreven  
erffghenaemen Fourment. memorie

Item competeert desen sterffhuysse de somme  
van vyffhondert guldens eens metten interesse van  
dyen teghen den penninck sesthiene over ghelycke  
somme gheleent by den afflyvighen aen syne Con:  
Ma<sup>r</sup> ghefurneert in handen van myn Heer Grim-  
minck rentmeestere generael van syne Majestejts

Domeynen volgens syne receptisse ende ghelofte van restitutie daer aff synde in date den twelffsten martij seshien hondert ende seven envyfflich gheteeckent Grimminck ghequoteert numero 22.

Item dient ghenoteert dat aen dezen sterffhuysenoch competeert sekere cleyn ghedeelte in eene hoeve tot Swyndrecht ghelegghen, door dyen de halve suster van den afflyvighen Joff<sup>e</sup> Constanca is gheprofessceyt int Clooster ter Cameren gheglyck den afflyvighen oock ghenoten heeft door d'afflyvicheyt van Isabella Rubens achtent'seventich guldens elff stuyvers twee oirt als blyckt by den boeck, folio 179 hier. me

Item is te noteren dat, de teecgheninghe ghehuert int accord ghepasseert voor Schepenen van Antwerpen den achtentwintichsten Augusti seshien hondert vyffenveertich vercocht syn tot Antwerpen in de maent Augusti lestleden als wanneer de twee afflyvighen noch leefden bedraeghende de suyverbate van den vercoopboeck der selver sess dusent vyffhondert sevenenvyfflich guldens seshien stuyvers waer van het sessde deel desen sterffhuysen toecommende bedraecht een dusent twee entneghentich guldens seshien stuyvers welcke somme myn Heere Philips Rubens verclaert ontfanghen te hebben ende daer van betaelt door ordre van de Vrouwe afflyvighe aen myn Heere Guilliam Lundens de somme van een dusent achtenveertich guldens in november lestleden volgens desselffs quictantie ende bekentenisse bij hem alhier ghedaen (1).

(1) Aangaande de teekeningen nagelaten door Rubens behelst zijn testament de volgende schikking:

Item noch betaelt van de selve somme by den voorschreven Philips Rubens de costinghe van de sinckinghe des heere afflyvighen als blyckt by twee quicantien van den waschmaecker ende coster bevonden in den sterffhuysen t'saemen neghenentwintich guldens sesthien stuyvers.

Item noch betaelt voor den priester om de missen te doen dertich daegen voor de siele van den Heere afflyvighen begonst sedert twee-entwintichsten octobris tot twee-en-twintichsten novembris a thien stuyvers 's daeghs vyffthien guldens, bedraeghende alsoo de voorschreven betaelinghen

• Maer aengaande de schilderyen statuen ende dyergelyck fraycheeyt beveelt deselve tot bequaemen ende gelegenen tydt openbaerlyck oft wterhaant zoo men best bevinden sal te behooren, vercocht te wordene... Wytgenomen alnoch de teekeningen bij hem testateur vergaerdert ende gemaect dewelcke hy beveelt opgehouden ende bewaert te wordene tot behoefte van yemant sijnder sonen die hem soude mogen wilden oeffenen in de conste van schilderen, oft bij gebreke van dyen tot behoefte van eender sijnder dochteren de welke soude moghen comen te trouwen met eenen vermaerden schilder ende dat soolange totdat de joncxste synder kinderen sal gecomen wesen tot ouderdom van achtien jaeren, als wanneer soo verre nyemant van de sonen hem totte voors. conste begeven en heeft oft geene vande dochteren met eenen vermaerden schilder gehouwt en sij de voors. teekeningen mede sullen moeten vercocht worden, ende den prys daervan te procederen gedeylt als syn andere goeden. • (Rubens-Bulletijn, IV, 139).

Rubens jongste kind, Constantia-Albertina, werd geboren den 3<sup>o</sup> februari 1641, de teekeningen mochten dus niet verkocht worden voor 3 februari 1659. Maar aangezien Constantia-Albertina reeds vóór augustus 1657 in het clooster van ter Kameren was gegaen, moest om harent wille de verkoop niet meer uitgesteld worden. Het voorlaatste kind Petrus-Paulus was geboren den 1<sup>o</sup> Maart 1637, hij had op 1 Maart 1655 den ouderdom van achttien jaar bereikt; geen der zonen had zich toegelegd op de kunst; geen der dochters was met een schilder getrouwd: er was dus voldaan aan de voorwaarde gesteld door Rubens tot den verkoop zijner teekeningen en deze mocht gebeuren in Augustus 1657.

just de ontfanghen dusent tweentneghentich guldens seshien stuyvers.

Item wort bevonden folio hondert eenentwintich van den voorschreven boeck aen den sterfhuyse alnoch te competeren de gagie van den Heere afflyvighen over syne voorschrevene officie verschenen tsedert den neghentienden Aprilis seshien hondert sevenenvyfflich tot synen sterfdach wesende den iersten octobris van den selven jaere maeckende ontrent een halff jaer, welck halff jaer wort bevonden by den selven boeck te bedraeghen ter somme van vyffhondert neghenenveertigh guldens.

me or

Item competeert desen sterffhuyse de somme van hondert guldens over vacatien ghedaen by den afflyvighen int oversien van seckere registers welcke somme sal betaelt worden by den huissier van den Priveen Raede Buvet.

mei or

*Passive schulden van den voorschreven sterffhuyse.*

Ierst wort bevonden dat desen sterffhuyse schuldic is aen Jenneken Pluysskens ghewesene cameriere der voorscheven Vrouwe overledene de somme van twelff hondert guldens metten achterstel van dyen tegens den penninck twintich t'sedert kersmisse lestleden midts daer op betaelt is een halff jaer interest verschenen van St.-Jansmisse seshien hondert sessenvyfflich tot kerssmisse daer naest volghende van den selve jaere ghelyck van de selve obligatie is blyckende by het schriftelyck bescheedt daer aff synde gheteckent Clara del Monte Vrouwe myns Heere Albert Rubens alhier ghesien.

Item wort bevonden by sekere boeck berustende int selve strerffhuys dat tselve oock schuldich is aen den voornoemden Heere Guilliam Lunden sekere somme ghelyck naerder sal blijcken by d'affreeckeninghe daerover metten iersten t'adjusteren hier

memorie

Aldus ghesloten ende gheeyndt desen Inventaris op den voorschreven sesten Decembris sesthien hondert ende sevenenvyfflich wesende de minute deses by de voorschreven requiranten neffens my bovengheschreven notaris onderteeckent ; onder stont quod attestor, ende was onderteeckent J. Coentzen notarius publicus.

---



## AFREKENINGHEN

AENGAENDE DE

### Kinderen van wylen Heer Albert Rubens.

Onder de oorkonden behoorende tot het archief van het kasteel van Gaasbeek bevinden zich verscheidene afrekeningen betreffende de goederen der kinderen van Albert Rubens. Wij sommen ze hieronder op en deelen mede wat in elk stuk belangrijks voorkomt.

1<sup>o</sup> 1<sup>ste</sup> *Rekeninghe aengaende de dry minderjaerighe kinderen van wylen Heer Albert Rubens den 17 April 1660 gepresenteert* (aan een der Schepenen en een Secretaris der stad Antwerpen, door Philips Rubens, Secretaris der Stad van Antwerpen, als voogd der kinderen).

Item ontfanghen van Mevrouw van Ramayen over de helft vantgene aen reparatien van agaten ende t'schryven van catalogen vuytgegeven is by het sterffhuys bedraegende de voorsc. helft volghens de twee items gebrocht inden tweeden staet ende rekeninghe onder het cappittel van vuytgeven twelff guldens ende twelff stuyvers compt.

xii gul. xii st.

Item voor eenige ringhen van agaten vercocht

aenden Coninck van Engelant compt voor de helft, midts d'andere helft toecompt aen Mevrouw' Van Ramayen de somme van hondert ende vyffthich guldenen. 1<sup>c</sup> l gul.

Item den negensten september ontfanghen vanden oudecleercooper Artus Bertreyn over den vuytroep van twee schilderyen ende eenighe vassen, gesonden tot Antwerpen den seventhiensten Juny Anno sesthienhondert achtentvyftich, alwaer het groot lantschap vercocht is duysent guldenen ende een cleyn pourtraict vanden Hertoch van Saxen dryentvyffthich guldenen, blijvende de Andromeda nochtertyt onvercocht over midts deselve niet genoegh en mochten gelden, dus compt hier volghens de rekeninghe vanden voorschreven Bertreyn thienhondert eenendertich guldenen. 1<sup>m</sup> xxxi. gl.

blyckt by de selver rekeninghe.

Item den seventhiensten september heeft den rendant ontfanghen over den vercoop vande medailien aenden Heere Schenckel gedaen bedraeghende int geheel achthondert guldenen waer aff dehelft toecompt aen deser weesen bedraeghende iiii<sup>c</sup> gl.

Acceptatur

Item voor ontfanghen voor eenighe slechte Agae-tkens vercocht aen S<sup>r</sup> Gillis op de merckt sessentveertich guldenen acht stuyvers waer van compt voor de helft aen dese weesen de somme van xxiiii gl. iv. st.

Item noch ontvangen van H<sup>r</sup> Wouters op rekeninghe vande helft van den coop van eenighe agaten by hem gecocht de somme van vyffthien guldenen. xv gul.

Item betaelt aen vracht vande casse met de schilderyen ende het cabinet van Joeff<sup>e</sup> Clara  
by affirmatie Rubens met het thuyt brenghen vuyt het schip  
t'samen de somme van vyff guldenen ses stuyvers  
v. gul. vi. st.

Iem aen schryven van twee cataloguen vande agaten compt alhier voor de helft de somme van  
i gul. vi. st.

Item betaelt aen S<sup>r</sup> Moretus eene oude rekeninghe van boecken aenden Heere afflyvighen geleverd ende daer over geaccordeert voor tweehondert veertich guldenen blyckende by de rekeninghe ende quitantie compt (1).  
ii<sup>c</sup> xl gul.

Item betaelt de doot schult vande Confrerie vande  
blyckt als in Romanisten voordien Heere afflyvighen de somme  
den text. van vyff gulden volgens den ordinaris ende quitantie compt.  
v. guld.

Item betaelt aen Cornelius Van Milder de somme van vierhondert guldenen eens voor het epithaphium gestelt inde Capelle voordien afflyvighen [Albertus Rubens] gelyck by testamenteis geordonneert, blyckende by desselvs Van Milders quitantie compt. iii<sup>c</sup> gul.

Item betaelt voor het vergulden ende schryven van de letteren van het voorschreven epitaphium

(1) Den eersten Mei 1658 werd er voor rekening van Albertus Rubens en ter kwijting eener som van fl. 354 gulden 17 stuyvers aan Balthasar Moretus betaald in geld 240 gulden en de overige 114 g. 17 st. in - deux planches des images des Agathes en taille-douce, - zijde de platen der *Gemma Augustea* en der *Gemma Tiberiana* die Rubens op zijn kosten had laten graveeren (Zie Rubens Bulletin, Deel II, blz. 185.)

de somme van vierthien guldens acht stuyvers  
compt. xiii. gul. viii. st.

2<sup>o</sup> 2<sup>de</sup> *Rekeninghe aengaende de dry minderiaerighe kinderen van wylen Heer Albert Rubens den 22 April 1661 gepresenteert* (door M. Philips Rubens aan een der Schepenen en een secretaris der stad Antwerpen).

Item van S<sup>r</sup> Horenbeeck achtentwintich augustij ontfanghen over sekere agate by hem vercocht aen myn heer Schenckel voor vyffhondert guldens waer in een twelffste deel toequaeme aen dese weesen hebbende Mevrouw van Ramayen een gelyck twelffste deel gehadt, bedraeghende eenentviertich guldens derthien stuyvers ende een quaert.

xl. guld. xiii 1/4 s.

Item ontfangen over den prys van den coop van den voorschreven huysen op den Wapper met de dry blyekt als in den tekst cleyne huyskens daer neffens geschiet met authorisatie ende consent vande Heeren van magistrat bedraeghende int geheel den voorschreven coop twintich duysent gulden waer in dese weesen toe- compt een vierendeel wesende vyffduysent ende noch een achste deel in een ander vierendeel bedraeghende seshondert vyffentwintich guldenen maec- blyekt by de coopedulle. kende al t'saemen het deel van dese weesen vyff- duysent sesshondert ende vyffentwintich guldenen dus alhier (1) v<sup>m</sup>vi<sup>c</sup>xxv gul.

(1) Het huis van Rubens op den Wapper werd den 16<sup>o</sup> September 1660 door Philips Rubens handelende in naam der erfgenamen aan Jacomo Van Eyeke vercocht.

Item den vyffthienden october van Mevrouw van Bergeyck ontfanghen dertich gulden voor een sestiende deel in sekere vazen van agat by haer ingecocht voor tweehondert pattacons compt hier voor het voorschreven deel (1) xxx gul.

Item betaelt aan Mevrouw Bergeyck voor oncosten gedaen aen de Cappelle volghens haere rekeninghen t'sedert het jaer seshienhondert vyffentvyfftig tot het jaer duysent sesse hondert sestig ses guldens seven stuyvers ende eenen halffven. vi gul. vii 1/2 s.

Item betaelt aenden Cappellaen vande misse gedaen te hebben t'sedert den iersten April seshienhondert eenentsestich wesende twelff maenden a twelff guldens tien stuyvers de maent maect hondert vyftich guldens als blyckt by quitantie. 1<sup>e</sup> 1 gul.

3<sup>o</sup> 3<sup>de</sup> *Rekeninghe aengaende de dry minder jaerighe kinderen van wylen Heer Albert Rubens den 1<sup>sten</sup> december 1661 gepresenteert* (door Philips Rubens aan een oud Burgemeester en een secretaris der stad Antwerpen.)

Item ontfanghen derthien augustij over vercochte agaten aen eenen Fransman Monsieur de Mee te weten eene casse met eenentwintich rouw agaten ende noch een hoofd van den Keyser Leo in eene casse apaert t'saemen voor achthondert guldenen waer van de helft toecompt dese weesen bedraegende. IIII<sup>e</sup> gul.

Op den thienden september noch ontfanghen van

(1) Mevrouw van Bergeyck is Helena Fourment.

Sr Gillis goutsmidt over verkochte agaten te weten eene mane in eene witte doose ende noch eenighe tronien van mooren staende in eene casse apaert t'saemen drye hondert guldenen waervan de helft bedraeght. 1<sup>er</sup> 1 gul.

---

Item alsoomen over twee jaeren in handen gestelt hadde van myn Heer Grevius Professor tot Deventer groote vrintd van mijn Heer Rubens saligher diversche syne schriften ende tractaten, te weten de *Re Vestiaria et Lataclavo*, om deselve te oversien ende in ordre te stellen om daervan eenen boeck te connen doen drucken, midts de selve seer confus ende incorrect waeren soo is hy op den tweentwintichsten augustij seshienhondert eenentsestich tot Antwerpen van Deventer overgecommen hebbende de selve met groote moete in ordre gestelt ende daer op gemaect diverssche taeffels ende cappittels om te connen gedrukt worden ende deselve gegeven aen myn Heer Moretus int net vuytgeschreven, om te drucken soo heeft den rendant aenden voorschreven Heer Grevius gegeven voor syne moeijten ende vacatien met advis van myn Heer Gevaerts de somme van hondert guldenen dus alhier. 1<sup>er</sup> gul.

Ten selven tyt aenden voorschreven Heere Grevius noch gegeven voor andere tractaten te oversien die mede gedrukt sullen worden die veel bestaen in griecx te weten : de *Urbibus neocoris*, et de *Annis Christi* et de *Nummo Augusti qui vocatur Asia recepta* (1). xlvm gul.

(1) De verhandelingen *de Urbibus neocoris* en *de Nummo Augusti qui vocatur Asia recepta* bevinden zich in Albertus Rubens' boek *de Re vestia-*

4<sup>o</sup> *Cortte afrekeninghe tusschen de drij joeffrouwen Rubens op den 7<sup>ste</sup> Januari 1662 gepresenteert* (aan een der burgemeesters en schepenen door den secretaris Philips van Valckenisse.)

5<sup>o</sup> *Rekeninghe aengaende joeffrouwe Clara Rubens, minderjaerighe dochter van wylen joncker Albert Rubens op den 10 junij 1664 gepresenteert* (door Philips Rubens aan M<sup>r</sup> Jan Snyers oud-burgemeester en een secretaris der stad Antwerpen.)

Den sevensten april seshienhondert tweentsestich ontfanghen van S<sup>r</sup> Gillis over den coop van de agaten de eerste paye van de resterende schuld begrepen in den eenentwintichsten post vande repartitie relatiff tot den achtenvyffichsten vande masse bedraegende vyffhondert guldenen waervan het derden deel voor dese weese bedraeght honderd sessentsestich guldenen derthien stuyvers een halven dus alhier. 1<sup>c</sup> lxxvi gul. xiii 1/2 st.

Daer naer opden eersten december seshienhondert ende tweentsestich noch ontvanghen de resterende dry paye over den voorschreven coop vande agaten bedraeghende duysent vierhondert vyffich guldenen waer van het derdendeel van dese weese bedraeght vierhondert dryentachtich guldenen ses stuyvers ende eenen halven dus alhier.

iiii<sup>c</sup> lxxxiii gul. vi 1/2 st.

Item aen oncosten gedaen tot den dag van heden

*ria*; maar niet het stuk *De Annis Christi*, waardoor waarschijnlijk bedoeld wordt de verhandeling *De Natali die Cæsaris Augusti*, dat daarin wel is opgenomen.

over het verseynden naer Vuytrecht diversche proeven van de drucksels van seeckeren boeck ghedruckt wordende tot Moretus ende daer vore betaelt telcke reyse aen port int wederom cryghen t'samen elff gulden vierthien stuyvers waer van het derdendeel bedraeght voor rekeninghe van dese weese dry gulden achthien stuyvers als blyckt by de notitie gehouden op zynen boeck. 111 gul. xviii st.

*6<sup>o</sup> Rekeninghe aengaende joeffrouwe Clara Rubens minderjaerige dochter van wylen joncker Albert Rubens op den 1<sup>ste</sup> julij 1667 gepresenteert (door Max Gerardi voor de commissarissen der Wet van Antwerpen.)*

Item op den vyffentwintichsten february seshienhondert ende sessentsestich betaelt aen Heer Gre-vius voor alle de moeten ende studien die hy noch gehadt heeft dry a vier jaeren lanck met den nieuwen boeck in ordre te stellen ende bequaem te maecken om gedruckt te worden ende alle de proeven tot Vuytrecht gecorrigeert ende de Grieckxsche texten in latijn overgeset te hebben, de somme van tweehondert viertich guldens blyckende by by quitantie syne quitantie waer van het derden deel raeckende de weese in desen bedraeght tachtentich guldens.  
l xxx guld.

Item heeft den rendant noch betaelt aen oncosten vanden nieuwen boeck soo aen het doen binden van sessentwintich exemplaria teghen seshien stuyvers ieder ende noch twelf exemplaria te coopen teghen dry guldens ieder om aende vriden tot Brussel ende elders te seynden mitsgaeders noch



aen drinckgelt voor de knechten van de druckerye  
ende aen diversche porten van Vuytrecht volghens  
by affirmatie de notitie daer van gesonden op den boeck 'tsae-  
men bedraeghende vierentsestich gul. thien stuy-  
vers waer van het derdendeel van dese weese  
bedraeght. xxi gul. x. st.

7<sup>o</sup> Rekeninghe aengaende joeffrouwe Clara Rubens min-  
derjaerighe dochter van wylen Jon<sup>r</sup> Albert Rubens op den  
18 Julij 1669 gepresenteert (door Philips Rubens voor  
een Schepene en een Secretaris der stad Antwerpen.)

8<sup>o</sup> Rekeninghe aengaende joeffrouwe Clara Rubens  
minderjaerige dochter van wylen J<sup>r</sup> Albert Rubens op den  
14 Julii 1671 gepresenteert (door Philips Rubens voor  
een Schepene en een Secretaris der stad Antwerpen.)

9<sup>o</sup> Rekeninghe overgegeven door M<sup>r</sup> Philips Rubens  
aen syne nichte Jouff<sup>e</sup> Clara Rubens den 23 Junii 1673.

---

# ŒUVRES DE RUBENS

## Addenda

Monsieur Charles Sedelmeyer, de Paris, a fait paraître, dans les dernières années, des catalogues illustrés donnant la description et la reproduction des tableaux anciens qu'il a en magasin. Le premier de ces catalogues, paru en 1894, a pour titre *One hundred Paintings of Old Masters belonging to the Sedelmeyer Gallery*. 1894. Il comprend et décrit sous les numéros cités ici entre parenthèses les pièces suivantes, peintes par Rubens.

(34). *La tête d'un vieillard*.

Panneau. H. 58, L. 39.

« Une tête chauve de vieillard vénérable, à large barbe grise, tournée vers la gauche. Cette tête est une étude pour une des figures du tableau *la Femme adultère* (Œuvre de Rubens, n° 256) qui appartient à Sir Philip Miles de Bristol. Elle est gravée aussi dans le Livre à dessiner « Voir Œuvre de Rubens vol. II, p. 32 et vol. V, p. 25, planche 353. »

(35). *La Sainte Famille* provenant de la collection du duc de Marlborough.

Nous avons parlé de ce tableau à la page 320 du 5<sup>e</sup> volume de l'*Œuvre de Rubens*.

(36). *Le Christ en croix pendant l'éclipse.*

Panneau. Haut 3 pieds 7 pouces, large 2 pieds 4 1/4 pouces (109 × 72 cm.).

« Le Christ est suspendu à la Croix. Tous ses membres sont douloureusement contractés. Sa face divine est d'une expression indéfinissable. Ses yeux sont dirigés vers le ciel. Sa bouche à demi ouverte semble prononcer les mots : « Père, pardonne leur, car ils ne savent ce qu'ils font. » L'éclipse est vue à gauche; en bas, dans le lointain la ville de Jérusalem.

« Le tableau a appartenu primitivement au couvent des Dominicains à Anvers. Il provient de la collection du R. P. Vereecken. Il est marqué au dos des mains de la Corporation de St.-Luc à Anvers. »

Ce tableau nous était resté inconnu. C'est probablement un des *Christ en croix* mentionnés sous les nos 292 et 293 de l'*Œuvre de Rubens*.

683 (37). *Neptune avec Cybèle.*

Décrit dans l'*Œuvre de Rubens* n° 683.

401 (38). *Le Mariage mystique de Sainte Catherine.*

Toile. H. 79, L. 114 cm. « La Sainte Vierge est assise à droite près d'une colonne. Elle est habillée d'une robe rouge et d'un manteau bleu. Le divin enfant est assis sur les genoux de sa mère et passe un anneau au doigt de Ste.-Catherine, qui se tient à gauche. La tête de la Sainte, aux beaux cheveux blonds, s'incline dans une attitude de soumission. Sa main gauche est placée sur la poitrine; sa main droite est étendue vers l'enfant Jésus. St.-Joseph se trouve au centre du tableau,

au second plan; il tient deux clefs de la main droite.

« La peinture est de la première période du maître. »

Le tableau est probablement celui que Waagen vit dans la collection de Stafford-House et que nous avons mentionné sous le n° 401 de l'*Œuvre de Rubens*. Les attributs portés par le Saint qui se tient au milieu nous font croire que le peintre a représenté, non St.-Joseph, mais St.-Pierre.

1040 (39). *Le Portrait de Philippe Rubens* frère de Pierre-Paul.

Panneau. H. 60, L. 48 cm.

« En buste, légèrement tourné vers la droite, vu de trois-quarts, tête nue, chevelure épaisse de couleur châtain foncé, moustache courte et barbe pointue. Habit noir flottant, long col blanc.

« Collection du duc de Morny, et du D<sup>r</sup> Leroy d'Etiolles. »

C'est peut-être le portrait provenant de la collection du duc de Mecklenbourg (Voir *Œuvre de Rubens*, n° 1040).

Il offre, en effet, de la ressemblance avec celui de Philippe Rubens qui nous est connu par le tableau *Juste Lipse et ses élèves* (*Œuvre de Rubens*, n° 977) et par la gravure de Corneille Galle (*Œuvre de Rubens*, n° 1302), sans que cette ressemblance soit assez frappante pour nous faire admettre l'identité du modèle. La chevelure, entre autres, diffère considérablement et les sourcils sont autrement plantés; en arc régulier dans la présente peinture, en crochet dans les portraits authentiques.

---

Dans la seconde centurie de la Galerie Sedelmeyer publiée en 1835 nous rencontrons.

191<sup>r</sup> (33). *La Vierge et l'Enfant*.

Panneau. H. 97, L. 72.

« La Vierge porte un corsage écarlate et un manteau gris, elle est assise, vue de trois-quarts, tenant

l'enfant debout sur ses genoux ; sa main droite entoure le buste de l'enfant et sa gauche touche les pieds de Jésus.

« Provenant de la collection Secretan de Paris »  
(34). *Arion Sauvé par les Dauphins.*

Tableau décrit dans l'*Œuvre de Rubens* (Tome III, p. 56).

---

Dans la troisième centurie publiée en 1896, nous trouvons.

1<sup>bis</sup> (33). *St.-Michel.* Esquisse d'un des plafonds de l'église des Jésuites (*Œuvre de Rubens* n° 1). Panneau. H. 46, L. 52 cm.

« Provenant de la collection Paul Tesse de Paris et Ph. George d'Ay, 1891. »

Cette esquisse a été acquise depuis par M. Alphonse Willems, de Bruxelles.

Des différences de détails se remarquent entre le tableau gravé et l'esquisse. Celle-ci ne porte pas le nom de Jéhovah sur le bouclier de l'archange, l'aile de l'ange à gauche est plus ouverte dans l'esquisse etc.

604 (34<sup>1</sup>). *La Mort de Didon* provenant de la vente Lanfranconi.

Nous en avons parlé au Bulletin Rubens. (Tome IV, p. 275) et dans l'*Œuvre de Rubens*, n° 604.

56-67<sup>bis</sup>. (35 et 36). *Saint Jacques et Saint André.* Panneau. H. 62, L. 49 cm.

Deux têtes d'apôtres faisant partie d'une suite de douze pièces reproduisant, avec des modifications importantes, la série 56-67 de l'*Œuvre de Rubens*.

---

Lors d'une visite que nous fîmes à la Galerie Sedelmeyer, en avril 1897, nous y avons encore trouvé les œuvres suivantes du maître.

310<sup>bis</sup>. *Saint Christophe et l'Ermité.*

Panneau. H. 61, L. 50 cm.

La même composition que celle du revers des volets de la *Descente de Croix* de la cathédrale d'Anvers (*Œuvre de Rubens*, n° 310) avec des variantes sans importance. Le Saint Christophe porte autour des reins une ceinture blanche, derrière lui et l'enfant assis sur ses épaules flotte une draperie rouge. Il a la peau d'un rouge brunâtre; l'enfant plus grassement peint est d'une tonalité claire. L'ermite est vêtu d'une robe d'un lilas grisâtre où le brun transparaît, la lumière qu'il porte se reflète sur l'enfant et lui donne une belle couleur pâle. A l'horizon, le soleil couchant trace une ligne chaude. Les personnages sont d'une pâte ferme comme émail; le reste est d'un frottis léger.

L'œuvre est de la main de Rubens et du même temps que la *Descente de Croix* (1612-1614).

*Photographie*: Ad. Braun.

329<sup>bis</sup>. *La Madonne avec l'enfant Jésus.*

Panneau. H. 64, L. 47.5 cm.

La Vierge et l'enfant sont représentés dans l'attitude du groupe qui figure au volet de gauche du triptyque *le Christ à la paille* du Musée d'Anvers (*Œuvre de Rubens*, n° 329), avec la différence que le Christ est entièrement nu, que la Vierge porte la main gauche au pied de l'enfant, et que la main droite de celui-ci pend le long du corps. La Vierge est coiffée d'un voile bleu foncé; sa robe est également bleue. L'enfant a la même

expression inintelligente que sur le revers du triptyque ; la Vierge manque de grâce. La pâte de la peinture est ferme, les tons brillants et unis. Le tableau est de la main du maître et date de la même époque que le *Christ à la paille*, c'est à dire de 1618 environ.

*Photographie* : Ad. Braun.

563<sup>bis</sup>. *Achille tue Hector*.

Esquisse sur papier marouflé. H. 34, L. 50 cm.

Provenant de la vente Lanfranconi et mentionnée par nous dans le *Bulletin Rubens* IV, 273.

Ajoutons aux détails déjà donnés que l'esquisse est faite en une grisaille de brun, de blanc et d'un peu de rouge. Au lieu des cariatides, on ne voit que le croquis d'un homme et d'une femme.

813<sup>bis</sup>. *Néron*.

Panneau ovale. H. 33, L. 26 cm.

L'empereur romain est représenté en buste, nu-tête, la toge rouge bouclée sur l'épaule droite, sans barbe, les cheveux crépus, la lèvre inférieure relevée, le regard de travers et mauvais. Il est largement et sommairement peint.

Il existe une différence sensible entre ce tableau et le Néron gravé par Pontius dans la série des *Douze bustes de philosophes, de généraux et empereurs grecs et romains* (*Œuvre de Rubens* n° 1219). Ce dernier est représenté portant une courte barbe pleine, son expression est cruelle, mais non sournoise, ses cheveux sont plus fortement bouclés, il n'a point de draperie.

Cette gravure est faite d'après un dessin de Rubens, fait lui-même d'après un marbre antique. La peinture ne reproduit pas le marbre ; elle donne

Néron tel que Rubens le concevait en s'inspirant du modèle antique. La nature de ce tableau, trop peu important et d'une facture trop expéditive pour former une œuvre à part, nous fait croire qu'il a fait partie d'une série de bustes analogues. Dans cette hypothèse, il formerait la seule pièce qui nous soit connue. On pourrait admettre qu'indépendamment des dessins fournis aux graveurs, Rubens a encore peint, dans une série de tableaux de forme ovale, les douze personnages de l'antiquité qu'il dessina d'après le marbre.

---

Dans les ventes des dernières années parurent les œuvres de Rubens suivantes :

236. *La Sainte famille* entourée d'une guirlande de fleurs par Jean Breughel de Velours.

Ce tableau fut vendu par Christie à Londres, dans la vente de la collection Lyne Stephens (9 à 16 mai 1895). Le *Repertorium für Kunstwissenschaft* (XVIII, 238) en dit : « Médaillon avec la Sainte Famille, Sainte Elisabeth et Saint Jean. Fort intéressant petit tableau, la guirlande de fleurs par Jean Breughel. Conservation parfaite. Pièce datant du temps où Rubens faisait la correspondance italienne de Breughel et où celui-ci le recommandait comme un jeune peintre de grand avenir (?). Le tableau fut adjugé à Martin Colnaghi au prix de 555 guinées. »

*Art journal* (1895, p. 316) prétend que son dernier prix fut de 1512 guinées.



Ce doit être la Madone provenant de la galerie du Comte de Schönborn à Pommersfeld. (*Œuvre de Rubens*, n<sup>o</sup> 236).

---

38. Outre les tableaux attribués à Rubens qui ont paru dans la vente Enea Lanfranconi et que nous avons mentionnés dans la dernière livraison du Bulletin Rubens, le *Repertorium für Kunstwissenschaft* (XVIII, 482) signale encore le n<sup>o</sup> 174 *Saint-Jérôme* une esquisse authentique, dit-il, vendu à 400 marcs.

Le catalogue de la vente le décrit en ces termes : « Le Saint est assis dans les nuages, drapé dans un large manteau tenant de la droite une palme, de la gauche un livre. A ses côtés se tiennent deux anges dont l'un tient le chapeau du cardinal, l'autre la traine de l'habit.

« Panneau. H. 35, L. 46 cm. »

A en juger d'après cette description, il paraît évident qu'il s'agit ici d'une esquisse d'un des plafonds de l'église des Jésuites. Mais il est à remarquer que le Saint-Jérôme de cette suite ne ressemble en rien à l'esquisse décrite ici. En effet, il ne tient ni palme, ni livre, et son lion est couché à côté de lui. Ce n'est donc pas ce Saint que représente l'esquisse de la vente Lanfranconi, mais bien celui qui figure sur un des plafonds non gravés par Punt et par Preisler, notamment le *Saint-Eugène*, comme l'appelle le dessinateur Muller, ou le *Saint-Albert*, que nous croyons y reconnaître. (Voir *Œuvre de Rubens*, V, 306 et *Bulletin Rubens* III.

270). La seule différence à signaler entre l'esquisse vendue et le dessin de Muller c'est que dans ce dernier l'ange planant au-dessus du Saint ne porte pas le chapeau de Cardinal, mais une couronne. Les deux attributs figurant dans cette esquisse confirment pleinement l'hypothèse que nous avons émise concernant le nom à donner au Saint représenté dans le plafond et prouvent que c'est bien St.-Albert que Rubens a représenté. En effet, le Saint-Albert qu'il fait figurer sur le volet du triptyque de Saint Ildefonse porte un livre et est coiffé du chapeau de cardinal. Le dessinateur Muller a facilement pu se tromper, la peinture qu'il reproduisait étant tellement mal éclairée qu'on avait beaucoup de difficulté à distinguer ce qu'elle représentait.

---

557-564. Dans le *Repertorium für Kunswissenschaft* (XX, 140) Th. von Frimmel rend compte d'une vente qui eut lieu le 17 février 1892 dans les salles du Künstlerclub de Vienne et mentionne sous le n° 301 une esquisse par Rubens, malheureusement fort endommagée, représentant une scène de l'*Histoire d'Achille*, provenant de la collection Lederer. Elle fut adjugée à 10 florins, mais a été revendue depuis longtemps. A défaut d'indications plus précises, il est impossible de distinguer de l'esquisse de quel sujet il s'agit.

---

Dans ses *Kleine Galerie-Studiën* (III, 68), le même auteur fait observer que la tête de la galerie

Schönborn n'appartient pas à un personnage de la *Chasse aux Lions* de la Pinacothèque de Munich (*Œuvre de Rubens*, n° 1150) comme je l'avais dit; mais qu'elle se retrouve dans la *Chasse aux Lions et aux Tigres* du Musée de Dresde (*Œuvre de Rubens*, n° 1154). La rectification est fondée, il y a eu confusion de ma part.

---

Dans la vente Alexis Schoenlank de Berlin (Cologne, Heberle, 28 et 29 avril 1896) se rencontraient sous les nos 157 et 158 deux tableaux de Rubens.

559. *Achille reconnu par Ulysse parmi les filles de Lycomède.*

Le *Repertorium für Kunstwissenschaft* (XIX, 243) l'appelle un travail assez sec d'après Rubens. Adjudé à 7050 marcs.

*Photogravure*: B. Kühlen dans le catalogue de la vente.

722<sup>bis</sup>. *Combat de cavaliers sur un pont.*

Le *Repertorium für Kunstwissenschaft* (Ibid.) l'appelle une esquisse hardie fort animée. Adjudé à 4500 marcs.

*Photogravure*: B. Kuhlen dans le catalogue de la vente.

Le sujet représenté est la *Défaite et la mort du tyran Maxence*. La composition correspond parfaitement à la gravure de Tardieu.

Dans la galerie de sir Richard Wallace se rencontre une esquisse du même sujet. H. 42, L. 67.5 c. m. (*Œuvre de Rubens*, n° 722).

---

Dans la vente Warwick (Londres. Christie, 20-21 mai 1896) se trouvaient sous les nos 347 à 350 les dessins suivants de Rubens :

*La femme de Rubens au marché aux légumes.* Dou-teux. Adjugé à 56 liv. 14 st.

Premier projet de *Rubens avec sa femme et son enfant.* (Le tableau de la collection Alph. de Rothschild. *Œuvre de Rubens*, n° 1052.) Adjugé à 45 liv. à C. Davis.

*Anges autour d'un ostensor.* Crayon rouge et noir 16 liv.

Etude pour le *Jugement dernier.* 19 liv.

---

Nous avons acquis pour la collection de l'Œuvre de Rubens, appartenant à la ville d'Anvers, un dessin de graveur fait d'après le *Thomyris et Cyrus* du Louvre (*Œuvre de Rubens*, n° 792). Le dessin était attribué à Pierre Soutman. L'attribution est erronée. Non seulement le faire du dessinateur, soigné et plutôt délicat que fougueux, n'est pas celui du graveur des Chasses, mais les dates ne s'accordent pas d'avantage. Le dessin reproduit scrupuleusement le tableau du Louvre ; il est largement rehaussé de touches blanches posées par Rubens : il fut donc fait à Anvers, sous les yeux du maître. Or le tableau datant d'après 1630 ne put être reproduit par Soutman qui à cette époque avait depuis longtemps quitté la ville. C'est un des graveurs habituels de Rubens, probablement Pontius, qui fit le dessin.

Celui-ci est encore intéressant à un autre point de vue. Nous avons fait remarquer que le tableau

a été agrandi sur les quatre côtés ; or le dessin le reproduit avant cet agrandissement, il nous fait voir exactement la partie primitive de l'œuvre à laquelle postérieurement des bandes de toile ont été cousues. Les dimensions du tableau sont de 263 × 199 cm., celles du dessin sont de 30 × 27 cm. La grisaille de la collection Léon de Burbure (*Œuvre de Rubens* n° 792<sup>1</sup>) reproduit le tableau agrandi, elle mesure 42 × 32.5 cm.

Le dessin est fait à la plume, lavé de bistre et d'encre de chine, réhaussé de blanc par Rubens dans toutes ses parties et spécialement sur la robe de la reine et sur celle de la suivante qui se tient en évidence à ses côtés.

Par une rare fatalité, le superbe tableau reproduit deux fois au XVII<sup>e</sup> siècle, en vue de la gravure, n'a pas été gravé à cette époque et n'a pas davantage tenté les burinistes de notre temps.

---

Nous avons encore acquis un dessin ; celui-ci de la main de Rubens, représentant *la Statue de Cérès dans une niche que des génies garnissent de fruits* (*Œuvre de Rubens*, n° 582). H. 29, L. 20. A la plume lavé de bistre rehaussé de sanguine.

---

Nous avons reçu de M. Miethke de Vienne la photographie d'un tableau représentant la scène *Henri IV saisissant l'occasion opportune pour conclure la paix*. (Toile. H. 182, L. 273 cm.)

La composition du tableau correspond parfaitement

à celle de l'aquarelle du Musée de Weimar (*Œuvre de Rubens*, n° 1472, planche 414). Le sujet est le même que celui qui est traité dans l'esquisse de la Galerie du prince de Liechtenstein (*Œuvre de Rubens*, n° 761), mais la composition de cette esquisse diffère complètement de celle du tableau, quoique l'idée et l'action soient les mêmes dans les deux œuvres. Dans le tableau, un guerrier s'avance de la droite portant au bras gauche un bouclier sur lequel est figurée une tête de Méduse et étend la main vers la figure allégorique de l'Occasion entièrement nue. Minerve qui se trouve au second plan l'attire vers le milieu de la scène et place la mèche de cheveux de l'Occasion, entre ses mains. L'Abondance assise à gauche pousse cette dernière vers le guerrier. Dans le haut plane le Temps armé de sa faux. Dans le haut encore, au-dessus du héros, deux anges portant la palme et la couronne; au-dessus de Minerve, son hibou; à côté du Temps, un petit génie portant le symbole de l'Éternité, le serpent qui se mord la queue. Dans le bas, un génie soutenant la corbeille de fruits de l'Abondance et un autre portant le voile qui couvre la nudité de l'Occasion. Le *Zeitschrift für bildende Kunst* (décembre 1896, VIII, 74) décrit le tableau et en contient une photogravure. L'auteur de l'article C. v. Lützow dit que la peinture est entièrement terminée, sauf les pieds du génie dans le coin gauche, que le tableau est bien conservé à l'exception de la carnation de l'Occasion et des deux petits génies dans le bas, où la couleur de la couche inférieure a poussé, et qu'elle trahit, par la transparence et l'éclat du coloris, la main et la meilleure époque du maître.

Nul doute que Rubens n'ait traité dans ce tableau le sujet qu'il se proposait de faire figurer dans l'*Histoire de Henri IV*, mais nous ne croyons pas que la présente toile ait été faite pour faire partie de cette série. La hauteur n'est que de la moitié des tableaux de la Galerie de Marie de Médicis et de ceux que nous connaissons de la Galerie de Henri IV; la différence avec l'esquisse, faite en vue de cette dernière galerie, est d'ailleurs trop considérable pour admettre que le tableau en soit le développement. A notre avis, l'œuvre est une composition isolée dans le genre de la *Minerve protégeant la paix contre la guerre*, de la National Gallery de Londres et plutôt antérieure que postérieure à 1630.

---

A propos, de ce tableau nous avons à signaler une ébauche du même sujet qui se trouve à la Galerie d'Arenberg à Bruxelles et dont ni Bürger ni nous mêmes n'avions su débrouiller la signification. Ce n'est que lorsque nous avons pu étudier à loisir l'esquisse de la Galerie de Liechtenstein que nous y avons trouvé le mot de l'énigme. Dans l'esquisse de la Galerie d'Arenberg, la figure allégorique d'en bas ne tient pas le serpent et la massue, mais bien le gouvernail et le globe, symboles du bon gouvernement. Cette même figure se rencontre dans la gravure de Pierre de Jode (V. S. *Histoire et allégories* 84. *Œuvre de Rubens*, n° 823) et a servi de frontispice au recueil de médailles antiques (V. S. *Suites*, 23).

---

M. Emile Verbrugghe, artiste peintre de Bruxelles, nous a montré un exemplaire du portrait de la jeune femme aux cheveux blonds bouclés (*Œuvre de Rubens*, n° 1097) dont un autre portrait se trouve au Musée de Dresde (n° 970). L'exemplaire de M. Verbrugghe est peint sur panneau; il mesure 73 cm. de haut sur 60 de large. Il est conforme au tableau de Dresde. Tête tournée à gauche, vue de trois-quarts, teint très frais, peau couleur de crème, avec du rouge de pêche sur les joues, ombres bleuâtres et jaunâtres dans le cou, jolie transparence, belle couleur dorée. La draperie noire est d'une peinture compacte, non transparente. Le travail facilement et rapidement fait n'est pas fort important, mais bien de la main de Rubens. Il reproduit une figure que nous rencontrons non seulement au Musée de Dresde, mais encore dans un exemplaire authentique à la Galerie d'Arenberg à Bruxelles, et dans des copies à Cassel et à St.-Pétersbourg. Il a été gravé par J. B. Michel sous le nom d'Hélène Fourment, par Jos. Canale et L. A. Claessens comme Isabelle Brant, par C. T. Staelzel comme une inconnue.

Dans les catalogues des divers Musées il est actuellement mentionné comme le portrait d'une inconnue.

Dans la galerie d'Arenberg, il est encore désigné sous le nom d'Isabelle Brant, quoiqu'il n'ait pas la moindre ressemblance avec la première femme de Rubens, qui, sans parler d'autres points de différence, avait les cheveux bruns. Quelle est cette mystérieuse inconnue, reproduite si souvent par Rubens? Quel lien rattachait l'artiste à son modèle



charmant? Nous n'avons, hélas! pas la moindre hypothèse à émettre en réponse à cette question.

---

478. *La Décapitation de Saint Paul.*

En décrivant cet ouvrage, nous avons parlé assez longuement de la copie qui ornait jadis le maître autel de l'église des Dominicains à Anvers. Le tableau avait été enlevé sous la république française, transporté à Paris et plus tard cédé, croyait-on, à un musée de province; nous l'avions cherché dans tous les musées de France sans réussir à le retrouver. Nous venons de le découvrir dans l'église Sainte Madeleine d'Aix-en-Provence, où on le tient en grand honneur comme un Rubens authentique. Nous en donnons une description plus complète que celle que nous avons pu fournir auparavant.

Sur le haut d'un tertre, le Saint est agenouillé, les mains liées, le buste nu, le bas du corps enveloppé d'une draperie de couleur sombre. Les yeux du martyr sont dirigés vers le ciel d'où deux anges lui apportent la palme et la couronne. A gauche du Saint, une femme se tient debout, prête à lui couvrir les yeux d'un bandeau; à droite le bourreau tenant d'une main le glaive, de l'autre le vêtement du Saint, va lui donner le coup fatal. A gauche, sur la hauteur, trois soldats romains armés de lances.

La moitié inférieure du tableau est occupée, à droite, par deux soldats romains. L'un couvert de la cuirasse et coiffé du casque s'appuie sur sa lance; l'autre, tête nue, porte un étendard romain;

entre les deux, un cheval gris pommelé les genoux en terre. A gauche, les assistants forment un premier groupe, composé d'un homme agenouillé s'appuyant de la main sur la terre, d'une femme aux épaules nues portant un enfant, et un second groupe où l'on remarque deux enfants se serrant contre une jeune femme agenouillée, un vieillard les mains jointes et levant, comme la jeune femme, les yeux vers le Saint Martyr, un troisième personnage à genoux, les mains étendues. Dans le lointain, à mi-hauteur, on aperçoit un groupe de soldats parmi lesquels on distingue un cavalier romain.

Tous les personnages sont des figures rubéniennes bien connues et se rapprochant sensiblement de celles du *Portement de la Croix* (*Œuvre de Rubens*, n° 274), du Musée de Bruxelles. Le tableau est une copie ancienne. Pour autant qu'on puisse en juger d'après cette répétition, l'original doit dater de la même époque que le *Portement de la Croix*, c'est-à-dire de 1632 à 1637.

---

1011. *Le portrait du comte-duc d'Olivarez*. Jugeant d'après la facture de la grisaille qui fait partie de la galerie Kums à Anvers, nous avons placé cette œuvre à la date de 1626 environ. Nous venons de trouver dans une lettre du duc d'Olivarez à Rubens, que possède la Bibliothèque royale de Bruxelles, la justification de cette hypothèse. Dans cette lettre, datée du 8 août 1626, Olivarez écrit au peintre: « Vous me fournissez un excellent témoignage de l'affection que vous me portez dans le portrait que vous avez fait imprimer. » Ce pas-

sage se rapporte évidemment à la gravure de Pontius que Rubens venait de faire paraître.

127. *Judith et Holopherne*. Nous avons vu à Paris, en novembre 1896, un tableau représentant *Judith qui met la tête d'Holopherne dans un sac*, conforme à la gravure d'Alex. Voet (Toile. H. 110, L. 90 cm.). Il avait été offert en vente au Louvre par son propriétaire, un abbé de Bologne, et n'avait pas été acheté par le Musée.

La Judith est placée à gauche, elle est vêtue d'une robe bleue avec des manches d'un bleu plus clair aux reflets jaunes, elle porte au cou un collier qui manque dans la gravure. Derrière elle, on voit une draperie rouge. La tête d'Holopherne est la même que dans *Thomyris et Cyrus* du Louvre; la tête de Judith est celle d'une bonne flamande; la vieille femme a la peau fortement ratatinée. C'est probablement un tableau d'atelier retouché par le maître dans les parties les plus claires, les chairs de Judith. Œuvre peu intéressante ayant subi de fortes retouches.

---

Dans le Bulletin de l'académie royale d'archéologie d'Anvers, de 1896 (4<sup>e</sup> série des Annales, 2<sup>e</sup> partie XXVIII, p. 972) le comte de Marsy communique les notes d' « Un Voyageur français à Anvers au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle. »

Jean-Baptiste-Auguste de Montullé, conseiller au Parlement de Paris, parcourut la Belgique en 1746. A Anvers, il visita le cabinet de Henri Geelhand et y vit: « Une chaste Susanne, petit tableau de Rubens, qui a traité plusieurs fois ce sujet. »

Chez Verlinden, artiste-peintre, un paysage de Rubens.

Chez de Bodt marchand: « Deux femmes nues de Rubens tenant une corne d'abondance. »

Chez un collectionneur dont le nom n'est pas indiqué « Deux tableaux d'Hercule de Rubens. »

Comme on le voit, la récolte a été particulièrement maigre.

La *Chaste Susanne* de Henri Geelhand doit être le petit tableau qui a appartenu en dernier lieu à Charles Verlat qui l'avait de Sano, qui l'avait de Hartog. Ce tableau (*Œuvre de Rubens*, n° 135) appartient en ce moment à l'auteur de ces lignes. Notons en passant que lorsqu'il appartenait à Hartog, il y a une cinquantaine d'années de cela, le peintre Joseph Correns, fit une copie de la figure principale du tableau, laquelle copie se trouve encore à son atelier.

---

La revue *Die Handzeichnungen Alter Meister* (Wien 1897, II, 171) publie une reproduction du dessin de l'Albertine *la Bergère offrant un agneau*, décrit sous le n° 1430 dans l'*Œuvre de Rubens* et reproduit par la planche 407. La note accompagnant la reproduction des *Handzeichnungen* indique le tableau *Achille reconnu par les filles de Lycomedes* du Musée de Madrid (*Œuvre de Rubens*, n° 567) comme la composition dans laquelle cette étude a été utilisée. En effet, la pose de la femme, la manière dont la tête est tournée, la coiffure des cheveux, les vêtements sont bien ceux d'un des personnages

de ce tableau. Cette analogie frappante nous avait échappé. Il n'en est pas moins vrai que, comme nous le disions, le dessin représente une bergère qui tient un agneau et que Rubens a fait le croquis, non pour l'*Achille reconnu*, mais pour une *Adoration des Bergers*, de même qu'il dessina les nos 1429 et 1431 de l'*Œuvre de Rubens* pour un tableau traitant le même sujet : La comparaison des nos 1429 et 1430 avec la bergère agenouillée de l'*Adoration des Bergers* du Musée de Rouen (*Œuvre de Rubens*, n<sup>o</sup> 150, planche 52) le prouve à toute évidence. L'indication des *Handzeichnungen* a néanmoins sa valeur en ce qu'elle constate que Rubens utilisa pour le tableau du Musée de Madrid une étude faite en vue d'une autre composition. Nous savons que l'*Achille* fut fait vers 1618 ; j'avais émis l'opinion que l'*Adoration des Bergers* de Rouen gravée en 1620 avait été peinte peu de temps avant cette année, opinion qui se trouve ainsi confirmée.

---

Au mois de mai 1897 s'ouvrit à Bruxelles une exposition de portraits. Les tableaux suivants de Rubens y figuraient :

*Portrait d'homme* appartenant à M. Léon Somzée de Bruxelles (Toile. II. 65, L. 52 cm.).

En buste. La tête vue de trois quarts, traits réguliers, moustache et barbiches blondes très légères, cheveux noirs ramenés en arrière sur les tempes, dressés en toupet sur le haut de la tête ; fraise tuyautée, habit noir aux boutons d'or, lourde chaîne en or dont les bouts se rejoignent sur la poitrine, près

du cadre en ovale peint qui entoure le portrait. Expression calme, peinture lisse et placide, carnation rosée, contours nettement dessinés s'éloignant par la facture des œuvres connues du maître, mais ayant quelque chose de franc et d'ouvert dans la physionomie qui en explique l'attribution. Peut-être un travail de jeunesse, avant le départ du maître pour l'Italie.

*Portrait d'Isabelle Brant*, appartenant à M. Edmond Huybrechts d'Anvers.

Panneau. H. 94, L. 68 cm.

Les mains sont posées l'une sur l'autre; dans les cheveux, une parure ornée de perles; autour du cou, la chaîne à un simple tour; robe noire, manches à crevés d'où sort un tissu de soie blanche, brodé d'or. C'est une répétition du portrait du Musée de La Haye (*Œuvre de Rubens*, n° 897), authentique, mais fortement repeinte.

*Portrait du doge Cornaro*, appartenant à M. Rouselle de Bruxelles.

Panneau. H. 59, L. 48 cm.

Nous ignorons sur quel fondement le nom que le portrait porte lui a été donné. Ce que nous savons c'est que c'est le modèle, gravé par Christophe Jegher, modèle dont la peinture était restée inconnue jusqu'à ce jour (*Œuvre de Rubens*, n° 1323). Comme dans la gravure, le portrait peint est vu de trois quarts, tête massive, ramassée, barbe drue, noire et pleine, figure énergique, rebarbative, au teint basané, tournée à droite; col blanc et mou, habit noir bordé de fourrure; type italien. Probablement copié en Italie d'après le Titien ou un autre maître vénitien.

*La déesse Hygie* appartenant à M. Allard de Bruxelles.

Panneau. H. 102, L. 73 cm.

D'une main, la déesse tient un serpent, de l'autre une coupe d'où elle fait tomber des gouttes de liquide dans la gueule du reptile. Corps lourd, vu jusqu'aux genoux, chevelure roussâtre, les bras et un des seins nus, draperie rouge couvrant tout le personnage, un bout de linge blanc se montrant sur la poitrine, une perle dans l'oreille. Dans le fond, vue sur le ciel bleu.

Peinture décorative, à la facture large dans les chairs, rude dans la draperie; travail de la main de Rubens, datant de 1620 environ.

Dans l'*Œuvre de Rubens* (Tome III, page 110), nous avons mentionné quatre exemplaires de la *Déesse Hygie* reproduisant la même figure que le présent tableau. Le premier est décrit dans le catalogue de la vente Comte d'Hane-Steenhuysse de Gand (Paris 1840). Il mesurait 60 centimètres sur 42.

Le second, sur panneau (H. 100, L. 70 cm.), parut dans la vente de Proli (Bruxelles, 1785); dans la vente Smet van Alphen (Amsterdam, 1810); dans la vente Francken (Lokeren, 1830); dans la vente Nieuwenhuysse (Paris, 1840). Vu la matière sur laquelle est peinte le tableau de M. Allard et ses dimensions, il est sans aucun doute identique à ce second exemplaire.

Un troisième (Toile. 80, L. 68 cm.) parut dans la vente Werbrouck (Anvers, 1859).

Un quatrième (Toile. H. 120, L. 72 cm.) parut dans la vente Périer (Paris, 1843).

---

896. *Isabelle Brant*, Florence, Uffizi, 197.

Une confusion de chiffres m'a fait donner la description du portrait d'Isabelle Brant portant le n° 180 aux Uffizi au lieu de celui qui porte le n° 197. Le n° 180 est une copie, le n° 197 un original. Ce dernier nous montre Isabelle Brant, la main gauche sur la poitrine, le main droite tenant un livre d'heures à couverture rouge, entre les feuillets duquel elle passe un doigt. Elle porte une robe noire, un col et des manchettes en dentelles, un collier de perles, la chaîne à double tour et les pendants d'oreille en or que nous voyons sur d'autres portraits, tant de la première que de la seconde femme du maître. Elle a des yeux à la chinoise, aux sourcils montants, le nez aquilin, la bouche aux coins relevés, les cheveux bruns très foncés ramenés en arrière. Sur la tête, elle porte un diadème d'or et de perles. Sa physionomie exprime une bonté naïve et un esprit vif. Le tableau est éclairé d'une lumière voilée faisant ressortir la carnation chaude du modèle.

C'est un travail soigné, entièrement de la main du maître, des derniers temps de la vie d'Isabelle Brant, vers 1626.

La figure telle qu'elle est représentée ici est identique au portrait d'Isabelle Brant de la collection du duc de Norfolk (*Œuvre de Rubens*, n° 899).

---

378. *Le Christ triomphant de la Mort et du Péché*. (*Œuvre de Rubens*, n° 378). Au mois de mai 1897, ce tableau se trouvait dans une exposition de maîtres



anciens et modernes ouverte à Bruxelles par le Rubensclub.

---

833. *L'Amour et le Vin*. Nous avons vu au Palazzo Bianco à Gênes, ce tableau provenant du legs de la duchesse de Galliera.

Un lansquenet assis tient une courtisane sur les genoux. Il porte la cuirasse sur laquelle passe une écharpe rouge, un bonnet à larges bords de fourrure, un pantalon en cuir tailladé qui laisse percer une étoffe bleue. La jeune femme a les seins à demi découverts et les bras entièrement nus. Elle tient un vase en argent que le soldat veut ressaisir d'une main, tandis que de l'autre, passée par-dessus l'épaule de la belle, il lui prend le sein. A gauche, un satyre couronné de lierre élève une coupe de vin : à droite, une vieille femme tenant un flambeau souffle les mauvaises passions au guerrier ; dans le bas, un petit amour tient son épée.

Le sujet est étrange pour Rubens, cependant il a de l'analogie avec le *Soldat, la Signora et la Vieille* (*Œuvre de Rubens*, n° 842) qui n'en semble qu'une répétition peu modifiée et avec les *Soldats maltraitant les paysans* (*Œuvre de Rubens*, n° 844). Le satyre et l'amour s'éloignent sensiblement des formes que Rubens donnait d'habitude à ces personnages. Mais la tête et les mains du lansquenet, toute la figure de la femme, ainsi que le moëlleux de la touche dénotent bien la facture rubénienne. C'est à tout prendre un tableau énigmatique, mais que l'on

doit bien attribuer à Rubens, malgré ses écarts du style ordinaire du maître.

Nous croyons qu'il date de l'époque italienne. La puissante musculature des personnages, l'obscurité du fond, les reflets des couleurs, l'étrangeté même de certaines qualités de l'œuvre plaident fortement en faveur de cette hypothèse.

---

Au palais Marcello Durazzo de la même ville se trouve une *Marche de Silène*.

Le vieil ivrogne porte dans une draperie rouge des grappes de raisin, un tigre se dresse contre lui; à gauche, une bacchante jouant des castagnettes; à droite, un jeune satyre qui couronne Silène de pampres et tient une coupe d'or en main. Peinture d'un ton foncé, aux ombres noires grisâtres. Pièce de valeur, datant probablement de l'époque italienne, magistrale surtout dans la figure du jeune satyre.

Présente des ressemblances, mais aussi des différences avec le tableau gravé par Faucci (*Œuvre de Rubens*. Tome III, p. 165).

---

*Saint François d'Assise*. Cassel. Eglise catholique. Panneau. H. 66, L. 85.

Lors de notre dernier voyage en Allemagne (juillet, 1897), nous avons vu au Musée de Cassel, où il se trouvait temporairement exposé, un Saint François d'Assise appartenant à l'église catholique de cette ville.

Le Saint vu à mi-corps, lève le regard vers le

ciel d'où un faible rayon de lumière descend sur lui. Il est tout jeune. Les cheveux et la barbe sont noirs. Dans les mains croisées sur la poitrine, il tient un rosaire. Il est entièrement absorbé dans la prière.

La peinture est exécutée avec soin, très mince, baignant dans une douce clarté ; dans les mains, elle est très moëlleuse ; dans la tête, plus ferme et plus chaudement éclairée. Le tableau bien conservé est entièrement de la main de Rubens et date de 1625 environ.

---

*Portrait du duc de l'Infantado.*

Dans son *Diego Velasquez* (II, 85), Carl Justi nous apprend que le portrait à cheval du duc de l'Infantado qui se trouve au palais Dietrichstein, propriété de la comtesse Clam Gallas, à Vienne, et qui est attribué à Velasquez, doit être rangé parmi les œuvres de Rubens. Le duc de l'Infantado représenté n'est pas le beau-père du duc de Lerma que Rubens connut lors de son premier voyage en Espagne, mais le petit-fils du premier et le fils du second, qui avait hérité du titre Infantado.

Le cavalier est représenté âgé de 24 ans environ. Son visage agréable, de carnation pleine et fraîche, exprime la distinction et la vivacité ; le bras droit, tenant la bride, est soulevé comme dans le portrait équestre de Francesco-Maria Balbi par Van Dyck au palais Balbi Senarega à Gênes, avec la différence que ce dernier salue du chapeau. Le superbe andalous châtain du haras royal que

monte le duc de l'Infantado, le paysage désert, et la clarté de la lumière donnent au tableau un aspect espagnol très prononcé qui fait tout d'abord songer à Velasquez. Mais un examen plus minutieux montre, à n'en pas douter, la technique de Rubens, ainsi que sa manière de traiter le paysage et la scène dans son premier temps. Il se peut que le nom du modèle soit bien exact et que Rubens ait peint le fils du duc de Lerme en même temps que ce dernier.

---

Dans l'inventaire de la mortuaire d'Albert Rubens, fils de Pierre-Paul nous voyons figurer les tableaux suivants, probablement tous de Rubens.

1. *La Fuite de Clélie*, dont nous connaissons deux imitations.

2. *La Décapitation de Saint Jean*. Peut-être une répétition d'un des volets du triptyque de l'église Saint Jean de Malines.

3. *Un grand Paysage* formant pièce de cheminée. C'est le paysage inconnu qui échet en partage à Albert Rubens après la mort de son père.

4. *La Chasse au Sanglier (Méléagre et Atalante)* Id.

5. *Un portrait de Jean Rubens et de Marie Pype-linckx*, le grand-père et la grand-mère du défunt. Tableau tombé en partage à Albert Rubens.

6. *Une Andromède*.

7. *Les Pèlerins d'Emmaüs*. Copie tombée en partage à Albert Rubens.

8. *Une Prédication de Saint Paul* (tableau inconnu).

9. *Une Conversation à la mode*.

10. *Les portraits de Philippe IV et d'Elisabeth de Bourbon.*

11. *Les portraits d'Albert et de Nicolas Rubens.*

12.-13. *Les portraits de Rubens et d'Isabelle Brant.*

14.-15.-16. *Trois portraits de Susanne Fourment.*

17. *Un petit portrait du duc de Saxe.*

Le compte passé par Philippe Rubens neveu de Pierre-Paul, le 17 avril 1660, concernant l'avoir des trois enfants mineurs d'Albert Rubens, constate que des tableaux que nous venons de mentionner, le grand paysage, le petit portrait du duc de Saxe et l'Andromède avaient été envoyés à Anvers le 17 juin 1658 pour y être vendus. Le premier rapporta 1000 florins, le second 53 florins, le troisième ne fut pas vendu parce que la somme offerte était jugée insuffisante. Le produit de cette vente fut acquitté le 9 septembre 1658 ou 1659 par le fripier Artus Bertryn.

---

Dans la vente de la collection des dessins de I. W. de Londres tenue à Munich par Hugo Helbing, le 19 juin 1897, se trouvaient plusieurs dessins de Rubens. L'un d'eux est reproduit dans le catalogue et il nous a été permis ainsi de nous en faire une opinion plus ou moins exacte. Il est décrit de la manière suivante.

(N<sup>o</sup> 250). *Martyre de Saint Laurent.*

« Dessin magnifique au crayon noir et rouge (H. 31,9, L. 19,5 cm.) »

La phototypie minuscule qui le reproduit nous montre un martyr soulevé par deux bourreaux, tandis qu'un troisième nourrit le feu. Dans le ciel,

un ange apporte la palme du martyr. A première vue, on s'aperçoit que la composition s'éloigne complètement de celle du *Martyre de Saint Laurent* connue par le tableau de la Pinacothèque de Munich et par la gravure de Luc Vorsterman (*Œuvre de Rubens*, n° 468). En effet, à l'exception du martyr dont l'attitude dans le dessin se rapproche très sensiblement de celle du saint figurant dans le tableau, tous les personnages, au nombre de douze dans la peinture, au nombre de cinq dans le dessin, diffèrent entièrement dans les deux œuvres. Ce n'est, en effet, pas le *Martyre de Saint Laurent* qui est représenté, mais bien le *Saint Jean jeté dans l'huile bouillante*, un des volets de l'*Adoration des rois* dans l'église Saint Jean de Malines (*Œuvre de Rubens*, n° 163). Le dessin que nous croyons de la main de Rubens, pour autant qu'une reproduction minuscule permet d'en juger, ne diffère de ce dernier tableau que par un seul détail, il ne montre qu'un ange dans le haut, tandis que dans la peinture on en voit deux.

---

Parmi les dessins nouvellement acquis par le cabinet des gravures du Musée de Berlin nous avons remarqué et fait reproduire pour la collection appartenant à ville d'Anvers les pièces suivantes.

(Dessins non classés) *Isaac lié*.

A la craie noire et blanche. H. 47, L. 22,5. Cintré dans le haut.

Etude pour le tableau *le Sacrifice d'Abraham*. (*Œuvre de Rubens* n° 107).

Le fils d'Abraham est agenouillé par terre, les

mains liées derrière le dos, la tête penchée sur l'épaule gauche, une draperie autour du milieu du corps. Figure à peu près identique à celle que l'on voit dans la gravure d'André Stock. La différence la plus sérieuse se rencontre dans l'arrangement de la draperie.

(N<sup>o</sup> du catalogue du Musée: 4004.) *Trois Anges jouant avec un agneau.*

A la craie noire et à la sanguine. H. 40, L. 24,5 cm.

Ce dessin représente le groupe qui se rencontre dans le *Repos en Egypte* tel qu'il a été gravé par Corneille Galle (*Œuvre de Rubens* n<sup>o</sup> 179, planche 62) avec la seule différence que l'ange à droite a des ailes de papillon, dans le dessin, et des ailes d'oiseau, dans le tableau.

La facture du dessin est vigoureuse et légère. Nous n'oserions affirmer qu'il est de Rubens. La manière dont la chevelure des anges et les contours de leur corps sont faits par des lignes ondulées et rompues dénote plutôt la main de Van Dyck.

(3997.) *Etude de chevaux et de cavaliers.*

A la plume lavé de bistre. H. 35, L. 39.

Croquis représentant, à gauche, un groupe de deux chevaux conduits par un homme marchant à côté; au milieu, un cheval conduit par un homme, une femme semblant être couchée sur un cheval, et un homme; plus haut, deux autres figures encore. A droite, un cavalier romain portant le casque et armé d'une lance; plus haut, une autre figure. Tous ces personnages semblent être des fragments d'une étude pour une *Fuite de Clélie*. Le tout très sommairement jeté sur le papier.

Sur le revers de la même feuille. A la sanguine

*Études de quatre têtes d'ange*, comme il s'en trouve flottant dans les nuages dans plusieurs compositions du maître. Travail plus terminé et plus consciencieux que les études de chevaux et de cavaliers.

(4003.) *Jeune femme assise*.

A la craie noire et à la sanguine. H. 42, L. 50 cm.

Elle est assise par terre, la main droite pendant et touchant à la robe, le coude du bras droit plié, le bras gauche soulevé et passé dans celui d'un personnage invisible. Cheveux crépus, grande fraise, manches bouffantes, ample robe. C'est très certainement une étude non utilisée pour une des figures de *la Société élégante* ou *le Jardin d'Amour* (*Œuvre de Rubens*, nos 835, 836).

Elle ne se rencontre dans aucun des deux tableaux connus traitant ce sujet, mais fait évidemment partie de la série des études dessinées en vue de cette œuvre; série que nous avons décrite dans *l'Œuvre de Rubens*, sous les nos 1477 à 1487.

Superbe travail, fait d'une main large et sûre, comme les autres études pour la même composition.

379. *La Chasse au taureau*.

A la craie noire. H. 31, L. 44.

C'est l'original de la pièce que nous avons décrite sous le n<sup>o</sup> 1496 de *l'Œuvre de Rubens*, d'après une lithographie anonyme.

3240. *Une feuille d'études*.

A la plume H. 20, L. 16 cm.

Au haut de la feuille on lit :

(1) *Juvenis erat primo aetatis flore pubescens*

(2) *Is tum flere coepit et os suum converberare*

Au milieu, à droite de la feuille :



(3) *Post illatum Dimni cadaver Rex in concionem procedit vultu praeferens dolorem animi amicorum quoque moestitia expectationem haud parvam fecerat.*

(4) *Diu Rex demisso in terram vultu attonito stupentique similis stetit.*

(5) *Ille (scilicet reus) exanguis attonitoque similis stabat per metum etiam voce suppressa.*

Toutes ces annotations sont écrites de la main de Rubens. Deux d'entre elles: *Post illatum Dimni cadaver* et *Diu rex demisso in terram vultu* sont copiées littéralement du sixième livre de Quinte Curce et se rapportent à l'auteur de la conjuration tramée contre Alexandre le Grand. La dernière *Ille exanguis* a probablement trait à Philotas qui n'avait pas informé le roi des révélations qui lui avaient été faites concernant la conjuration de Dymnus.

Les annotations du haut de la page *Juvenis erat* et *Is tum flere coepit* sont fort probablement copiées aussi dans Quinte Curce: la première comme expression latine à retenir; la seconde, ainsi que toutes les autres, comme peintures de fortes émotions.

Sous les deux lignes du haut de la page, on voit trois petits croquis de figurines qui jettent les bras en l'air par un mouvement d'étonnement, d'effroi ou de saisissement.

Au-dessus des citations 3-4-5 on voit une figure de guerrier portant un casque antique et élevant la main par un geste d'étonnement. Son expression dénote l'irritation. C'est sans doute Alexandre entrant dans la salle où l'on a porté le cadavre de Dymnus. A côté des mêmes lignes, on voit

deux figures l'une en buste, l'autre en pied et assise, exprimant l'étonnement. Ce sont probablement des personnages traduisant le sentiment indiqué par la note 5. Dans le bas enfin, on voit deux femmes. L'une est à genoux et vue de dos, elle élève les bras dans l'attitude de la supplication. L'autre est une mère tenant son enfant couché sur les genoux et exprimant la commisération pour l'infortune de sa voisine.

Toutes les figures ainsi que quatre des citations se rapportent donc à des états d'âme violemment et dramatiquement émue.

La feuille est signée *P. P. Rubenius*. La signature n'est peut-être pas authentique, mais elle est bien de l'époque du maître. Les figures tracées en traits de plume minces sont de sa main et datent de son premier temps, probablement de son séjour en Italie.

Sur le revers du feuillet d'autres *Études*. Dans le haut, on lit :

*Proportiones Alberti Dureri.*

*Prima Rustica longitudinis septem capitum.*

*Secunda Octo capitum.*

*Tertia Novem capitum.*

*Quarta Decem capitum.*

*Infantium Quatuor capitum.*

Notes se rapportant aux proportions d'Albert Durer.

Au-dessous un *Jugement de Salomon*. Le roi est assis sur son siège de juge. L'une des mères, agenouillée, montre le cadavre de l'enfant mort couché par terre. L'autre se tourne vers le roi en jetant des cris de désespoir et cherchant à retenir le bras

du bourreau. Celui-ci, tout nu, lève l'enfant vivant par les bras et s'apprête à le fendre. C'est une scène où se traduisent des sentiments analoges à ceux qu'expriment les personnages de la première page.

L'écriture et les croquis tracés en traits fins sont de la main de Rubens et de son premier temps, probablement de son séjour en Italie.

Le feuillet pourrait bien appartenir à un album de notes et de croquis. De ce même album pourrait avoir fait partie le dessin d'un *Camée antique* que nous avons décrit sous le n<sup>o</sup> 1228 de l'*Œuvre de Rubens*.

MAX ROOSES.

INHOUDSTAFEL. — TABLE DES MATIÈRES.

---

1.	<i>Clara del Monte en Deodatus van der Mont</i> , door P. Génard . . . . .	bldz.	1
2.	<i>Staet ende inventaris van den sterffhuysse van Myn- heer Albertus Rubens ende vrouwe Clara Del Monte</i> , door Max Rooses. . . . .	»	11
3.	<i>Afrekeninghen aengaende de kinderen van wylen Heer Albert Rubens</i> , door Max Rooses. . . . .	»	60
4.	<i>Ceuvre de Rubens (Addenda)</i> , par Max Rooses . . . . .	»	69

BULLETIN-RUBENS

ANNALLES

de la

COMMISSION OFFICIELLE INSTITUÉE PAR LE  
CONSEIL COMMUNAL DE LA VILLE D'ANVERS

*pour la publication des documents  
relatifs à la vie et aux  
œuvres de Rubens*

Tome V.



ANVERS

IMPRIMERIE & LITHOGRAPHIE VEUVE DE BACKER  
RUE ZIRK, 35.  
1897

1<sup>e</sup> et 2<sup>e</sup> LIVRAISONS.

RUBENS-BULLETIJN

# JAARBOEKEN

der

AMBTELIJKE COMMISSIE INGESTELD DOOR DEN  
GEMEENTERAAD DER STAD ANTWERPEN

*voor het uitgeven der bescheiden  
betrekkelijk het leven en de  
werken van Rubens.*

Vijfde Deel. B



ANTWERPEN

BOEK- & STEENDRUKKERIJ WED. DE BACKER  
ZIRKSTRAAT, 35.

1900

3<sup>e</sup> AFLEVERING.

## BESTUURLIJKE COMMISSIE VAN HET BULLETIJN.

---

MM. ARTHUR VAN DEN NEST, Schepen der Stad Antwerpen,  
*Voorzitter* ;  
MAX ROOSES, Conservateur van het Museum Plantin-  
Moretus te Antwerpen. *Secretaris-Schatbewaarder* ;  
GEORGES RUELENS, Advocaat, Brussel, en  
PAUL COGELS, Antwerpen, *Leden*.

De mededeelingen betreffende het *Bulletijn* moeten aan een  
der leden van het Bureau of der Commissie gedaan worden.

---

## COMMISSION DIRECTRICE DU BULLETIN.

---

MM. ARTHUR VAN DEN NEST, échevin de la ville d'Anvers,  
*Président* ;  
MAX ROOSES, Conservateur du Musée Plantin-Moretus  
à Anvers, *Secrétaire-Trésorier* ;  
GEORGES RUELENS, Avocat, Bruxelles, et  
PAUL COGELS, Anvers, *Membres*.

Les communications relatives au *Bulletin* doivent être adressées  
à l'un des membres du Bureau ou de la Commission.

# DE MAN IN OOSTERSCH GEWAAD

UIT HET

## MUSEUM VAN CASSEL

Enkele maanden geleden ontmoette ik een ijverigen uitpluizer van gemeentelijke en kerkelijke archieven, den heer J. B. Stockmans, die de geschiedenis geschreven heeft van verscheiden dorpen in de nabijheid van Antwerpen gelegen en op dit oogenblik Lezig was met die van Merxem. Hij deelde mij mede, dat hij het testament gevonden had van een Antwerpschen edelman, waarbij deze beschikte over zijn Turksch portret geschilderd door Rubens, en vroeg mij of die mededeeling mij van dienst kon zijn in mijne Rubensstudiën. Onnoodig te zeggen, dat ik den vinder gelukwenschte en dankte om zijne inlichting mij tevens aanbevelende voor de kopij van de bepaling uit het testament en andere bijzonderheden aangaande legateur en legaat. Van het eerste oogenblik bestond er voor mij geen twijfel of wij zouden eindelijk te weten komen wie de raadselachtige man in de Oostersche kleedij uit het Museum van Cassel (n<sup>r</sup> 83 van den Catalogus, n<sup>r</sup> 1091 *Œuvre de Rubens*) is.

Korts nadien ontving ik het gevraagde testament alsook eenige bijzonderheden over den afgebeelde, die ik hier mededeel.



Den 22<sup>n</sup> November 1647 stelde de Eerw. heer Jan Kievidts pastor van Merxem het testament op van Nicolaas de Respani, heer van Schooten; daarin komt de volgende « *donatio inter vivos* » voor: « Item verclaert hy mits desen gegeven oock » te hebben ende getransporteert *donatione* oock » *inter vivos*, aen Mevrouw van Schooten syne tegenwoirdige huysvrouwe sijn turcks contrefeytsel gemaectt » van Rubbens op last ende conditie dat hetselve » contrefeytsel naer die aflyvicheyt van myne tegenwoirdige huysvrouwe altyt aen die oudste levende » mans oort sal moeten succederen. »

« Item verclaert hy mits desen oock *donatione inter vivos* gegeven ende getransporteert te hebben aen » syne oudste sone Mynheer Niclaes de Respaigne » capiteyn etc. synen goude cruys van Hierusalem » met het goude kettenken daeraen gehecht, ende » oock syne turcxen cleederen, bogen, bylen ende » die andere bijgevoegde turcxen rariteyten.

Het testament bepaalt nog dat « hy is gevende » ende overleverende *donatione inter vivos* dit secker » Onse Lieve Vrouwe beelt van marbel, tot noch toe » gestaen hebbende in die groote salet in syn » huys tot Antwerpen, ende dat beeld is gunnende » aen die kercke van Schooten, om aldaer daer van » voirder gemaectt ende opgerecht te worden eene » epitaphie voor hem selven ende syn familie; » ende dat om dis wil dat hy syne begraeffplaetse » naer sijne doot tot Schooten daer in die selfde » kercke mits desen oock is verkiesende. »

Den pastoor van Schooten vermaakte hij een klein albasten Lieve-Vrouwenbeeld, terwijl die van Merxem eene aam wijn kreeg. Pastoor Kievoedts

voegt achter zijn handteeken de woorden : « *in necessitate ad hoc requisitus,* » wat laat verstaan, dat zijn ambtgenoot van Schooten afwezig was op den dag dat het testament werd gemaakt en dat de testateur in zulken veegen toestand verkeerde, dat het opmaken van zijn laatsten wil geen uitstel duldde.

Het schijnt wel, dat de epitaphie verlangd door Nicolaas Respani nooit in de kerk van Schooten werd geplaatst; wel bestaat er daar in den noordermuur van het hooge koor boven het gestoelte een gedenkteeken, waarop een borstbeeld in witten hardsteen van Jan-Baptist Respani geplaatst is boven een zwart marmeren plaat met het opschrift.

### SEPULTURE

VAN JONCKER JAN BAPTIST RESPANI  
STERFT DĒ DIE DEN EERSTEN  
DONDERDAGH NAER SYN OVERLYDEN  
HIER BESET HEEFT EEN JAERGHETYDE  
GHELYCK OOCK GHEDAEN HEEFT SYN  
HEER VADER OP 24 NOVEMBER  
EN SYN VROUW MOEDER OP 3 AUGUSTUS  
ENDE DEN VOORNOEMDE JONCKER HEEFT  
NOCH GHELAETEN EEN RENTE VAN  
TWAELFF GULDEN 'S JAERS VOOR DĒ HEERE  
PASTOIR ENDE COSTER MITS CONDITIE  
DE BERECHTINGHEN VAN HEEL HET DORP  
SULLEN MOETEN VOOR NIET DOEN  
ENDE TOT SUPPLEMENTUM VAN EEN  
WECKELYCKSCHE HEYLICH SACRAMENTS  
MISSE HEEFT NOCH GHELAETEN EEN  
RENTE VAN ACHTTIEN GULDEN 'S JAERS.  
R. I. P.

Uit dit opschrift mag men opmaken, dat Nicolas Respani overleed den 24<sup>e</sup> November 1647, twee dagen na het maken van zijn testament.

Nicolaas de Respani en Cornelia Draeck, zijne vrouw, schonken ook aan de kerk van Schooten de eikenhouten gestoelten, die zich nog heden bevinden aan beide zijden van het hooge koor en die het wapen der genoemde echtgenooten dragen.

Op 29 December 1648 gaf « vrouwe Cornelia Draeck, weduwe wijlen d'heer Nicolaes de Respaigne, heere van Schooten, » het hoogaltaar derzelfde kerk. De twee pilaren met de wapens der schenkster bestaan nog.

Zooverre liepen de inlichtingen mij medegedeeld door den heer Stockmans. Mijne eerste zorg was nu natuurlijk te onderzoeken, of de man met de Oostersche kleedij uit het Museum van Cassel wel degelijk Nicolaas de Respani was, zooals ik vermoedde. Alle twijfel daaromtrent was al spoedig opgeklaard. Op het portret bevinden zich nog sporen van een adellijk wapenschild, die de bestuurder van het Casseler Museum in 1885 voor mij had laten naschilderen en die door eenen Duitschen deskundige aldus gelezen waren: « Un écu de gueules au chevron d'argent au chef d'argent chargé de... .., l'écu timbré d'un casque d'argent, grillé, liseré et couronné d'or, assorti de ses lambrequins de gueules et d'argent. Au-dessus, en cimier, un vol dont une partie est d'argent et l'autre de sable. » Rietstap beschrijft het familie-wapen der Respani of Respaigne: « De gueules au chevron d'hermine, au chef d'argent chargé de deux roses du champ. Casque couronné. Cimier

huit plumes d'autruche alternativement d'argent et de sable, chargé d'une rose de gueule. Lambrequins d'argent et de gueules. » Het wapenschild is klaarblijkelijk met opzet weggekrabd op de schilderij; maar in wat er nog van te zien is herkent men zeer duidelijk, dat het de Respani's toehoorde, zooals overigens voldoende blijkt uit de vergelijking der twee hooger staande beschrijvingen. Het portret van Cassel is dus zonder eenigen twijfel het conterfeytsel van Nicolaas de Respani door hem op 24 November 1647 aan zijne vrouw gelegateerd.

Wie was nu deze schenker?

Nicolaas de Respani of de Respaigne was een Antwerpsch koopman, die in 1606 met zijn huisvrouw, Elisabeth Stappaert, Venetië bewoonde; daar werd in dit jaar hun zoon Lodewijk geboren. Zijn naam zal wel oorspronkelijk de Respaigne geweest zijn en over de Alpen zal hij dien veritaliaanscht hebben. In 1619 vinden wij hem in Antwerpen weder. Den 24<sup>o</sup> October van dit jaar « heeft heer ende meester Franchois de Schot, Binnen-Burgemeester, geconsenteert aan Nicolaes Respaigne, coopman, te besla-  
pen syne bruyt tot Gent, sonder prejudicie van syne poorterye. » (1) Zijne tweede echtgenoot, de vrouw, die hij dien dag huwde was Cornelia Draeck, weduwe van den koopman Jacobus Speeck. Uit zijn eerste huwelijk sproten twee zonen: Ludovicus, wiens geboorte te Venetië wij hooger vermelden

(1) Poortersboeken van Antwerpen. — Aangehaald in de Liggeren der St. Lucasgilde 1. 604.

en Peter; uit zijn tweede sproten Nicolaas en Jan Baptist (1), wiens grafzerk wij beschreven.

Nicolaas de Respaigne was ridder van het Heilig Graf (2). Daarom bezat hy « het gouden cruys van Hierusalem met het gouden kettenken, » waarover hij beschikt in zijn testament en daarop ook doelt het dubbele kruis geschilderd op den palmbladeren waaijer, die op zijn portret nevens hem staat. De orde der Ridders van het Heilig Graf kwam tot stand in het begin der XVI<sup>e</sup> eeuw, nadat de kanunniken van het Heilig Graf hadden opgehouden, te bestaan. In den naam was het een militaire orde, inderdaad was het nooit iets anders dan wat de moderne burgerlijke orden zijn, eene onderscheiding toegekend om wezenlijke of gewaande verdiensten of bewezen diensten. De Gardiaan der Franciscaner monniken in het Heilig Land bezat het recht de Ridders van het Heilig Graf te benoemen. Zij moesten van adellijke geboorte zijn; maar men vergenoegde zich met hunne bevestiging dat zij die hoedanigheid bezaten, en voor het grootste deel waren zij burgers en kooplieden; zij moesten daarbij over voldoende geldmiddelen beschikken om te kunnen leven, zonder handel te drijven en ook op dit punt werden zij op hun woord geloofd. De wetten en gebruiken der orde schreven voor, dat de ridders elken dag mis zouden hooren, indien zij er

(1) Mededeeling van den heer F. Jos. van den Branden, stedelijken archivaris te Antwerpen.

(2) • Nicolas Respani chevalier du Saint Sépulcre, Seigneur de Schooten et de Horst. • Bibliothèque royale de Bruxelles. Département des Manuscrits, Fonds Goethals, folio, tome IV. p. 235.

geen wettig beletsel toe hadden; dat zij de wapens moesten opnemen, wanneer de christenen in oorlog zouden zijn met de ongeloofigen of iemand zenden om het in hunne plaats te doen; dat zij de kerk en hare dienaars zouden beschermen tegen alle vervolging, alle onrechtvaardige oorlogen zouden vermijden, en als goede christenen zouden leven.

Nadat de nieuwbenoemde dien eed had afgelegd zegende de Gardiaan het zwaard en de gulden sporen, bond hem deze aan, sloeg hem ridder met het zwaard en hing hem een gouden ketting met het kruis van Jerusalem om den hals. De ridders verkregen hierdoor het recht de uiterlijke teekenen der orde te dragen: het kruis van Jerusalem, en het gouden kettinkje, waarvan Nicolaas De Respaigne spreekt in zijn testament. De instelling der orde had voor doel de christenen aan te moedigen tot het bezoeken van het Heilig Graf te Jerusalem en hen te beloonen voor de moeite en de kosten der lange reis.

Onze Nicolaas de Respaigne was dus een Vlaamsch koopman, die te Venitië gevestigd was, handel dreef met de Levant, de reis naar Jerusalem gedaan had en van daar den titel en de ordeteekens van ridder van het Heilig Graf, alsook eene verzameling Turksche kleederen, wapens en andere - rariteyten - had meegebracht. In zijn land teruggekeerd vond hij het prettig zich door Rubens te laten schilderen in het vreemde costuum en aldus ontstond het portret, dat wij in het Museum van Cassel bewonderen.

De Respaigne hield veel van kunsten en kun-

stenaars; zijn naam komt herhaaldelijk voor in de Liggeren der Antwerpsche Lucasgilde. In 1623-1624 werd hij ontvangen onder de liethebbers der Rederrikkamer van die Gilde, de Violieren geheeten. Tot in 1625-1629 verscheen hij jaarlijks op de maaltijd der kamer; in 1629-1630 betaalde hij nog enkel zijne jaarkosten; het volgende jaar verliet hij de Violieren. In 1629, werd hij ontvangen in de Gilde der Romanisten in vervanging van Otto Vaenius, die kwam te overlijden.

Hij was niet van adel, ofschoon hij den titel aannam van heer van Schooten en Horst. Toen zijn oudste zoon Lodewijk stierf en hij zich bij die gelegenheid dien adellijken naam had aangematigd spande de wapenheraut een proces tegen hem in. Eerst op 13 Juni 1661 kende de koning van Spanje aan zijn zoon Nicolaas, kapitein der curassieren, de hoedanigheid van edelman, die zijn vader en hij vóór dien tijd zich hadden toegeëigend en den titel van ridder toe.

Op zijn portret staat Nicolaas de Respaigne recht, hij is ten voeten uit geschilderd, de eene hand rust op de heup, de andere op een stokje; hij draagt een tulband, een violetkleurig kleeid op het zware middel met een witten sluier omwonden en daarover eenen met pels gevoederden mantel, roode broek en lichtbruine schoenen. In zijn geheel, en de kleur van het gelaat daargelaten, vinden wij dit figuur weer in den Negerkoning uit Rubens' *Aanbidding der Wijzen* in het Museum van Antwerpen. Ook daar staat de Moorenvorst in Oosterschen dosch gekleed met de hand op de heup, met den gordel om het machtige lijf, in den mantel met

pels gevoederd over den rok en met het lichtbruine schoeisel; het valt haast niet te betwijfelen of de Levantijsche koopman is komen poseeren voor dien Negerkoning en heeft bij die gelegenheid zijn Oostersch costuum aangetrokken, zooals hij het deed toen hij zijn portret liet schilderen Dit laatste is, te oordeelen naar den trant, rond 1624 gemaakt, en dagteekent dus van denzelfden tijd als de *Aanbidding der Wijzen*.

Wij laten hier als oorkonde den volledige tekst van het testament van Nicolaas de Respaigne volgen.

MAX ROOSES.



## TESTAMENT VAN NICOLAAS DE RESPAIGNE

In den naem Ons Heeren Jesu-Christi, Amen. Compareerde voor my pastor van Merxem, desen twee ende twintichsten dach van die maendt van November in het iaer sesthien hondert seven ende veertich, den edelen heere, myn heere Niclaas de Respaigne, heere van Schooten, etcet., op syn bedde sieck liggende, nochtans syn volcomen verstandt, memorie ende sinnen volcomelyck hebbende. Heeft verclaert mits desen in presentie van my pastoir van Merxem ende getuyghen ondergenoemt: dat hy de voorgenoemden mynheere mynheer van Schooten gedisponeert heeft met donatie inter vivos ende volcomen translatie, ende dadelycke overleveringe ende transport ende volcomen alienatie van synentwege in alle dusdanige meubelen gelt ende articulen hier onder gementionneert: ende inden iersten soo ist dat oversulcx hij mits desen is verclarende, metterdaet ende mits desen dat hij dadelyck is gevende ende overleverende donatione inter vivos dit secker Onse Lieve Vrouwe beelt van marbel, tot noch toe gestaen hebbende in die groote salet in syn huys tot Antwerpen, ende dat beeld is gunnende aan die kercke van Schooten, om aldaer daer van voirder gemaectt ende opgerecht te worden eene epitaphie voor hem selven ende syn familie: ende dat om dis wil dat hy syne begraeffplactse naer syne doodt tot Schooten daer in die selfde kercke mits desen oock is verkiesende. Item verclaert hy mits desen gegeven oock te hebben ende getransporteert donatione oock inter vivos, aen Mevrouw van Schooten syne tegenwoirdige huysvrouwe van Schooten syn turcks contrefeytsel gemaectt van Rubbens op last ende conditie dat hetselve contrefeytsel naer die aflycheyt van myne tegenwoirdige huysvrouwe altyt aen die oudste levende mans oort sal moeten succederen. Item verclaert hy mits desen oock donatione inter vivos gegeven ende getransporteert te hebben aen syne oudste sone mynheer Niclaes de Respaigne capiteyn etc. synen goude cruys van

Hierusa'lem met het goude kettenken daeraen gehecht, ende oock syne turcxse cleederen, bogen pylen ende die andere bygevoegde turcxse rariteyten. Item verclaert mits desen dat hy oock donatione inter vivos gegeven heeft ende datelyck gealieneert aen synen jongsten sone Joncker Jan Baptist de Respaigne synen besten groffynen mantel met lang velp gevoijdert. Item verclaert mits desen dat hy oock donatione inter vivos gegeven heeft ende getransporteert alle wullen ende lynen kleederen, mantel etcetera, dat syn lijf aen gaet, ofte dat hy te voren in syne gesontheyt voor syn lichaem gebruyckt hadde, aen Jacob van Meel synen tegenwoordigen knecht. Item verclaert mits desen dat hy in handen van syne huysvrouwe, Mevrouw van Schooten getransporteert heeft die somme van vyftich guldenen om in synen naem ende tot synen last ende rekeninge die uytgereyct te worden aen die eerw. heeren die predikheeren. Item verclaert hij mits dat hy oock begheert dat tot synen last ende rekeninge oock gegeven sal worden dadelyck den H. Geest van Schooten, ses veertelen corens eens. Item verclaert mits desen dat hy donatione inter vivos gegeven heeft aen den pastoir van Merxem eene ame wyn, ende die door hem gecocht te worden waer hy wilt, ende to: mynen laste ende rekeninge van my ende van myne bysondere goederen betaelt. Hetwelck altemael waerachtich te wesen ende metterdaet donatione inter vivos getransporteert ende van hem gealieneert mits desenden voorgenoemden heeren mynheer van Schooten in presentie van my pastoir van Merxem ende van getuyghen onder genoemt, is verclaerende ende gevende op die beste maniere die hy can geven oft dadelyck transporteren; gelycker wys hy mynheer van Schooten oock aen den pastor van Schooten oock op die selve manier is gevende een cleyn albasten Lievevrouwe beeldecken. Actum desen twee ende twintichsten November 1647.

*Quæ omnia a praedicto Domino in Schooten vere declarata et actu transportata in manus assignatorum vel etiam passim statim et immediate transportanda nos testes et pastor per presentes declaramus.*

Patricius Gineus, tamquam testis requisitus  
Jan Wachtelaers als getuighe daertoe versocht

Jacob van Mele, als getuighe daertoe versocht  
Joannes Kievidts, pastor in Merxem, in necessitate ad hoc  
requisitus.

(*Capsa testamentorum*, ter archieven van St.-Bartholomeus-  
kerk te Merxem vol. 1, pag. 21.)

# HET PORTRET VAN JAN BRANT

IN DE

## PINACOTHEEK VAN MUNCHEN

---

De Pinacothek van Munchen bezit het portret van een geleerde, geschilderd door Rubens en dragende het nummer 799. (*Œuvre de Rubens* n<sup>o</sup> 1109). Hij zit in eenen leunstoel, zijne korte haren zijn in de hoogte geborsteld. Hij draagt een zwart kleed en een gepijpten kraag. In de eene hand houdt hij een boek, de andere rust op de leuning van den zetel. Op een schab tegen den muur van den achtergrond ziet men een vijftal boeken staan, waarvan een het opschrift *Ciceronis opera omnia*, een ander dat van *Opera Julii Caesaris* draagt. De man ziet er buitengewoon welvarend voor zijn ouderdom uit; glimlachende zit hij daar, tevreden over zich zelve en over de menschen. De schildering is helder, malsch en glad, niet zoo los en fors als Rubens het in zijn laatste jaren placht te doen: maar een uitstekend stuk is het toch en geheel van 's meesters hand. Bovenaan draagt het de dagteekening A<sup>o</sup> SAL. XVI. XXXV. AETAT. LXXV. Dus geschilderd in 1635, toen de afgebeelde 75 jaar oud was.

Wie de man was had ik mij zelven nooit gevraagd, de aanduidingen op de schilderij waren dan ook niet van zulken aard, dat zij het onderzoek erg schenen te vergemakkelijken. Toen ik de laatste maal nog eens de Rubenszaal in de Munchener Pinacothek doorwandelde, zonder mij meer dan vroeger de vraag te stellen wie daar afgebeeld was, werd ik in eens getroffen door iets in den blik van den ouden geleerde, die hem mij deed erkennen zooals men in het leven wel eens uit zeker straling van iemands oog een persoon erkent, die men vroeger gezien maar sedert lang vergeten had. Die doordringende zwarte oogen, diep in hunne kassen liggende en vinnig uitkijkende, die goedige glimlach, die opgaande wenkbrauwboog, die uitstekende kaaksbeenderen, wel ja, het waren trekken van een oude bekende, van Isabella Brant, en ik wist het nu, ik stond voor het portret van haar vader. En opkijkende naar de goedige glimlachende tronie dacht ik er eene vriendelijke instemming met mijn vermoeden en een guitige bevreemding in te bemerken, dat ik dit niet reeds sedert lang ontdekt had.

't Huis gekomen ging ik aan het onderzoeken of ik juist geraden had. In weinige minuten was alle twijfel opgeklaard. Jan Brant werd geboren te Antwerpen den 30<sup>n</sup> September 1559, op denzelfden datum 1634 was hij dus 75 jaar oud; het portret werd geschilderd tusschen 30 September 1634 en 30 September 1635, toen de afgebeelde den aangeduiden ouderdom bereikt had.

Jan Brant studeerde de rechten te Leuven, te Orleans en te Bourges; hij bezocht daarna Italië

en Duitschland en vestigde zich te Brussel, waar hij gedurende vijf jaar het beroep van advocaat uitoefende. Dan keerde hij terug naar Antwerpen waar hij den 23<sup>n</sup> October 1590 Clara de Moy huwde en den 22<sup>n</sup> Januari van het volgende jaar tot stadsecretaris werd benoemd. Vijf en dertig jaar lang vervulde hij dit ambt, toen werd hij tot schepen bevorderd. Hij stierf den 5<sup>n</sup> September 1639. Philips Rubens, de broeder van Petrus Paulus, huwde Maria de Moy, zuster der vrouw van Jan Brant; de groote schilder huwde den 3<sup>n</sup> October 1609 Isabella, oudste dochter van den stadssecretaris, en werd aldus de neef van zijn eigen broeder.

Zoals de meeste voorname lieden uit zijnen tijd, die zich met studiën bezig hielden, legde Jan Brant zich toe op het uitpluizen der oude Latijnsche schrijvers. Voor zijn aandeel koos hij Cicero, Julius Caesar en Apuleius. Hij gaf achtervolgens uit: *Elogia ciceroniana Romanorum domi militiaeque illustrium* (Antwerpen, Verdussen 1613), een verzameling van alle trekken uit het leven van beroemde mannen, verspreid in de werken van Cicero; *Senator sive de perfecti et veri senatoris officio libri duo* (Antw. Plantin, 1633). Hij gaf de nagelaten schriften van zijn schoonbroeder Philips Rubens uit onder den titel: *S. Asterii episcopi Amaseæ Homiliæ Græce et Latine nunc primum editæ Philippo Rubenio interprete. Ejusdem Rubenii Carmina, Orationes, et Epistolæ Selectiores: itemque Amicorum in vita functum Pietas* (Antw. Plantin, 1615); hij schreef daarbij de opdracht aan het magistraat en een levensbericht van den overledene. In de uitgave van Julius Caesars werken bezorgd door

Gothofredus Jungermanus en gedrukt te Frankfurt in 1606 bij Claudius Marnius en de erven van Joannes Ambrius is een uitvoerige commentaar van hem, samen met die van verscheiden andere geleerden, gedrukt, die in de vele latere uitgaven herdrukt werd. Ook voor de werken van Apuleius, uitgegeven door Elmenhorst, schreef hij een *Specilegium criticum* (Frankfort, Wechel, 1621). Volgens Valerius Andreas schreef hij nog *In Sex Terentii Comoedias Commentarius*, *Breves Notæ ad Arnobium et Minuci Felicis Octavium* en bezorgde hij eene Latijnsche vertaling van Lod. Guicciardini's Italiaansche beschrijving der Nederlanden, welke drie laatste werken hij niet uitgaf. Hij was dus een ijverige en kundige latinist en men begrijpt dat geen lofspraak hem aangenamer en geen inschrift beter passend bij zijn portret kon zijn dan de namen van Cicero en Caesar, de twee groote schrijvers zijner keuze.

In 1637 maakte Jan Brant en Clara de Moy hun testament; daarin bepaalde hij dat Rubens' oudste zoon Albertus « voor vuyt hebben zal alle (zijne) boecken, soo geschreven als gedrukt, pampieren, geschriften, ende andere stucken ende (zijne) muninimenten (zijne) studien eenichsints aengaende oft rakende, ende daerenboven (zijn) contrefeytsel by (zijnen) heer vader geschildert tot (zijnder) gedencknisse (1)». Geen twijfel of het hier bedoeld stuk is datgene wat zich heden in de Pinacothek te Munchen bevindt. Hetzelfde portret staat vermeld in de boedelbeschrijving van Albertus Rubens « Item

(1) *Rubens Bulletin* IV, 227.

noch een contrefeytsel van den grootvader van Mynheer (1) \*.

Zoo hebben wij een portret te meer uit Rubens' familiekring weergevonden. Met dat van Susanna Fourment (de Vrouw met het Spaansch hoedje uit de National Gallery te Londen, de Vrouw uit de familie Boonen uit den Louvre en de Dame met hare dochter uit l'Ermitage) en met dat van Frans Rubens, den oudsten zoon van Helena Fourment, die over een paar jaren herkend werd door den heer Claude Phillips in een kinderbeeltenis uit de verzameling van graaf Radnor, is dus het aantal bekenden uit Rubens' naaste omgeving met drie aangegroeid. Wonderlijk genoeg werd dit laatste herkend door zijne sprekende gelijkens met Helena Fourment, evenals Jan Brant weergevonden werd door zijne gelijkens met zijne dochter. Zeker mogen wij ons verheugen in dien aangroei van ons kapitaal van kennis, maar zekerder nog mogen wij het betreuren dat onder de verwanten van Rubens, door hem afgebeeld, er zoo-vele zijn, die ons nog immer onbekend blijven. Wij kennen noch het portret van zijn vader, noch dat zijner moeder, noch dat van zijn broeder Philips, noch dat zijner dochter Clara Serena, noch dat zijner schoondochter Clara del Monte, noch dat van verscheiden der broeders en zusters, schoonbroeders en schoonzusters van Helena Fourment, die hij zonder twijfel conterfeytte. De hoop schijnt wel gering ze ooit weer te vinden in het zooveel grooter aantal portretten door hem geschil-

(1) *Rubens Bulletin* V. 30.



derd, die ons bewaard bleven en wier modellen ons onbekend zijn. Op een gelukkig toeval alleen mogen wij niet rekenen om die verloren zonen en dochters weer thuis te brengen; grondiger onderzoek en nauwer kennismaking met de kinderen van Rubens' penseel in het algemeen en met de leden uit zijnen engeren familiekring in het bijzonder zullen wel de beste helpers zijn om ons op een gelukkig oogenblik en door de straling van een toelichtenden blik op het spoor van een hunner te brengen.

MAX ROOSES.

---

DE SCHENKER DER  
MARTELIE VAN DEN H. ANDREAS

AAN HET

**Gasthuis der Vlamingen te Madrid.**

---

In 1594 werd te Madrid door een lid der Antwerpsche familie Charles een gasthuis gesticht voor behoeftige Vlamingen; de kapel ervan werd gebouwd in 1606-1607. Een ander Vlaming schonk later bij zijn uitersten wil de schilderij van het altaar, een werk van Rubens; het testament van dezen laatsten weldoener is bewaard gebleven en over weinige jaren benuttigde men het in een schrift over de godvruchtige en liefdadige stichtingen der Vlaamsche kooplieden in Spanje. Men las daarin dat het testament vervaardigd was in 1656 en dat de naam van den erfflater P. Rambrecht was. Daar die oorkonde mij van aard scheen eenig licht te werpen op de geschiedenis eener schilderij van Rubens, verzocht ik op aanraden van den heer Saintelette, toenmalig legatieraad te Madrid, en door tusschenkomst van den Belgischen minister van Buitenlandsche Zaken afschrift ervan. Zeer bereidwillig werd mijn verzoek toegestaan en de kopij werd mij al spoedig gezonden.

Tot mijn niet geringe verbazing bleek het mij nu dat de naam van den schenker niet was P. Rambrecht, maar Juan van Vucht, en dat zijn testament geschreven was niet in 1656 maar den 24<sup>n</sup> April 1639. Tot mijne even groote voldoening vond ik in den milden man een oude kennis van Rubens en van mij weder. Maar daarover later. Laat ons eerst zien wat het testament bevatte. Op 24 April 1639, liet Juan van Vucht, woonachtig te Madrid en geboortig uit de stad Helmont in Brabant, den notaris Andreas Calvo roepen om hem zijn uitersten wil te doen opstellen. Hij vermaakte aan kerken en kloosters, armen en bedienden en wel voornamelijk aan het Gasthuis der Vlamingen te Madrid verscheidene aanzienlijke bezettingen en bepaalde dan verder:

\* Ik beveel dat aan gezegd Gasthuis (van den H. Andreas) geschonken worde de schilderij der Martelie van den roemrijken H. Andreas, die ik heb doen komen uit Vlaanderen en die een werk is van de hand van den beroemden meester Petrus Paulus Rubens en dat er aan gezegde schilderij een lijst gemaakt worde, zooals gezegde schilderij het vereischt, van het beste beeldhouwwerk mogelijk, naar keus van Abraham Lers en Juliaan Beymar, meubelmaker, onderdanen van zijne Majesteit; alsook dat er kolommen en kroonlijsten en het verdere noodzakelijke bij gemaakt worden, eveneens naar keuze van hooger genoemde personen, en dat zij geplaatst worde op het hooge altaar van genoemd gasthuis en dat alles wat dit kosten zal betaald worde op de sommen, die ik aan het gasthuis schenk bij mijn uitersten wil, evenals op het makelaarsloon en op het kwaart

ten honderd dat ik daarbij geschonken heb en dat het kome in vermindering van deze schenkingen. En op de som, die beschikbaar zal blijven, zullen de uitvoerders van mijn testament nemen tot het bedrag van twee duizend ducaten om ze op veilige rent te stellen naar hun goeddunken en van deze rente zullen zij eene eeuwige gedenkenis maken en stichten in gezegd gasthuis van den H. Andreas van een bed in de ziekenzaal, welk ten eeuwigen dage zal blijven bestaan en dit bed zullen zij te begiftigen hebben met gezegde rente voor den onderhoud van het lijnwaad en van de overige benoedigheden, zooals het toegestaan en geschikt worden zal door mijne testamenteurs, voor al hetwelk ik hun volmacht toeken om de noodige akten van stichting te verlijden, met de vereischte handteekeningen, handelingen en plechtigheden, die daarbij passen voor het instandhouden van gezegd bed. »

Deschenking, waarvan Jan van Vucht hier spreekt, bedroeg 111.900 maravedis, zonder te rekenen het makelaarsloon en het kvaart ten honderd der goederen, die hij verkocht had te rekenen van den 1<sup>n</sup> juni 1638 tot den dag der onderteekening van zijn testament. Het gasthuis was hem op dien dag nog schuldig van vroeger tijd eene som van 328.415 maravedis en eene andere van 112.404, welke hij beide kwijtschold.

In hoofdsom bedroeg zijn legaat dus 552.719 maravedis. Wanneer wij den maravedis rekenen tegen 2 centimen in geldwaarde der XVII<sup>e</sup> eeuw en tegen 6 centimen in geldwaarde onzer dagen, dan vermaakte Jan van Vucht eene som van ruim 33.000 fr. aan het gasthuis van den H. Andreas, zonder te

rekenen de schilderij van Rubens' hand en de bijgaande giften Hij was dus een rijk man. Uit zijn testament blijkt dat hij Maria Bils (of Vils) gehuwd had, drie kinderen naliet, Juan Enriquez, Pedro en Isabella en te Madrid woonde in de Calle de las Carretas, waar hij twee huizen bezat.

Wij weten gelukkiglijk iets meer van hem. Jan van Vucht, dien wij vroeger, wanneer wij in ons *Œuvre de Rubens* de geschiedenis der *Martelie van den H. Andreas* schreven, niet erkenden, omdat de afschrijvers van zijn testament zijn naam verkeerd gelezen hadden, was sedert 1622 in betrekking met Balthasar Moretus, Rubens' bijzonderen vriend. Hij was zijn gewone correspondent te Madrid, aan hem zond de Antwerpsche drukker de boeken voor Spanje bestemd en, alhoewel van Vucht zelf geen boekhandelaar was, rekende Moretus toch met hem af over het gezondene. Niet enkel boeken zond men hem uit Antwerpen. Herhaaldelijk vermeldt Moretus schilderijen door hem naar Madrid gezonden: zoo op 7 en op 31 December 1622, op 24 Januari, 18 Februari en 20 Maart 1623. Op dien laatsten datum zond hij hem onder andere « twee caskens met scilderyen n<sup>o</sup> 3 voor Adolphe ende n<sup>o</sup> 4 voor Ul. met de 6 doecken Ul. voor desen geadresseert die meyne Ul. wel sullen contenteren. Den slach Prague is gemaect ten huysen van Hendric van Balen van diversche hande myne het daer wel nieuws sal wesen ende aengenaem want die de personnagien van de batalie geschildert heeft isser present geweest. »

Behalve over de zaken van den handel werd er over de gebeurtenissen van den dag gesproken in de brieven, die Balthasar Moretus eens of twee

maal per maand aan Jan van Vucht schreef. Het gebeurde wel meer in die dagen dat vrienden, uit verschillende landen, elkander op de hoogte hielden van de meest gewichtige voorvallen van den dag op politiek gebied en aldus door regelmatig overgemaakte tijdingen de dagbladen van onzen tijd vervingen. Zoo ging het ook met de brieven van Balthasar Moretus en waarschijnlijk met die van Jan van Vucht, die ongelukkig niet bewaard werden. Wanneer er iets belangrijks voorvalt in de gewesten van herwaarts over, deelt de Antwerpsche drukker het aan zijn te Madrid gevestigden landgenoot mede, verzekerd dat deze het met belangstelling zal vernemen. Achttien jaar lang duurt die briefwisseling en wij mogen wel zeggen dat, indien wij de politieke berichten door Moretus gezonden wilden overschrijven, wij een beknopt verhaal zouden samenbrengen van het meest wetenswaardige dat in dit fel bewogen tijdperk hier voorviel. En zooveel te belangwekkender zou dit verhaal zijn daar het geschreven werd door een wel ingelichten tijdgenoot, die het grootste belang had bij de gebeurtenissen die hij overbriefde, wiens hart bloedde bij de rampen, die zijn vaderland troffen, wiens handel ten onder ging terzelfder tijd als de algemeene welvaart.

Toen Rubens in Augustus 1628 naar Madrid vertrok om daar, op last der infante Isabella, Philips IV en zijne ministers te gaan inlichten over den toestand onzer gewesten, had hij ongetwijfeld van zijn vriend Balthasar vernomen, dat er daar in de Spaansche hoofdstad een man woonde, dien hij hoog schatte en wiens kennismaking ook voor den kunstenaar van nut zou kunnen zijn. En zoo kwam

Rubens in betrekking tot Jan van Vucht. Zoohaast de schilder-diplomaat Madrid verlaten heeft vinden wij in Moretus' brieven sporen dier nieuw aangeknoopte betrekkingen. Einde April 1629 was Rubens naar de Nederlanden teruggekeerd, waar hij slechts weinige dagen zou doorbrengen en van waar hij in Mei naar Londen vertrok met een diplomatieke zending. Den 6<sup>n</sup> September daaropvolgende schrijft Moretus reeds aan van Vucht: « Ul. sal believen mijne groetenisse te doen aen el R. P. Fr. Lucas de Alcala, en wederom te grueten mijnen seer besonderen ende ouden vriendt Sr Louis Perez. de Baron. Aen Sr Pedro Rubens, die haest hier verwacht wordt, sal desgelijckx van Ul. weghe geschieden »

Over den politieken toestand van het land schrijft Moretus in denzelfden brief: « Aengaende publicque saecken, is groete droefheydt alhier ende disordre, midts den cours vande victorie van Graef Hendrick vanden Berghe inde Veluwe gebroken is, door het subit verlies van Wesel, het Magasin van onse vivres ende ammunitie. Godt wete d'oorsaecke, ende oft niet en is de onbehoorlycke emulatie van sommighe teghen eenen Nederlandtschen Generael. » In de laatste woorden, vernemen wij een weergalm der wrijving tusschen de bewindvoerders van Nederlandschen en van Spaanschen oorsprong. Dit gevoel van wrevel en misnoegdheid zou nog aangroeien en een paar jaren later aanleiding geven tot een begin van opstand. Den 9<sup>n</sup> October daaropvolgende, wanneer Wesel en 's Hertogenbosch zijn overgegaan in de handen van Frederik-Hendrik, schrijft Moretus aan zijn vriend te Madrid: « Godt vergeve die hier

in misdaen hebben, ende opene de ooghen vande heeren Staten vanden Lande en namentlyck der Bischoppen ende Abten, dat sy des koninghs ende haere eyghene saecke beneerstighen, ende niet en betrouwen op dry oft vier die van buyten komen en niet wel en kennen de manieren ende plaetsen vanden lande. » Klachten over den benarden toestand onzer gewesten komen haast in alle brieven voor. Den 13<sup>n</sup> Maart 1630 luidt het: « Verstaen alsdat ghisteren avondt el Marquez de Leganes tot Brussel gearriveert is: hope goede ordre ende provisie van geldt medebrenghet tot betaelinghe vande soldaten, die door grooten noodt ende armoede langhs der straeten alhier gaen bedelen, tot groot achterdeel ende oneer van Syne Majesteijt. Dierghelycke desordre versterckt onsen vyandt, ende doet hem meer naer oorloghe als naer treves trachten; ende de groote envie teghen den Generael Graef Hendrick vanden Berghe is oorsaeck van een groot quaedt. Och ofte Godt gave, dat den koninck, naer het exempelman van synen oudt Grootvader eeuwigher memorie eens selve sijn Nederlandt besochte; hoe vele donckere wolcken soude hij verdryven door het licht van sijne tegenwoordicheyt. »

En zoo gaat het voort in elk schrijven; niet allen de gang der politiek, maar de gebeurtenissen van den dag worden aangestipt, zooals het bezoek van Maria van Medicien van Gaston van Orleans aan de stad en aan de Plantijnsche drukkerij. Vermelden wij nog enkel onder het nieuws van dien aard de intrede van den Cardinaal-infant te Antwerpen. Den 13<sup>n</sup> November 1634 schrijft Moretus dat men te Antwerpen « seer verblijd is over de gelukkige aankomst van



den landvoogd te Brussel. » Den 11<sup>n</sup> December meldt hij « alhier worden gereet gemaect eenighe arcus triumphales tegen de komste vanden Prince Cardinal in dese stadt, dewelcke soude wesen teghen het beginsel vanden toecomende jaer. »

Den 17<sup>n</sup> Januari 1635: « De compste vanden Prince Cardinal in dese stadt is wtgesteld tot het eynde deser maendt: daerentusschen is vertrocken naer Gendt den 15<sup>n</sup> deser om de haven van Vlaenderen te besichtigen. » Den 17<sup>n</sup> Februari: « Den Prince Cardinal Infante heeft syn reyset' Antwerpen wtgesteld door het bevriesen vanden Scheldt, tot het beginsel vanden Meert. » Den 29<sup>n</sup> Maart: « De kompste van den Cardinal Infante tot Antwerpen is noch onseker; eenen goeden vriendt van Brussel schryft my dat hy niet eer t' Antwerpen en sal komen, voor dat hy gereet sal wesen van hier stracks in compagnie te trecken. »

Dit zij voldoende om den aard der betrekkingen en der briefwisseling tusschen Balthasar Moretus en Jan van Vucht te doen kennen. Wij zullen ons verder bepalen bij het aanstippen van hetgeen Rubens betreft in het schrijven van den eersten van beiden. Moretus had zich vergist toen hij den 6<sup>n</sup> September 1629 den terugkeer van Rubens aanstaande achtte; er verliepen nog zeven maanden eer hij zijn aankomst te Antwerpen kon melden. Van Vucht had herhaaldelijk Moretus gelast hem te groeten. Op zulke aanbeveling luidde het antwoord den 30<sup>n</sup> October: « Mijnheer Petro Paulo Rubens is noch al in Engelandt: hier wedergecomen zijnde, zal niet laten U. I. groetenisse te doen, » en den 6<sup>n</sup> December: « Monsieur Rubbens blijft noch in Enge-

landt » Eindelijk den 6<sup>n</sup> April 1630 luidt het:  
« Mr Reubens ist den lesten van Engeland geko-  
men, doet U. l. en mein heer Peres de Baron seer  
groeten. »

Na den terugkeer van Rubens vangt de onder-  
handeling aan tusschen van Vucht en Rubens met  
tusschenkomst van Balthasar Moretus, betreffende  
eene schilderij, die de eerste aan den grooten kun-  
stenaar zou willen bestellen. Wij hebben hetgene  
desaangaande door Moretus geschreven werd reeds  
vroeger medegedeeld (Zie *Rubens-Bullctyn* I, 295). Laten  
wij slechts herinneren dat van Vucht rechtstreeks  
aan Rubens schreef, en terzelfdertijd Moretus gelastte  
een schilderij te bestellen, die 200 à 250 gulden  
mocht kosten. Moretus antwoordde dat hij gaarne van  
Vucht's wensch zou overmaken, maar van geen prijs  
zou spreken, daar hij nooit op voorhand met Rubens  
accoord maakte, maar hem betaalde na voltooiing  
van het werk wat de kunstenaar ervoor verlangde.  
Hem scheen verder dat er voor 200 of 250 gulden  
niet veel kon verkregen worden, ten ware een stuk  
met één of twee personages. Dit schreef hij den  
25<sup>n</sup> Juni 1630; den 13<sup>n</sup> Juli daaropvolgende laat  
hij van Vucht weten, dat Rubens hem zal zelf  
schrijven; den 13<sup>n</sup> Augustus vraagt hij van wege  
Rubens naderen uitleg over de gewenschte schil-  
derij; den 30<sup>n</sup> derzelfde maand meldt hij dat hij  
aan den kunstenaar den prijs van 100 patacons  
geboden door van Vucht heeft doen kennen, maar  
deze heeft geantwoord dat geen van « de drye sub-  
jecten onder de twee hondert pattacons soude  
konnen maecken, midts te veel wercks zijn. Bij zoo-  
verre, voegt hij er bij, U. l. Diana met twee nym-

phen soude begheeren geschildert te hebben, oft eenighe andere materie van twee oft dry personen soude U. I. seer geerne dienen voor deze voorschreven hondert pattacons. » Den 22<sup>n</sup> October daaropvolgende herhaalt Moretus dit aanbod van Rubens; verder is er tusschen hem en van Vucht geen spraak meer van deze of van eenige andere schilderij.

De briefwisseling met Jan van Vucht duurt voort tot 6 Juni 1639, op welken datum Balthasar Moretus hem zijn laatsten brief schreef. Jan van Vucht was toen reeds overleden; inderdaad, bij brieven van 15 Mei had de Eerw. Heer Hieronymo de Albendea zijnen dood gemeld aan den Antwerpschen drukker. Van Vucht had dus zijn testament van 24 April 1639 in de laatste dagen zijns levens gemaakt.

Uit den trant der *Martelie van den H. Andreas* had ik opgemaakt, dat zij rond 1637 moest geschilderd zijn; het testament van den schenker komt bewijzen, dat ik niet erg misrekend had. Den 24<sup>n</sup> April 1639 was het altaarstuk te Madrid, maar het was nog niet ingelijst; het was dus sedert korten tijd in Spanje aangekomen en waarschijnlijk in 1638 uit Antwerpen verzonden en even waarschijnlijk in dit jaar gemaakt. De schenker, die Rubens persoonlijk kende had zich rechtstreeks tot den schilder gewend om het te bestellen. Het werd gegraveerd door Alexander Voet Junior, naar eene teekening verschillende van het altaarstuk doordien zij in den achtergrond drie personages meer laat zien. Met een kleine wijziging werd die zelfde bewerking gegraveerd door een onbekende, wiens plaat werd gedrukt door Jan Dirckx. In de afrekening van Rubens' nalatenschap werd er 23 gulden betaald:

« Aen het lossen van zekere teekeninge van St Andries, mette plaete daeraff, die den heer aflyvigen gegeven hadde in handen van eenen plaatsnyder, vander Does genoemt, die deselve verseth hadde. » Het werk dat opgedragen was aan vander Does werd door dezen niet afgemaakt of minstens niet onder-teekend; zijne plaat moet ofwel voltooid zijn door Alexander Voet of wat waarschijnlijker is werd zij zonder naam van graveur door Jan Dirckx uitge-geven. De teekening kwam in de veiling van ver-scheiden beroemde verzamelingen voor: Crozat (1741), Mariette (1775), Randon de Boisset (1777), Lempereur (1783), Lebrun (1791), Sir Thomas Lawrence (1830).

De schilderij bleef in de kapel van het gasthuis der Vlamingen in de Calle San Marcos tot op het einde der vorige eeuw; toen werd het gasthuis afgeschapt en de altaartafel naar het Escuriaal over-gebracht. In 1844 toen het gasthuis werd heropend hernam Rubens' werk zijn oorspronkelijke plaats. In 1862 werd het kerkje afgebroken; een nieuw gasthuis der Vlamingen werd in 1877 in de Calle Claudio Coello te Madrid gebouwd en daar werd de schilderij weer op het altaar geplaatst.

Zou het niet de moeite waard zijn te onderzoeken aan wie de stichting, die geen reden van bestaan meer heeft, toebehoort, en of het vaderland des stichters geen rechten kan doen gelden op den eigendom van Rubens' werk?

MAX ROOSES.

---

HET TESTAMENT VAN JAN VAN VUCHT.

« En el nombre de nuestro S<sup>or</sup> Jesucristo amen. Sepan quantos esta carta de testamento vieren como yo Juan van Vucht vezino desta villa de Madrid natural de la villa de Elmont en brabante hijo lixítimo de henrique Van Vucht y la ss<sup>a</sup> doña ysabel etamen bruque (*sic*) bezinos y naturales de la dha villa estando enfermo en la cama de enfermedad corporal y en mi juicio memoria y entendimiento natural creyendo como vien fiel y Catholicam<sup>te</sup> creo en il misterio de la santissima trinidad padre hijo y espiritu ss<sup>io</sup> que con tres personas y un solo dios berdadero y en todo aquello que tiene cree y confiesa la ss<sup>ia</sup> madre yglesia de rroma y en esta Catolica ffe y creenzia me juzgo de aver vivido y protesto bivir y morir tomando como tomo por mi abogada e ynterzesora á la sacratissima Virgen s<sup>ta</sup> maria madre de nro señor y rredentor Jesucristo anparo del linaje umano y á todos los santos y santas de la corte zelestial otoigo y conozco por esta carta que hago y ordeno este mi testam<sup>to</sup> ultima y postrimera voluntad en la forma y man<sup>a</sup> sig<sup>to</sup>.

Primeramente encomiendo mi alma á Dios nuestro señor que la crio y rredimio con su preciosa sangre y mando el cuerpo á la tierra de que fue formado.

Quando la voluntad de dios nro s<sup>or</sup> ffuere de llevarme desta pres<sup>te</sup> vida mi cuerpo sea sepultado en conbento de san felipe desta villa en la sepultura del s<sup>or</sup> p<sup>o</sup> bichimans todo la tocante al aconpañamy<sup>to</sup> de my cuerpo lo dejo á dispusizion de mis testamentarios.

Que el dia de mi fallecimy<sup>to</sup> si fuere ora sufziente y sino otro dia sig<sup>to</sup> se diga por mi alma una misa cantada de cuerpo pres<sup>te</sup> y si il entierro fuere por la tarde se diga vixilia y otro dia la misa con la musica de san felipe.

Mando se me diga un nobenario de misas rezadas del alma y al fin del una misa cantada como la del dia del entierro.

Mando que con toda brevedad se me digan mill misas de alma por la mia en altares previlexiados de indulgenzia en las yglesias monasterios y p<sup>tes</sup> que pareciere á mis testamentarios.

Iten mando se digan por el alma de dona maria Vils mi

muger que sea en gloria treszientas misas de alma mando se digan por las almas de mis difuntos y de las animas del purgatorio y personas á quien sea en algun cargo que no me acuerde treszientas misas de alma y todas ellas se digan en las yglesias monasterios y p<sup>tes</sup> que pareciere á mis testamentarios.

Mando á las mandas forzosas y rredenzion de cautibos cristianos ocho R<sup>s</sup> conque les aparto de mis b<sup>es</sup>.

Mando á los lugares sagrados de Jerusalem donde se obro neustra rredenzion zinq<sup>ta</sup> Reales por una vez.

Mando que me acompañen doze pobres que llevendose achas enzendidas y á cada uno se le de quatro R<sup>s</sup> de limosna.

Declaro que todo lo que debo y se me debe se allará en mis libros de caxa manual y mayor en que todo esta con mucha claridad.

Mando al convento de los capuchinos desta villa zinquenta du<sup>os</sup> de limosna p<sup>a</sup> ayuda á las nezesidades del dho convento.

Mando p<sup>a</sup> ayuda al sustento de los pobres de las carzelas de Villa Corte y Corona desta villa sesenta du<sup>os</sup> á cada una veynte.

Mando al padre fray alonzo de arriola mi confesor de la horden de san augustin conbentual en el convento de san felipe desta villa treinta du<sup>os</sup> p<sup>a</sup> un avito.

Yten m<sup>do</sup> á cornelio zeguerany criado natural de bruselas treszientos ducados sin que pueda pedir salario del tienpo que a estado en mi casa y servicio porque si le pidiere no le pago la dha manda.

Al aguador que oy trae agua á mi casa ó al que actualm<sup>te</sup> trugere agua á mi casa al tienpo de my fallecimiento tres ducados.

Mando á la labandera que laba la rropa de mi casa ó labare al tpo de mi fallecim<sup>to</sup> quatro du<sup>os</sup>.

Mando á m<sup>a</sup> direntit que a sido criada de cassa dozientos R<sup>s</sup> por una bez.

Mando á al<sup>o</sup> arias que acude á mi casa treinta du<sup>os</sup> y se le pague su salario.

Declaro que me deve la capilla del Santo xpto de los desagravios del ospital rreal de san Andres desta q<sup>to</sup> treszientos y v<sup>te</sup> y ocho mill quatrozientos y quinze mr<sup>s</sup> que desenbolsen

mas de lo que entro en my poder de los ss<sup>tes</sup> p<sup>o</sup> biquimans y justo fagnarte y pablo sonnio ffuera de lo que yo di de limosna p<sup>a</sup> la fabrica y adorno de la dha Capilla del dho ospital como consta de las partidas de mis libros laqual cantidad que asi e dado demas rremito y perdono a la dha capilla.

Declaro me deve el dho ospital rreal de san andres ciento y doze mill quatrocientos y quatro mr<sup>s</sup> que e pagado mas como consta por la quenta de mis libros lo qual rremito asy mismo al dho ospital y se lo dexo de limosna.

Declaro que soi deudor á las limosnas de la dispusicion que tengo de devozion mia ciento y onze mill y nuevezientos mr<sup>a</sup> como consta por la quenta de mis libros y advierto que se a de azer la q<sup>ta</sup> de los corretages de las partidas que se an vendido sin corredor questan anotados en mi libro manual que el dho corretaxe tengo aplicado p<sup>a</sup> la dha limosna y se a de ajustar la q<sup>ta</sup> de los dhos corretaxes desde primero de Junio del año pasado de seis<sup>os</sup> y treinta y ocho y azer lo bueno en dha quenta de dhas limosnas á dha mi dispusicion y asi mismo se ha de azer la q<sup>ta</sup> desde primero de Junio del dho año de seiszientos y treinta y ocho por el dho mi libro manual de todas las partidas que yo desde entonzes e bendido hasta hoy y lo que montare la limosna de toda la dha cantidad á rrazon de un quarto por ziento se a de azer bueno á las dhas limosnas de mi dispusizion p<sup>a</sup> la qual aplico muchos años como por la dha mi quenta de mis libros consta.

Mando se entregue al dho ospital el quadro del martirio del glorioso san andres que e hecho traer de flandes y es pintura de la mano del famoso maestro p<sup>o</sup> pablo Rubens y al dho quadro se le heche un marco como lo pide el mismo quadro de la mejor escultura que se pudiere á election de abraan lers y Ju<sup>o</sup> beymar ebanista criados de su mag<sup>d</sup>. Y asi mismo se hagan sus columnas y rremates y lo demas que fuere nezes<sup>o</sup> á la mysama election de los susodhos lo qual a de ser en el altar mayor del dho ospital y lo que todo esto costare se a de pagar de lo que asi debo á las dhas limosnas de mi dispusizion asi de los dhos corretajes come del dho quarto por ziento y se a de baxar dello y sobre la cantidad que quedare liquida mis testamentarios de mis bienes an de cum-

plir hasta dos mill du<sup>os</sup> para hefeto de ponerse en rrenta segura y como lo dispusieren y de la rrenta dello hagin y funden en el dho ospital de san andres una memoria perpetua de una cama para la enfermeria del que perpetuam<sup>te</sup> se conserbe y la dha cama la an de dotar con la dha Renta p<sup>a</sup> la conserbaxion de la rropa y lo demas nezes<sup>o</sup> tocante á ella segun y como par los dhos ss<sup>os</sup> mys testamentarios fuere asentado y dispuesto á los quales para el dho hefeto les doi poder cumplido y p<sup>a</sup> que en rrazon dello puedan hazer y otorgar las escrituras de fundaciones y las demas nezes<sup>as</sup> con los grabamenes rrequisitos zircunstanzias y solenidades que conbengan para mayor perpetuidad y conserbacion de la dha cama y en caso que no tenga efeto ny pase adelante la enfermeria que oy tiene el dho ospital por qualquier azidente o caussa con lo qual zesa la conserbazion de la dha cama quiero y es my boluntad que los dhos ss<sup>os</sup> mys testamentarios dejen la rrenta de los dhos dos mill d<sup>os</sup> al dho ospital con cargo de dozientas misas rrezadas del alma pepretuam<sup>te</sup> en cada un año por mi alma y de mis defuntos que salen dotadas la limosna dellas á cinco rreales y medio y hagan cos los ss<sup>os</sup> administrador y rretor del dho ospital las escrituras nezess<sup>as</sup> p<sup>a</sup> la perpetuydad de la dha fundazion previniendo en las dhas escrituras que en la tabla de las memorias perpetuas del dho ospital sea sienpre y ponga esta todo ello segun fuere dispuesto por los ss<sup>os</sup> mis testamentarios y si los dhos ss<sup>os</sup> admy-nistrador y rretor no se contentaron con la dha limosna de los dhos zinco R<sup>s</sup> y medio de la dotacion de cada misa puedan mys testamentarios fundar la dha mem<sup>a</sup> perpetua en otra qualquier ygl<sup>ia</sup> o monasterio que les pareciere.

Declaro que yo a hecho poner á mi costa una rrexax en la capilla del s<sup>to</sup> xpto de los desagravios y falta par dorar los rremates — mando se hagan dorar y lo que costare se pague de mis bienes.

Mando que á dona ant<sup>a</sup> borde flamenca questa en my casa del tiempo que a estado y estubiere en ella se le de a rrazon de quin<sup>os</sup> zinquenta R<sup>s</sup> al año — y ansi mismo la mando por una vez zinq<sup>ta</sup> d<sup>os</sup> y la pido me encomiende á D<sup>os</sup>.

Mando á ma<sup>a</sup> g<sup>os</sup> my criada diez d<sup>os</sup> por una bez y se le



pague lo que pareciere deversele de salario á rrazon de diez y ocho R<sup>s</sup> cada mes.

Mando á guillermo doria que quarenta d<sup>os</sup> por una bez y se le paguen á rrazon de zinco rreales cada dia del tiempo que ha hestado en my cassa y estuviere en ella hasta que se despidiere por los dhos mis testamentarios.

Y usando de la facultad del dr<sup>o</sup> y leyes destes Reinos mando y mexoro en el terzio y rremanente del quinto de todos mis bienes muebles rrayces deudas acciones y dr<sup>os</sup> avidos y por aver Juan Enriquez y p<sup>o</sup> ban bucht mis hijos lixitimos y de la dha Dona Maria bils mi muger queste en gloria los que les dhos mis dos hijos ayan y lleven la dha mexora del dho tercio y rremanente del quinto precipua y abentaxadamente y quiero y es mi boluntad que por quenta de lo que ynportare la dha mexora se les adjudiquen y desde luego les adjudico y doi mis casas que tengo en esta villa de madrid en la calle de las Carretas della.

Y para cumplir pagar y executar las mandas y legados contenidos en esto mi testamento dexo y nombro por mis testamentarios á los s<sup>res</sup> secretario ant<sup>o</sup> Carnero cavallero de la orden de s. ant<sup>o</sup> y p<sup>o</sup> biquimans y Diego hermite y don Jorje de bande y alexandro baltin archero de su mag<sup>d</sup> y á Juan Enrriquez y p<sup>o</sup> ban bucht mis hijos todos vecinos desta villa de madrid á los quales y á cada uno y qualquier dellos ynsolidum doy mi poder cumplido para que entren en mis bienes y los bendan y rrematen en publica almoneda ó fuera della como quisieren y cumplan lo contenydo en este mi testamento y rrecivan y cobren todas y qualesquier deudas acciones y derechos y quanto en qualquier manera se me debe y debiere hagan qualesquier transacciones conziertos zesiones ajustamientos de quantas y todo lo demas que conbenga den cartas de pago finyquitos y lastos y otros qualesquier generos de rrecandos y todo lo demas que conbenga y el oficio y cargo de tales mis testamentarios les dure todo el termino nezesario sin limitacion alguna aunque sea pasado el ano del albaceazgo.

Y cumplido y pagado todo lo contenydo en este my testamento y las mandas y legados del en el rremanente que quedare de todos mys bi<sup>os</sup> deudas acciones y derechos sacada la dha

manda yo mexora de terzio y quinto dexo y nombro por mis unibersales herederos a los dhos Juan Enriquez van Vucht p<sup>o</sup> ban Vucht y a dona ysavel Van Vucht mis hijos lixitimos y de la dha ss<sup>a</sup> m<sup>a</sup> bils mi muger losquales los ayan y hereden con la bendizion de dios y la mya por yguales p<sup>tes</sup>.

Y rrevoco y anulo y doi por ningunos y de ningun balor y hefeto otros qualesq<sup>r</sup> testamento o testamentos codizilio o codizilios o poderes p<sup>a</sup> testar q<sup>e</sup> antes deste ayaffcho y otorg<sup>do</sup> los quales nyng<sup>o</sup> dellos quiero que no balgan ny hagan fee en juy<sup>o</sup> ny fuera del salvo este q<sup>e</sup> al pres<sup>to</sup> hago ordino y otorgo q<sup>e</sup> quiero que balga por my testam<sup>to</sup> o por mi codizilio ultima voluntad o en la via y for<sup>a</sup> que mejor de dr<sup>o</sup> lugar aya.

En cuyo testimonio ansi lo otorgue en la villa de madrid à v<sup>te</sup> y quatro dias del mes de abril de mill y zeiscientos y treinta y nueve anos siendo pres<sup>tes</sup> por l<sup>os</sup> Juan de rrial y ant<sup>o</sup> perez y fran<sup>co</sup> rredondo y fran<sup>co</sup> martinez y fran<sup>co</sup> fernandez vezinos y rresidentes en esta q<sup>te</sup> y el dho s<sup>r</sup> otorgante que yo el scrivano doy ffee conozco lo firmo — Juan vanvucht —  
Ante mi: Andres Calvo n.

# LES RUBENS

DE LA

## Galerie du duc de Richelieu.

Dans son *Dictionnaire des Amateurs français au XVII<sup>e</sup> siècle*, Edmond Bonnaffé dit à l'article *Duc de Richelieu* : « Sa première galerie perdue, le duc se remit à collectionner et, cette fois, conseillé par Roger de Piles, se jeta dans les bras de Rubens. Profitant de la guerre avec les Flandres qui laissaient partir le meilleur de leurs collections pour se faire de l'argent, le duc fut libre de choisir et choisit bien. Sa nouvelle galerie comprenait quatorze Rubens : *Neptune, la Chasse aux Lions, la Pénitence de la Madeleine, la Décollation de Saint Jean-Baptiste, le Massacre des Innocents, le Saint-Georges, une vue de Cadix, le Bain de Diane* (de l'ancienne collection du Cardinal), *un Satyre, Suzanne et les deux Vieillards, la Contenance de Scipion, la Rêveuse, David et Abigaïl* et une *Vue de Malines*. De Piles a fait une description de cette collection sous le titre de « Cabinet de Monseigneur le duc de Richelieu ; » je n'en connais qu'un exemplaire, à la Bibliothèque nationale. Le livre était à peine imprimé que la galerie fut encore remaniée ; *le Neptune, la Décollation, les Innocents, le Satyre* et *le Scipion* disparurent, remplacés par deux toiles exception-

nelles, *la Chute des Réprouvés* et *le Silène*. De Piles fit alors imprimer un second catalogue définitif, intitulé : *Dissertation sur les ouvrages des plus fameux peintres dédiée à Monseigneur le duc de Richelieu*, 1681. La description du tableau de *la Chute des Réprouvés* est faite par le duc lui-même. »

Bonaffé se trompe en regardant l'édition de 1681 comme définitive. La vérité est que, à notre connaissance, la Description de de Piles ne compte pas moins de six éditions. La première est de 1677. Elle comprend la description des tableaux suivants : *le Massacre des Innocents*, *l'Enlèvement des Sabines*, *le Combat des Amazones*, *la Chasse aux Lions*, *la Descente de croix*, *Susanne avec les deux vieillards*, *l'Andromède*, *les trois Bacchantes*, *les Paysages (la Vue de Malines, les Vaches, l'Arc-en Ciel, le Porto Venere ou Port de Cadix ou la Réception d'Ulysse en l'île de Corcyre)*, *Diane s'appêtant à la Chasse*, *Erichthon ou la Curiosité des filles de Cécrops*, *le Jugement de Paris*, *le Saint-George*. La seconde édition, celle que Bonaffé cite d'après l'exemplaire de la Bibliothèque nationale de Paris, (Réserve V. 3175) comprend les tableaux que nous avons cités dans l'extrait de son article. Le titre de l'ouvrage dans lequel se trouve la description est : *Le Cabinet de Monseigneur le duc de Richelieu*. La troisième édition est datée de 1681; elle comprend la description des tableaux : *la Chute des Réprouvés*, *la Chasse aux Lions*, *Susanne avec les deux vieillards*, *le Silène*, *la Vue de Cadix*, *le St.-George*, *la Rêveuse*, *la Pénitence ou la Madeleine aux pieds de J.-C. chez Simon le Pharisien*, *le Bain de Diane*. La quatrième édition est datée de 1682 et porte la mention :

« Seconde édition ». Outre les tableaux de l'édition de 1681 elle comprend: *la Décollation de St.-Jean-Baptiste, le Satyre, la Contenance de Scipion et le tableau de la Gloire. Le Neptune* a disparu. La cinquième édition est de 1683 et porte la mention de « Troisième édition ». Elle comprend les mêmes tableaux que la précédente, sauf *la Décollation de St.-Jean-Baptiste, le Satyre et la Réveuse. Le Neptune* y réapparaît. Enfin la sixième édition de la Description se trouve insérée dans le quatrième volume des *Œuvres diverses* de de Piles (Amsterdam, 1767).

On y trouve tous les tableaux des éditions précédentes, sauf *la Décollation de St.-Jean-Baptiste, le Satyre, la Contenance de Scipion, le tableau de la Gloire (l'Assomption des Justes)* et *le Neptune*.

Les éditions antérieures comprennent donc cinq tableaux qui ne se trouvent pas dans l'édition définitive. Cette dernière est dans toutes les mains, inutile donc de faire connaître le texte des notices qu'elle renferme; mais les premières éditions étant devenues d'une rareté extrême, nous avons cru qu'il pouvait y avoir intérêt à faire connaître, à titre de document, les descriptions non reproduites dans la dernière. C'est un hommage que nous devons à de Piles, le plus fervent des admirateurs de Rubens et le mieux informé de ses historiens au XVII<sup>e</sup> siècle.

Remarquons en passant que certains tableaux omis dans l'une ou l'autre édition antérieure réapparaissent dans des éditions postérieures. L'édition posthume de 1767 me paraît être une compilation des descriptions antérieures. La mention d'un tableau dans cette dernière impression ne prouverait donc

pas qu'il a continué à faire partie du cabinet du duc de Richelieu après son premier remaniement, qui s'est fait entre 1677 et 1681.

Le tableau *David et Abigail* que Bonnassé cite comme faisant partie de la collection du duc de Richelieu, n'a été décrit dans aucune des éditions du livre de de Piles. Le duc en fit cadeau à l'auteur de la description de son cabinet.

Voici le texte des notices que de Piles consacre aux cinq tableaux en question.

---

#### DESCRIPTION DU TABLEAU DE NEPTUNE.

Ce tableau est dessiné de la plus grande et de la plus fière manière. Il est peint avec une force et une liberté inimitables. L'ordonnance et la disposition en sont rares au dernier point.

Neptune est la figure principale, il est placé presque au milieu du tableau en attitude commandante. Il fait voir par son action et par la majesté de son visage qu'il est un Dieu. Il est coloré d'un brun sur un fond clair. Les Néréides qui l'accompagnent pour nouer les groupes sont claires sur un fond brun qui est la mer, et s'emparent d'abord des yeux des spectateurs, ce qui fait une surprise si agréable que les Italiens avec raison ont toujours appelé cet effet merveilleux : Il contra Ponto.

La science de ce grand maître se fait encore admirablement connoître aux groupes de ces chevaux marins et au Triton qui est fondu doucement dans un brun obscur et où le fond de la couleur est exécuté d'une si grande justesse, qu'il fait deux effets admirables, de manière que le principal sujet y domine et que la lumière qui est dans le ciel nous paroît une véritable lumière. Ces remarques sont fondées sur des principes et des règles infaillibles que Rubens a mieux possédées qu'aucun peintre. Le plus merveilleux encor de cet ouvrage

est que dans toutes ses figures et dans celles des chevaux, il y a meslé légèrement une teinture de l'eau de la mer, qui nous fait paroistre son sujet véritable.

Jamais figure n'a exprimé rien de si grand que celle de Neptune, ni mieux représenté la Divinité. la puissance absolue et cette colère juste et raisonnable qui n'oste pas ce caractère de majesté et de grandeur qui ne subsistent jamais avec ces transports des passions humaines.

L'esprit, le savoir et le génie du peintre excellent en ce tableau : il a sceu faire voir en même temps par son art la tempeste et le calme de la mer, la fureur des vents et leur prompte obéissance, l'ordre restablí en un instant au milieu d'un désordre affreux, qui paroist dans ces galères brisées et presque englouties au milieu des vagues.

Quelle terrible expression de ces chevaux marins et farouches qui de leurs nazeaux soufflent également le feu et l'eau ! Les carnations des Néréides sont d'un blanc de lait et d'une chair si délicate que le Titien même n'en a jamais fait de semblables. Leurs visages charmans sont aussi redoutables que l'estoient ces voix enchanteresses des Sirènes dont les poètes ont tant parlé. Enfin l'œil est content de quelque costé qu'il se tourne, et jamais sujet difficile, grand et plein de diversité n'a esté traité si sçavamment, ny si agréablement, ny si heureusement.

Il est tiré de Virgile dans l'endroit de la tempeste d'Enée, où Neptune le favorisant menace les vents et rétablit le calme par ces mots :

*Quos ego!.. Sed motos præstat componere fluctus.*

Ce tableau a esté fait pour un arc de triomphe à l'entrée du cardinal Infant à Bruxelles, qui avoit quasi péri sur mer.

Il a onze pieds de haut sur douze de large, les figures en sont plus grandes que nature.

(Le Cabinet de M<sup>gr</sup> le duc de Richelieu, pages 3-7.

Bib. nat. Réserve V. 3175.)



LA DÉCOLLATION DE S. JEAN-BAPTISTE.

Après que Salomé, fille d'Hérodiade eut gagné par sa danse le cœur d'Hérode et qu'elle luy eut demandé pour récompense de son adresse la teste de Jean-Baptiste, ce Roy la luy accorda, mais avec regret, parce que (dit l'Ecriture) il le craignoit et le tenoit pour un homme saint et juste. C'est ce qui a donné lieu au peintre de supposer que cette jeune fille fut envoyée dans la prison par sa mère qui vouloit s'assurer de l'exécution d'un arrest qu'elle croyoit très important pour le repos de sa vie. Le peintre suppose encore qu'elle y fut accompagnée par une vieille femme qui avoit soin de sa conduite et à laquelle Herodiade avoit apparemment donné des ordres secrets de presser le supplice. Cette supposition qui n'est pas hors de la vraisemblance et dont il n'y a rien de contraire dans l'Evangile, fait une diversité plaisante dans la scène du tableau et corrige par son agrément ce que peut avoir d'affreux un spectacle aussi funeste qu'est celui-cy. Le corps du Saint paroist au milieu du tableau, sous la plus grande lumière et dans le moment que la teste en vient d'estre séparée. Il est d'une attitude tout-à-fait avantageuse et pour l'art du peintre et pour l'expression du sujet mais très-difficile à exécuter et à luy donner tout le relief qui y est nécessaire. Il se voit tombé sur le costé droit, les mains liées, le corps plié, les épaules, fort avancées sur le devant, et le reste du corps en raccourci mais d'une veuë belle et sçavante; le choix de la couleur en est précieux et extraordinaire. Ce n'est point une chair vive, car l'âme en est séparée, elle n'est point aussi comme celle d'un cadavre livide; car le sang qui sort des veines du col avec abondance, fait juger qu'il y a encore quelque reste d'esprits, et c'est avec ce sang qui paroist tout fumant et plein de chaleur, que le Peintre a voulu accorder cette couleur indécise et moyenne entre la mort et la vie. Le Satellite qui vient de luy trancher la teste est dans une attitude fière et belle au possible. Il a un pied sur ce tronc, et tenant son épée de la main droite, il présente de la gauche la teste du Saint. laquelle il tient par les cheveux, pendant que vis-à-vis de luy la Fille d'Herodiade la reçoit dans un bassin. Cette



belle, mais impitoyable danseuse, est veuë de profil, vestuë et coiffée galamment; son air est jeune et toute sa personne noble. La joye tranquille qui paroist sur son visage vient plutôt de la satisfaction qu'elle est preste de donner à sa mère que de sa propre cruauté, et l'on peut dire en la voyant que l'innocence est encore peinte sur son visage. Il n'en est pas ainsi de la Vieille, car il semble à son air qu'elle partage les espérances prochaines de sa Pupille et l'avidité sanguinaire d'Hérodiade. Les Gardes qui assistent à cette action font voir au travers de leur fermeté de l'étonnement et de l'indignation. Leurs airs de teste sont dans leur caractère des plus beaux qui se puissent voir, et d'une expression très-vive.

Le goust du Dessein est dans ce Tableau comme dans tous les autres beaux ouvrages de Rubens, c'est-à-dire excellent et principalement le corps du Saint qui est d'une correction et d'une beauté achevée. Le clair-obscur y est à son ordinaire merveilleux aussi bien que la couleur qui est traitée différemment de tous les autres Tableaux de ce Cabinet; car la lumière estant celle d'un flambeau, communique sa couleur jaune aux endroits eclairez et laisse ceux qui sont ombrez plus obscurs et plus forts.

Ce tableau a six pieds et demi de haut et cinq pieds et demi de large. (Ibid. p. 18-22.)

---

## LE SATYRE

Le Satyre est grand comme nature, et jusqu'à moitié des cuisses il est planté au pié d'une roche. Cette figure est admirable par la force et le grand goust des couleurs: la joye éclate sur son visage par le brillant de ses petits yeux retirez, et les coins de sa bouche entre-ouverte qui semble preste à dire quelque bouffonnerie. L'on remarque dans ce Tableau l'adresse du Peintre par la lumière judicieusement répanduë sur la partie de l'estomach qui est plus éclairé et d'une chair plus blanche que son visage, pour le faire paroître et pour le détacher d'un Panier de fruits qu'il soutient de ses deux mains, qui

n'est remply que de poires et de raisins qui sont colorez, d'une force surprenante.

Ce tableau n'a que Trois pieds quatre pouces de larges, sur trois pieds de haud.

(Ibid. p. 41-42.)

---

## LA CONTINENCE DE SCIPION

Le premier coup d'œil de ce Tableau inspire d'abord la qualité du Sujet qu'il traite qui est tout grand et tout noble, et en voyant cet Ouvrage incomparable, on se sent également surpris d'étonnement par son effet extraordinaire et de plaisir par la beauté des objets qui le composent.

Scipion après la prise de Carthage la neuve, ayant appris que parmi ses captifs il y avoit une jeune Dame de grande qualité, d'une beauté singulière et qui estoit fiancée avec un Prince de sa nation, fit venir les parens de cette fille, et après se l'estre refusée, jeune et victorieux comme il estoit, la leur rendit par une force sur luy-mesme que l'Histoire a toujours rapportée comme un exemple mémorable de continence.

Rubens dans l'expression de ce sujet a choisi le moment que Scipion en présence des parens de cette captive, la remet entre les mains d'Indibilis auquel elle avoit esté promise. Ce conquérant est assis sur son trône à costé gauche du Tableau, environné de ses gardes et habillé à la Romaine de ses armes et de son paludament. Il a la teste un peu panchée sur l'épaule droite, les yeux à demy baissez et le bras droit avancé, comme s'il ordonnoit à Indibilis de recevoir de sa liberalité la main de sa captive et de se promettre l'un à l'autre une foy mutuelle, adjòtant à la dot de cette fille les Vases d'or qu'on avoit donnez pour sa rançon.

De l'autre costé et vis-à-vis de Scipion, est cette Captive debout dans l'action de se jeter aux pieds de ce grand Capitaine, pour le remercier des marques sensibles qu'elle vient de recevoir de sa générosité. Parmi la beauté extraordinaire de cette Dame il y a une pudeur et une majesté capables de faire autant

de Scipions qu'elle aura de spectateurs. Elle est habillée d'un satin blanc doublé d'hermine avec une espèce de manteau de velours bleu par dessus; et quoique ces vestemens soient magnifiques par les ornemens et les pierreries qui sont dessus, ils le sont encore davantage par le beau choix de leurs plis, par la simplicité ingénieuse dont ils sont accommodés et par la belle négligence que le hazard paroist y avoir mise.

Indibilis lui donne la main et soutient son bras dans le moment qu'elle se jette à genoux. Le Peintre qui entre merveilleusement dans le caractère des choses qu'il représente, a mis dans toute la figure de ce Prince celui de la fierté si essentiel à sa nation, et ceux qui connoissent les manières graves des Espagnols n'auront pas de peine à les reconnoître dans toute la contenance de cet amant. Il semble même que les habits dont les Espagnols se servent aujourd'huy ont pris leur origine de ceux que le Peintre a donnés à cet Espagnol ancien, car les modernes tiennent beaucoup de la façon dont son manteau est retroussé, de celle dont il porte ses cheveux, de la ceinture de sa saye, et de sa chaussure étroite.

Derrière la Captive sont deux filles qui l'accompagnent, dont il ne paroist que les testes et qui à voir la délicatesse de leur air et la façon galante de leur coiffure, sont plutôt de sa parenté que de sa suite, y en ayant une autre moins parée qui luy porte la queue.

A costé de la Captive et au milieu du Tableau sont le Père et la Mère qui estant venus pour obéir aux ordres du vainqueur, se prosternent à ses pieds et le reconnoissent pour leur bienfaiteur.

Ce Tableau est complet en toutes ses parties et il n'est pas possible de s'imaginer rien de plus fort, de plus vray, de plus vivant, de plus noble, ni qui fasse tant de plaisir à la veüe que ce chef-d'œuvre de la Peinture. Les couleurs en sont aussi fières que celles du Silène et de la Madelaine chez Simon, et ce concert admirable qui enchante les yeux par l'harmonie de ses couleurs, ne touche pas moins le cœur que les expressions de ses figures et chacune dans son caractère donne le mouvement à la passion dont le Peintre nous a voulu toucher: l'on admire dans la figure du jeune Scipion

la modération et la sagesse; dans la Captive une pudeur, une noblesse et une beauté extraordinaire qui attire le respect, dans ses Parens un malheur sans tristesse, une soumission sans abattement et une reconnaissance affectueuse, capable d'exciter la pitié et la libéralité du Victorieux; et tous ensemble inspirent le sujet principal qui est la Contenance.

(Ibid. p. 45-50.)

---

### LE TABLEAU DE LA GLOIRE.

Ce tableau surprend en toutes manières; il est rare par la distribution de la Lumière, qui frappe d'abord la vue, et qui lui fait, par avance, goûter les douceurs de cette félicité souveraine qui est dans les Cieux. Ce tableau est composé de deux groupes, pour avoir lieu de distribuer les lumières sur celui qui est devant, et faire en sorte que celui de derrière ne serve que comme un fond à son principal sujet. L'Ordonnance en est grande, la manière noble, les figures y sont admirablement dessinées, et l'expression y est incomparable par la diversité et par les différens caractères qu'on remarque sur les visages des Eleûs qui sortent des tombeaux, ou qui en sont déjà sortis pour aller recevoir le comble de leurs désirs, et la récompense de leur vertu.

Dans les uns qui sont entre les bras des Anges, l'excès de la joye est vivement empreint, dans les autres qui n'y sont point encore et qui leur tendent les bras on voit l'ardeur de leur impatience mêlée de quelque crainte de n'estre pas reçus.

Dieu le Père, qui est en haut, y paroist dans une majesté qui inspire une sainte terreur.

Jésus Christ un peu plus bas, assis sur l'Arc-en-ciel, au milieu de ses Apostres, voit d'un air content le fruit de ses travaux et de sa Croix dans le salut de ces Prédestinez.

La Vierge au-dessous semble en augmenter en quelque façon les joyes, dont elle jouit.

Jamais on n'a veu dans un Tableau si petit tant de figures si bien démêlées, tant de délicatesse, tant d'amour, tant de

science, et la force de l'expression n'est en aucun autre lieu dans un si haut degré de perfection.

L'Art du Peintre laisse à la veüe et à l'esprit, plus on examine ce tableau de nouvelles beautez à découvrir.

Ce tableau n'a que trois pieds et demy de hauteur sur deux pieds de large.

(Dissertation sur les ouvrages des plus fameux peintres, dédiée à Monseigneur le duc de Richelieu, 2<sup>e</sup> édition, Paris, Nic. Langlois, 1682 p. 133).

---

**DE PLAKBRIEF**  
DER  
**HEERLIJKHEID VAN STEEN**

---

Den 12<sup>n</sup> Mei 1635 kocht Rubens de heerlijkheid van Steen, gelegen te Elewyt, een dorp tusschen Mechelen en Vilvoorde. In zijn laatste testament nam hij de volgende beschikking over dien eigendom: « Behoudelyck nochtans dat syns testateurs kinderen van syn tegenwoordich houwelyck sullen mogen aenveerden ende behouden de helft van het hof ende heerlijkheit van Steen mette landen, bosschen ende bempden daertoe behoorende, soo ende gelyck hy allentselve inden jaer XVI<sup>e</sup> ende vyffentertich op den tweelfsten dach van meye by decreet van voors. Raede van Brabant heeft gecocht, mette nieuwe edificien tsedert daerop gemaect ende ten coste syns sterffhuys te volmaeckene, ende de dry bunderen ende een dachwant bempts daerby gecocht van Franchois Vrancx mitsgaeders den bosch genaemt den platten Steen ende den leenbosch van Attenorde (Attenvoorde) mits voor deselve helft inde massa scheydinge ende deylingen goet doende de somme van vyftich duysent guldenen eens, Willende voorts ende wtterlyck begerende dat de

Vrouwe Testatrice d'anderhelft van tvoors. hoff, heerlyckhey, landen, weiden, bosschen, leenboeck ende edificien, ende alle andere goeden haer toebehoorende als conquest, sal hebben ende blijven, behouden met vollen rechte ende vrye dispositie, nyettegenstaende de costumelycke devolutie die daer comt te vallen bij het afsterven van d'een der conjointen, oft eenich ander beletsel, sulck als het soude mogen wesen ter contrarie, alle deselve voor soovele alst noot doet mits desen derogerende (1). »

In de rekening over de nalatenschap van Rubens lezen wij nopens dien eigendom het volgende: « Ende alsoo de voors. heer afflyvige, by synen voorgeruerden testamente, gemaect ende geordonneert heeft, dat syne naekinderen vanden tweeden houwelyck sullen mogen aanveerden ende behouden de helft van tvoors. hoffende Heerlyckhey van Steen, mette landen, boschen ende bempden daertoe behoorende, soo ende gelyck hy allen 't selven inden jaer XVI<sup>e</sup> ende vyffentdertich, den tweelfsten dach van Meye, by decreete vanden Raede van Brabant gecocht heeft, mette nieuwe edificien, tsedert daerop gemaect, ende ten coste syns sterffhuys te volmaeckene, mitsgaeders de dry bunderen ende een dachwant bempst, daerby gecocht van Franchois Vranx, ende den bossch, genaemt den *platten Sten*, metten leenboeck van Attevorde, mits voor deselve helft inde massa, scheydinge ende deylinge van synen sterffhuys goet doende de somme van vyftich duysent guldenen eens, die alhier worden wtgetrocken. gl. 50000

(1) *Rubens' Bulletin* IV. 138.

« Hebbende voorts begeert dat de voors. vrouwe Rendante (Helena Fourment) dander helft vande selve Heerlyckheyt, landen, weyden, bosschen, leenboeck ende edificien, ende alle andere goeden, haer toebehoorende, als conquest, soude hebben ende blijven behouden, met vollen rechte ende vrye dispositie, soo wort daer vore alhier oock wtgetrocken gelycke somme van gl. 50000 (1).

De eigendom bleef onverdeeld in bezit der kinderen, uit Rubens' tweede huwelijk gesproten, tot 13 October 1682; alsdan werd hij in openbare veiling te koop gesteld en bij die gelegenheid werd een plakbrief gedrukt, waarvan wij een exemplaar hebben gevonden in bezit der tegenwoordige eigenaars van het kasteel van Steen, de heeren Wouters, die zoo vriendelijk waren ons er een afschrift van te laten maken. Wij stippen aan dat op dit stuk de volgende nota te lezen staat: « Het goed van Steen heeft gekost 93 000 gulden ende heeft aangebaut 7000 fl. De pachter gaf 2400 (gulden) 's jaers » Wij laten het stuk verder in zijn geheel volgen.

MAX ROOSES.

---

(1) *Antwerpsch Archievenblad*. 11, 111.



# TEKST VAN DEN PLAKBRIEF

---

DE

HEERLYCKHEYDT

ENDE

GOEDEREN VAN STEEN

Ghelegen tot S. Huybrechts Elewyt by Perck tusschen Epegem ende Weerde toe-behoorende de kinderen van wijlen den Heere Pedro Paulo Rubbens Riddere, ende Vrouwe Helena Fourment.

Te koop tot Brussel inde kamer van Uckel, Ghestaen binnen den Stadts-huyse teghen over de Thresorije Deynsdagh den 13. October 1682, naer den noen ten dry uren, ende soo voorts van 14 tot 14 daghen, met winste van Palmslagh ende Hooghen.

In den eersten een Hof—stadt met de grootsteene Huysinghen ende andere schoone Edificien in forme van een Casteel daerop staende, met den Hof, Boomgaert, Fruyt-boomen, op treckende Brugghe, met een groote Motte, ende den grooten hooghen vierkantighen Thoren in 't midden van deselve Motte rontsomme syne Vyvers gheleghen, met oock het Neer-hof met syne appaarte Pachters-wooninghen, Schueren, diversche Stallinghen, ende alle hunne andere toe-behoorten, t'saemen groot vier-Bunderen 50 Roeden rontsomme in syne Water-grechten. Item de Plantagien, diversche Dreven ende Warande wel beset soo met schoone groote op-gaende Eycken als andere, rontsomme de voorsz. ende naer-volghende Goederen staende.

### WEYDEN ENDE BEMPDEN ONDER ELEWYT.

Item een Eussel, ofte Weyde met het Bempdeken daer aen, groot sesse Bunderen ende een Daghwant, gheleghen onder Elewyt voorsz. komende tegens de Goederen van de Godts-huysen van Ter Cameren ende Grimberghen. Item eenen Bempt gheheeten de dry Bunderen, groot dry Bunderen ende een half, gheleghen onder Elewyt, kommende tegens de Leybeke, teghens de Dreve van dese Goederen ende teghens de Wey-bempden.

Item eenen Bempt gheheeten het Kleyn Roesbroeck, groot twee Bunderen gheleghen tot Elewyt, waer af een half Bunder in Landt bekeert is.

Item eenen Bempt gheheeten het Groot Roesbroeck met den Savoir-bempt, groot vier Bunderen, ghelegen tot Elewyt kommende teghens de Leybeke, ende met dry zyden teghens dese Goederen.

Item een half Daghwant Bempt gheleghen onder Elewyt in de Wey-bempden, kommende teghens de Leybeke, ende teghens de Goederen van den Heere Baron van Perck.

Item een half Daghwant Wissel-bempt, gheleghen onder Elewyt, kommende tegens de Goederen van N...

### WEYDEN ENDE BEMPDEN ONDER EPPEGEM.

Item een Block gheheeten de Thien Bunderen daer men van Steen naer Eppegem gaet, wesende eene Weyde groot sesse Bunderen ende 60 Roeden, gheleghen onder Eppegem, kommende teghens de Visch-poel ter eenre de goederen van Grimberghen ter tweeder, ende teghens dese goederen ter derder zijde.

Item eenen Bempt met de Grachten daer aen, gheleghen onder Eppegem, groot vyf Bunderen ende 85 Roeden, kommende teghens de goederen van N... van Merstraeten ter eenre, de Wey-bempden, ter tweeder, de goederen van Mynheer Schoefs ter derder, ende teghens deze goederen ter vierder zyde.

### WEYDEN ENDE BEMPDEN ONDER WEERDE.

Item eene Weyde groot vyf Daghwanden, gheleghen onder Weerde in 't Broeck op 't Aertlandt, kommende metter eender ende tweeder zyde tegens de goederen van Franchois Claes, ende van de Commanderye van Pitsenborgh.

Item noch eenen Bempt ofte Weyde groot een Bunder, gheleghen onder Weerde, kommende ter eenre tegens dese goederen, ter tweeder ende derder teghens die van Ter Cameren ende Pitsenborgh.

Item eenen Bempt ofte Weyde groot een bunder gheleghen onder Weerde, kommende teghens de voorsz. goederen van Ter Cameren ende Pitsenborgh.

De voorsz. Weyden, ende Bempden met het Voorsz. Casteel, Motte, Vyvers, ende Boomgaert groot vier bunderen ende een half als voren, beloopn 't saemen 35 bunderen ende 45 roeden.

### LANDEN ONDER ELEWYT.

Item sesse bunderen winnende Landt, gheleghen onder Elewyt, kommende aen de Warande van dese Goederen ende teghens de goederen van Myn Heer Cordes, ende van Mynheer van Buren.

Item een partye Landts met de voorsz. Warande, ofte Prieel met den Wyngaert met de Blocken, t'samen groot elf bunderen ende een half gheleghen onder Elewyt op beyde zyden van de weggen daer men van t' Casteel ter kercke van Elewyt gaet.

Item twee Daghwanden Landts gheleghen onder Elewyt lancxt den voorsz. Wyngaert ende teghens de goederen van Myn Heer van Buren.

Item een half bunder Landts gheleghen onder Elewyt op 't Steen-veldt in twee stukken, kommende teghens de goederen van Myn Heer van Buren, Myn Heer Ghys ende van Franchois Rins.

Item een Daghwant Landts gheleghen op 't selve steen-veldt,

kommende teghens dese Goederen gheuoemt de Hage, ende van Sr. N.. de Bruyn, ende van Myn Heer van Buren.

Item twee Daghwanden Landts gheleghen op t' selve Steenveldt aen den Cortenvelst, kommende teghens de goederen van N.. de Bruyn ende teghens dese Goederen.

Item een bunder Landts gheuoemt het Groot Bunder, gheleghen op t' selve Velt, kommende teghens de goederen van den voorsz, de Bruyn, ende van Myn Heer Ghys.

Item een bunder Landts genoemt het Kleyn-Bunder gelegen op t' selve Velt, kommende tegen het voorsz. Groot Bunder.

Item sesse Daghwanden Landts gheleghen op t' selve velt kommende tegens de Dreve, leydende naer Epegem.

Item een half bunder lants gheleghen onder Elewy, de Dreve naer Epegem ten eenre, de goederen van den voorsz. Heere van Buren ende de Bruyn ter andere zyde. Alle welcke Partyen van Landen t' saemen beloopē 22 bunderen dry daghwanden, ende daer Huerlinghen af zyn Guilliam ende Jan Govaerts met Gielis Verbrugghen tot Half Meert toe-komende voor 1400 guldens s' jaers.

#### DEN HEERELYCKEN CHEYNS-BOECK VAN STEEN.

Item den Cheyns-boeck der Heerlyckheydt van Steen voorsz. gheleghen onder voorsz. Prochie van Elewy, hem bestreckende over de Prochie ende Dorpen van Elewy, Beylant, Houtem, Berchby, Campenhout, Steynockerzele, Epegem ende Weerde, bestaende in 80. Items, ofte Posten, als te weten in 45 ende een half Cappuynen, in 21 Gansen, in 18 Hinnen, in twee paer ende half Duyven, in sesse Molen-vaten en een Meucken Rocx, in 24 Molen-vaten Evene, in 4 Schellinghen ende 30 en een half Penninghen Tournois, in 55 ende een half Schellinghen, ende 212 Penningen eenen Hellinck Lovens, in 37 ponden ende 81 Schellinghen Payements, ende in 30 stuyvers Brabants, alles Salvo justo, ende waer af de Goedenissen moeten geschieden voor Meyer ende Schepenen, ofte Lathen van de voorsz. Heerlyckheydt van Steen, alles volghens den parquementen Cheyns-boeck daer af zynde.

DEN LEEN-BOECK VAN DE HEERLYCKHEYT VAN  
STEEN.

Ghelegghen onder Elewyt, waervan men het Bedryf ende Hofrecht heeft met het stellen van Stadt-houdere, Leenmannen ende Officier voor de naer-volghende Leen-goederen.

Bestaande in 18 a 20 Items ofte Posten, beloopende 'tsamen elf Bunderen onbegrepen, soo Landen, Weyden als Eussels, alles volghens den Leen-boeck daer af zynde.

DEN HEERLYCKEN CHEYNS ENDE LEEN-BOECK  
VAN ATTENVOORDE.

Item den selven Cheyns-boeck bestaet in vyf Items ofte Posten, te weten in een Cappuyn ende 31. ende een half Penninghen Lovens, hem bestreckende over eenighe der voorsz. Dorpen, ofte daer ontrent.

Item eene Heerlyckheydt van Manschappen van Achterleenen met de voorsz, heerelycke Cheynsen, ghelegen onder de Prochie van Elewyt ende daer ontrent, ende wordt ghemeynelyck ghenoeemt het Leen-hof van Attenvoorde, ende bestaen in 22 à 23 Items ofte Posten, beloopende 'tsaemen vyfthien Bunderen onbegrepen, soo landen als Weyden, alles volghens den Leen-boeck daer afzynde. Den lesten sit-dagh. Men laet den Palmslagh daer af voor de somme van. . 40000 guldens.

Wesende alle de voorsz. Goederen vry, suyver, ende onbelast, soo van Commeren als Renten.

Den Palmslagh sal zyn hondert patacons, ende eenen gulden van elcke Hooghe doende dry guldens.

MEN SAL DEN PALMSLAGH GHEVEN.  
LANDT ONDER ELEWYT.

Item twee Daghwanden Landts ghelegghen onder Elewyt op 't Steen-veldt tegens de goederen N... de Bruyn, daer Huerlinck af is Jan Govaert. Den lesten Sitdagh. Men laet den palmslagh daer voor. . . . . 170—guldens.

EENEN BOSCH TOT HOUTEM ONDER VILVOORDEN.

Item eenen bosch met de boomen ende Schaerhout daerop staende, groot een half bunder ende... Roeden, ter plaetse gheeten den Dorrenbergh, daer Boschwachter af is Jan Govaerts, woonende op 't Pacht-hof tot Steen onder Elewynt. Den lesten Sitdagh.

Men laet den palmslagh daer af voor de somme van . . .  
188—guldens.

# PORTRET DER KINDEREN

UIT

## RUBENS' TWEEDE HUWELIJK.

---

In het Dagboek van Constantijn Huygens den zoon leest men het volgende:

“ Dinsdag 28 Oost 1696.

“ Smergens was tot neef Hoefnagel (te Brussel) die my was komen besoecken, en verreuyldē aen hem peerden tegen *schilderyen*, te weten: mijn Engelsch rij-peerd, dat verleden voorjaer te Londen gekocht hadde met een sael, voor een *schilderye van Pourbus*, van het geslacht van Hoefnagels, *daer grootemoeder Huygens in quam, hebbende een papēgaey op haer hand en oudt omtrent 15 a 16 jaeren*. Het conterfeytsel van Pourbus zelf spelende op een luyt etc. etc. (sic). Het peerd had mij naer onthoud, 200 gl. gekost, 2 carre peerden gaf voor een schilderije van eenen *Martins*, die geseght wierdt geleert te hebben by Rubbens, daer in quamen 3 *van zijne kinderen en een grooten hondt daer der een van op-klom, en het andere wesende een meisje, den hondt, daer zij mede-speelden vast hield* zeer aerdigh ghedaen. Een klein

swart knechts peerdetje gaf voor *een Conterfeytzel van Card' Carondelet* (1). \*

Wie die Martins is, die gezegd werd geleerd te hebben bij Rubens, is niet uit te maken. Wat de schilderij is met de drie kinderen van Rubens weten wij beter, ofschoon wij het stuk zelf niet kennen. Het werd graveert door P. J. Tassaert (Voorhelm Schneevoogt, *Portraits* 132) met het volgende opschrift *Ruben's three Children done from a capital picture in the possession of Monsieur J. Bertels at Antwerp. P. P. Rubens pinxit. P. J. Tassaert fecit.*

Het oudste kind, dat den hond vasthoudt is een meisje, dat een jaar of vijf oud kan zijn; het tweede kind, dat op den hond geklommen is is een jongetje van een jaar of wat jonger; het derde loopt nog in een rolmand. Wij gelooven, dat de drie afgebeelde kinderen wezenlijk die van Rubens zijn. Clara-Joanna geboren den 18<sup>n</sup> Januari 1632; Frans geboren den 12<sup>n</sup> Juli 1633 en Isabella-Helena geboren den 3<sup>n</sup> Mei 1635. Het stuk zou gemaakt zijn rond het einde van 1636. Sterk gekenmerkt zijn de gelaatstrekken niet en daarom komt het mij voor dat Tassaert's gravuur niet naar een schilderij van Rubens en veel waarschijnlijker naar een werk van een zijner leerlingen, hetzij dan den ongekenden Martins of een anderen zou gemaakt zijn. Een der kinderen is echter voldoende te herkennen, namelijk Frans Rubens, het jongetje met de weelderige krullende lokken en met den zwaar gepluimden hoed; dit hoofddekseel is hier op den grond gevallen, maar in andere gekende stukken houdt hij het in de hand.

(1) Journaal van Constantyn Huygens den zoon (in 1777 door Hist. Genoot. Utrecht uitgegeven. Deel II bladz. 628/29.



Zooals men weet graveerde Tassaert een tweede maal een groep van Rubens' kinderen; de plaat draagt het opschrift: *Rubens's Family. From a miniature picture, in his Majesty's Collection by Fruytiers of Antwerp; after a capital Picture by Rubens. Rubens pinxit. Tassaert fecit. Published August 1<sup>st</sup>. 1768.* De miniatuur, of liever de waterverfschildering, behoort nog tot de koninklijke verzameling op Windsor Castle en maakt deel van H. M. rijke prenten- en teekenverzameling. Vóór korten tijd had ik het genoeg en het stuk te herzien en kon mij toen overtuigen dat het stellig naar een verloren gegaan werk van den meester — ongetwijfeld een echt meesterwerk — geschilderd was, Clara-Joanna kan hier zeven en half jaar oud zijn, Frans zes, Isabella-Helena vier; bij welke nu nog gekomen is Peeter-Pauwel, geboren den 1<sup>n</sup> Maart 1637 en nu een paar jaren oud. Te oordeelen naar den ouderdom der vier kinderen moet het stuk geschilderd zijn in den zomer van 1639 en wellicht op het buitengoed te Perk. De twee oudste kinderen gaan hand aan hand vooruit; de oudste zuster is al een heele meid geworden en Frans een jonkertje in miniatuur met een heusch zwaardje aan de zijde; nummer 3 komt achteraan en reikt de hand aan den laatstgeborene, die nog een valhoed draagt en te paard rijdt op een stok met een paardenkop. Een kindermeid en een keukenmeid houden de kinderen in het oog. De twee hier besproken stukken zijn de eenige afbeeldsels, die wij bezitten van Helena Fourment's kinderen; Frans Rubens gelijk treffend aan zijne moeder.

---

## RUBENS EN OPHOVIUS

---

Tal van schrijvers vermelden, dat Ophovius Rubens' biechtvader was en dat de groote schilder de graf-tombe ontwierp van dezen prelaat. In Van der Aa's *Biographisch woordenboek* leest men bijvoorbeeld: - Ophovius stierf te Lier den 4<sup>n</sup> November 1637 in den ouderdom van 66 jaren en werd te Antwerpen, in de kerk der Predikheeren, die naderhand als parochiekerk van den H. Paulus is gebruikt geworden ter linker zijde van het hooge altaar begraven. Prachtig was de graftombe, die men voor dezen kerkvoogd oprigtte; de schets daarvan was, in zijn leven, gelijk hij zelf verhaalt, door Rubens, wiens biechtvader hij was, geteekend. - Aan duidelijkheid en stelligheid laat dit bericht, zooals men ziet, niets te wenschen over. J. A. Coppens in zijne *Nieuwe beschrijving van het Bisdom van 's Hertogenbosch* (bl. 257) zegt nagenoeg hetzelfde: - Zeer prachtig was de graftombe, die men voor dezen uitmuntenden kerkvoogd oprigtte; de schets daarvan was in het leven van den bisschop, gelijk hij zelf verhaalt, door den vermaarden Rubens geteekend, wiens biechtvader hij geweest is. - En zoo meer anderen. Beide aangehaalde schrijvers beroepen zich tot het staven van het door hen vermelde feit, dat Rubens Ophovius'

graftombe zou geteekend hebben, op het eigen verhaal van den bisschop. Ik achtte het der moeite waard kennis te nemen van de bedoelde eigen levensbeschrijving van Ophovius en wendde mij tot den Z. Eerw. Heer A. J. Fr. Mutsaers, president van het Groot Seminarie van 's Hertogenbosch te Haaren, in welk gesticht het Dagboek van Ophovius bewaard wordt. Met de meeste bereidwilligheid deelde Z. E. mij uit het handschrift de plaatsen mede, welke op Rubens betrekking hebben.

Het Dagboek of *Diarium* in het Latijn opgesteld loopt van 4 Augustus 1629 tot 1 Januari 1632.

Onder datum van 4 Februari 1631 staat daarin te lezen: *Ivi ad D. Rubbenium pro disponenda sepultura.*

Den 3<sup>n</sup> Maart 1631: *Scripti quoque ad D. Vicarium de Discalceatis et misi Bullas indulgentiarum. Scripti quoque de tabula picta per Rubbens S. Antonii quae debetur D. Arnoldo van Aken quam vendidit uxor de Moy.*

Den 11<sup>n</sup> Maart 1631: *Scripti quoque de tabula picta Rubbens S. Antonii quae debetur D. Arnoldo van Aken, quam vendidit uxor.*

Den dag te voren had hij reeds aangeteekend: *Recepi litteras a D. Arnoldo Godefridi van Aken quibus significat uxorem de Moy ad instantiam Junioris Sweertii vendidisse tabulam Antonii.*

Den 16<sup>n</sup> Maart 1631: *In prandio nemo nisi D<sup>na</sup> Faellerbeek, de Moy, Sylvaducensis pictor, et Sweertius Canonicus. Venerunt cum Pastore in Mirloo, tractari negotium van Aken de ornamentis, et nec tabula vendita, nec ornamenta alienata et imo accusabant ab Aken quod quinque candelabra aenea Altaris S<sup>n</sup> Antonii abstulisset et aliqua ornamenta.*

Den 7<sup>n</sup> Augustus 1631: *Domi invisī Rubbens.*

Den 8<sup>n</sup> Augustus 1631: *Pransus in domo Marc-gravii cum D. van Oncle, Rubbens, D. Praeposito Trajectensi, et D<sup>no</sup> Ridderspoore et filia et P. Bocquetio.*

Den 23<sup>n</sup> Augustus 1631: *Post Congregationem (Episcoporum) pransus cum D. Montfort ubi erat D<sup>no</sup> Rubbens cum uxore et D. van Oncle et Agens Regis Angliae (Balthazar Gerbier) cum uxore.*

Zooals men ziet waren de betrekkingen tusschen Rubens en Ophovius vriendschappelijk; of de bisschop toen of vroeger des kunstenaars biechtvader was blijkt niet uit de aantekeningen van het *Diarium*. Wat betreft de verzekering, dat Ophovius zelf zou verklaard hebben in zijn dagboek dat Rubens zijn grafombe teekende, zooals men bemerken kan uit de aanhaling, is die bewering verre overdreven. Ophovius is naar Rubens gegaan den 4<sup>n</sup> Februari 1631 « om schikkingen te nemen over zijn grafstede. » Het is wel mogelijk, dat die schikkingen bestonden in het maken van een ontwerp voor den beeldhouwer, maar gezegd is het niet en het op te maken uit de aantekening is allerminst vermetel.

Wat de schilderij van den H. Antonius betreft, waar herhaaldelijk spraak van is in het *Diarium*, wij weten niet met zekerheid welk stuk hier bedoeld wordt; waarschijnlijk is het datgene, welk gegraveerd werd door Petrus Clouwet, het eenige ons bekende dat « de Dood van den H. Antonius » behandelt (*Œuvre de Rubens*, 391).

MAX ROOSES.

## LA GALERIE DU MARQUIS DE LÉGANÈS

---

On connaît l'histoire de la mission du duc d'Archot en Espagne qui devait se terminer d'une manière si fatale pour lui. Il partit de Bruxelles le 16 novembre 1633, chargé par l'infante d'aller demander au roi d'Espagne le renouvellement de la procuration que Philippe IV avait donnée en 1629 à sa tante de traiter en son nom avec les États-Généraux des Provinces-Unies, ou bien la confirmation de la substitution des délégués des États-Généraux de Bruxelles à cette princesse dans lesdites négociations. Il arriva à Madrid au commencement de décembre et descendit chez le Marquis de Léganès, président du conseil suprême de Flandre. Il fut fort bien reçu par le roi et par son premier ministre le comte-duc d'Olivarez. Dans une lettre écrite par lui au baron de Hoboken, le 27 décembre 1633, il énumère les honneurs qui lui furent faits, puis il continue: « Il me semble que nous avons la plus belle occasion du monde d'obliger le marquis de Leganès, et ce à cause que le Roy, au bastiment nouveau qu'il fait faire, appelé le bon Retiro, tout contre Saint-Géronimo, lui a demandé l'accommodement de ses chambres, lesquelles il a furny extrêmement bien et particulière-

ment de peintures. Il a desjà écrit à Olivarès, pour en faire faire d'autres semblables à celles qu'il a donné à Sa Majesté ; si l'assemblée trouvoit bon de lui faire payer, et que je les luy présentasse, comme de ma part, pour recognoistre l'honneur qu'il m'a fait de me loger, je crois que cela luy rendroit ma personne plus agréable et l'obligeroit à faciliter ma négociation : à quoy je l'ay recognu fort porté comme témoignent aussy beaucoup d'autres. Vous vous pouvez informer d'Olivarès quelles peintures fait faire le marquis de Leganès et par qui, comme, de même, vous vous pouvez informer des peintres ce qu'elles pourroient couster, et en cas que la somme ne soit trop excessive, et l'assemblée trouve à propos que je les luy donne pour éviter l'excuse qu'il pourroit prendre de ne les oser prendre de l'assemblée, il seroit très-à-propos, voire nécessaire, que vous donnassiez à entendre discrètement audict Olivarès que je vous ay prié de faire payer lesdictes peintures et les luy faire mettre en main, pour les présenter audict marquis de Leganès de ma part. Si cela se fait bientost, il pourrat, par le retour du premier ordinaire ou par l'arrivée du premier extraordinaire, en advertir ledict marquis Leganès et asseurement cela fera bon sang (!). »

Le 17 janvier 1634, le baron de Hoboken communiqua à l'assemblée des Etats-Généraux la lettre de leur délégué ; le lendemain, la lettre fut lue une seconde fois, et ce jour l'assemblée décida : « quant au présent que Son Excellence suggéroit au regard du seigneur marquis de Leganez, at esté

(1) GACHARD, *Actes des Etats-Généraux de 1632*. Bruxelles, 1866, II. 455.

donnée charge audict baron d'Hobocque de s'informer secrètement du nombre et pris précis des painctures que ledict marquis auroit faict faire en Anvers, et d'en faire rapport à l'assemblée (1). »

Le 20 janvier, « le baron d'Hobocque a représenté à l'assemblée ce qu'il avoit entendu touchant lesdictes painctures. » — Le 23 du même mois, « le baron d'Hobocque a communiqué à messieurs de l'assemblée l'information qu'il avoit receu d'Anvers touchant lesdictes painctures, portant que, de la part dudict Seigneur marquis de Leganez, on yavoit donné ordre de faire huict pièces de painctures; a monstré leur grandeur, et dict que la pièce cousteroit cent pattacons, peu plus ou moins, et qu'on les commençeroit à faire au mois de mars prochain; et y estant délibéré, ont messieurs de l'assemblée réservé, pour quelques jours de résoudre au regard de la valeur du présent qu'on feroit audict marquis. »

Deux jours après « le baron d'Hobocque a représenté que le greffier Olivarez luy avoit dict que le Seigneur marquis de Leganez avoit donné charge qu'on luy achapteroit une tapisserie contenant l'histoire de Tolomeo, ouvrage de ceste ville. Et at esté dict que ledict baron s'informerait du marchand de tapisseries Raes ce que une telle tapisserie cousteroit, et qu'il en feroit rapport à l'assemblée. »

Le 27 janvier « ont messieurs de l'assemblée résolu que le greffier, par lettres sur leur nom, à envoyer par l'ordinaire d'Espagne qui partoît le mesme jour au soir ou le jour suivant, adviseroit

(1) GACHARD. *Actes des Etats-Généraux de 1652*. Bruxelles, 1866, II, pp. 318, 319, 320, 321, 322.

le seigneur ducq d'Arschot qu'on estoit informé que le seigneur marquis de Leganez avoit fait faire huict pièces de paincture ; que chacune cousteroit environ cent pattacons, et qu'on les commenche-roit à faire au mois de mars prochain ; que ce pré-sent leur sembloit petit ; que si, néantmoins Son Excellence trouveroit convenir de les présenter, que l'assemblée les payeroit. »

Après cette date, il ne fut plus question du pré-sent à faire au marquis de Léganès ; au mois de mars 1634, le duc d'Arschot quitta l'hôtel du marquis pour aller se loger dans une autre maison. D'ailleurs Léganès ne paraît pas lui avoir été de grand secours dans la mission dont le duc s'était chargé et déjà, avant que les lettres de l'assemblée des États-Géné-raux de la fin de janvier eussent pu arriver à Madrid, la face des choses avait complètement changé pour le malheureux d'Arschot. Il était soupçonné de par-ticipation au projet de rebellion de 1632 ; il fut arrêté et dut se consacrer entièrement à se justi-fier du crime de haute trahison dont on l'avait accusé.

Nous ne savons donc pas si les États-Généraux donnèrent quelque suite à la proposition du duc d'Arschot et à leur propre décision. Mais nous savons que Léganès avait été en relation avec Rubens, qui avait fait son portrait en 1627, lors-que le marquis était venu dans les Pays-Bas espa-gnols, chargé d'une mission politique importante.

Nous savons encore que dans la collection du marquis de Léganès se trouvaient de nombreux tableaux de Rubens L'inventaire dressé en 1655 n'en mentionne pas moins de 31. Nous en reprodui-



sons la description d'après un document manuscrit appartenant au comte de Valencia dont l'existence nous a été signalée par notre excellent ami M. Henri Hymans.

Il est évident pour nous que la plupart sinon tous les Rubens de la collection du marquis de Léganès sont des copies comme il s'en fabriquait des masses pour l'Espagne au xvii<sup>e</sup> siècle à Anvers.

La question se pose tout naturellement si les États-Généraux n'ont pas fait présent de tableaux de ce genre au marquis. Nous croyons devoir répondre négativement. Nous voyons figurer parmi les tableaux mentionnés comme œuvres du maître à l'inventaire du seigneur espagnol, celle du retable de sa chapelle mortuaire (n<sup>o</sup> 1243 de la liste), et nous possédons ainsi la preuve qu'au moins une de ces pièces fut acquise après la mort de Rubens.

Les mentions des autres tableaux sont conçues en termes tellement vagues qu'il serait fastidieux et inutile de chercher à préciser où se trouvent actuellement ces peintures ou d'après quels originaux elles ont été exécutées.

Ceci dit, nous faisons suivre la liste telle qu'elle a été copiée sur l'inventaire de 1655 :

#### LES 31 TABLEAUX PEINTS PAR P. P. RUBENS

#### DANS LA COLLECTION

#### DU MARQUIS DE LÉGANÈS A MADRID EN 1655.

6. Otra imajen de nuestra Señora con el niño y dos angeles: de vara de alto y 3 cuartas de ancho, de mano de Rubens.

7. Otra imajen de nuestra Señora con el niño en los bra-

zos, de mano de Rubens de vara y cuarte de alto y una de ancho.

38. Otra pintura de San Alberto de mano de Rubens. El paes, ciervos y caballo de mano de Bruguel.

40. Otra pintura retrato de medio cuerpo del Rey nuestro Señor Don Felipe IV armado, sombrero con plumas blancas, de mano de Rubens.

61. Un retrato de medio cuerpo armado del Marques de los Balbases Ambrosio Espinola, de mano de Rubens.

70-71. Dos paisajes de mano de Rubens con dos fabulas pequeñas, una zorra y una garça, y el otro de un asno que esta paciendo cercado de todas viandas: de 2 1/2 vara de alto y 1 1/2 de ancho.

214. Una pintura de Diana, de mano de Rubens, con 3 ninfas y la una la tiene asida un satiro de los brazos, y una vieja y 3 perros y la diosa con un venablo en la mano; de 2 varas de ancho y 3 de alto.

223. Un San Jeronimo de mano de Rubens de 1 vara y cuarta de alto y 1 de ancho y una piedra en la mano derecha dandose en los pechos.

228. Una Magdalena de mano de Rubens de 1 vara y una cuarta de alto y 1 de ancho, desnuda y los cabellos tendidos y lagrimas en los ojos.

264. Una Anunciacion de nuestra S<sup>ra</sup> y un Angel de mano de Rubens, de 4 varas de alto y 2 y 1/4 de ancho; el cielo en ovalo y en el algunos angelos echando flores, una cesta con labor de nuestra S<sup>ra</sup> y un gato al pie de ella.

265. Un San Francisco de 2 varas de alto y una de ancho con el cordero junto a el, de mano de Rubens.

267. Una nuestra Señora de vara y cuarta de alto y una de ancho, con el niño desnudo en los brazos y San José detras de mano de Rubens.

274. Una pintura de S<sup>to</sup> Domingo de 2 varas de alto y una de ancho, con el perro y un libro de mano de Rubens.

317. Una imagen de nuestra Señora con el niño en una cuna de cesta, San Juan junto a el y nuestra S<sup>ra</sup> con una mano sobre la cesta y otra sobre la ropa y San Jose, sentado, de mano de Rubens, de vara y tercia de alto y una y media de ancho.

322. Una pintura con 4 niños jugando con unas palomas y un ceston con dos pendientes; los niños de mano de Rubens y el ceston de frutas de Snyders; de 2 v<sup>s</sup> de alto y 3 de ancho.

325. Un Daniel en la cueva con los leones y el en medio orando, de mano de Rubens. de 2 v<sup>s</sup> de alto y poco mas de una y sesma de ancho.

326. Un retrato de poco mas de medio cuerpo de la Princesa de Condé, de mano de Rubens.

336. Una pintura de vara y media de ancho y una de alto, de mano de Rubens, nuestro señor con san Juan y dos angelos jugando con el cordero arrimado a una almohadilla blanca junto a un cestillo de frutas en tabla.

448. Otro retrato de D<sup>a</sup> Leonor de Guzman, esposa del Conde de Uzeda, de mano de Rubens.

498. Un retrato de medio cuerpo de la Infanta D<sup>a</sup> Isabel vestida de tercera (de la Orden tercera) de mano de Rubens.

1198. Mas otra pintura de las fuerzas de Hercules tiene de alto 2 v<sup>s</sup> y media y 3 de largo.

1199. Otra de la misma manera y son de Rubens.

1210. Una pintura del robo de las Sabinas, de mano de Rubens, de 3 v<sup>s</sup> de alto y 4 de ancho.

1233. Una pintura de un Dios Baco que tiene 2 v<sup>s</sup> y cuarta con una mujer que le tiene abrazado y echando vino en una taza y con dos niños y un hijo que esta bebiendo, de mano de Rubens.

1237. Mas otra de un retrato de medio cuerpo que tiene en la mano derecha una copa de vidrio y en la otra un emboltorio apretado que se esta reyendo con una gorra colorada en la cabeza, de mano de Rubens.

1239. Mas otra con 4 muges y un angel que esta coronando de laurel la de en medio, la una tiene un manojo de sartas atadas y con una cinta y mas cinco niños con racimos, a mas una bandera, dos lanzas y un martillo, tiene de largo 4 v<sup>s</sup> y de alto 3, de mano de Rubens.

1241. Mas otra de 7 figuras de mujeres y la una tiene un cesto de flores en la cabeza y otra un penacho de plumas y un angel encima con alas a los pies, tiene 2 v<sup>s</sup> largo y vara y media de ancho; de mano de Rubens.

1242. Mas otra con 5 figuras, las 3 de mugeres y las dos de niños, estan metidas en un cepo de flores y arboles: tienen dos cestos a los pies, la una con flores y la otra con tulipanos y rosas, larga 3 vs y 1/4, alto 3 cuartas, de mano de Rubens.

1243. Mas una pintura de nuestra S̄ña con su niño en brazos, que la esta besando la mano, el Papa San Buenaventura y a su lado tres mugeres y san Gorje detras y al otro lado San Jeronimo que le tiene el libro un niño y arriba estan 3 angeles con una corona, tiene 3 vs de alto y de ancho algo mas de 2 vs y 1/2, de mano de Rubens.

1306. Mas una pintura de Rubens con una S̄ña y el niño en brazos y en pie, y San Juan que se tiene asido de los pies al niño. San Jose, Santa Ana y san Francisco y un cordero: tiene de largo 3 1/2 varas y de ancho algo mas de tres.

MAX ROOSES.

# ŒUVRE DE RUBENS

---

## Addenda et corrigenda

---

### TABLEAUX.

#### MUSÉE DE BERLIN.

Le musée de Berlin a acquis deux paysages de Rubens provenant de la collection Hope :

1<sup>o</sup> *Un paysage avec la tempête d'Enée* (*Œuvre de Rubens*, 1169).

Travail de peu d'importance, d'une tonalité sombre, coupée de clartés blanches et dures, tenant le milieu entre l'esquisse et le tableau.

Il a été offert au Musée de Berlin par M. Alfred Beit de Londres.

2<sup>o</sup> *Un paysage avec une tour élevée* (*Œuvre*, 1204<sup>bis</sup>).

Esquisse en grisaille avec quelques colorations vertes sur la campagne et bleues dans le ciel. Contre la tour et plus loin dans la plaine, un chaud effet de soleil.

Étude pour *le Tournoi* appartenant au Louvre (*Œuvre*, 845).

#### MUSÉE DE L'ERMITAGE A ST.-PÉTERSBOURG.

Nous avons constaté avec plaisir qu'à la suite

des observations que nous avons formulées au sujet de l'attribution à van Dyck des deux tableaux du Musée de l'Ermitage de St.-Pétersbourg, *Isabelle Brant* et *Susanne Fourment avec sa fille*, ces deux œuvres de Rubens ont été restituées à leur véritable auteur.

#### FLORENCE (UFFIZI).

*Le Choix d'Hercule*. Musée des Uffizi, 1140 (*Œuvre de Rubens*, 622).

Cette pièce d'importance secondaire, mal placée d'ailleurs, a attiré notre attention lors de notre dernier séjour à Florence. En l'examinant de plus près nous avons pu nous convaincre qu'elle est faussement attribuée à Rubens. Par bien des points elle rappelle l'influence rubénienne : par la composition d'abord, par certaines figures ensuite, et cependant en la revoyant après un intervalle de quelques années, nous avons été frappé par certaines particularités de la facture qui ne sont pas celles de notre maître. D'autres particularités et certaines figures, notamment le Cupidon au-dessus de Vénus, le page qui tient le cheval du demi-dieu et l'amour qui retient Hercule par la jambe, trahissent van Dyck. Un examen attentif nous a donné la conviction que le tableau est dû au pinceau du grand élève de Rubens et que, fort probablement, il a été fait à l'époque de ses œuvres traitant des sujets empruntés au Tasse.

*La Vénus et Adonis* (*Œuvre*, 693) du même musée est l'œuvre d'un artiste qui a su imiter avec un certain talent la manière de Rubens.

PALAIS PITTI.

*Le portrait de Buckingham* n° 324 (*Œuvre de Rubens*, 906) mentionné par le catalogue, et ce à juste titre, sous le nom de Rubens porte depuis quelque temps sur l'étiquette apposée sur le tableau dans la salle le nom d'Antoine van Dyck. Cette attribution nouvelle ne repose sur aucun fondement, le tableau est bien réellement de Rubens.

MUSÉE DE TURIN.

*La Résurrection de Lazare et Susanne avec les vieillards*, sont tous deux faussement attribués à Rubens et doivent être rangés dans la série des pastiches exécutés dans la manière du maître.

GALERIE DORIA A ROME.

*Le Moine* (*Œuvre de Rubens*, 1124), de même que les deux autres pièces mises sous le nom de Rubens, ne sont pas de lui.

MUSÉE DE GLASGOW.

Le musée de Glasgow s'est enrichi de deux tableaux de Rubens: *La Nature embellie par les Grâces* (*Œuvre de Rubens*, 821) provenant de la collection Graham Gilbert et la *Chasse aux Sangliers* dont nous avons mentionnée l'adjudication dans la vente Hope (*Bulletin Rubens*, IV, 216).

Des photographies de ces deux œuvres ont été exécutées pour la collection de la ville d'Anvers.

MUSÉE DE LIÈRE.

Le petit tableau *Sainte Thérèse priant pour les âmes du purgatoire* (*Œuvre de Rubens*, 493) n'est pas une copie réduite comme les autres œuvres de ce genre que nous avons signalées; c'est l'esquisse originale du tableau. Il est sur panneau et mesure 44 cm. de haut sur 36 de large. Il y a quelques différences assez notables entre l'esquisse et l'œuvre définitive. Il n'y a que deux anges dans l'esquisse il y en a trois dans le tableau; celui qui se trouve le plus bas a des ailes de papillon dans l'esquisse, et des ailes de plumes dans le tableau; la femme qui occupe la deuxième place dans le groupe du purgatoire tient les mains jointes dans l'esquisse et en élève une dans le tableau.

Les autres œuvres de ce musée mises sous le nom de Rubens lui sont faussement attribuées.

CHEZ M. SEDELMAYER A PARIS.

Dans la cinquième centaine d'œuvres de maîtres anciens (*The fifth Hundred of Paintings by old Masters*, Paris, 1899) publiée par M. Sedelmeyer nous rencontrons de Rubens les pièces suivantes:

*Portrait d'homme.*

Panneau. H. 59, L. 45.

Il est légèrement tourné vers la droite, regardant le spectateur. Il porte de courts cheveux gris, des moustaches et une barbiche en pointe, un large col de dentelle, et un pourpoint noir avec quatre boutons d'or. Provient des collections Englaender de Vienne, Maurice Kann de Paris et Tabourier de Paris; a



passé depuis lors dans la collection de M. Alphonse Willems de Bruxelles, Peinture grasse et moëlleuse, œuvre bien authentique.

*Portrait d'homme.*

Panneau. H. 101, L. 71.

Il est debout, tourné vers la droite regardant le spectateur. Il a les cheveux noirs et courts, une barbe en pointe et des moustaches. Il est habillé d'un pourpoint de velours noir et d'une fraisetuyauté à double tour. Sa main gauche est appuyée sur la hanche; dans la droite, qui retombe le long de son côté, il tient des gants. Portrait de grandeur naturelle.

De la collection du colonel Hankey, Beaulieu, Hastings.

*Esquisse pour le plafond de Whitehall (Œuvre de Rubens, 765-1-2-3).*

Panneau. H. 60, L. 46.

C'est l'exemplaire de l'esquisse provenant des collections Horion, Joshua Reynolds, colonel H. Baillie.

*Saint Pierre et Saint Paul (Œuvre de Rubens, 484-485).*

Panneau. H. 50, L. 37.5.

Esquisse des deux figures, qui dans l'église des Capucins étaient séparées et se trouvent réunies ici.

Provient de la collection du colonel Hankey, Beaulieu, Hastings.

Dans un volume publié par M. Sedelmeyer en 1898 sous le titre de *Illustrated catalogue of 300 paintings by old Masters which have at various times formed part of the Sedelmeyer Gallery*, on trouve la reproduction et la description d'un certain nombre de tableaux

de Rubens qui ont appartenu à différentes époques à M. Sedelmeyer.

Nous y trouvons le *Méléagre et Atalante*, le *Portrait de l'empereur Mathias*, le *Portrait du Moine* et l'esquisse du *Martyre de Saint Liévin* appartenant à M. Rodolphe Kann dont nous parlerons plus loin, ainsi que le *Saint Sébastien* du Musée de Berlin

En outre, *Loth et ses filles* provenant de la collection de Marlborough et passée dans celle de la baronne de Hirsch, de Gereuth, à Paris ;

*Deux Chérubins tenant une guirlande de fleurs* passé dans la collection de M. Rodman Wanamaker, de Philadelphie ;

Une esquisse pour le plafond de Whitehall : *le roi Jacques I désignant Charles I comme roi d'Ecosse* (*Œuvre de Rubens*, 769 1-2-3-4-5-6) provenant des collections sir J. Reynolds, Demidoff, Charles Porgès et passé dans celle de M. Albert Lehmann de Paris ;

Deux esquisses de l'*Histoire de l'empereur Constantin, l'Apparition à Constantin du monogramme du Christ*, (*Œuvre de Rubens*, n° 719. Panneau. H. 44,5, L. 54.) acheté par M. John G. Johnson à Philadelphie et le *Baptême de Constantin* (*Œuvre de Rubens*, n° 729. Panneau. H. 44,5, L. 54.) acheté par M. Eugène Lyon de Bruxelles.

La grisaille de la *Thèse en l'honneur de l'ordre de St.-François et de la Maison d'Autriche* (*Œuvre de Rubens*, 1231. Panneau. H. 53, L. 77,5.) passé dans la collection de M. John G. Johnson, à Philadelphie.

*La Vierge et l'enfant* (*Œuvre de Rubens*, 189<sup>bis</sup>).

*Le Portrait de Frédéric de Marselaer* (*Œuvre de Rubens*, n° 989. Panneau. H. 64, L. 50). provenant

de la collection de Sir Charles Robinson et passé dans celle du baron de Kœnigswarter, Vienne

*La tête de deux Apôtres.* (Panneau. H. 66, L. 51) maintenant dans la collection de M. Charles T. Yerkes, à New-York.

Lors de ma dernière visite chez M. Sedelmeyer (février 1899), j'y ai vu de Rubens :

*Vénus et Cupidon.*

Vénus est appuyée contre la base d'une colonne qui fait partie d'une arcade ouverte sur la droite. Elle penche le haut du corps vers la gauche et tient dans la main droite une flèche, de la main gauche elle indique au petit Cupidon à côté d'elle un but vers lequel il doit diriger son projectile. Le petit amour a bandé son arc, prêt à tirer. La déesse a sur l'épaule une étoffe orange retombant à terre ; sur les reins est posée une draperie rougeâtre. Elle a la tête couronnée d'un diadème en or avec pierres précieuses. Sa chevelure blonde est crépue. Les contours sont nettement accusés. L'attitude de Vénus d'un abandon gracieux et libre est admirable.

La figure principale est de la main du maître ; le Cupidon est probablement le travail d'un collaborateur, retouché par Rubens.

L'œuvre date de 1628 environ.

#### COLLECTION RODOLPHE KANN, PARIS.

*Portrait de l'Empereur Mathias.*

Panneau. H. 72, L. 50.

C'est l'effigie d'un vieillard vu de trois quarts portant moustaches et barbiche, de courts cheveux gris, un

grand chapeau droit, orné d'une plume noire et d'une boucle en or, une collerette tuyautée, une chaîne d'or à laquelle est attachée un médaillon, une pelisse brune sur un manteau noir ouvert sur le devant.

La figure a des ombres d'un gris bleuâtre et est extraordinairement pâle; elle est bien cependant de la main de Rubens.

*Le Martyre de Saint Liévin* (*Œuvre de Rubens*, 469).

Esquisse du tableau du Musée de Bruxelles.

Panneau. H. 81, L. 57.

Peinture extraordinairement vigoureuse d'une tonalité brunâtre et dorée, avec des taches de couleur rouge dans le manteau du bourreau, qui arrache la langue du martyr, des touches couleur d'or sur le manteau du Saint; en outre, quelques taches jaunes et blanches dans les figures, du vert dans le paysage, des tons ardents dans le ciel.

L'œuvre bien authentique provient de la vente Crabbé de Bruxelles. Le panneau porte sur le revers la marque du château d'Anvers.

*Méléagre et Atalante* (*Œuvre de Rubens*, Tome III, p. 121). L'exemplaire de cette composition provenant de la collection Marlborough a passé dans celle de M. Rodolphe Kann. C'est un beau morceau de peinture, d'une grande fraîcheur de coloris dans la carnation de la nymphe, d'un jeu de lumière chaude dans les ombres châtain.

COLLECTION FERDINAND BISCHOFFSHEIM. PARIS.

M. Ferdinand Bischoffsheim de Paris, a acquis une répétition du *Méléagre et Atalante* du Musée

de Dresde (*Œuvre de Rubens*, 641). Travail d'atelier retouché par le maître.

LE TRIOMPHE ET LES FIGURES DE L'EUCCHARISTIE.  
(*Œuvre de Rubens*, 41-55).

La série *le Triomphe et les Figures de l'Eucharistie*, telle que nous l'avons décrite dans l'*Œuvre de Rubens*, nos 41 à 55, comprend quinze pièces :

1. Le Triomphe de l'Eucharistie sur l'Idolâtrie.
  2. Le Triomphe de l'Eucharistie sur la Philosophie et la Science.
  3. Le Triomphe de l'Eucharistie sur l'Ignorance et l'Aveuglement.
  4. Le Triomphe de l'Eucharistie sur l'Hérésie.
  5. L'Amour divin triomphant dans le dogme de l'Eucharistie.
  6. La Rencontre d'Abraham et de Melchisedech.
  7. Les Israélites ramassant la Manne dans le désert.
  8. Le Sacrifice de l'Ancienne Loi.
  9. Le Prophète Elie dans le désert.
  10. Les quatre Evangélistes.
  11. Les pères de l'Eglise et d'autres Saints, défenseurs du dogme de l'Eucharistie.
  12. Le dogme de l'Eucharistie confirmé par les papes.
  13. Les princes de la Maison d'Autriche en adoration devant le Saint Sacrement.
  14. Anges glorifiant la Sainte Eucharistie.
  15. Anges glorifiant la Sainte Eucharistie.
- Une récente découverte vient de nous prouver que

dans la conception première du peintre les quatre derniers sujets n'en formaient qu'un seul.

En avril 1899, Monsieur Léon Le Monnier, curé de la paroisse St.-Ferdinand des Ternes à Paris, nous fit savoir qu'il venait d'acquérir un petit tableau dans lequel les quatre sujets en question étaient groupés en une seule composition, et exprima l'avis que dans le plan primitif de Rubens ces diverses parties étaient destinées à constituer un ensemble et à être reproduites en une seule tapisserie.

En mai 1900, nous eûmes l'occasion de voir le tableautin en question. C'est une peinture sur cuivre haute de 49 et large de 36 centimètres. Dans le bas, à droite, on voit agenouillés l'empereur Ferdinand II, le roi Philippe IV et la reine d'Espagne; derrière eux, St.-Georges, debout, en cuirasse, tient un étendard rouge. Au second plan sont agenouillés l'infante Isabelle et cinq autres personnages parmi lesquels on croit reconnaître un empereur en robe rouge à collerette d'hermine. A gauche sont agenouillés le pape St.-Grégoire entre un diacre et un sous-diacre, St.-Dominique, St.-Jérôme et quatre autres personnages parmi lesquels doivent se trouver St.-Ambroise et St.-Augustin.

Entre les groupes d'en bas et ceux d'en haut volent deux anges habillés de blanc.

Dans la partie supérieure, on voit, à droite, un groupe d'anges jouant de la viole et de la cithare, un groupe de trois petits anges tenant un cahier de musique et chantant, de plus trois anges en adoration. A gauche, un ange joue de la cithare, deux petits anges chantent, deux plus grands jouent de la trompette, trois petits sont en adoration.

Tout en haut deux anges tiennent le Saint Sacrement.

Le tableautin n'est pas peint de la main de Rubens; c'est la reproduction réduite d'une composition de plus vastes dimensions, mais c'est, à n'en pas douter, la copie d'une œuvre de Rubens. L'unité de la composition est frappante. Les groupes que nous connaissons par les tapisseries des Dames religieuses déchaussées royales de Madrid, pris séparément ne sont pas justifiés dans leur attitude et dans leur expression; celles-ci s'expliquent parfaitement dans le groupement que présente la composition reproduite par le tableau que nous venons de décrire et qui semble n'avoir laissé d'autres traces que la réduction sur cuivre dont l'existence vient de nous être révélée.

La composition primitive a été scindée en cinq parties pour une raison qui nous est inconnue et qui n'est probablement que la nécessité de fournir des pièces de moindre dimension mieux appropriées aux panneaux où les tapisseries devaient être exposées. Outre les quatre fragments portant dans la liste citée plus haut les n<sup>os</sup> 12, 13, 14, 15, une cinquième tapisserie plus petite que les autres reproduit le groupe des deux anges tenant le St. Sacrement. Nous savons par d'autres exemples que Rubens composait d'un premier jet des œuvres de grande envergure qu'il scindait dans l'exécution définitive, tels *l'Élévation de la Croix* et ses deux volets; *le Miracle de St.-Ildephonse* et les deux donateurs, triptyques que Rubens peignit d'abord sur un seul panneau. L'écartèlement d'une œuvre d'ensemble, ne fut jamais opéré d'une manière aussi brutale

et les parties disjointes ne portèrent jamais aussi clairement les caractères d'œuvres fragmentaires que dans cette Glorification du Saint Sacrement.

Rubens ne s'est pas donné la peine de modifier les diverses parties de façon à donner à chacun d'eux l'aspect d'une œuvre complète et pondérée. On ne voit pas dans les groupes des Souverains et dans celui des docteurs de l'église ce qu'ils contemplent et adorent; on ne voit pas davantage ce que glorifient les anges; seul le groupe des deux angelets portant l'Eucharistie a été pourvu d'un encadrement qui lui donne l'aspect d'une œuvre formant en elle-même un ensemble.

Dans les tapisseries fragmentaires, le peintre a fait subir quelques changements à son projet primitif. Dans le groupe des Souverains, l'empereur porte sur le manteau l'aigle d'Autriche que l'on ne voit pas dans le tableau de M. Léon Le Monnier; dans la tapisserie, les deux mains sont visibles; dans le tableau, on n'en voit qu'une et l'épée manque; dans la tapisserie, la reine se trouve devant Philippe IV; dans le tableau, elle se trouve derrière lui; dans la tapisserie, il y a six personnages; dans le tableau, il y en a douze. Le groupe des docteurs de l'Eglise compte neuf figures dans le tableau; dans la tapisserie, il y a sept figures, les quatre docteurs de l'Eglise St.-Dominique, St.-François d'Assise et le porteur de la croix papale; dans le tableau, il y a en outre le diacre et le sous diacre à côté du pape; ce dernier porte une coiffe dans la tapisserie, il est nue tête dans le tableau. Au dessus de ce groupe, on voit deux anges dans la tapisserie, un seul dans le tableau. Dans les



groupes supérieurs il y a de chaque côté neuf anges dans la tapisserie, huit dans le tableau.

*La Sainte-Famille.* (Œuvre de Rubens, 235).

A l'occasion de la vente de ce tableau chez Christie en mai 1899, nous avons eu l'occasion de le voir et de nous convaincre que des deux exemplaires qui existent de la composition celui du château de Windsor n'est que la répétition, tandis que celui de l'ancienne collection Miles est l'original.

La Vierge est d'une couleur superbe, avec une lumière dorée sur le visage et un reflet plus clair sur la chevelure; l'enfant Jésus se trouve en pleine clarté, le petit St.-Jean dans une tonalité plus mate et plus brune. C'est un charmant tableau rappelant la *Sainte-Famille au perroquet* du Musée d'Anvers; le St.-François ressemble à celui du *Christ déposé de la Croix* du Musée de Bruxelles.

Le tableau est entièrement de la main de Rubens et d'exécution bien soignée; il date de 1618 environ.

*La Femme adultère* (Œuvre de Rubens, 256).

Panneau. H. 142, L. 198.

Musée royal de Bruxelles.

Le tableau vendu chez Christie en mai 1899 est entièrement de la main de Rubens, il date de son époque de crise malade, venant immédiatement après la *Descente de Croix* et avant l'*Incrédulité de Saint Thomas*, comme Waagen l'avait déjà indiqué, c'est-à-dire de 1612-1613.

La peinture est plate, sans profondeur. Les chairs sont d'un coloris timide aux ombres noires, les draperies sont peintes en grandes taches monochromes

avec des reflets bronzés sur la robe verte de la femme. La tonalité générale est chaude, sans grands effets de lumière, les mains sont d'une peinture unie ; les figures également sont peu modelées, excepté celle des deux prêtres dont le gros a le visage fort ridé et l'autre, à barbe longue et grisonnante, a une figure de fanatique émacié ; tous deux montrent une éloquente expression de haine et de méfiance.

*Le Denier de César (Œuvre de Rubens, 261).*

Lors de notre dernier séjour à Londres (mai 1899), nous avons eu l'occasion de voir le tableau de M. Dufaur de Sidney (mentionné *Œuvre de Rubens*, II, 41 et V. 324).

L'effet produit à première vue n'est guère favorable et nous ne fûmes pas convaincu d'emblée de son authenticité. En l'examinant de plus près et en le comparant aux œuvres des diverses époques du maître nous ne trouvions à le ranger dans aucune des périodes bien connues de son activité artistique. Il ne date ni de son séjour en Italie, ni du temps qui s'est écoulé entre son retour dans la patrie et l'époque où l'œuvre fut gravée par Vorsterman ; encore moins d'une époque postérieure. Les expressions sont dures, les couleurs n'ont pas la belle richesse du temps de la maturité du maître, pas de splendeur dans les tons, pas d'éclat dans la lumière.

Et cependant nous regardons le tableau comme une œuvre authentique de Rubens. Il y a du moëlleux dans les ombres de certaines figures ; les couleurs des draperies sont trop pâles, mais il y a déjà une belle chaleur dans certaines carnations : on aper-

çoit les germes d'un beau talent, non arrivé à maturité, mais se distinguant nettement de tout autre.

Nous avons emporté la conviction que le tableau appartient à la période peu connue des dernières années de l'apprentissage du maître, immédiatement avant son départ pour l'Italie (1596-1600). Nous ne connaissons guère de tableaux de cette époque, et il est indiscutable cependant qu'il en a produit bon nombre. Il n'a pas renié plus tard cette œuvre ; il l'a fait graver, mais il en a modifié la composition. Il a fait disparaître la tête déplaisante du vieillard et la figure insignifiante du jeune homme à droite du Christ ; il a ajouté une tête pour combler le vide entre l'apôtre et le premier des prêtres ; il garde les figures énergiques des ennemis du Christ en rendant leur expression moins dure ; il ennoblit la tête du Sauveur, tous changements que l'on comprend qu'un maître à l'époque de son apogée apporte à une œuvre de sa jeunesse.

Mais le travail primitif est bien de Rubens ; déjà dans le geste noble et large du Christ, dans les figures expressives et dramatiques des autres personnages, on reconnaît sa manière de rendre la vie. La couleur est la partie la plus faible, mais si elle est pâle et sans éclat, elle n'est ni fausse ni dure ; la lumière par contre présente déjà de sérieuses qualités.

Comme œuvre de la jeunesse du maître, le tableau présente un grand intérêt documentaire ; comme œuvre d'art il est secondaire, quoique non dépourvu de mérite.

*Jésus Christ devant Pilate (Œuvre de Rubens, 273).*

Ce tableau ne nous était connu jusqu'ici que par la gravure et par l'esquisse appartenant à Madame veuve van Parys. Nous venons d'en rencontrer une copie de grande dimension à la cathédrale de Nivelles, très probablement peinte au siècle dernier d'après le tableau du maître. Cette copie, et par conséquent l'original aussi, présente quelques variantes avec la gravure, variantes que nous avons déjà signalées dans l'esquisse. Près de Pilate se tiennent deux personnages qui manquent dans l'œuvre gravée, et la porte du fond que nous remarquons dans celle-ci manque dans le tableau.

Pour autant qu'on peut en juger par la copie et considérant que le groupe du bas se rapproche très sensiblement de celui que l'on remarque dans le *Portement de la Croix* au Musée de Bruxelles, nous croyons que le *Jésus Christ devant Pilate* date de la même époque que le *Portement de la Croix*, c'est-à-dire de 1634 environ.

*Trois Nymphes tenant une corne d'abondance.*

M. Massillon Rouvet, architecte à Nevers, a publié en 1897 une brochure pour faire connaître un exemplaire de ce tableau en sa possession. Peinture sur toile, H. 200, L. 135 cm. L'auteur appelle son tableau *Portraits des femmes de Rubens ou Cérès et Pomone*. Deux phototypies documentent le texte de la brochure. Nous y constatons que, différant en ceci des exemplaires connus jusqu'ici de cette composition rubénienne, les nymphes sont vêtues et que le paysage du fond est omis.

*Vénus et Adonis.*

Dans une plaquette publiée en avril 1898 et une feuille volante imprimée en avril 1900, M. E. Becker, architecte à Grünewald-Berlin fait connaître un exemplaire de la composition *Vénus et Adonis* dont il est le propriétaire. D'après sa description confirmée par des phototypies, cet exemplaire se distingue des tableaux bien connus de St.-Pétersbourg et de La Haye principalement par l'attitude du petit Cupidon. Dans le tableau de M. Becker, le fils de Vénus se tient debout sur les deux jambes à côté d'Adonis; de la main gauche, il tient la lance du demi-dieu dont le bout repose sur la terre entre les jambes de l'amant de Vénus. Dans les autres exemplaires, Cupidon s'accroche à l'une des jambes d'Adonis et à sa lance pour se soulever et ses deux pieds ne touchent plus la terre. Adonis est accompagné de trois chiens, comme dans le tableau de St.-Pétersbourg; dans celui de La Haye, il n'y en a que deux, mais ils sont placés comme ceux du tableau de M. Becker, c'est-à-dire plus près l'un de l'autre que dans le tableau de St.-Pétersbourg.

De la principale différence entre les exemplaires connus et celui dont l'existence vient de nous être révélée, ainsi que de certaines imperfections de détail que nous ne signalerons point, l'auteur-propriétaire conclut que son tableau est une exécution inférieure d'un sujet que le maître a repris plus tard pour le corriger et le perfectionner. Il en déduit la probabilité que son tableau fut exécuté en Italie et qu'il est identique à celui dont Baudius signale l'existence avant 1613 dans la pièce de vers qu'il adresse à Rubens et dans laquelle il mentionne

plusieurs œuvres du maître. L'œuvre que décrit Baudius a disparu. M. Becker prétend l'avoir retrouvée et en être le propriétaire. Nous ne connaissons pas son tableau ; ne l'ayant pas vu nous ne pouvons juger ni de son authenticité ni de sa valeur ; mais nous avouons que le raisonnement développé dans les publications qui y sont consacrées ne manquent pas de logique et de vraisemblance. D'autres exemples peuvent encore être cités à l'appui de la thèse que Rubens a repris à un âge plus avancé et avec un talent mûri des œuvres de sa jeunesse pour en corriger les défauts. Nous venons d'en faire connaître un, le *Denier de César*. Il est incontestable que les tableaux de La Haye et de St.-Pétersbourg sont supérieurs et ont été sérieusement améliorés par les variantes qu'elles offrent avec l'exemplaire nouvellement présenté au public. Il est raisonnable aussi d'en conclure qu'ils furent exécutés après l'œuvre de mérite inférieure.

*Vénus pleurant Adonis* (*Œuvre de Rubens*, 696).  
Toile. H. 2.00, L. 3.25.

Au mois d'août 1898, nous avons examiné ce tableau appartenant alors à M. Blondel de Paris et avons été ainsi mis en état d'en faire une description plus détaillée que celle que nous avons pu fournir antérieurement d'après les données d'autres auteurs.

Le cadavre d'Adonis est couché par terre sur une draperie d'un gris bleuâtre, la jambe droite étendue sur sa lance rompue, la jambe gauche pliée, le genou élevé. Vénus est agenouillée à gauche sur une draperie rouge près de la tête de son bien-aimé et le soutient des deux mains. Elle est toute



nue les cheveux défaits, pendant en partie sur la poitrine, en partie sur le dos. Au bras gauche, elle porte un bracelet en or garni de pierres précieuses. Accroupie derrière le cadavre se trouve une suivante de la déesse qui soulève le linge blanc couvrant le cadavre ; comme Vénus, elle est blonde, une tresse de ses cheveux entoure son bras droit. Entre ces deux femmes, une troisième est debout les mains jointes en un geste de désespoir, une draperie rouge sur les genoux, les cheveux blonds défaits. Une quatrième est debout derrière la nymphe accroupie, les cheveux blonds lui tombent devant le visage ; elle a joint les mains sur les seins et jette un regard désespéré sur le cadavre. A côté d'elle et près des pieds d'Adonis, l'Amour est debout, enlevant le ruban qui retient le carquois pendu sur sur dos, comme s'il voulait se débarrasser de son arme devenue inutile. Le fond est formé par un paysage ; à droite se tiennent deux chiens de chasse dont l'un lèche le sang qui coule de la blessure faite à l'aîne.

Le tableau est de Rubens : Adonis, Vénus, la nymphe qui soulève le linge ainsi que l'Amour sont de sa main ; les deux autres suivantes de la déesse sont en majeure partie repeintes par lui. Le paysage trop noir et trop confus et les deux chiens sont faits par des collaborateurs ; le maître les a retouchés, de même que le ciel. Le tableau se distingue par les nuances bleuâtres dans les chairs et les reflets chauds dans les contours, signes caractéristiques des premières années de sa seconde manière. La figure d'Adonis est pâle et bleuâtre, celle de Vénus rappelle le type de la même déesse dans

ie tableau du Musée d'Anvers, mais elle est plus moelleusement peinte. Les ombres des deux nymphes derrière Adonis sont assez brunes et opaques; l'Amour est posé en belle lumière chaude. L'expression des figures est éloquente surtout celle des deux nymphes; Vénus elle-même n'est pas fort affectée, mais le regard brisé d'Adonis qui en mourant contemple encore amoureusement la déesse est d'une tendresse touchante. Le tableau date de 1617 environ.

*Les bustes de Philosophes, de Généraux et d'Empereurs Grecs et Romains (Œuvre de Rubens, 1208-1219).*

Jusque dans les derniers temps, nous n'avions rencontré aucun travail de la main de Rubens exécuté en vue de la série gravée des bustes de Philosophes, de Généraux et d'Empereurs Grecs et Romains, quand coup sur coup l'existence de deux pièces appartenant à cette série s'est révélée. Toutes deux sont des grisailles faites par Rubens pour ses graveurs.

La première a passé par la vente Foucart (Valenciennes, 1898), elle représente *Scipion l'Africain* (Peint sur bois de chêne, H. 30, L. 24 centimètres). Sur un fond blanc crème, la peinture est faite au bistre avec empâtements en blanc. La tête est entièrement nue, vue de trois quarts, la cuirasse ornée d'une tête de Méduse sur le devant recouvre un vêtement de dessous consistant en une tunique à manches.

La peinture évidemment faite d'après le marbre est d'une exécution légère, mais entièrement de la main de Rubens, et de son dernier temps, vers 1638.



L'œuvre a été achetée par M. C. Hoogendyk, de La Haye.

La seconde pièce est le *Buste de Sénèque*, fait d'après le marbre qui a appartenu à Rubens. Elle est peinte sur bois de hêtre, très probablement en Italie. Elle est de forme ovale et mesure 40 centimètres de haut sur 30 de large. C'est un travail fait avec soin et précision, en grisaille, avec des retouches d'un blanc jaunâtre et des ombres d'un gris noirâtre. Elle a été achetée par le Musée Plantin-Moretus de M. Alfred Cahen de Bruxelles.

## VENTES

---

VENTE KUMS (Anvers. 17-18 mai 1898).

*Portrait du comte Olivarez (Œuvre de Rubens, n° 1011)*, adjugé à Ernest Le Roy, à 12,000 fr.

*Portrait de Théophraste Paracelse (Œuvre de Rubens, n° 1016)* au Musée royal de Bruxelles, 24,000 fr.

*Portrait d'Homme (Œuvre douteuse. Œuvre de Rubens, IV, 191)*, à Gouin, 29,000 fr.

*Enlèvement d'Hippodamie. Esquisse non authentique*, à Buesco, 1350 fr.

VENTE SIR CECIL MILES (LEIGH-COURT) et LORD METHUEN DE CORSHAM COURT. Londres, 13 mai 1899.

*La Sainte Famille (Œuvre de Rubens, 235)*, 8300 guinées, à Agnew.

*La Femme adultère (Œuvre de Rubens, 256)*, 1950 guinées, à Colnaghi, revendu au Musée royal de Bruxelles.

*La Conversion de Saint Paul (Œuvre de Rubens, 477)*, 1950 guinées à Agnew.

VENTE VALENTIN ROUSSEL, de Roubaix, Bruxelles, 14 juin 1899).

*Le Christ donnant les clefs à Saint Pierre, (Œuvre de Rubens, 258)*, 16,500 fr. adjugé à M. Sedelmeyer de Paris.



*Minerve terrassant l'Ignorance* (*Œuvre de Rubens*, 770 1-2). L'esquisse provenant de la vente Nieuwenhuys, achetée par le Musée d'Anvers, à 9300 francs.

VENTE FOUCART (Valenciennes, 1898).

Dans cette vente furent adjugés :

*Scipion l'Africain*, buste en grisaille (*Œuvre de Rubens*, 1214), acheté par M. C. Hoogendyk, de La Haye.

*La Translation du corps de Sainte Catherine par les anges* (*Œuvre de Rubens*, 284).

*La Descente de Croix* provenant de la collection Van der Schrieck. Copie ou répétition de celle de l'Ermitage et de la Cathédrale d'Arras (*Œuvre de Rubens*, 312, 313).

---

*Le Portrait de Thomas comte d'Arundel*, appartenant à lord Warwick (*Œuvre de Rubens*, 890) a été vendu à Madame Garner de Boston, au prix de 17,000 livres sterling.

---

# DESSINS

---

## MUSÉE DE GÈNES.

*Tête de jeune femme.* Musée de Gènes, Palazzo Bianco. Dessin à la craie noire et à la sanguine, H 25, L. 20 cm.

Tête de jeune femme, vue de trois quarts, penchée vers l'épaule droite, les yeux mélancoliquement tournés vers la droite, les cheveux frisottés et posés en touffes plus épaisses sur les oreilles, un bijou esquissé dans l'oreille gauche, le bord du vêtement indiqué dans le cou et sur la poitrine.

Le dessin se trouve exposé sous le nom de Ferrari Giovanni Andrea. Il est incontestablement de la main de Rubens. C'est le même personnage que le modèle du *Buste de la jeune femme* (*Œuvre de Rubens*, n° 1570) que possède le Musée des Offices de Florence. Seulement, dans ce dernier travail, la tête est plus penchée vers la gauche ; il y a également une certaine différence dans l'arrangement de la chevelure ; la main posée sur la poitrine manque dans le dessin de Gènes.

## MUSÉE DES UFFIZI, A FLORENCE.

*L'Assomption de la Vierge* (*Œuvre de Rubens*, 360).

Le Musée des Offices à Florence possède un



dessin de l'*Assomption de la Vierge* de la Galerie de Liechtenstein, à la craie noire et à la sanguine, fait par le graveur Jean Witdoeck et retouché à la couleur blanche par Rubens. Il porte la mention « Antonio Van Dyck da Rubens » indication évidemment erronée.

COLLECTION J. P. HESELTINE, LONDRES.

*Feuille d'Etudes.*

A la plume. H. 20 1/4, L. 28 cm.

Feuille dessinée des deux côtés. D'un côté trois figures de femmes couchées dont deux avec un amour. De l'autre côté, trois études de femmes qui en transportent une autre en s'élevant dans les airs.

Dessin maigrement fait, datant de 1611 à 1613.

*Hélène Fourment assise dans une chaise.*

A la craie noire, rehaussée à la craie blanche. H. 48, L. 31.

Dessin très largement fait, personnage de la *Conversation à la mode* (*Œuvre de Rubens*, 835), exécuté de la même manière que les autres études pour ce tableau (*Œuvre de Rubens*, 1477 à 1487).

COLLECTION SIR CHARLES ROBINSON, LONDRES.

*L'enfant Jésus avec Saint Jean qui porte la croix avec l'Agnus Dei.*

A la craie noire. H. 27,5 cm., L. 21.

Les deux enfants sont debout et caressent un agneau. Le petit Jésus est vêtu d'une robe serrée autour de la taille par une ceinture, le petit Saint Jean porte sur l'épaule et sur la poitrine une peau de mou-

ton. A droite, un vase de fontaine. Dessin très soigné. Sujet qui ne se rencontre pas dans l'œuvre peinte du maître.

*L'Ensevelissement du Christ.*

A la craie noire et à la sanguine, lavé au bistre.  
H. 31, L. 46.

Le Christ est porté au tombeau par trois anges, deux à la tête et un aux pieds. Un quatrième ange entoure de ses bras le cou du Sauveur, un cinquième éclaire le cortège d'une torche qu'il élève, un sixième tient la main au-dessus des yeux comme s'il voulait les protéger contre le trop vif éclat du flambeau.

Le dessin très soigneusement exécuté est quadrillé comme s'il était destiné à être transporté sur toile et à servir de travail préparatoire à un tableau, ou bien comme s'il était copié d'après une composition de dimension plus considérable pour servir de modèle à un graveur. Il ne rappelle aucune composition connue de Rubens, peinte ou gravée.

*L'Archiduc Albert à cheval.*

Dessin à la sanguine reproduisant le même personnage dans la même attitude que le portrait peint, décrit dans l'*Œuvre de Rubens*, n° 881. Seulement, dans le fond, le paysage et les fortifications manquent.

*Vue de la ferme het Keysers hof.*

A la plume et à la couleur.

Au milieu, une ferme se composant de plusieurs bâtiments; à droite et à gauche, des arbres; sur le devant, un chemin.

Dessin très largement esquissé comme Rubens



seul semble avoir pu le faire. Au dos, la feuille porte l'inscription : *Dits Keyzers hof.*

*Le triomphe d'un empereur romain.*

Lavé au bistre, au noir et au blanc. H. 42,5, L. 63,5.

Dessin de Rubens d'après Jules Romain appartenant à la même série que le dessin du Louvre (*Œuvre de Rubens*, 1393).

Six chevaux sont attelés au char de triomphe; ils sont conduits par des femmes dont les unes marchent à la tête des chevaux, les autres entre l'attelage. Le triomphateur, assis sur une chaise curule au haut du char, tient d'une main le sceptre, de l'autre une branche de laurier, un cocher assis sur le devant du char tient les rênes et se retourne pour regarder l'empereur. Dans les airs, cinq génies ailés et portant des palmes, des couronnes et une torche. Au second plan, derrière les chevaux, un porte-enseigne, un homme à cheval et quelques gens du peuple. A gauche, une statue coiffée d'un casque étendant les bras vers le vainqueur; à droite, devant le char, le Tibre et la louve romaine avec Romulus et Remus.

Il y a une analogie manifeste à remarquer entre les conductrices du char et en général entre toute la composition et celle du tableau de Rubens *le Triomphe de l'Eucharistie sur l'Ignorance et l'Aveuglement* (*Œuvre de Rubens*, 42).

*La Guérison de l'aveugle d'Elymas* d'après Raphaël.

A la plume, lavé de bistre. H. 25, L. 38,5 cm.

Exécuté avec soin et fait évidemment en Italie.

*La vision d'Ezechiël*, d'après Raphaël (*Œuvre de Rubens*, 1372.)

A la sanguine. H. 30,5, L. 22,5.

Dessin admirable de finesse rendant bien le caractère de Raphaël et cependant trahissant clairement la main de Rubens.

*Etude d'homme*, d'après Annibal Carrache.

A la craie noire.

Un homme debout, drapé dans son manteau, coiffé d'un chapeau à larges bords.

Le dessin porte l'inscription « Annibale Caracci, ma studio di Rubens. Habé scol<sup>o</sup>. A. van Dick. »

*La Conversation à la mode*.

A la plume, lavé à l'encre et à la couleur bleue. Deux pièces, mesurant chacune 47,50 cm en hauteur et 70 en largeur.

Composition gravée par Christophe Jegher d'après les deux feuilles dont il est question ici. (*Œuvre de Rubens*, 1322).

C'est le plus beau dessin de Rubens que nous connaissions, un vrai chef d'œuvre de grâce, de sûreté de main et de délicatesse de touche. Les traits de la plume sont très fins, les tons sont indiqués pour le graveur au moyen de lavis d'un gris bleuâtre et de bistre.

*Sénèque mourant dans le bain* (*Œuvre de Rubens*, 1306).

A la plume et au bistre.

Dessin qui a servi de modèle à la gravure de Corneille Galle, imprimée dans le Sénèque de Juste Lipse.

*L'Adoration des Rois* (*Œuvre de Rubens*, 1254).

A la plume, lavé à l'encre. H. 29,5, L. 19.

Très beau dessin ayant servi de modèle à la



gravure de Théodore Galle illustrant le Missel planinien de 1613.

*La Défaite de Sennachérib.*

A la craie noire, retouché à la plume. H. 35, L. 45.

Le dessin représente le groupe principal du tableau de Munich (*Œuvre de Rubens*, n° 124); il a servi de modèle à la gravure de Soutman; il a été exécuté par Soutman ou par Van Dyck et retouché en quelques traits de plume vigoureux par Rubens.

DESSINS DU MUSÉE DE L'ERMITAGE.

En examinant, il y a quelques mois, les portefeuilles du Cabinet des dessins du Musée de l'Ermitage à St-Pétersbourg, nous y avons encore trouvé un certain nombre de dessins de Rubens dont nous faisons suivre ici la description.

*Tête d'Albert Rubens.*

A la plume, à la sanguine et à la craie noire. H. 21 cm., L. 18,5.

L'enfant est âgé de deux ou trois ans, il est vu de trois quarts, regardant à gauche, les cheveux retombant sur le front.

Très beau dessin, malheureusement gâté par des taches.

*Albert Rubens en buste*

A la craie noire et à la sanguine. H. 30 cm., L. 20,5 cm.

L'enfant est un peu moins âgé que dans le dessin précédent; il est représenté de face, les yeux tout grands ouverts. Il est vu jusqu'à la moitié de la poitrine.

Dessin très beau et très soigné.

*Tête de jeune femme.*

A la craie noire et à la sanguine. H. 21,5 cm.,  
L. 18 cm.

La figure est vue de profil tournée vers la droite. Les yeux sont dirigés vers le haut avec une expression extatique. Les cheveux entourant le front et les joues retombent en boucles légères; plus haut sur la tête, ils sont ramenés en arrière et forment un chignon, retenu par un peigne à bordure ornée. Le vêtement est indiqué par une simple ligne dans le cou.

*La Statue du Sénèque mourant.*

Trois dessins différents faits d'après le marbre et représentant le Pêcheur africain du Louvre. Dans l'un des dessins, la statue est vue de face; autour de la ceinture est noué un linge qui ne couvre pas la nudité; dans le second, la nudité est couverte au moyen d'une feuille; dans le troisième, la figure est vue de dos. Dans tous les trois, elle est placée dans un bassin. Rubens se servit de cette étude pour son tableau *la Mort de Sénèque* (*Œuvre de Rubens*, 812) et pour sa figure illustrant les œuvres de Sénèque (*Œuvre de Rubens*, 1306).

Plusieurs dessins faits par ou pour les graveurs de Rubens se trouvent dans la même collection :

*Saint Georges tuant le dragon* d'après le tableau du Musée de Madrid (*Œuvre de Rubens*, 434) sans la Sainte Agnes. Très beau travail non terminé, probablement par Luc Vorsterman.

*La Chute des anges rebelles* (*Œuvre de Rubens*, 86). Conforme à la gravure de Luc Vorsterman et probablement fait par lui. Dans le même sens que la gravure.

Le même musée possède un dessin copié d'après cette gravure de Vorsterman, attribué à Jordaens.

*La Sainte Famille*, gravée par Luc Vorsterman. (*Œuvre de Rubens*, 227).

*Le Christ donnant les clefs à Saint Pierre* (*Œuvre de Rubens*, 258).

*Le Crucifisement de Saint Pierre* (*Œuvre de Rubens*, 487).

*Vénus et Adonis* (*Œuvre de Rubens*, 691).

*Le Triomphe de l'Eucharistie sur la Philosophie et la Science* (*Œuvre de Rubens*, 42).

*Les Disciples d'Emaus* (*Œuvre de Rubens*, 345).

*La Marque de l'imprimeur Meursius* (*Œuvre de Rubens*, 1314).

*Le Denier de César* (*Œuvre de Rubens*, 261). Probablement par Luc Vorsterman, mis sous le nom de Jacques Jordaens.

#### DESSINS DU DUC DE DEVONSHIRE.

L'un des deux albums appartenant au duc de Devonshire qui figurèrent à l'Exposition des œuvres de Van Dyck à Anvers, en 1899, renferme plusieurs dessins de Rubens, dont nous faisons suivre la description.

*Trois groupes de la Cène.*

A la plume. H. 29 cm., L. 43,3 cm.

Dans le haut, à droite, cinq figures d'apôtres assis à table, et un apôtre debout; à gauche, trois apôtres assis; dans le bas, le groupe de trois apôtres à la droite du Christ rappelant beaucoup le groupe à droite du Christ dans la Cène de Léonard da Vinci, mais présentant avec celui-ci des différences

notables. Tout en haut, deux figures en croquis et l'inscription tracé de la main de Rubens : *Gestus magis largi longique brachijs extensis.*

Au revers, des mères emportant des enfants morts, groupe que l'on dirait emprunté à un *Massacre des Innocents* par Rubens.

*Divers groupes de la Cène.*

A la plume. H. 29, L. 44.

Dans le haut, au milieu, un groupe de huit personnes dont cinq assises au coin d'une table et trois debout; à droite, trois autres assis au tournant de la table; à gauche, un léger croquis de trois figures. Dans le bas, un groupe de cinq figures parmi lesquelles le Christ, la main levée.

Figures énergiques bien rubéniennes, largement dessinées. Probablement fait en Italie.

Les groupes supérieurs à gauche et à droite reproduisent d'une manière plus sommaire six des apôtres qui figurent dans les deux groupes d'en haut du dessin précédent.

Au revers de la feuille, deux petits croquis.

Les deux dessins précédents semblent être des études pour une Cène que Rubens n'utilisa jamais.

*Etude de cheval.*

A la craie noire. H. 29, L. 31,5.

Tête de cheval baissée. On voit le cou, le poitrail, les deux jambes de devant. Très beau dessin.

*Etude de cheval.*

A la craie noire. H. 26, L. 40,5.

Deux têtes de cheval, l'une tournée à droite, l'autre à gauche; la bouche est ouverte, la crinière flottant au vent, comme celles des chevaux que Rubens fait figurer dans ses chasses et dans ses batailles.

*Un Chariot avec un Paysan battant le grain.*

A la craie noire et à la sanguine. H. 25,5, L. 41,5.

A droite, on voit un paysan dont la camisole est faite à la sanguine, levant le fléau pour battre le grain amoncelé devant lui; à droite, un char à foin à quatre roues.

Le chariot figure dans le *Paysage avec une charrette embourbée* de l'Ermitage (*Ceuvre de Rubens*, 1178) et plus exactement encore dans *l'Enfant prodigue* (*Ceuvre de Rubens*, 260).

*Etude de paysanne.*

A la craie noire, retouchée à la sanguine. H. 33,5, L. 25,5.

Une jeune et forte paysanne, coiffée d'un bonnet, occupée à battre le beurre. Des deux mains levées, elle manie le pilon servant à agiter le lait dans la baratte.

*Têtes d'Empereurs romains et d'autres personnages.*

A la plume, petites figures de 5 à 7 centimètres de haut sur 4 à 5 de large.

Dix têtes d'empereurs romains et un groupe de deux têtes de vieillards à grandes barbes et à longs cheveux, le tout monté sur une même feuille.

*Etude de mains.*

A la craie noire. H. 27,5 cm., L. 27.

Deux mains levées, les doigts étendus, vues du côté intérieur; une troisième main abaissée, vue sur le dos, tenant une draperie.

Tous les dessins mentionnés sous la présente rubrique ont été photographiés pour la collection de la ville d'Anvers.

MAX ROOSES.

## INHOUDSTAFEL. — TABLE DES MATIÈRES.

MAX ROOSER.	De man in Oostersch gewaad uit het museum van Cassel . . . . .	blz. 103
id.	Het portret van Jan Brant in de Pinacothek van Munchen . . . . .	115
id.	De schenker der Martelic van Sint Andries aan het Gasthuis der Vlamingen te Madrid . . . . .	121
id.	Les Rubens de la Galerie du duc de Richelieu . . . . .	138
id.	De plakbrief der heerlijkheid van Steen . . . . .	149
id.	Portret der kinderen uit Rubens' tweede huwelijk . . . . .	158
id.	Rubens en Ophovius . . . . .	161
id.	La Galerie du Marquis de Légnès . . . . .	164
id.	ŒUVRE DE RUBENS	

### ADDENDA ET CORRIGENDA.

#### TABLEAUX

Musée de Berlin . . . . .	172
Florence Uffizi . . . . .	173
id Palais Pitti . . . . .	174
Musée de Turin . . . . .	174
Galerie Doria à Rome . . . . .	174
Musée de Glasgow . . . . .	174
Musée de Lierre . . . . .	175
Chez M. Sedelmeyer à Paris . . . . .	175
Collection Rodolphe Kann à Paris . . . . .	178
Collection Ferd Bischoffsheim à Paris . . . . .	179
Le Triomphe et les figures de l'Eucharistie . . . . .	180
La Sainte Famille . . . . .	184
La Femme Adultère . . . . .	184
Le Denier de César . . . . .	185
Jésus-Christ devant Pilate . . . . .	187
Trois Nymphes tenant une corne d'abondance . . . . .	187
Vénus et Adonis . . . . .	188
Vénus pleurant Adonis . . . . .	189
Les Bustes des philosophes, de Généraux et d'Empereurs Grecs et Romains . . . . .	191
VENTES . . . . .	193

#### DESSINS.

Musée de Gènes . . . . .	195
Musée des Uffizi à Florence . . . . .	195
Collection F. P. Heseltine à Londres . . . . .	196
Collection Sir Charles Robinson . . . . .	196
Musée de l'Ermitage . . . . .	200
Collection du Duc de Devonshire . . . . .	202

BULLETIN-RUBENS

# ANNALES

de la

COMMISSION OFFICIELLE INSTITUÉE PAR LE  
CONSEIL COMMUNAL DE LA VILLE D'ANVERS

*pour la publication des documents  
relatifs à la vie et aux  
œuvres de Rubens*

Tome V.



ANVERS

IMPRIMERIE & LITHOGRAPHIE VEUVE DE BACKER

RUE ZIRK, 35.

1900

3<sup>e</sup> LIVRAISON.

RUBENS-BULLETIJN

# JAARBOEKEN

der

AMPTBLIJKE COMMISSIE INGESTELD DOOR DEN

GEMEENTERAAD DER STAD ANTWERPEN

*voor het uitgeven der bescheiden*

*betrekkelijk het leven en de*

*werken van Rubens.*

Vijfde Deel.



ANTWERPEN

DEER- & STEENDRUKKERIJ J. VAN HILLE-DE BACKER

ZIRKSTRAAT, 35

1910

4<sup>e</sup> AFLEVERING.





# L'Histoire de Decius Mus

Dans le n° de *Kunstchronik* du 20 décembre 1907, nous trouvons l'article suivant:

## RUBENS' DECIUS-ZYKLUS IN DER LIECHTENSTEINGALERIE

Im Jahre 1618 war Rubens, wie wir aus seinen Briefen an Dudley Carleton wissen, damit beschäftigt, für einige Genueser Edelleute Kartons mit Darstellungen der Geschichte des Konsuls Decius Mus zu fertigen, die als Vorlagen für Tapisserien dienen sollten. Kartons, mit Kohle auf Papier gezeichnet, sind für kein Werk Rubens' nachzuweisen; die Figuren der grossen Decius-Folge in der Liechtensteingalerie sind linkshändig, und eine Reihe von Gobelins, die sich im Besitze verschiedener Sammler befinden, stimmt mit den Gemälden vollkommen überein, nur ist im Gewebe die Uebersetzung von rechts und links durchgeführt: es kann also kaum ein Zweifel darüber bestehen, dass der Decius-Zyklus mit jenen Kartons identisch sei. Als Rubens den Auftrag der Genuesen erhalten hatte, trat eben der junge van Dyck in die Antwerpener Lukasgilde ein und kam wahrscheinlich schon damals als Gehilfe zu Rubens. Van den Branden reiht nun in seiner « Geschiedenis der Antwerpsche Schilderschool » den Zyklus in das Œuvre des van Dyck ein; archivalische Nachrichten veranlassten ihn dazu: das Notariatsarchiv in Antwerpen bewahrt eine Urkunde vom Jahre 1661, in welcher der Maler Gonzales Coques und Jan Baptist van Eyck erklären, im Verein mit I. C. de Witte fünf Gemälde mit « de Historie van den Keyser Decius », gemalt von Anthonio van Dyck, gekauft zu haben: das sechste Bild der

Folge befand sich damals schon im Besitze der Käufer. Etwa zwanzig Jahre später spricht dann Coques in seinem Testamente von den Bildern und nennt sie « geschildert van van Dyck naer de schetzen van Rubbens », und im Nachlassinventar des van Eyckschen Besitzes vom Jahre 1692 heissen sie « geordonneert door den heere Rubbens ende opgeschildert door den heere van Dyck ». Die Beschreibungen der invertierten Gemälde stimmen mit den Sujets der Liechtensteingalerie überein, nur fehlen die « Totenweihe » und die « triumphierende Roma ».

Im ersten gedruckten Kataloge der Liechtensteingalerie (1767) ist bereits der ganze Zyklus verzeichnet, doch war bisher nicht nachzuweisen, wann und von wem die Gemälde erworben wurden; eine Tradition sagte, Fürst Joseph Wenzl (1704-1772) habe die Gemälde in Brüssel von einer Familie Claes gekauft, andere Nachrichten nannten den Fürsten Hans Adam als Käufer; und zwar hiess es, die Gemälde seien um 72000 resp. 80000 Gulden in Brüssel aus dem Besitze der Herzoge von Cleve gekauft worden. Diese urkundlich nicht zu stützenden Berichte mit ihren für jene Zeit märchenhaften Preisnotierungen stammen aus der Literatur der ersten Jahre des 19. Jahrhunderts und finden sich auch im dem Rubenswerk von Max Rooses reproduziert.

Die Vermutung, dass die Folge der Liechtensteingalerie mit den Gemälden aus dem Besitze van Eycks identisch sei, hatte einen hohen Grad von Wahrscheinlichkeit, doch war für die Jahre 1692 bis 1767 kein Besitzer nachzuweisen und der Zeitpunkt der Erwerbung für die Galerie der Fürsten von Liechtenstein war nicht sichergestellt.

In einem ausführlichen Feuilleton der «Neuen freien Presse» vom 7. Oktober 1907 teilt nun Dr. Victor Fleischer einen Brief mit, den er bei Ordnungsarbeiten im Hausarchive der regierenden Fürsten von Liechtenstein gefunden hat und der die Frage nach der Identität der Liechtensteinschen Bilder mit den van Eyckschen beweist und zugleich die Zeit der Erwerbung fixiert.

Am 7. Juli des Jahres 1692 — zwei Tage vor der Inventurierung im Hause van Eycks — schreibt der Kunsthändler

Markus Forchondt an den Fürsten Johann Adam Andreas von Liechtenstein einen Brief aus Antwerpen, dass dortselbst in wenigen Wochen eine Verlassenschaft zur Versteigerung gelangen werde, die auserlesene Werke von van Dyck enthalte, und zwar fünf oder sechs Stück « Die Historie von Desius », Gemälde, die in « Spalier » (Gobelins) vielfach nachgebildet seien. Die römisch kaiserliche Majestät (Leopold I.), meint der Briefschreiber, dürfte « zu Hof ein Zimber dar von » haben, das die kaiserlichen « Tapitsierer » dem Fürsten zeigen könnten. Es seien Gemälde mit lebensgrossen Figuren, aber ohne die « Borten » der Gobelins.

Das Schreiben lautet:

« Durchlechtig hochgebohrner Hertzog Gnadigster Fürst vndt Heer Heer etc: Ich bitte Eur Durchleucht mich nicht in Vngnaden auf zu nehmen das ich aber mahlen mit dise meyne geringe Zeylen come aufwarten, die Oorsaech aber ist das eyne Verlassensiaft vorhanden ist darinn viel rare Malerey von Antonius von Dyck die Historie von Desius soo in 5 oder 6 Stuck bestehet, solche baldt vercauft wierdt werden wan Eur Durchleucht eynig Belieben haben solche gekauft zu haben, wil ich meyn Vleys nicht sparen solche in cyn billigen pretium zu becomen Dises wierdt vercauft dahier an der jenige der das meyst bieten doet. Dise Mahlerei ist in Spallier vielmael nachgearbeytet. Ich vermeyne das Ihre Roms kays: May: zu Hof eyne Zimber dar von haben solches die kay: Tapitsierer Eur Durchl. wohl weysen cönten. Die Figuren seynt lebensgrosse vnd die Bilter auch gros aber haben keyne Borten wie die Spallier. Vermaine dise Mahlerey in 3 oder 4 Wochen wierdt vercauft werden. Ich werde auch Eur Durchl von die 2 grosse Diamanten das Münster in Cristal weysen lassen, warmit Eur Durchleucht in den Schutz des Allerhoechsten mich aber an Eur Durchl. zu beharleyche Gnadt gehorsamst empfehle vnd verbleibe Eur Durchl. vnderdaniger Diener Marcus Forchondt. Anvers ady 7. July 1692 A. »

Der Brief ist adressiert:

« Dem Durchleuchtigen hochgebohrnen Fürsten vndt Herrn Herrn Johan Adham Andreas des heilligen Röm: Reichs

Fürsten von Lichtenstein vnd Nickelspurg in Schlesien Hertzog zu Troppau vnd Jagerndorf etc. etc. meinen gnädigsten Fürsten vnd Herrn Herrn.

Wienn per Feltsperg. »

Am 25. Juli 1692 wurde das Schreiben präsentiert; unter dem Einlaufdatum steht als Kanzleivermerk: « H. Forcant bericht dss 5 od. 6 Stuk Malerey von Anton von Deyk zue verkauffen die Historj von Desius. »

Eine Antwort auf diesen Brief ist in den bisher geordneten Beständen des fürstlichen Hausarchivs nicht nachzuweisen. Wohl aber findet sich in den Rechnungsbüchern eine Eintragung, die zweifellos auf diesen Zyklus zu beziehen ist. In der « Hoffzahl Ambts Rechnung von Weihnachten 1695 bies St. Joannis Baptistae a: 1696 » heisst es in der Rubrik « Für Gemähl vnd Farben » unter Nr. 125:

« H. Marco Forchand für 8 Stuckh Mahlerey von Antonio von Daykh zahlt lauth Quittung vnd zuruck gestelten Reuers bezahlet . 11.000 fl » Als Dokumente dazu sind verzeichnet: « Ihr fürstl. Gnd. Contrakt und Empfangsquittung. »

Dass die Zahlung drei Jahre nach jenem Brief datiert, darf uns nicht beirren; abgesehen davon, dass zwischen jenem Anbot, dem wirklichen Ankauf und der Uebergabe in Wien eine ziemliche Zeit verstreichen musste, bezieht sich die Notiz ja offenkundig auf die Einlösung einer Obligation, die viel früher ausgestellt worden sein kann. Ueberdies beträgt der Zahlungsvermerk — entgegen dem sonstigen Brauch — kein Tagesdatum, es ist also möglich, dass die Notiz als Nachtrag aus der Zeit vor Weihnachten 1695 aufzufassen ist. Jedenfalls ist die Zeit für die Einlösung einer Obligation nicht allzu lange. Eine andere Obligation zum Beispiel, durch welche Fürst Johann Adam Andreas bekennt, dem selben Markus Forchondt für Juwelen (auch der Schluss des oben zitierten Briefes deutet auf einen Juwelenankauf) noch 4600 Gulden zu schulden, datiert vom 21. März 1691. Die Termine für die Teilzahlungen sind in der Obligation festgesetzt und erst am 21. Juni 1692 (also auch fast anderthalb Jahre nach der Ausstellung) ist die Schuldurkunde ganz eingelöst.

Dagegen bleibt eine andere Frage offen: das Inventar des van Eyckschen Nachlasses weist nur sechs Bilder der Decius-Folge auf, die Zahlung aber spricht von « 8 Stuckh ». Ob Forchondt damals die zwei fehlenden Gemälde der Reihe selbst besass oder anderwärts erworben hatte und zugleich an den Fürsten verkaufte oder ob zwei andere Werke van Dycks mit den sechs Decius-Gemälden angekauft wurden, ist aus der Eintragung nicht zu ersehen. Zweifellos aber muss es sich bei dieser Zahlung um aussergewöhnlich grosse Bilder gehandelt haben, denn die Preise, welche die fürstlichen Rechnungen sonst für van Dyck notieren, sind viel geringer. So verkauft zum Beispiel 1708 der « kaysrl. Khunstkammerkupferstecher » Jakob Männl an den Fürsten « zwey Contrafait Bruststück von Deyck » um 175 Gulden.

Durch den hier publizierten, bisher unbekanntenen Brief und die wohl mit Recht darauf bezogene Zahlamtsnotiz ist also nicht nur die Identität des Decius-Zyklus der Liechtenstein Galerie mit jenen Bildern aus dem Besitz des van Eyck in Antwerpen erwiesen, sondern auch mit der Konstatierung des Ankaufs durch den Fürsten Johann Adam Andreas (wenigstens für sechs Bilder der Folge) die zusammenhängende Geschichte des Bilderbesitzes von 1661 bis heute hergestellt; denn aus dem Besitz der fürstlichen Familie sind diese Gemälde nicht mehr entfernt worden.

Der Kunsthändler und Juwelier Marcus Forchondt gehörte, wie Fleischer weiter berichtet, einer Familie von Malern und Kunsthändlern an, die schon seit den sechziger Jahren des 17. Jahrhunderts in den fürstlich Liechtensteinschen Rechnungen nachzuweisen ist. Marcus starb 1709 und hinterliess ein grosses Lager von Gemälden, deren Verzeichnis sich erhalten hat. Zu seinen Kunden gehörte neben dem Hochadel auch die kaiserliche Hofkammer. Die Gattin des Kunsthändlers war eine geborene Vermoelen, eine Verwandte jenes spanischen Würdenträgers, dessen mit dem Familienwappen geschmücktes Porträt sich ebenfalls in der Liechtensteingalerie befindet. Wahrscheinlich ist auch dies Porträt des Jan Vermoelen durch die Familie Forchondt an die Fürsten von Liechtenstein verkauft worden.

\* \* \*

Il résulte des documents cités dans cette pièce, que la galerie de Decius a été achetée par le prince Jean-Adam-André de Liechtenstein, peu de temps après le 25 juillet 1692 et qu'elle a été payée entre la Noël de 1695 et la Saint Jean (24 juin) 1696. Le prix fut de 11.000 florins. Nous savons que le dernier propriétaire avant les princes de Liechtenstein fut J. B. Van Eyck d'Anvers, qui mourut le 6 juillet 1692. Le jour de sa mort, six des tableaux de la série ornaient la chambre du rez-de-chaussée de sa maison, située dans la longue rue de l'Hôpital. Ils furent décrits en ces termes : « Six pièces de peintures composées par le sieur Rubens et achevées par le sieur Van Dyck, à savoir l'Histoire de l'empereur Decius. La première représentant le triomphe de cet empereur (*Rome triomphante*); la seconde, une Offrande (*Decius consulte l'Aruspice*); la troisième, devant la cheminée, le Peuple des Romains (*Decius raconte son rêve*); la quatrième, une pièce de fenêtre, le Trophée (*le Trophée*); la cinquième, où l'empereur Decius est percé (*Decius blessé à mort*); la sixième, où l'empereur est enterré (*les Funérailles de Decius*). »

En signalant les tableaux à ce prince, Marcus Forchondt, qui semble ne pas les avoir vus, déclare qu'ils sont au nombre de cinq ou de six. Chose curieuse, cette incertitude sur le nombre des pièces qui composent la série, se signala déjà antérieurement. Quand, le 16 février 1661, Gonzales Coques déclare avoir acheté, avec Jean-Charles de Witte et avec Jean Baptiste van Eyck, l'Histoire de l'empereur Decius, peinte par van Dyck, il parle de cinq tableaux; nous venons de voir que, en 1692,

J. B. van Eyck en possédait six. D'après la désignation de ces six pièces, il lui manquait *Decius voué aux Dieux infernaux* et *Decius renvoie ses lecteurs*. N. Nicodemus Tessin qui vit les tableaux chez J. B. van Eyck, en 1687, parle de sept pièces (*Oud Holland*, XVIII, p 23). Dans ses *Tapisseries bruxelloises* (p. 301), Alphonse Wauters parle également de sept pièces, dont les cartons existent au palais des princes de Liechtenstein à Vienne; mais le même auteur, à la même page de son livre, parle de huit pièces de laine soie et or, portant la signature du tapissier Jacques Geubels. Quand, en 1695-1696, Marcus Forchondt est payé, c'est également le prix de huit pièces qu'on lui compte. En diminuant le nombre total (6 ou 8) d'une unité, on regarde *le Trophée* comme ne faisant pas partie de l'œuvre. Les deux pièces, manquant dans l'exemplaire de J. B. van Eyck, se trouvaient dans la galerie Liechtenstein en 1759, lorsqu'elles furent gravées. Entrés en possession du prince de Liechtenstein comme œuvres de Van Dyck, les cartons grandioses lorsqu'ils furent gravés et aussi longtemps qu'ils figurent dans la galerie, ont porté le nom de Rubens.

Nous remarquons encore que les tableaux de l'Histoire de Decius furent offerts en vente au prince de Liechtenstein comme une peinture (Malerey) de van Dyck. C'est ainsi qu'ils avaient été désignés dans la déclaration de Gonzales Coques du 16 février 1661. Dans l'inventaire de la mortuaire de J. B. van Eyck ils sont dits : « composés par le sieur Rubens et achevés par le sieur van Dyck ». Nico-



demus Tessin déclare avoir vu, en 1687, chez van Eyck un négociant d'Anvers, dont le frère, paraît-il, habite Venise, les grandes peintures que Van Dyck a fait d'après la composition de Rubens pour servir de modèles à des tapisseries, l'histoire de l'empereur Decius (*Oud-Holland*, XVIII, 202).

Dans la déclaration des tableaux achetés par Alexandre Voet, depuis le 17 novembre 1685, se trouve « une Bataille de Decius, double toile, peinte par Van Dyck d'après l'esquisse de Rubens » : Item een batalie, dobbelen doeck, van Desius, van van Dyck geschildert naer de schetse van Rubens (*Bulletin des Archives d'Anvers*, XXII, 48). Dans l'inventaire de la mortuaire d'Alexandre Voet, 6-10 octobre 1689, la même pièce est mentionnée (*Ibid.*, XXII, 69).

Les nouveaux documents publiés par la *Kunst-chronik*, nous apportent la certitude que le prince de Liechtenstein acheta les tableaux de la série dans la mortuaire de J. B. van Eyck, en 1692. Ils ne nous apportent pas de lumière sur leurs auteurs. Nous n'allons pas ici traiter tout au long cette question que nous avons examinée déjà plus d'une fois (*Œuvre de Rubens*, III, 201-204; *Rubens Leven en Werken*, p. 265-268). Résumons les faits. Le 12 mai 1618, Rubens écrit à Sir Dudley Carleton : « J'ai fait moi-même à la demande de certains gentilshommes gènois quelques superbes cartons d'après lesquels on tisse maintenant. » Le 26 mai, il écrit au même : « Je vous enverrai toutes les mesures de mes cartons de l'Histoire de Decius Mus, le consul romain qui se dévoua pour le triomphe

du peuple romain; mais j'écrirai à Bruxelles pour l'avoir exactement. Tout se trouve entre les mains des maîtres tapissiers. » Rubens ne saurait affirmer sa paternité d'une manière plus positive et, en réalité, il ne l'a fait avec plus de clarté pour aucune autre de ses œuvres. Il a fait les compositions en esquisses; van Dyck les a transposées sur une échelle plus grande; Rubens a mis la dernière main à l'œuvre. Cela s'est fait pour cent de ses œuvres, sans qu'on songe à les lui contester. Je répète ce que j'ai écrit jadis: « Non seulement l'Histoire de Decius est une œuvre de Rubens, mais nous ne croyons pas trop nous avancer en disant qu'elle est la plus rubénienne de ses œuvres. »

Je viens de la revoir il y a peu de jours par une lumière admirable: ma conviction ancienne s'est raffirmée, si possible. L'opinion contraire d'après laquelle l'Histoire de Decius porte à tort le nom de Rubens et doit être attribuée à Van Dyck, n'est fondée que sur les documents d'archives que nous venons de résumer; je ne comprends réellement pas comment un historien de l'art qui a vu les œuvres elles-mêmes puisse, un instant, admettre pareille attribution. En 1618, quand les cartons se trouvaient dans l'atelier du tapissier, Van Dyck avait 19 ans, il ne pouvait en avoir que 18 quand les peintures furent faites. Certes, le grand élève de Rubens était d'une précocité fabuleuse, mais admettre, qu'il eut été capable de produire ce chef-d'œuvre à cet âge, dépasse les bornes de la vraisemblance. D'ailleurs, il suffit d'examiner les peintures elles-mêmes pour être pleinement édifié à ce sujet.

Rubens a fait la composition et les esquisses, personne n'en doute. Un ou plusieurs de ses élèves exécutèrent à la dimension voulue la couche inférieure des cartons. Rubens les retoucha entièrement, y mit la vie et la lumière, exécuta de sa main les principales figures, spécialement celle du premier plan. Il se passa donc pour cette œuvre ce qui se fit pour un nombre très considérable de ses tableaux que personne ne songe à attribuer à ses collaborateurs. Outre les documents d'archives, nous possédons la preuve convaincante de ce fait dans les tableaux eux-mêmes.

Prenons pour exemple les deux œuvres les plus importantes de la série: *Les Funérailles de Decius* et *Decius blessé à mort*. Dans la première, le guerrier, agenouillé au premier plan, est entièrement de la main de Rubens, ainsi que celui qui apporte le butin. Le soldat vu de dos et la femme entraînée par les vêtements sont entièrement repeints par Rubens. La tête du Consul étendu sur le bûcher est un chef-d'œuvre du maître. L'arrière plan, les figures et les armes sont de la main d'un élève retouchés par-ci par-là par Rubens. *Decius blessé à mort* appartient par la composition à la série de la *Bataille des Amazones*, de la *Conversion de saint Paul* et des *Chasses*. Le soldat mort étendu sur le devant est entièrement de la main de Rubens. Sont encore de lui: la tête du mort reposant sur ce cadavre, une autre tête de mort plus à droite, la tête de Decius, le bras de celui qui va le frapper du sabre et le bras de celui qui le perce de sa lance. Le cheval pommelé est repeint

par Rubens dans ses parties claires, l'arrière train du cheval brun est encore retouché par lui. Comme dans le précédent tableau, l'arrière-plan est d'un élève avec des retouches de Rubens.

Les chevaux jouent un grand rôle dans les compositions; ils sont, à n'en pas douter, en majeure partie de la main de Van Dyck et prouvent le don merveilleux du peintre, adolescent encore, dans l'exécution des fougueux coursiers, talent qui ne fit que s'accroître dans le cours des temps. La peinture de Rubens, n'est pas d'une exécution raffinée; elle est exécutée par fragments; le maître ne s'est pas donné la peine de fusionner soigneusement son travail avec celui de ses aides, comme il l'aurait fait dans un tableau ordinaire. Le travail est décoratif; on pourrait l'appeler un roman historique qui fait vivre et resplendir la vérité dénuée d'artifice. La peinture des figures par l'élève ou les élèves est assez sèche surtout celle des figures. Le principal des collaborateurs est Van Dyck dont les chevaux sont des chefs-d'œuvre; les accessoires et les paysages sont d'un autre élève, probablement de Wildens, sinon de Paul De Vos.

· MAX ROOSES.

---

## Les contrats passés entre Rubens et Marie de Médicis concernant les deux galeries du Luxembourg

---

Le 26 février 1622, Rubens étant présent à Paris, les conditions auxquelles les deux galeries, celle de Marie de Médicis et celle de Henri IV, furent arrêtées entre la reine mère et le peintre, et consignées dans le registre des ordonnances de la reine. Ce contrat fut signé par la reine, par son secrétaire Claude Boutillier, par Rubens, et par deux témoins Jacques et Guerreau. Les feuillets du registre numérotés « quatre-vingt-cinq » et « quatre-vingt-six » furent arrachés du registre. Il y a peu d'années ils furent mis dans le commerce, nous les reproduisons ici :

Fut p̄nt en sa personne le s<sup>r</sup> Pierre Paul Rubens excellent peintre flament demourant en la ville d'Anvers et estant de pnt en ceste Ville de Paris logēt près le pont neuf sur le quay et pavé S<sup>t</sup> Germain l'Auxer. lequel a recongneu et confessé avoir faict marché, promis, promet et s'oblige à très haulte très puissante et très illustre princesse Marie par la Grâce de Dieu Roynē de France et de Navarre mère du Roy n̄re sire

ce acceptante & présente en personne en la p<sup>re</sup> aussy de Mr Claude Boutillier cons<sup>r</sup> du Roy nre Sire en son conseil d'estat et privé secrétaire des commandemens de lad. dame Royne de faire, parfaire et peindre de sa propre main toutes et chacunes des figures des tableaux et cadres des deux galeries du pallays que sa ma<sup>te</sup> fait bastir à S<sup>t</sup> germain des prez en paris Et de rep<sup>nter</sup> dans lesd. tableaux toutes les histoires qui sont portées et desduictes tout au long par escript selon l'intention de sa ma<sup>te</sup> qui en a donné une coppie aud. S<sup>r</sup> de Rubens paraphé par led. sieur boutillier secrétaire. Et en a Rubens aultant & devers eux paraphé comme l'a<sup>ure</sup>. affin que led. de Rubens satisface entièrement à l'intention de lad. dame Royne comme il s'est obligé de faire Et premièrement dans l'une des galeries qui est desjà faicte et de laquelle les sollyves et poultres sont dorées et peintes led. de Rubens sera tenu et s'oblige de desseigner et peindre de sa propre main vingt quatre tableaux dans lesquels seront rep<sup>ntez</sup> les histoires de la vie très illustre & gestes héroïques de lad. dame Royne selon les devis (en subjectz jusqu'au nombre de dix-neuf (1) qui en ont este donnez comme dict est aud. S<sup>r</sup> de Rubens par sad. Ma<sup>te</sup> (dequi luy en seront donnez p<sup>r</sup> les cinq restant pend. qu'il travaillera aux premiers (1). Et pour la galerie de l'autre costé qui n'est encore faicte s'oblige aussy led. de Rubens de f<sup>e</sup> et peindre de sa p<sup>pre</sup> main tous les tableaux qu'il faudra mectre et apposer dans les lieux destinés p<sup>o</sup> chacun. Et dans lesd. tableaux y représenter et peindre toutes les batailles du deffunct Roy henry le grand les rencontres qu'il a faictes, ses combatz, prises et sièges de villes avec les triomphes desd. victoires en la façon des triomphes des Romains suivant le devis qui luy en sera donné par sa ma<sup>te</sup>. Tous lesquels tableaux desdictes deux galeries led. s<sup>r</sup> de Rubens promet et s'oblige de f<sup>e</sup> & achepper au mieulx qu'il luy sera possible et n'en livrer aucun qui soit fait à la légère désirant comme sa ma<sup>te</sup> luy en a accordé le prix et donné tout contant de la servir

(1) Les mots imprimés entre parenthèses sont écrits dans la marge et paraphés par Rubens de son nom tout entier et par trois griffes des représentants de la reine.

aussy de tout son pouvoir et selon sa vollonté et reconnoist led. de Rubens que lad. dame Royne s'est reservée le pouvoir d'augmenter ou diminuer les subjects desd. tableaux avant quilz seront commancés et de faire retoucher et changer les figures qui ne luy seront agréables lorsque lesd. tableaux seront par deçà. Aussy entend sa ma<sup>te</sup> ne recevoir aucun tableau qui ne soist tout peint de la p<sup>pre</sup> main dud. de Rubens pr ce qui concerne les figures partant promet et s'oblige led. de Rubens fr<sup>e</sup> & parfaire tous lesd. tableaux et cadres qu'il conviendra aux deux galleries du susd. palays de sa ma<sup>te</sup> dedans quatre ans par dessus les desseigner & peindre comme dict est de sa propre main et le tout pour et moyennant le pris et somme de soixante mil livres t. payable comme sera cy aprez dict. Et rendre par deçà de Rubens ceulx de la gallerie qui est à pnt faicte et ce dedans deux ans prochain venant Et en livrer douze de faictz dedans ung an pchain et les faire poser en leur lieu ct place et les aures douze dedans l'année suivante. Et promet aussi led. de Rubens en apportant les douze premiers tableaux faire tenir à la dame Royne les desseings qu'il aura faicts des batailles du defunct Roy henry le grand pour l'autre gallerie de sa ma<sup>te</sup> et ceux qui resteront à faire de lad. p<sup>re</sup> gallerie. Laquelle dicte somme de soixante mil livres t. lad. dame Royne fera payer aud. de Rubens en quatre payemets esgaux chün de quinze mil livres dont le premier payemt se fera quand led. de Rubens aura fait parfait et mis en leur lieu et place les douze premiers tableaux faisant la moictié des vingt quatre destinés pour lad. premiere gallerie. Le second payemen lorsqu'il aura achevé les douze autres faisant le reste de lad. gallerie. Et en à fr<sup>e</sup> et terminer les deux autres payements au feur et à mesure qu'il livrera moictié des autres tableaux destinés pour lad. seconde gallerie et qu'ils seront faictz parfaictz et posés en leur lieu et place ainsi que dessus. Car ainsi a este entendu accordé convenu et arresté entre sa ma<sup>te</sup> et led. sr de Rubens prometant et s'obligeant mesmement led. de Rubens l'octroyer en lieux recommandés.

Faict et passé au chau du Louvre l'an mil six cent vingt deux 8 h. samedi avant midy vingt sixiesme jour de fevrier

et ont la dite dame Royne et sieur Boutillier et de Rubens signé la presente et posés les deux apostielles estant en marge de la 1<sup>e</sup> page.

MARIE,

JACQUES.

BOUTHILLIER,

PIETRO PAUOLO RUBENS,

GUERREAU.

Cependant le jour même du 26 février 1622, il fut convenu entre les deux parties contractantes que le prix réel ne serait que de 54.000 livres et que les 6.000 livres de différence ou une partie de cette somme ne seraient payées à Rubens que si la reine-mère était pleinement satisfaite de son travail. Dans ce cas, ces six milles livres seraient considérées comme une grâce et courtoisie de Sa Majesté. Cet accord définitif fut revêtu de la signature de Rubens et des témoins Jacques et Guerreau et inscrit dans le même registre des ordonnances de Sa Majesté sur le feuillet numéroté « quatre-vingt-quatre ». Comme les deux suivants, ce feuillet fut arraché à une époque inconnue; de nos jours il fut mis dans le commerce Il figura dans le catalogue 36 de la librairie ancienne de M<sup>r</sup> Jacques Rosenthal de Munich: *Choix de livres et de manuscrits rares et précieux*, n<sup>o</sup> 489, M. Jacques Rosenthal fut assez gracieux pour mettre l'original à ma disposition. Ces contrats signés, Rubens quitta Paris le jour même. Ses amis et confidants ne connaissaient que le prix de 60000 livres accordé pour les deux galeries<sup>(1)</sup>.

(1) Se n'è tornato a casa, écrit Peiresc à Aleander, le 7 mars 1622, il s<sup>r</sup> Pietro Paulo Rubens, sendosi assonto la pittura delle due gallerie della regina madre, con pretio di venti mila schudi et con licenza di lavorar a casa sua, in tutto ciò che vi si potrà fare, senza obbligo di tornare che non habbia finito 8 o dieci quadri



Le soubzsigné Pierre Paul Rubens peintre flamens demourant à anvers recongnois et confesse de bonne foy ancores que par contract qu'ay ce jourdhuy faict avecq la Royne mère du Roy pour raison des peintures quelle désire estre par moy faictes aux deux galleries de son pallais de Saint Germain des prez lez paris et aplain mentionnées audict contract, la dicte Dame Royne mayt promis donner et bailler pour icelles la somme de soixante mil Livres tournois paiables en quatre paiemens esgaux chacun de quinze mil livres.

Néanmoins la vérité est qu'avons convenu et accordé ensemble à la somme de cinquante quatre mil livres dont me sera paié à chacun paiement la somme de treize mil cinq cents livres aux termes dudict contract. Au moyen de quoy demeurera ladite dame Royne quitte et deschargée comme moy des six mil livres faisant le reste desdictz soix<sup>te</sup> mil livres. Sinon que de sa grâce et courtoisie sa majesté me voullust donner ladicte somme de six mil livres partie ou portion d'icelle selon que mes dictz ouvrages de peintures luy seront agréables remettant ceste libéralité à la discrétion et soubz le bon plaisir de sa dicte ma<sup>te</sup>. Faict ce vingt six<sup>me</sup> febvrier en XVI<sup>e</sup> vingt deux en p<sup>nce</sup> des no<sup>tes</sup> soubz<sup>es</sup> qui ont pour approbation signé à ma requeste la présente.

PIETRO PAULO RUBENS.

JACQUES.

GUERREAU.

---

grandi, con i quali egli spera ritornare in manco spatio di tempo che molti non haverrebbero pensato (EUG. MUNZ, *Courrier de l'Art*, 12 septembre 1982).

## De vreemde reizigers Rubens of zijn huis bezoekende

---

Otto Sperling (1621).

Otto Sperling, lijfarts van den koning van Dene-  
marken, was in 1602 geboren in Hamburg. Nadat  
hij in Greifsfeld gestudeerd had begaf hij zich naar  
Leiden, verbleef daar twee jaar en ondernam tegen  
het einde van dien tijd, in het jaar 1621, in gezelschap  
eeniger bekenden, eene reis naar Brabant  
en Vlaanderen. In den loop dezer deed hij onder  
andere Antwerpen aan, waar hij Hugo Grotius  
leerde kennen en niet verwaarloosde Rubens een  
bezoek te brengen. Van dit bezoek schreef hij het  
volgende verhaal in zijn eigen levenschets: *Dr med.  
Otto Sperling's selvbiografi oversat i Uddrag efter Original  
handskriftet of S. Birket Smith*. Kjöbenhavn, 1885.  
W. von Seidlitz liet er eene Duitsche vertaling van  
verschijnen, die wij hier laten volgen, in *Repertorium  
für Kunstwissenschaft*, X, bl. 111. H. Hymans gaf  
hiervan een Fransche vertaling in *Bulletin de l'Académie  
royale de Belgique*, 1887.

« Wir besuchten auch den weitberühmten und kunstreichen  
Maler Rubbens, den wir gerade bei der Arbeit trafen,  
wobei er sich zugleich aus dem Tacitus vorlesen liess und  
daneben einen Brief diktirte. Da wir uns nun still ver-

hielten und ihn durch Reden nicht stören wollten, begann er selbst mit uns zu sprechen und fuhr dabei ununterbrochen in seiner Arbeit fort. liess sich weiter vorlesen, hörte nicht auf den Brief zu diktieren und antwortete uns auf unsere Fragen, indem er uns hierdurch sein grosses Ingenium zeigen wollte. Darauf liess er uns durch einen seiner Diener überall in seinem herrlichen Palast herumführen und uns seine Antiquitäten und die griechischen und römischen Statuen zeigen, die er in grosser Menge besass. Wir sahen dort auch einen grossen Saal, der kleine Fenster hatte, sondern sein Licht durch eine grosse Oeffnung mitten in der Decke erhielt. In diesem Saale sassen viele junge Maler, die alle an verschiedenen Stücken malten, welche mit Kreide von Hrn. Rubbens vorgezeichnet worden waren und auf dener er hier und da ein Farbenfleck angebracht hatte. Diese Bilder mussten die jungen Leute ganz in Farben ausführen, bis zuletzt Hr. Rubbens selbst das Ganze durch Striche und Farben zur Vollendung brachte. Da hiess es denn, das alles sei Rubbens' Werk, wodurch sich dieser Mann einen ungeheuren Reichthum gesammelt hat und von Königen und Fürsten mit grossen Geschenken und vielen Juwelen bedacht worden ist. Um diese Zeit wurde in Antwerpen eine neue Jesuitenkirche gebaut, zu deren Schmuck er fast unzählige Bilder ausgeführt hat; sowohl oben an den Gewölben wie für viele Altäre und auch sonst rundum an den Wänden, womit er sich viele Tausende verdient hat. Da wir nun alles gesehen hatten, kehrten wir wieder zu ihm zurück, bedankten uns höflich und nahmen Abschied von ihm »

---

### Abraham Golnitzius (1624).

Abraham Golnitzius van Dantzig, secretaris van koning Christiaan IV van Denemarken, schrijver van *Ulysses Belgico-Gallicus*, doorliep de Spaansche Nederlanden, Frankrijk en het hertogdom van Savooien en liet zijn reisverhaal verschijnen bij Elzevier in 1631. Hij bezocht Antwerpen en in Antwerpen het huis van Rubens. Wij deelen hierbij het alinea mede dat hij wijdde aan het merkwaardige gebouw en aan den beroemden bewoner. Hij beweert in Rubens' werkhuis gezien te hebben een *Laatste Oordeel* en de twintig en meer schilderijen der galerij van Maria van Medici. Het *Laatste Oordeel* was niet dat wat het Museum van Munchen bezit; al de stukken der geschiedenis van Maria van Medici zal hij waarschijnlijk niet bijeen gezien hebben, daar Rubens er in 1623 negen naar Parijs meegenomen had en de vijftien andere eerst later daarheen gevoerd werden. Waarschijnlijk is het dat hij Rubens' werkhuis bezocht kort vóór dat de schilder de laatste hand legde aan het groote werk, dus in 1624.

A Plantino ab Rubenium te ducam, vivum Europæ miraculum. Ingenua artificis humanitas non negabit artem, humanæ æmulam naturæ vīdeas, quæ ibi sculpta, cælata, pictaque vidi, cogitatione, non calamo habeo. Unius tabulæ sit mentio æstimii supra quinque mill. florenorum; opus natum auctore Rubenio, representans judicium in die Domini magnum. Superius, cæli amœna, corporumque ad ea volatus; alios in cœlo gaudio diffluere; alias apud inferos torqueri, hic corporum raptus, inferorum gurges, mixtæ infelici interitu maribus fœminæ, juvenes senibus. Ita ut spectatorem suum tormenta

terreant & alliciant gaudia. Præter hanc viginti & plures tabulas Parisios deferendas, impensis Reginae matris, manu & operâ Rubenii pictas vidimus; alias alias, silentio potiùs quàm calamo à nobis fingendas.

---

### Nicodemus Tessin (1687).

Nicodemus Tessin, een Zweedsch bouwmeester werd geboren in Nyköping in Södermanland, den 23<sup>n</sup> mei 1654. Hij studeerde te Upsala en ving zijne eerste studiereis aan in 1673. Hij trok toen over Denemark en Hamburg door Duitschland naar Italië en Rome. Eene tweede reis ondernam hij in 1687. Met den beeldhouwer Burchard Precht en den ingenieur P. Gerdes verliet hij den 19<sup>n</sup> mei Stockholm. Zij gingen over Kopenhagen naar Hamburg, van daar over Osnabruck naar Holland en België, en verder naar Parijs, Lyon, Turijn, Genua, Rome. Langs Milaan, Bolonje en Venetië keerden zij terug naar het Noorden. Over deze reis heeft hij aantekeningen in het Duitsch en het Fransch gehouden, die bewaard worden in het archief van Vrijheer Bonde te Eriksberg in Södermanland. Uit deze trok Dr Gustav Upmark de bijzonderheden, die hij in *Oud Holland* (deel XVIII, jaargang 1900) liet verschijnen met een levensbericht over Nicodemus Tessin, onder den titel: «Ein Besuch in Holland 1687 aus den Reiseschilderungen des Schwedischen Architectes Nicodemus Tessin d. j.» Wij ontleenen aan deze uittreksels de brokken waarin spraak is van Rubens, zijne werken en zijn huis.

Eine schöne schijlderey wahr dar (bij Silberercons dochter in den Haag) von Rubens, vom Subject Gebet dem Keijser was des Keijssers ist etc. so ich in Kupfferstück habe, sonsten wahr dar auch eins von Rubens (1).

Mr De Warts (Diego Duarte te Antwerpen), eines sehr reichen Portugiessers Cabinet haben wir auch gesechen, alwor wir im ersten Sahl haben gesechen eitel Schildereijen von Van Dijck und Rubens, unter andern wahr sonderlich schön das vom Printz De Barbançon zu pferde lebensgrösse, er wahr cürassiret, undt dass pferdt wahr castiniebraun, undt wurde zimlich gedrehet von hinten gesehen fast in contraire attitude, gegen der zeychnungen die ich von Van Dyck habe (2).

Von Rubens wahren dar (bij Antonio den Postmeister te Antwerpen) viele Schildereyen und schitzen, wie auch unter andern eine schöne Copei nach einem Weibe vom Titiano (3).

Bey Von Eijcken, einem vornehmen Grosshandler alhier (in Antwerpen), wessen bruder in Venedig seijn soll, haben wir auch viele schone dinge gesechen, wie unter anderen die grosse Schijldereyen die Van Dijck nach Rubens Ordonnance hat geschildert, so in tapeten seijndt gemacht, die historie ist vom Keijsser Decio (4).

Bey einem Geistlichen De Vos genandt (te Antwerpen) habe ich unterschiedliche Volumen von den raresten zeichnungen in Antwerpen gesehen, welche meist alle choisiret wahren, unter welchen sticke sich funden, die nicht vor 150 Rdhl. dass stijck feil wahren, ich kaufte dar ein stijck von van Dyck vor 6 Rdhl. welches er hat gezeijchnet, nach einem Stallmeister zu Pferde, beij dhem er undt Rubens zu zeiten gelernet haben.

Beij Alexander Voet, einem alten Kupfferstecher (te Antwerpen), wahren dreij über alle die massen schöne Schitze zu sehen vom van Dyck, die treflich acheviret wahren, die eine wahr vom St Augustin, darvon dass grosse am Augustins zu sehen ist, undt vor van Dyks bestes stijck in Antwerpen gehalten

(1) *Oud-Holland*, XVIII, 150.

(2) *Ibid.*, 201.

(3) *Ibid.*, 202.

(4) *Ibid.*, 202.

wirdt; die andere wahr von der Creutzigung Christi, vor eine jedwede wurden 300 gülden geheist, undt 600 vor der dritten von der Ermida etc. davon ich dass Kupferstijck kaufte. Sonsten wahr dar auch eine sehr herlicke Schijldereij von der aussführung Christi, lebensgrösse von Van Dyck vorgestellt, wofür er 1000 Rdhl. begerte; zweij artige ovalikte Contrefaiten von Rubens undt Van Dyck wahren dar auch vom letzteren gethan, vor welchen er 100 pistolen zusammen begerte (1).

Die Jesuiter Kircke (te Antwerpen) ist von ordonnance nicht sonderlich, aber sehr reich von marmor, die gantze kirche ist meist vom weissem Marmor inwendig. Beijm Alter stehen 4 marmor statuen; die obersten seyndt vom alten Quellin zimlich wohl gemacht. An dem durchbrochenen langen Schrankwerck vorn beijm Altar ist eine grosse arbeit geschehen. Zum grossen Altar haben sie dreij stijck die sie verenderen, dass eine ist vom S. Xaviere, dass andere von S. Ignace, herlich vom Rubens vorgestellet, darvon man artige kleine stijcke auch von seiner hand siehet in einer Chapelle auf der lincken hand der Kirche; dass dritte ist auch sehr herlich von einem namens Gerard Segers getahn (der zu Rubens zeijt auch lebte) handelt, wie man dass Creutz mit Christi aufhebt. In der Heiligen Jungfrauen Chapelle auf der rechten hand der kirche so über alle die massen reich von marmern ist, siehet man eins der besten stijcken von Rubens, von der Himmelfahrt Mariæ. Sonsten seijnd hier noch 36 stijck in den plafonden zwischen den portiquen inwendig der Kirche über einander zu sehen, so nach Rubens ordonnance gemahlet, undt von ihme retouchiret seijndt.

Oben in ihrem Oratorio wahren auch zwey schöne stijcke vom Van Dyck, deren dass eine sehr hoch wirdt æstimiret, welcher da ist von der Vereheligung Mariæ mit Joseph.

In der Hauptkirche N. Dame genandt, handelt das grosse Altar von der Himmelfarth Mariæ, ist von Rubens. An der rechteren seiten im Creutz der Kirche ist dass sehr hoch æstimirte Stijck von Rubens, handelt wie man Christum vom

(1) *Oud-Holland*, XVIII, 203.

Creutz herunter nimpt, auf der einen seiten nebenbeij auf den thüren inwendig hat er sehr treflich gemahlet den Simeon mit dem Christkindlein, auf der andern wie Maria die Elisabeth heimsucht; aussen auf den thüren hat er vorgestellt den St Christof wie er das Christkindlein trägt.

Beij den Dominicanem ist das stück am grossen Altar von Rubens, handelt darvon, wie das S. François und St Domenic wollen Gott abwenden, dass er die Welt nicht strafe. Das grosse Altar zur rechten ehe, man in Chor hineingeht ist auch von ihme, handelt von der Dispute vom Heiligen Nachtmahl. Zur rechten dicht am Eingang dess Chors ist das sehr herliche und sehr aestimirte stück vom Van Dyck, das subject darvon ist, wie man Christum zum Creutz hinausführet. Zur lincken im Creutz der Kirchen ist auch ein stück so man sehr hoch aestimiret von M. Agnolo Caravaggio gemahlet, darvon ich das kupferstück habe gekauft; handelt wie einige münche auf Mariæ befehl die pater noster bänder ausstheilen. Zur lincken der kirche ist ein stück vom Rubens, wie man Christum geisselt. Die statüe vom St Hyacinth oben im Chor an der linckeren seiten der kirche, mit der zeit und dem tode vorgestellt, ist von Quellin. Sonsten seyndt hier auch im Chor die sehr hoch aestimirte gemahlte fenster mit lebensgrossen figuren von der historie St Pauli, vorgestellt durch Diepenbeek.

In der Burgkirche ist das grösste und capitalste stück in gantz Antwerpen von Rubens, worinnen vorgestellt ist, wie sie das Creutz mit Christo aufheben, undt accompagniren die inwendige gemahlte thüren dasselbe subject, aussen auf den thuren seyndt gemahlet S. Elisius, S. Amandus, S<sup>te</sup> Caterina und S<sup>te</sup> Walborgia: dieses hat er gemahlet zuerst wie er auss Italien kahn, undt conserviret sich die colorit treflich daran. Der König von Frankreich hat 5000 Rdhl. hiervor gebotten undt 700 darneben vor 2<sup>ten</sup> kleinen stücken unter den thüren des Altars; das eine handelt von S<sup>te</sup> Walborgiæ Schiffbruch, das ander von ihrem tode.

Aux Augustins ist das stück zu sehen vom St Augustin in extas, welches vor das beste stück wirdt gehalten, so Van Dijk in Antwerpen gemahlet hat.



A S<sup>t</sup> François oder bei der Minnrebrüdern, ist dass andere sehr herliche stijck vom van Dijck [Rubens], wie dass S<sup>t</sup> François nackend aufgerichtet, zum letzten mahl die Communion verrichtet, ist auf der rechteren seiten beim Eingang des Chors zu sehen: Auf der linckeren seiten ist auch ein sehr renomirtes Vesperbild vom Van Dijck: Dass grosse Altar ist vom Rubens, wie Christus zwischen den Reubern am Creutze hängt, auch sehr wohl getahn. Auf der rechten seiten im Creutz der Kircke ist die Chronung Mariæ von Rubens vorgestellt; hie hat man uns im Closter gewiesen ein lebensgrosses Christkindlein von wachs, so über alle die massen schön vom Francesco Fiamingo wahr vorgestellt (1).

A S. Michel ist dass grosse Altar Stück von Rubens, handelt von der ankufft der dreijen Königen; auf der linckeren seiten im Chor ist noch ein ander stijck von ihme, handelt von S Gregorius undt anderen heiligen. Auf der rechten seiten vom Creutz der Kirche ist dass sehr grosse stijck vom gemelten Quellin, wie auch dass Refectorium von ihme hie bei der Kirche zu sehen.

Aux Grands Carmes ist auf der rechten fluchss neben dem Eingang zum Chor die Dreyfaltigkeit sehr schön von Rubens vorgestellt undt ist insonderheit schön daran dass Christbild, so in Gottes schoss liegend in Verkürzung wirdt angesehen.

Rubens hauss darinnen er gewohnt, undt seine Werke gemahlt hat, welcher al fresco auf ettzliche stellen ausswendig wahr geschillert, haben wir auch gesehen imgleichen dess Vornembsten Abbéens Hauss bei S. Michel, darnach auch die Citadell, so aber sehr übel unterhalten wirdt (2).

Zu Brussel haben wir ersten besehen dess Herren Gouverneuren Schloss, woran ausserhalb der Situation nichts besonders ist; In der grossen Gallerei haben wir gefunden sex grosse schöne stijcke von Rubens gemahlet so in tapeten auch seyndt gemacht (3).

(1) *Oud-Holland*, XVIII, 204-205.

(2) *Ibid.*, XVIII, 206.

(3) *Ibid.*, XVIII, 206.

Im Stadthaus haben wir zweij sehr herliche stücke, die sehr gross und schön wahren, gesehen, dass erste vom Rubens, handelte vom Richter, den Cambijsas wieder auf den thron setzte, über welchen er dess vatters haut hatte lassen aufhengen, worinnen dess Richters demuht undt furcht sehr wohl, wahr vorgestelt; dass andere wahr dass sehr trefliche stücke vom Van Dyck, worinnen er den gantzen Magistrat hatte abgemahlet, die zahl bestunde in 23 lebensgrossen Contrefaiten: Sonsten wahr dar auch ein anderes von ilme von sex figuren.

In Kirchen ist hier nictes sonderliches su sehen, als in S<sup>t</sup> Nicola ein schön styck von Rubens, undt in der Kirche au Sablon dass grab mit dem Epitafio und die Chapelle vom Printz de la Tour, welche beijde gantz von Marmor wahren gemacht (1).

Das Cabinet von einem namens Abber, (te Brussel) der mit Schildereijen handelt sahen wir auch, worinnen unter vielen schönen sachen, sonderlich zu sehen wahr, ein stück so Rubens mit grossem fleiss hatte aussgemahlt mit kleinen figuren, aber dass stück wahr über 4 ellen hoch; dass subject wahr Lucifers fall, mit einer greulicher mengde figuren, die sehr frembd undt artig wahren vorgestelt; sonsten wahr dar auch eine bacchanaille die sehr guth von Rubens getahn wahr, im gleichen wahr dar ein schön jachtstück mit Tigern undt Leuen von Van Dijck (2).

MAX ROOSES.

---

(1) *Oud-Holland*, XVIII. 207-208.

(2) *Ibid.*

## De Afdoening van het Kruis

---

### Uit het Rekeningboek der Antwerpsche Kolveniersgilde (1)

---

(Anno 1611) Den 13 meert is de Camer vergadert om metten anderen te spreken opt maecken van den Nieuwen Aultaer, als doen verteert . . . . . iij gl. x st.

Den 7<sup>n</sup> September (1611) is de Camer vergadert met den schilder Mr Pr Rubbens diemen in tegenwoordicheyt van den heer Hooftman (Nicolaus Rockox) doen aanbesteden het schilderen vande taefele, en doen metten selven verteert xvi gl. xviii st.

Item (1611) syn de Dekens tot drye distincte reysen gegaen ten huysse vanden schilder soe om de schilderye te doen voorderen als oyck om het peneel te visiteren offer egeen speck in en was ende op de drye reysen soo aen drinckgelt den knechts van den schilder als aldaer in wyn verteert, in alles . . . ix gl: x st:

(Anno 1612. 12 September). Item heeft de rendant noch betaelt aende arbeyders voor hennen loon gedaen, soo int vueren vande stoffen van houtwerk panneel als het afdoen vande schilderye vanden solder tot inden vloer, ten huysse vanden schilder Rub-

(1) In mijn *Œuvre de Rubens* (II, 114) deelde ik een uittreksel mede uit het Boek der Kolveniersgilde zooals het overgeschreven was door den Archivaris Fred. Verachtert. Daar ik bij vergelyking met den oorspronkelijken tekst heb waargenomen dat er eenige onnauwkeurigheden voorkomen in het afschrift, acht ik het wenschelyk die Oorkonden nog eens en nu naar den oorspronkelijken tekst, berustende in het stedelyk archief van Antwerpen, weer te geven.

MAN ROOSES.

bens, mede van die te vueren inde Cappelle, leveringhe van berdt daertoe verbesicht, ende andere materialen, midtsgaeders oyck aen verscheyde gelagen soe int besteden mette aenemers als wercklieden verteert tsamen, naer luyt de particuliere specificatie daer van synde gesp. N<sup>o</sup> 3 de somme van 1<sup>o</sup> lxxvij gl. xiiii st. 1/4.

(Anno 1613). Den 21 may na dat de rendant met syne mede Dekens, den Deken Flessers de Beeltsnyders ende metsers veele loopens hadden gehadt inde affairen vanden Aultaer ende het besorgen van het hout totte taefel doen mette selve verteert . . . . . jx gl: xij st.

(Anno 1614) Betaelt den xiii Januari van de deuren vande schilderye van den aultaer in den hoff te vueren . . . . . 1 gl: x st:

Den 21 January (1614) vergadert de Camer om te ordonneren het fatsoen van de copere pilaren, ende 4 february die besteedt, op beyde die reysen verteert mette aenemers . . . . . iij gl: xii st:

Den 18 februari ende 6 maart (1614), van de deuren van den aultaer ten huuse vanden schilder aff te doene, ende inde kercke te draegene betaelt met twee guldenen met de arbeeyders verteert . . . . . vii gl: i st:

Item (1614) aen Hans van Haecht voor reste van d' maeken vande paneelen ende lysten luydt zyne quittantie spec. N<sup>o</sup> 18 Lgl.

Den 4 december (1614), de Camer vergadert wesende by de Dekens Oude Dekens, Oudermans ende de Sergeanten ende doen vermangelt het stuck schilderye in de kerck op het stuck schilderye wesende een Avontmael dat nu voor de schouwe staet, doen oyck huere gemaect met Jaspas Hulst huerlinck vande halve maene ende alsdan verteert te samen, xxxiii gl: xv st:

(1614) Noch van Jacques Tschot ontfangen voor baete oft advantage van het stuck schilderye d' welck opden ouden aultaer plach te stane, tegens het Avondmael nu staende voor de schouwe op deser Gulde camer vermangelt, de somme van . . . . . xxx gl:

Item (1614) aen den selven (Jacques Tschot) vercocht het stuck schilderye dwelck voor de voors. schouwe plach te staene ende daer voere ontfangen . . . . . xxii gl: x st:

Noch ontfangen (1614) van de vyff stuckskens schilderijen die onder in den voet van den aultaer stonden van deken Flessers . . . . . .vj gl:

Den 30 April (1614) den kerdryver betaelt voer 't wech vueren van de oude schilderyen . . . . . v gl: ij st:

Item betaelt (30 Juny 1614) aen Hans Gillis borduerwercker van eenen Christoffel ende Bussen te bordueren in 't besten altaerCleedt luydt syne quittantie gesp. N<sup>o</sup> 26 . . . . . xlv gl:

(Den 2 Augusty 1614). Item voor den Dienst van de Misse ten daeghe vande wydinge vanden Altaer met de solempnele misse van den St. Christoffel, betaelt voor alle de oncosten met het chiraet tsamen luydt de sp<sup>tie</sup> N<sup>o</sup> 29 . . . . . 1<sup>e</sup> xi gl: vij st:

Item (1614) op Maria Magdaleenen dach op de Camer genoeyt Mynheeren Reverendissime den Bisschop deser stadt Choordeken ende andere heeren in dienste van Mynheer de Reverendissime, oeyck van de Magistraet als wanneer Mynheer den Bisschop op dien dach alle jaere aen den Altaer afflaet heeft gegeven, doen betaelt aen cost, Bancket, Dranck ende alle andere onkosten 't samen . . . . . iiij<sup>e</sup> lxxii gl: iiij st:

Den 4 december (1614) De arbeyders die het avondmael op de Camer brochten ende voor de schouw te setten. . . . . 1 gl: xij st:

(Den xi december 1614). Item aen Peeter Deltour geelgieter voor de pillieren en de Candelaeren met de viercante pedestalen wegende tzaemen 652 *fl.* tot 12 st. het pond. Betaeld luydt syne rekeninge ende quictantie gespecificeert N<sup>o</sup> 40. . . . . iiij<sup>e</sup> xcj gl: iiij st:

Item (1615) voor een paer handtschoenen geschoncken aende huysvrouwe van S<sup>r</sup> Rubbens als besproken betaelt . . . . . viij gl: x st.

Item den 8 Januari (1615) als men accordeerden met S<sup>r</sup> Rubbens en Davidt Remeeus verguldere nopens het naewerck, ende doen met hen lieden present doude Dekens, verteert . . . . . xlvj gl: xviii st.

Item (8 Januari 1615) den voers. Rubbens doen op rekening van sijne tachterheyt betaelt, luyt syne quictantie gespec. N<sup>o</sup> 45 . . . . . 1<sup>m</sup> gl.

Item (1615) oeyck betaelt aen Davidt Remeeus vergulder, voort vergulden van de schilderye ende byvallen luyt zyne quictantie gesp. N<sup>o</sup> 47 . . . . . 1<sup>e</sup> x gl.

(1615) Somme van den vuytgaeff vanden Altaer by den Rendant gedaen bedraecht . . . . . iiij<sup>m</sup> vii<sup>e</sup> lxxxii gl: xvii 1/2 st:

Den 25 July (1615) veracordeert met Franchoy de Crayer

int opmaecken van den muer tegens den hoff van S<sup>r</sup> Rubbens  
ende doen verteert metten selven . . . . . ix gl: xiiij st:

Item (1615) betaelt aen Andries De Vos, voor 323 potten biers  
aldaer gedroncken by de arbeyders in 't maeken van den muer  
ende huysken, daer aff S<sup>r</sup> Rubbens de helft van het bier moet  
gelden in respecte van den muer en voorders nyet, 't samen  
bedragende volgens de twee kerven gespecificeerd N<sup>o</sup>33 xl gl: ij st:

Item (1615) betaeld de erffscheyders voort meten vanden  
nieuwen gemetsten muer daer aff Rubbens voors. de eene helft  
moet dragen pr quittantie N<sup>o</sup> 34 . . . . . iiij gl:.

Item (1615) compt Franchoy's De Crayer voort opmaecken  
vanden muer boven den accoirde met hem aengegaen aengaende  
synen vrydom . . . . . j<sup>e</sup> xlix gl.

In de rekening 1619-1620 staat aan het einde:

Op heden den xv<sup>en</sup> december xvi<sup>e</sup> tweentwintich de Camer ver-  
gadert synde by de dienende ende oude Dekens ende Ouder-  
mans soe heeft den Deken Jan Loose overgelevert de generale  
quictantie van Petro Paulo Rubens schilder daer by hy bekent  
voldaen te syne vande somme van vierhondert ponden vlaems  
in volle betalinge van het maeken vande schilderye staende op  
den Altaer in dato 13 februari 1621.



## Zum kleinen Jüngsten Gericht von Rubens in der Alten Pinakothek

---

Um das Jahr 1615 war Rubens lebhaft mit Ideen erfüllt, die wohl das grosse Altarfresko von Michelangelo der Sixtinischen Kapelle in ihm ausgelöst hatte, und von denen er sich in einer Anzahl von Gemälden gewissermassen zu befreien suchte. Er schuf in den Jahren 1615 bis 1618, wie Max Rooses in einer sehr glücklichen Hypothese annimmt, mehrere Darstellungen des Jüngsten Gerichtes, des Sturzes der Verdammten und der Auffahrt der Seligen, die das reiche Thema immer freier und leichter, auch immer schöner behandeln. Die besten — und wohl auch einzig echten — besitzt die Alte Pinakothek, und unter diesen ist die beste das sogenannte kleine Jüngste Gericht.

Von diesem Bilde gibt es einen Stich aus dem Jahre 1642 von Jonas Suyderhoef, der nicht die ganze Komposition, sondern nur den Hauptteil, den Sturz der Verdammten, und das Format nicht oben abgerundet, sondern rechteckig zeigt. Das gab Veranlassung, dass in den späteren Auflagen des Kataloges der Pinakothek der Vermerk gemacht wurde, dass das Bild ursprünglich kleiner als jetzt gewesen und erst

nachträglich erweitert worden sei. Das ist nun ein bei Rubens häufiger Fall, so dass er ja auch hier ganz leicht vorliegen könnte. Unterstützt wurde diese Vermutung dadurch, dass gerade über dem Sturz der Verdammten das Brett in der Tat angestückt ist; allerdings kann das ebensogut schon von Anfang an gewesen, wie auch erst später geschehen sein; denn die grossen Malbretter bestehen ja nie aus einem Stück.

Nun hat Rooses in seiner jüngsten grossen Rubens-Biographie den Fall aufgegriffen und behauptet, dass das Bild durch diese Anstückelung künstlerischen Schaden gelitten hätte. Bei dem grossen Ansehen, das Rooses als Rubens-Forscher geniesst, verlohnt es sich darum doch wohl, auf die Sache näher einzugehen und zu untersuchen, ob wirklich eine nachträgliche Erweiterung stattgefunden hat oder nicht. Zu diesem Zwecke ist es am besten, zunächst die Rückseite zu betrachten. Auf dieser befindet sich eine Landschaft, wie das im Katalog auch vermerkt ist; allerdings sprechen sich die Verfasser des Kataloges nicht darüber aus, von wem wohl das Gemälde auf der Rückseite herkommen möge. Sie schreiben nur: „Rückseits eine überhöhte Landschaft in weitgehender Uebermalung.“ Man sollte denken, dass diese wichtige und interessante Notiz einen Rubens-Forscher veranlasst hätte, der Frage nachzugehen; aber das ist, soweit mir bekannt ist, nicht geschehen obwohl doch die Aussicht gegeben war, dass auf der Rückseite ein echter Rubens zu finden sei.

Da die Behauptung, dass das Bild nachträglich angestückt sei, am besten und sichersten nachzu-





prüfen ist, wenn man die Rückseite untersucht, habe ich die grosse Tafel abhängen lassen und bin nach wiederholter Prüfung und durch Vergleich mit den zahlreichen in Londoner Sammlungen befindlichen Rubens-Landschaften zu dem Resultat gekommen, dass es sich hier um eine trotz einiger Skizzenhaftigkeit an sich hochbedeutende und ausserdem auch kunsthistorisch sehr wichtige Landschaft von Rubens' eigener Hand handelt.

Dargestellt ist auf sehr hoher, verhältnismässig schmaler, oben abgerundeter Tafel ohne alle Staffage eine italienische Landschaft. Farbenreich und stark in den mächtigen Barockformen steht die Gegend vor uns, weniger als eine Erinnerung an ein wirklich gesehenes Motiv wie als eine prachtvoll in die Ferne wirkende Coulisse, so wie ja damals in Italien die Landschaft gern behandelt wurde. Ein riesengrosser, zweigeteilter Baum mit breiter, aber luftiger und dünner Krone steht rechts im Vordergrund, als der Teil, den Rubens mit besonderer Liebe ausgeführt hat, in solch herrlicher, scharfer Zeichnung, wie sie eben das hochgeschätzte Kennzeichen von Rubens' eigenhändigen Skizzen ist. Von da aus fallen in scharf ausgezackten, etwas phantastischen, aber damals sehr beliebten Formen, terrassenförmig hintereinander gelagert, mehrere Hügel gegen die Mitte des Bildes ab, unseren Blick weit in die Tiefe führend. Ihnen, die ganz nach Rubens' Art die eine Seite des Bildes mit breiten Massen füllen, so wie das auch bei der Landschaft mit dem Regenbogen der Fall ist, steht als wirksames Gegengewicht ein weniger hoher Hügel auf der

anderen Seite des Bildes gegenüber, auf dem ein Baum in wundervoll leuchtendem Grün steht. Auch das Arrangement dieser linken Seite entspricht der Landschaft mit dem Regenbogen und der wohlbekannteren Kompositionsweise des Meisters.

Das Bild ist geradezu vorzüglich erhalten. Es war immer gegen die Wand gekehrt, wurde nicht verrieben und verscheuert; so sind die einzelnen Pinselzüge mit einer seltenen Klarheit stehen geblieben und haben sogar noch durchgehends den scharfen Grat behalten. Einige kleine Beschädigungen finden sich wohl, sind aber ohne Belang.

Wenn nach der genialen Leichtigkeit und der völligen Uebereinstimmung mit Rubens' Technik die Malweise ihm die Landschaft zuschreiben lässt, so lässt sich die Eigenhändigkeit der Ausführung auch durch rein logische Schlüsse wahrscheinlich machen. Es sind zwei Fälle möglich: erstens, dass die Landschaft früher, und zweitens, dass sie später gemalt wurde als das auf der Vorderseite befindliche Jüngste Gericht. Dieses ist nun ein Hauptwerk des Meisters, und zwar jenes, wo er das ihm so lieb gewordene Problem vom Jüngsten Gericht endgültig abgeschlossen hat. Da mag es doch nicht gut anzunehmen sein, dass er zur Ausführung ein Malbrett wählte, auf dem ein anderer Künstler sich versucht hatte. Ebenso wenig wird man aber annehmen dürfen, dass ein anderer Künstler sich erlaubt hätte, auf die Rückseite eines grossen, hochangesehenen Meisterwerkes von Rubens eine Landschaft zu skizzieren, die ja nie zu sehen wäre. Das hätte an sich wenig Sinn, und um so weni-

ger, als wir, wovon später noch zu handeln ist, wissen, dass das Bild dem Meister persönlich sehr lieb war und in seinem Empfangssalon hing. So kommt man auch von solchen Erwägungen aus zu dem Schluss, dass es sich hier nur um eine eigenhändige Arbeit des grossen Künstlers handeln kann.

Allerdings sind zwei weitere Fragen nicht zu umgehen. Warum hat Rubens diese Skizze nicht ganz zu Ende geführt, und wenn er sie doch nicht zu einem reifen Bilde ausarbeiten wollte, warum hat er sie dann als Rückseite benützt? Auf die erste Frage können wir natürlich gar keine Antwort geben; auf die zweite aber wenigstens vermutungsweise die, dass er, wie das unsere Maler ja auch heute noch tun, die Skizze als Rückseite nahm, um sie zu retten und zu erhalten. Er mag Wert auf sie gelegt haben, und wenn er das tat, so hat ihn sein Urteil nicht getäuscht; denn diese Skizze ist eine der schönsten landschaftlichen Konzeptionen, die wir von Rubens überhaupt, und jedenfalls die schönste, die wir aus seiner früheren Zeit besitzen.

Die Landschaft ist allem Ermessen nach vor dem jüngsten Gericht entstanden. Dieses aber wird mit gutem Grunde für das Jahr 1616 datiert. Das ist also der späteste Termin für die Landschaft, die aber wohl auch noch einige Jahre früher gemalt worden sein kann. Sie fällt also noch in die frühere Periode von Rubens' Tätigkeit, und damit erhält sie ein besonderes Interesse, weil der Meister damals sich noch wenig mit Landschaftsmalerei befasste. Das Figürliche war ihm, der noch im letzten,

sehr akademisch angehauchten Viertel des 16. Jahrhunderts seine künstlerische Erziehung erhalten hatte, am wichtigsten. Gegen Ende seines Lebens, wo er sich auf sein Landgut zurückgezogen hatte, wird das anders; da lässt er die Figuren mehr zurücktreten und schafft auch gern Bilder, die hauptsächlich der Schilderung der freien Natur gewidmet sind.

Die wenigen Landschaften, die wir aus seiner Frühzeit besitzen, haben viele Beziehungen zu Italien; das ist auch bei einem Künstler, der so lange im Süden gelebt hat, nicht anders zu erwarten. Man hat nun aber auch gesagt, dass die frühen Landschaften enge Beziehungen zu italienischer Kunst, besonders zu Agostino und Annibale Carracci hätten. Das ist etwas ganz anderes und ist so ohne weiteres auch nicht wahrscheinlich. Was immer auch die Niederländer in bezug auf den sogenannten grossen Stil von den Italienern lernen konnten, das hatte wenig oder keinen Belang für ihre Bedeutung als Landschaftler. In diesem Gebiet waren sie den Italienern überlegen und bis zu einem gewissen Grade sogar deren Lehrmeister. Die italienischen Kunststädte wimmelten damals von nordischen Landschaftsmalern, und besonders hoch angesehen waren Adam Elsheimer und Paul Bril. Es ist darum eigentlich ganz selbstverständlich und jedenfalls sehr wichtig, zu beobachten, dass sich eine der bekanntesten Landschaften des Rubens aus seiner römischen Zeit, die Darstellung des palatinischen Hügels, an die Art der Bril und Elsheimer anlehnt; wichtiger noch

ist im gegebenen Fall, dass unsere Landschaft in engen Beziehungen zu den grossen Gemälden des Paul Bril steht, die man noch jetzt so häufig in den römischen Palästen und Kirchen trifft. Bril ist ja freilich im Arrangement seiner Bilder ein wenig verwälscht; aber in der Hauptsache, besonders in der Technik und Farbe, ist er ein gut flämischer Maler geblieben, wie das gerade seine kleinen Bildchen beweisen, die er meistens in seinen letzten Lebensjahren gemalt hat und die niemand für italienisch halten wird. Rubens hat also selbst in der Fremde, soweit die Landschaft in Betracht kommt, sich an Künstler seiner Heimat gehalten. Man wird gut tun, dieses Moment bei der Charakterisierung von Rubens' künstlerischer Entwicklung mehr zu betonen, als das bisher der Fall war. Auch auf die vielgeschmähten niederländischen Vedutenmaler vom Ende des 16. und Beginn des 17. Jahrhunderts, die gewöhnlich in unseren kunstgeschichtlichen Werken so flüchtig behandelt werden, fällt durch diesen Zusammenhang mit Rubens ein sehr freundliches Licht. Sie haben in treuer, leider viel verkannter Arbeit ein gutes Teil dazu beigetragen, dass Rubens' Stil sich so frei entwickeln konnte.

Eine ganz besondere Bedeutung hat nun, um zum Ausgangspunkt zurückzukehren, unsere Landschaft dadurch, dass der erwähnte mächtige Baum vom Boden bis in die oberste Höhe über das ganze Bild weg geht. Er beweist, dass die Tafel schon von Anfang an so gross war wie heute, und dass sie den runden Abschluss schon hatte, ehe Rubens das



Jüngste Gericht auf sie malte. Untersuchen wir aber doch noch weiter, was Rooses über die angebliche Anstückelung zu sagen weiss. Er schreibt auf Seite 199 der deutschen Ausgabe seiner grossen Rubens Biographie: „Das Bild war ursprünglich rechteckig, jetzt ist es oben abgerundet und dieser halbrunde Teil muss vom Maler angefügt sein, um Christus, seine Mutter und die Himmelsbewohner darauf abzubilden. Ursprünglich war nur der Niedersturz der Verdammten beabsichtigt, und Suyderhoefs Stich von 1642 gibt auch nichts anderes wieder; später fügte der Maler die Himmelfahrt der Seligen hinzu. Dieser angefügte Teil ist Nebensache und schadet mehr, als er nützt; er bringt eine Teilung des Stoffes, die nicht durchgeführt ist und ohne Bedeutung bleibt; er verursacht in der Ausführung eine Zwiespältigkeit, die zwar nicht besonders auffällt, aber doch besteht und, wenn man sie bemerkt, stört. Tatsächlich hat das Werk nun zwei Lichtmittelpunkte; den einen ganz in der Höhe, wo Christus thront und woher der Glorienschein auf den halbrunden, oberen Teil strahlt; den anderen um den Erzengel Michael, aus dem das Licht auf den Knäuel der Verdammten fällt, die er niederschmettert, und auf die ganze, linke Seite der Szene. Die Himmelfahrt der Seligen hat Rubens nebensächlich behandelt, sie nimmt einen kleinen Teil der linken Seite des Bildes und des halbrunden oberen Teiles ein; aus dem Himmel ergiesst sich eine blendende Helle, in der der richtende Christus sitzt und in der die Seligen aufsteigen, deren Formen sich mit dem Lichte zu verschmelzen scheinen.“

Rooses führt zugunsten seiner Ansicht den oben erwähnten Stich des Jonas Suyderhoef von 1642 an. So steht hier zunächst Argument gegen Argument; aber wenn man den Stich mit dem Bilde vergleicht, so sieht man aus verschiedenen Kürzungen und Erweiterungen, dass er nicht eine getreue Wiedergabe des ganzen Bildes, sondern eine der gerade in der Stecherskule des Rubens häufig vorkommende Detailwiederholung ist. Suyderhoef hat nur den am meisten durchgearbeiteten Teil des Gemäldes, den Sturz der Verdammten, reproduziert, und selbst diesen nicht ganz treu, sondern an den Rändern mit solchen Veränderungen, dass das Detail doch als Ganzes erscheint. So kann dieser Stich von 1642 überhaupt in unserer Frage nicht als Zeuge dienen. Er kann das schon wegen der Jahreszahl nicht. Im gleichen Verlag und im gleichen Jahr wie Suyderhoefs Stich sind mehrere offenkundige Detailreproduktionen von Gruppen aus Rubens' grossem Sturz der Verdammten erschienen. Da ist es sehr wahrscheinlich, dass mit diesen auch der von Rooses angeführte Stich im Zusammenhang steht. Aber abgesehen davon, war Rubens damals schon zwei Jahre tot. Wenn man annehmen wollte dass dem Suyderhoef das Bild noch als rechteckige Komposition vorgelegen hätte, dann müsste es noch um 1642, also nach Rubens' Tode, rechteckig gewesen sein, und Rubens hätte die Erweiterung nicht machen können. Das widerspricht aber der Ausführung, die fraglos, wie auch Rooses zugibt, von Rubens selbst herrührt, und zwar muss diese Erweiterung schon frühen Datums sein; denn sie

passt durchaus nicht zu der uns wohlbekanntem Art von Rubens' Malerei aus seiner letzten Zeit. Wenn man also Suyderhoef als Zeugen für den Umstand, dass das Bild früher einmal anders arrangiert gewesen sei als heute, anrufen wollte, so könnte man das nur insofern tun, als man auch die weitere Meinung vertreten wollte, dass der Stich von 1642 einen ganz frühen Zustand des Bildes reproduziert, nachdem Rubens schon lange die Abänderung vorgenommen hatte. Das geht aber doch wirklich, solange kein triftiger Beweis dafür vorliegt, unmöglich an.

Gegen Rooses Berufung auf Suyderhoefs Stich lässt sich aber ein vollwichtiges Zeugnis anführen. Es gibt ein vielbesprochenes Bild, das auch von Rooses erwähnt und abgebildet wird, und das uns das kleine Jüngste Gericht schon 20 Jahre vor 1642 in der heutigen Form zeigt.

Das Gemälde befindet sich im Museum von Stockholm und stellt, wie man mit grösster Sicherheit annimmt, den Empfangssalon in Rubens' Wohnhause dar. Es wird von Rooses für das Jahr 1622 datiert und zeigt unter den an der Wand hängenden Bildern auch das kleine Jüngste Gericht, und zwar in dem Format, wie wir es in der Alten Pinakothek haben. Da ein zweites Exemplar nicht bekannt ist, so ist unser Münchener Bild jedenfalls das in dem Stockholmer Gemälde reproduzierte, und wir dürfen glauben, dass Rubens es wohl für sich gemalt, jedenfalls aber für sich behalten hat. Das ist nun fast das sicherste Zeichen, dass uns hier eine Kapitalleistung vorliegt; denn die





Werke, die Rubens für sich und seine Familie bestimmte, pflegten ganz besonders gut zu sein. Darum liess er wohl auch die Landschaft der Rückseite stehen, die er einem Fremden kaum dreingegeben hätte.

Die Qualität wurde van Rooses in Zweifel gezogen, indem er sagt, dass die Erweiterung des ursprünglich kleineren Bildes auf den heutigen Umfang ungünstig gewesen sei. Das ist eine Behauptung, die natürlich schwer zu widerlegen ist; denn sie beruht auf Stimmungen des Geschmacks, über die nicht leicht zu urteilen ist. So viel Gutes Rooses auch über Einzelheiten des Jüngsten Gerichtes zu sagen weiss, so gefällt ihm die Komposition als Ganzes nicht mehr, seitdem er die vermeintliche Ergänzung als Tatsache annimmt. Aber wenn nun auch darüber, ob das Bild uneingeschränktes Lob verdient, hier nicht gesprochen werden soll, so darf doch jenem Teil von Rooses Behauptungen widersprochen werden, der dem Bilde die Einheitlichkeit abspricht. Das kleine Jüngste Gericht ist in der vorliegenden Form, die wir als die ursprüngliche nachweisen können, durchaus einheitlich. Von einer Bevorzugung einzelner Partien und von Vernachlässigung von anderen kann nicht die Rede sein. So weit die Erzählung als solche in Betracht kommt, hat Rubens allerdings, als ein lebens- und drangvoller Barockkünstler, dem grausigen Sturz der Verdammten die grösste Rücksicht geschenkt. Er hat sie in den Vordergrund geschoben und darum die Figuren voller ausmodellieren müssen. Was dagegen die

malerische Belebung des ganzen Bildes betrifft und was ferner den Schwung der Komposition anlangt, so hat er den Aufstieg der Seligen in der glänzenden Nacktheit ihrer weissen Leiber und dem strahlenden Lichte, in dem sie gegen den Himmel fahren, nicht nur mit ganz besonderer Liebe und mit hervorragendem Glück geschildert, sondern aufs wirksamste in die ganze Komposition einbezogen. Diese Fülle des Lichtes und die unaufhaltsame Kraft der Bewegung leitet von den unteren Partien in prachtvollem Reichthum und mit erstaunlicher Anschaulichkeit zu den oberen Partien über. Ohne sie wäre die ganze Komposition matt und gewissermassen abgehackt. Diese Figuren sind allerdings mehr skizzenhaft behandelt; aber nur darum, weil sie mehr in die Ferne gerückt sind. Man muss sich nur einmal das Bild als Rechteck vorstellen und das angeblich angestückte obere Halbrund wegdenken, um zu erkennen, dass dann die Komposition in Licht, Farbe und Bewegung ihrer Stützen und der Verständlichkeit beraubt wäre. Vom rein künstlerischen und malerischen Standpunkt aus lässt sich der Nachweis, dass das Bild von Anfang an so konzipiert war, wie es jetzt ist, noch viel einleuchtender führen, als wenn man die Landschaft und das Stockholmer Gemälde zum Zeugen anführt. Diese können nur sozusagen den urkundlichen, aber mit äusserlichen Momenten arbeitenden Nachweis erbringen, während die Bedeutung, die die von Rooses getadelte Himmelfahrt der Seligen für die

malerische Anlage des Ganzen besitzt, ein inneres und darum viel wertvolleres Moment bildet.

Im übrigen ist es auch anzunehmen, dass ein Bild, an dem Rubens seine besondere Freude gehabt hat, wohl ganz besondere Vorzüge besitzen muss; denn unter den vielen Tugenden, die den grossen Künstler auszeichneten, war die scharfe Selbstkritik eine der schönsten und wertvollsten.

KARL VOLL.

(*Beilage zur Allgemeinen Zeitung*, München 21 Juni 1906).

# Unterhandlungen über den Verkauf des Ru- bensschen Gemäldes in der Kapuzinerkirche zu Aachen

---

Den Hochaltar der ehemaligen Kapuzinerkirche zu Aachen schmückte ein Gemälde von Peter Paul Rubens. Der bekannte Aachener Lokalhistoriker Christian Quix gibt auf Grund von Notizen über den Kirchen- und Klosterbau, die ihm vorgelegen haben, an, dass ein gewisser Anton Damizaga, — richtiger d'Amizaga, — welcher mit Bildern gehandelt habe, jenes Gemälde im Jahre 1621 dem Landkomthur Edmund Huyn von Amstenrath für die Kapuzinerkirche zum Preise von 50 Philippsthalern verkauft habe, unter der Bedingung, dass, wenn der Werth des Bildes viel höher sein würde, der Komthur ihn schadlos halten sollte (1).

(1) QUIX. *Beiträge zur Geschichte der Stadt Aachen und ihrer Umgebungen*, 2. Bändchen, Aachen 1838, S. 83. Vgl. PICK, *Aus Aachens Vergangenheit*, Aachen 1895, S. 89, wo die Namen berichtigt und Nachrichten über die Amizaga zusammengestellt sind.

Im Staatsarchiv zu Düsseldorf (Aachen, Collenbachsche Sammlung 25) finden sich ein paar Aktenstücke, aus denen hervorgeht, dass die Kapuziner in den Jahren 1773 und 1774 geneigt waren, ihr kostbares Kleinod zu verkaufen. Schon haben sich verschiedene Liebhaber für das Gemälde gefunden; unter ihnen befindet sich ein Herr in Brüssel, der zunächst ungenannt sein will und einen Herrn J. B. Méan mit den Unterhandlungen über den Ankauf betraut. Wie sich später, in dem letzten der erhaltenen Briefe, herausstellt, ist der Kauflustige der Schwiegervater des Herrn Méan, doch wird uns sein Name leider nicht genannt. Méan aber wendet sich auch nicht direkt an die Kapuziner, sondern lässt durch den ihm befreundeten Herrn von Collenbach mit ihnen verhandeln (1).

Es liegen uns drei Schriftstücke vor, von denen die beiden ersten von derselben Hand, von der Méans, geschrieben sind. In dem zweiten Stücke, einem Briefe, klagt der Schreiber desselben, dass ihn eine fluxion — offenbar ein Augenleiden — nöthige, sich in seinem Briefe kurz zu fassen und sich grauen Papiers zu bedienen. Wahrscheinlich hat sich das Augenleiden verschlimmert, so dass Méan seinen letzten Brief hat diktiren müssen und nur die Unterschrift selbst beigefügt hat.

(1) Letzteres geht aus der Art und Weise hervor, wie im letzten Briefe (zu Anfang) der Madame de Collenbach gedacht wird. Ihr Gemahl ist jedenfalls der Syndikus und Geheime Rath Franz Rudolf von Collenbach, der in Prozessen am Reichskammergericht in den Jahren 1754, 1756, 1757 und 1769 vorkommt: *Zeitschrift des Aachener Geschichtsvereins* Bd. X, S. 80, 81, 87.

Das erste Schriftstück hat die Form einer kurzen Denkschrift. Es trägt weder Unterschrift und Datirung, noch richtet es sich an eine bestimmte Person. Seinen Inhalt bildet die Darlegung der für die Kapuziner günstigen Verkaufsbedingungen und die Hervorhebung der Nothwendigkeit, den Verkauf bald zu vollziehen, da sonst das bereits sehr beschädigte Gemälde immer mehr zu Grunde gehe. Vermuthlich waren diese Zeilen einem Briefe beigelegt und haben Collenbach als Unterlage für die Verhandlungen mit den Kapuzinern dienen sollen. Das Schreiben ist so gehalten, dass man annehmen muss, Méan und sein Hintermann treten damit erst als neue Bewerber um das Gemälde neben den bisherigen auf.

Im Juni 1773 haben die Unterhandlungen bereits stattgefunden, wie uns das zweite Schriftstück — gleich dem dritten ein Brief Méans an Collenbach, von Brüssel aus geschrieben — lehrt. Die Kapuzinerpatres haben jedoch nicht gewagt, ohne Zustimmung ihrer Oberen in den Verkauf einzuwilligen, sie haben das Generalkapitel oder zum mindesten die Guardiane der Nachbarschaft erst befragen wollen. Méan hofft zwar, dass ihnen das Angebot einer besonderen Verehrung (*récréation*) für den Konvent in der Höhe von 8 Louis d'or den Mund wässerig gemacht habe. Doch seine Hoffnung war eitel: ein volles Jahr vergeht, ehe wir überhaupt wieder von Verhandlungen hören. Die Brüsseler Herren haben, wie es scheint, eine Einwirkung auf die Patres von irgend einer einflussreichen Stelle in Rom aus erstrebt, doch bleibt uns sowohl das, was sie eigentlich unternommen,

wie das, was sie erreicht haben, verborgen, da eine dem Briefe vom 14. Juni 1774 beigelegte kleine Denkschrift hierüber verloren gegangen ist. Dieses Memoire aber sollen die Kapuziner zur Bestätigung der Wahrheit der darin gemachten Angaben unterschreiben, und der Briefschreiber ist guter Hoffnung, dass der Ankauf des Gemäldes durch Vermittelung einiger hochgestellter Personen zu Köln in kurzer Zeit gelingen werde.

Wenn wir jedoch Quix Glauben schenken dürfen — und wir haben keinen Grund, seine Aussagen zu bezweifeln — so kann dieser Verkauf — den er aus einem Schreiben des päpstlichen Nuntius in Köln, Giambattista Caprara, vom Jahre 1774 kennt, wonach den Kapuzinern 206 Louis d'or geboten und die Anfertigung einer guten Kopie des Gemäldes versprochen war — nicht zu Stande. Die Gründe für das Scheitern der Verhandlungen sind uns verborgen, vermuthlich haben die Aachener Kapuziner die Zustimmung ihrer Oberen nicht zu erlangen vermocht. Das Gemälde blieb vielmehr bis 1794 an seinem Platze und wurde damals mit manchen andern Kunstwerken von den Franzosen nach Paris entführt.

Das Gemälde wird nach dem ersten unserer Aktenstücke als eine *Nativité de Notre Seigneur* bezeichnet. Es ist zwar ein freilich nur durch den Stich von Bolswert auf uns gekommenes Gemälde von Rubens, das die Geburt nur mit den Figuren der hl. Jungfrau, des Christkindes, Josephs und einiger Engel in den Wolken darstellt, bekannt, welches auch im Jahre

1794 von den Franzosen nach Paris geschleppt worden ist, das aber aus Huy in Belgien stammte<sup>(1)</sup>. Unser Gemälde zeigte vielmehr einen von Rubens mit besonderer Vorliebe behandelten Gegenstand, die Anbetung der Hirten (l'Adoration des Bergers). So überliefert uns die wenige Jahre vor den erörterten Verkaufsverhandlungen erschienene Rubens-Biographie von Michel, die noch die nähere Angabe enthält, dass auf dem nach diesem Gemälde angefertigten Stich eine Hirtin dem Jesusknaben ein Ei darbiere<sup>(2)</sup>. Das dem Stich zu Grunde liegende Original aber glaubt Rooses<sup>(3)</sup> in einem Gemälde des Museums zu Rouen (Nr. 278) erblicken zu müssen, wenn auch der von Vorsterman 1620 ausgeführte Stich im Gegensinne gehalten ist und in Einzelheiten von dem Gemälde mehrfach abweicht. In der That befand sich dieses Gemälde zu Anfang des Jahrhunderts in Paris und wurde 1803 nach Rouen abgegeben. Auch was wir sonst von dem Aachener Gemälde erfahren, stimmt zu den Angaben von Rooses, soweit hier eine Kontrolle ohne Besichtigung des Bildes selbst möglich ist.

Unsern Berichten nach befand sich das Gemälde

(1) MAX ROOSES, *L'œuvre de P. P. Rubens*, Anvers 1886, Bd. I, S. 190; der Stich planche 50.

(2) J. F. M. MICHEL, *Histoire de la vie de P. P. Rubens*, Bruxelles 1771, führt unter den nach ihrem Standort angeordneten Gemälden das zu Aachen mit folgenden Worten an: A Aix-la-Chapelle, aux Capucins, leur maître autel est orné d'un très beau tableau de Rubens, il désigne l'Adoration des Bergers; son estampe est belle et connoissable par une expression singulière du peintre, y plaçant une bergère présentant un œuf au petit Jesus.

(3) A, n. O. Bd. I, S. 195; der Stich: planche 52.



in sehr schlechtem Zustand. Die Leinwand hatte sich vielfach geworfen. Besonders waren die Halbtöne, die ja überhaupt in der Regel am ehesten zu Grunde gehen, bereits stark der Verwitterung — « einer Art von Rost (rouille) » — anheimgefallen, und der Mittelgrund, der sogenannte zweite Plan (le second fond), war so dunkel geworden, dass man kaum die Gegenstände unterscheiden konnte. In wenig Jahren, meint Méan, wird das Gemälde, wenn es länger in seinem bisherigen Zustand verbleibt, vollständig zu Grunde gehen, und es wird dann nicht mehr möglich sein, die erloschenen Farben wieder herauszuholen. Ausserdem ist der Hals der Jungfrau, wahrscheinlich aber auch noch andere Stellen des Bildes, übermalt, und ohne Anwendung des Pinsels wird es auch nicht möglich sein, dass Gemälde nur einigermaßen wieder in Stand zu setzen. Quix weiss ferner zu erzählen, dass ein Guardian des Klosters die allzu nackte Brust der Mutter Gottes habe mit Farben bedecken lassen.

Nach der freilich kurzen Angabe von Rooses ist auf dem Rouener Bild der Grund ziemlich gut erhalten, die Figuren aber sind stellenweise übermalt, wodurch das Werk unkenntlich geworden ist. Uebrigens meint Rooses, dass die Komposition zwar von Rubens herrühre, dass dieser die Ausführung aber einem Schüler überlassen und nur die letzte Hand selbst angelegt habe.

Da auch die Grösse dieses Gemäldes — es ist 3,33 m hoch und 2,28 m breit — dafür spricht, dass es einen Altar zu schmücken bestimmt war, so glau-

ben wir mit Rooses annehmen zu dürfen, dass dasselbe mit dem ehemaligen Hochaltargemälde der Kapuzinerkirche zu Aachen identisch ist.

1. Tableau peint par Rubbens, représentant la Nativité de Notre Seigneur, placé dans le Maître-Autel des révérends pères Capucins à Aix-la Chapelle.

Ce tableau dépérit; la toille a déjà beaucoup poussé, toutes les demies-teintes, si point tout à fait passées, le sont au moins pour une grande partie; enfin le second fond est tellement terni que l'on peut à peine distinguer les objets.

Si le tableau reste plus longtems dans cet état, cette espèce de rouille qui a déjà rongé les demies-teintes, augmentera tellement, qu'en très peu d'années il dépérira tout à fait et qu'il n'y aura plus moyen d'en tirer aucun parti.

On dit que Mr. de Beelen le fils (1) en a offert il n'y a pas longtems 100 ducats, et que même Mr. Wyers, qui est amateur et connoisseur de tableaux, en donneroit bien 100 guinées, s'il n'avoit pas reconnu, que le col de la Vierge étoit tout à fait repeint.

Si les pères Capucins sont encore dans l'intension de s'en deffaire, il se présente aujourd'huy un acheteur, qui en donneroit les cent guinées et qui feroit à ses risques et périls les frais de le nettoyer et le remettre un peu en état.

Il est à observer cependant qu'il est très dangereux de faire l'acquisition de ce tableau, car on ne peut pas scavoir, à quel point le fond est endommagé, et s'il y aura moyen de faire ressortir déjà tant de couleurs effacées.

Celui qui voudroit en faire l'acquisition, risqueroit donc d'en

(1) Ueber die Familie Beelen cf. Zeitschrift des Aachener Geschichtsvereins B.I. XV, S. 320. Der hier genannte Beelen fils war vielleicht der Sohn des 1766 verstorbenen Licentiaten Friederich Beelen; 1771 übertrug ein Johann Albert v. Beelen-Bertolf sein Schloss Bertolf einem Herrn v. Beelen, Auditor bei der K. K. Rechnungskammer zu Brüssel: CHR. QUIN, Beiträge zu einer historisch-topographischen Beschreibung des Kreises Eupen, Aachen 1837, S. 208.

faire les frais, pour tâcher, s'il est possible d'en tirer quelque parti. Mais d'une façon ou d'autre, il n'est pas à présumer qu'on en vienne à bout sans employer, par cy par là, le pinceau, et cet expédient sera même nécessaire.

L'on scait combien peu les connoisseurs font de cas d'un tableau repeint. Les pères Capucins conviennent cependant, que celui cy l'a déjà été, nommement au col de la Vierge, probablement encore ailleurs, et qu'il devra l'être encore pour le remettre dans un état un peu passable.

Malgré cela ils pourront s'en défaire aujourd'huy à un prix proportionné à sa valeur actuelle et au mauvais état dans lequel il se trouve. Mais il faut que ces pères se décident en déans un mois au plus tard sur l'offre qu'on en fait de 100 guinées, lequel terme expiré, cette offre vient à cesser; car si le tableau reste plus longtems dans l'état de dépérissement où il est, il est à craindre qu'on ne pourra plus en tirer aucun parti.

L'acquéreur veut bien courir ce risque aujourd'hui; mais plus on tardera, plus ce risque sera grand, ou pour mieux dire, il risque tout, si la rouille reste plus longtems sur le tableau, car en peu de tems toutes les couleurs seront mangées.

2. Bruxelles ce 1<sup>er</sup> Juin 1773. A quoy en sommes-nous, mon cher ami, avec notre négociation? Les pères Capucins ont-ils persisté à attendre le chapitre général, ou la récréation leur auroit-elle fait venir l'eau à la bouche, pour conclure dès à présent, ou ont-ils préféré la voye de consulter les Gardiens circonvoisins? Je serois bien charmé d'en scavoir quelque chose, d'autant que j'ay diné aujourd'huy chez la personne pour qui est l'acquisition et qui, à dire le vray, sans cependant témoigner d'impatience, m'a bien fait connoître qu'il seroit charmé d'en apprendre quelque chose. Je vous prie donc, mon cher ami, de vouloir m'en dire un mot à vos momens de loisir.

Il va mieux de ma fluxion, mais je suis obligé d'écrire encore sur du papier gris et d'être laconique malgré l'envie que j'aurois de faire une plus longue causette avec vous. Je finis donc en vous priant de présenter mes respects à tout ce qui vous appar-

tient. Recevez les amitiés de ma femme et celle avec laquelle j'ai l'honneur d'être, Monsieur et cher ami, votre très humble et obéissant serviteur

J. B. Méan.

3. Monsieur et cher ami. J'espère que la présente vous trouvera en parfaite santé, de même que Madame de Collenbach, Mr. votre père, M<sup>me</sup> votre mère et toute la famille, à qui je vous prie de présenter mes très humbles compliments et ceux de ma femme.

Je remonte sur l'eau pour notre tableau de Rubens, et je vous envoie ci-joint ce que nous avons effectué à Rome. Le tout se trouve détaillé dans le petit mémoire ci joint, ainsi que dans la lettre de la personne, que mon beau-père a employé à Rome. Des raisons trop longues à détailler icy l'avoient forcé de garder l'incognito jusqu'aujourd'hui, mais ces raisons venant à cesser je m'empresse à vous faire connoître l'acquéreur, espérant que votre amitié pour le gendre vous portera à servir tant mieux le beau-père.

Si, comme je n'en doute point, les pères Capucins persévèrent dans leur résolution, il s'agira seulement que vous les engagés à mettre leur attestation au bas du dit mémoire, par laquelle ils certifieront la vérité de ce qui y est contenu, et après cela je vous prie d'envoyer le même mémoire ainsi certifié avec la pièce original, qui y est jointe, à Monseigneur le Nonce à Collogne. Je vous préviens, mon cher ami, que j'enverrai après votre réponse une copie du dit mémoire à notre ancien ami Mr. Bossaert, résident impérial à Collogne, pour le prier de vouloir employer ses bons offices pour la réussite et l'accélération de l'affaire.

N'oubliez pas de faire resouvenir aux pères Capucins, qu'au dessus du prix de deux cents guinés énoncé dans le mémoire. la condition secrète d'une récréation de huit Louis pour le couvent aura toujours lieu, ainsi que nous en sommes convenus.

A dieu, mettez bien les fers au feu pour faire réussir notre affaire, qui n'a jamais été en si bon train, et compté que ma

reconnaissance égalera le véritable attachement, avec lequel j'ai  
l'honneur d'être, Monsieur et cher ami,  
votre très humble et très obéissant serviteur

Bruxelles le 14. Juin 1774.

J. B. Méan.

P. S. Vous serés surpris sans doute que la requête présentée  
à la congrégation apostolique, est au nom des pères Capucins  
d'Aix, mais nous n'avons pas donné cette commission là, et c'est  
la personne que mon beau-père a employé à Rome, qui l'a fait  
ainsi de son chef, pour gagner du tems et sur l'assurance, que  
vous nous aviez donné, que ces pères persistoient toujours dans  
le dessin de vendre leur tableau.

*Düsseldorf.*

PAUL REDLICH.

*(Beiträge zur neuern Geschichte Aachens, 1899).*

# Autour d'un tableau de Rubens <sup>(1)</sup>

---

## I

### A propos d'une estampe inédite d'après le maître

---

Le 11 mai 1611, Rubens adressait à Jacques de Bye, graveur et numismate d'origine anversoise, alors fixé à Bruxelles, une lettre souvent rappelée. Le peintre s'y excuse de ne pouvoir accorder une place, parmi ses élèves, à un protégé de son correspondant. Quantité de demandes analogues ont eu le même sort. Quelques-uns des meilleurs amis de l'artiste lui gardent rigueur de ses refus. Mais le fait est qu'une centaine de jeunes gens attendent chez d'autres maîtres le moment de trouver place dans son atelier.

La très intéressante missive, publiée d'abord par Alexandre Pinchart et appartenant à la Bibliothèque royale, est suivie d'un post-scriptum à peine moins digne d'attention. Rubens y fait part à son correspon-

(1) *Bull. de l'Acad. roy. de Belgique*. (Classe des Beaux-Arts) n° 5, pp. 394-402, 1907.

dant d'une occasion qui lui est offerte de placer avantageusement sa toile de *Junon et Argus*, émettant l'espoir qu'une production ultérieure pourra mieux lui convenir.

« J'ai tenu à vous aviser, dit le grand peintre, ayant pour principe d'agir correctement, toujours, particulièrement envers mes amis. Je n'ignore point d'ailleurs qu'avec les grands on n'arrive pas sans peine à réaliser ses vues. »

Pour expliquer ce post-scriptum, Pinchart émettait l'idée d'un accord entre Rubens et de Bye pour la reproduction, en gravure, de la toile mentionnée. L'œuvre étant à la veille de se vendre, ce projet devait rester sans suite.

Fort bien, mais que signifient alors les mots : *ic weet wel dat men met princen niet altijd en can tot effect brenghen zynen goeden wille* : « je sais bien qu'avec les princes on n'arrive pas toujours à réaliser ses desseins favorables » ? Ils ne se rapportent sûrement pas à l'exécution d'une estampe.

De Bye, nous avons eu l'occasion de le dire ailleurs, et la chose doit être rappelée, était alors au service de Charles de Croy, possesseur d'un médaillier célèbre, un des plus grands amateurs d'art de son temps. Les pourparlers entre Rubens et lui étaient nécessairement relatifs à la cession, à l'éminent personnage, de la toile de *Junon et Argus*. Ils avaient entraîné, et le peintre, ayant trouvé le placement avantageux de son œuvre, renonce au marché. Il espère qu'une de ses toiles futures aura plus de succès.

Le tableau de *Junon et Argus* représente, en réalité, Junon transférant les yeux d'Argus, tué par

Mercure, au plumage du paon. Production grandiose, passée en vente à Londres, en 1894, avec la galerie de Lord Dudley et figurant depuis au Musée de Cologne. La lettre à Jacques de Bye permet de la classer, parmi les œuvres de son auteur, dans le proche voisinage de l'*Érection de la Croix*.

Notre savant confrère M. Max Rooses en donne la description suivante :

« Argus est étendu sur le sol, décapité, la poitrine tournée vers le spectateur, les bras passés derrière le cou, une jambe pliée, l'autre levée. Junon est debout au milieu du tableau ; elle vient de descendre de son char doré ; elle porte une ample robe rouge ; une riche draperie brochée de grandes fleurs d'or sur un fond sombre et fourrée d'hermine est jetée sur son épaule droite ; une suivante, dont on ne voit que la tête, couverte de boucles d'un blond doré, en porte le bout. Elle tient dans la main les yeux d'Argus, semblables à des pierres précieuses ; elle en laisse tomber trois. La tête d'Argus, enveloppée d'un linge blanc, est posée sur les genoux d'une suivante de la déesse, une blonde en robe bleue, dont le voile de la même couleur est soulevé par derrière. Devant elle se trouve un paon, la queue basse, à côté duquel un autre fait la roue. Deux enfants ailés font mine de saisir les plumes des paons ; un autre se tient derrière eux. Le premier plan est d'un brun foncé, le fond sombre, le ciel gris avec des nuages lumineux, où se dessine un arc-en-ciel. Le cadavre d'Argus est remarquable, il rappelle vivement les géants musculeux de l'*Érection de la Croix*, avec des effets de lumière plus prononcés. De même, les suivantes de Junon rappellent la sainte



Catherine du même triptyque, et la draperie de la déesse est de la même étoffe que le manteau du saint Éloi. L'action est encore morcelée, les couleurs sont peu variées, les ombres d'un brun foncé, l'effet est demandé aux jeux de lumière. Il n'y a pas de doute que le tableau appartienne à la même époque que l'*Érection de la Croix*. Les paons ont été peints par un collaborateur, comme aussi les enfants, au moins pour une bonne partie (1). »

Pour avoir vu souvent la peinture, nous n'hésitons pas à la désigner comme une œuvre splendide, d'une richesse de coloris où se révèle vivace le souvenir des créations du Titien, récemment étudiées en Italie et en Espagne.

Le type féminin n'est point encore celui que Rubens affectionnera par la suite. Junon a les cheveux d'un noir d'ébène; les enfants rappellent l'exquise peinture du Capitole, *Romulus et Rémus allaités par la louve*. Quant au cadavre d'Argus, puissamment modelé, il procède d'une étude plus d'une fois utilisée par le maître, notamment pour sa *Mort d'Hippolyte*.

Au gré de Pinchart, on l'a vu, Jacques de Bye aurait projeté de reproduire en gravure la *Junon*. Si ce n'est là le sens du post-scriptum de la lettre que lui adressait Rubens, la chose apparaît comme conciliable avec l'idée d'une cession éventuelle de l'œuvre au duc de Croy. La question mérite d'être envisagée de plus près, nous allons nous en convaincre.

Aucun catalogue, aucun répertoire ne signale une gravure de la *Junon* de Rubens.

(1) MAX. ROOSES, *Rubens, sa vie et ses œuvres*, 1901, p. 143.

En 1610 ou 1611, date probable de la naissance de cette vaste et importante création, le peintre ne disposait encore d'aucun des fameux graveurs qui, par la suite, donneraient de ses œuvres de si grandioses interprétations. De Jacques de Bye, désigné par van Hulthem « comme le maître des plus célèbres graveurs d'après Rubens », nous ne relevons pas une seule fois la signature au bas d'une estampe, grande ou petite, empruntée à ses œuvres. M. Voorhelm Schneevoegt, dans sa persévérante recherche des planches exécutées d'après Rubens, ignore jusqu'à son nom. M. Max Rooses, de qui l'on peut dire qu'il n'a négligé aucun document pouvant aider à l'édification du grandiose ouvrage consacré à Rubens, ne signale, dans son iconographie du maître, établie avec grand soin, aucune planche émanant du burin de de Bye.

Rien, d'autre part, ne nous autorise à admettre, après l'exploration des cabinets les plus richement pourvus d'estampes d'après le chef d'école, qu'il soit issu de ses relations avec Jacques de Bye aucun témoignage gravé.

Ce fut donc avec une surprise extrême qu'en feuilletant, à une vente récente, un paquet de gravures, nous vîmes se présenter une pièce, datant certainement du xvii<sup>e</sup> siècle, reproduisant avec une précision rigoureuse, mais en contre-partie la *Junon* de Rubens!

Cette pièce, aujourd'hui entrée dans les collections de la Bibliothèque royale, mesure 22 centimètres de large sur 16 de haut; elle ne porte aucun nom d'auteur et, chose bizarre, paraît être restée incomplète! Le ciel, à droite, où devraient être des nuages, est demeuré clair, sauf quelques contours. Le trait carré,

vers la droite aussi, est à peine exprimé. D'ailleurs, aucun nom de peintre ni de graveur. Il s'agit, on le voit, d'une curiosité iconographique.

A qui l'attribuer? Par une association naturelle d'idées, on songe à Jacques de Bye.

A passer en revue les estampes de Michel Lasne, de Jean Muller, de Jacques Matham, de Guill. Swanenburg, de de Jode père, de Jean-Baptiste Barbé, graveurs qui, originairement, travaillèrent pour Rubens, aucune analogie de procédé ne se révèle. Force est, dès lors, de songer à un autre maître, particulièrement à Jacques de Bye. Aucun point sérieux de comparaison ne nous est malheureusement offert. De Bye est un graveur méthodique, ancien élève d'Adr. Collaert, conduisant son burin un peu froidement, mal préparé à aborder avec succès une œuvre de Rubens. A vrai dire, il s'agissait peut-être d'un essai.

A s'en tenir pourtant à la physionomie de l'œuvre, on songe plutôt à Luc Vorsterman, à ses débuts, la pièce ayant une priorité assez grande sur les morceaux plus caractérisés du maître. Celle que nous avons sous les yeux est timide; la préoccupation du détail y est manifeste. Le trait, passablement confus, accuse une main peu assouplie. Rubens a dû voir cette planche avec un médiocre plaisir.

Aussi, abandonnée avant son complet achèvement, elle ne reçut ni titre ni signature, et ses rares épreuves furent délaissées.

L'attribution à Vorsterman ne se fait pas toutefois sans hésitation.

Nulle trace certaine du séjour à Anvers de ce fameux graveur, originaire de la Gueldre, ne nous est

fournie avant 1619, année de son mariage. Nous n'avons, d'autre part, aucune preuve de ses relations avec Rubens avant 1620, l'année même de son admission à la bourgeoisie. En revanche, il existe des pièces de son burin notablement antérieures, car sa précocité fut remarquable.

Le tout serait de pouvoir préciser le moment de la production de ses premiers travaux sortis des presses anversoises. Comptons sur quelque chance heureuse pour nous permettre de résoudre un jour ce problème.

Une chose demeure incontestable : la rareté de l'œuvre que nous apportons et son très faible rapport avec les planches où se traduit l'autorité de Rubens sur les graveurs adonnés à la traduction de ses peintures.

## II

### A propos de la Junon de Rubens (1)

---

J'ai eu l'honneur, il y a une couple d'années, d'attirer l'attention de la Classe des beaux-arts sur une gravure anonyme d'après un vaste tableau de Rubens, appartenant au Musée de Cologne. La peinture représente, en une composition mouvementée, un sujet de la Fable: *Junon transférant les yeux d'Argus, décapité, au plumage du paon.*

Il est question de cette toile dans une lettre de Rubens à Jacques De Bie, datée de 1611. Le style de la peinture accuse chez son auteur le souvenir encore très vivace du long séjour qu'il venait de faire en Italie. Moment d'intérêt considérable dans sa carrière et auquel se rattachent des créations de l'importance de l'*Érection* et de la *Descente de la Croix*, comptées à juste titre parmi les œuvres maîtresses de son pinceau.

Pour la gravure, le chef d'école ne disposait alors d'aucun des adeptes du burin, plus tard formés à l'interprétation de ses grandes pages et qui deviendraient les traducteurs les plus expressifs de ses

(1) *Bulletin de l'Académie royale de Belgique* (Classe des beaux-arts) n° 4 pp. 88-92, 1909.

compositions. Que l'œuvre fût destinée à quelque église ou à quelque palais, le souvenir en demeurerait ineffaçable par les magistrales estampes signées Vorsterman, Pontius, Bolswert ou Jegher.

Mais au moment où nous considérons les graveurs interprètes de Rubens, leur ambition était plus modeste, et la pièce qui faisait l'objet de ma note précédente et à laquelle je reviens, mesure à peine 22 centimètres de large sur 16 de haut. Elle intéresse plutôt notre curiosité. Et si j'ajoute qu'elle ne rappelle le style d'aucune gravure de l'école d'Anvers, que sa mention fait défaut dans les divers catalogues consacrés à l'étude de l'œuvre gravé de Rubens, il y avait là, en somme, un problème à élucider.

Récemment, un iconographe de grande autorité, particulièrement en ce qui concerne les œuvres hollandaises, M. E. W. Moes, directeur du Cabinet des estampes d'Amsterdam, eut la grande amabilité de me signaler la présence, dans les *Métamorphoses d'Ovide*, de Pierre Du Ryer, de l'Académie française. de la gravure qui motiva ma communication. Il en avait, aussi, retrouvé une épreuve parmi les pièces du cabinet confié à sa garde.

Effectivement, à la page 36 du grand in-folio publié à Bruxelles sous la date de 1677, se rencontre, anonyme toujours, la composition de Rubens. Dédié au jeune prince de Vaudémont, Charles IV de Lorraine, le volume ne contient pas moins de 125 planches, dont à peine cinq ou six signées par des graveurs obscurs: Martin et Pierre Paul Bouche ou Bouché, Frédéric Bouttats.

A part Diepenbecke, dont le nom figure sur une des

compositions, toutes les autres sont anonymes. On y retrouve parfois le souvenir d'œuvres d'artistes fameux de l'école des Pays-Bas, de Rembrandt, par exemple : *Diane et ses nymphes surprises par Actéon*. Toutefois, sauf quelques-unes, les gravures sont d'ordre secondaire.

En appelant mon attention sur la présence dans les *Métamorphoses d'Ovide*, de Pierre Du Ryer, de la pièce d'après Rubens, M. Moes me signale sa mention au catalogue des Van de Passe, de D. Franken, et l'attribution qu'en fait cet auteur à Madeleine, fille de Crispin le vieux, graveur hollandais fort connu de la fin du xvi<sup>e</sup> et du commencement du xvii<sup>e</sup> siècle.

Que la composition procédât de Rubens, Franken paraît l'avoir ignoré ; le nom du grand peintre, en effet, ne figure pas dans la liste, dressée par lui, des maîtres dont les œuvres ont servi de thème aux estampes de l'industrielle famille dont il avait entrepris de décrire les productions.

La *Funon* porte, dans son catalogue, le n<sup>o</sup> 379.

Comment faut-il s'expliquer que Madeleine de Passe fut amenée à entreprendre cet ouvrage ? Elle n'aurait pu, semble-t-il, le faire qu'à Anvers, où elle ne paraît pas avoir séjourné. L'estampe serait-elle par hasard de son père, inscrit à la Gilde de Saint-Luc en 1585, ou encore de son frère, Crispin le jeune, lequel, dans la préface d'un de ses ouvrages, paru à Amsterdam en 1643 (1), assure avoir été en relation avec Rubens ?

Madeleine cependant fut très précoce. Née à

(1) *La prima parte della luce del dipingere, etc. De la lumière, de la peinture et de la désignature, etc.* Amsterdam, 1643. In-folio.

Utrecht vers 1600, elle y mourut, déjà veuve, en 1638. Elle a pu connaître Rubens, mais certes pas à l'époque où le maître créait la *Junon*. En Hollande, où il voyagea vers 1621 et sans doute antérieurement, le grand peintre fut en rapport avec les principaux artistes et probablement visita Crispin de Passe.

On a vu une autre jeune Hollandaise, Anne Roemer Visschers, en rapports artistiques avec Rubens, copier de ses peintures et lui dédier des vers en 1621.

Quoi qu'il en soit, Madeleine, gravant d'après Elsheimer une estampe de *Céphale et Procris*, également utilisée plus tard pour les *Métamorphoses*, en fit la dédicace à Rubens en ces termes :

*V. CL<sup>mo</sup> Petro Paulo Rubenio, artis pictoriæ hujus sæculi facile principi, omniumq. liberalium artium amatori summo, observantiæ suæ ob rarissimum eius ingenium, signum hanc a se æri insculptam tabellam, D. D. D. Q. Magdalena Passæa, Crisp. F, fecit. Adam Elsheimer pinxit.*

(Au très illustre Pierre-Paul Rubens, prince de la peinture de ce siècle, le premier des amateurs de tous les arts libéraux, cette œuvre, gravée sur suivre par elle-même, est dédiée par Madeleine, fille de Crispin de Passe, en témoignage d'admiration pour son rare génie.)

Ceci, par malheur, ne nous donne pas la solution du problème posé par la gravure du vaste tableau terminé par Rubens dès avant 1611, estampe dont l'auteur n'a pas appartenu à l'entourage du maître et l'a précédé dans la tombe.

En 1623, Madeleine de Passe dédiait une autre de ses œuvres, *Salmacis et Hermaphrodite*, d'après J.



Pinas, également adaptée à l'illustration des *Métamorphoses d'Ovide*, au fameux poète et homme d'État, Jacob Cats.

Peut-être la jeune artiste a-t-elle voulu placer ses débuts sous le patronage d'hommes illustres de son temps. Comment elle a été initiée à la connaissance du superbe ensemble reproduit par son burin d'après Rubens, est un point de solution actuellement impossible.

Pour reproduire en gravure, avec le soin et la fidélité de sa *Junon*, une page de cette importance, il fallait avoir eu sous les yeux ni une copie ni un dessin. Rubens en a pu vouloir une planche, mais qu'il se soit adressé à Madeleine de Passe pour l'obtenir, c'est des plus douteux.

Ayant vu l'œuvre quelque part et l'ayant admirée, la jeune artiste aura désiré, peut-être, en entreprendre une gravure *motu proprio*.

Admettre que Foppens en ait fait la commande pour son volume, il n'y faut pas songer. Madeleine de Passe était morte depuis longtemps quand parurent les *Métamorphoses d'Ovide* de Du]Ryer, éditées avec des planches de remploi, nous venons de le voir.

De toutes les œuvres d'art, les gravures semblent avoir le plus de longévité : un jour, peut-être, une épreuve revêtu de quelque texte révélateur viendra faire la lumière sur le point soulevé par la rencontre de notre pièce anonyme. En attendant, je m'acquitte du plus agréable des devoirs en exprimant une vive gratitude à M. E. W. Moes, pour l'obligeante information qu'il a bien voulu me procurer.

HENRI HYMANS.

## Le premier tableau de Rubens en Pologne

Dans l'église de S. Nicolas à Kalisz, fondée au XIII<sup>e</sup> siècle par le duc Boleslas-le-Pieux et sa femme Yolande, reconstruite ultérieurement dans le style gothique, sous Casimir-le-Grand, et assignée aux Chanoines Réguliers, se trouve, depuis la fin du premier quart du XVII<sup>e</sup> siècle, au-dessus du maître-autel d'un superbe baroque, un tableau à l'huile d'imposantes dimensions. Pendant tout le XIX<sup>e</sup> siècle les habitants de Kalisz et des environs le considéraient comme une œuvre de Rubens ; mais en dehors de ce cercle local fort étroit, il était à peu près inconnu. Ce n'est qu'après 1850 et à l'occasion d'une restauration — assez mauvaise d'ailleurs — de cette peinture, qu'on commence à en parler dans le Royaume de Pologne. Dans le « Kaliszanin » (journal de Kalisz), les « Klosy » (les Epis, journal illustré), le « Kuryer Warszawski » (Courrier de Varsovie) on lui consacre des articles pour la plupart insignifiants, parmi lesquels toutefois se distingue par un réel mérite de méthode le travail de M. Alphonse Parczewski de Kalisz. Néanmoins le

tableau n'a jusqu'ici été étudié sérieusement, ni sous le rapport historique, ni sous le rapport artistique. M. le comte Mycielski a voulu combler cette lacune et voici le résultat des recherches qu'il a faites, avec le concours de M. le chanoine Jean Sobczynski, curé actuel de l'église S. Nicolas à Kalisz.

Le tableau représente « La Descente de la Croix » et il est sans aucun doute une œuvre authentique de Pierre-Paul Rubens, peinte en 1620-1621. En même temps que le magnifique maître-autel baroque doré, il fut offert cette année-là par Pierre Zeromski, secrétaire royal, plus tard maître-queux de la couronne et staroste de Bydgoszcz, décédé à Cracovie en 1633. Zeromski, natif de Kalisz, soigneusement élevé à Rome, parlant plusieurs langues, était un des courtisans favoris de Sigismond III, et ce prince lui confia plusieurs missions à l'étranger. Après la diète de novembre 1620, Zeromski, à l'effet d'y obtenir des subsides pour la guerre contre les Turcs, est envoyé en Flandre, où est alors lieutenant-gouverneur l'Archiduc Albert d'Autriche. Les subsides lui furent refusés, mais il acheta à l'atelier de Rubens à Anvers une superbe « Descente de la Croix », que dès 1621 sans aucun doute il fit transporter à Kalisz. Ce fait, ainsi que l'authenticité du tableau, sont confirmés par un document presque contemporain. La visite de l'église de S. Nicolas à Kalisz, effectuée le 26 novembre 1639 par Stanislas Zychowicz, archidiacre de Kalisz, au nom de l'archevêque de Gniezno, visite relatée dans un document manuscrit de l'époque, conservé dans les archives de l'église, corrobore incontestablement

notre assertion (1). Ce document fut établi du vivant même de Rubens, qui ne mourut qu'en 1640, et il est aussi contemporain de Zeromski, ou tout au moins du clergé qui avait été en relations avec ce dernier.

Le tableau, peint sur toile, mesure 3 m. 20 cm. de hauteur, sur 2 m. 12 cm. de largeur. Le groupe, supérieurement ordonné, est composé de cinq personnes: Joseph d'Arimatee et S. Jean détachent de la Croix le corps admirable du Christ, à droite la Sainte-Vierge, de toute beauté, est debout, tandis qu'au pied de la Croix, Sainte Marie Madeleine à genoux tend ses mains vers le Christ. Cette composition fait partie du second groupe des « Descentes de la Croix » de Rubens. Au premier, d'une composition avant tout dramatique, où figurent neuf personnes, appartiennent, à côté du chef-d'œuvre capital de 1612 qui se trouve à la cathédrale d'Anvers, les tableaux de S. Omer, de Lille et de Valenciennes, peints jusqu'en 1615 et même un peu plus tard. Le second groupe, plutôt lyrique, avec une grande tristesse et

(1) Voici le texte du document en question: ALTARE MAJUS. Est muratum latere recto non consecratum, h't tamen altare portabile consecratum integrum et sigillis bene munitum, ad quod tribus gradibus muratis ascenditur, astricatis, et trabibus ligneis circumductis. Nullam h't obligationem hoc altare, præter missas conventuales et celebrat missam pro defunctis qualibet Feria secunda ex concessione Altaris Privilegiati ex urbe impetrati. Estq. hoc altare satis eminens longum et altum, largumque juxta proportionem et indigentiam. Cujus major imago est depositionis de Cruce Domini Nri Jesu Christi Antverpiæ depicta, his temporibus a celebri pictore Rubens allata et donata huic Ecclesie per Iltrum et Mgfcum olim Petrum Zeromski S. R. Mtis Culinaræ Prefectum et Capitaneum Bydgosticensem cornicibus, columnis, basi, capitelloq. & aliis ad proportionem ejusmodi Imaginis, omnibus decenter inauratis et extractis cum ciborio, ad basin ejusd. sito ut dictum est. Quæ omnia sumptibus pfati, magfei Dni Prefecti Curie Regni composita sunt.

beaucoup de sérénité, était jusqu'ici représenté par les tableaux qui se trouvent à Arras : l'un, à la cathédrale, l'autre à l'église de S. Jean Baptiste. M. Max Rooses, le plus éminent critique et connaisseur de Rubens de notre temps, considère le second de ces tableaux comme une œuvre d'élèves de Rubens, exécutée vers 1625 et retouchée en quelques endroits seulement par le maître lui-même; le premier, comme un ouvrage tout à fait détérioré et non original. La « Descente de la Croix » de Kalisz doit donc certainement prendre place parmi les productions authentiques de ce second groupe. Ce tableau, quant à la composition, est identique à celui d'Arras, qu'il surpasse toutefois en longueur de 40 cm. et en largeur de 7 cm. Les couleurs des vêtements de la Vierge et de Joseph d'Arimatee sont aussi différentes dans le tableau de Kalisz, et beaucoup mieux que celles de la peinture d'Arras, présentent un caractère qui parle en faveur de l'authenticité de la toile. Toute la technique enfin, large et aisée au-delà de toute expression, le coloris brillant, le ton général du chef-d'œuvre, tout en un mot atteste que le tableau de Kalisz est bien un ouvrage original du maître d'Anvers, le premier sans doute qui ait été apporté en Pologne. Les relations qui plus tard s'établiront entre les Polonais et Rubens et les artistes flamands, ne commencent qu'en 1624, c'est-à-dire lors du voyage de Ladislas Wasa, prince royal de Pologne, à Bruxelles et à Anvers.

GEORGES MYCIELSKI,  
Cracovie.

(Extrait du *Bulletin de l'Académie des Sciences de Cracovie*. Mars 1909).

# Mededeelingen van den heer Hofstede de Groot

---

DEN HEER MAX ROOSES.

Ik heb de volgende aantekeningen gevonden over schilderijen van Rubens, die voor zoover ik het register zie, niet in uw groot werk voorkomen :

1. Museum te Rochefort:

Jupiter verandert Lykaon in een wolf. Hij zit vergezeld van een adelaar in een roode draperie rechts aan een tafel. Op de tafel staat een stuk vleesch op een wit servet. Lykaon heeft een gelen mantel over een donker violet kleed. Hij heeft reeds een wolfskop en zit tegenover Jupiter. Links een stuk architectuur. Breed meesterlijk geschetst. 22 bij 17. Nr. 74.

2. Christus in Gethsemane. Schets. Verzameling van Lord Wimborne te Canford Manor.

3. De Afneming van het kruis. 7 personen om het lijk van Christus. Echte schets in kleuren. Verzameling Graaf Schoewaloff te Sint-Petersburg.

4. Mucius Scaevola. Schets. Scheen mij goed. Nr. 497 van het Roemjantsoff Museum te Moskou.

5. Heilige familie. Groot schilderij in de breedte, met 10 levensgroote halffiguren, de Madonna, het

Christuskind, Jozef, Anna, Simeon en vier engelen. Heet Jordaens, maar is een echte vroege Rubens. Zeer goed geconserveerd en zeer sterk van kleur. De directeur zei mij, indien ik mij goed herinner, dat het stuk uit de veiling Meyer te Keulen komt. Het zal dus wel bekend zijn. Nr. 31 van het Museum Warschau, catalogus 1901.

6. In de verzameling van Lord Leconfield te Petworth, noteerde ik nog, behalve de door U genoemde schilderijen, het borstbeeld eener oude dame. Zeer goed. Nr. 101 van den catalogus.

7. In de verzameling van den Earl of Derby, Knowsley noteerde ik een Wilde Zwijnenjacht van Rubens en Snijders.

8. In dezelfde verzameling noteerde ik Petrus de sleutels ontvangend. Lijkt zeer op de compositie van den Ongeloovigen Thomas. Hierbij noteerde ik Rubens of eerder van Dijck. Ik kan niet zeggen, hoe dit schilderij zich verhoudt tot het ongetwijfeld echte schilderij, dat ik U onlangs te New-York signaleerde.

Hercules en Anteus. Levensgroot.

De Ontdekking van Kallisto. Copie naar Titiaan. Deze beide schilderijen zijn in dezelfde verzameling en staan bij mij onder hetzelfde opschrift: Rubens of eerder van Dyck.

9. In de teekeningenverzameling van den heer H. Duval te Luik, noteerde ik eene studie van een kind met den vinger in den mond, op grijs papier in rood en zwart krijt en twee studies van de H. Theresia in profiel. Voorts nog een knielende H. Hieronimus in zwart krijt. Rubens of van Dyck.

10. In de Grusonstichting in het Museum te Maagdenburg is eene Aanbidding der Koningen, een mooie kleurige schets.

11. Mansportret, in de linkerhand zijn hoed, in de rechter zijn handschoenen houdend. Geheel in het zwart. Zeer goed. Paneel 103 × 78 cm. Verzameling van Lord Ridley te Blagdon.

12. Portret naar rechts gewend van Helena Fourment. Schets in het bruin, wit en rood en vleeschkleur. Borstbeeld tot aan de schouders. Op paneel, zeer krachtig. 29 × 22. Verzameling van Lord Ridley te Blagdon.

13. Levensgroot portret van eene zittende dame in het zwart tot aan de knieën, zonder ornament, met een weduwekapje. Links boven een ruitvormig wapen met een rood schildhoofd en voor het overige verticaal gestreept: zwart, wit, zwart, wit, zwart.

1611 gedateerd. In de linkerhand een zakdoek, op de linkerwang een kleine wrat. Paneel 1.17 × 92. Verzameling Lord Ridley te Blagdon.

14. Krijgsman in antiek kostuum. Achter hem, links, een draak. Mercurius komt van boven en wijst hem op mannen, die elkaar bevechten. Blijkbaar Cadmus, die de tanden van den draak gezaaid heeft. Echte, breed gedane schets. Verzameling Sir Hickman Bacon, te Gainsborough.

15. Schets voor de Kruisdraging. Meer gekleurd dan die te Amsterdam en niet geheel zeker. Verzameling van Lord Yarborough te Brocklesby Hall. 1905.

16. Schets in het bruin, de Gevangenneming van Simson voorstellend. Schijnt goed, maar hangt vrij



donker. Kan ook van Dyck zijn. Verzameling van Earl Howe te Gopsall. Juni 1908.

17. Staand Mansportret tegen eene roode draperie en zeil. Levensgroot. Verzameling van Lord Amherst, Montreal te Sevenoaks. Juni 1908.

18. Lord Dysart te Ham House bij Richmond aan de Theems, heeft nog een exemplaar van den Sater met de vruchten en de jonge vrouw die bij Schönborn te Weenen en in het Mauritshuis voorkomt. Het eerst genoemde exemplaar schijnt mij nog steeds het beste.

19. Kolonel Warde, Squerries Court te Westersham in Kent, bezit een levensgroot portret van Philips II te paard met de stad Sint-Quentin en den veldslag op den achtergrond.

20. De heer P. A. B. Widener te Philadelphia bezit een schets in de breedte, voorstellende den Sabijnsche Maagdenroof.

Aangaande Nr. 597 van den Catalogus der Eremitage, voorstellende Apollo en Marsyas, een schets die slechts als School van Rubens gecatalogiseerd is, heb ik de opmerking gemaakt, dat deze zoo goede kwaliteit bezit, dat ik niet kan inzien, waarom de oude toeschrijving in de verzameling Baudouin, die ook langen tijd in de Eremitage gegolden heeft, niet juist zou zijn.

In hetzelfde Museum wordt Nr. 659 *De aanbidding der Herders*, bij wijze van vraag aan C. Schut toegeschreven, maar ik ben het met Bode eens, dat het een werk van Rubens uit zijn eersten tijd is.

---

# Catalogue du duc de Buckingham (1635)

---

London, 20 December 1906.

M. MAX ROOSES.

Dear Sir,

You may be interested to hear that a MS catalogue of the Duke of Buckingham's pictures, made in 1635, has been discovered: it contains many more pictures both by Rubens and others than Walpole's list. The discovery was made by Mr Randall Davies, who I suppose will publish the list some time or other.

Truly yours,  
LAURENCE BINYON.

1. One winter piece.
2. A great piece for the cieling of my Lords Closet.
3. My Lord Duke on horseback.
4. Our Saviour on the cross.

5. The Torments of Hell.
6. A great landskip
7. The Hunting of the boar.
8. A little Landskip, a morning.
9. A little Landskip, an evening.
10. The Archduchess of Brabant.
11. The Dutchess of Crin.
12. Marquess Spinola.
13. A fair picture of the Virgin Mary in a garland of flowers (Rubens & Breughel).
14. Leander & Hero.
15. Children tying up fruitage about a statue.
16. The picture of Paracelsus.
17. The 3 graces sacrificing (R. & Breughel).
18. Three graces with a basket of flowers.
19. The picture of the Marquess d'Este in armour.
20. A Portugese Lady.
21. Medusa's head with Snakes (R. & Subter {Snyders}?)
22. The picture of Mars.
23. A Centaur & Diana.
24. A Hermit with a naked woman (?)
25. Two little old men's heads.
26. The Duchess of Brabant & her Lover.
27. Drunken Silvanius.
28. The Hunting of Lyons.
29. A preat piece with fishes.
30. Chimon with Iphigenia & naked ladies sleeping.

(N. B. 24 is not *stated* to be Rubens, but it is no doubt the same picture as mentioned in the Fairfax catalogue).

# L'Œuvre de Rubens

---

## Addenda et Corrigenda

---

Les notes suivantes servent de supplément à mon *Œuvre de Rubens*. Histoire et description de ses Tableaux et Dessins, Anvers, Maes 1886-1892.

Tome I, *Introduction* p. 10. Outre les noms cités des élèves et aides de Rubens, nous avons à mentionner :

*Luc Franchois* de Malines, dont CORNELIS DE BIE dans son livre *Het Gulden Cabinet*, (Anvers, 1661, p. 376) dit :

Wiens Meester langhen tijdt d'Heer Rubbens is geweest,  
Hetgen' hy oock ghenoch doet blijcken in schildrijen,

Die van hem met verstandt staen cloeck gheordonneert  
Soo in devotie als Poëterijen:

Daer menich Kerck en Hof is mede ghestoffeert.

DAVID TENIERS I. « Desen David Teniers is Discipel gheweest van den Edelen ende Constrijcken Petrus Paulus Rubens.

(CORN. DE BIE, *Het Gulden Cabinet*, p. 140).

Dans sa *Vita Petri Pauli Rubenii*, Philippe Rubens cite parmi les élèves de son oncle Joannes Brouchorst.

Dans sa vie de *Samuel Hofman*, HOUBRAKEN dit :

SAMUEL HOFMAN, van Zurich. Deze kwam, na dat de faam den roem van Rubbens werken, op hare wicken, in dat waerelt-oort omgevoerd hadde, afzakken naar de Nederlanden, en begaf zich in de school van RUBBENS, daar hij door deszelfs leerlessen, en het afzien van sijne behandelingen, tot een goed meester in de konst opwiesch (ARNOLD HOUBRAKEN: *De Groote Schou-burgh der Nederlantsche Konstschilders en Schilderessen*, 1753, I, 77).

Dans sa lettre à Rubens, datée de Paris, le 10 juillet 1623, Peiresc écrit que cette lettre lui sera apportée par « son MAXIMILIEN » qui partait ce jour pour Anvers et qui lui avait apporté le même jour cinq gravures d'après des tableaux de Rubens. Ce même Maximilien avait employé trois ou quatre journées presque entières à dessiner pour Peiresc certains tombeaux antiques, travail dans lequel il a fort bien réussi. Nul doute qu'il s'agit ici d'un élève de Rubens, qui avait accompagné son maître à Paris et l'y avait aidé dans le travail de la Galerie du Luxembourg. Nous ne l'avons pas trouvé mentionné ailleurs (Voir *Correspondance de Rubens*, III, 194).

Ad. Siret affirme que GÉRARD DOUFFET fut un élève de Rubens, chez qui il travailla pendant deux ans (AD. SIRET. *Dictionnaire des Peintres*, 1883, article *Douffet*).

MARTINS. Constantin Huygens mentionne un certain Martins que l'on disait être un élève de Rubens (Martins die geseght wordt by Rubens geleert te hebben) *Journal van Constantyn Huyghens uitgegeven*

door het Historisch genootschap te Utrecht, 1877, II, 628. 629).

LOUIS DE VADDER aurait, d'après une note sur un de ses dessins de paysage, au Musée du Louvre, peint des fonds pour Rubens (*Louvre, Portefeuilles de dessins*, n° 20559).

11<sup>bis</sup> (N° de l'*Œuvre de Rubens*). *Le Sacrifice d'Abraham* est mentionné dans l'Inventaire de Herman de Neyt, 15-21 octobre 1642 : « Een schets van als boven (van Rubens), wesende d'Offerande van Abraham ende Ysaack (F. J. VAN DEN BRANDEN. *Collections de tableaux à Anvers, Bulletin des Archives d'Anvers*, XXI, 335).

15<sup>bis</sup>. *L'Enlèvement du prophète Elie*. Inventaire de Herman de Neyt : « Een schets van den Propheet Elias opgevoert, van Rubbens » (*Ibid.*, XXI, 340).

40<sup>a</sup>. (*Œuvre de Rubens*, tome V, p. 306). *Adam et Eve chassés du Paradis*. Cette esquisse est mentionnée dans l'inventaire de Herman de Neyt : « Een schets van Rubbens, daer Adam ende Eva wtet Paradys worden gejaecht » (*Ibid.*, XXI, 335).

Et dans celui de Victor Wolfvoet, 24-26 octobre 1652 : « Een ander schetse, vanden selven Rubens, daer Adam ende Eva wtten Paradyse geslaghen worden » (*Ibid.*, XXI, 376).

40<sup>b</sup>. *Les messagers de Moïse rapportent une grappe de raisins*. Th. v. Frimmel rapporte que, dans la galerie du prince Eugène de Savoie, n° 169, se trou-

vait un petit tableau octogone, représentant ce sujet et croyait y voir le projet d'un des plafonds de l'église des Jésuites: « Rubens, Die Zurückkunft der Kundschafter die Moses in das gelobte Land schickte und die Weintrauben mit sich brachten. Hoch 2 Fuss 8  $\frac{1}{2}$  Zoll und ebenso breit, achteckig. Ich kann die Vermuthung nicht los werden, dass es sich um einen Entwurf für ein Deckenbild der Antwerpener Jezuitenkirche gehandelt hat » (Th. v. FRIMMEL. *Wiener Galerien*, Band I, Capp. III, p. 50).

Tome I, p. 48. Le Musée de Bruxelles a acquis, en 1901, une vue de l'intérieur de l'église des Jésuites, signée et daté W. S van Ehrenberghe. 1664.

41<sup>bis</sup>. *Le Triomphe de l'Eucharistie sur l'Idolâtrie.*

46<sup>bis</sup>. *La Rencontre d'Abraham et de Melchisedech.*

47<sup>bis</sup>. *Les Israélites ramassant la Manne dans le désert.*

48<sup>bis</sup>. *Le Sacrifice de l'Ancienne Loi.*

49<sup>bis</sup>. *Le Prophète Elie dans le désert.*

Ces cinq esquisses se trouvent mentionnées dans l'Inventaire de Victor Wolfvoet, 23 octobre 1652.

« Alnoch een ander schetsken, insgelycx van als voore, daer men den osch opofferd, mede in ebbe lystken.

» Een ander schetsken, van als voore, van Melchisedech, op pannel, in gelyck lystken.

» Noch een ander schetsken, mede van als voore, daer het hemelsbroot regent, oick in gelyck lystken.

» Noch een ander schetsken, van als voore, van d'Arcke des Verbonts, oick in gelyck lystken.

» Noch een schetsken, van Rubens, daer den Engel

by Elias compt met broot ende wyn, op pannel, in ebbenhouten lystken ». (*Bulletin des Archives d'Anvers*, XXI, 376).

41-49. *Les Triomphes et les Figures de l'Eucharistie*. Les ébauches en grisaille que possède le Musée de Cambridge, et dont j'ai encore rencontré d'autres pièces dans le commerce, ne sont pas des originaux par Rubens, mais des copies d'après les gravures de S. a. Bolswert.

41-49. (Tome I, p. 72). Le 14 juillet 1628, Chifflet écrivit à un de ses correspondants: « S. A. a fait partir, les deux jours en ça, deux chariots qu'elle fait passer en Espagne chargez de tapisseries, de toilles et de chartes géographiques et de quelques peintures. » (*Notes prises par M. Charles Ruelens dans la correspondance de Chifflet à Besançon*). Nul doute que les tapisseries envoyées en Espagne, le 26 juillet 1628, ne fussent celles des *Triomphes et Figures de l'Eucharistie*. Nous savons, qu'en janvier 1628, l'Infante avait donné à Rubens plusieurs perles à bon compte des patrons de ces tapisseries.

(Tome I, p. 75). Nicodemus Tessin, dans les notes sur sa visite en Hollande que nous publions plus haut, affirme qu'il a vu, en 1687, à Bruxelles, dans la grande galerie, six belles pièces peintes par Rubens et reproduites en tapisseries. (Voir plus haut, page 228). Ce sont là les pièces qui furent détruites par l'incendie de 1731; c'étaient non pas les originaux, mais des copies des cartons originaux de la série.



56-67, 68-80. *Le Christ et les douze Apôtres*. Dans l'exemplaire de cette série que possède le Musée de Madrid, il manque la figure du Christ; dans l'exemplaire du palais Rospigliosi, le Christ se trouve. Un Christ tel qu'il est représenté dans la série gravée par Nic. Rijckemans, est signalé dans le Schottenstift à Vienne. Un autre exemplaire, appartenant au Couvent anglais de Bruges, a été restauré en 1906, par M. Maillard d'Anvers, dans l'atelier duquel je l'ai vu. Le Christ nu jusqu'à la ceinture est entouré d'un linge blanc et vu jusqu'à mi-corps. Dans le bras gauche, il tient la croix, de la main droite il en touche le tronc. Les longs cheveux d'un brun clair descendent sur l'épaule droite. Il rappelle vivement le Christ de *l'Incrédulité de saint Thomas*; une ombre d'un brun châtain lui tombe dans le cou et sur la contournure du bras; les ombres sur le corps sont d'un gris verdâtre. La peinture n'est pas de la main du maître, mais bien d'un élève. Le tableau provient de la collection Schamp d'Aveschoot. Il a passé dans la collection de M. Henry Roche de Londres.

81. *La Sainte Trinité adorée par Vincent de Gonzague et sa famille*. Gravure dans *Zeitschrift für Bildende Kunst*, 1887.

84<sup>bis</sup>. *La Trinité*. Suivant le D<sup>r</sup> Th. von Frimmel, l'église de Feldsberg possède une *Trinité* par Rubens. « Der Neubau der Kirche (von Feldsberg) wird im 1660 angesetzt. Die Einweihung geschah 1671 und warscheinlich sind damals die beiden Gemählde von

Rubens hingelangt, die ein Zeitlang den Hochaltar der Feldsberger Kirche geziert haben: die Himmelfahrt Mariae jetzt in Wien (?), die Dreieinigkeit noch in Feldsberg (Dr TH. VON FRIMMEL, *Beilage zur Bilderkunde*. Mai 1907, blz. 22).

92. *Le Jugement dernier*. Le 3 janvier 1905, M. Carlo Giacinto Oliva présenta en vente au Musée des Beaux-Arts d'Anvers l'esquisse de ce tableau ou plutôt son croquis. (Il quadro originale o meglio il bozzetto).

93. (I, p. 108). *La Chute des reprouvés*. Ce n'est pas à ce tableau, mais à la chute des Anges rebelles (n<sup>o</sup> 86) que Philippe Rubens, dans son mémoire adressé à Depiles, en réponse à la lettre du 5 mars 1676 de ce dernier (*Bulletin Rubens*, II, 164), assigne la date de 1621. Il admit cette date parce que la gravure du tableau, faite par Vorsterman, la porte.

94. *L'Assomption des Justes*. L'inventaire de Jérémie Wildens (30 décembre 1653) mentionne: « Een begonst pineel, de salige sielen » (*Bulletin des Archives d'Anvers*, XXI, 388). Nul doute que ce ne soit l'esquisse que possède la Pinacothèque de Munich.

99. *Abel tue Cain*. Parmi les huit tableaux apportés à Madrid par Rubens, se trouvait *le Fratricide de Cain*. (C. JUSTI, *Velasquez*, I, 240).

105. *Agar renvoyée par Abraham et Sara*. Un tableau de Rubens, traitant ce sujet, se trouvait au château de l'Electeur palatin (der Winterkönig), suivant

l'inventaire dressé en 1633 (J. C. OVERVOORDE. *Bulletijn van den Nederlandschen Oudheidkundigen Bond*, Januari 1903, bl. 74-75).

130<sup>bis</sup>. *Daniel dans la Fosse aux Lions*. L'esquisse appartenait en 1900 à Sir William Farrer et figura dans la Winter Exhibition de Londres, 1899-1900.

137. *Judas Macchabée priant pour les défunts*. Le tableau du Musée de Nantes est un travail d'élève retouché par Rubens et datant de 1618 environ.

138<sup>bis</sup>. *L'Immaculée Conception*. Bode signale dans la collection de l'empereur d'Allemagne une œuvre traitant ce sujet, faite par un élève et retouchée par Rubens. C'est, dit-il, un fragment d'autel datant de 1620 environ (BODE. *Gemälde des Kaisers*, p. 90).

143. *L'Annonciation*. Suivant Frimmel, l'esquisse de ce tableau se trouve dans la Galerie de Prague (TH. VON FRIMMEL. *Wiener Gemälde sammlungen*, p. 492-3. ID. *Kleine Galeriestudien*, II, 58).

I. 189. *La Visitation*. Un tableau traitant ce sujet est mentionné dans l'inventaire de Jérémie Wildens. (*Bulletin des Archives*, XXI, 391): « Een groetenisse van Elisabeth, van Rubens ». Il se retrouve dans l'inventaire de J. B. Anthoine, 28 mars-10 avril 1691 (*Ibid.*, XXII, 83): « De visitatie van Sint Elisabeth op doeck, van Rubens, geschat 800 gulden ».

150. *L'Adoration des Bergers*. Nous avons publié plus haut un article sur les négociations au sujet

de la vente de ce tableau. Déjà en 1764, des offres furent faites aux pères Capucins, mais ils refusèrent d'y donner suite. (Lettre de Gobenzl à Desbordes, 1764. *Bulletin de la Commission royale d'Histoire*, de Bruxelles, IV<sup>e</sup> série, tome II, p. 272).

162. *L'Adoration des Rois*. Une étude pour la tête d'un homme de la suite des rois appartenait en 1896, à M. Kende de Vienne; en 1902, à M. Gross de Vienne; la même année, à M. Kleinberger de Paris; en 1903, à Ritter Hoschek von Muhlheim de Prague. C'est la tête gravée par Wrenk sous le titre: *Un Philosophe ancien* (Voir *Œuvre de Rubens*, t. IV, p. 323-324).

175<sup>2</sup>. Bode signale dans la collection de l'empereur d'Allemagne, une *Adoration des Rois*, se trouvant au Nouveau Palais. Travail d'élève, retouché par Rubens, différant beaucoup des autres compositions traitant le même sujet (BODE. *Gemälde des Kaisers*, p. 90).

176. *L'Adoration des Rois*. Collection du duc de Westminster (Eaton Hall). Le roi mage agenouillé porte une ample robe rouge, celui qui se tient derrière lui un manteau couleur d'or. La Vierge est assise à gauche. Les couleurs manquent de vigueur, le ton est voilé. Le tableau n'est pas un chef-d'œuvre et Rubens s'est fait aider dans l'exécution.

178. *La Fuite en Egypte*. L'inventaire de Simon Balthasar de Neuf (28 novembre 1740) mentionne

une *Fuite en Egypte* par Rubens: « Een stuck schilderye door Rubbens in vergulden leyst, representierend, de Vlught van Egipten » (*Bulletin des Archives*, XXII, 106).

186<sup>bis</sup>. *L'Enfant Jésus*. Dans la vente Sedelmeyer (Paris, 17 juin 1907) parut un *Enfant Jésus* entouré d'une gloire, assis sur un coussin rouge, la main droite levée, la main gauche appuyée sur le bout d'un linge blanc qui lui entoure le bras. La peinture est très claire, le ton doux et moelleux. Le tableau est sans valeur supérieure, mais il est authentique et doit être admis dans l'œuvre de Rubens.

187. *La Madone*. J'ai rencontré un exemplaire de cette Madone dans le commerce à Bruxelles, en 1896; un autre en possession de M. Menke à Anvers; un troisième au Musée Corsini à Rome. Bode en signale un dans la galerie impériale à Potsdam (*Kaiserliche Bilder*, p. 88).

194<sup>bis</sup>. *La Madone*. Dans la vente Thirion (Paris, 1907) une Madone non décrite fut vendue. La Vierge est assise les yeux baissés; elle est habillée d'une robe rouge avec un petit liseré blanc autour du cou. Les manches sont d'un gris bleuâtre. Dans les cheveux est attaché un voile verdâtre transparent. L'enfant Jésus est debout sur les genoux de sa mère qui tient dans un linge blanc très fin le pied de son enfant. De sa main droite, elle entoure le milieu du corps de Jésus recouvert en partie d'un linge. Une

espèce de gloire jaillit autour de la tête de la Vierge et éclaire le fond.

Le tableau était primitivement arrondi dans le haut. Le rayonnement autour de la tête de la Vierge a été rapporté plus tard et des repeints cernent la tête. La tête et les mains de Marie, le corps de l'enfant tout entier avec ses linges sont de la main de Rubens et de son premier temps, probablement de 1613. Le cou et la tête de la Vierge ont la tonalité froide et grise de cette époque. La tête de l'enfant avec sa chevelure blonde brillantée est superbe ainsi que toute l'attitude du petit Jésus. Malheureusement, le tableau est fortement repeint, spécialement le corps de l'enfant Jésus. Les modelés bleus abondamment répandus sur le côté ombragé de son corps, sont des repeints. Rubens, il est vrai, jetait en 1613, des touches de cette nuance sur ses chairs, et primitivement, il s'en est trouvé également sur le présent tableau, mais le retoucheur les a fortement renforcées et exagérées. Certaines touches crémeuses dans les chairs de l'enfant et de la Vierge sont également posées plus tard. Par là, les chairs originairement belles ont été plus ou moins gâtées et l'aspect a été faussé. Rubens a également peint les draperies. La robe rouge est brillante. Somme toute l'œuvre est authentique ayant des parties superbes, manquant de pureté, mais belle encore dans son ensemble.

198. *La Madone dans une guirlande de fleurs.* Le tableau semble avoir appartenu au duc de Buckingham; dans le catalogue de sa collection, rédigé en 1635,

nous lisons: « A fair picture of the Virgin Mary in a garland of flowers (Rubens & Breughel) ». Le petit Jésus a la tête d'Albert Rubens. L'enfant paraissant être âgé de deux ans, le tableau serait de 1616.

205. *Anges entourant une Madone*. Dans les documents concernant ce tableau, à la page 271, il est parlé de « Augustinus infans cardinalis = le cardinal infant Augustin », il faut lire: « Augustinus Cusanus cardinalis = le cardinal Augustin de Cusa ».

214. *La Vierge entourée de plusieurs saints et saintes*. Esquisse. En 1897, Sedelmeyer offrit en vente cette esquisse (*The fourth hundred of Paintings by old Masters*, 1897, n° 313). Elle fut achetée par le Musée de Boston.

218<sup>bis</sup>. *La Madone* provenant de la galerie du duc de Marlborough, fut donnée par M. F. O. Mattheesen au Metropolitan Museum de New-York.

227. *La Sainte Famille, Jésus, Marie, Joseph, saint Jean, sainte Elisabeth*. Un tableau de composition entièrement semblable parut dans la vente Thirion (Paris 1907). L'œuvre n'est pas décrite, elle est en partie de Rubens, en partie d'un collaborateur. La tête de la Vierge et ses mains, le corps du petit Jésus et ses linges sont entièrement et soigneusement faits par Rubens. Le petit saint Jean est également et entièrement de lui, mais d'une facture plus lâché. Rubens a retouché légèrement la tête et la main de saint Joseph et de sainte Anne, plus abondamment le berceau et les couvertures. Les draperies des personnages et

l'agneau sont de la main d'un disciple. Le tableau date de 1615 environ, il est bien conservé, mais n'est pas de la meilleure manière du maître.

231. *La Sainte Famille. Jésus, Marie, Joseph, saint Jean, sainte Elisabeth.* Un tableau de cette composition se trouve au Musée de Strasbourg. Peinture d'un ton sombre parsemé de lumières, largement faite. Marie et Jésus sont fort beaux, les autres figures moindres; l'authenticité est douteuse.

238. *Le Christ instruisant Nicodème.* Le tableau fut donné au Musée de Bruxelles, par M. Ed. van Parys, en 1906.

242. *Le Festin d'Hérode.* En 1901, on m'offrit en vente un dessin de ce tableau à la craie noire, recouvert presque entièrement d'aquarelle noire, blanche, grise, brune, appartenent alors à M. Castel Smith, de Londres. Il est probable que le dessin primitif a été fait par un élève et que Rubens a couvert presque toute la pièce de couleur pour indiquer les valeurs au graveur.

256. *La Femme adultère.* Le tableau a été vendu avec la collection Miles, de Bristol. En 1899, il fut acheté de Colnaghi, de Londres, par le Musée de Bruxelles.

256<sup>bis</sup>. *La Femme adultère.* Un tableau de la même composition fut présenté en vente par M. Kleinberger, de Paris, en 1907. Ce second exemplaire est entièrement de la main de Rubens, mais moins achevé que



le précédent. Rubens a laissé son œuvre, sans y avoir posé les derniers glacis. La tête du Christ est d'une facture ferme avec des ombres d'un gris fauve, la barbe est largement brossée ainsi que les cheveux avec des tons dorés dans le châtain clair. La robe est d'un rouge éclatant avec des tons chauds, la draperie qui la couvre est d'un clair verdâtre avec des ombres transparentes. Le vieillard à tête chauve a une barbe blanche, et une carnation claire bien travaillée. La femme adultère est plus légèrement faite avec une robe vert foncé à forts reflets orangés très lumineux. Le prêtre avec le capuchon rouge et le collet en hermine sur cette robe, est très hâtivement frotté sans éclat; il est gras et massif avec des taches noires non fondues et désagréables. Le grand prêtre avec les caractères hébreux sur le bonnet, a les yeux largement ouverts, une draperie bleue et une pèlerine d'or mieux travaillée. Il y a deux figures dont on voit le profil à l'extrême droite, deux figures dont on voit la tête entre la femme et le prêtre à la robe rouge. Deux garçons regardent la scène. Ces six dernières figures sont largement brossées en teintes noirâtres; derrière le Christ, une tête. En tout treize figures. Le coloris est primesautier, avec une vive lumière sur les figures du premier plan. La facture est plus libre que celles du tableau de 1612, la couleur est véritablement éclatante dans les têtes des deux prêtres, les figures du second plan ont une belle teinte dorée. Le tableau a fait partie de la collection Schuster, de Vienne; il fut présenté en vente chez Heberlé, à Cologne, en 1892 et adjugé à 25.500 marcs.

258. *Jésus Christ donnant les clefs à saint Pierre*. Le tableau appartenait à Sedelmeyer, de Paris, en 1901, qui l'annonça dans *The Seventh Hundred of paintings by Old Masters*, n° 38. En 1908, il se trouvait chez le marchand d'art Blakeslee, à New-York.

260. *L'Enfant Prodigue* se trouve actuellement au Musée d'Anvers. Le tableau mesure H. 98, L. 156 cm.

266. *L'Entrée de Jésus Christ à Jérusalem*.

267. *Le Lavement des pieds*. Ces deux prédelles de la Cène ne sont pas de la main de Rubens; elles sont faites d'après ses données.

269. *La Flagellation*. Ce tableau fut donné aux Dominicains par Louis Clarisse: « De Gheesselinghe gegheven van Mynheer Lowies Clarisse ghemaectt van Mynheer Peeter Rubbens. 150 fl. » (Archives de l'église Saint-Paul à Anvers. *Schilderyen van de 15 Mysteriën*).

272. *Ecce Homo*. Un tableau portant ce nom est mentionné dans l'inventaire de Herman de Neyt, marchand de tableaux, 15-21 octobre 1642: « Eenen Ecce Homo van Rubbens » (*Bulletin des Archives*, XXI, 346).

275-277<sup>bis</sup>. *L'Erection de la Croix*. Cette esquisse fut vendue en 1901 chez Christie, à Londres; et à l'hôtel Drouot, à Paris, le 15 décembre 1907. Dans cette dernière vente, elle fut payée 175,000 fr. La lettre du 23 janvier 1619 de Rubens à Pierre van

Veen, prouve qu'à cette époque Rubens songeait à faire graver le tableau ou l'esquisse par Vorsterman. (*Correspondance de Rubens*, II, 207).

295. *Le Christ en croix entre les deux larrons*. Au Musée de Toulouse, provenant de l'église des Capucins (Saint-Antoine) à Anvers. Cette église possède encore une copie, grandeur de l'original, de ce tableau.

308<sup>ter</sup>. *La Visitation de la Vierge* (Galerie Borghèse). Bode regarde ce tableau comme une copie faite par un élève. Après avoir revu et examiné l'œuvre, je ne la considère plus comme de la main du maître.

311. *La Descente de la Croix*. Le Musée de Lille a acquis l'esquisse du grand retable. Cette esquisse est absolument authentique; elle provient de la vente Hamilton; la vieille femme manque. La tête du Christ s'affaisse davantage. Les couleurs sont vaguement indiquées: ainsi le rouge et vert des draperies de saint Jean ne sont nullement accentués. La tonalité est d'une grande douceur, certaines parties sont rudimentaires.

332. *Le Christ au tombeau*. Ce tableau est représenté dans la peinture de l'atelier de Rubens au Palais Pitti, à Florence.

334<sup>bis</sup>. *La Résurrection du Christ*. Une grande Résurrection sur toile, inachevée, est mentionnée dans l'inventaire de Herman de Neyt, 15-26 octobre 1642:

« Een groote Verrysse nisse, van Rubbens, onvolmaect, op doeck » (*Bulletin des Archives*, XXI, 352).

Une petite *Résurrection* se trouve dans l'inventaire d'Erasmus Quellin, 7 novembre 1678: « Scheytse, Verrysenicken van Rubens » (*Ibid.*, XXII, 9).

340. *L'Apparition des Anges aux Saintes Femmes*. Suivant Th. von Frimmel, l'original de ce tableau se trouve au couvent de Mülk dans la Basse-Autriche. L'exemplaire de la galerie Czernin à Vienne est authentique.

342. *Le Christ à table avec les disciples d'Emmaüs*. Ce tableau se trouve à la maison d'Albe à Madrid (H. HYMANS, *Das Museum*, III, 15<sup>e</sup> Lieferung. *Id. Gazette des Beaux-Arts*, août 1894, p. 162).

356. *L'Assomption de la Vierge*. Londres Buckingham Palace. L'œuvre n'est pas authentique. C'est une ancienne copie de dimensions réduites.

358. *L'Assomption de la Vierge*. L'esquisse de ce tableau appartenait en 1900 à Sedelmeyer qui l'offrit en vente dans *The Sixth Hundred of paintings by old Masters*. Elle reparut dans la vente Edmond Huybrechts. Anvers, 1902.

362. *Le Couronnement de la Vierge*. L'inventaire de Victor Wolfvoet, 24-26 octobre 1652, mentionne l'esquisse d'un *Couronnement de la Vierge*: « Een schetse van Rubens, wesende een Crooninge van Onse Lieve Vrouw, op panneel, in lyste » (*Bulletin des Archives*, XXI, 360).

368. *Les Quatre Pères de l'église latine.* L'inventaire de Herman de Neyt, 15-21 octobre 1642, mentionne une grande toile encadrée, représentant les quatre docteurs de la Sainte-Eglise, faite par Rubens et Jordaens : « Een groot stuck, op doeck, in lijste, inhoudende de vier Doctoren vande Heylighe Kercke gemaect door Rubbens ende Jordaens » (*Bulletin des Archives*, XXI, 349).

Dans l'inventaire de Jérôme Wildens, on trouve les quatre docteurs esquisse par Rubens : « De Vier Doctoren geschist, van Rubbens » (*Ibid.*, XXI, 392) ainsi que les Quatre Docteurs avec des chappes en or : « De vier Doctoren met goude coorkappen, van Rubbens » (*Ibid.*, XXI, 392).

376. *La Dispute du Saint-Sacrement.* Bellori confirme notre manière de voir quant à la date à laquelle le tableau fut fait : Fra le prime cose fatte in Fiandra in San Domenico nel altare del Sacramento i quattro Dottori che parlano del Divin Pane (BELLORI, *Vite dei Pittori*, I, 227).

379<sup>bis</sup>. *Le Christ triomphant de la Mort et du Péché.* Hermann Luide possédait, en 1902, un autre tableau de ce sujet. Toile, H. 215, L. 173. Le Christ est assis sur son tombeau, la main droite appuyée sur la pierre, la main gauche tenant la hampe d'un drapeau rouge. Il est tout nu, à l'exception d'une draperie blanche qui est retenue derrière lui par un grand ange et qui retombe sur la ceinture. L'ange est enveloppé d'une draperie rouge. A droite, au second plan, un petit ange qui tient deux couronnes de

laurier ; un autre angelet devant celui-ci tient une branche de palmier. Au premier plan, une tête de mort sur laquelle un serpent pose la tête. Le Christ écrase du pied gauche le cou du serpent. A droite, dans le coin inférieur, un feu est allumé. Les figures sont de la main de Rubens, de 1616 environ, excepté l'ange qui porte les couronnes. Le Christ a la figure un peu banale, mais son attitude triomphante est bien réussie. La peinture est large et énergique, avec des ombres brunes sans reflets ardents. Le tableau a souffert et a subi de nombreuses restaurations.

381. *Jésus Christ et les quatre pénitents*. Dans le catalogue de la mortuaire de Rubens (n° 160) se trouve mentionné : « les Pécheurs repentis, grande pièce » ; à moins que ce ne soit le tableau du Musée de Cassel, notre 209 : *La Vierge recevant l'hommage de quatre pénitents et d'autres Saints*.

384<sup>bis</sup>. *Le Martyre de saint Adrien*. En 1908, M<sup>lle</sup> Lombard, de Paris, m'offrit en vente un tableau de Rubens, « le Martyre de saint Adrien » (Signalé dans *L'Intermédiaire des chercheurs et des curieux*, 20 août 1905). Une esquisse d'un tableau du même sujet est mentionnée dans l'inventaire de Jacques Horremans, 6 et 7 mai 1678 : « Noch eene schetse van Rubens, representerende de Marterye van Sinte Adrianus » (*Bulletin des Archives*, XXII, 4).

387. *Saint Ambroise et l'Empereur Théodose*. Dans sa lettre du 14 avril 1622, Peiresc écrit à Rubens que Vivot lui a dit que Rubens lui avait offert son saint

Ambroise à 200 livres (*Correspondance de Rubens*, tome II p. 380).

428. *Saint-François d'Assise tenant un crucifix*. Oldenbourg, Musée. La tête du Saint est de la main de Rubens, de 1615 environ. Elle est peinte en belles touches solides, brunes et blanches. Les mains sont d'un blanc pâteux, la robe est d'un ton mat avec des pièces multicolores. Le fond n'est pas achevé et une bonne partie du tableau est plutôt esquissée que terminée.

432. *Les Miracles de saint François-Xavier*. Dans une lettre à Pierre van Veen du 23 janvier 1619, Rubens parle de la gravure à faire par Vorsterman de ce tableau (*Correspondance de Rubens*, II, 200). Le tableau était donc exécuté à cette date.

436. *Saint Georges*. L'inventaire de J. B. Anthoine, 28 mars-10 avril 1691, mentionne une petite pièce saint Georges : « Een cleyen stucxken, van Rubens, Sint Joris » (*Bulletin des Archives*, XXII, 84).

449. *Saint Ignace*. Warwick Castle. Le Saint porte une chasuble rouge. Rubens s'est fait aider dans la peinture du tableau.

454. *Les Miracles de Saint Ignace*. Même remarque que pour le n° 432, *les Miracles de saint François Xavier*.

460. *Saint Yves le défenseur des Veuves et des Orphelins*. Le tableau parut dans la vente Didot, en 1822 (VAN EVEN, *Louvain Monumental*, p. 214).

472. *Sainte Madeleine repentante*. Berlin, Kaiser Friedrich Museum, 763A. Toile H. 215, L. 285 cm. En avril 1906, l'empereur d'Allemagne donna au Musée de Berlin l'exemplaire de la Madeleine qui se trouvait au vieux château à Berlin. La Sainte est assise au milieu d'un paysage; à gauche, deux anges dont l'un tient des verges de cordes et dont l'autre lie un paquet de brins d'osier. A droite, un ange qui approche du nez le flacon à parfums. Madeleine est toute nue entourée d'une draperie rouge. La Madeleine est de la main de Rubens, les anges sont faits par un élève et retouchés par lui, le paysage est de Wildens, retouché par le maître. Le tableau date de 1636 environ.

Une *Madeleine avec des anges* est mentionnée dans l'inventaire de Herman de Neyt, 15-21 octobre 1642: « Een grootstuk, op doeck, wesende een Magdalena met engelen, gemaect door Rubbens » (*Bulletin des Archives*, XXII, 342).

477. *La Conversion de saint Paul*. Le tableau fut vendu en 1899 avec la collection de Sir Philip Miles, de Bristol, chez Christie, au prix de 1960 guinées à Agnew, de Londres. Sedelmeyer l'offrit en vente en 1901 (*Seventh Hundred of paintings*). Il fut acheté par le Musée de Berlin en 1903. C'est une œuvre de 1618, le temps où Rubens était dans sa pleine maturité, et où il peignit les *Chasses*, auxquelles le présent tableau est apparenté. Van Dyck a aidé son maître et a peint entre autres les chevaux comme dans l'*Histoire de Décius*. L'effet est fort dramatique et sans aucune exagération: un vrai chef-d'œuvre.



*Saint Pierre le Martyr.* Cette pièce qui figurait dans le catalogue de la mortuaire de Rubens, n° 3, comme un dessin du Titien fut vendue à Philippe IV, comme une copie de Rubens d'après le Titien: « Een stuck van S<sup>t</sup> Peeter martir, nae Titiaen » (*Bulletin des Archives*, II, 83).

484-485. *Saint Pierre et saint Paul.* Nous avons vu chez M. De Beule, à Gand, un exemplaire des deux apôtres (Toile. H. 215, L. 107) peints, séparément, arrondis dans le tout. Saint Pierre tient dans la main gauche levée une clef, une autre dans la main droite baissée. Il porte une tunique bleue sur laquelle est étendue une draperie jaune. Saint Paul appuie les deux mains sur le pommeau d'une épée, il porte un habit rouge avec une draperie lilas. Saint Pierre a une tête grise énergique, saint Paul a les cheveux et la pleine barbe d'un brun clair. Le ciel est d'un bleu clair avec de légers nuages blancs. L'effet est décoratif. La peinture inférieure est d'un élève; Rubens l'a retouchée, surtout dans les têtes; il a en outre jeté les lumières sur les draperies. Peint entre 1615 et 1620.

500. *Le Martyre de sainte Ursule.* L'inventaire de J. B. Anthoine, 28 mars-18 avril 1691, mentionne une sainte Ursule par Rubens (*Bulletin des Archives*, XXII, 84).

502. *Appollon et Maryas.* Le n° 1637 du Musée de Madrid est peint par Jordaens et porte sa signature authentique: J. Jor. f.

501-556. Des esquisses des *Métamorphoses d'Ovide*, le Musée de Bruxelles a acquis les n<sup>os</sup> 524, *la Chute des Géants*; 539 *le Combat des Lapithes et des Centaures*; 541, *Mercuré et Argus*. M<sup>me</sup> Errera de Bruxelles a acquis les n<sup>os</sup> 532, *Hercule se reposant de ses travaux*; 535, *Jason avec la toison d'or*; 536, *Junon allaitant Hercule*; 534, *la Naissance de Vénus*; 538, *Jupiter et Lycaon*; 557, *Achille plongé dans le Styx*.

557. *Achille plongé dans le Styx*. Un tableau ayant servi de carton à la tapisserie se trouvait dans la vente Pacully (Paris, 1909).

564. *La Mort d'Achille*. Esquisse actuellement au Musée de Berlin. Toile, H. 45, L. 455 cm., n<sup>o</sup> 785A, acquise en 1904 avec la collection A. Thiem. De la main de Rubens. Les figures en couleur; le prêtre porte une robe blanche, Achille une cuirasse et un manteau rouge. Encadrement grisaille jaune.

557-564. *L'Histoire d'Achille*. Dans l'inventaire de J. B. Anthoine, 28 mars-10 avril 1691, se trouve mentionné *l'Histoire d'Achille*, comprenant huit petites pièces de Rubens, évaluées à 1200 florins: « De Historie van Achilles, bestaende in acht stucxkens, van Rubens, welcke stucxkens te samen syn geweerdeert gl. 1200 » (*Bulletin des Archives*, XXII, 83).

565. *Appollon chassant Diane*. L'esquisse se trouvait dans la collection Léon Bonnat. (ÉMILE MICHEL. *Rubens, sa vie, son œuvre et son temps*. pp. 229, 342). En 1903, elle fut donnée avec toute la collection du grand portraitiste au Musée de Bayonne.

570. *La Bataille des Amazones*. Le tableau se trouve représenté dans la Galerie de van der Geest par Willem van Haecht, 1628, appartenant à Lord Huntingfield et exposé à la Winter Exhibition de Londres, 1907, n° 52.

570<sup>r</sup>. *La Bataille des Amazones* (Esquisse). Actuellement au Musée de Glasgow, n° 870.

575. *Bacchus soutenu par un Satyre et un Faune*. Galerie Léopold-Guillaume, 1659.

578. *Borée qui enlève Orythie*. L'inventaire de Jérémie Wildens, 30 décembre 1653, mentionne un Borée soufflant: « Eenen blasenden Boria » (*Bulletin des Archives*, XXI, 394).

579. *Castor et Pollux enlevant les filles de Leucippe*. L'inventaire de Jean van Weerden, 29 avril 1686, mentionne les filles de Seracuse. Je suppose qu'il faut lire: les Filles de Leucippus: « Een groot schouwstuk van Rubens, representerende de dochters van Seracuse » (*Bulletin des Archives*, XXII, 63).

584. *Cérès et Pan*. Le tableau fut apporté par Rubens à Madrid, en 1628.

603. *Diane et ses Nymphes surprises par les Satyres*. Donné au Musée de Berlin, en 1903, par l'empereur Guillaume II.

610. *Faune pressant une grappe de raisins*. L'exemplaire de cette œuvre appartenant à M. de Pret, d'Anvers, est l'original (Voir *Onze Kunst*, avril 1903).

629. *Héro et Léandre*. Figure dans le catalogue du duc de Buckingham, dressé en 1635, Rembrandt l'acquit en 1639 ou 1640.

Tome III, p. 112, *Hygie*. L'inventaire de Jérémie Wildens, 30 décembre 1653, mentionne une femme avec un serpent à la main: « Een vrouwe met een slange inde handt, van myn heer Rubbens » (*Bulletin des Archives*, XXI, 383).

631. *Ixion trompée par Jupiter*. Appartenait en 1899 à M. Bourgeois, en 1902 à M. Steinmeyer, tous deux marchands de tableaux à Cologne.

641. *Méléagre et Atalante*. Nous avons trouvé encore des exemplaires de cette composition chez M. de Bisschoffsheim à Paris, chez M. Sedelmeyer (*The Seventh Hundred of Paintings*, 1901, n° 37); dans la collection de l'abbé Dejardin, à Bruges; dans la vente De Man, Bruxelles, 1904.

643. *Méléagre et Atalante*. Esquisse mentionnée dans l'inventaire d'Erasmus Quellin (7 novembre 1678): « Scheyt van Offerande (sic) ende Meleager, Rubens » (*Bulletin des Archives*, XXII, 21) et dans l'inventaire d'Alexandre Voet, 6-10 octobre 1689: « Een stucxken van Attalanta met het wiltverckenshoofd, seggen van Rubens oft van Dyck » (*Ibid.*, XXII, 70).

658. *Orphée et Eurydice*. En 1900, Colnaghi, de Londres, exposa à la New Gallery (n° 131) une esquisse de ce tableau.

660. *Pan et Syrinx*. L'inventaire de Jérémie Wildens, 30 décembre 1653, mentionne un *Pan et Syrinx* de Rubens, le paysage de Jean Wildens: « Een Pan ende Seringa, van Rubens, het lantschap vanden ouden Wildens » (*Bulletin des Archives*, XXI, 383).

667. *Persée et Andromède*, mentionné dans le catalogue de la mortuaire de Rubens, n° 85, et dans l'inventaire de la mortuaire d'Albert Rubens, 1657.

Tome III, p. 149. *La Chute de Phaëton*. Mentionné dans l'inventaire de Jérémie Wildens: « Een en Phaeton van Rubens op doeck » (*Bulletin des Archives*, III, 430).

669. *Philémon et Baucis*. Œuvre de l'école de Rubens.

670. *Pomone et Vertumne*. S. A. (le prince d'Orange) acheta une Pomone avec Vertumne de Rubens et Brueghel à 1400 livres. (*Journal van Constantin Huygens*, p. 178, samedi 12 juin 1677).

670'. *Pomone et Cérès*, par Rubens et Snyders, vendu chez Christie, à Londres, le 12 mai 1906.

671. *Le Rapt de Proserpine*. Mentionné dans l'inventaire d'Erasmus Quellin, 7 novembre 1678: « d'Ontschakinge van Proserpina » (*Bulletin des Archives*, XXII, 87).

672<sup>bis</sup>. *Le Rapt de Proserpine*. Actuellement au Petit Palais de Paris.

673-674. *Psyché transportée au ciel*. Mentionnée dans l'inventaire de Jérémie Wildens, 30 décembre 1653, comme peint par Rubens d'après Raphaël : « Eene Epchige, geschildert van Rubbens, naer Raphael Urbine » (*Bulletin des Archives*, XXI, 382).

677. *La Marche de Silène*. La planche 208 reproduit ce tableau et non celui de Saint-Pétersbourg (679).

686. *La Naissance de Vénus*. S. A. le prince d'Orange acheta chez un courtier nommé Schoof une *Vénus naissante* de Rubens, 950 livres, un marchand nommé Hombeeck fit le marché (*Journal van Constantin Huygens*, p. 178).

687-688. *Vénus sortant des eaux*. *La Naissance de Vénus*. Les dessins faits par Rubens pour le ciseleur d'une aiguière et d'une salière, furent demandés à Rubens par une lettre du maréchal Thomas Howard comte d'Arundel, adressée au peintre par l'intermédiaire de Balth. Gerbier et datée du 29 octobre (8 novembre) 1636 (*Correspondance de Rubens*, VI, 168).

689. *La Toilette de Vénus*. Mentionné dans l'inventaire de J. B. Anthoine, 28 mars-10 avril 1691 (*Bulletin des Archives*, XXII, 83) et évalué à 240 florins).

690-691. *Vénus et Adonis*. Un tableau de cette composition qui jadis se trouvait dans les châteaux royaux de Prusse fut donné par l'empereur au Musée de Berlin, en 1906 (Panneau, H. 1.125 m., L. 0.96).

Peinture d'une clarté éclatante, entièrement de la main du maître, de 1612 environ.

694 ou 696. *Vénus et Adonis*. L'inventaire du chevalier Jean van Weerden, 29 avril 1686, mentionne une belle pièce de cheminée représentant *Vénus et Adonis*: « Een schoon schouwstuk van Rubens representerende Venus ende Adonis » (*Bulletin des Archives*, XXII, 63).

698. *Vénus refroidie*. Un tableau de Rubens traitant ce sujet, est mentionné dans l'inventaire de Jérémie Wildens, 30 décembre 1653: « Een Cauvenus, van myn Heer Rubbens » (*Bulletin des Archives*, XXI, 382).

724. *La ville de Rome couronnée par la Victoire*. Esquisse. *Rome triomphante* est assise sous un baldaquin et couronnée par la Victoire; à côté d'elle, un homme tenant un étendard; à sa droite, un guerrier tenant un cheval et d'autres figures. A gauche, des captifs et un trophée; devant le trône le loup et les enfants Romulus et Remus et deux anges. Panneau, 19 1/2 × 22 pouces. Provient de la collection Calonne. Exposé en 1899 1900 à la New Gallery, par sir Francis Cook Bart.

736. *Le Mariage de Henri IV avec Marie de Médicis*. Une étude des deux lions figurant dans ce tableau appartient à M. Karl Madsen à Copenhague.

752. *Le portrait de Marie de Médicis*. Dans la collection d'Alexandre Fritsch, M. Gustave Gluck décrit

une esquisse de ce tableau. (*Nederländische Gemälde aus der Sammlung des Herrn Alexander Fritsch*, Wien, 1907).

Tome III, p. 262. La lettre de Peiresc à Dupuy, du 17 janvier 1630, prouve qu'en effet l'abbé de Saint-Ambroise possédait à cette époque les esquisses de la Galerie de Marie de Médicis (*Correspondance de Rubens*, V, 266).

772. *La Bienvenue*. L'inventaire de Victor Wolfvoet (24-26 octobre 1652), mentionne une petite pièce par François Wouters, représentant l'entrée par la porte impériale, sur panneau, encadré: « Een stucxken van Wouters, wesende dincomen deser stadt lanx des Keyzers poorte, op paneel en lyste (*Bulletin des Archives*, XXI, 362. — GUSTAVE GLUCK. *Jahrbuch der Kunsthistorischen Sammlungen des Allerhöchsten Kaiserhauses*, XXIV, 20). Ceci semble prouver que Frans Wouters collabora à l'Entrée du Cardinal infant.

773-774. *L'Arrivée du prince. Le Passage du prince de Barcelone à Gènes*. Ces deux tableaux sont mentionnés dans l'inventaire de Jan Gillis, 28-30 juillet 1682: « Item een groot stuck, van Rubbens, synde eenen Neptunus. Item een groot stuck vanden selven, bediende de Verwillecominge van den Keyser met den Prince Cardinael (*Bulletin des Archives*, XXII, 36).

793. *Cambyse et le fuge*. Le tableau devait être terminé avant la fin de juin 1623; il fut placé en face des portes (Lettre de Rubens à Frédéric de Marse-laer. *Correspondance de Rubens*, VI, 336).



Tome IV, p. 9. *Diogène cherchant un homme*. L'esquisse que possède le Musée de Francfort, est une œuvre de la main de Rubens de 1613 à 1615.

800. *Philopémen, général des Achéens*. Vendu chez Christie, à Londres, le 12 mai 1906.

803. *L'Enlèvement des Sabines*. L'inventaire de Jean van Meurs, 26 et 27 octobre 1652, mentionne un grand tableau de *l'Enlèvement des Sabines*: « Eene groote schilderye, geschildert door Heer Petro Paulo Rubens, wesende een batalie tusschen de Romeynen ende Sabinen, daer de vrouwen den peys maecken » (*Bulletin des Archives*, XXI, 354). Le même tableau se trouve dans l'inventaire de Guill. van Hamme, 24 mai 1668: « Een groot schouwstuk, geschildert door mijn Heer Rubbens, wesende den Rapt van de Sabinen op pannel, in swertte lijst met een vergult boordeken » (*Bulletin des Archives*, XXI, 455).

L'inventaire de Victor Wolfvoet, 24-26 octobre 1652, mentionne un dessin de l'Enlèvement des Sabines sur panneau par Rubens: « Een teeckeninge, van Rubens, wesende den Rooff van de Sabinen, op pannel, in lyste » (*Ibid.*, XXI, 364).

804-805. *L'Enlèvement des Sabines, la Réconciliation des Romains et des Sabins*, appartenaient en 1902 au baron A. de Rothschild, à Londres.

Tome IV, p. 24. *La Fuite de Cécile*, cédé à Albert

Rubens, qui reparut dans l'inventaire de ses biens (*Bulletin Rubens*, V, 19), est désigné dans l'inventaire de la mortuaire de Rubens, comme une copie (*Bulletin des Archives*, II, 88).

816. *La Pucelle d'Orléans*. L'inventaire du chevalier J. B. Cachiopin de la Redo, 2 mai 1662, mentionne un portrait de la Pucelle d'Orléans par Rubens: « Een contrefeytsel van de Maecht van Orleans, van Rubens » (*Bulletin des Archives*, XXI, 441).

819. *L'Apothéose du Duc de Buckingham*. Le catalogue de la collection du duc de Buckingham, 1635, mentionne: « A great piece for the cieling of my Lords Closet ».

821. *La Nature embellie par les grâces*. Musée de Glasgow, 410. Les figures sont entièrement de la main de Rubens; les figures inférieures plus soignées que les figures supérieures moins terminées, plutôt esquissées. Le tout dans un ton sombre et solide sur lequel les personnages et les accessoires ressortent en une lumière vigoureuse. Peinture très soignée où le pinceau du miniaturiste Breughel s'allie à la facture fine et large de Rubens. Peint vers 1614.

836. *La Société élégante*. En 1899-1900 fut exposé à la New Gallery à Londres un tableau appartenant au duc de Leeds une réduction du présent tableau. Panneau, H. 49, L. 67 pouces.

837. *La Kermesse Flamande*. L'inventaire de Jérémie

Wildens, 30 décembre 1653, mentionne une grande noce de paysans : « Een groote boerenbruyloft, met een dobbel swertte lyst, geschildert door myn Heer Rubbens » (*Bulletin des Archives*, XXI, 381). Dans l'inventaire de Susanna Willemsens, veuve de Jan van Borm, 6 juillet 1657, est mentionnée une *Kermesse de paysans* et une copie de la même pièce : « Eenen boerenkermisse, van Rubbens, staende ten huuse van Cornelis de Vos, desen sterfhuyse voor een deel aengaende. — Noch een cotype vant selve, ten selven huuse staende, desen sterfhuyse ook voor een deel aengaende » (*Bulletin des Archives*, XXI, 433).

840. *Un Berger embrassant une Bergère*. Le tableau fut commandé par Constantin Huygens au nom du prince Frédéric-Henri par lettre du 2 juillet 1639 : « Son Altesse s'est resjouie de vous savoir relevé d'une forte maladie, depuis laquelle apprenant que vous (avez) encor ramené la main au pinceau, elle m'a recommandé de sçavoir, si vous auriez agréable de luy embellir une cheminée, dont les mesures vous seroyent envoyées, de quelque Tableau dont l'invention fust toute vostre, comme la façon, qu'on ne desireroit que de trois ou quatre figures pour le plus et que la beauté des femmes y fust élaborée con amore, studio e diligenza » (*Correspondance de Rubens*, VI, 234).

841. *Un Berger embrassant une Bergère*. Répétition non originale du tableau précédent.

842. *Le Soldat, la Signora et la Vieille*. En 1906,

Mr Ferdinand Koch, de Cologne, possédait un exemplaire de cette composition peint en partie par Rubens en partie par un collaborateur. Il date de 1615 environ.

846. *Un Fauconnier revenant de la Chasse.* (The Fig.) L'inventaire de Simon Balthazar de Neuf, 28 novembre 1740, mentionne un tableau nommé « la Figue » dont les figures sont de Rubens : « Een stuck schilderye, in vergulden leyst, genaempt « de veyge », waervan de portraitten geschildert seyn door Rubbens » (*Bulletin des Archives*, XXII, 106).

851. *Un homme chargé d'un chevreuil et sa femme.* La spécification des tableaux trouvés à la mortuaire de Rubens mentionne ce tableau sous le n° 153 : « Un villageois avec une villageoise avec beaucoup de venaison des fruits faicts par Paul de Vos ».

858. *Quatre têtes de Nègres.* La tête d'un des nègres est gravée par Pontius dans son *Livre à dessins* de Rubens.

859. *Un Soldat, un homme pleurant et un homme riant.* L'inventaire de Jérémie Wildens, 30 décembre 1653, mentionne trois visages sur panneau : « Dry tronien, op panneel, van myn Heer Rubbens » (*Bulletin des Archives*, XXI, 382). Le même tableau figure à l'inventaire d'Augustin Thyssens, 14 juin 1675 : « Dry tronien, copyen oft principalen, van Rubbens » (*Ibid.*, XXI, 469).

863. *Une jeune femme à sa toilette.* L'inventaire de

Jérémie Wildens, 30 décembre 1653, mentionne un visage avec un petit miroir: « Een tronie met een spiegeltkken, geschildert van den voors. Heer Rubens (*Bulletin des Archives*, XXI, 381).

Tome IV, page 100. *Danse d'Enfants*. La mortuaire de Rubens paya à Jacques Moermans 5 fl.7 sous pour aller chercher à Malines un tableau des enfants qui dansent et autres choses qui sont là (*Bulletin des Archives*, II, 128).

Dans l'inventaire de Guill. van Hamme (24 mai 1668), est mentionné un tableautin représentant un *Enfant avec une grappe de raisins*: « Een schilderycken, op pineel, van Rubbens wesende een kindt met eenen tros druyven, in swertte lyste met vergulden boort » (*Bulletin des Archives*, XXI, 457).

868°. *Cimon et Péro*. L'inventaire de Victor Wolfvoet, 24-26 octobre 1652, mentionne une Caritas, petit tableau par Rubens: « Een cleyen stucxken, van Rubens, wesende een Caritas op panneel, in een ebbenhoute lystken » (*Bulletin des Archives*, XXI, 362).

870. *Cimon et Péro*. Le tableau appartenant à la galerie de l'Hermitage, qui en avait été retirée, a été réintégré au musée. Il est de la main de Rubens et date de 1611 ou 1612. La peinture est extrêmement soignée, comme émaillée, avec un peu de recherche.

874-881, 967-970. *Les archiducs Albert et Isabelle*.

Un exemplaire des deux portraits appartenait au

D<sup>r</sup> Duncan, à Londres, en 1900, et à M. Richard J. Jackson à Camberwell, en 1901.

Le buste de l'archiduc, différant de la gravure de Jean Muller appartenait à M. Casella, Londres, en 1904.

L'archiduc représenté jusqu'aux genoux, appartenait à l'avocat Duvivier, à Bruxelles, en 1901.

Un autre exemplaire provenant de la maison de Nassau appartenait à la princesse de Danemarck.

Un autre, école de Rubens, appartenait, en 1902, à M. Joseph Bellens, à Liège.

890. *Thomas comte d'Arundel*. Vendu, en 1899, à M<sup>me</sup> Gardner, de Boston.

895-902. *Isabelle Brant*.

Un exemplaire au Musée de Stuttgart avec une branche de roses à la main. Copie.

Un autre signalé dans la collection de M. Sander-son (*Art Journal*, 1897, p. 271).

Un autre dans la collection de M. Edm. Huybrechts d'Anvers, vendu, en 1902.

Idem. Dans le catalogue de Sedelmeyer de 1900. N<sup>o</sup> 30.

Le Musée de Berlin acquit, en 1903, un portrait d'Isabelle Brant qui avait passé par la collection Winterhalter de Paris, par celle de S. M. l'impératrice Frédéric et de S. A. le prince Frédéric-Charles de Hesse. Dans le catalogue du Kaiser Friedrich-Museum il porte le n<sup>o</sup> 762<sup>a</sup>. Panneau, H. 96, L. 70.

907. *Le duc de Buckingham à cheval*. Le tableau

figure dans le catalogue de Lord Buckingham, 1635 : « My Lord Duke ou Horseback by Rubens ».

Tome IV, p. 143. *Portrait de Jacques de Cachiopin*. L'inventaire du chevalier J. B. Cachiopin de la Redo, 2 mai 1662, mentionne un portrait de Jacques de Cachiopin par Rubens : « Het contrefeytsel van Joncker Jacomo de Cachiopin, van Rubens (*Bulletin des Archives*, XXI, 442). Van Dyck fit également le portrait de Jacques de Cachiopin.

913. *Charles-le-Téméraire*. Sous le n° 96 la « Spécification des peintures trouvées à la maison mortuaire de Rubens » mentionne un portrait de Charles-le-Téméraire sur fond de bois. La reproduction de cette Spécification par Paul Lacroix (*Revue Universelle des Arts*, Paris 1855), imprime erronément : « sur fond de toile ». Le n° 107 de la même « spécification », mentionne un second exemplaire : « Un pourtrait de Charles-le-Hardy sur fond de bois ». En 1904, M. Maurice W. Brockwell, de Londres, me fit voir un exemplaire de ce portrait, sur toile, H. 121, L. 97 cm. C'est un travail datant de 1635 environ, entièrement conforme au tableau du Musée impérial de Vienne, excepté qu'ici le personnage porte une légère moustache. Il est commencé par un élève et terminé par Rubens qui a jeté de larges rehauts sur le manteau à broderies d'or et sur la doublure rouge qui donne un grand éclat au tableau. La tête n'est pas du maître, mais il a esquissé la main sans la terminer.

913<sup>bis</sup>. *Charles-le-Téméraire*. Un autre exemplaire

du portrait de Charles-le-Téméraire, semblable au précédent, fut offert en vente en 1906, au Musée des Beaux-Arts d'Anvers, par M. Albert Kahn, de Paris.

Tome IV, p. 151. *Pater Dominicus Carmelita*. L'inventaire de Jean van Meurs, 26 et 27 octobre 1652, mentionne un portrait du père Dominique Carmélite: « Pater Dominicus Carmelita, van Rubens » (*Bulletin des Archives*, XXI, 357).

926<sup>bis</sup>. *L'Archiduc Ernest d'Autriche*. Le portrait mentionné au n° 779, comme se trouvant dans la galerie historique de Bruxelles, a été transféré à la galerie les tableaux, n° 385.

928<sup>bis</sup>. *Ferdinand, le Cardinal Infant d'Espagne*. En 1901, Sedelmeyer, de Paris, offrit en vente un portrait du Cardinal infant vu jusqu'aux genoux. Toile 45 sur 36 pouces. Entièrement de la main de Rubens, peint en 1635-1638, le plus resplendissant des portraits peints par Rubens. Vendu à Pierpont Morgan, au prix de cinq cent mille francs.

930. *Ferdinand, le Cardinal infant d'Espagne à cheval*. Un second exemplaire (H. 275, L. 215) se trouvait, en 1907, en possession de M. le marquis de Montglat à Paris. La figure du prince est peinte par Rubens; le cheval et les accessoires: la bataille de Nordlingen dans la plaine et l'arbre à droite sont exécutés par des collaborateurs et retouchés en quelques endroits par le maître. Exécuté vers 1636.



939. *Hélène Fourment à la mantille*. Dresde, 986<sup>a</sup>. Copie d'après Rubens.

944. *Hélène Fourment à la pelisse*. Au n<sup>o</sup> 864 de l'Œuvre de Rubens, nous avons mentionné dans la mortuaire de François Snyders « une femme nue avec une pelisse » faite par Rubens d'après le Titien. Cela nous rappelle que le Titien a effectivement peint plusieurs femmes nues avec des pelisses, on en voit à l'Ermitage et au Musée impérial de Vienne.

947. *Hélène Fourment ayant un enfant sur les genoux*. Munich Pinacothèque, 797. L'enfant est le petit François Rubens, né en 1633 et âgé de deux ou trois ans. Ce tableau est donc peint en 1635 ou 1636.

948. *Hélène Fourment et deux enfants*. Louvre, 460. La fille peut avoir cinq ans, le garçon, François, trois ans, ce qui revient à dire que le tableau fut peint en 1636. Pour une raison inconnue, Rubens ne le termina pas ; ce n'est pas la mort, comme on serait tenté de le croire, qui vint interrompre le travail.

956. *La Famille de Balthasar Gerbier*. Le tableau qui se trouve au château de Windsor, se compose d'une toile primitive reproduite dans l'œuvre que possédait Sir Culling Eardley et qui passa, en 1860, en possession de son héritière Mrs Culling Hanbury à Bedwall Park Hatfield. Cette partie se compose de la femme de Balth. Gerbier et de quatre de ses enfants ; elle est copiée d'après l'œuvre originale de Rubens. Cette œuvre originale se trouve encadrée dans la toile du château de Windsor où elle est

entourée de tous côtés par une bande peinte par un autre artiste de mérite inférieur. Celui-ci y ajouta, à gauche, Balthasar Gerbier et cinq de ses enfants. Les accessoires ont été modifiés par la main qui a ajouté les six figures d'après les exigences des parties ajoutées. Le tableau porte l'inscription: « Famille de Mesire Balthasar Gerbier Paintier ». Dans le tableau original la mère et les quatre enfants sont peints par Rubens. Les deux filles sur le premier plan, sont habillées de noir; le petit garçon derrière elles en rouge, la mère d'une robe vert bronze avec corsage blanc. Elle est assise sur un fauteuil rouge et derrière elle une draperie rouge est suspendue. Derrière la colonne, on aperçoit un ciel nuageux d'un bel effet de lumière.

958<sup>bis</sup>. *Portrait de Jean van Ghindertaelen*. Musée de Berlin. Portrait de vieillard vu presque de profil, cheveux clairsemés, presque chauve sur le crâne, barbe blanche, fraise tuyautée, habit noir bordé de fourrure. Très belle tête, au regard vif. Peinture large et solide. Arrière-plan légèrement brossé, aux tons neutres sur lesquels la tête se détache admirablement. Sur la tonalité chaude de la peau Rubens a fait ressortir les encoignures des yeux et des narines par des touches écarlates. Le dessin est ferme, le linge est d'un blanc superbe. La peinture est entièrement de la main du maître et un de ses chefs-d'œuvre. Elle date de 1630 environ. Dans le coin supérieur gauche, on voit l'écusson du personnage qui porte les armoiries des van Ghindertaelen, famille bruxelloise apparentée à des Anversois. — Rietstap (*Armorial*

*Général*) les décrit comme suit : De gueule à cinq losanges d'argent posées 3 et 2 accostées en chef d'une rose du même entre deux étoiles d'or. Bourrelet d'argent et de gueule.

958<sup>ter</sup>. *Portrait de Jean Carlo Gillebert*. Dans l'inventaire de Jean Carlo Gillebert, 11 juin 1689, se trouvait le portrait du père et de la belle-mère du défunt avec accessoires de Snyders : « Een schilderye, representende het contrefytsel van den vaeder van den afflyvighen in desen ende syne stieffmoeder, geschildert van den Heere Pedro Paulo Rubens, ende gestoffeert door Sneyers, welcke schilderye den voors. afflyvighen by den voors. synen testamente heeft geprelegateert aen synen outsten sone, d'Heer Petrus Ignatius Gillebert, pro memorie (*Bulletin des Archives*, XXII, 67).

974. *Le Marquis de Leganès*. Le marquis de Leganès était le beau-fils d'Ambroise Spinola. Il est probable que Rubens parlait de ce dernier lorsque, le 9 décembre 1627, il écrivit à Dupuy : « Au premier jour, je commencerai le portrait du marquis ».

977. *Juste Lipse et ses élèves*. Je crois que le tableau a été fait en 1606, lorsque Philippe Rubens était à Rome. Le portrait de Juste Lipse, gravé par Pierre De Jode, d'après le tableau d'Abraham Janssens, en 1605, lui servit de modèle.

989. *Frédéric de Marselaer*. Le portrait passa de M. Sedelmeyer à M. le baron de Koenigswarter.

Dans la vente de ce dernier, en 1906, il fut acheté par M. Kleinberger.

995. *Hippolyte de Medicis*. Inventaire de Jean van Meurs, 26 et 27 octobre 1652: « Item, Hippolito de Medicis van Rubbens » (*Bulletin des Archives*, XXI, 357).

1007. *Thomas Morus*. Inventaire de Jean van Meurs, 26 et 27 octobre 1652: « Item, een schilderye, geschildert door denselven Rubens, wesende het contrefeytsel van Thomas Morus » (*Bulletin des Archives*, XXI, 355).

1016. *Theophraste Paracelse*. Le portrait appartenait, en 1628, à Corn. van der Geest. On le voit dans le tableau de Guill. van der Haecht (1628) appartenant à Lord Huntingfield (*Winter Exhibition* 1907, n° 52, Londres). En 1635, il appartenait au duc de Buckingham.

1033. *Marie Pypelinckx*, voir 1037, *Jean Rubens*.

1033<sup>bis</sup>. *Nicolas Respani*: (*Un homme en Costume oriental*, n° 1091), voir *Bulletin Rubens*, V, 103.

1039. *François Rubens*. Le n° 1039, *Nicolas Rubens*, représente en réalité *François Rubens* (CLAUDE PHILLIPS, *Art Journal*, octobre 1897).

1037. *Jean Rubens et Marie Pypelinckx*. Un portrait de Jean Rubens appartenait à Albert Rubens.

(*Staat ende Inventaris van den sterfhuyse van mynheer Albertus Rubens. Bulletin Rubens, V. 30*).

C'était probablement celui qui figurait à l'inventaire de P. P. Rubens, sous le n<sup>o</sup> LXV (*Bulletin des Archives, II, 87*).

Un diptyque représentant le père et la mère de P. P. lui appartenait également: « Item een toeslaende schilderye representerende twee contrefeytsels van oudt, grootvader ende grootmoeder van den afflyvighen secretaris Rubens (*Ibid.*, V, p. 31). Je crois que c'est par erreur que l'on a écrit « oudt grootvader » et qu'il faut lire « Grootvader ».

La seconde pièce fut adjugée à Albert Rubens lors du partage des biens de Rubens: « Twee conterfeytsels van synen grootvaeder ende grootmoeder Rubens, voor tachtentig guldenen, maer alsoo die gemeyn was soo comt hier voor de helft . . . gl. 40 » (*Bulletin des Archives, II, 88. Bulletin Rubens, IV, 242*).

1039. *François Rubens*. Le tableau de la Galerie de comte de Radnor, décrit dans le *Catalogue raisonné* de John Smith (II, 313) et par Waagen *Treasures of Art in Great Britain* (Supplément p. 360) et que ce dernier regardait comme une œuvre de la première période de Van Dyck a été reconnu à juste titre comme le portrait de François Rubens, fils de son second mariage, peint par le maître lui-même. J'avais cru y reconnaître Nicolas Rubens.

1050. *Rubens et Isabelle Brant*. Albert Rubens possédait un portrait de son père et de sa mère: « Item de contrefeytsels van den vaeder en de moeder van

Mynheer (*Staet ende inventaris van den sterffhuyse van Mynheer Albert Rubens ende Clara del Monte. Bulletin Rubens, V. 29*).

1054. *Un enfant de Rubens avec une servante dans une office.* L'enfant qui figure dans ce tableau est François, fils de Hélène Fourment.

*Œuvre de Rubens, IV, 267. La Famille de Rubens.* Les trois enfants gravés par Tassaert, sont peints par un certain Martins. Constantin Huygens l'affirme : 28 Oost 1696, 2 carr peerden gaf voor een schilderije van eenen Martins die geseht wierdt geleert te hebben van Rubbens, daer in quamen 3 van syne kinderen en eenen grooten hondt, daer der een van opklom en het andere wesende een meisje den hondt daer sy mede speelden, vasthield, zeer aardigh gedaen (*Journal van Constantin Huygens, den soon, in 1877, door het Historisch genootschap van Utrecht uitgegeven, II, 628-9*).

*Ibid. La Famille de Rubens par P. J. Tassaert.* Dans les comptes de la mortuaire de Rubens, on trouve noté 6 florins 12 sous payés à Fruytiers pour le cadre et le verre (du tableau) des enfants : « Aen Fruytiers, schilder, betaelt tgene dat hem noch quam van de lyste ende van tgelas vande kinderen (*Bulletin des Archives, II, 136*).

1056. *Le Duc de Sajonia* (Voir n° 973, *Jean Frédéric duc de Saxe*). Albert Rubens possédait un petit portrait du duc de Saxe (*Bulletin Rubens, V, 30*). Victor Wolfvoet en possédait également un mentionné dans

son Inventaire, 24 octobre 1652 (*Bulletin des Archives*, XXI, 360).

1059. *Ambroise Spinola*. Le 9 décembre 1627, Rubens écrit à Pierre Dupuy: « Au premier jour, je commencerai le portrait de M. le Marquis (Spinola) » (*Correspondance de Rubens*, IV, 334). Le 11 mai 1628, il écrit au même: « Le portrait du marquis est tout fait, il n'attend que l'occasion de quelqu'un qui s'en retourne à Paris » (*Ibid.*, IV, 404). Rubens avait donc fait deux portraits de Spinola; le premier était terminé avant le 2 septembre 1627; le second commencé peu après le 9 décembre 1627, fort avancé le 20 janvier 1628, terminé le 11 mai 1628.

Un portrait de Spinola est mentionné dans le Catalogue du duc de Buckingham, 1635.

*Œuvre*, tome IV, p. 282. *Jean Wildens*. Le portrait de Jean Wildens se trouve dans la collection de M. J. Rump, à Copenhague. Il se trouvait dans la collection de Van Geest telle qu'elle est représentée dans le tableau qu'en fit Guill. van Haecht en 1628, et qui appartient à Lord Huntingfield. L'inventaire de Jérémie Wildens, 30 décembre 1653, le mentionne: « Het contrefeytsel van den ouden Wildens, van Rubbens » (*Bulletin des Archives*, XXI, 391).

1085<sup>bis</sup>. *Portrait d'enfant*. Un enfant à la chevelure blonde fut donné en 1906 au Musée de Berlin (n° 763) par l'empereur d'Allemagne. Le portrait est celui de Nicolas Rubens jouant avec la mésange qu'il tient liée par un fil Panneau, H. 49. L. 40.

1091. *Un homme en costume oriental (Nicolas Respani)*  
voir Bulletin Rubens, V, 103, Voir aussi FERNAND  
DONNET, *Schoolen. Annales de l'Académie d'Archéologie*,  
LVII, 291, 1905).

1093. *Un homme vu de face à moustaches et barbiche.*  
(Dresde). Ce portrait que j'avais attribué à Van Dyck  
a été mis sous le nom de ce dernier dans le catalogue  
du Musée.

1097<sup>bis</sup>. *Portrait d'homme.* Musée de Francfort,  
Portrait de vieillard à moustaches et barbiche blan-  
ches, coiffé d'un chapeau noir, portant un col tuyauté,  
un habit et un manteau noirs. Autour du cou une  
chaîne d'or à laquelle est suspendu un médaillon. La  
tête est peu achevée, d'une peinture mince et légère  
mais bonne, de la main de Rubens, excepté la chaîne  
et le médaillon. Don de la sœur de feu M. Rud.  
Kann, Mad. B. Schnapper.

1098<sup>bis</sup>. *Portrait d'homme.* Musée de Glasgow. Par  
Rubens, mais attribué à Corneille De Vos. L'homme  
a 30 ans environ; il porte une fraise tuyautée, et un  
manteau noir dont sort la main. La peinture a souffert  
par le nettoyage.

1112<sup>bis</sup>. *Portrait de femme.* Panneau, H. 64 L., 40 cm,  
Elle tient en main un petit bouquet de fleurs faible-  
ment teintées; elle porte un bonnet blanc, un col  
tuyauté, des manchettes blanches, une robe noire. Elle  
est encadrée d'un cadre peint en noir; les joues sont  
rouges, le teint crémeux, le travail est de la main de



Rubens, léger et réussi. Dans le haut, on lit l'inscription: « Aet. sue 35 van 14 Meert 1631 ». Appartenait en 1907 à Kleinberger de Paris, en 1909 à Goudstikker d'Amsterdam.

*Tête d'homme.* Collection Novak, Prague. Tête d'homme, courbée et se retournant en arrière, peinte en touches vigoureuses, aux ombres très noires avec des reflets bleuâtres sur les cheveux. Coupé probablement dans une grande étude, datant de 1607 à 1612. De la main de Rubens.

1134. *Une tête d'Enfant.* Vienne, Liechtenstein. Probablement Clara Serena, la première enfant de Rubens.

Tome IV, p. 324. *Un moine en buste*, gravé par Winterhalter, le même que le portrait d'un prieur des Augustins de la vente Burtin, se trouve actuellement dans la collection Baron von Speck Sternburg, à Lützschena.

Tome IV, p. 324-4. *Un philosophe ancien.* La figure gravée par Wrenk (VOORHELM SCHNEEVOOGT, *Portraits*, 314) sous le nom d'un philosophe ancien appartient à M. Max Gross, de Vienne. C'est une étude pour le roi debout dans l'Adoration des Mages de l'église Saint-Jean de Malines (*Œuvre de Rubens*, n° 162-169).

1160. *La chasse au Sanglier.* L'exemplaire qui passa de la collection Hope au Musée de Glasgow n'est pas de la main de Rubens, c'est une œuvre d'atelier, faite d'après l'esquisse de Rubens par une autre main.

Tome IV, p. 356. *Chiens lévriers*. L'inventaire d'Erasmus Quellin, 7 novembre 1678, mentionne des Lévriers par Rubens: « Hasewinden, van Rubbens » (*Bulletin des Archives*, XXII, 17). Dans la vente Prince Paul Troubetzkoï (Paris, 3 mai 1892) se trouvait: Une étude de Chiens lévriers par Rubens, vendu à 1500 francs.

1168. *Un paysage avec Philemon et Baucis*. L'inventaire de J. B. van Zoom, 11 avril 1699, mentionne une Tempête en mer avec des personnages: « Een schilderye, schouwstuk, van Rubens, tempeest in zee, met figuren » (*Bulletin des Archives*, XXII, 99).

1169 ou 1181. L'inventaire de Jérémie Wildens, 30 décembre 1653, mentionne une tempête sur mer par Rubens: « Een Seetempeest van mijn Heer Rubens » (*Bulletin des Archives*, XXI, 383).

1189. *Un Paysage au clair de la Lune*. Exposé en 1899-1900 à la New Gallery, Londres, par Ludwig Mond.

1194. *Un Paysage avec deux chasseurs, des vaches et des laitières*. Il est signé en bas, à gauche: L. v. v. (Lucas van Uden). Le paysage est peint par van Uden avec des figures d'un élève de Rubens.

1200. Un paysage avec Ulysse abordant à l'île des Phéaciens. Florence, Pitti, 9. Le tableau date de 1620 environ.

Dans le catalogue du duc de Buckingham, 1635, se trouvent mentionnés deux paysages, un petit, représentant une matinée, et un grand.

L'inventaire de Jérémie Wildens, 30 décembre 1653, mentionne une pêcherie: « Een visscherye, van den voorschreven Heer Rubbens » (*Bulletin des Archives*, IV, 381).

Jean Philippe Happaert (1686) possédait un paysage espagnol par Rubens et un autre paysage (*Ibid.*, XXII, 60).

1206<sup>bis</sup>. *Paysage avec une bergère et huit vaches*. Collection Oppenheim, Cologne. Dans le fond un groupe d'arbres sombres, sur la droite deux arbres rompus; au premier plan, une plaine bien éclairée sur laquelle une bergère et huit vaches, auprès d'elle un homme habillé de rouge. Œuvre des premiers temps 1611-1612. Le paysage très lourd, les vaches très riches en couleur.

1216. *Jules César*. En décembre 1907, se trouvait au Musée d'Amsterdam à titre de prêt une grisaille du buste de Jules César, largement brossée, du dernier temps de Rubens. La tête était tournée de trois quarts.

1209-1219. *Les douze Empereurs*. Plusieurs de ces bustes furent gravés avant 1638. Ceux que Vorsterman exécuta datent probablement d'avant 1622. Le 10 mai 1624, Peiresc écrit à Aléander que Rubens a déjà fait graver sur cuivre plus de cinquante des plus

beaux camées et qu'il ne se fait pas scrupule d'y mêler quelques bustes en marbre parmi lesquels celui de Démosthène avec les cheveux rasés sur la moitié de la tête et fort longs de l'autre côté et avec une inscription grecque (*Correspondance de Rubens*, III, 293). Comme Boetius à Bolswert mourut en 1633, la planche faite par lui fut faite avant cette année.

1220. *Gemma Tiberiana*. Dans le catalogue de la Vente de Canipion de Tersan (1819, n° 259) est signalé un tableau de Rubens, haut de 3 pieds en grisaille d'après le grand camée de la Chapelle.

1229. *Livre à dessiner*. L'inventaire d'Erasmus Quellin, 7 novembre 1678, mentionne: Un Livre à dessiner de Rubens. Encore un petit livre de Rubens avec de l'architecture: « Teeckenboeck van Rubbens. Noch een cleyn boecken, van Rubbens, met architectuer » (*Bulletin des Archives*, XXII, 23).

1230. *Les Palais de Gênes*. Chez Sotheby, Witkinson et Hodges, à Londres, on vendit le 19 mai 1906 dans la collection de M. J. Harvey: « A Collection of 120 original Drawings of the Palaces of Genoa done by the order of S<sup>r</sup> P. P. Rubens, 1607-1608, from wich the book of the Palaces of Genoa was engraved. Mostly containing a description in his rare autograph mounted in a folio guard-book half bound. Of this invaluable series of drawings a few are missing and these have been supplied by impressions of the prints. Inserted are extracts relating of these drawings from all the principal biographies of Rubens ».

1234. *Frontispice et Vignettes de Francisci Aguilonii Opticorum libri sex* (p. 41 l. 4). Les vignettes sont gravées par Théod. Galle.

1259. *La Toussaint*. L'esquisse de cette composition de la main de Rubens se trouve au Musée de Rotterdam, n° 259.

1268. *De Gelrische Rechten*. L'inscription sur l'arcade est : *Utroque clarescere, et non : Viro clarescere.*

1187. *Frontispice de Legatus Frederici de Marselaer*. Voir *Correspondance de Rubens*, VI, 199.

1318. *Le Repos en Egypte*. La planche de Jegher retouchée par Rubens appartient actuellement à la Collection des reproductions rubéniennes conservée au Musée des Beaux Arts d'Anvers.

1353<sup>bis</sup>. *La Conversion de saint Bavon* (voir II, 231).

1429<sup>bis</sup>. *Une Bergère présentant un œuf*. Un dessin à la plume lavé au bistre H. 15 L. 20, cm. représentant un groupe de deux personnes de l'*Adoration des Bergers* (Œuvre n° 150) se trouve dans la collection de M. le Comte Duchastel-Dandelot, à Bruxelles. Le berger appuyé sur sa houlette se trouve à droite avec un chien; derrière lui, une bergère avec une cruche à lait sur la tête.

1449<sup>bis</sup>. *Saint Georges avec le dragon*. Ermitage Saint-Pétersbourg. Dessin à la craie rouge et noire renforcés d'encre aux contours, non terminé.

1459. *Bacchus enfant*. Dessin ayant servi de modèle d'un ivoire sculpté par Faidherbe et appartenant au Musée Impérial de Vienne. (G. GLÜCK, *Jahrbuch der Kunsthistorische Sammlung der K. K. Hauses*, Wien, XXV, 73).

1473<sup>bis</sup>. *Statue de Sénèque*. Saint-Pétersbourg, Ermitage, cabinet des dessins (5499-5500-5501). Statue de Sénèque mourant, vu de face et de revers, d'après le marbre par Rubens.

1487<sup>bis</sup>. *La Conversation galante*. Dessin, étude de draperie à l'Albertina (*Handzeichnungen Alter Meister* VII, 732). Une des femmes de la *Conversation à la Mode*, tournée à gauche, la main pendante, retenant la robe, sans tête.

1480<sup>bis</sup>. *Une jeune femme accroupie*. Louvre.

1505. *Hélène Fourment*. Collection Heseltine, Londres. H. 48, L. 31 cm. A la craie noire rehaussé de craie blanche. Etude pour Hélène Fourment assise dans une chaise. Munich, Pinacothèque, 197.

1521<sup>bis</sup>. *Nicolas Rubens*. Stockholm Musée 1520, 1521. Deux fois le même enfant dans des attitudes différentes.

1529. *P. P. Rubens*. Dessin, qui est une étude pour la Promenade au Jardin avec Hélène Fourment à la Pinacothèque de Munich (*Œuvre*, 1051).

1566. *Deux jeunes femmes*. C'est une étude pour

*Thomyris et Cyrus* (*Œuvre*, n° 791 et pour le *Miracle de saint Ildefonse* (*Œuvre*, 456)

1572. *Une Tête de jeune fille. Une des saintes du Miracle de saint Ildefonse* (*Œuvre*, 456).

MAX ROOSES.

TABLE DES ŒUVRES DE RUBENS  
MENTIONNÉES DANS LES 5 VOLUMES  
DU BULLETIN RUBENS (1).

---

- 1 à 40<sup>a</sup>. Les Plafonds de l'église des Jésuites à Anvers. III. 265, 270. V. 76, 226.
2. Saint Michel, esquisse. V. 72.
- 11<sup>bis</sup>. Le Sacrifice d'Abraham. V. 281.
- 15<sup>bis</sup>. L'Enlèvement du prophète Elie. V. 281.
- 31<sup>bis</sup>. Sainte Barbe. I. 157.
38. V. p. 306. Saint Eugène. V. 76.
38. V. p. 306. Saint Joseph accompagné d'un ange V. 76.
40. L'Annonciation. III. 267.
- 40<sup>a</sup>. Adam et Eve chassés du Paradis terrestre. III. 267. V. 281.
- 40<sup>b</sup>. Les Messagers de Moïse rapportant une grappe de raisins. V. 281.
- 41-49. Le Triomphe et les Figures de l'Eucharistie. IV. 197. V. 180 à 184, 228, 282.
- 41<sup>bis</sup>. Le Triomphe de l'Eucharistie sur l'Idolâtrie. V. 282.
42. Le Triomphe de l'Eucharistie sur la Philosophie et la Science. IV. 207. V. 198, 202.
43. Le Triomphe de l'Eucharistie sur l'Ignorance et l'Aveuglement. IV. 207.
- 46<sup>bis</sup>. La Rencontre d'Abraham et de Melchisédech. V. 282.
- 47<sup>bis</sup>. Les Israélites ramassant la manne dans le désert. V. 282.
48. Le Sacrifice de l'ancienne Loi. IV. 207.
- 48<sup>bis</sup>. Le Sacrifice de l'ancienne Loi. V. 282.
- 49<sup>bis</sup>. Le Prophète Élie dans le désert. V. 282.
- 56-67. Le Christ et les douze Apôtres. I. 294. II. 87. V. 72, 284.
- 68-80. Le Christ et les douze

---

(1) Pour faciliter les recherches dans le *Bulletin Rubens* nous avons imprimé la table des œuvres de Rubens mentionnées dans les cinq volumes de la Revue, selon l'ordre adopté dans l'ouvrage *l'Œuvre de Rubens* par Max Rooses. Les chiffres précédant les titres indiquent le numéro que portent dans *l'Œuvre de Rubens* les ouvrages mentionnés ; les chiffres suivant les titres indiquent le volume et la page du *Bulletin de Rubens* où il en est parlé.      MAX ROOSES.



- Apôtres. L. 292, 294. IV. 178, 284.
81. La Sainte Trinité adorée par Vincent de Gonzague et sa famille. II. 86, 284.
82. La Sainte Trinité avec des Anges. V. 228.
- 84<sup>bis</sup>. La Trinité. V. 284.
86. La Chute des Anges rebelles. V. 201.
91. Le petit Jugement dernier. V. 234 à 246.
92. Le Jugement dernier. V. 285.
93. La Chute des Réprouvés. II. 166, 170. V. 139, 285.
94. L'Assomption des Justes. IV. 160. V. 140, 147, 285.
96. Eve cueillant le fruit défendu. II. 86.
99. Abel tué par Caïn. V. 285.
101. Loth quitte Sodome. L. 5.
102. Loth quitte Sodome. III. 94.
103. Loth enivré par ses filles. III. 94. V. 177.
103. V. page 311. Loth enivré par ses filles. III. 94.
105. Agar renvoyée par Abraham et Sara. V. 285.
107. Le Sacrifice d'Abraham. IV. 207. V. 97.
- I page 131. Diane et ses nymphes. V. 169.
120. David et Abigaïl. V. 138, 141.
124. La Défaite de Sennachérib. V. 200.
125. Judith coupant la tête d'Holopherne. L. 126. IV. 3.
126. Judith tenant la tête d'Holopherne. L. 251.
127. V. page 313. Judith met la tête d'Holopherne dans un sac. V. 86.
130. Daniël dans la fosse aux lions. L. 158, 159, 260. IV. 208.
- 130<sup>1</sup>. Daniël dans la fosse aux lions. V. 170.
- 130<sup>2</sup>. Daniël dans la fosse aux lions. V. 286.
133. Susanne et les vieillards. IV. 179, 241. V. 19.
134. Susanne et les vieillards. V. 138, 139.
135. La chaste Susanne. V. 87.
137. Judas Machabée priant pour les défunts. V. 286.
138. L'Immaculée Conception. IV. 178.
- 138<sup>bis</sup>. L'Immaculée Conception. V. 286.
143. L'Annonciation. V. 286.
145. L'Annonciation. V. 160.
1. p. 180. La Visitation. V. 286.
148. La Nativité du Christ. V. 217. V. 251.
149. L'Adoration des Bergers. II. 88.
150. L'Adoration des Bergers. V. 88, 251, 252, 286.
153. L'Adoration des Bergers. II. 87.
157. L'Adoration des Rois. II. 6, 8, 28.

158. L'Adoration des Rois. IV. 217.
159. L'Adoration des Rois. II. 87. III. 13 à 64.
160. L'Adoration des Rois. III. 94.
161. L'Adoration des Rois. III. 14. V. 228.
- 162-167. L'Adoration des Rois. L. 5. IV. 119. V. 18. 97.
162. L'Adoration des Rois. V. 287.
163. Saint Jean l'Évangéliste jeté dans l'huile bouillante. V. 97.
164. La Décollation de Saint Jean Baptiste. V. 28. 95.
168. L'Adoration des Bergers. L. 130.
169. La Résurrection du Christ. L. 130.
- 170 à 172. Les Rois Mages. L. 282. 291. 292. II. 208 à 210.
174. L'Adoration des Rois. IV. 162. V. 110.
175. L'Adoration des Rois. IV. 178.
- 175<sup>2</sup>. L'Adoration des Rois. V. 287.
176. L'Adoration des Rois. L. 99. V. 287.
177. L'Adoration des Rois. L. 292. 293. 294. IV. 208.
178. La Fuite en Egypte. IV. 291. V. 287.
179. Le Repos en Egypte. V. 98.
181. Le Massacre des Innocents. II. 163. 166. IV. 163. 217. V. 138.
182. Le Retour d'Egypte. L. 256. II. 281. III. 94.
183. Le Retour d'Egypte. II. 28. IV. 206.
184. L'Enfant Jésus sauveur du monde. L. 157.<sup>2</sup>
- 186<sup>bis</sup>. L'Enfant Jésus. V. 288.
- Tome. V. page 318. Le Buste de la Vierge. L. 282. 291. II. 208. 210.
187. La Madone. V. 288.
188. La Madone. V. 229.
189. La Madone (l'Enfant agenouillé sur les genoux de sa mère). IV. 178.
- 189<sup>bis</sup>. La Madone (l'Enfant agenouillé sur les genoux de sa mère). L. 155. V. 177.
190. Appendice V. 319. La Madone. III. 94. V. 73.
- 191<sup>1</sup>. La Vierge et l'Enfant. V. 71.
- 194<sup>bis</sup>. La Madone. V. 288.
197. La Madone (La Vierge au myosotis). L. 152. 258.
198. La Madone. IV. 282. V. 278. 289.
204. La Madone (La Vierge aux Anges). L. 255. 256.
205. Anges entourant une Madone. L. 109. 157.
207. La Madone avec des Saints. II. 2.
210. La Vierge recevant l'hommage de quatre pénitents et d'autres Saints. IV. 284.

- 212<sup>1</sup>. La Vierge invoquée par des Saints et par Albert et Isabelle. III. [94](#), [95](#).
- [214](#). La Vierge entourée de plusieurs Saints et Saintes. V. [290](#).
- [215](#). La Sainte Famille. (La Vierge au perroquet). V. [184](#).
- [218](#). La Sainte Famille.) Jésus, Marie, Joseph). III. [94](#).
- 218<sup>a</sup>. Appendice V. [320](#). La Sainte Famille. V. [69](#).
- 218<sup>bis</sup>. La Madone. V. [290](#).
- [221](#). La Sainte Famille (Jésus, Marie, Sainte Anne). IV. [178](#).
- [227](#). La Sainte Famille (Jésus, Marie, Joseph, Saint Jean et Sainte Elisabeth). III. [94](#), [95](#). V. [202](#), [290](#).
- [230](#). La Sainte Famille. IV. [288](#).
- [231](#). La Sainte Famille (Jésus, Marie, Joseph, Saint Jean, Sainte Elisabeth). V. [231](#).
- [235](#). La Sainte Famille. V. [184](#), [193](#).
- [236](#). La Sainte Famille. V. [75](#).
- [237](#). Le Baptême de Jésus-Christ. II. [86](#).
- [238](#). Le Christ instruisant Nicodème. V. [291](#).
239. Décollation de Saint Jean Baptiste. V. [28](#), [138](#), [140](#), [143](#).
- [242](#). Le Festin d'Hérode. V. [291](#).
- [245-249](#). Le Triptyque de l'Adoration des Rois. II. [210](#).
- [246](#). Tobie et l'Ange. L. [155](#).
- [247](#). Le Denier du tribut. L. [156](#).
254. Le Christ chez Simon le Pharisien. V. [138](#), [139](#).
- [256](#). La Femme adultère. IV. [208](#). V. [69](#), [184](#), [193](#), [291](#).
- 256<sup>bis</sup>. La Femme adultère. V. [291](#).
- [258](#). Jésus-Christ donnant les clefs à Saint Pierre. L. [153](#). II. [87](#). IV. [271](#). V. [193](#), [202](#), [293](#).
- [259](#). La Transfiguration. II. [86](#).
- [260](#). L'Enfant prodigue. IV. [209](#). V. [204](#), [293](#).
- [261](#). Le Denier de César. V. [185](#), [189](#), [202](#), [225](#).
- II page [42](#). Le Christ bénit les enfants. III. [94](#).
- 263<sup>a</sup>. La Résurrection de Lazare. V. [174](#).
- 263<sup>bis</sup>. Jésus chez Marie et Marthe. L. [154](#), [157](#).
- [266](#). L'Entrée de Jésus-Christ à Jérusalem. V. [293](#).
- [267](#). Le Lavement des pieds. V. [293](#).
- [269](#). La Flagellation. L. [130](#). V. [227](#), [293](#).
- [272](#). Ecce Homo. V. [293](#).
- [273](#). Jésus-Christ devant Pilate. V. [187](#).
- [274](#). Le Portement de la Croix. V. [85](#), [187](#).

- 275-285. Le Triptyque de l'Erection de la Croix. L. 157. IV. 121. V. 227, 259, 264, 293.
284. La Translation du corps de Sainte Catherine par les anges. IV. 210. V. 194.
285. Le Miracle de Sainte Walburge. V. 227.
288. Le Christ en croix. L. 157.
290. Le Christ en croix. L. 198.
291. Le Christ en croix. V. 277.
292. Le Christ en croix. V. 70.
293. Le Christ en croix. V. 70.
295. Le Christ en croix entre les deux larrons. V. 294.
296. Le Christ en croix auquel on porte un coup de lance. IV. 217. V. 228.
- 307-310. Le triptyque de la Descente de Croix. II. 29. IV. 217. V. 73, 226, 230 à 233, 264.
- 308<sup>bis</sup>. La Visitation. (Volet de la Descente de croix). L. 157.
- 308<sup>ter</sup>. La Visitation de la Vierge. L. 157. IV. 217. V. 294.
310. Saint Christophe et l'ermite. V. 73.
- 310<sup>bis</sup>. Saint Christophe et l'ermite. V. 73.
311. La Descente de la Croix. V. 294.
- 312-313. La Descente de la Croix. V. 194.
317. Le Christ mort sur les genoux de la Vierge, avec saint François. IV. 170. V. 184.
327. Le Christ au tombeau (Le Christ à la paille). IV. 178.
329. La Vierge et l'enfant Jésus. V. 73.
332. Le Christ au tombeau. V. 294.
- 334-339. Le triptyque de la Résurrection du Christ. L. 275.
- 334<sup>bis</sup>. La Résurrection du Christ. V. 294.
- 337-341. Le triptyque du Christ à la paille. V. 73.
340. L'Apparition des Anges aux Saintes Femmes. V. 295.
342. Le Christ à table avec les disciples d'Émaüs. IV. 210, 241. V. 19, 28, 95, 295.
345. Les Disciples d'Émaüs. V. 202.
- 346-350. Le triptyque de l'Incrédulité de Saint Thomas. II. 24, 29.
347. Nicolas Rockox. II. 24, 92.
348. Adrienne Perez. II. 24, 92.
351. Le Christ confiant ses brebis à saint Pierre, II. 87.
353. La Descente du Saint-Esprit. II. 88. IV. 179.
354. La Descente du Saint-Esprit. II. 87.
356. L'Assomption de la Vierge. V. 295.

357. L'Assomption de la Vierge. V. 226.
358. L'Assomption de la Vierge. II. 87. IV. 179, 295.
359. L'Assomption de la Vierge. I. 59. V. 226.
360. L'Assomption de la Vierge. V. 195.
362. Le Couronnement de la Vierge. V. 228, 295.
368. Les Quatre Pères de l'Église. V. 296.
376. La Dispute du Saint Sacrement. V. 227, 296.
378. Le Christ triomphant de la mort et du péché (Etude pour le tableau). I. 260. V. 91.
- 379<sup>bis</sup>. Le Christ triomphant de la mort et du péché. V. 296.
381. Jésus Christ et les Quatre Pénitents. V. 297.
- 384<sup>bis</sup>. Le Martyre de saint Adrien. V. 297.
- 386<sup>1</sup>. Saint Albert. V. 169.
387. Saint Ambroise et l'empereur Théodose. V. 297.
389. Le Martyre de saint André. V. 120 à 131, 134.
391. La mort de saint Antoine l'Égyptien. V. 163.
396. La Conversion de saint Bavon. IV. 163.
- 396<sup>bis</sup>. La Conversion de saint Bavon. I. 157.
400. Le Couronnement de sainte Catherine. I. 115.
401. Le Mariage mystique de sainte Catherine. V. 70.
407. Saint Dominique et saint François intercédant pour sauver le monde. V. 227.
408. Saint Dominique. V. 169.
416. Saint François d'Assise (Copie). IV. 218.
427. Saint François d'Assise. V. 169.
428. Saint François d'Assise tenant un Crucifix. V. 298.
429. La Dernière communion de saint François d'Assise. V. 228.
432. Les Miracles de saint François Xavier. V. 226, 298.
434. Saint George tuant le dragon. V. 201.
435. Saint George dans un paysage. V. 138, 139.
436. Saint George. V. 298.
439. Saint George avec le dragon. III 95.
- 442<sup>bis</sup>. Saint Grégoire, saint Maur et saint Papien. I. 109, 157. II. 87. IV. 113.
443. Sainte Domitille, saint Nérée et saint Achillée. I. 109, 157. II. 87. IV. 113.
444. Sainte Hélène retrouvant la vraie Croix. I. 127. II. 86.
445. Le Couronnement d'épines. I. 127. II. 86.
- 444-446. Les tableaux de l'église Sainte-Croix de Jérusalem, à Rome. I. 127, II. 219.

446. L'Erection de la Croix. [I](#), [127](#). [II](#), [86](#).
449. Saint Ignace. [V](#), [298](#).
454. Les Miracles de saint Ignace. [V](#), [226](#), [298](#).
- 456-459. Le triptyque de saint Ildefonse. [III](#), [64](#). [V](#), [330](#).
460. Saint Ivon, le défenseur des veuves et des orphelins. [IV](#), [210](#), [298](#).
- 463<sup>1</sup>. Saint Jérôme. [V](#), [160](#).
464. Saint Jérôme. [V](#), [76](#).
465. Saint Joseph tenant l'enfant Jésus. [III](#), [104](#).
466. Saint Joseph. [L](#) [282](#), [291](#). [II](#), [208](#), [210](#).
467. Saint Just. [L](#) [282](#), [286](#), à [280](#), [290](#).
468. Le Martyre de saint Laurent. [II](#), [87](#). [V](#), [97](#).
469. Le Martyre de saint Liévin. [V](#), [177](#), [179](#).
471. Sainte Madeleine dans un paysage. [L](#) [157](#).
472. Sainte Madeleine repentante. [V](#), [299](#).
- 472 (?) Sainte Madeleine repentante. [V](#), [169](#).
- [I](#) p. [328](#). Saint Martin à cheval. [IV](#), [210](#).
477. La Conversion de saint-Paul. [IV](#), [163](#), [193](#). [V](#), [299](#).
478. La Décapitation de saint Paul. [IV](#), [211](#), [V](#), [84](#).
479. Saint Pèpin et sainte Bègue. [V](#), [278](#).
- 480-481. Saint Pierre et saint Paul. [L](#) [157](#).
- 484-485. Saint Pierre et saint Paul. [V](#), [176](#), [300](#).
487. Le Crucifiement de saint Pierre. [L](#) [5](#). [IV](#), [163](#). [V](#), [202](#), [300](#).
488. Saint Roch intercédant pour les pestiférés. [IV](#), [163](#), [179](#).
491. La Madone et l'Enfant. [IV](#), [163](#).
492. Saint Sébastien. [L](#) [157](#), [IV](#), [218](#).
- 492<sup>bis</sup>. Le Bienheureux Simon de Valence. [IV](#), [272](#).
493. Sainte Thérèse priant pour les âmes du purgatoire. [V](#), [175](#).
499. Le Martyre de sainte Ursule et de ses compagnes. [II](#), [154](#).
500. Le Martyre de sainte Ursule. [V](#), [300](#).
- 501-556. Les Métamorphoses d'Ovide. [III](#), [105](#), [130](#), [135](#), [137](#) à [141](#). [V](#), [301](#):
502. Apollon et Marsyas. [III](#), [137](#). [V](#), [300](#).
507. Le Triomphe de Bacchus. [V](#), [170](#).
509. Cadmus et Minerve. [III](#), [140](#).
520. La mort d'Eurydice. [III](#), [140](#).
523. L'Enlèvement de Gany-mède. [III](#), [137](#), [140](#).
524. La Chute des Géants. [II](#), [154](#). [III](#), [140](#).
- 525-532. Les Travaux d'Hercule. [V](#), [170](#).

534. La chute d'Icare. III. [140.](#)
535. Jason avec la Toison d'or. III. [140.](#)
537. Jupiter et [Junon. III. 138.](#)
- 539<sup>bis</sup>. Le Combat des Lapithes et des Centaures. II. 154. III. [137.](#)
541. Mercure et Argus. III. [137, 140.](#)
- 541<sup>bis</sup>. Mercure et Argus. II. [154, 155.](#)
543. Orphée et Eurydice. III. [137, 140.](#)
546. La Chute de Phaëton. III. [140.](#)
549. Le Rapt de Proserpine. III. [137, 140.](#)
550. Saturne dévorant un de ses fils. III. [137.](#)
553. Le Banquet de Térée. III. [137.](#)
- 553<sup>1</sup>. Le Banquet de Térée. IV. 211.
- 557-564. L'Histoire d'Achille. IV. [204.](#) V. [77, 301.](#)
557. Achille plongé dans le Styx. V. 301.
559. Achille reconnu par Ulysse parmi les filles de Lycomède. V. [78.](#)
560. Thétis recevant de Vulcain les armes d'Achille. IV. [273.](#)
562. Briseïs rendue à Achille. IV. [211.](#)
563. Achille tue Hector. IV. [273.](#) V. [74.](#)
564. La Mort d'Achille. V. 301.
565. Apollon chassant Diane. V. 301.
566. Apollon sur son char entouré d'Heures et de Génies. IV. [274.](#)
567. Achille reconnu par Ulysse parmi les filles de Lycomède. IV. [178.](#) V. [87, 88.](#)
570. La Bataille des Amazones. II. [166.](#) V. 139, [302.](#)
- 570<sup>1</sup>. La Bataille des Amazones. V. [302.](#)
572. La mort d'Argus. IV. [212.](#)
- III page [56.](#) Arion sauvé par les Dauphins. V. [72.](#)
573. Bacchanale. II. [289](#) à 301.
574. Bacchus assis sur un tonneau. II. [163, 167.](#) V. 139.
575. Bacchus soutenu par un satyre et par un faune. [L 153.](#) V. [302.](#)
578. Borée qui enlève Orythie. V. [302.](#)
579. Castor et Pollux enlevant les filles de Leucippe. V. [302.](#)
580. Les Amours des Centaures. [L 158,](#) 159, [260.](#)
582. La Statue de Cérès dans une niche que des Génies garnissent de fruits. V. [80.](#)
584. Cérès et Pan. V. [302.](#)
- [II](#) p. [71.](#) Diane partant pour la chasse. V. 139.
592. Diane et ses Nymphes à la chasse. III. [144.](#)
601. Diane et Actéon. V. [138.](#) 139.

603. Diane et ses Nymphes surprises par les Satyres. V. [202](#).
604. La Mort de Didon. IV. [275](#). V. [72](#).
606. Erichtonius dans sa corbeille. II. [166](#).
607. Erichtonius dans sa corbeille. V. [139](#).
610. Faune pressant une grappe de raisins. V. [302](#).
611. Faune tenant une corbeille de fruits et une satyresse. V. [138](#), [140](#), [142](#).
612. Ganymède reçoit d'Hebé la coupe des dieux. L. [122](#).
613. Les Trois Grâces. II. [163](#).
617. Hercule. II. [87](#).
618. Déjanire. II. [87](#).
620. Hercule et Omphale. IV. [212](#).
622. Le Choix d'Hercule. L. [157](#). V. [173](#).
623. Hercule ivre soutenu par un Faune et par une Faunesse. II. [87](#).
625. Hercule. III. [143](#).
629. Héro et Léandre. V. [278](#), [303](#).
630. La Mort d'Hippolyte. V. [260](#).
- Tome III page [110](#). La déesse Hygie. V. [90](#), [303](#).
- [631](#). Ixion trompé par Junon. IV. [288](#). V. [303](#).
632. Junon, Vénus et Argus. V. [257](#) à [268](#).
- III page [115](#). Jupiter et Danaë IV. [206](#).
636. La Tête de Méduse. V. [278](#).
641. Méléagre et Atalante. V. [179](#), [303](#).
643. Méléagre et Atalante. III. [94](#). V. [303](#).
643. Appendice. V. 339. Méléagre et Atalante. III. [94](#). Vol. III p. [121](#). Méléagre et Atalante. V. [177](#), [179](#).
650. Nymphes de Diane surprises par des Faunes. III. [144](#).
- 651<sup>1</sup>. Trois Nymphes tenant une Corne d'Abondance. L. [157](#). V. [278](#).
652. Nymphes couronnant la déesse de l'Abondance. IV. [218](#).
658. Orphée et Eurydice. V. [303](#).
660. Pan et Syrinx. V. [304](#).
662. Le Jugement de Paris. III. [107](#), [142](#), [143](#).
664. Le Jugement de Paris. II. [166](#). V. [139](#).
665. Persée et Andromède. III. [220](#), [221](#). V. [28](#), [61](#), [95](#), [96](#).
666. Persée et Andromède. V. [28](#), [61](#), [95](#), [96](#).
667. Persée et Andromède. II. [163](#), [167](#). III. [94](#). V. [28](#), [61](#), [95](#), [96](#), [139](#), [304](#).
668. Persée et Andromède. III. [107](#), [142](#), [143](#).
- Tome III page [140](#). La Chute de Phaëton. V. [304](#).





669. Philémon et Baucis V. [304](#).
670. Pomone et Vertunne. V. [304](#).
- 670<sup>1</sup>. Pomone et Cérés. V. [304](#).
672. Le Rapt de Proserpine. III. 95. V. [304](#).
- 672<sup>bis</sup>. Le Rapt de Proserpine. V. [304](#).
- 673-674. Psyché transportée au ciel. V. [305](#).
676. La Marche de Silène. II. [166](#). III. [94](#), [95](#). V. 139.
677. La Marche de Silène. V. [305](#).
678. La Marche de Silène. III. [94](#). 95.
679. La Marche de Silène. L. [157](#).
680. La Marche de Silène. V. [130](#).
- III page [165](#). La Marche de Silène V. 93.
682. Les Noces de Thétis et de Pelée. III. 95.
683. Le Tigre et l'Abondance (Neptune et Cybèle). III. [96](#). V. [70](#).
686. La Naissance de Vénus. V. [305](#).
- 687-688. Vénus sortant des eaux (La naissance de Vénus). V. [305](#).
- [688](#). La Naissance de Vénus (grisaille). L. 158, [159](#), [250](#).
689. La Toilette de Vénus. V. [305](#).
690. Vénus et Adonis. V. [108](#), [305](#).
691. Vénus et Adonis. V. [188](#), [202](#), [305](#).
693. Vénus et Adonis. L. 157. V. [173](#).
694. Vénus et Adonis. III. [95](#). V. [306](#).
696. Vénus pleurant Adonis. V. [189](#), [306](#).
698. Vénus refroidie. V. [306](#).
702. L'Offrande à Vénus. V. [278](#).
706. L'Offrande à Vénus. II. [289](#) à 301.
- 707-714. L'Histoire du Consul Décius Mus. IV. [212](#). V. [205](#) à [215](#), [225](#).
- 715-717. Le Triomphe de César (d'après Mantegna). L. [157](#).
- 718-729. L'Histoire de Constantin. IV. [16](#), [212](#).
719. L'Apparition du monogramme du Christ. V. [177](#).
721. La Bataille de Constantin contre [Maxence](#). L. [158](#), 159.
722. La Défaite et la Mort du tyran Maxence. V. [78](#).
724. La ville de Rome couronnée par la Victoire. V. [306](#).
729. Le Baptême de Constantin (Esquisse). V. [177](#).
- 730-754. L'Histoire de Marie de Médicis. L. [5](#), [143](#), [165](#), [254](#). II. [117](#), [122](#), [161](#), [230](#). III. 108, [110](#), [260](#). IV. [20](#).

- 197, 204. V. 80, 81, 216 à 220, 223, 307.
731. La Naissance de Marie de Médicis. I. 115.
732. L'Education de Marie de Médicis. I. 227.
734. La Mariage de Marie de Médicis. IV. 13.
736. La Mariage de Henri IV avec Marie de Médicis. V. 752.
- 755-762. L'Histoire d'Henri IV. I. 259. IV. 277, 288. V. 80, 81.
- 757<sup>1</sup>. La Bataille d'Ivry (Esquisse). I. 259. IV. 277.
- 759<sup>2</sup>. L'Entrée triomphale d'Henri IV à Paris. IV. 288.
761. Henri IV saisissant l'occasion opportune pour conclure la paix. V. 80, 81.
- 763-771. La Glorification du roi Jacques I<sup>er</sup>. II. 167. IV. 197.
766. Les Bienfaits du Gouvernement de Jacques I. IV. 213.
- 766<sup>1-2,3</sup>. Esquisse pour le plafond de Whitehall. V. 176.
- 769<sup>1-2,3,4,5,6</sup>. Le roi Jacques I désignant Charles I comme roi d'Ecosse. V. 177.
770. Minerveterrassant l'Ignorance. V. 194.
- 770<sup>1,2</sup>. Minerve terrassant l'Ignorance. II. 156. IV. 277.
772. La Scène de la Bienvenue. V. 307.
- 773-774. L'Arrivée du prince Ferdinand. Le Passage du prince de Barcelone à Gènes. V. 307.
774. Le Passage du Prince Ferdinand, de Barcelone à Gènes. IV. 278. V. 138, 140, 141.
775. La Rencontre du Cardinal-Infant et de Ferdinand, roi de Hongrie à Nordlingen. IV. 278.
780. L'Entrée solennelle du Cardinal-Infant Ferdinand à Anvers en 1635 (Le Portrait des Empereurs, Portrait de l'empereur Frédéric). IV. I. 155.
781. La scène de l'Archiduchesse Isabelle. IV. 283.
789. Le Bellérophon de la façade postérieure de l'Arc de l'Hercule Prodicus (Esquisse). IV. 277.
791. Thomyris et Cyrus. V. 330.
792. Thomyris et Cyrus. V. 79, 86.
793. Cambyse et le juge. V. 229, 307.
- 793<sup>1</sup>. Diogène cherchant un homme. V. 308.
797. Héraclite pleurant. II. 86. III. 139.
798. Démocrite riant. II. 86. III. 139.
800. Philopémen général des Achéens. V. 308.

801. Romulus et Rémus. IV. 218. V. 260.  
802. Romulus et Rémus. IV. 203.  
803. L'Enlèvement des Sabines. II. 166. V. 139, 308.  
804-806. L'Enlèvement des Sabines et la Réconciliation des Romains et des Sabins. V. 308.  
806-807. L'Enlèvement des Sabines et la Réconciliation des Romains et des Sabins. III. 143. V. 170.  
808. IV page 24. La Fuite de Clélie. IV. 241. V. 19, 95, 98, 308.  
809. La Contenance de Scipion V. 138, 145.  
812. La mort de Sénèque. V. 201.  
813. Sénèque mourant. II. 211.  
814. Le Retour d'un général romain. IV. 283.  
816. La Pucelle d'Orléans. V. 309.  
819. L'Apothéose du Duc de Buckingham. V. 309.  
819. L'Apothéose du Duc de Buckingham. V. 309.  
820. L'Apothéose du Duc de Buckingham (L'Apothéose de Guillaume le Taciturne). I. 157. V. 309.  
821. La Nature embellie par les Grâces. V. 174, 278, 309.  
824. L'Abondance. III. 94.  
825. Minerve protégeant la Paix contre la Guerre (Mars et Vénus). II. 2, 7.  
827<sup>bis</sup>. Les Maux de la Guerre. I. 157.  
832<sup>bis</sup>. Un Héros couronné par la Victoire. V. 81.  
833. L'Amour et le Vin. V. 92.  
834<sup>1</sup>. IV. page 60. L'Air. III. 107.  
834<sup>1</sup>. IV. page 60. Le Feu. III. 107.  
835. La Société élégante (Le Jardin d'Amour). II. 166. V. 29, 95, 99, 196.  
836. La Société élégante (Le Jardin d'Amour). V. 29, 95, 99, 309.  
837. La Kermesse flamande. I. 256. V. 309.  
839. La Danse des villageois. II. 88.  
840. Un Berger embrassant une Bergère. V. 310.  
842. Le Soldat, la Signora et la Vieille. V. 92, 310.  
844. Soldats maltraitant les paysans. V. 92.  
845. Etude pour le Tournoi. V. 172.  
846. Un Fauconnier revenant de la chasse. IV. 215. V. 311.  
851. Un homme chargé d'un chevreuil et sa femme. V. 311,  
858. Quatre Têtes de Nègres. II. 156. V. 311.  
859. Un Soldat, un Homme

- pleurant et un Homme riant. V. [311](#).
- [860](#). Un Marché aux poissons avec Notre Seigneur. V. [278](#).
- Tome IV, page [93](#). La Réveuse V. [138](#) à [140](#).
- [863](#). Une Jeune Femme à sa toilette. V. [311](#).
- Tome IV page [100](#). Danse d'enfants. V. [312](#).
- [865](#). Sept Enfants qui portent une guirlande de fruits. IV. [163](#).
- [868](#). Cimon et Péro ou la Charité romaine. III. [95](#). IV. [203](#). V. [312](#).
- [870](#). La Charité romaine. IV. [283](#). V. [312](#).
- [871](#). Cimon et Iphigénie. V. [278](#).
- [872](#). Angélique et l'Ermite V. [278](#).
- [874-881](#), [967-970](#). Les Archiducs Albert et Isabelle. V. [212](#).
- [881](#). L'Archiduc Albert à cheval. V. [197](#).
- [882](#). Alphonse, roi d'Arragon et de Naples. L. [282](#), [283](#).
- [883](#). Alphonse I d'Este, duc de Ferrare. V. [278](#).
- [885](#). Anne d'Autriche. III. [95](#).
- [890](#). Le Portrait de Thomas, comte d'Arundel. V. [194](#), [313](#).
- [895-902](#). Isabelle Brant. V. [313](#).
- [896](#) Isabelle Brant. V. [91](#).
- [897](#). Isabelle Brant. V. [89](#).
- [899](#). Isabelle Brant. IV. [158](#), V. [91](#).
- [900](#). Isabelle Brant. IV. [158](#), [284](#) à [288](#), [294](#). V. [173](#).
- [902](#). Isabelle Brant. L. [158](#), [259](#). IV. [215](#).
- [902<sup>bis</sup>](#). Jean Brant. IV. [215](#), [229](#), [230](#), [234](#). V. [30](#), [119](#).
- [906](#). Le portrait de Buckingham. V. [174](#).
- [907](#). Le duc de Buckingham à cheval. V. [277](#), [313](#).
- Tome IV, p. [143](#). Portrait de Jacques de Cachiopin. V. [314](#).
- [908](#). Jacqueline van Caestre, épouse de Jean Charles de Cordes. IV. [285](#).
- [913](#). Charles-le-Téméraire. V. [314](#).
- Tome IV page [151](#). Pater Dominicus Carmelita. V. [315](#).
- [915](#). Hélène Fourment, suivie d'un page. III. [94](#).
- [920](#). Jean Charles de Cordes. IV. [285](#).
- [921](#). Mathias Corvin. L. [282](#), [283](#).
- La Duchesse de Croy (?) V. [278](#).
- [925](#). Elisabeth de Bourbon, femme de Philippe IV. IV. [283](#). V. [20](#), [96](#), [170](#).
- [926<sup>bis</sup>](#). L'Archiduc Ernest d'Autriche. V. [315](#).
- [928<sup>bis</sup>](#). Ferdinand, le Cardinal-Infant, à cheval. V. [315](#).
- [930](#). Ferdinand, le Cardinal-Infant, à cheval. V. [315](#).

939. Hélène Fourment à la mantille. II. 11. V. 316.
944. Hélène Fourment à la pelisse. V. 316.
947. Hélène Fourment ayant un enfant sur ses genoux. V. 316.
948. Hélène Fourment et deux enfants. V. 316.
949. Susanne Fourment (Femme de Raimond del Monte et d'Arnold Lunden. (Le Chapeau de paille). IV. 241. V. 6, 29, 30, 96, 119.
950. Susanne Fourment (Une dame de la famille Boonen). V. 119.
952. Susanne Fourment et sa fille Catherine. IV. 284 à 288. V. 119, 173.
956. La Famille de Balthasar Gerbier. V. 316.
- 958<sup>bs</sup>. Portrait de Jean van Ghindertaelen. V. 317.
- 958<sup>ter</sup>. Portrait de Jean Carlo Gillebert. V. 318.
959. Vincent de Gonzague. II. 253.
961. Adrienne Gras. L. 282, 284.
970. L'Archiduchesse Isabelle-Claire-Eugénie (en habit de religieuse). V. 170.
973. Jean Frédéric, duc de Saxe. V. 30, 61, 96, 321.
974. Le Marquis de Léganès. V. 318.
975. Léon X, pape. L. 282, 283, 285.
976. Portrait équestre du Duc de Lerme. II. 87.
977. Juste Lipse et ses élèves (Les quatre Philosophes). II. 7, 10. V. 318.
978. Juste Lipse, L. 282, 283.
979. Charles de Longueval, comte de Bucquoy (ou de Busquoy). IV. 278.
989. Frédéric de Marselaer. V. 177, 318.
994. Médicis (Cosme de). L. 285, 286.
995. Hippolyte de Médicis. V. 319.
996. Médicis (Laurent de). L. 282, 283, 285.
1002. Pic de la Mirandole. L. 282, 283.
1003. Jacques Moerentorf. L. 282, 284.
1005. Arias Montanus. L. 282, 283.
1006. Jean Moretus L. L. 275, 282, 283.
1007. Thomas Morus. V. 319.
1008. L'empereur Néron. V. 74.
1010. Nicolas V, pape. L. 286.
1011. Le Comte-duc d'Oliveres. L. 158, 159. II. 156. V. 85, 193.
1014. Abraham Ortelius. L. 282, 284.
1015. Pantinus (Pierre). L. 283 à 285.
1016. Paracelse (Théophraste) III. 95, 193. V. 278, 319.
1024. Philippe IV roi d'Espa-

- gne d'après Vélasquez. L. [158](#).
1025. Philippe IV roi d'Espagne. IV. [283](#). V. [29](#), [96](#).
- 1027 (?) Philippe IV roi d'Espagne. V. [169](#).
1028. Philippe IV roi d'Espagne. L. [259](#).
1030. Christophe Plantin. L. [282](#), [283](#).
1031. Martine Plantin. L. [282](#), [284](#).
1032. Platon. L. [282](#), [283](#), [285](#), [291](#). II. [211](#).
1033. Marie Pypelinckx. V. [31](#), [95](#), 319.
1033. IV. p. [240](#). Jean Grusset Richardot. II. [218](#) à [224](#).
- 1033<sup>bis</sup>. Nicolas Respani (Un Homme en costume oriental). V. 319.
1034. Jeanne Rivière. L. [282](#), [284](#).
1036. Albert et Nicolas Rubens. V. [29](#), [96](#).
- 1036<sup>bis</sup>. Clara-Séréna Rubens. IV. [215](#), [229](#), [230](#), [234](#).
1037. Jean Rubens et Marie Pypelinckx. V. [319](#).
1037. Rubens (Jean). V. [30](#), [95](#).
1039. Nicolas Rubens (François Rubens). V. [110](#), 319.
1039. François Rubens. V. [320](#).
1040. Philippe Rubens. III. [95](#). V. [71](#).
1043. Rubens (Pierre-Paul). II. [10](#), [12](#), [16](#).
1044. Rubens (Pierre-Paul). II. [7](#), [12](#).
1045. Rubens (Pierre-Paul). L. [86](#), [97](#), [132](#), [173](#), [174](#). II. [11](#) (note). III. [242](#).
1046. Rubens (Pierre-Paul). II. [7](#).
1047. Rubens (Pierre-Paul). L. [157](#). II. 6.
1049. Rubens à l'âge de 60 ans. L. [6](#). II. [7](#), 8, [23](#).
1050. Rubens et Isabelle Brant. II. [5](#), 8. IV. [216](#), [229](#), [230](#). V. [29](#), [96](#), [320](#).
1051. Rubens et Hélène Fourment se promenant dans leur jardin. L. [22](#).
1052. Rubens et Hélène Fourment qui conduit un enfant à la lisière. III. [94](#). V. [79](#).
1054. Un Enfant de Rubens avec une servante dans un office. V. [321](#).
- IV. [267](#). Les trois Enfants de Rubens. V. [158](#), [321](#).
1056. Le duc de Sajonia (Jean Frédéric, duc de Saxe). V. [321](#).
1059. Ambroise Spinola. L. [251](#). V. [322](#).
1060. Ambroise Spinola. IV. [206](#).
1062. Ambroise Spinola. V. [169](#).
1063. Brigitte Spinola. III. [95](#).
- 1066<sup>bis</sup>. Antoine Triest évêque de Gand. IV. 216.
- IV p. [282](#). Jean Wildens. V. [322](#).
1078. Wladislas - Sigismond. IV. [164](#), [179](#).

- 1079<sup>bis</sup>. François Woverius. IV. [270.](#)
- 1085<sup>bis</sup>. Portrait d'Enfant. V. [322.](#)
1086. Un Homme tenant ses gants. L. [251.](#)
1088. Un Homme âgé de 41 ans. L. [258.](#)
- 1088<sup>a</sup>. Appendice V. [351.](#) Un Portrait d'homme. V. [88.](#)
1091. Un Homme en costume oriental (Nicolas Respani). V. 103, [310.](#) [323.](#)
1093. Un Homme vu de face à moustaches et barbiche. V. [323.](#)
1097. Une jeune Femme à cheveux crépus. V. [83.](#)
- 1097<sup>bis</sup>. Portrait d'Homme. V. [323.](#)
- 1098<sup>bis</sup>. Portrait d'Homme V. 323.
1109. Un Savant. V. [115.](#)
1112. Un Moine. V. 1771.
- 1112<sup>bis</sup>. Portrait de Femme. V. [323.](#)
1123. Une Tête d'étude. I. [157.](#)
1124. Un Moine. L. [157.](#) IV. [218.](#) V. [174.](#)
1125. Une jeune Vénitienne. V. [225.](#)
1134. Une Tête d'enfant. V. [324.](#) IV. p. [334.](#) Un Moine en buste. V. [324.](#) IV. p. [324.](#) Un Philosophe ancien. V. [324.](#)
- 1148<sup>1</sup>. Portrait d'Homme. V. [175.](#)
- 1148<sup>bis</sup>. Portrait d'Homme. V. [176.](#)
- IV. p. [191.](#) Portrait d'Homme. V. [193.](#)
1150. La Chasse aux Lions. L. [292.](#) [294.](#) V. [78.](#) IV. page [331.](#) La Chasse aux Lions. V. [138.](#) 139.
1154. La Chasse aux Lions et aux Tigres. V. [78.](#)
1155. La Chasse aux Lions et aux Tigres. L. [157.](#)
1159. La Chasse au Sanglier. L. [130.](#)
1160. La Chasse au Sanglier. IV. [216.](#) [241.](#) V. [28.](#) 95, [174.](#) [278.](#) [324.](#)
1164. Les Lions amoureux. IV. [282.](#)
1166. Etudes de Lions. L. [116.](#) IV. p. [356.](#) Chiens lévriers. V. [325.](#)
- 1168-1207. Paysages. II. [167.](#)
1168. Un Paysage avec Philémon et Baucis. V. [325.](#)
1169. Un Paysage avec la tempête d'Enée. V. [138.](#) [139.](#) [172.](#) [325.](#)
1171. Un Paysage avec la Chasse de Méléagre et d'Atalante. III. [141.](#)
1172. Le Retour des Champs. V. 138, 139.
1173. Une Étable et un paysage où il neige. V. [277.](#)
1178. Un Paysage avec une Charrette embourbée. V. [204.](#)

1181. Un paysage avec la tem-  
pête d'Enée. V. 325.
1184. Un Paysage avec un  
arc-en-ciel et un berger  
jouant de la flûte. V. 139.
1185. Un Paysage avec un  
arc-en-ciel et un berger  
jouant de la flûte. I. 256.
1189. Un Paysage au clair de  
lune. IV. 216, 325.
1194. Un Paysage avec deux  
Chasseurs, des Vaches et  
des Laitières. V. 139, 325.
1200. Un Paysage avec Ulysse  
abordant à l'île des Phéa-  
ciens. V. 138, 139, 325.
- 1204<sup>bis</sup>. Un Paysage avec une  
tour élevée. V. 172.
- 1206<sup>bis</sup>. Un Paysage avec une  
bergère et huit vaches. V.  
316.
- 1208-1219. Les bustes de Phi-  
losophes, de Généraux et  
d'Empereurs Grecs et Ro-  
mains. V. 74, 191, 194, 204.
1214. Scipion l'Africain (buste  
en grisaille). V. 194.
- 1209-1219. Les douze Empe-  
reurs. V. 326.
1216. Jules-César. V. 326.
1219. L'empereur Néron. V. 74.
- 1220-1228. Les Camées. II.  
185. IV. 178.
1220. Gemma Tiberiana. V.  
327.
1228. Camée antique. I. 192,  
193. V. 102.
1229. Livre à dessiner. V. 69,  
327.
1230. Les Palais de Gènes. II.  
165, 260. IV. 16, 43, 178,  
V. 327.
1231. Thèse en l'honneur de  
l'ordre de Saint François et  
de la maison d'Autriche. V.  
177.
- 1234-1240. Frontispice et vi-  
gnettes de Francisci Agui-  
lonii Opticorum libri six. I.  
157, 281. II. 53, 57, 147. V.  
328.
- V, page 46. Planches pour :  
Boissardus, Romanæ Anti-  
quitates. I. 281.
1241. Frontispice de: Bernardi  
Bauhusii et Balduini Cabil-  
lavi e soc. Jesu Epigramma-  
ta, Caroli Malapertii ex  
eadem soc. Poemata. I. 283.  
II. 74. IV. 291.
1245. Frontispice de : Jacobi  
Bidermani e Soc. Jesu He-  
roum epistolae, Epigram-  
mata et Herodias. I. 283.  
II. 76.
1246. Frontispice de : Lud.  
Blosius Opera. I. 282, II.  
70, IV. 288.
- 1246p. 53. Frontispice de : Jac.  
Bonfrerius, Pentateuchus  
Moysis commentario illus-  
tratus. II. 142.
1248. Frontispice de: Jacobus  
Bosius, Crux triumphans et  
gloriosa. I. 282. II. 61.
1249. Frontispice de : Jean  
Boyvin, Le Siège de la ville  
de Dole. II, 130, 132, 133.





1250. Le Frontispice du *Breviarium Romanum*. IV. 210, 288.
- 1250-1262. Le Frontispice, les planches et les encadrements du *Bréviaire Plantinien* de 1614. I. 281. II. 53, 54, 55, 56, 57.
1254. L'Adoration des Rois. V. 199.
1255. Le Résurrection du Christ. IV. 289.
1259. La Toussaint. V. 328.
1262. L'Arbre de Jessé. Planche de Missel. II. 57.
1263. Frontispice de : Philippus Chiffletius, *Concilii Tridentini Canones et Decreta*. I. 218, 130, 136 à 138.
1264. Frontispice de : Balthasar Corderius, *Catena sexaginta quinque græcorum patrum in S. Lucam*. I. 282. II. 68.
1265. Frontispice de : Balthasar Corderius, *Expositio patrum Græcorum in Psalmos*. II. 145.
1265. Vignette sur le titre de : Balthasar Corderius, *Catena patrum Græcorum in S. Joannem*. II. 69. Planche. II, entre page 124 et 125.
- V. p. 72. Frontispice de : Andreas Guil. Dietelius, *Exercitatio Theologica*. II. 138, 139, 140.
- 1266-1267. Frontispice et vignette de : S. Dionysius Areopagita. I. 282. II. 73.
1267. Armoiries du Cardinal-prince de Dietrichstein. I. 283. II. 74.
1268. Frontispice de: *Gelrische Rechten*. V. 328.
1269. page 76. Frontispices des œuvres de Hubert Goltzius, 1644-1643. II. 125, 126 à 129, 177, 183, 184, 185.
1270. Frontispice de : Jacobus Biaus, *Numismata imperatorum romanorum aurea argentea a C. Julio Cæsare usque ad Valentinianum*. Aug. II. 43.
1271. Frontispice de : Græcia Universæ Asiæque minoris et insularum numismata veterum Huberto Goltzio quondam sculptore nunc demum in lucem prolata cum indice geographico. II. 116.
1272. Frontispice général des Œuvres de Hubert Goltzius dans l'édition plantinienne de : *Romanæ et Græciæ antiquitatis monumenta e priscis numismatibus eruta per Hubertum Goltzium*. 1645. II. 127, 177, 183, 184, 185.
1273. Frontispice de : *Icones Imperatorum Romanorum, ex priscis numismatibus ad vivum delineatæ et brevi narratione historica illustratæ per Hubertum Golt-*

- zium M.DC.XLV. II. [40](#).
1274. Médaillons des empereurs romains pour le 5<sup>me</sup> vol. des œuvres de Hubert Goltzius : Icones imperatorum romanorum 1645. II. 103, [126](#), [127](#), [128](#), [177](#), [183](#), 184, [185](#). III. [12](#).
1275. Frontispice de : Regia via Crucis auctore D. Benedicto Haefeno Ultrajectino. L. [283](#). II. [79](#).
- 1276-1277. Frontispice de : Franciscus Haræus, Annales Ducum Brabantiae. L. [282](#). II. [64](#), [147](#). IV. [290](#).
- V. p. [89](#). Frontispice de : Herm. Hugo, De Militia equestri. II. [144](#).
1278. Frontispice et planches de : [H](#). Hugo, Obsidio Bredana. L. [122](#), 157, [282](#). II. [65](#).
- V. p. [89](#). Frontispice de : de la Serre, Histoire curieuse de tout ce qui s'est passé à l'entrée de la Reyne Mère. II. [244](#).
1279. Frontispice de : Leonardus Lessii de Justitia et Jure. L. [282](#). II. [61](#).
1280. Portrait de Leonardus Lessius pour : Leonardus Lessii Opuscula. L. [283](#). II. [68](#).
- 1281-1282. Frontispice et vignette de : Justus Lipsii Opera. L. [281](#), [282](#). II. [79](#).
1283. Frontispice de : François Longusa Coriolano: Summa Conciliorum omnium. L. [282](#). II. [65](#).
1284. Frontispice de : Luitprandus, Opera quae extant. II. [130](#), [134](#), [135](#).
1285. Frontispice de : Maphæi (Urbain VIII) Poemata. L. [283](#). II. [73](#).
1286. Portrait du pape Urbain VIII pour : Maphæi Poemata. L. [283](#). II. [73](#).
1287. Frontispice de : Fredericus De Marselaer, Legatus. L. [307](#). II. [129](#). V. [328](#).
1288. Frontispice de : Augustinus Mascardus, Silvarum libri. L. [283](#). II. [63](#), [64](#).
1288. Frontispice de : Las Obras de Don Francisco Borja, principe de Esquilache. II. [64](#).
1290. Frontispice de : Math. de Morgues, Diverses pièces pour la défense de la Reyne Mère. II. [130](#), [131](#), [132](#).
1291. p. [107](#). Frontispice de : Carolus Neapolis, Anaptyxis ad Fastos Ovidii Nasonis. II. [141](#), [142](#).
1292. Frontispice de : De Symbolis Heroicis libri IV Auctore Silvestro Petrasancta Romano e Soc. Jesu. L. [283](#). II. [78](#).
1292. V. [109](#). Frontispice de : Franc. Quaresmius, Historia theologica et moralis



- Terrae sanctae elucidatio. II. 145.
1294. Frontispice de : Bartholomæus de los Rios, de Hierarchia Mariana. II. 135, 136.
1295. page 113. Frontispice de : Heribertus Rosweyduus, Vitæ patrum. II. 142, 143.
1296. Frontispice de Heribertus Rosweyduus 't Vaders Boeck. II. 144.
- 1297-1301. Planches de : Philippus Rubens, Electorum libri II. II. 51.
1297. Iconismus statuæ togatæ. II. 52.
1302. Portrait de Ph. Rubens pour : Ph. Rubenius, S. Asterii Amasæe Homilia. II. 52.
1303. Frontispice de : Stephani Simonini Sequani S. Th. et J. Can. Doct. Silvæ Urbanianæ seu gesta Urbani VIII. II. 72.
1303. Frontispice de : Math. Casimirus Sarbievius, Lyricorum. I. 283. II. 72, 146.
- 1305-1307. Frontispice et planches de : Ann. Seneca, Opera. I. 281. II. 59.
1305. Le portrait de Juste Lipse II. 59. IV. 290.
1306. Sénèque mourant dans le bain. II. 59. V. 199, 201.
1307. Le buste de Sénèque. I. 282, 283, 285, 292. II. 59.
1308. Frontispice de : De contemplatione divina libri sex. Auctore R. P. G. Thoma a Jesu. I. 283. II. 63.
1309. Frontispice de : Augustinus Tornielus, Annales sacri. I. 282. II. 62.
1310. Frontispice de : François Tristan, La Peinture de la Sérénissime princesse Isabelle-Claire-Eugénie. I. 283. II. 76.
1311. Portrait de Jean van Havre pour son Arx Virtutis. II. 68.
1312. La Marque de l'imprimerie Plantinienne. II. 80.
1314. La Marque de l'imprimerie de Jean van Meurs. I. 283, 291. V. 202.
- 1314<sup>1</sup>. Cupidon et Psyché. IV. 290.
1315. La Tentation de Jésus Christ. II. 181.
1316. Le Couronnement de la Vierge. II. 181.
1317. Susanne et les vieillards. II. 181, 182. V. 174.
1318. Le Repos en Egypte. II. 181, 182. V. 328.
1319. L'Enfant Jésus et saint Jean jouant avec un agneau. II. 181.
1320. La Marche de Silène. II. 181.
1321. Hercule écrasant l'Envie. II. 181, 182.
1322. La Société élégante ou le Jardin d'Amour. II. 181, V. 199.

1323. Un Portrait d'homme (le doge Cornaro). II. [181](#). V. [89](#).  
[1325-1337](#). Le Christ et les Apôtres. IV. [217](#).
1339. V. page [146](#). Loth quitte Sodome. III. [94](#).
1340. V. page [151](#). Le Retour d'Egypte. III. [94](#). IV. [291](#).
1345. Christ en Croix. L. [157](#).
- 1345<sup>1</sup>. Christ en croix. IV. [291](#).
1351. La Descente du Saint Esprit. L. [157](#).
- 1353<sup>bis</sup>. La Conversion de saint Bavon. V. [328](#).
- 1354<sup>bis</sup>. V. page [167](#). Erichonius dans la corbeille. L. [157](#). IV. [216](#).
- Vol. V. p. [166](#). La Bataille des Amazones. IV. [292](#).
- 1357<sup>1</sup>. L'Amour maternel. IV. [292](#).
1364. Un *Hermathène*. IV. [291](#).
1372. La Vision d'Ezéchiel. V. [198](#).
1393. Le Triomphe d'un empereur romain. V. [198](#).
1394. La Bataille de Cadore d'après le Titien. L. [158](#).  
[1395](#). Un groupe de la Bataille d'Anghiari. IV. [293](#).
1403. Quatre Têtes et une Figure d'après l'antique (Méduse ?). L. [157](#).
1404. Quinze Têtes d'après l'antique. IV. [280](#).
1409. Le Triomphe de l'Eucharistie sur l'Hérésie. L. [157](#).
- 1416-1417. Une Etude pour la Chute des Réprouvés. L. [157](#).
1417. Etude pour la Chute des Réprouvés. IV. [217](#).
1427. Un Lion couché. IV. [293](#).
1428. Une étude de Lionne. L. [157](#).
1429. Une Bergère présentant un œuf. V. [88](#).
- 1429<sup>bis</sup>. Une Bergère présentant un œuf. V. [328](#).
1430. Bergère offrant un agneau. V. [87](#).
1431. Une Bergère agenouillée. V. [88](#).
1435. L'Erection de la Croix. IV. [163](#).
- 1440<sup>1</sup>. Trois Anges dans les nuages. IV. [294](#).
- 1449<sup>bis</sup>. Saint Georges avec le dragon. V. [328](#).
1456. Le Martyre de deux Saints. L. [157](#).
1459. Bacchus enfant. V. [329](#).
1472. Henri IV saisissant l'Occasion opportune pour conclure la paix. V. [80](#), [81](#).
- 1473<sup>bis</sup>. Statue de Sénèque. V. [329](#).
- 1477 à 1487. Série d'Etudes diverses. V. [99](#), [196](#).
1479. Une jeune Femme agenouillée. L. [158](#).
- 1480<sup>bis</sup>. Une jeune Femme accroupie. V. [329](#).
1482. Un Couple se tenant embrassé. L. [158](#).
1483. Un jeune Seigneur descendant un escalier. L. [158](#).



1484. Un jeune Seigneur assis. I. 158.  
 1485. Un jeune Seigneur drapé dans un manteau. I. 158.  
 1487<sup>bis</sup>. La Conversation galante. V. 329.  
 1496. La Chasse au Taureau. V. 99.  
 1499. Isabelle Brant. I. 157.  
 1500<sup>1</sup>. Isabelle Brant. IV. 294.  
 1505. Hélène Fourment. V. 329.  
 1505<sup>1</sup>. Hélène Fourment (en buste). IV. 295.  
 1513. Théodore Mayerne (à mi-corps). IV. 295.  
 1521<sup>bis</sup>. Nicolas Rubens. V. 329.  
 1529. P. P. Rubens. V. 329.  
 1530. P. P. Rubens. IV. 296.  
 1539. Un Portrait d'homme. I. 157.  
 1547<sup>1</sup>. Un Homme assistant un bâton. IV. 296.  
 1552<sup>1</sup>. Tête d'Homme refrognée. IV. 296.  
 1552<sup>2</sup>. Tête de Vieillard. IV. 296.  
 1565<sup>1</sup>. Une Tête d'Homme et une Tête de Femme en pleurs; IV. 297.  
 1566. Deux jeunes Femmes. V. 329.  
 1570. Un Buste de jeune Femme. V. 195.  
 1572. Tête de jeune Fille. V. 330.  
 1572<sup>1</sup>. Tête de jeune Femme (Religieuse). IV. 297.  
 1582<sup>1</sup>. Etude de Cheval. IV. 297.  
 1587<sup>1</sup>. Un Paysage. IV. 298.  
 1587<sup>2</sup>. Un Paysage d'hiver. IV. 298.  
 1587<sup>3</sup>. Un paysage. IV. 298.  
 V. p. 306 n° 38. Saint Albert. V. 76.

ERRATA.

- V. page 285, N° 99, au lieu de : *Abel tue Caïn*, lisez *Abel tué par Caïn*.  
 V. page 303 ligne 4 au lieu de : Tome III p. 112, lisez page 110.  
 V. page 304, au lieu de : 671. *Le Rapt de Proserpine*, lisez 672.  
 V. 308, dernière ligne au lieu de : *Cécile* lisez *Clélie*.  
 V. page 321. N° 1056 au lieu de : Le duc de *Sajonia*, lisez *Sajonia*.  
 V. p. 328 au lieu de : 1187. *Frontispice de Legatus* lisez 1287.

## VIJFDE DEEL

	Blz.
P. GÉNARD. Clara del Monte en Deodatus van der Mont.	1
Staet ende inventaris van den Sterffhuysse van Mynheer Albertus Rubens ende vrouwe Clara del Monte. Uit- gegeven door MAX ROOSES . . . . .	11
MAX ROOSES. Afrekeninghen aengaende de kinderen van wylen Heer Albert Rubens . . . . .	60
ID. ŒUVRE DE RUBENS. Addenda . . . . .	69
ID. De Man in Oostersch gewaad uit het Mu- seum van Cassel. . . . .	103
ID. Het Portret van Jan Brant in de Pina- cotheek van Munchen . . . . .	113
ID. De Schenker der Martelie van Sint Andries aan het Gasthuis der Vlamingen te Madrid	121
ID. Les Rubens de la Galerie du duc de Riche- lieu . . . . .	138
ID. De Plakbrief der heerlijkheid van Steen . . . . .	149
ID. Portret der kinderen van Rubens' tweede huwelijk. . . . .	158
ID. Rubens en Ophovius . . . . .	161
ID. La Galerie du marquis de Léganès . . . . .	164
ID. ŒUVRE DE RUBENS.	
ADDENDA ET CORRIGENDA.	
TABLEAUX.	
Musée de Berlin . . . . .	172
Id. de Florence, Uffizi. . . . .	173
Id. id. Palais Pitti . . . . .	174
Id. de Turin . . . . .	174
Galerie Doria à Rome . . . . .	174
Musée de Glasgow. . . . .	174



	Blz.
Musée de Lierre . . . . .	175
Chez M. Sedelmeyer à Paris. . . . .	175
Collection Rodolphe Kann à Paris . . . . .	178
Collection Ferd. Bisschoffsheim à Paris. . . . .	179
Le Triomphe et les Figures de l'Eucharistie . . . . .	180
La Sainte Famille . . . . .	184
La Femme adultère . . . . .	184
Le Denier de César . . . . .	185
Jésus-Christ devant Pilate . . . . .	187
Trois Nymphes tenant une Corne d'Abondance . . . . .	187
Vénus et Adonis . . . . .	188
Vénus pleurant Adonis . . . . .	189
Les Bustes de Philosophes, de Généraux et d'Empereurs grecs et romains . . . . .	191
VENTES . . . . .	193
DESSINS.	
Musée de Gènes . . . . .	195
Musée des Uffizi à Florence. . . . .	195
Collection F. P. Heseltine à Londres . . . . .	196
Collection Sir Charles Robinson . . . . .	196
Musée de l'Ermitage . . . . .	200
Collection du duc de Devonshire . . . . .	202
MAX ROOSES. L'Histoire de Décius Mus . . . . .	205
ID. Les Contrats passés entre Rubens et Marie de Médicis concernant les deux galeries du Luxembourg . . . . .	216
ID. DE VREEMDE REIZIGERS RUBENS OF ZIJN HUIS BEZOEKENDE:	
Otto Sperling . . . . .	221
Abraham Golnitzius. . . . .	223
Nicodemus Tessin. . . . .	224
ID. De Afdoeining van het Kruis. — Uit het Rekeningboek der Antwerpsche Kolve- niersgilde . . . . .	230
KARL VOLL. Zum Kleinen Jüngsten Gericht von Rubens in der Alten Pinakothek. . . . .	234

	Blz.
PAUL REDLICH. Unterhandlungen über den Verkauf des Rubensschen Gemäldes in der Kapuziner Kirche zu Aachen . . . . .	247
HENRI HYMANS. Autour d'un tableau de Rubens . . . . .	257
GEORGE MYCIELSKI. Le premier tableau de Rubens en Pologne . . . . .	267
HOFSTEDE DE GROOT. Mededeelingen . . . . .	273
LAURENCE BINYON. Catalogue du duc de Buckingham.	277
MAX ROOSES. L'ŒUVRE DE RUBENS. Addenda et Corrigenda . . . . .	279
ID. Table des œuvres de Rubens mentionnées dans le Bulletin de Rubens. . . . .	331
Errata . . . . .	352

---

EINDE VAN HET RUBENS-BULLETIJN

—  
FIN DU BULLETIN RUBENS.

---





# INHOUDSTAFEL

## TABLE DES MATIÈRES

	Blz.
<u>MAX ROOSES. L'Histoire de Décius Mus . . . . .</u>	<u>205</u>
ID. <u>Les Contrats passés entre Rubens et Marie de Médicis concernant les deux galeries du Luxembourg . . . . .</u>	<u>216</u>
ID. <u>DE VREEMDE REIZIGERS RUBENS OF ZIJN HUIS BEZOEKENDE:</u>	
<u>Otto Sperling . . . . .</u>	<u>221</u>
<u>Abraham Golnitzius. . . . .</u>	<u>223</u>
<u>Nicodemus Tessin. . . . .</u>	<u>224</u>
ID. <u>De Afdoening van het Kruis. — Uit het Rekeningboek der Antwerpsche Kolve-niersgilde . . . . .</u>	<u>230</u>
<u>KARL VOLL. Zum Kleinen Jüngsten Gericht von Rubens in der Alten Pinakothek. . . . .</u>	<u>234</u>
<u>PAUL REDLICH. Unterhandlungen über den Verkauf des Rubensschen Gemäldes in der Kapuziner Kirche zu Aachen . . . . .</u>	<u>247</u>
<u>HENRI HYMANS. Autour d'un tableau de Rubens . . . . .</u>	<u>257</u>
<u>GEORGE MYCIELSKI. Le premier tableau de Rubens en Pologne . . . . .</u>	<u>267</u>
<u>HOFSTEDÉ DE GROOT. Mededeelingen . . . . .</u>	<u>273</u>
<u>LAURENCE BINYON. Catalogue du duc de Buckingham. . . . .</u>	<u>277</u>
<u>MAX ROOSES. L'ŒUVRE DE RUBENS. Addenda et Corrigenda . . . . .</u>	<u>279</u>
ID. <u>Table des œuvres de Rubens mentionnées dans le Bulletin de Rubens. . . . .</u>	<u>331</u>
<u>Errata . . . . .</u>	<u>352</u>

BULLETIN-RUBENS

ANNALES

de la

COMMISSION OFFICIELLE INSTITUÉE PAR LE  
CONSEIL COMMUNAL DE LA VILLE D'ANVERS

*pour la publication des documents  
relatifs à la vie et aux  
œuvres de Rubens*

Tome V.



ANVERS

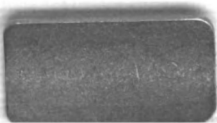
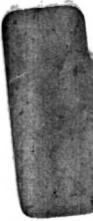
IMPRIMERIE & LITHOGRAPHIE J. VAN HILLE-DE BACKER  
RUE ZIKK 35

1910

4<sup>e</sup> LIVRAISON.



XX 000 970 130





XX 000 970 130

